


**Mon**Bureau du patrimoine  
Direction de la culture  
Service du développement

Arkéos

2011a Programme d'inventaire des terrains vacants de  
l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude  
de potentiel et inventaire archéologiques : Entrepôt  
Robert-Gillespie (I)re,  
nunications et  
ition féminineQuébec 

# Programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal Étude de potentiel et inventaire archéologiques : Entrepôt Robert-Gillespie (I)

1 Rapport

Projet réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2000-2005

14326  
ARKEOS 2011aProgramme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du  
Vieux-Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques: Entrepôt Robert-Gillespie  
(I). Ville de Mtl./ MCCCQ. **Vol.1 Rapport**, Vol.2 Notes (cdrom)

4769

034556 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

**Programme d'inventaire des terrains vacants de  
l'arrondissement historique du Vieux-Montréal**

Étude de potentiel et inventaire archéologiques : Entrepôt Robert Gillepsie (I)

Projet réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2000-2005

Arkéos inc. Février 2011

Ville de Montréal  
Culture, Communications et Condition féminine Québec

## FICHE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUES

### IDENTIFICATION :

**NOM :** Entrepôt Robert-Gillespie (I).

**LOCALISATION :** 211, rue de la Commune ouest.

**ARRONDISSEMENT :** Ville-Marie

**NO DE CADASTRE :** Lot1438167 (cadastre actuel ; 10-2 ancien cadastre)

**PROPRIÉTAIRE :** Monsieur Favier

**STATUT LÉGAL :** Le lieu de fondation de Montréal, site archéologique et site historique classé le 13 mai 1998

**CODE BORDEN :** BjFj-101

**CODE TEMPORAIRE :**

### CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

**DIMENSIONS :** Forme un rectangle irrégulier d'environ 276 m<sup>2</sup> (15,50 m X 17,80 m).

### ÉTAT ET UTILISATION ACTUELS :

Le terrain est occupé par un édifice (appelé Entrepôt Robert-Gillespie (I)) de pierre de trois étages sur rez-de-chaussée construit en 1842. On y trouve sous le rez-de-chaussée une cave aménagée d'environ 2,20 m de hauteur et qui couvre une superficie d'environ 276 m<sup>2</sup>. Le sous-sol est plus ou moins désaffecté et utilisé pour remiser quelques meubles et matériaux de construction recyclés.

### PRÉSENCE DE BÂTI :

Une chambre de fournaise est aménagée à l'angle nord-est du bâtiment.<sup>1</sup> Une petite cage d'ascenseur et un espace clos occupent le centre-est de la cave. La portion sud-est est occupée par une ancienne soute à charbon. Huit piliers de maçonnerie supportent le rez-de-chaussée.

### INFRASTRUCTURES DE SERVICES ET AUTRES ÉLÉMENTS ENFOUIS :

Une nouvelle conduite d'égout a été installée à l'extrémité sud-est du bâtiment. Son installation a nécessité le percement des fondations. Toutes les autres conduites sont aériennes et fixées à la charpente du plancher du rez-de-chaussée.

<sup>1</sup> Selon le nord géographique



Plan 1 : Localisation de l'entrepôt Robert-Gillespie (I) - 211, rue de la Commune

Échelle 1 : 500

 Périmètre du bâtiment à l'étude

## **ÉTUDES ANTÉRIEURES :**

Aucune étude antérieure n'a été réalisée pour déterminer le potentiel archéologique de l'Entrepôt Robert-Gillespie (I).<sup>2</sup>

## **CHRONOLOGIE ET ÉVOLUTION DU BÂTI**

**1642-1675 :** Selon les sources historiques, l'entrepôt Robert-Gillespie (I) se situe à l'intérieur ou à proximité de l'enceinte du fort de Ville-Marie. Le fort est établi en 1642 et abandonné vers les années 1675. Il est à noter que le périmètre et la configuration du fort de Ville-Marie demeurent à ce jour inconnus.

**Plan de 1717 (Léry, figure 1) :** C'est à ce même emplacement que Louis-Hector de Callière (gouverneur de Montréal) fit construire son château vers 1695. Ce bâtiment fut détruit lors d'un incendie en 1765. La superposition des plans anciens et des vestiges architecturaux associés au château de Callière indique qu'une portion du pavillon sud-est, de la cour arrière et de l'extrémité nord des jardins du château se situent à l'intérieur de l'emprise du bâtiment.

François de Callière (qui réside en France et frère de Louis-Hector), seigneur de la Roche, Chelay et Gigny, conseiller ordinaire du roi et secrétaire du cabinet de Sa Majesté, hérite de la propriété en 1703. Il la vendra à Jean Petit, trésorier de la marine et résidant à Québec. Elle demeurera la propriété de la famille Petit/Dumont jusqu'en 1746, date à laquelle le terrain est vendu à Paul Jourdain dit Labrosse, sculpteur (et à un certain moment, grand voyer de Montréal). Le château de Callière est détruit lors de la conflagration de 1765 qui affecta une part importante de la ville fortifiée.

### **Plan de 1800 (Louis Guy, figure 2) :**

La famille Labrosse procédera au morcellement de la propriété à partir des années 1787. Ainsi, la parcelle où se situe l'entrepôt Robert-Gillespie (I) est vendue en 1792 à Joseph Roy, négociant. Il est à noter qu'aucune structure n'a été construite à l'emplacement du bâtiment Robert-Gillespie (I) depuis l'incendie de 1765 jusque vers la fin des années 1790.

Lors de la cession et abandon des biens de Joseph Roy aux syndics William M McCulloch et Frederick William Ermatinger du 31 mai 1799, il est mentionné *d'un hangar à canots appartenant au dit sr Roy...*, tandis que sur l'acte de vente des syndics de Joseph Roy à Laforce et Franchère du 10 octobre 1800, on peut lire : *... sur lequel est construit un grand bâtiment en bois, dont partie est en maison et le reste occupé par un hangar... Les vendeurs se réservent place suffisante pour y loger les pommes à convertir en cidre pour cette année seulement, conformément avec le bail du locataire actuel.* S'agit-il de l'ancien hangar à canot situé le long de la petite rivière (construit par la famille Labrosse) ou d'un nouveau bâtiment ?

En 1800, les nouveaux propriétaires font arpenter le terrain dans le but de se le partager. La partie nord devient la propriété d'Hypolite Laforce tandis que la partie sud, la parcelle à l'étude, est cédée à Gabriel Franchère, négociant. Dans cet acte de partage, *Il a été convenu que ledit Laforce jouira de la part de Franchère jusqu'au 1 mai prochain et ledit Franchère lui laisse la maison qui se trouve sur sa part à la charge qu'il l'enlèvera dans le cours de mai prochain et lui laisse aussi la jouissance de la partie du pressoir*

<sup>2</sup> Robert Gillespie, marchand et homme d'affaires (1785 – 1863) fit construire, à partir de 1841, un énorme entrepôt composé de trois bâtiments mitoyens le long de la rue de la Commune. Le Robert-Gillespie (I) est sis au 211, rue de la Commune ouest, le Robert-Gillespie (II) est sis au 215 – 217, rue de la Commune ouest et le Robert-Gillespie (III) est sis au 221, rue de la Commune ouest.

qui se trouve sur son terrain durant trois ans à compter de ce jour.<sup>3</sup> Sur ce plan de partage, on y observe les 2/3 sud d'un bâtiment allongé situé du côté et dans le même axe que la rive du fleuve Saint-Laurent.

Outre le plan de partage de Louis Guy de 1800, nous ne possédons aucune description de ce ou de ces bâtiments sur l'ancienne propriété de Joseph Roy. Tout au plus, les actes notariés font mention de l'existence d'une cidrerie à la pointe à Callière, sans indications précises sur son emplacement. Toujours est-il que Gabriel Franchère vend sa propriété à James Dunlop, homme d'affaires et officier de milice, au mois de septembre 1801, bien que l'acte de vente est officiellement rédigé le 13 octobre 1804.

**Plans de 1804, de 1815 et de 1825 (Charland, figure 2a ; Bouchette, figure 3 ; Adams, figure 4) :** Le plan de Charland de 1804 montre que le bâtiment spécifié sur le plan de partage de 1800 est disparu. Il est remplacé par la suite par un entrepôt de pierre de trois étages, d'environ 40 pi de front en bordure de la rue de la Commune et de 36 pi de profondeur (mesure anglaise). Dès lors, cet emplacement est voué à une affectation d'entreposage qui perdurera jusqu'au dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle.

**Plans de 1872, 1890 ; photographie de vers 1950 et 2004 (Plunkett et Brady, figure 5 ; Goad, figure 6 ; Tranquair, figure 7 ; Rajotte, figure 8) :** En 1841, Robert Gillespie, le frère et associé de Gerrard Yeoward Gillespie fait construire un nouvel entrepôt de quatre étages à l'emplacement de l'ancien édifice construit par James Dunlop. Il s'agit du bâtiment actuel sis au 211, rue de la Commune Ouest. Robert Gillespie vend la propriété en 1872, à un groupe de marchands : Nelson Davis, William Francis et à (feu) Hosea B. Smith. La succession de Smith, qui deviendra l'unique propriétaire de l'édifice, transfère la propriété à *Townsend Company Limited* en 1923. Les Townsend en sont propriétaires jusqu'en 2003.

<sup>3</sup> 31 décembre 1800, Partage d'un terrain entre Gabriel Franchère, écuyer de Montréal, et Hypolite Laforce, aubergiste. ANQM, min. not. J.B. Desève.



Figure 1 : Entrepôt Robert-Gillespie (I) 211, rue de la Commune ouest - Localisation sur le plan de Léry (1717)

Échelle 1 : 300



Figure 2 : Entrepôt Robert-Gillespie (l) 211, rue de la Commune ouest - Localisation sur le plan de Louis Guy (1800)

Échelle 1 : 300



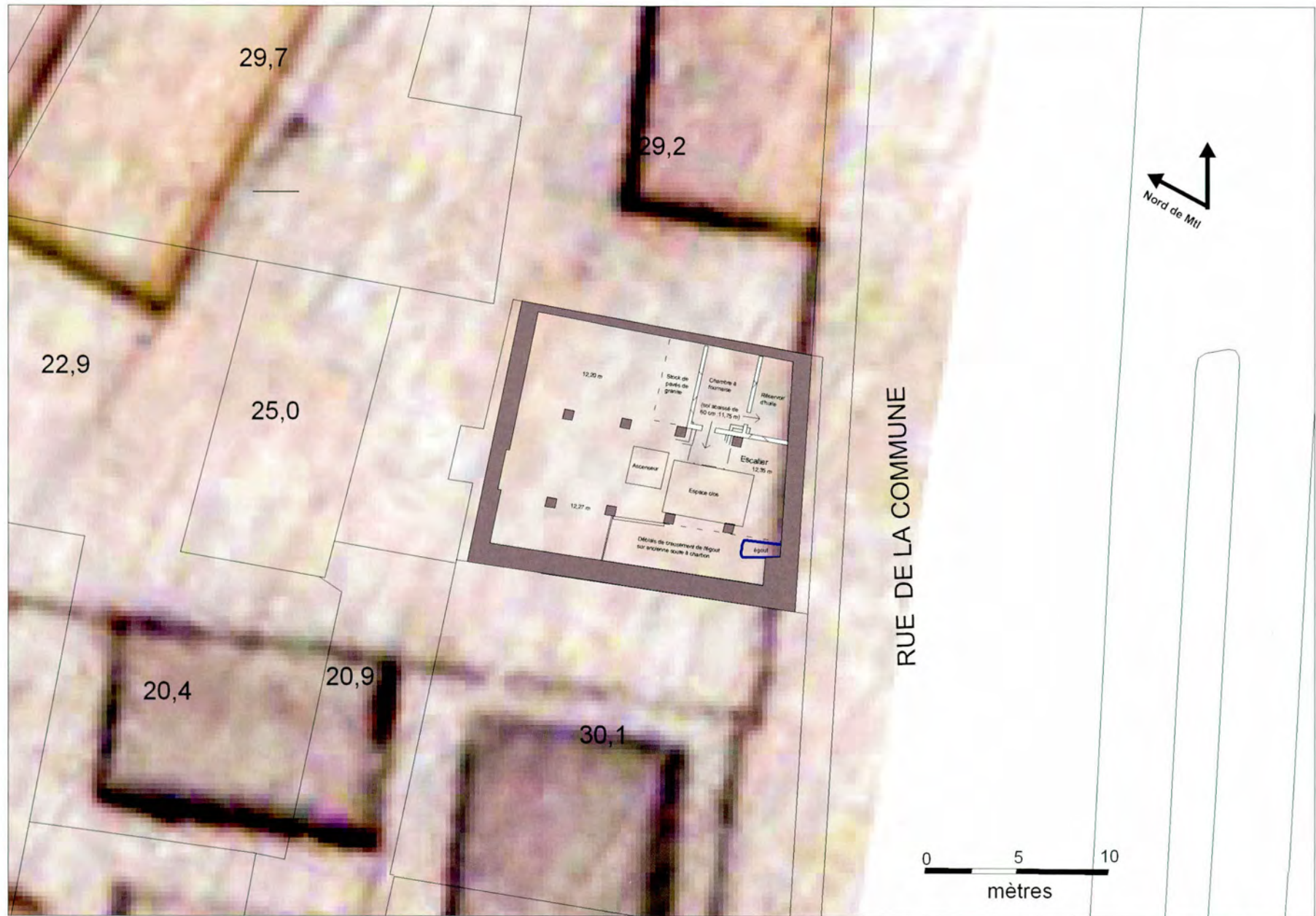


Figure 2a : Entrepôt Robert-Gillespie (I) 211, rue de la Commune ouest - Localisation sur le plan de Charland (1804)

Échelle 1 : 300

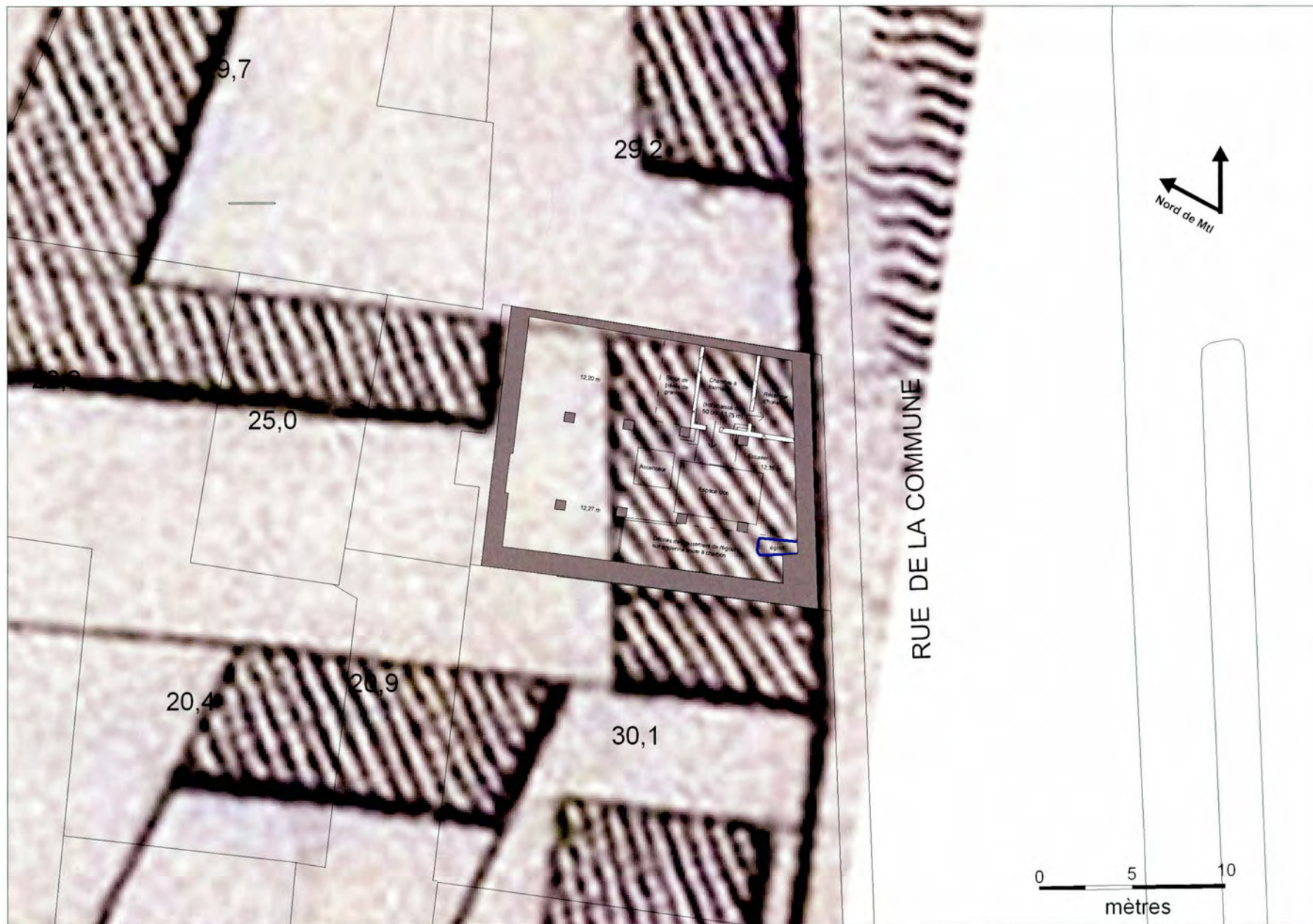


Figure 3 : Entrepôt Robert-Gillespie (I) 211, rue de la Commune ouest - Localisation sur le plan de Bouchette (1815)

Échelle 1 : 300

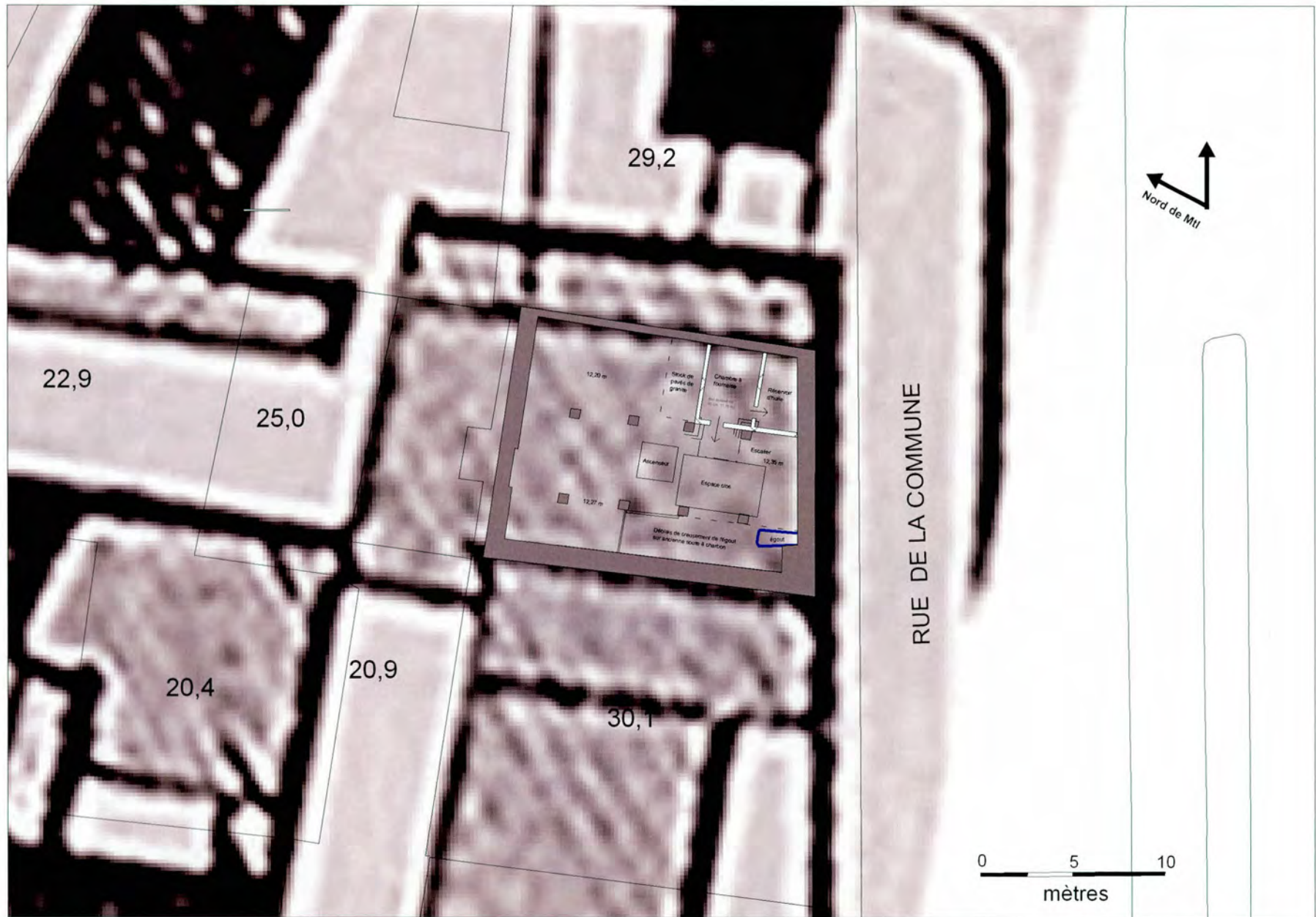


Figure 4 : Entrepôt Robert-Gillespie (I) 211, rue de la Commune ouest - Localisation sur le plan d'Adams (1825)

Échelle 1 : 300

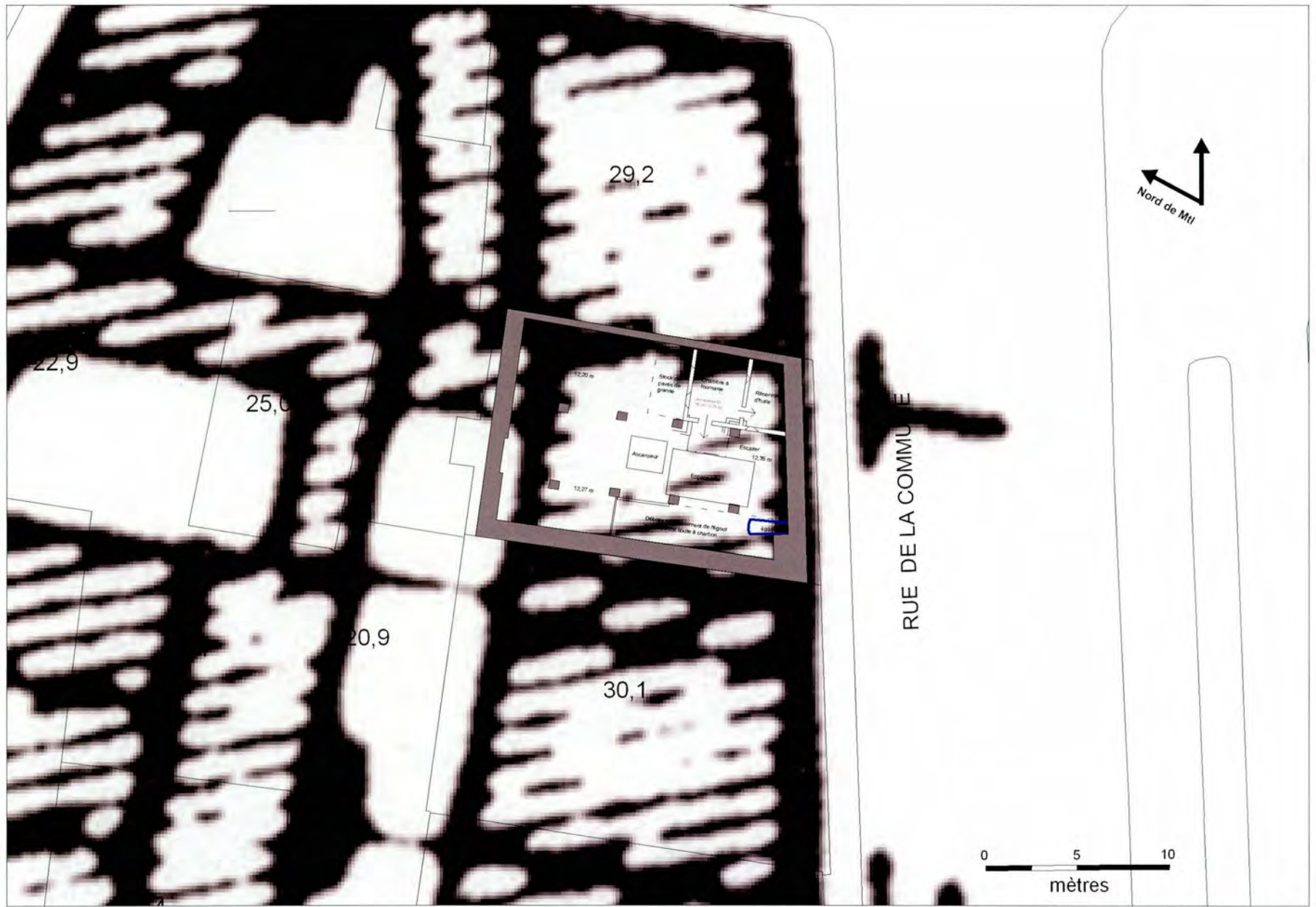


Figure 5 : Entrepôt Robert-Gillespie (I) 211, rue de la Commune ouest - Localisation sur le plan de Plunkett et Brady (1872)

Échelle 1 : 300



Figure 6 : Entrepôt Robert-Gillespie (I) 211, rue de la Commune ouest - Localisation sur le plan de Goad (1890)

Échelle 1 : 300



Figure 7 : Entrepôt Robert-Gillespie (I) 211, rue de la Commune ouest - Façade du bâtiment vers 1950.  
Université McGill, Collection d'architecture canadienne, fonds Ramsay Tranquaire, 101118.



Figure 8 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) 211, rue de la Commune ouest - Façade du bâtiment en 2004.  
Photographie de Normand Rajotte, réalisée pour l'ouvrage L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine, 2004.

## **DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES CONNUES**

L'entrepôt Robert-Gillespie (I) est situé à l'intérieur du périmètre du lieu de fondation de Montréal, le lieu-dit pointe à Callière. Ce périmètre a été classé à titre de site archéologique et site historique le 13 mai 1998. Le périmètre du lieu-dit pointe à Callière est délimité à l'ouest (selon le nord civique) par le secteur de la rue du Port, au sud par la rue de la Commune et il comprend, au nord, la partie est de la place d'Youville. Plusieurs sites archéologiques y sont englobés :

- BjFj-22, La pointe à Callière ;
- BjFj-43, Jardins d'Youville ;
- BjFj-69, 131, rue du Port ;
- BjFj-73, Château de Callière ;
- BjFj-101, Lieu de fondation de Montréal.

**Plan des sondages et aires de fouilles archéologiques du Lieu de fondation de Montréal, lieu-dit pointe à Callière (plan 2) :** Pour les espaces et sites avoisinants le bâtiment Robert-Gillespie (I), nous disposons des résultats suivants :

- BjFj-22, La pointe à Callière

Vieux Port de Montréal/Desjardins et Duguay, 1992. Situées au nord de la rue de Callière, les fouilles archéologiques de 1989 ont mené à la mise au jour du premier cimetière de Montréal (1643-1654). Les sols d'occupation des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont été observés à des élévations variant entre 11,00 m ANMM à 10,70 m ANMM. Un peu plus de 8 000 fragments d'artefacts et d'écofactes ont été recueillis.

- BjFj-73, Château de Callière (pavillon nord-ouest)

Ethnoscop inc. /Ross, 1996. Situées tout juste à l'ouest de l'édifice Joe Beef, les fouilles archéologiques de 1993 ont mené à la mise au jour d'une portion du pavillon nord-ouest du Château de Callière. Les sols d'occupation des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont été observés à des élévations variant entre 11,55 m ANMM (à l'extérieur du pavillon) et 11,50 m ANMM à 10,80 m ANMM (à l'intérieur du pavillon). Ces travaux ont permis de constater la présence d'un petit talus d'une dénivellation d'environ 70 cm dans la portion nord du pavillon qui a été comblé et nivelé pour former le sol d'occupation de l'intérieur du pavillon. Près de 2 660 fragments d'artefacts et d'écofactes ont été recueillis.

- BjFj-73, Château de Callière (pavillon nord-est)

Ville de Montréal/Charbonneau, 1971 ; Arkéos inc./Bergeron, 1997. Situées tout juste à l'extrémité nord-est de l'édifice Joe Beef, les fouilles archéologiques de 1971 et de 1997 ont mené à la mise au jour d'un segment d'une maçonnerie de pierres des champs associé au pavillon nord-est du Château de Callière. Les travaux de 1997 ont permis d'observer les sols d'occupations des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à des élévations variant entre 11,15 m ANMM à 10,90 m (sol naturel en place du sud vers le nord). À cause de la petitesse du sondage, très peu d'artefacts ont été recueillis en 1971 et aucun en 1997.

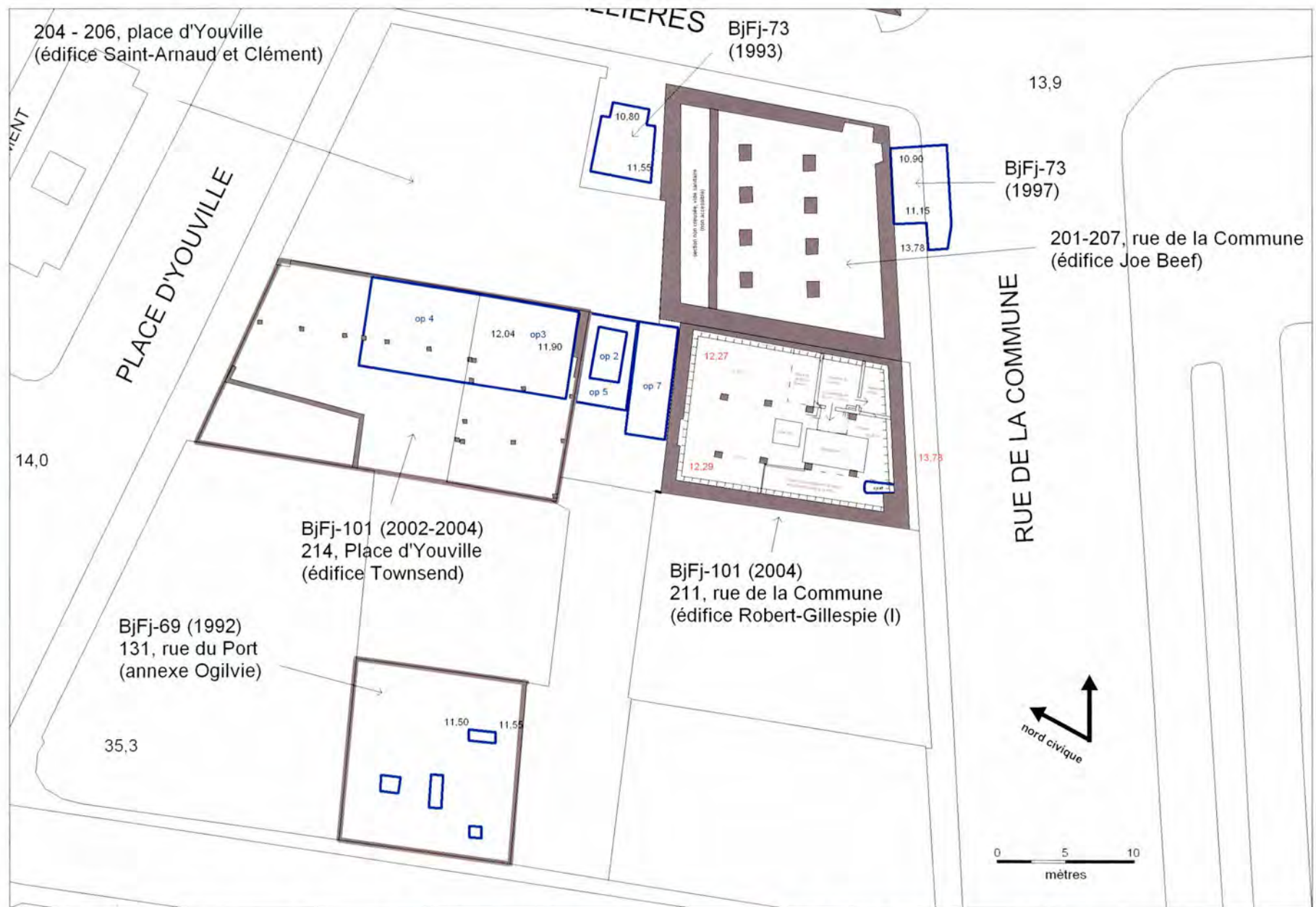


- BjFj-101 Lieu de fondation de Montréal  
(pavillon sud-ouest du Château de Callière, opérations 1 à 3)

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal/Saint-Germain, 2000 ; Université de Montréal – Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal/Bélanger, Loewen, Phaneuf et Laliberté, 2003. Situés à l'angle sud-ouest de l'édifice Joe Beef, le sondage archéologique de 1999 et les fouilles de 2002 ont mené à la mise au jour de deux segments du mur sud du pavillon sud-ouest du Château de Callière. Les travaux ont également permis d'observer les sols d'occupations du XVII<sup>e</sup> siècle à des élévations variant entre 12,04 m ANMM à 11,96 m ANMM. De plus, les fouilles ont mené à la mise au jour de quatre fosses, dont une fosse de latrines et une fosse à déchets associées aux occupations anciennes du site (1642-1695). La tranchée d'implantation de la fosse des latrines s'enfonce 1,40 m sous la surface du sol naturel (10,60 m ANMM). Les fouilles de l'été 2002 ont résulté en la cueillette de 3 732 fragments d'artefacts et d'écofacts. Nous ne connaissons pas le nombre de fragments d'artefacts et d'écofacts qui ont été recueillis lors des fouilles qui ont eu lieu en 2003 et en 2004.

En ce qui concerne les vestiges architecturaux et structurels mis au jour au cours des trois saisons de fouille, on y trouve des éléments de deux latrines, d'un puits, d'une empreinte d'un bâtiment de bois, de sols rubéfiés, d'un foyer et un important dépôt de cendre. Tous ces éléments sont associés à l'occupation du fort de Ville-Marie (Brad Loewen, communication personnelle)

Note : Un fragment d'une hache de pierre polie a été mis au jour à l'été 2004 dans la cour arrière de l'édifice sis au 211, rue de la Commune (opération 7), sous les niveaux de la cave d'un bâtiment datant du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (édifice Dunlop). Cet emplacement se situe tout juste à l'extérieur de l'édifice Joe Beef à son extrémité sud-ouest.



Plan 2 : Plan des sondages et des aires de fouilles archéologiques du Lieu de fondation de Montréal, lieu-dit pointe à Callière

Échelle 1 : 400

10,90 Horizon supérieur du sol naturel      11,85 Élévation actuelle de la cave Robert-Gillespie (I) et du trottoir de la rue de la Commune

□ Sondages et aires de fouilles archéologiques      ■ Maçonneries

## L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA CAVE DU ROBERT-GILLESPIE (I) : SITE BjFj-101, OPÉRATION 6.

### **Le potentiel archéologique**

La superposition des plans anciens a montré que l'entrepôt Robert-Gillespie (I) chevauche trois composantes du château de Callière : 1-) une portion du pavillon sud-est du château, 2-) une portion de la cour arrière du château et 3-) l'extrémité nord-est du grand jardin. Une brève visite de la cave du bâtiment au début du mois de février 2004 avait permis d'établir de façon approximative la profondeur de celle-ci à environ 12,50 m ANMM – 12,60 m ANMM.

Les résultats des activités archéologiques antérieures qui se sont déroulées à proximité de l'entrepôt Robert-Gillespie (I) indiquent que les sols d'occupation du château de Callière se situent à des élévations oscillant entre 12,00 m ANMM et 12,30 m ANMM. L'horizon supérieur du sol naturel d'occupation, pouvant receler des vestiges du fort de Ville-Marie, se situe à des élévations allant de 10,90 m ANMM à 11,50 m ANMM.

La mise en vente à l'automne 2004 de l'entrepôt Robert-Gillespie (I) par la famille Townsend a incité le MCCQ et la Ville de Montréal à procéder à l'inventaire de la cave du bâtiment. Une première visite rapide des lieux au mois de février 2005 laissait entrevoir la possibilité de réaliser rapidement le relevé planimétrique et photographique de la cave, ainsi que des sondages archéologiques de 1 m<sup>2</sup> de superficie.

Ces travaux se sont déroulés du 9 au 16 février 2005 dans le cadre du programme d'inventaire des terrains vacants et de la visite des caves des bâtiments du Lieu de fondation de Montréal. Les travaux réalisés ont consisté en l'excavation de cinq sondages manuels d'un mètre carré chacun (sondages 6A à 6E) situés dans la portion ouest de la cave, ainsi qu'au relevé stratigraphique de la paroi sud d'une tranchée d'égout située à l'extrémité sud-est de la cave. Les parements visibles des maçonneries formant les fondations intérieures du bâtiment ont fait l'objet d'un relevé descriptif et photographique exhaustif. Les paragraphes qui suivent décrivent succinctement les objectifs et les résultats des travaux de terrain.

• LE RELEVÉ PLANIMÉTRIQUE DE LA CAVE DU BÂTIMENT ROBERT-GILLESPIE (i)

**État actuel de la cave :** (plan 3)

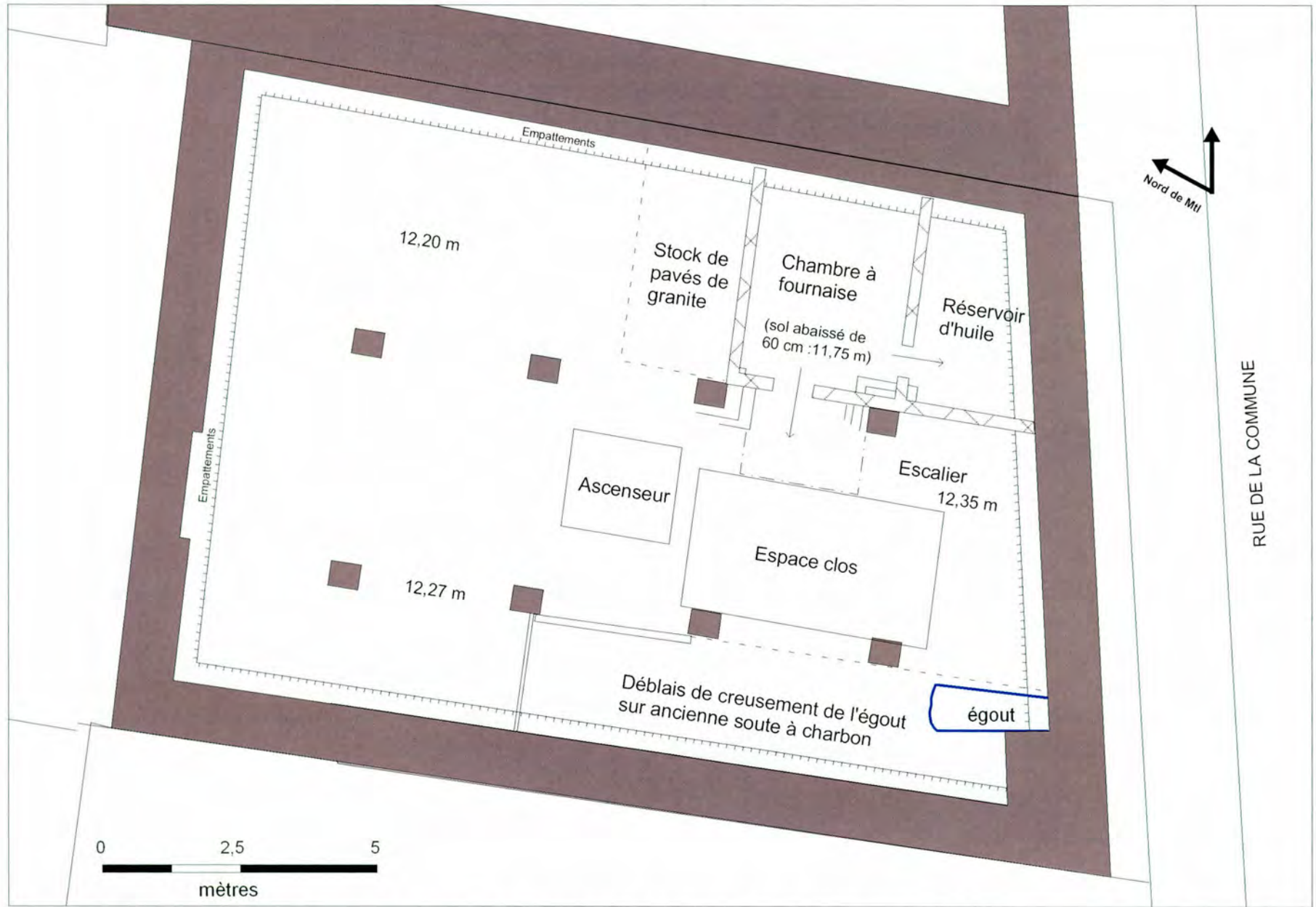
La superficie du bâtiment Robert-Gillespie (I) est d'environ 210 m<sup>2</sup> (17,25 m X 12,25 m). La profondeur de la cave oscille entre 2,28 m à 2,21 m (12,20 m ANMM à 12,27 m ANMM) sous le rez-de-chaussée qui se situe à une élévation d'environ 14,51 m ANMM. Le dégagement entre le sol et les poutres qui supportent le plancher du rez-de-chaussée est d'environ 1,50 m. Le rez-de-chaussée est supporté en son centre par huit piliers de pierres de taille.

Une pièce cloisonnée à l'aide de blocs de ciment abrite les éléments de chauffage du bâtiment (ainsi qu'une pompe à eau). Située à l'angle nord-est du bâtiment, son aménagement a nécessité l'abaissement du plancher de ciment de la cave sur environ 60 cm de profondeur sur une superficie d'environ 18 m<sup>2</sup> afin de permettre l'installation de la fournaise à l'huile, du chauffe-eau et du réservoir. Le plancher de ciment a également été abaissé de 60 cm à l'entrée de la chambre à fournaise sur une superficie d'environ 3,50 m<sup>2</sup>. Cet emplacement correspond également au seuil de l'escalier de bois. Accolée au mur ouest de la chambre à fournaise on note la présence d'un grand nombre de pavés de granit empilés sur une surface d'environ 7 m<sup>2</sup> et sur environ 60 cm à 80 cm de hauteur.

Une petite cage d'ascenseur et un espace clos occupent le centre-est de la cave sur une superficie d'un peu moins de 15 m<sup>2</sup>. Une ancienne soute à charbon occupe le sud-est du sous-sol sur une superficie minimum de 14 m<sup>2</sup>. Les débris de creusement pour l'installation d'un nouvel égout ont été déposés à l'emplacement de la soute à charbon et masquent une grande partie de celle-ci. La moitié ouest du sous-sol est plus ou moins désaffectée et utilisée pour remiser des meubles et des matériaux de construction recyclés.

**Les fondations de l'entrepôt Robert-Gillespie (I)**

Les murs nord, est et sud des fondations du bâtiment sont tous d'une facture similaire. Ils sont d'une épaisseur d'environ 1,10 m au niveau du rez-de-chaussée. Ces murs, de pierres calcaires équarries, présentent un appareil réglé à assises irrégulières, liées à l'aide d'un mortier gris blanc à joints gras. Les angles de ces trois murs sont liés en besace. Les murs est et ouest sont chacun dotés de deux soupiraux donnant sur l'extérieur. Les quatre soupiraux d'environ un mètre de largeur ont tous été condamnés et partiellement murés. Le mur ouest est aussi doté d'une ancienne porte d'un peu moins de 2 m de largeur donnant sur la cour arrière qui a été murée à l'aide de blocs de ciment (photo 1 à 3)



Plan 3 : BfJ-101, opération 6 Bâtiment Robert-Gillespie (I) 211, rue de la Commune ouest - Plan du sous-sol actuel

Échelle 1 : 100

■ Maçonneries

Une petite portion des empattements des murs est et nord a été mise au jour dans la chambre à fournaise et du réservoir d'huile sur une profondeur d'environ allant de 40 cm à 57 cm. À la base du mur est, un premier empattement fait saillie sur 11 cm de largeur, suivi d'un second empattement 20 cm plus bas qui fait saillie sur 19 cm de largeur (photo 4). Pour le mur nord, le premier empattement fait saillie sur 22 cm, tandis que le second empattement, 10 cm plus bas, fait saillie sur 14 cm.

Le mur sud présente une maçonnerie dont l'assemblage et l'appareil diffèrent des autres murs du carré du bâtiment. Ce mur a été assemblé à l'aide d'un mélange de pierres calcaires et de pierres brutes des champs formant un appareil plus ou moins réglé à assises irrégulières liées avec un mortier blanc rosé aux joints très gras. Une césure verticale est perceptible dans le tiers ouest du mur. Plus à l'ouest, l'appareil est plus régulier et assemblé presque uniquement de pierres calcaires (photos 5 à 8). De plus, la sablière du mur sud diffère de celle du mur nord. La sablière du mur sud est d'environ 30 cm plus basse que celle du mur nord. Les poutres du rez-de-chaussée s'appuient sur deux assises situées 30 cm plus haut et de 10 à 15 cm en retrait de l'aplomb du mur. Quant à la sablière du mur nord, elle s'appuie directement sur l'aplomb de la maçonnerie.

Ces différences d'assemblage nous amènent à considérer le mur sud comme plus ancien. Il aurait été incorporé au bâtiment Robert-Gillespie (I) lors de sa construction en 1841. L'examen des plans anciens et des actes notariés montre que cette maçonnerie formait la limite sud d'un entrepôt de pierre de trois étages construit vers les années 1810 – 1815 par James Dunlop.<sup>4</sup>

Huit piliers de pierres de taille supportent les deux poutres maîtresses du plancher du rez-de-chaussée. Ces piliers sont composés de trois blocs trapézoïdaux de pierres de taille, piqués et bouchardés. D'une hauteur d'environ 1,50 m, les huit piliers ont 50 cm de côté (photo 9). L'abaissement du plancher de ciment pour l'aménagement de la chambre à fournaise et du réservoir d'huile nous a permis d'observer que les piliers reposent sur des socles de 1 m<sup>2</sup> et de 60 cm de profondeur. Ces socles sont formés de trois assises de pierres ébauchées de calcaire disposées en gradins (photo 10).

<sup>4</sup> Vente par la succession de James Dunlop à Gerrard Yeowrd Gillespie & Company, 25 avril 1816, sous seing privé, annexé à l'acte du 9 juillet 1841, ANQM, min. not. H. Griffin. Voir également la figure 3 de la fiche archéologique du bâtiment Robert-Gillespie (I).



Photo 1 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Portion centrale du mur nord des fondations (BjFj-101-04-D3-15)



Photo 2 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Portion nord du mur ouest des fondations. Présence d'un soubirail comblé de débris dans la partie supérieure de la maçonnerie (BjFj-101-04-D3-18)



Photo 3 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Portion nord du mur est des fondations. Détail des empattements mis au jour dans la chambre du réservoir d'huile (BjFj-101-04-D3-05)



Photo 4 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Portion centrale du mur ouest des fondations. Détail de la porte murée de blocs de ciment. Présence d'un soupirail comblé de débris dans la partie supérieure de la maçonnerie (BjFj-101-04-D3-21)





Photo 5 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Portion est du mur sud des fondations. Assises irrégulières assemblées de pierres des champs (BjFj-101-04-D3-34)



Photo 6 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Portion centrale du mur sud des fondations. Assises irrégulières assemblées de pierres des champs (BjFj-101-04-D3-31)



Photo 7 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Portion ouest du mur sud des fondations. Détail de la césure des appareils des portions centrales et ouest des fondations (BjFj-101-04-D3-30)



Photo 8 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Portion ouest du mur sud des fondations. Assises irrégulières assemblées de pierres calcaires (BjFj-101-04-D3-27)



Photo 9 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) - Pilier no 2 — Vue vers le nord-est (BjFj-101-04-D5-21)



Photo 10 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) Socle partiellement dégagé du pilier no 3 — Vue vers le nord (BjFj-101-04-D5-22)

## Les sondages archéologiques

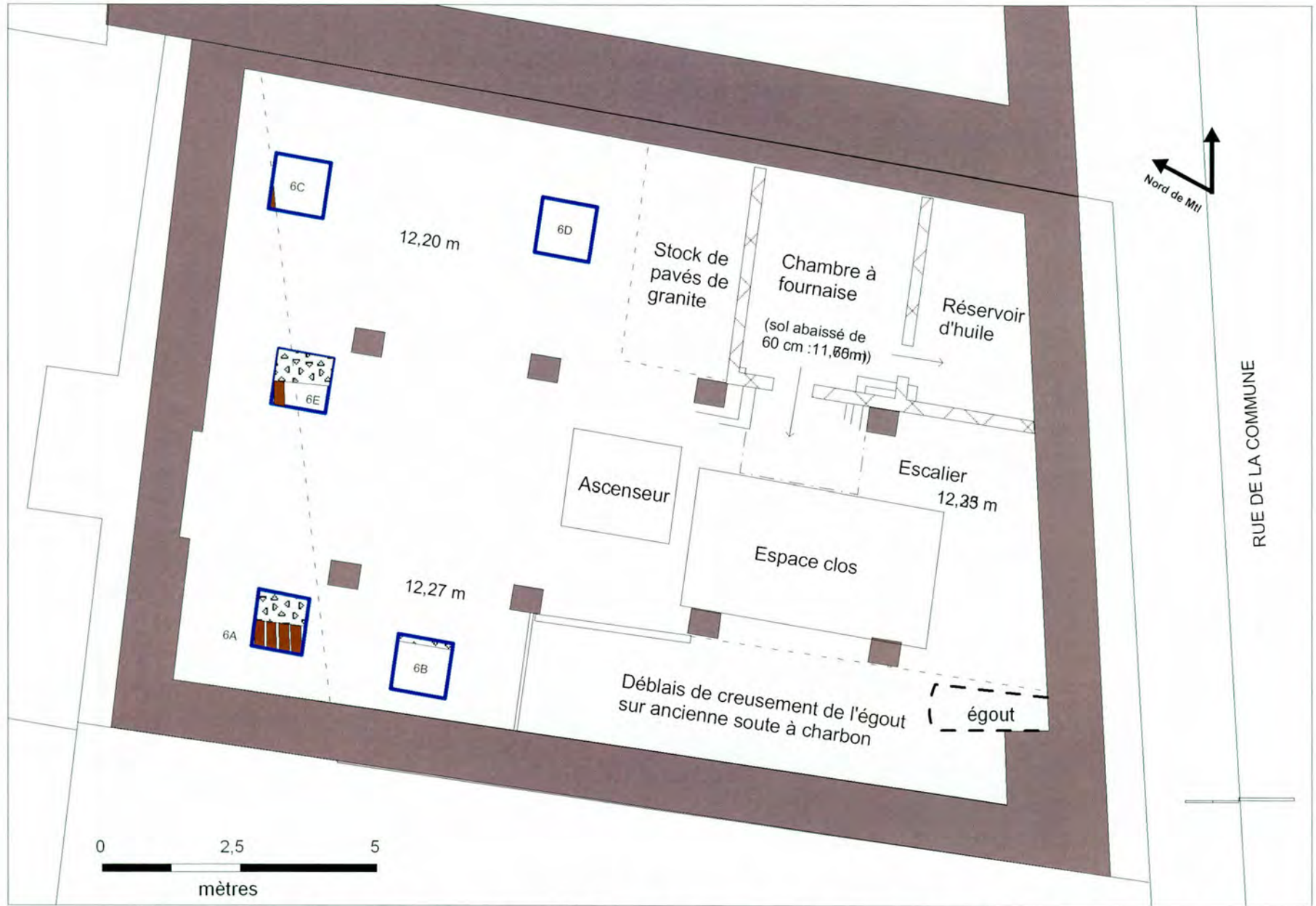
L'objectif pour l'ensemble des sondages manuels consistait à inventorier les sols archéologiques susceptibles de receler des objets-témoins de l'occupation du Château Callière et du fort de Ville-Marie. Selon les données archéologiques colligées dans la rue de Callière en 1993 et à l'angle des rues de la Commune et de Callière en 1997, il a été présumé que 1) la surface des sols archéologiques en place associés aux occupations de la cour arrière du Château Callière se situe à une profondeur oscillant entre 12,35 m et 12,00 m A.N.M.M; 2) la surface des sols naturels pouvant receler des témoins archéologiques associés au fort de Ville-Marie et à des occupations amérindiennes se situe à une profondeur d'environ 11,50 m A.N.M.M.

Le relevé par arpentage de l'élévation de la cave a montré que la surface de cette dernière se situe à une profondeur oscillant entre 12,27 m et 12,20 m A.N.M.M., au lieu de la profondeur établie lors de la visite préliminaire à environ 12,50 m ANMM – 12,60 m ANMM. Cinq sondages d'un mètre carré chacun ont été implantés dans la partie ouest de la cave (plan 4). Les sondages sont tous situés dans la partie la moins encombrée de la cave et visaient à mettre au jour des éléments associés au grand jardin du château (sondages 6A et 6B) et à la cour arrière du château de Callière (sondages 6C à 6E)

## Le plancher de béton

Lors de la visite de la cave au début du mois de février, la poussière et le mauvais éclairage nous avaient amenés à présumer que le plancher consistait en un sol de terre battue et qu'il était possible d'accéder aisément et rapidement aux sols archéologiques. Ce n'est qu'après le début des travaux que nous avons pu identifier le sol réel de la cave du bâtiment Robert-Gillespie (I) qui est constitué d'un plancher de béton grossier de 60 cm d'épaisseur. Ce béton, friable, est composé d'environ 40 % de gros concassé (mais de moins de 10 cm de diamètre) et de 60 % de mortier beige (très friable) comprenant un peu de ciment blanchâtre (relativement plus dur).

La présence de clous tréfilés dans le béton nous porte à croire que ce plancher a pu être coulé à une période ultérieure à la construction du bâtiment, possiblement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Les autres artefacts recueillis consistent en en quelques petits fragments d'os, d'un fragment d'une soucoupe ou d'une assiette en terre cuite fine à décor de type « *transfer print* » et d'un goulot de bouteille des années 1830 -1840. Ces deux artefacts proviennent possiblement de la base du plancher de ciment en interface avec le sol en place. Finalement, plusieurs fragments de briques rouges ont été observés sans être recueillis.



Plan 4 : BfJf-101, opération 6 Bâtiment Robert-Gillespie (1) 211, rue de la Commune ouest - Localisation des sondages 6A à 6E

Échelle 1 : 100

- Sondages archéologique
- v Δ Radiers de béton des piliers
- Radiers de bois du mur ouest du bâtiment de Joseph Roy
- Maçonneries

Le plancher de béton a été recouvert de grandes feuilles de polyéthylène, elles-mêmes recouvertes de panneaux d'agglomérés de bois qui ont été soigneusement accolés les uns aux autres (photos 11). L'installation des feuilles de polyéthylène et des panneaux d'agglomérés de bois est relativement récente (40 ans ou moins.) Le plancher de béton grossier a été mis au jour dans l'ensemble des sondages (sondages 6A à 6E). Il est peu compact et semble très détérioré. Son excavation s'est avérée relativement aisée à l'aide d'un pic (photo 12).

### **Les radiers de béton des piliers de l'entrepôt Robert Gillespie (I)**

Deux radiers<sup>5</sup> de béton ont été partiellement mis au jour dans trois des cinq sondages (6A, 6B et 6E), à environ 50 cm sous la surface du plancher de béton (photos 13 à 15 ; figure 9 et 10 : profils stratigraphiques C1 et C2). Plus anciennes et contrairement au plancher de ciment, ces structures ont conservé toute leur intégrité et leur dureté. D'une profondeur d'environ 50 à 60 cm, ces radiers reposent directement sur le naturel stérile d'une couleur gris verdâtre tachetée de rouille (sol à gley).

Les recherches en archives réalisées, suite à l'inventaire archéologique, ont permis de mettre la main sur le devis de construction du bâtiment élaboré par l'architecte William Footner et daté du 25 septembre 1841. Ce devis décrit les spécificités des travaux de maçonnerie pour la construction d'un immense entrepôt composé de trois bâtiments mitoyens construits simultanément.<sup>6</sup> On y décrit la largeur et la profondeur des tranchées à excaver pour y couler le béton des radiers qui supporteront les fondations et les piliers des trois bâtiments. On y décrit en détail les matériaux à utiliser dans la composition du béton, ainsi que le mode d'application. Il semble s'agir d'une nouvelle technique de construction (utilisée dans les endroits avec un sous-sol instable ou argileux), car le devis mentionne que la préparation et le coulage du béton se feront sous la supervision quotidienne de l'architecte Footner. À l'aide de ces informations et des données recueillies lors des sondages archéologiques, nous avons établi une projection de l'espace occupé par les radiers des piliers de la cave (plan 5) :

*The trenches to be taken to the depth required below the footings to allow 2 feet in their thickness and 6 feet in width.*

*The concrete is compounded of clean gravel or stones with a portion of very coarse sand. The sand to be either river or (frit) sand the more rough (shaped?) and gravelly the better a large portion of the stones of the old store may be (...) and made available also stone chippings and ships ballast if clean the largest stones is not to exceed the size of a cricket ball and the smallest of a (...) and very evenly mixed together with rough gravelly sand.*

<sup>5</sup> Plate-forme de maçonnerie ou de charpente, couvrant toute la surface du sol à bâtir et servant de fondations. In Pérouse de Montclot, *Vocabulaire de l'architecture: vocabulaire et méthode*. Paris, Imprimerie nationale, coll. Principes d'analyse scientifique. 1972

<sup>6</sup> Il s'agit des entrepôts Robert-Gillespie (I) est sis au 211, rue de la Commune ouest, du Robert-Gillespie (II) est sis au 215 – 217, rue de la Commune ouest et le Robert-Gillespie (III) est sis au 221, rue de la Commune ouest.



Photo 11 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6D, surface du plancher de béton sous les panneaux d'agglomérés de bois et les feuilles de polyéthylène — Vue vers le nord (BjFj-101-04-D1-08).



Photo 12 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Base de l'excavation du plancher de ciment dans le sondage 6D — Vue vers le nord (BjFj-101-04-D1-15)



Photo 13 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6A, flanc sud du radier sud de béton qui occupe la portion nord du sondage — Vue vers le nord (BjFj-101-04-D1-33)



Photo 14 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6B Le flanc sud du radier sud a été dégagé sur bande d'environ 15 cm de largeur — Vue vers l'ouest (BjFj-101-04-D2-29)





Photo 15 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6E, le flanc sud du radier de béton nord occupe les 2/3 nord du sondage – Vue vers le nord (BjFj-101-04-D4-15)

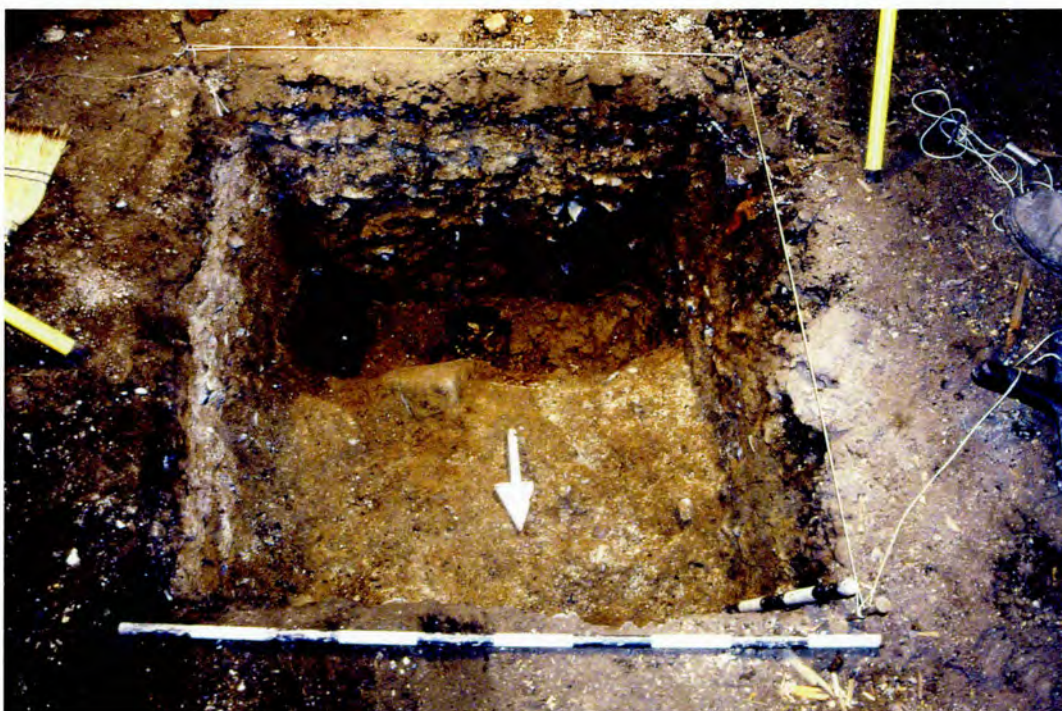


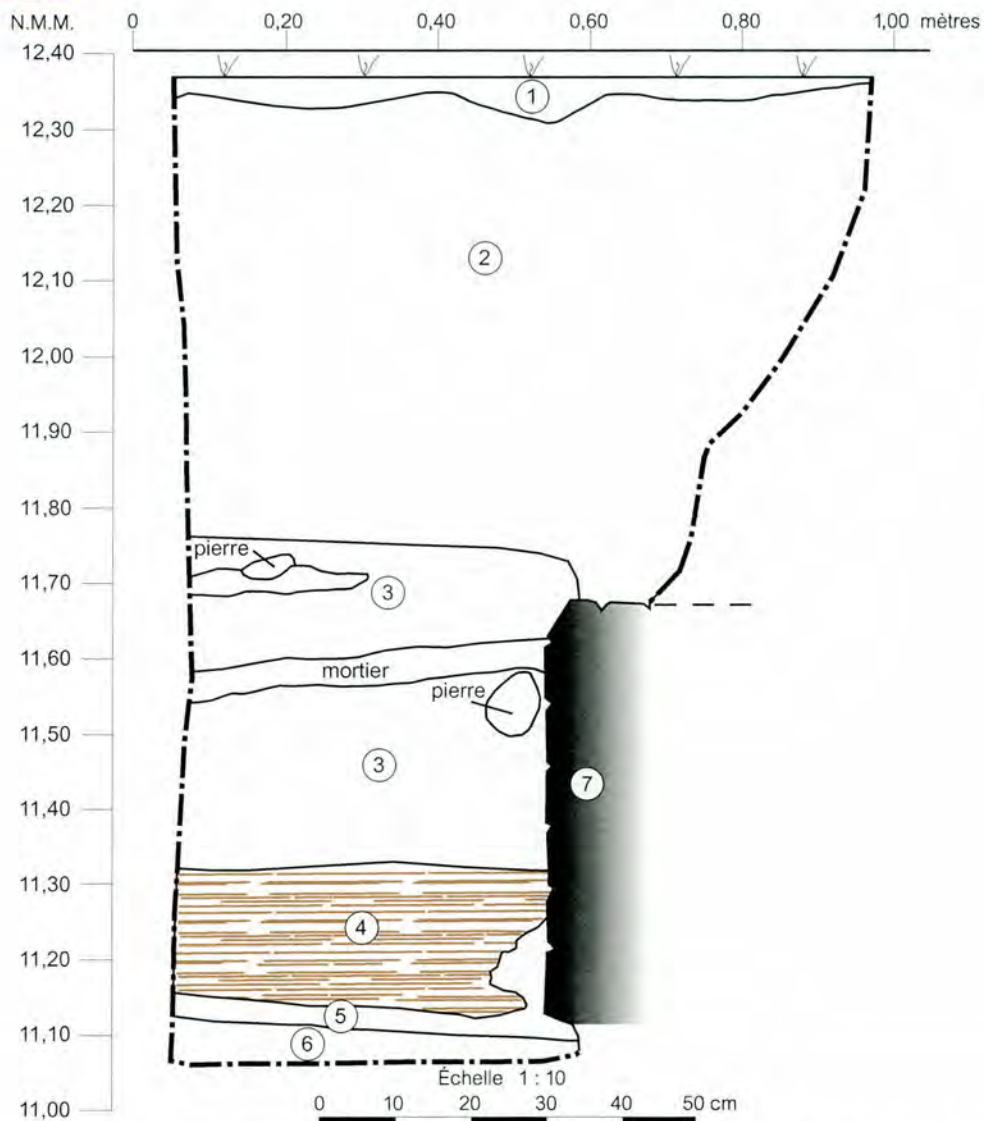
Photo 16 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6E, base du sol de démolition situé au sud (arrière-plan) du radier de béton grossier. Vue vers le sud (BjFj-101-04-D4-13)



Plan 5 : BfFj-101, opération 6 Bâtiment Robert-Gillespie (1) 211, rue de la Commune ouest - Projection des radiers de béton supportant les piliers

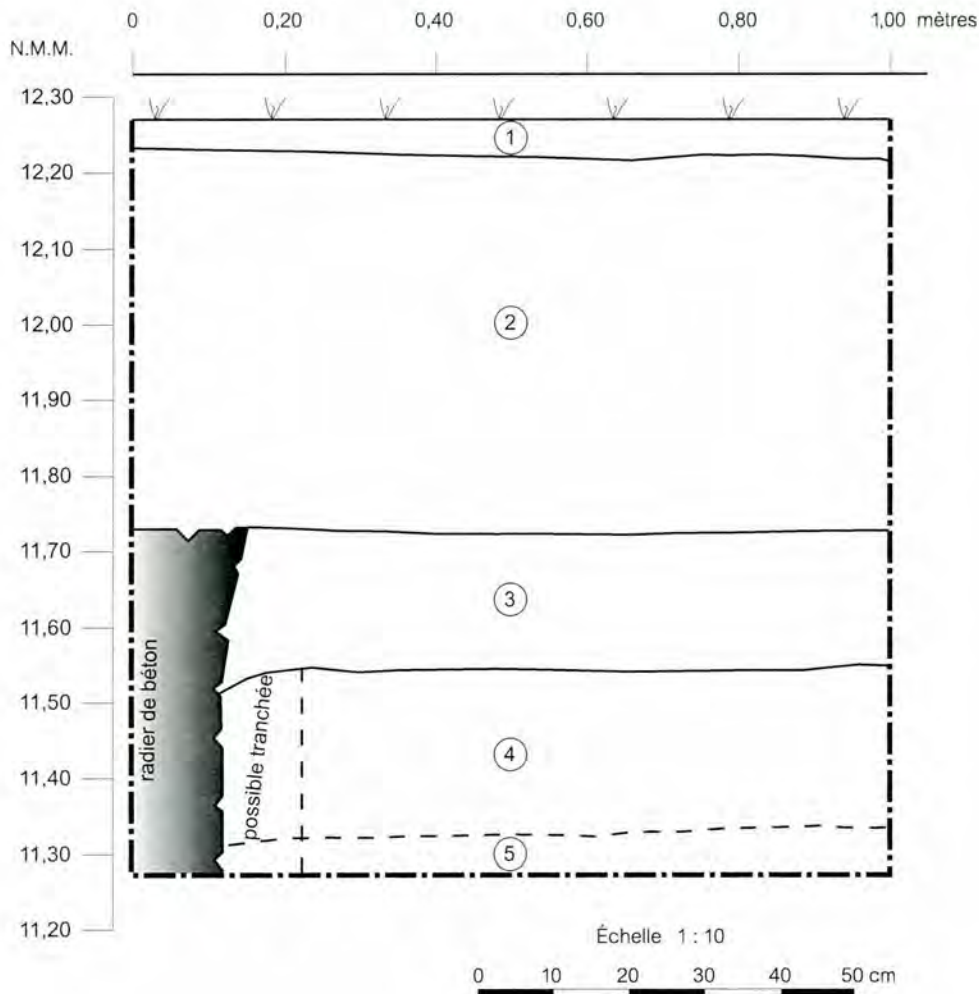
- Sondages archéologique
- Maçonneries
- Radiers de béton des piliers
- Longrines du radier de charpente du mur ouest du bâtiment de Joseph Roy
- Projection hypothétique des radiers de béton des piliers

Échelle 1 : 100



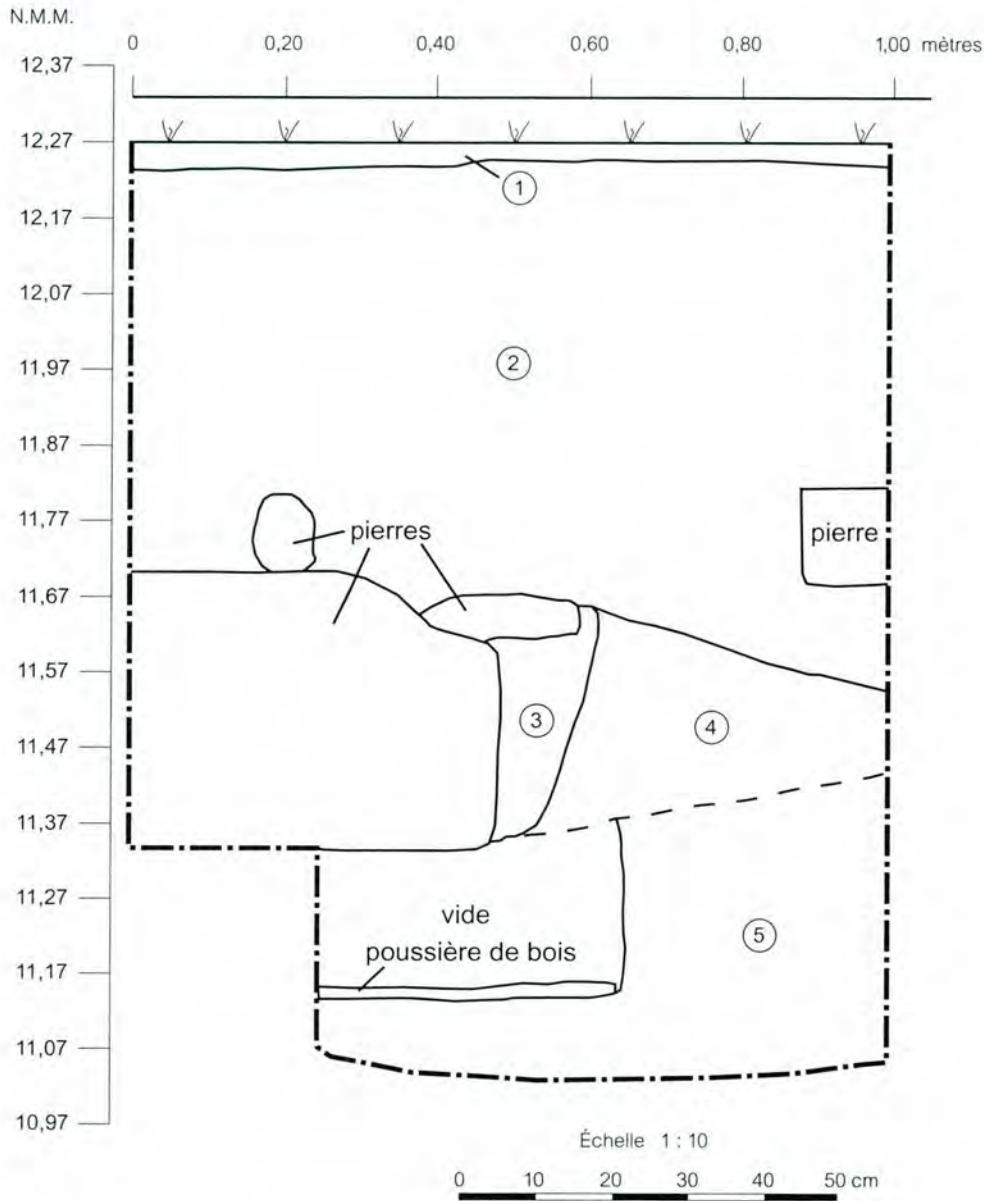
- 1- Sable limoneux, brun jaunâtre pâle, peu compact; Présente inclusions de calcaire, cailloux, mortier, brique, mince couche de bois recouvert de chaux (restes d'un plancher?). Correspondant au lot 6A1.
- 2- Mélange hétérogène de sable brun et de nombreuses inclusions de mortier, calcaire, cailloux, brique; Moyennement compact. Correspondant au lot 6A2.
- 3- Limon argileux, légèrement sablonneux, brun grisâtre foncé; Nombreuses inclusions (plus nombreuses dans les premiers 20 cm): quelques pierres brutes, cailloux, mortier lentilles (2) de mortier (dont une semble séparer la couche en deux). Correspondant aux lots 6A3 et 6A4.
- 4- Pièce de bois (résineux?) disposée selon un axe nord-sud. Possible poutre. Intégré au lot 6A5.
- 5- Argile limoneuse, à texture organique (résulterait de la décomposition du bois?), gorgée d'eau. Associée aux poutres; couleur brun grisâtre foncé, texture légère et friable. Intégré au lot 6A5.
- 6- Argile, gris tacheté d'orangé (gley), moyennement compacte. Intégré au lot 6A5.
- 7- Structure de béton: faite de pierres brutes et mortier.

**Figure 9** - Site BjFj-101, Entrepôt Robert-Gillespie (I), sous-opération 6A - Profil stratigraphique de la paroi ouest, coupe C1.



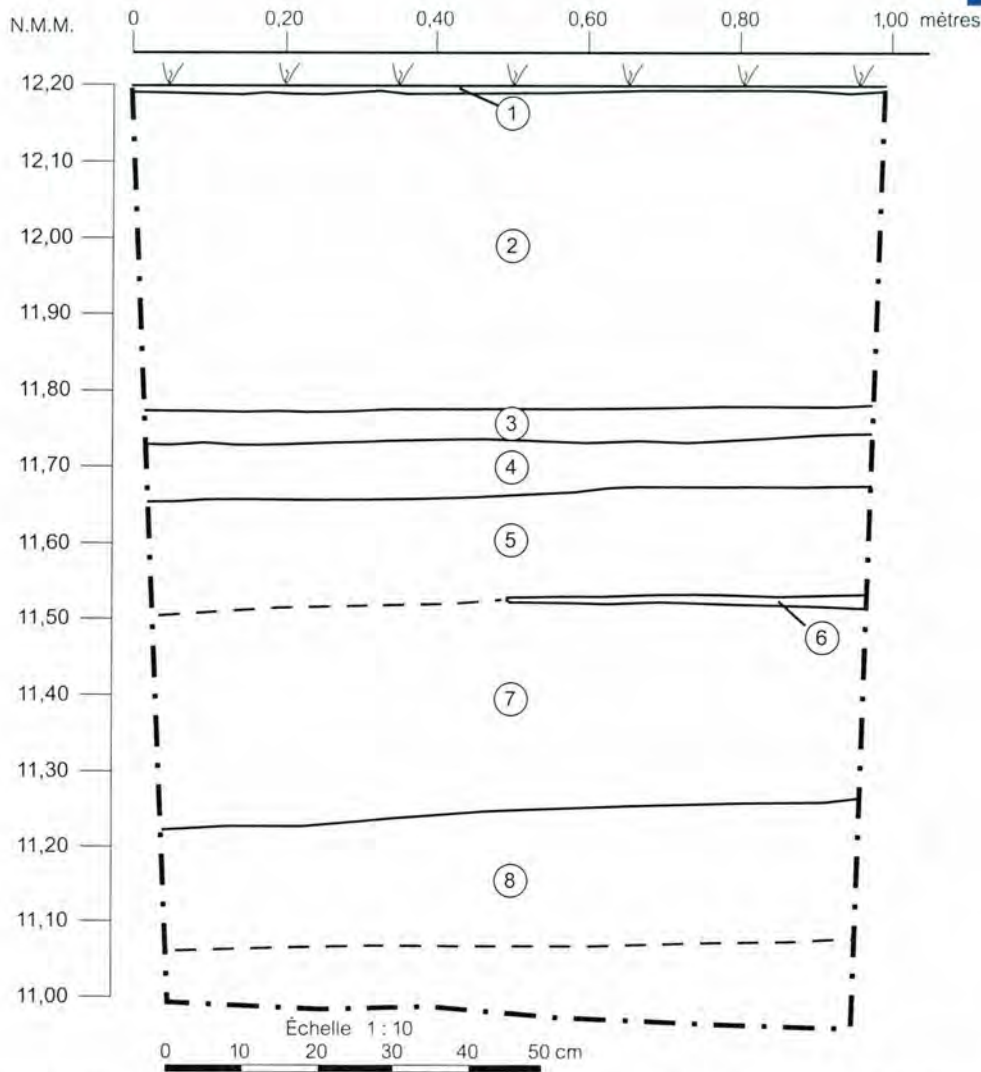
- 1- Sable faiblement limoneux fin brun pâle. Hétérogène et relativement compact. Quelques cailloux < 2-3 cm. À la base, niveau plus noirâtre organique et discontinu. Contact inférieur peu défini.
- 2- Sable beige-roux, poudre de mortier et fragment de pierre calcaire (20-30% de la masse). < à 10 cm angulaire.
- 3- Limon argileux faiblement sablonneux brun-beige moucheté flou orangé. Homogène et assez compact. Quelques gros cailloux (< 10-15 cm) sub arrondis. En surface, sur 99 cm d'épaisseur, sol brun plus foncé relativement peu défini. Aucune inclusion anthropique observée. Contact inférieur net.
- 4- Limon organique brun foncé noir à texture grasse. Homogène et relativement peu compact. Aucune inclusion observée.
- 5- À la base transition graduelle un limon argileux plus pâle moucheté orangé flou. Aucune inclusion observée.

**Figure 10** - Site BfJ-101, Entrepôt Robert-Gillespie (I), sous-opération 6B - Profil stratigraphique de la paroi est, coupe C2.



- 1- Limon argileux avec sable et poussière brun en surface. Hétérogène et peu compact.
- 2- Poussière de mortier et éclats calcaire (béton grossier) brun jaune.
- 3- Poussière de mortier gris blanc (mortier jointage pierre).
- 4- Limon argileux gris noir marbré brun avec éclat calcaire dans son tiers supérieur. Transition progressive avec couche suivante.
- 5- Limon argileux gris brun marbré brun rouge (sol à gley). Aucune inclusion.

**Figure 11** - Site BjFj-101, Entrepôt Robert-Gillespie (I), sous-opération 6C - Profil stratigraphique de la paroi ouest, coupe C3.



- 1- Mince couche de limon sablonneux brun moyen pâle. Homogène et +/- compact. Inclusion? Surface de la cave actuelle sous plastique et 4'x 8' de bois (6D2).
- 2- Béton +/- décomposé friable constitué d'environ 40% de fragment de pierre calcaire (<10 cm) et 60% de mortier beige (+/- décomposé) à blanc (bien conservé).
- 3- Mortier beige orangé friable (poudre grossière) et fragments de brique. Quelques fibres de bois. Contact inférieur net, remblai de démolition.
- 4- Limon faiblement sablonneux brun moyen localement foncé (organique) +/- compact et hétérogène. Lentille discontinuée de mortier beige. Assez nombreuses pierrailles angulaires < 5 cm.
- 5- Limon argileux brun moucheté flou d'orangé. Homogène et compact. Quelques cailloux < 15 cm oxydé.
- 6- Mince niveau de limon organique brun noirâtre +/- bien défini, devient peu défini à l'est.
- 7- Limon argileux brun beige à texture mouché orangé flou. Homogène et très compact. Quelques grosses pierres arrondies jusqu'à une vingtaine de cm. Aucune inclusion anthropique (sol à gley).
- 8- Limon argileux (organique?) brun foncé noirâtre à texture très grosse. Homogène et moyennement compact. Devient graduellement une argile limoneuse beige faiblement marbré orangé. Aucune inclusion anthropique

**Figure 12** - Site BjFj-101, Entrepôt Robert-Gillespie (I), sous-opération 6D - Profil stratigraphique de la paroi sud, coupe C4.

*The mode of working it is as follows [first (...) Footner will be in daily attendance in the work and will give such personal directions as (...) necessary for the proper understanding the process*

*The gravel will be (carried) to the massons in a wheel barrow and (...) upon some planks on the ground for mixing*

*The lime must be processed coarsely that in no (...) layer there a (...) the proportions (...) Footner will direct it will vary from 1/8 to 1/10 the gravel and lime are to be intimatley mixed together and then water added to be then (...) over and placed into barrows, and (carried) on a plank elevated 6 feet above the trench and shot down as much in a lump as possible then a small portion of (thy?) stuff rammed along in the bottom.<sup>7</sup>*

### **Le sol de remblaiement de la cave de l'entrepôt Robert-Gillespie (I)**

Immédiatement sous le plancher de béton, un mince film de sol organique noirâtre a été mis au jour dans la sous-opération 6B. Ce sol organique peut correspondre à un plancher de bois totalement décomposé qui peut être le plancher d'occupation initial de la cave de l'entrepôt. Malheureusement, ces traces sont à notre avis trop fugaces pour l'affirmer avec certitude.

Immédiatement sous le plancher de béton de la cave, outre les portions des radiers de béton des piliers dans les sondages 6A, 6B et 6E, un sol de remblaiement a été mis au jour dans l'ensemble des sous-opérations. Il est composé d'un limon argileux brun gris foncé tacheté brun jaunâtre, contenant beaucoup de nodules de mortier et d'éclats de pierre calcaire. La surface de ce remblai se situe à une élévation allant de 11,56 m ANMM à 11,76 m ANMM. Son épaisseur est également variable et oscille entre 12 cm et 22 cm. Peu d'artefacts y ont été recueillis. On y dénombre un fragment d'un contenant de terre cuite grossière verte de fabrication locale, quatre fragments de *creamware*, un fragment de verre à gobelet, trois fragments de bouteille, huit fragments de clous (dont quelques-uns proviennent de clous de charpente), 17 petits fragments d'os, un tuyau de pipe de terre cuite argileuse blanche et quelques fragments de planches et de morceaux de bois.

Bien qu'il s'agisse d'un groupe d'artefacts peu diagnostique, la présence d'un fragment de terre cuite grossière verte locale et de quatre fragments de *creamware* semblent indiquer un dépôt postérieur au Régime français. Rappelons que, selon les travaux archéologiques antérieurs, les sols d'occupation du château de Callière se situent à une élévation qui oscille entre 12,30 m ANMM et 12,00 m ANMM. Il peut s'agir d'un sol de rehaussement posé à partir des années 1790, période à laquelle le domaine du château ne semble plus affecté à des jardins, ou encore il peut s'agir d'un sol de rehaussement posé lors de la construction de l'entrepôt Robert-Gillespie (I) en 1841. Ce sol (remblai) aurait été partiellement décapé lors de l'aménagement du plancher de béton grossier au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>7</sup> 25 septembre 1841, Contract Agreement Between William Hutchison & James Morrison, Masons and Robert Gillespie Esq, for building Stores at Pointe à Callière: Particulars of a concrete foundation to be constructed for receiving the walls of three stores with piers to be erected at Point a Calliere for R. Gillespie Esq. Min. Not. H. Griffin.

## Le sol de démolition et les longrines du radier de charpente du bâtiment de Joseph Roy (ca. 1792 – 1803)

Un sol de démolition a été mis au jour sous le sol de remblaiement dans les portions sud des sous-opérations 6A et 6E. Son épaisseur oscille entre 25 cm et 45 cm. Ce sol se compose d'un mélange de terre grise noirâtre et de mortier contenant des pierres brutes avec mortier. Le sol est meuble et comporte de nombreux vides entre les pierres (voir photo 13, portion sud et photo 16). Parmi les artefacts recueillis, on dénombre un fragment de faïence blanche, un fragment de verre à carafe, un fragment de fiole pharmaceutique, trois fragments de verre à bouteille, quatre fragments de vitre, deux clous forgés, trois clous découpés et 13 fragments d'os.

Sous ce sol de démolition, les restes de trois longrines<sup>8</sup> d'un radier de charpente ont été mis au jour à l'intérieur des sondages 6A et 6E. Ces longrines sont également visibles dans la cavité située dans la paroi ouest du sondage 6C (photos 17 à 20). Elles sont orientées dans un axe nord-ouest / sud-est (soit dans un axe plus ou moins parallèle à la rive du fleuve Saint-Laurent) et présentent un diamètre d'au moins 20 cm. Le sol entre les longrines se compose d'un limon argileux brun-gris gorgé d'eau, qui devient plus foncé autour des sections de bois décomposées. Il n'y avait aucun artefact dans ce sol. La suite de l'excavation des sous-opérations 6A et 6E nous a permis de constater que d'autres longrines se trouvaient de part et d'autre des trois trouvées initialement.

C'est à la suite de la superposition de ces vestiges sur le plan de Louis Guy de 1800 que nous avons pu constater qu'il pouvait s'agir du radier de charpente du mur ouest d'un bâtiment construit par Joseph Roy entre 1792 et 1799. Rappelons que ce plan indique la démarcation du partage entre Hypolite Laforce et Gabriel Franchère de l'ancienne propriété de Joseph Roy. En effet, l'emplacement et l'axe des longrines mis au jour dans les sous-opérations 6A, 6C et 6E concorde avec l'emplacement et l'axe du mur ouest du bâtiment arpenté par Louis Guy en 1800 (figure 13). Selon le partage établi entre Laforce et Franchère, Hypollite Laforce peut utiliser pendant 3 ans la partie du bâtiment situé sur le terrain de Franchère (à l'emplacement du 211, rue de la Commune). Par la suite, Laforce devra démolir le bâtiment. Quelques pierres de l'assise inférieure de la maçonnerie du mur ouest sont apparentes dans le sondage 6C dans la paroi ouest. La poursuite de la fouille du sondage 6C sous le niveau de la dernière assise du mur ouest du bâtiment de Joseph Roy a provoqué un léger affaissement des sols de la paroi ouest du sondage. Cet affaissement nous a permis de constater la présence d'un vide vers l'ouest sur une distance d'environ

<sup>8</sup> Pièce horizontale reposant sur plusieurs points d'appui et répartissant une charge sur ceux-ci. Cette pièce se définit donc par sa fonction et non par sa destination particulière à une place précise d'un ouvrage de charpente. In Pérouse de Montclot, *Vocabulaire de l'architecture: vocabulaire et méthode*. Paris, Imprimerie nationale, coll. Principes d'analyse scientifique. 1972





Photo 17 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6A, Surface des longrines du radier de charpente du bâtiment de Joseph Roy – Vue vers le nord (BjFj-101-04-D2-10).



Photo 18 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6A, Base des longrines (sol à gley) du radier de charpente du bâtiment de Joseph Roy – Vue vers le nord (BjFj-101-04-D4-07).

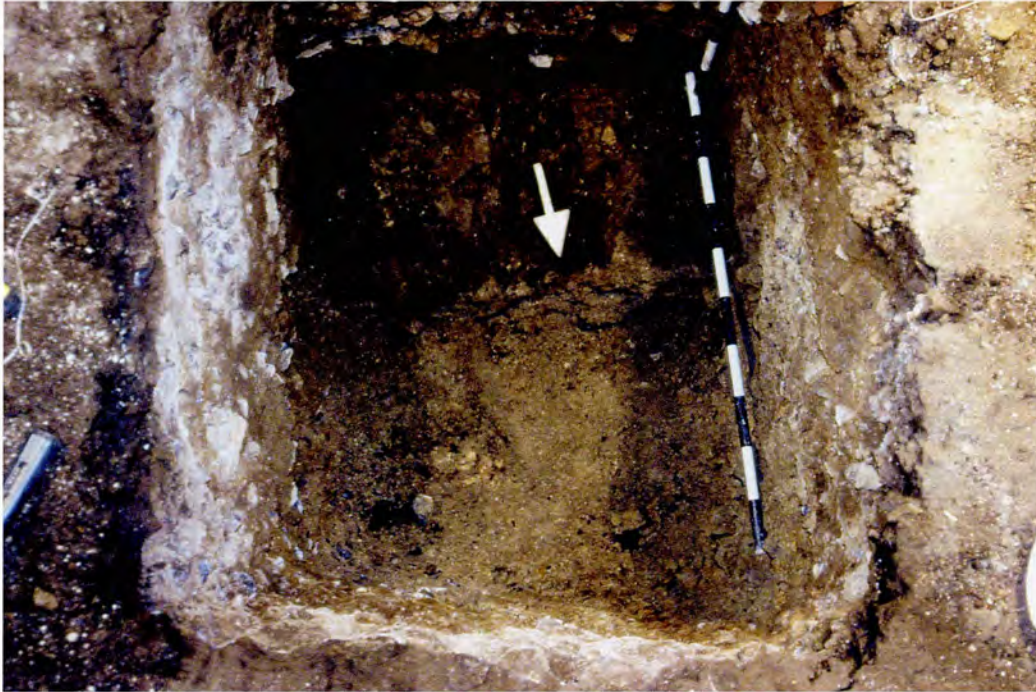


Photo 19 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6E, Empreinte de la base des longrines du radier de charpente du bâtiment de Joseph Roy — Vue vers le sud (BjFj-101-04-D4-23).

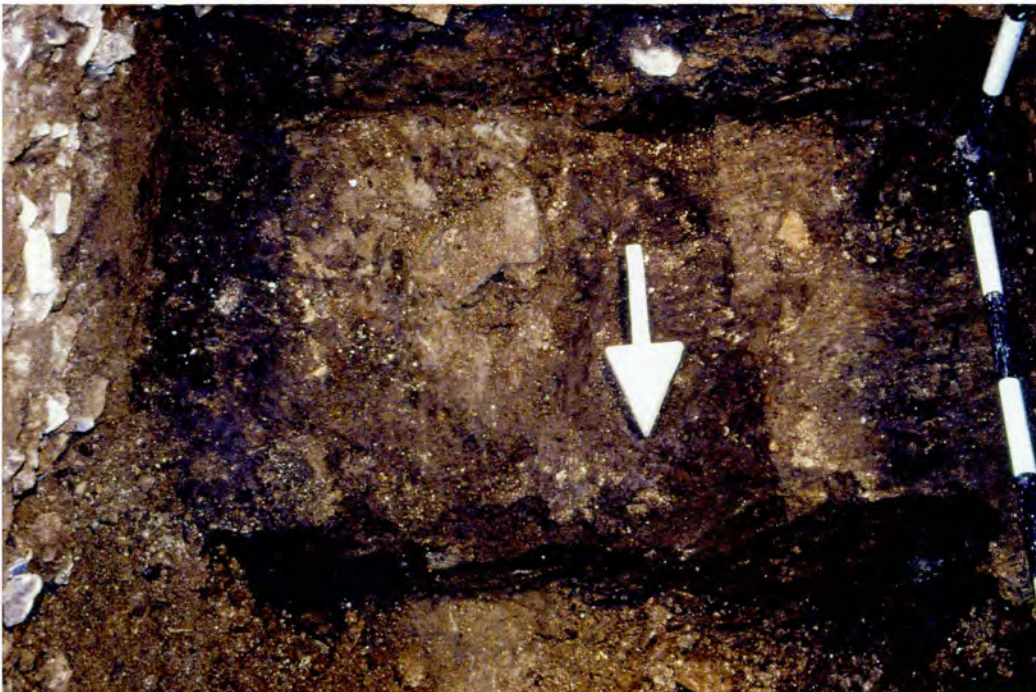


Photo 20 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6E, Détail de l'empreinte des longrines du radier de charpente du bâtiment de Joseph Roy — Vue vers le sud (BjFj-101-04-D4-24).

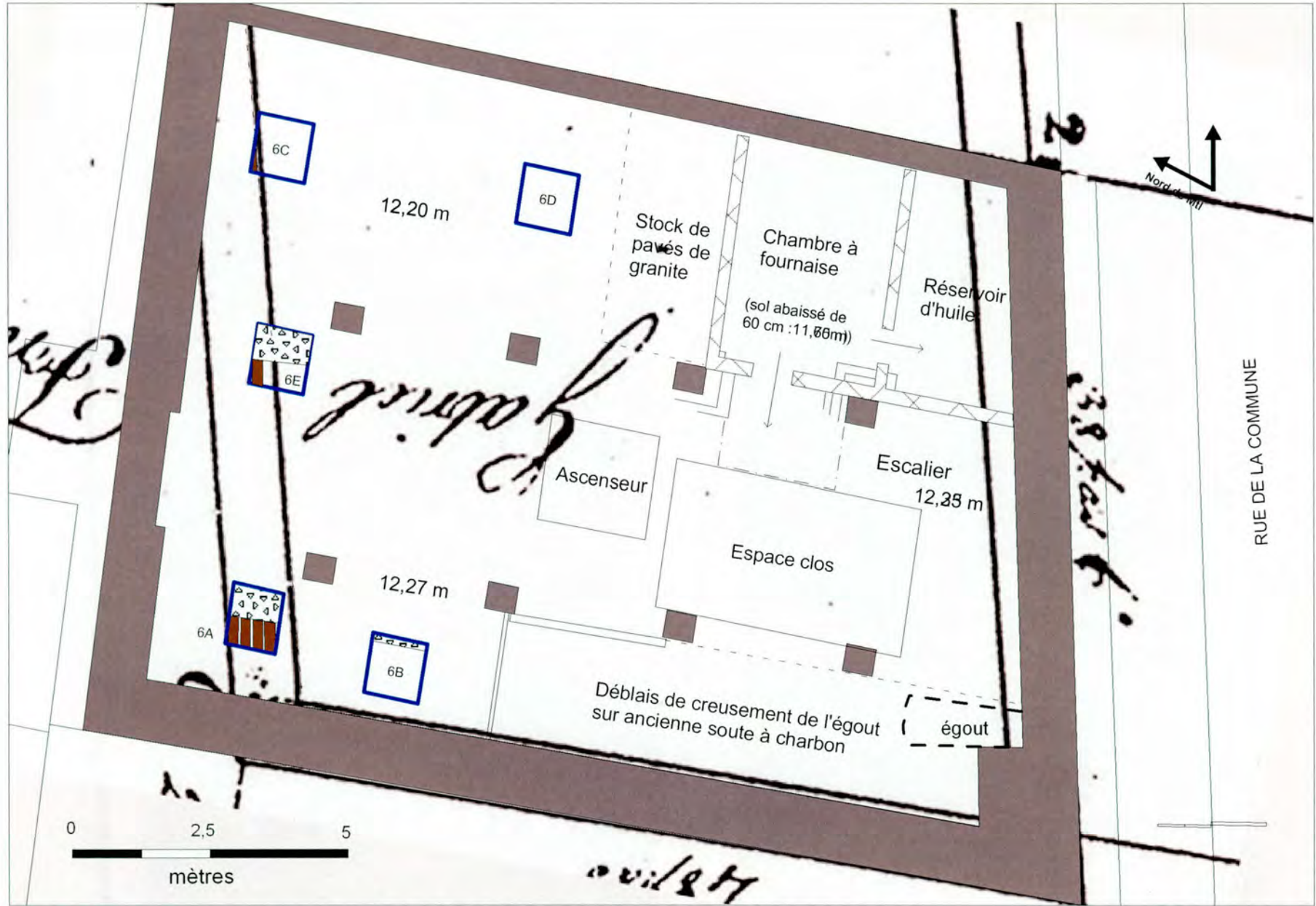


Figure 13 : Bâtiment Robert-Gillespie (1) (211, rue de la Commune ouest) - Localisation sur le plan de Louis Guy (1800)

Échelle 1 : 100

- Sondages archéologique
- Radiers de béton des piliers
- Longrines du radier de charpente du mur ouest du bâtiment de Joseph Roy
- Maçonneries



Photo 21 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6C, Assise inférieure du mur ouest du bâtiment de Joseph Roy – Vue vers l'ouest (BjFj-101-04-D2-33).

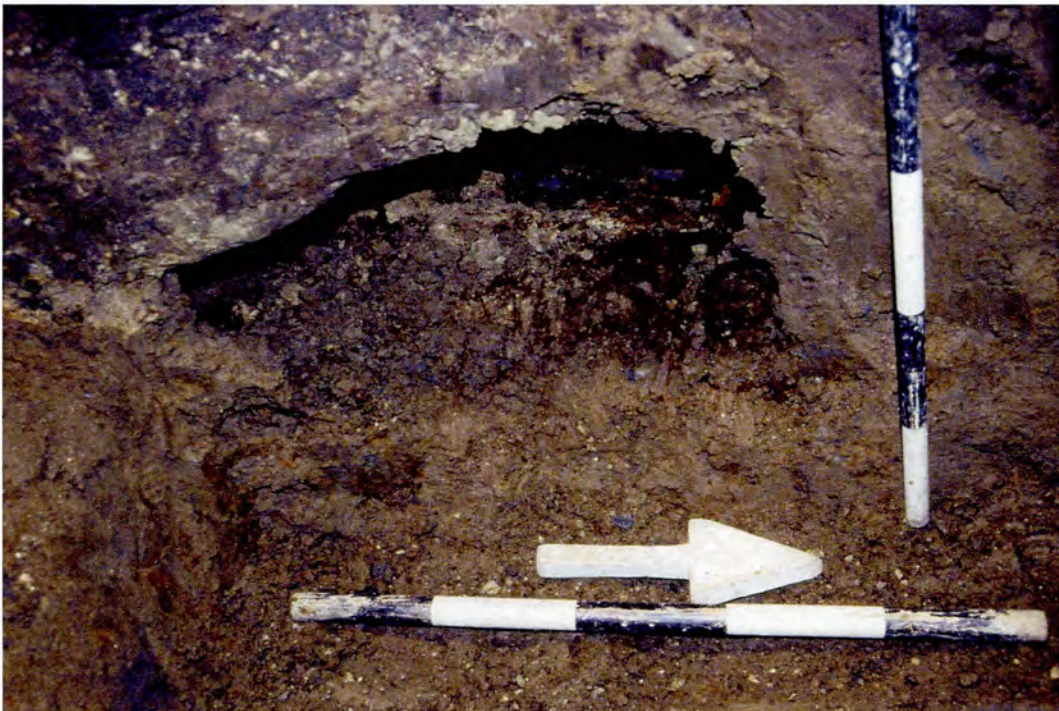


Photo 21 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6C, Vide montrant les longrines situées sous l'assise inférieure du mur ouest du bâtiment de Joseph Roy – Vue vers l'ouest (BjFj-101-04-D2-25)



Photo 23 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6B, vue de la paroi est. Le sol naturel constitue la bande sombre à la base de la paroi (BjFj-101-04-D2-27)



Photo 24 : Bâtiment Robert-Gillespie (I) – Sondage 6D, vue de la paroi sud. Le sol naturel constitue la bande sombre à la base de la paroi (BjFj-101-04-D2-14)

1,20 m (ce qui équivaut à la largeur de l'ancienne fondation), à la base duquel nous pouvions voir une série de longrines accolées les unes aux autres. L'étroitesse des lieux ne nous a pas permis de procéder à un relevé photographique approprié (photos 21-22).

Les longrines ont été mises au jour à une élévation d'environ 11,22 m ANMM à l'intérieur de la sous-opération 6A et à une élévation d'environ 11,46 m ANMM à l'intérieur du sondage 6E, tandis que la partie supérieure de la cavité de la paroi ouest du sondage 6C se situe à une élévation de 11,30 m ANMM. Elles reposent directement sur un sol argileux gris verdâtre tacheté de rouille (sol à gley) à une profondeur variant de 11,09 m à 10,95 m ANMM, soit environ 40 cm à 60 cm plus bas que l'horizon supérieur du sol naturel.

### **Le sol naturel**

L'horizon supérieur du sol naturel (du moins une portion) a été mis au jour à l'intérieur des sondages 6B, 6C et 6D. Il s'agit d'un limon légèrement argileux d'une couleur brun foncé à brun noirâtre. Homogène, il présente une texture veloutée, grasse et une certaine plasticité issue de la présence d'eau (voir figure 10, couche 4 et figure 12, couche 8). Nous croyons que la présence de cette eau est occasionnée par les aménagements récents de la cave (planchers de béton grossier, feuilles de polyéthylène et panneaux d'agglomérés) qui ont pour effet de freiner ou arrêter la migration des fluides vers la surface. À l'intérieur du sondage 6B, cette eau a favorisé la conservation partielle de fibres végétales dont nous avons pu observer quelques traces dans le sol.

Le limon légèrement argileux brun foncé est présent sur une épaisseur oscillant entre 18 cm (sondages 6C et 6D) et 28 cm (sondage 6B). Il a été mis au jour à une élévation allant de 11,54 m (sondage 6B) ANMM à 11,20 m ANMM (sondage 6D). En fouille, le sol pâlit graduellement pour devenir une argile limoneuse brun verdâtre ou beige faiblement marbré orangé et assez compacte.

Dans les sondages 6B et 6C, le sol naturel se situe de 18 à 22 cm sous la base du plancher de ciment. Dans le sondage 6D, il se situe à environ 52 cm sous le plancher de ciment. Cet écart dans les profondeurs du sol naturel semble indiquer la présence d'une dépression à l'emplacement du sondage 6D qui a été comblée à l'aide d'un sol remanié composé d'un mélange de limon légèrement argileux brun beige moucheté orange, homogène et très compact, comprenant des pierres arrondies pouvant atteindre 20 cm de diamètre. Ce sol remanié qui semble avoir servi de remblais ne contient aucun artefact.

Le limon légèrement argileux que nous associons à l'horizon supérieur du sol naturel est similaire à celui mis au jour dans les divers sondages réalisés à proximité du 211, rue de la Commune. Sur le site BjFj-73, à l'emplacement du pavillon nord-ouest du château de Callière, le sol naturel en place a été mis au jour à une profondeur de 11,52 m ANMM. Il est décrit de la façon suivante :

*... un limon brun foncé organique, homogène et à texture veloutée. Il est présent sur une épaisseur d'environ 5 à 6 cm à l'intérieur du bâtiment et d'environ 25 cm à l'extérieur du bâtiment, au sud du pavillon (selon le nord de Montréal) ; il présente alors une coloration plus foncée, presque noire.<sup>9</sup>*

Sur le site BjFj-101 (à l'intérieur du 214, place d'Youville), à l'arrière du pavillon sud-ouest du château de Callière, le sol naturel est décrit en des termes largement similaires :

*Une strate de 15 à 20 centimètres d'épaisseur de sédiments limoneux brun foncé à texture organique correspond à l'horizon supérieur du sol naturel et définit la surface d'occupation primitive du terrain. Le dépôt forme à sa base une transition progressive avec un dépôt homogène de limon brun gris clair oxydé qui correspond à la portion vierge et non remaniée par les activités humaines du sol naturel. Le sol naturel présente à l'intérieur de l'aire de fouille une élévation de surface oscillant entre 11,96 et 12,14 m NMM et définissant une faible dénivellation orientée vers l'est.<sup>10</sup>*

Dans la cave de l'entrepôt Robert-Gillespie (I), aucun artefact n'a été recueilli dans le sol naturel identifié à l'intérieur des trois sondages 6B, 6C et 6D. Il est à noter que la superficie totale fouillée n'excède pas 2,2 m<sup>2</sup>. Le profil stratigraphique du sondage 6D (voir figure 10) indique que la surface du sol naturel présente une légère pente d'ouest en est (vers le fleuve). En effet, on note une inclinaison d'environ 5 cm sur une distance de 90 cm. Cette particularité laisse présager que le sol naturel et possiblement les sols archéologiques anciens (des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) sont toujours présents dans la portion est de l'entrepôt Robert-Gillespie (I) sous le plancher de béton grossier.

<sup>9</sup> Ross, Brian, *Inventaire archéologique de quatre terrains vacants du Vieux-Montréal*, Ethnoscop, 1996, p. 107.

<sup>10</sup> Christian Bélanger et al. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2002*. Université de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière. Avril 2003.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

En résumé, le sol naturel en place, composé d'un limon organique brun noir, a été observé dans les sondages 6B, 6C et 6D sous le plancher de béton à des profondeurs oscillant entre 11,54 m ANMM et 11,20 m A.N.M.M. Aucun artefact n'a été recueilli dans ce sol.

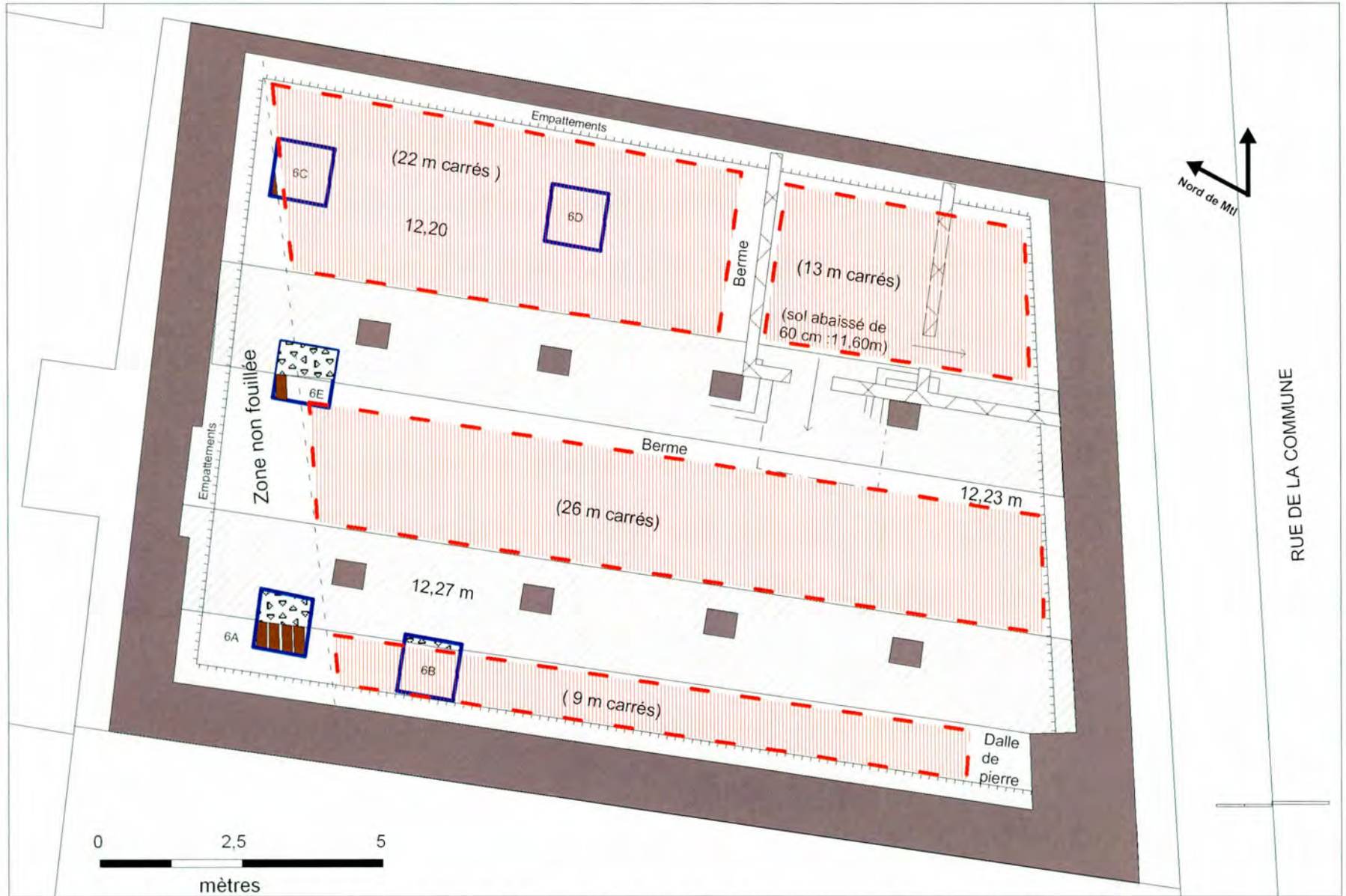
Des pièces de bois posées à l'horizontale (longrines) ont été observées dans les sondages 6A, 6C et 6E. Elles sont associées à l'aménagement d'un radier de charpente servant à supporter l'ancien mur ouest du bâtiment de Joseph Roy construit possiblement entre 1792 et 1799.

Suite à l'examen des données recueillies et de la lecture des spécifications de la construction des fondations de béton établies dans le contrat de maçonnerie de 1841, nous pouvons présumer que deux tranchées de 1,80 m de largeur ont été affouillées sur 60 cm de profondeur sur toute la longueur du bâtiment Gillespie (dans un axe est-ouest) afin de couler les fondations de béton servant à supporter les piliers de pierre de taille. La cave de l'entrepôt Robert-Gillespie (I) est donc susceptible de receler, sous le plancher de béton, le sol naturel en place (composé d'un limon organique brun noir) sur une superficie d'un peu moins de 90 m<sup>2</sup> et sur une épaisseur de moins de 30 cm, de part et d'autre des radiers de béton qui supportent les piliers de pierre de taille (plan 6).

Ce sol, d'un grand intérêt archéologique et historique peut receler des vestiges et des traces des premiers occupants européens du fort de Ville-Marie (1642 – ca 1676), ainsi que des éléments de la cour arrière et du grand jardin du château de Callière (ca 1690 – 1765). Rappelons que l'entrepôt Robert-Gillespie (I) fait partie d'un espace et d'un regroupement de 13 bâtiments dont le sous-sol est susceptible de receler des vestiges archéologiques des premiers établissements français de Ville-Marie. Cette particularité a mené en 1999 le ministère de la Culture et des Communications du Québec, à désigner cet espace « Lieu de fondation de Montréal, le lieu-dit pointe à Callière » et à le classer site archéologique et historique.


Il est recommandé de procéder à une fouille archéologique des sols situés entre les radiers de béton préalablement à tout enfouissement de conduits souterrains et à tout réaménagement impliquant un abaissement du niveau de la cave de l'entrepôt Robert-Gillespie (I).






Plan 6 : Site BfJ-101, opération 6 Bâtiment Robert-Gillespie (1) 211, rue de la Commune ouest - Les zones d'intérêt archéologique

 Zones d'intérêt archéologique

 Projection des radiers de béton des piliers

 Sondages archéologiques (opération 6)

 Radiers de béton des piliers

 Longrines du radier de charpente du mur ouest du bâtiment de Joseph Roy

Échelle 1 : 100

## **RÉFÉRENCES**

Archéobec, société de recherche et de diffusion

1992 *Sondages archéologiques, cave en terre battue du bâtiment situé au 131, rue du Port (BjFj-69), Montréal, mai 1992.*

Bélanger, Christian

2001 *Inventaire archéologique de trois terrains vacants 18B, 18D et 18G du Vieux-Montréal, 1999. Sites BjFj-43 et BjFj-102. Archéothèmes.*

Bélanger, Christian ; Brad Loewon ; Érik Phaneuf et Monique Laliberté

2003 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activité de 2002. Stage en archéologie. Université de Montréal. Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière*

Bergeron, Mario

1997 *Interventions archéologiques (MTL96-06-7 et BjFj-73), rue de la Commune entre la rue Saint-Gabriel et la rue Saint-Pierre, Vieux-Montréal, 1996. Arkéos inc.*

Desjardins, Pauline et Geneviève Duguay

1992 *Pointe à Callières. L'aventure montréalaise. Société du Vieux-Port de Montréal.*

Ross, Brian et Gilles Rousseau

1996 *Inventaire archéologique de quatre terrains vacants du Vieux-Montréal. Ethnoscop inc.*

## **PLANS ANCIENS**

- 1717 Chaussegros de Léry. Plan de la ville de Montréal en Canada, 10 août 1717. Fonds du Dépôt des fortifications des colonies. Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence. 03DFC 472B
- 1800 Louis Guy. Plan de partage et héritage entre Gabriel Franchère et Hypolite Laforce ... du 31 décembre 1800. ANQM, min. not. J.B Desève.
- 1804 Louis Charland. Plan de la ville de Montréal démontrant tout les bâtiments. 1804. Archives du séminaire de Québec. Fond Viger-Verreau. no. 225B, X-29
- 1815 Joseph Bouchette. *To his Royal Highness George Augustus Frederick (...) This Topographical Map of the Povrince of Lower Canada (...). Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings & c. in the harbour, shewing also the improvements projected canal and squares & c. Londre : W. Faden, 1815.* Archives nationales du Canada. H2/340/Montreal/1815.1420
- 1825 Adams, John. *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public and private... 1825.* Archives nationales du Canada H1/340/Montreal/1825 NMC 12938
- 1872 Plunkett et Brady. *Plan of the City of Montreal made by order of the Major Alderman and Citizens.* Archives de la Ville de Montréal MACM 1872-

1890 Goad, Charles Edward - *Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / Chas. E. Goad, civil engineer - Montreal : Chas. E. Goad, civil engineer, 1890*, BNQM : G 1144 M65G475 G6 1890, CAR.

### ICONOGRAPHIE

Entrepôt Robert-Gillespie (I) – Façade du bâtiment vers 1950. Université McGill, Collection d'architecture canadienne, fonds Ramsay Tranquaire, 101118.

Entrepôt Robert-Gillespie (I) – Façade du bâtiment en 2004. Photographie de Normand Rajotte, réalisée pour l'ouvrage : *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, 2004.

### ACTES NOTARIÉS

31 décembre 1800, ANQM min. not. J.B. Desève

9 juillet 1841, ANQM min. not. H. Griffin

25 septembre 1841, ANQM min. not. H. Griffin

1  
Annexe

Inventaire des artefacts et écofacts

---

**Inventaire des artefacts et écofacts**

Site : 211 de la Commune  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Brian Ross  
Analyste : Michel Brassard

Date : Février 2005  
Collection : 3287

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nbr frag.	Nbr obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	Bte n°	Cat. n°
2A2	3.1.1.13	Fer tréflé	Clou tréflé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de taille moyenne.		
2A2	5.1.1	Os	Ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os sans particularités.		
6A1	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Obj. ind.	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Tesson de céramique à cors assez fin, de couleur beige, apparemment sans glaçure.		
6A1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Tesson de jonction paroi-marli.		
6A1	2.2.1	V teinté régulier	Vitre	4	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Tessons.		
6A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Tessons de parois, prob. de bouteille à boisson alcoolisée.		
6A1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de charpente.		
6A1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de taille moyenne.		
6A1	3.1.1.12	Fer laminé	Support de gouttière?	1	1	4.7.2.5	Supports	Inc	Courroie de fer en "U", avec une perforation de rivet à chaque extrémité. Largeur: 2,5 cm. Prob. support à gouttière.		
6A1	3.1.1.13	Fer tréflé	Clou tréflé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de taille moyenne.		
6A1	3.1.4.1	Plomb	Feuille	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Feuille de plomb.		
6A1	4.3.2	Mortier	Mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Frag. de mortier.		
6A1	5.1.1	Os	Ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os de volatile, sans doute.		
6A1	5.3.1	Plastique	Bouchon	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Bouchon en plastique gris, fleté. Marqué à l'ext: RIEKE VISEGRIP.		
6A1	7.99	Matériau composite autre	Câble électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Frag. de gros câble électrique, recouvert de plastique. Le centre est fait de plusieurs gros brins de cuivre séparés.		
6A3	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit tesson de paroi.		
6A3	1.1.2.31	Creamware	Contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Tessons de parois renflée, peut-être de pot de chambre.		
6A3	2.1.4	V inc au plomb	Gobelet ou verre à tige	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Tesson de rebord mince et de paroi.		
6A3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit tesson de paroi.		
6A3	3.1.1.1	Fer ind	Clou ind.	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petits frag. , 1 de tête et de tige, les autres de tiges.		
6A3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou incomplet ,sans doute de charpente.		
6A3	5.1.1	Os	Ossements	3	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os sans particularités.		
6A4	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit tesson de paroi.		
6A4	2.1.4	V inc au plomb	Carafe?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Frag. de base avec cul à enfoncement en forme de cloche, sans trace de pontil. Peut-être une carafe.		

**Inventaire des artefacts et écofacts**

Site : 211 de la Commune  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Brian Ross  
Analyste : Michel Brassard

Date : Février 2005  
Collection : 3287

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nbr frag.	Nbr obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	Bte n°	Cat. n°
6A4	2.1.4	V inc au plomb	Contenant	1	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Petit tesson de paroi.		
6A4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de taille moyenne, très corrodés.		
6A4	5.1.1	Os	Ossements	9	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os sans particularités.		
6B1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Petit tesson de rebord, poss. de grand bol.		
6B1	2.1.1	V inc sans plomb	Ampoule électrique	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Frag. d'ampoule électrique moderne.		
6B1	2.2.1	V teinté régulier	Vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Tessons.		
6B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson gazeuse	8	1	4.2.1	Boissons	Frag	Tessons de paroi de bouteille moderne de teinte seven-up, dont 2 à décor moulé de gros anneaux en relief, et 1 t. à décor lithographié blanc et rouge.		
6B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Tesson de paroi.		
6B1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de taille moyenne.		
6B1	3.1.1.13	Fer tréflé	Clou tréflé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de taille moyenne.		
6B1	3.1.1.3	Fonte	Quincaillerie d'architecture?	3	1	7,1	Indéterminé	Frag	Frag. de gros anneau de fonte, faisant sans doute partie d'une grille de protection de dimensions imposantes.		
6B1	3.1.8.1	Aluminium	Ruban	1	1	7,1	Indéterminé	Frag	Ruban d'aluminium, mince et étroit.		
6B1	5.3.1	Plastique	Ruban électrique	1	1	1,9	Électricité	Frag	Ruban électrique tout à fait moderne.		
6B2	3.1.1.13	Fer tréflé	Clou tréflé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de taille moyenne.		
6B2	5.2.3.1	Papier	Journal	6	1	5	Socio et idéo-technique	Frag	Frag. de papier-journal dont un imprimé apparemment d'une liste de prix à rabais: on peut lire 2 colonnes portant comme en-tête REG. et SALE, surmontant chacune une série de chiffres.		
6B3	2.1.4	V inc au plomb	Contenant	1	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Petit tesson de paroi.		
6B3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entrepotage	Frag	Tesson de paroi.		
6B3	3.1.1.1	Fer ind	Clou ind.	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Frag. très corrodés.		
6B3	5.1.1	Os	Ossements	3	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petits os sans particularités.		
6C1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Tesson de base, peut-être de soucoupe ou de paroi.		
6C1	2.2.1	V teinté régulier	Vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Tessons.		

**Inventaire des artefacts et écofacts**

Site : 211 de la Commune  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Brian Ross  
Analyste : Michel Brassard

Date : Février 2005  
Collection : 3287

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nbr frag.	Nbr obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	Bte n°	Cat. n°
6C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Tesson de paroi, poss. de bouteille à boisson alcoolisée.		
6C1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Frag. de tige.		
6C1	7,99	Matériau composite autre	Obj. ind.	7	1	7,1	Indéterminé	Frag	Petits éclats de matériau apparemment organique, de couleur noire. Sans doute charbon de bois.		
6C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe tuyau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Tesson de tuyau.		
6C3	2.2.1	V teinté régulier	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Tesson.		
6C3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	2	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Petits tessons, poss. de bouteille à boisson alcoolisée.		
6C4	5.1.4	Coquille	Coquillages	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Éclat de coquille, probablement de moule.		
6C5	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Frag. de brique à corps rose-orangé, assez friable. Fabrication artisanale.		
6C5	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entrepotage	Frag	Tesson de jonction épaule-goulot.		
6C6	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	9	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	1 frag. de 5,3 cm. d'épais et de 9,7 cm. de large, et 8 éclats, en argile brune, assez dure. Prob. fabrication artisanale.		
6C6	4.1.8	Silex	Minéral	1	1	6,3	Minéraux	Frag	Éclat de silex de ballast.		
6C7	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Obj. ind.	4	1	7,1	Indéterminé	Frag	Petits éclats de terre cuite commune à corps orangé, poss. de brique.		
6C7	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe tuyau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Embout de tuyau glaçuré brun.		
6C7	2.2.1	V teinté régulier	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Tesson.		
6C7	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Tesson de paroi, sans doute de bouteille à boisson alcoolisée.		
6C7	4.1.1	Calcaire	Pierre de taille?	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Frag. de calcaire gris, poss. de pierre de taille, recouvert de mortier.		
6C9	3.1.1.1	Fer ind	Obj. ind.	3	1	7,1	Indéterminé	Frag	Petites mottes de corrosion.		
6C9	5.1.1	Os	Ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petit fragment.		
6D1	1.1.2.61	TCF blanche	Bol ou tasse à carène	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Tesson de paroi carénée.		
6D1	2.2.1	V teinté régulier	Vitre	5	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Tessons.		

### Inventaire des artefacts et écofacts

Site : 211 de la Commune  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Brian Ross  
Analyste : Michel Brassard

Date : Février 2005  
Collection : 3287

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nbr frag.	Nbr obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	Bte n°	Cat. n°
6D1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Petit tesson de paroi, sans doute de bouteille à boisson alcoolisée.		
6D1	3.1.1.12	Fer laminé	Bouchon	1	1	7,2	Multiples	Ent	Bouchon fileté de tôle, sans doute de contenant de peinture, d'huile de lin, etc. Diam.: 4.9 cm.		
6D1	3.1.1.13	Fer tréflé	Clou tréflé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de taille moyenne.		
6D2	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe ou assiette	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Tesson de base à pied annulaire et amorce de paroi, à décor "transfer print" bleu.		
6D2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entrepôts	Frag	Goulot à lèvres et bague profilées vers le bas, finies à la pince. Style 1830-40.		
6D2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de taille moyenne.		
6D2	4.1.1	Calcaire	Éclat	1	1	6,3	Minéraux	Frag	Petit éclat de calcaire gris.		
6D3	3.1.1.1	Fer ind	Clou ind.	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Frag. de gros clou de charpente.		
6D3	4.3.2	Mortier	Matériau de liaison	2	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Frag.		
6D3	5.1.1	Os	Ossements	14	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os sans particularités.		
6D5	5.1.1	Os	Ossements	3	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petits os sans particularités.		
6D6	5.1.1	Os	Ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os sans particularités.		
6E2	5.1.1	Os	Ossements	3	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Comprend 2 os de boucherie sciés.		
6E2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Comprend 1 clou de taille moyenne et 2 un peu plus longs, sans doute de charpente.		
6E2	3.1.1.12	Fer laminé	Rondelle	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Diam.: 1,9 cm.		
6E2	2.2.1	V teinté régulier	Vitre	4	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Tessons.		
6E2	2.2.1	V teinté régulier	Fiole pharmaceutique	1	1	4,5	Soins du corps	Frag	Goulot tubulaire court à lèvres de type pharmaceutique, finie à la pince.		
6E2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Petit éclat de teinte moderne. Sans doute de bouteille à boisson alcoolisée.		
6E2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	2	1	4,99	Consommation ind.	Frag	Tessons de parois, sans doute de bouteille à boisson alcoolisée.		



Bélanger, C. et Loewen, B.

2010a Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal,  
BjFj-101. Rapport d'activités 2008.

1 Rapport

UNE COPIE NUMÉRIQUE SE  
TROUVE SUR LE DISQUE DUR  
EXTERNE :  
NE PAS NUMÉRISER CE  
VOLUME.

14326 BÉLANGER, C. & LOEWEN, B. 2010a 4781  
FOUILLES archéologiques dans l'Îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2008.  
MCCQ/ ville de Montréal/ UDM. Vol.1 Rapport, Vol.2 Dossier technique (cdrom)

034568 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

**Christian Bélanger  
Brad Loewen**

**Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BfFj-101  
Rapport d'activités 2008**



Stage en archéologie historique  
Université de Montréal  
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière

Novembre 2010

## Table des matières

Liste des participants	III
Liste des figures	IV
Liste des plans	V
Liste des tableaux	VI
Liste des photographies	VII
Liste des annexes	VIII
1. Introduction	1
2. Le cadre d'intervention	4
2.1 Les caractéristiques du site	4
2.2 L'environnement historique de la pointe à Callière	4
2.3 Les constructions historiques sur le site	7
2.4 Bilan des interventions antérieures	14
3. L'intervention archéologique	25
3.1 Objectifs du programme de recherche	25
3.2 Méthodologie des travaux	25
3.3 Procédures d'enregistrement et unités de désignation	27
3.4 Traitement des données et recherches complémentaires	29
4. Sous-opérations 9A et 9B – Présentation des résultats	31
4.1 Périodes I et II. Occupation antérieure à 1642 et du fort de Ville-Marie	32
4.2 Périodes III et IV. Le château de Callière et le domaine de Callière	34
4.3 Période 5 – Les entrepôts Dunlop	39
4.4 Période VI – Les entrepôts Gillespie	49
4.5 Période VII – Les entrepôts Smith et Townsend	50
Bilan des résultats de fouilles 2008 dans les sous-opérations 9A et 9B	55

5. Sous-opérations 9e et 9F – Présentation des résultats	61
5.1 Période I et II : la préhistoire, la protohistoire et le fort de Ville-Marie	63
5.2 Période III et IV : le château et le domaine de Callière	63
5.3 Périodes V : l'ensemble Dunlop	68
5.4 Période VI : l'ensemble Gillespie	75
5.5 Période VII : l'ensemble Smith	79
Conclusions sur les interventions menées dans les sous-opérations 9E-9F	87
6. Opération 10 – Présentation des résultats	93
6.1 Période I : préhistoire et protohistoire	93
6.2 Période II : fort de Ville-Marie	95
6.3 Périodes III et IV : château et domaine de Callière	101
6.4 Période V : première génération de bâtiments commerciaux. Les entrepôts Dunlop	105
6.5 Période VI : seconde génération de bâtiments commerciaux. Les entrepôts Gillespie	107
6.6 Période VI I : troisième génération de bâtiments commerciaux - Les entrepôts Smith et Townsend	109
7. Bilan et conclusion	123
Bibliographie	132
Annexes	

## Liste des participants

### Université de Montréal

Brad Loewen	Directeur du stage en archéologie historique
Christian Bélanger	Archéologue chargé de projet
Marie-Claude Brien	Archéologue assistante.
Valérie Janssen	Archéologue assistante.
Monique Laliberté	Inventaire du mobilier
Suzanne Lachance	Inventaire du mobilier
Élianne Bossé	Assistante – Inventaire du matériel

### Musée Pointe-à-Callière

Sophie Limoges	Chargé de projet pour le Musée Pointe-à-Callière
Alain Vandal	Responsable de la logistique

### MCCQ

Anne-Marie Balac	Direction régionale de Montréal
------------------	---------------------------------

### Ville de Montréal

François Bélanger	Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise
-------------------	---

### Comité scientifique

Christian Bélanger	Université de Montréal
Sophie Limoges	Musée Pointe-à-Callière
Brad Loewen	Université de Montréal
Louise Pothier	Musée Pointe-à-Callière

### Autres participants

Jean Bélisle (Université Concordia)	Conseiller scientifique
-------------------------------------	-------------------------

### Étudiantes stagiaires

Bénédicte Camian	Marianne-Marilou Leclerc
Philippe Charrette	Grégoire Muise
Marie-Élaine Lacroix	Audrey Renaud
Mélanie La Roque	Sarah Fortunée Tabbakh
Coralie Laurendeau	Vanessa Ward

## Liste des figures

Figure 1.	Plan de Bourdon vers 1647	8
Figure 2.	Plan de Ville-Marie vers 1675 (anonyme).	8
Figure 3.	Montréal en 1731 – Extrait du plan de Chaussegros de Léry	9
Figure 4.	L'ensemble Labrosse (1765-1805)	10
Figure 5.	L'ensemble Dunlop (1805-1842)	12
Figure 6.	L'ensemble Gillespie (1842-1879)	13
Figure 7.	L'ensemble Smith (1879-1923)	13
Figure 8.	Profil stratigraphique BfFj-101-08-C1a, sous-opérations 9A et 9B, parois nord et est	59
Figure 9.	Profil stratigraphique BfFj-101-08-C1b, sous-opérations 9A et 9B, paroi sud	60
Figure 10.	Profil stratigraphique BfFj-101-08-C2a, sous-opérations 9E et 9F, paroi nord	91
Figure 11.	Profil stratigraphique BfFj-101-08-C2b, sous-opération 9E, paroi est	92
Figure 12 :	Profil stratigraphique BfFj-101-08-C3a, sous-opérations 10A et 10C, paroi est	118
Figure 13.	Profil stratigraphique BfFj-101-08-C3b sous-opération 10C, paroi nord	119
Figure 14 :	Profil stratigraphique BfFj-101-08-C3a, sous-opération 10A, paroi sud	120
Figure 15 :	Profil stratigraphique BfFj-101-08-C3b, sous-opérations 10A et 10C, paroi ouest	121

## Liste des plans

Plan 1.	Localisation du site archéologique BjFj-101 et du secteur à l'étude	3
Plan 2.	Localisation des aires d'intervention archéologique	16
Plan 3.	Localisation des travaux en 2008	26
Plan 8.	Vestiges et niveaux d'aménagement du fort de Ville-Marie (période II, 1642-1688)	128

## Liste des tableaux

Tableau 1	Mobilier retrouvé dans les lots 9A24, 9A25 et 9B19	37
Tableau 2	Terres cuites du monticule de dépotoir dans 8A-8B, fouilles de 2006	37
Tableau 3	Mobilier du « remblai de Callière » selon les lots arbitraires	39
Tableau 4	Comparaison du mobilier entre les sous-opérations 8A-8B et 9A-9B	39
Tableau 5	Mobilier isolé dans les lots 9A13, 9A14, 9B10 et 9B11 (1825-1831)	45
Tableau 6	Mobilier isolé dans les lots 9A12 et 9B9 (1831-1842)	46
Tableau 7	Mobilier isolé dans les décombres de l'entrepôt Dunlop (1825-1842)	48
Tableau 8	Sous-opérations 9A et 9B - Description de la stratigraphie et corrélation lots- couches	56
Tableau 9	Résumé des couches et lots des périodes III et IV (1688-1805)	63
Tableau 10	Sous-opérations 9E et 9F – Période III et IV (1688-1805). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objets	67
Tableau 11	Résumé des couches et lots de la période V (1805-1842)	68
Tableau 12	Sous-opérations 9E et 9F – Période III et IV (1688-1805). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objets.	74
Tableau 13	Résumé des couches et lots de la période VI (1842-1879)	75
Tableau 14	Sous-opérations 9E et 9F – Période III et IV (1688-1805). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objets.	78
Tableau 15	Résumé des couches et lots de la période VII (1879 à aujourd'hui)	79
Tableau 16	Sous-opérations 9E et 9F – Période III et IV (1688-1805). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objets.	85
Tableau 17	Sous-opération 9E-9F -Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches	88
Tableau 18	Sous-opération 10A-10C - Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches	115
Tableau 19	Synthèse des interventions archéologiques de 1999 à 2008	Annexe 1
Tableau 20	Matériaux pour les périodes I et II, sous-opérations 9A et 9B	Annexe 1
Tableau 21	Matériaux pour les périodes III et IV, sous-opérations 9A et 9B	Annexe 1
Tableau 22	Matériaux pour la période V, sous-opérations 9A et 9B	Annexe 1
Tableau 23	Matériaux pour la période VI, sous-opérations 9A et 9B	Annexe 1
Tableau 24	Matériaux pour la période VII, sous-opérations 9A et 9B	Annexe 1
Tableau 25	Liste des profils stratigraphiques	Annexe 1
Tableau 26	Description des structures	Annexe 1
Tableau 27	Liste des échantillons	Annexe 1



## Liste des photographies

Photo 1.	Façade du bâtiment du 214, place d'Youville (cliché hors-série)	5
Photo 2.	Vue d'ensemble du début de l'opération 10 (08-D1-3).	5
Photo 3.	Profil stratigraphique 08-C1, paroi sud des sous-opérations 9A et 9B (08-D7-5)	31
Photo 4.	Base du lot 9A28, détail de la masse organique (base du poteau) à la limite ouest (08-D7-34).	33
Photo 5.	Lot 9A24 en cour de fouille, vue après le dégagement du lit de pierres (08-D5-36).	35
Photo 6.	Surface du lot 9A14 et base du lot 9A13 (08-D3-17).	43
Photo 7.	Rehaussement du plancher de l'entrepôt Smith, surface du lot 9B2, base du lot 9B1 (08-D1-25).	51
Photo 8.	Fosse du puisard, surface du lot 9A3 et base du lot 9A2 (08-D1-31).	53
Photo 9.	Profil stratigraphique 08-C2, paroi nord de la sous-opération 9F (08-D7-3).	62
Photo 10.	Trou de poteau après l'enlèvement du mortier, lot 9F20 (80-D5-34).	66
Photo 11.	Remblai rocailleux (9E8) à la base de la chaussée (9E7) (08-D3-3).	71
Photo 12.	Nombreuses pierres de meules se retrouvant dans le lot 9F3 (08-D2-2).	80
Photo 13.	Vue d'ensemble rapprochée du socle d'appui d'une colonne (structure ST-66), sous-opération 9E (08-D7-12).	82
Photo 14.	Vue d'ensemble des lots 9E2 et 9EF et de la structure ST-60 (08-D1-23).	83
Photo 15.	Profil stratigraphique 08-C3, paroi 10C est (08-D6-20).	94
Photo 16.	Pavage de pierraille, surface du lot 10C28 (08-D5-9).	97
Photo 17.	Carapace de tortue en position anatomique en cours de fouille, lot 10A22 (08-D5-5).	99
Photo 18.	Base d'une cuvette se trouvant dans le lot 10C23, lot 10C22 en cours de fouilles (08-D4-15).	102
Photo 19.	Vestiges d'une plateforme de bois (ST-64), surface du lot 10A3 (08-D1-26).	112
Photo 20.	Deux fragments de brique réfractaire avec les lettres HUR ... LL, trouvées lors du nettoyage de surface de l'opération 10 (08-D1-9).	113
Photo 21.	Profil stratigraphique 08-C3, paroi 10A sud (08-D6-18).	114
Photo 22.	La colonne des stagiaires 2008 (08-D7-29).	122

## Liste des annexes

### VOLUME 1

#### Annexe 1 – Tableaux divers de compilation

- Tableau 19 Synthèse des interventions archéologiques de 1999 à 2008
- Tableau 20 Matériaux pour les périodes I et II, sous-opérations 9A et 9B
- Tableau 21 Matériaux pour les périodes III et IV, sous-opérations 9A et 9B
- Tableau 22 Matériaux pour la période V, sous-opérations 9A et 9B
- Tableau 23 Matériaux pour la période VI, sous-opérations 9A et 9B
- Tableau 24 Matériaux pour la période VII, sous-opérations 9A et 9B
- Tableau 25 Liste des profils stratigraphiques
- Tableau 26 Description des structures
- Tableau 27 Liste des échantillons

#### Annexe 2

BOUCHARD, André E., 2008, « Le cadran du Fort Ste-Marie de Montréal (1690?) ou à la recherche du temps incertain », *Le Gnomoniste*, vol. XV, no 4, décembre 2008.

#### Annexe 3

DELMAS, Vincent, *Le concept de « contact ». Pierres à fusil et pointes de flèches à Montréal, 1642-1688*, Montréal, Université de Montréal, département d'anthropologie, rapport inédit de recherche effectuée sous la direction de Brad Loewen, 2008.

### VOLUME 2 (cartable)

#### Dossiers d'enregistrement de terrain

Annexe 4 - Inventaire des collections

Annexe 5 - Catalogue des objets

Annexe 6 - Fiches d'enregistrement des lots

Annexe 7 - Fiches d'enregistrement des photographies

Annexe 8 - Fiches d'enregistrement des structures

Annexe 9 - Carnets d'arpentage

Annexe 10 – Description des profils stratigraphiques

## 1 – INTRODUCTION

Ce rapport dresse le bilan de la sixième campagne du projet de stage en archéologie historique menée à l'été 2008, sur la portion du site du domaine de Callière (BjFj-101) que recoupe la propriété située au 214, place d'Youville. Les travaux ont permis la poursuite du programme de fouille en aires ouvertes amorcé en 2003, lequel vise l'investigation de l'ensemble de ce secteur du site et dont la réalisation va s'échelonner sur encore quelques années. Les résultats obtenus lors de l'intervention demeurent en conséquence partiels et le présent rapport en est ainsi un d'étape permettant de rendre compte de l'avancement des travaux dans le cadre d'un projet en cours.

Le site du Domaine de Callière est localisé dans l'arrondissement historique du Vieux Montréal et fait partie du site historique et archéologique dit du «Lieu de fondation de Montréal» classé en 1999 par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF). Le projet de stage est mené en partenariat avec le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, propriétaire du terrain et initiateur du projet, et l'Université de Montréal, responsable des activités de recherche scientifique et de la formation des étudiants. Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un programme de recherche, renouvelé sur une base triennale et sont subventionnés par le biais de l'Entente sur le développement culturel de Montréal, liant la Ville de Montréal et le MCCCF, ainsi que par les deux institutions partenaires.

L'importance patrimoniale et scientifique du site, et en conséquence son choix comme lieu de réalisation du projet, relève d'abord de la présence, aujourd'hui confirmée, sur son emplacement de vestiges associés au fort de Ville-Marie, premier établissement français à Montréal fondé en 1642. Le site fait par la suite partie du vaste domaine concédé en 1688 à Louis-Hector de Callière, à l'époque gouverneur de Montréal. Ce dernier y fait ériger une somptueuse résidence, dont la construction est achevée en 1695 et qui est connue aujourd'hui sous l'appellation de château de Callière, lequel fut détruit en 1765 lors d'un incendie. Reconnaisant la valeur archéologique du terrain, le musée Pointe-à-Callière s'est porté acquéreur en 2000 du bâtiment du 214, place d'Youville, alors la propriété de la firme de l'avitailleur maritime Townsend Company Limited qui l'utilisait comme entrepôt. Le Musée, conjointement avec le MCCCF, avait au préalable procédé à la réalisation d'un inventaire archéologique par le biais, d'une part, de sept forages mécaniques effectués en 1998 et de l'autre, de la fouille d'un sondage ciblé en 1999<sup>1</sup>. Les travaux ont révélé la présence de dépôts stratifiés datant du Régime français et couvrant un mètre et plus de profondeur, et la mise au jour d'une maçonnerie de pierre pouvant correspondre aux fondations de l'un des pavillons angulaires du château de Callière. La

---

<sup>1</sup> Claire Saint-Germain 2000. Inventaire archéologique du site BjFj-101 (forages et sondage), 214, place d'Youville, 2 vols. Rapport déposé, Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

confirmation du large potentiel archéologique du site a conduit à la mise sur pied du projet à vocation muséale, pédagogique et scientifique que mène depuis l'an 2002 l'Université de Montréal avec ses divers partenaires, projet qui vise à permettre l'investigation extensive du site par le biais d'un programme de fouille à long terme.



## **2 – LE CADRE D'INTERVENTION**

### **2.1- Les caractéristiques du site**

Le site à l'étude, désigné en 1999 par le code Borden BjFj-101, est localisé dans l'arrondissement du Vieux-Montréal, à l'intérieur du quadrilatère appelé ici l'«îlot Callière», délimité au nord par la place d'Youville, à l'est par la rue de Callière, au sud par la rue de la Commune et à l'ouest par la rue du Port. Traversant l'îlot dans l'axe nord-sud, le site correspond au lot 1 181 255 du cadastre rénové du Québec. Il est occupé par un édifice à chacune des extrémités nord et sud, portant respectivement les adresses de 214, place d'Youville, et de 211, rue de la Commune. De 1927 à 1999, l'ensemble du site était la propriété de la firme Townsend Company Limited, qui en a vendu la portion nord au Musée Pointe-à-Callière en 1999. Cette portion du site BjFj-101 fait l'objet du projet actuel.

L'aménagement actuel du terrain comporte un bâtiment de 14 mètres sur 24 mètres qui donne sur la place d'Youville et couvre la largeur du lot. À l'arrière du bâtiment, le terrain se prolonge sur 3,5 mètres, jusqu'au milieu d'une cour extérieure qui est partagée avec la propriété voisine du 211, rue de la Commune. Au rez-de-chaussée, un grand espace s'ouvre, à l'exception d'un bureau cloisonné de murs de briques dans le coin nord-ouest et de deux petites remises en bois lui adossé. Une étroite cave occupe une portion de l'espace sous le bureau. Le rez-de-chaussée est surmonté d'un étage au nord et de deux étages au sud. La charge des étages est reportée sur des colonnes de bois et d'acier qui ponctuent l'espace du rez-de-chaussée et sur les murs latéraux en maçonnerie des bâtiments voisins. Au niveau du rez-de-chaussée, l'édifice actuel est le fruit d'une dizaine d'aménagements distincts depuis vers 1805, raccordés au fil du temps et dont les points d'appui au sol constituent un facteur dans le choix des aires de fouilles.

### **2.2- L'environnement historique de la pointe à Callière**

Dans le cadre du projet, la firme Remparts Inc. a produit une étude historique qui établit notamment la chaîne des titres et l'évolution du bâti sur le site. Pour la période des origines de Montréal en 1642 à l'établissement du lotissement actuel en 1805, l'étude s'intéresse à tout le périmètre de la pointe à Callière, aussi loin à l'ouest que la frontière des domaines de Callière et de l'Hôpital Général. Elle se limite au seul îlot Callière à partir de 1805, période pour laquelle il existe plusieurs plans anciens qui ont été numérisés et superposés au plan cadastral actuel. Cette étude en deux volumes a été déposée en 2005 comme document distinct au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et à la Ville de Montréal.



Photo 1 : Façade du bâtiment du 214, Place d'Youville. Vers le sud-est (cliché hors série).



Photo 2 : Vue d'ensemble du début de l'opération 10 (08-D1-3).

L'évolution du site BjFj-101 s'inscrit dans une zone plus large faisant partie de la pointe à Callière, ce triangle de terre autrefois bordé par la Petite rivière (aussi nommée la rivière Saint-Pierre) et le fleuve Saint-Laurent, et qui s'étendait vers l'ouest jusqu'au-delà des limites de l'ancien domaine de l'Hôpital Général.

- 1- Les occupants préhistoriques dans ce triangle semblent s'être tenus en retrait de l'extrémité inondable de pointe si l'on se fie à la densité plutôt importante de mobilier amérindien rencontré à l'ouest sur le site des Jardins d'Youville (BjFj-43) par rapport à celle des sites localisés à l'est, vers l'extrémité de la pointe.
- 2- Les cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle indiquent que la berge fluviale s'élevait en s'éloignant de la pointe. Pendant la première phase historique (1642-1683), la pointe accueillait le fort Ville-Marie mais les colons se sont vite installés sur le coteau Saint-Louis, ne laissant que le cimetière, le moulin et la maison seigneuriale comme témoins de ce premier établissement français. Aucune partie de la pointe ne fut concédée suite à la désaffectation du fort et celle-ci aurait acquis un certain caractère «commun», entre autres à l'occasion de la foire annuelle des fourrures quand les fournisseurs outaouais venaient y poser leurs campements et les commerçants montréalais leurs «boutiques volantes».
- 3- Durant la période suivante (1688-1765), alors que l'hôtel de Callière et l'Hôpital Général se dressaient aux extrémités de la pointe, des jardins et des vergers en remplissaient la zone centrale. En 1739, la rue du Port est percée sur la portion ouest du domaine de Callière et des lots y sont concédés. Pendant tout le Régime français, le port de Montréal rayonnait de la pointe : les navires mouillaient devant l'îlot Normandin, les barques et canoës s'abritaient dans la Petite rivière et les chargements transitaient sur la grève «commune» entre le fleuve et les fortifications.
- 4- La transition au régime britannique n'apporta pas des changements immédiats à la Pointe. Le morcellement du domaine de Callière reprit toutefois en 1787 alors qu'une nouvelle frange à l'ouest est vendue à l'homme d'affaires Gabriel Franchère qui y fait ériger une maison. Ce dernier jette un pont de pierre sur la Petite rivière, annonçant le début de l'urbanisation de la pointe. Le processus touche également le domaine des Sœurs Grises qui, en proie à des difficultés financières suite à la révolution française, sont contraintes de céder à des intérêts privés une portion importante des terrains de l'Hôpital Général. Pour sa part, le cimetière, tenu à l'écart de la ville depuis un siècle et demi, est désacralisé en 1799 et son emplacement vendu à des particuliers.
- 5- Il s'ensuit une phase d'urbanisation (1801-1849), marquée par la démolition des fortifications, la construction de quais et de nombreux bâtiments ainsi que par l'enfouissement de la Petite rivière sous une place urbaine qui s'impose rapidement



comme un pôle important de la ville et qui devient, en 1844, le lieu d'implantation du parlement du Canada-Uni.

- 6- L'incendie du Parlement en 1849 met un terme à la vocation politique du quartier, qui se consacre dorénavant à ses activités commerciales et portuaires, symbolisées par la présence des trois édifices de la Douane érigés successivement, dans un premier temps à la Place Royale, puis sur la pointe même, à l'épicentre du port.
- 7- Enfin, une période de déclin urbain s'amorce au tournant du siècle quand les infrastructures portuaires se déplacent en aval et s'accélère dans les années 1950 quand l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent sonne le glas des avitailleurs et des firmes d'import-export regroupés autour de la place d'Youville.

### **2.3- Les constructions historiques sur le site**

Dans le cadre du projet, la société Remparts a préparé un dossier sur l'historique du site dont les points saillants sont mis en résumé ici.

#### **I. La préhistoire**

Le premier document illustrant la pointe formée par la confluence de la Petite rivière avec le fleuve Saint-Laurent est la carte de Samuel de Champlain en 1613. On y voit une zone déboisée sur la pointe, ainsi que sur le coteau Saint-Louis sur la rive opposée de la Petite rivière, et un renvoi à la légende indiquant que ces lieux avaient été autrefois défrichés et cultivés par les Amérindiens. Il serait toutefois téméraire d'associer ces jardins abandonnés au village d'Hochelaga visité par Cartier en 1535 et qui aurait disparu dans les années 1580.

#### **II. L'ensemble Maisonneuve**

Si la description de la pointe par Champlain en 1613 révèle l'intérêt stratégique et la fréquentation ancienne de ce mouillage naturel, immédiatement en aval de l'obstacle du saut Saint-Louis, la première construction signalée en ce lieu est le fort de Ville-Marie en 1642.

L'aménagement initial du **fort de Ville-Marie (figure 1 et 2)** n'est pas connu avec précision, ni pour ce qui est de ses limites, ni pour son organisation interne. Aucun plan ne permet de le visualiser, à l'exception possible d'un plan attribué à Jean Bourdon et daté de vers 1647 mais dont l'authenticité est incertaine (Trudel 1976 : xxvii ; Robert 1994 : 30-31). Pour sa part, sœur Marie Morin, annaliste de l'Hôtel Dieu et rare chroniqueuse contemporaine de l'existence du fort,

indique que le fort était localisé sur le secteur de la pointe qui fut concédé en 1688 au gouverneur de Montréal, Louis Hector de Callière. Elle note ainsi dans ses mémoires que :

«la place ou fut dressé le saint hostel et dit la premiere messe a servi depuis a bastir la maison du fort de Maisonneuve (c'est nous qui soulignons) sy renommee et qui a supsisté jusqu'an l'annee 82-83 qu'on acheva de la demolir, quoy qu'elle ne fut que de bois, et ou est a present la maison de Monsieur de Calliere, notre gouverneur d'hojourdh.» (Morin 1979 : 53).

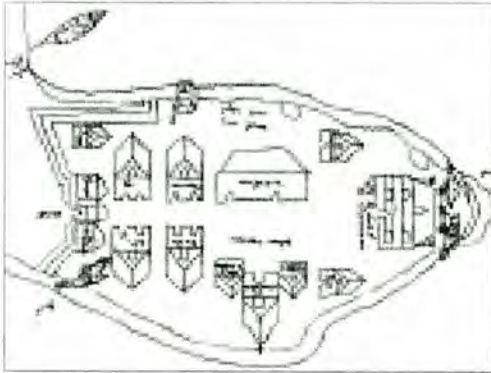


Figure 1 - Plan de Bourdon vers 1647

Le domaine octroyé à Callière s'étendait entre le fleuve Saint-Laurent et la Petite rivière. Il était délimité à l'est par l'actuelle rue de Callière et à l'ouest par une ligne située à 60 pieds à l'ouest de la rue du Port et il faut envisager, sur la foi du témoignage de sœur Morin, que ce secteur de la pointe dont fait partie le site BjFj-101, englobe ou tout au moins recoupe l'emplacement de l'ancien fort de Ville-Marie

Nous ne disposons que de peu d'indications sur l'aménagement du fort. L'année qui suivit l'implantation de la colonie, les Montréalais abandonnent leurs habitations provisoires et construisent plus solidement. La palissade initiale de «petits pieux» est renforcée entre 1643 et 1646 de «quatre bastions réguliers», structures massives en maçonneries de pierre. Aux premières cabanes succèdent des logements plus «européens» dominés par la **maison seigneuriale (bâtiment 2)** en charpente (Dollier de Casson 1992 : 94, 107). Ce «château de Maisonneuve», scène du transfert cérémoniel de l'île de Montréal aux Sulpiciens le 18 août 1663 (ANQM, notaire B. Basset), figure sur un plan de 1675 et aurait subsisté jusqu'à 1683, date à laquelle les Sulpiciens, seigneurs de l'île, ordonnent sa démolition finale afin de permettre le prélèvement de matériaux sur les «debris de l'ancienne maison seigneuriale» au château du fort (ANQM, notaire Maugue 1683/02/27 cité par L. Johnson 1998 : 6). Pour sa part, le fort, encore évoqué en 1667, n'apparaît plus en 1672. Il faut ainsi présumer l'existence d'une période de transition de plusieurs années au cours de laquelle certaines des installations du fort avaient été démolies ou encore gisaient à l'abandon. Pour sa part, l'emplacement de la pointe, bien que non

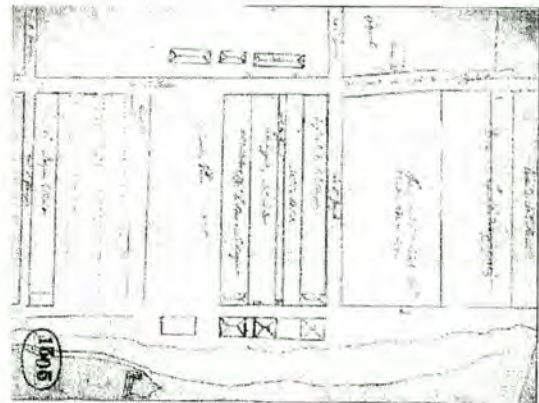


Figure 2 - Plan de Ville-Marie vers 1675.  
L'ancienne maison du fort subsiste sur la Pointe.

encore concédé, a pu demeurer un lieu fréquenté, notamment par les amérindiens dans le cadre des foires annuelles de fourrure.

### III. L'ensemble Callière, 1688-1765 (figure 3)

Un vaste emplacement sur la portion est de la pointe est concédé en 1688 à Callière, lequel y fait construire un imposant **hôtel (bâtiment 3)** qu'il occupera de 1695 à 1698. Ce bâtiment en pierre, avec son corps principal orienté nord-sud<sup>2</sup>, ses quatre pavillons angulaires excentrés et une **dépendance (bâtiment 4)** en bordure de la Petite rivière, est représenté sur tous les plans de Montréal dressés entre 1713 et 1761. Selon un inventaire de 1715, le corps principal aurait mesuré 84 sur 23 pieds français, hormis les pavillons de 11 pieds sur 13 chacun.<sup>3</sup> Les pavillons, percés de meurtrières, sont destinés à la défense de cette redoute qui surplombe le fleuve ainsi que la porte donnant accès à la place du marché. Une cour emmurée lie la maison et sa dépendance (une écurie?). De plus, Gédéon de Catalogne en 1713 représente une seconde dépendance du côté ouest de la cour alors que l'inventaire de 1715 nomme plusieurs dépendances : une remise en pièce sur pièce tombant en ruine, un poulailler, une étable et une grange. Certains ouvrages terrassiers sont aussi illustrés. Les plans de l'époque représentent une dénivellation à l'est de l'hôtel, la limite d'un remblai appuyant l'ensemble architectural. En 1716, la berge fluviale devant la maison est stabilisée par un mur de soutènement.



Figure 3 - Extrait du plan de Léry de 1731.

En 70 ans d'existence, le «château de Callière» a connu plusieurs affectations. Il reste la propriété de la famille de Callière jusqu'en 1716, servant de résidence à plusieurs locataires éminents dont le dernier est Louis Maray de la Chauvignerie, officier des Gardes de Marine et interprète de langues iroquoises. Un inventaire de 1715, en vue de sa vente survenue l'année suivante, montre le bâtiment dans un état sensiblement dégradé. Son nouveau propriétaire,

<sup>2</sup> Dans ce rapport, le nord réfère au nord «montréalais» ou arbitraire qui suit l'axe des rues perpendiculaires au fleuve Saint-Laurent. Sur le site BjFj-101, le nord arbitraire est situé à environ 283 degrés, soit 13 degrés au nord du franc ouest.

<sup>3</sup> 27, 3 m par 7,5 et 4,2 m par 3,6 m respectivement, ou environ 14 toises sur 6 pour le corps principal et 2 sur 2 pour les pavillons. Le pied français vaut 0,3248 m et la toise de six pieds, 1,949m.

l'officier de Marine Jean Petit le loue pendant trois ans au roi, comme magasin et pour loger l'intendant. À la mort de Petit en 1720, le domaine passe à sa succession qui en confie l'exploitation à des métayers par le biais de baux de location. C'est à ce titre que la propriété est achetée en 1746 par Paul Jourdain dit Labrosse, lequel dressera plusieurs baux de location avec des jardiniers qui semblent habiter un ou des pavillons de l'ancien «fort de Callière». En 1758, les jardiniers sont installés dans l'«un des pavillons du côté ouest du jardin» qui figurent sur le plan de Murray de 1760. Depuis 1720, le corps principal du château ne sert plus à des fins résidentielles. Les Petit et les Labrosse ne l'habitent pas et pourraient l'avoir exploité comme entrepôt comme le suggère le fait que les quatre fils Labrosse étaient impliqués dans des activités de traite et séjournaient dans les Pays-d'en-Haut au moment de la mort de leur père en 1770. La seule amélioration apportée au domaine au cours de ces années consiste en la pose d'un dallage d'une trentaine de pieds autour du pavillon habité, du côté des jardins. Quand la maison brûle lors de l'incendie du 18 mai 1765, Labrosse en vend les pierres.

#### IV. L'ensemble Labrosse (1765-1805)

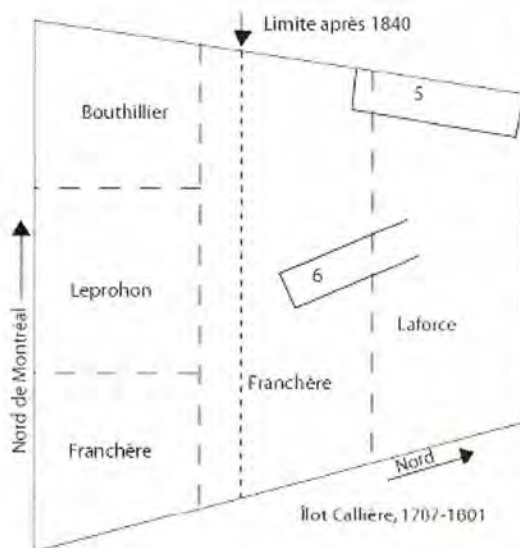


Figure 4 : L'ensemble Labrosse (1765-1805)

Entre 1765 et 1801, à mesure que le port se structure à l'entrée de la Petite rivière, l'îlot Callière bien que toujours *extra-muros* est entraîné dans une dynamique d'urbanisation improvisée. Après l'incendie qui a détruit le «château» et sa dépendance, Labrosse fait construire un **grand hangar à canots (5)** près de l'endroit occupé par l'ancienne dépendance, du côté de la Petite rivière. Ce hangar, orienté le long de la Petite rivière et «propre à loger une bonne quantité de canots de voyageurs avec les commodités nécessaires pour monter leurs canots dans les

hauts dudit hangar», aurait mesuré 72 pieds sur 36 (ANQM, notaire P. Panet, 24 octobre 1771). À

l'emplacement de l'ancien hôtel, un reste de mur en pierre demeure toujours en place en 1770-1771 quand le terrain est légué aux héritiers de Labrosse. Ces vestiges ne poseront pas obstacle quand le terrain attenant sera clôturé de pieux en 1783. Les pieux de cèdre, de 10 pieds de long et plantés de 3 pieds dans la terre, entourent un quadrilatère «partant sur la Petite rivière,

du hangar jusqu'à la rue Dumont [du Port]<sup>4</sup> et toute la longueur de la rue, [...] le long de la rivière [le fleuve] à joindre par une équerre au côté du hangar » (ANQM, notaire E. Henry, 7 août 1783). L'enceinte trace généralement les limites de l'actuel îlot Callière, le débordant à l'est jusqu'au-delà de la rue de Callière actuelle. Quand la veuve Labrosse vend le terrain en 1792, le hangar ne possède que des dépendances mineures.

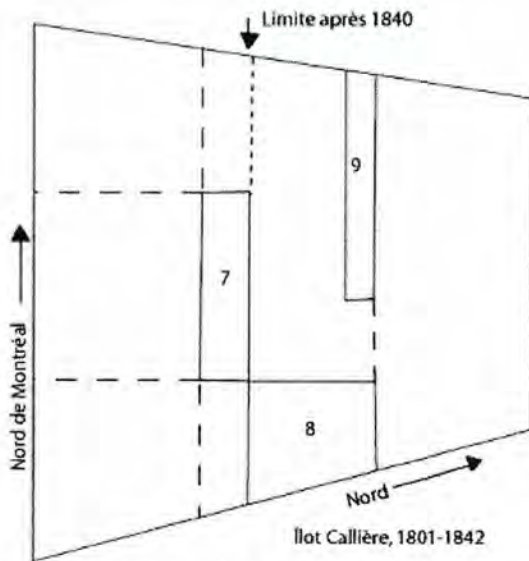
Sur un plan de 1800, le hangar à canots a disparu et un **bâtiment (6)** que nous désignons comme une cidrerie est représenté au milieu de l'îlot. Apparemment ouvert à l'est, le bâtiment contient un pressoir, un entrepôt employé pour emmagasiner des pommes et, à son extrémité ouest, une maison. Les fonctions de l'ensemble Labrosse sont donc liées aux jardins ou au port (ou aux deux, car les équipages demandaient d'être ravitaillés) et s'inscrivent dans une certaine continuité avec celles du «château» depuis 1720, tout en présageant les fonctions commerciales et portuaires à venir.

Malgré des éléments de continuité, une rupture définitive s'établit dans l'îlot entre 1787 et 1801. Françoise Godé, veuve de Labrosse, divise l'îlot en deux, vendant la portion ouest à Jean Bouthillier et Gabriel Franchère et la portion est à Joseph Roy. La ligne de démarcation entre les deux propriétés est située à 20 pieds à l'ouest de la limite ouest actuelle du lot 10-1. Les nouveaux propriétaires poursuivent la subdivision. La portion ouest qui longe la rue du Port est fractionnée en trois lots appartenant respectivement à Bouthillier, Jean Leprohon et Franchère. Ce dernier fait ériger un quai et un entrepôt dans l'angle sud-est de l'îlot, sur le fleuve, puis revend en 1800 à Parker Gerrard Ogilvy et Cie. Pour sa part, la portion est de l'ancien domaine, dont fait partie le site BfJf-101 et qui était auparavant propriété de Joseph Roy, est scindée en deux et partagée entre Hypolyte Laforce et Gabriel Franchère, ce dernier se réservant l'actuel lot 10 (plus une bande de 20 pieds à l'ouest) qui flanque à l'ouest son terrain. Puisque la ligne de partage des deux propriétés coupe la maison-cidrerie, Laforce et Franchère s'entendent pour faire démolir le bâtiment en 1801.

---

<sup>4</sup>La rue du Port a été percée en 1739 sous l'égide d'Eustache Dumont, second mari de Louise-Charlotte Petit, veuve et héritière de Jean Petit. La portion du domaine de Callière située à l'ouest de la rue a été, par la suite, lotie et vendue à des intérêts particuliers.

## V. L'ensemble Dunlop (1805-1842)



Bientôt, les constructions se multiplient sur le lot 10, suivant la forme de la nouvelle subdivision. En 1804, au moment où le négociant James Dunlop se porte acquéreur des lieux, il est précisé l'existence sur le terrain d'un **hangar à deux étages (7)** en pierres, de 50 pieds sur 20 et dont l'arrière est contigu à Jean-Philippe Leprohon et les pignons avec Jean Bouthillier et Parker Gerrard Ogilvy & Company (ANQM, notaire J.A. Gray, 13 octobre 1804). Le bâtiment était situé hors des limites actuelles du site à l'étude, sur le terrain faisant *aujourd'hui partie du lot voisin 10-6*.

Figure 5 : L'ensemble Dunlop (1805-1842)

Par ailleurs, suite à son acquisition du site, Dunlop y fait ériger à une date inconnue entre 1805 et 1815 deux nouveaux bâtiments. Le premier consiste en un vaste **entrepôt à trois étages (8)** en pierres, localisé à l'extrémité du lot donnant sur le fleuve. Un second bâtiment construit à la même époque abrite une **tonnerie et une remise (9)**. Il s'agit d'un édifice étroit et allongé qui s'étire le long du flanc est du terrain et dont la façade nord donnait sur la Petite rivière. Le mur sud du bâtiment, en pierres, est toujours debout sur le site et a été intégré aux fondations de l'actuel entrepôt Townsend. La présence de ce bâtiment est attestée jusqu'à 1842, date à laquelle il est désigné dans les actes comme une simple remise ou hangar. Dunlop exploite cet ensemble jusqu'à son décès en 1815 et le terrain est vendu ensuite à la firme Gerrard Yeoward Gillespie.

## VI. L'ensemble Gillespie (1842-1879)

Quand le partenaire Robert Gillespie devient seul propriétaire du terrain en 1837, il conserve l'organisation de l'ensemble architectural mais en renouvelle le bâti. Il remplace l'entrepôt à trois étages (8) en 1841-1842 par l'actuel **magasin à quatre étages (10)** en pierres, au même temps qu'il fait construire deux autres magasins sur les lots voisins 10-3 et 10-4. Le plan de 1846 montre également que l'ancienne remise (9) a été remplacée par un nouveau **hangar (11)** aux dimensions élargies de 11 à 16 pieds par rapport à l'ancienne remise, et qui se prolonge au sud

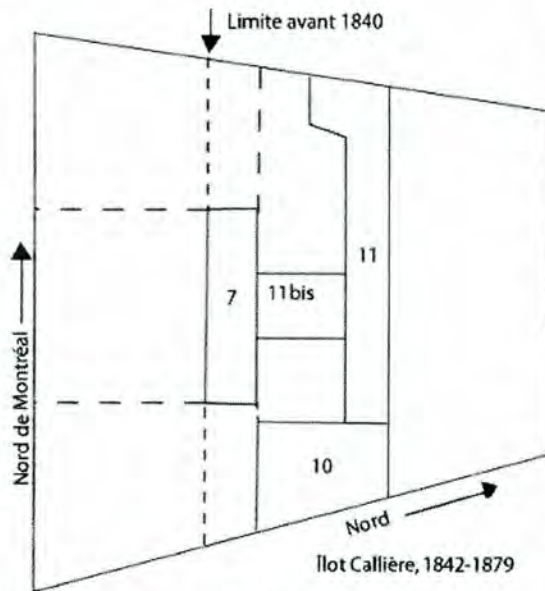


Figure 6 : L'ensemble Gillespie (1842-1879)

pour s'adosser au nouveau magasin en pierres. A son extrémité nord, le hangar possède une petite aile qui élargit la façade nord donnant sur la rue des Enfants Trouvés (la Petite rivière ayant été couverte entre 1832 et 1838). Cet ensemble fut loué en 1842 aux marchands John Dinning et Samuel Senior et, en 1853, au négociant James Burns, lequel occupe l'endroit déjà depuis quelques années.

En 1865, la propriété du terrain passe de Gillespie aux héritiers de Hosea Smith (décédé la

même année) et les quincailliers et ferronniers Mulholland et Baker en deviennent les seuls

locataires, ayant occupé une portion des lieux depuis plusieurs années, et apportent quelques aménagements au bâti. Un bail daté de 1872 autorise la firme de construire à ses frais de nouveaux bâtiments à la condition que ceux-ci soient démolis ou encore cédés au nouvel occupant au moment où le bail parviendra à échéance (ANQM, notaire J.S. Hunter 27 avril 1872). En effet, le plan de Plunkett et Brady de 1872 illustre une nouvelle **annexe latérale (11bis)**, en fond du lot 10-1, qui relie le hangar (11) et l'entrepôt à deux étages (7). En 1878, le bail des quincailliers et ferronniers est résilié et, en 1879, les héritiers de Smith démolissent tout sur le lot 10-1 sauf «une écurie vacante», sans doute le hangar (11), en vue d'une construction nouvelle.

## VII. L'ensemble Smith (1879-1923)

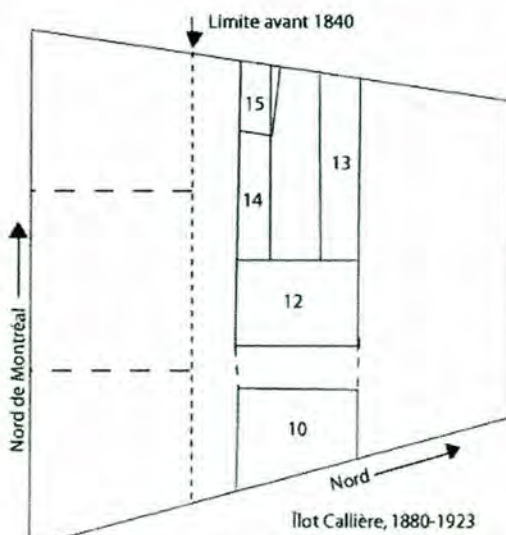


Figure 7 : L'ensemble Smith (1879-1923)

Les héritiers Smith procèdent en 1879-1880 à la construction d'un **édifice en brique de trois étages (12)** au fond du lot 10-1. Il s'agit du corps principal du bâtiment actuel couvrant toute la largeur du lot. Deux petites dépendances s'y adossent du côté sud, dans la cour mitoyenne avec l'entrepôt de quatre étages (10). Ensuite, deux bâtisses longues, étroites et symétriques longent les côtés du lot 10-1 depuis le nouveau hangar de brique (12) jusqu'à la place d'Youville. Celle de l'est abrite une **écurie (13)** et

pourrait incorporer des éléments du hangar (11) ou encore de l'ancienne remise (9). En revanche, la **bâtisse du sud (14)** n'existe plus en 1911, ayant cédé sa place à un petit **édifice de bureau (15)** en briques et de contour asymétrique, lequel est compris dans le bâtiment actuel. De 1880 à 1923, l'ensemble Smith aura comme locataire la firme Bruneau et Currie, marchands de fourrage, grains et farines.

Après 1923, un nouveau propriétaire, l'avitailleur Townsend exploite lui-même la propriété comme entrepôt. On procède alors au comblement des espaces extérieurs résiduels de façon à relier et à intégrer l'ensemble des bâtiments présents en un complexe architectural unique, lequel est demeurée en place et inchangé jusqu'à nos jours.

#### **2.4- Bilan des interventions antérieures**

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées par le passé à l'intérieur du site BiFj-101. D'autres furent également effectuées en divers points de l'îlot Callière ou encore dans l'emprise de rues voisines et de terrains attenants, et documentent également des espaces situés à l'intérieur des limites de l'ancien domaine du gouverneur de Callière. La contribution de ces diverses interventions diffère sensiblement, ceci en fonction de la nature et de l'emplacement des travaux réalisés.

##### ***Les interventions sur le site***

Les travaux effectués sur le site BjFj-101 concernent (plan 2):

- 1- la réalisation en 1998-1999 d'un inventaire archéologique à l'intérieur du bâtiment situé au 214, place d'Youville, sur la portion nord du site BjFj-101 (Claire Saint-Germain, musée Pointe-à-Callière 2000);
- 2- le programme de fouilles entrepris en 2002 par l'Université de Montréal sur le terrain du 214, place d'Youville et qui en est à sa sixième saison. Les résultats des interventions précédentes ont fait l'objet d'un rapport (Bélanger et al 2003, Bélanger et Loewen 2004, 2006a, 2006b, 2007).
- 3- la fouille au printemps 2004 de sondages dans le sous-sol du bâtiment du 211, rue de la Commune qui occupe la portion sud du site. (Arkéos, 2006).

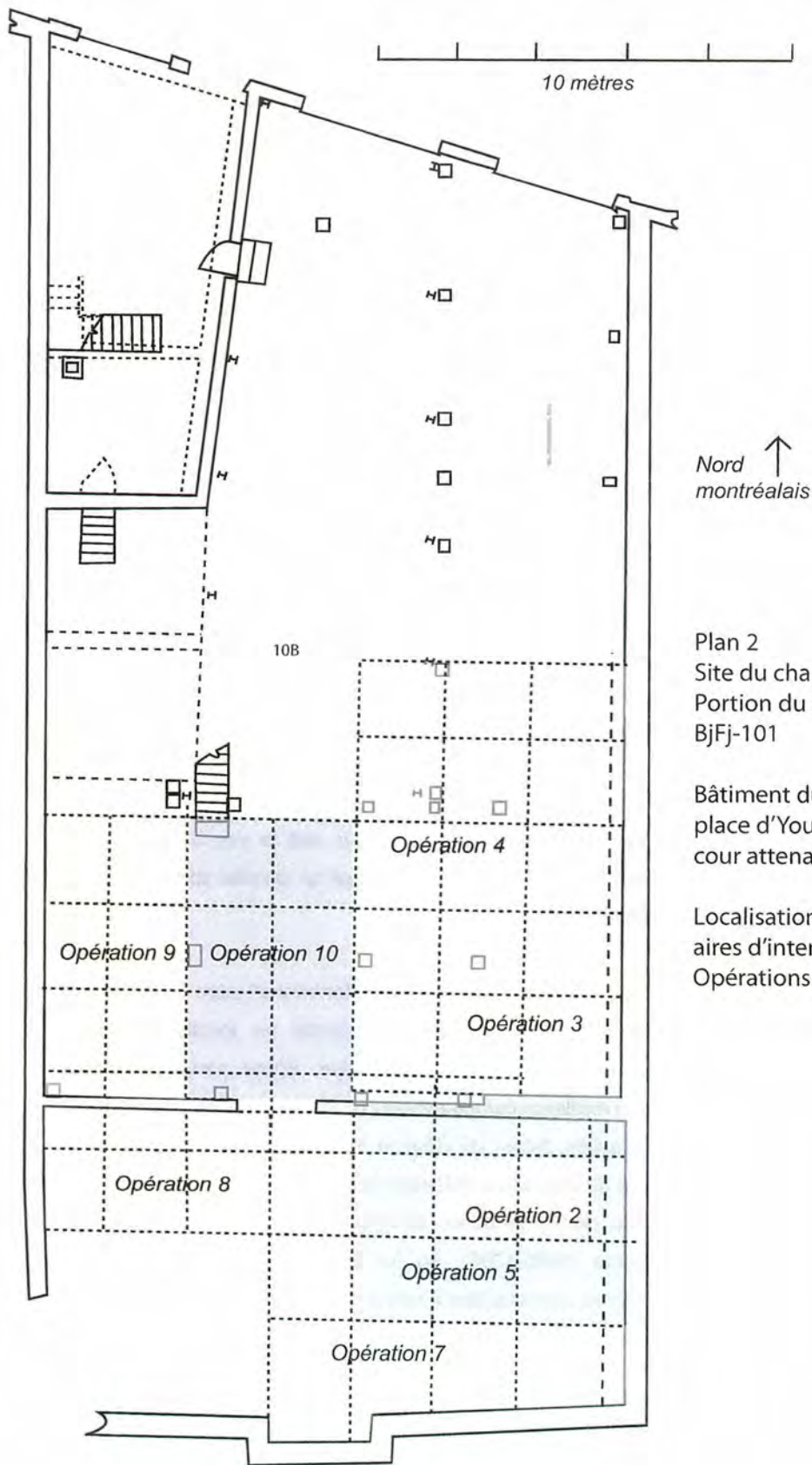


L'inventaire réalisé en 1998 et 1999 à l'intérieur du bâtiment du 214, place d'Youville a consisté en la percée de sept forages exploratoires (opération 1) et la fouille d'un sondage d'une superficie de six mètres carrés (opération 2). Les résultats obtenus apparaissent largement positifs. Les travaux ont révélé notamment que le sous-sol du bâtiment, qui ne comporte qu'une étroite cave à son extrémité nord-ouest, n'a fait l'objet par le passé que de perturbations très localisées et qu'il recèle toujours sur la majeure partie de son emplacement des contextes archéologiques d'une grande intégrité et d'une grande richesse documentaire. Les dépôts stratigraphiques en place couvrent deux mètres et demi de profondeur et documentent une séquence complexe d'occupation et d'aménagement du terrain qui s'étale sur près de quatre siècles. Une particularité importante du site consiste toutefois en la présence sur environ un mètre d'épaisseur de dépôts stratifiés datant du Régime français sur la base desquels a été proposé un premier découpage chronologique en quatre périodes :

- Période de contact (avant 1642) ;
- Période du fort de Ville-Marie (1642-1672) ;
- Période post-fort de Ville-Marie (1672-1695) ;
- Période du château de Callière (1695-1765).

Le sondage pratiqué lors de l'intervention (sous-opération 2A) a été implanté à l'emplacement présumé du château de Callière de façon à pouvoir en vérifier la présence de vestiges. Seules les fondations de pierre de deux bâtiments datant du XIXe siècle ont toutefois été retrouvées. Il a été observé cependant que l'une des maçonneries mises au jour, soit le mur ST-03, pouvait incorporer à sa base les vestiges d'un bâtiment plus ancien, lequel fut identifié comme étant le pavillon nord-ouest du château de Callière.

Le programme de fouille entrepris en 2002 par l'Université de Montréal s'insère en continuité avec l'inventaire de 1999. Les travaux effectués ont été orientés en fonction de deux problématiques spécifiques issues de cette première intervention. D'une part, il s'agissait d'assurer par des fouilles élargies une meilleure compréhension de la nature et de la datation de l'importante séquence de dépôts stratifiés datant du Régime français que recèle le site. De l'autre, les travaux devaient permettre de statuer sur l'identité de la structure de pierres mise au jour en 1999 et de façon plus large, sur la présence et l'importance des vestiges pouvant subsister de l'ancien château Callière (1695-1765). Au fur et à mesure que les travaux progressaient, d'autres problématiques se sont ajoutées à nos préoccupations, notamment en ce qui concerne le processus d'urbanisation du site au XIXe siècle et l'implantation d'un nouveau bâti à vocation commerciale.



Plan 2  
 Site du chantier école  
 Portion du site  
 BfFj-101

Bâtiment du 214,  
 place d'Youville et la  
 cour attenante

Localisation des  
 aires d'intervention  
 Opérations 2 à 10

L'intervention de 2002 a consisté en la fouille d'une aire unique (opération 3) localisée sur le flanc sud-est du site et couvrant une superficie d'environ 24 mètres carrés. L'aire a été implantée de façon à recouper l'axe de prolongement du mur ST-03 dégagé en 1999. Il a pu ainsi être vérifié que cette maçonnerie était sans lien direct avec le château Callière mais qu'il subsistait des vestiges de ce dernier dans ce même secteur du site. Les travaux ont permis ainsi la mise au jour d'une section des fondations du pavillon nord-ouest du château (structure ST-07), contribuant ainsi, en relation avec les autres vestiges associés au bâtiment, à statuer sur son emplacement et ses dimensions. Par ailleurs, il a pu être constaté l'existence de dépôts et de vestiges d'aménagement datant d'une époque antérieure à la construction du château Callière, et, en conséquence, pouvant être associés au fort de Ville-Marie.

Ces résultats positifs nous ont incité à entreprendre en 2003 la fouille de deux nouvelles aires couvrant respectivement 41 et 30 mètres carrés. La première aire (opération 4) consiste en un agrandissement vers le nord de l'opération 3 tandis que la seconde (opération 5) a été implantée au niveau de la cour arrière, sur la section du site avoisinant le sondage 2A effectué en 1999. L'intervention visait ainsi à accroître de façon considérable notre échantillonnage du site. En raison de la forte profondeur, de l'ordre de 2,50 mètres et plus, des contextes archéologiques en place, il était convenu que la fouille des nouvelles aires, tout comme celle à compléter de l'opération 3, devait s'échelonner sur plusieurs années. Les données recueillies en 2003 demeuraient en conséquence très fragmentaires, tout en documentant principalement les épisodes les plus récents, du début du XIXe siècle à aujourd'hui, de l'occupation du site. Pour leur part, les dépôts datant du régime français n'avaient été atteints qu'en certains secteurs restreints et restaient, pour l'essentiel, à inventorier.

Les travaux effectués en 2004 ont permis, premièrement, la poursuite de l'investigation des opérations 4 et 5 localisées à l'intérieur du bâtiment Townsend, sur la portion nord du site. La fouille de certaines unités, entreprise lors des interventions précédentes, a pu ainsi être complétée, ce qui a contribué à accroître de façon sensible notre documentation concernant les phases les plus anciennes de l'occupation du site, notamment en ce qui concerne les éléments relatifs au fort de Ville-Marie. Par ailleurs, l'investigation de la seconde aire de fouille localisée au niveau de la cour arrière a été poursuivie. Cette dernière correspond à l'opération 5, ouverte en 2003, et dont les limites ont été augmentées par l'adjonction de l'opération 7. La nouvelle aire, ainsi définie, couvre sur toute sa profondeur le flanc est de la cour et empiète au sud sur la portion du terrain qui fait partie de la propriété voisine du 221, rue de la Commune. Des considérations d'ordre pratique ont conduit à ce choix : il s'agissait de la dernière année où, en vertu d'une disposition du contrat d'achat de la portion nord du site par le musée Pointe-à-

Callière, ce secteur de la cour demeurait accessible pour des fouilles archéologiques, d'où l'intérêt de procéder à son investigation.

Pour sa part, l'intervention de 2005 n'a entraîné l'ouverture d'aucune nouvelle aire. Les travaux effectués ont été concentrés sur la portion du site située à l'intérieur du bâtiment. Ils ont permis de compléter l'investigation de diverses unités faisant partie des opérations 3 et 4 et dont la fouille avait été entreprise lors des interventions antérieures. Les données recueillies documentent en conséquence les périodes les plus anciennes d'occupation du site et ont permis, notamment, d'accroître de façon sensible l'échantillonnage des contextes archéologiques associés au fort de Ville-Marie. Enfin en 2006 et en 2007, les travaux ont permis de compléter l'investigation de la cour arrière (opérations 5 et 8) et d'entreprendre la fouille d'une nouvelle aire (opération 9) localisée sur le flanc sud-ouest du bâtiment.

Les résultats obtenus à ce jour ont conduit à un nouveau découpage en sept périodes de l'évolution du site :

- 1- avant 1642 : les occupations préhistoriques et historiques initiales;
- 2- 1642-1688 : le fort de Ville-Marie et la période immédiate qui a suivi son abandon ;
- 3- 1688-1765 : le château de Callière ;
- 4- 1765-1805 : l'occupation subséquente du domaine de Callière ;
- 5- 1805-1842 : le démembrement final du domaine et les premiers bâtiments commerciaux (période Dunlop) ;
- 6- 1842-1879 : la seconde génération de bâtiments commerciaux (période Gillespie) ;
- 7- 1879 à aujourd'hui : la dernière génération de bâtiments commerciaux (période H.B. Smith et Townsend).

La période de la **préhistoire et des occupations historiques initiales** est mal représentée sur le site. Le mobilier amérindien retrouvé est peu nombreux et provient sans exception de contextes de sols remaniés à l'époque historique. Il consiste en quelques tessons de céramique datant du Sylvicole supérieur ou encore de la période historique initiale, en des fragments de pipe à tuyau amovible de type «micmac» pouvant dater du XVII<sup>e</sup> siècle et en plusieurs restes osseux d'animaux sauvages. L'absence de vestiges organisés et la faible densité d'artefacts au travers du sol naturel incitent à croire que le site à l'étude n'a pas fait l'objet d'une occupation significative durant la préhistoire. Ce constat repose cependant sur un échantillonnage encore limité du terreau d'origine et n'autorise en conséquence aucune conclusion définitive. En ce qui concerne la période historique initiale, l'analyse chrono-typologique des perles de verre, par

Francis Lamothe dans le cadre d'un mémoire de maîtrise complété en 2006, montre la présence importante de perles datant des années 1600-1630 tant sur le site BjFj-101 que sur des emplacements voisins (sites BjFj-22, 47 et 73). Le mémoire souligne aussi la quasi-absence de perles au cours de la période typologique suivante 1630-1650/1670 sur ces mêmes quatre sites localisés de part et d'autre de l'embouchure de la Petite rivière Saint-Pierre. Les données issues de l'étude suggèrent ainsi que des échanges entre traiteurs français et amérindiens sont survenus à la pointe à Callière avant la fondation du fort de Ville-Marie en 1642.

Les structures de pierres ST-57 et ST-58, mises au jour en 2006 et 2007 dans l'opération 8, constituent quant à elles les seuls vestiges d'aménagement pouvant dater de la période historique initiale. Les deux structures sont contiguës et associées. Elles consistent en des assemblages grossiers et partiellement détruits qui affleuraient en surface du sol naturel. Les deux structures sont orientées selon un axe différent de celui des principales constructions associées au fort de Ville-Marie et reposaient sous une couche de dépotoir mise en place à l'époque de ce dernier. Il a été émis sur cette base l'hypothèse qu'elles correspondent aux fondations de cabanes érigées par des traiteurs ou des voyageurs qui auraient séjourné à la pointe avant la fondation du fort en 1642. Soulignons cependant que rien n'exclut qu'elles puissent dater d'une phase initiale d'aménagement du fort, d'où leur abandon et remblaiement hâtif.

La période du **fort de Ville-Marie (1642-1688)** est quant à elle maintenant bien documentée. Au terme des fouilles de 2007, nous avons relevé la présence d'une dizaine de structures ou faits s'insérant au travers du sol naturel et qui précèdent dans la séquence stratigraphique la mise en place vers 1688, au moment de l'aménagement initial du domaine de Callière, d'un imposant remblai qui couvre tout le site. Dans l'ordre, du nord au sud, ont été découverts une fosse de grandes dimensions correspondant à l'emprise probable d'un bâtiment (structure ST-40) et qui est prolongée sur son flanc ouest d'une large tranchée (ST-63), d'une tranchée de clôture (ST-42), d'un alignement de pieux (ST-19), d'une zone de dépôt de cendre et d'ossements, d'une fosse isolée recelant le négatif d'un poteau (ST-41), d'une fosse de dépotoir (ST-46), d'un puits (ST-39), d'une zone de sol rubéfié et enfin des éléments nouveaux mis au jour en 2006-2007, soit l'imposante maçonnerie de pierres ST-56 et la seconde fosse de grandes dimensions ST-62. La plupart de ces éléments sont orientés selon le nord géographique et se distinguent à cet égard des constructions ultérieures sur le site, toutes orientées en parallèle avec l'axe actuel du cadastre. Leur densité et le caractère cohérent de leur distribution soulignent qu'ils font partie d'un ensemble architectural planifié, correspondant au fort de Ville-Marie.

Entre 1674 et 1688, date à laquelle le gouverneur Louis-Hector de Callière s'en est porté acquéreur, le site aurait servi d'emplacement à la foire annuelle des fourrures, quand les Amérindiens des Pays d'en Haut arrivaient pour offrir leurs marchandises aux Montréalais. Ce court interlude est témoigné sur le site par une couche insérée entre la surface d'aménagement du fort de Ville-Marie et le remblai qui la scelle en place, donc de 1674-1695 environ. La couche contient de nombreux ossements d'animaux laissés par des activités de boucherie et d'enlèvement des peaux. Les perles de traite font un retour à compter de 1650/1670 et resteront bien en vue dans les sols jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour leur part, les dépôts contemporains des fosses ont livré de nombreux vestiges mobiliers : ossements d'animaux et de poisson, tessons de céramique européenne, dépôt non organisé de pierres et une concentration de cendre mélangée d'écaillés d'esturgeon. La densité relative de ces témoignages suggère que le site puisse receler d'autres traces de l'époque du fort de Ville-Marie et fait que cette période ancienne de l'histoire des lieux constitue désormais une problématique importante du projet de recherche.

Une autre contribution significative des interventions de 2002 à 2008 concerne l'identification des contextes archéologiques datant de la période du **château de Callière (1695-1765)**. Outre la mise au jour de vestiges des fondations d'un des pavillons du bâtiment (structure ST-07), les travaux ont permis de déterminer qu'une portion importante des dépôts identifiés en 1999 comme datant du Régime français est issue d'une opération unique de remblaiement du terrain effectuée au moment de la construction du château dans les années 1690. Le rehaussement opéré atteint plus de 70 centimètres et souligne l'importance du projet de construction du château. L'origine des sols utilisés pour remblayer le terrain demeure indéterminée mais constitue un enjeu important de recherche. Ces sols, constitués d'argile limoneuse mélangée par charretées avec des limons plus humiques du terreau d'origine, contiennent une quantité non négligeable d'os, parfois blanchis, de perles en verre et de poterie de terre cuite grossière. Le caractère anthropique du matériel recueilli s'apparente à celui des contextes datant de la période du fort de Ville-Marie, suggérant que le remblai pourrait avoir comme origine des secteurs limitrophes de la pointe à Callière.

Les travaux de rehaussement du terrain ont permis de sceller sous une masse imposante de remblais les dépôts et vestiges issus des occupations antérieures et d'en assurer la protection à long terme. Par ailleurs, le sommet de ces remblais accueillait des activités de la cour arrière du château de Callière, se transformant en un sol organique pouvant couvrir de 8 à 20 centimètres d'épaisseur et qui a révélé un contenu relativement riche et diversifié en vestiges mobiliers. Le matériel retrouvé comporte un certain nombre d'éléments qui indique que ce sol est demeuré la

surface d'occupation jusqu'au tournant du XIXe siècle, soit au moment où est complété le morcellement de l'ancien domaine de Callière.

Mis à part la disparition du château de Callière, les aménagements sur le site pendant la période dite du **domaine de Callière (1765-1805)** s'inscrivent dans une continuité relative avec ceux de la période précédente. Les pierres du château en ruine sont en grande partie vendues et réutilisées dans la reconstruction du quartier. Le domaine perd sa fonction maraîchère au profit d'usages portuaires dont les infrastructures principales sont un hangar à canots sur la Petite rivière, construit par Labrosse en 1770, et un pressoir à cidre mentionné en 1800-1801. En 1783, pour sécuriser les lieux, on clôture de pieux de cèdre la portion qui correspond approximativement à l'îlot actuel, plus la rue de Callière à l'est. C'est toutefois le crépuscule du domaine. Sa parcellisation, déjà entamée à la fin des années 1730, est achevée entre 1787 et 1801 lorsque la veuve Labrosse vend des lots taillés dans la portion restante. Peu après, on retranchera une bande à l'est afin d'ouvrir la rue de Callière, et le paysage urbain des siècles suivants ne tardera plus à se mettre en place. Le domaine n'est plus, et l'îlot actuel est désormais établi, bien que ses frontières internes de lot ne cessent d'évoluer.

L'archéologie révèle que les couches supérieures des sols labourés, au sommet du remblai en place depuis les années 1688-1695, contiennent quantité de nodules de charbon de bois, issus apparemment de l'incendie qui a détruit le château. Les premiers témoins anglais répertoriés sur le site, grès salins et *creamwares*, proviennent de ces mêmes couches. Les labours d'après 1765, reconnus par la présence de charbon et de terres cuites anglaises, passent au-dessus du sommet dérasé du muret (structure ST-30), qui délimitait auparavant la limite est des aires de jardinage. La fosse de compostage ST-38 et la fosse de latrines constituée par le tonneau enfoui ST-37 affleurent toutefois à la surface du remblai, indiquant leur utilisation pendant cette période. Par ailleurs, le tonneau tronque le muret ST-30. Ces données suggèrent que les jardins, amputés de leur portion ouest vers 1739, aient été brièvement prolongés à l'est après la destruction du château en 1765. On peut présumer que les pierres du muret du jardin aient été vendues et prélevées au même moment que celles des vestiges du château.

Les **périodes V à VII (1805 à aujourd'hui)** voient la succession sur le terrain de plusieurs bâtiments à vocation commerciale. Ce bâti est dense et couvre la majeure portion du site. Il se découpe en trois « générations » architecturales que nous avons baptisées les ensembles Dunlop (1805-1842), Gillespie (1842-1879) et Smith (1879 à nos jours). La séquence de dépôts témoignant de l'histoire de ce bâti couvre près de un mètre et demi de profondeur et documente plusieurs phases d'aménagement et d'occupation du terrain. Les plus importants vestiges de la période **Dunlop (période V, 1805-1842)** sont le mur nord et la cave (ST-02) de l'entrepôt Dunlop

(bâtiment #8) dans la moitié sud de la cour à l'arrière du site à l'étude, ainsi que le plancher en bois (ST-19, ST-27) et un pavage en pierres plates (ST-10) de la remise (bâtiment #9) qui longeait le côté est du site. La surface d'occupation entre ces édifices est tapissée de charbon minéral. Lors de la période suivante, celle de l'ensemble **Gillespie (période VI, 1842-1879)**, la disposition générale des édifices sur le site est maintenue mais l'entrepôt est entièrement rebâti (bâtiment #10, structure ST-34) et la remise élargie vers l'ouest (bâtiment #11) L'entrepôt Gillespie est toujours en place et les travaux de 2004 ont permis de voir ses fondations en béton et une entrée de cave (structure ST-33) condamnée vers 1912. La surface d'occupation de cette période contient le plus important dépôt de matériel retrouvé à ce jour sur le site : plus de 35 000 objets retrouvés au travers de deux couches distinctes. La première est dominée par la présence d'objets en métal et de nombreuses pierres de meule qui témoignent des activités des locataires Mulholland et Baker, quincailliers. La seconde, localisée au sud près de l'entrepôt Gillespie, est issue d'une unique opération de rejet d'objets de l'intérieur de cet entrepôt locatif. La cordonnerie et la couture sont représentées par ce dépôt. Enfin, l'ensemble **Smith (1879 à nos jours)** est visible dans les dépôts archéologiques comme un remaniement localisé des sols, lié à la construction de murs et de socles de poteaux des bâtiments actuels. La surface d'occupation a été par la suite décapée et les principaux témoins de la période avant 1912 sont liés à l'affectation des lieux comme écurie (poches d'avoine, cadavres de souris, clous de fer à cheval, etc.).

### ***Les interventions menées sur les sites voisins***

Deux de ces interventions concernent des sites localisés à l'intérieur de l'îlot Callière, à faible distance du terrain à l'étude. La première a consisté en la fouille d'une aire de superficie restreinte à l'emplacement d'un débarcadère situé en bordure ouest de la rue de Callière, sur le site BjFj-73 (Ethnoscop/B. Ross 1996). Les travaux ont conduit notamment à la mise au jour d'une large section des fondations du pavillon nord-est du château. Ils ont également révélé la présence de contextes archéologiques non perturbés en place tant à l'intérieur de l'enceinte du bâtiment qu'en bordure extérieure de ce dernier. Les vestiges d'un plancher ont été retrouvés. Ils reposaient sous une couche dense de débris de démolition en partie calcinés qui témoigne selon toute vraisemblance de la destruction du château lors de l'incendie du 18 mai 1765. D'autres éléments sous-jacents au plancher, notamment la présence d'un sol de terre battue et des vestiges dérasés d'une cendrière, témoignent apparemment d'une phase antérieure d'aménagement du bâtiment. Deux scénarios ont été retenus par l'auteur pour expliquer les phénomènes observés. L'un concerne la possibilité que le château ait fait l'objet au cours de son existence de travaux importants de réfection tandis que le second serait que le château ait été

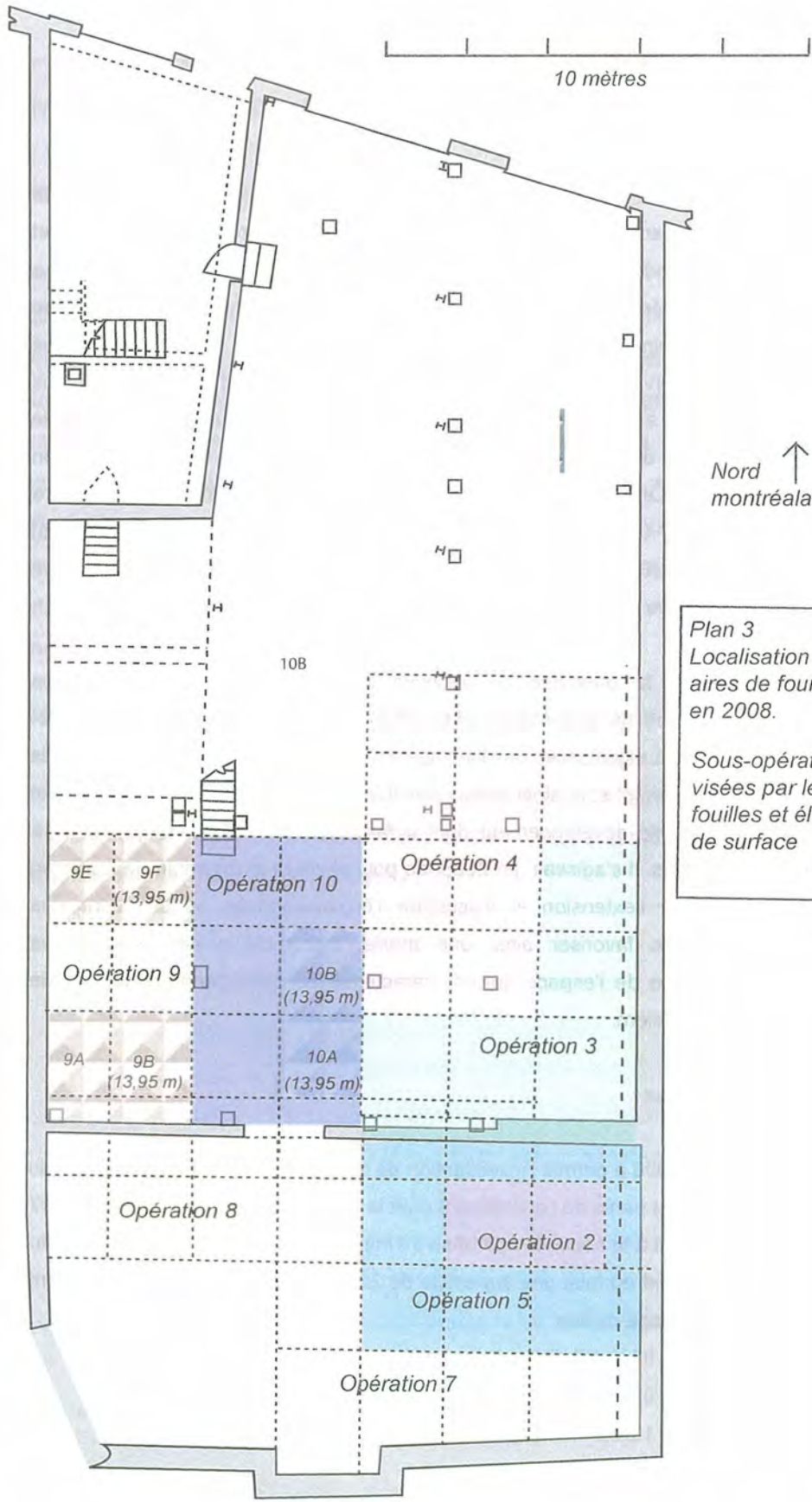


érigé au-dessus et incorpore les fondations d'un bâtiment antérieur, lequel pourrait être associé au fort Ville-Marie et correspondre au manoir seigneurial qui occupait apparemment l'extrémité nord de l'établissement. Les données recueillies lors de l'intervention demeurent toutefois trop fragmentaires pour permettre de statuer sur l'une ou l'autre de ces hypothèses.

La seconde intervention menée sur l'îlot a consisté en la fouille de cinq sondages dans le sous-sol du bâtiment situé au 131, rue du Port (site BjFj-69, Archéobec 1992). Les données recueillies ont permis d'établir que le creusement de la cave du bâtiment a atteint le niveau d'élévation du sol naturel stérile et qu'il n'y subsiste en conséquence aucun contexte archéologique ancien. Les travaux ont toutefois permis la découverte de quelques fragments de poterie préhistorique qui gisaient épars au travers du sol de terre battue de la cave du bâtiment. La présence de ces vestiges, bien que reposant hors contexte, témoigne de l'existence en ce secteur de la pointe d'un ou de sites d'occupation préhistorique dont des composantes pourraient subsister hors de l'emprise du bâtiment inventorié.

Par ailleurs, diverses interventions archéologiques ont été effectuées sous l'emprise des rues délimitant l'îlot Callière, la plupart dans le cadre de supervision de travaux d'implantation d'infrastructures. Toutes ont révélé la présence de plusieurs niveaux superposés de chaussées et permettent de reconstituer dans le temps les principales étapes d'aménagement de ces artères. Les données recueillies place d'Youville (Arkéos 2000 et 1999, SANM-Véronneau 1990) soulignent notamment l'ampleur du rehaussement opéré au moment de la création de la place dans les années 1830. Des vestiges de chaussées antérieures, et donc associés à l'ancienne rue des Enfants Trouvés, ont pu également être discernés et constituent autant de niveaux seuils indicateurs de l'élévation des terrains riverains à la même époque. Il faut souligner également la découverte de vestiges de constructions anciennes dont notamment une maçonnerie de pierres des champs, localisée face au bâtiment du 214 d'Youville, et qui fut à l'époque identifiée comme étant le mur de fondation du bâtiment d'écurie du château de Callière.

Il en est de même en ce qui concerne la rue du Port où des vestiges de chaussées anciennes datant du XVIIIe et du XIXe siècle ont été mis au jour (Ethnoscop 1997). Les travaux effectués ont également révélé la présence en ce secteur de contextes archéologiques datant d'époques antérieures à l'ouverture de la rue en 1739. Il s'agit de dépôts de limon organique couvrant une cinquantaine de centimètres d'épaisseur qu'on peut associer tout au moins à la période au cours de laquelle ce secteur de la pointe faisait partie du domaine de Callière (1689-1739/1761). Les données demeurent plus imprécises en ce qui concerne des épisodes antérieurs d'occupation mais il faut noter la découverte d'un assemblage grossier en pierres des champs qui a été perçu



Plan 3  
 Localisation des  
 aires de fouille  
 en 2008.

Sous-opérations  
 visées par les  
 fouilles et élévation  
 de surface 10B  
 (13,95 m)

Deux des aires, soit celles constituées respectivement par les sous-opérations 9A et 9B et 10A et 10C ont pu faire l'objet d'une fouille complète de leur contenu, soit jusqu'à l'atteinte du niveau stérile du sol naturel. Pour sa part, il n'a été réalisé qu'une investigation partielle de l'aire constituée par les sous-opérations 9E et 9F, ceci en raison d'une fosse de grandes dimensions creusée en profondeur au travers du sol naturel et de la surcharge de travail qu'entraînait sa présence.

Les travaux ont été l'œuvre d'une équipe de direction composée de sept personnes – deux archéologues en charge du projet, deux archéologues assistantes au terrain, deux archéologues et une assistante responsables du laboratoire et de l'inventaire du matériel – et d'un groupe de dix étudiants stagiaires. Un employé du musée Pointe-à-Callière a participé également à toutes les étapes de l'intervention au terrain à titre de responsable de la logistique.

La phase principale de l'intervention qui constitue le stage de fouille s'est déroulée sur 25 jours ouvrables, du 05 mai au 06 juin 2008, et a impliqué la participation de l'ensemble de l'équipe. Dans une seconde étape, d'une durée de 10 jours ouvrables et effectuée au cours des deux semaines suivantes, les travaux ont été poursuivis avec une équipe restreinte, ceci pour permettre la prise de relevés complémentaires et de compléter la fouille de certains secteurs localisés du site.

### **3.3 - Procédures d'enregistrement et unités de désignation**

Le code Borden BjFj-101 désigne l'ensemble du site archéologique, lequel se prolonge au sud au-delà du terrain à l'étude et englobe également l'emplacement du bâtiment voisin situé au 211 rue de la Commune (plan 2). L'intervention a été menée selon les procédures et les modalités du système d'enregistrement par opération, sous-opération et lot, dérivé du système Tikal et d'utilisation usuelle en archéologie historique à Montréal.

L'implantation d'un quadrillage a permis la division des divers secteurs d'intervention sur le site en unités de fouille mesurant de façon générale deux mètres de côté. En raison de la présence de maçonneries, qui bordent le site ou encore en recourent l'espace, plusieurs unités de fouille présentent toutefois des dimensions non standard; moindres en certains cas, supérieures en d'autres.

Par ailleurs, la numérotation des opérations est déterminée par l'année de leur ouverture initiale. À ce jour, 10 opérations ont été ainsi implantées sur le site. Il s'agit, dans l'ordre, des forages

(opération 1) et du sondage (opération 2) effectués dans le cadre la première intervention sur le site en 1998-1999, de l'aire de fouille de 2002 (opération 3), des deux aires implantées en 2003 respectivement dans l'édifice au 214, place d'Youville (opération 4) et dans la cour attenante (opération 5), des sondages effectués dans la cave de l'édifice au 211, rue de la Commune, dans le cadre d'un mandat municipal effectué par la firme Arkéos en 2004 (opération 6), de l'aire ouverte en 2004 sur la portion sud de la cour (opération 7), de l'opération 8 implantée en 2006 sur la portion nord-ouest de la cour et enfin des nouvelles opérations 9 et 10 implantées en 2007 et 2008 à l'intérieur du bâtiment, sur son flanc sud-ouest. Pour leur part, les sous-opérations identifiées par une lettre majuscule (ex: 4A, 5B ou 7C) correspondent aux unités de quadrillage qui découpent chacune des opérations. Enfin, le lot (ex. : 4A1, 5B2) représente l'unité d'enregistrement de base et correspond à chaque dépôt stratigraphique ou tout autre élément spécifique d'information dont l'intérêt justifiait un enregistrement individuel. Les lots d'enregistrement concernant des unités dont la fouille avait été amorcée lors d'interventions précédentes sont numérotés en continuité avec ces dernières.

Pour leur part, les vestiges immobiliers dégagés de l'intervention sont identifiés par le code "ST" suivi d'un chiffre numéroté dans l'ordre de leur mise au jour. Les cotes ST-59 à ST-69 ont été utilisées en 2008 et font suite aux numéros attribués aux structures retrouvées lors des interventions précédentes sur le site. Les composantes de chaque structure ont fait l'objet d'une description détaillée sur des fiches d'enregistrement conçues à cette fin (fiches de «bien immobilier» ou de «service d'utilité publique»).

Par ailleurs, des fichiers concernant les divers plans, profils stratigraphiques, films diapositives et échantillons relevés ou prélevés lors de l'intervention ont été constitués. Chaque fichier est identifié par un code distinct :

- profils : BjFj-101-08-C1 à C-3;
- diapositives : films BjFj-101-08-D1 à D-9;
- échantillons : BjFj-101-08-E1 à E-4 ;
- objets catalogués : 3287-576 à 643;
- structures : ST-59 à ST-69.

Les numéros suivants de lot ont été utilisés lors de l'intervention :

- 9A1 à 9A28;
- 9E1 à 9E17;
- 9B1 À 9B22;
- 9F1 à 9F21;
- 10A1 à 10A26;
- 10C1 à 10C31.

Un répertoire détaillé de l'ensemble des fichiers est joint aux dossiers techniques figurant en annexe du rapport. Il s'y retrouve également une liste complète des vestiges architecturaux et divers autres tableaux de compilation.

### **3.4 - Traitement des données**

L'intervention s'intègre dans le cadre d'un programme de recherches qui va s'échelonner sur plusieurs années et entraînera la réalisation de diverses analyses des assemblages d'objets témoins et autres données recueillies en fouille. Certaines de ces analyses sont en cours et feront l'objet de comptes rendus distincts. Pour sa part, le présent rapport consiste en une présentation des principaux résultats de l'intervention. Les travaux effectués concernent :

- La corrélation lots/couches et l'intégration des données

L'élaboration de tableaux de corrélation lots/couches a permis une reconstitution et l'interprétation des contextes archéologiques mis au jour dans chacun des secteurs d'intervention. Les données ont été regroupées sur la base du découpage chronologique en fonction duquel ont été reconstituées les principales étapes de l'occupation du site. Cette périodisation a été définie principalement en fonction de l'évolution du bâti et de l'impact qu'ont eu sur la stratigraphie du terrain les multiples générations de bâtiments qui y furent érigés au fil des ans, la plupart de ces derniers étant maintenant bien identifiés et datés. Le découpage chronologique comporte maintenant les divisions suivantes :

- période I : les occupations de la préhistoire et de la protohistoire (avant 1642);
- période II : le fort de Ville-Marie (1642 à 1688);
- période III : le château de Callière (1688 à 1765);
- période IV : le domaine de Callière de 1765 à 1804;
- période V : le lotissement du domaine et l'implantation d'un nouveau bâti à vocation commerciale – les entrepôts Dunlop (1805 à 1842);
- période VI : la seconde génération de bâtiments commerciaux - les entrepôts Gillespie (1842-1879);
- période VII : la dernière génération de bâtiments commerciaux – les entrepôts Smith et Townsend (1879 à aujourd'hui).

- L'inventaire des collections et le catalogue des objets

Les collections d'objets témoins recueillis lors de l'intervention ont été lavées et numérotées, pour ensuite faire l'objet d'un inventaire numérisé sur un fichier FileMaker Pro (version 10) selon la nomenclature par matériau, type d'objet et fonction mise au point par les services de Parcs Canada. Par ailleurs à l'aide du programme Excel, version 10, des tableaux de compilation et de présentation des assemblages de culture matérielle ont été élaborés pour chacune des aires de fouille et des périodes documentées.

D'autre part, les objets les plus significatifs au plan individuel ont fait l'objet d'une description détaillée de leurs caractéristiques sur des fiches de catalogage conçues à l'aide du logiciel FileMaker Pro.

- Les analyses sporopolliniques

Un groupe d'échantillons de sédiments a été prélevé en paroi des sous-opérations 9A et 10A par M. Daniel Landry du laboratoire Jacques-Rousseau du département de géographie de l'Université de Montréal pour fins d'analyse de leur contenu en pollens et autres résidus de matières organiques. Les dépôts échantillonnés appartiennent tous aux périodes d'occupation du site datant du régime français. Leur analyse, laquelle reste à être effectuée, vise à permettre une meilleure caractérisation de la nature des dépôts prélevés, notamment en ce qui concerne le type de végétation présente à l'époque et de certains aspects du milieu environnemental. Les résultats de l'étude seront incorporés à un prochain rapport d'étape du programme de fouilles menées sur le site de Pointe-à-Callière.

#### 4 – SOUS-OPÉRATIONS 9A ET 9B – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Au cours de la campagne de fouilles de 2008, les sous-opérations 9A et 9B ont été fouillées en leur totalité. Elles se situent à l'intérieur de l'édifice actuel au 214, place d'Youville, dans l'extrémité sud-ouest de ce dernier. Leur pourtour est défini au nord par les sous-opérations 9C et 9D fouillées en 2007, à l'est par la sous-opération 10A qui restait non fouillée en 2008, et à l'ouest et au sud par les murs de l'édifice (désignés ST-59 et ST-69 respectivement). D'une superficie totale d'environ 2 mètres nord-sud sur 4 mètres est-ouest, leur élévation est comprise entre 11,96 et 13,99 mètres NMM. Au cours des fouilles de ces sols archéologiques d'environ 2 mètres de profondeur, non moins de 31 dépôts distincts ont été identifiés, formant autant de couches visibles en paroi stratigraphique. Ces dépôts s'inséraient dans chacune des sept périodes retenues pour la périodisation du site, d'avant 1642 jusqu'à nos jours. La description qui suit est organisée dans l'ordre chronologique de la mise en place des dépôts, permettant de retracer la construction du site au fil de son histoire.

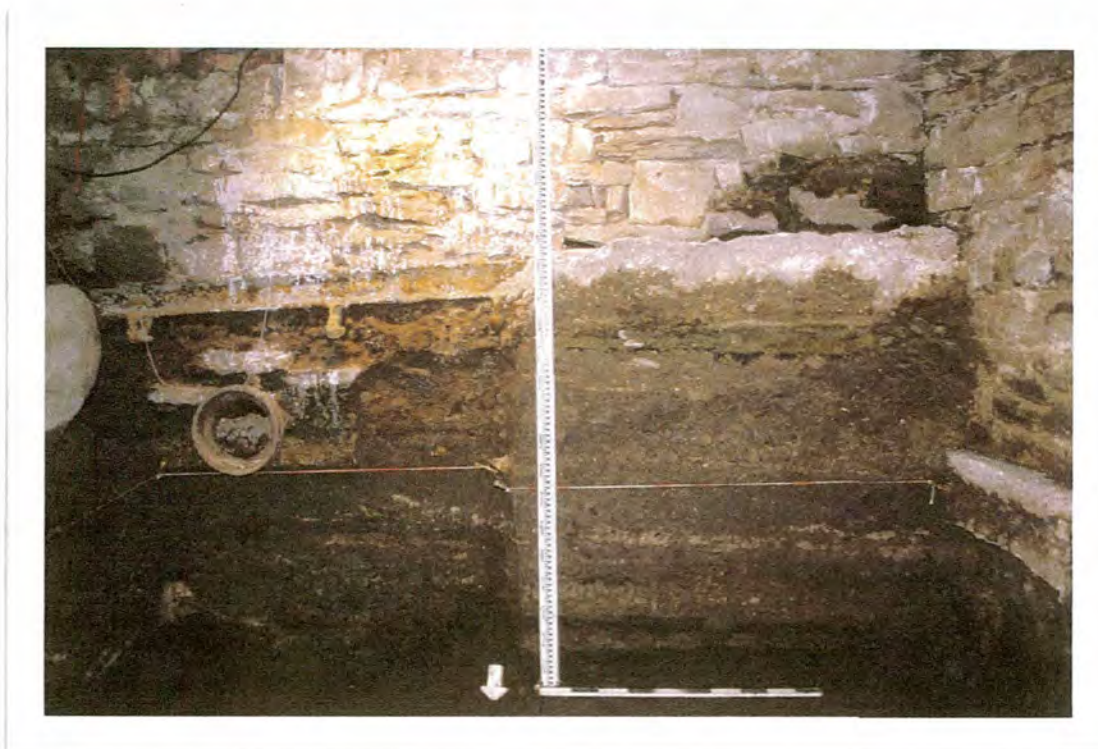


Photo 3 : Profil stratigraphique 08-C1, paroi sud des sous-opérations 9A et 9B (08-D7-5).

#### 4.1 - PÉRIODES I ET II. OCCUPATIONS ANTÉRIEURES À 1642 ET DU FORT DE VILLE MARIE (1642-1688)

Les dépôts s'insérant dans ces premières périodes du site concernent le sol naturel en place, des creusements anthropiques dans le sol naturel associés à la période du fort de Ville-Marie (ST-42 et ST-62), et de minces couches d'occupation dans les creusements et sur le sol naturel en place. Aucun contexte n'a pu être associé à l'interlude entre l'abandon du fort de Ville-Marie et la construction du château de Callière (1683-1688). Ce constat va à l'encontre des découvertes multiples pour cet interlude dans les sous-opérations plus au sud et à l'est (opérations 8 et 10) et peut être relié à la présence d'une tranchée de clôture qui longe la limite est de 9A et qui sépare deux aires d'occupation.

##### **Le sol naturel**

Couches : C1-30, 31

Lots : 9A27, 9B21, 9B22

Élévation moyenne : surface 12,04 m NMM

La surface du sol naturel passe de 12,06 à 11,96 mètres NMM entre les sous-opérations 9A et 9B. La dénivellation s'accroît en 9B et sa pente, descendant vers l'ouest, apparaît contraire à celle que la pointe à Callière devrait suivre naturellement. Le phénomène est toutefois confirmé à une grande échelle car la pente continue à descendre au moins jusqu'à l'endroit où se trouve le site BjFj-43, à l'ouest de la rue du Port, secteur où la surface du sol naturel oscille entre 11,60 et 11,80 mètres NMM.<sup>1</sup> Le site, et particulièrement l'emplacement du château de Callière localisé à l'est, peut ainsi correspondre au point le plus élevé de ce secteur de la pointe, d'où son choix comme lieu d'implantation du bâtiment. Il faut présumer que cette même topographie a pu jouer un rôle déterminant à l'époque du fort de Ville-Marie

Dans les sous-opérations 9A et 9B, le terreau naturel, l'horizon Ah, présente une faible épaisseur de 3 à 10 cm, phénomène observé en divers points et qui semble résulter d'un décapage de nature anthropique. La strate de limon argileux, noirâtre et plutôt compact, contient peu d'inclusions visibles, lesquelles se limitent à quelques nodules de limonite oxydée et des petits cailloux ( $\leq 1$  cm). Elle se transforme progressivement, à sa base, en un limon argileux gris brunâtre oxydé et pâlisant en profondeur, homogène et stérile. Le mobilier peu nombreux est dominé par 16 ossements de gros mammifères.

---

<sup>1</sup>Archéothèmes, 2001, *Inventaire archéologique de trois terrains vacants du Vieux-Montréal (1999) – Sites BjFj-43 et BjFj-102*, Rapport inédit soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Ville de Montréal. Les données concernées sont issues de tranchées exploratoires excavées dans le terrain de stationnement situé à l'angle nord-ouest de l'intersection de la rue du Port et de la Place d'Youville.



## La tranchée de clôture ST-42 et la couche de déblais de creusement

Couche : C1-25b

Lots : 9A28; 9B20 (portion supérieure)

Élévation moyenne : base 11,97 m NMM; surface 11,99 m NMM



Photo 4 : Base du lot 9A28, détail de la masse organique (base du poteau) à la limite ouest (08-D7-34).

Le sol naturel est tronqué dans les sous-opérations 9A-9B par une tranchée d'environ 42 cm de profondeur et 24 cm de largeur. Ce creusement est la prolongation de la tranchée ST-42, aux dimensions similaires mise au jour en 2003-2004 dans l'opération 4 et en 2008 dans la sous-opération 10A. Recoupant le site d'est en ouest, son tracé est en forme de « trait de Jupiter ». En 9A-9B, la tranchée traverse la sous-opération 9A dans le sens nord-sud, puis tourne à 90 degrés pour longer la frontière sud de 9B, dans le sens est-ouest. D'après sa forme, la tranchée a contenu une clôture de pieux qui séparait deux aires fonctionnelles dans le fort de Ville-Marie. Dans l'opération 9, son décrochement en forme de « L » contourne la fosse de bâtiment ST-62 dans 9D-9F, pour laisser une bande de 2 mètres entre la clôture et l'édifice. Le fond de la tranchée contient une mince strate de sédiments argileux noirâtres et organiques. Ce dépôt contenait des os de mammifères ou d'oiseaux (n=8), un long clou ou tige en fer (9B20) et un objet indéterminé en fer. À l'extrémité ouest de la portion dégagée de la tranchée, les restes très détériorés d'un pieu reposaient à la base de la tranchée.

Sur la surface du sol naturel, surtout à proximité de la tranchée, s'étend une mince pellicule de limon argileux blond-roux, homogène et sans inclusions. Contrastant vivement avec le sol naturel noirâtre, cette pellicule correspond probablement aux déblais de creusement de la tranchée. Aucun mobilier, inclusion ou piétinement n'est associé à ce dépôt, indiquant l'absence de passage humain et laissant penser que cette zone fut rapidement recouverte. Il est significatif que ce dépôt stérile et de nature événementielle constitue, avec les déblais de creusement de la fosse de bâtiment ST-62, le seul témoin s'insérant dans la période II (1642-1688) qui couvre toute l'histoire du fort de Ville-Marie. Sa position stratigraphique postérieure au décapage du sol naturel et au creusement de la fosse de bâtiment ST-62, et antérieure au « remblai de Callière » de 1688, lui confère une datation tardive dans la période II.

#### **Couche d'abandon de la fosse de bâtiment (ST-62)**

Couche : C1-26

Lot : 9B20 (portion inférieure)

Élévation moyenne : base 11,97 m NMM; surface 11,99 m NMM

Une fosse de bâtiment associée à la période du fort de Ville-Marie, située dans 9D-9F, empiète dans l'emprise de 9B dans son extrémité nord-ouest (ST-62). Un mince dépôt de sédiments distincts, plaqué aux parois en pente de la fosse, s'étend aussi autour d'elle sur le sol naturel. Cette pellicule, observée surtout dans 9B, épaissit vers le nord-ouest pour atteindre une amplitude d'environ 1 cm avant de plonger dans la fosse de bâtiment ST-62. Difficile à distinguer du sol naturel sous-jacent, elle se compose d'un limon argileux gris foncé à noirâtre, homogène et de couleur uniforme avec quelques pastilles de limon plus clair. Ce dépôt est également présent dans 9C-9D (fouilles de 2007) où il est également associé à la fosse de bâtiment ST-62. Ce dépôt ne montre aucun signe d'occupation. Aucun mobilier ne lui est associé, il n'a pas été piétiné en profondeur et, malgré sa faible épaisseur, il est distinct du sol naturel. Par ailleurs, ce dépôt est localisé dans une zone où le sol naturel peut avoir été décapé préalablement. Si sa position stratigraphique postérieure au décapage du sol naturel n'est pas ambiguë, l'absence de signes d'occupation est difficile à interpréter. L'hypothèse d'un plancher ou d'une galerie couvrant cette zone ne peut être exclue.

#### **4.2- PÉRIODES III ET IV. LE CHÂTEAU DE CALLIÈRE (1688-1765) ET LE DOMAINE DE CALLIÈRE (1765-1803)**

Les dépôts attribués à ces deux périodes correspondent en réalité à un seul épisode de déposition, en 1688, lors du creusement de la cave du château de Callière et de la distribution des déblais. Nous avons cependant reconnu des masses distinctes de sédiments et de matières à même ce remblai dont l'épaisseur moyenne atteint 66 cm en 9A-9B. Ces masses proviennent des différentes couches qui avaient été transpercées par le creusement de la cave. En outre, nous avons distingué un niveau de remaniements à la surface du remblai, témoignant d'activités horticoles à cet endroit. Malgré sa mise en place unique, ce dépôt révèle alors une suite de faits plus complexes.

### Le « remblai de Callière », portion inférieure (1688)

Couches : C1-22, 23, 24, 25, 27

Lots : 9A23, 9A24, 9A25; 9B19

Élévation moyenne : base 12,06 m NMM; surface 12,50 m NMM

Cet imposant dépôt, couvrant l'ensemble du site, provient du creusement de la cave du château de Callière en 1688. D'une épaisseur moyenne de 66 cm dans les sous-opérations 9A et 9B, il se divise en deux niveaux distincts. Le niveau supérieur a été remanié et homogénéisé par les labours jardiniers au cours d'une longue période d'occupation, de 1688 à 1805, tandis que la portion inférieure a conservé les masses de sols dans leur disposition d'origine. Les deux portions ont alors été fouillées selon les stratégies adaptées à leur composition : la portion supérieure en lots arbitraires de 5 cm, la portion inférieure en lots naturels suivant les masses de sols constituant le remblai à l'origine. Le mobilier de la portion supérieure reflète alors toutes les occupations du site avant 1805, tandis que la portion inférieure contient des témoins datant seulement des périodes d'avant 1688.



Photo 5 : Lot 9A24 en cour de fouille, vue après le dégagement du lit de pierres (08-D5-36).

Notons que, dans l'opération 9, la surface du « remblai de Callière » présente une pente tangible qui descend vers l'ouest et vers le nord à mesure qu'elle s'éloigne du château. L'élévation de surface au sud-est de 9A est de 12,84 mètres NMM, puis descend jusqu'à 12,64 mètres NMM au nord-ouest de 9B. Le texte suivant fait état des dépôts constitutifs du remblai.

***Dépôt organique entremêlé de cendres et de pierres arrondies (lots 9A24, 9A25 et 9B19 (partiel); couches C1-25 et C1-27)***

La base du « remblai de Callière » prend appui sur le sol naturel et sur les minces dépôts associés à la période 1642-1688. Le remblai comble également la tranchée de clôture ST-42 et la fosse de bâtiment ST-62 et ce, sans qu'on puisse apercevoir une période d'abandon entre la démolition des structures et le comblement de leurs fosses respectives. Au sud et à l'est de 9A-9B, une masse distinctive de sols entremêlés de la cendre forme la partie inférieure du remblai (couche C1-27; lots 9A24, 9A25 et 9B19, partiels). La matrice est un limon argileux gris brun hétérogène et très organique, d'aspect argenté et contenant de nombreuses pastilles d'argile verdâtre, aplaties horizontalement. Des lentilles étendues de cendre et de bois carbonisé forment jusqu'à 25% de la masse totale du remblai dans cette zone. À l'est (couche C1-25), le remblai incorpore un amas de pierres arrondies de diamètre variable allant jusqu'à 25 cm, emprisonnées dans de l'argile et du limon entremêlés, tachetés et marbrés de couleur dominante brun clair oxydé. En cours de fouilles, nous avons l'impression que ces dépôts, situés en bordure sud et est de 9A-9B, aient été appuyés à l'origine à la face opposée de la clôture ST-42 et, après l'extraction des pieux de la clôture, se soient affaissés dans l'aire de 9A-9B, puis aient été piétinés avant d'être recouverts.

La matrice traversée de lentilles de cendres de C1-27 est d'ailleurs similaire à celle du monticule de détritits dans 8A-8B (fouilles de 2006), situé à un mètre au sud de 9A-9B. Contrairement au monticule toutefois, le dépôt dans 9A-9B semble plutôt désorganisé. Nous sommes dans l'incapacité d'observer de lien entre les deux dépôts – ils sont séparés par l'emprise du mur sud du bâtiment actuel –, et alors nous ne pouvons exclure la possibilité que le dépôt dans 9A-9B ait été redéposé, ne serait-ce à quelques mètres de son emplacement d'origine. Nous l'incluons alors provisoirement dans le remblai de Callière.

La culture matérielle recensée dans cette plus ancienne masse du remblai de Callière provient du contexte du fort de Ville-Marie. Comparativement au monticule dépotoir dans 8A-8B, les terres cuites sont moins nombreuses mais les catégories sont similaires et n'excluent pas un même contexte archéologique (voir les tableaux plus bas).

**Tableau 1 : Mobilier retrouvé dans les lots 9A24, 9A25 et 9B19**

Code	Matériau	Objet	9A24	9A25	9B19	Total
1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2			2
1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant		3		3
1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant		1	1	2
1.1.1.19	TCG chamois rose glaçure verte	contenant			2	2
1.1.1.31	TCG glaçure polychr. Saintonge	contenant	2	4	2	8
1.1.1.33	TCG Québec ? glaçure incolore	contenant			1	1
1.2.1.4	GG Bray-Bauvaisis-Loire ?	pot		1		1
2.1	Verre incolore sans plomb	bouteille		1		1
3.1.1.1	Fer indéterminé	indéterminé	3	4		7
3.1.1.11	Fer forgé	clous, 2 tailles	9	3	9	21
3.1.1.12	Fer laminé	lanière			1	1
3.1.2.2	Laiton	boucle de chaussure			1	1
5.1.1	Ossements	mammifère, poisson	72	67	77	216
5.1.4	Coquillage	mollusque			1	1
<b>TOTAL</b>			<b>88</b>	<b>84</b>	<b>94</b>	<b>266</b>

**Tableau 2 : Terres cuites du monticule de dépotoir dans 8A-8B (phase 1, 1642-1683), fouilles de 2006**

Code	Matériau	Tessons
1.1.1.31	TCG glaçure polychrome Saintonge	26
1.1.1.33	TGC Québec (Dieppe?) glaçure incolore	21
1.1.2.1	Faïence blanche	3
1.1.2.41	TCF blanche, pipe	1
1.2.1.3	GG Bessin-Cotentin	1
1.2.1.4	GG Bray-Beauvaisis-Loire	2
1.2.1.9	GG présumé français	9
1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	74
<b>TOTAL</b>		<b>137</b>

**Dépôt de limon argileux typique du « remblai de Callière » (lots 9A23 et 9B19 (partiel); couches C1-23 et C1-24)**

Couvrant l'ensemble des sous-opérations 9A et 9B, ce dépôt est postérieur à celui parsemé de cendres et chargé localement de pierres arrondies. Sa composition est d'ailleurs typique du « remblai de Callière » : un limon argileux grisâtre de couleur uniforme et de compacité moyenne, comportant des inclusions de quelques nodules de bois carbonisé et traces de cendre, ainsi que des fragments de bois (C1-23). Sa surface est en pente descendant vers l'ouest et, au sein de sa masse, il contient des petites lentilles de limon brun gris noirâtre s'apparentant à l'horizon naturel Ah, le terreau humique (C1-24). La portion supérieure du dépôt est tronquée par les labours horticoles.

Le lot 9A23 contient une culture matérielle restreinte (n=34), hormis des ossements (n=134) de mammifères, poissons et oiseaux, dont quelques os blanchis. Les terres cuites (n=7) s'inscrivent dans

des catégories déjà connues des contextes du fort de Ville-Marie : terre cuite commune sans glaçure (n=1) et avec glaçure (n=2); locale (Dieppe?) à glaçure incolore (n=1) et à glaçure tachetée verte (n=1); faïence blanche (n=1) et grès commune à glaçure saline brune (n=1). Du verre vert foncé à bouteille (n=1), incolore à tige (n=1) et fougère à bouteille (n=4) complète l'assemblage domestique. Ce dépôt contient aussi 18 clous forgés, un clou découpé, sans doute intrusif, une plaquette de fer laminé et un fragment de tuile en schiste ou ardoise. La fonction domestique et architecturale de cet assemblage s'apparente à celui des autres contextes du fort de Ville-Marie; notons que les terres cuites inventoriées comme « locales » ont été identifiées depuis lors comme provenant de Dieppe. Seulement la tuile en ardoise apporte un élément de nouveauté en indiquant que ce matériau fût employé dans la construction du fort.

#### **Dépôt de cendre (lots 9A22 et 9B19 (partiel); couche C1-22)**

La portion inférieure non remaniée du « remblai de Callière » est surmontée d'une concentration dense et homogène de cendre et quelques nodules de charbon de bois. Limité à la portion sud-ouest de l'aire fouillée, ce dépôt est aussi de faible épaisseur, ne dépassant pas 10 cm. Nous pensons toutefois que sa portion supérieure soit tronquée par les labours horticoles car les sédiments remaniés en surplomb intègrent quantité de cendre mélangée à leur masse. Ce dépôt ne contient que quelques clous forgés (n=4) et ossements (n=8) dont un scié et un blanchi. Cet amas de cendre semble avoir été jeté sur le remblai en cours de construction mais sa provenance demeure non élucidée.

#### **Le « remblai de Callière », portion supérieure remaniée par les labours jardiniers (1688-1805)**

Couches : C1-21

Lots : 9A18, 9A19, 9A20, 9A21; 9B15, 9B16, 9B17, 9B18

Élévation moyenne : base 12,50 m NMM; surface 12,72 m NMM

Formant une couche de 18 à 35 cm d'épaisseur selon les endroits, la portion supérieure du remblai de Callière se compose d'un limon légèrement argileux de couleur uniforme brun foncé, compact et homogène. Les inclusions sont éparées : particules de mortier, de bois carbonisé et de bois en décomposition, cailloux anguleux, trainées d'oxydes. La surface du dépôt est nivelée et uniforme mais son épaisseur varie d'environ 18 cm, dans la moitié nord de 9A-9B, à plus de 35 cm dans la moitié sud. La transition entre les deux épaisseurs est abrupte, suivant une ligne est-ouest au centre des deux sous-opérations. Nous croyons qu'un premier remaniement en profondeur eût lieu immédiatement après la mise en place des sols en 1688, afin d'homogénéiser les sols encore meubles, tandis que le remaniement de moins de 25 cm renvoie aux cycles de labours horticoles durant les périodes 3 (1688-1765) et 4 (1765-1805).

La quantité de mobilier, à l'exception des ossements (organiques), diminue en descendant dans le niveau remanié par les labours, reflétant probablement un « sous-tirage » progressif des objets abandonnés à la surface et la migration vers le bas de certains d'entre eux au fur et à mesure des labours. À titre d'exemple, le plus haut niveau arbitraire de 5 cm (9A18, 9B15) contient du *creamware* postérieur à 1763

(n=6), absent dans les niveaux arbitraires inférieurs, ainsi que trois tessons d'une assiette en grès blanc salin des années 1730 à 1750, dont un quatrième tesson a migré 5 cm plus bas.

	<b>1<sup>er</sup> lot arbitraire</b>	<b>2<sup>e</sup> lot arbitraire</b>	<b>3<sup>e</sup> lot arbitraire</b>	<b>4<sup>e</sup> lot arbitraire</b>
Terres cuites	65	40	24	11
Verre	16	16	8	5
Métaux	13	21	30	25
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>77</b>	<b>62</b>	<b>41</b>
Organiques	88	125	111	124
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>202</b>	<b>173</b>	<b>165</b>

Contrairement à plusieurs zones du site, nous n'avons pas observé la présence en 9A-9B d'une couche plus humique de 5 à 8 cm au sommet du remblai de Callière. Par ailleurs, le niveau remanié du remblai contient un mobilier relativement peu nombreux. À titre de comparaison, dans les sous-opérations 8A-8B situées immédiatement au sud de 9A-9B, les 5 cm en surface du remblai contenaient deux fois plus d'objets (n=182 et 354). De même, le reste du niveau remanié dans 8A-8B, fouillé en quatre lots, comportait 50% plus d'objets que le niveau similaire dans 9A-9B (n=548 et 793). Cet écart est d'autant plus significatif que la portion non remaniée du remblai, qui contient la charge mobilière d'origine des sols, est plus riche en artefacts en 9A-9B qu'en 8A-8B (n=441 et 275); logiquement alors, l'apport d'artefacts dans 9A-9B au cours des années 1688-1805 est sensiblement moins qu'en 8A-8B. Il semble que la zone des jardins de Callière recoupée par 9A-9B ait eu une fonction distincte, telle une voie de passage, ce qui expliquerait l'absence de couche humique en surface et un nombre moindre d'artefacts accumulés au cours des années 1688-1805. Rappelons que les sols de la moitié nord de 9A-9B n'ont pas été remaniés en profondeur en 1688, comme si ce corridor est-ouest ne devait pas être jardiné.

		<b>1<sup>er</sup> lot arbitraire</b>	<b>Niveau remanié</b>	<b>Niveau non remanié</b>
8A-8B	Terres cuites	98	47	4
	Verre	97	54	7
	Métaux	24	109	17
	Organiques	135	583	247
	<b>TOTAL</b>	<b>354</b>	<b>793</b>	<b>275</b>
9A-9B	Terres cuites	65	75	26
	Verre	16	37	12
	Métaux	13	76	54
	Organiques	88	360	349
	<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>548</b>	<b>441</b>

#### **4.3 – PÉRIODE V. LES ENTREPÔTS DUNLOP (1805-1842)**

L'an 1805 correspond à l'une des ruptures majeures dans l'histoire du site, lorsque la pointe de Callière est subdivisée en lots et que les signes d'une urbanisation rapide se multiplient. Les dépôts associés à la période V (1805-1842) sont nombreux et complexes, se divisant en cinq sous-périodes qui comportent

chacune deux ou trois dépôts distincts, en plus de deux événements de rehaussement du terrain. Une problématique des fouilles de 2008 a été de mieux comprendre la séquence de ces dépôts, entre autres en tentant de les relier aux vestiges architecturaux datés et par le biais de leur culture matérielle. Les sous-périodes suivantes ont été identifiées et datées par l'association des dépôts à la construction ou à la démolition d'édifices sur le site :

- 1805-1825. Ces dépôts prennent appui sur l'empattement du mur ST-59, identifié au hangar Franchère (ST-59) possiblement construit vers 1800 et connu avec certitude en 1805 (9B, 2008).
- 1825. Les déblais de creusement d'une entrée de cave (ST-52 et ST-61), menant à l'annexe Dunlop (ST-3), forment la surface d'occupation pour cette annexe documentée en 1825 (8C-8D, 2007).
- 1825-1831. Ces dépôts prennent appui sur les déblais de creusement de l'entrée de cave Dunlop; ils sont caractérisés par un horizon d'antracite qui atteint son épaisseur maximale autour de la chute de charbon de l'annexe Dunlop (ST-3) (2A, 1999).
- 1831-1842. Le plus ancien de ces dépôts est relié à la réfection en 1831 du mur ST-59 et à la construction du bâtiment actuel qui borde à l'ouest le site, lequel intègre certains éléments des fondations du hangar Franchère. Le nouveau bâtiment comporte une porte, aujourd'hui murée, qui est située dans les sous-opérations 9D et 9F et dont le dégagement du seuil a permis de déterminer le niveau d'élévation du terrain contemporain de sa construction.
- 1842. Une couche de décombres de maçonnerie recouvre le mur dérasé ST-03, identifié à l'annexe Dunlop démolie en 1841 ou 1842 pour faire place à l'entrepôt Gillespie (5F-5G-5H, 2003-2004).

Dans l'aire recoupée par les sous-opérations 9A et 9B, chaque réaménagement du terrain semble avoir nécessité une réfection de la surface de circulation. Après avoir retiré les composantes de l'ancienne surface de circulation (ex. : pavage ou plancher), un nouveau lit de pose a été mis en place, rehaussant le terrain et le niveau d'aménagement de la nouvelle surface de circulation. Dans plusieurs cas, le lit de pose consiste en un matériau stérile apporté sur le site directement d'une carrière. Le mobilier appartenant à chacune des nouvelles phases d'occupations gît en surface du lit de pose, ayant filtré au travers la chaussée de briques, de bois ou de dalles. Ce schéma d'aménagement est entrecoupé d'épisodes de démolition dont les débris servent à rehausser le terrain. Par ailleurs, la canalisation de la Petite rivière au début des années 1830 a entraîné un rehaussement important de l'emprise de l'actuelle place d'Youville et des terrains adjacents, ce qui est à l'origine de certains des réaménagements observés sur le site.

#### ***Empattement du hangar Franchère, vers 1800-1805 (mur ST-59)***

Formant la fondation du mur ouest de l'édifice actuel sur le site BjFj-101, l'empattement du hangar que Gabriel Franchère construisit vers 1800-1805 reste encore en place. Cette construction en maçonnerie de pierre calcaire (structure ST-59) a été dérasée en 1831 pour servir de base d'appui au bâtiment qui borde



aujourd'hui à l'ouest le site et dont la construction est contemporaine de l'enfouissement de la Petite rivière et de l'aménagement de la place d'Youville. Le contrat de construction du nouvel édifice (celui de 1831) spécifie certains détails concernant la conservation et l'intégration de composantes du hangar Franchère au-dessus duquel il prend place. Tout indique ainsi que l'empattement du mur actuel correspond à la fondation réutilisée de l'ancien entrepôt tandis que seule la portion supérieure date de la reconstruction de 1831. La surface de dérasement du mur d'origine est inégale et comporte deux niveaux distincts d'aménagement dont la frontière se situe plus au nord, dans la sous-opération 9D.

### **Chaussée, 1800-1825**

Couches : C1-18, C1-19 et C1-20

Lots : 9A17 et 9B14

Élévation moyenne : base 12,72 m NMM; surface 12,75 m NMM

Cette première phase d'aménagement de la période V (1805-1842) débute avec la construction du hangar de Gabriel Franchère (ST-59) survenue possiblement vers 1800, mais qui n'est documentée avec certitude dans les archives qu'en 1805. Ce hangar, et sa réfection ultérieure, forme aujourd'hui le mur ouest du site. Cette première phase est définie aussi par la construction vers 1805 de deux édifices par le nouveau propriétaire James Dunlop : un entrepôt au sud du site BjFj-101 donnant sur la rue de la Commune, hors de la portion du site présentement à l'étude, et une longue remise adossée au mur est du site. Un ensemble de dépôts archéologiques a pu être associé à ces aménagements bien datés, permettant alors un découpage plus fin de cette période V bien mouvementée.

Deux dépôts prennent appui directement sur la surface du « remblai de Callière ». Le plus étendu (C1-20) est concentré surtout en 9B et se prolonge au nord en 9C et 9D (couche 07-C4-16). D'une épaisseur maximale de 4 cm, ce dépôt se compose d'un limon argileux brun gris foncé, marbré de sédiments oxydés (rougeâtres) et tacheté de particules de mortier (blanchâtre). La présence de nodules de charbon de bois (noirâtre) contribue à conférer à ce dépôt un aspect picoté plutôt distinctif. Quelques galets entrent aussi dans la composition de ce dépôt de compacité faible, qui devient plus homogène vers l'est. Ce dépôt a été observé à plusieurs endroits du site alors qu'on rencontre ici, dans 9A-9B, sa limite sud-ouest à moins de 3 mètres du hangar Franchère (ST-59). Le second dépôt prenant appui sur le « remblai de Callière » (couche C1-18) est localisé au nord-est de la sous-opération 9A. Les limites de son extension sont imprécises. Il s'agit d'un dépôt local de sable limoneux brun gris foncé et parsemé de marbrures d'oxydation, avec plusieurs cailloux et gravillons, et des particules de mortier.

Les deux dépôts forment un même horizon et leur contenu mobilier (n=40) a été intégré dans un seul lot pour chaque sous-opération (lots 9A17 et 9B14). Notons la présence de *creamware* (n=6), de *pearlware* (n=1), de terre cuite commune de Québec à glaçure incolore (n=7) et verte (n=4), ainsi que de terre cuite commune sans glaçure (n=1) et de deux fragments de pipe d'argile blanche, un fourneau sans marque et un tuyau. Cet assemblage restreint apparaît caractéristique du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle alors que l'absence de terre cuite fine blanche indique un *terminus ante quem* de vers 1820. Une perle tubulaire, cinq petits clous forgés, une dizaine d'ossements et un fragment de vitre complètent ces lots.

Le troisième dépôt associé à ces années (C1-19) se situe en bordure ouest de 9B, où il forme une bande d'environ 65 cm de largeur et jusqu'à 5 cm d'épaisseur, prenant appui directement sur l'empiètement de mur du hangar Franchère ST-59. Postérieur à la couche picotée C1-20, sa matrice se compose de limon légèrement sableux brun gris foncé et très compact, dans lequel s'encastre une quantité très importante d'éclats de calcaire ( $\leq 5$  cm) ainsi que des cailloux et quelques nodules de mortier. Il s'agit vraisemblablement d'une surface de circulation longeant le mur est du hangar, faite à l'origine de gravats calcaires parmi lesquels le limon a été piétiné. Aucun mobilier n'a été isolé dans ce dépôt.

Ce regroupement de trois dépôts semble être associé à l'aménagement d'une surface de circulation, et a été mis en place peu après la construction du hangar Franchère vers 1800-1805.

### **Déblais du creusement de la cave de l'annexe Dunlop, vers 1825**

Couches : C1-17

Lots : 9A16 et 9B13

Élévation moyenne : base 12,75 m NMM; surface 13,08 m NMM

S'appuyant sur les dépôts mis en place vers 1798-1805, un remblai d'environ 40 cm d'épaisseur prolonge la séquence stratigraphique de la période v (1805-1842). Ce remblai a pu être identifié comme la surface d'occupation de l'entrée de cave de l'annexe Dunlop dans la sous-opération 8C (fouilles de 2007), et il se compose des déblais du creusement de la même entrée de cave. L'existence de l'annexe Dunlop est documentée pour la première fois en 1825 (plan de J. Adams sur lequel elle apparaît), ce qui permet de donner la même date à la couche C1-17 et aux lots lui correspondant (9A16 et 9B13).

L'extension de ce dépôt se limite à une zone immédiatement au nord du mur ST-3, l'annexe Dunlop. Malgré son épaisseur imposante dans 9A-9B, cette couche s'étirole et disparaît dans les sous-opérations plus au nord. Elle se compose d'un limon légèrement sableux brun gris foncé, compact et plutôt homogène avec des inclusions de cailloux de calcaire, cendre et bois carbonisé, sauf au sud où elle montre des masses distinctes de sédiments plus argileux ou, par endroits, entremêlés à du mortier. La majorité du dépôt a été prélevée à même le « remblai de Callière » et s'y apparente visuellement.

Une culture matérielle abondante (n=402) provient de cette couche. Elle est hautement représentative du remblai de Callière et le seul objet datant certainement de la période d'après 1805 est un tesson de terre cuite fine blanche à glaçure bleutée, avec un décor bleu à décalque (9A16, code 1.1.1.55). Les clous (n=35) sont forgés et les terres cuites (n=104) correspondent aux catégories recensées dans le « remblai de Callière », y compris le *creamware* (n=12) et le *pearlware* (n=3) s'étant ajoutés au sol après l'incendie du château de Callière en 1765. Lors des fouilles, cette couche fut d'ailleurs informellement baptisée le « faux remblai de Callière ».

### ***Chaussée de bois, 1825-1831***

Couches : C1-13 à C1-16

Lots : 9A13 à 9A15; 9B10 à 9B12

Élévation moyenne : base 13,08 m NMM; surface 13,14 m NMM

Suivant la mise en place des déblais associés à la construction de l'annexe Dunlop vers 1825, un ensemble de dépôts est associé à l'aménagement d'une surface de circulation. Deux remblais successifs, probablement mis en place dans une même opération, ont servi de lit de pose à une chaussée et ont servi à rehausser le terrain au sud des déblais de la cave Dunlop. Ils s'adosent sur ces déblais et sont alors absents aux endroits où ces derniers sont particulièrement épais. Quant aux deux couches d'occupation sus-jacentes, leur interprétation demeure provisoire. Les couches d'occupation les plus basses, correspondant à un horizon d'antracite poudreux, semble représenter les chutes accidentelles de ce combustible lors de ses manutentions sur le site, tandis que l'horizon supérieur de poudre de bois pourri est tout ce qui reste d'un solage de planches ou d'un pavage de blocs de bois, retiré lors d'un réaménagement ultérieur. L'antracite étant sous le bois, nous pensons qu'il se soit infiltré à travers les joints entre les bordages ou les pavés. Malgré leur interprétation provisoire, nous pouvons caractériser ces deux dépôts comme des couches d'occupation des années 1825-1831. Leur description détaillée suit.



Photo 6 : Surface du lot 9A 14 et base du lot 9A13 (08-D3-17).

La première couche du remblai (C1-16), couvrant le sud de l'aire fouillée sur une épaisseur moyenne de 4 cm, est un limon sableux gris foncé, très hétérogène et tacheté de particules blanchâtres s'apparentant à de la cendre. Le dépôt contient du charbon de bois et des pastilles de sable clair. Par endroits, la surface présente une couche discontinue de sable gris oxydé et de mortier. Lors de la fouille en plan, ce dépôt a été intégré aux mêmes lots (9A15 et 9B12) que la couche sus-jacente, elle aussi d'environ 4 cm d'épaisseur et caractérisée comme un remblai de rehaussement (C1-15), constitué d'une concentration de petits cailloux anguleux de calcaire noyés dans une matrice de limon argileux gris homogène. Quelques lentilles de sables de moins de 1 mètre de diamètre se situent à la base du dépôt.

Le mobilier de ces deux dépôts semble appartenir à la période d'avant 1825. Peu nombreux (n=42 et 75), ses principales catégories montrent une nature domestique et architecturale : terres cuites (n=14), pipes (n=10), verre de bouteille (n=4), clous forgés (n=23) et clous indéterminés (n=28), et ossements (n= 27) dont 7 coquilles de mollusque. Parmi les céramiques, un seul tesson de terre cuite fine blanche sans décor est postérieur à 1825.

La première couche d'occupation reposant sur ces remblais d'aménagement est une concentration de petits nodules et de poussière de charbon minéral non carbonisé (couche C1-14). Au nord, le dépôt est très homogène tandis qu'au sud, où il repose sur les déblais de la cave Dunlop, il est remanié et entremêlé de sédiments sablo-graveleux grisâtres. Son contenu mobilier (lots 9A14 et 9B11) comporte 58 fragments. Nous présenterons cet assemblage avec celui du dépôt sus-jacent qui s'est entremêlé avec lui pendant la fouille de ces deux couches, très meubles, totalisant moins de 3 cm d'épaisseur.

Par-dessus l'antracite s'étendait une pellicule dense et homogène de poudre de bois, sans inclusions et sans fibres apparentes, d'une épaisseur inférieure à 1 cm (couche C1-13). Isolé dans les lots 9A13 et 9B10, ce dépôt recelait un mobilier de 112 fragments qui s'entremêlaient parfois avec ceux de la couche d'antracite sous-jacente. Nous présenterons alors le contenu mobilier des deux couches ensemble (voir le tableau plus bas). La terre cuite fine blanche apparaît pour la première fois dans ce contexte de 1825-1831, avec deux tessons à décor bleu indéterminé. Elle côtoie les céramiques plus anciennes comme le *creamware* et la terre cuite commune de Québec à glaçure incolore et de Staffordshire à engobe rouge. Notons la prédominance de clous en fer indéterminé : l'antracite a malheureusement favorisé la corrosion de ces objets et rendu incertaine la distinction entre clous forgés et clous découpés en fer laminé.

<b>Tableau 5 : Mobilier isolé dans les lots 9A13, 9A14, 9B10 et 9B11 (1825-1831)</b>							
<b>Code</b>	<b>Matériau</b>	<b>Objet</b>	<b>9A13</b>	<b>9A14</b>	<b>9B10</b>	<b>9B11</b>	<b>Total</b>
1.1.2.31	<i>Creamware</i>	contenant	1	1	70	2	<b>74</b>
1.1.1.33	TCG Québec glaçure incolore	contenant		2		19	<b>21</b>
1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	contenant			4	3	<b>7</b>
1.1.2.41	TCF blanche argileuse	pipe	1	1	2		<b>4</b>
1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2				<b>2</b>
2.2.1.1	Verre teinté régulier vert	vitre		3			<b>3</b>
2.3.1.1	Verre coloré transp. vert foncé	bouteille	3		9	1	<b>13</b>
2.1.1	Verre incolore sans plomb	bouteille				1	<b>1</b>
2.1.4	Verre incolore au plomb	bouteille			1	1	<b>2</b>
3.1.1	Métaux et alliages	indéterminé		2			<b>2</b>
3.1.1.1	Fer indéterminé	clou	9	9	2	7	<b>27</b>
3.1.1.2	Acier	lime	1				<b>1</b>
3.1.1.12	Fer laminé	indéterminé	1				<b>1</b>
5.1.1	Ossements	mammifère	5	1	1	5	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>			<b>23</b>	<b>19</b>	<b>89</b>	<b>39</b>	<b>170</b>

### ***Chaussée de pierres et brique, 1831-1842***

Couches : C1-11 et C1-12

Lots : 9A11 et 9A12; 9B8 et 9B9

Élévation moyenne : base 13,14 m NMM; surface 13,17 m NMM

À l'instar des dépôts de la phase précédente, les deux couches datant de la phase 1831-1842 sont constituées d'un lit de pose et des vestiges de la surface d'occupation sus-jacente, partiellement retirée à la fin de cette phase. Dans ce cas, la chaussée a été aménagée en pavés de pierre, et réparée çà et là avec des briques.

Le lit de pose est un remblai d'environ 2 à 3 cm d'épaisseur, composé d'une concentration compacte de petits cailloux anguleux mêlés de sable graveleux (lots 9A12 et 9B9; couche C1-12). Son contenu mobilier est plus nombreux dans 9B9 (n=106) qu'en 9A12 (n=20). La datation du mobilier demeure imprécise car nous ne savons pas si cette couche a été scellée en 1831 ou si cet assemblage s'est accumulé au cours de la phase 1831-1842. L'abondance des tessons de terre cuite fine blanche (n=14), provenant de quatre objets distincts, tranche avec les couches sous-jacentes. Ces objets présentent des décors variés : une bande d'engobe brun, des bandes d'engobe orange, une soucoupe au décor bleu imprimé, à motif indéterminé, et un plat à aile sans décor apparent. Aucun clou découpé n'a pu être identifié et les 20 clous ont tous été classés dans la catégorie de fer indéterminé.

<b>Code</b>	<b>Matériau</b>	<b>Objet</b>	<b>9A12</b>	<b>9B9</b>	<b>Total</b>
1.1.2.31	<i>Creamware</i>	contenant	7	7	14
1.1.1.33	TCG Québec glaçure incolore	contenant		12	12
1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant		1	1
1.1.2.41	TCF blanche argileuse	pipe		2	2
1.1.2.61	TCF blanche	contenant		14	14
1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille		1	1
1.2.1.991	GG glaç saline – général	bouteille		1	1
2.3.1.1	Verre col transp vert foncé	bouteille de gin	6	34	40
2.1.4	Verre incolore au plomb	gobelet, verre à tige	2		2
3.1.1	Métaux et alliages	indéterminé	4		4
3.1.1.1	Fer indéterminé	clou	1	19	20
3.1.1.11	Fer forgé	boulon		1	1
5.1.1	Os	brosse à dents		3	3
5.1.1	Ossements	mammifère		11	11
<b>TOTAL</b>			<b>20</b>	<b>106</b>	<b>126</b>

Sur le lit de pose, les vestiges résiduels de la chaussée formaient une couche d'épaisseur variable, entre 2 et 10 cm selon les endroits (couche C1-11). Le matériau dominant est un sable moyen, blond et homogène, sans inclusion et plutôt meuble. Le sable contient quelques dalles sub-anguleuses de calcaire, de 10 à 20 cm de largeur et de 5 à 8 cm d'épaisseur. Par endroits, le sable est absent et le même horizon se constitue plutôt de mortier induré en strates minces, de couleur brun gris pâle. Ce mortier est parfois coloré par une poussière de brique rouge, accompagnée de fragments de brique rouge commune. Ces zones de brique et de mortier peuvent représenter des réparations locales au dallage de pierres calcaires.

La culture matérielle associée à cette chaussée résiduelle (lots 9A11 et 9B8) se limite à 14 fragments au total. On n'y dénombre aucune céramique, 3 tessons de verre de bouteille et de vitre, 4 clous dont un forgé et trois indéterminés, 3 coquillages de mollusque et 4 ossements de gros et moyen mammifère. Contrairement à la phase précédente, ce maigre assemblage n'offre qu'un faible éclairage sur la nature des activités survenues sur le site au cours des années 1831-1842.

### ***Décombres de l'entrepôt Dunlop, 1842***

Couches : C1-8 et C1-10

Lots : 9A8 (partiel), 9A9 et 9A10; 9B6 et 9B7

Élévation moyenne : base 13,17 m NMM; surface 13,40 m NMM

La période V (1805-1842) est close par un remblai de décombres de maçonnerie issus de la démolition de l'entrepôt Dunlop en 1841-1842, en vue de la construction d'un nouvel ensemble architectural en 1842. Ailleurs sur le site, ce remblai a été observé sur une grande zone au nord du mur ST-3, qui traverse la cour arrière du site. Dans les sous-opérations 9A et 9B, il se divise en deux masses distinctes, formant ensemble un horizon d'environ 25 cm d'épaisseur. La base du dépôt (couche C1-10; lots 9A10 et 9B7) se manifeste comme un limon sableux grisâtre, hétérogène et de compacité moyenne, avec des inclusions

nombreuses de blocs et moellons anguleux de calcaire et, plus rarement, des fragments de brique, des nodules d'anhracite et des traces de bois décomposé. Sa composante principale de mortier désagrégé semble avoir été salie avec du limon, peut-être lors de son déplacement. Elle forme la grande majorité du dépôt au sud et s'amincit au nord-est. La portion supérieure (couche C1-8; lots 9A8 (partiel), 9A9 et 9B6) porte le dépôt à une épaisseur assez égale. Elle se compose de mortier désagrégé dans la forme de sable brun gris très compact avec une forte concentration de petits cailloux anguleux de calcaire; peu d'inclusions anthropiques sont comprises dans ce dépôt qui représente visiblement le blocage désolidarisé d'un mur de maçonnerie. À la limite sud de 9A-9B, et s'étendant dans 9C-9D plus au sud, une strate de mortier compact forme la surface de ce dépôt.

Malgré le volume similaire des deux masses, leur contenu mobilier est très inégalement réparti. La masse inférieure, en plus d'intégrer plus d'inclusions anthropiques, contient aussi 76% du mobilier (171 fragments sur 225). Le tableau suivant permet de visualiser cet assemblage qui représente, grosso modo, l'accumulation de culture matérielle dans l'annexe Dunlop entre 1825 et 1842. Il est à noter que le lot 9A9 ne contient qu'un fragment de bouteille en grès commun de type Derbyshire 1. On constate d'abord que le déséquilibre numérique entre les deux masses est principalement le fait d'une concentration de 69 fragments indéterminés en fer laminé (tôle) et de restes plus nombreux de repas (ossements) dans la portion inférieure. C'est dans ce contexte que l'on rencontre pour la première fois dans les sous-opérations 9A-9B un clou découpé en fer laminé. C'est aussi la première fois que la terre cuite fine blanche domine l'assemblage céramique. Elle est représentée par une assiette à rebord ondulé (9B6), des petits éclats sans décor de deux objets (9B7 et 9B8) et un bol ou une tasse avec un décor à estampe bleue, dont le motif est indéterminé (9A10). Dans ce milieu d'entrepôts portuaires, le mobilier lié à l'alimentation des gens (vaisselle, restes de repas) est très présent, tout comme des détritiques de quincaillerie commerciale (fonte, tôle en fer laminé). La vitre et les clous, venant de l'ensemble architectural du site, sont pour leur part faiblement représentés et ce, malgré le contexte de démolition de ce dépôt. Ce mobilier termine la séquence finement datée de culture matérielle pour la période 1805-1842.

Les problématiques de recherche adoptées pour la campagne de 2008, touchant particulièrement à la séquence des dépôts de la période V (1805-1842), ont permis de comprendre que l'histoire du site dans ces années est rythmée par les constructions d'immeubles autour de l'aire de passage recoupée par les sous-opérations 9A et 9B. À chaque construction, la surface de l'aire de passage a été rehaussée et renouvelée, formant une suite de chaussées. Les matériaux anciens ayant été retirés à chaque réaménagement, les surfaces d'occupation sont perturbées et difficiles à reconnaître comme telles. Il est néanmoins possible de dater les chaussées résiduelles par rapport aux constructions de 1805, 1825, 1831 et 1842. Hormis cette succession de chaussées, deux remblais importants ont rehaussé le terrain respectivement en 1825, suite au creusement d'une entrée de cave, et en 1841 ou 1842, suite à la démolition d'un édifice en pierres.

Code	Matériau	Portion inférieure			Portion supérieure		
		9A9-10	9B7	Total	9A8	9B6	Total
1.1.1.32	TCG locale glaçure	1		1			
1.1.2.1	Faïence blanche	1	2	3			
1.1.2.31	<i>Creamware</i>	4	6	10	2		2
1.1.2.41	TCF argileuse blanche (pipe)		3	3		1	1
1.1.2.51	<i>Pearlware</i>	1		1			
1.1.2.61	TCF blanche	1	3	4	11	4	15
1.1.2.115	TCF chamois glaçure				1		1
1.2.1.72	GG Derbyshire 1	1	1	2	3		3
1.2.1.81	GG Derbyshire 3					1	1
1.2.2.31	GF blanc homo glaçure saline		1	1			
1.3.99	PF indéterminée		1	1			
2.2.1.1	Verre teinté rég. vert (bouteille)		1	1	1		1
2.2.1.1	Verre teinté rég. vert (vitre)		2	2	2	1	3
2.3.1.1	Verre coloré transp. vert foncé	1	4	5	1	3	4
3.1.1	Métal et alliage indéterminé		2	2		2	2
3.1.1.1	Fer indéterminé (clou)	3	6	9	1	1	2
3.1.1.3	Fer - fonte		1	1			
3.1.1.11	Fer forgé (clou)		5	5	1		1
3.1.1.12	Fer laminé (clou découpé)	1	1	2			
3.1.1.12	Fer laminé (tôle et autre)	67	2	69			
5.1.1	Ossement	14	23	37	7	2	9
5.1.4	Coquillage (mollusque)	2	10	12	7	2	9
	<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>74</b>	<b>171</b>	<b>37</b>	<b>17</b>	<b>54</b>

La séquence de culture matérielle pour cette période complexe permet de dater avec précision l'apparition de plusieurs matériaux. Les clous découpés apparaissent avant 1842 et se trouvent possiblement parmi les clous en fer indéterminé à partir de 1825-1831. Quant aux terres cuites, le *creamware* et le *pearlware* sont attestés avant 1805 voire en 1792, la terre cuite fine blanche apparaît en 1825-1831 et le grès commun de Derbyshire apparaît pendant les années 1831-1842. La terre cuite fine blanche vitrifiée est encore absente. Il est possible, en outre, de dater certains décors parmi les terres cuites fines blanches. Au total, six décors distincts ont été recensés sur huit objets. Le premier contenant à décor bleu indéterminé date de 1825-1831. Ensuite, quatre objets aux décors variés datent de 1831-1842 : un contenant décoré d'une bande d'engobe brun, un autre contenant portant des bandes d'engobe orange, un soucoupe au décor bleu imprimé (motif indéterminé) et un plat à aile sans décor apparent. Enfin, quatre objets proviennent du contexte plus largement daté à 1825-1842, les décombres de l'annexe Dunlop : une assiette à rebord ondulé, un bol ou tasse avec un décor à estampe bleue (motif indéterminé) et deux contenants sans décor apparent. Ces résultats, limités à deux sous-opérations, indiquent que le site BjFj-101 pourra servir à dater l'apparition à Montréal de plusieurs décors de terre cuite fine blanche, ainsi que d'autres catégories de culture matérielle, entre 1805 et 1842.



## **PÉRIODE VI. LES ENTREPÔTS GILLESPIE (1842-1879)**

Après les années mouvementées de 1805-1842, une période de stabilité relative s'installe sur le site à l'étude. Les contextes archéologiques datant de la période VI (1842-1879) consistent, dans les sous-opérations 9A et 9B, en un dépôt unique, soit la couche d'occupation C1-7, dans cette cour bordée par les entrepôts Gillespie. En 1841-1842, l'homme d'affaires britannique Robert Gillespie fait procéder à la construction, au nord de la rue de la Commune, d'un groupe de trois entrepôts dont un est toujours en place, au sud du site à l'étude. L'édifice, tout comme ses dépendances et sa cour arrière qui s'étire jusqu'à la place d'Youville, n'est pas occupé par Gillespie qui l'offre plutôt en location, principalement à des firmes de négociants de gros. Parmi les plus importants locataires figure la compagnie de quincaillerie Mulholland et Baker qui a utilisé l'ensemble Gillespie à partir de 1858 pour le travail et l'entreposage de produits métalliques. Cette fonction a duré jusqu'en 1878 quand des nouveaux propriétaires, les héritiers de Hosea B. Smith, ont résilié le bail des quincailliers afin de construire à neuf sur le site en 1879-1880.

### ***La couche d'occupation, 1842-1879***

Couche : C1-7

Lots : 9A8, 9B5

Élévation moyenne : base 13,45 m NMM; surface 13,50 m NMM

La base de l'unique couche de cette période est formée par une mince strate de gravillons et de petits cailloux au tracé irrégulier, qui correspond à la chaussée de circulation aménagée sur les décombres de maçonnerie de l'entrepôt Dunlop. À l'origine, ce dépôt semble avoir eu une épaisseur d'environ 5 cm mais, au fil des années de son occupation, il a été altéré progressivement par des oxydes de fer (dégagés par des nombreux objets en métal qui gisaient à la surface) et par des chutes de matériaux de construction et d'autres aménagements. Ainsi la portion supérieure de la couche consiste-t-elle en des pellicules discontinues et superposées de sable limoneux brun oxydé, plutôt homogène, de compacité moyenne et chargé de quelques petits galets et gravillons, ainsi que de lentilles de mortier.

Une culture matérielle peu nombreuse (n=100) à cet endroit de la cour Gillespie contraste avec celle, plus abondante, retrouvée plus au sud dans les opérations 5 et 7. Les terres cuites (n=40) comportent des nouveautés sur le site dont la porcelaine fine indéterminée (n=4), la terre cuite fine jaune (n=7) et du grès commun feldspathique pâle, mais cette zone du site ne contient aucune terre cuite fine blanche vitrifiée. Le verre, pour la première fois, rivalise avec les céramiques en termes numériques (n=34). Il est représenté par des bouteilles d'alcool et par quelques éclats de vitre. Les ossements de gros et moyens mammifères proviennent de boucheries et semblent indiquer la consommation de repas de marché. Les lanières de tôle et les clous forgés et découpés sont les seuls objets en métal. La relative pénurie de culture matérielle dans l'opération 9 suggère que cette zone du côté ouest de la cour ait servi surtout de voie de passage.

## PÉRIODE VII. LES ENTREPÔTS SMITH ET TOWNSEND (1879 À NOS JOURS)

Cette période la plus récente du site a connu plusieurs constructions et remblaiements qui ont rehaussé la surface du terrain d'environ 55 cm. Après la construction de l'entrepôt Smith, les sous-opérations 9A et 9B longent le mur sud (ST-63) de cet édifice. Elles recourent une suite complexe de dépôts qui témoignent de quatre aménagements :

- La construction de l'entrepôt en 1879-1880 : remblai d'aménagement et plancher ST-60. Le remblai qui rehausse le terrain sert de base d'aménagement au plancher ST-60.
- Le réaménagement de l'entrepôt en 1894 : remblai d'aménagement et tranchée du mur ST-69. Le remblai comble les interstices entre les solives du plancher abandonné ST-60, puis sert de nouvelle surface d'aménagement à l'intérieur de l'entrepôt Smith. Suite à la pose du remblai, la tranchée de mur ST-69 a été creusée puis comblée, faisant partie du même réaménagement.
- L'installation d'un drain vert 1912 puis son abandon vers 1960 (ST-47 et ST-68). Le drain tronque les remblais plus anciens mais aucun autre réaménagement ne semble avoir eu lieu entre sa pose et son abandon.
- La pose d'une dalle de béton vers 1960.

### **La construction de l'entrepôt Smith (1879-1880)**

Couche : C1-6, structure ST-60

Lots : 9A6; 9B4

Élévation moyenne : base 13,50 m NMM; surface 13,60 m NMM

En 1879, la cour centrale des entrepôts Gillespie est obstruée par un nouvel entrepôt de trois étages qui occupe encore aujourd'hui le site. En vue de sa construction, le sol est rehaussé par un remblai de 10 cm d'épaisseur (couche C1-6, lots 9A6 et 9B4). Ce remblai, nettement distinct du sol d'occupation sous-jacent de l'époque Gillespie, est un limon brun gris plutôt hétérogène et moucheté de chaux avec quelques petits cailloux anguleux ( $\leq 5$  cm).

À la surface de ce dépôt, plusieurs meules d'affûtage cassées ont été placées pour soutenir les solives encore en place du premier plancher (ST-60) de l'entrepôt Smith. Quatre solives, positionnées dans une orientation nord-sud à 60 cm d'intervalle (sauf une de remplissage), restaient encore en place. Trop pourries pour permettre l'identification des essences utilisées, les solives mesuraient à l'origine environ 30 cm sur 8 cm, et ont été observées sur toute l'étendue de la sous-opération 9B. Elles ont été coupées à l'extrémité sud, peut-être en vue de refaire le mur sud de l'entrepôt en 1894, au moment du rehaussement du plancher.

Le contenu mobilier nombreux (n=641) de ce dépôt semble renvoyer à une provenance exogène par rapport au site. Hormis trois tessons de *creamware*, il ne comporte aucune catégorie de terre cuite représentative des périodes d'avant 1820 et, en outre, ne compte aucune terre cuite fine vitrifiée indiquant une date après 1850. Les catégories les plus nombreuses sont le verre de bouteille (n=285), les ossements de poissons, d'oiseaux et de mammifères de toute taille (n=150), la céramique (n=61) et le

verre de vitre (n=53). Les 61 tessons de terre cuite commune anglaise et terre cuite fine blanche viennent d'au moins 17 objets, chacun avec un décor distinct. Faisant contraste avec la diversité des ossements et des terres cuites, les 285 tessons de verre de bouteille viennent de seulement 6 objets. Vu leur meilleure conservation, ces bouteilles de gin peuvent être plus aisément associées au contexte de l'entrepôt Smith entre 1879 et 1894.

#### ***Le rehaussement du plancher de l'entrepôt Smith (1894)***

Couches : C1-2, C1-4

Lots : 9A4; 9B2

Élévation moyenne : base 13,60 m NMM; surface 13,99 m NM

En 1894, au moment de la construction du bâtiment voisin au 204, place d'Youville, l'entrepôt Smith fut lourdement réaménagé. Premièrement, son plancher fut rehaussé par la mise en place d'un remblai. Deuxièmement, son mur est, mitoyen avec le nouveau bâtiment voisin, devait être détruit. Afin d'appuyer les étages entre-temps, leur charge fut transférée aux colonnes des trois travées est-ouest qui, à leur tour, devaient être appuyées par une semelle de béton et de maçonnerie. Ces deux aménagements sont témoignés par les dépôts et structures de 1894.



Photo 7 : Rehaussement du plancher de l'entrepôt Smith, surface du lot 9B2, base du lot 9B1 (08-D1-25).

Le remblai de rehaussement (C1-2, C1-4), de près de 40 cm d'épaisseur, comble les interstices entre les solives du plancher abandonné et, dans l'opération 10 à l'est, soutient les planches d'une voie de circulation dans l'axe nord-sud. À la base du dépôt, dans 9A, un amas de poussière et nodules de mortier, entremêlé de blocs de calcaire et quelques fragments de bois et de brique, provient vraisemblablement de la démolition d'un édifice (C1-4). L'amas est noyé à la base du dépôt principal (C1-2), un limon sableux brunâtre très hétérogène, avec des inclusions nombreuses de cailloux anguleux et fragments de blocs de calcaire, nodules et poussière de mortier, fragments de bois pourri et quelques particules de brique rouge commune. La similarité compositionnelle des deux masses faisant une même couche peut expliquer pourquoi leur distinction n'a pas été possible pendant la fouille en plan.

Le contenu mobilier de cette couche (n=554) était l'idée d'une origine architecturale. Les clous forgés et découpés y sont nombreux (n=93), tout comme les éclats de verre (n=117). Les clous tréfilés sont présents (n=4) pour la première fois dans l'histoire du site. Les fils de cuivre tréfilé confirment cette innovation technique survenue vers 1880. La céramique vitrifiée fait aussi son apparition, avec un retard technologique de plusieurs décennies. Le verre poursuit la lancée et s'utilise non seulement pour les bouteilles d'alcools mais aussi pour les bouteilles de lait et pour les cheminées de lampe à huile. Plusieurs outils et instruments en alliages ferreux sont associés à la culture équestre : clous de fer à cheval, fers à cheval, anneaux de bride. Un sceau en tôle a été inventorié en 207 fragments (9B2) : peut-on l'associer aussi à des chevaux? Cette époque correspond à l'occupation des lieux par les grossistes en fourrages et grain, Bruneau et Currie. L'assemblage renvoie à un contexte très clair d'une écurie (bâtiment #13) en place tout au moins à partir du tournant du XX<sup>e</sup> siècle, et dont les stalles étaient localisées le long du flanc est du site. Les fouilles des opérations 3 et 4 qui recoupent l'emplacement des stalles (fouilles de 2002 et 2003), ont permis la mise au jour de plusieurs composantes architecturales du bâtiment et de préciser ses niveaux d'aménagement et d'occupation.

#### ***La tranchée du mur ST-69 (1894)***

Couches : C1-1, C1-3, C1-5

Lot : 9B3

Élévation moyenne : base 13,42 m NMM; surface 13,99 m NMM

Dans la foulée des travaux de 1894, de nouveaux solages ont été aménagés pour soutenir les murs et les travées de colonnes dans l'axe est-ouest de l'entrepôt Smith. Les sous-opérations 9A et 9B s'insèrent entre le solage du mur sud et celui d'une travée de colonnes. À l'époque, les ouvriers, après avoir creusé une tranchée d'une profondeur d'environ 60 cm, y ont coulé une dalle grossière de béton. Ensuite, ils ont érigé un mur de maçonnerie de pierre sur la dalle. De cette manière, le mur sud ainsi que la travée de colonnes centrales ont été plus solidement appuyés. Autour des solages, les tranchées ont été comblées avec les déblais de leur propre creusement, rendant difficile la discrimination des masses de sédiments pendant la fouille (C1-1, C1-3, C1-5; lot 9B3). La présence d'inclusions de mâchefer distingue cependant le comblement des tranchées; ces résidus de combustion industrielle, provenant de fours et de forges, ont

été apportés sur le site en grande quantité en 1894, pour remblayer la tranchée du mur mitoyen. Ces dépôts contiennent sensiblement la même culture matérielle que les sols environnants.

***Le drain, ST-47, et son caisson ST-68 (vers 1912)***

Couches : C1-1, C1-9; ST-47 et ST-68

Lots : 9A1, 9A2, 9A3, 9A5, 9A7; 9B1

Élévation moyenne : base 12,41 m NMM; surface 13,78 m NMM

Vers 1912, la cour séparant les entrepôts Smith et Gillespie fut enfermée par un édifice de trois étages. À ce moment, un système de drains souterrains a été installé, pour évacuer les eaux de pluie vers le fleuve Saint-Laurent. Un puisard a été installé à proximité du mur ST-69 et a été connecté à un tuyau horizontal en grès passant sous le mur ST-63 vers le sud. La fosse du puisard et son caisson en bois (ST-68) se situent dans la sous-opération 9A. L'aménagement du puisard ne fut pas sans divertissements. Au moment de combler le creusement, les ouvriers ont élargi la fosse vers l'est et enfoui un imposant bloc de granit mesurant 60 cm de hauteur et 95 cm de diamètre. Ce bloc, situé à travers la frontière des sous-opérations 9A et 10C, a empêché d'ailleurs la fouille des sédiments sous-jacents (nous l'aurons enfin poussé de côté en 2009, donnant accès aux sols qu'il recouvrait dans 9A; ces sols et leurs artefacts ont été intégrés à la sous-opération 10A).



Photo 8 : Fosse du puisard, surface du lot 9A3 et base du lot 9A2 (08-D1-31).

Les dimensions de la fosse du puisard, de 1,28 mètre est-ouest sur 1,00 mètre nord-sud, permettaient l'installation d'un caisson en bois aux dimensions inférieures : 1,10 mètre est-ouest sur 0,61 mètre nord-sud (ST-68). Ce caisson, d'une hauteur de 1,37 mètre (4 pieds, 6 pouces), avait une charpente simple de quatre poteaux équarris d'environ 4 cm, et un revêtement de planches horizontales. Au fond, deux planches non clouées prenaient appui sur le sol.

Le sol comblant l'écart entre le caisson et les parois de la fosse (lot 9A7) était un limon sableux brun gris, hétérogène et compact avec des inclusions nombreuses de nodules et poussière de mortier, cailloux et blocs de calcaire et fragments de brique rouge. Sa matrice montre une similarité à celle du remblai de rehaussement de 1894 et son mobilier, caractérisé par des bouteilles de gin et du matériel équestre, renvoie aussi au contexte d'occupation de Bruneau et Currie entre 1894 et 1912.

Une mince (3 cm) couche d'occupation a été isolée au fond du caisson, sur les planches de bois (lot 9A3). Ce limon argileux brun gris foncé, compact et plutôt homogène, est typique du « remblai de Callière » dont il est la surface piétinée (élévation : 12,41 m NMM). Il contient quelques éclats de pierre calcaire et un mobilier assez nombreux (n=43) considérant le faible volume du dépôt. Un flasque rectangulaire et des grands fragments de bouteille de gin, fabriqués mécaniquement après 1900, dominent cet assemblage témoignant du rejet simultané de contenants complets.

Enfin, les sédiments remplissant le caisson après l'abandon du puisard, vers 1960, montrent deux compositions distinctes, selon leur profondeur. La base du comblement (C1-9, lot 9A5) est un limon sableux brun gris foncé hétérogène avec des inclusions de grande taille de brique, cailloux, blocs et fragments de bois. Ce dépôt contient un mobilier abondant (n=310) dominé par des ossements de mammifères et d'oiseaux (n=213), des coquillages de mollusques (n=11), de la terre cuite fine blanche (n=9), du verre de bouteille (n=21) et du verre de vitre (n=35). Deux tessons de *creamware* et un de faïence blanche attestent l'ancienneté des sols anthropiques.

Le sommet du comblement se confond avec le remblai qui l'entoure et ses frontières ne sont pas bien définies (C1-1, lot 9A1, 9A2 et 9B1). Sa matrice de limon sableux brun gris foncé, hétérogène et moyennement compact, contient des inclusions nombreuses et diverses : nodules de mortier, cailloux anguleux ( $\leq 5$  cm), fragments de bois et de brique commune. Son contenu mobilier, dominé par les clous découpés et tréfilés, les ossements de mammifères, poissons et oiseaux, les bouteilles de gin et le verre de vitre, contient quelques objets diagnostiques : du ruban adhésif noir utilisé pour les fils électriques, du mica et un fusible semblent dater des années 1950 ou 1960. La surface de ce dépôt contient une dépression près du mur sud ST-63, où un socle en béton pour une colonne a été enlevé avant le début des fouilles.

## BILAN DES RÉSULTATS DE FOUILLES EN 2008 DANS LES SOUS-OPÉRATIONS 9A ET 9B

Remontant à la préhistoire lointaine, les dépôts dans 9A-9B étoffent nos connaissances sur toutes les périodes du site. Nous avons observé que le sol naturel dessine une pente descendant vers l'ouest, ce qui permet de mieux comprendre l'emplacement du fort de Ville-Marie à cette zone la plus élevée de la pointe. Nous avons aussi dégagé la tranchée d'une clôture en pieux qui divisait le site en deux aires d'occupation bien distinctes à l'époque du fort de Ville-Marie, avec un dépotoir au sud et un sol net au nord et ce, jusqu'à la mise en place du remblai de Callière en 1688. Ce remblai nous a aussi réservé des connaissances nouvelles. Il contenait à cet endroit une concentration importante de cendres, déposées ici lors de l'aménagement du remblai. Plus important, la surface du remblai semble avoir accueilli une voie de passage dans l'axe est-ouest dans les jardins de Callière, où les labours horticoles ont pénétré moins profondément et l'apport de mobilier entre 1688 et 1805 est très restreint.

Notre compréhension de la période mouvementée 1805-1842 a été grandement améliorée en 2008. La période V se divise en effet en trois phases d'aménagement que nous pouvons désormais distinguer et dater avec précision : 1805-1825, 1825-1831 et 1831-1842. La culture matérielle de ces contextes permet de suivre la lente disparition des poteries et des clous forgés anciens, et l'apparition de nouvelles céramiques et des clous découpés. La nature des phases d'aménagement s'est précisée également. Nous avons compris l'existence d'un cycle d'aménagement consistant à la mise en place d'un lit de pose (remblai), d'une chaussée de circulation (pierres, brique, bois) et de dépôts d'occupation (débris, artefacts), puis à l'enlèvement de la chaussée de circulation en vue du réaménagement suivant. Ce cycle s'est répété pour chacune des trois phases d'aménagement durant la période 1805-1842.

L'apport de connaissances pour la période VI (1842-1879) est relativement restreint, car cette zone du site semble avoir servi surtout d'aire de passage et l'accumulation de débris et d'artefacts n'est pas aussi importante qu'en d'autres endroits du site. En revanche, la dernière période du site (de 1879 à nos jours) est densément meublée de structures et de dépôts de sédiments. Rappelons que les sous-opérations 9A et 9B s'insèrent entre deux solages posés en 1894 pour le soutènement des colonnes internes et du mur sud de l'entrepôt Smith. En outre, le drainage des eaux de pluie a été amélioré vers 1912 par l'installation d'un puisard et d'un tuyau en grès conduisant vers le fleuve au sud. Ces aménagements ont eu un impact sur les sols en place jusqu'à l'élévation d'environ 12,00 mètres NMM. Ils n'ont toutefois pas empêché l'observation d'un contexte unique dans l'histoire du site, celui de l'occupation de Bruneau et Currie vers 1894-1912 quand le site à l'étude a accueilli une écurie. Le mobilier équestre de ce contexte constitue l'un des apports les plus inédits du site à l'archéologie du Vieux-Montréal au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

Tableau 8 : Sous-opérations 9A et 9B - Description de la stratigraphie et corrélation lots- couches  
 Profil stratigraphique 08-C1  
 Site du Domaine de Callière - BfFj-101 - Intervention de 2008

Période	Nature	Couche	Lot		Description	Notes	Correspondance avec les profils antérieurs					
		Profil 08-C1	S.Op. 9A	S.Op. 9B			2007	2006	2005	2004	2003	2002
Période VII (1879 à nos jours)	Remblai de comblement post-abandon du caisson de bois ST-68	Non représenté	9A2	Nil	Limon sableux grisâtre à gris brun hétérogène. Inclusions nombreuses et diverses : fragments de béton, éclats de calcaire, éclisses de bois, nodules de machefer, cendre.	En certains points, la matrice du dépôt s'apparente à celle de la couche C1-2.						
	Couche d'occupation à la base du caisson ST-68	"	9A3	Nil	Limon agileux gris foncé compact et plutôt homogène. Quelques éclats de pierre calcaire.	Présence en surface du dépôt de deux planches de bois disposées à plat dans l'axe est-ouest.						
	Caisson de bois recelant la conduite ST-47	ST-68	Voir fiche structure		Carré constitué de planches horizontales. Le mur sud est percé par l'extrémité tronquée de canalisation, laquelle est absente à l'intérieur du caisson.	La construction du caisson a tronqué le ressaut que formait la semelle de béton ST-63.						
	Remblai de creusement de la fosse du caisson ST-68	C1-9	9A7	Nil	Limon sableux brun à brun gris, hétérogène et compact. Inclusions nombreuses : nodules et poussière de mortier, cailloux et blocs de calcaire, fragments de brique.	Matricie similaire à la couche C1-10. Recèle un énorme moellon brut de pierre (90 cm de diamètre)						
	Remblai de comblement de la tranchée de construction de la semelle de béton et du mur ST-63	C1-1	9A1*, 9A5*	Nil	Limon sableux brun-gris foncé, hétérogène et de compacité moyenne. Inclusions nombreuses et diverses : nodules de mortier, cailloux anguleux de 5cm et -, fragments de bois décomposé, qlqs fragments de brique commune.	Transition imprécise avec la couche C1-5.						
		C1-5	9A5*	9B3	Limon sableux brun-gris foncé hétérogène. Inclusions de grande taille: briques, cailloux et blocs, fragments de bois.	Dépôt de faible étendue qui prend appui au-dessus de la semelle de béton ST-63. Matricie similaire à celle de la couche C1-1 mais inclisons plus volumineuses et nombreuses. Transition imprécise entre les deux dépôts.						
	Remblai de démolition et de nivellement	C1-2	9A1*	9B1, 9B2, 9B3	Limon sableux brunâtre très hétérogène. Cailloux anguleux et fragments de blocs de calcaire nombreux, nodules et poussière de mortier, fragments de bois pourri, qlqs particules de brique.	Le dépôt est plutôt meuble en surface et devient plus compact à sa base.						
		C1-3	9A4*	Nil	Concentration de poudre et de fibres de bois décomposé.	Un segment de poutre prend appui au nord-est de 9A au-dessus de la semelle de béton ST-63						
		C1-4	9A4*	Nil	Concentration de poussière et de nodules de mortier entremêlée de blocs de calcaire. Quelques fragments de bois et de briques. Infiltration en surface de sédiments brunâtres.	Certains blocs de calcaire portent un enduit de mortier.	07-C4-4, 07-C5-2	06-C4-6			03-C1-7	
	Plancher d'origine du bâtiment #12	ST-60	Voir fiche structure		Courts segments de planches prenant appui sur une série de solives orientées nord-sud.	Le plancher est tronqué au sud et ne prend pas appui au-dessus de la semelle de béton ST-63.	ST-60					
Remblai de nivellement de l'enceinte du bâtiment #12	C1-6	9A6	9B4	Limon brun-gris foncé plutôt hétérogène et moucheté de chaux. Qlqs petits cailloux anguleux (5 cm et -).	Transition nette à la base.	07-C4-5, 07-C5-3	06-C4-10	05-C6-2, 05-C5-8		03-C1-8, 9	02-C4-4	



Tableau 8 : Sous-opérations 9A et 9B - Description de la stratigraphie et corrélation lots- couches  
 Profil stratigraphique 08-C1  
 Site du Domaine de Callière - BjFj-101 - Intervention de 2008

Période	Nature	Couche Profil 08- C1	Lot		Description	Notes	Correspondance avec les profils antérieurs							
			S.Op 9A	S.Op. 9B			2007	2006	2005	2004	2003	2002		
Période VI (1842 à 1879)	Couche d'occupation	C1-7	9A8*	9B5	Pellicules superposées de sable limoneux brun oxydé plutôt homogène et de compacité moyenne avec qlqs petits galets et gravillons et une lentille de mortier. Puis à la base, mince strate de gravillons et petits cailloux noirâtres au tracé irrégulier.	Les deux dépôts s'étendent sur 1,10 mètre de longueur au nord-est de 9A.	07-C4-6, 07-C5-4							02-C4-6
Période VI (1842 à 1879)	Sol d'occupation et remblai d'aménagement	C1-8	9A8*, 9A9	9B6	Sable brun gris très compact avec forte concentration de petits cailloux anguleux de calcaire. Peu ou pas d'inclusions anthropiques.	À l'est en 9C et 9D, présence d'une strate de mortier compact en surface de ce dépôt.	07-C4-7, 07-C5-5					03-C1-10		
Période V (1805 à 1842)	Couche de démolition	C1-10	9A10	9B7	Limon sableux grisâtre hétérogène et de compacité moyenne. Inclusions : blocs anguleux de calcaire, fragments de brique, nodules d'antracite, traces de bois décomposé.		07-C4-8, 07-C5-6							
	Sol d'occupation	C1-11	9A11	9B8	Mince strate de mortier brun gris pâle, compact.		07-C4-10, 07-C5-7		05-C8-6	04-C4-25	03-C4-1		02-C4-7	
	Remblai et niveau d'occupation	C1-12	9A12	9B9	Concentration de petits cailloux anguleux mêlés de sable graveleux grisâtre, compact.		07-C4-11, 07-C5-8							
	Couche d'occupation?	C1-13	9A13	9B10	Pellicule dense et homogène de poudre de bois, Pas d'inclusion visible.	Pas de fibres visibles.	07-C5-9							
	Couche d'occupation ou de dépotoir?	C1-14	9A14	9B11	Concentration de nodules et de poussière de charbon minéral non carbonisé.	Au nord, le dépôt est très homogène tandis qu'au sud, il est remanié et entremêlé de sédiments sablo-graveleux grisâtres.	07-C4-12	06-C4-14						
	Remblai et niveau d'occupation	C1-15	9A15*	9B12	Concentration de petits cailloux anguleux de calcaire noyés dans une matrice de limon argileux gris homogène. Quelques lentilles de sable à la base.		07-C4-13							
	Remblai et niveau d'occupation	C1-16	9A15*	Nil	Limon sableux gris foncé très hétérogène tacheté de particules blanchâtres (cendre?). Traces de charbon de bois, pastilles de sable clair.	Par endroits, présence en surface d'une couche discontinue de sable gris oxydé et de mortier.	07-C4-14?	06-C4-15 et 06-C4-16	05-C8-13?	04-C4-26	03-C4-4(?)		02-C4-10	
	Remblai de rehaussement	C1-17	9A16	9B13	Limon légèrement sableux brun gris foncé compact et plutôt homogène sauf au sud où le dépôt est plus hétérogène et stratifié (17a, 17b, 17c).	17a : présence de cailloux de calcaire, cendre et bois carbonisé; 17b : lentille discontinue de mortier; 17c : entremêlé de lentilles d'argile.	07-C4-15, 07-C5-10	06-C4-15 et 06-C4-16		04-C4-28			02-C4-10	
	Couche d'occupation	C1-18	9A17	Nil	Sable limoneux brun gris foncé parsemé de marbrures d'oxydation. Plusieurs cailloux et gravillons, qlqs particules de mortier.	Dépôt localisé au nord et à l'est de 9A. Limites d'extension imprécises.	07-C5-11		05-C8-14, 15	04-C4-29	03-C4-6		02-C4-11	
	Couche de construction	C1-19	Nil	9B14*	Limon légèrement sableux brun gris foncé compact et recelant une forte concentration de cailloux et d'éclats de calcaire. Quelques nodules de mortier.	Dépôt localisé sur la portion ouest de 9B et qui prend appui au-dessus de l'emplacement du mur ST-59.		<u>06-C4-17</u>				<u>03-C4-7</u>		

Tableau 8 : Sous-opérations 9A et 9B - Description de la stratigraphie et corrélation lots- couches  
 Profil stratigraphique 08-C1  
 Site du Domaine de Callière - BfFj-101 - Intervention de 2008

Période	Nature	Couche Profil 08- C1	Lot		Description	Notes	Correspondance avec les profils antérieurs							
			S.Op 9A	S.Op. 9B			2007	2006	2005	2004	2003	2002		
	Remblai et niveau d'occupation	C1-20	Nil	9B14*	Limon argileux brun gris foncé marbré de sédiments oxydés et tachets de particules de mortier. Quelques galets et charbon de bois. Faible compacité.	Vers l'est, le dépôt devient plus homogène	07-C4-17, 07-C5-12							
Périodes III et IV (1688- 1805)	Couche d'occupation (portion supérieure remaniée du remblai Callière)	C1-21	9A18 à 9A21	9B15 à 9B18	Limon légèrement argileux de couleur uniforme brun foncé, compact et homogène. Qls inclusions éparses : particules de mortier et de charbon de bois, cailloux anguleux, veinures d'oxydation, particule de bois décomposé.	Dépôt de surface nivelée mais d'épaisseur variable.	07-C4-18, 07-C5-13	06-C4-18 et 06-C4-19	05-C8-18 (portion supérieure)		03-C4-10	02-C4-13		
Périodes II (1642-1688)		C1-22	9A22	9B19*	Concentration plutôt dense et homogène de cendre. Quelques nodules de charbon de bois.	Dépôt mince concentré sur la portion sud de l'aire.	07-C5-15							
		C1-23	9A23	9B19*	Limon argileux grisâtre de couleur uniforme et de compacité moyenne. Quelques nodules de bois carbonisé et traces de cendre. Un fragment de bois.	Dépôt don't l'épaisseur s'accroît d'ouest en est.	07-C4-19, 07-C5-16 à 19							
Périodes II (1642-1688)	Portion inférieure du remblai d'aménagement du domaine de Callière et remblai de comblement de la tranchée ST-42	C1-24	9A23	Nil	Limon organique brun gris foncé homogène	Courtes lentilles au sein de la couche C1-23 constitués de sédiments qui s'apparentent à l'horizon Ah.	07-C4-19, 07-C5-16 à 19							
		C1-25	9A24*, 9A25*	Nil	Limon et argile entremêlés, tacheté et marbré de couleur dominante brun clair oxydé. Nombreux blocs et cailloux en paroi est.	Le dépôt recèle à l'est un amas de pierres entremêlé de débris de combustion, lequel est associé également à la couche sous-jacente C1-27.	07-C4-19, 07-C5-16 à 19							
		C1-26-1 (partiel, en paroi ouest)	Nil	9B19*	Limon argileux gris foncé à noirâtre homogène et à texture organique.	Dépôt qui s'étire en bordure nord et ouest de l'emprise de la tranchée de clôture ST-42.	07-C4-19, 07-C5-16 à 19							
		C1-27	9A24*, 9A25*	Nil	Limon argileux gris brun hétérogène. Pastilles d'argile verdâtre, cailloux arrondis de taille variable (25 cm et -), lentilles étendues de cendre et de bois carbonisé.	Dépôt localisé à l'extrémité est de l'aire et délimité à l'ouest par la tranchée de la clôture ST-42 qu'il surplombe partiellement.	07-C4-19, 07-C5-16 à 19							
		C1-26-2 (partiel, en paroi sud)	9A28*	9B20*	Limon argileux gris foncé à noirâtre homogène et de couleur uniforme. Quelques pastilles de limon clair.	Dépôt également présent à l'est en 9C et 9D où il est associé également à la fosse d'emprise du bâtiment présumé ST-62.	07-C4-20, 07-C5-20	06-C5-21 et 22	08-C8-27					
		C1-29	9A28*	Nil	Mince strate de sédiments argileux noirâtres et organiques.	Dépôt qui tapisse la base de la tranchée de la clôture ST-42.								
	Déblais de creusement de la tranchée de la clôture ST-42	C1-25d	9A28*	9B20*	Limon et argile entremêlés, à dominante brun clair oxydé.	Couche mince et discontinue de sédiments s'apparentant à l'horizon stérile du sol naturel et étalée en bordure extérieure de la tranchée de clôture ST-42.	07-C4-21, 07-C5-21							
	Couche d'occupation Sol naturel	C1-30	9A27*	9B21	Limon argileux noirâtre homogène et plutôt compact. Peu d'inclusions visibles. Quelques nodules de limonite oxydé, quelques petits cailloux concentrés en paroi sud.	Horizon supérieur Ah du sol naturel.	07-C4-22, 07-C5-22	06-C5-30	05-C8-27				02-C4-15	
		C1-31	9A27*	9B22	Limon argileux gris brunâtre oxydé et palissant en profondeur. Homogène et stérile.	Transition avec l'horizon inférieur C du sol naturel.	07-C4-23	06-C5-31	05-C8-29					

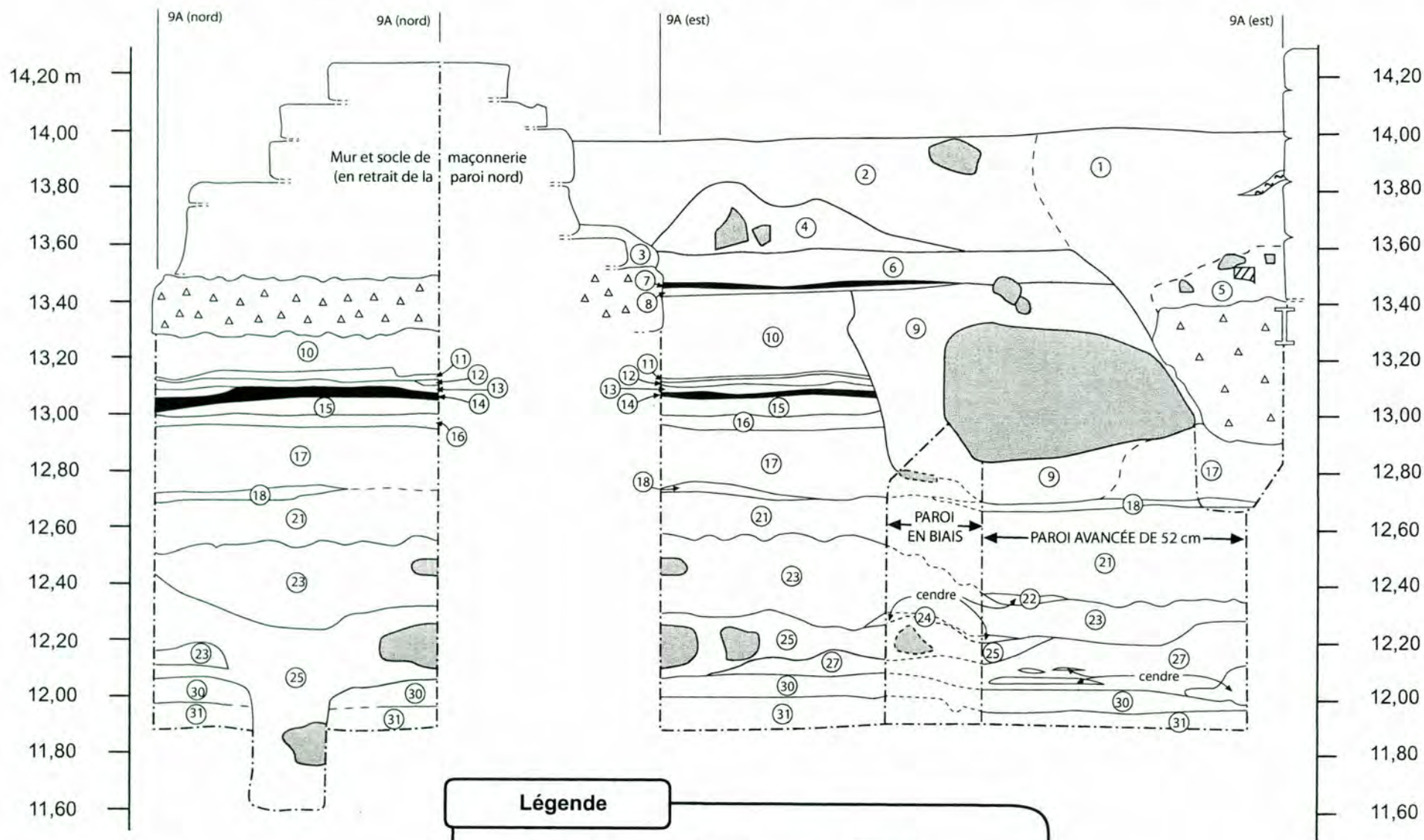


Figure 8 : Profil stratigraphique BjFj-101-08-C1a, sous-opérations 9A et 9B, parois nord et est  
 Relevé : Brad Loewen, 3 juin 2008.

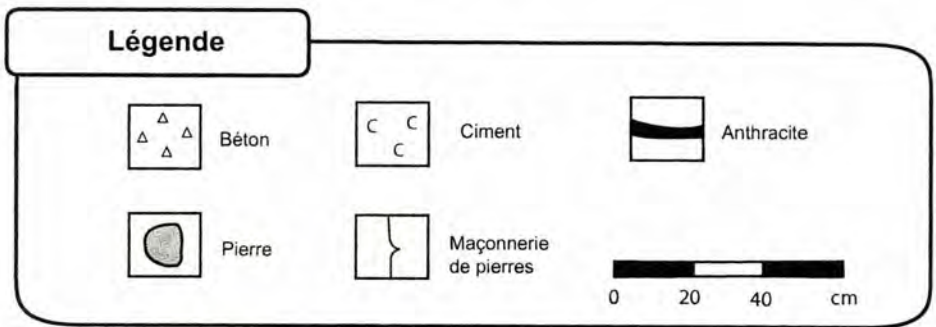
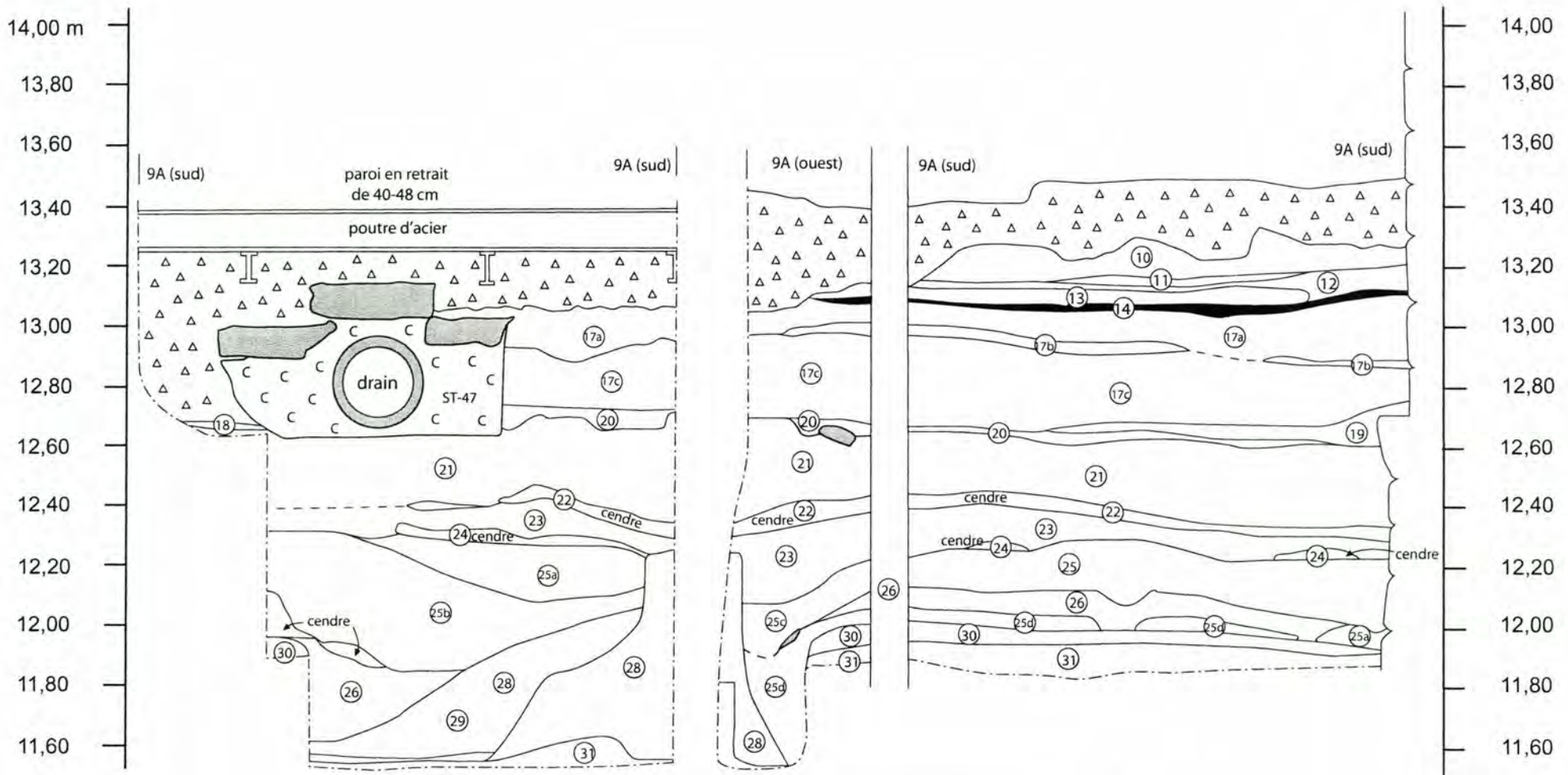


Figure 9 : Profil stratigraphique BfJ-101-08-C1b sous-opérations 9A et 9B, paroi sud  
 Relevé : Brad Loewen, 3 juin 2008.

## 5 – SOUS-OPÉRATIONS 9E ET 9F – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les sous-opérations 9E et 9F prolongent au nord les sous-opérations 9C et 9D fouillées en 2007. L'ouverture de cette nouvelle aire de fouilles, tout comme celle des sous-opérations 9A et 9B situées au sud, nous a permis de mieux documenter le secteur sud-ouest du site. L'opération 9 est délimitée à l'ouest par le bâtiment du lot voisin (lot 10-6) qui fait front sur la rue du Port. À l'époque de sa construction en 1831, le bâtiment, propriété de la firme Gillespie, Moffat & Company, faisait partie d'une large propriété qui couvrait tout le flanc sud-ouest du quadrilatère formé des rues de la Commune, du Port, place D'Youville et Saint-François-Xavier, et qui est à l'origine du lot 10 du premier cadastre de Montréal. Le bâtiment comporte plusieurs ouvertures, aujourd'hui murées, parmi lesquelles une porte dont l'élévation du seuil nous informe sur les niveaux d'aménagement du terrain à l'époque de sa construction. Nous verrons également que le mur de fondation du bâtiment (structure ST-59) repose sur une maçonnerie ancienne qui faisait probablement partie du hangar en pierres (bâtiment B-7) érigé vers 1800 par l'homme d'affaires Gabriel Franchère. La présence de ces ouvrages offre ainsi l'opportunité de dater avec plus de précision les contextes archéologiques de cette période charnière de l'évolution du site en ce début du XIXe siècle.

Les sous-opérations 9E et 9F couvrent une superficie de 7,36 mètres carrés. Les travaux y ont été entrepris à une élévation de 14,00 NMM, après l'enlèvement du béton du plancher du bâtiment actuel et de la couche sous-jacente de pierre calcaire concassée. En raison du volume important des sols en place, la fouille de l'ensemble de l'aire n'a pas pu être complétée en 2008. Les niveaux les plus profonds atteints se situent entre 12,26 et 12,48 mètres NMM dans la sous-opération 9E et à une élévation variant entre 11,39 et 11,72 mètres NMM dans la sous-opération 9F. Dans les deux unités, les dépôts datant de l'époque du fort de Ville-Marie demeurent pour l'essentiel en place.

Les données recueillies nous ont cependant permis de documenter l'ensemble des autres périodes d'occupation du site, soit celles du château et domaine de Callière (période III et IV, 1688-1805), jusqu'aux dernières générations de bâtiments commerciaux (période VII, 1879-1960). Les contextes archéologiques mis au jour se situent dans le prolongement de ceux dégagés en 2007 dans les sous-opérations voisines 9C-9D et viennent préciser la compréhension que nous avons des aménagements et structures en place.

Le relevé du profil stratigraphique de la paroi nord et de la paroi est de l'aire à l'étude fut effectué (08-C2 illustre les principaux dépôts fouillés jusqu'à ce jour). La corrélation entre ces couches et les lots fouillés est représentée dans le Tableau 17. Par ailleurs, ce tableau associe les différents dépôts des sous-opérations 9E et 9F aux dépôts documentés ailleurs dans le site, particulièrement dans les sous-opérations 9C et 9D. Enfin, les fouilles seront poursuivies dans ce secteur en 2009 de façon à compléter la séquence des dépôts.



Photo 9 : Profil stratigraphique 08-C2, paroi nord de la sous-opération 9F (08-D7-3).

## 5.1. Périodes I et II : la préhistoire, la protohistoire et le fort de Ville-Marie (des origines à 1688)

Compte tenu de l'ampleur de l'aire de fouilles, les sols associés aux deux premières périodes n'ont pas pu être atteints lors de la campagne de fouilles 2008. Les fouilles seront poursuivies en 2009 afin de documenter ces niveaux. Par contre, l'intervention de 2007 avait permis la mise au jour, dans la sous-opération 9D, de l'extrémité sud-est d'une fosse de grande dimension (structure ST-62). La fosse est considérée comme datant de la période du fort de Ville-Marie car son emprise est recouverte par le remblai mis en place lors de la construction, dans les années 1680, de la demeure du gouverneur Callière. Les fouilles entreprises dans la sous-opération 9F devaient, entre autres, nous permettre de délimiter cette fosse dans sa portion nord. Malgré le fait que nous n'ayons pu dégager l'ensemble des dépôts recouvrant la fosse ST-62, les interventions menées dans la sous-opération 9F nous a permis d'entrevoir la forme que prend cette fosse. Nous en discuterons davantage dans la seconde section de ce chapitre.

## 5.2. Périodes III et IV : le château et le domaine de Callière (1688 à 1805)

Couche	Lots 9E	Lots 9F	Identification
non visible	nil	9F20	Trou de poteau comblé de mortier désagrégé blond clair, homogène et meuble.
C2-22	9E14, 9E15, 9E16, 9E17 <b>fin des fouilles pour la saison 2008</b>	9F16, 9F17, 9F18, 9F19	Remblai de rehaussement du domaine Callière, portion remaniée (1688-1765).
C2-23	-----	9F21 <b>fin des fouilles pour la saison 2008</b>	Remblai de rehaussement du domaine Callière, portion non remaniée (1688).

Les contextes archéologiques documentant les périodes du château et du domaine de Callière ont été amplement documentés dans les différents secteurs du site. Ils comportent en premier lieu le remblai d'aménagement du domaine de Callière dont la mise en place à la fin des années 1680 a permis le rehaussement de la surface d'occupation du terrain de 40 à 80 centimètres selon les différents secteurs du site. Dans cette portion du site, l'élévation de surface du remblai oscille entre 12,35 et 12,65 m NMM. Sa surface a constitué le sol d'occupation pendant plus d'un siècle. La base du remblai ne fut malheureusement pas atteinte dans la sous-opération 9E, ce qui ne nous permet pas de statuer sur l'épaisseur de ce dépôt dans ce secteur du site. Cependant, les fouilles effectuées dans la sous-opération 9C-9D nous ont permis d'affirmer que le remblai possédait à cet endroit une épaisseur d'environ 40 centimètres et qu'il s'amincit progressivement vers l'ouest. Au cours de ces périodes, cette portion du site, située en retrait du château, faisait probablement partie des jardins dont divers plans anciens illustrent la présence sur le flanc ouest du domaine de Callière. De ce remblai, nous pouvons isoler trois principaux éléments :

- 1- les dépôts constituant la portion inférieure du remblai de rehaussement mis en place lors de la construction du château de Callière en 1688 et n'ayant jamais été remaniés;
- 2- la portion supérieure du remblai, remaniée par les labours et qui a constitué la seule surface d'occupation du terrain sur plus d'un siècle et;
- 3- un trou de poteau contemporain de cette période et ayant été rempli au début de la période V.

### **La portion inférieure du remblai de Callière**

La portion inférieure non remaniée du remblai de Callière dans ce secteur est principalement composée de limon argileux brun-roux moyen homogène et compact. Le dépôt est marbré d'argile gris-vert en plusieurs endroits et de quelques pastilles de limon argileux brun noirâtre. Il contient des inclusions de pierres et pierrailles, d'éclisses et de pièces de bois gisant éparses au travers de sa masse. Le dépôt correspond à la couche 08-C2-23 du profil stratigraphique et son contenu fut isolé en fouille par le biais des lots 9A23 et 9B19. Le dépôt est de faible profondeur dans le sud-est de la sous-opération et devient considérablement plus profond lorsque l'on se dirige vers l'ouest et le nord-ouest en raison de la présence de la fosse ST-62 dont il comble une partie de l'emprise. La fouille a livré un mobilier composé d'ossements, de tessons de terre cuite commune (TCC) chamois glaçure verte, de plusieurs perles (oblongues et tubulaires), de quelques fragments de verre, de tuyaux de pipes et d'une pierre à aiguiser (Tableau 10). Quelques lentilles de cendre furent découvertes ici et là, mais aucune n'était en association directe avec ces artefacts.

Comme mentionné ci-haut, nous nous attendions à retrouver la limite nord de la fosse dans la sous-opération 9F. Au lieu de cela, celle-ci fait un décroché vers l'est et semble se prolonger dans la sous-opération 9E. À l'endroit même de ce décroché, nous avons retrouvé une pièce de bois verticale, possiblement une souche d'arbre, dont le sommet se situait à une élévation de 12,05 m NMM. Le comblement de la fosse n'a malheureusement pas été fouillé jusqu'à sa base; nous nous sommes arrêtés alors que la matrice semblait se modifier et que quelques pièces de bois carbonisé affleuraient à la surface du lot suivant. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la nature de ces pièces de bois carbonisé, mais la campagne de fouilles de 2009 nous permettra certainement d'en savoir plus.

### **La portion supérieure du remblai**

La portion supérieure du remblai de Callière consiste en la portion remaniée par les labours et le sol d'occupation foulé pendant plus d'un siècle. En effet, le niveau d'occupation restera sensiblement le même de 1688, année du remblaiement du terrain pour la construction de la demeure de Callière, jusqu'en 1801, moment où la portion du domaine que recoupe le site est lotie et vendue à l'homme d'affaires Gabriel Franchère. Ce dépôt correspond à la couche 08-C2-22 du profil stratigraphique et fut également retrouvé sur l'ensemble du site. Il est constitué d'un limon argileux brun-gris foncé veiné d'oxydes, homogène et plutôt compact. Il contient des inclusions de particules de chaux et de mortier, des



éclisses et particules de bois, des particules de charbon de bois, quelques cailloux anguleux de petite taille (moins de 3 cm), des fragments de briques communes rouges et quelques pierres de plus grande dimension (jusqu'à 10 centimètres).

Ce dépôt fut fouillé en lots arbitraires de 5 cm de profondeur. Les principaux groupes d'artefacts découverts dans le lot arbitraire de surface (9E14-9F16) consistent en des ossements, des fragments de verre, des résidus de combustion (laitiers), des clous forgés, des tessons de faïence et de *creamware*, des tessons de terre cuite commune (TCC), des objets indéterminés en métal cuivreux (dont un colifichet) et une épingle en laiton étamé. Dans les lots arbitraires subséquents, nous retrouvons encore quelques tessons de *creamware*. Puis, ceux-ci font place à des tessons de faïence, de TCC glaçure verte, glaçure incolore et TCC italienne. Nous avons également retrouvé des fragments de vitre et de verre, des perles, des tuyaux de pipe, des clous et des scories, une balle de plomb et une pierre à fusil. Quelques fragments d'ardoise et un sceau en plomb ont également été retrouvés (Tableau 10). Ces artefacts témoignent tant de l'occupation de la surface de ce remblai que du contenu initial des sols utilisés pour rehausser le terrain et pouvant dater de l'époque du fort de Ville-Marie et même d'avant.

En cours de fouille, la base de la portion remaniée fut repérée entre 12,10 et 12,48 m NMM, en raison de la diminution du nombre d'inclusions et de l'apparition progressive de mouchetures d'argile. Cependant, cette nuance n'est pas visible dans le profil stratigraphique et il se pourrait que la base réelle du dépôt se situe davantage entre 11,77 et 11,97 m NMM. Cela paraît toutefois surprenant qu'un dépôt ait été labouré sur plus de 60 centimètres de profondeur. La suite des fouilles en 2009 dans la sous-opération 9E nous permettra certainement de statuer sur l'épaisseur réelle de ce dépôt dans ce secteur.

### **Vestiges d'un trou de poteau**

Nous avons découvert, chevauchant les sous-opérations 9E et 9F et à une élévation de 12,55 m NMM, ce qui nous semblait être au départ une pastille de mortier désagrégé. Rapidement, il s'est avéré que cette pastille était en fait un trou de poteau s'insérant de 44 cm dans le remblai de Callière. Il appert que le poteau fut enlevé au moment où la chaussée de mortier de la période suivante (08-C2-20, 21) fut aménagée. En effet, la forme en pointe était toujours observable à la base du trou. Par ailleurs, le mortier désagrégé était de même composition et rejoignait cette chaussée. Pour le moment, aucun indice ne nous permet de nous prononcer sur la fonction d'un tel poteau. Aucun artefact ne fut retrouvé à l'intérieur de la fosse.

Au cours des périodes III et IV, le terrain et ses bâtiments auront connu plusieurs affectations. D'abord propriété de la famille du sieur Callière, l'îlot servira de résidence à plusieurs locataires à partir de 1716. À partir de 1720, le château de Callière ne sert plus à des fins résidentielles, mais plutôt comme magasin et entrepôt. À la suite de l'incendie du château en 1765, l'exploitation des jardins se poursuit tout celle du

hangar à canots localisé au nord du terrain, en bordure de la Petite rivière. Entre 1787 et 1792, la veuve Labrosse divise l'îlot en deux parties et procède à la vente des terrains.

Les fouilles effectuées dans les sous-opérations 9E et 9F documentent peu les différents événements associés à ces périodes. En effet, puisque aucun bâtiment ne se situait dans ce secteur, seul l'épisode du remblaiement de 1688 et la longue occupation de surface du terrain sont documentés. L'isolement du trou de poteau du lot 9F21 ne permet malheureusement pas de le replacer dans son contexte.

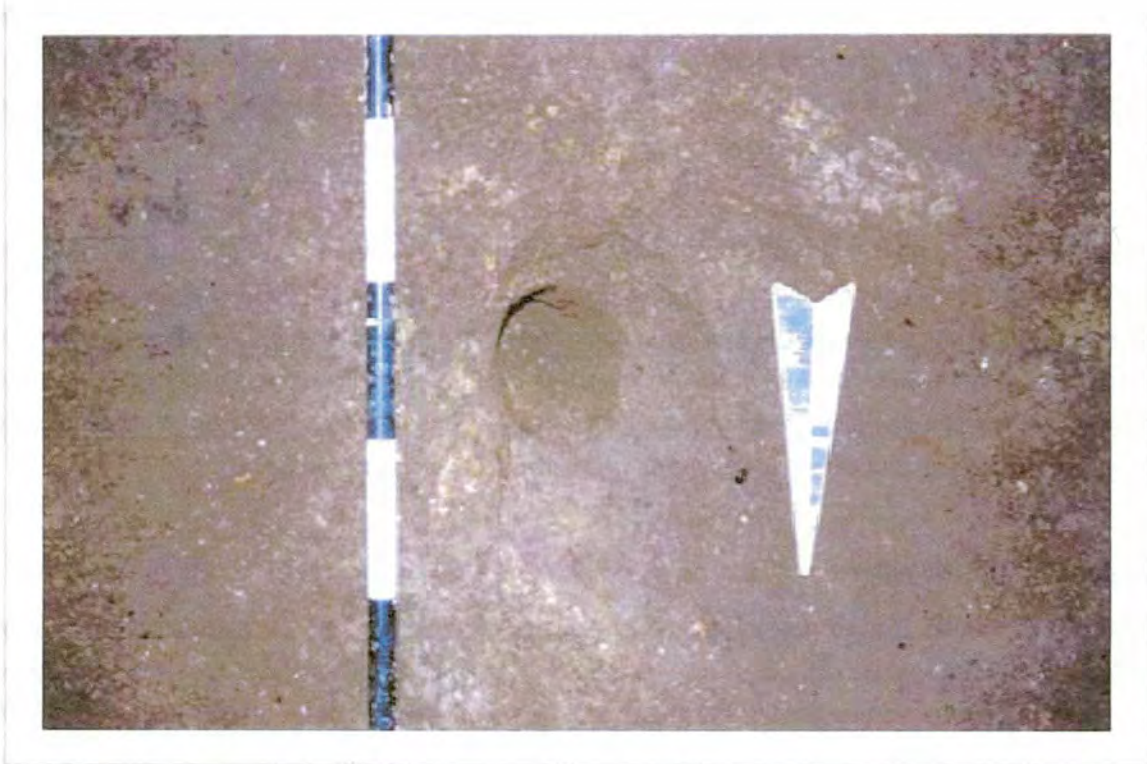


Photo 10 : Trou de poteau après l'enlèvement du mortier, lot 9F20 (80-D5-34).

Tableau 10 : Sous-opérations 9E et 9F – Période III et IV (1688-1805). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objets.  
Site du Domaine de Callière, BJFj-101 – Intervention 2008

Catégories	Matériau	Objet	Lots									Total		
			9E14	9E15	9E16	9E17	9F16	9F17	9F18	9F19	9F20		9F21	
Céramique	TCG sans glaçure	brique										1	1	
		contenant	2	1	2			2					7	
	TCG charmois glaçure verte	terrine											8	8
		contenant		5	4	2	1	1	4	5				22
	TCG charmois-rose glaç verte	contenant							1					1
		bol				1								1
	TCG Italie du nord	plat ou assiette						2						2
		assiette ou bol								1	1			2
	TCG avec glaçure	indéterminé		1										1
	TCG avec glaçure Cox ?	marmite ?								1				1
		TCG locale glaçure verte	terrine ?		1									1
	TCG locale glaçure inc	contenant						2						2
		terrine ?	1											1
	TCG locale glaç tachée verte	contenant	4	1	2		2				1			10
		contenant			3									3
	TCG Saintonge	contenant	1		1				1	1				4
	TCG avec engobe et glaçure	indéterminé									1			1
		assiette	14	2	1	1	1	1	2	2				24
	Faïence blanche	contenant		4	5	1	3	12	11	7			1	44
		plat									1			1
	Faïence brune	plat ?						1						1
		jatte								1				1
	Creamware	assiette		1						1				2
contenant				1									1	
TCF argileuse blanche	contenant	1	1			16	1						19	
GG rhéan gris	pipe	3	3	1		23	4	1	5			3	43	
GG présumé français	contnant						1						1	
GG glaç saline-général	contenant		1										1	
GF blanc homo glaç sal	contenant	1	1										2	
Céramique altérée	indéterminé											1	1	
Verre	V inc sans plomb	gobelet	1					1						2
		indéterminé				1					1			2
	Verre teinté rég. vert	bouteille	3		1									4
		verre	11	13	11	3	11	5	8	5		1		68
	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	2				4		5				12
		bouteille					3							3
	Verre teinté fougère gris	indéterminé											1	1
		bouteille à alcool	1	1						1	2			5
	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool				3	4	2						9
		bouteille											1	1
	V col transp bleu foncé	perle	5	3	6	5	11		9	5			36	80
		bouteille				1								1
Métal	Fer ind	indéterminé						7	4	7				18
		clou forgé	12	14	9	7	6	13	5	25			19	110
	Fer forgé	tige	1	1				1						3
		indéterminé	1											1
	Fer laminé	lanière			1					1				2
		tôle											1	1
	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé					1							1
		indéterminé	1				3			4				8
	Cuivre laminé	colfichet	1							1				2
		balle	1		1									2
	Plomb	mitraille		1		1							1	3
		sceau à ballot				1								1
Laiton étamé	épingle ?	2											2	
Divers	Calcaire	pièce										1	1	
		tuile			1									1
	Schiste ou ardoise	indéterminé				2							1	3
		pièce à fusil								1				1
	Silex	pièce								2				2
		scorie	6	5	4	10	4	3	5	17				54
	Os	ossements	92	79	72	99	142	121	96	341			156	1198
		grain de chapelet		1										1
	Coquille	coquillages								6				6
graine		8		3	2	2						2	17	
Solides fibreux	noyau											1	1	
Totaux		174	143	129	140	235	183	150	448	0	235		1836	

### 5.3. Période V : l'ensemble Dunlop (1805-1842)

Couche	Lot 9E	Lot 9F	Identification
C2-12	9E6*	9F7*	Sol aménagé d'occupation: chaussée de mortier (1831-1842)
C2-13			Sol d'occupation (1831): accumulation de poussière et de terre avant que le mortier ne soit coulé?
C2-14			Niveau d'aménagement: lit de gravier (1825-1831)
C2-15	9E7*	9F8*	Sol et niveau d'occupation (1815-1831): mince pellicule de bois décomposé
C2-16			Sol et niveau d'occupation (1815-1842)
C2-17	9E8	9F9	Remblai rocailleux: base de la chaussée (1815-1831)
C2-18	9E9, 9E10* (portion sup.)	9F10	Remblai (2) de rehaussement: couche de surface (1815)
C2-19	9E10*, 9E11, 9E12	9F11, 9F12, 9F13, 9F14	Remblai (2) de rehaussement: associé à la construction de l'annexe et de la cave de l'entrepôt Dunlop (vers 1815)
C2-20	9E13	nil	Couche d'occupation (1800-1815): mince lentille de mortier blond pâle
C2-21	nil	9F15	Couche d'occupation (1800-1815): altération de la chaussée

\* Le lot correspond à plus d'une couche.

Les dépôts de la période V couvrent une épaisseur d'environ 75 centimètres. Leurs élévations de surface oscillent entre 13,18 et 13,36 mètres NMM, alors que celles de leur base se situent plutôt entre 12,37 et 12,65 mètres NMM. Si la séquence des dépôts est peu complexe au cours périodes III et IV, il en va autrement pour la période V. En effet, elle est constituée d'une multitude de sols d'occupation, de niveaux d'aménagement et d'un remblai. Nous pouvons distinguer trois événements distincts parmi ces dépôts :

- 1- un sol aménagé d'occupation de première génération (1800 à vers 1815);
- 2- un remblai associé à la construction de l'annexe et de la cave de l'entrepôt Dunlop (1815-1831);
- 3- une seconde succession de sols d'occupation et de niveaux d'aménagement (1831-1842).

#### **Sol aménagé d'occupation de première génération (1800-1815)**

Il s'agit d'une surface de mortier blond homogène et plus ou moins compact d'une épaisseur allant de 2 à 8 cm et qui comporte quelques inclusions de particules de chaux et des petits cailloux. Le mortier était intègre dans la portion nord des sous-opérations 9E et dans la portion nord-est de la sous-opération 9F,

tandis qu'il était plutôt désagrégé au sud de la sous-opération 9E et au sud-est de la sous-opération 9F. Le mortier n'était pas présent dans la portion ouest de la sous-opération 9F.

La chaussée de mortier aurait été aménagée vers 1800, soit au moment où le terrain passe aux mains de l'homme d'affaires Gabriel Franchère et pourrait avoir subsisté jusqu'en 1815. Elle reposait directement en surface du remblai de Callière et recouvrait deux petits sillons orientés nord-sud et d'une profondeur d'environ deux centimètres. Elle correspond aux couches 08-C2-20 et 21 du profil stratigraphique. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'aménagement de la chaussée semble avoir entraîné l'enlèvement d'un poteau dont le trou a été comblé de mortier.

Le dépôt ne recelait qu'un faible nombre d'objets témoins et ceux-ci étaient concentrés à la base du lot. Parmi les catégories présentes, mentionnons des ossements et des tessons de terre cuite fine (TCF) blanche, des tuyaux de pipes et des clous forgés. À ces objets s'ajoutent quelques tessons de *pearlware* et de porcelaine (Tableau 12).

Nous pouvons certainement associer cette chaussée de mortier au hangar à deux étages (bâtiment B-7) déjà présent en 1804 lorsque Dunlop acquiert le terrain central. La partie inférieure du mur est de ce bâtiment de 50 pieds par 20 pieds a, selon toute vraisemblance, été conservée et intégrée dans les constructions subséquentes. En effet, la portion inférieure du mur ST-59 (mur ouest du bâtiment actuel), servant aujourd'hui de mur mitoyen avec le bâtiment voisin, est distincte de sa portion supérieure par son appareil, ses matériaux et par son alignement, la portion inférieure étant décalée de quelques degrés dans l'axe sud-sud-est/nord-nord-ouest. La partie supérieure du mur correspondrait ainsi à une reconstruction plus récente datant apparemment de 1831. L'hypothèse d'une construction en deux phases de ce mur nous permet d'expliquer pourquoi le ressaut est si bas par rapport aux sols des années 1840.

Par ailleurs, il est probable que la portion inférieure du mur ST-59 incorpore deux constructions distinctes. En effet, une rupture verticale est visible dans l'appareil du mur et de part et d'autre de celle-ci, le sommet du ressaut que forment les deux segments de maçonnerie affleure à des élévations différentes. Il appert ainsi qu'un des deux ouvrages, soit celui au sud, correspond à un ajout ou à une reconstruction que les données archéologiques ne permettent pas de discerner et de dater avec précision.

### **Le remblai de construction Dunlop (vers 1815)**

Lorsque James Dunlop acquiert de Gabriel Franchère le terrain en 1804, il fait ériger un imposant bâtiment de trois étages au sud du site actuel (bâtiment B-8), sur la rue de la Commune. Le plan de Bouchette de 1815 est le premier à illustrer l'existence de ce bâtiment dont la date précise de construction

demeure inconnue. Au moment de son érection, le terrain est rehaussé de plusieurs centimètres, probablement à même les déblais de creusement de la cave du bâtiment et de débris issus de la démolition de constructions présentes à l'époque. Dans la portion du site qui nous intéresse ici, l'épaisseur de ce remblai oscille entre 30 et 40 centimètres.

La matrice du remblai est composée principalement de limon argileux brun-gris foncé compact et entremêlé d'un grand nombre d'inclusions, notamment des cailloux de pierre calcaire de cinq centimètres ou moins, des pastilles et nodules de chaux, des pastilles d'argile, des particules de charbon minéral, de charbon de bois, et d'éclisses de bois. La matrice est par ailleurs mouchetée d'oxydation de fer à quelques endroits. Au centre du dépôt se trouve une grande lentille de mortier désagrégé composé de sable blond et de particules de chaux mêlés à des pierres calcaires de 15 centimètres et moins. Sous cette lentille se retrouve le même limon argileux brun-gris foncé qu'en surface.

Deux autres lentilles de mortier ont été mises au jour dans ce dépôt. La première se retrouve à quelques centimètres au-dessus de la base du dépôt et n'est pas visible en paroi. D'une épaisseur de six centimètres et présente seulement dans la sous-opération 9F, il était difficile en cours de fouilles de déterminer si la lentille de mortier du lot 9F12 consiste en le reliquat d'une ancienne chaussée ou s'il s'agit de simples débris. Vu son insertion dans la masse du remblai, l'interprétation que nous pouvons en faire va davantage dans le sens de la seconde hypothèse. L'autre lentille de mortier fut retrouvée en surface du dépôt (couche 08-C2-19A). Celle-ci était discontinue et ne fut associée à aucune structure. Enfin, en surface du remblai reposait une pellicule de bois contenant un nombre très élevé de clous forgés. Il est difficile de statuer sur sa réelle fonction. Il pourrait s'agir de vestiges d'un plancher retiré ou tout simplement de débris déposés à cet endroit avant la mise en place de la chaussée de 1825-1842. Cette pellicule de bois se retrouvait dans la portion sud de la sous-opération 9F et se continuait dans la portion sud-ouest de la sous-opération 9E.

Les vestiges mobiliers retrouvés dans ce remblai consistent en des ossements de gros mammifères, des clous forgés, des tessons de *creamware*, quelques tessons de TCC à glaçure incolore ou verte, quelques fragments de verre, des fragments de pipe et des tessons de faïence (Tableau 14). Ce matériel témoigne en partie de l'occupation du site en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle mais comporterait également des éléments plus anciens issus des sols utilisés lors du remblaiement du terrain.

### **Sol aménagé d'occupation (1815-1831)**

Les couches 08-C2-12 à 08-C2-17 font partie d'une même séquence d'évènements qui s'échelonnent entre 1815 et 1831. D'abord, un remblai rocailleux de près d'une dizaine de centimètres d'épaisseur fut mis en place au-dessus du remblai Dunlop, situant la nouvelle surface d'occupation ainsi formée entre

12,87 et 13,03 m NMM. Il s'agit d'un limon sableux brun-gris moyen à brun-gris pâle, plutôt hétérogène et plutôt compact en raison de la forte densité de pierres calcaires de 10 cm et moins. Ces dernières étaient plutôt friables et se détachaient en feuilles au cours des fouilles. Ce dépôt contenait également des inclusions de particules de bois et d'oxyde de fer. Le dépôt se détachait facilement d'une autre couche rocailleuse de limon argileux brun-gris moyen à foncé.

Les artefacts retrouvés dans ce dépôt sont principalement des clous altérés et autres objets de métal ferreux, quelques tessons de TCF très altérés, des tessons de *creamware* et quelques fragments de verre. Un petit nombre d'ossements et de tuyaux de pipe était également présents (Tableau 14). Ce remblai rocailleux fut mis en place de façon à servir de base d'appui pour les diverses composantes d'une chaussée de mortier. Il correspond à la couche 08-C2-17 du profil et sa présence fut également observée à la grandeur de l'opération 9 et d'autres secteurs voisins d'intervention.



Photo 11 : Remblai rocailleux (9E8) à la base de la chaussée (9E7) (08-D3-3).

Au-dessus de ce remblai se trouvait un dépôt très mince (un à deux centimètres) (08-C2-16) de limon sableux brun-gris foncé à gris-noirâtre, hétérogène et de compacité moyenne contenant des inclusions de fibres de bois, des cailloux anguleux et des galets (moins de cinq cm), ainsi que des particules de charbon minéral. Ce dépôt, très organique, peut être interprété comme étant le témoin de la dégradation des planches de bois qui devaient reposer directement sur le remblai rocailleux. En effet, une pellicule

fine de poudre de bois recouvrait la presque totalité de l'aire de fouilles (08-C2-15). Celle-ci semble avoir servi à l'aménagement des divers éléments de la chaussée de mortier. La dégradation des planches de bois, le piétinement et l'abandon de cet aménagement sont sûrement responsables de la création de ce mince dépôt entre le remblai rocailleux et le bois. Nous retrouvons ce même dépôt dans les autres sous-opérations de l'opération 9 (lots 9A12-9B9, 9C10-9C11 et 9D10-9D11).

Les principaux groupes d'artefacts présents dans ces deux couches (08-C2-15, 16) consistent principalement en des clous altérés probablement forgés et autres petits objets de métal ferreux, des tuyaux de pipes, quelques tessons de TCF et quelques fragments de verre. Il fut également retrouvé un clou et un bouton de métal cuivreux.

Un lit de gravier (08-C2-14) de deux à cinq centimètres d'épaisseur a été aménagé directement au-dessus du dépôt de fibres de bois. La couche graveleuse est constituée de petits cailloux anguleux de calcaire bleu-gris de moins de deux cm de diamètre avec un certain nombre d'inclusions : poussière et éclisses de bois, fragments de briques réfractaires rouge et particules de charbon minéral. La chaussée de mortier (08-C2-12) fut coulée directement par-dessus ce lit et a une épaisseur de trois à six centimètres. Entre le lit de gravier et la chaussée de mortier, nous retrouvons une mince pellicule de limon sableux brun-gris moyen et de compacité moyenne (08-C2-13), témoignant de l'accumulation de poussière et de terre avant que le mortier ne soit coulé et/ou de la désagrégation de ce dernier. Ces divers aménagements correspondent aux couches 07-C4-10 et 07-C5-7 des profils des sous-opérations 9C-9D.

Très peu d'objets ont été retrouvés parmi ces dépôts, la majorité étant située dans la couche de pierres concassées. Il s'agit entre autres de clous, de fragments de verre et de vitre, de quelques tessons de TCF très fragmentaires, de tuyaux de pipe et de quelques ossements.

À la surface de la chaussée de mortier, nous avons retrouvé une pièce de bois très détériorée à l'extrême sud-ouest de la sous-opération 9F. Celle-ci longeait le mur ST-59 et était située sous le seuil de la porte murée qui donnait accès à l'origine à l'intérieur du bâtiment voisin. La pièce de bois mesurait environ un mètre de longueur mais a été tronquée au sud en 2007 lors des fouilles effectuées dans la sous-opération 9D. L'élévation de cette pièce est de 13,02 m NMM au sud et de 12,87 m NMM au nord. Une autre pièce de bois a été dégagée en 2008 dans la sous-opération 9B à la même élévation. La portion supérieure du mur ST-59 est présumée avoir été construite en 1831 et la pièce de bois semble consister en une structure mise en place pour accéder à la porte du bâtiment dont le seuil affleure à environ 30 cm plus haut que la surface de la chaussée. Dans ce cas, il s'agirait certainement du premier niveau aménagé d'occupation en lien avec la porte du mur ST-59 et les différents sols associés à cette chaussée pourraient également dater de 1831 et être associés au nouveau bâtiment érigé à cette date sur le lot voisin 10-6.



Les fouilles effectuées nous ont permis de mieux comprendre les différentes phases de construction survenues sur le terrain voisin à l'ouest mais qui, à l'époque, faisait partie d'une propriété unique. La chaussée de mortier (08-C2-20, 21) fut vraisemblablement associée à un bâtiment de premier génération (bâtiment B-7 construit vers 1800) et semble avoir été utilisée à partir de sa construction jusqu'au moment du remblaiement du terrain vers 1815. Les niveaux d'occupations subséquents nous informent donc des modifications apportées au terrain suite à la mise en place de ce remblai. Dunlop exploitera sa propriété sur une courte période de temps puisqu'il décèdera en 1815. Son terrain sera rapidement vendu à la firme Gillespie Moffat & Company et c'est sous la gouverne de cette dernière que fut érigé en 1831 l'entrepôt (bâtiment toujours existant sur le terrain voisin (lot 10-6) et dont les niveaux d'aménagement d'origine sont maintenant bien documentés en fouille.



#### 5.4. Période VI : l'ensemble Gillespie (1842-1879)

Couche	Lot 9E	Lot 9F	Identification
C2-6	9E4	9F4	Couche d'occupation?
C2-7			Couche d'occupation: pellicule de charbon minéral (1842-1879).
C2-8	9E5	9F5	Couche d'occupation (1842-1879): accumulation de débris témoignant de l'occupation de ce niveau.
C2-9			Sol aménagé d'occupation: chaussée de mortier (1842-1879).
C2-10		9F6	Remblai de rehaussement associé à la construction de l'entrepôt Gillespie (1842).
C2-11	Remblai de rehaussement associé à la construction de l'entrepôt Gillespie (1842)?		

En 1831, Gerrard Yeoward Gillespie devient seul propriétaire du terrain. En 1842, il remplace l'entrepôt à trois étages (bâtiment # 8) donnant sur la rue de la Commune par un nouvel édifice commercial de quatre étages (bâtiment # 10). Les contextes archéologiques mis au jour permettent de documenter deux principaux événements datant de cette période :

- 1- le rehaussement du terrain associé à la construction de l'entrepôt Gillespie;
- 2- la superposition de surfaces d'occupation.

#### Remblai de rehaussement (1842)

La construction du magasin entraîne un rehaussement important du terrain qui atteint entre 19 et 29 centimètres d'épaisseur à l'intérieur de l'opération 9. L'élévation de surface du remblai oscille entre 13,18 et 13,36 m NMM. Ce dernier est composé de deux dépôts distincts visibles en paroi. Le premier est constitué d'un limon plutôt sableux brun-gris oxydé, homogène, de compacité moyenne (08-C2-11) et recelant une forte concentration de petits galets. Le dépôt était présent dans l'ensemble de la sous-opération 9F et dans la portion ouest de la sous-opération 9E et ne contenait qu'un faible nombre d'objets témoins.

Le second dépôt apparaît directement associé à la démolition de l'entrepôt Dunlop et à la construction du magasin Gillespie (08-C2-10). Il s'agit d'un limon argileux brun-gris moyen à foncé, hétérogène et plutôt compact contenant un grand nombre de pierres calcaires anguleuses et arrondies (10-20 cm) et quelques fragments de briques. La matrice contient également des inclusions de pastilles d'argile gris-vert, des pastilles et nodules de mortier et de charbon minéral, ainsi que des éclisses de bois. Par ailleurs, les catégories d'artefacts les plus représentés peuvent être associées à des débris de

démolition/construction : fragments de tôles, objets indéterminés de métal ferreux, clous (forgés et découpés). Les autres catégories d'objets regroupent principalement des ossements de gros mammifères ainsi que des tessons de céramique de type *creamware*, *pearlware* et de terre cuite fine blanche et quelques fragments de verre (Tableau 16).

### **Surfaces d'occupation (1842-1879)**

Un dépôt de pierraille a servi de base d'aménagement à une chaussée de mortier (08-C2-9). Cette dernière, d'une épaisseur d'un à trois centimètres, était présente dans l'ensemble de la sous-opération 9F, mais s'étendait peu dans la sous-opération 9E.

La chaussée de mortier correspond à la deuxième surface de circulation en lien avec la porte du mur ST-59 du bâtiment B-7 et se situe à quelques centimètres sous l'assise du seuil de la porte. Il s'agit d'une grande lentille de mortier plutôt désagrégé, sableux et de compacité moyenne avec inclusions de pierrailles (moins de deux cm) et d'un certain nombre de pierres anguleuses de moins de 10 cm. En surface de ce dépôt nous retrouvons une mince couche de limon sableux brun-gris pâle, hétérogène et de compacité moyenne avec un petit nombre d'inclusions de fibres de bois, de particules de chaux et de mortier et de quelques pierres de moins de 5 cm (08-C2-8). Cette couche témoigne fort probablement de l'accumulation de débris sur cette chaussée de mortier et du désagrègement partielle de celle-ci. Très peu d'objets ont été retrouvés parmi ce dépôt, si ce n'est quelques clous découpés, quelques vis, des fragments de verre et de vitre, des tessons de terre cuite fine blanche et quelques ossements (Tableau 16).

Au-dessus de la chaussée se trouvait une mince couche de limon plus ou moins argileux mêlé à une forte concentration de particule et de nodules d'antracite lui donnant un aspect noir et plutôt homogène (08-C2-7). Cette couche contient également un certain nombre de pierres anguleuses de petite dimension (environ un cm) et des oxydes de fer, surtout concentré dans la portion ouest de la sous-opération 9F. Ce dépôt correspond à une accumulation de débris et témoigne de l'occupation de ce niveau. Dans la portion est de la sous-opération 9E, cette couche de charbon minéral se retrouve directement au sommet du remblai discuté plus haut (08-C2-10), ce qui indique que celui-ci a pu constituer également une surface d'occupation.

La pellicule d'antracite fut également retrouvée dans les lots 9A8 et 9B5 et correspond aux couches 07-C4-6 et 07-C5-4 des sous-opérations 9C et 9D. Les principaux groupes d'artefacts retrouvés sont des fragments de tôles, quelques clous forgés et découpés, quelques ossements, quelques tessons de TCF blanche, des fragments de verre et de vitre et deux tuyaux de pipe (Tableau 16).

Au cours de la période V, de nombreuses modifications furent apportées sur le site. En plus de la construction du magasin à quatre étages (bâtiment B-8), l'ancienne remise (bâtiment B-9) fut remplacée par un hangar (bâtiment B-11) se prolongeant dans l'axe nord-sud et s'appuyant sur le magasin. En 1865, le terrain passa aux mains des héritiers Smith qui loueront le terrain et ses bâtiments aux quincailliers et ferronniers Mulholland et Baker. Ceux-ci y construisirent un nouveau bâtiment (# 11 bis) dans l'axe est-ouest qui s'appuyait à la fois sur les bâtiments B-7 et B-11.

Les fouilles menées dans l'opération 9 témoignent des divers épisodes d'aménagement et d'occupation survenus au cours de cette période. Le remblai et sa composition furent très bien documentés de même que le niveau d'occupation subséquent. Plusieurs artefacts témoignent d'ailleurs de la présence des quincailliers et ferronniers Mulholland et Baker.

Tableau 14 : Sous-opérations 9E et 9F – Période III et IV (1688-1805). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objets.  
Site du Domaine de Callière, BJFJ-101 – Intervention 2008

Catégories	Matériau	Objet	Lots					Total
			9E4	9E5	9F4	9F5	9F6	
céramique	TCG sans glaçure	pot à plante	1					1
	TCG Beauvais	assiette?					1	1
	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1					1
	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine		2			1	3
		assiette		6				6
	Creamware	contenant	1	17				18
		plat à aile					1	1
		pichet?		3				3
	TCF argileuse blanche	pipe	1	6	1	1		9
		Pearlware		12				12
	TCF blanche	assiette	21	8	5	2		36
		bol ou tasse	2				1	3
		soucoupe					1	1
		contenant	1	3	4		10	18
		couvercle	2					2
		soupière	9					9
	TCF blanche vitrifiée	assiette			2			2
	TCF jaune glaçure claire	bol					2	2
		Grès grossier	tuyau				1	1
	GG Derbyshire 1	bouteille	1					1
GG feld pâle	bouteille			1			1	
GF blanc homo glaç sal	assiette?		1				1	
PF indéterminée	indéterminé		1				1	
Verre	V inc au plomb	bouteille		1	1			2
		bouteille	4	1	6		1	12
	Verre teinté rég. vert	vitre	4	1	3	1	8	17
		bouteille		1				1
	Verre teinté rég. bleu	bouteille	4	5	10	3	3	25
bouteille de gin		3	5	13		4	25	
Métal	Métaux et alliages ferreux	anneau		4				4
		indéterminé	4		1		1	6
		lanière	3		2		1	6
		pièce de support			1			1
		crampon?					1	1
		poignée?	1					1
	Fer ind	tige	6		3		1	10
		clou	16	8	4	1	13	42
	Fer forgé	charnière à bande					2	2
		clou	7	8	1		1	17
	Fer laminé	clou	4	2			2	8
		tôle		66	33		22	121
Fer tréfilé	clou					1	1	
Acier	vis				1		1	
Fonte	indéterminé			3			3	
Divers	Os	ossements	16	50	18	4	25	113
		coquille		10		5	4	19
	Cuir	indéterminé	2					2
Totaux			114	221	112	18	108	572

## 5.5. Période VII : l'ensemble Smith (1879-1960)

Couche	Lot 9E	Lot 9F	Identification
C2-1	9E1*	9F1*	Remblai de démolition (1912): dépôt d'abandon du plancher ST-60
C2-2			Remblai (1912): dépôt d'abandon du plancher ST-60
Plancher ST-60	9E2*	9F2*	Sol d'occupation, bâtiment #12
C2-3			Base d'aménagement du plancher ST-60. Surface altérée suite à la destruction de ce dernier
C2-4	9E3*	nil	Remblai (Smith, 1879): rehaussement et nivellement du terrain
C2-5		9F3	Remblai (Smith, 1879): rehaussement et nivellement du terrain

\* Le lot correspond à plus d'une couche.

En 1878, le bail de Mulholland et Baker est résilié et tous les bâtiments du lot 10-1 sont démolis l'année suivante, à l'exception d'une « écurie vacante ». La même année, les héritiers de Smith procéderont à la construction du bâtiment #12. Ce dernier, situé dans l'axe est-ouest, couvrait la largeur totale du lot actuel. Trois autres dépendances seront construites, deux dans le secteur nord-ouest du lot (# 14, 15) et une dans le secteur nord-est (# 13). Le nouvel ensemble de bâtiments sera loué de 1880 à 1923 à la firme Bruneau et Currie, marchands de fourrage, de grains et de farine. En 1923, l'avitailleur Townsend acquiert la propriété et l'exploite comme entrepôt. Ce dernier reliera les divers bâtiments entre eux afin d'en faire un ensemble architectural unifié et couvrant l'ensemble du terrain.

Ainsi, la période VII correspond à une séquence d'événements plus ou moins complexe s'échelonnant de 1879 à 1960. Nous pouvons diviser ces événements comme suit :

- 1- le remblai Smith (1879);
- 2- la construction du bâtiment #12, la destruction de son plancher et le remblaiement partiel de celui-ci;
- 4- le remblai de 1912 recouvrant l'ensemble des vestiges du plancher;
- 5- la mise en place du plancher actuel du bâtiment (concassé et ciment) dans les années 1960.

### Remblai Smith (1879)

La couche (08-C2-5) reposant sur la pellicule d'anhracite discutée plus haut correspond au remblai de rehaussement et de nivellement du terrain mis en place après la destruction des divers bâtiments des quincailliers Mulholland et Baker en 1879. Sa matrice est composée d'un limon argileux brun-gris foncé hétérogène et de compacité moyenne. Les diverses inclusions s'apparentent à des débris de démolition/construction : particules de métal, pierrailles, quelques particules de chaux et de mortier, quelques nodules de charbon minéral, quelques pierres anguleuses de plus grande dimension (moins de 10 cm), fragments de briques réfractaires, dont certaines portent la marque RAMSAY.

Tout comme les inclusions, les artefacts associés à cette couche correspondent principalement à des débris de démolition (Tableau 17). Notons la présence d'un grand nombre de pierres de meule, de lanières de métal ferreux recourbées à une extrémité, des fragments de tôles, des clous découpés, des fragments de vitre et de verre. Nous avons également observé la présence de quelques tessons de TCF blanche, de TCF jaune glaçure claire, de faïence et d'ossements. Ce remblai de rehaussement est observé en d'autres endroits sur le site, notamment dans les lots 9A6-9B4 fouillés en 2008 et dans les lots 9C3 et 9D3. Dans les sous-opérations 9E-9F, son élévation de surface varie entre 13,30 et 13,55 m NMM, tandis que son élévation de base se trouve entre 13,27 et 13,43 m NMM.



Photo 12 : Nombreuses pierres de meules se retrouvant dans le lot 9F3 (08-D2-2).



### **Construction du bâtiment #12 (1879), puis destruction partielle du plancher**

En 1879-1880, les Smith procèdent à la construction d'un édifice de trois étages (# 12) traversant le site dans l'axe est-ouest et dont notre aire de fouilles recouvre une partie. La couche 08-C2-3 constitue la base d'aménagement du plancher ST-60 et a servi au remblaiement de ce dernier suite à sa destruction partielle. Cette couche est équivalente aux lots 9A4 et 9B2 fouillés cette année et aux lots 9C2 et 9D2 de 2007. Elle est composée d'un limon sableux brun-gris foncé, hétérogène et de compacité moyenne. Ce dépôt possède des inclusions de nombreuses pierres anguleuses de petite dimension, de galets et de laitier. Nous dénotons également la présence de charbon minéral, de silex, de nodules et particules de mortier et de pierres anguleuses de plus grande dimension (10 à 15 cm).

Les élévations de surface de ce dépôt, d'une épaisseur variant entre 21 et 25 centimètres, oscillent entre 13,55 et 13,76 m NMM. Celui-ci nous a permis de dégager une autre section du plancher de première génération de ce bâtiment (#12) mis au jour partiellement en 2007 dans les sous-opérations 9C et 9D. Dans l'aire de fouilles discutée ici, la structure comprenait quatre solives orientées nord-sud et trois lisses orientées est-ouest. Les trois solives les plus à l'ouest étaient toujours surmontées d'une planche plus ou moins bien conservée. Les solives du plancher se situent à une élévation de 13,86 NMM et de 13,72 m NMM. Les lisses de surface, quant à elles se retrouvent à une élévation variant entre 13,68 et 13,72 m NMM dans la sous-opération 9E et entre 13,62 et 13,71 m NMM dans la sous-opération 9F.

Contrairement à d'autres secteurs, les lisses des sous-opérations 9E-9F étaient situées à environ 5 à 10 cm des pierres de meules situées à la surface du lot suivant et ne s'appuyaient donc pas sur cette couche. Cependant, dans le lot 9E2, la structure des lisses est double et constituée d'une lisse basse de 1,86 mètre et d'une lisse haute de 1,92 mètre, séparées par trois montants de 23 centimètres (soit 9 pouces) de haut. La distance entre ces montants est de 64 centimètres entre les deux premières à partir de l'ouest et de 52 centimètres entre la deuxième et la troisième. Ainsi, l'élévation de la lisse basse se situe à 13,40 m NMM et la matrice du lot suivant semble avoir été tronquée de façon à pouvoir l'installer. Il semble donc que seule la lisse basse s'appuie réellement sur la couche suivante.

Les artefacts retrouvés dans ces lots sont principalement des fragments de tôles et des lanières de métal ferreux, des fragments de vitre et de verre, plusieurs clous découpés et tréfilés, quelques tessons de TCF blanche et quelques ossements (Tableau 17).

Les fouilles dans les sous-opérations discutées ici nous ont également permis de mettre au jour une autre composante du bâtiment #12 construit en 1879 par les héritiers Smith. Il s'agit du socle d'appui d'une ancienne colonne de bois. La structure en question (ST-66) est composée de trois éléments. D'abord une semelle de béton grossier de 15 à 20 centimètres qui fut coulée à même sa tranchée et affleure à une élévation de 13,40 à 13,42 m NMM. Celle-ci forme un ressaut très large de 40 centimètres vers le sud et de 10 centimètres vers l'ouest. Le mur au-dessus correspond à l'extrémité ouest de la structure ST-21 dégagée dans l'opération 4. Ce dernier est très grossier et composé d'un appareil irrégulier lié de mortier baveux. Son sommet est situé à une élévation de 14,00 m NMM. Au-dessus de ce mur, à une vingtaine de centimètres de son extrémité ouest, nous retrouvons un socle de pierre qui supportait anciennement une colonne, aujourd'hui déplacée quelques centimètres plus au nord et appuyée sur le ciment coulé dans les années 1960.



Photo 13 : Vue d'ensemble rapprochée du socle d'appui d'une colonne (structure ST-66), sous-opération 9E (08-D7-12).

## Remblai recouvrant l'ensemble des vestiges du plancher (1912?) et réaménagement du bâtiment #12

Les deux dernières couches (08-C2-1, 2) correspondent au remblai de démolition suite à l'enlèvement du plancher de bois dont les débris couvrent abondamment le sol, en vue du réaménagement du bâtiment #12. L'épaisseur de ce dépôt varie entre 24 cm et 40 cm et il est composé d'un limon sableux brun-gris pâle à roux, très hétérogène et très meuble. Ce dépôt est constitué d'une multitude d'inclusions : fibres et éclisses de bois, plusieurs pierres concassées (moins de deux cm) et galets, quelques pierres anguleuses de plus grande dimension, nodules et poches de mortier, quelques nodules de charbon minéral, mâchefer et laitier, lentille de cendre et une faible présence de charbon de bois. Ce dépôt fut également retrouvé dans les lots 9A1 et 9B1 et dans les lots 9C1 et 9D1 de 2007. Dans la partie inférieure du dépôt, nous retrouvons une concentration de fibres de bois témoignant probablement de la détérioration des planches du plancher ST-60 (08-C2-2).



Photo 14 : Vue d'ensemble des lots 9E2 et 9EF et de la structure ST-60 (08-D1-23).

Le principal groupe d'artefacts retrouvé dans ce dépôt est constitué de matériaux de construction : clous tréfilés et découpés et autres déchets de métal, fragments de verre, pièces de bois équarries. Nous retrouvons également des tessons de TCF blanche, quelques ossements (surtout de petits rongeurs), une bouteille d'eau gazeuse, un fer à cheval et plusieurs bouchons de métal de type bouchon de bière (Tableau 17).

Enfin, en 1923, l'avitailleur Townsend acquiert le terrain et relie l'ensemble des bâtiments présents en un seul et unique complexe architectural qu'il exploitera comme un entrepôt. Au cours des années 1960, ce dernier fait refaire le plancher de la propriété. Il recouvre ainsi le sol d'occupation d'une couche de concassé, puis d'une dalle de béton, encore présente aujourd'hui.

Les fouilles de 2008 dans le secteur des sous-opérations 9E-9F nous ont permis de documenter l'ensemble des événements de la période VII. Nous avons d'abord retrouvé les débris de démolition des bâtiments de Mulholland et Baker, ceux-ci recouverts d'un remblai de rehaussement. Par ailleurs, les fouilles nous ont permis de documenter davantage la construction du bâtiment # 12 et la mise en place de son plancher (ST-60). Toujours grâce aux fouilles de 2008, plus d'informations ont été récoltées sur la structure de ce plancher et sur son remblaiement. Enfin, la structure ST-66 nous permet d'en savoir plus sur les structures de soutènement.

Tableau 16 : Sous-opérations 9E et 9F – Période III et IV (1688-1805). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objets.  
Site du Domaine de Callière, BJFJ-101 – Intervention 2008

Catégories	Matériau	Objet	Lots						Total		
			9E1	9E2	9E3	9F1	9F2	9F3			
Céramique	TCG sans glaçure	pot à plante			2	2			1	5	
	TCG avec glaçure	contenant		1						1	
	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine				1				1	
	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine		1			1			1	
	TCG Angleterre	bol ou terrine	1							1	
	Faïence blanche	assiette			1						1
		contenant	1	2	2						5
	Creamware	assiette			4		3				7
		contenant	2			1					3
	TCF argileuse blanche	soucoupe ou bol			1						1
		pipe	2	2	1	3	3	1			12
	TCF blanche	assiette	3	3	10	2	3				21
		assiette ou soucoupe				6		1			7
		bol	4	1	4	1	2				12
		contenant	14	15	20	7	2	15			73
		jarre			2						2
		saucière				1					1
		soupière	1								1
		tasse ou bol					1				1
		soucoupe	1	1	4						6
		contenant	2								2
	TCF blanche vitrifiée	couvercle de soupière?					1				1
		bol					8	10			18
	TCF jaune glaçure claire	contenant				1					1
		couvercle de jarre?			2						2
	Grès Grossier	tuyau		3		1	17	2		23	
	GG Derbyshire 1	bouteille				2				2	
	GG glaç saline brune	cruche ou jarre		1						1	
	GG Derbyshire 3	bouteille					15	3		18	
	GG Bristol	contenant			1					1	
	GG feld pâle	bouteille						1		1	
	GG glaç feld colorée	bouteille de cirage?			1					1	
	PC avec glaçure	isolateur	1			1				2	
PF indéterminée	figurine		1							1	
	contenant					1				1	
Verre	V inc sans plomb	bouteille ou gobelet	2			2		7		11	
		cheminée de lampe?	21			1	5			27	
		contenant		1		1	5	3		10	
		carafe					1	3		4	
		verre sur pied					1			1	
		tube	2			2				4	
	V inc au plomb	indéterminé				1				1	
		bouteille	2	1						3	
		cheminée de lampe?	2	1		2	9			14	
		contenant	4	20	1					25	
		gobelet					5			5	
	Verre teinté rég. vert	fiolle		1			1			2	
		bouchon	1	3		1	2			7	
		bouteille	5	4	16	5	48	18		96	
		tube		1						1	
	Verre teinté rég. bleu	vitre	196	219	15	148	437	23		1038	
	V col transp vert foncé	bouteille			1	1	6			8	
		bouteille	51	46	20	36	89	24		266	
		bouteille de gin	21	15	1	4	19	7		67	
		bouteille	1							1	
		V col transp rouge	bouteille de boisson gazeuse	3			1				4
			autre								
		V col transp brun	bouteille	12	2		13	2			29
			bouton		1						1
		V col opaque blanc	indéterminé		1		2				3
			indéterminé		4						4
	Métal	Métaux et alliages ferreux	Verre altéré	indéterminé		4					4
			aiguille		4						4
			bande et lanière					5			5
bobine?			1			1				2	
bouchon			10			15				25	
boucle d'attelage?				1						1	
chaîne			1							1	
clé anglaise			1							1	
clou de fer à cheval			3	1	5	1				10	
coin?							1			1	
couvercle							1			1	
écrou						1				1	
fer à cheval			1			1				2	
fil							4			4	
indéterminé			27	4	4	14	28			77	
lame						2				2	
lanière				4	18	1			2	25	
pelle			1							1	
penture			1			1				2	
pièce de support					1					1	
plaque				1						1	
poignée							1			1	
rivet			1			1				2	
rondelle					1		1			2	
support			1							1	
tige					4	8	13	7		32	
Fer ind			boulon			1					1
			clou	46	30	49	41	54	5		225
Fer forgé			clou	20	5	13		30	6		74
			crochet	1							1
			clou	70	86	27	76	75	5		339
			contenant				6				6

Tableau 16 : Sous-opérations 9E et 9F – Période III et IV (1688-1805). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objets.  
Site du Domaine de Callière, BfJ-101 – Intervention 2008

Catégories	Matériau	Objet	Lots						Total	
			9E1	9E2	9E3	9F1	9F2	9F3		
	Fer laminé	lamière	2	4				11	17	
		plaque	1						1	
		tôle		343	504		769	56	1672	
		tuile?	101			120			221	
	Fer tréfilé	clou	90	47	4	44	1		186	
		fil	4	4	4	15			27	
		tige	1						1	
	Acier	vis	3	1		1	4		9	
		indéterminé			1		7	3	11	
	Fonte	lamière		1					1	
		lingot			2		1	5	8	
		pièce de support?					1	1	2	
		plaque	1						1	
		poêle	1		6		5		12	
		renfort	1						1	
		rondelle		1					1	
		tige	1						1	
	Métaux et alliages cuivreux	bouton						1	1	
		épingle					1		1	
		lamière					1		1	
		ocillet						1	1	
		rondelle					1		1	
		tige					1		1	
Cuivre laminé	tige et fil					2		2		
	languette	1						1		
Plomb	tube				1			1		
Aluminium	crampe	2						2		
Divers	Calcaire	pièce à aiguiser		1					1	
	Mica	isolant		1					1	
	Marbre	bille					1	1		
	Grès	pièce de meule			14			30	44	
	Os	ossements	102	119	42	56	117	43	479	
	Coquille	coquillages	5	9	1		4	3	22	
	Nacre	bouton					1		1	
	Graphite	batonnet			1				1	
	Solides fibreux	noix de coco	1						1	
	Bois	couvercle ?	1						1	
	Ebonite?	joint				2			2	
	Caoutchouc	fil	2						2	
	Solides souples	corde	3						3	
	Cuir	chaussure				1	9		10	
		retaille		1					1	
	Goudron	indéterminé						4	4	
		papier		14					14	
	Métal cuivreux et verre	bouton	1						1	
	Totaux			868	1029	811	652	1831	303	5453

## **Conclusions sur les interventions menées dans les sous-opérations 9E-9F**

Les fouilles effectuées dans les sous-opérations 9E et 9F nous ont permis de prolonger vers le nord les sous-opérations 9C et 9D fouillées en 2007. La superficie de l'aire de fouilles était de 7,36 m<sup>2</sup> et le cubage fouillé en 2008 équivalait à 15,73 m<sup>3</sup>. Les fouilles dans ce secteur nous ont permis de documenter cinq des sept grandes périodes en présence sur ce site, soit de 1688 à nos jours. Bien qu'aucune découverte majeure ne fût mise au jour, les interventions dans ce secteur du site nous ont permis d'étoffer nos connaissances.

Ainsi, nous possédons davantage d'informations sur le remblaiement du terrain associé à la construction du château de Callière et sur la surface d'occupation au cour des périodes III et IV. Par ailleurs, les données archéologiques et architecturales (mur ST-59) nous ont permis de mieux documenter la période V, s'échelonnant de 1805 à 1842. Nous comprenons mieux aujourd'hui les phases de construction représentées à travers la maçonnerie du mur ST-59 et les sols d'occupation associés à chacun des événements de cette période. De plus, les interventions dans les sous-opérations 9E-9F nous ont permis de documenter le remblai associé à la construction du magasin à quatre étages de Gillespie, ainsi que les différents niveaux d'occupation associés. Enfin, les premiers centimètres fouillés nous ont aidés à mieux comprendre la structure architecturale du plancher du bâtiment #12 ainsi que ses colonnes de soutènement. Le remblaiement de ce premier plancher fut également documenté.

Les fouilles de 2009 nous permettront de terminer les travaux entrepris dans cette aire de fouilles. Les données archéologiques risquent d'être prometteuses en raison de la présence de la fosse ST-62. Nous pourrions ainsi documenter son étendue et, qui sait, découvrir d'autres vestiges associés au fort de Ville-Marie.

Tableau 17 : Sous-opération 9E-9F -Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches  
 Profil stratigraphique 08-C2  
 Site du Domaine de Callière-BjFj-101 -Intervention 2008

Période	Nature	Couche		Lot		Description	Notes	Lien avec les autres profils						
		Profil 08-C2	S.O 9E	S.O 9F	2007			2006	2005	2004	2003	2002		
Période VII (1879-1960)	Remblai (5) de démolition (1912): Dépôt d'abandon du plancher St-60	C2-1	9E1	9F1	Limon sableux brun-gris pâle à brun-roux hétérogène et très meuble. Nous y retrouvons une grande proportion fibres de bois. Inclusion de pierres et pierrailles (moins de 10 cm), éclisses et pièces de bois, nodules de chaux.	Le dépôt recouvre les vestiges du plancher St-60 et s'insère entre ses solives. Forte proportion de matériaux de construction.	07-C4-3, 07-C5-1		05-C5-5,6			03-C1-5	02-C4-2,3	
	Remblai 5 (1912) Dépôt d'abandon du plancher St-60	C2-2	9E1	9F1	Concentration de fibres de bois homogène et sans limon	Témoin de la détérioration du plancher avant son remblaiement (?)								
	Sol d'occupation, bâtiment #12	Plancher ST-60	Voir fiche structure		Les vestiges de ce plancher dans les sous-op. 9E-9F sont composés de segments de planches, de quatre solives dans l'axe nord-sud et de lisses d'orientation est-ouest le long de la paroi nord.	Dans la sous-op. 9E, nous pouvions observer deux lisses (ou sablières) superposées et séparées par trois montants de 23 cm (9 pouces).			05-C5-7			03-C1-6		
	Surface d'aménagement du plancher ST-60 et remblai suite à son abandon et à sa destruction partielle	C2-3	9E2	9F2	Limon sableux brun-gris foncé hétérogène et meuble. Inclusions de pièces de bois, de tôles de métal, nodules de mortier, pierrailles (moins de 8 cm), charbon de bois, quelques galets et silex, charbon minéral.	Les galets sont surtout présents sous les vestiges du plancher St-60. Ce dépôt se retrouve en partie sous les vestiges du plancher.	07-C4-4, 07-C5-2	06-C4-6					03-C1-7	
	Remblai 4 (Smith, 1879) rehaussement et nivellement du terrain	C2-4	9E3*	nil	Limon argileux gris-brunâtre homogène et compact. Inclusions de particules de mortier, de charbon de bois et de charbon minéral.	Présent seulement dans la portion sud de la paroi est sous quelques pièces de bois.								
	Remblai 4 (Smith, 1879) rehaussement et nivellement du terrain	C2-5	9E3*	9F3	Dans la paroi est, limon argileux brun-gris moyen hétérogène et plutôt compact avec inclusions de pierres (moins de 8 cm), de silex, de fibres de bois, de fragments de briques et de quelques nodules de mortier (5A). Dans la paroi nord, la matrice est composée d'un limon plus sableux brun-gris foncé hétérogène et de compacité moyenne. Cependant, on retrouve toutefois dans la portion est du profil la même matrice que dans la paroi est. Lentille de cendre et de déchet de combustion à la base de ce dépôt (5B).	Nous retrouvons dans ce dépôt une forte concentration de débris de démolition et de matériel associé aux bâtiments précédents (pierres de meules, briques, tiges de métal). Le dépôt semble se mêler au dépôt précédent (08-C2-3) dans la portion ouest de la paroi nord.	07-C4-5, 07-C5-3	06-C4-10	05-C6-2, 05-C5-8			03-C1-8, 9	02-C4-4	
Période VI (1842-1879)	Couche d'occupation?	C2-6	9E4*	9F4*	Mince pellicule de bois brun-orangé	Seulement présent dans la portion centrale de la sous-op. 9F.								
	Couche d'occupation: Pellicule de charbon minéral (1842-1879)	C2-7	9E4*	9F4*	Limon plus ou moins argileux mêlé à une grande concentration de particules et de nodules de charbon minéral lui donnant une apparence noirâtre, plutôt homogène et de compacité moyenne. Inclusions de petites pierres anguleuses (1 à 2 cm).	Présence d'oxyde de fer à certains endroits. Couche en lien avec le seuil de la porte du mur St-59. Présence discontinue de ce dépôt dans la paroi est. Accumulation de débris témoignant de l'occupation de ce niveau au moment où la porte du mur St-59 était toujours en service.	08-C4-6, 08-C5-4						02-C4-6	
	Couche d'occupation (1842-1879)	C2-8	9E5*	9F5*	Limon sableux brun-gris pâle hétérogène et de compacité moyenne. Inclusions de fibres de bois, de particules de chaux et de mortier et de quelques pierres (moins de 5 cm).	Non présent dans la paroi est. Accumulation de débris témoignant de l'occupation de ce niveau.								
	Sol aménagé d'occupation: Chaussée de mortier (1842-1879)	C2-9	9E5*	9F5*	Surface de mortier blond pâle plutôt homogène sableux, moyennement compact à compact selon son état de conservation.	Dans la portion ouest de la paroi nord, la couche remplit une dépression et nous y retrouvons de gros nodules de chaux. Dans sa portion est, le mortier se perd et il est absent de la paroi est.	07-C4-7, 07-C5-5					03-C1-10		



Tableau 17 : Sous-opération 9E-9F -Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

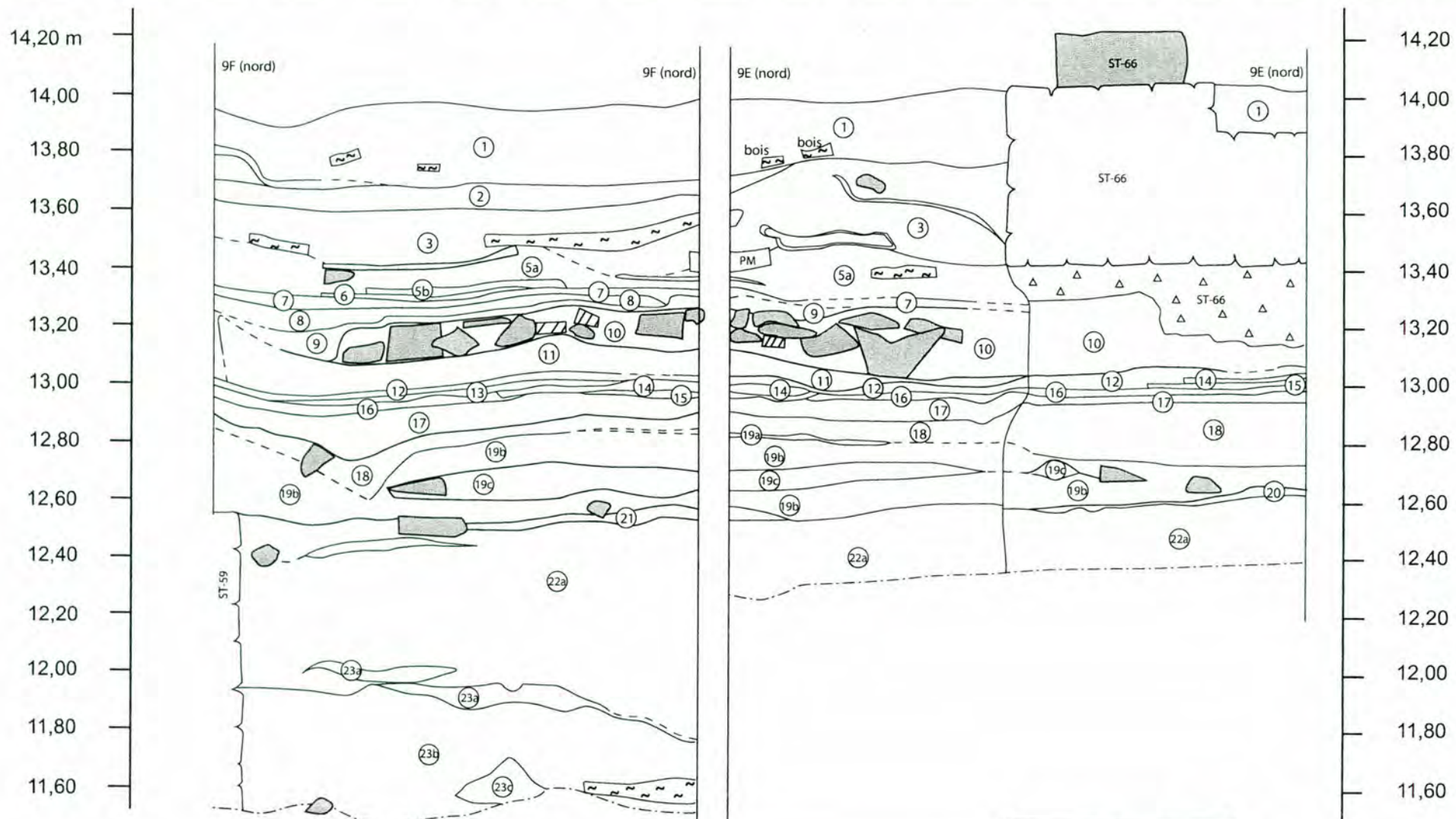
Profil stratigraphique 08-C2

Site du Domaine de Callière-BjFj-101 -Intervention 2008

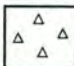

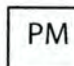
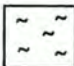


Période	Nature	Couche		Lot		Description	Notes	Lien avec les autres profils					
		Profil 08-C2	S.O 9E	S.O 9F	2007			2006	2005	2004	2003	2002	
Période VI (1842-1879)	Remblai (3) de rehaussement, associé à la construction de l'entrepôt Gillespie (1842)	C2-10	9E5*	9F6*	Limon argileux brun-gris foncé hétérogène et compact. Inclusions nombreuses: pierres calcaires de grandes dimensions (15-30 cm), pierres anguleuses de plus petite taille (moins de 15 cm), fragments de briques, nodules et pastilles de mortier, particules de chaux, charbon de bois, quelques pastilles de limon sableux brun-noirâtre.	Les inclusions sont distribuées de façon inégales: les pierres de taille se retrouvent en plus grand nombre en paroi nord, alors qu'elles sont pratiquement absente en paroi est. De plus, les plus grosses pierres se retrouvent en surface et ont permis l'aménagement de la surface de mortier (08-C2-9). Visiblement, la surface de ce dépôt fut occupée en même temps que la chaussée de mortier dans la portion est de la sous-op. 9E. En effet, la chaussée ne couvrait pas cette portion et les inclusions de surface témoignent de cette occupation (particules de mortier et de charbon minéral).	07-C4-8, 07-C5-6	06-C4-13		04-C4-16	03-C1-11,12,13		
	Remblai de rehaussement associé à la construction de l'entrepôt Gillespie (1842)?	C2-11	9E5*	9F6*	Limon sableux brun-gris moyen presque roux homogène et de compacité moyenne mêlé à un très fort pourcentage de galets (moins de 2 cm).	La couche s'atténue pour disparaître dans le dernier quart est de la paroi nord. Ce dépôt n'est pas présent en paroi est (sous-op. 9E).	07-C4-9						
Période V (1805-1842)	Sol aménagé d'occupation: Chaussée de mortier (1825-1842)	C2-12	9E6*	9F7*	Mince couche de mortier blond pâle homogène et compact d'environ 3 cm d'épaisseur.	La chaussée est mieux conservé dans la portion ouest de la paroi nord. Elle tend à se perdre dans la portion sud de la paroi est. Il s'agirait du premier sol aménagé d'occupation en lien avec la porte du mur St-59.	07-C4-10, 07-C5-7		05-C8-6	04-C4-25	03-C4-1	02-C4-7	
	Sol d'occupation (1825-1842)	C2-13	9E6*	9F7*	Limon sableux brun-gris moyen homogène et de compacité moyenne.	Accumulation de poussière et de terre avant que le mortier ne soit coulé?	07-C4-10, 07-C5-7		05-C8-6	04-C4-25	03-C4-1	02-C4-7	
	Niveau d'aménagement: Lit de gravier (1825-1842)	C2-14	9E6*	9F7*	Couche de gravier bleu-gris (petites pierres anguleuses de moins de 3 cm) mêlé de limon grisâtre.	Ce lit dense de gravier peu être associé à la surface d'aménagement de la chaussée de mortier (08-C2-12).	07-C4-10, 07-C5-7		05-C8-6	04-C4-25	03-C4-1	02-C4-7	
	Sol et niveau d'occupation (1825-1842)	C2-15	9E7*	9F8*	Mince pellicule de bois décomposé brun-rougeâtre homogène et plutôt meuble.	En association avec le dépôt suivant (08-C2-16). Les pellicules de bois étaient présentes sur la presque totalité de la sous-op 9F et sur un bonne partie du 9E.	07-C4-11, 07-C5-8						
	Sol et niveau d'occupation (1825-1842)	C2-16	9E7*	9F8*	Limon sableux brun-noirâtre organique, homogène et de compacité moyenne. Inclusions de fibres de bois, de petites pierres anguleuses, de galets et de charbon de bois.	La matrice est plus organique et foncée en surface en raison de la présence de bois.	07-C4-11, 07-C5-8						
	Remblai rocailloux: base de la chaussée (1825-1842)	C2-17	9E8	9F9	Limon argileux gris-verdâtre homogène et compact. Inclusions de gravier et de pierres anguleuses de moins de 10 cm.	Les plus grosses pierres se retrouvent surtout à la base de ce dépôt. Remblai rocailloux ayant servi de surface d'aménagement pour les différents sols d'occupation (08-C2-12 à 16). Ce dépôt se détachait facilement de la couche suivante.	07-C4-14		05-C8-7	04-C4-26	03-C4-4?		

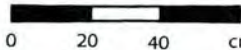
Tableau 17 : Sous-opération 9E-9F -Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches  
 Profil stratigraphique 08-C2  
 Site du Domaine de Callière-BjFJ-101 -Intervention 2008

Période	Nature	Couche		Lot		Description	Notes	Lien avec les autres profils					
		Profil 08-C2	S.O 9E	S.O 9F	2007			2006	2005	2004	2003	2002	
Période V (1805-1842)	Remblai (2) de rehaussement: couche de surface (1825)	C2-18	9E9, 9E10* (portion sup.)	9F10	Limons argileux brun-gris moyen hétérogène et plutôt compact. Inclusions de particules de chaux, de mortier et de charbon de bois. Quelques petites pierres calcaires (moins de 2 cm), moucheture brun-orangé d'oxydation de fer et quelques marbrures d'argile gris-vert.	De plus grosses pierres se retrouvent dans la paroi est. Lot arbitraire afin d'isoler la surface du remblai Dunlop. En faisant cela, nous n'avons pas dégager l'ensemble du dépôt dans le 9E.	07-C4-15, 07-C5-10	06-C4-15, 16		04-C4-28			02-C4-10
	Remblai (2) de rehaussement: associé à la construction de l'annexe et de la cave de l'entrepôt Dunlop (1815-1825)	C2-19	9E10*, 9E11, 9E12	9F11, 9F12, 9F13, 9F14	Limons argileux brun-gris foncé homogène et compact. Inclusions de particules et pastilles de mortier, quelques pierres anguleuses (moins de 15 cm), particules de charbon de bois, fibres de bois et quelques mouchetures d'oxydation de couleur brun-orangé (19B). En surface de ce dépôt, mince lentille de mortier blond pâle discontinu homogène et peu compact (19A). Au centre de ce dépôt, présence d'une grande lentille de sable blond mêlé de particules de chaux et de nombreuses pierres anguleuses de moins de 15 cm (19C).	L'ensemble de ce dépôt est hétérogène dans sa composition et est associé à un seul événement.	07-C4-15, 07-C5-10	06-C4-15, 16		04-C4-28			02-C4-10
	Couche d'occupation (1798-1825)	C2-20	9E13	nil	Mince lentille de mortier blond pâle homogène et plutôt meuble.	Chaussée de mortier (1798-1825). En lien avec 08-C2-21.	07-C4-16, 07-C5-11		05-C8-14, 15	04-C4-29	03-C4-6		02-C4-11
	Couche d'occupation (1798-1825)	C2-21	nil	9F15	Mince pellicule de sable blond-roux pâle plutôt homogène et de compacité moyenne. Quelques inclusions de particules de chaux et de petits cailloux.	Vestiges altérés d'une chaussée de première génération (1798-1825)	07-C4-16, 07-C5-11		05-C8-14, 15	04-C4-29	03-C4-6		02-C4-11
Périodes III et IV (1688-1805)	Trou de poteau	non visible	nil	9F20	Trou de poteau rempli de mortier désagrégé blond clair, homogène et meuble. Les limites de sa fosse de creusement ne sont pas claires. Nous y retrouvons la même matrice que dans la portion remaniée du remblai de Callière.	Celui-ci avait une profondeur de 44 cm dans le remblai de Callière et affleurerait dans le lot 9F15. Ainsi, le poteau était antérieur à cette période et fut rempli au moment de l'aménagement de la chaussée de mortier (08-C2-20, 21).							
	Remblai 1 (portion remaniée, 1688-1765)	C2-22	9E14, 9E15, 9E16, 9E17	9F16, 9F17, 9F18, 9F19	Limons argileux brun-gris foncé homogène et compact (22A). Inclusions de particules de bois carbonisé, de chaux, de mortier et quelques mouchetures d'oxydes de fer. Présence de quelques fragments de briques et de quelques pierres (surtout dans la portion ouest de la sous-op. 9E.) À la base de ce dépôt, présence d'une lentille de limon sableux brun-rosé homogène et de compacité moyenne mouchetée de limon brun-gris foncé (22B).	La portion remaniée du remblai est très épaisse dans la sous-op. 9F et descend dans la fosse St-62 (non visible en paroi). En cours de fouilles, les inclusions semblaient être plus nombreuses en surface, mais cette distinction n'est pas visible en paroi.	07-C4-18, 07-C5-13	06-C4-18, 06-C4-19	05-C8-18 (portion supérieure)		03-C4-10		02-C4-13
	Remblai 1 (portion non-remaniée, 1688)	C2-23	nil	9F21 fin des fouilles pour la saison 2008	Limons argileux brun-roux moyen homogène et compact. Très peu d'inclusions: quelques cailloux (moins de 5 cm) et une pièce de bois (23B). Présence en paroi d'une lentille et d'une poche d'argile gris-vert homogène et compacte veinée de particules d'oxydation brun-orangé (23A et 23C).	La portion non-remaniée descend également dans la fosse St-62. La forme de cette dernière est plutôt étrange.	07-C4-19, 07-C5-14 à 19		05-C8-18 (portion inférieure), 05-C8-19		03-C4-10		02-C4-14



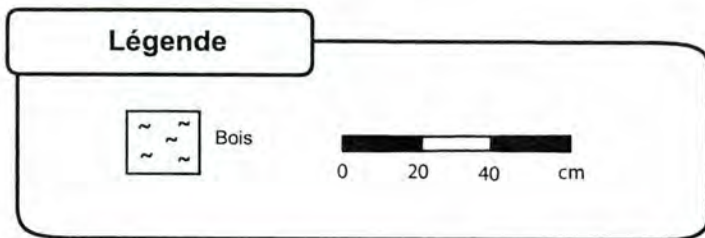
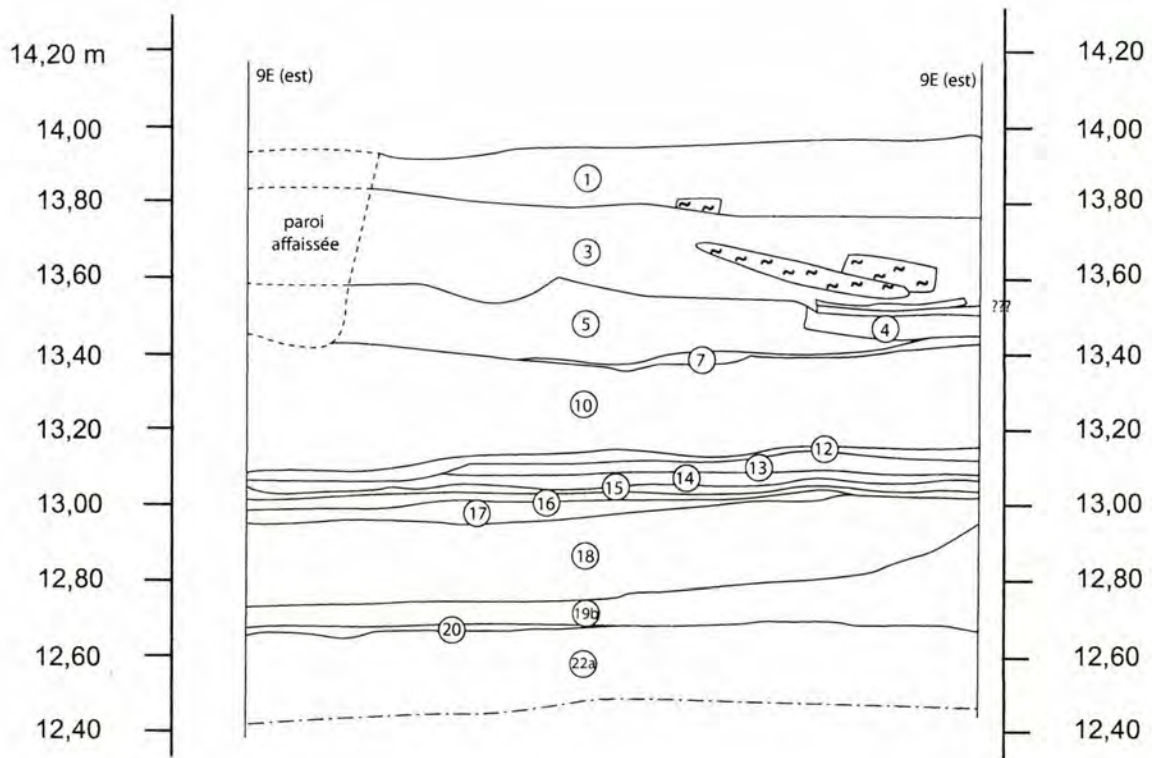
**Légende**

 Béton	 Brique	 Pierre de meule
 Bois	 Pierre	 Maçonnerie de pierres



0    20    40    cm

**Figure 10 : Profil stratigraphique BfJ-101-08-C2a, sous-opérations 9E et 9F, paroi nord**  
 Relevé : Marie-Claude Brien et Valérie Janssen, 3 juin 2008.



**Figure 11 : Profil stratigraphique BJFj-101-08-C2b, sous-opération 9E, paroi est**  
 Relevé : Marie-Claude Brien et Valérie Janssen, 3 juin 2008.

## **6 – Opération 10 – Présentation des résultats**

L'opération 10 consiste en une nouvelle aire implantée en 2008 à l'extrémité sud du bâtiment du 214, place d'Youville. Seules les sous-opérations 10A et 10C, lesquelles couvrent une superficie de huit mètres carrés, ont fait l'objet d'une fouille complète lors de l'intervention. Les deux unités sont contiguës à l'est avec les sous-opérations 3A et 4K, fouillées respectivement en 2002 et en 2003-2004. Au sud, elles sont limitrophes de la sous-opération 8D (fouillée en 2007) où furent mis au jour les vestiges de l'imposante maçonnerie ST-56 datant l'époque du fort de Ville-Marie. D'autre part, l'aire est située à deux mètres à l'est de l'opération 9 dont la fouille, entreprise en 2007, a été poursuivie lors de l'intervention de 2008.

Cette situation explique que l'opération 10 ait généré peu d'informations inédites. L'essentiel des contextes archéologiques mis au jour étaient également présents dans l'un ou l'autre des secteurs voisins d'intervention. La mise en relation de l'ensemble des données va toutefois favoriser une meilleure compréhension sur le plan spatial de certains phénomènes observés et ceci, pour la majorité des périodes d'occupation du site.

### **6.1 Période I : préhistoire et protohistoire (avant 1642)**

Couche : C3-25

Lot : 10C31

Aucun élément n'atteste, à l'intérieur de l'opération 10, d'une occupation du site au cours de la préhistoire. Cette situation caractérise tous les secteurs fouillés du site. Les quelques tessons de poterie et autres objets de tradition amérindienne retrouvés à ce jour proviennent, pour la plupart, de contextes archéologiques datant de l'époque historique. La plupart des tessons sont peu caractéristiques au plan typologique et certains pourraient dater des débuts de la période historique. Dans l'ensemble, les données suggèrent l'absence de tout établissement préhistorique sur le site (absence de foyers, de fosses, ou encore de piquets) et il faut présumer qu'au mieux son emplacement n'a fait l'objet à cette époque que de fréquentations épisodiques et de faible intensité. Par contre, il faut souligner le fait que l'horizon Ah est, en de nombreux points du site, de faible épaisseur, ce qui suggère un décapage partiel de sa surface survenu probablement à l'époque du fort de Ville-Marie. Ces perturbations expliqueraient le fait que la plupart des témoins pouvant dater de la période préhistorique aient été retrouvés dans des contextes anachroniques.



Photo 15 : Profil stratigraphique 08-C3, paroi 10C est (08-D6-20).

Une situation semblable caractérise les occupations de la période protohistorique (1535-1642), qu'elles soient le fait d'Amérindiens ou d'Européens. Au plan stratigraphique, aucun dépôt, si ce n'est l'horizon supérieur du sol naturel et son maigre contenu en témoins culturels, n'est clairement associé à cette phase d'occupation ancienne. Les éléments dont nous disposons concernent la présence de certains objets, notamment des perles de traite diagnostiques des années 1600 à 1630, qui apparaissent révélatrices d'une ou de plusieurs occupations survenues avant la fondation du fort de Ville-Marie. Il demeure, cependant, que la majorité de ces témoins ont été retrouvés dans des contextes datant d'époques ultérieures et, qu'à l'instar des vestiges préhistoriques, il s'agit d'éléments déplacés sous l'effet des perturbations qui ont affecté le sol d'origine.

Outre ces objets, il demeure le cas énigmatique des structures ST-57 et ST-58, dégagées en 8A, 8B et 8C. Il s'agit de deux maçonneries grossières de pierre, en bonne partie déstructurées, qui affleurent en surface du sol naturel et sont ancrées à faible profondeur au sein de ce dernier. Les deux ouvrages sont voisins et appartiennent apparemment à une même construction. Il semble s'agir de la base dérasée d'un mur de fondation d'une cheminée attenante, vestige d'un bâtiment sommaire dont la portion hors-sol aurait été constituée d'une charpente de bois. L'hypothèse a été émise que ce bâtiment serait antérieur au fort de Ville-Marie et qu'il puisse correspondre à l'une de cabanes de traiteurs dont des sources anciennes mentionnent l'existence à Montréal en 1632, ceci du fait de son orientation distincte de celle de l'ordonnance des constructions principales du fort et du fait que ses vestiges aient été recouverts par une couche dépotoir datant de l'époque du fort. Rien n'exclut cependant que les structures ST-57 et ST-58 aient appartenu à une phase initiale d'aménagement du fort, antérieure à la mise en place de la couche dépotoir ou encore à la construction de la maçonnerie ST-56.

Dans l'ensemble, aucun dépôt ou vestige archéologique ne peut être associé de façon assurée à la période I, si ce n'est quelques objets épars retrouvés pour la plupart en des contextes remaniés ou datant d'époques postérieures.

## **6.2 Période II : fort de Ville-Marie (1642-1688)**

Couches : C3-21 à C3-24

Lots : 10A22 à 10A25, 10C24 à 10C31

La trame stratigraphique de cette période est de faible épaisseur (10 cm et moins en excluant l'horizon Ah du sol naturel) et est constituée de plusieurs dépôts, souvent minces et de faible étendue, dont le cours était parfois difficile à identifier. Il n'y a pas de structures associées à ces dépôts mais il faut noter la présence de deux creusements témoignant d'aménagements anciens.

Il s'agit de :

- 1- La fosse 10A26, petit creusement de plan circulaire de 50 cm en surface (20 cm à la base et 40 cm de profondeur). Elle ne recelait aucun vestige ou trace de bois en place mais elle s'apparente à une fosse de poteau. La fosse affleure au sommet de la séquence de dépôts associés au fort de Ville-Marie, soit en surface de la couche C3-23 et correspondrait à un aménagement tardif de fin de séquence. Par contre, rien n'exclut qu'il puisse s'agir d'un second creusement lié à l'enlèvement de la pièce de bois.
- 2- La structure ST-42 (couche C3-22) qui correspond à un tronçon d'une tranchée linéaire qui s'étend vers l'est dans l'opération 4 jusqu'au niveau de la grande fosse ST-40, probable emprise d'un des bâtiments du fort. Le segment fouillé en 2008 est court (50-60 cm) et longe la paroi nord de la sous-opération 10C (lot 10C30). Le creusement atteint une profondeur de 35 cm et a été dégagé partiellement sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, le reste de la tranchée étant située sous la paroi de l'aire. Aucun vestige de construction ni d'objet-témoin n'ont été retrouvés à l'intérieur. L'emprise semble tronquer également la couche C3-23 mais son tracé a été difficile à discerner en fouille. Un doute subsiste quant à son sommet car on observe également sur le profil stratigraphique la présence d'un second dépôt, supérieur, qui semble indiquer que la tranchée remontait jusqu'à la base de la couche d'occupation du domaine de Callière (couche C3-19c), ce qui apparaît en contradiction très nette avec la situation observée en 2003-2004 dans l'opération 4 ainsi qu'en 2008 dans la sous-opération 10B où la tranchée se prolonge également. Il faut donc considérer qu'il s'agit de deux creusements distincts, le second datant d'une période ultérieure à celle du fort de Ville-Marie

Le sol naturel (horizon Ah) a probablement, sinon forcément, constitué la surface d'occupation du site au moment de la fondation du fort de Ville-Marie. Il est présent presque à la grandeur de l'opération 10 (couche C3-24) où il atteint une épaisseur d'une vingtaine de centimètres, ce qui correspond à la situation observée en d'autres points du site. Comme partout ailleurs, le sol naturel ne recelait qu'un faible contenu en vestiges mobiliers, soit principalement des ossements concentrés dans les cinq centimètres supérieurs (lots 10C29 et 10C31). Ces quelques éléments apparaissent peu compatibles avec la présence du fort de Ville-Marie : établissement densément bâti et peuplé et qui a subsisté tout au moins une trentaine d'années. Il a été émis précédemment l'hypothèse que l'occupation du fort ait entraîné un décapage partiel du sol d'origine, d'où son épaisseur restreinte et son faible contenu en témoins matériels; ces derniers ayant été déplacés ou incorporés dans les dépôts supérieurs associés au fort.

Outre le sol naturel, la portion de la stratigraphie associée au fort de Ville-Marie dans l'opération 10 comprend les éléments suivants :

- 1- Un pavage grossier de pierraille (couche C3-23c, lots 10C25 et 10C28);
- 2- Un niveau d'occupation associé à la chaussée (couche non visible en paroi, lot 10C27);



- 3- Une mince strate constituée apparemment de déblais de creusement (couche non visible en paroi, lot 10C26);
- 4- Une couche dépotoir riche en objets témoins, en débris de combustion et en matière organique (couche C3-23, lots 10A22, 10A23 et 10C24).

#### 1- Le pavage de pierraille

Cette chaussée est constituée d'un lit dense mais peu épais (une ou deux assises) de cailloux et de fragments de moellons de granit et de pierre sédimentaire oxydée non identifiée. La chaussée couvrait les 3/4 est de la sous-opération 10C mais s'étiolait rapidement vers l'ouest et vers le sud. Sa présence n'a pas été observée dans la sous-opération 10A. Nous ignorons si l'aménagement est complet ou a été en partie détruit. Seuls quelques cailloux épars ont été retrouvés à sa périphérie. La portion la mieux préservée de la chaussée a été implantée dans ce qui a été perçu comme une cuvette peu profonde creusée au travers du sol naturel.

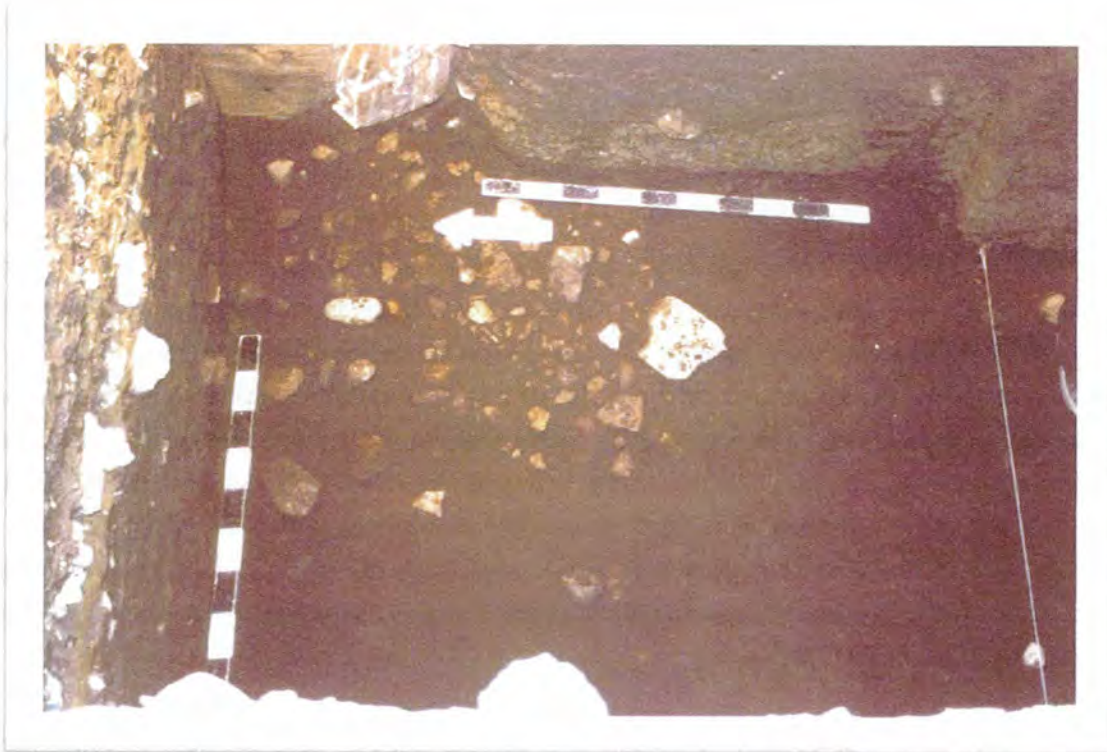


Photo 16 : Pavage de pierraille, surface du lot 10C28 (08-D5-9).

Un aménagement similaire de pierre a été mis également à jour en 2002 à l'intérieur de la sous-opération 3A ainsi que sur la portion sud-ouest de la sous-opération 3B, située en bordure sud-est de l'opération 10, à la même élévation et position stratigraphique. Les deux segments étaient très probablement reliés et faisaient partie d'une chaussée unique dont il demeure difficile toutefois de déterminer l'orientation et les limites précises d'extension. Des concentrations plus ou moins denses et continues ont également été observées en 1999 (sous-opération 2A, couche C1-17) et en 2005 sur la portion sud de l'aire formée par les sous-opérations 4G à 4K. La couche de pierraille pourrait ainsi être délimitée au nord par la tranchée ST-42 tandis que, vers le sud, elle semblait s'étendre jusqu'aux abords de la maçonnerie ST-56.

## 2- Le niveau d'occupation

Ce niveau d'occupation correspond à une mince couche de limon légèrement sableux gris foncé recouvrant en 10C le segment dégagé du cailloutis et correspondant apparemment à un niveau d'occupation formée en surface de ce dernier. Ce dépôt n'a pas été observé ou était absent dans les secteurs voisins de fouille. Peu de matériel a été observé. La couche n'était pas visible en paroi ou n'a pas été relevée (lot 10C27).

## 3- Le remblai/déblai

Le remblai/déblai correspond à une mince couche (2-3 centimètres en moyenne, 7 centimètres au sud-ouest) de limon fin brun gris verdâtre à brun oxydé marbré et pastillé de limon foncé, plutôt homogène et recouvrant les deux tiers est de la sous-opération 10C (lot 10C26). Il était absent ou non isolé en 10A. Au nord, le dépôt s'enfonçait dans la tranchée ST-42 et est associé à son comblement. Comme aucun vestige de construction n'a été retrouvé dans la tranchée ST-42, le dépôt est considéré comme étant un déblai issu d'un second creusement de la tranchée effectué au moment de son abandon et pour permettre la récupération des matériaux (probablement les poteaux de bois d'une clôture ou palissade) de la structure qu'elle abritait. La présence de cette couche a été également observée à l'est dans l'aire formée par les sous-opérations 4G à 4K où elle surplombait le segment de la tranchée ST-42 dégagé en ce secteur. Le dépôt s'insérait toutefois à cet endroit au début de la séquence associée au fort de Ville-Marie (sous la couche dépotoir de cendre) et non en fin de séquence comme dans l'opération 10. Il pourrait ainsi s'agir dans ce cas du déblai de creusement initial de la tranchée et donc en conséquence d'un événement distinct de celui documenté en 10C.

La fouille en 2008 de la sous-opération 9A a permis le dégagement d'un autre segment de cette même tranchée et a permis de révéler qu'elle décrit en ce secteur du site une double bifurcation à 90 degrés; son tracé étant orienté au départ nord-sud, puis est-ouest pour ainsi longer le mur sud du bâtiment actuel et être en partie masqué par ce dernier. Il est à noter qu'en ce secteur le tracé de la tranchée était masqué par la présence d'une mince couche de limon argileux gris verdâtre oxydé (lot 9A26) qui semble constituer l'équivalent de la couche de remblai/déblai retrouvée dans les opérations 4 et 10.

#### 4- La couche d'occupation C3-23

Les travaux ont révélé à la grandeur de l'opération 10 la présence d'un dépôt de limon argileux brun gris foncé à noirâtre à texture organique, très hétérogène et au contenu riche et diversifié en vestiges mobiliers. Le dépôt mesure entre 2 et 10 centimètres d'épaisseur et définit une surface plutôt irrégulière. Plusieurs lentilles de cendre et de charbon de bois, parfois denses et étendues, ponctuaient la surface du dépôt ou encore s'inséraient au travers de ce dernier. En 10C, il a été observé également la présence de nombreux cailloux et moellons anguleux et arrondis dont certains semblaient calcinés. Une lentille allongée et étroite de sédiments sablonneux rougeâtres très compacts s'étirait en surface du dépôt le long de la paroi nord de la sous-opération 10C (couche C3-23b). En certains points de 10C, la matrice du dépôt était de couleur brun chocolat, d'aspect spongieux et en apparence constituée pour l'essentiel de matière organique (échantillon 08-E3). En 10C, on note la présence au sud-est d'une concentration de bois carbonisé. Cette couche comporte également une forte concentration de vestiges mobiliers dont une large majorité d'ossements d'animaux comportant une proportion importante d'espèces sauvages (poissons, castor, orignal, ours, tortue, cerf?). Il est à noter la découverte d'une carapace presque complète d'une tortue dont les composantes gisaient en position anatomique.



Photo 17 : Carapace de tortue en position anatomique en cours de fouille, lot 10A22 (08-D5-5).

Le dépôt se prolonge en d'autres secteurs fouillés du site tout en comportant des variations dans sa composition :

- 1- À l'est, en 3A, 3B, 4J, 4G, on retrouve des concentrations et des lentilles de cendre d'étendue variable et recelant des assemblages nombreux d'objets témoins, notamment des ossements d'animaux. Il y a aussi présence en 3A d'une carcasse d'esturgeon et de fragments de tortue en 4J. Par contre, sauf en 3A, il ne s'agit pas d'un dépôt continu et il n'est pas mentionné la présence de sédiments limoneux ou argileux foncés et à texture organique.
- 2- Au sud-ouest, en 8D, on retrouve une couche épaisse et très riche de sédiments organiques et de cendre. Deux phases de déposition ont été documentées mais restent à être datées. La composition du dépôt s'apparente à celle du dépôt retrouvé dans l'opération 10.
- 3- Au sud, en 8D, on trouve une série de trois dépôts riches en débris de combustion et en objets témoins (07-C3-15 à 17) : cendre, bois carbonisé, charbon minéral et nodules de laitier. Les inclusions de laitier et de charbon minéral sont particulières à ce secteur et apparaissent liées à la maçonnerie ST-56 contre laquelle s'adosent les trois dépôts. Il a été présumé sur cette base que la structure faisait partie d'une installation de production métallurgique (forge, bas fourneau) mais sa fonction précise demeure indéterminée.

Dans l'ensemble, l'opération 10 a révélé la présence de contextes archéologiques riches et diversifiés datant de l'époque du fort de Ville-Marie. Le dernier dépôt en place, soit la couche C3-23, est caractérisée par son riche contenu en vestiges fauniques et la présence de débris de combustion, essentiellement de la cendre, du bois carbonisé et possiblement des pierres calcinées. Plusieurs hypothèses sont à envisager. Il pourrait s'agir d'une couche de démolition et d'abandon du fort dont certaines installations auraient été incendiées et les débris étalés sur le site. Le dépôt est toutefois localisé dans l'espace et aucune trace d'incendie n'a été observée aux abords et à l'intérieur des deux grandes fosses identifiées comme étant l'emprise de bâtiments. Rien n'exclut que certains matériaux jugés irrécupérables aient été regroupés et brûlés en ce secteur précis à l'écart des bâtiments en cours de démolition. Il faut également souligner que l'abandon du fort s'est fait en plusieurs étapes. La couche C3-23 pourrait ainsi ne correspondre qu'à un événement partiel possiblement survenu en toute fin d'existence du fort (après 1674, en 1683?). Le fait que les ossements et autres vestiges mobiliers, et la présence même de ceux-ci, que la couche recelait n'étaient pas carbonisés, contredit cependant cette hypothèse.

La couche C3-23 pourrait également consister en une couche d'occupation, c'est-à-dire le fruit d'un processus progressif de rejet et d'accumulation, dans ce cas-ci de déchets de combustion, de matière organique et de restes alimentaires, sur une période plus ou moins longue et continue. La présence d'une telle couche dépotoir apparaît peu probante à l'époque du fort, établissement densément peuplé et qui disposait de nombreux espaces extérieurs pour le rejet de ses déchets. Par ailleurs, la couche C3-23 est peu compacte et contenait de nombreux objets volumineux, ce qui indique qu'elle n'a pas fait l'objet d'un piétinement répété. Sa présence suggère un laisser-aller que nous croyons compatible avec la phase de transition qui a suivi l'abandon du fort. Son emplacement a pu servir de de campement pour les

amérindiens (expliquant les quelques tessons amérindiens et le nombreux restes alimentaires) de passage notamment pour les grandes foires de commerce. Quelques éléments à l'encontre de cette hypothèse sont l'absence de foyers et autres aménagements tels des empreintes de poteaux ou encore la concentration de cette couche dépotoir en un lieu restreint du site et délimité d'un côté par la tranchée ST-42. Pourquoi toujours camper au même endroit, en un lieu jonché de débris et largement insalubre? S'agit-il d'un dépotoir associé à des aires de campement limitrophe mais non encore localisées? Une autre inconnue est le lien entre ces déchets alimentaires et ces débris de combustion avec les concentrations de scories retrouvées en 8D ainsi que dans la fosse ST-40 (sous-opérations 4B et 4C). La couche C3-20 pourrait ainsi être liée à l'exploitation d'une forge ou d'un bas fourneau, ceci lors de la phase finale d'existence du fort.

Finalement, pour sa part, le cailloutis dégagé dans l'opération 10 correspond probablement à une chaussée de circulation en place à l'époque du fort. La structure est en apparence incomplète mais ne devait pas se prolonger pas au nord de la tranchée ST-42. Il n'y a pas de lien évident avec la maçonnerie ST-56 en bordure de laquelle aucune concentration de pierre n'a été retrouvée. Il s'agirait donc d'un sentier au tracé indéterminé ou encore d'un revêtement en bonne partie disparu de la place d'armes du fort. Il y a un possible lien avec les structures de pierre ST-57 et ST-58 des sous-opérations 8A, 8B et 8C.

### **6.3 Périodes III et IV : château (1688-1765) et domaine de Callière (1765-1805)**

Couches : C3-19 à C3-20

Lots : 10A16 à 10A21, 10C17 à 10C23

L'opération 10 n'a révélé que peu d'informations additionnelles concernant les périodes III et IV. Les éléments mis au jour documentent une séquence d'aménagement et d'occupation largement similaire à celles observées dans les secteurs voisins d'intervention. Les contextes archéologiques associés sont peu nombreux et d'une faible complexité. Aucun vestige de construction n'a été retrouvé. Trois dépôts principaux peuvent être distingués :

- 1- La portion inférieure non remaniée du remblai de rehaussement mis en place au moment de l'aménagement du domaine de Callière vers 1688 (couche C3-20);
- 2- La couche d'occupation de surface du domaine au sein de laquelle on peut distinguer deux strates documentant des phases distinctes et successives d'exploitation du site :
  - 19a – phase initiale, contemporaine au château de Callière (période III –1688 à 1765);
  - 19b – seconde phase, postérieure à la destruction du château (période IV – 1765-1805);
- 3- Un court segment d'une tranchée de fonction indéterminée qui longe la paroi nord de la sous-opération 10C.

### 1 - La portion inférieure non remaniée du remblai d'aménagement du domaine (couche C3-20)

Il existe peu de différence avec la situation observée dans les secteurs voisins d'intervention. Le remblai est constitué, sur sa portion inférieure non remaniée, de plusieurs couches de sédiments de composition variable et dont le cours s'entremêle le plus souvent à leur point de jonction. Aucune surface d'occupation n'a été identifiée au travers de cet amalgame de dépôts, dont aucun ne présente un sommet régulier, ce qui indique un épisode unique de remblaiement ou tout au moins que les travaux ont été réalisés, sans temps d'arrêt marqué, sur une période peu prolongée de temps.



**Photo 18 : Base d'une cuvette se trouvant dans le lot 10C23, lot 10C22 en cours de fouilles (08-D4-15).**

En 10A, le remblai était constitué en grande partie de sédiments limoneux ou argileux de couleur claire (limon à Gley gris verdâtre, argile verte) au contenu presque stérile en témoins culturels et en inclusions d'origine anthropique. Il est considéré que ces sédiments consistent en des déblais de creusement effectué en profondeur au travers du sol naturel et issus, tout au moins en partie, de la construction du château de Callière, lequel comportait une cave. En 10C, le remblai est plus hétéroclite et composé d'au moins trois types distincts de sédiments. Les témoins culturels sont peu nombreux et concentrés principalement dans les portions du remblai constituées de sédiments foncés, prélevés sur d'anciens lieux

d'occupation. La majorité de ces vestiges date probablement de l'époque du fort de Ville-Marie mais il faut présumer également que certains vestiges soient issus d'occupations antérieures.

La portion inférieure non remaniée du remblai (couche C3-20) couvre une épaisseur moyenne de 40 centimètres. Sa présence souligne l'importance, à la fin du XVII<sup>e</sup> du siècle, du projet de construction du gouverneur de Callière. Son intérêt consiste également en son contenu en vestiges mobiliers, constitués de nombreux d'objets qui, bien que reposant en contexte secondaire, constituent autant de témoins datant des périodes encore très mal documentées à Montréal du fort de Ville-Marie ou encore d'occupations antérieures à ce dernier.

## 2 - La portion supérieure du remblai et la couche d'occupation du domaine (couche C3-19)

Un dépôt de limon argileux de couleur brun foncé (couche C3-19) a constitué la surface d'occupation du terrain tout au long de l'existence du domaine de Callière, soit de 1688 à vers 1805. Le dépôt couvre en moyenne une trentaine de centimètres d'épaisseur. Son élévation de surface oscille autour de 12,85 mètres NMM. Le dépôt constitue la portion supérieure du remblai de rehaussement et d'aménagement du domaine Callière qui couvre en ce secteur du site une épaisseur totale de 60 à 75 centimètres. Les sous-opérations 10A et 10C sont localisées au niveau des jardins qui étaient exploités tout au moins à l'époque du château de Callière, soit jusqu'en 1765, et possiblement jusqu'à une date ultérieure : les documents d'archives stipulant l'existence au début du XIX<sup>e</sup> siècle d'une cidrerie, et donc apparemment d'un verger. Les résultats des analyses sporopolliniques menées par Daniel Landry confortent l'hypothèse d'une exploitation du dépôt à des fins agricoles mais ne permettent pas d'identifier la nature précise des cultures produites sur le site. Par ailleurs, il reste à déterminer si la mise en la place du remblai résulte d'une opération unique de remblaiement survenue à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, lors de l'aménagement initial du domaine, ou si elle découle plutôt d'apports multiples effectués au fil des ans.

À cet égard, deux niveaux distincts ont été observés au sein de la couche C3-19. Ceux-ci sont constitués de sédiments de nature et de couleur similaires mais ils diffèrent sensiblement en ce qui concerne les inclusions. La portion inférieure du dépôt (couche C3-19b) présente une matrice beaucoup plus homogène. Les inclusions sont nombreuses mais généralement de petites taille. Elles consistent d'une part en de nombreuses particules de charbon végétal, pour la plupart concentrées en surface ou sur la portion supérieure du dépôt. Les autres inclusions consistent en des petits cailloux anguleux, des éclisses de bois décomposé et quelques petits fragments de brique et de nodules de laitier gisant épars au travers du dépôt. Sa base est très inégale et présente une transition progressive avec la couche inférieure C3-20. La mise en place du dépôt semble ainsi liée et contemporaine de l'opération de remblaiement à l'origine de l'aménagement du domaine de Callière à la fin des années 1680. Certains des vestiges mobiliers retrouvés en son sein feraient ainsi partie du contenu initial du remblai et seraient issus en conséquence d'occupations antérieures, notamment de celle du fort de Ville-Marie. D'autre part, les concentrations de charbon végétal retrouvées au sommet de la couche C3-19b suggèrent que celle-ci a constitué une

surface d'occupation du terrain. Ce constat implique que la couche supérieure C3-19a serait issue d'une opération ultérieure de remblaiement. Le sommet de la couche C3-19b affleure à une élévation oscillant autour de 12,70 à 12,80 mètres NMM, ce qui correspond approximativement au sommet dérasé du muret ST-30 situé à faible distance et associé aux jardins du domaine de Callière. L'hypothèse a été émise précédemment que la destruction du muret serait survenue dans la foulée de l'incendie qui détruisit le château en 1765 et des réaménagements de la propriété qui s'en suivirent. Il est à noter à cet égard le fait que tous les objets retrouvés au sein de la couche C3-19b sont considérés comme typiques du Régime français.

Pour sa part, la portion supérieure du dépôt, soit la couche C3-19a, couvre entre 8 et 15 centimètres d'épaisseur. Elle se distingue de sa contrepartie inférieure par sa matrice très hétérogène et entremêlée d'une forte concentration de cailloux anguleux de calcaire aux dimensions variables et de fibres et particules de bois décomposé. On note aussi la présence de quelques nodules de charbon minéral, de particules de mortier et de petites lentilles de sable clair. Il n'y a que peu ou pas de matériaux calcinés retrouvés au travers du dépôt mais rien n'exclut que les débris de pierre ou de mortier ne soient issus de la démolition du château de Callière. Il s'agit, par ailleurs, du premier dépôt à avoir livré du matériel datant de la seconde moitié ou de la fin du XVIIIe siècle, notamment des tessons de poterie britannique de type *creamware*. La présence de matériel ancien dans ce dépôt suggère qu'il s'agisse également d'une composante du remblai initial d'aménagement du domaine en 1688 et il demeure difficile d'envisager qu'il consiste en un ajout datant de la période IV. Soulignons à cet égard la similitude de sa matrice avec celle de la couche C3-19a et sa transition, le plus souvent imprécise avec cette dernière. Le caractère uniforme de l'ensemble de la couche C3-19 pourrait toutefois s'expliquer par la continuité dans l'occupation de cette section de la cour extérieure (altération en profondeur créée notamment par la poursuite des travaux de culture), ce qui n'exclut pas par conséquent que le terrain ait pu être fait de rehaussements successifs tout au long de l'existence du domaine de Callière.

### 3 – La tranchée indéterminée

La présence d'une tranchée a été observée prenant place à la base de la couche C3-19 et dont le creusement a tronqué la portion inférieure du remblai d'aménagement du domaine de Callière (couche C3-20). La tranchée longe la paroi nord de l'aire de fouille et seule une courte portion de son emprise a pu faire l'objet d'un dégagement. Son contenu n'a toutefois pas été isolé en fouille et fait partie du lot 10C22. La tranchée couvre de 30 à 40 cm de profondeur mais il faut présumer que son sommet affleurerait tout au moins en surface de la couche C3-19b, lui conférant une profondeur totale d'une soixantaine de centimètres. Son tracé reste en bonne partie imprécis mais semble orienté selon un axe légèrement décalé est-nord-est/ouest-sud-ouest par rapport au quadrillage de l'aire de fouille. La tranchée ne recelait aucun vestige de construction, bois ou pierre, et sa fonction demeure indéterminée. Rien n'exclut cependant qu'elle ait fait l'objet d'un second creusement pour permettre la récupération de ces matériaux, survenu possiblement au moment de la mise en place vers ou après 1765 (période IV) de la couche



supérieure C3-19a. Selon cette éventualité, la tranchée daterait de l'époque du château de Callière (période III, 1688-1765) et correspondrait à un aménagement associé aux jardins qui occupaient le flanc ouest du domaine. Il est à noter que la présence de cette tranchée n'a pas été observée dans l'opération 4, voisine à l'est, et qu'en conséquence, il pourrait s'agir d'un aménagement de caractère localisé mais pour lequel nous ne disposons que de peu d'indices nous renseignant sur sa fonction précise.

#### **6.4 Période V : première génération de bâtiments commerciaux. Les entrepôts Dunlop (1805-1842)**

Couches : C3-10 à C3-18

Lots : 10A10 à 10A15, 10C12 à 10C16

La période V fait suite au démantèlement final du domaine de Callière et à la constitution des lots à l'origine du cadastre actuel du quadrilatère. Une première génération de bâtiments à vocation commerciale est alors érigée sur le site. Un hangar de pierres à deux étages de 50 pieds sur 20 pieds (bâtiment 7), construit vers 1800 par Gabriel Franchère, est localisé en bordure ouest du site, sur un emplacement qui fait aujourd'hui partie du lot voisin 10-6. Par ailleurs, le commerçant James Dunlop qui se porte acquéreur du site en 1804, fait procéder entre 1805 et 1815 à la construction de deux nouveaux bâtiments. Le premier (bâtiment B-8) qui constitue la principale construction du complexe Dunlop consiste en un vaste entrepôt de trois étages situé en front de la rue de la Commune, sur la portion du site correspondant à l'ancien lot 10-2. Enfin, le bâtiment B-9 correspond à une dépendance qui sert à l'origine de remise et de tonnellerie. Il s'agit d'un édifice étroit et allongé, pour l'essentiel constitué en bois, et qui est localisé le long du flanc nord-est du site et dont la façade nord donnait sur la Petite rivière. Au moment de sa démolition survenue vers 1842, la dépendance est décrite comme étant une vieille remise nécessitant des réparations.

Pour sa part, l'opération 10 correspond à un espace de cour extérieure située en retrait des bâtiments présents, d'où l'absence de tout vestige de construction datant de la période V. Les contextes stratigraphiques associés correspondent aux couches 08-C3-10, 12 à 18, et couvrent une épaisseur moyenne de 40 centimètres. Ils définissent une séquence comportant plusieurs phases de remblaiement et d'occupation du terrain. Une autre caractéristique importante est le fait qu'au contraire des périodes précédentes, dont l'essentiel de la trame archéologique était constituée de sédiments, les dépôts de la période V sont beaucoup plus hétéroclites et en bonne partie formés d'agrégats et de matériaux de nature composite. Cette situation résulte de la vocation nouvelle du site qui voit le passage d'une exploitation de nature agricole et domestique à celle d'un établissement commercial au bâti dense et intégré.

La séquence de dépôts de l'opération 10 présente de nombreuses similitudes avec celles mis au jour par les années passées dans les secteurs voisins d'intervention. Ce phénomène souligne le caractère étendu et uniforme des aménagements dont a fait l'objet la cour extérieure au cours de cette période de la

première moitié du XIXe siècle. Nous verrons cependant que la séquence de l'opération 10 comporte certaines dissemblances : des dépôts observés en d'autres secteurs y sont ainsi absents tandis que d'autres lui sont spécifiques.

Des travaux importants de remblaiement marquent le début de la séquence de la période V à l'intérieur de l'opération 10. Le premier remblai mis en place correspond à la couche 08-C3-18, soit un dépôt composite constitué principalement de sable clair, plutôt homogène au nord en 10C, mais entremêlé au sud de concentrations importantes de débris de pierres et de mortier qui, en certains points de 10A (couche 08-C3-18a), en forment la principale composante. Le dépôt mesure entre 8 et 20 centimètres d'épaisseur et présente une surface inégale. Aucun niveau d'occupation n'a été observé à son sommet mais il avait été observé dans l'opération 4 que ce même dépôt a servi de base d'appui à l'aménagement d'une chaussée de circulation constituée d'une mince couche de mortier.

Pour sa part, la couche subséquente 08-C3-17 est constituée d'une matrice de limon sableux brunâtre et entremêlé d'une forte concentration d'éclats anguleux et de fragments de blocs de calcaire, résidus apparents de travaux de construction liés à l'un ou l'autre des bâtiments érigés sur le site en ce début du XIXe siècle. La mise en place de la couche 08-C3-17 a permis le nivellement de la surface du terrain à une élévation oscillant entre 13,00 et 13,10 mètres NMM. Une mince strate de particules de charbon minéral et de débris cendreaux de combustion (couche 08-C3-16) surplombait la couche 08-C3-17 et documente à l'intérieur de l'opération 10 une nouvelle phase d'occupation de ce secteur du site au cours de la période V.

La couche dépotoir C3-16 et le remblai qui lui sert de base d'appui (couches C3-17 et 18) font partie d'une nouvelle phase d'aménagement survenue probablement vers la fin du premier quart du XIXe siècle. Il s'agit ainsi des premiers dépôts à receler certains objets témoins marqueurs de ces années, soit notamment des tessons de poterie en terre cuite fine blanche dont l'introduction au Québec daterait de 1810 ou encore des clous découpés dont la popularité s'impose à partir des années 1820.

Par ailleurs, il a pu être observé sur le flanc sud du terrain un lien direct entre la couche de débris de charbon minéral et l'annexe de l'entrepôt Dunlop érigée entre 1815 et 1825 et dont les vestiges du mur sud de fondation (structure ST-02) ont été dégagés par le passé dans les opérations 2, 5 et 8. Le dépôt était également présent dans le bâtiment 9 (remise-tonnellerie) où il recouvrait les vestiges d'un plancher de bois (structure ST-18 et ST-25), soit du second sol d'occupation aménagé à l'intérieur de son enceinte.

La section de cour extérieure que recoupe l'opération 10 a fait l'objet par la suite de deux autres phases de remblaiement associées chacune à l'aménagement d'une nouvelle surface d'occupation. La première est documentée par les couches 08-C3-13 à 15. Le remblai est constitué d'un cailloutis dense d'éclats de calcaire noyés dans une matrice de limon sableux homogène et de couleur claire à sa base (couche C3-15), et devenant progressivement plus hétérogène et grisâtre à son sommet (couche C3-14). Une

pellicule dense et homogène de fibres de bois décomposé recouvrait le remblai et correspond fort probablement à l'empreinte d'un plancher disparu (couche C3-13) dont les vestiges ont également été observés en d'autres points de la cour. Le rehaussement du terrain opéré à cette occasion est de faible amplitude, de l'ordre d'une dizaine de centimètres. Pour sa part, la seconde phase de remblaiement a servi à l'aménagement d'une chaussée de mortier dont il ne subsistait que quelques lambeaux désagrégés (couche C3-12a). Une mince couche de sable graveleux entremêlée d'une forte concentration de petits cailloux anguleux de calcaire (couche C3-12) a servi de base d'appui à l'aménagement de la chaussée de mortier.

Un dépôt dense de débris de pierre calcaire, de brique et de mortier (couche 08-C3-10), d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, vient compléter la séquence stratigraphique de la période V. La présence de cette couche de démolition a été observée dans la plupart des secteurs d'intervention. Elle correspond à une étape importante dans l'évolution du bâti sur le site qui voit la disparition en 1842 du complexe immobilier Dunlop et son remplacement par une nouvelle génération d'édifices, érigée sous l'égide de l'homme d'affaires Robert Gillespie.

Le matériel recueilli dans l'opération 10 nous renseigne peu sur la nature des activités commerciales qu'abritaient les installations Dunlop. Une large majorité des vestiges mobiliers consiste en des matériaux de construction, principalement des clous, résidus pour la plupart des activités de construction et de démolition qui ont marqué le site au cours de la période V. Le reste de l'assemblage comporte également une proportion importante d'objets (vaisselle et contenants divers en céramique, bouteilles et ossements d'animaux) à caractère domestique et dont la présence confère, tout au moins en partie, une vocation résidentielle au site. S'agit-il de reliefs de la consommation des travailleurs en poste dont certains ont pu même habiter sur place ou encore le fait de locataires qui auraient occupé l'un ou l'autre des bâtiments? Rappelons à cet égard, les accusations portées en 1825 contre l'homme d'affaires Pierre Berthelet pour avoir logé dans des conditions insalubres plus d'une centaine de personnes dans l'entrepôt qu'il possède à la pointe à Callière.<sup>1</sup>

## **6.5 Période VI : seconde génération de bâtiments commerciaux. Les entrepôts Gillespie (1842-1879)**

Couche : C3-9

Lots : 10A7 et 10A8, 10C10 et 10C11

---

<sup>1</sup>*Les journaux de l'assemblée législative du Québec*, 1825. Ce fait est rapporté dans l'ouvrage de Desjardins, P. et G. Duguay, *Pointe-à-Callière l'aventure montréalaise*, 1992, p.91. L'entrepôt Berthelet (1816-1860) était situé à faible distance du site, sous l'emplacement actuel du musée Pointe-à-Callière où une portion des vestiges de ses fondations sont aujourd'hui visibles.

En 1841-1842, l'homme d'affaires Robert Gillespie fait ériger sur le flanc sud du site (lot 10-2) l'actuel entrepôt de quatre étages (bâtiment B-10) sis au 211, rue de la Commune. Le nouvel immeuble fait partie du vaste ensemble immobilier constitué par Gillespie, lequel couvrait à l'époque toute la portion ouest du quadrilatère, à l'origine de la constitution du lot 10 du premier cadastre de Montréal. On procède également à ce même moment à la démolition des dépendances en place sur la portion nord du site (parcelle 10-1). L'ancienne remise (bâtiment B-9), décrite en 1842 comme étant en mauvais état, est alors remplacée par une nouvelle construction aux dimensions élargies (bâtiment B-11).

Les nouvelles installations érigées par Gillespie sont occupées par divers locataires, pour la plupart des firmes impliquées dans le commerce en gros et/ou dans l'import-export. La disparition de l'ancien entrepôt Dunlop fait que la cour extérieure, que recoupe l'aire de fouille, voit sa superficie doublée vers le sud. Tout au long de la période VI, les principales firmes locatrices des installations sont impliquées dans le commerce de la métallurgie et plusieurs documents soulignent l'utilisation de la cour comme aire d'entreposage à ciel ouvert de ferraille (*iron yard*). Par ailleurs, il est fait mention en 1872 dans un acte de location de la permission accordée à la firme de quincailliers Mulholland and Baker de procéder à la construction d'un nouveau hangar. Le document<sup>2</sup> stipule cependant que le bâtiment devra être démoli en fin de bail aux frais du locataire. Il faut présumer que ce hangar, en raison de sa vocation temporaire, a consisté en une structure plutôt grossière, notamment en ce qui concerne l'importance de ses fondations. Le plan de Plunkett et Brady de 1872 est le seul document disponible qui en illustre apparemment l'emplacement. Il indique ainsi la présence d'un nouvel édifice localisé sur la portion centrale du terrain et dont l'emprise, orientée d'est en ouest, recouperait de part en part l'opération 10.

Les contextes archéologiques témoignant de la période VI à l'intérieur de l'opération 10 sont peu nombreux et diversifiés ou encore demeurent mal discernés. Il n'a été retrouvé aucun vestige de fondations ou d'éléments de construction pouvant être rattachés au hangar érigé en 1872. Au plan stratigraphique, seule la couche 08-C3-8 est considérée comme datant de cette période. Il s'agit d'un dépôt compact et plutôt homogène de sable limoneux brun foncé entremêlé de nombreux galets et cailloux de petite dimension. Le dépôt est de faible épaisseur, de l'ordre de 5 à 6 centimètres. Il définit une surface plutôt régulière dont l'élévation se situe entre de 13,35 et 13,45 mètres NMM. Une pellicule plutôt dense et continue de fibres de bois décomposé recouvrait le dépôt et semble correspondre à l'empreinte d'un plancher disparu. La présence de ce dépôt ou son équivalent en termes d'altitude a été observée en d'autres secteurs voisins d'intervention (entre autres les couches 05-C5-11 en 4G-4K, 04-C4-15 en 4A-4D, 07-C5-4 et C4-6 en 10C-10D). Malgré l'absence de vestiges de fondations, il faut présumer que ce dépôt a constitué la surface d'occupation du hangar de 1872. La couche de bois retrouvée au nord dans les opérations 4A et 4D, localisées hors de l'enceinte du bâtiment, en constituerait le prolongement extérieur. Soulignons également qu'il a été mis au jour en 2003 dans les sous-opérations 4B, 4C, 4E et 4F, ceci à une élévation équivalente, les vestiges du plancher de bois (structure ST-22) de

<sup>2</sup>Archives du notaire J.S. Hunter, 27 avril 1872. Document cité par Stewart et al, 2005, vol. 2, p. 91.

la dépendance (bâtiment B-11) érigé vers 1842 sur la portion nord-est du site. Il appert ainsi que toute cette section du terrain était aménagée de plain-pied au cours de la période VI. La situation diffère au sud, au niveau de l'actuelle cour arrière (secteur des opérations 5, 7 et 8) où les surfaces d'occupation d'époque, entre autre la plate-forme de bois ST-54, sont légèrement surélevées et se situent à une élévation moyenne de 13,70 à 13,80 mètres NMM. Les bâtiments actuels du site masquent la zone de transition entre ces deux secteurs du site, ce qui empêche d'en documenter l'articulation.

La couche 08-C3-9 n'a livré qu'un faible contenu en vestiges mobiliers qui nous informe peu sur la nature des activités qui prenaient place en ce secteur du site. Nous verrons cependant au prochain chapitre que certains dépôts datant de la période subséquente VII recèlent de nombreux débris et objets issus selon toute évidence de la démolition d'installations antérieures et que nous pouvons associer, notamment, à la présence sur le site entre 1861 et 1878 de la firme de quincailliers Mulholland et Brady.

### **6.5 Période VII : troisième génération de bâtiments commerciaux. Les entrepôts Smith et Townsend (1879 à aujourd'hui)**

Couches : C3-2 à C3-11

Lots : 10A1 à 10A9, 10C1 à 10C9

En 1879, la succession H.B. Smith, propriétaire de l'ensemble du lot 10 depuis 1872, fait procéder à de nouvelles constructions. Il ne subsiste à cette date sur le site, outre l'entrepôt Gillespie érigé en 1841, qu'une seule autre construction, soit une étable (bâtiment B-11) décrite comme étant désaffectée.<sup>3</sup> Il est alors érigé en travers du terrain un nouvel entrepôt de trois étages (bâtiment B-12) qui englobe l'emplacement du hangar temporaire, et apparemment détruit à cette date, construit en 1872 par la firme Mulholland et Baker. Le nouvel édifice borde au nord la cour arrière dont la configuration et les dimensions deviennent celles qu'elle présente aujourd'hui. Les plans anciens de la fin du XIXe siècle et du début du siècle suivant soulignent également l'existence d'une dépendance localisée le long du flanc est de la cour. Pour sa part, l'ancien bâtiment d'écurie localisé au nord-est du terrain, demeure en place ou encore est remplacé par un nouvel édifice aux dimensions identiques. Vers 1918, la cour fait l'objet d'une nouvelle construction, soit une annexe de trois étages qui en occupe tout l'emplacement et qui permet de relier l'entrepôt Gillespie au sud à celui érigé au nord en 1879 (bâtiment B-12). En 1927, le site passe sous la gouverne de la firme d'avitailleurs Townsend qui complète l'aménagement du terrain et l'intégration des bâtiments en un complexe architectural unique. Peu de modifications furent apportées, si ce n'est que l'annexe de 1918 a été démolie en 2003, suite à l'acquisition du site par le musée Pointe-à-Callière, ce qui a entraîné la remise au jour de l'ancienne cour extérieure.

<sup>3</sup>Le rôle d'évaluation de la Ville de Montréal de l'année 1879 ne mentionne ainsi la présence sur le lot 10-1 que d'un seul bâtiment décrit comme étant «a vacant stables».

L'aire que forment les sous-opérations 10A et 10C est incluse entièrement à l'intérieur de l'emprise du bâtiment B-12 dont elle recoupe la portion centrale. Des larges espaces de ce même bâtiment ont été explorés précédemment tant à l'est, par le biais des opérations 3 et 4 qu'à l'ouest, par celui de l'opération 10. Les données recueillies soulignent que le bâtiment a fait l'objet depuis sa construction de plusieurs transformations et ajouts, notamment au niveau de ses fondations et de sa surface d'occupation. Un segment des fondations d'origine du bâtiment a été dégagé sur la portion centrale de l'aire de fouille. Il s'agit d'un assemblage de bois (structure ST-65) constitué de trois éléments : deux poteaux enfouis au-dessus desquels prenait appui une poutre horizontale. Toutes les pièces de bois sont fortement altérées par la décomposition. Il ne subsiste ainsi qu'un court segment de la base des deux poteaux<sup>4</sup> qui sont constitués chacun d'un tronc équarri mesurant 20 centimètres de côté et qui reposaient à la base de fosses circulaires individuelles creusées en profondeur jusqu'au niveau de l'horizon stérile du sol naturel. Pour sa part, la poutre horizontale prenait appui à l'origine sur les deux poteaux mais elle s'est affaissée suite à la désintégration de ces derniers. Il s'agit également d'une pièce de bois équarrie mesurant 25 centimètres de largeur sur une épaisseur estimée à 20 centimètres. La structure qui se prolonge vers l'ouest au-delà de l'aire a été dégagée sur 1,80 mètre de longueur. À l'est, sa course s'interrompt contre l'extrémité de la semelle ST-13 qui fait également partie des fondations du bâtiment. Le vide créé par l'affaissement de la poutre, lequel est visible en paroi ouest de l'aire, permet ainsi de déterminer que la base de la poutre s'élevait à l'origine jusqu'au niveau du sommet de la semelle de béton.

Le poteau ST-65-1, localisé au centre de la sous-opération 10C, supportait à l'origine une colonne hors terre dont le point d'ancrage au plafond du bâtiment demeure encore visible aujourd'hui. Nous verrons que cette colonne a été déplacée à une époque ultérieure pour permettre l'aménagement d'une voie de circulation à l'intérieur du bâtiment. Outre la structure ST-65, deux autres assemblages de poteaux enfouis supportant une poutre horizontale, soit les structures ST-09 et ST-60, ont été dégagés aux extrémités est et ouest du bâtiment. D'autre part, il a pu être constaté dans l'opération 10 que le mur de pierres et de béton (structure ST-13) qui court au centre du bâtiment n'est pas constitué d'une seule pièce, mais plutôt de deux segments distincts séparés par l'assemblage de bois ST-65.

Le caractère hybride des fondations du bâtiment pose des problèmes d'interprétation mais les ouvrages maçonnés de pierre et de béton qui supportent de longues sections du bâtiment sont apparemment des ajouts mis en place fort probablement en 1894, soit au moment de la construction de l'immeuble voisin à l'est du 204, place d'Youville. Les travaux effectués à cette occasion visaient à renforcer les fondations du bâtiment tout en permettant la pose sous le plancher des étages de nouvelles solives qui viennent s'imbriquer dans le mur extérieur (structure ST-14) du nouveau bâtiment du 204, place d'Youville. Il est également mis à profit les nouveaux ouvrages de fondation pour permettre l'ajout ou le déplacement de certaines colonnes de bois qui supportent les solives des étages supérieurs du bâtiment.

---

<sup>4</sup>L'un des poteaux est localisé au centre de la sous-opération 10C et sa tranchée a fait l'objet d'une fouille complète. Pour sa part, le second est situé le long de la paroi ouest de l'aire et seule la portion supérieure de sa tranchée a été dégagée (couche 08-C3-11), sa base plus étroite étant entièrement située en retrait de l'aire.

Les contextes archéologiques de la période VII en place dans l'opération 10 sont similaires et s'inscrivent en continuité avec ceux observés dans les autres secteurs voisins d'intervention. Seuls quelques fragments épars et hors position ont été retrouvés du plancher d'origine du bâtiment. Des segments intègres du plancher ont toutefois été dégagés sur le flanc est du bâtiment, dans l'opération 10, ce qui a permis d'en préciser l'élévation et la position stratigraphique.

Une série de dépôts constitués principalement de débris de matériaux de construction marque le début de la séquence stratigraphique. Le premier de ces dépôts, soit la couche 08-C3-6, recouvre partiellement la tranchée d'implantation des deux poteaux ST-65 et sa mise en place apparaît ainsi, d'un point de vue stratigraphique, postérieur à la construction en 1879 du nouvel entrepôt. Outre la présence dense de fragments de pierre, brique et autres matériaux de construction, le dépôt recelait de nombreux objets qui apparaissent liés aux activités de négoce de la firme de quincailliers Mulholland et Baker qui occupait précédemment les lieux, notamment un large éventail d'objets de métal ainsi que des fragments de meules en pierre de grès. Rappelons qu'en d'autres points du bâtiment, il a été observé que plusieurs de ces meules avaient été récupérées afin de s'en servir comme cale pour asseoir les solives du plancher (structure ST-60).

Pour leur part, les couches subséquentes 08-C3-7 et 8 sont formées de sédiments plutôt homogènes et à texture organique et correspondent, ceci bien qu'elles ne recouvrent qu'une portion de l'aire de fouille, à la surface du vide sanitaire que surplombait le plancher ST-60.

On retrouve, par la suite, des dépôts dont la mise en place témoigne des réaménagements importants dont a fait l'objet le bâtiment entre 1894 et 1911. Il s'agit en premier lieu de la couche 08-C3-5, imposant remblai de débris de démolition d'une trentaine de centimètres d'épaisseur qui englobe et recouvre à l'intérieur de l'opération 10 les vestiges du plancher ST-60. Certaines des colonnes hors sol que comportaient à l'origine le bâtiment, dont celle qui prenait appui dans l'opération 10 au-dessus du poteau enfoui ST-65-1, sont alors déplacées à leur emplacement actuel. Par ailleurs, ces transformations apportées à la structure du bâtiment sont liées à l'aménagement de ce qui semble une plateforme de bois (structure ST-64) qui s'étend à la grandeur des sous-opérations 10A et 10C et qui est constituée d'une assise unique de madriers disposés en rangs serrés orientés du nord au sud (couche 08-C3-4a). Il s'agit d'un assemblage plutôt sommaire, dépourvu de toute solive et dont la base d'appui consiste en un dépôt de limon sableux hétérogène, au contenu hétéroclite (couche 08-C3-4b). La plateforme ne s'étend pas à l'est au-delà de l'opération 10 dont elle longe la frontière. À l'ouest, sa limite non dégagée correspond selon toute évidence à une ligne d'affaissement des sols qui longe du nord au sud l'axe formée par les trois colonnes hors sol du bâtiment. La plateforme couvrirait ainsi une largeur de 3,60 mètres (12 pieds). Elle est délimitée par une double série de colonnades qui encadrent au sud la porte du bâtiment qui donne sur la cour arrière. La construction de la plateforme ST-64 date apparemment du début du XXe siècle, ceci notamment en raison de la présence de pièces d'équipement électrique sous son emprise (couche 08-C3-4b). Sa présence pourrait ainsi être liée à la construction de l'entrepôt de trois étages

(bâtiment B-12) érigé vers 1918 au travers de la cour, lequel a été détruit à l'hiver 2002-2003. Aucun vestige de plancher ou de plateforme n'a été retrouvé à l'intérieur de ce dernier bâtiment, mais il faut présumer que sa présence ait occasionné certains réaménagements, notamment pour permettre la communication de plain-pied au travers des trois bâtiments qui couvrent dorénavant du nord au sud l'ensemble du terrain. Une inconnue demeure toutefois : comment pouvait s'articuler la plateforme ST-64, laquelle est surélevée et sans prolongement apparent, avec les sections limitrophes à l'est et à l'ouest du bâtiment B-12? La fouille des sous-opérations voisines 10B et 10D permettra éventuellement de résoudre cette interrogation.



Photo 19 : Vestiges d'une plateforme de bois (ST-64), surface du lot 10A3 (08-D1-26).

Un dépôt mince de particules et de poussière de charbon minéral (couche 08-C3-3), parfois entremêlé à sa base de lentilles cendre et de débris de combustion, recouvrait la plateforme ST-65. La présence du dépôt a été observé dans certaines aires voisines d'intervention, notamment vers l'est dans les sous-opérations 4G et 4K et au nord-est dans les sous-opérations 4A et 4D. En ces secteurs, aucun vestige de plateforme ou de plancher n'a été retrouvé et le dépôt de charbon prenait plutôt appui au-dessus d'une couche de sable graveleux qui fut perçu comme un remblai. Cette situation indique qu'il pourrait en être de même en ce qui concerne la couche de charbon dont la mise en place ne serait pas liée directement à



l'occupation du bâtiment mais découlerait plutôt d'un réaménagement de ce dernier et de ses abords extérieurs.

Les travaux effectués à cette occasion ont consisté selon toute évidence en la construction d'une première dalle de béton dont certains vestiges en place ont été retrouvés en plusieurs points du site. À l'intérieur des sous-opérations 10A et 10C, seules quelques plaques peu étendues de ciment désintégré (couche C3-1 et 2) témoignent de l'existence de cette dalle de première génération. Celle-ci fut remplacée, probablement dans les années 1960, par la dalle actuelle et son lit de pose de pierre concassée, lesquelles couvrent toute l'enceinte du bâtiment du 214, place d'Youville.



Photo 20 : Deux fragments de brique réfractaire avec les lettres HUR ... LL, trouvées lors du nettoyage de surface de l'opération 10 (08-D1-9).



Photo 21 : Profil stratigraphique 08-C3, paroi 10A sud (08-D6-18).

Tableau 18 : Sous-opération 10A et 10C - Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Profil stratigraphique 08-C3

Site du Domaine de Callière - BfJ-101 - Intervention de 2008

Période	Nature	Couche	Lot		Description	Notes	Lien avec les autres profils					
		Profil 08-C3	S.Op 10A	S.Op 10C			2007	2006	2005	2004	2003	2002
Période VII (1879 à auj.)	Sol d'occupation	C3-2	10A1	10C1*	Mince plaque de mortier compacte.	Vestiges partiels d'une dalle ou d'une chaussée de circulation. Visibles qu'à l'extrémité sud-est de la sous-			05-C5-4	04-C4-5	03-C1-3	02-C4-2
		C3-1	10A2*	10C1*	Concentration de mortier le plus souvent désagrégé et réduit à l'état de sable graveleux grisâtre	Base désintégrée d'une dalle ou d'une chaussée de circulation.			"	"	"	
	Couche d'occupation	C3-3, 3a, 3b	10A2*	10C1*, 10C2	Concentration plutôt homogène de poussière et de particules de charbon minéral. Présence surtout à la base du dépôt de cendre et de débris de combustion (couches 3a et 3b). Quelques scories et gravillons.	Le lot 10C2 correspond à la portion de la base du dépôt infiltrée au travers des vestiges du plancher ST-64.			C5-5	C4-6	C1-4	
	Sol d'occupation Plancher ST-64	C3-4a	10A3	10C3	Assemblage de bois constitué d'une assise de madriers disposés en rangs serrés orientés nord-sud (structure ST-64). Une seule solive en place, au nord de 10A. Quelques blocs de pierre épars servaient de base d'appui aux madriers. Quelques clous tréfilés non en place.	Vestiges d'une plateforme d'une largeur de 2,40 m (8') qui recoupaient la portion centrale du bâtiment. Au sud,, les deux colonnes de bois situées aux extrémités des murs ST-15 et ST-63 délimitent l'emprise d'origine de la			C5-7		C1-6	ST-06
	Couche de démolition et remblai de nivellement	C3-4b	10A4	10C4	Limon sableux brun foncé, plutôt compact et très hétérogène. Inclusions nombreuses et diverses : fibres et débris de bois, poussière et nodules de mortier, cailloux et éclats de calcaire, galets, fragments de brique commune et de métal oxydé, nodules d'anthracite.	La densité de débris est plus importante en certains points à la base du dépôt, lequel recouvre les vestiges de la structure ST-65 (solives et poteaux du bâtiment #12 d'origine).						C4-3
	Couche de démolition/construction. Rénovation du bâtiment #12 vers 1911	C3-5, 5a	10A5	10C5, 10C6	Limon sableux brun gris plutôt meuble et hétérogène. Inclusions nombreuses: particules et poussière de mortier, fragments de brique commune, blocs et éclats de calcaire, fragments de bois. Lentille 5a : concentration dense de mortier	Le dépôt recèle et recouvre les fondations de bois d'origine du bâtiment #12 (structure ST-65 mais sa mise en place est postérieure à l'enlèvement du plancher ST-60.	C4-4, C5-2		C5-8		C1-7	C4-4
	Niveau d'occupation	C3-7	Nil	10C7*	Limon argileux noirâtre homogène et de compacité moyenne. Quelques petits cailloux anguleux de calcaire (5cm et-).	Dépôt de faible étendue et localisé sur la portion nord de la sous-opération 10C.			C5-11		C1-8	
	Remblai	C3-8	Nil	10C7*	Limon sableux brun gris plutôt homogène et de compacité moyenne. Quelques éclats de pierre calcaire. Courte lentille de mortier en surface.	Dépôt de faible étendue et lié à la couche supérieure C3-7.						
	Niveau d'occupation et couche de construction de 1879	C3-6	10A6, 10A9	10C8	Limon argileux brun-gris plutôt compact et hétérogène. Inclusions nombreuses de débris de pierre calcaire et de briques communes. Nombreux fragments de tôle et de métal oxydé.	Le dépôt recouvre partiellement la tranchée du poteau ST-65			C5-12		C1-9	C4-6 (portion supérieure)
	Remblai de comblement des fosses d'implantation des deux poteaux ST-65	C3-11	Nil	10C9	Limon et argile remanié de couleur dominante brun gris hétérogène et tacheté d'inclusions nombreuses. Faible compacité. Inclusions nombreuses de mortier, de pierre calcaire. Pastilles d'argile stérile.	Fondations d'origine du bâtiment #12 construit vers 1879. La couche C3-11 se prolonge en retrait de la paroi et n'a fait l'objet que d'une fouille partielle. Le poteau dégagé en 10C9 s'enfonce jusqu'au niveau du sol naturel stérile.						
Période VI (1842-1879)	Couche d'occupation	C3-9	10A7, 10A8	10C10, 10C11	Sable limoneux brun foncé à noirâtre plutôt homogène et très compact. Petits galets nombreux. Quelques particules d'anthracite. Pellicule de sable graveleux brun rougeâtre plutôt homogène et compacte en surface.	Premier dépôt tronqué par le creusement des fosses d'implantation des poteaux ST-65.	C4-6, C5-4		C5-13		C1-10, C1-11?	C4-6a
Période V (1805-1842)	Couche de démolition de 1842	C3-10, 10a	10A10	10C12	Limon brunâtre remanié et mêlé de sable et d'argile. Forte concentration de débris de pierre calcaire (cailloux anguleux, éclats et fragments de blocs), de mortier et fragments de brique. Présence de bois, de charbon minéral et de métal oxydé.	En certains points au sud, les débris de mortier constituent la composante principale du dépôt (couche 10a). Présence de plusieurs plaquettes de joints de mortier.	C4-8, C5-6	C4-13	C5-14 à 16		C1-12, 13	C4-6 (portion inférieure)

Tableau 18 : Sous-opération 10A et 10C - Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Profil stratigraphique 08-C3

Site du Domaine de Callière - Bjfj-101 - Intervention de 2008

Période	Nature	Couche	Lot		Description	Notes	Lien avec les autres profils						
		Profil 08-C3	S.Op 10A	S.Op 10C			2007	2006	2005	2004	2003	2002	
Période V (1805-1842) - Suite	Sol d'occupation et remblai de nivellement	C3-12, 12a	10A11	10C13	En surface, mince couche discontinue de mortier le plus souvent désintégré mais parfois compact. Le mortier repose sur un dépôt de sable graveleux gris homogène, compact et recelant une forte concentration de petits éclats anguleux de calcaire.	Courte pellicule de métal oxydé recouvre en certains points, à l'est, la couche de mortier.	C4-10 C5-7		C5-17	C1-6, C1-8			C4-7
	Sol d'occupation	C3-13	Nil	10C14*	Mince couche dense et homogène de fibres de bois décomposé.	Base résiduelle d'une plateforme ou plancher de bois. Le dépôt est concentré principalement en 10C sur la portion nord de l'aire de fouille.	C4-11 (surface)		C8-10?				
	Chaussée de circulation avec niveau d'occupation de surface	C3-14, 15	10A12*	10C14*	Sable limoneux brun gris foncé en surface, plus claire par la suite, avec forte concentration de cailloux arrondis (5cm et -) et de cailloux éclatés. Homogène et compact. Transition nette à la base.	Aucun orientation n'est discernable dans la couche de bois C3-14. Mobilier très fragmentaire concentré principalement au sommet du lot.	C5-8, C4-11	C4-14		C1-9			
	Couche dépotoir	C3-16	10A12*	Nil	Concentration de particules de charbon minéral et de débris cendres de combustion.	Dépôt présent que dans la portion sud de la sous-opération 10A.	C4-12 et 13	C4-15 et 16					
	Remblai et niveau d'occupation	C3-17	10A13	10C15	Limon sableux en surface brun gris foncé et tacheté de particules nombreuses de charbon minéral. Le dépôt devient après quelques cm brunâtre, plus homogène et contient une forte concentration de cailloux anguleux (2-10 cm) de calcaire et de blocs et fragments de blocs de calcaire et de granite. Quelques traces de bois décomposé, de	Dépôt dont l'épaisseur est inégale et qui s'accroît de façon importante vers le sud. Peu de vestiges mobiliers. Présence de traces de mortier sur certains blocs.	C4-14?, C5-10?	C4-15 et 16		C1-11			C4-10
	Remblai	C3-18, 18a	10A14, 10A15	10C16	Sable fin jaunâtre à jaune oxydé homogène et de faible compacité. Recèle au le sud et au nord-est des lentilles, parfois étendues, de pierres (éclats anguleux de calcaire, grès et autres matériaux) et de débris nombreux de mortier et de chaux (couche 18a).	Pas de niveau d'occupation perceptible. A l'est dans l'opération 4, ce même dépôt supportait une surface de circulation constituée de mortier.			C8-15, C8-16	C1-13			C4-11
Période IV (1765-1805)	Couche d'occupation	C3-19a	10A16, 10A17	10C17, 10C18	Limon argileux brun à brun gris foncé plutôt hétérogène, marbré et ponctué d'inclusions nombreuses de poussière et de fibres de bois, de gros cailloux anguleux de calcaire. Quelques gravillons, lentille de de sable clair et de poussière de mortier. quelques nodules de charbon minéral et de mortier.	Surface inégale et ponctuée de petites dépressions. Inclusions de mortier concentrées dans les premiers 5 cm. Vestiges mobiliers nombreux dont des tessons de creamware. Un nodule de laitier. Transition imprécise avec la couche C3-19b.	C4-18 (portion supérieur e),C5-13 (portion supérieur e)	C4-18	C8-18, C1-14, C5-30 (portion supérieur e).			C4-12	
Période III (1688-1765)	Couche d'occupation initiale du domaine	C3-19b	10A18, 10A19, 10A20	10C19, 10C20, 10C21	Limon argileux brun gris foncé de couleur plutôt uniforme mais tacheté en surface de quelques mouchetures de charbon végétal et de particules blanchâtres. Par la suite, inclusions plutôt nombreuses mais de petite taille : charbon de bois petits cailloux anguleux et arrondis, gravillons. Traces de bois décomposé, petits fragments de brique, nodules de laitier, éclats de schiste/ardoise.	Fouille par niveaux arbitraires de 5 cm d'épaisseur. Matériel épars sur toute l'épaisseur du dépôt. Transition /- nette à la base avec la couche C3-20.	C4-18 (portion inférieure ),C5-13 (portion inférieure )	C4-19	C8-18, C1-14, C5-30 (portion inférieure ).			C4-13	
	Remblai d'aménagement du domaine	C3-20	10A21	10C22, 10C23	Fouille de 3 dépôts se chevauchant et s'entremêlant. Au centre, limon fin brunâtre et homogène. Au sud, limon argileux brun gris verdâtre homogène. Au nord, limon argileux noirâtre, hétérogène marbré et moucheté de sédiments de couleurs variable et comportant des inclusions de pierres, de charbon de bois et de cendre.	La composition du ou des dépôts varie en profondeur. La majorité du mobilier fut retrouvé dans le dépôt de sédiments foncés en place au nord. Le lot 10C23 a permis d'isoler une concentration d'objets faisant partie de ce même dépôt.	C4-19, C5-14 À 19	C4-20	C5-31 À 38, C8- 19, C1-17 À 19				
Période II (1642-1888)	Remblai de comblement d'une fosse de fonction indéterminée	C3-21	10A26	Nil	Limon argileux et sablo-graveleux brun gris, hétérogène, meuble. Lentille d'argile gris verdâtre. Inclusions de cendre et de nodules de bois carbonisés.	Le dépôt comble une petite fosse de plan circulaire de 50 cm de diamètre à son sommet (25 cm à sa base) et de 40 cm de profondeur. Aucun vestige de poteau ou de structure en place.							Sommet de C4-15

Tableau 18 : Sous-opération 10A et 10C - Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Profil stratigraphique 08-C3

Site du Domaine de Callière - BjFj-101 - Intervention de 2008

Période	Nature	Couche	Lot		Description	Notes	Lien avec les autres profils								
		Profil 08-C3	S.Op 10A	S.Op 10C			2007	2006	2005	2004	2003	2002			
Période II (1642-1888) - Suite	Couche d'occupation (dépotoir)	C3-23, 23a, 23b	10A22, 10A23	10C24	Limons ou limons argileux remaniés de couleur dominante brun gris foncé à noirâtre, entremêlés ou marbrés en certains points de sédiments plus pâles. Lentilles nombreuses de cendre en surface et au travers du dépôt. Quelques cailloux arrondis et anguleux, certains semblent calcinés. Lentille allongée de matière minérale rougeâtre et très compacte le long de la paroi ouest (couche C3-23b), d'argile gris verdâtre en 10A (couche C3-23a).	Surface de dépôt inégale, légèrement bombée en 10C. En certains points, la matrice du dépôt est apparue très organique et de couleur chocolat (voir échantillon E3). Forte concentration de vestiges mobiliers. Le dépôt était absent au nord-est.	C4-20, C5-20	C4-21 et 22	C8-27?	C1-207, C8-7 et 8					
	Remblai/déblai	Non représentée		10C26	Limons fins ocre à gris verdâtre oxydés entremêlés de limons gris à noirâtre plutôt homogènes et de compacité moyenne.	Dépôt mince et ne couvrant qu'une courte section de l'aire, au nord-est de 10C. Recouvre en partie le cailloutis 10C25-10C28 et la tranchée ST-42 (lot 10C30).	C4-21, C5-21		C5-37	C1-21					
	Remblai de comblement de la tranchée ST-42	C3-22	Nil	10C30	Limons ou limons argileux à dominante brunâtre, remaniés et entremêlés de veinures et pastilles de limon à gley gris verdâtre. Quelques petits cailloux anguleux.	Court segment d'une étroite tranchée orientée OSO/ENE. Son prolongement vers l'est a été fouillé dans l'opération 4. Aucune vestige structural en place.			C5-41	C8-3b					
	Niveau d'occupation associé au cailloutis 10C25- 10C28	Non représentée	Nil	10C27	Limons légèrement sableux brun gris foncé plutôt homogènes et de compacité moyenne. Peu ou pas d'inclusions anthropiques. Quelques mouchetures d'argile gris verdâtre.	Dépôt mince qui couvre la majeure partie de la sous-opération 10C et une section du cailloutis 10C25-10C28.				Synchron e à C8-22					
	Sol d'occupation (cailloutis)	C3-23c	Nil	10C25, 10C28	Lit dense de petits cailloux arrondis et de fragments de moellons de conglomérat, de granite et de pierre oxydée indéterminée. Présence de sédiments limoneux grisâtres à noirâtres au travers des pierres.	Le lit couvre la majeure portion, à l'est et au sud, de la sous-opération 10C mais s'estompe rapidement en 10A. Peu de mobilier associé.									
Périodes I et II (des origines à 1688)	Couche d'occupation (horizon Ah du sol naturel)	C3-24	10A24, 10A25	10C29, 10C31*	Limons légèrement sableux noirâtres, homogènes et de compacité moyenne. Quelques mouchetures d'argile ou de limon clair. Quelques petits cailloux anguleux de granite et de pierre oxydée rougeâtres, nodules de limonite. Lentille de gravier correspondant à des cailloux désintégrés. Peu ou pas d'inclusions anthropiques.	Peu d'objets témoins, tous concentrés dans les 5 premiers cm. Dépôt plutôt mince (15 à 20 cm et moins) et possiblement décapé.	C4-22, C5-22	C4-30	C5-43, C8-27	C1-22, C8-10				C4-15	
	Sol naturel stérile (horizon B)	C3-25	Nil	10C31*	Limons argileux brun gris homogènes et palissants à sa base. Veinures verticales d'oxydation. Petites pastilles et mouchetures d'argile ou de limon pâle. Quelques gravillons.	Portion inférieure stérile (horizon B) du sol naturel.	C4-23	C4-31	C5-41 C8- 29						

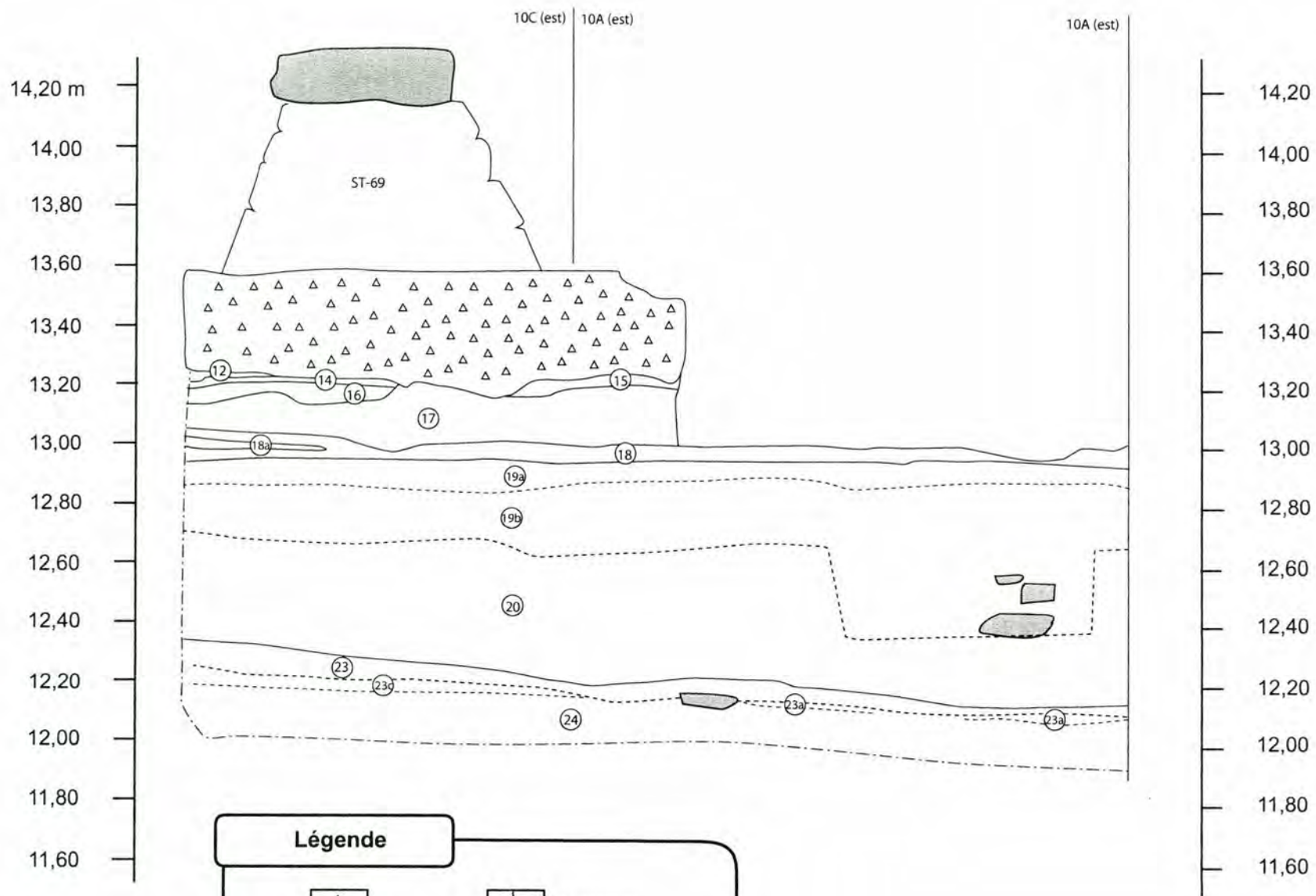
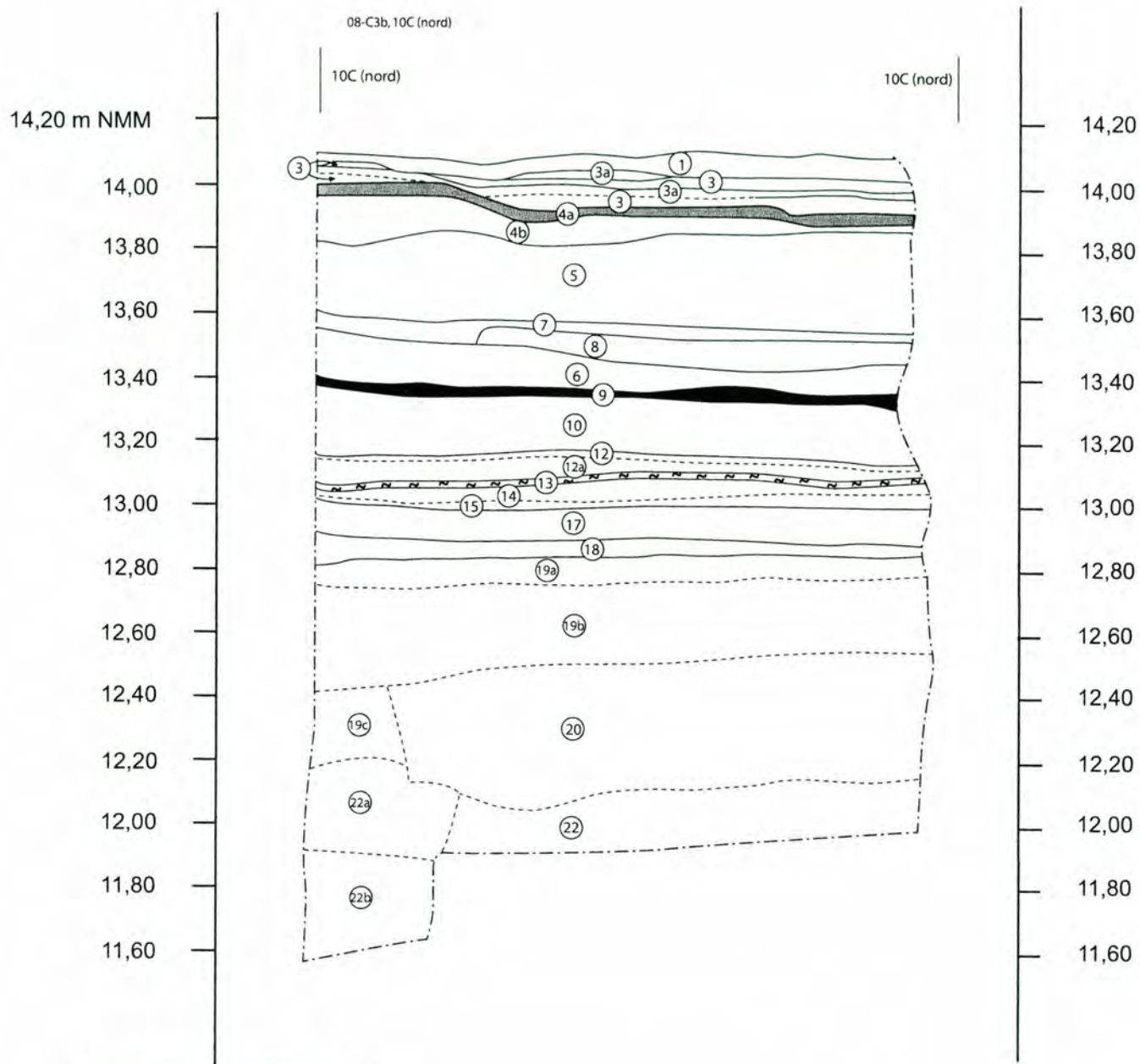


Figure 12 : Profil stratigraphique BjFj-101-08-C3a, sous-opérations 10A et 10C, paroi est  
 Relevé : Christian Bélanger et Valérie Janssen, 3 juin 2008.



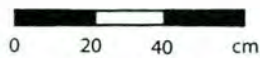
**Légende**



Bois

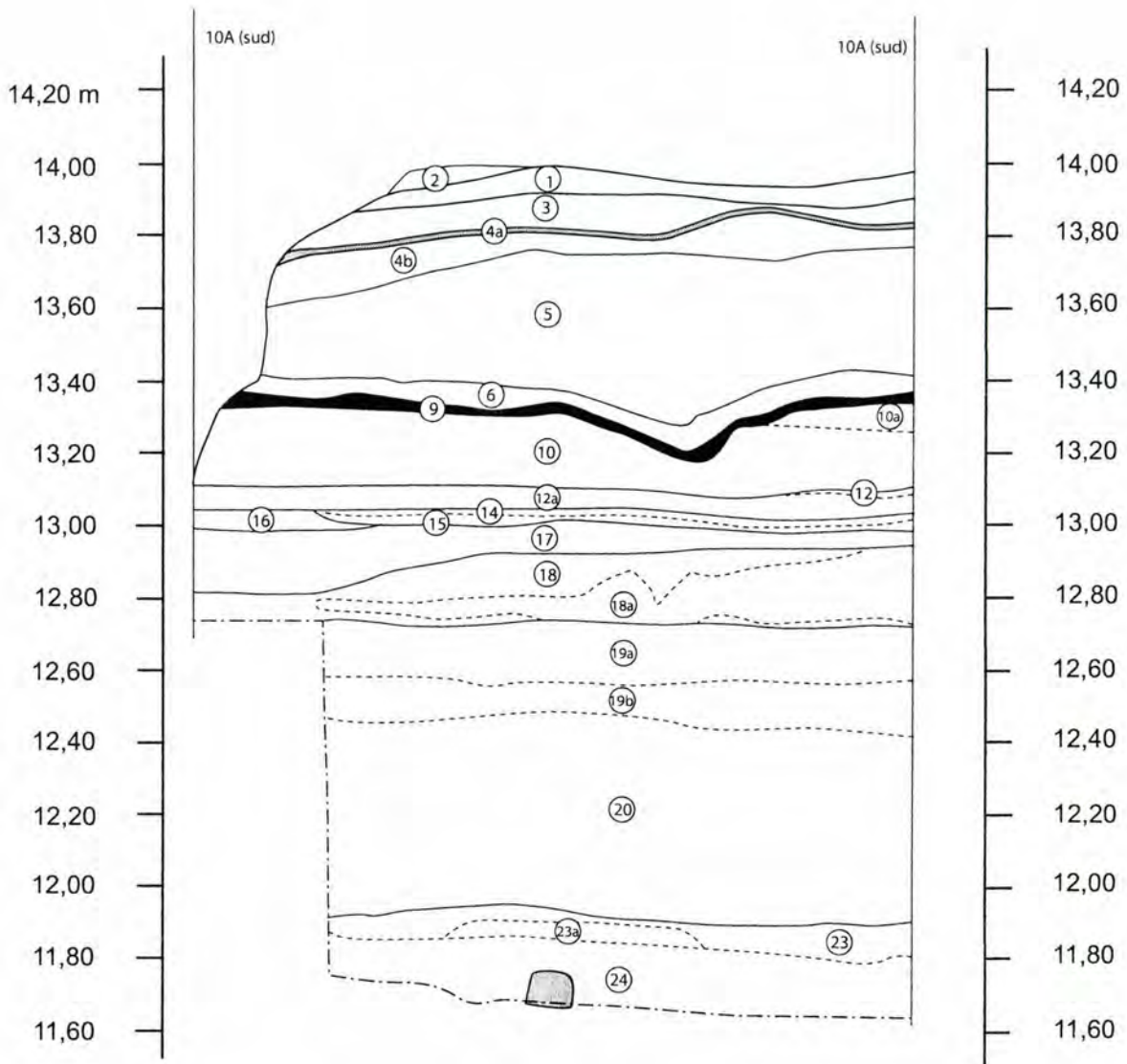


Anthracite






**Figure 13 : Profil stratigraphique BjFj-101-08-C3b sous-opération 10C, paroi nord**

Dessin : Christian Bélanger et Éliane Bossé, 3 juin 2008.



**Légende**

 Pierre
  Anthracite



**Figure 14 : Profil stratigraphique BjFj-101-08-C3a, sous-opération 10A, paroi sud**  
 Relevé : Christian Bélanger et Valérie Janssen, 3 juin 2008.



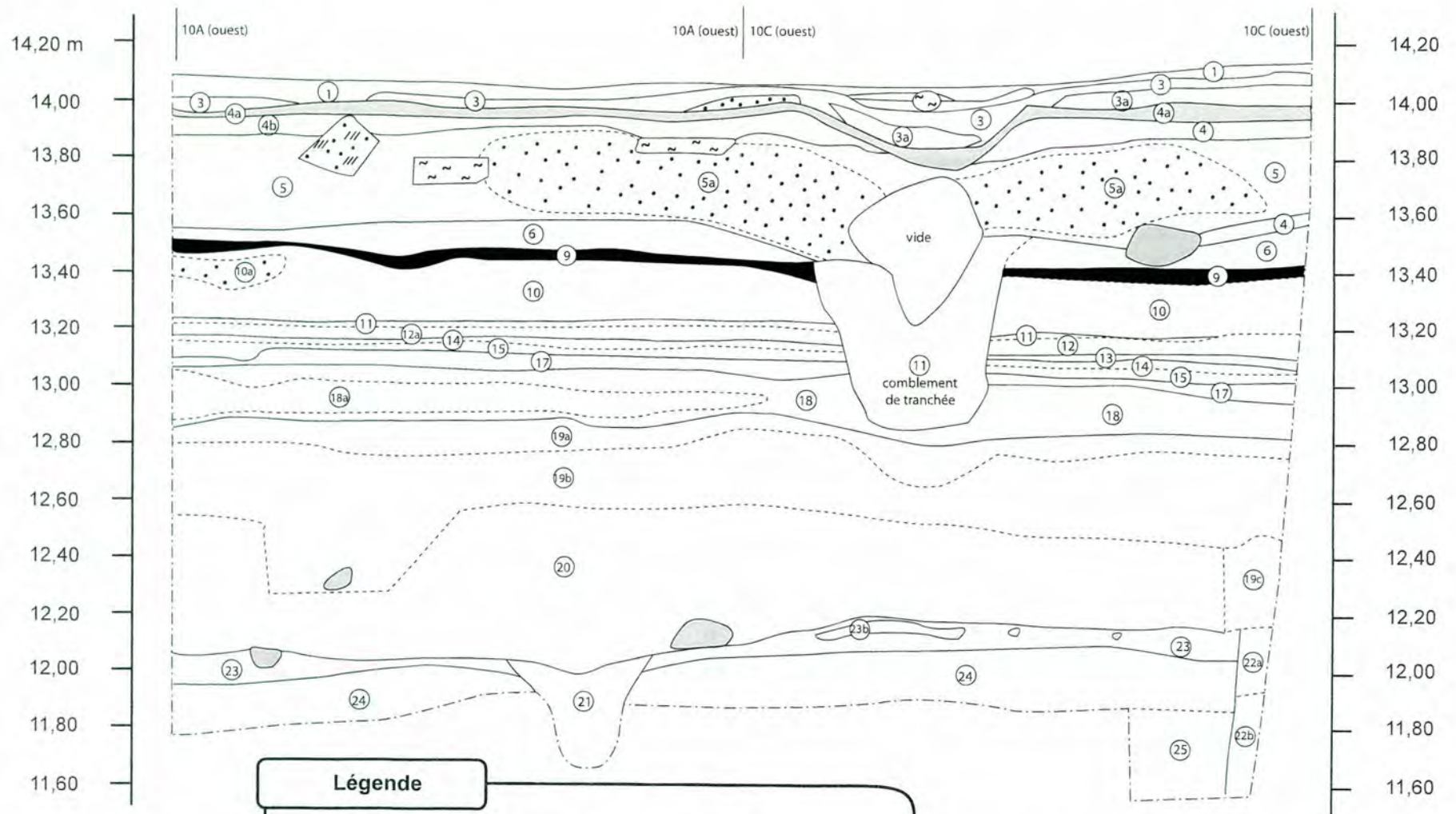


Figure 15 : Profil stratigraphique BfJf-101-08-C3b, sous-opérations 10A et 10C, paroi ouest  
 Relevé : Christian Bélanger et Valérie Janssen, 3 juin 2008.

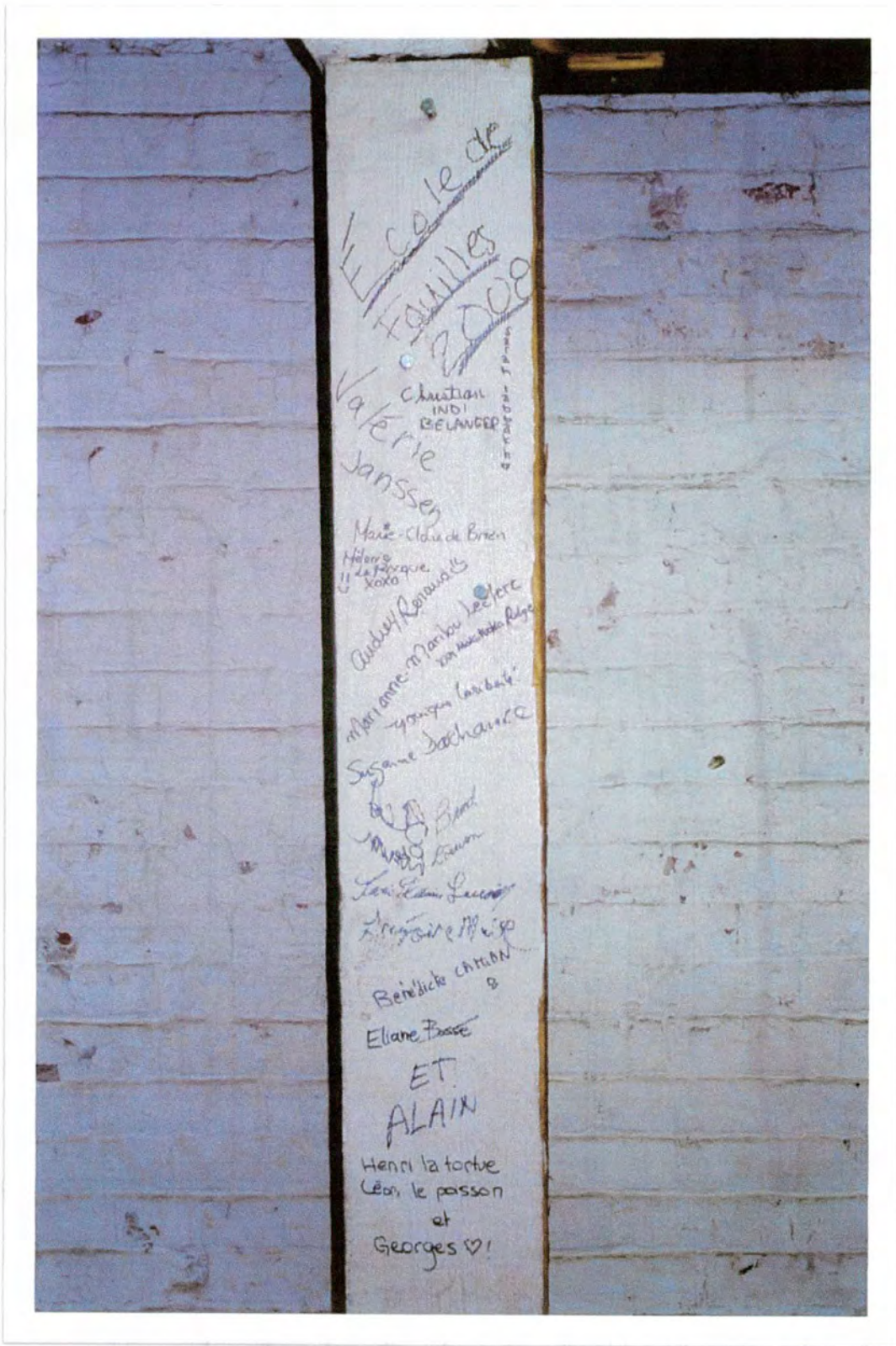


Photo 22 : La colonne des stagiaires 2008 (08-D7-29).

## 7 – BILAN ET CONCLUSION

L'investigation de la cour arrière, localisée au sud de la portion du site à l'étude, a été complétée lors de l'intervention de 2007, ce qui entraîne dorénavant la concentration des travaux à l'intérieur de l'enceinte du bâtiment Townsend. Par ailleurs, il a été convenu, en raison de contraintes d'ordre logistiques, de poursuivre les fouilles selon une progression du sud vers le nord, soit de l'arrière vers l'avant du site. Sur cette base, les espaces résiduels subsistant au sud-ouest du bâtiment ont été ciblés lors de l'intervention de 2008. Les travaux ont permis, d'une part, de poursuivre l'investigation de l'opération 9 et, de l'autre, d'entreprendre celle de l'opération 10 implantée au niveau du corridor de circulation conservé au cours des années précédentes pour permettre l'accès à la cour arrière.

Les travaux concernent trois aires distinctes. L'emplacement de deux d'entre elles, soit celles constituées, d'une part, par les sous-opérations 9A et 9B et, de l'autre, par les sous-opérations 10A et 10C, ont fait l'objet d'une fouille complète tandis que l'investigation de l'aire formée par les sous-opérations 9E et 9F n'a pu être achevée. Le bilan de l'intervention est néanmoins considéré comme largement positif. Les trois aires ont révélé la présence de contextes archéologiques largement intègres et documentant divers aspects de la longue séquence d'occupation du site.

Les données pouvant témoigner d'occupations survenues au cours de la **Période I (des origines à 1642)** demeurent toutefois peu nombreuses. Soulignons à cet égard l'absence parmi le matériel recueilli en 2008 de tout tesson de poterie ou autre objet datant de la préhistoire. La situation est similaire en ce qui concerne les occupations de la période historique initiale qui précèdent la fondation du fort de Ville-Marie. Bien qu'attestée en d'autres points du site, ces occupations anciennes demeurent encore mal documentées et largement incomprises. L'horizon supérieur du sol naturel s'avère pour l'essentiel l'unique témoin au plan stratigraphique de la période I. Or ce dépôt était absent dans les sous-opérations 9E et 9F où il a été tronqué par le creusement d'une large fosse à l'époque du fort Ville-Marie. D'autre part, dans les deux autres aires, le terreau d'origine était de faible épaisseur, de l'ordre d'une dizaine de centimètres, ce qui indique un décapage de sa surface. Cette même situation a été observée sur plusieurs secteurs du site et seuls certains emplacements localisés, notamment au niveau de l'opération 5, ont révélé la présence d'un horizon supérieur du sol naturel complet et non remanié. Nous savons par ailleurs que les premiers remblaiements à caractère extensif dont le terrain a fait l'objet sont survenus au moment de l'aménagement du domaine de Callière à la fin des années 1680 et qu'en conséquence le sol naturel a constitué la principale surface d'occupation du terrain jusqu'à cette date. Les perturbations qui affectent l'horizon supérieur du sol naturel dateraient donc de l'époque du fort de Ville-Marie et seraient à la source du faible nombre de traces archéologiques liées aux occupations antérieures du site.

Le sol naturel a révélé en 2008 un contenu limité en objets témoins et en macrorestes végétaux. Le matériel recueilli est constitué pour l'essentiel d'ossements animaux, vestiges dont la valeur au plan chronologique est difficile, sinon impossible, à déterminer. Par contre, il demeure que certains artefacts

mis au jour par le passé témoignent d'occupations probablement antérieures à l'établissement en 1642 du fort de Ville-Marie. Plusieurs fragments de poterie amérindienne, datant en majorité de la phase terminale du Sylvicole supérieur (1300 à 1534 de notre ère) ont été ainsi retrouvés en divers points du site, la plupart en des contextes archéologiques remaniés à l'époque historique. La situation observée au niveau de la cour arrière, à l'intérieur des sous-opérations 2A et 5B constitue toutefois une exception importante à cet égard. Cette aire a ainsi révélé la présence d'un assemblage de 24 tessons de poterie, dans un contexte archéologique peu remanié. Il s'agit du seul secteur du site où l'horizon supérieur du sol naturel présente une forte épaisseur d'environ 25 centimètres et est apparu d'une grande intégrité.

Il demeure que le nombre restreint de vestiges retrouvés à ce jour suggère que la section de la pointe, étroite et isolée, que recoupe le site présentait un intérêt limité pour les Amérindiens et que ceux-ci préféreraient plutôt s'établir plus à l'ouest sur la pointe (site des Jardins d'Youville, BjFj-43) ou, encore, et ceci de façon beaucoup plus manifeste, sur la rive gauche de la Petite rivière, soit notamment à l'emplacement des sites de place Royale (BjFj-03 et 47) et LeMoine-LeBer (BjFj-49). La présence de tessons de poterie historique de facture huronne a également été observée sur le site, tout comme des pointes de projectiles aménagées sur des supports de métal ou de silex. D'autre part, plusieurs objets d'origine européenne retrouvés sur le site, notamment de multiples perles de traite typiques des années 1600-1630, indiquent que le site aurait servi à cette époque ancienne de lieu de contact entre Français et Amérindiens. Rappelons à cet égard les séjours que fit Champlain à Montréal en 1611 et 1613 et la description détaillée qu'il laissa à cette occasion du secteur immédiat de la pointe à Callière. L'établissement dont il promit la réalisation à l'époque à ses alliés amérindiens ne fut pas créé dans l'immédiat mais il demeure possible que l'emplacement de la pointe ait constitué par la suite un lieu important de rencontre et d'échanges, à mi-chemin entre les commerçants de Québec et ceux des communautés amérindiennes établies en amont. Soulignons à cet égard l'existence à Montréal en 1632 d'un groupe de cabanes (servant pour la traite et de refuge pour les voyageurs) dont l'emplacement n'est pas précisé mais dont il faut envisager la possibilité qu'elles fussent localisées sur la pointe à Callière.<sup>5</sup>

Le sol naturel a constitué la surface d'occupation du site jusqu'à la fin du XVIIe siècle, d'où un enchevêtrement en ce qui concerne son contenu de vestiges mobiliers datant d'époques diverses. D'autre part, nombre d'artefacts pouvant être rattachés à la période I ont été retrouvés non pas au travers du sol naturel, mais plutôt au sein de divers dépôts mis en place ultérieurement. La majorité de ceux-ci font ainsi partie du vaste remblai d'aménagement du domaine de Callière datant de la fin des années 1680. Il apparaît ainsi que les sédiments constituant ce remblai consisteraient en des déblais de creusements effectués au travers du sol naturel, expliquant ainsi la présence d'objets anciens en son sein. Ces déblais de terreau organique forment des lentilles de volume variable, dispersées au travers de la masse du remblai, pour le reste composé principalement de sédiments argileux stériles prélevés plus en profondeur dans le sol naturel. Ces dépôts contiennent des concentrations variables d'objets souvent peu

---

<sup>5</sup>La présence de ces constructions, «2 ou 3 cabanes», est mentionnée par François-Xavier Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* (1<sup>re</sup> éd. 1744), Montréal, Éditions Élysée, 1976, vol.1, p. 176. Cité par Lahaise, Robert, *Nouvelle-France, English colonies. L'impossible coexistence*. Québec, Septentrion, 2006, p. 41.

diagnostiques pouvant dater de la préhistoire ou de la période historique ancienne (poterie de tradition amérindienne, éclats ou outils sur pierre taillée ou polie, ossements blanchis, perles anciennes de traite, pointes aménagées sur des supports d'origine européenne, pipes à tuyau amovible).

Les structures ST-57 et ST-58 mises au jour en 2006 à l'intérieur de l'opération 8 constituent les seuls vestiges de constructions que nous pouvons rattacher à ces occupations anciennes de la période I. Il s'agit dans les deux cas de maçonneries de facture grossière, constituées de pierres brutes et dont la base s'enfonce à faible profondeur au travers du sol naturel. Les deux ouvrages sont contigus et, selon toute évidence, associés. La structure ST-58 dont il ne subsiste qu'une seule assise consiste en un alignement étroit de pierres disposées pour la plupart en parpaing et dont le cours irrégulier, orienté d'est en ouest, s'étire au travers de l'opération 8. Aucune trace de liant n'a été observée. La structure ne présente aucun lien apparent avec la maçonnerie ST-56 qui fait partie des installations du fort de Ville-Marie. De plus, elle est recouverte par des dépôts contemporains de cette dernière, ce qui suggère son antériorité.

Outre son liant d'argile, la structure ST-57 se distingue de sa contrepartie ST-58 par sa surface de dérasement légèrement surélevée. Un amas plutôt dense de blocs et d'éclats de pierre recouvrait les deux maçonneries. La présence de ces débris indique que tout au moins l'un des deux ouvrages s'élevait hors-sol sur une hauteur largement supérieure à celle des vestiges en subsistant. Les données disponibles ne permettent pas de déterminer la fonction précise des deux maçonneries. La structure ST-58, du fait de sa forme allongée, semble être le mur de fondation d'un bâtiment. Par ailleurs, sa faible profondeur et le caractère grossier de son assemblage indiquent qu'il s'agirait d'une construction plutôt sommaire et de faibles dimensions, dont la portion hors terre aurait pu être constituée de bois. Aucun plancher ou sol d'occupation n'a été observé en fouille et, en l'absence de tout retour d'angle, l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une fondation de bâtiment reste à confirmer. Pour sa part, la structure ST-57 correspond aux vestiges d'une plate-forme, possiblement la base d'appui d'une cheminée, ce qui indiquerait que l'intérieur du bâtiment présumé était disposé vers le sud.

La datation des structures ST-57 et ST-58 reste incertaine, mais certains indices indiquent qu'il s'agit de vestiges d'une construction antérieure au fort de Ville-Marie. L'orientation de deux maçonneries est ainsi distincte de celle des bâtiments et autres vestiges d'aménagement associés au fort, lesquels s'articulent dans l'espace en fonction du nord géographique. D'autre part, nous avons souligné que des dépôts datant clairement de l'époque du fort recouvraient les deux maçonneries à l'intérieur de l'opération 8. Ces dernières pourraient ainsi correspondre aux vestiges de l'une ou l'autre des «cabbanes» dont l'existence est attestée à Montréal en 1632. Rien n'exclut cependant, vu l'absence de bons marqueurs chronologiques associés, que les deux structures appartiennent à la phase initiale d'aménagement du fort de Ville-Marie et qu'elles furent rapidement remplacées par la nouvelle génération de constructions, mieux adaptées, mises en place dès 1643 selon la documentation historique.

Pour leur part, les contextes archéologiques documentant le fort de Ville-Marie (**Période II, 1642-1688**) sont complexes et riches en information sur l'aménagement et l'occupation de l'établissement. Les travaux ont permis ainsi de poursuivre la fouille de la fosse de grandes dimensions ST-62 dont l'emprise recoupe au nord-ouest une large portion des sous-opérations 9E et 9F. La section dégagée de la fosse correspond à son flanc sud-est et couvre 4,0 mètres de longueur sur une profondeur maximale d'environ 1,0 mètre. Elle ne recelait aucun vestige en place de construction mais plusieurs pièces de bois gisaient éparses au travers du remblai de comblement de son emprise. Par ses dimensions, la fosse s'apparente à la fosse ST-40 localisée dans les opérations 3 et 4 et dont elle semble constituer la contrepartie ouest. Sa base n'a pu être atteinte cependant en 2008 dans les sous-opérations 9E et 9F et les travaux restent à compléter dans ce secteur. Les données recueillies ont permis toutefois d'établir que la fosse ST-62 bifurque à 90 degrés dans la sous-opération 9F et que son tracé se prolonge vers l'est en direction de la maçonnerie de pierres ST-44 et du creusement ST-63 qui relie cette dernière à la fosse ST-40. Les prochaines interventions permettront éventuellement de vérifier ce lien apparent et de déterminer ainsi que tout ce secteur du fort de Ville-Marie était entièrement ceinturé par l'enfilade de creusements et de constructions formé par les fosses ST-40 et 62, la tranchée ST-63 et la maçonnerie ST-44 contenue dans cette dernière.

Par ailleurs, les fouilles menées à l'intérieur des sous-opérations 9A et 9B ont permis le dégagement de deux tronçons de l'étroite tranchée ST-42 identifiée comme étant la base d'ancrage d'une clôture ou d'une palissade. Ces éléments nouveaux permettent d'établir que le tracé de la tranchée, loin d'être rectiligne comme il apparaissait à l'origine, bifurque en ce secteur à deux reprises pour lui permettre de longer et de contourner l'emplacement de la fosse ST-62. La tranchée se prolonge vers l'est jusqu'aux abords de la fosse ST-40 et elle délimite ainsi un corridor clos d'environ deux mètres de largeur qui s'étire de part en part des portions fouillées du terrain. Les traces d'une seule pièce de bois, très altérée a été observée en 2008 à la base de tranchée ST-42 et il est probable que cette dernière a fait l'objet d'un second creusement pour permettre l'enlèvement des poteaux qu'elle devait receler à l'origine. En certains points, il a été observé que les mêmes dépôts de sédiments qui ont servi à l'aménagement du domaine de Callière s'insèrent à l'intérieur de la tranchée et que son démantèlement daterait ainsi de la fin des années 1680. Le même phénomène caractérise les fosses ST-40 et ST-62 ainsi que la tranchée ST-43 dont les emprises ont été comblées à cette même époque tardive et par les mêmes sols qui forment la base du remblai Callière. Il appert en conséquence que ces divers aménagements sont demeurés en place durant une longue période suite à l'abandon du fort de Ville-Marie dont les dernières mentions d'existence remontent aux années 1670. La présence d'une mince couche de terreau noirâtre et organique à la base et le long des parois des fosses ST-40 et ST-62 indique que leur emplacement serait demeuré non remblayé et à ciel ouvert suite à leur abandon et au démantèlement des constructions qu'elles contenaient à l'origine.

Un autre aménagement associé au fort de Ville-Marie a été mis au jour en 2008 à l'intérieur de l'opération 10. Il s'agit d'un pavage grossier en pierre dont les vestiges, apparemment incomplets, couvraient une

courte section de l'aire de fouille. La structure reposait, ancrée à faible profondeur, au sein de l'horizon supérieur du sol naturel. Un autre segment de pavage, également endommagé, a été dégagé lors d'interventions antérieures dans les sous-opérations 3A et 3B, voisines au sud-est. Ces vestiges témoignent de l'existence d'une chaussée de circulation dont nous ignorons l'étendue. Sa localisation au sud de la tranchée de clôture ST-42 et aux abords du puits dont nous savons qu'il fut creusé à l'intérieur de la place d'Armes du fort de Ville-Marie suggère qu'il pouvait s'étendre à l'origine à la grandeur de cette dernière. Son aménagement, tout comme possiblement les facteurs qui ont entraîné sa destruction partielle, pourrait être à la source du décapage extensif du terreau d'origine observé en ce secteur du site.

Le pavage de pierres était recouvert dans l'opération 10 d'un dépôt recelant une forte concentration de cendre et de bois carbonisé ainsi que de nombreux objets témoins. Le matériel recueilli est constitué principalement d'écofacts, en grande majorité des ossements d'animaux d'origine sauvage, ainsi que de divers artefacts d'origine européenne (tessons de poterie, clous forgés, perles de verre et grains de chapelet). Très mince au nord en 10C, l'importance de cette couche dépotoir s'accroît progressivement vers le sud où elle atteint une dizaine de centimètres d'épaisseur. Sa présence a également été constatée sur le flanc ouest de la sous-opération 9A, secteur où elle s'étend jusqu'aux abords de la clôture ST-42 et où la concentration de débris de combustion s'entremêle au travers d'un amas dense de pierres des champs. Le dépôt se prolonge également au sud, au niveau de la cour arrière du bâtiment Townsend où elle atteint dans les sous-opérations 8A et 8B une épaisseur maximale de 40 centimètres. Plus à l'ouest, en 8D, au-delà d'une rupture occasionnée par le creusement au début du XIXe siècle de la cage d'escalier de l'entrepôt Dunlop, une séquence de dépôts constitués principalement de débris de combustion a été retrouvée, parmi lesquels figuraient de fortes concentrations nodules de laitier. Ces dépôts prenaient appui contre la base de la structure de pierres ST-56 à laquelle ils sont clairement associés. La fonction de cette maçonnerie massive en forme de « I » majuscule demeure ambiguë mais tout indique l'existence à cette époque de l'existence du fort de Ville-Marie d'installations reliées à la fonte de métaux (forge ou bas fourneau) et dont faisait partie la maçonnerie ST-56. L'ouvrage est limitrophe du puits ST-39 et serait en conséquence localisé à l'intérieur de la place d'Armes, secteur du fort où le puits est réputé avoir été creusé selon les documents d'archives. Faut-il y voir des générations distinctes d'installations et que la structure ST-56, en raison de son niveau de dérasement surélevé, consisterait en un ajout survenu lors d'une phase tardive d'aménagement du fort?





Les **Périodes III (1688-1765) et IV (1765-1805)** couvrent l'existence du domaine de Callière, marquée dans un premier temps par la présence du château et puis, suite à la destruction de celui-ci en 1765, à l'exploitation qui suivit du domaine jusqu'à son démantèlement final au début du XIXe siècle. Les trois aires de fouille sont localisées en retrait des secteurs bâtis et recourent l'emplacement des vastes jardins qui occupent tout le flanc ouest du domaine.

La séquence de dépôts associés aux périodes III et IV était présente dans tous les secteurs d'intervention en 2008. Elle est peu complexe, plutôt uniforme et largement similaire à celle observée ailleurs sur le site. Elle comporte deux composantes principales soit, d'une part, l'épais remblai mis en place au moment de la construction du château et de l'autre, la couche d'occupation de surface du domaine qui témoigne principalement de l'exploitation des jardins.

Le remblai de rehaussement se divise en deux grands niveaux dont la transition n'est pas marquée par une période d'occupation ou d'exposition longue à l'air libre. Sur sa portion inférieure, sa masse est plutôt stratifiée, en raison de l'apport de sédiments diversifiés qui ont été prélevés à des profondeurs différentes dans le sol naturel. Les dépôts présents sont constitués en majorité de limon ou d'argile au contenu stérile et de couleur généralement claire (verdâtre, gris vert, beige ou encore brunâtre) parfois veinée d'oxydes. Rappelons que ces mêmes dépôts ont servi également au comblement de la fosse ST-62 ainsi qu'en plusieurs points de son tracé, de l'emprise de la tranchée de la clôture ST-42. Des poches et des lentilles isolées de limon organique noirâtre, caractéristique du terreau de surface et des horizons supérieurs du sol naturel, parsemaient également la masse du remblai. Ces dernières recelaient parfois des concentrations appréciables d'objets datant des périodes préhistorique et historique. Os calcinés, terre cuite amérindienne, pipes «micmac», perles de traite, clous de finition, ardoises et vitre, faïence, verre de table et pipes à fumer, ces objets témoignent, d'une part, d'une présence amérindienne et, d'autre part, d'un cadre de vie européen empreint d'une certaine luxue, compte tenu de son milieu frontalier. Une portion des sols et de leur contenu en objets témoins pourrait être constituée des débris de la cave du château de Callière, mais l'importance des volumes de terre est telle qu'elle implique probablement d'autres apports, extérieurs au site et provenant possiblement des berges du fleuve ou de la Petite rivière. Soulignons cependant l'amenuisement progressif vers l'ouest de l'importance du remblai dont l'épaisseur est moindre d'une trentaine de centimètres par rapport aux secteurs de fouille situés sur le flanc est du site. Sa mise en place apparaît ainsi directement liée au château de Callière dont il s'agissait d'assurer la protection contre les inondations et d'accroître le prestige en le positionnant sur un emplacement surélevé.

La portion supérieure du remblai est composée d'une couche de sédiments brun foncé à texture organique, laquelle a constitué la surface d'occupation du domaine tout au long de son existence, soit de 1688 à 1805. La composition du dépôt qui peut atteindre plus d'une trentaine de centimètres d'épaisseur est plutôt uniforme et sans stratification interne apparente. Il a toutefois été observé en plusieurs points du site, et notamment dans l'opération 10 en 2010, que la portion supérieure du dépôt recelait des

concentrations plus importantes d'inclusions diverses qu'ils s'agissent de pierres, de fibres de bois ou encore de débris de combustion ainsi que des objets témoins datant du début du régime anglais tels des tessons de céramique de types *creamware* et *pearlware*. Il est possible que les débris qui jonchent le dépôt soient issus de la démolition du château de Callière en 1765. Cette situation laisse supposer que le terrain, tout au moins en certains points, a pu être fait d'épisodes successifs de rehaussement. Le brassage des sols, entraîné par la poursuite des travaux agricoles tout au long des années 1688 à 1805, a provoqué la redistribution des vestiges mobiliers, expliquant la présence entremêlée au sein du dépôt d'objets datant de la mise en place initiale du remblai avec ceux accumulés progressivement au cours de la longue séquence d'occupation du domaine.

Les **périodes V (1805-1842), VI (1842-1879) et VII (1879 à nos jours)** sont définies en fonction des trois générations de bâtiments à vocation commerciale qui se sont succédés sur le site depuis la constitution du lot actuel au début du XIXe siècle. La portion du site à l'étude est occupée principalement par des dépendances ou des installations secondaires; les édifices principaux étant localisés au sud, en front de la rue de la Commune. Le caractère dense du bâti présent tout au long de ces années et les reconstructions multiples dont il a fait l'objet ont entraîné la formation d'un tissu archéologique complexe mesurant un mètre et plus d'épaisseur, ponctué de nombreux vestiges architecturaux et présentant une grande diversité d'un secteur à l'autre du site. Les dépôts et vestiges de construction associés à chaque bâtiment sont maintenant bien discernés dans la plupart des secteurs d'intervention.

Au cours de la **période initiale V**, les aires de fouille en 2008 recourent un espace de cour extérieure attenante aux divers bâtiments en place à l'époque. Les dépôts en place documentent pour cette période une séquence complexe d'occupation et d'aménagement du terrain caractérisée par la présence d'une succession de sols d'occupation (chaussées de gravier ou de ciment, plancher de bois) alternant avec des remblais de nature diverse. Le dégagement à l'intérieur de l'opération 9 de la base enfouie du mur ST-59, composante du bâtiment localisé sur le lot 10-6, voisin à l'ouest, a permis de raffiner notre compréhension de la chronologie de cette séquence d'événements. Il avait été déterminé précédemment que l'empattement du bâtiment faisait partie à l'origine de l'entrepôt érigé entre 1800 et 1805 par l'homme d'affaires Gabriel Franchère tandis que le mur supérieur date de la construction du bâtiment actuel survenue en 1834. Ce dernier bâtiment comporte plusieurs ouvertures qui furent murées apparemment en 1842, soit au moment où le lot 10 fut divisé en diverses parcelles qui furent louées à des entreprises distinctes. Le dégagement à l'intérieur de l'opération 9 du seuil de la porte que comportait la section hors terre du mur ST-59 a permis de distinguer sur le terrain les niveaux successifs d'aménagement de la cour entre 1805 et 1834. Le rehaussement du terrain opéré entre ces deux dates est de l'ordre de 40 centimètres. Il s'inscrit dans la foulée de la création de la place d'Youville qui avait impliqué à l'époque des travaux importants de remblaiement des berges de la rivière Saint-Pierre.

Le début de la **période VI (1842-1879)** est marqué par la construction de l'entrepôt Gillespie (bâtiment B-10) localisé en front de la rue de la Commune et qui demeure toujours en place. Les aires fouillées lors de

l'intervention correspondent à des espaces de cour extérieure, ceci tout au moins jusqu'en 1872, date à laquelle un hangar à vocation temporaire (bâtiment B-11 bis) est érigé en travers du site, en un secteur recoupant probablement l'emplacement des opérations 9 et 10. Les contextes archéologiques de la période VI sont de faible épaisseur et peu différenciés. Ils regroupent quelques dépôts au contenu le plus souvent très hétéroclite et documentant principalement l'occupation du site entre 1861 et 1878 par la firme de quincailliers Mulholland & Baker. Il n'a été retrouvé cependant aucun vestige de construction associé au hangar érigé en 1872 et dans l'ensemble, peu de niveaux ou de sols aménagés d'occupation furent identifiés. Tout indique que ceux-ci furent perturbés ou dérasés par les bâtiments et autres constructions érigés après 1879 (période VII) et qui ont couvert progressivement l'ensemble de la portion à l'étude du site.

**La période VII (1879 à nos jours)** voit la construction du hangar en bois de trois étages (bâtiment B-12), toujours existant et intégré aujourd'hui à la structure unifiée de l'entrepôt Townsend et qui englobe entièrement l'emplacement des opérations 9 et 10. Le bâtiment a fait l'objet d'importantes modifications au fil des ans, qui sont maintenant bien documentées au plan archéologique. Les vestiges des fondations sur pilotis et du plancher de bois (structures ST-60-1 et 2, ST-65) d'origine du bâtiment ont été retrouvés. En 1894, de nouvelles fondations constituées d'ouvrages en béton et en maçonnerie de béton sont érigées et servent de base d'appui aux murs extérieurs (structures ST-66, ST-67 et ST-69) et aux colonnes de bois qui supportent encore aujourd'hui les étages du bâtiment. Soulignons également la mise au jour en 2008 dans la sous-opération 9A du caisson de bois ST-68 qui recelait les vestiges du tuyau d'évacuation des eaux pluviales ST-47, ainsi que la plateforme de bois ST-64, en place dans les sous-opérations 10A et 10C, et qui servait d'allée de circulation. Ce dernier groupe de structures date des années 1910 et correspond à des ajouts effectués dans la construction d'un nouvel hangar adossé au sud et qui occupait tout l'emplacement de la cour arrière. L'ajout du drain ST-47 visait ainsi à suppléer au problème que créait la présence du nouveau bâtiment à l'évacuation des eaux de pluies tandis que la plateforme ST-64 permettait la communication de plain-pied entre les deux hangars. Outre ces vestiges immobiliers, les contextes archéologiques de la période VII consistent principalement en des amas de débris au contenu artefactuel souvent riche et diversifié.

Dans l'ensemble, l'intervention a permis d'accroître l'échantillonnage du site et notre compréhension au plan stratigraphique les principales phases d'aménagement et d'occupation dont il a fait l'objet. Les travaux projetés en 2009 visent à compléter l'investigation des opérations 9 et 10 et de faire ainsi le lien avec les secteurs inventoriés par les années passées sur le flanc est du terrain par le biais des opérations 3 et 4.

## Bibliographie

Archéobec, 1992. *Sondages archéologiques, cave en terre battue du bâtiment situé au 131, rue du Port (BjFj-69, Montréal*. Ministère des Affaires culturelles du Québec. Montréal.

Archéothèmes, 2001, *Inventaire archéologique de trois terrains vacants du Vieux-Montréal (1999) – Sites BjFj-43 et BjFj-102*, Rapport inédit soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Ville de Montréal.

Bélanger, Christian (SANM), *Les Jardins d'Youville. Rapport de fouilles archéologiques*. Collection Le Montréal archéologique, #3. Montréal, 1988.

Bélanger, Christian (Arkéos), Place d'Youville. BjFj-04, *Inventaire archéologique entre les rues Saint-Pierre et de la Commune*, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 1999.

Bélanger, Christian et al (Université de Montréal), Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Campagne de 2002. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 2003.

Bélanger, Christian et Brad Loewen (Université de Montréal), Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Campagne de 2003. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 2004.

Bélanger, Christian et Brad Loewen (Université de Montréal), Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Campagne de 2004. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 2004.

Bélanger, Christian et Brad Loewen (Université de Montréal), Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Campagne de 2005. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 2006.

Bergeron, Mario (Arkéos), *Interventions archéologiques (MTL96-06-7 et BjFj-73), rue de la Commune entre la rue Saint-Gabriel et la rue Saint-Pierre 1997*. Ville de Montréal, Services des travaux publics et Service de l'urbanisme, ministère de la Culture et des Communications, Montréal 1997

Bergeron, Mario (Arkéos), Supervision archéologique lors de l'aménagement de la partie est de la place d'Youville, Vieux-Montréal, 1999, site BjFj-04. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et ministère de la Culture et des Communications. Montréal, 2000.

Charbonneau, Pierre, *Fouilles archéologiques à la Pointe-à-Callière*. Ville de Montréal, 1971

Dollier de Casson, François, *Histoire du Montréal*, in Trudel, M et Baboyant, Marie (ed), Éditions HMS, Cahiers du Québec, collection Documents d'histoire. Montréal, 1992

Desjardins, Pauline, «La présence amérindienne à Pointe-à-Callière, Montréal» . *Recherches amérindiennes au Québec*. Collection. Vol XXIV, no 1-2: 113-118. Montréal, 1994.

Desjardins, Pauline et Geneviève. et G. DUGUAY, *Pointe-à-Callière : l'aventure montréalaise*. Éditions Septentrion et Vieux-Port de Montréal. Sillery, 1992.

Ethnoscop (Marie-Claude Morin), *Fouille et surveillance archéologiques, 1995. Rues Normand (BiFj-04), du Port, Saint-François-Xavier, Saint-Pierre, McGill (MTL95-06-2) et Complexe du 1*

McGill (BjFj-25), Ville de Montréal, Services des travaux publics et Service de l'urbanisme, Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Montréal, 1997.

Ethnoscop inc. ( B. Ross et G. Rousseau), *Inventaire archéologique de quatre terrains vacants*. Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 1996.

Johnson, Laurence, *L'évolution de la Pointe à Callière. Données ethnohistoriques pour les sites Château-Callière (BJFj-73), Pointe à Callière (101 G, BjFj-22) et Jardins d'Youville (BjFj-43)..* Manuscrit non publié. Musée Pointe à Callière, Programme de recherche en archéologie, Montréal, 1998.

Lahaise, Robert, *Nouvelle-France, English colonies. L'impossible coexistence*. Québec, Septentrion, 2006.

Morin, sœur Marie, «Histoire simple et véritable», in G. Legendre (éd.), *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Les Presses de l'Université de Montréal, 1979

Robert, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*. Montréal, Art Global, 1994.

Saint-Germain, Claire (musée Pointe-à-Callière), *Inventaire archéologique du site BjFj-101 (forages et sondage), 214, place d'Youville*, 2 volumes, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications, Montréal, 2000.

Saint-Louis, Denis, *Maçonnerie traditionnelle. Document techniques : régions de Montréal et de Québec*, 3 vols. Héritage Montréal, Montréal, 1984.

Steward, Alan, Valérie D'Amour et Guy Mongrain. *Lieu de fondation de Montréal, pointe à Callière: historique de l'îlot D'Youville-De Callière-de la Commune-du Port*. Rapport présenté à l'Université de Montréal et à Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, 2005. 2 vol. illus., plans.

Véronneau, François (SANM), *Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal - 1989 (BjFj-50). Rues de la Commune, place d'Youville Sud, Saint-Paul et Saint-Amable*. Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain. Montréal, 1990.

Annexe 1

Tableaux divers de compilations

Tableau 19 - Sommaire des interventions archéologiques de 1999 à 2008  
Site du Domaine de Callière - BfJf-101

Année	Opération	Nature des travaux	Lots	Profils stratigraphiques	Plans de terrain	Structures	Échantillons	Objets catalogués	Photos	Notes	Références
1998-1999	1	Forages	1A1 à 1A3 1B1 1C1 à 1C5 1D1 à 1D5 1E1 à 1E6 1F1 à 1F5 1G1 à 1G2	voir fiches des forages	À vérifier	Nil	À vérifier	Nil	98-D1 à D2	Sept forages à la cuillère fendue effectués à l'automne 1998.	Saint-Germain, Claire (musée Pointe-à-Callière). 2000
	2	Sondage	2A1 à 2A23	Profils 1 et 2	À vérifier	ST-01 à ST-05	À vérifier	3287-1 à 7	99-D1 à D13	Sondage effectué en 1999 au niveau de l'actuelle cour arrière. Fouille incomplète. La portion non fouillée du sondage a été intégrée en 2003 à l'opération 5.	"
2002	3	Aire de fouille	3A1 à 3A21 3B1 à 3B11 3C1 à 3C17 3D1 à 3D19 3E1 à 3E19 3F1 à 3F16	02-C1 à C6	02-P1 à P4	ST-6 à ST-18	02-E1 à E53	3287-8 à 52	02-D1 à D13	Aire de fouille couvrant 26 mètres carrés localisée à l'extrémité sud-est du bâtiment du 214 d'Youville. Niveaux atteints varient selon les secteurs et la fouille de l'opération 3 a été poursuivie en 2003 et 2004.	Bélangier C et al (Université de Montréal). 2003
2003	3	Aire de fouille	3C17 à 3C18 3D20	03-C1 à C5	03-P1 à P5	ST-19 à ST-32	03-E1 à E54	3287-53 à 97	03-D1 à D12	Les travaux ont permis de compléter la fouille des sous-opérations 3C et 3D.	Bélangier C et B. Loewen (Université de Montréal). 2004
	4	Aire de fouille	4B1 à 4B13 4C1 à 4C13 4E1 à 4E22 4F1 à 4F25 4G1 à 4G13 4H1 à 4H23 4J1 à 4J16 4K1 à 4K10	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Nouvelle aire prolongeant l'opération 3 vers le nord et l'ouest. Les travaux ont permis principalement la fouille des dépôts postérieurs au début du XIXe siècle. Les sous-opérations 4A et 4D n'ont pas été fouillées.	"
	5	Aire de fouille	5B1 à 5B3 5C1 à 5C11 5E1 à 5E9 5G1 à 5G7 5H1 à 5H17	"	"	"	"	"	"	Nouvelle aire de fouille localisée au niveau de la cour arrière et intégrant l'emprise du sondage 2A de 1999. Les niveaux atteints en fin d'intervention varient considérablement d'un secteur à l'autre de l'aire. Les sous-opérations 5A et 5D n'ont pas été fouillées. Fouille	"
2004	3	Aire de fouille	3E20 à 3E24	04-C1 à C9	04-P1	ST-33 à ST-38	04-E1 à E50	3287-98 à 195	04-D1 à D14	Poursuite de la fouille de la sous-opération 3E, laquelle demeure à être complétée.	Bélangier C. et B. Loewen (U de M). 2006
	4	Aire de fouille	4A1 à 4A31 4C14 à 4C33 4D1 à 4D21 4F26 à 4F36 4F38 4G14 à 4G26 4H24 à 4H34 4J17 à 4J32 4K11 à 4K24	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Poursuite de la fouille de l'opération 4. Les travaux ont permis de compléter la fouille des sous-opérations 4H et 4J tandis que les niveaux atteints varient dans les autres sous-opérations.	"
	5	Aire de fouille	5C12 à 5C17 5F1 à 5F5 5G8 à 5G11 5H20 à 5H25	"	04-P2	"	"	"	"	Poursuite de la fouille de l'opération 5. Les travaux ont été complétés dans les sous-opérations 5F et 5G.	"
	7	Aire de fouille	7A1 à 7A5 7B1 à 7B15 7C1 à 7C5 7D1 à 7D11 7E1 à 7E15	"	Inclus ci-haut	"	"	"	"	Aire de fouille située dans la cour arrière et prolongeant au sud et à l'ouest l'opération 5 de 2003. Les travaux ont été complétés à l'intérieur des sous-opérations 7C, 7D et 7E.	"

Tableau 19 - Sommaire des interventions archéologiques de 1999 à 2008  
Site du Domaine de Callière - Bjfj-101

Année	Opération	Nature des travaux	Lots	Profils stratigraphiques	Plans de terrain	Structures	Échantillons	Objets catalogués	Photos	Notes	Références	
2004	6	Sondages	Données non disponibles								Fouille au printemps 2004 d'une série de sondages dans la cave de l'entrepôt Townsend, au 211 de la Commune.	Ross, Brian (Arkeos). Non disponible.
2005	3	Aire de fouille	3B21 à 3B34	05--C7	05-P1	ST-15, ST-45 ST-46	05-E1 à E27	3287- 196 à 299	05-D1 à D8	Poursuite de la fouille des opérations 3 et 4. Les sous-opérations impliquées ont toutes été complétées. Les données recueillies documentent principalement les périodes les plus anciennes I à IV (des origines à 1805). Voir ci-haut	Bélanger C. et B. Loewen (U de M). 2006	
	4	Aire de fouille	4A31 à 4A55 4D22 à 4D39 4C34 à 4C42 4F37, 4F39 à 4F50 4G32 à 4G41 4K25 à 4K31	05-C1 à C6	"	ST-14, ST-26, ST-30. ST-40 à ST-44	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut		"	
2006	4	Aire de fouille	4B14 à 4B37 4E23 à 4E38	06--C1 et C2	06-P1	ST-40, ST-48, ST-49, ST-50	06-E1 à E40	3287- 300 à 478	06-D1 à D8	Poursuite de la fouille des deux sous-opérations. Les données recueillies documentent les périodes les plus anciennes I à V (des origines à 1805). Fouille non complétée.	Bélanger C. et B. Loewen (U de M). 2008	
	5	Aire de fouille	5A1 à 5A3 5B4 à 5B8 5D1 à 5D41	06--C3	06-P2	ST-05, ST-53 à ST-56	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Secteur non encore exploré au nord-ouest de l'opération 5. La fouille des sous-opérations 5A et 5D a pu être complétée tandis que celle de la sous-opération 5B reste à terminer.	"	
	8	Aire de fouille	8A1 à 8A31 8B1 à 8B35	06-C4 à C6	06-P3	ST-47, ST-51, ST-52, ST-57 à ST-59	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Les deux sous-opérations sont localisées au nord-ouest de la cour arrière et forment une aire de fouille distincte. L'intervention a permis la fouille complète des deux sous-opérations.	"	
2007	4	Aire de fouille	4B38 à 4B50 4E39 à 4E51	07--C6 et C7	07-P1	ST-40, ST-63,	07-E1 à E11	3287- 479 à 575	07-D1 à D9	Fin de la fouille des deux sous-opérations et de l'ensemble de l'opération 4. Les données recueillies documentent essentiellement les périodes I à II (des origines à 1688).	Bélanger C. et B. Loewen (U de M). 2010a	
	2- 5	Aire de fouille	2A24 à 2A31 5B9 à 5B26	07--C1	07-P2	ST-15, ST-53, ST-56	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Fin de la fouille des deux sous-opérations et de l'ensemble des opérations 2 et 5. Les données recueillies documentent les périodes I à V (des origines à 1805).	"	
	8	Aire de fouille	8C1 à 8C12 8D1 à 8D29 8E1 à 8E5	07-C2 à C3	07-P3	ST-51, ST-52, ST-57 à ST-59, ST-61	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Fouille complète des deux sous-opérations localisées au centre-nord de la cour arrière et fin de l'investigation de l'opération 8.	"	
	9	Aire de fouille	9C1 à 9C22 9D1 à 9D25	06-C4 à C5	07-P4	ST-13, ST-59, ST-60, ST-62	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Nouvelle aire localisée sur la portion sud-ouest du bâtiment Townsend. L'intervention a permis la fouille complète des deux sous-opérations.	"	
2008	9	Aire de fouille	9A1 à 9A28 9B1 à 9B22	08-C1	08-P1	ST-59, ST-60, ST-62, ST-66	08-E1 à E4	3287- 576 à 643	08-D1 à D9	Les sous-opérations 9E et 9F prolongent au nord les sous-opérations 9C et 9D fouillées en 2007. L'intervention n'a pas permis la fouille complète des deux sous-opérations.	Bélanger C. et B. Loewen (U de M). 2010b	
2008	9	Aire de fouille	9E1 à 9E17 9F1 à 9F21	08-C2	08-P2	ST-59, ST-60, ST-62, ST-66	Inclus ci-haut	3287- 576 à 643	08-D1 à D9	Les sous-opérations 9E et 9F prolongent au nord les sous-opérations 9C et 9D fouillées en 2007. L'intervention n'a pas permis la fouille complète des deux sous-opérations.	"	



Tableau 19 - Sommaire des interventions archéologiques de 1999 à 2008  
 Site du Domaine de Callière - Bfj-101

Année	Opération	Nature des travaux	Lots	Profils stratigraphiques	Plans de terrain	Structures	Echantillons	Objets catalogués	Photos	Notes	Références
	10	Aire de fouille	10A1 à 10A26 10C1 à 10C31	08-C3	08-P3	ST-42, ST-56, ST-60, ST-64, ST-65	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Inclus ci-haut	Seules les sous-opérations 10A et 10C ont fait l'objet d'une fouille complète lors de l'intervention.	"

**Tableau 20 : Matériaux pour les périodes I et II, sous-opérations 9A et 9B**

Somme sur No. frag.												
Code mat.	Matériau	Objet	9B19	9A23	9A24	9A25	9A26	9A28	9B20	9A27	9B21	Total
1.1.1.11	TCG chamois gl	contenant	1			1						2
1.1.1.19	TCG chamois-r	contenant	2									2
1.1.1.3	TCG sans glaçur	brique			2							2
		contenant				3						3
		jarre ?		1								1
1.1.1.31	TCG avec glaçur	contenant		2	2	4						8
	TCG avec glaçur	pot	2									2
1.1.1.33	TCG locale glaç	terrine	1	1								2
1.1.1.34	TCG locale glaç	contenant		1								1
1.1.2.1	Faïence blanche	indéterminé		1								1
1.2.1.4	GG Bray-Beauv	pot				1						1
1.2.1.79	GG glaç saline b	cruche ou garre		1								1
2.1.1	V inc sans plom	bouteille				1						1
		verre à tige		1								1
2.2.2.2	Verre teinté fou	bouteille	1	4								5
2.3.1.1	V col transp ver	bouteille à alcool		1								1
2.3.2.1	V col opaque bla	perle	8						1			9
		indéterminé			3	4		1				8
3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	18	9	3			1			40
3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé		1								1
		lanière	1									1
		plaque		1								1
3.1.2.2	Laiton	boucle de chaus	1									1
4.1.7	Schiste ou ardoi	tuile		1								1
		ossements	77	134	72	67	2	7	1	12	4	376
5.1.4	Coquille	coquillages	1									1
<b>Total</b>			<b>104</b>	<b>168</b>	<b>88</b>	<b>84</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>473</b>

**Tableau 21 : Matériaux pour les périodes III et IV, sous-opérations 9A et 9B**

Somme sur No. frag.											
Code mat.	Matériau	Objet	9A18	9A19	9A20	9A21	9B15	9B16	9B17	9B18	Total
1.1	Terre Cuite	bille						1			1
1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant							3	1	4
		indéterminé	1	2	1						4
1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant								4	4
		plat	1								1
1.1.1.3	TCG sans glaçure	indéterminé	1	2							3
1.1.1.31	TCG avec glaçure	marmite							1		1
	TCG avec glaçure Saintonge	contenant						1	1		2
1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	indéterminé							1		1
		terrine					5				5
1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine					7				7
1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	terrine				2					2
1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant						5			5
1.1.2.1	Faïence blanche	vaisselle	15	3	3	1	4	5	6	1	38
1.1.2.2	Faïence brune	vaisselle	2				5		1		8
1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	12	3			5	19	7	1	47
		cruche ou jarre								1	1
1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	vaisselle		2			3	2			7
1.3.2.99	PF dure indéterminée	assiette ?						1			1
		indéterminé					1				1
2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1								1
		vitre	7	5	1		6	6	4		29
2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille		2				1			3
2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille						3	1	1	5
2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool			2		9	1		1	13
2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool		2		1					3
2.3.2	V col opaque	perle						4			4
2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1							2	3
3.1.1.1	Fer ind	indéterminé						1			1
3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	5	5	2	9	13	21	17	75
		indéterminé							1		1
3.1.1.12	Fer laminé	indéterminé								5	5
		lanière		2					2		4
3.1.1.2	Acier	couteau ?					2				2
3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton								1	1
3.1.2.22	Cuivre laminé	colifichet ?							1		1
		indéterminé							1		1
		lanière	1								1
4.1.7	Schiste ou ardoise	indéterminé	1	1						1	3
		tuile				1					1
4.1.8	Silex	pierre à fusil			1			1			2
4.4.3	Scories	scorie			2	2		4	4	2	14
5.1.1	Os	grain de chapelet							1		1
		ossements	23	26	14	32	51	98	95	91	430
5.1.4	Coquille	coquillages	4	1			1		1	2	9
5.2	Solides fibreux	graine						2			2
<b>Total</b>			<b>73</b>	<b>56</b>	<b>29</b>	<b>41</b>	<b>108</b>	<b>168</b>	<b>152</b>	<b>131</b>	<b>758</b>

**Tableau 22 : Matériaux pour la période V, sous-opérations 9A et 9B**

Somme sur No. frag.																	
Code mat.	Matériau	Objet	9A11	9B8	9A12	9B9	9A13	9B10	9A14	9B11	9A15	9B12	9A16	9B13	9A17	9B14	Total
1.1.1.101	TCG Saintonge	vaisselle				1							2	2			5
1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	contenant						4		3							7
1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant									1		2				3
1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant												2			2
1.1.1.21	TCG Italie du nord	contenant												2			2
1.1.1.22	TCG Beauvais	indéterminé											1				1
1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant											15		1		16
1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant											20	7		4	31
1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant				12			2	19		2	15			7	57
1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée ver	contenant											1				1
1.1.2.1	Faïence blanche	assiette									4	3	2	3			12
1.1.2.2	Faïence brune	vaisselle									1		2				3
1.1.2.21	Cream coloured	objet à anse												1			1
1.1.2.31	Creamware	vaisselle			7	7		70	1	2	1		7	4		6	105
1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe				2	1	2	1		5	5	5	6	1	1	29
1.1.2.51	Pearlware	vaisselle												2		2	4
1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette											1				1
1.1.2.61	TCF blanche	vaisselle				14	2					1					17
1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille				1											1
1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille				1											1
1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	bol												1			1
2.1.1	V inc sans plomb	bouteille								1				1			2
2.1.4	V inc au plomb	bouteille	1							1		1		1			4
		gobelet				1											1
		indéterminé						1									1
		verre à tige				1											1
2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1						3			7	9	1		1	22
2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert fr	bouteille											5				5
2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1		6	34	3	9		1	1	2		3			60
2.3.1.3	V col transp vert foncé franc	bouteille											1				1
2.3.2.1	V col opaque blanc	perle												1	1		2
3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bague?			4				2			1					7
		clou de fer à cheval?									1						1
3.1.1.1	Fer ind	clou	1	2	1	19	9	2	9	7	2	26		6			84
3.1.1.11	Fer forgé	boulon				1											1
		clou forgé	1								15	8	30	28	2	3	87
		indéterminé											7				7
3.1.1.12	Fer laminé	indéterminé					1				3	1					5
		lanière											1	4			5
3.1.1.2	Acier	lime?					1										1
3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton												6	1		7
4.4.3	Scories	scorie											4	1			5
5.1.1	Os	brosse à dents				3											3
		ossements	4			11	5	1	1	5	1	17	91	101		10	247
5.1.4	Coquille	coquillages	2	1							7	1				1	12
<b>Total</b>			<b>11</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>106</b>	<b>22</b>	<b>89</b>	<b>19</b>	<b>39</b>	<b>42</b>	<b>75</b>	<b>221</b>	<b>183</b>	<b>6</b>	<b>35</b>	<b>871</b>

**Tableau 23 : Matériaux pour la période VI, sous-opérations 9A et 9B**

Somme sur No. frag.							
Code mat.	Matériau	Objet	9A8	9B5	9A9	9B6	Total
1.1.2.115	TCF chamois glaçure noire	théière	1				1
1.1.2.31	Creamware	contenant	2				2
1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe				1	1
1.1.2.61	TCF blanche	assiette				4	4
		bol		3			3
		contenant	11				11
		plat de service		3			3
1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat de service		7			7
1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille	3		1		4
1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille				1	1
1.2.1.93	GG feld pâle	cruche		7			7
1.3.99	PF indéterminée	bol ou tasse		1			1
		indéterminé		2			2
2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	6			7
		vitre	7			1	8
2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	9		3	13
		bouteille de gin		3			3
3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2				2
		lanière		1			1
3.1.1.1	Fer ind	clou	1			1	2
3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	2			3
3.1.1.12	Fer laminé	clou		1			1
5.1.1	Os	ossements	7	16		2	25
<b>Total</b>			<b>37</b>	<b>61</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>112</b>



1.3.1.11	PC sans glaçure	isolateur				1							<b>1</b>
1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur				2	6						<b>8</b>
1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe		1									<b>1</b>
2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	3			13	1	2			1		<b>20</b>
		bouteille de lait							1				<b>1</b>
		cheminée de lampe						12	2				<b>14</b>
		cheminée de lampe?	2	2									<b>4</b>
		contenant				6	1	5			3		<b>15</b>
		globe de lampe?							1				<b>1</b>
		indéterminé								3			<b>3</b>
		lampe				1							<b>1</b>
2.1.4	V inc au plomb	bouchon						1					<b>1</b>
		cheminée de lampe							1				<b>1</b>
		cheminée de lampe?	5				1				1		<b>7</b>
		contenant	1		2	3		3	1	1			<b>11</b>
		indéterminé	1					12					<b>13</b>
2.2.1.1	Verre teinté rég. v	bouchon						1					<b>1</b>
		bouteille	2			1	6	13	6	9	1	177	<b>215</b>
		contenant				3							<b>3</b>
		vitre	128	7	15	149	35	189	90	8	27	32	<b>680</b>
2.2.1.4	Verre teinté rég. b	bouteille							1				<b>1</b>
2.2.1.6	Verre teinté rég. j	contenant				1							<b>1</b>
2.3.1.1	V col transp vert f	bouteille	18	4	4	17	10	17		1	3	4	<b>78</b>
		bouteille de gin	5	5	5	9		10	8		6	10	<b>58</b>
2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	15	3	4	6	2	18	2				<b>50</b>
		flasque		2									<b>2</b>
2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1										<b>1</b>
2.3.1.6	V col transp bleu f	bouteille						2					<b>2</b>
2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton		1		2							<b>3</b>
		contenant						2					<b>2</b>
		globe de lampe?	1										<b>1</b>
2.99	Verre altéré	contenant					1						<b>1</b>
3.1.1	Métaux et alliages	anneau									1		<b>1</b>
		bouchon						1					<b>1</b>
		boucle de harnais?						1					<b>1</b>
		clou de fer à cheval								1			<b>1</b>
		contenant	1										<b>1</b>
		fer à cheval						1					<b>1</b>
		fer à cheval?			2								<b>2</b>
		fil						30					<b>30</b>
		indéterminé		1	1	4		6	2	1	2	7	<b>24</b>
		lanière	9		1				3		6	10	<b>29</b>
		mousqueton ou crochet						1					<b>1</b>
		pièce d'attelage?								1			<b>1</b>
		retaille									1		<b>1</b>
		rondelle	3										<b>3</b>
		tige			2					1	2	1	<b>6</b>
		tube	1								1		<b>2</b>
3.1.1.1	Fer ind	boulon						3					<b>3</b>
		clou	39	4	18	24		25	16	14	22	14	<b>176</b>
3.1.1.11	Fer forgé	clou	1			1	3	7	6		3	5	<b>26</b>
		crochet?				1							<b>1</b>
3.1.1.12	Fer laminé	bande							1				<b>1</b>
		clou	78		26	27	5	80	24	5	22	3	<b>270</b>
		contenant				16							<b>16</b>

		indéterminé				33		40	207	29	5	1	<b>315</b>
		lanière				4		3	4				<b>11</b>
		seau							17				<b>17</b>
		tuile?	9										<b>9</b>
3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	26		2	42	1	42			4		<b>117</b>
		fil				11							<b>11</b>
3.1.1.2	Acier	câble				2							<b>2</b>
		vis				1		2					<b>3</b>
3.1.1.3	Fonte	indéterminé					1					1	<b>2</b>
		tige											<b>1</b>
3.1.2	Métaux et alliages	broche								1			<b>1</b>
		culot						1					<b>1</b>
3.1.2.22	Cuivre laminé	lanière						1					<b>1</b>
3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil	1						2				<b>3</b>
3.1.4.1	Plomb	indéterminé				1							<b>1</b>
		lanière	1										<b>1</b>
		tube	1										<b>1</b>
3.1.8.1	Aluminium	bouton									1		<b>1</b>
		crampe						1					<b>1</b>
		papier	1					15					<b>16</b>
4.1.11	Mica	isolant	2			3		1					<b>6</b>
4.4.3	Scories	scorie						1					<b>1</b>
5.1.1	Os	bouton					1					1	<b>2</b>
		ossements	91	14	28	31	212	98	122	29	21	47	<b>693</b>
5.1.4	Coquille	coquillages	6		8	5	11	10	10		1		<b>51</b>
5.2	Solides fibreux	graine		5									<b>5</b>
		noix de coco				2							<b>2</b>
		noyau						1					<b>1</b>
5.2.3	Bois	perle?				1							<b>1</b>
5.2.3.2	Carton	indéterminé				9							<b>9</b>
5.2.4	Liège	bouchon				2							<b>2</b>
5.3	Solides semi-plasti	indéterminé				2							<b>2</b>
5.3.1	Plastique	indéterminé				1		6					<b>7</b>
5.4	Solides plastiques	ruban adhésif	2										<b>2</b>
5.4.5	Caoutchouc	gaine						2					<b>2</b>
		indéterminé				2							<b>2</b>
5.5.1	Tissu	indéterminé				1							<b>1</b>
5.5.7	Cuir	indéterminé			11								<b>11</b>
		retaille	1					2					<b>3</b>
7.24	Métal cuivreux et	fusible	1			6							<b>7</b>
		seringue			2								<b>2</b>
7.99	Matériau composit	fil				5							<b>5</b>
<b>Total</b>			<b>473</b>	<b>47</b>	<b>153</b>	<b>471</b>	<b>310</b>	<b>700</b>	<b>535</b>	<b>112</b>	<b>150</b>	<b>371</b>	<b>3322</b>



Tableau 25 - Liste des profils stratigraphiques  
Site du domaine de Callière, BjFj-101 - Intervention de 2008

No	Localisation	Paroi	Echelle	Longueur	Responsables	Photos
BjFj-101-08-C1	9A et 9B	Ensemble des parois	1 : 20	8,20 m	Brad Loewen	08-D7:5 à 7
C2	9E et 9F	Parois nord et est	1 : 20	5,70 m	Marie-Claude Brien	08-D7:1 à 4
C3	10A et 10C	Ensemble des parois	1 : 20	9,00 m	Valérie Janssen et Christian Bélanger	08-D6:8 à 20



**Tableau 27 - Liste des échantillons**  
**Site du domaine de Callières - BfJ-101 - Intervention de 2008**

No	Lot de provenance	Nature	Association
BfJ-101-08-E1	9F7	Mortier	Chaussée de circulation- Période V (1805-1842)
2	10C23	Sédiments avec débris de combustion	Portion inférieure du remblai de Callière. Période III (1688-1765)
3	10C24	Sédiments	Couche dépotoir - Fort de Ville-Marie (période II 1642-1688)
4	10C27	Matériau oxydé	Couche d'occupation- Fort de Ville-Marie (période II 1642-1688)

## Annexe 2

BOUCHARD, André E., 2008, « Le cadran du Fort Ste-Marie de Montréal (1690?) ou à la recherche du temps incertain », *Le Gnomoniste*, vol. XV, no 4, décembre 2008.

# Le cadran du Fort Ste-Marie de Montréal (1690?) ou à la recherche du temps incertain.

par André E. Bouchard

Il arrive parfois qu'une découverte archéologique soit le signal d'un témoignage d'une époque donnée. Dans le cas de celle de la fondation de la Nouvelle-France, nous n'avons pas beaucoup de témoignages nous permettant de comprendre comment on assurait la mesure du temps. Pour connaître l'heure, les Anciens avaient coutume de ficher verticalement un bâton en terre : l'ombre projetée sur le sol donnait l'heure locale. On sait que le cadran solaire est une version améliorée de ce procédé. Mais avons-nous une idée réelle et précise de l'arrivée de Jacques Cartier (en 1534) et la fondation de Montréal par Maisonneuve (en 1542)?

Un petit témoignage de la vie et des débuts de Montréal vient d'être présenté au public, lors de l'exposition temporaire de la Pointe-à-Callière, **musée d'archéologie et d'histoire de Montréal: FRANCE/NOUVELLE-FRANCE NAISSANCE D'UN PEUPLE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE**. Il s'agit d'une découverte de débris d'un cadran sur ardoise qui daterait de 1690! Quelques mots sur le contexte historique permettant de situer ce cadran reconstitué...

Ainsi le 17<sup>e</sup> siècle constitue la période la plus décisive de l'implantation française en Amérique du Nord. Aux tentatives infructueuses succèdent des établissements qui se veulent permanents et dont la fondation marque le coup d'envoi de la colonisation française : l'Île Sainte-Croix et Port-Royal (Acadie), en 1604-1605; Québec, en 1608; Trois-Rivières, en 1634; et Montréal, en 1642. En 1653, une centaine de Français formant « La Grande Recrue » débarquent à Montréal, sauvant ainsi la jeune colonie. Dix ans plus tard, la mère patrie adopte une véritable politique coloniale, par le biais de mesures visant à peupler de Français les territoires explorés par ses ressortissants – et sur lesquels elle entend exercer sa prédominance. Les militaires des régiments chargés de défendre la Nouvelle-France se font offrir des terres au terme de leur service, ce qui incitera plusieurs d'entre eux à s'installer. Louis XIV envoie aussi, par centaines, des filles à marier, les « filles du roi ». Ces mesures, et la fécondité remarquable des unions ainsi formées, établissent de manière irréversible une population française.

Ce seront les *Canadiens*, tous ces descendants de colons français qui choisiront de rester lors de la victoire de l'armée anglaise en 1759, alors que le haut-clergé, la classe politique et les armées françaises rentrent à Paris.

L'exposition accorde aussi une attention particulière au rôle joué par les Amérindiens. La survie des colons français, l'épanouissement économique et la connaissance même du continent, reposent pour une large part sur la contribution incontournable, et pourtant combien méconnue, des nations amérindiennes. C'est en effet grâce à ses alliés amérindiens que la Nouvelle-France réussit à se développer et à se maintenir en force sur un immense territoire en Amérique du Nord, alors même qu'elle était 20 fois moins peuplée que la Nouvelle-Angleterre, berceau du peuple américain situé au sud de la Nouvelle-France..

## Le processus d'analyse multidisciplinaire

### a) Les fouilles archéologiques

Les fouilles (2002-2007) sont le fruit d'une entente entre Pointe-à-Callière et le département de l'Université de Montréal. Pour Pointe-à-Callière Sophie Limoges est la directrice du projet et Alain Vandal est le chargé de projet. Un comité scientifique pour l'Université est dirigé par le professeur Brad Loewen et Christian Bélanger, archéologue et chargé de projet. D'autres archéologues y sont présents (Pointe-à-Callière, le Ministère de la Culture, et la Ville de Montréal).

b) La restauration du cadran. Le 14 mai 2008, un restaurateur (André Bergeron) du Centre de conservation, du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, fournit un Rapport de restauration du cadran solaire (identifié auparavant comme rapporteur d'angles) au Musée de la Pointe-à-Callière. No d'inventaire (BjFj-101-2A24-509).

c) L'analyse scientifique grâce à la gnomonique et à la mathématique. Le 17 septembre 2008, M. André Bergeron, restaurateur du cadran m'a téléphoné pour savoir si j'étais intéressé à collaborer à l'analyse gnomonique du cadran, et à participer à la rédaction de textes (grand public et revue scientifique) sur la découverte de ce cadran et sur l'information recueillie à son sujet.

Le 29 septembre dernier, je rencontrais Alain Vandal, du Musée Pointe-à-Callière. J'en ai profité pour parler d'une collaboration possible. Je pourrais travailler directement au Musée et préparer une intervention commune pour diffuser l'information concernant le cadran découvert lors des fouilles archéologiques et restauré par le Centre de conservation de Québec.

### **Le cadran n'a pas dit tous ses secrets**

À partir d'une description réalisée lors de sa restauration, l'objet se présente sur une pièce d'ardoise avec des dimensions spécifiques de hauteur, de largeur et d'épaisseur; il comprend des lignes, des figures géométriques, et un cadre ayant la forme d'un ruban sous forme de rectangles dans le haut, le bas et sur les côtés de l'objet. D'abord considéré comme un possible rapporteur d'angles, il est vite apparu comme un cadran solaire, et présenté comme cadran horizontal.

### **Les questions qui se posent en regardant l'objet**

-s'il s'agit d'un cadran solaire, pour quelle latitude du lieu a-t-il été gravé? -quel type de cadran représente-t-il? -ce type de cadran suppose-t-il une exposition directe de la table et du style (indicateur d'ombre) aux rayons du soleil? -les angles des lignes horaires sont-ils exacts? -pourquoi les chiffres des heures sont absents? -avons-nous des plans ou des esquisses crédibles du bâtiment sur lequel le cadran aurait pu être installé? -Connaissons-nous la déclinaison de chacun des murs de ce bâtiment par rapport à l'axe Nord-Sud de ce cadran?

### **Les hypothèses à vérifier**

En admettant d'avance que la latitude choisie soit celle de Montréal (Lat. 45 degrés et 31 minutes Nord et Longitude 73 degrés 33,5 minutes Ouest), ou celle d'une autre longitude avec la même latitude que celle de Montréal:

a) -il s'agit d'un cadran horizontal

b)-il s'agit d'un cadran vertical plein sud

c) -il s'agit plutôt d'un cadran vertical déclinant

d) -et avons-nous des données du mur sur lequel le cadran aurait pu être fixé?

Les vérifications nombreuses qui sont faites et qui découlent de ces interrogations, à l'aide du logiciel « Shadows » de François Blateyron, permettent de se rapprocher d'une description du cadran

1) La sortie des tables des coordonnées des lignes horaires -d'un cadran horizontal

-d'un cadran vertical plein sud

2) La comparaison des tables des coordonnées des lignes horaires de ces deux types de cadrans avec celles du cadran mesuré lors de la restauration.

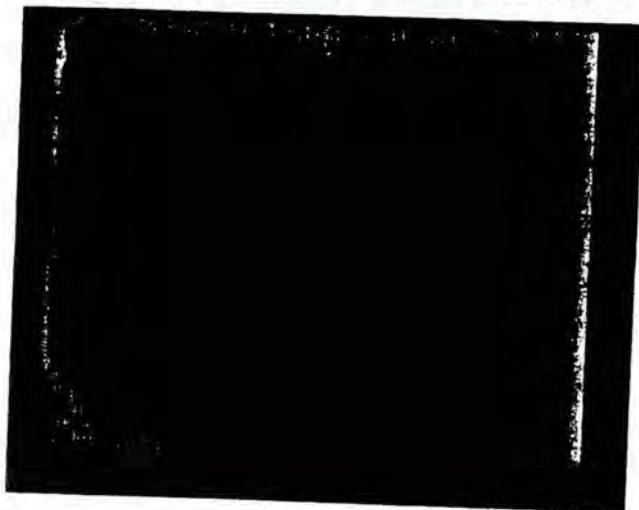
3) La sortie des tables de coordonnées des lignes horaires (par essais et erreurs)

-d'un cadran vertical déclinant selon les déclinaisons suivantes:

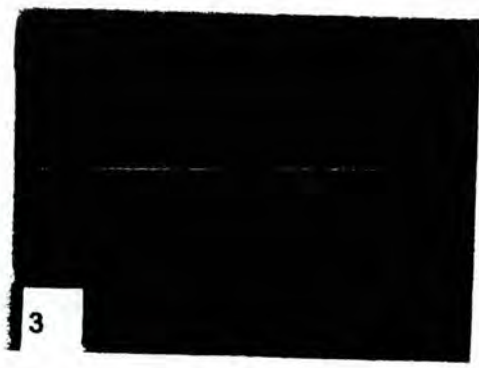
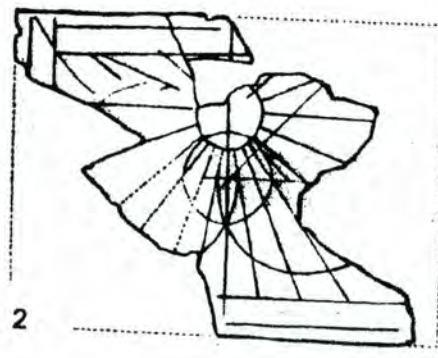
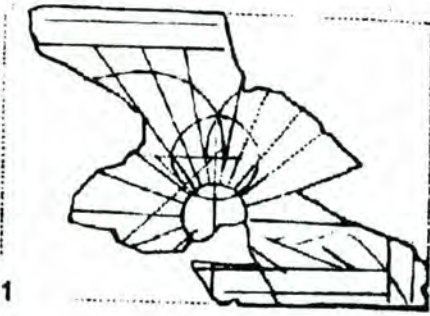
-à l'Ouest, déclinaison de 1, de 2, de 2.5, de 3 ou de 5 degrés;

-à l'Est, déclinaison de 1, de 2, de 2.5, de 3 ou de 5 degrés.

4) La comparaison des tables des coordonnées des lignes horaires de tous ces types de cadrans déclinants avec celles du cadran mesuré lors de la restauration.



Il reste beaucoup de calculs à opérer, mais le temps déjà passé à étudier ce cadran laisse penser que les résultats seront à la hauteur du projet! J'y reviendrai...



Après avoir comparé le cadran mesuré lors de la restauration (3) avec les essais et erreurs des calculs des angles des lignes horaires, pour un cadran horizontal (1), je conviens provisoirement que le dessin du cadran doit être inversé (1) à (2) de manière à être un vertical déclinant, et déclinant de 2 degrés ouest de déclinaison, comme en (4).

Il me reste à le démontrer avec les formules de la trigonométrie.

COORDONNÉES DES LIGNES HORAIRES							
Origine des coordonnées (x, y) : point A.							
Heure	Solstice d'été		Équinoxes		Solstice d'hiver		Angle depuis le point B.
	x	y	x	y	x	y	
7 h 0 m	—	—	-163.3 mm	-36.1 mm	—	—	-166.9°
8 h 0 m	-1147.3 mm	-572.6 mm	-86.7 mm	-32.2 mm	-42.3 mm	-3.0 mm	-141.6°
9 h 0 m	-121.7 mm	-127.3 mm	-68.3 mm	-31.0 mm	-38.2 mm	-7.1 mm	-128.7°
10 h 0 m	-61.7 mm	-66.7 mm	-36.1 mm	-30.3 mm	-17.7 mm	-6.6 mm	-112.3°
11 h 0 m	-31.7 mm	-76.7 mm	-12.6 mm	-30.6 mm	-6.9 mm	-11.2 mm	-100.7°
12 h 0 m	-1.9 mm	-74.9 mm	-1.0 mm	-26.6 mm	-1.9 mm	-11.6 mm	-96.6°
13 h 0 m	16.7 mm	-76.1 mm	16.1 mm	-36.1 mm	6.7 mm	-11.6 mm	-78.4°
14 h 0 m	64.3 mm	-62.9 mm	22.6 mm	-36.7 mm	14.9 mm	-6.9 mm	-66.2°
15 h 0 m	92.3 mm	-107.2 mm	39.1 mm	-36.1 mm	24.5 mm	-6.7 mm	-66.6°
16 h 0 m	311.7 mm	-236.1 mm	66.2 mm	-27.2 mm	36.6 mm	-1.6 mm	-66.7°
17 h 0 m	—	—	131.6 mm	-24.9 mm	—	—	-22.7°
18 h 0 m	—	—	666.1 mm	-6.6 mm	—	—	-3.0°

De nombreux tableaux ont été obtenus pour un cadran vertical déclinant (Est et Ouest de déclinaison), afin de trouver des résultats se rapprochant des mesures du cadran obtenues lors de la restauration. Il ne s'agit pas de présenter ici toutes ces informations, mais de retenir ce qui semble le plus pertinent.

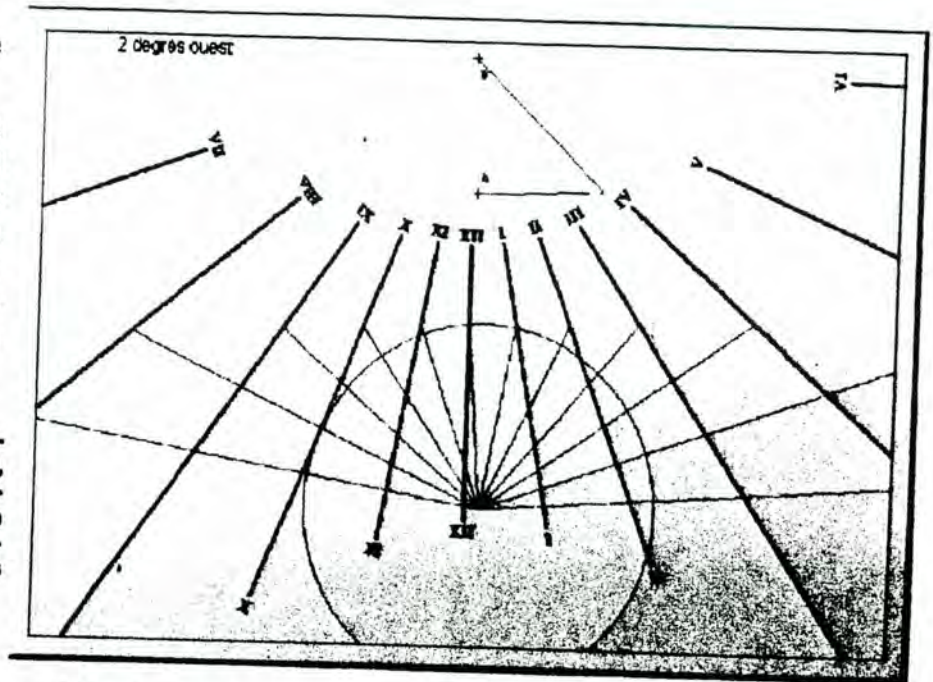
Voici finalement le tableau obtenu pour un cadran vertical déclinant (2 degrés Ouest de déclinaison).

Mais ces essais et erreurs nous disent ce que le cadran n'est pas! Il serait intéressant de savoir CE QU'IL EST. C'est la prochaine étape d'analyse...

Conclusions sur ce type de cadran:

La superposition presque parfaite du cadran vertical déclinant de 2 degrés Ouest de déclinaison sur le tracé du cadran vertical déclinant du cadran du Musée est presque convaincante! Il faudra la vérifier de façon définitive.

Figure du tracé des lignes horaires d'un cadran vertical déclinant, avec 2 degrés Ouest de déclinaison; l'épure le donne avec son style, sa sous-stylaire et la répartition graphique des lignes et des angles horaires.



Pour ce type de cadran, les autres vérifications relevant de la trigonométrie restent à faire, selon le modèle classique d'analyse gnomonique (voir Mayall, *op.cit.* en page 15 de ce numéro du *Gnomoniste*). En voici les étapes:

- La distance de la sous-stylaire à partir de la ligne de midi doit être calculée.
- La hauteur du style au-dessus de la table du cadran doit être déterminée.
- La différence de la longitude doit être trouvée (la différence entre le méridien du lieu et celui du cadran).

d) Le calcul de la position des lignes horaires suivra selon les variables suivantes:

soit  $x$  = la distance angulaire des lignes horaires en provenance de la sous-stylaire;

$L$  = la latitude du lieu;

$h$  = l'angle de l'heure du soleil en degrés;

$SD$  = la distance de la sous-stylaire à partir du méridien ou de l'heure de midi;

$D$  = la déclinaison du plan du cadran;

$SH$  = la hauteur de la sous-stylaire

$DL$  = la différence en longitude.

Les calculs suivants seront effectués:

-Pour la distance de la sous-stylaire

$$(1) \tan SD = \sin D \cot L$$

-Pour la hauteur du style

$$(2) \sin SH = \cos D \cos L$$

-Pour la différence de longitude:

$$(3) \tan DL = \tan D / \sin L \text{ (ou) } \cot DL = \cot D \sin L$$

-Pour la distance angulaire des lignes horaires à partir de la sous-stylaire:

$$(4) \tan x = \sin SH \tan (DL + \text{ou} - h)$$

Depuis septembre le dossier a avancé. Les essais et erreurs m'auront permis de dire ce que le cadran n'est pas. Peut-être que les mathématiques me diront ce qu'il est.

Enfin, il me resterait à comparer les données trouvées grâce à ces analyses avec l'orientation d'un mur (résultat des fouilles archéologiques ou de cartes historiques, qui aurait la même déclinaison que celle supposée par les analyses). Un sujet très intéressant et captivant!





### Annexe 3

DELMAS, Vincent, « Le concept de « contact ». Pierres à fusil et pointes de flèches à Montréal, 1642-1688 », Montréal, Université de Montréal, département d'anthropologie, rapport inédit de recherche effectuée sous la direction de Brad Loewen, 2008.



## Le concept de « contact ».

### Pierres à fusil et pointes de flèche à Montréal, 1642-1688

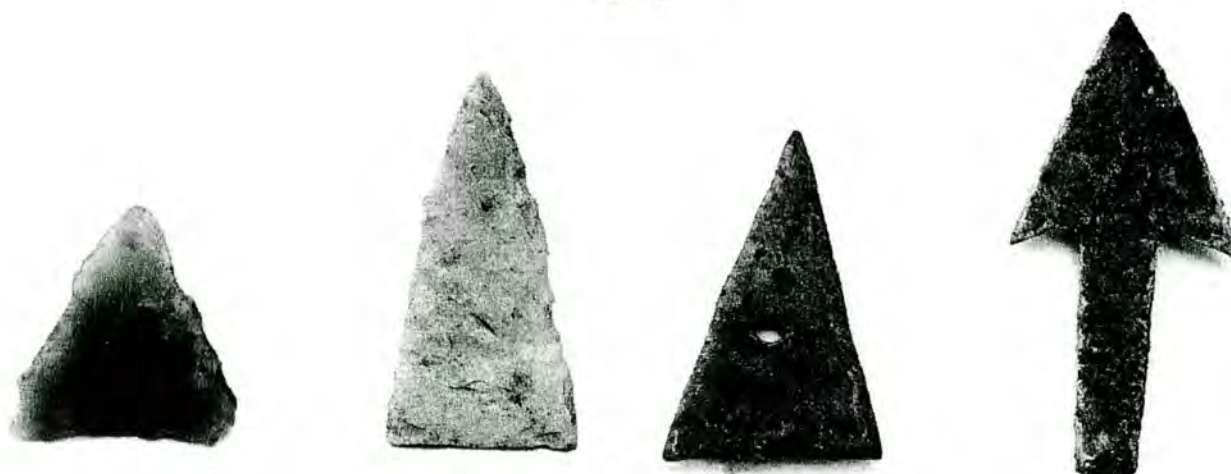
Vincent Delmas

Travail du séminaire ANT 7800

Département d'anthropologie

Université de Montréal

2008



De gauche à droite :

Figure 1. Pointe de projectile en silex aménagée dans une pierre à fusil (BjFj-101, 9D17-540).

Figure 2. Pointe de projectile en chert (BjFj-101, 3B24-209)

Figure 3. Pointe de projectile ou pendentif en métal cuivreux laminé (BjFj-101, 3B23-209)

Figure 4. Pointe de projectile en métal cuivreux laminé (BjFj-101, 9D17-541)

## **Introduction**

L'étude des contacts et des croisements entre cultures différentes s'inscrit dans une longue tradition anthropologique qui s'est enrichi avec le temps grâce aux différentes contributions universitaires. Le métissage, dans un sens élargi, est un processus social de mise en contact, entre européens et amérindiens : il ne saurait être réductible aux seules dimensions biologiques, raciales et culturelles. Il s'agit plutôt de rapports sociaux multiples où le lieu même de la rencontre est très important, car il entraîne une modification de la perception. Ainsi, nombre d'idées surviennent lorsque nous pensons au cheminement et à l'impact du contact : l'échange commercial, les transferts culturels, la continuité, l'intermariage, mais aussi l'interculturalité, l'acculturation, les conflits ou encore les accommodations. Comment cela a affecté la vie des Amérindiens et des Européens et comment l'interpréter ? C'est ce que nous proposons d'élucider à travers l'étude de quelques artefacts amérindiens datant du Régime français et retrouvés à Pointe-à-Callière dans l'arrondissement du Vieux-Montréal. Il sera aussi question de replacer la dimension matérielle dans le contexte de la traite et des échanges culturels qui ont profondément marqué les univers amérindien et européen.

## **Description et contexte archéologique**

Je propose de commencer par observer ces quelques artefacts. Ainsi, d'après les informations fournies par Christian Bélanger, une seule pointe de projectile en silex a été retrouvée à ce jour sur le site de Pointe-à-Callière (#catalogue : 9D17-540) (figure 1). Elle est de couleur caramel, de forme triangulaire, et ses dimensions sont de 2,3 sur 2,4 cm, avec une base amincie et légèrement concave. Or, le silex n'est pas un matériau nord-américain. Cette pointe de projectile a en effet la particularité d'avoir été aménagée dans un silex provenant d'une pierre à fusil européenne. Elle peut donc être rapprochée des grattoirs-racloirs retrouvés sur d'autres sites et étudiés par Marcel Moussette (2002) qui sont aussi pour la plupart de telles pierres à fusil retravaillées et utilisées à des fins utilitaires par les Amérindiens. Comment expliquer cette forme d'artefact typiquement amérindien fabriqué dans un matériau européen ? Sur les fusils de cette époque, la mise à feu était provoquée par une étincelle résultant du choc d'une pierre taillée dans du silex frappant contre une pièce de métal, la « batterie ».

Les fouilles au site de Pointe-à-Callière ont également mis au jour deux autres pointes en pierre taillée (3B24-209 et 9D17-542) mais toutes deux sont de chert gris, soit un matériau local ou en tout cas non importé d'Europe, et qui n'ont pas été façonnées à partir d'un objet préexistant comme ce fut le cas de la première (figure 2). Il y a aussi d'autres pointes, façonnées dans d'autres matériaux. Par exemple il est intéressant de noter l'existence de trois autres pointes aménagées sur des supports de métal laminé, en cuivre ou en laiton (pièces# 3B23-209, 5B21-525 et 9D17-541) (figures 3 et 4). Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les Amérindiens fabriquaient des plaques et des pendentifs (perles, grelots...) à partir de fragments de chaudrons et de chaudières en cuivre et en laiton. Ces derniers firent partis des premiers objets importés à être échangés. Dès les premiers contacts, le cuivre européen apparaît en effet comme objet de troc sous la forme de ces marmites munies d'une anse de fer.

Toutes ces pointes ont été retrouvées dans des contextes archéologiques du XVII<sup>e</sup> siècle : pour certaines de l'époque du fort de Ville-Marie (1642-1674), pour d'autres de la période d'aménagement du domaine de Callière à la fin des années 1680. Elles ont toutes été retrouvées en contexte secondaire, c'est-à-dire au sein des sols utilisés pour rehausser sur environ 70 à 90 cm l'ensemble du terrain au moment de la construction du château de Callière. Ce remblai a constitué par la suite la surface d'occupation du terrain jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle (périodes III et IV, 1688-1805) mais il est certain qu'une proportion importante des objets qu'il recelait, y compris tous ceux dans sa moitié inférieure non remaniée par la suite, a été déposée au même moment que les sols et qu'il s'agit de vestiges associés à des occupations d'avant 1688. Le lieu d'extraction de ces sols n'est pas connu avec précision mais Christian Bélanger et Brad Loewen pensent qu'ils ont été prélevés sur le site (les déblais de creusement de la cave du château de Callière) (Bélanger et Loewen 2003, 2004, 2006a, 2006b, 2008). Quoiqu'il en soit, ils présument que ces pointes retrouvées dans ce remblai datent d'avant 1688, soit de l'époque du fort de Ville-Marie (période II, 1642-1688), soit de la période de contact antérieure au fort (période I, avant 1642) au cours de laquelle les données historiques indiquent que la pointe à Callière a servi de lieu de rencontre entre traiteurs européens et amérindiens. Champlain a notamment séjourné à deux reprises sur la pointe, en 1603 et 1611, en compagnie de groupes amérindiens.

## Conceptualiser « le contact ». L'évolution d'une idée

Un des premiers théoriciens du contact est Denys Delâge (1985). Professeur de sociologie et d'ethnologie à l'Université de Laval, il travaille sur l'histoire des réseaux d'alliance franco- et anglo-amérindiens, qui furent centrés à Montréal. Dans un de ses ouvrages majeurs, *Le pays renversé*, il voit la période de contact comme le « renversement » d'un pays et l'explique dans une perspective socioéconomique: la conquête du nord-est américain est vue comme « l'annexion de cet espace à l'économie atlantique ». Son point de vue est le suivant, : il ne s'agit plus de considérer uniquement la formation des sociétés européennes en Amérique, mais de reconnaître d'abord la présence autochtone sur le continent et ce, au delà de l'habituelle introduction à la préhistoire amérindienne. Bien qu'il inclut l'organisation sociale et le mode de vie des Amérindiens dans la période historique, en ménageant une part égale à la description de leur économie, le portrait des relations entre les Européens et les Amérindiens reposent sur un rapport de dominants et de dominés. Le système d'échange inégal entretenu par les puissances colonisatrices a bouleversé, de façon définitive, les sociétés amérindiennes. Il se crée un commerce où se joignent dans des formes compatibles et complémentaires deux économies, mais selon un rapport capitaliste fondamentalement inégal. Delâge montre d'ailleurs très bien comment l'inégalité des valeurs échangées détériore toutes les facettes d'organisation sociale chez les Amérindiens : le rapport à la nature, l'autarcie amérindienne, les guerres intertribales, le contrôle des carrefours de commerce. A cela il faut ajouter les épidémies et la spécificité du modèle colonisateur français où s'associent la croix et la fourrure.

Dans une autre ligne de pensée que Denys Delâge, Bruce Trigger (1976, 1978, 1992) publia des ouvrages démontrant le rôle actif et dynamique joué par les autochtones tout au long du Régime français. Trigger a su tenir compte de ceux qui étaient traditionnellement considérés par l'historiographie comme étant sans histoire : « contrairement aux interprétations classiques, ce sont les Amérindiens qui ont le plus marqué l'histoire de la Nouvelle-France avant 1665. Au cours de cette période, ils étaient beaucoup plus nombreux que les Européens, qu'ils dominaient militairement. » Trigger mentionne cependant que les peuples amérindiens ont développé une dépendance par rapport aux produits européens. S'inscrivant finalement dans la tradition de Boas, Trigger soutient qu'il n'y a aucune raison pour qu'une des sociétés soit considérée comme étant supérieure à l'autre, comme on l'a déjà pensé.

L'originalité des deux auteurs précédents a permis d'une certaine manière à Richard White (1991) de dépasser les simples histoires entre les Blancs et les Amérindiens, des récits où s'allient, la conquête, l'assimilation et les persistances culturelles pour parvenir à déceler après la nouveauté et la découverte, la recherche des accommodements et du sens commun. Il raconte comment après que les Indiens et les Européens se soient rencontrés, et considérés chacun comme un autre non humain, comment entre 1650 et 1815, ils ont construit ensemble un monde familier et compréhensible dans la région des Grands Lacs et sur les frontières séparant le Pays d'En-bas du Pays d'En-haut. C'est ainsi que des nouveaux systèmes de sens et d'échange, qu'on peut qualifier de métissages, virent le jour pendant cette période, avant de disparaître. Les missions et les pelleteries vont en effet profondément marquer la vie des autochtones et des Européens, chacun essayant de persuader l'autre qu'ils sont différents en faisant appel à ce qu'ils perçoivent être des valeurs et des pratiques différentes. À partir de l'incompréhension mutuelle, on assista à la naissance de pratiques originales, à des accommodements, et à des réajustements par l'arrivée des nouveaux objets d'un côté comme de l'autre. Les établissements frontaliers sont à l'origine de ce que Richard White a appelé le *Middle Ground*. C'est un processus d'accommodation, pas seulement un concept territorial, mais culturel puisque au départ les Français comme les Amérindiens aucun d'eux ne souhaitaient surpasser l'autre. Le *Middle Ground* est un espace social, un lieu d'interaction, et d'adaptation entre des individus de cultures diverses qui établissent des accommodations mutuelles.

Dans une approche reposant à la fois sur l'histoire, l'anthropologie et la géographie, Gilles Havard (1997, 2003) étudie la genèse de ce territoire où il met en scène les relations franco-autochtones entre 1660 et 1715. L'auteur analyse aussi bien l'indianisation des Français, en particulier la sexualité, que la manière dont le pays indien se transforme en marge d'empire. Cet auteur a renouvelé la problématique de la façon dont se construisent les empires coloniaux, dans le cas de la Nouvelle-France à travers le commerce, la francisation et l'évangélisation. Critiquant le *Middle Ground* de Richard White, Havard cherche à démontrer que la logique de conquête était déjà inscrite dans les relations nouées entre Indiens des Grands Lacs et Français au moment de l'établissement de la colonie. Il lui paraît naïf de prétendre que le Pays d'En-haut était alors affranchi des rapports de force, des influences culturelles et des tentatives d'assujettissement. Même si équilibre il y eut, selon lui, les germes de la peur du sauvage étaient déjà établis et ont eu raison par la suite de sa fragilité.



Laurier Turgeon (2000), aborde, par le biais de l'analyse ethnohistorique et pluridisciplinaire, les processus d'appropriation dans le champ de la culture matérielle. L'auteur considère le métissage, « comme un processus continuuel d'interaction entre deux ou plusieurs cultures qui transforme, à des degrés divers, les cultures en contact. Ces dernières ne sont pas des entités stables, mais des systèmes déjà constitués de manière relationnelle et donc déjà métissés, ce qui remet en cause l'idée d'une culture homogène ou d'une pureté originaire. La transmission suppose l'échange et l'échange sous-entend la négociation d'un rapport de force. » Dans son ouvrage sur les patrimoines métissés, où il raconte le parcours, l'itinéraire et la trajectoire d'objet ici le cuivre mais il a aussi travaillé sur les wampums créés par les Français, il a voulu, « décentrer le patrimoine en mettant l'accent sur le mouvement, les mutations et les mélanges. Loin d'être fixe et figé, le patrimoine est continuellement fait et refait par les déplacements, les contacts, les interactions, et les échanges entre individus et groupes différents. ». Cette nouvelle manière de montrer le caractère métissé du patrimoine doit permettre de tenir compte de tout l'héritage colonial, amérindien comme européen. Explorant les lieux, les formes et les mécanismes des productions symboliques du pouvoir dans une perspective historique, Turgeon à prendre l'histoire en témoignage de la diversité de ses productions symboliques et à montrer la diversité des méthodes employées pour en rendre compte.

Nous terminerons cette historique du concept de contact par les contributions de Marcel Moussette (2002). L'adoption par les Amérindiens de l'ornementation florale ou végétale à partir du style décoratif baroque ou rococo, en particulier sur les garnitures de fusil, constitue un phénomène d'une grande importance, puisqu'elle marque la rencontre de deux traditions, de deux univers mentaux : l'europpéen avec l'esprit baroque et l'autochtone avec une forme d'expression qui trouve sa voie dans une idéologie de la bipolarité et du dualisme. La symétrie des éléments floraux sur les garnitures de fusil, une riche collection de garniture de fusils de traite en laiton et en fer a en effet été retrouvée à Portland, à Sept-Îles, à Michillimakinac, à Québec ou encore à Bay City. Ces fusils ont fait parti des échanges lors de la traite des fourrures. Il s'agissait de pièces de qualité dont les garnitures étaient décorées et ouvragées : des objets utilitaires que ces « bâtons-tonnerre » pour la chasse, mais aussi des objets de prestige. Devant l'ampleur géographique du phénomène, dont l'extension s'est poursuivie sur un territoire immense en dépit des divisions entre nations, l'auteur se demande si ce métissage de motifs ornementaux ne devrait pas être compris comme un renouvellement de la construction identitaire des Amérindiens à la suite de leurs contacts avec les Européens. Tout comme le baroque, le métissage de motifs ornementaux constitue à la fois une rupture,

comme la tragédie des guerres, mais aussi la découverte de nouveaux horizons et de nouvelles mobilités. Selon cette idée de renouveau, le temps n'est plus perçu de façon linéaire mais selon une conception cyclique, avec le mythe de l'éternel retour. On peut y voir un cercle qui est une conception bien amérindienne de l'existence, et de la continuité.

De Delâge à Moussette, un véritable itinéraire a été parcouru dans la théorisation du contact. L'enrichissement apporté par les différentes contributions et trajectoires de pensée a permis de recentrer les réflexions sur la mise sur pied d'égalité des cultures européennes et amérindiennes sous le Régime français. L'ensemble de ces idées nous permet d'en revenir à notre point de départ, à savoir les objets.

### **Retour aux objets archéologiques**

Montréal a été dès le départ une plaque tournante entre les deux « pays », un lieu de l'alliance et de l'attraction mutuelle. Cette attraction exercée par la ville sur les Amérindiens de l'Ouest manifeste l'imbrication de la colonie et du Pays d'En-haut et illustre les nouvelles polarités induites par la colonisation. Dès 1665, il y a eu une foire annuelle des fourrures sur la pointe à Callière. Seulement, le mobilier amérindien retrouvé sur le site est peu nombreux et provient de contextes de sols remaniés à l'époque historique : il n'y avait donc auparavant pas réellement d'installation amérindienne permanente.

Pour en revenir à nos objets, la pointe en silex, faisant partie d'un groupe de trois pointes (540, 541 et 542) découvertes en 2007 dans l'opération 9, fut retrouvée en association avec un dépôt de cendre et de scories à même la portion inférieure non remaniée du remblai de Callière (couche 07-C5-15). La présence de nodules de laitier (scories) démontre que les cendres ne sont pas issus d'un foyer de campeurs amérindiens et qu'il s'agit plutôt de résidus d'activités de fonte de métal qui prenaient place dans le fort de Ville-Marie et dont ils ont retrouvé d'autres traces en plusieurs points du site, y compris un bas-fourneau. La fonte de métal était un véritable catalyseur de la traite.

Concernant la pointe de métal cuivreux 5B21-525, elle a été retrouvée en 2007, également au sein du sol naturel (couche 07-C1-13), lequel constituait la couche d'occupation du site à l'époque du fort de Ville-Marie. Beaucoup de nodules de laitier et autres scories jonchaient cette couche. Plusieurs perles de verre ont été également découvertes dans cette même

couche. Les deux autres pointes de métal (3B23-209) et de chert (3B24-219) ont été retrouvées en 2005 dans le remblai Callière, aussi dans des sols mis en place en 1688. Nous croyons que les deux pointes faisaient partie du remblai d'origine et sont donc associés à des occupations antérieures. Outre les pointes, plusieurs autres objets semblent témoigner d'une présence amérindienne sur le site (perles de traite, ossements blanchis de gibier, pipes à tige amovible, colifichets). Peu d'éléments préhistoriques ont été retrouvés et il est considéré que l'essentiel de cette présence amérindienne est survenue à l'époque historique. Les quelques tessons de poterie traditionnelle amérindienne sont très fragmentaires mais pourraient tous appartenir à des variantes tardives et postérieures à la venue des premiers colons européens. Il est à noter qu'une majorité des perles retrouvées sur le site correspondent à des types populaires au cours des années 1600-1630, soit avant la fondation du fort de Ville-Marie (Lamothe 2006). En est-il de même pour les pointes, et notamment celle taillée sur silex? Difficile de le dire surtout que l'on sait que les amérindiens ont délaissé les techniques traditionnelles et les matériaux liés à la taille de la pierre au profit des armes à feu et des objets de métal. À quel rythme s'est effectuée cette transition dans la vallée du Saint-Laurent, on ne sait pas grand-chose. À la pointe à Callière, sur le site voisin de l'Éperon du musée (BjFj-22), l'archéologue Pauline Desjardins (1994) a identifié une couche contenant des objets de pierre taillée comme étant postérieure à l'abandon en 1654 du cimetière du fort de Ville-Marie. Rien n'exclut donc que la pointe de silex soit contemporaine du fort.

Enfin, les pointes de flèche découpées dans du métal cuivreux laminé, ouvre sur un autre champ de contact franco-amérindien. Turgeon (2000) porte notre attention sur le chaudron en cuivre, qui a joué un rôle dans la transformation des groupes. La prise de possession d'objets nouveaux, tel que ce dernier, a entraîné une conservation culturelle mais aussi reproduction et régénération des individus et des groupes. Le cuivre en Europe des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle servait à fabriquer des objets utilitaires du fait qu'il soit plus résistant et moins sujet à la corrosion que le fer. Les Amérindiens en avaient l'usage depuis que les pêcheurs transatlantiques en distribuaient. Ce cuivre, de meilleure qualité que le natif, s'inscrit dans leur système de croyance et de représentation du monde : le rouge donnant la puissance. C'était un acte de sacralisation et de pérennisation du groupe que d'en posséder. Tantôt pour l'ornement lorsqu'il était transformé ou découpé en colifichets ou en objet utilitaire comme les pointes, tantôt un intermédiaire ayant une valeur rituelle et sacré lors de la fête des morts. Il pouvait même être un instrument de percussion. Enfin, réapproprié de manière complète il

était souvent l'objet de thésaurisation. Les marmites une fois usées mais aussi dès leurs acquisitions pouvaient servir à des fins purement cérémonielles.

## **Conclusion**

Pour conclure, il serait intéressant de lier les différentes conceptualisations du contact avec les connaissances fournies par les pointes de silex et de cuivre. La pointe de silex comme celle de cuivre est en premier lieu une appropriation de matériau européen, et ensuite une intégration dans la culture amérindienne. L'un comme l'autre de ces matériaux fait parti d'une chaîne opératoire dans des réseaux d'échanges complexes et d'un itinéraire culturel original dans le sens développé par Laurier Turgeon. Egalement, et cela concerne seulement la pointe de silex, je me demande pourquoi avoir conservé l'usage de la pierre devant la supériorité manifeste « des bâtons-tonnerres » européens ? Réaménager la pièce de silex, cela peut être une manière de capter le pouvoir du fusil, comme le fait de tailler des lamelles dans les chaudières de cuivre qui s'approprie le pouvoir des technologies industrielles européennes. J'y vois une continuité utilitaire, culturelle et symbolique, mais je vois aussi une résistance et finalement un refus du contact et une lutte incessante pour la construction identitaire propre.

## Références

- Bélanger, Christian, et Brad Loewen. 2004. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101*, Rapport d'activités 2003, service du développement économique et urbain, le ministère de la culture et des communications, Université de Montréal, Montréal.
- Bélanger, Christian, et Brad Loewen. 2006. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101*, Rapport d'activités 2004, service du développement économique et urbain, le ministère de la culture et des communications, Université de Montréal, Montréal.
- Bélanger, Christian, et Brad Loewen. 2006a. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101*, Rapport d'activités 2005, service du développement économique et urbain, le ministère de la culture et des communications, Université de Montréal, Montréal.
- Bélanger, Christian, et Brad Loewen. 2008. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101*, Rapport d'activités 2006, service du développement économique et urbain, le ministère de la culture et des communications, Université de Montréal, Montréal.
- Bélanger, Christian, Monique Laliberté, Brad Loewen et Erik Phaneuf. 2003. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101*, Rapport d'activités 2002, service du développement économique et urbain, le ministère de la culture et des communications, Université de Montréal, Montréal.
- Delâge, Denys. 1985. *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Montréal : Boréal.
- Desjardins, Pauline, et Geneviève Duguay. 1994. *Pointe à Callière : l'aventure montréalaise*. Québec : Septentrion.
- Havard, Gilles. 1997. « Paix et interculturalité en Nouvelle-France au temps de Louis XIV », *Recherches amérindiennes au Québec*, 27, 2 : 3 -19.
- Havard, Gilles. 2003. *Empire et métissages : Indiens et Français dans le pays d'en haut 1660-1715*. 2003 : Paris : Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Lamothe, Francis. 2006. *La ville aux frontières : les perles de traite à Montréal aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Université de Montréal, mémoire de maîtrise.
- Moussette, Marcel. 2002. « Archéologie d'une rencontre : les univers dualistes français et amérindiens dans l'Amérique septentrionale des XVIIe siècle et XVIIIe siècle », *Recherches amérindiennes au Québec*, 32, 1.
- Trigger, Bruce. 1976. *The children of Aataentsic : a history of the Huron people to 1660*. Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Trigger, Bruce. 1978. *Les Indiens et l'âge héroïque de la Nouvelle-France*. Ottawa : La Société historique du Canada.
- Trigger, Bruce. 1992. *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*. Montréal : Boréal.
- Turgeon, Laurier. 2000. *Patrimoines métissés : contextes coloniaux et postcoloniaux*. Québec : Les Presses de l'Université de Laval.
- White, Richard. 1991. *The middle ground : Indians, empires, and republics in the Great Lakes region, 1650-1815*. Cambridge : Cambridge University Press.

Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101

Rapport d'activités 2010



Stage en archéologie historique, Université de Montréal  
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe à Callière  
mars 2011

## Table des matières

Liste des participants	II
Liste des figures	III
Liste des plans	III
Liste des tableaux	IV
Liste des photographies	V
Liste des annexes	VI
<b>1. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2. Le secteur des sous-opérations 11A, 11E et 11F – Présentation des résultats</b>	<b>5</b>
2.1 Périodes I (avant 1642) et II (1642-1688). La préhistoire et le fort de Ville-Marie	7
2.2 Périodes III et IV : Le château et le domaine de Callière (1688 à 1805)	14
2.3 Période V: L'ensemble Dunlop (1805-1842)	26
2.4 Période VI : L'ensemble Gillespie. Occupation de Mulholland et Baker (1842-1879)	43
2.5 Période VII: L'ensemble Smith. Occupations de Bruneau et Currie et de Townsend (1879 à aujourd'hui)	49
2.6 Conclusion	54
<b>3. Secteur des sous-opérations 11D, 11G et 11H – Présentation des résultats</b>	<b>56</b>
3.1 Périodes I et II : la préhistoire, la protohistoire et le fort de Ville-Marie (des origines à 1688)	57
3.2 Périodes III et IV : Le château et le domaine de Callière (1688 à 1805)	67
3.3 Période V: L'ensemble Dunlop (1805-1842) – Occupations Dunlop (1805-1815), Gerrard Yeoward Gillespie (1815-1831) et Gillespie (1831-1842)	75
3.4 Période VI : L'ensemble Gillespie, occupé par Mulholland et Baker (1842-1879)	95
3.5 Période VII: L'ensemble Smith, occupé par Bruneau et Currie et la Townsend Company (1879 à aujourd'hui)	101
3.6 Conclusion	108
<b>4. Analyses</b>	<b>109</b>
<b>5. Conclusion générale</b>	<b>112</b>
Bibliographie	114
Annexes	

## Liste des participants

### Université de Montréal

Brad Loewen	Directeur du stage en archéologie historique
Christian Bélanger	Archéologue chargé de projet
Marie-Claude Brien	Archéologue assistante
Vincent Delmas	Archéologue assistante
Delphine Léouffre	Archéologue assistante- Inventaire du mobilier
Monique Laliberté	Inventaire du mobilier
Suzanne Lachance	Inventaire du mobilier
Karine Weissshuhn	Édition du rapport

### Musée Pointe-à-Callière

Sophie Limoges	Chargé de projet pour le Musée Pointe-à-Callière
Alain Vandal	Responsable de la logistique

### MCCCF

Anne-Marie Balac	Direction régionale de Montréal
------------------	---------------------------------

### Ville de Montréal

François Bélanger	Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise
-------------------	---

### Comité scientifique

Christian Bélanger	Université de Montréal
Sophie Limoges	Musée Pointe-à-Callière
Brad Loewen	Université de Montréal
Louise Pothier	Musée Pointe-à-Callière

### Autres participants

Jean Bélisle (Université Concordia)	Conseiller scientifique
-------------------------------------	-------------------------

### Étudiants stagiaires

Justine Bourguignon-Tétreault	Raphaël Gadbois-Langevin
Jean-Claude Brière	Tatum Milmore
Manon Cortes	David Légaré
Camille Deshaies-Forget	Geneviève Lévesque
Geneviève Déziel	Karine Paquin



### Liste des figures

Figure 1	Profils stratigraphiques BjFj-101-10-C1, sous-opérations 11 A et 11E paroi ouest, 11A paroi nord et est, 11F et 11G paroi nord et 11D parois ouest et nord	Annexe 1
Figure 2	Profil stratigraphique 10-C2, sous-opérations 11G et 11H, paroi sud	Annexe 1

### Liste des plans

Plan 1	Localisation du site archéologique BjFj-101 et du secteur à l'étude	4
Plan 2	Localisation des aires d'intervention archéologique	6
Plan 3	Localisation des profils stratigraphiques	Annexe 1

## Liste des tableaux

Tableau 1	Résumé des couches et des lots des périodes I et II, des origines à 1688	7
Tableau 2	Sous-opération 11A, 11E, 11F – Périodes I et II. Objets témoins selon le lot, la couche, le matériau et le type d'objet	13
Tableau 3	Résumé des couches et des lots des périodes III et IV, 1688-1805	14
Tableau 4	Sous-opérations 11A, 11E, 11F – Périodes III et IV. Objets témoins selon le lot, la couche, le matériau et le type d'objet	22
Tableau 5	Résumé des couches et des lots de la période V, 1805-1842	26
Tableau 6	Sous-opérations 11A, 11E, 11F – Période V. Objets témoins selon le lot, la couche, le matériau et le type d'objet	39
Tableau 7	Résumé des couches et des lots de la période VI, 1842-1878	43
Tableau 8	Sous-opération 11A, 11E, 11F – Période VI. Objets témoins selon le lot, la couche, le matériau et le type d'objet	47
Tableau 9	Résumé des couches pour la période VII (1879 à aujourd'hui)	49
Tableau 10	Résumé des couches et des lots de la période I et II, des origines à 1688	57
Tableau 11	Sous-opérations 11D, 11G et 11H - Période I et II. Distribution des objets témoins par lot, matériau et type d'objet	65
Tableau 12	Résumé des couches et des lots des périodes III et IV, 1688-1805	67
Tableau 13	Sous-opérations 11D, 11G et 11H - Périodes III et IV. Distribution des objets témoins par lot, matériau et type d'objet.	73
Tableau 14	Résumé des couches et des lots de la période V, 1805-1842	75
Tableau 15	Sous-opérations 11D, 11G et 11H - Période V. Distribution des objets témoins par lot, matériau et type d'objet.	91
Tableau 16	Résumé des couches et des lots de la période VI, 1842-1879	95
Tableau 17	Sous-opérations 11D, 11G et 11H - Période VI. Distribution des objets témoins par lot, matériau et type d'objet.	99
Tableau 18	Résumé des couches et des lots de la période VII, 1879 à nos jours	101
Tableau 19	Sous-opérations 11D, 11G et 11H. Période VII. Distribution des objets témoins par lot, matériau et type d'objet.	107

## Liste des photographies

Photo 1	Façade du bâtiment du 214, place d'Youville (cliché hors-série)	1
Photo 2	Début des fouilles de l'opération 11 (photo 011)	3
Photo 3	Lot 11A23 en cours de fouilles, résidus d'un feu ouvert (photo 313)	10
Photo 4	ST-30 et ST-72, base du lot 11F25 (photo 219)	16
Photo 5	ST-27 en cours de fouilles, détail du niveau inférieur (photo 085)	29
Photo 6	Lot 11F19 en cours de fouilles (photo 168)	31
Photo 7	Surface du lot 11F9 (photo 074)	37
Photo 8	Lot 11A1, détail d'un soulier en cours de fouilles (photo 039)	44
Photo 9	L'équipe de l'école de fouilles 2010 (photo 318)	55
Photo 10	Fosse ST-40 et tranchée de palissade, surface des lots 11D21 et 11D22 (photo 316)	59
Photo 11	Trou de poteau, surface du lot 11G16 (photo 171)	68
Photo 12	Fosse en surface du lot 11H13 (photo 193)	77
Photo 13	Trou de poteau, surface du lot 11G2 (photo 076)	84
Photo 14	Vue d'ensemble de la surface des lots 11G2 et 11H4 (photo 068)	85
Photo 15	Surface du lot 11G4 (photo 087)	87
Photo 16	Surface de la couche de mortier, lot 11H5, en cours de fouilles (photo 099)	89
Photo 17	ST-22, vue générale – surface 11D3, 11H3 (photo 056)	98
Photo 18	ST-16, structure du plancher dans la tranchée, lot 11D1 (photo 040)	105
Photo 19	La colonne de signatures des participants à l'école de fouilles 2010 (photo 310)	112

## Liste des annexes

### VOLUME 1

ANNEXE 1 – Profils stratigraphiques, photographies des profils et descriptions des couches

ANNEXE 2 – Tableaux divers de compilation

Tableau 19 Sous-opérations 11A, 11E, 11F - Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Tableau 20 Sous-opérations 11D, 11G et 11H - Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches

Tableau 21 Liste des structures

ANNEXE 3 – Inventaire des collections

ANNEXE 4 – Analyses

Brien, Marie-Claude, 2011, *Analyse dendrochronologique de quatre pièces de cèdre blanc mises au jour sur le site BjFj-101, l'îlot Callière, et provenant de deux structures distinctes*. Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique, Université de Montréal.

Landry, Daniel, *Analyses sporopolliniques des profils 9B-A, 9A-Aet 10C-A du site archéologique BjFj-101, fort Ville-Marie/domaine de Callière*, novembre 2010.

### VOLUME 2 (cartable)

#### Dossiers d'enregistrement de terrain

Annexe 5 - Fiches d'enregistrement des lots

Annexe 6 - Fiches d'enregistrement des photographies

Annexe 7 - Carnets d'arpentage

## 1. Introduction

Le site BjFj-101 se situe dans le Vieux-Montréal, sur la pointe à Callière formée par la confluence de la Petite rivière Saint-Pierre, aujourd'hui canalisée sous la place d'Youville, et le fleuve Saint-Laurent dont l'ancienne berge suit l'actuelle rue de la Commune. Occupée déjà à l'été de 1611 par Samuel de Champlain et quelques traiteurs venus de Québec, cette pointe de terre allait ensuite devenir le berceau de la ville de Montréal, appelée Ville-Marie à ses débuts.<sup>1</sup> En 1642, des colons français dirigés par Jeanne Mance et Paul Chomedey de Maisonneuve y construisent un fort et décident d'y passer l'hiver avant de s'établir sur la rive opposée de la Petite rivière. Le fort même n'est que rarement nommé, sauf à l'occasion sous l'appellation de « fort de Ville-Marie » et ce, même s'il accueillit pendant vingt ans le manoir du gouverneur Maisonneuve. En 1663, quand la seigneurie de Montréal est cédée aux pères sulpiciens, le fort et ses bâtiments servent à d'autres fonctions liées au gouvernement de l'île et de la ville. Vingt ans plus tard, les Messieurs de Saint-Sulpice procèdent enfin à la démolition du manoir et à la vente des pierres. Les fouilles archéologiques depuis 2002 ont révélé la survie de deux fosses de bâtiment et un puits dont les pierres de construction ne sont plus en place, deux structures résiduelles de maçonnerie et des tranchées de clôture et de palissade, ainsi qu'un important dépotoir de débris domestiques.



Photo 1 : Façade du 214 Place d'Youville, vers le sud-est (cliché hors-série)

---

<sup>1</sup> L'établissement est également désigné dans certains documents d'époque sous l'appellation de Mont-Royal.

Entre 1683 et 1688, la pointe semble être à l'abandon selon les sources historiques, mais les témoins archéologiques sont nombreux et bien conservés, indiquant entre autres une présence amérindienne et le rejet de résidus d'essais métallurgiques. L'hiatus officiel prend fin avec la vente du terrain à un autre gouverneur de Montréal, Louis-Hector de Callière, qui y fait construire une somptueuse demeure connue du nom de « château de Callière ». L'histoire de la résidence sera cependant marquée par une longue et progressive déchéance. Callière n'y vit que quelques années; ses héritiers louent l'hôtel à des fonctionnaires et, à la vente de l'édifice en 1716, le notaire en constate l'état avancé de délabrement. La famille Petit en tire quelque profit en louant la maison à l'État comme magasin, mais l'abandon des lieux transparaît à travers les mésaventures des soldats en relâche qui squattent le grenier, y mettent le feu et volent des carreaux de fenêtre. Une certaine stabilité est assurée à partir des années 1730, quand des jardiniers maraîchers louent le terrain et occupent un des pavillons du château. Les derniers propriétaires, les Labrosse, apprécient le charme du domaine et s'y promènent le dimanche, tout en continuant les baux de jardinage. Parmi les données archéologiques de cette longue période comptons-nous le mur du pavillon nord-ouest du château, un muret de jardin et des sols horticoles. Le 18 mai 1765, l'incendie réduit le château et ses dépendances à néant. La résidence n'est pas reconstruite mais les Labrosse font ériger un nouveau hangar à canots en bordure de la Petite rivière, à l'emplacement de celui détruit en 1765. Pour le reste, il est présumé que le terrain conserve sa vocation horticole. À compter de 1787, des portions du domaine sont loties et vendues à des particuliers. Le site conserve de cette période les vestiges enfouis de deux cuves et un caisson, regroupés à même les traces d'un bâtiment en bois et servant peut-être à la conservation des légumes.

Par la suite, l'histoire de la pointe à Callière suit le cours d'un site urbain assez représentatif de son époque. De 1805 à 1912, plusieurs générations de bâti se suivent sur le site. L'entrepôt portuaire au début du siècle donne sa place à des manufactures bourdonnantes en marge de la place du Parlement dans les années 1840. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la portion du site à l'étude cache un aspect humble mais essentiel de la ville : les écuries et les greniers d'une entreprise de grains et fourrages. Les sols archéologiques du XIX<sup>e</sup> siècle sont finement stratifiés, bien datables en raison de leurs liens stratigraphiques avec des bâtiments documentés, et souvent densément meublés d'artefacts. Ils permettent de retracer la culture matérielle sur le site et de la relier aux phases historiques du terrain modelé désormais par les activités du port et de la place d'Youville.

Si l'originalité du site renvoie au séjour de Champlain et au fort de Ville-Marie au XVII<sup>e</sup> siècle, le domaine de Callière et l'urbanisme du XIX<sup>e</sup> siècle font aussi partie des problématiques de recherche. Depuis 2002, l'Université de Montréal et le Musée Pointe-à-Callière collaborent dans un stage en archéologie historique urbaine où, pendant cinq semaines en mai, dix étudiants de 1<sup>er</sup> cycle et trois étudiants de 2<sup>e</sup> cycle suivent une formation de terrain. Le projet comporte en même temps les recherches scientifiques et la mise en valeur muséale des découvertes. Le présent rapport fait état des activités archéologiques de 2010, en énumère les principaux résultats et fait le bilan de l'avancement des connaissances sur le site.

Avant les travaux de 2010, l'aire de la cour extérieure au sud du site avait déjà été fouillée (opérations 5, 7 et 8), de même que deux grandes aires à l'intérieur du bâtiment, dans les coins sud-ouest (opérations 3 et 4) et sud-est (opération 9) et dans une bande centrale (opération 10). La campagne de 2010 (opération 11) a amorcé l'investigation du quart nord du terrain, permise par le délestage des colonnes internes du bâtiment couvrant cette zone. Elle devait atteindre la limite nord des vestiges déjà connus du fort de Ville-Marie et documenter les aménagements sur

la pente descendant vers la Petite rivière durant l'ensemble des périodes représentées sur ce site.

Les fouilles de 2010 ont porté sur une superficie de 24 mètres carrés et environ 65 mètres cubes de sédiments. Au terme des fouilles de 2010, comme en 2009, tous les sols archéologiques en présence dans cette aire ont été fouillés, à l'exception d'une berme de sécurité mesurant 50 cm de largeur et 45 cm au-dessus du sol naturel en bordure sud des sous-opérations 11F, 11G et 11H. Les travaux de 2010 portent le nombre de sous-opérations fouillées à 51, pour un total d'environ 204 mètres carrés sur 2,5 mètres de profondeur en moyenne. Environ 74% de l'aire accessible du site (275 m<sup>2</sup>) est désormais fouillé, depuis les sondages exploratoires de 1999 et durant les neuf ans du stage de 2002 à 2010.

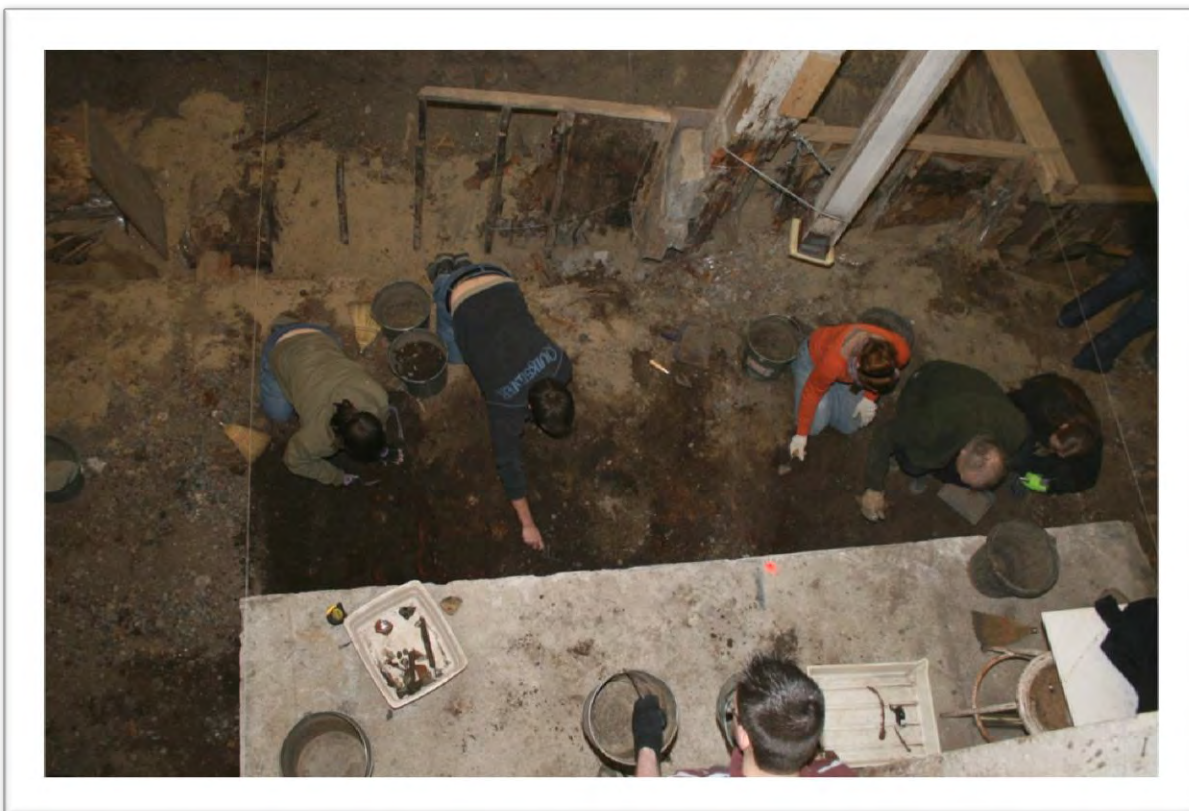
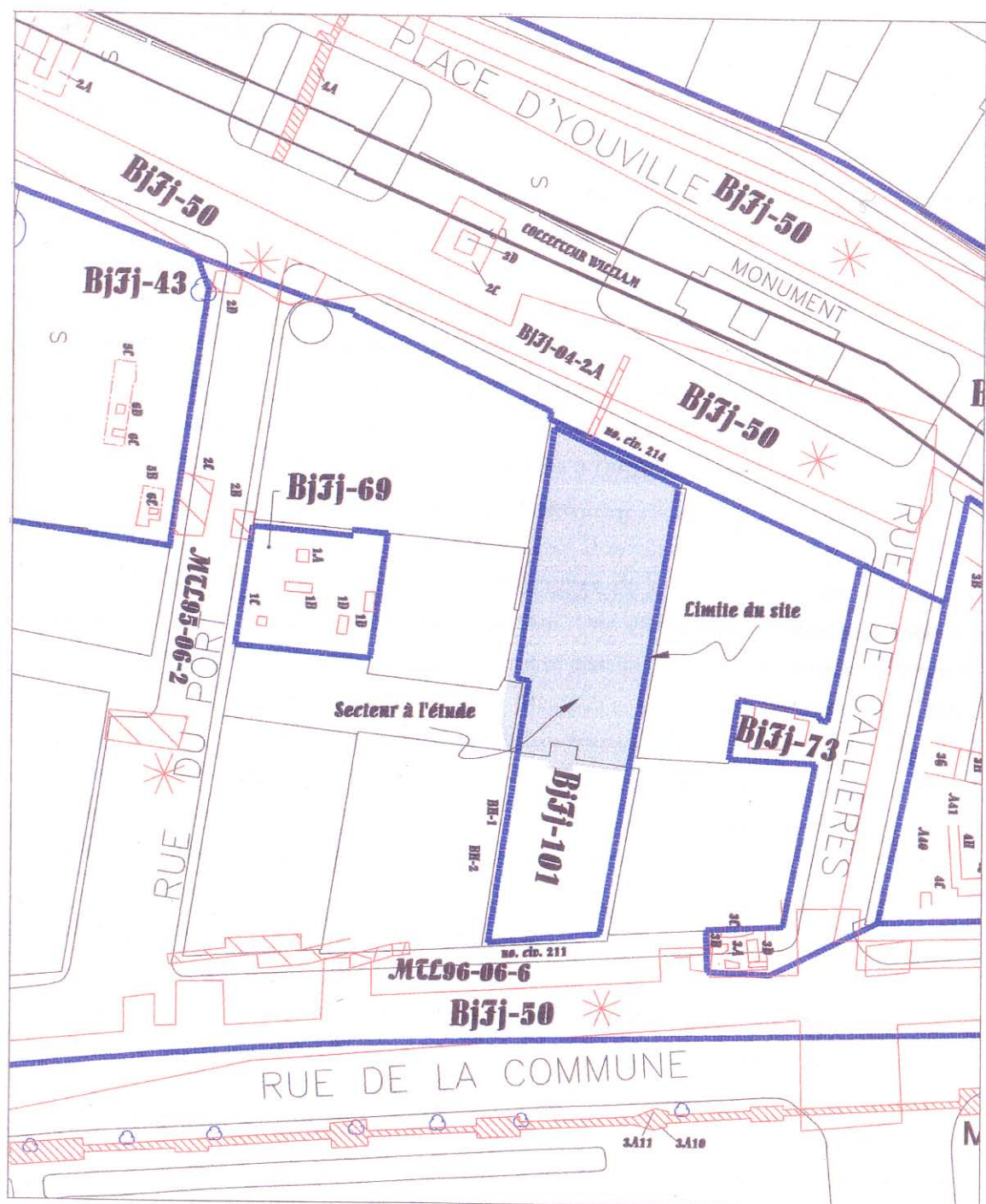


Photo 2 : Début des fouilles de l'opération 11 (photo 011)



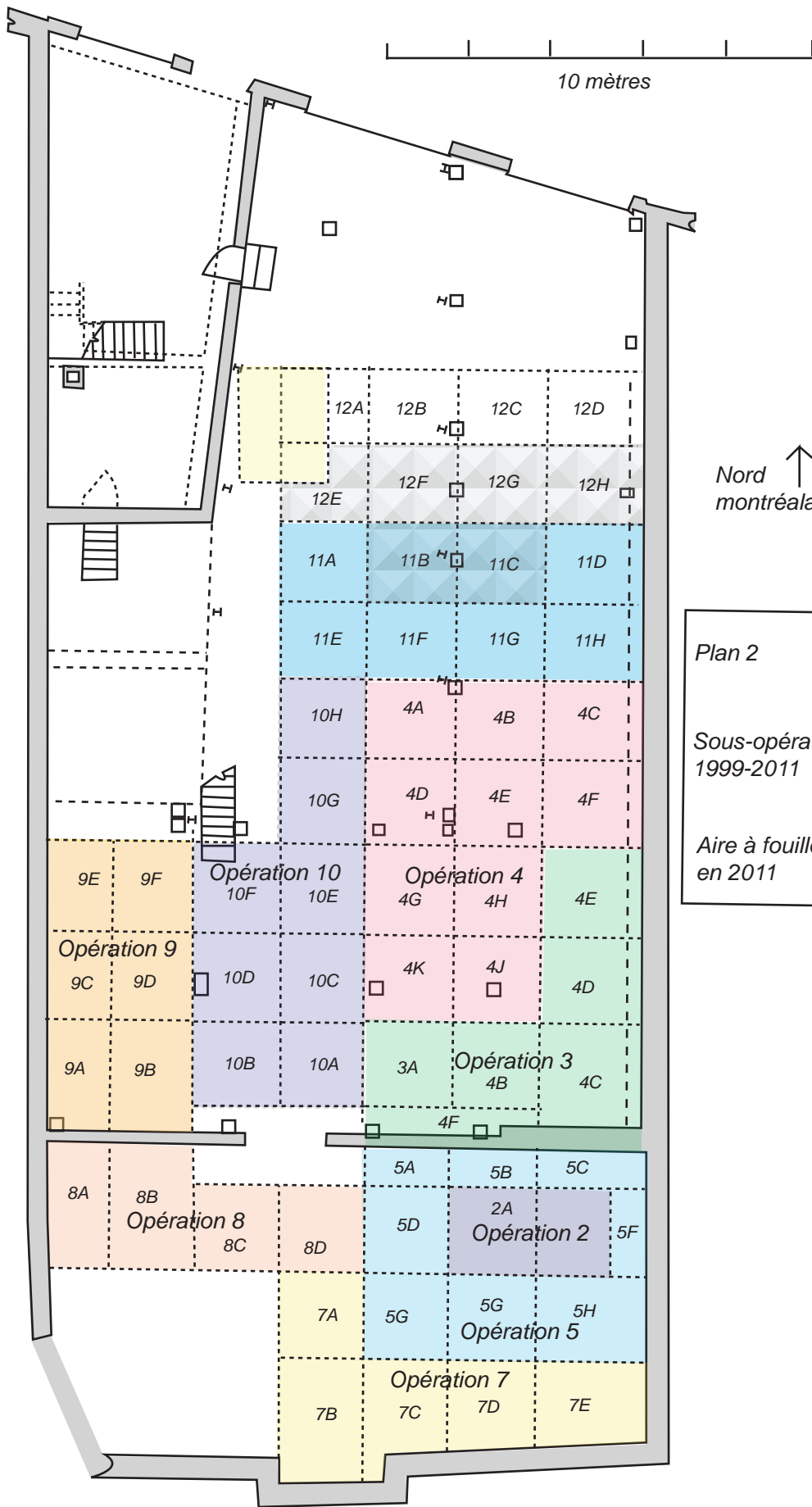


## 2. Le secteur des sous-opérations 11A, 11E et 11F – Présentation des résultats

Les interventions archéologiques menées en 2010 consistaient à ouvrir six sous-opérations contiguës appartenant toutes à l'opération 11. Les différences observées entre le secteur ouest (11A, 11E et 11F) et le secteur est (11D, 11G, 11H) permettent de les traiter séparément. En effet, de 1688 à 1765, le secteur ouest accueillit une aire de jardin, alors qu'on observe plutôt une aire de circulation dans le secteur est. De la même manière, le secteur ouest devient une aire de circulation entre 1805 et 1879, alors que le secteur est reçoit la construction de plusieurs bâtiments au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce chapitre se consacre aux résultats des fouilles du secteur ouest de l'opération 11. D'une superficie de 12 mètres carrés, les sous-opérations 11A, 11E et 11F prolongent vers le nord les sous-opérations 4A et 10H, fouillées respectivement en 2004-2005 et en 2009. Nous avons entrepris la fouille manuelle de ce secteur à une élévation de 13,40 mètres NMM en raison de l'enlèvement mécanique des dépôts supérieurs (remontant jusqu'à 14,10 m NMM) des aires de fouilles ouvertes en 2010. Les dépôts liés à la dernière période d'occupation, soit de 1879 à aujourd'hui, ne furent ainsi documentés qu'en profil stratigraphique.

Les interventions menées dans le secteur ouest ont livré des informations concernant les six premières périodes historiques identifiées sur le site à l'étude, des origines à 1879. Ainsi, les fouilles se sont terminées à une élévation moyenne de 11,75 mètres NMM et les données recueillies viennent préciser la compréhension des différents contextes déjà rencontrés dans les aires voisines fouillées antérieurement. Les travaux de 2010 ont d'ailleurs révélé des rapports stratigraphiques précis entre les secteurs ouest et est, amenant une meilleure compréhension de l'organisation spatiale globale du site au cours des différentes périodes d'occupation.

Le tableau 1 présente un résumé des différents dépôts mis en place dans le secteur ouest du site des origines à aujourd'hui. Chaque dépôt a été associé aux lots fouillés et aux couches appropriées du profil stratigraphique 10-C1.



Plan 2

Sous-opérations  
1999-2011

Aire à fouiller  
en 2011 

## 2.1. Périodes I (avant 1642) et II (1642-1688). La préhistoire et le fort de Ville-Marie

Couches	Lots			Identification
	11A	11E	11F	
C1-53, C1-54	11A22	11E19	11F34	Déblais piétinés d'un creusement (1642-1688)
C1-55	11A21	-	-	Comblement d'une tranchée (de palissade?), ST-73 (1683-1688)
-	11A23	11E20		Résidus d'un feu en foyer ouvert (1683-1688)
C1-56	11A24, 11A25	11E21, 11E22	11F35, 11F36	Sol naturel
C1-57a	Sondage de fin de fouilles			Sol naturel stérile
C1-57b	Sondage de fin de fouilles			Lit de cailloutis arrondis, sol naturel stérile
C1-58	Sondage de fin de fouilles			Sol naturel stérile

Les sous-opérations 11A, 11E et 11F ont révélé un certain nombre d'informations concernant l'occupation du site entre 1642 et 1688. En outre, les sondages de 50 cm sur 50 cm effectués en 11A et 11F nous ont permis de documenter en profondeur la nature du sol naturel stérile. Ainsi avons-nous isolé cinq principaux éléments pour ces périodes :

- 1- Le sol naturel stérile;
- 2- Le sol naturel en place au moment de l'arrivée des premiers Français sur la pointe;
- 3- Les résidus d'un feu local, en foyer ouvert ;
- 4- Une tranchée de palissade et son comblement;
- 5- Une surface d'aménagement et/ou d'occupation.

### 1. Le sol naturel stérile

Lots : Sondages exploratoires à la fin des fouilles

Couches : 10-C1-57a, 57b, 58

Élévation moyenne de surface : 11,64 m NMM

Élévation de base : 11,21 m NMM (11F)

Les élévations moyennes (m NMM)				
Élévation moyenne du dépôt		11A	11E	11F
57a	Surface	11,64	-	11,63
	Base	11,56	-	11,43
57b	Surface	-	-	11,43
	Base	-	-	11,41
58	Surface	-	-	11,41
	Base atteinte	-	-	11,21

Le sol naturel stérile fut principalement documenté grâce à deux sondages de 50 cm de côté effectués dans les sous-opérations 11A et 11F. Il est composé de quatre dépôts superposés. Le plus profond n'a été qu'affleuré en sa surface, au fond de la fosse de bâtiment ST-40 située dans le secteur est de l'aire fouillée en 2010 (11F-11G). Il s'élève à une élévation moyenne de 11,00 mètres NMM et est constitué d'une argile bleutée déposée autour de 13 000 ans avant aujourd'hui lorsque la mer de Champlain se mit en place.

Le second dépôt, 10-C1-58, fut atteint à une élévation moyenne de 11,41 mètres NMM et fut fouillé sur une épaisseur de 20 cm, sans en trouver la base. Il est composé d'un limon argileux brun-gris clair (10YR4/4), homogène, compact et sans inclusion. Il s'agit d'alluvions fluvio-lacustres déposées après le retrait des glaciers de la région immédiate de Montréal. Au-dessus de ces alluvions anciennes, nous retrouvons une mince couche d'éclats de quartz et de granite arrondis et oxydés d'un à deux centimètres d'épaisseur. Atteint aussi en d'autres endroits du site, ce troisième dépôt est énigmatique dans le sens où il semble marquer une pause entre l'accumulation des alluvions sous-jacentes et sus-jacentes. De faible épaisseur, il se situe entre 11,41 et 11,43 mètres NMM (couche 57b).

Le dernier dépôt du sol naturel stérile a une épaisseur de 20 cm et est observable en 11A-11E-11F de 11,64 mètres à 11,43 mètres NMM. Il est composé d'un limon argileux brun beige foncé (10YR2/2) devenant progressivement plus clair vers la base. Il correspond à la couche 10-C1-57a, homogène et de compacité moyenne. Il présente une transition imprécise à sa surface avec le sol naturel organique et on y observe quelques veinures d'oxydation en lien avec la présence ancienne de racines.

## **2. La surface du sol naturel**

Lots: 11A24, 11A25, 11E21, 11E22, 11F35, 11F36

Couche: 10-C1-56

<b>Élévations moyenne du sol naturel (m NMM)</b>			
<b>Élévation moyenne du dépôt</b>	<b>11A</b>	<b>11E</b>	<b>11F</b>
Surface	11,83	11,90	11,85
Base atteinte	11,73	11,78	11,75
Base réelle	11,64	-	11,63

La surface du sol naturel fut atteinte à une élévation moyenne de 11,85 mètres NMM, soit une quinzaine de centimètres plus bas que dans le sud du site, démontrant que le terrain avait une déclivité naturelle vers le nord. À l'intérieur même des sous-opérations à l'étude ici, il est possible d'observer une pente entre le nord (11A, limite nord), le centre (11A, limite sud; 11E-11F, limite nord) et le sud (11E-11F, limite sud). Ainsi, la surface du sol naturel au nord apparaît à une élévation de 11,76 mètres NMM. Dans le secteur central, elle oscille autour de 11,85 mètres NMM et, au sud, autour de 11,95 mètres NMM. La déclivité réelle sur une distance de quatre mètres est donc de près de 20 cm.

Les fouilles furent effectuées par lots arbitraires de 5 cm sur une épaisseur totale de 10 cm. Néanmoins, la réalisation des sondages en 11A et 11F révèle que le terreau du sol naturel est présent sur une épaisseur d'environ 20 cm. Ce dépôt, associé à la couche 10-C1-56, est composé d'un limon légèrement sableux noirâtre, homogène et de compacité moyenne. Sa base,

établie à 11,64 mètres NMM, présente en fait une transition progressive avec la couche C1-57a, puisque le dépôt pâlit en profondeur. En surface, la matrice est mouchetée sur 2 à 3 cm de particules et pastilles de limon argileux verdâtre, témoignant de l'occupation du sol naturel dans le secteur d'étude. Enfin, l'ensemble du dépôt comporte quelques rares cailloux et pierres de plus grandes dimensions (de 15 à 20 cm), ainsi que plusieurs racines durcies et des veinures d'oxydes, témoins ténus de la végétation qui recouvrait le sol naturel.

Les artefacts mis au jour dans le sol naturel sont, pour la majorité, issus des cinq premiers centimètres de la surface (lots 11A24, 11E21 et 11F35). Il s'agit essentiellement d'ossements frais très altérés de gros et petits mammifères (tableau 2). Déposés pour la plupart sur le sol naturel, ils peuvent être associés aux résidus d'un feu de foyer historique mis au jour en 11A23 et 11E20. D'autres artefacts nous rappellent le caractère français de l'occupation du sol naturel. Il s'agit de deux tessons de terre cuite commune avec glaçure, dont un est chamois à glaçure verte, d'une perle torsadée en verre opaque rouge et un fragment de verre à vitre teinté régulier vert. Aucun artefact préhistorique ne fut trouvé en ce secteur du site.

### **3. Les résidus d'un feu ouvert, à la surface du sol naturel**

Lots: 11A23, 11E20

Couche: non représentée en profil stratigraphique

<b>Élévations moyennes du foyer de surface (m NMM)</b>			
<b>Élévation moyenne du dépôt</b>	<b>11A</b>	<b>11E</b>	<b>11F</b>
Surface	11,87	11,87	-
Base	11,83	11,83	-

À la surface du sol naturel, un foyer d'un diamètre de 80 cm sur 60 cm affleurerait à une élévation de 11,87 NMM. Le foyer était situé à cheval des sous-opérations 11A et 11E, près de leur limite ouest. D'une épaisseur moyenne de 5 cm, le foyer était composé de trois dépôts distincts mais associés à un événement unique. La base des résidus du feu était constituée de limon sableux noirâtre (sol naturel) de texture cendreuse en raison de la présence de la cendre sus-jacente. Sur ce dépôt se trouvait une concentration de cendre beigeâtre à roux orangé homogène et meuble, présentant des inclusions de fibres et nodules de bois carbonisés. Enfin, en surface, on pouvait observer des pièces, des nodules et des fibres de bois carbonisé mêlés à un limon argileux grisâtre, homogène, de compacité moyenne et sans aucune inclusion.

Les artefacts associés au foyer furent mis au jour dans les deux dépôts supérieurs (tableau 2). En surface, parmi le bois carbonisé, nous retrouvions des os blanchis fragmentés et des os frais. La couche sous-jacente de cendre a livré, quant à elle, une importante concentration d'os blanchis. Un seul artefact nous permet d'apporter une précision quant au contexte culturel du foyer. Il s'agit d'un fragment de verre à bouteille coloré vert foncé français.

L'affleurement du foyer à la surface du sol naturel et sa faible épaisseur laissent croire qu'il s'agisse d'un foyer utilisé à une seule occasion. La collection mobilière associée à ce foyer propose qu'on y ait mangé de la viande et qu'on y ait bu. Les déchets culinaires récoltés à la surface du sol naturel dans les sous-opérations 11A, 11E et 11F y sont assurément associés. La présence d'ossements en si grand nombre et la bonne conservation du foyer laissent à penser

qu'il s'agit d'un événement plutôt tardif au cours de la période II (1642-1688). Il peut s'agir d'un foyer allumé peu temps avant le remblaiement du terrain par le gouverneur de Callière.



Photo 3 : Lot 11A23 en cours de fouilles, résidus d'un feu ouvert (photo 313)

#### 4. Le creusement d'une tranchée et son comblement, ST-73 (1643-1683)

Lot : 11A21

Couche : 10-C1-55

Élévations moyennes de la tranchée (m NMM)			
Élévation moyenne du dépôt	11A	11E	11F
Surface	11,75	-	-
Base	11,35	-	-

Les fouilles de ce secteur ont mené à la découverte d'une tranchée en bordure nord de la sous-opération 11A. La tranchée étant coupée par la paroi nord de 11A, seule la moitié sud de la tranchée a pu être dégagée. Elle présente une orientation légèrement désaxée par rapport à notre carroyage, vers le nord géographique de la même manière que tous les vestiges du fort de Ville-Marie découverts jusqu'à ce jour.

La tranchée est-ouest est présente sur les deux mètres de la sous-opération 11A. Sa largeur dégagée (incomplète) est de 34 cm à l'ouest et 16 cm à l'est, et sa profondeur est de 40 cm. Le sol à la base est une argile bleutée associée à la couche 10-C1-58. À la base de la tranchée, le sol est ondulé mais nous n'avons pu constater d'empreinte régulière indiquant la position de pieux. Par ailleurs, nous n'avons observé aucune pièce de bois ou pierre pouvant être associée à la structure comblant autrefois la tranchée. Si une structure de bois ou de pierre était présente à cet endroit, l'ensemble de ses matériaux fut retiré avant le comblement de la tranchée.

Si les faits archéologiques demeurent non concluants sur la fonction de cette tranchée, les éléments historiques suggèrent une fonction de palissade à la limite nord du fort de Ville-Marie. Un plan de Chaussegros de Léry présente le domaine de Callière tel qu'il apparaissait en 1731. Les frontières du domaine étaient orientées selon l'axe du nord géographique. Il est attesté d'ailleurs par la sœur Marie Morin que le château de Callière fut construit au même endroit que le fort de Ville-Marie et alors, l'emprise du domaine de Callière peut donc être un témoin latent de celle du fort. Toujours à partir du plan de Chaussegros de Léry, il a été émis l'hypothèse que le rectangle formé par le domaine correspond au périmètre du fort de Ville-Marie. Il s'avère que la tranchée mise au jour dans 11A se trouve exactement à la frontière nord du domaine. Ainsi, par sa position et son orientation, il peut s'agir de la tranchée de la palissade de bois du fort de Ville-Marie. Néanmoins, en l'absence d'autres données archéologiques, seule la fouille au nord de l'opération 11 pourra nous en dire davantage.

La tranchée fut comblée au moment du remblaiement de la pointe par le gouverneur de Callière en 1688. La matrice ayant servi au comblement de la tranchée (10-C1-55) est composée d'un limon argileux remanié à dominante brun-grisâtre foncé, entremêlé de pastilles et lentilles d'argile gris-vert et de limon noirâtre. Le dépôt, compact et homogène, présentait une importante quantité d'oxydes rougeâtres et quelques petites pierres sub-anguleuses de 5 cm et moins. Dans la portion est de la tranchée, la matrice est essentiellement constituée d'argile gris-vert très oxydée qui remonte hors de la tranchée, s'appuyant ainsi sur le sol naturel. Les artefacts mis au jour dans ce dépôt sont peu nombreux (tableau 2). Ils comportent deux perles en verre opaque blanc, une tubulaire et une oblongue, et un ossement long de gros mammifère. Enfin, la tranchée fut comblée après la mise en place du foyer de surface discuté plus haut. En effet, les déblais de comblement de la tranchée reposaient par-dessus le sol naturel et les ossements associés à cet événement.

##### **5. Déblais piétinés d'un creusement (1642-1688)**

Lots : 11A22, 11E19, 11F34

Couches : 10-C1-53, 10-C1-54

<b>Élévations moyennes (m NMM)</b>			
<b>Élévation moyenne du dépôt</b>	<b>11A</b>	<b>11E</b>	<b>11F</b>
Surface	11,85	11,95	11,95
Base	11,81	11,90	11,86

Ce dépôt repose directement à la surface du sol naturel dans l'ensemble de l'aire étudiée. D'une épaisseur moyenne de 5 cm, le dépôt est compris entre les élévations moyennes de 11,86 m NMM et 11,95 m NMM. À la limite ouest de l'aire fouillée, à proximité d'un moellon arrondi de 35 cm de diamètre, l'épaisseur est plus importante. Le dépôt est une argile gris verdâtre assez pâle

(10YR4/2) et tirant au jaunâtre aux endroits où il est plus épais. Compact et plutôt homogène, il est entremêlé de quelques pastilles et lentilles de limon noirâtre, surtout en surface. À travers la masse, nous retrouvons également des traînées et pastilles d'oxydes ainsi qu'un certain nombre de cailloux arrondis et de pierres anguleuses de moins de 5 cm. Dans la portion est de 11A, au sud de la tranchée, le dépôt est plutôt constitué d'un limon argileux à dominante gris foncé noirâtre entremêlé de limon argileux brun foncé jaunâtre. Dans 11E, en bordure ouest de la sous-opération, son épaisseur s'élève à 15 cm à proximité d'un moellon granitique arrondi de 35 cm, et sa couleur est jaunâtre et assez pâle. Compact et homogène, la couche C1-53 est sans inclusion apparente à l'exception des quelques petits cailloux.

Le dépôt contenait de rares artefacts (tableau 2). Il s'agit en majorité d'ossements (n=32) dont la plupart pourrait provenir de la surface du sol naturel. Les deux autres objets mis au jour dans ce dépôt ne nous renseignent malheureusement pas sur sa nature. Il s'agit en un objet de fer indéterminé et d'un objet indéterminé en alliage cuivreux.

Les sédiments de ce dépôt proviennent visiblement d'une profondeur comprise entre 20 cm et 40 cm dans le sol naturel. Il s'agit alors des déblais d'un creusement non loin. Du reste, les rapports stratigraphiques du dépôt permettent d'en bâtir des connaissances. Nous devons exclure une origine dans l'un ou de l'autre des deux creusements que nous avons observés à proximité : la tranchée de palissade ST-73 au nord, et la fosse de bâtiment ST-43 à l'est. Le dépôt s'étirole et devient discontinu en direction de ST-43, dans 11F. Au nord, il est relativement mince à proximité de la tranchée ST-73 et il n'y pénètre pas. Sa masse se concentre à la limite ouest de 11E, sinon à l'ouest de cette sous-opération. Il est peut-être relié à l'extraction du moellon retrouvé à cet endroit. Nous devons alors présumer que le creusement associé à ce dépôt se situe plus à l'ouest, à l'extérieur de l'aire fouillée à ce jour.

La faible quantité d'artefacts retrouvés, ainsi que l'apparence peu piétinée du dépôt, suggère un court laps de temps avant la mise en place du dépôt sus-jacent, le remblai de Callière. Le dépôt témoigne d'un creusement peu de temps avant la mise en place du remblai de Callière en 1688. En outre, il a recouvert les résidus d'un feu ouvert avant que ces derniers aient été dispersés ou piétinés. Le foyer aussi date d'un moment peu antérieur et presque contemporain au remblai de Callière.



Tableau 2 : Sous-opération 11A, 11E, 11F – Périodes I et II (des origines à 1688). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objets. Site du Domaine de Callière, BfJ-101 – Intervention 2010

Catégories	Matériau	Objet	Lots											Total	
			argile + limon			remblai tranchée	foyer de surface		sol naturel						
			10-C1-53,54			10-C1-55	nil		10-C1-56						
			11A22	11E19	11F34	11A21	11A23	11E20	11A24	11A25	11E21	11E22	11F35		11F36
<b>Céramique</b>	TCG avec glaçure	contenant							1						1
	TCG chamois glaçure verte	contenant									1				1
<b>Verre</b>	V col opaque blanc	perle				2									2
	V col opaque rouge	perle							1						1
	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool					1								1
	Verre teinté rég. vert	vitre										1			1
<b>Métal</b>	Fer ind	indéterminé			1										1
	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé			1										1
<b>Divers</b>	ossement	os	13	5	14	1	118	43	168	4	196	1	52		615
	bois	bois					1								1
	Laitier	laitier							1						1
<b>Total</b>			13	5	16	3	120	43	171	4	197	2	52	0	626
Total de fragments d'artefacts par événement			34			3	163			426					

## 2.2. Périodes III et IV : Le château et le domaine de Callière (1688 à 1805)

Couches	Lots			Identification
	10-C1	11A	11E	
41	11A14	11E11, 11E12	11F15, 11F17	Structure de bois ST-71 (1765-1805)
43a	-	-	11F26, 11F29, 11F31	Remblai de la tranchée du drain ST-43 (1688-1765)
-	-	-	11F32	Muret de Callière ST-30 (1688-1765)
43	11A15 à 11A19	11E13 à 11E17	11F22 à 11F28, 11F30	Portion supérieure remaniée du remblai de Callière (1688-1805)
44	-	-	Idem à 10-C1-43	Portion supérieure remaniée du remblai de Callière, à l'est du muret ST-30 (1688-1805)
52	11A20	11E18	11F33	Portion inférieure non remaniée du remblai de Callière (1688)

En 1688, le gouverneur Callière entreprend de faire rehausser le terrain de la pointe afin d'y faire construire une demeure à l'abri des inondations. Au cours de cette année, le terrain en question fut donc rehaussé de 95 cm à proximité du château, au sud-est du site à l'étude, et d'environ 40 cm à la limite ouest du site. Dans les sous-opérations 11A, 11E et 11F, le remblai de Callière présente une épaisseur moyenne de 80 cm. Sa surface, associée au château et au domaine de Callière dont l'occupation s'est échelonnée sur plus d'un siècle, se situe à une élévation de 12,70 mètres NMM. Sa base, quant à elle, oscille autour de 11,90 mètres NMM. Ce dépôt peut être divisé en cinq éléments constitutifs qui documentent l'occupation du site de 1688 à 1805 dans le secteur d'étude :

- 1- Les dépôts constituant la portion inférieure du remblai mis en place lors de la construction du château de Callière en 1688 et n'ayant jamais été remaniés;
- 2- La portion du remblai remaniée par les labours horticoles et la surface du remblai, seul niveau d'occupation sur plus d'un siècle;
- 3- La présence d'un muret du jardin de Callière (ST-30);
- 4- Une tranchée de drain et son comblement (ST-43);
- 5- Une structure linéaire en bois (ST-71).

### 1. La portion inférieure du remblai de Callière

Lots : 11A20, 11E18, 11F33

Couche : 10-C1-52

Élévations moyennes (m NMM)			
Élévation moyenne du dépôt	11A	11E	11F
Surface	12,34	12,42	12,37
Base	11,85	12,00	11,95

Dans les sous-opérations à l'étude, la portion inférieure du remblai de Callière est comprise entre les élévations de 11,90 et 12,35 mètres NMM, pour une épaisseur moyenne de 45 cm. Fouillé en un seul lot par sous-opération, le dépôt est constitué à cet endroit d'une matrice très hétérogène à dominance de limon argileux brun-gris foncé (7,5YR3/2), plutôt compact et homogène, présentant des moucheture et particules diverses : limon noirâtre, argile gris-vert, nombreuses veinures d'oxydation, plusieurs cailloux et blocs sub-arrondis de 30 cm et moins, petits cailloux altérés. On y retrouve également des poches de dépôts légèrement différents présentant un limon argileux gris verdâtre (10YR3/4 brun foncé jaunâtre), compact, homogène et sans inclusion outre quelques veinures d'oxydation (C1-52a) ou un limon argileux à dominante gris foncé noirâtre entremêlé de limon argileux brun foncé jaunâtre, compact, homogène, sans inclusion apparente si ce n'est que quelques petits cailloux (C1-52b).

Malgré la présence de plusieurs masses différentes à travers la portion inférieure du remblai de Callière, nous savons depuis plusieurs années maintenant que ces sédiments proviennent d'un seul épisode de remblaiement. Il est par ailleurs présumé que les sédiments composant le remblai proviennent du creusement de la cave du château de Callière. Ils recèlent généralement des témoins de l'occupation française du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, dans les sous-opérations 11A, 11E et 11F, plusieurs témoins culturels ont été mis au jour dans la portion inférieure du remblai (tableau 4). Il s'agit entre autres d'ossements, de perles tubulaires et oblongues, de scories, de clous forgés, de fragments de terres cuites communes chamois glaçure verte et locales glaçure incolore, de pipes, d'un fragment de verre à tige teinté fougère vert, d'une balle et d'un tessou de faïence blanche.

### 2. La portion supérieure du remblai de Callière

Lots : 11A15 à 11A19, 11E13 à 11E17, 11F22 à 11F28, 11F30

Couches : 10-C1-43, 10-C1-44

Élévations moyennes (m NMM)			
Élévation moyenne du dépôt	11A	11E	11F
Surface	12,64	12,70	12,72
Base	12,34	12,42	12,37

La portion supérieure du remblai de Callière se distingue de la portion inférieure en ce sens qu'elle fut remaniée par les labours pendant une longue période de temps. En conséquence, les différents dépôts qui composaient le remblai ont fini par former, à la surface de celui-ci, un seul dépôt homogène d'une épaisseur moyenne de 30 cm.

La matrice de la portion remaniée du remblai était constituée d'un limon argileux brun-gris foncé plutôt compact et homogène comportant de nombreuses particules de bois carbonisé, de mortier et de chaux, un grand nombre de pierres anguleuses (0,2 à 10 cm), des fibres de bois décomposé, ainsi que de nombreuses veinures d'oxydes de racines surtout en 11F. Dans l'extrême est de 11F, le dépôt est légèrement différent, présentant une allure plus homogène et sans aucune oxyde de racine. On y observe la présence de quelques mouchetures de limon gris verdâtre, notamment au-dessus du muret de jardin dérasé ST-30. Il s'agit probablement de la délimitation entre l'aire labourée du jardin à l'ouest et l'aire de circulation à l'est.



**Photo 4 : ST-30 et ST-72, base du lot 11F25 (photo 219)**

La portion supérieure du remblai fut fouillée en lots arbitraires de 5 cm, permettant ainsi d'avoir une meilleure idée de la distribution verticale des artefacts. Comme pour la portion inférieure de ce remblai, la portion supérieure contenait plusieurs artefacts du XVII<sup>e</sup> siècle, apportés avec les sédiments utilisés dans le remblaiement de la pointe, mais elle contenait aussi des artefacts déposés au cours de la période 1688-1765 (tableau 4). Il s'agit, entre autres, d'assiettes, de terrines et de contenants de terres cuites communes françaises, italiennes et locales, de faïence, de grès rhénan brun et gris, de grès fin blanc, de fragments de pipes et de verre, de fragments de bouteilles de verre bleu-vert français, de verre fougère et de verre vert foncé français, de verre à gerçure, de clous forgés et d'ossements d'animaux. Plusieurs perles de verre opaque blanc, quatre perles en coquillage et 13 balles, mitrailles et chevrotines témoignent également de la colonie française en Amérique. Tous ces éléments viennent renforcer l'idée que les sols ayant

servi au rehaussement du terrain proviennent de zones de dépotoir ou de surfaces d'occupation à proximité sur la pointe. Nous les retrouvons dans l'ensemble des lots arbitraires en raison du labourage des sols à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Puisque la surface d'occupation est restée la même de 1688 à 1805, nous y retrouvons également divers artefacts témoignant du Régime britannique et de l'occupation du terrain dans les toutes premières années du XIX<sup>e</sup> siècle (tableau 4). À titre d'exemple, nous pouvons mentionner les tessons de *creamware*, les fragments de bouteille en verre coloré transparent vert foncé et la présence de scories. Ces artefacts ont pénétré peu dans le dépôt et ont, pour l'ensemble, été récoltés dans les deux ou trois lots de surface de chaque sous-opération.

Il est également intéressant de noter la présence importante d'éclisses de bois (4 cm sur 3 cm) et morceaux d'écorce de bouleau (2 cm sur 4 cm) en surface et dans les quatre premiers centimètres de la portion supérieure du remblai de Callière, surtout dans la portion ouest de 11A et 11E. Il est tentant d'associer ces écofacts aux activités entourant le grand hangar à canot construit dans la portion nord du site par Paul Jourdain dit Labrosse dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment le revêtement des canots.

Enfin, notons que la surface du remblai de Callière n'est pas parallèle à la déclivité au nord du sol naturel. En effet, la surface du remblai dans 11A et 11E se maintient autour de 12,66 mètres NMM. Elle est toutefois plus élevée à l'est dans 11F (11,70 m NMM au nord et 11,75 m NMM au sud). Il avait déjà été constaté par le passé que la surface du remblai était plus élevée à l'est, à proximité du château, et qu'elle s'abaissait au fur et à mesure qu'on se dirige vers l'ouest.

### 3. Le muret des jardins de Callière ST-30 (1695-1765)

Lot : 11F32

Couche : 44

Élévations moyennes du muret des jardins de Callière (m NMM)	
	<b>11F</b>
Affleurement des pierres désolidarisées sur le muret	12,68
Surface de la portion intacte du muret	12,57
Base du muret	12,31
Surface 11F32	12, 53
Base 11F32	12,47

Le muret du jardin de Callière fut mis au jour pour la première fois en 2003-2004 dans les sous-opérations 4G et 4K. Orienté dans l'axe nord-sud montréalais, il est parallèle au mur ST-07 du château de Callière et semble délimiter une des aires de jardin du domaine. Un autre segment fut mis au jour en 2005 dans les sous-opérations 4A-4D, dans la continuité du premier. À cet endroit, le muret est moins bien conservé et est tronqué à deux reprises par des structures postérieures. Puisque le muret ne se prolonge pas au sud dans la sous-opération 3A, on suppose que le muret effectuait à l'origine un retour d'angle vers l'ouest, sous la structure ST-13 de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, les fouilles de 2008 n'ont pas révélé ce muret à la jonction des sous-opérations 10A-10C. Nous pouvons donc supposer qu'il fut totalement démoli à cet endroit, en raison du creusement de la tranchée d'implantation des structures ST-13 et ST-67.

Les interventions menées en 2010 ont quant à elles permis d'observer le prolongement du muret vers le nord. Affleurant à une élévation de 12,57 mètres NMM, le muret présente une hauteur résiduelle d'environ 30 cm, soit deux ou trois assises de pierres peu ordonnées. Il s'appuie sur les sols en place, à la base d'une tranchée creusée à même le remblai de Callière. Organisés selon un assemblage à tout venant, les blocs et cailloux arrondis et anguleux qui composent le muret sont faiblement liés entre eux de mortier composé de sable et de chaux. Pour la plupart, les pierres utilisées mesurent 20 cm et moins, mais certaines mesurent plus de 40 cm, voire même jusqu'à 75 cm. D'une largeur d'environ un mètre au nord, le muret retrouve au sud une largeur de 70 cm s'apparentant à celle des segments mis au jour auparavant. Ce vestige a été tronqué dans sa portion sud par la fosse d'un poteau du mur ouest de la longue remise de Gillespie (ST-22, B-11), construit vers 1842. La fouille partielle du muret en 11F32 et 11G22 n'a livré que très peu d'objets témoins (tableau 4). Dans le lot 11F32, seulement quelques ossements très fragmentés ont été mis au jour.

À l'instar des segments mis au jour dans l'opération 4, le muret de Callière observé dans 11F fut dérasé au moment de son abandon. Son sommet reposait seulement à 10 cm sous la surface du remblai de Callière. Par ailleurs, des pierres désorganisées issues de la structure affleuraient déjà à la surface du remblai. La désarticulation des pierres supérieures du muret peut être associée aux labours de surface effectués suite à un agrandissement de l'aire de jardinage vers l'est après l'incendie du château de Callière.

#### **4. Remblai de comblement de la tranchée du drain (ST-43)**

Lots : 11F24, 11F25, 11F26, 11F27, 11F29, 11F31

Couche : 10-C1-43a

Élévation moyenne : 11,80 m NMM (base); 12,50 m NMM (surface)

Les fouilles de 2010 ont révélé un nouveau tronçon d'un drain découvert dans les sous-opérations 4A-4D-4G-4K (fouilles de 2005 et 2006). Le drain apparaît comme une tranchée de 40 cm de largeur, située en bordure ouest du muret de jardin ST-30, et contenant les vestiges désolidarisés des parements en pierres plates du drain. Orientée dans le même axe nord-sud que le muret, la tranchée de drain était tronquée sur environ un mètre dans 4A-11F par des structures plus récentes. Dans 11F, la tranchée était comblée dans sa portion inférieure d'un amas dense de moellons arrondis aux dimensions variables, similaires aux pierres du muret de jardin. Les parois de la tranchée étaient également soutenues à leur base par un rang de dalles de calcaire disposées sur le chant. Aucune trace de mortier ne fut observée. La profondeur maximale de la tranchée du drain ST-43 était de 80 cm à partir de la surface du remblai de Callière et sa base présentait une légère déclivité vers le nord. La présence de sédiments à texture organique dans la portion inférieure de la tranchée vient appuyer l'interprétation d'un drain, bien que sa raison d'être le long du muret des jardins de Callière reste imparfaitement comprise.

La surface du dépôt comblant le drain n'a pas été immédiatement aperçue en cours de fouilles. Une bande de sédiments plus meubles à l'ouest du muret de jardin fut observée à une élévation de 12,56 m NMM (11F24) sur une largeur de 30 à 40 cm. Cette différence dans la compacité des sols était déjà palpable dès le premier lot arbitraire 11F22, malgré l'absence de différence dans la composition des sols. La tranchée ne fut toutefois pas délimitée au cours des fouilles des lots 11F27 et 11F28 (lots arbitraires dans la portion supérieure du remblai de Callière). En effet, ce n'est qu'en cours de fouille de 11F24 qu'une fissure, séparant les dépôts plus et moins compacts,

a commencé à apparaître, nous permettant d'isoler la surface visible de la tranchée de construction du drain.

Le comblement de la tranchée fut isolé dans les lots 11F25 et 11F26. Sa masse principale fut cernée en 11F29 et en 11F31. D'une manière générale, les sédiments entrant dans sa composition s'apparentent à la portion remaniée du remblai de Callière, puisque la tranchée fut creusée à même ce dépôt. Nous y retrouvons donc un limon argileux brun-gris foncé tacheté de petites pastilles de limon gris-vert, plutôt hétérogène et de faible compacité. Le dépôt comporte de nombreuses particules de bois carbonisé et de mortier et nous y observons la présence de petits cailloux de 10 cm et moins et de fibres de bois décomposé. D'une profondeur totale de 90 cm sous la surface du remblai de Callière, le drain ST-43 semble davantage désorganisé dans la sous-opération 11F. À sa base, la tranchée est parsemée de pierres calcaires anguleuses allant de 15 à 45 cm et de pierres granitiques arrondies de 10 à 15 cm. En surface de l'amas, dans la paroi nord de 11F, deux pierres plates furent mises au jour, indiquant le prolongement du drain ST-43 plus au nord.

Les rares artefacts récoltés dans les lots 11F29 et 11F31, bien que datant tous du Régime français, ne permettent pas de spécifier le moment précis d'aménagement de ce drain (tableau 4). Seule la stratigraphie permet d'affirmer que la surface du remblai de Callière fut labourée jusqu'à une profondeur de 20 cm après le comblement de la tranchée du drain. Sa contemporanéité avec le muret ST-30 reste à confirmer. Nous pouvons toutefois supposer que le drain permettait le drainage des sols à proximité du muret. L'organisation parallèle des deux structures, sans qu'aucun chevauchement ne soit perceptible, laisse croire que le drain fut posé au même moment ou après la construction du muret. Seule la fouille des sols sous-jacents au muret pourrait nous en apprendre davantage sur la contemporanéité de ces deux structures.

### **5. Structure de bois et de sable ST-71**

Lots : 11F15, 11F17, 11A14, 11E12

Couche : 10-C1-41

<b>Élévations moyennes de la structure ST-71 (m NMM)</b>			
	<b>11A</b>	<b>11E</b>	<b>11F</b>
Surface du dépôt (11A14, 11E11-11E12)	12,72	12,72	
Base du dépôt	12,66	12,66	
Surface des madriers (11F15, 11E12)	-	12,75	12,78
Base	-	12,62	12,73
Surface de la pièce de bois (11F17)	-	-	12,80
Base du dépôt 11F17	-	-	12,74

Un aménagement désigné ST-71, apparaissant comme deux madriers parallèles, un cadre en bois et un amas de sable, reposait à la surface du remblai de Callière. Les vestiges principaux consistaient en deux madriers parallèles de bois orientés nord-sud, séparés de près de trois mètres. Isolé dans le lot 11F15, un premier madrier orienté nord-sud, en état avancé de décomposition, se situait au centre-sud du carré 11F. Affleurant à une élévation de 12,78 m NMM, ce madrier, qui se prolongeait au sud de 11F, mesurait environ 20 cm de largeur sur 80 cm de longueur. En 2004, on a pu observer son prolongement sur la paroi nord de la sous-opération

4A (couche 04-C4), mais son appartenance à une structure organisée n'a pas encore été reconnue. L'orientation du madrier est légèrement désaxée par rapport au « nord » du cadastre actuel, à l'instar des vestiges associés dans 4A-4D (fouilles de 2004, voir plus loin). Un madrier similaire fut mis au jour à la limite ouest de 11E. Il apparaissait tel un demi-rondin, identifié comme du pin blanc (*Pinus strobus*), dont le centre était pourri. La pièce présentait une largeur de 20 cm, une hauteur de 16 cm et une longueur de 84 cm, dont 12 cm se situait dans 10H fouillée en 2009. Les deux madriers sont séparés de près de trois mètres et leurs cours sont plus ou moins parallèles.

Jouxtant le madrier isolé en 11F15, de son côté est, nous avons observé un cadre de bois formé de baguettes de 4 cm de hauteur et de 3 cm de largeur. Le cadre est orienté selon le même axe que le madrier, et il a été possible d'en circonscrire les limites est et nord, même si les traces étaient par endroits fugaces. La baguette orientée nord-sud (formant le côté est du cadre) s'étendait sur 1,20 m à partir de la paroi sud de 11F. Elle semble s'être prolongée au sud de la sous-opération. La baguette orientée est-ouest (formant le côté nord du cadre) a pu être retracée sur une longueur résiduelle de 90 cm. Si son extrémité ouest était visible dans 11F, son extension originelle vers l'est n'est pas connue, cette zone étant perturbée par une construction postérieure.

Le dépôt compris entre les deux madriers est un sable limoneux brun foncé jaunâtre (7,5YR3/4), plutôt hétérogène et de compacité moyenne. Sa matrice présente des inclusions de lentilles de sable clair, des particules de mortier et de chaux, du charbon de bois, du bois en décomposition, des gravillons, des pierres altérées ferreuses et des pierres calcaire anguleuses. La surface du dépôt forme un monticule et son pourtour semble avoir été piétiné car il est parfois indistinct. Dans 11F, son épaisseur moyenne est de 5 cm, augmentant à 10 cm dans la portion est de 11E pour retrouver une épaisseur de 6 cm à la limite ouest de 11E (10-C1-41). À ces endroits, le dépôt est mêlé de lentilles de cendre et de pierres ferreuses en décomposition. Si la masse principale du dépôt sableux est contenue entre les deux madriers, il déborde à l'ouest le demi-rondin dans 11E, et à l'est il déborde également le madrier dans 11F, pour recouvrir le cadre de bois. Le cadre était alors déjà détruit ou enlevé quand le sable s'est répandu. La contemporanéité des madriers et du cadre n'est donc pas certaine.

L'interprétation de ce dépôt, de même que sa datation, reste à être mieux précisée. Notons qu'un dépôt de sable jaune clair très homogène et quasi stérile occupait cette position stratigraphique immédiatement au sud, formant une bande nord-sud recoupée par les sous-opérations 10E-10G-10H (fouilles de 2009). Si son interprétation demeure incertaine, ce sable jaune contenait des dalles serrées de pierres calcaires, notamment en 10E, conduisant à l'hypothèse d'une voie de passage aménagée. Malgré les incertitudes sur sa fonction, ce dépôt de sable a pu être attribué aux années 1805-1825. Les fouilles de 2010 ont révélé que l'extrémité nord de ce dépôt de sable en 11A-11E-11F fut piétinée et/ou remaniée, lui donnant une couleur plus brunâtre et en introduisant à sa matrice des limons et quelques fragments de culture matérielle. L'association apparente du dépôt aux madriers de la structure ST-71 a conduit à sa datation, somme toute hypothétique, de la période 1765-1805.

La culture matérielle associée à ce dépôt, peu nombreuse, s'inscrit dans les années 1763-1825. Au total, 68 artefacts ont été mis au jour pendant la fouille des lots 11A14, 11E12, 11F15 et 11F17, dont des ossements, des clous forgés, des fragments de pipes sans marque ou décor et de la vitre (tableau 4). Parmi les objets diagnostiques, notons la présence de tessons de *creamware* (n=4), datés d'entre 1763 et vers 1800. Nous y avons également trouvé des tessons



de terre cuite commune chamois à glaçure verte de France et de grès rhénan brun, céramiques qui datent respectivement d'avant 1760 et d'avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des tessons de Saintonge et de faïence blanche datent également du Régime français, tandis que la terre cuite commune locale glaçure incolore, aussi fréquente pendant le Régime français, s'estompe vers 1800. Nous n'y trouvons aucune trace ni de *pearlware* ni de terre cuite fine blanche, qui apparaissent respectivement sur le site vers 1790-1805 et en 1825-1838. Si l'abandon de la structure ST-71 s'inscrit vraisemblablement au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1790 et 1805 environ, le dépôt de sable qui recouvre les madriers peut être plus récent, mais il est antérieur à 1825.

Si l'interprétation exacte des madriers et du dépôt sableux reste à approfondir, la structure ST-71 s'inscrit dans la période IV (1765-1805), selon l'examen des artefacts et la position stratigraphique. En revanche, le cadre fait la continuité avec les tonneaux enfouis (ST-37) et la fosse de compost (ST-38) dans 4A-10G, dont les élévations de surface sont respectivement 12,76 m NMM et 12,80 m NMM. Malgré les interrogations qui persistent sur la fonction des madriers et leur contemporanéité avec le cadre dans 11F, il s'agit d'un ensemble de vestiges documentant les décennies du démembrement progressif du domaine de Callière, à l'époque du hangar à canots Labrosse au nord du site (B-5) et de la cidrerie de Joseph Roy au sud-ouest (B-6). Quant au dépôt sableux qui est postérieur à l'abandon de ST-71, sa datation s'inscrit dans écart plus large allant jusqu'à 1825, au milieu de la période V (1805-1842).

**Tableau 4 : Sous-opération 11A, 11E, 11F – Périodes III et IV (de 1688 à 1801). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objets. Site du Domaine de Callière, BfFj-101 – Intervention 2010**

Catégories	Matériau	Objet	portion non-remaniée du remblai de Callière (1688)			Total	portion remaniée du remblai de Callière (1688-1801)																Total		
			10-C1-52				10-C1-43,10-C1-44																		
			11A20	11E18	11F33		11A15	11A16	11A17	11A18	11A19	11E13	11E14	11E15	11E16	11E17	11F22	11F23	11F24	11F25	11F26	11F27		11F28	11F30
Céramique	TCG sans glaçure	pot à plante				0																		1	5
		contenant				0																			6
		terrine?				0			1																1
	TCG chamois glaçure verte	bol				0							2												2
		cruche				0																	1		1
		plat ou terrine				0									4										4
		contenant				6	1			2															10
	TCG Vallauris	contenant				0							2											2	
	TCG chamois-rose glaz verte	contenant	1			1	1					3												6	
	TCG Italie du nord	contenant				0	1	1			1			4	3									10	
	TCG avec glaçure	contenant				0								3								2		5	
	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine				0	1	8																9	
		contenant				0	1								1									2	
	TCG locale glaçure inc	contenant	2			2											1							2	
		plat à ailes				0												1						1	
		bol ou terrine				0	8																		8
	TCG locale glaz tachetée verte	bol ou terrine				0							2	1										3	
		contenant				0												1						1	
	TCG locale glaçure coloration multi	contenant				0							1											1	
	TCG Staff slip sans engobe	pot de chambre?				0							2											2	
	TCG Saintonge	plat				0																		1	
		contenant	1			1			4	6			1		1									12	
	TCG avec engobe et glaçure	assiette				0									1							2		3	
		contenant				0		1														1	1	3	
		indéterminé	1	1		2																		0	
	Fatence blanche	assiette				0	1			4													2	17	
		pot à conserve				0							1	2	3	3								4	
		bol				0		4																4	
		contenant				0	8	11					8	37	17	5	2	4	5	6			1	104	
	Fatence brune	couvercle				0																		2	
		contenant				0							2	1			1							5	
	Creamware	assiette				0																		2	
		contenant				0	6																	16	
	TCF argileuse blanche	pipe	3		2	5	29	10	4			4	35	13	2	2	1	26	7	1			1	135	
	TCF blanche	contenant				0			1															1	
		soucoupe ou assiette				0	1																	1	
	GG rhénan brun	cruche				0																		0	
	GG rhénan gris	cruche				0		1																1	
		contenant				0																	1	1	
	GG glaz saline-général	cruche				0	1																	1	
GF blanc homo alaz sal	contenant				0											2		1	1				4		
PF dure orientale	assiette				0																	1	1		
PF dure indéterminée	contenant				0								1						2				3		
Céramique altérée	contenant				0	1	1								3		2						7		

**Tableau 4 : Sous-opération 11A, 11E, 11F – Périodes III et IV (de 1688 à 1801). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objets. Site du Domaine de Callière, BfJf-101 – Intervention 2010**

Catégories	Matériau	Objet	portion non-remaniée du remblai de Callière (1688)			Total	portion remaniée du remblai de Callière (1688-1801)															Total							
			10-C1-52				10-C1-43,10-C1-44																						
			11A20	11E18	11F33		11A15	11A16	11A17	11A18	11A19	11E13	11E14	11E15	11E16	11E17	11F22	11F23	11F24	11F25	11F26		11F27	11F28	11F30				
<b>Verre</b>	V inc sans plomb	verre à tige			0			2				5	4											11					
		gobelet			0											1								1					
		contenant			0		3				1	1		2			2							9					
	V inc à gerçures	gobelet			0							2												2					
		V inc au plomb	verre à tige																						2				
			gobelet			0	1					1													2				
	bouteille				0									1			19							20					
	Verre teinté rég. vert	contenant			0			2	2														3	24					
		bouteille			0							1	13	1	2									24					
		vitre	4	1	5	11	26	23	8	4	7	44	36	14	2	20	18	14			7	1		235					
	Verre teinté rég. bleu-vert franc.	bouteille			0	1	7		1		4	4	36	1	7	8	2							35					
	Verre teinté fougère gris	verre à tige			0					1					1									2					
	Verre teinté fougère vert	verre à tige		1	1																			0					
	V col transp vert foncé/	bouteille à alcool			0	1	2	2	1		15	1				6								28					
	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool			0	10						1	3		1	8	3							26					
	V col transp bleu foncé	bouteille			0							1					2							3					
	V col opaque blanc	perle	24	20	44	3	6	3	2	2	20	13	7	4	4		3	2			1	1		71					
V col opaque bleu	perle	3		3								1		1									2						
V col opaque rouge	perle			0																			0						
V col opaque vert	perle			0						1													1						
V polychrome intercalé	perle	1	1	2																			0						
V col opaque autre	perle	2		0																			0						
Verre altéré	indéterminé			0						2													2						
	bouteille			0			4	1				3											8						
<b>Métal</b>	Fer ind	clou indéterminé			0													4					4						
		indéterminé	7		7			4	5	2				3		1				2			17						
		clou forgé	6		6	11	25	14	9	10	6	22	20	7	7	17	9	11			3	2	2	175					
	Fer forgé	tige			0							1												2					
		cranpon			0								1											1					
		indéterminé			0		1							1										2					
	fer laminé	clou découpé			0											1								1					
		indéterminé			0				1															1					
	Métaux et alliages cuivreux	semence de tapisserie			0							1										1		2					
		indéterminé			0				2															2					
	cuivre indéterminé	indéterminé			0				4		1		1									2		8					
		colifichet			0												1							1					
	Cuivre laminé	retaille			0																			1					
		fil			0						1													1					
	Plomb	balle	1		1			1			1	2				1								5					
		chevrotine			0		1	2				1										1	1	6					
		mitraille	1		1					2														2					
retaille				0																	2		2						
<b>Divers</b>	Matières premières	indéterminé			0			1															1						
		pierre	1		1																		0						
		Schiste ou ardoise	4		4							1	1		3		2						7						
	Silex	silex			0								1											1					
		pierrre à fusil			0			1					1											3					
		scories	13	4	17	7	24	9	23	15	2	24	1		4	10		8	3					129					
	Os	ossements	35	3	39	59	103	110	68	21	72	305	215	64	26	66	152	95	6		31	12	1	1406					
		grain de chapelet			0			1																1					
		manche			0			1																1					
		bouton			0						2													2					
		peigne			0		1																	1					
	Coquille	coquillage			0	14	5	2	2	2	3													28					
		perle			0	1						1		2										4					
	Solides fibreux	graine		1	1		1	2	2	2	55	9	8		1						2			87					
																									1				
	<b>Total</b>			113	33	5	151	181	246	192	134	74	260	522	336	119	66	189	239	150	6	0	55	19	4	2792			
	Total de fragments d'artefacts par événement					151																							

**Tableau 4 : Sous-opération 11A, 11E, 11F – Périodes III et IV (de 1688 à 1801). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objets. Site du Domaine de Callière, BfFj-101 – Intervention 2010**

Catégories	Matériau	Objet	Muret de Callière ST-30 (1688-1765)	Remblai de creusement de la tranchée du drain (ST- 43) (1688-1765)		Total	Structure ST-71 (1760-1801)				Total	Total
			-	10-C1-43a			10-C1-41					
			11F32	11F29	11F31		11A14	11E12	11F15	11F17		
Céramique	TCG sans glaçure	pot à plante				0					0	5
		contenant				0					0	6
		terrine?				0					0	1
	TCG chamois glaçure verte	bol				0					0	2
		cruche				0				1	1	2
		plat ou terrine				0					0	4
		contenant			1	1					0	17
	TCG Vallauris	contenant				0					0	2
	TCG chamois-rose glac verte	contenant				0					0	7
	TCG Italie du nord	contenant				0					0	10
	TCG avec glaçure	contenant				0					0	5
	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine				0					0	9
		contenant				0					0	2
	TCG locale glaçure inc	contenant				0					0	4
		plat à ailes				0					0	1
		bol ou terrine				0			1	1	1	9
	TCG locale glaç tachetée verte	bol ou terrine				0					0	3
		contenant				0					0	1
	TCG locale glaçure coloration multi	contenant				0					0	1
	TCG Staff slip sans engobe	pot de chambre?				0					0	2
	TCG Saintonge	plat				0					0	1
		contenant				0	1			2	3	16
	TCG avec engobe et glaçure	assiette				0					0	3
		contenant				0					0	3
		indéterminé				0					0	2
	Faïence blanche	assiette				0					0	17
		pot à conserve				0					0	1
		bol				0					0	4
	Faïence brune	contenant				0		2			2	106
		couvercle				0					0	2
	Creamware	contenant			1	1					0	6
		assiette				0					0	2
	TCF argileuse blanche	contenant				0				4	4	20
		pipe				0		3	1	5	9	149
	TCF blanche	contenant				0					0	1
		soucoupe ou assiette				0					0	1
	GG rhénan brun	cruche				0				1	1	1
	GG rhénan gris	cruche				0					0	1
	GG glac salin-général	contenant				0					0	1
		cruche				0					0	1
GF blanc homo glac sal	cruche				0					0	1	
PF dure orientale	contenant				0			1	1	1	5	
PF dure indétérinée	assiette				0					0	1	
Céramique altérée	contenant				0					0	3	
	contenant				0					0	7	

**Tableau 4 : Sous-opération 11A, 11E, 11F – Périodes III et IV (de 1688 à 1801). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objets. Site du Domaine de Callière, BfFj-101 – Intervention 2010**

Catégories	Matériau	Objet	Muret de Callière ST-30 (1688-1765)	Remblai de creusement de la tranchée du drain (ST- 43) (1688-1765)		Total	Structure ST-71 (1760-1801)				Total	Total	
			-	10-C1-43a			10-C1-41						
			11F32	11E29	11F31		11A14	11E12	11F15	11F17			
<b>Verre</b>	V inc sans plomb	verre à tige				0					0	11	
		gobelet				0					0	1	
		contenant				0					0	9	
	V inc à gerçures	gobelet				0					0	2	
						0					0	1	
	V inc au plomb	verre à tige				0				1	1	1	
		gobelet				0					0	2	
		bouteille				0				1	1	1	
		contenant				0					0	20	
	Verre teinté rég. vert	bouteille				0					0	24	
		vitre				0		1	3	2	6	246	
	Verre teinté rég. bleu-vert franc	bouteille				0		1			1	36	
	Verre teinté fougère gris	verre à tige				0					0	2	
	Verre teinté fougère vert	verre à tige				0					0	1	
	V col transp vert foncé/	bouteille à alcool				0		1	1	1	3	31	
	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool				0					0	26	
	V col transp bleu foncé	bouteille				0					0	3	
	V col opaque blanc	perle				0					0	115	
	V col opaque bleu	perle				0					0	5	
	V col opaque rouge	perle				0					0	0	
	V col opaque vert	perle				0					0	1	
	V polychrome intercalé	perle				0					0	2	
	V col opaque autre	perle				0					0	0	
Verre altéré	indéterminé				0					0	2		
	bouteille				0					0	8		
<b>Métal</b>	Fer ind	clou indéterminé				0					0	4	
		indéterminé				0					1	25	
	Fer forgé	clou forcé		3		3		1	1	4	5	169	
		tige				0					0	2	
		crémon				0					0	1	
	fer laminé	indéterminé				0					0	2	
		clou découpé				0					0	1	
	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé				0				1	1	3	
		semence de tapisserie				0					0	2	
	cuivre indéterminé	indéterminé				0					0	8	
		colifichet				0					0	1	
	Cuivre laminé	retaille				0					0	1	
		fil				0					0	1	
	Plomb	balle				0					0	6	
		chevrotine				0				1	1	7	
		mitraille				0					0	3	
		retaille				0					0	2	
		indéterminé				0					0	1	
	<b>Divers</b>	Matières premières	pierre		1		1					0	2
		Schiste ou ardoise	tuile				0			1	1	1	12
		Silex	silex				0					0	1
			pierre à fusil				0					0	3
		Scories	scories				0					0	146
ossements			5	2	19	26		3		13	16	1492	
Os		grain de chapelet				0					0	1	
		manche				0					0	1	
		bouton				0					0	2	
		peigne				0					0	1	
Coquille		coquillage				0			1		1	29	
		perle				0					0	4	
Solides fibreux		graine				0					0	88	
<b>Total</b>	Total de fragments d'artefacts par événement		5	2	25	32	1	12	7	40	60	3038	

## 2.3. Période V: L'ensemble Dunlop (1805-1842)

Tableau 5 : Résumé des couches et des lots de la période V, 1805-1842				
Couches	Lots			Identification
	10-C1	11A	11E	
20	-	-	?	
25	11A2	11E2	-	Décombres de démolition de la longue remise (tonnellerie) Dunlop (ST-27, B-9), vers 1842
26	11A3-11A4	11E3-11E4	11F5, 11F9	
27	11A5	11E5	-	Décombres de démolition de l'entrepôt Dunlop (ST-2, B-8), vers 1842
30	11A6	11E6	11F10	
29	-	-	11F8	Sol d'occupation (1838-1842)
32, 33	11A7	11E7	11F11, 11F12	Sol d'occupation, chaussée de mortier (1838-1842)
34	11A8	11E8	11F13	Remblai de nivellement, surface d'aménagement de la chaussée (1838)
-	-	-	-	Réfection de la remise (tonnellerie) Dunlop (ST-27, B-9) : 2 <sup>e</sup> plancher (vers 1825)
-	-	-	-	Structure ST-72 : 1 <sup>er</sup> plancher de la remise (tonnellerie) Dunlop (vers 1805)
35	11A9	11E9	11F14	Chaussée de bois (vers 1825), sol d'occupation jusqu'à 1838
36	11A10	11E10	11F16	Remblai et surface d'aménagement (vers 1805)
-	-	-	-	Construction de la remise (tonnellerie) Dunlop (ST-27, B-9), vers 1805
37	11A11	11E11	-	Remblai de rehaussement et de nivellement, surface d'occupation (vers 1800-1805)
40a,b	11A12	11E11	11F18 à 11F21	
42	11A13	-	-	Remblai de rehaussement et de nivellement (vers 1800-1805)

Au début de la période V, dans la foulée du lotissement urbain de la pointe à Callière, le site à l'étude fut modelé pour les prochains 75 ans par le négociant d'origine écossaise James Dunlop. Une partie importante du site fut transformée en une cour bordée au sud, à l'est et à l'ouest par des édifices d'entreposage commercial et de service. Cet ensemble de trois édifices sera renouvelé selon la même disposition spatiale en 1838-1842. La période V, couvrant l'intervalle de 1805 à 1842, a toutefois connu plusieurs aménagements. Au vivant de Dunlop (1755-1815), la disposition d'origine a prévalu. Ensuite, à une date incertaine entre 1815 et 1825, Dunlop ou la firme Gerrard Yeoward Gillespie, laquelle acquiert le terrain en 1816, agrandit l'entrepôt donnant sur la rue de la Commune (B-8). Puis, en 1838, le propriétaire suivant, Robert Gillespie (1785-1863), fit rebâtir le hangar à l'ouest du site (B-7), en conservant les fondations d'origine. Enfin, en

1841-1842, Gillespie fit démolir l'entrepôt Dunlop au sud (B-8) et la remise Dunlop à l'est (B-9), afin de rebâtir à neuf sur les mêmes emprises approximatives. Au fil des travaux archéologiques sur le site, nous avons pu relier les dépôts dans la cour centrale aux diverses phases de construction des bâtiments alentour, de sorte que la stratigraphie dense de la période V est désormais finement datée. À chaque phase de construction, on rehaussa la cour centrale pour en renouveler la surface de circulation.

L'occupation de la période V débute à une élévation moyenne de 12,80 m NMM et se termine autour de 13,30 NMM. À partir des dix couches stratigraphiques et des deux structures (ST-72 et ST-27) qui s'insèrent dans la période V dans les sous-opérations 11A, 11E et 11F, nous avons reconnu deux phases d'aménagement, correspondant aux années 1805-1838 et 1838-1842, chacune composée de deux ou trois couches stratigraphiques. (Notons que lors des campagnes précédentes de fouilles, trois phases d'aménagement ont été reconnues durant cette période : 1805-1825, 1825-1838 et 1838-1842).

Phase de 1805 à 1838

- 1- Remblai de rehaussement et de nivellement, vers 1805 (sans trace claire d'occupation);
- 2- Longue remise (tonnellerie) Dunlop (ST-27, B-9), construite vers 1805;
- 3- Chaussée de bois dans la cour, aménagée vers 1825 et occupée jusqu'à 1838;

Phase de 1838 à 1842

- 4- Nouveau plancher dans la longue remise Dunlop (ST-27, B-9), construit en 1838;
- 5- Chaussée de mortier dans la cour, aménagée vers 1838;
- 6- Sol d'occupation, 1838-1842;
- 7- Remblai des décombres de l'entrepôt Dunlop (ST-3, B-8), démoli vers 1842;
- 8- Remblai des décombres de la longue remise (tonnellerie) Dunlop (ST-27, B-9), vers 1842;

**1. Remblai de rehaussement et de nivellement, sans occupation claire (vers 1805 à vers 1825)**

Lots : 11A11, 11A12, 11A13, 11E11, 11E12, 11F18, 11F19

Couches : 10-C1-37, 10-C1-40a, 40b, 42

Élévations moyennes (m NMM)				
		11A	11E	11F
10-C1-37	Surface	12,80	12,85	-
	Base	12,75	12,80	-
10-C1-40a	Surface	12,75	12,80	12,81
	Base	12,65	12,70	12,70
10-C1-40b	Surface	-	-	12,86
	Base	-	-	12,70
10-C1-42	Surface	12,65	-	-
	Base	12,60	-	-

En 1801, l'entrepreneur James Dunlop acquiert les lots 10-1 et 10-2 de la pointe à Callière. Engagé dans le commerce transatlantique, Dunlop entreprit l'aménagement du terrain pour répondre à ses besoins commerciaux. Il construisit, avant ou vers 1805, un entrepôt à trois

étages en pierre sur la portion sud du lot 10-2. Si cet entrepôt se situait en-dehors du site à l'étude, la présence des couches 10-C1-37, 40a, 40b et 42 au-dessus du remblai de Callière suggère que Dunlop fit répandre les déblais de creusement pour la construction de l'entrepôt sur l'ensemble de sa propriété.

La couche 10-C1-42 se situe seulement au nord-ouest de 11A et forme un dépôt de 5 à 10 cm d'épaisseur. Fouillé en 11A13, il s'agit d'un limon argileux brun foncé légèrement oxydé (7,5YR3/4) tacheté de nombreuses particules de mortier, hétérogène et de compacité moyenne. Nous y avons observé des inclusions de petits cailloux arrondis et anguleux ainsi que quelques fragments de bois carbonisé. Les artefacts étaient relativement rares dans ce dépôt (n=16). Il s'agit essentiellement d'ossements, de clous forgés, de fragments de vitre, de tessons de faïence blanche et d'un tesson de Saintonge (tableau 6).

Les dépôts 10-C1-40a et 40b sont plutôt semblables et se situent en continuité les uns avec les autres. À l'ouest, la couche 40a fut fouillée dans les lots 11A12, 11E11 et 11F18. Ce dépôt est composé d'un limon argileux brun foncé (10Y2/2) hétérogène et compact, moucheté et marbré de sédiments gris verdâtre et beige oxydés. Il présente des inclusions de nombreuses particules de mortier, de bois carbonisé et de quelques cailloux anguleux. Sa surface est ondulée dans 11A et 11E. Il disparaît presque totalement dans le coin nord-est de 11A pour ensuite devenir plus épaisse et nivelée dans 11F.

La couche 40b, fouillée en 11F19, est quant à elle située à l'extrémité est de 11F et se prolonge sur un peu plus d'un mètre dans 11G. Elle est composée d'un limon argileux brun-gris foncé verdâtre (2.5Y4/2) plutôt homogène et compact présentant peu d'inclusions hormis quelques petits cailloux et des fragments de bois carbonisé. La couche 10-C1-40 se prolongeait aussi dans la portion est de l'aire fouillée en 2010 (11D, 11G, 11H). Enfin, le dépôt 10-C1-37 se retrouve uniquement dans les sous-opérations 11A et 11E et disparaît tout juste avant d'atteindre 11F. Fouillé dans les lots 11A11 et 11E11, il se compose d'un limon argileux gris foncé à noirâtre légèrement moucheté d'argile gris-vert, hétérogène et compact. Nous y retrouvons une forte quantité de pierres calcaires de 4 cm et moins, des pierres de 10 à 20 cm et quelques fragments de brique rouge.

La surface des couches 10-C1-37 (11A-11E) et 10-C1-40a, 40b (11F) est nivelée à une élévation d'entre 12,80 et 12,85 mètres NMM. La majorité des artefacts mis au jour peuvent être associés à une occupation du XVIII<sup>e</sup> siècle (tableau 6). Il s'agit entre autre de tessons de terre cuite grossière chamois glaçure verte, de terre cuite grossière locale glaçure verte et incolore, de tessons de faïence blanche, de tessons de *creamware* et de *pearlware*, de grès fin salin blanc, de porcelaine fine dure orientale, de verre bleu-vert français, de verre vert foncé français, de clous forgés, de fragments de vitre et d'ossements. Leur présence dans la masse des dépôts (et non à leur surface) renforce l'idée que ces dépôts proviennent des déblais de creusement de la cave de l'entrepôt Dunlop (B-8) au sud du site.

L'absence d'artefacts à la surface de ces couches peut laisser croire que leur surface ne fut que peu ou pas occupée. Notons cependant que plus au sud (opérations 3, 4, 5, 8 et 9), ce même horizon est surplombé d'une chaussée de mortier que nous n'avons pas décelée dans l'opération 11 fouillée en 2010. Dans l'opération 10 (surtout dans 10C, 10D et 10F), la chaussée de mortier est remplacée par un dépôt de sable homogène jaunâtre (fouilles de 2009). Nous avons identifié cette chaussée de mortier comme la surface d'occupation entre 1805 et 1825. Il reste alors à



mieux comprendre sa faible visibilité, voire son absence, dans les dépôts correspondant aux mêmes élévations dans l'opération 11.

## **2. La longue remise Dunlop (1805), et une chaussée de bois (1825)**

Grâce à l'acte de vente du terrain par les héritiers de Dunlop à la firme Gerrard Yeoward Gillespie en 1816, nous savons que Dunlop fit également construire une tonnellerie et une remise sur le terrain à l'étude (B-9). Cette construction eut nécessairement lieu après 1804, quand le hangar à canots Labrosse (B-5) situé à cet endroit figure toujours sur un plan de Charland. Orienté selon l'axe nord-sud, la remise longeait la limite est du lot 10-1, recoupée par les sous-opérations 11G (portion est), 11H et 11D.

Si les vestiges de la remise Dunlop se limitent à la portion est de l'aire fouillée en 2010, la portion ouest contient un aménagement du terrain qui leur est contemporain. Il s'agit d'une chaussée de bois (10-C1-35) et sa base d'aménagement (10-C1-36). Présent dans l'ensemble des sous-opérations 11A, 11E et 11F, cette surface de circulation très altérée fut retrouvée aussi en d'autres secteurs du site et relia les trois bâtiments donnant sur la même cour : l'entrepôt Franchère ou Dunlop (ST-59, B-7), l'entrepôt Dunlop et son annexe (ST-2, B-8) et la longue remise ou tonnellerie Dunlop (ST-27, B-9).<sup>2</sup>



**Photo 5 : ST-27 en cours de fouilles, détail du niveau inférieur (photo 085)**

<sup>2</sup> Voir les couches 09-C3-12, 07-C4-11, 07-C5-8.

**Base d'aménagement de la chaussée de bois (vers 1825)**

Lots : 11A10, 11E10, 11F16

Couche : 10-C1-36

Élévations moyennes (m NMM)			
	11A	11E	11F
Surface	12,85	12,90	12,85
Base	12,80	12,85	12,81

La base d'aménagement de la chaussée de bois couvre une épaisseur moyenne de 5 cm. La matrice est un sable limoneux gris foncé à noirâtre homogène, meuble et friable qui intègre une grande quantité de cailloux anguleux de calcaire (2 à 4 cm) constituant en fait la majorité du volume du dépôt. Nous y avons décelé des inclusions de charbon minéral, de charbon de bois et quelques fragments de brique rouge. Présent à travers toutes les sous-opérations 11A et 11E, ce dépôt graveleux se prolonge aussi dans la portion ouest du 11F mais est absent de la portion est.

Un peu plus de 300 artefacts très fragmentés furent récoltés à travers ce lit de pose (tableau 6). Il s'agit entre autres d'ossements, de clous forgés et indéterminés, de tessons de *creamware* et de *pearlware*, de terre cuite fine blanche et bleutée, de fragments de vitre et de verre à bouteille vert foncé. Plusieurs clous (forgés et indéterminés) et petits fragments de céramique et de verre se retrouvaient à la surface du dépôt. Ils peuvent donc être associés à la chaussée de bois et non pas seulement aux sols constitutifs du remblai. La présence de terre cuite fine blanche et bleutée, confrontée à l'absence de clous découpés, suggère une datation dans les années 1820 à 1830.

**3. Chaussée de bois (mise en place vers 1825; sol d'occupation jusqu'à 1838)**

Lots : 11A9, 11E9, 11F14

Couche : 10-C1-35

Élévations moyennes (m NMM)			
	11A	11E	11F
Surface	12,87	12,92	12,87
Base	12,85	12,90	12,85

La chaussée résiduelle de bois est témoinnée par une mince pellicule de bois de couleur marron rougeâtre (2.5YR2.5/4), homogène et poussiéreuse. Elle présente une épaisseur moyenne de 2 cm, mais atteint parfois jusqu'à 6 cm. La pellicule est présente dans l'ensemble des sous-opérations du secteur ouest fouillé en 2010 et se prolonge sur 60 cm dans la sous-opération 11G. Elle semble être la base résiduelle d'une chaussée de planches ou de pavés de bois enlevés au moment de l'abandon de cette surface d'occupation.

Parmi les artefacts associés à ce dépôt, notons la présence de plusieurs clous forgés à la surface de la pellicule de bois et plusieurs petits fragments de céramique et de verre à sa base (tableau 6). Par ailleurs, plusieurs des tessons de céramique s'apparentent à ceux retrouvés dans le lit de pose (couche 10-C1-36) : *creamware*, terre cuite fine bleutée et blanche, faïence jaspée. En effet, le mobilier des deux couches était difficile à séparer en raison de la très faible compacité du bois, sa minceur et de la composition graveleuse du dépôt sous-jacent.

#### 4. Nouveau plancher dans la longue remise Dunlop (ST-27, B-9), construit en 1838

Lot: 11F19

Couches : structure au travers de 10-C1-40a et 40b, en association avec 10-C1-35 et 36

Élévations moyennes : 12,51 m NMM (base); 12,87 m NMM (surface)



Photo 6 : Lot 11F19 en cours de fouilles (photo 168)

La structure ST-72 a été observée dans la sous-opération 11F, à un niveau stratigraphique qui est contemporain avec la chaussée de bois. Observée sur une longueur de 1,40 mètre dans 11F, elle se compose d'une rangée nord-sud de onze pieux de bois assez décomposés. Les pieux apparaissent comme des demi-rondins, sans liaison visible entre eux, la face arrondie vers l'ouest. Chacun d'entre eux présente des dimensions d'environ 4,5 cm sur 11 cm, pour une hauteur d'environ 35 cm. La rangée est tronquée au sud par une fosse de poteau datant de 1842 (11F6) et elle se poursuit au nord de 11F dans une aire non fouillée.

Les pieux furent plantés à travers les dépôts datant de 1805-1825 (10-C1-40a, 40b). Leur sommet rejoint la base de la chaussée de bois (10-C1-35), laquelle se prolonge environ 90 cm à l'est des pieux, pour terminer à l'intérieur de la longue remise Dunlop (ST-27, B-9).

À la limite est de la chaussée, un autre pieu est visible en paroi nord de 11G mais aucune lisière de pieux n'existait dans cet axe. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons supposer que les pieux servaient à solidifier la chaussée de bois à proximité de la remise ou tonnellerie Dunlop. Selon cette hypothèse, nous devons présumer que la chaussée à cet endroit consistait à des planches et non de pavés. Les fouilles au nord de ce secteur nous permettront de mieux cerner la raison d'être de cette structure énigmatique.

#### 5. Aménagement d'une chaussée de mortier (vers 1838)

La firme *Gerrard Yeoward Gillespie* exploitera pendant plusieurs années la propriété telle qu'elle apparaît sur le plan de Cane de 1825, c'est-à-dire avec les trois bâtiments construits vers 1800-

1805, le hangar Franchère ou Dunlop (ST-59, B-7), l'entrepôt Dunlop avec son annexe (ST-2, B-8), et la longue remise ou tonnellerie Dunlop (ST-27, B-9), ainsi que leurs cours intérieures. En 1831, cette même firme, maintenant la *Gillespie, Moffatt & Company*, devint le seul propriétaire de l'îlot Callière (lot 10). Il est incertain que la firme ait apporté quelque changement sur le site à l'étude. Néanmoins, Robert Gillespie, qui devint seul propriétaire du lot 10 en 1837, apporta des modifications au terrain en 1838, alors qu'achevèrent les travaux de canalisation de la Petite rivière Saint-Pierre, effectués entre 1832 et 1838.

En 1838, Gillespie procède à la reconstruction du hangar à l'ouest du site (ST-59, fouilles de 2007 et 2008). Ce projet semble justifier l'aménagement d'une nouvelle surface de circulation dans la cour. En outre, la canalisation de la Petite rivière, terminée en 1838, a dû inciter Gillespie à faire rehausser son terrain qui ne pouvait plus drainer vers le nord. Nous avons également trouvé les vestiges d'un nouveau plancher de la longue remise, environ 15 cm plus haut que la chaussée en bois datant de vers 1825. Les solives résiduelles (ST-27) furent mises au jour dans 11D, 11G et 11H, immédiatement à l'est de notre aire d'étude. Quant au secteur ouest de l'intervention de 2010, les fouilles ont révélé une nouvelle surface d'occupation contemporaine à ce nouveau plancher de la remise. Il s'agit d'une chaussée de mortier (10-C1-32, 33) et son lit de pose sous-jacent (10-C1-34), similaire à celle observée plus au sud sur le site.

#### **6. Surface de circulation. Le lit de pose en gravier schisteux (1838)**

Lots : 11A8, 11E8, 11F13

Couche : 10-C1-34

Élévations moyennes (m NMM)			
Élévation moyenne du dépôt	11A	11E	11F
Surface	13,00	13,00	12,93
Base	12,87	12,92	12,87

Un remblai de rehaussement et de nivellement fut mis en place immédiatement au-dessus de la chaussée de bois. Ce remblai est constitué d'un limon argileux gris moyen hétérogène et compact présentant une grande quantité de pierres schisteuses anguleuses de 0,5 à 5 cm ainsi que quelques rares autres inclusions de fragments de brique rouge et de petits nodules de mortier. Ce dépôt est présent sur l'ensemble des sous-opérations 11A, 11E et 11F, quoique son épaisseur soit plus importante dans la sous-opération 11A. Cette couche était également présente au sud, dans 10G, 10H (09-C5-21) et 10F (09-C3-11) mais se terminait abruptement dans 9E (09-C3-11).

Ce dépôt est certainement le plus riche en artefacts de la période V. En effet, 1036 fragments furent récoltés lors de la fouille (tableau 6). Il s'agit pour l'essentiel de tessons de terre cuite fine blanche (n=816) au décor imprimé bleu, rose, mauve, rouge, brun, noir ou polychrome et au décor moulé floral. Ces tessons de terre cuite fine blanche étaient majoritairement fragmentaires et furent trouvés dans la portion nord-ouest de la sous-opération 11A (n=688). On peut identifier au moins trois ensembles de service comprenant assiettes, plats de service et bols. Il semble que ce soit des ensembles destinés à la vente mais qui se seraient brisés lors du transport maritime. On aurait ainsi profité de la mise en place du remblai pour s'en débarrasser. La présence d'un si grand nombre de couleurs parmi les décors imprimés concorde bien avec la datation émise pour

la pose de ce remblai. En effet, selon Brassard et Leclerc (2001), les décors imprimés d'une autre couleur que le bleu apparaissent vers 1830-1840 (Brassard, Leclerc 2001 : 81).

Les autres artefacts récoltés, au nombre de 220, sont composés de clous forgés, de clous découpés (n=2), d'ossements, de coquilles d'huîtres, de fragments de verre à vitre incolore et de verre à bouteille vert foncé, de fragments de gobelets faits de verre au plomb et de différents autres types de céramique dont de la terre cuite grossière d'Angleterre, du *creamware*, de la terre cuite fine rouge à glaçure noire, du grès grossier, de la porcelaine et des fragments de pipe à fumer (tableau 6). La présence de ces artefacts à la surface du remblai témoigne qu'un certain laps de temps s'est écoulé entre la pose du remblai et la mise en place de la chaussée de mortier. Les individus fréquentant la cours arrière de l'entrepôt donnant sur la rue de la Commune en ont profité pour se départir d'une pipe cassée, d'un reste de repas ou d'un contenant de céramique brisé. Notons que les clous découpés se manifestent en 1838 pour la première fois dans l'aire à l'étude, comme ailleurs sur le site. Ils arrivent alors avec un certain retard par rapport à leur disponibilité sur le marché à compter de 1820.

#### **Surface de circulation. La chaussée résiduelle de mortier (1838-1842)**

Lots : 11A7, 11E7, 11F11, 11F12

Couches : 10-C1-32, 33

<b>Élévations moyennes (m NMM)</b>			
<b>Élévation moyenne du dépôt</b>	<b>11A</b>	<b>11E</b>	<b>11F</b>
Surface	13,05	13,05	13,05
Base	13,00	13,00	12,93

La surface aménagée d'occupation est constituée d'une strate dense et homogène de mortier de couleur crème jaunâtre se dégageant en galettes et comprenant un certain nombre de pierre calcaire sub-anguleuses et semi-arrondies de 10 cm et plus (10-C1-32). Le dépôt est plus épais le long de la paroi est de 11A et le long de la paroi nord de 11F. Il devient plus mince vers le sud, comme en témoigne la paroi stratigraphique ouest des sous-opérations 11A et 11E. À la base de cette couche, on retrouve dans 11F un mince dépôt de sable grossier gris jaune homogène et meuble (10-C1-33). Présentant des inclusions de lentille de mortier, il s'agit vraisemblablement de l'altération de la chaussée à sa base, entraînée par le lessivage de la chaux vers le bas, sous l'effet des eaux de ruissèlement.

Les artefacts liés à la chaussée de mortier sont peu nombreux (tableau 6). Ils se retrouvaient à la surface du mortier ou à sa base, mais jamais dans sa masse. Ils consistent pour l'essentiel à des coquilles d'huître, des ossements, des clous forgés et découpés, des fragments de bouteilles d'alcool vert foncé, du verre à vitre, de la terre cuite fine blanche et de la terre cuite fine rouge à glaçure noire.

Cette chaussée de mortier est présente en tous les secteurs du site correspondant à la cour qui reliait les trois bâtiments de l'ensemble Dunlop.<sup>3</sup> Alors qu'elle présentait une faible épaisseur dans l'ouest du site, à proximité du hangar Franchère ou Dunlop (ST-59, B-7), son épaisseur atteint près de 20 cm par endroits dans les opérations 10 et 11 au centre du site, à proximité de la longue remise ou tonnellerie Dunlop (ST-27, B-9).

<sup>3</sup> Elle fut entre autres retrouvée dans 10G et 10H (09-C5-20), 10F et 9E (09-C3-10) et 9F (08-C2-12).

**Dépôt d'anhracite, 1838-1842**

Lot : 11F8

Couche : 10-C1-29

Élévations moyennes (m NMM)			
Élévation moyenne du dépôt	11A	11E	11F
Surface	-	-	13,18
Base	-	-	13,11

Prenant appui sur la chaussée de mortier, se trouve un dépôt de poussière et de nodules d'anhracite noirâtre, homogène et de compacité moyenne. Restreint dans l'espace, ce dépôt est présent uniquement dans la portion est de 11F et n'a pas d'équivalent dans les sous-opérations 11A et 11E. L'anhracite (10-C1-29) se poursuit vers l'est dans 11G où elle est associée aux vestiges de la tonnellerie Dunlop (ST-27). Elle est beaucoup plus épaisse dans l'emprise du bâtiment (jusqu'à 10 cm), où elle recouvrait les solives restantes et remplissait les interstices entre elles. La présence d'autant de poussière d'anhracite indique que le charbon minéral devait être abondant dans la tonnellerie tout au long de son occupation, de sa construction à sa démolition.<sup>4</sup>

Très peu d'artefacts furent mis au jour dans la portion de ce dépôt fouillée en 11F8 (n=38). Il s'agit surtout d'ossements, de fragments de bouteille de verre vert foncé, de tessons de terre cuite fine blanche, de *creamware* et de grès grossier Bristol, de clous indéterminés et d'un fragment de vitre (tableau 6).

**7. Démolition de l'entrepôt Dunlop (B-8, ST-3) et rehaussement du terrain (1842)**

L'ensemble de bâtiment et la cour intérieure resteront sensiblement inchangés jusqu'en 1841, année où l'entrepôt Dunlop (en place depuis 1805, avec son annexe ST-3 de vers 1825, B-8) qui donnait sur la rue de la Commune est démolie pour faire place à un magasin à quatre étages, les entrepôts Gillespie (ST-34, B-10). Les déblais issus de la démolition de l'entrepôt Dunlop engendrent un rehaussement de terrain sur toute la portion sud du site archéologique du domaine de Callière.

**Remblai de déblais de la démolition de l'entrepôt Dunlop (B-8, ST-3)**

Lots : 11A6, 11E6, 11F10

Couche : 10-C1-30

Élévations moyennes (m NMM)			
Élévation moyenne du dépôt	11A	11E	11F
Surface	13,15	13,17	13,18
Base	13,05	13,05	13,10

Cette couche de démolition fut mise au jour dans les trois sous-opérations à l'étude. Elle est constituée d'un limon argileux brun moyen mêlé à une grande quantité de mortier désagrégé et

<sup>4</sup> Pour plus de détails sur la couche 10-C1-29, voir le chapitre des interventions du secteur est.

comporte une quantité importante de pierres anguleuses de 5 à 15 cm, dont certaines sont oxydées. L'ensemble du dépôt est hétérogène et compact. Il présente des inclusions de fragments de brique rouge, de particules de chaux et de charbon minéral.

Parmi les artefacts mis au jour dans ce dépôt, notons la présence de tessons de *creamware*, de fragments de pipes, de tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine blanche vitrifiée, de fragments de bouteille en grès grossier de type Bristol, de fragments de bouteilles en verre teinté vert et vert foncé, de clous forgés et d'ossements (tableau 6).

La couche de démolition 10-C1-30 est beaucoup plus épaisse au sud de l'aire à l'étude (près de 20 cm) et devient plus mince à proximité de la longue remise ou tonnellerie Dunlop longeant le côté est du site (ST-27, B-9). D'ailleurs, le dépôt vient s'appuyer sur la couche d'antracite (10-C1-29) et il est donc antérieur aux déblais architecturaux qui peuvent provenir de la démolition de la tonnellerie, suggérant que l'entrepôt Dunlop et son annexe (ST-3, B-8) aient été démolis avant la tonnellerie.

#### **Suite du remblai de déblais de démolition la démolition de l'entrepôt Dunlop (B-8, ST-3)**

Lots: 11A5, 11E5

Couche: 10-C1-27

Élévations moyennes (m NMM)			
Élévation moyenne du dépôt	11A	11E	11F
Surface	13,20	13,21	-
Base	13,15	13,17	-

Un second dépôt associé à la démolition de l'entrepôt Dunlop et son annexe (ST-3, B-8) fut mis au jour dans 11A et 11E immédiatement au-dessus de la couche 10-C1-30. Somme toute relativement mince et circonscrit, ce dépôt se compose d'un limon sableux gris-brun foncé, légèrement oxydé en raison de la présence d'oxydes de fer à la surface du dépôt, homogène et compact. La matrice présentait des inclusions de pierres calcaires sub-anguleuses de 5 cm et moins, des fibres de bois, des particules de chaux, de mortier et de charbon minéral ainsi que quelques petits silex arrondis.

Nous avons retrouvé plusieurs artefacts à travers ce dépôt (tableau 6). Ont été inventoriés des tessons de faïence blanche, de *creamware* et de *pearlware*, des fragments de pipe, des tessons de terre cuite fine blanche, des fragments de bouteilles en grès Derbyshire 2 et 3 et en grès grossier Bristol, des fragments de bouteille d'eau gazeuse et de bouteille d'alcool vert foncé, des fragments de vitre, des clous forgés, découpés et indéterminés ainsi que des ossements.

Il semble que cette couche vienne niveler la surface fort inégale du dépôt sous-jacent (10-C1-30) sur l'ensemble de 11A et 11E. Ainsi, sa surface se situe autour de 13,20 m NMM tout comme celle de 10-C1-30 dans la portion est de 11A et dans la portion ouest de 11F. Les mêmes couches de démolition et de nivellement avaient été observées en 10G et 10H (fouilles de 2009). Si cette surface fut occupée, ce ne fût que sur une courte période, jusqu'au moment où la longue remise (tonnellerie, B-9) fut lui aussi démolie.

### 8. Remblai de déblais de démolition de la tonnellerie ou la remise Dunlop, ST-27 (vers 1842)

Les données d'archives ne nous permettent pas de déterminer avec précision le moment où la tonnellerie ou longue remise Dunlop (ST-27, B-8), rendu désuète, fut démolie pour être remplacée par une nouvelle longue (ST-22, B-11) remise à la commande de Robert Gillespie. Les données d'archive situent cet événement entre 1842, date où le magasin à quatre étages fut construit, et 1846, date de la première illustration de la nouvelle remise sur le plan de Cane. Quant au registre archéologique, l'absence de couche d'occupation intermédiaire suggère une démolition plus ou moins contemporaine de la tonnellerie et de l'entrepôt de Dunlop, vers 1842. Nous avons attribué trois couches stratigraphiques aux déblais de la démolition de la tonnellerie ou remise.

#### Couche de démolition de la tonnellerie Dunlop (ST-27, B-9), vers 1842

Lots : 11A3, 11A4, 11E3, 11E4, 11F5, 11F9

Couche : 10-C1-26

Élévations moyennes (m NMM)			
Élévation moyenne du dépôt	11A	11E	11F
Surface	13,27	13,28	13,24
Base	13,20	13,21	13,18

C'est en guise d'hypothèse que nous attribuons l'origine de ces trois dépôts distincts mais contemporains à la démolition de la tonnellerie ou remise Dunlop (ST-27, B-9). La première couche est constituée d'un limon sableux gris clair homogène et de compacité moyenne. Elle présente les inclusions typiques de déblais de démolition : quantité de pierres calcaires anguleuses et sub-arrondies de 5 à 20 cm, nodules de chaux, fragments de bois carbonisé, plaquettes de mortier et fragments de vitre. Ce dépôt couvre l'ensemble des sous-opérations 11A et 11E ainsi que la portion ouest de 11F, et sa surface est légèrement oxydée en raison de l'occupation sus-jacente de la période VI (1842-1879). Dans le centre-est de 11F, nous observons une concentration de pierres anguleuses de 5 à 15 cm de diamètre, de mortier désagrégé et de fragments de brique rouge commune et brique blanche réfractaire de la marque Ramsay.

Plusieurs artefacts furent récoltés dans cette couche de démolition (n=1004). Outre les fragments de vitre déjà mentionnés, notons la présence de terre cuite fine blanche (n=289) et blanche vitrifiée (n=37), de verre de bouteille en verre teinté régulier vert (n=19) et vert foncé (n=60), de fragments de bouteille de grès, de faïence blanche et de *creamware*, ainsi que des fragments de pipe. Nous y retrouvons également des ossements (n=21), des coquilles d'huître (n=39), des fragments de pierres de meule (n=17) et plusieurs clous forgés et découpés (tableau 6).





Photo 7 : Surface du lot 11F9 (photo 074)

**Suite des déblais de démolition de la tonnellerie Dunlop (ST-27, B-9), vers 1842**

Lots : 11A2, 11E2

Couche : 10-C1-25

Élévations moyennes (m NMM)			
Élévation moyenne du dépôt	11A	11E	11F
Surface	13,35	13,35	-
Base	13,27	13,28	-

Sur la couche 10-C1-26, nous retrouvons un dépôt de mortier désagrégé jaune orangé contenant une grande quantité de sable présent de façon discontinue dans 11A et 11E. Cette matrice est hétérogène, friable et plutôt meuble. Nous y avons observé comme inclusions des fragments de brique et des quelques pierres calcaires anguleuses de 5 cm et moins. Les artefacts, bien que moins nombreux (n=180), sont en tous points semblables à ceux mis au jour dans la couche sous-jacente (10-C1-26). Notons néanmoins l'absence de pierres de meule et la présence d'une pierre à fusil (tableau 6).

**Suite et fin des déblais de démolition de la tonnellerie Dunlop (ST-27, B-9), vers 1842**

Lots : Partie de 11F1, 11F2, 11F4 et 11F5

Couche : 10-C1-20

<b>Élévations moyennes (m NMM)</b>			
<b>Élévation moyenne du dépôt</b>	<b>11A</b>	<b>11E</b>	<b>11F</b>
Surface	-	-	13,37
Base	-	-	13,11

Le troisième dépôt se trouve dans la portion est de 11F et se prolonge sur l'ensemble de 11G. Le dépôt, hétérogène et plutôt compact, est composé de limon sableux brun grisâtre mêlé de mortier désagrégé et de pierres calcaire anguleuses parfois liées au mortier variant en taille de 5 à 20 cm. On y observe la présence de cailloux de 5 cm et moins, de fragments de brique, de nodules de chaux, de fibres de bois décomposé, de bois carbonisé et de charbon minéral. Il s'agit vraisemblablement des déblais de démolition de la tonnellerie Dunlop, dont ils viennent remblayer les vestiges résiduels.

Fouillé en 11F1, 11F2, 11F4 et 11F5, le dépôt présente une épaisseur moyenne de 30 cm. Puisque ce dépôt fut réparti dans plusieurs lots, il nous est impossible de déterminer quels sont les artefacts qui y sont directement reliés. Nous vous référons donc aux données issues de la fouille du secteur est pour cerner de façon plus précise le contenu mobilier de ce dépôt.









## 2.4. Période VI: L'ensemble Gillespie. Occupation de Mulholland et Baker (1842-1879)

Couche	Lot			Identification
	11A	11E	11F	
10-C1				
22	11A1	-	11F1	Surface d'occupation (1842-1878)
23	11A1	-	11F2	
24	11A2	11E1	11F3, 11F4	
-	-	-		Construction de la longue remise Gillespie (ST-22, B-11), 1842
-	-	-	11F6	Trou de poteau mur ouest de la remise Gillespie, 1842
-	-	-	11F7	Trou de poteau indéterminé

Tout le contraire des dépôts multiples des années 1805-1842, ceux de la période VI (1842-1879) sont caractérisés par un seul niveau d'aménagement et sol d'occupation. Son occupation débute à une élévation moyenne de 13,30 m NMM et se termine autour de 13,35 m NMM. Trois couches stratigraphiques et des structures (ST-22, trous de poteau) meublent la période VI dans le secteur ouest de l'opération 11.

### **Construction de la longue remise Gillespie (ST-22, B-11), vers 1842**

La construction de la longue remise Gillespie eut lieu vers 1842 et apparaît sur un plan de 1846. Aussi appelée un « hangar », la remise est située à l'endroit exact de la vieille remise ou tonnellerie Dunlop démolie vers 1842 (ST-27, B-9), mais la nouvelle remise avait la particularité d'être environ 60 cm plus large vers l'ouest. Elle correspond à la structure ST-22, mise au jour principalement dans 11D, 11G et 11H, mais débordant aussi de 40 cm dans 11F. L'ensemble des vestiges de ST-22 sera décrit dans le chapitre traitant de la portion est des fouilles de 2010. Seuls deux éléments vraisemblablement associés à la remise Gillespie seront présentés ici : deux trous de poteau dans 11F.

### **Trou de poteau du mur de la remise Gillespie (ST-22, B-11), construit vers 1842 (toujours en place)**

Lot : 11F6

Couche : non représentée

Élévations moyennes : base, 11,92 m NMM; surface, 13,36 m NMM

Le premier trou de poteau est situé dans le coin sud-est de 11F. Il est de forme plutôt rectangulaire à sa surface, et de forme ovoïde à sa base. D'une profondeur de 1,44 m, ce trou fut creusé pour recevoir un des poteaux du mur ouest de la longue remise de Gillespie. Son aménagement tronqua l'ensemble des dépôts en place en 1842 jusqu'à une profondeur de 11,92 m NMM. Ce poteau existe toujours, du moins pour ce qui est de sa portion supérieure : en effet, sa portion inférieure n'existe plus, en raison de la pourriture du bois. Le spectre de ce poteau, suspendu du plafond au cours des fouilles, nous a incité à entreprendre des travaux de consolidation du bâtiment au cours de l'hiver 2010-2011, car les autres poteaux sous la même poutre structurelle seront sans doute tout aussi pourris à même le sol.

Le trou de poteau était comblé d'un limon argileux organique brun oxydé en surface et brun foncé dans sa masse. Parmi les inclusions, notons la présence de plusieurs pierres anguleuses de 20 cm et moins, de gros nodules de charbon minéral, de pierres calcaires chauffées et de gravillons. Les artefacts (n=207) mis au jour dans le remblai de comblement du trou de poteau sont variés. Notons la présence d'ossements, de clous forgés, découpés et tréfilés, d'objets divers en métal ferreux, de fragments de bouteille en verre vert foncé, de fragments de vitre et d'ardoise, de tessons de terre cuite commune Saintonge et chamois à glaçure verte, de *creamware*, de terre cuite fine blanche et blanche vitrifiée, de porcelaine fine dure orientale, d'un fragment de pipe et de quatre fragments de tuyau en grès grossier (tableau 8).



Photo 8 : Lot 11A1, détail d'un soulier en cours de fouilles (photo 039)

***Trou de poteau de fonction indéterminée***

Lot : 11F7

Couche : non représentée

Élévations moyennes : base, 12,91 m NMM; surface, 13,20 m NMM

Un second trou de poteau fut mis au jour près du centre de la sous-opération 11F. Il s'agit d'un trou de forme rectangulaire de 30 cm de côté, situé au nord-ouest du trou de poteau de 11F6. Remarqué en cours des fouilles du lot 11F4 (le sol d'occupation de 1842-1879), le vide laissé par le poteau même dans le remblai du trou mesurait environ 15 cm de côté. Le remblai de ce trou de poteau fut fouillé sur 30 cm en 11F7. Il s'agissait d'un sable limoneux brun, homogène et meuble



comprenant des inclusions de nodules de charbon minéral et de silex de 4 cm et moins. À la base du trou, des pierres calcaires anguleuses de 10 cm de côté semblent avoir calé le poteau. Les artefacts du lot 11F7 sont très peu nombreux (n=8). Ce sont essentiellement des objets de métal, à l'instar du mobilier du sol d'occupation de 1842-1879 : trois clous forgés, un fragment de tôle, une lanière de fer laminé et un objet en fer indéterminé. Nous recensons également un fragment de pipe à fumer et un tesson de verre (tableau 8).

Il est difficile de déterminer la fonction et la datation exacte de ce trou de poteau à partir de ces seules informations. Par son élévation, il se situe dans la période VI. Il peut s'agir d'un élément architectural de la longue remise Gillespie (ST-22, B-11), par exemple le poteau d'un larmier de galerie. Il s'agit cependant du seul trou retrouvé à ce jour à proximité de la longue remise Gillespie (ST-22).

### **Sol d'occupation, 1842-1879**

Lots : 11A1, 11A2, 11E1, 11F1, 11F2, 11F3, 11F4

Couches : 10-C1-22, 23, 24

<b>Élévations moyennes (m NMM)</b>				
<b>Élévation moyenne du dépôt</b>		<b>11A</b>	<b>11E</b>	<b>11F</b>
C1-22	Surface	13,40	-	13,38
	Base	13,35	-	13,34
C1-23	Surface	13,35	-	13,34
	Base	13,31	-	13,31
C1-24	Surface	13,31	13,40	13,31
	Base	13,24	13,35	13,24

À la suite de la construction en 1842 de l'entrepôt Gillespie (B-10) et sa longue remise attenante (B-11), l'ensemble fut occupé par différents locataires jusqu'en 1853. À cette date, le principal locataire est le marchand James Burns qui occupera les bâtiments jusqu'en 1859. En 1865, après une période de six ans où de nouveaux locataires ont dû se succéder – le décès de Robert Gillespie en 1863 permet d'instaurer une nouvelle gestion du terrain –, les quincailliers et ferronniers Mulholland et Baker s'installent dans l'ensemble Gillespie et exploitent, entre autres, la longue remise. Ils reçoivent l'autorisation de construire un passage couvert (B-11 bis) à travers la cour en 1872, à condition de le démolir au moment où leur bail sera résilié. Ils restent locataires jusqu'en 1878 et le passage sera vraisemblablement démoli l'année suivante. Les sols associés à cette occupation peuvent être regroupés en trois couches distinctes. Leur épaisseur totale varie de 5 cm, à l'ouest, à 15 cm et même 20 cm à l'est de l'aire fouillée en 2010.

Le premier dépôt (couche 10-C1-24) est constitué d'un limon sableux brun entremêlé d'oxydes de fer, hétérogène et très compact, voire induré. Nous y retrouvons des inclusions de petits cailloux de moins de 0,5 cm, des fibres de bois, des nodules de mortier, des fragments de brique rouge et la présence de pierres de plus grandes dimensions dans la paroi nord du 11F. Ce dépôt est présent sur l'ensemble des trois sous-opérations à l'étude. S'il a dû être occupé avant 1865, ce dépôt porte certainement l'empreinte des quincailliers Mulholland et Baker, de par la très grande présence d'oxydes de fer. Au milieu de son épaisseur, la couche se sépare en deux

strates visuellement identiques, à une interface sensible à la truelle comme étant moins compacte.

En 11F, à proximité de la longue remise Gillespie (B-11), trois phases d'accumulation de cette couche d'occupation ont été distinguées. À la base, la couche 10-C1-24 se prolonge sur toute la sous-opération (lot 11F4). Surplombant cette couche, deux autres dépôts (couches 10-C1-22 et 23) furent isolés. Le plus ancien (couche 10-C1-23, lot 11F3) est une lentille de ce qui semble être des résidus d'un four à chaux, où l'on distingue des cendres blanchâtres en écailles, des éclats calcaires chauffés et du charbon minéral en nodules arrondis de couleur noir mat, tous de moins de 5 mm de taille. De faible épaisseur, ces résidus se prolongent sur près de 2 mètres à l'est de la longue remise. Ils sont homogènes, meubles et granulaires. Nous croyons que ces résidus s'étendent en faible concentration plus à l'ouest dans 11A et 11E, et que leur présence explique l'interface sensible à la truelle au milieu de la couche 10-C1-24 dans ces sous-opérations. Si la lentille 10-C1-23 est d'aspect chamarré gris-blanc-noir, la couche sus-jacente 10-C1-22 (lot 11F2) est quant à elle orangée en raison de la forte présence d'oxydes de fer. La couche 10-C1-22, isolée dans 11F, correspond à la moitié supérieure de 10-C1-24 dans 11A et 11E. Les débris de confection de chaux témoignent du travail de maçonnerie à un moment précis entre 1842 et 1879, peut-être en lien avec la longue remise, ou encore avec le passage couvert construit en 1872 (B-11 bis). Notons que des débris similaires meublaient ce même horizon plus au sud, étant concentrés dans 8A et 8B et s'étendant jusqu'en 9A et 9B (fouilles de 2006 et 2009). L'écart d'environ 8 mètres entre les deux zones de débris correspond à l'emplacement du passage couvert.

Les artefacts mis au jour dans ces dépôts sont au nombre de 1278 (tableau 8). Il s'agit d'abord et avant tout de diverses pièces de quincaillerie (n=450), parmi lesquelles nous retrouvons plusieurs clous indéterminés (n=201), forgés (n=31) et découpés (n=24). La catégorie des verres vient en seconde position avec une récolte de près de 300 fragments de vitre et 96 fragments de divers contenant de verre (bouteille d'alcool, bouteille de boisson gazeuse, bouteille d'eau, gobelet et contenants). Plusieurs tessons de terre cuite fine blanche et terre cuite fine blanche vitrifiée furent par ailleurs mis au jour (n=182), de même que 71 fragments de différents types de grès (bouteille, encrier, tuyau). Enfin, mentionnons la présence de 116 ossements, de 19 chaussures, de 9 fragments de pipe et de 6 fragments de tuiles d'ardoise.

Tableau 8 : Sous-opérations 11A, 11E et 11F - Période VI (de 1842 à 1879). Objets témoins (nombre de fragments) selon le lot, le matériau et le type d'objet

Catégories	Matériau	Objet	Surface d'occupation (1842 (65?)-1878)								total	Trou de poteau mur ouest bâtiment #11 (ST-22), réutilisé pour le bâtiment #13 (ST-20) - de 1842 à 1912(?)	Trou de poteau indéterminé	Couche de démolition, bâtiment #8 (1841) et sol d'occupation	total	Couche de démolition du bâtiment #8 (1841), et sol d'occupation			Total			
			10-C1-22,23,24													10-C1-27				10-C1-30		
			11A1	11A2	11E1	11F1	11F2	11F3	11F4	11F6						11F7	11A5	11E5		11A6	11E6	11F10
Céramique	TCG chamois glaçure verte	contenant								0	3				0			0	3			
	TCG locale glaçure inc	contenant	2							2					0			0	2			
	TCG locale glaçure coloration multi	contenant		1						1				1	1			0	2			
	TCG chamois-rose glaçure verte	contenant								0					0			0	0			
	Saintonge	terrine								0					0			0	0			
		contenant								0	1				0			0	1			
		objet à anse								0					0			0	0			
	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1							1					0			0	1			
	Faïence blanche	assiette						1		1					0			0	1			
		contenant				2				2				5	5			1	7			
	Creamware	assiette								0					0	1			1	1		
		bol								0					0			0	0			
		contenant					1			1	3		2	1	3			1	1	8		
	TCF argileuse blanche	pipe		2	2		2			1	2	9	1		1	3	1	4	3	2	5	20
		indéterminé									0					0	1		1	1		
	Pearlware	assiette									0			2	2				0	2		
		bol									0			1	1				0	1		
		bol	1								1				1				0	1		
		soucoupe		1							1				0	1			1	3		
		objet à anse									1				0				0	1		
	TCF blanche	assiette		5	7	4	2		2		22			1	1		1		1	24		
		plat de service									0			1	1	1			1	2		
		contenant	2	41	30				3		76			8	8	16	1		2	3	95	
		indéterminé	48	1		3					52					0			0	52		
		contenant					2				23	1				0		4	4	28		
		objet à anse	4	17							0				0				0	0		
	TCF blanche vitrifiée										0				0				0	0		
		tasse									0				0				0	0		
		assiette				2	2				4			1	1				0	5		
	TCF chamois glaçure claire	contenant				1					1				0				0	1		
	TCF chamois glaçure brune	contenant									0				0				0	0		
	TCF rouge glaçure brune	théière?									0				0				0	0		
	Grès Grossier	tuyau							1	1	4				0				0	5		
	GG rhénan gris	contenant	2								2				0				0	2		
	GG glaç sal brune lachetée	contenant			1						1				0				0	1		
	GG Nottingham	assiette?				1					1				0				0	1		
	GG Derbyshire 2	bouteille	2		1			3			6		2	1	3				0	9		
	GG Derbyshire 3	bouteille						1	5	6			1	1					0	7		
		enerier		2		5			3	10									0	10		
	GG Bristol	bouteille				27					27		4	8	12	3	5	1	9	48		
		bouteille				4		3			7								0	7		
	GG glaç saline brune	enerier				3					3				0				0	3		
		contenant	2								2				0				0	2		
	GG feld pâle	bouteille						1	1						0				0	1		
		contenant	2			1					3				0				0	3		
GG glaç saline-général	jarre									0				0		1		1	1			
	bouteille				2					2				0				0	2			
GF blanc homo glaç sal	tasse									0				0				0	0			
	contenant									0				0				0	0			
PF dure orientale	soucoupe ou assiette									0	1			0				0	1			
PF dure indéterminé	assiette				1					1				0				0	1			
PF tendre indéterminé	contenant									0			1	1				0	1			
Porcelaine Fine Bone China	soucoupe									0				0				0	0			
céramique altérée	contenant									0				0			1	1	1			

Tableau 8 : Sous-opérations 11A, 11E et 11F - Période VI (de 1842 à 1879). Objets témoins (nombre de fragments) selon le lot, le matériel et le type d'objet

Catégories	Matériau	Objet	Surface d'occupation (1842 (65?)-1878)								total	Trou de poteau mur ouest bâtiment #11 (ST-22), réutilisé pour le bâtiment #13 (ST-20) - de 1842 à 1912(?)	Trou de poteau indéterminé	Couche de démolition, bâtiment #8 (1841) et sol d'occupation	total	Couche de démolition du bâtiment #8 (1841), et sol d'occupation			Total			
			10-C1-22,23,24													10-C1-27				10-C1-30		
			11A1	11A2	11E1	11F1	11F2	11F3	11F4	11F6						11F7	11A5	11E5		11A6	11E6	11F10
Verre	V inc sans plomb	contenant fiole pharmaceutique?				1			1					0			0	1				
		indéterminé							1						0			0	1			
	V inc au plomb	gobelet	2				1	1	15	19					0		3	3	22			
		verre à tige contenant								0					1	1		0	4			
		indéterminé				1			1	3					0			0	0			
	Verre teinté rég. vert	indéterminé								2					0			1	3			
		bouteille	2							2					0		2	2	4			
	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse							1	1				10	4	14		0	15			
		vitre	64	51	11	39	39	39	55	298	6	1	18	20	38			0	343			
	Verre teinté rég. bleu	bouteille		3			2			5					0			0	5			
		bouteille					2		1	3					0			0	3			
	Verre teinté fougère vert?	contenant								0					0			0	0			
		bouteille à alcool	22	10	7	7		3	5	54	1		9	20	29	6	13	6	25	109		
	V col transp vert foncé	bouteille à gin								0					0			0	0			
		bouteille à alcool								0	2				0	4		4	6			
	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool								0					0			0	0			
		bouteille à alcool								0					0			0	0			
V col transp vert foncé autre	bouteille à alcool								0					0			0	0				
	bouteille à alcool								0					0			0	0				
V col transp bleu	bouteille							2	2					0			0	2				
	bouteille								0					0			0	0				
V col opaque blanc	perle	1							1					0			0	1				
	bouton								0					0			0	0				
V col opaque bleu	perle	1							1					0			0	1				
	indéterminé								0					0			0	0				
Verre alité	tige	2		2	4				8			1		1			0	9				
	clou indéterminé	33	15	41	25	23	8	56	201	15		6	4	10	2	2	4	230				
Fer ind	lanière								0	15							0	15				
	indéterminé	34		31	9	4			78			3	6	9			0	88				
Fer forgé	clou forgé	9		2	4	6	1	9	31	22	3	2	3	5	2	5	5	12	73			
	crampion		1						1					0			0	1				
	coin								0					0			0	0				
	tige	16	3	1		6	6	6	38	9				0		1	1	48				
	lanière								0					0			0	0				
	indéterminé		1		2			3	6					0			0	6				
Fer laminé	clou découpé	8		6	3	3	2	2	24	4		5	5	10	2	1	0	38				
	tôle							4	4	6	1			0	1		1	12				
	plaque								0					0			0	0				
	boitier								0	1				0			0	1				
	clenche?								0	1				0			0	1				
Fer tréfilé	lanière	19		20		2	2	9	52	18	1	2		2	1		1	74				
	clou tréfilé								0	6				0			0	6				
Métaux et alliages suiveux	fil			2					2					0			0	2				
	lingot							1	1					0			0	1				
Fonte	plaque				1				1					0			0	1				
	indéterminé								0	1				0			0	1				
Bronze	tampon		1						1				0				0	1				
Laiton	attache								0				0				0	0				
Laiton étamé	épingle			2					2				0				0	2				
Matières premières	hille		1						1			1	1				0	2				
	Silex			1					1					0			0	1				
Schiste ou ardoise	tuite				1			1	4	6	3			0			0	9				
	pierre plate								0					0			0	0				
Pierre	grès								0					0			0	0				
	pierre de meule								0					0			0	0				
Os	ossements	85	6		3		6	16	116	82		5	6	11	6	3	15	24	233			
	couteau								0					0				0	0			
	pipe (embout pipe bravère)								1	1				0			0	1				
	Coquille								2	9				0			0	9				
Nacre	bouton	2	7						2				0				0	2				
Graphite	crayon			1			1		2					0			0	2				
	goujon								0					0		1	1	1				
Cuir	chaussure	5	1	10					3	19				0			2	2	21			
	retaille								0					0			0	0				
<b>Total</b>																						
Total de fragments d'artefacts par événement			378	172	176	158	91	86	212	1273	207	207	8	8	87	96	183	29	38	43	110	1781

## 2.5. Période VII: L'ensemble Smith. Occupations de Bruneau et Currie et de Townsend (1879 à aujourd'hui)

<b>Couches</b>	<b>Interprétation</b>
<b>10-C1</b>	
C1-1	Sol d'occupation (vers 1964 à aujourd'hui)
C1-2	Niveau d'aménagement de la dalle de béton: lit de gravier (vers 1964)
C1-3	Sol d'occupation, chaussée de mortier (vers 1912 à vers 1964)
C1-4	Niveau d'aménagement de la chaussée de mortier (vers 1912)
C1-5a	Remblai de nivellement (vers 1912)
C1-5b	
C1-10	Remblai de rehaussement et sol s'occupation (1894-1912)
C1-11	
C1-12	Surface d'aménagement d'une chaussée (ensuite décapée) (1879-1894)
C1-13	Chaussée résiduelle (?) de mortier, en lien avec la remise (B-11) (1879-1894)
C1-14	Sol d'occupation, en lien avec la longue remise (B-11) (1879-1894)
C1-9	Remblai d'aménagement et de rehaussement dans la remise, 1880 (ST-20). Voir la portion est de l'aire fouillée en 2010.
C1-17	Remblai, limité à la remise Gillespie (B-11) dans 11D, 11G et 11H, intégrant les décombres d'édifices démolis en 1879-1880
C1-15	Sol résiduel d'occupation (1879-1894)
-	Construction de l'entrepôt Smith (ST-20, B-12) (1879-1880)
C1-18	Remblai intégrant les décombres d'édifices démolis en 1879-1880; 1 <sup>er</sup> plancher de l'entrepôt Smith en surface du dépôt, 1880-1894
C1-21	Remblai intégrant les décombres d'édifices démolis en 1879-1880

Environ un mètre de dépôts, formant la portion supérieure de la séquence de dépôts, est associé aux aménagements du site de vers 1879 à vers 1964. Les occupations successives témoignent bien des nombreuses activités portuaires toujours très importantes à cette époque. Après la résiliation du bail des quincailliers, on démolit le passage couvert (B-11 bis), puis on érige au même endroit un nouvel entrepôt de trois étages, l'entrepôt Smith qui subsiste encore (B-12). Pour ce faire, on doit jeter à terre la moitié sud de la remise Gillespie (B-11) qui longe le côté est du site. De 1880 à 1920, le locataire des lieux est la firme de Bruneau et Currie, marchands de grains et de fourrages.

Les cartes anciennes et les archives nous informent sur la construction et la démolition d'autres petits bâtiments sur le lot jusqu'à vers 1912 quand le terrain est largement couvert d'édifices reliés entre eux, à l'exception d'une étroite cour donnant sur la place d'Youville (la portion soutenue aujourd'hui par une charpente de poutrelles en I en acier). Cet ensemble est acheté en 1927 par la compagnie Townsend qui éliminera les divisions internes du bâtiment en 1940 et

couvrira ce qui reste de la cour centrale. Enfin, vers 1964, une dalle de béton scelle l'ensemble des dépôts archéologiques.

Même si le mètre supérieur de dépôts fut enlevé mécaniquement, les couches en présence sont en continuité avec les dépôts que nous avons fouillés manuellement les années précédentes. Leur identité et leur datation nous sont alors généralement connues. Les résultats présentés ici proviennent du relevé stratigraphique des parois de l'aire de fouilles.

#### ***Couche 1 du remblai intégrant les décombres d'édifices démolis en 1879-1880***

Lot : nil

Couche : 10-C1-21

Élévations moyennes : 13,38 m NMM (base); 13,66 m NMM (surface)

La couche 10-C1-21 peut provenir de la démolition des édifices vers 1879-1880, le passage couvert de Mulholland et Baker (B-11 bis) et la moitié sud de la remise Gillespie (B-11). Elle montre une matrice hétérogène et plutôt compacte composée de limon sableux brun foncé (10YR3/3) comprenant plusieurs cailloux sub-anguleux de 5 cm et moins, des pierres calcaires chauffées, des concentrations de mortier désagrégé, des pierres anguleuses dans la masse, ainsi que la présence de fragments de brique rouge. Ce dépôt observé se poursuivait au sud dans les sous-opérations 10G et 10H fouillées en 2009 (couches 09-C5-12, 13 et 15). Il y recouvre un trou de poteau associé à la période 1842-1879. Une fois le poteau enlevé, le trou fut comblé (couche 09-C5-14) et les débris de démolition vinrent le sceller.

#### ***Couche 2 du remblai intégrant les décombres d'édifices démolis en 1879-1880***

Lot : nil

Couche : 10-C1-18

Élévations moyennes : 13,66 m NMM (base); 13,80 m NMM (surface)

La couche 10-C1-18 fut probablement déposée peu de temps après, soit dans la même année, soit en 1880. Elle est constituée d'une concentration dense et homogène de débris de démolition : nodules et poussière de mortier, éclats de blocs de calcaire ( $\leq 20$  cm), quelques fragments de brique, nodules de chaux, éclisses de bois, bois carbonisé. Ce dépôt se poursuit également dans 10G et 10H (09-C5-9, 10 et 11). À sa surface, on pouvait observer des pièces de bois associées au premier plancher de l'entrepôt Smith, occupé de 1879 à 1894.

#### ***Sol résiduel d'occupation, 1879-1894***

Lot : nil

Couche : 10-C1-15

Élévations moyennes : 13,80 m NMM (base); 13,80 (surface)

Prenant appui sur la couche de décombres 10-C1-18, un dépôt de faible épaisseur vint niveler le terrain. La couche 10-C1-15 se compose d'un limon sableux brun roux homogène et plutôt meuble comprenant des petits cailloux sub-arrondis de  $\leq 2$  cm, des pierres calcaires de  $\leq 5$  cm et quelques nodules de mortier dans la paroi ouest de la sous-opération 11E.

**Remblai de rehaussement à l'intérieur de la longue remise (ST-22, B-11), 1879-1880**

Lot : nil

Couche : 10-C1-17

Élévations moyennes : 13,41 m NMM (base); 13,59 m NMM (surface)

La couche 10-C1-17 vient rehausser le sol dans la remise Gillespie (B-11), sur le flanc est du site. Sa matrice est un limon argileux brun clair mêlé de sable fin orangé, hétérogène et de compacité moyenne. Nous y retrouvons de nombreuses inclusions de fibres de bois, de pierres calcaires de 5 à 20 cm, petits cailloutis de  $\leq 2$  cm, ainsi que des nodules de chaux. Dans la portion ouest de l'aire fouillée en 2010, des solives du plancher rehaussé en 1879-1880 restent en place.

**Surface d'occupation, 1879-1894**

Lot : nil

Couche : 10-C1-13,14

Élévations moyennes (m NMM)		
	10-C1-13	10-C1-14
Surface	13,85	13,81
Base	13,81	13,79

Les couches 10-C1-13 et 14 sont très limitées dans l'espace. Il s'agit d'un mince dépôt noirâtre composé de poussière d'antracite et de fragments d'antracite de moins de 3 mm, homogène et de compacité moyenne surmonté d'une surface de mortier de couleur crème, homogène, compact et friable, comprenant quelques rares cailloux arrondis de 2 cm et moins. Leur faible superficie empêche de bien comprendre leur fonction. Il peut s'agir d'anciens sols d'occupation résiduels, décapés ailleurs sur le site, ou de lentilles ponctuelles.

**Surface d'aménagement : chaussée résiduelle, 1880-1894**

Lot : nil

Couche : 10-C1-12

Élévations moyennes : 13,86 m NMM (base); 13,90 m NMM (surface)

Suivant la séquence des dépôts, la couche 10-C1-12 surmonte les couches 10-C1-13 et 15. Il s'agit d'une surface de galets de silex compris dans un limon sableux gris noirâtre, comprenant quelques inclusions de petits fragments de charbon minéral de moins de 5 mm. Il est fort probable que ce dépôt soit la surface d'aménagement d'une chaussée décapée dont il ne reste plus de traces.

**Remblai de rehaussement, vers 1894**

Lot : nil

Couches : 10-C1-10, 11

Élévations moyennes (m NMM)		
	10-C1-10	10-C1-11
Surface	13,91	14,02
Base	13,71	13,90

Les dépôts 10-C1-10 et 11 vinrent rehausser le sol en 1894, dans la foulée des travaux de stabilisation dans l'entrepôt Smith (B-12) et de construction de l'édifice actuel à l'est du site. De composition semblable, les deux dépôts se concentrent dans 11F et dans la portion est de 11A. La couche 10-C1-10 est constituée d'un sable fin et grossier grisâtre moyen à foncé, homogène et meuble. Elle présente des inclusions de pierres calcaires chauffées, de laitiers, de quelques pierres calcaires de 5 cm, de rares nodules de mortier, ainsi que quelques fibres de bois décomposé. Cette matrice vient s'appuyer contre la longue remise à l'est du site (ST-20, B-11).

La couche 10-C1-11 est quant à elle composée d'un sable fin et grossier brun roux, homogène et compact, comprenant de petites pierres calcaires arrondies de 3 cm et moins, des nodules de charbon minéral, des scories et des laitiers, ainsi que de rares pierres calcaires chauffées. Ce dépôt s'étend à l'ouest de la couche 10-C1-10.

**Remblai de rehaussement, vers 1912**

Lot : nil

Couches: 10-C1-5a, 5b

Élévations moyennes : 14,02 m NMM (base); 14,10 m NMM (surface)

Vers 1912, quand l'espace entre les entrepôts Gillespie et Smith est comblé par un hangar de trois étages et, dans le nord-ouest du site, on construit un bureau et une remise, il semble y avoir eu un léger rehaussement des sols, du moins dans la portion est de l'aire fouillée en 2010. Ce remblai identifié par les couches 10-C1-5a et 5b s'étend également vers l'ouest dans 11A et 11F. Il s'agit d'une concentration de débris de couleur gris pâle, homogène et très compact comportant des inclusions de charbon minéral, de bois carbonisé, de scories, de mâchefers, de laitiers et de pierres arrondies et anguleuses de moins de cinq centimètres.

**Chaussée de mortier et son aménagement, vers 1912**

Lot : nil

Couches : 10-C1-3, 4

Élévations moyennes (m NMM)		
Élévation moyenne du dépôt	10-C1-3	10-C1-4
Surface	14,15	14,13
Base	14,13	14,11

Enfin, une chaussée de mortier résiduelle (10-C1-3) et son aménagement de pierres calcaires de 5 mm et de poussière de roche (10-C1-4) subsiste dans 11A et 11F. Elle semble s'être orientée



selon l'axe nord-sud montréalais. Il est impossible pour le moment de statuer si cette surface de circulation se concentrait uniquement dans cette zone ou si elle fut décapée ailleurs dans le site.

***Dalle de béton et sa base de gravats calcaires (« concassé »), vers 1964***

Lot : nil

Couches : 10-C1-1, 2

Élévation moyenne du dépôt (m NMM)		
	10-C1-1	10-C1-2
Surface	14,30	14,13
Base	14,13	13,94

Les derniers dépôts en présence sont un lit de gravier de calcaire concassé, trié aux dimensions de 2,5 à 4 cm, puis une dalle de béton. Datant des années 1960, cette dalle recouvrait l'ensemble du plancher intérieur du bâtiment et resta en place jusqu'à l'arrivée des archéologues au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

## 2.6. Conclusion

Dans la portion ouest de l'aire fouillée en 2010, circonscrite par les sous-opérations 11A, 11E et 11F, les découvertes s'inscrivent dans chacune des sept périodes retenues dans l'historique du site. À la période I (avant 1642), les niveaux stériles du sol naturel ont révélé une stratification similaire à celle que nous avons observée ailleurs sur le site. Les sédiments argileux bleu-gris de la mer de Champlain forment un socle sur lequel les alluvions fluviales se sont déposées au cours de l'Holocène. Au milieu de ces alluvions se manifeste un mince horizon de gravillons granitiques et métamorphiques en éclats de moins de 5 cm, avec des amas de moellons granitiques çà et là prenant appui dans le même horizon. L'épaisseur des alluvions (environ 45 cm) est telle que les moellons n'affleurent pas à la surface du sol naturel. Un terreau noir et organique s'est formé à la surface des alluvions.

La période II (1642-1688) est matérialisée par la tranchée ST-73 qui peut avoir contenu la palissade nord du fort de Ville-Marie. À la fin de cette période, l'aire à l'étude accueillit un feu de foyer, autour duquel de nombreux ossements ont été retrouvés. Ensuite, les déblais de creusement à proximité viennent sceller le contexte du foyer.

À l'instar du reste des aires fouillées à ce jour, la période III (1688-1765) est dominée par l'imposant remblai mis en place en 1688 et composé de sols issus vraisemblablement du creusement des caves du château de Callière. La surface jardinée du remblai a été remaniée et engraisée, et de nombreux objets fragmentés s'y sont accumulés. À la limite des sous-opérations 11F et 11G, le vestige d'un muret (ST-30) disposé dans l'axe nord-sud séparait les jardins d'une aire de passage à l'est. Parallèlement à ce muret, côté jardin, un drain (ST-43) conduisait les eaux vers le nord.

Nous avons pu isoler les vestiges d'une structure de la période IV (1765-1805) à la surface du remblai de Callière (ST-71). Se prolongeant dans la continuité avec deux tonneaux enfouis et une fosse de compostage plus au sud-est, et avec des solives au sud, les vestiges retrouvés en 2010 se composent de deux sabliers dans l'axe nord-sud, et d'un cadre en bois similaire à celui qui entourait les tonneaux. La culture matérielle associée à cette structure, où le *pearlware* (1790-1820) et les terres cuites locales (vers 1800) occupent un rôle diagnostique, indique une datation au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

La période V (1805-1842) s'avère très complexe et se caractérise par la présence de plusieurs strates. Contrairement à d'autres aires du côté ouest du site, nous n'avons pu distinguer avec confiance les dépôts de la phase 1805-1825 et de la phase 1825-1838. La surface de circulation de 1825-1838, en pavés ou planches de bois, a été observée. Pour leur part, les dépôts de la phase 1838-1842 ont été identifiés, y compris la surface de circulation aménagée en mortier et briques. Au centre de l'aire fouillée en 2010, nous avons étudié les rapports stratigraphiques entre la longue remise Dunlop construite en 1805 (à l'est) et les surfaces de circulation de la cour attenante (à l'ouest). Ainsi avons-nous inscrit les vestiges de deux planchers successifs de la remise, ST-72 et ST-27, respectivement aux phases 1805-1838 et 1838-1842 de la période V.

La seule couche d'occupation de la période VI (1842-1879), fortement oxydée par la présence d'objets en fer, contient en son sein une lentille de résidus d'un four à chaux, indiquant un épisode de construction au cours de la période. Si ces résidus gisent à proximité de la longue remise à l'est, nous avons aussi émis l'hypothèse d'une possible association avec un édifice qui

a existé entre 1872 et 1879, le passage couvert construit pas les quincailliers Mulholland et Baker.

Enfin, les dépôts de la période VII (1879-1964) ont été enlevés mécaniquement et nous les avons documentés seulement en paroi, à l'aide d'un relevé stratigraphique.



Photo 9 : L'équipe de l'école de fouilles 2010 (photo 318)

### 3. Secteur des sous-opérations 11D, 11G et 11H – Présentation des résultats

Les interventions archéologiques menées en 2010 ont consisté en l'ouverture de six sous-opérations contiguës, appartenant toutes à l'opération 11. Au cours des fouilles, des différences ont été observées entre le secteur est (11D, 11G, 11H) et le secteur ouest (11A, 11E et 11F). Au XVII<sup>e</sup> siècle, une fosse de bâtiment domine le secteur est, tandis que la surface du sol naturel est présente presque partout dans le secteur ouest. Entre 1688 et 1805, le secteur est accueille une aire de circulation, alors qu'on observe plutôt une aire de jardin dans le secteur ouest. De manière inverse, le secteur ouest devient une aire de circulation au XIX<sup>e</sup> siècle, tandis qu'à l'est, plusieurs bâtiments sont construits. Ce chapitre se consacre aux résultats des fouilles du secteur est de l'opération 11. D'une superficie de 13,6 mètres carrés, les sous-opérations 11D, 11G et 11H prolongent vers le nord les sous-opérations 4B et 4C, la première ayant été fouillée en 2003 et terminée en 2007, la deuxième ayant été fouillée en 2004 et 2005. La fouille manuelle de ce secteur fut entreprise à une élévation comprise entre 13,40 et 13,45 m NMM, à la suite de l'enlèvement mécanique des dépôts supérieurs (près d'un mètre). Les dépôts de la dernière période d'occupation, de 1879 à nos jours, n'ont été documentés qu'en stratigraphie.

Les fouilles manuelles menées dans ce secteur ont livré des informations concernant les six premières périodes recensées sur le site de l'école de fouilles, des origines à 1879. Ainsi, les fouilles se sont terminées à une élévation moyenne de 10,85 m NMM et les données recueillies viennent compléter la compréhension des différents contextes mis au jour dans les aires avoisinantes fouillées précédemment. La fouille à aire ouverte simultanée des secteurs est et ouest a d'ailleurs permis une meilleure compréhension des rapports stratigraphiques entre les différentes structures et aires de circulation du site et ce, pour toutes les périodes d'occupation.

### 3.1. Périodes I et II : la préhistoire, la protohistoire et le fort de Ville-Marie (des origines à 1688)

Couches		Lots			Interprétation
10-C1	10-C2	11D	11G	11H	
C1-48	C2-6a, 6b	11D19, 11D20	11G21, 11G23, 11G24	11H19, 11H20	Remblai de comblement de la fosse ST-40 et base du remblai du domaine de Callière
-	C2-7	-	-	11H21	Portion supérieure du remblai de comblement de la fosse ST-40
-	C2-8a, b, c	-	-		
C1-49	C2-9	11D21	11G25		Portion inférieure du remblai de comblement de la fosse ST-40
C1-50	C2-14	-			
-	C2-10, C2-11, C2-12, C2-13	-			
C1-51	C2-15	11D21		Couche d'abandon de la fosse ST-40	
C1-49a	-	11D22	-	-	Remblai de comblement de la tranchée de la palissade ST-73 (1688)
C1-56	-	11D23	-	11H22	Sol naturel

Les sous-opérations 11D, 11G et 11H ont révélé un certain nombre d'informations concernant l'occupation du site entre 1642 et 1688 et viennent compléter les données recueillies lors des fouilles des différentes sous-opérations depuis l'ouverture du site en 1999. Ainsi quatre éléments principaux peuvent être isolés pour ces périodes :

- 1) Le sol naturel;
- 2) Le creusement et le comblement de la palissade ST-73;
- 3) La fosse de la structure ST-40 et la séquence des dépôts qui sont associés;
- 4) Le comblement de la fosse lors de l'aménagement du domaine de Callière.

#### **Le sol naturel**

Lots: 11H22, 11D23

Couche: 10-C1-56

Élévations : base non atteinte ; surface 11,68 m NMM (11D), surface 11,83 m NMM (11H)

L'horizon supérieur du sol naturel, c'est-à-dire le sol d'occupation d'origine du terrain, fut atteint à une élévation moyenne de 11,75 m NMM. Le terreau noirâtre organique était présent sur une épaisseur d'environ 20 cm sur de petites portions de 11D et seulement sur une portion réduite à l'est de 11H (1,50 m sur 10 à 50 cm). Ce dépôt, associé à la couche 10-C1-56, se compose d'un limon légèrement sableux noirâtre avec quelques mouchetures d'argile ou de limon clair. Il est homogène et de compacité moyenne. Les inclusions consistent en quelques petits cailloux anguleux de granite, de pierres oxydées rougeâtres et de petits nodules de limonite. Il n'y a que

peu ou pas d'inclusions anthropiques. Très peu d'objets témoins ont été trouvés en 11H, si ce n'est des morceaux de bois (n=2), mais aucun artefact n'a été trouvé en 11D. Aucune occupation antérieure à la fondation de Ville-Marie n'a été trouvée en 2010, donc à ce jour il n'y a toujours pas de contexte archéologique préhistorique révélé sur le site.

### **La tranchée de la palissade ST-73 et son comblement (1643-1683)**

Lot: 11D22

Couche: 10-C1-49a

Élévations moyennes : base 11,04 m NMM; surface 11,55 m NMM

Les fouilles de la fosse et du sol naturel ont mené à la découverte de deux tranchées dans la sous-opération 11D. La première tranchée est d'orientation NE-SO, selon le cadastre actuel. Elle a 35 cm de largeur, pour une longueur observée de 1,45 mètre. Sa longueur totale n'est pas encore connue, puisque cette tranchée se poursuit au nord de la sous-opération. La deuxième tranchée a une orientation est-ouest. Elle a 30 centimètres de largeur pour 1,20 mètres de longueur résiduelle. Ses limites sont à l'ouest la première tranchée, et à l'est la tranchée du mur ST-14 qui l'a tronquée en 1894. Elle présente une orientation légèrement désaxée par rapport à l'axe est-ouest du cadastre, nous laissant croire qu'elle s'oriente vers le nord géographique, de la même manière que tous les vestiges du fort de Ville-Marie découverts jusqu'à ce jour et que la tranchée mise au jour dans la sous opération 11A (lot 11A21, couche 10-C1-55).

La matrice ayant servi au comblement des deux tranchées (couche 10-C1-49a) se compose d'un limon argileux brun foncé à noirâtre, moucheté de pastilles de sédiments gris verdâtre. Il est homogène et de compacité moyenne. Les inclusions consistent en quelques cailloux et blocs arrondis de 25 cm et moins. La matrice présente une texture spongieuse et organique à la base de la tranchée, notamment sur la moitié nord de la tranchée NE-SO. Il n'y a pas d'empreintes nettes de poteaux à la base de la tranchée, si ce n'est des traces de sédiments spongieux et de rares fibres végétales. Les objets témoins sont très peu nombreux, étant surtout des ossements de mammifères (n=6).

Les deux tranchées sont de profondeurs inégales. La tranchée NE-SO est plus profonde (43 cm en moyenne) avec, sur la moitié nord, une dépression en partie comblée de sédiments très organiques. La tranchée est-ouest est moins profonde (20 cm en moyenne) avec un fond inégal et en pente vers l'est. Le remblai de comblement des deux tranchées a fort probablement été remanié et recreusé lors de l'abandon et l'enlèvement des structures de bois qu'elles recelaient à l'origine. Si la tranchée fut creusée au moment de l'occupation du fort de Ville-Marie, elle fut comblée à un moment inconnu entre l'abandon du fort en 1683 et le remblaiement de la pointe par le gouverneur de Callière en 1688.

### **La fosse de la structure ST-40 et la séquence des dépôts qui lui sont associés**

La fosse ST-40 recoupe la majeure partie des sous-opérations 11G (1,70 cm sur 1,50 cm), 11H (1,80 cm sur 1,70 cm), ainsi qu'une petite portion au sud-ouest de 11D (1,20 cm sur 50 cm). Elle se prolonge au sud dans les sous-opérations voisines 4C, 4B, 4F, 4E, 3E, 4H, 3D et 4J, où il a pu être procédé entre 2002 et 2007 à l'investigation complète d'une large portion de son emplacement et à la délimitation de ses flancs est et sud. Les données recueillies indiquent qu'elle correspond probablement à l'emprise d'un bâtiment avec un sous-sol qui faisait partie des

installations du fort de Ville-Marie. Elle consiste en un creusement de grande superficie, d'une largeur de 3,60 mètres et d'une longueur observée de 8,80 mètres. La fosse, qui atteint de 1 à 1,20 mètres de profondeur, se prolonge au nord de l'opération 11 et son extension dans cette direction demeure inconnue en cette direction. Notons toutefois l'amorce du coin nord-ouest de la fosse semble apparaître en 11G, auquel cas la longueur totale correspondra approximativement à celle observée lors des fouilles. La portion de la fosse explorée auparavant au sud-est, en 4C, 4B, 4E et 4F, recelait à sa base les vestiges très altérés d'une structure en bois (ST-40). Ainsi, la structure en 4C et 4F était constituée d'une série de pièces massives de bois, disposée côte à côte sur une assise unique, certaines étant percées de clous forgés pouvant atteindre 15 cm et plus de longueur. La forte détérioration des pièces a empêché d'en distinguer le nombre et les dimensions mais certaines atteignaient 10 cm et plus d'épaisseur. Malgré les grandes dimensions de certains assemblages, le bois n'est pas en place et ne correspond pas aux vestiges d'un plancher. L'hypothèse retenue est que la structure consiste plutôt en une section effondrée d'un pan de mur en pièce-sur-pièce qui, à l'origine, s'élevait le long du flanc est de la fosse. D'autres pièces de bois isolées ont été trouvées à des élévations diverses en différents points de la fosse. La plupart étaient très fragmentaires et gisaient éparpillées à même le remblai de comblement de la fosse. En 2007, un long segment de madrier ou de planche a été localisé au fond de la fosse en 4E et 4F. Durant cette même campagne de fouilles, la découverte de quelques moellons bruts de pierre laisse maintenant penser qu'une structure de bois avec des fondations en maçonnerie de pierre a existé. Si les pierres sont rares, c'est qu'elles ont probablement été récupérées, comme en témoigne un texte de 1683 qui parle de la démolition du fort de Ville-Marie et de la réutilisation des pierres de maçonnerie<sup>5</sup>.



**Photo 10 : Fosse ST-40 et tranchée de palissade, surface des lots 11D21 et 11D22 (photo 316)**

<sup>5</sup> ANQM, notaire Maugue 1683/02/27 cité par L. Johnson 1998 : 6

La fosse affleure à une élévation d'environ 11,90 à 12,00 m NMM et elle a été creusée au travers du sol naturel qui constituait la surface d'occupation du terrain à l'époque du fort de Ville-Marie. Son emprise est orientée selon un axe légèrement décalé NNO-SSE, d'environ 12 à 15 degrés par rapport au nord arbitraire du quadrillage, s'orientant comme tous les autres éléments de cette époque par rapport au nord géographique. Les sections suivantes traiteront des connaissances supplémentaires apportées par les fouilles de 2010.

#### La couche d'abandon de la fosse ST-40

Lots: 11D21, 11H21, 11G25

Couches: 10-C1-51 et 10-C2-15

Élévation moyenne (m NMM)	11D	11G	11H	
10-C1-51, 10-C2-15	Surface	11,51	11,66	11,65
	Base	10,87	10,88	10,85

Le tableau des élévations ne rend pas vraiment justice à l'épaisseur du dépôt associé aux couches 10-C1-51 et 10-C2-15, qui varie de 20 à plus de 50 cm (entre 10,87 et 11,61 m NMM). La matrice en paroi et à la base de la fosse est composée d'un limon argileux à texture très organique de couleur à dominante gris verdâtre (2,5YR 4/2) à gris légèrement oxydé. Elle est plus remaniée à la base où elle est entremêlée d'argile verdâtre et d'autres sédiments. Elle est plutôt homogène et de compacité moyenne. Les inclusions se caractérisent par des petits cailloux et par quelques fragments de bois décomposé à des élévations diverses et à la base de la fosse.

En 11D, la frontière avec la tranchée ST-73 est parfois imprécise, mais les remblais de comblement de la fosse ST-40 sont composés de masses plus ou moins denses de matières organiques et de pièces de bois décomposé. En 11H et 11G, deux blocs de pierre de plus de 1 mètre de diamètre ont été retrouvés à des élévations de surface de 11,72 m NMM en 11G et de 11,55 m NMM en 11H. Un bloc semblable avait été trouvé en 4F à une élévation de 11,81 m NMM. La base de la fosse, un mélange de sédiments organiques brunâtres, entremêlés de fibres de bois, cède rapidement la place au sol naturel stérile sous-jacent. Ce dernier est constitué d'une argile bleutée déposée il y a 13 000 ans alors que la mer de Champlain se mit en place.

Quant aux artefacts, nous les mentionnerons plus loin, car au cours de la fouille nous n'avons pas fait des lots distincts pour les différents sols rencontrés à même le remblai de comblement. En effet, les masses de sédiments d'apparence distincte étaient souvent disposées en lits verticaux et nous les avons donc fouillés en vrac.



**La portion inférieure du remblai de comblement de la fosse ST-40**

Lots: 11G25, 11H21

Couche: 10-C2-10 à 14 et 10-C1-50

Élévation moyenne du dépôt (m NMM)		11D	11G	11H
10-C1-50, 10-C2-14	Surface	-	11,79	11,22
	Base	-	11,24	11,02
10-C2-10 à 13	Surface	-	11,72	11,72
	Base	-	11,02	11,22

Les autres dépôts à l'intérieur de la fosse consistent en des remblais mis en place suite à la démolition de la structure ST-40. Aucun niveau d'occupation n'a été perçu en surface de l'un ou de l'autre des dépôts. La plupart des dépôts ne s'étendent que sur une fraction restreinte des aires de fouille, ici en 11G et 11H et s'entremêlent le plus souvent à leur point de contact, soulignant que leur mise en place résulte d'un épisode unique de remblaiement. Les dépôts étant plus ou moins verticaux, le tableau récapitulatif des élévations n'est qu'un indicateur afin de nous retrouver dans la stratigraphie, les élévations réelles seraient bien trop complexes à illustrer.

La composition de ces dépôts présente, comme par le passé, une grande variabilité. Ainsi, on trouve tour à tour en masses non stratifiées un limon argileux brun très foncé (couche 10-C2-10, 10YR 2/2), noirâtre (couche 10-C2-11) ou gris brun foncé (couche 10-C2-12, 10YR 4/2), de compacité moyenne, homogène et sans inclusion visible. La couche 10-C2-13, quant à elle, est composée d'un limon argileux jaunâtre marbré de noir. L'ensemble de ces sédiments, dont les élévations moyennes sont comprises entre 11,12 et 11,72 m NMM, sont des dépôts stériles qui tapissent les parois ouest et est de la fosse ST-40. Leur matrice est semblable à celle des horizons supérieurs du sol naturel, qui sont absents : il s'agit certainement d'un affaissement de ces derniers. Enfin, la couche 10-C1-50, dont l'élévation moyenne est comprise entre 11,12 et 11,50 m NMM, est constituée d'un limon argileux jaunâtre à beige oxydé mêlé de lentilles et de nervures de sédiments gris à gris foncé. Le dépôt est plutôt compact et homogène. Il y a peu d'inclusions visibles.

La portion inférieure de la fosse est donc constituée par l'entremêlement de sols de différentes couleurs et natures. Ces premiers dépôts accumulés à l'intérieur de la fosse suggèrent l'existence d'une première phase de déposition au cours de laquelle la fosse, laissée à l'abandon, n'aurait été que partiellement comblée et serait ainsi en bonne partie demeurée à ciel ouvert. Ce phénomène a été observé à la fois durant la fouille et durant la réalisation du profil stratigraphique de la paroi sud (10-C2) des sous-opérations 11G et 11H.

**La portion supérieure du remblai de comblement de la fosse ST-40**

Lots: 11D21, 11G25, 11H21

Couches: 10-C2-7, 10-C2-8 a, b, c, 10-C1-49, 10-C2-9

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
10-C2-7	Surface	-	-	12,01
	Base	-	-	11,32
10-C2-8 a, b, c	Surface	-	12,16	-
	Base	-	11,12	-
10-C1-49, 10-C2-9	Surface	11,96	12,06	11,92
	Base	11,27	11,26	11,45

La portion supérieure de comblement de la fosse est également constituée de masses souvent entremêlées de sédiments distincts, mais aussi présentes uniquement par endroits dans 11G et 11H, ce qui explique leur absence sur le profil stratigraphique 10-C1. La couche 10-C1-49 et son équivalent en 10-C2-9 sont constitués d'une matrice de limon argileux brun beige oxydé, mêlé de limon grisâtre, plutôt compact et homogène. Les inclusions se composent de quelques nodules de bois carbonisé, de petits cailloux et d'un moellon de pierre de 30 cm de diamètre. La fouille du lot 11H21 a révélé la présence de plusieurs blocs et moellons épars de granit. La couche 10-C2-8 se décompose en une série de dépôts stériles verticaux, apparentés et constitués de limon argileux remanié, marbré et/ou moucheté de couleur dominante variant de brun olive (8a) à brun gris (8b) à noirâtre (8c). La couche 10-C2-7 est constituée d'un limon argileux noirâtre (10YR2/1) légèrement moucheté d'argile brun olive (2YR 4/4). Le dépôt est homogène et de compacité moyenne avec quelques petits cailloux de 3 cm et moins. Il y a peu ou pas d'inclusions anthropiques si ce n'est un os visible en paroi.

La culture matérielle retrouvée dans la fosse de la structure ST-40 est peu nombreuse. Les artefacts sont constitués pour la majorité d'ossements de mammifères (n=44), de clous forgés (n=34), d'un peu de scories (n=8) et de quelques tessons de terre cuite grossière (TCG) chamois glaçure verte (n=2).

Au cours des fouilles antérieures, certains dépôts se prolongeaient à l'est et à l'ouest de la fosse et faisaient partie en ces secteurs de la masse des remblais qui ont servi au rehaussement du terrain à l'époque de l'aménagement du domaine de Callière. Durant la campagne 2010, il a été prouvé une fois encore que l'emprise de la fosse a été comblée dans sa partie supérieure par les mêmes remblais qui ont servi au rehaussement en vue de la construction du château de Callière entre 1688 et 1695.

### Le prolongement des dépôts de la fosse qui ont servi de remblai lors de l'aménagement du domaine de Callière

Lots: 11D19, 11D20, 11G21, 11G23, 11G24, 11H19, 11H20

Couches: 10-C1-48, 10-C2-6a, 6b

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
C1-48, 10-C2-6a, b	Surface	12,04	12,02	12,01
	Base	11,63	11,42	11,36

Dans les sous-opérations à l'étude, le dépôt s'étendait, pour 11G et 11H, sur l'ensemble de leurs superficies, moins les bermes, tandis que pour 11D, il s'étirait seulement sur ses portions nord et ouest. Sa surface se situe à une élévation moyenne de 12,02 m NMM. Le dépôt possède une épaisseur plus importante en 11G et 11H, d'environ 60 centimètres avec une base à 11,39 m NMM, pour une épaisseur de 40 cm en 11D avec une base à 11,63 m NMM. La matrice se compose d'un limon sableux brun gris à noirâtre, variable, hétérogène et de compacité faible à moyenne. Les inclusions sont nombreuses avec une forte concentration de bois carbonisés, de cendres, de nodules de charbon de bois, quelques nodules de laitier, des morceaux de brique rouge et des petits cailloux. Il y a de nombreuses traces d'oxydation et de remaniement. Au nord en 11D et dans les premiers lots en 11G et 11H, le dépôt se prolonge hors de la fosse ST-40 et constitue en ce secteur la base du remblai de rehaussement et d'aménagement du domaine de Callière.

Une distinction est à faire entre 11D et 11G/11H. Au nord des lots 11D19 et 11D20, le dépôt est variable, parfois fortement remanié et présente moins de dépôts anthropiques et de vestiges mobiliers. En effet, au nord-ouest, la fosse est délimitée par des bandes de sol naturel, alors qu'à l'extrême sud il y a beaucoup plus de débris de combustion et de mobilier qui se prolonge dans la fosse en 11H et 11G. Une partie de la limite nord de la fosse se trouve donc en 11D. En 11G et dans la portion ouest de 11H, le dépôt se divise en masse distincte sans ordre stratigraphique qui plonge en profondeur dans la portion centrale de la fosse et sa base définit une cuvette de profil concave. Les lots intègrent aussi différents dépôts tapis contre la paroi de la fosse et qui s'enfoncent également à la verticale. La jonction des deux sous-opérations présente beaucoup de pastilles et de plaques de cendres accompagnées de nombreuses scories.

Beaucoup d'artéfacts ont été retrouvés, en particulier dans la portion centrale de la fosse dans les lots 11H19, 11H20, 11G21, 11G23 et 11G24. Les ossements, qu'ils s'agissent de mammifères, d'oiseaux ou encore de poissons, sont les plus nombreux (n=1885). Ensuite, viennent les scories (n=576). Parmi les objets en métal, les clous forgés (n=239) prédominent, puis le fer industriel avec beaucoup de restes indéterminés (n=191) et enfin les métaux et alliages cuivreux indéterminés (n=60). Dans la catégorie des céramiques, les contenants (n=23) en terre cuite grossière chamois à glaçure verte et en terre cuite grossière de Saintonge (n=22) sont toujours présents avec l'apparition de terre cuite locale à glaçure incolore plus tardive (n=9). Nous retrouvons aussi des perles de verre opaque (blanche=7; bleue=5) et des pipes micmac (n=2), ainsi que des fragments de verre à vitre teinté régulier vert (n=7), du matériel similaire à celui retrouvé dans le remblai de Callière.

Ainsi, la portion supérieure de la fosse ST-40 a été comblée par une série de dépôts, de composition très variable, dont certains recelaient parfois des concentrations importantes d'objets témoins. La plupart de ces dépôts sont disposés selon une pente oblique parfois très prononcée

et s'enfonce en profondeur vers la portion centrale de la fosse. Leur présence illustre bien le caractère progressif des travaux qui ont permis le comblement, de l'extérieur vers le centre, de l'emprise de la fosse. La présence de cendres, les nombreux restes métallurgiques et les scories suggèrent la proximité d'une forge dont la fosse aurait probablement servi à en accueillir les déchets. Une forge est d'ailleurs signalée sur le plan de Bourdon qui date approximativement de 1647.

Tableau 11 : sous-opérations 11D, 11G et 11H - Période I et II, des origines à 1688  
 Distribution des objets témoins (nbr de fragments) par lot, matériau et type d'objet  
 Site du domaine de Callière, BJFj-101 - Intervention de 2010

Catégories	Matériau	Objet	Lots												Total
			Fosse ST-40									Sol naturel			
			Remblai de comblement de la fosse ST-40 et base du remblai du domaine de Callière						Remblais de comblement de la fosse ST-40			Palissade ST-7X	Sol naturel		
			11D19	11D20	11G21	11G23	11G24	11H19	11H20	11D21	11G25	11H21	11D22	11H22	
Céramique	CG sans glaçur	brique			2		1	1							4
		contenant						1							1
	CG avec glaçur	pot à cuire?						1							1
		terrines													1
		contenant					2		1						3
		TCG chamois glaçure verte	terrines			5									5
		contenant		1	7		11		4		1	1			25
		TCG chamois-rose glaç verte	objet à anse					6							6
		contenant					3								3
		TCG locale glaçure inc	contenant			1	1	4		3					9
	TCG Saintonge 17ème siècle	assiette									1				1
			bol			2									2
		contenant			6	1	8		7						22
								2				1			
	Faïence blanche	contenant						1							1
indéterminé						2								2	
Faïence à fond	contenant			1		1		2						4	
TCF argileuse blanche	pipe	1				2		2						5	
Céramique de type amérindien	pipe					2								2	
céramique altérée	assiette					17								17	
	contenant					1		2						3	
Verre	Verre teinté rég. Vert	Vitre	1		1	2	1		2					7	
	Verre teinté rég. turquoise	indéterminé					1							1	
	Verre teinté fougère gris								2					2	
	Verre teinté fougère vert	verre à tige					13							13	
	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool			2		4							6	
	V col opaque blanc	perle			1		5		1					7	
	V col opaque bleu	perle					5							5	

<b>Métal</b>	Fer forgé	clou forgé	5	7	34	9	101	9	74	3	20	11			273	
		lanière							16	1						17
		coin ?								1						1
		tige										2				2
		indéterminé								1						1
	Fer laminé	lanière				1									1	
	Fer ind	lanière					5									5
		tige					1									1
		indéterminé	7		52	5	99	11	17		6					197
	Fer et métal cuivreux	contenant						1							1	
	Cuivre	indéterminé			13										13	
	Plomb	balle et mitraille			1		6				3	1				11
		jet de coulée					1		1							2
indéterminé						1									1	
Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1		1	33	9	15							60	
	dé à coudre	2													2	
<b>Divers</b>	Scories	scories	7		64	9	282	13	201	2	2	4			584	
	Schiste ou ardoise	tuile			2		8	4			4	1			19	
	Silex	Pierre à fusil					2		2						4	
	Stéatite	pipe					1								1	
	Ossement	Os	80	27	286	64	1147	78	203	15	17	12	6			1935
		indéterminé					1									1
		grain de chapelet					1									1
	Coquille	coquillages					7	7	5						19	
	Andouiller	couteau?							1							1
		indéterminé					1		1							2
	Bois	Bois											2		2	
	Charbon	charbon							1						1	
	Fer et os	manche			1		1		1						3	
<b>Total</b>			104	36	481	93	1789	135	566	23	57	30	6	2	0	3322

### 3.2. Périodes III et IV : Le château et le domaine de Callière (1688 à 1805)

Couches		Lots			Interprétation
10-C1	10-C2	11D	11G	11H	
C1-39a	-	11D13, 11D15	-	-	Remblai d'une fosse associée à une dépendance du château de Callière
C1-39b		11D16			
C1-39c					
C1-44	-	11D12	11G15, 11G22	11H11	Remblai du domaine de Callière - Portion supérieure remaniée, muret ST-30.
-		11D14	-	11H14	
C1-45	C2-3 et C2-4	11D15, 11D17	11G16, 11G18	11H15, 11H16	Remblai du domaine de Callière - Portion inférieure non remaniée.
C1-46	C2-5 a,b,c	11D18	11G19, 11G20, 11G22	11H17, 11H18	
C1-47	-		-		

À partir de 1688, le gouverneur Callière entreprend de faire rehausser et terrasser le terrain de la pointe afin d'y faire construire une demeure à l'abri des inondations. Le terrain en question fut rehaussé de 40 à 80 centimètres selon les dénivelés naturels du site. Dans les sous-opérations 11D, 11G et 11H, le remblai de Callière présente une épaisseur moyenne de 85 cm. La surface des dépôts associés au château et au domaine de Callière, dont l'occupation s'est échelonnée sur plus d'un siècle, se situe à une élévation de 12,75 m NMM. Sa base, quant à elle, oscille autour de 11,90 m NMM. Ces dépôts peuvent être divisés en quatre éléments documentant l'occupation du site de 1688 à 1805 dans le secteur d'étude :

- 1) Divers dépôts de sédiments constituant le remblai de rehaussement mis en place au moment de la construction du château et n'ayant jamais été remaniés;
- 2) La portion supérieure de ce même remblai qui définit l'unique surface d'occupation;
- 3) La présence d'un muret du jardin de Callière;
- 4) Le remblai d'une fosse associée à une dépendance du château de Callière.

### La portion inférieure non remaniée du remblai de Callière

Lots: 11D15, 11D17, 11D18, 11G16, 11G18, 11G19, 11G20, 11G22, 11H17, 11H18

Couches: 10-C1-45, 10-C1-46, 10-C1-47, 10-C2-3, 10-C2-4, 10-C2-5a, b, c

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
C1-45, C2-3 et 4	Surface	12,64	12,62	12,63
	Base	12,33	12,34	12,31
C1-46, C2-5a, b, c	Surface	12,36	12,34	12,31
	Base	12,16	11,98	11,98
C1-47	Surface	12,16	-	11,98
	Base	12,03	-	11,77

Dans les sous-opérations à l'étude, la surface de la portion inférieure non remaniée du remblai de Callière se situe à une élévation moyenne de 11,63 m NMM et a une épaisseur moyenne de 70 cm. Le dépôt est constitué de matrices de différentes compositions. La première matrice (couche 10-C1-47) a une épaisseur de 15 à 20 cm et nous la retrouvons uniquement dans 11D et 11H. Elle est constituée d'un limon argileux remanié et moucheté beige oxydé à gris foncé. Sa compacité est moyenne et les inclusions sont peu nombreuses : quelques particules de bois décomposé, des nodules de mortier et plusieurs cailloux de 10-15 cm.



Photo 11 : Trou de poteau, surface du lot 11G16 (photo 171)



La deuxième matrice (10-C1-46 et 10-C2-5a, b, c) a une épaisseur moyenne de 25 cm et nous la retrouvons dans les trois sous-opérations à l'étude, même si elle est plus importante en 11G. Elle est constituée d'un limon argileux brunâtre, homogène et compact. Les inclusions, peu nombreuses, se composent de quelques cailloux bruts de 10 cm et moins, de nodules de limonite, de petites particules éparses de bois carbonisé et de traces d'oxydation. Ce dépôt est délimité à l'ouest par la maçonnerie ST-30 et s'insère sous la base de cette dernière. La transition avec les couches 10-C1-47 et 48 est progressive et peut s'expliquer par le fait que les dépôts des couches 10-C1-46 et 10-C1-47 ont servi à combler en partie la fosse ST-40. Les fouilles précédentes ont révélé que les dépôts de couleur foncée signalent l'utilisation de sédiments pris des berges d'une rivière.

La troisième matrice (couches 10-C1-45 et 10-C2-3 et 4) a une épaisseur moyenne de 30 cm et nous la retrouvons dans les trois sous-opérations à l'étude. Ce dépôt est délimité à l'ouest en 11G par la maçonnerie ST-30 et il est tronqué par la construction de cette dernière. Il est limité à une portion sud-ouest en 11D et à une portion ouest en 11H. La matrice est constituée d'un limon argileux fortement remanié et hétérogène de couleur chamarrée variant entre le brun, le noir et le brun jaune oxydé. Il n'y a que peu ou pas d'inclusions anthropiques et quelques cailloux anguleux de 15 cm et moins. À la jonction de 11G et 11H et de 11H et 11D, une série de pierres sans organisation apparente de 10 à 20 cm et des plus petites de 2 à 7 cm ont été retrouvées.

Concernant la culture matérielle, la catégorie des ossements frais est la mieux représentée (n=600), qu'ils s'agissent de mammifères, d'oiseaux ou encore de poissons. Ensuite, viennent les scories (n=165) et les tuiles en ardoise (n=35). Parmi les objets en métal, le fer laminé indéterminé prédomine (n=116), puis les clous forgés (n=74) et enfin les métaux et alliages cuivreux indéterminés (n=26). Dans la catégorie des céramiques, les contenants en terre cuite grossière chamois à glaçure verte (n=22), la faïence blanche (n=10) et la terre cuite grossière de Saintonge (n=8) sont représentatifs. Nous retrouvons aussi des tuyaux de pipe (n=12), des perles de verre opaque (n=14), ainsi que des fragments de verre à vitre teinté régulier vert (n=20).

L'analyse simultanée des couches et de la culture matérielle nous permet de souligner certains éléments. Si nous rassemblons les lots (11D18, 11H17, 11H18, 11G19, 11G20 et 11G22) ensembles et correspondants aux couches 10-C1-47 et 46, c'est-à-dire les dépôts au-dessus de la fosse ST-40, nous constatons que les portions les plus profondes du remblai sont composées par certains des mêmes dépôts servant à combler la fosse, laquelle devait encore être à découvert à cette époque. Les nombreux ossements et scories en témoignent. Quelques objets calcinés et fondus en 11H17 signalent peut-être l'existence d'un incendie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Malgré la présence de plusieurs dépôts différents à travers la portion inférieure du remblai de Callière, il a été attesté, depuis plusieurs années de fouilles maintenant, que nous sommes bien en présence d'un seul épisode de remblaiement. Ainsi, si nous retrouvons des objets de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, d'autres artefacts diagnostiques viennent agrandir la période comme ceux retrouvés dans la couche 10-C1-46 et dans les lots 11G19 et 11G20, comme la terre cuite grossière de Saintonge et de la Rochelle, de la faïence française et un fragment de terre cuite grossière pseudo North Devon 1 (1688-1745).

Quant aux lots correspondant à la couche 10-C1-45 (sauf 11G16 où a été trouvé un grand nombre d'artefacts dont un fragment de pipe London 1720-1780 et du verre anglais et français du XVIII<sup>e</sup> siècle), il faut constater la rareté des inclusions anthropiques. Cela peut signifier que ce dépôt n'a jamais été remanié par les labours.

### La portion supérieure remaniée du remblai de Callière

Lots: 11D12, 11D14, 11G15, 11G22, 11H11, 11H14

Couche: 10-C1-44

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
C1-44	Surface	12,78	12,76	12,71
	Base	12,62	12,62	12,62
-	Surface	12,59	-	12,61
	Base	12,45	-	12,46

La portion supérieure du remblai de Callière se distingue de la portion inférieure en ce sens qu'elle fut remaniée par les labours pendant une longue période de temps. En conséquence, les différents dépôts qui composaient le remblai ont fini par former, à la surface du remblai, un seul dépôt homogène d'une épaisseur moyenne de 15 à 20 centimètres.

Dans les sous-opérations à l'étude, deux dépôts ont été distingués. Le premier, dont l'élévation de surface avoisine les 12,60 m NMM, est de faible étendue et n'a été localisé que sur le flanc est de l'aire (lot 11D14) sur une bande de 1,60 m par 60 cm et sur une petite bande au nord-est de 11H (lot 11H14). Sa matrice est composée d'une concentration plutôt dense et homogène de poussière, de nodules et de particules de mortier mêlés de cailloux anguleux et arrondis de 15 cm et moins. Quelques nodules de bois carbonisé et des traces de cendre sont à signaler ainsi que quelques cailloux qui portent un enduit de mortier. Un tesson de céramique déformé par la chaleur a été retrouvé en 11D14. Ce dépôt hétérogène correspond à un remblai de démolition, comblant une dépression, peut-être suite à l'incendie du château.

Le deuxième dépôt (couche 10-C1-44) est constitué d'une matrice de limon argileux brun gris foncé (7,5 YR 3/2) plutôt compact et homogène. Il est délimité à l'ouest par la maçonnerie ST-30 et il recouvre le sommet dérasé de cette dernière. La transition est imprécise à l'ouest avec la couche 10-C1-43 et le dépôt s'amincit à l'est et s'estompe au nord-est. Quelques mouchetures de limon gris verdâtre, notamment au-dessus de ST-30, des nodules de bois carbonisé et de petits cailloux forment les inclusions principales et signalent probablement la délimitation entre l'aire labourée du jardin à l'ouest et l'aire de circulation à l'est.

Concernant la culture matérielle, elle est moins nombreuse que dans la portion inférieure du remblai. La catégorie des ossements frais est la mieux représentée (n=96), qu'il s'agisse de mammifères, d'oiseaux ou encore de poissons. Parmi les objets en métal, les clous forgés (n=21) prédominent avec très peu de fer indéterminé (n=4). Dans la catégorie des céramiques, nous trouvons des assiettes en *creamware* (n=22), des assiettes, contenants et divers objets en faïence blanche (n=8). Nous retrouvons aussi des tuyaux de pipe (n=8) et des bols en terre cuite fine blanche (n=2) et dans le lot 11G22, de la terre cuite fine (TCF) blanche à décor bleu de Rouen datée de vers 1720-1740, de la porcelaine du deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que des fragments de verre à vitre teinté régulier vert (n=12). Les dépôts de la portion supérieure du remblai reflètent un épisode d'aménagement d'une aire de circulation et d'occupation entre les jardins et le château de Callière, dont le muret ST-30 serait la frontière.

**Le muret du jardin de Callière ST-30 (1695-1765)**

Lots: 11G15, 11G22

Couche: 10-C1-44

Élévations moyennes (m NMM): base 12,24; surface 12,63

Deux autres segments de la maçonnerie de pierres ST-30 ont déjà été découverts au sud de l'aire fouillée en 2010, dans 4A, 4D, 4G et 4K. L'élévation moyenne du muret était de 12,68 m NMM, semblable à celle du segment retrouvé en 2010. Orienté dans l'axe nord-sud montréalais, il est parallèle au mur ST-07 du château de Callière et délimite une des aires de jardin du domaine.

Les interventions menées en 2010 ont permis d'observer le prolongement du muret vers le nord. Affleurant à une élévation de 12,63 m NMM, le muret présente une épaisseur d'environ 40 cm, soit deux ou trois assises de pierres plus ou moins désordonnées, pour une largeur de 80 cm à 1 mètre. La structure, relativement désolidarisée, est un assemblage assez grossier composé d'une cinquantaine de pierres calcaires anguleuses avec quelques pierres de champs arrondies de 20 à 50 cm, liées par endroit grâce par un mortier désagrégé de sable et de chaux. Très peu d'artéfacts ont été retrouvés dans le muret.

Il est intéressant de constater que le muret se situe dans la portion supérieure du remblai mais qu'il n'en affleure pas en surface, mais à une quinzaine de centimètres dessous. L'explication la plus probable est celle qui a été avancée durant les campagnes de fouilles précédentes : après un court abandon du château et des jardins en 1765, il y a eu un réaménagement rapide et un agrandissement probable des aires de jardinage. Ces données peuvent expliquer la désorganisation des pierres du muret : soit en raison du dérasement provoqué par les labours, soit par une simple opération de récupération des matériaux de construction.

**Remblai d'une fosse associée à une dépendance du château de Callière**

Lots: 11D13, 11D15, 11D16

Couches: 10-C1-39 a, b, c

Élévations moyennes (m NMM)		11D
C1-39 a	Surface	12,66
	Base	12,41
C1-39 b	Surface	12,41
	Base	12,21
C1-39 c	Surface	12,21
	Base	11,58

L'intervention de 2010 a par ailleurs permis la découverte d'une fosse et son comblement dans une étroite bande nord-sud au nord-est de la sous opération 11D. D'une profondeur d'environ un mètre, les remblais de comblement présentent plusieurs variantes. La portion inférieure est composée d'un limon argileux remanié de couleur variant de brun gris à noirâtre, hétérogène et de compacité faible avec de nombreuses particules de chaux et de bois carbonisé (10-C1-39c). Puis, cette dernière est recouverte par un limon argileux brun gris très foncé, hétérogène, compact avec de nombreuses inclusions de cendre, de bois carbonisé, quelques cailloux et des

nodules de mortier (10-C1-39b). Il a été constaté au cours de la fouille que les sols s'affaissent vers le nord, que la paroi de la fosse est inclinée vers l'est et qu'elle est tronquée en cet endroit par la tranchée de construction de la structure ST-14. La portion supérieure est constituée d'un limon argileux brun gris foncé moucheté d'argile gris vert, hétérogène et compact. Les inclusions se composent de quelques petits cailloux et de nodules de mortier et de chaux (10-C1-39a). Ce dépôt correspond à la portion supérieure du remblai. Très peu d'artéfacts ont été retrouvés, si ce n'est quelques ossements (n=11), quelques clous forgés et du fer laminé. Les très rares fragments de céramique sont en *creamware*.

Cette étroite bande résiduelle d'une fosse tronquée et aménagée sous un niveau du XIX<sup>e</sup> siècle ne recélait pas de vestige de construction. La fosse est plus profonde au nord où elle s'enfonce jusqu'au niveau du sol naturel. Elle est située dans l'axe de prolongement des fondations du château de Callière et en est probablement contemporaine. La présence de cendre et de bois carbonisé dans le remblai de comblement est peut-être un indice de l'incendie de 1765 qui détruisit le château.

Tableau 13 : Sous-opérations 11D, 11G et 11H - Périodes III et IV - Château (1688-1765) et Domaine de Callière (1765-1805)  
 Distribution des objets témoins (nbr de fragments) par lot, matériau et type d'objet  
 Site du domaine de Callière, BfJ-101 - Intervention de 2010

Catégories	Matériau	Objet	Lots																			Total						
			Dépendance du château de Callière: Remblai de comblement d'une fosse indéterminée			Remblai du domaine de Callière																						
						Portion supérieure remaniée, muret ST-30						Portion inférieure non remaniée																
			11D13	11D15	11D16	11D12	11D14	11G15	11G22	11H11	11H14	11D15	11D17	11G16	11G18	11H15	11H16	11D18	11G19	11G20	11G22		11H17	11H18				
Céramique	CG sans glaçur	brigue																				2	2					
		contenant																					1	2				
	CG Italie du nord	contenant				1																	1	1				
	CG avec glaçur	contenant																						1	1			
		terrine											1											1	3			
	TCG chamois glaçure verte	pot?																					6	6				
		contenant																					7	5	5	4	23	
	TCG chamois- rose glaç verte	contenant																					1		3			
		contenant																						1	1		2	
	TCG locale élaçure verte	contenant																						1	1		6	
		terrine																						5	1		2	
	TCG locale glaçure inc	contenant																									2	2
		contenant																										1
	TCG locale glaç tachetée verte	contenant																										1
		contenant																										1
	TCG Staff slip engobe rouge	plat ou assiette?																						1				1
		contenant																						1				9
	TCG Saintonge 17ème siècle	contenant																						1				1
		contenant																										1
	TCG rouge- engobe glaç inc.L	assiette																										1
		contenant																										1
	TCG avec engobe et élaçure	contenant																										1
		assiette																						3				7
	Faïence blanche	contenant																										13
		plat																										2
		objet à anse																										6
		écuelle																										1
	Faïence à fond	contenant																									1	
	Faïence jaspée	contenant																						1				1
		assiette																						1				5
Creamware	contenant																						1				2	
	plat de service	1																									1	
Pearlware	bol																										1	
	contenant																										3	
TCF argileuse blanche	pipe	1																					1				21	
	bol ou tasse																						1				1	
TCF blanche	bol																						1				1	
GG rhénan brun	contenant																										1	
GG Derbyshire 2	bouteille																										1	
GF blanc homo élaç sal	bol																						1				1	
PF dure orientale	bol																										1	
PF dure indéterminée	soucoupe																										1	
	contenant																										1	
céramique altérée	contenant																										2	
	indéterminé																										1	

Verre	Verre teinté rég. Vert	Vitre			1	6	1	1	1	3				9			2	2	1	1	4	1	32	
		bouteille				2	1																3	
	Verre teinté rég. bleu-vert franc.	bouteille											5										5	
	Verre teinté fougère gris	verre à tige																			1		1	
	V col transparent	bijoux?															2						2	
	V col transp vert foncé britannique	bouteille à alcool											5										5	
	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool						2	1				9							2	1		13	
	V col opaque blanc	perle																2	1		2		5	
	V col opaque bleu	perle														1						1	2	
	V col opaque rouge	perle														1						2	3	
V col opaque noir	perle														1						2	3		
Verre pol superosé 3	perle																				1	1		
Métal	Fer forgé	clou forgé			1	3	4	4		9	1			15	2		1	35	3	3		10	5	96
		tige																					1	1
		tige ou lanière																		1				1
	Fer laminé	tube											1											1
		lanière																			2			2
	Fer ind	indéterminé			2	1		1				1					61		29		23	2	120	
	Acier	couteau?														3							3	
	Cuivre laminé	lanière																	2			1		3
		colfichet											1									2		3
	Cuivre ind	retailles																				8		8
		indéterminé																	6	5				11
	Plomb	balle et mitraille																5					1	6
		scenu à marchandise?											1											1
Métaux et alliages cuivreux	indéterminé lanière			1													19					7	26	
Divers	Scories	scories																					1	
	Schiste ou ardoise	tuile				1								2				70	18	30		39	5	165
	Silex	Pierre à fusil																				1		1
		Pierre	pipe																			1		1
	Ossement	Os	8		3	37	1	28	5	25		1	63	1	1	7	321	20	74	5	64	43	702	
		grain de chapelet																2						2
	Coquille	coquillages															1							1
		perle															11	2					4	18
	Ivoire?	indéterminé																						1
	Graphite	indéterminé																						1
Matériau indéterminé	indéterminé						1	1															2	
<b>Total</b>			10	0	10	63	9	39	12	49	4	0	2	142	5	5	8	599	81	153	12	176	74	1441

### 3.3. Période V: L'ensemble Dunlop (1805-1842) – Occupations Dunlop (1805-1815), Gerrard Yeoward Gillespie (1815-1831) et Gillespie (1831-1842)

Tableau 14 : Résumé des couches et des lots de la période V, 1805-1842					
Couches		Lots			Interprétation
10-C1-		11D	11G	11H	
C1-20		11D2 11D3	11G1	11H2 11H3	Décombres de démolition de la remise Dunlop, 1842
-		-	11G2 11G8	-	Trou de poteau no 2 et son creusement
C1-28		11D4	-	-	Masse localisée de rejets de métal oxydé, dans l'horizon d'anthracite
C1-29		11D5	11G3	11H4	Chutes de charbon minéral et autres dépôts relevant de l'occupation du 2 <sup>e</sup> plancher ST-27
-		-	11G7 11G17	-	Trou de poteau no 1 et son creusement
C1-31		11D6 11D7 11D9	11G4 11G5 11G9 11G13	11H5 11H9	Couche d'occupation, chaussée de mortier (1838-1842)
C1-32		-	11G6	-	
C1-34		-	11G10	-	Remblai de nivellement et surface d'aménagement de la chaussée (1838)
-		-			2 <sup>e</sup> plancher (charpente de bois) de la remise Dunlop ST-27 (1838-1842)
C1-35		-	11G11	-	Chaussée de bois, en lien avec la longue remise Dunlop (B-9, ST-27) (1825-1838)
C1-38		11D8	-	-	1 <sup>er</sup> plancher de la remise Dunlop, ST-27 (1805-1838)
C1-40b		-	11G12 11G14	-	
C1-40c		11D10 11D11		11H7 11H8 11H10	Remblai de rehaussement et de nivellement (vers 1805)
-		-	-	11H6 11H12 11H13	Fosse circulaire de fonction indéterminée, et son comblement

La période V, couvrant l'intervalle de 1805 à 1842, est définie par l'aménagement du site par James Dunlop, un marchand écossais qui est venu à Montréal de la Virginie avec les Loyalistes britanniques. Avant sa mort en 1815, Dunlop a laissé trois édifices principaux sur le site : un entrepôt au sud, un hangar à l'ouest (qu'il a peut-être hérité de Gabriel Franchère) et une longue remise à l'est. Dans la portion est de l'aire fouillée en 2010, nous avons recoupé la longue remise qui couvrait toute la portion est du site, sur une largeur d'environ 4 mètres (B-9). Les résultats sont alors dominés par la description des structures et des dépôts associés à la remise.

Seulement une étroite lisière à l'ouest de 11G se trouvait à l'extérieur de la remise et les dépôts s'y trouvant faisaient la suite de ceux dans la portion ouest de l'aire fouillée en 2010. Dans la longue remise, nous avons pu identifier deux planchers successifs; leur association stratigraphique avec les dépôts à l'ouest a permis de les dater respectivement de 1805-1838 et de 1838-1842. Ces dates nous donnent alors les deux grandes phases d'aménagement dans la remise, à l'intérieur desquelles nous avons pu isoler une douzaine de contextes. Cette suite de dépôts de la période V débute à une élévation moyenne de 12,72 m NMM et se termine autour de 13,10 m NMM. Voici en résumé les principaux éléments observés pour cette période :

- 1) Une fosse de fonction indéterminée et son comblement, vers 1805;
- 2) Un remblai de rehaussement et de nivellement, à la grandeur du site (vers 1805);
- 3) Chaussée de bois à l'ouest de la longue remise Dunlop (B-9, ST-27) (1825-1838);
- 4) Un remblai de nivellement et la surface d'une chaussée (1838?);
- 5) L'aménagement et l'occupation d'une chaussée de mortier (1838);
- 6) Le rehaussement du terrain, la construction du deuxième plancher de la longue remise de Dunlop: une nouvelle surface d'occupation (1838-1842);
- 7) Trous de poteaux s'insérant à ce moment dans la séquence stratigraphique;
- 8) Remblai de démolition de la remise de Dunlop 1842.

#### **Une fosse de fonction indéterminée et son comblement**

Lots: 11H6, 11H12, 11H13

Couche: nil

Élévations (m NMM): base 12,31; surface 12,77

La période V débute dans l'aire est fouillée en 2010 par un creusement en 11H, comblé après peu de temps sans laisser trace de sa fonction. Tronquant le remblai de Callière, cette fosse était d'abord aperçue comme une bande nord-sud de sols distincts au centre de la sous-opération (lot 11H6) Son emprise a été dégagée par la suite sur une zone de 80 cm sur 70 cm au sud-est de 11H (lots 11H12 et 11H13). La matrice du comblement est composée d'un limon sableux brunâtre meuble, hétérogène, tacheté de nombreuses particules de mortier. Les inclusions se composent de plusieurs cailloux de taille variable de 20 cm et moins, de petits fragments de bois et de poussière de bois décomposé. Dans la portion supérieure du remblai, quelques blocs de calcaire ( $\leq 15$  cm), des nodules de charbon minéral et des fragments de brique sont présents (11H6). La matrice devient plus sableuse vers la base de la fosse (11H13). Cette dernière est de plan ovale, de 70 cm à 80 cm de diamètre, pour une profondeur de 50 cm à 60 cm. Il n'y a pas de vestige d'aménagement en place, hormis quelques courts segments de bois épars plaqués contre la paroi ouest. Le lot 11H6 correspond en partie à des sols supérieurs affaissés dans la fosse. Le niveau d'affleurement de la fosse reste imprécis car le sommet a pu être atteint en fouillant le dépôt sus-jacent (lot 11H5).





**Photo 12 : Fosse en surface du lot 11H13 (photo 193)**

Très peu d'objets ont été retrouvés (n=77). La catégorie la mieux représentée est celle du verre avec des fragments de bouteille d'alcool en vert foncé anglais (n=30), suivie des ossements (n=15) et des clous forgés (n=11). Concernant la catégorie des céramiques, nous pouvons signaler la présence de *creamware* (n=2) et de la faïence blanche (n=1), ainsi que des fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, sans marques (n=9). Ces témoins placent l'abandon de la fosse au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, avant la venue de la terre cuite fine blanche avec le dépôt immédiatement postérieur (lot 11H5). Malgré quelques renseignements, le peu d'éléments diagnostiques dans la matrice et la culture matérielle empêche d'entrevoir la fonction de la fosse.

### Trois dépôts de rehaussement (à partir de vers 1805)

Lots: 11D8, 11D10, 11D11, 11G12, 11G14, 11H7, 11H8, 11H10

Couches: 10-C1-38, 10-C1-40b, 10-C1 40c

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
C1-38	Surface	12,88	-	-
	Base	12,66	-	-
C1-40b	Surface	-	12,96	-
	Base	-	12,72	-
C1-40c	Surface	12,94	12,96	12,93
	Base	12,78	12,72	12,71

Suivant le comblement de la fosse énigmatique, un remblai très étendu annonce une nouvelle disposition pour le site à l'étude, celle de son urbanisation au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1801, James Dunlop acheta à Gabriel Franchère les lots 10-1 et 10-2 de la pointe à Callière. Il fit construire, entre 1801 et 1805, un entrepôt à trois étages en pierre (B-8) à l'extrémité sud du lot 10-2 et, à l'est du lot 10-1, une tonnellerie ou remise (B-9). La présence des couches 10-C1-38, 40a, b et 42 au-dessus du remblai de Callière semble indiquer que Dunlop fit répandre les déblais de creusement pour l'entrepôt, dont le plancher de cave se situe à environ 11,90 m NMM, sur l'ensemble de sa propriété.

Les couches 38, 40b et 40c font alors une continuité avec les couches 37, 40a, 40b et 42 dans la moitié ouest de l'aire fouillée en 2010 (11A, 11E, 11F). Notons toutefois que l'épaisseur moyenne des dépôts à l'est, comprise entre 12,72 et 12,94 m NMM, est deux fois supérieure à celle à l'ouest, comprise entre 12,72 et 12,81 m NMM. Nous attribuons cette différence à la présence, à l'est, de la remise ou tonnellerie de Dunlop dont le plancher devait être légèrement surélevé par rapport au sol au-dehors.

Dans les trois sous-opérations à l'étude, trois dépôts s'insèrent au début de la séquence stratigraphique de la période V (1805-1842). On retrouve le plus ancien sur l'ensemble de 11D, la moitié est de 11G et en 11H, à l'exception du remblai de la fosse présenté plus haut. Ce dépôt se prolonge aussi à l'ouest dans l'ensemble de l'aire étudiée en 2010. D'une épaisseur moyenne de 20 cm, sa surface oscille autour de 12,93 m NMM et il est identifié comme la couche 10-C1-40c (lots 11D10, 11D11, 11G14, 11H7, 11H8, 11H10). Sa matrice se compose d'un limon argileux gris foncé compact, moucheté et marbré de particules argileuses plus claires (gris verdâtre). Il y a peu ou pas d'inclusions anthropiques, si ce n'est que quelques petits cailloux, des nodules et des fragments de bois carbonisé, un peu de brique et un gros morceau d'écorce de bouleau en 11H8. La transition à la base est plutôt nette. Interprété comme une partie des déblais largement répandus sur le site du creusement des caves de la première génération d'édifices de James Dunlop, vers 1805, ce dépôt prend appui sur la surface du remblai de Callière. Il revêt en outre quelques faits notables dans l'aire à l'étude. La base du dépôt à l'est, en 11D et 11H (lots 11D11, 11H10), est plus hétérogène en raison d'un apport dense de mortier désagrégé à cet endroit. Signalons aussi une pièce rectangulaire de bois qui repose en surface du dépôt (lot 11D10), déposée à plat et selon un axe est-ouest. Ses dimensions sont de 30 cm sur 10 cm pour 3 à 4 cm d'épaisseur, affleurant à 12,90 m NMM. Elle ne semble pas être reliée à une structure organisée et sa fonction est indéterminée. Enfin, une poche d'anthracite à l'ouest de 11G se prolonge dans 11F. Il s'agit de la plus ancienne occurrence d'anthracite sur le site depuis les résidus de métallurgie de 1683-1688; cette poche est d'ailleurs antérieure à l'horizon d'anthracite observé sur la majorité du site et qui s'insère dans les années 1825-1842.

Le deuxième des trois dépôts, d'une épaisseur de 25 cm, s'élève à 12,96 m NMM en surface et correspond à la couche 10-C1-40b (lots 11G12 et 11G14). On retrouve ce dépôt seulement sur la portion ouest de 11G, c'est-à-dire à l'extérieur de la longue remise de Dunlop. Il se prolonge par ailleurs à l'ouest dans le lot 11F19 et aussi en 11A et 11E. Sa matrice est composée d'un limon argileux brun gris foncé verdâtre (2.5 Y 2/2), compact, plutôt homogène avec peu ou pas d'inclusions ne serait-ce des petits cailloux anguleux altérés, des nodules de bois carbonisé et un bloc de calcaire (30 cm sur 20 cm) dans le lot 11D10. Sa transition est imprécise à l'est avec la couche sous-jacente 10-C1-40c. Nous interprétons ce dépôt comme un rehaussement de la cour qui servait d'aire de circulation entre les édifices de James Dunlop, au moment de la construction de l'annexe de l'entrepôt au sud vers 1825 ou de la réfection du hangar à l'ouest du site en 1838.

La surface de ce dépôt correspond par ailleurs semble-t-il au niveau du deuxième plancher de la longue remise. En surface du dépôt et au cours de la fouille (lots 11G14 et 11G12), deux segments de bois orientés nord-sud ont été dégagés, affleurant à 12,90 m NMM et mesurant 2 mètres de longueur sur 15 à 20 cm de largeur et environ 10 cm d'épaisseur. Le segment à l'ouest est tronqué par des trous de poteau que nous décrivons plus loin. Au sud de 11G, quelques grandes pierres des champs (25 à 35 cm) sont aussi à signaler, tout comme une concentration de nodules de mortier dans la portion sud-est de la sous-opération (lot 11D11). En observant la stratigraphie, il est probable que ces segments de bois trouvés dans 11G aient servi de solives pour un plancher, tandis que ceux en 11D avaient une fonction indéterminée.

Dans la même position stratigraphique que les dépôts précédents, mais plus à l'est, signalons un troisième dépôt de 5 cm d'épaisseur, désigné comme la couche 10-C1-38 (11D8). C'est une pellicule parfois inégale de sable graveleux oxydé entremêlé de limon sableux grisâtre homogène et de compacité moyenne. Il recèle des débris de combustion sous forme de particules de charbon minéral et des petits cailloux altérés par la chaleur. Ce dépôt d'occupation se limite au nord-est de 11D, sur une bande orientée nord-sud de 1,30 m par 80 cm. Sa base inégale est formée de petites ondulations vallonnées. Il s'est affaissé à sa frontière nord-est à l'endroit de la fosse 11D16, à mesure que le comblement de la fosse s'est compacté. Cette fosse, creusée dans le remblai de Callière et remblayée à la période IV (1765-1805), est provisoirement associée au hangar de canots de Labrosse, sinon à la grange du domaine de Callière.

Quant à la culture matérielle, formant ensemble huit lots (n=362), elle permet de confirmer la séquence des trois dépôts et d'en préciser l'interprétation. Le premier dépôt contenant 88 artefacts (lots 11D10, 11D11, 11G14 (partiel), 11H7, 11H8 et 11H10) se signale par la présence d'un peu de faïence blanche (n=3), de faïence jaspée (n=2), de terre cuite commune de type Staffordshire *slipware* à engobe rouge (n=3), des pipes à fumer (n=7) et des clous forgés (n=13), surtout en 11D, confirmant son anthropisation continue depuis le Régime français. L'anthropisation s'est arrêtée au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, d'après la présence peu nombreuse de *creamware* (n=3) et de *pearlware* (n=3). Si les deux clous découpés (11D11 et 11H7) peuvent être intrusifs dans ce contexte, les fragments de verre de vitre (n=18) sont annonciateurs des contextes du XIX<sup>e</sup> siècle. La couche 40c peut alors bel et bien receler les déblais de creusement pour les édifices de Dunlop vers 1805, avec quelques ajouts d'artefacts de l'occupation Dunlop.

Le mobilier le plus nombreux (n=218) se concentre dans le deuxième dépôt situé en 11G (lots 11G12 et 11G14). Les principales catégories sont celles des ossements (n=99), des tessons de vitre en verre régulier teinté vert (n=61), des clous forgés (n=33) et du fer indéterminé en objets indéterminés (n= 21). Les fragments d'assiette, de bol, de théière en *creamware* (n=31) et les fragments de bol, de tasse et d'assiette en *pearlware* (n=17) proviennent aussi majoritairement de ce même dépôt, qui date alors d'une courte période au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, les témoins les plus tardifs proviennent du troisième dépôt (lot 11D8; n=56) qui se caractérise par la présence de débris de combustion (charbon minéral) mais aussi par celle de nombreuses céramiques destinées à la consommation des aliments. Il s'agit de tessons de terre cuite fine blanche provenant de bols et d'assiettes (n=38). Ailleurs sur le site, ce matériau ne se rencontre que dans des contextes après 1838. Ce lot contient cependant aussi un peu de mobilier plus ancien : du *creamware* (n=4), du *pearlware* (n=3) et du *slipware* à engobe rouge de type Staffordshire (n=3). Signalons enfin la présence d'une pernette en terre cuite fine argileuse blanche. La couche 38 fut donc anthropisée vers la fin de la période V (1805-1842) et ce, malgré

sa position stratigraphique directement postérieure au remblai de Callière. Il peut s'agir de détritiques d'activités culinaires et alimentaires (combustible, vaisselle), rejetés à cet endroit.

Le contenu mobilier des trois dépôts semble alors démentir la contemporanéité suggérée par leur équivalence stratigraphique. Des aménagements liés à la longue remise peuvent avoir perturbé la séquence des dépôts, dont la pleine compréhension fera partie des problématiques futures.

### **Chaussée de bois à l'ouest de la longue remise Dunlop (1805-1838)**

Lot: 11G11

Couche: 10-C1-35

Élévations : base 12,88 m NMM, surface 12,92 m NMM

Ce dépôt représenté par la couche 10-C1-35 se situe à l'ouest des vestiges de la remise Dunlop, sur une bande de 40 cm de largeur en bordure ouest de 11G, et il se prolonge plus loin en 11A, 11E et 11F. Sa surface avoisine 12,92 m NMM et son épaisseur est de 5 cm en moyenne. Sa matrice est une mince pellicule de bois de couleur marron rougeâtre (2.5 YR 2.5/4), homogène, meuble et friable. Il s'agit du vestige d'une chaussée de bois, peut-être en briques de bois qui furent retirées au moment d'un aménagement ultérieur de la cour Dunlop. Très peu d'artéfacts ont été découverts (n=16) dans cette mince couche de faible étendue en 11F : des clous forgés très petits et moyens (n=7), du verre à vitre teinté vert (n=7), un fragment de verre incolore au plomb et un fragment d'objet à anse en *creamware*. Selon les fouilles antérieures qui ont montré la contemporanéité de ce dépôt et l'annexe de l'entrepôt Dunlop construite vers 1825, la chaussée de bois fut mise en place en cette même année. Elle fut occupée jusqu'à 1838.

### **La longue remise de Dunlop (ST-27), 1805-1842**

Les parties de la remise découvertes en 2010 sont moins bien conservées que celles mises au jour lors des campagnes de fouilles précédentes, plus au sud du site (opération 4 : fouilles de 2003 à 2006). En effet, les pièces de l'assemblage sont très détériorées et certaines ont même été légèrement déplacées de leur position d'origine. La structure proprement dite a ici une largeur d'environ 4 mètres. Elle couvre les sous-opérations 11D et 11H et un peu plus de la moitié est de 11G. Elle comporte quatre assises croisées de solives et de planches. Elles étaient associées à un dépôt homogène de charbon minéral (10-C1-29 et 10-C1-28) que nous présenterons plus loin :

**Les premières assises**, généralement orientées nord-sud, ont une altitude de surface de 12,89 m à 12,93 m NMM et se présentent de la manière suivante (dans l'ordre de l'est à l'ouest) :

- Solive n<sup>o</sup>1 (lots 11D6, 11D5, 11H5) : pièce de bois orientée nord-est et sud-ouest. Dimensions : 3,10 m de longueur, 10 à 12 cm de largeur et 3 à 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 12,90 m NMM. Cette pièce traverse la totalité de 11D et la moitié nord de 11H, et elle semble se prolonger au nord de 11D.
- Solive n<sup>o</sup>2 (lot 11D5) : courte pièce de bois, non en place, orientée du nord-est au sud-ouest. Dimensions : environ 40 cm de longueur, 10 à 12 cm de largeur et 3 à 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 12,90 m NMM. Elle est située à l'est de la solive n<sup>o</sup>1.

- Solive n<sup>o</sup> 3 (lot 11H5) : pièce de bois orientée nord-sud, située dans la deuxième moitié sud de 11H. Dimensions : environ 1 mètre 10 de longueur, 10 cm de largeur et 3 à 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 12,93 m NMM. Cette solive était partiellement recouverte par un amas de mortier au sud-est de 11G et au sud-ouest de 11H. Cette couche de mortier se trouve à une élévation moyenne de surface de 12,94 NMM.
- Solive n<sup>o</sup> 4 (lots 11G9, 11G14) : longue pièce de bois orientée nord-sud. Dimensions : entre 1,60 et 2 m de longueur, 22 cm de largeur et 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 12,91 m NMM. Elle semble se prolonger au nord de 11G.
- Solive n<sup>o</sup> 5 (lots 11G9, 11G14) : pièce de bois orientée nord-sud, tronquée par deux trous de poteau. Dimensions : 2 mètres de longueur, 14 cm de largeur et 5 à 9 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 12,89 m NMM.

**Les deuxièmes assises**, plus nombreuses et orientées est-ouest, ont une élévation de surface entre 12,97 m et 13,02 m NMM et se présentent comme suit (dans l'ordre du nord au sud) :

- Planche n<sup>o</sup> 1 (lot 11D5) : une courte pièce de bois (tronquée?), orientée est-ouest. Dimensions : 70 cm de longueur, 30 cm de largeur et 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 12,97 m NMM.
- Planche n<sup>o</sup> 2 (lots 11G3 et 11H4) : un madrier assez bien conservé et orienté est-ouest. Dimensions : 2,70 mètres de longueur, 30 à 40 cm de largeur et 5 à 8 cm d'épaisseur. Sa surface s'élève à environ 12,97 m NMM. Elle recouvre la solive n<sup>o</sup> 1.
- Planche n<sup>o</sup> 3 (lot 11H4) : pièce orientée est-ouest, état de conservation médiocre. Dimensions : 35 cm de longueur, 10 cm de largeur et 3-5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 12,93 m NMM.
- Planche n<sup>o</sup> 4 (lot 11H4) : pièce orientée est-ouest, état de conservation médiocre. Elle est parallèle et au sud de la planche n<sup>o</sup> 3. Dimensions : 90 cm de longueur, 30 cm de largeur et 5 à 8 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 12,98 m NMM.
- Planche n<sup>o</sup> 5 (lot 11G3) : pièce orientée est-ouest, située dans le coin sud-est de 11G. Dimensions : 40 cm de longueur, 10 cm de largeur et 5 à 8 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,02 m NMM.
- Planche n<sup>o</sup> 6 (lot 11G3) : pièce orientée plus ou moins est-ouest, située dans le coin sud-est de 11G. Dimensions : 55 cm de longueur, 20 cm de largeur et 3 à 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 12,97 m NMM.

À la frontière de 11D et 11H (lots 11D5 et 11H4) ont été mis à jour neuf briques réfractaires Ramsay (voir plus loin), à une élévation de surface d'environ 12,99 m NMM, soit la même altitude que la surface des planches de la deuxième assise. L'une d'elles prenait appui sur la solive n<sup>o</sup> 1.

**Les troisièmes assises** de la structure ST-27, généralement orientées nord-sud, affleurent entre 13,02 m et 13,04 m NMM et se présentent comme suit (de l'est à l'ouest) :

- La solive n<sup>o</sup> 1 (lots 11D4, 11D5, 11H4) est orientée du nord-est au sud-ouest lors de sa découverte mais son alignement d'origine peut avoir été nord-sud. Dimensions : 3,40 mètres de longueur, 30 cm de largeur et 10 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,03 m NMM. Elle semble se prolonger au nord de 11D.
- La solive n<sup>o</sup> 2 (lots 11D4, 11D5, 11H4) est orientée du nord-ouest au sud-est lors de sa découverte mais son alignement d'origine peut avoir été nord-sud. Dimensions : 2,60 mètres de longueur, 30 cm à 40 cm de largeur et 10 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,02 m NMM.
- La solive n<sup>o</sup> 3 (lots 11D4, 11D5, 11H4) est orientée du nord-ouest au sud-est lors de sa découverte mais son alignement d'origine peut avoir été nord-sud. Dimensions : 2,70 mètres de longueur, 25 cm de largeur et 10 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,04 m NMM.
- Solive n<sup>o</sup> 4 (lot 11G3) : pièce orientée selon un axe nord-sud. Dimensions : 1,90 mètre de longueur, 30 cm de largeur et 8 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,10 m NMM. Cette solive semble se prolonger au nord de 11G.

**Les quatrièmes assises**, orientées est-ouest, surplombent les troisièmes assises et forment le sommet de la structure ST-27 à une élévation entre 13,03 m et 13,06 m NMM :

- Planche n<sup>o</sup> 1 (lot 11H4) : une pièce épaisse, orientée selon un axe est-ouest. Dimensions : 1,40 mètre de longueur, 50 cm de largeur et de 6 à 8 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface 13,03 m NMM.
- Planche n<sup>o</sup> 2 (lot 11G3) : pièce orientée est-ouest. Dimensions : 40 cm de longueur, 10 cm de largeur et 6 à 8 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,06 m NMM.

L'analyse générale de la structure ST-27 confirme la grande détérioration de plusieurs pièces et suggère la récupération de composantes non retrouvées. La variation des élévations de surface, dans une même assise, donne une idée de l'affaissement des pièces et de leur détérioration générale. Par ailleurs, avant les fouilles de 2010, nous n'avons tenté aucune analyse cohérente de la structure ST-27. Même si nous avons observé cette charpente en assises croisées sur une grande partie des opérations 3 et 4, c'était toujours par segments tronqués plus tard au XIX<sup>e</sup> siècle par les œuvres souterraines de l'entrepôt Smith (B-13). D'après la fouille en plan et l'analyse stratigraphique, les premières assises (des solives nord-sud) reposaient sur une couche de mortier en 11H et 11G (10-C1-31). Cette couche de mortier, mise en place vers 1805, s'étend sur une grande partie du site à l'étude et forme la première chaussée de circulation de la période V (1805-1842). Dans l'aire de la structure ST-27, un amas de mortier recouvrait également en partie certaines solives de la première assise; rappelons que d'autres amas de mortier et de chaux s'encastraient entre les solives au même niveau dans l'opération 4. Nous devons alors considérer la possibilité que les premières assises de ST-27, s'élevant à environ 12,90 m NMM, datent de vers 1805. La charpente de ST-27 était en outre enveloppée et recouverte en partie par une couche d'anhracite (10-C1-29; voir plus loin), qui affleure à environ 13,06 m NMM et qui forme un large horizon contemporain à l'annexe de l'entrepôt Dunlop (ST-02), construite vers

1825. Les assises supérieures de ST-27, affleurant aussi à environ 13,06 m NMM, peuvent alors dater de vers 1825 ou de 1838. Selon notre analyse préliminaire, il est possible que les assises inférieures et supérieures de ST-27 représentent deux phases distinctes de construction, à une vingtaine ou une trentaine d'années d'intervalle.

### **Des trous de poteau liés à la structure ST-27**

Deux trous de poteau apparaissent dans les sols sous les vestiges en bois de la remise Dunlop ST-27. Pour chacun d'eux, nous avons isolé le creusement, son comblement et le vide laissé par le poteau retiré. Situés à peine 50 cm l'un de l'autre en 11G, dans la remise Dunlop à proximité de son mur ouest, les deux poteaux affleurent à des niveaux distincts. Ces trous de poteau semblent alors appuyer l'hypothèse de deux planchers successifs pour la structure ST-27, datés provisoirement à 1805-1838 et à 1838-1842.

#### **Trou, poteau et comblement n° 1, 1805-1838**

Lots: 11G7, 11G17

Couche: nil

Élévations (m NMM) : base 12,28; surface 12,88.

Ce trou de poteau et son remblai ont été trouvés dans la portion centre-ouest de 11G, affleurant au niveau d'aménagement de 1805-1838, pour une profondeur de 60 cm. Une fine couche poudreuse de bois de 3 cm à 4 cm d'épaisseur a été trouvée à la base du trou. Il y avait quelques pierres en paroi, apparemment pour caler le poteau. Le poteau même subsistait dans la forme d'un vide surplombant les restes de bois pourri. Autour du vide, le comblement du trou se composait d'un limon sableux et argileux brun, brun gris à gris vert, hétérogène et moyennement compact avec de nombreuses inclusions de bois, d'oxydes de fer et de charbon minéral. L'empreinte du poteau mesurait environ 25 cm de diamètre tandis que le trou du poteau atteignait environ 60 cm de diamètre. Un seul artefact a été retrouvé : il s'agit d'un os. Il est possible alors de suggérer un creusement vers 1805 et un abandon en 1838. Même si sa fonction précise n'est pas connue, le poteau soutenu par ce trou était contemporain du premier plancher de la remise Dunlop.

#### **Trou, poteau et comblement n° 2, 1838-1842**

Lots: 11G2, 11G8

Couches: nil

Élévations (m NMM) : base 12,66 ; surface 13,03

Ce trou de poteau a aussi été trouvé dans la portion ouest de la sous-opération 11G et assez proche du premier. Son remblai se compose d'un dépôt hétérogène de limon sableux brun et de limon argileux gris brun mêlé de limon argileux gris verdâtre jaunâtre. Il recèle de nombreuses inclusions de charbon minéral, d'oxydes de fer, de bois et de mortier. Au cours de la fouille, le dépôt est devenu de plus en plus homogène en profondeur avec de moins en moins d'artefacts. Il n'y aucune trace de bois et sa base a été atteinte à une élévation de 12,72 m NMM, au cours de la fouille des sols environnants (lot 11G12 ou 11G14). Le poteau même mesure environ 30 cm de diamètre, tandis que le trou pour la mise en place du poteau mesure environ 50 cm de diamètre.



**Photo 13 : Trou de poteau, surface du lot 11G2 (photo 076)**

Il y a peu de culture matérielle dans ce remblai : des clous indéterminés en fer industriel (n=11), des ossements (n=5), des clous forgés (n=2), des fragments de verre à bouteille teinté vert (n=4), en verre coloré vert français (n=2) et vert foncé (n=1). Quant à la céramique, elle est très peu représentée avec un peu de terre cuite fine blanche (n=2), de *creamware* (n=1) et de terre cuite commune locale à glaçure incolore (n=1).

Affleurant à 13,03 m NMM, au niveau d'aménagement de 1838-1842, ce trou de poteau semble avoir remplacé celui, situé à peine 50 cm au sud, qui tenait un poteau en 1805-1838. Sa fonction précise, comme pour le premier poteau, reste énigmatique.

#### **Le charbon minéral et dépôts associés : dépôts associés à l'occupation de ST-27**

Lots: 11D5, 11G3, 11H4

Couche: 10-C1-29

<b>Élévations moyennes (m NMM)</b>		<b>11D</b>	<b>11G</b>	<b>11H</b>
10-C1-29	Surface	13,01	13,14	13,05
	Base	12,93	12,98	12,95





**Photo 14 : Vue d'ensemble de la surface des lots 11G2 et 11H4 (photo 068)**

Au regard de l'occupation de la longue remise durant les années 1838-1842, un seul dépôt d'une dizaine de centimètres d'épaisseur et affleurant typiquement à 13,06 m NMM est surtout à considérer. Il s'agit d'une masse plutôt homogène de charbon minéral ou anthracite, sous la forme de poussière et de nodules fins non carbonisés. La surface du dépôt présentait en outre une pellicule de bois et, en certains points, des empreintes de planches disparues ou retirées. S'étant accumulé sous le plancher, le charbon enveloppait les solives du plancher ST-27 et il recouvrait, du moins en partie, les assises inférieures du plancher. Nous l'interprétons comme les chutes d'anthracite en particules fines ayant passé à travers les joints du plancher, venant progressivement combler les vides entre les solives sous-jacentes. Il révèle alors la fonction principale de cette zone de la longue remise, comme entrepôt de charbon minéral, durant les années 1838-1842.

La structure ST-27 et le dépôt d'anthracite atteignent leur limite occidentale environ 50 cm à l'est de la frontière entre les sous-opérations 11F et 11G, mais se prolongent au nord de l'aire fouillée. Cette masse importante de charbon est contemporaine à la pellicule du même matériau observée à beaucoup d'endroits sur le site, y compris dans 2A (fouilles de 1999) à proximité du mur de l'annexe Dunlop construite vers 1815/1825, à l'endroit d'un soupirail menant à la cave.

Au sud de 11D et au nord de 11H (lots 11D5 et 11H4), un alignement est-ouest de briques réfractaires (surface : 12,97 à 13,00 m NMM) de la marque Ramsay est à signaler. Ces briques devaient servir de base d'appui au plancher ST-27, puisque plusieurs d'entre elles étaient posées au-dessus de solives inférieures.

Les artefacts de ce contexte (lots 11D5, 11G3 et 11H4), au nombre de 194, sont dominés par des ossements (n=41) et surtout des objets en fer (n=90) dont du fer indéterminé (n=69), du fer laminé (n=8), du fer forgé (n=10) et trois parties de lingot de fonte conservées sur des longueurs résiduelles de 60 cm, 46 cm et 20 cm, un sur les trois était utilisé comme base d'appui au mur ouest de la remise Gillespie en 1842.

L'objet le plus saisissant est le lingot de fonte retrouvé en 11F. Il arborait les lettres CLYDE renvoyant à sa forge d'origine, Clyde Iron Works, près de Glasgow en Écosse. Viennent ensuite,

des fragments de bouteille d'alcool en verre coloré transparent vert foncé (n=17), de bouteille en verre incolore au plomb (n=2) et des morceaux de vitre en verre teinté régulier vert (n=12). Concernant les céramiques, signalons la présence de fragments de différents contenants en terre cuite fine blanche (n=8), en terre cuite fine blanche vitrifiée qui apparaît pour la première fois dans l'aire à l'étude (n=5), du grès grossier de Bristol (n=1), du grès du Derbyshire (n=3), des fragments de briques réfractaires (n=4), de terre cuite grossière de Nouvelle Angleterre type 2 (n=2) et un seul fragment de *pearlware*.

### **Dépôt de rejet de métal oxydé, dans l'horizon d'anthracite**

Lots: 11D4

Couche: 10-C1-28

Élévations (m NMM) : Base; 12,93 : surface : 13,04.

Ce dépôt discontinu qui ressemble à un dépotoir de métal oxydé, faisant partie de l'horizon d'anthracite sous le 2<sup>e</sup> plancher de la longue remise ST-27, a seulement été retrouvé dans 11D. Il a une épaisseur de 5 à 10 cm et sa surface affleure à 13,04 m NMM. Sa matrice se caractérise par une concentration de métal oxydé entremêlée de limon sableux brun rouille.

Les artefacts retrouvés dans ce contexte (lot 11D4) sont au nombre de 40. La catégorie la mieux représentée est celle du métal dont du fer industriel (n=7), des clous et des objets indéterminés. Il y a aussi des clous découpés en fer laminé (n=4), une tige et une lanière en fer forgé (n=2). Viennent ensuite les céramiques avec des fragments de bouteille à alcool en grès grossier de Bristol (n=8), un fragment d'assiette en terre cuite fine blanche et des fragments de brique en terre cuite grossière sans glaçure (n=2). On retrouve aussi des chaussures (n=5), des ossements (n=2), des fragments d'une bouteille à alcool en verre coloré transparent vert foncé (n=2) et d'une bouteille en verre incolore au plomb (n=6).

La grande concentration de charbon minéral et de débris de métal oxydé indique que la fonction de la longue remise était très certainement celui de l'entreposage de ces matériaux dans les années 1838-1842.

### **Remblai en vue d'une nouvelle chaussée à l'ouest de la remise Dunlop (1838-1842)**

Lot: 11G10

Couche: 10-C1-34

Élévations (m NMM) : base 12,91; surface 12,96

Dans la cour à l'ouest de la longue remise, deux dépôts juxtaposés témoignent de l'aménagement d'une nouvelle chaussée. Venant couvrir la chaussée de bois, le premier dépôt de 5 cm d'épaisseur en moyenne correspond à la couche 10-C1-34. Sa surface atteint l'élévation de 12,96 m NMM en moyenne. Comme la chaussée de bois sous-jacente, il se limite à une bande de 60 cm de largeur à la limite ouest de 11G. Sa matrice est un limon argileux gris moyen compact et hétérogène avec un grand nombre d'inclusions, surtout des pierres calcaires anguleuses de 0,5 cm à 25 cm. La majorité de ces pierres se trouvent plus à l'ouest dans les lots 11A8 et 11E8 et en moindre proportion dans le lot 11F13. Elles sont quasi absentes en 11G10. Concernant la culture matérielle, les catégories les mieux représentées sont les clous forgés (n=17), le verre à vitre teinté vert (n=16), des ossements (n=8), de la tôle en fer laminé (n=3) et différents objets en terre cuite fine blanche, laquelle apparaît ici en quantité significative pour la

première fois (n=6). Ce dépôt est un remblai de rehaussement en vue de l'aménagement d'une chaussée de mortier, le dépôt sus-jacent.

### Une chaussée de mortier à l'ouest de la remise Dunlop, et sa suite hétérogène dans la remise (1838-1842)

Lots: 11D6, 11D7, 11D9, 11G4, 11G5, 11G6, 11G9, 11G13, 11H5, 11H9

Couches: 10-C1-31, 10-C1-32 (lot 11G6)

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
10-C1-31	Surface	12,96	13,04	12,94
	Base	12,84	12,94	12,81
10-C1-32 (11G6)	Surface	-	13,04	-
	Base	-	12,92	-

De par son aspect très distinctif, un horizon de mortier blond a été reconnu à cette élévation depuis 2002 sur de larges secteurs du site, parfois en lien avec des fragments de brique et des pierres calcaires. Il s'agit d'une nouvelle surface de circulation, aménagée dans la cour centrale de l'ensemble Dunlop au moment de la réfection du hangar Dunlop ou Franchère à l'ouest de la cour en 1838 (B-7, ST-59). Elle est contemporaine au second plancher de la longue remise Dunlop (ST-27), allant même jusqu'à le recouvrir et constituant l'ultime sol d'occupation de cette ancienne remise.



Photo 15 : Surface du lot 11G4 (photo 087)

Dans l'aire à l'étude ici, deux dépôts contemporains ont été distingués à la même élévation, le premier dans la cour à l'ouest et le second dans la longue remise à l'est. Le premier (couche 10-C1-32, lot 11G6), qui affleure en moyenne à 13,00 m NMM, se retrouve à l'ouest de la sous-opération 11G, dans une bande nord-sud de 2 mètres sur 60 cm. Mesurant jusqu'à 15 cm d'épaisseur, sa matrice est composée d'un mortier de couleur crème à jaunâtre plutôt homogène et compacte se dégageant en galettes, comprenant un certain nombre de pierres calcaires sub-anguleuses de 10 cm et plus. Le dépôt se prolonge à l'ouest dans les lots 11A7, 11E7, 11F11 et 11F12. Il est plus épais au nord et va en s'amincissant vers le sud de la sous-opération 11G. Un peu de fibres de bois entre les galettes de mortier ont été trouvées durant la fouille et l'ensemble du lot contenait très peu d'artéfacts.

Le deuxième dépôt (couche 10-C1-31), d'une épaisseur variant de 5 à 10 cm, a une élévation moyenne de surface de 12,98 m NMM. On retrouve ce dépôt sur la totalité des sous-opérations 11D et 11H. Dans 11G, il se trouve sur la portion est, sur une bande nord-sud de 2 m de longueur sur 1,40 mètre de largeur. Son étendue correspond alors à l'emprise de la tonnellerie ou longue remise Dunlop. Sa matrice est constituée par un limon argileux brunâtre homogène et de compacité moyenne avec des pierres anguleuses de 5 cm et moins. Il contient à l'ouest des fibres de bois décomposé et des reliquats d'antracite, de sorte qu'il prend une couleur brun-roux (lots 11D6, 11D7, 11G4 et 11G5). Plus à l'est, dans les lots 11G9 et 11H5, sa surface présente de larges coulis de mortier, indurés pour former des plaques. Les lots 11G13 et 11H9 – il s'agit de petites zones plus sableuses, au sud des sous-opérations respectives – font partie de cet horizon, mais n'apparaissent pas en paroi. Ils contenaient du bois et un peu de pierres.

La culture matérielle est relativement nombreuse, même si la majorité des artéfacts provient de la sous-opération 11D. Les catégories d'objets les plus importants sont les matériaux organiques dont les ossements (n=470) et les coquillages (n=48). Ensuite ce sont les céramiques qui sont très variées avec la prédominance de fragments de contenants divers de forme déterminée ou non en *creamware* (n=113), en *pearlware* (n=95) et en terre cuite fine blanche (n=62). Viennent ensuite des fragments de pipe (n=20), de terre cuite commune locale à glaçure incolore (n=27), de grès de type Derbyshire 2 et 3 (n=19), de terre cuite commune locale à glaçure coloré multiple (n=8) et de terre cuite commune Staffordshire décor à engobe et décor *slipware* (n=6). Parmi les objets en métal, les clous en fer forgé (n=74) prédominent, suivis par les clous indéterminés en fer industriel (n=37). Deux clous découpés ont été inventoriés (11D6), marquant leur apparition timide dans la remise entre 1838 et 1842. Enfin, le verre est représenté par des fragments de verre (n=65) et de bouteille en verre teinté vert (n=23); l'usage abondant du verre de verre dans la remise Dunlop se confirme alors depuis les années 1825-1838.

Ce sol d'occupation dans la remise Dunlop renvoie à un espace privilégié pour les repas au travail, au sein d'un entrepôt vitré. Les clous, assez nombreux, restent peut-être de la réfection de la longue remise en 1838.



Photo 16 : Surface de la couche de mortier, lot 11H5, en cours de fouilles (photo 099)

#### Remblai de décombres de la remise de Dunlop (B-9, ST-27), 1842

Lots: 11D2, 11D3, 11G1, 11H2, 11H3

Couche: 10-C1-20

Élévations moyennes (m NMM)	11D	11G	11H
Surface	13,36	13,44	13,38
Base	12,98	13,04	13,04

C'est vers 1842 que l'ancienne tonnellerie ou remise de Dunlop a été détruite, en même temps que l'entrepôt Dunlop au sud du terrain. Contrairement au secteur ouest, dans l'aire à l'étude ici une seule couche stratigraphique provient de cet épisode de démolition.

Le dépôt (couche 10-C1-20) se compose d'un limon sableux grisâtre très hétérogène et de compacité moyenne à meuble. Les inclusions sont nombreuses, formant une proportion importante de la matrice, et sont surtout des matériaux de construction. Il y a des nodules et de la poussière de mortier, des blocs et des cailloux de calcaire, dont certains éclats portent un enduit de mortier, des fragments de brique commune et réfractaire, dont certaines briques réfractaires portent la marque Ramsay, et des nodules de chaux. Nous pouvons aussi noter la présence de fibres de bois, de bois carbonisé et de charbon minéral. Le dépôt recouvre le plancher de bois

ST-27 et il affleure au niveau du sommet des solives de la structure ST-22 (remise de Gillespie, B-11). Il en recouvre parfois la surface et ses blocs et cailloux constitutifs de calcaire servent en quelque sorte de base d'appui aux pièces de bois de ST-22.

La culture matérielle est très importante et très diversifiée (n=928). Nous nous contenterons donc de relever les catégories d'objets les plus significatifs et nous vous renvoyons au tableau des artefacts pour plus de précisions. Nommons alors les ossements (n=262), des clous complets en fer indéterminé (n=125), des clous découpés (n=29) et des clous forgés (n=23). Viennent ensuite des fragments de verre à vitre teinté vert (n=171), de bouteille en verre coloré transparent (n=79) et de différents contenants en verre incolore au plomb (n=16). Concernant les céramiques, les fragments de différents contenants en terre cuite fine blanche (n=29) et terre cuite fine blanche vitrifiée (n=2) prédominent, suivis des fragments de pipe (n=15). Nous retrouvons également différentes sortes de terre cuite grossière de fabrication locale (n=10), des fragments de bouteille en grès grossier type Derbyshire (n=9), à glaçure saline (n=3) et de la vaisselle en grès fin blanc homogène à glaçure saline (n=7). Enfin, nous retrouvons de la porcelaine fine dure orientale (n=3) et de type *bone china* (n=1). Cet assemblage renvoie à l'occupation de l'ensemble Dunlop au cours de la période 1805-1842 mais surtout à la seconde moitié de cette période (1825-1842) quand des nouveautés comme le verre de vitre, les clous découpés, la terre cuite fine blanche et sa version vitrifiée, ainsi que les bouteilles de grès grossier apparaissent dans les couches successives des phases d'aménagement. La culture matérielle de toute la période 1805-1842 est dominée par les apports postérieurs à l'agrandissement de l'entrepôt Dunlop entre 1815 et 1825, quand le site était occupé par les intérêts liés à Robert Gillespie. Ce même homme d'affaires modifiera le site en 1842 et laissera son empreinte sur toute la période suivante, de 1842 à 1879.



	TCF blanche vitrifiée	contenant				1	4													
	TCF chamois glaçure brune	théière?					3													
	Grès grossier GG Derbyshire 2	contenant												1					2	
	GG Derbyshire 3	tuyau																		
	GG Bristol	bouteille												1						
	GG Derbyshire 2	encerier										2								
	GG Bristol	bouteille à alcool			8	1					12					2			2	
	GF engobe blanc glaç sal?	bol																1		
	PF dure orientale	bol																		
	PF dure indéterminée	bol																		
	céramique altérée	théière?									2									
		objet à anse			1															
		indéterminé									1									
<b>Verre</b>	Verre inc au plomb	bouteille			6	2														
		gobelet									4									1
		verre à tige											1							
		perle?																		
	Verre teinté rég. Vert	contenant																		
		Vitre				5	5	2			35	1	13	2	3		2			4
	Verre teinté rég. bleu-vert franc.	gobelet																		
		bouteille	4					1			22			1						1
	V col transparent autre	bouteille											1							
		contenant									1									
V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	2	1	2	2	6	2					1	1						17	
	bouteille à alcool																			
V col transp vert foncé britannique	bouteille à alcool																			
	bouteille à alcool									26										
<b>Métal</b>	Fonte	bouteille	1				7													
		lingot						3												
	Fer forgé	clou forgé	1	1							18	7	5		1	21	2	3		17
		tige			1		1	1				1								
		lamière			1	6														
		serrure											1							
		anneau												1						
	Fer laminé	indéterminé					1	1												
		clou découpé?			4		3	2			2									
		clou découpé?																		
Fer tréfilé	lamière									1					6					
	tole				3							2								
	penture?													1						
Fer ind	clou tréfilé																			
	fil																			
Acier	clou	7	4	4	12	15	7			11	3	1	4	2			5		11	
	indéterminé			3	9	20	6			4			9		2				7	
Cuivre forgé	couteau?																			
	ciseaux																		1	
Laiton	clou forgé																			
	bouchon									1									1	
<b>Divers</b>	Schiste ou ardoise	allages																		
		mommié																		
	Ossement	boucle																		
		bouton																		1
	Coquille	bouchon	3	2	2	7	25	9		1	271	7	7	13	3		11	2	155	1
		chaussure									1									
	Cuir	coquillages												1		45	1	1		
indéterminé				5																
<b>Total</b>	Matériau indéterminé	indéterminé				1														
			20	10	40	55	106	33	0	1	569	102	53	34	13	98	15	18	260	21



Catégorie	Matériau	Objet	Remblai de nivellement et surface d'aménagement (1831-38?)	Niveau d'occupation (1815-1831(38?)) Base résiduelle d'un plancher ou d'une chaussée de bois	Remblai de comblement d'une fosse de fonction indéterminée			Remblai de exhaussement et de nivellement, surface d'occupation (1801-1805)							Total		
					11H6	11H12	11H13	11D8	11D10	11D11	11G12	11G14	11H7	11H8		11H10	
Céramique	CG sans glaçure	brique	11G10									1				8	
	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine														1	
		terrine												4			21
	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine															3
		pot à conserve															2
		bouteille															5
	TCG locale glaçure coloration multi	contenant															1
		contenant															8
	TCG Staff slip engobe rouge	plat ou assiette?						3									9
	TCG Saintonge 17ème siècle	plat															1
	TCG n-c Angleterre 2	contenant															2
		assiette								1							1
	Faïence blanche	contenant					1				1		1				3
		contenant															1
	Faïence brune	contenant															1
	Faïence jaspée	contenant									1	1					2
		assiette						2				17	2				40
	Creamware	assiette?															5
		bol						4					5				8
		théière															4
		objet à anse	1	1													6
		pot à bec verseur															1
		contenant							1						2		81
		indéterminé															1
	Pearlware	assiette						2									5
		coquetier															4
		objet à anse															2
		soucoupe															1
		bol						1	1			1					7
		bol ou tasse										12					12
		pot															9
		pot de chambre															5
théière																3	
soucoupe																1	
objet de service																1	
statuette ou figurine												1			1		
contenant								1							64		
TCF argileuse blanche	pipe				3	1	3		3	1	4					36	
	pernette						1									7	
TCF blanche	assiette	1			5		3			5	1					32	
	assiette ou plat de service															2	
	objet à anse															5	
	bol	2					11				1					20	
	pot															5	
	pot de chambre	1														1	
contenant	2					16		2	1						56		

	TCF blanche vitrifiée	contenant													5	
	TCF chamois glaçure brune	théière?							1						4	
	Grès grossier GG Derbyshire 2	contenant													1	
	GG Derbyshire 3	tuyau													2	
	GG Bristol	bouteille													1	
	GF engobe blanc glaç sal?	encerier													2	
	PF dure orientale	bouteille							4						23	
	PF dure indéterminée	bouteille à alcool													9	
	céramique altérée	bol													1	
		bol										1			1	
		bol					1								1	
		théière?													2	
		objet à anse													1	
		indéterminé													1	
<b>Verre</b>	Verre inc au plomb	bouteille													8	
		gobelet							1						6	
		verre à tige														1
		perle?								1						1
		contenant														3
	Verre teinté rég. Vert	Vitre	16	7		1		4	4	3	34	5	9	1	1	162
		gobelet														1
		bouteille	1													29
	Verre teinté rég. bleu-vert franc	bouteille														1
		V col transparent autre	contenant													1
	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool								1	4	1				40
		bouteille à alcool				2				1			1			5
V col transp vert foncé britannique	bouteille à alcool				30										56	
	bouteille								1						10	
<b>Métal</b>	Fonte	lingot													3	
		clou forgé	17	7	8	3		3	6	2	8	10		3	1	144
	Fer forgé	tige						2								7
		lamière														7
		serrure														1
		anneau														1
		indéterminé								1						4
		clou découpé									1	4				16
	Fer laminé	clou découpé?												1		1
		lamière														7
		tole	3			2										10
	Fer tréfilé	penture?														1
		clou tréfilé									1					1
	Fer ind	fil	1													1
		clou	2			2									1	91
	Acier	indéterminé														81
		indéterminé									17	3			1	1
	Cuivre forgé et alliages cuivreux	couteau?								1				1		1
ciseaux															1	
clou forgé										1					1	
Laiton	bouchon														1	
	monnaie											1			2	
<b>Divers</b>	boucle								1						1	
	bouton										1				2	
	Scories	scories								1					1	
	Schiste ou ardoise	tuile			1										1	
	Silex	crayon										1			1	
	Pierre	Pierre													1	
	Ossement	Os	8		7	7	1	1	7	8	39	31	5	8	641	
	Coquille	bouton													1	
Cuir	coquillages						1							49		
Matériau indéterminé	chaussure														5	
	indéterminé														1	
<b>Total</b>			55	16	57	17	3	56	22	25	151	68	24	6	11	1959

### 3.4. Période VI : L'ensemble Gillespie, occupé par Mulholland et Baker (1842-1879)

Couches		Lots			Interprétation
10-C1	10-C2	11D	11G	11H	
C1-17	-	Fouille mécanique	11G 1	Fouille mécanique	Remblai de rehaussement dans la remise Gillespie
C1-19	-	Fouille mécanique	-	-	Plancher et charpente sous-jacente ST-22 de la longue remise Gillespie (B-11) en 1842

La période VI est définie par un ensemble de modifications et d'aménagements du terrain entrepris sous l'égide de Robert Gillespie en 1841-1842. Les sols de cette période débutent à une élévation moyenne de 13,38 m NMM et se termine autour de 13,55 m NMM. À partir des couches stratigraphiques et de la structure ST-22 (B-11) qui composent la période VI dans le secteur est de l'opération 11, il a été possible de définir deux contextes, le premier plancher d'une nouvelle « longue remise » (ST-22) construite en 1842 et le remblai qui recouvre ce plancher dès 1879 en vue de doter la remise d'un nouveau plancher à niveau avec les aménagements du terrain en 1879.

#### **Les vestiges de plancher de la longue remise de Gillespie (ST-22, B-11), 1842-1879**

Lots: non fouillés

Couche: 10-C1-19

Élévations (m NMM) : base 13,38; surface 13,42

La construction de la remise de Gillespie (B-11, ST-22) a eu lieu vers 1842 sur l'emplacement même de la remise Dunlop (B-9, ST-27), mais avec la particularité d'être un peu plus large vers l'ouest : le mur de ce côté se retrouve donc dans la sous-opération 11F. Ce nouveau bâtiment est une des dépendances des entrepôts Gillespie qui, en 1865, sont loués à la firme Mulholland and Baker, spécialisée dans la production et la vente en gros de quincaillerie et de fer. La structure en bois ST-22 subsiste du premier plancher de cette remise, occupé en 1842-1879, dont les solives prennent appui à même la couche de décombres des édifices de l'ensemble Dunlop (10-C1-20).

Le vestige résiduel du plancher même (couche 10-C1-19) n'a été observé qu'en 11D. Il s'agit d'une pellicule de fibres de bois décomposé, qui correspond à la surface inférieure pourrie des planches enlevées du plancher ST-22. L'absence de plancher complet et de dépôt directement associé à ce bâtiment rend la détermination de sa fonction difficile.

Sous le vestige fugace du plancher, la structure ST-22 est constituée dans l'aire à l'étude de cinq solives (façonnées à partir de billes équarrées sur trois faces) orientées est-ouest, sur lesquelles reposent huit madriers (des assises transversales plus épaisses, équarris et disposés à plat) orientées nord-sud. La conservation des pièces de bois formant la structure est variable et leur élévation de surface d'environ 13,40 m NMM correspond à un rehaussement de 40 cm par rapport au sommet de ST-27, le plancher de la remise Dunlop. La largeur maximale de la remise Gillespie semble être de 4,50 mètres environ. À l'ouest, la base du mur était constituée de deux assises superposées, à plat sur le sol. L'assise supérieure était très décomposée. Le mur suivait l'alignement des colonnes de bois toujours en place sur le site au moment des fouilles en 2010.

À l'est, en 11D et 11H, la charpente de plancher était tronquée par le creusement de la tranchée ST-14 en 1894, à la limite est du bâtiment. D'autre part, il ne subsistait aucune planche du plancher même au sommet de la charpente croisée, suggérant la récupération des planches au moment de l'abandon du plancher. Une grande partie des clous découpés retrouvés semblent appartenir à la remise Gillespie. Notre description de la charpente du plancher débute par les solives inférieures et se poursuit par les madriers supérieurs.

Les **solives est-ouest** formant l'assise inférieure de la charpente, dans l'ordre du nord au sud :

- Solive n<sup>o</sup> 1 (11D) assez arrondie, façonnée à partir d'une grume partiellement équarrie. Dimensions : 2,20 m de longueur et 20 cm de diamètre. Élévation moyenne de surface : 13,33 m NMM. Elle semble se prolonger à l'ouest.
- Solive n<sup>o</sup> 2 (11D), façonnée à partir d'une grume. Dimensions : 1,76 m de longueur, 12 à 20 cm de diamètre (moins large à l'ouest). Élévation moyenne de surface : 13,36 m NMM. Elle semble se prolonger à l'ouest.
- Solive n<sup>o</sup> 3 (11D, 11H, 11G), arrondie et façonnée à partir d'une grume de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*). Dimensions : 3,50 m de longueur, 20 à 30 cm de diamètre. Élévation moyenne de surface : 13,36 m NMM. Son extrémité ouest semble se perdre au nord de 11G. La pièce est en bon état. Son analyse dendrochronologique (échantillon PAC-4; Brien 2010) montre l'absence d'écorce. Le dernier cerne conservé date de 1861, indiquant un abattage postérieur à cette date et montrant qu'il s'agit d'une pièce ajoutée à la remise dans les années 1860 ou 1870. La comparaison avec des références de Montréal et des vallées à l'ouest de Montréal suggère que la pièce vient de l'Outaouais à la hauteur approximative de Hawkesbury, et non de Montréal ni du haut Saint-Laurent. Une correspondance élevée avec une référence de Saint-André-Avellin permet d'ailleurs de suggérer une origine du côté nord de l'Outaouais, dans les contreforts des Laurentides (Brien 2010).
- Solive n<sup>o</sup> 4 (11G, 11H), arrondie et façonnée à partir d'une grume. Dimensions : 3,90 m de longueur, 10 à 20 cm de diamètre (moins large à l'ouest en 11G). Élévation moyenne de surface : 13,35 m NMM. La pièce est quasi complète, mais elle est mieux conservée à l'est qu'à l'ouest.
- Solive n<sup>o</sup> 5 (11F, 11G et 11H), pièce très massive en cèdre blanc (*Thuja occidentalis*). Dimensions : 4,30 m de longueur, 15 à 40 cm de diamètre (moins large à l'ouest en 11G). Élévation moyenne de surface : 13,37 m NMM. La pièce de bois apparaît complète mais l'étude de dendrochronologie a révélé l'absence d'écorce. Le dernier cerne en présence a été formé en 1829. L'étude de dendroprovenance suggère une origine dans la vallée de l'Outaouais, à la hauteur de Hawkesbury (échantillon PAC-5; Brien 2010).

Les **madriers nord-sud** formant l'assise supérieure, dans l'ordre de l'ouest à l'est :

- Madrier n<sup>o</sup> 1 (11F). Dimensions : 1,40 m de longueur, de 10 à 15 cm de largeur et 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,41 m NMM. Il semble se prolonger au nord de 11F. Cette pièce très décomposée marque la limite ouest du bâtiment. Elle prenait appui sur des lingots de fonte, disposés au sol en guise de support.

- Madrier n<sup>o</sup> 2 (11F et 11G). Dimensions : 0,80 m de longueur, de 10 à 15 cm de largeur et de 4 à 6 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,39 m NMM. Il repose sur la solive n<sup>o</sup> 4. La planche est très altérée surtout dans la partie sud. Elle prenait appui sur des lingots de fonte.
- Madrier n<sup>o</sup> 3 (11G). Dimensions : 1,86 m de longueur, 24 cm de largeur et 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,39 m NMM. Il se prolonge au nord de 11G. Il repose sur les solives n<sup>o</sup> 3 à 5 et est lié à ces dernières par des clous.
- Madrier n<sup>o</sup> 4 (11G). Dimensions : 1,20 m de longueur, 28 cm de largeur et 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,41 m NMM. Il repose au-dessus de la solive n<sup>o</sup> 5 et probablement au-dessus de la n<sup>o</sup> 4. La partie sud est très altérée. Il est possible que la section nord ait été retirée volontairement en vue d'une réutilisation, si on se fie à la coupe nette observée sur la section nord.
- Madrier n<sup>o</sup> 5 (11G). Dimensions : 8 cm de longueur, 22 cm de largeur, de 4 à 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,40 m NMM. Il repose au-dessus de la solive n<sup>o</sup> 3. La plus grande partie de la pièce de bois se prolonge au nord de 11G.
- Madrier n<sup>o</sup> 6 (11H). Dimensions : 1,40 m de longueur, 28 cm de largeur et 5 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,41 m NMM. Il repose sur les solives n<sup>o</sup> 4 et 5. Cette pièce est la mieux conservée de toute la structure.
- Madrier n<sup>o</sup> 7 (11H) appuyé sur une cale au sud-est. Dimensions : 0,70 m de longueur, 28 cm de largeur et de 6 à 7 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,41 m NMM. Il repose au-dessus de la solive n<sup>o</sup> 4 et probablement au-dessus de la n<sup>o</sup> 3. Deux clous sont présents dont un qui joint le madrier à la solive n<sup>o</sup> 4. La pièce est très détériorée.
- Madrier n<sup>o</sup> 8 (11D). Dimensions : 8 cm de longueur, 26 cm de largeur et 6 cm d'épaisseur. Élévation moyenne de surface : 13,42 m NMM. Il repose au-dessus de la solive n<sup>o</sup> 1. La plus grande partie de la pièce de bois se prolonge au nord de 11D.

Un certain nombre d'artéfacts a été ramassé lors du nettoyage de la surface en début de fouilles. Puisque ces artéfacts furent récupérés sans connaître les élévations, il nous est impossible de déterminer s'ils sont directement reliés à 10-C1-19 ou 10-C1-17. Nous vous référons donc aux données du tableau des artéfacts à titre indicatif.

### Remblai de rehaussement dans la remise Gillespie, 1879

Lots: excavation mécanique et surface de 11G1

Couche: 10-C1-17

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
10-C1-17	Surface	13,59	13,54	-
	Base	13,39	13,42	-

À la fin de la période 1842-1879, en lien avec la construction de l'entrepôt Smith (ST-20 et ST-23, B-13) immédiatement au sud de l'aire de fouilles de 2010, la cour donnant sur la place d'Youville fut rehaussée d'un remblai, ce qui exigeait aussi le rehaussement du plancher de la longue

remise Gillespie. À ce moment, on retira les planches prenant appui sur les solives et les madriers de ST-22, ne laissant qu'une pellicule de bois pourri à la surface du remblai qui remplissait les interstices de la charpente du plancher. Puis on étendit le nouveau remblai à l'intérieur de la remise et on y aménagea un nouveau plancher à niveau avec celui de l'entrepôt Smith.

Ce nouveau remblai clôt la période 1842-1879. Il a été en partie dégagé lors du nettoyage des aires d'intervention au début des fouilles manuelles (sa composition ressemble aussi à 10-C1-20). Sa matrice se compose d'un limon argileux brun clair mêlé de sable fin, hétérogène et de compacité moyenne. Elle recèle de nombreuses inclusions de fibres de bois, de cailloux calcaires de 20 cm et moins, de petits cailloux de 2 cm et moins, ainsi que quelques nodules de chaux. Le dépôt recouvre les vestiges du plancher ST-22 et se prolonge à l'ouest en 11F. Un fragment de bouteille est présent dans la paroi ouest de la sous-opération 11D.



**Photo 17 : ST-22, vue générale – surface 11D3, 11H3 (photo 056)**

Tableau 17 : Sous-opérations 11D, 11G et 11H - Période VI, 1842-1879  
 Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objet  
 Site du domaine de Callière, BJFJ-101 - Intervention de 2010

Catégories	Matériau	Objet	Lots					Début de fouilles	Total
			Bâtiment 9 et 11						
			Remblai de rehaussement et de démolition du bâtiment #9 1842-1846?						
			11D2	11D3	11G1	11H2	11H3		
Céramique	TCG sans glaçur	brique				1			1
		pot à plante		1					1
	TCG avec glaçure	contenant		1					1
		TCG chamois glaçure verte	cruche?		5	2			
	TCG locale glaçure verte	terrine			1		3		4
		terrine ou pichet?			1				1
	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine			1				1
		jarre		1					1
		contenant					1	1	2
	TCG locale glaç tachetée verte	terrine					1		1
		jarre						1	1
	TCG locale glaçure coloration	bol ou terrine			1				1
		assiette		2					2
	TCG Saintonge	bol ou terrine			1				1
		plat à ailes					3		3
		contenant					1		1
	TCG avec engobe et glaçure	contenant					1		1
		TCG n-e Angleterre 1	contenant				1		1
	Faïence blanche	assiette			4		1		5
		contenant		1	1		2		4
	Creamware	assiette		1	3				4
		pot de chambre					1		1
		pot à condiments		1					1
		pot à conserve		1					1
	TCF argileuse blanche	pipe		2	7		6	2	17
	TCF glaçure bleutée	assiette					1		1
		assiette		3	3		1	3	10
		plat de service			1				1
		bol	1						1
		bol?			1				1
		bol ou pot de chambre			1				1
		pichet			5				5
		pot		1					1
		soucoupe ou assiette			1				1
		théière			1				1
	TCF blanche vitrifiée	contenant		1	8		1		10
		assiette		1					1
	Grès grossier	tasse		1					1
		tuyau				1		2	3
	GG Derbyshire 3	bouteille			9				9
GF blanc homo glaç sal	bol					2	1	3	
	assiette creuse			5				5	
GG glaç saline-général	bouteille		1					1	
GG glaç saline brune	bouteille			2				2	
Porcelaine commune	isolateur						1	1	
PF dure orientale	assiette					1		1	
	soucoupe		1	1				2	
PF dure indéterminée	bol?		1					1	
	assiette					1		1	
Porcelaine Fine Bone China	soucoupe		1					1	
Céramique altérée	contenant					1		1	

<b>Verre</b>	Verre inc sans plomb	bouteille					1	1	
	Verre inc au plomb	bouteille			2				2
		cheminée de lampe?			4				4
		gobelet			4	3	1	1	9
		fiolle à médicament					1		1
		indéterminé		1					1
	Verre teinté rég. Turquoise	perle					1		1
	Verre teinté rég. Vert	Vitre	5	11	136	2	17	95	266
		bouteille d'eau gazeuse?			5				5
		bouteille			3		1	1	5
	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille		1			1		2
	Verre teinté rég. Turquoise	bouteille						1	1
	Verre teinté rég. Bleu	bouteille			3			4	7
		bouteille d'eau gazeuse?			5				5
	V col transparent autre	contenant					1		1
V col transp vert foncé	bouteille		5	43		18		66	
V col transp vert foncé autre	bouteille à gin						2	2	
	bouteille			13			12	25	
Verre altéré	contenant			2				2	
	vitre					2		2	
<b>Métal</b>	Métaux et alliages ferreux	attache			1			1	
		tige et ou crochet			12			12	
		tube			3			3	
	Fer forgé	clou forgé	1	5	13		4		23
		tige					1		1
		gond		1					1
		crochet					1		1
	Fer laminé	clou découpé		3	20		6	10	39
		bande et plaque			6				6
		lanière					1		1
		tole		1					1
	Fer tréfilé	anneau			1				1
		clou tréfilé		1				1	2
		clou tréfilé?			1				1
	Fer ind	clou			89			9	98
		clou indéterminé		18		3	15		36
		tige			1				1
capsule							1	1	
indéterminé						2		2	
Fonte	indéterminé		2					2	
Acier métaux et alliages ferreux	couteau			1				1	
	anneau			1				1	
	indéterminé		1					1	
Métaux et alliages stannifères	bouton de manchette			1				1	
Laiton	bouton			1				1	
<b>Divers</b>	Matières premières	Pierre à aiguiser			1			1	
	Schiste ou ardoise	tuile		2				2	
		crayon			2				2
	Grès	Pierre de meule			1		1	2	
	Solides stables	noyau		6				6	
	Ossement	Os		108	90		64	9	271
	Coquille	coquillages		6	3		8	4	21
	Graphite	crayon			2				2
	Liège	bouchon		1				1	2
	Bois	planche		1					1
	Paille	brindille		1					1
	Cuir	chaussure			1			1	2
		lanière			1				1
		retailles		2					2
	Fer et cuir	indéterminé						1	1
Fer et bois	plinthe					1		1	
<b>Total</b>			7	204	532	10	175	165	1093



### 3.5. Période VII: L'ensemble Smith, occupé par Bruneau et Currie et la Townsend Company (1879 à aujourd'hui)

Tableau 18 : Résumé des couches et des lots de la période VII, 1879 à nos jours					
Couches		Lots			Interprétation
10-C1	10-C2	11D	11G	11H	
C1-1	-				Sol d'occupation, vers 1964 à aujourd'hui
C1-2	-		Excavation		Niveau d'aménagement de la dalle de béton : lit de gravier (1964)
C1-5b	-		mécanique		Remblai de nivellement (1912?)
C1-6	-				Couche d'occupation, début XXe siècle
C1-6a	-	Non fouillé	-	Non fouillé	Remblai de comblement de la tranchée de construction en 1894 du mur ST-14
C1-6b	-			Non fouillé	
C1-6c	C2-1	11D1		11H1	
C1-6d	C2-2				
-	-	-			<b>Bâtiment actuel</b>
C1-7	-		Excavation		Remblai lié à un réaménagement de l'entrepôt Smith
C1-8,8a	-		mécanique		Remblai de nivellement et de drainage associé à l'entrepôt Smith, 1879-1880 (ST-20 et 23)
C1-9	-				
C1-16	-	non fouillé	non fouillé	-	Construction de l'entrepôt Smith (ST-20), en 1879-1880

Les derniers 70 cm de dépôts, les plus hauts du site, résultent d'événements s'étant déroulés entre 1879 et vers 1964. Ils témoignent des activités portuaires toujours très importantes à cette époque. Après la résiliation du bail des quincailliers en 1878, la moitié sud de la longue remise de Gillespie (ST-22, B-11) est démolie pour faire place à l'entrepôt Smith (ST-20 et ST-23, B-13) en 1879-1880. À partir de 1880 et ce, jusqu'en 1920, le locataire des lieux est la firme Bruneau et Currie, spécialisée dans le commerce de farine, de grains et de fourrage. Les données d'archives nous informent sur la construction et la démolition d'autres petits bâtiments sur le lot dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'en 1912 que les bâtiments sont reliés ensemble pour en créer un seul. Cet ensemble est acheté en 1927 par la Townsend Company Limited qui éliminera les divisions intérieures du bâtiment vers 1940. Enfin, vers 1964, une dalle de béton scelle l'ensemble des dépôts archéologiques. Si les derniers dépôts furent presque entièrement enlevés mécaniquement, il est possible d'associer la plupart d'entre eux à des événements précis grâce à leur composition, à leur position stratigraphique et aux données des fouilles antérieures.

### La construction de l'entrepôt Smith (ST-20 et ST-23, B-13), son aménagement et son rehaussement vers 1880-1890

Lots: non fouillés

Couches: 10-C1-7, 8, 8a, 9, 16

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
10-C1-7	Surface	13,94	13,96	-
	Base	13,88	13,90	-
10-C1-8	Surface	13,87	13,90	-
	Base	13,74	13,70	-
10-C1-8a	Surface	13,76	-	-
	Base	13,71	-	-
10-C1-9	Surface	13,75	13,75	-
	Base	13,51	13,54	-
10-C1-16	Surface	13,61	13,56	-
	Base	13,48	13,51	-

L'entrepôt Smith (B-13) a été construit en 1879-1880, au-dessus des vestiges de la structure ST-22 dans l'aire à l'étude et il prend probablement appui sur ces derniers. Une série de remblais est associée à l'aménagement de ce nouveau bâtiment et au rehaussement subséquent du sol.

Le premier dépôt (couche 10-C1-16) est constitué d'un sable fin jaunâtre à orangé rouille plutôt homogène et de compacité moyenne. Les inclusions se composent de quelques petits cailloux anguleux (5 cm et moins), de petits fragments de brique commune et de nodules de mortier. À la base du dépôt, on retrouve la base d'une pièce de bois (ST-20).

Le deuxième dépôt (couche 10-C1-9) apparaît en stratigraphie comme une concentration homogène de nodules de laitier, de charbon minéral et de débris de pierres calcinées. Ce dépôt de mâchefer industriel est meuble et friable et contient des pièces de bois de la structure ST-20. Il s'agit d'un remblai de nivellement avec une bonne capacité de drainage.

Le troisième dépôt (couches 10-C1-8a et 10-C1-8) consiste également d'une concentration plutôt homogène de débris de combustion constitués principalement de nodules et de poussière de charbon minéral. On peut noter la présence de laitier, de cendre et de petits cailloux sub-anguleux de 5 cm et moins et d'une lentille étendue de sable grossier rougeâtre mêlée de débris de pierres calcinées (10-C1-8a). Le dépôt contient des pièces de bois de la structure ST-23 et d'après les campagnes de fouilles précédentes, la mise en place date de 1894.

Le quatrième dépôt (couche 10-C1-7) est un sable grossier gris à gris beige plutôt homogène et de compacité faible à moyenne. Il y a peu d'inclusions si ce n'est quelques cailloux arrondis de 10 cm et moins. Il recouvre les structures de bois ST-20 et ST-23.

D'après les campagnes précédentes, la structure ST-20 se compose de pièces de bois correspondant aux fondations de l'entrepôt Smith (B-13), tandis que la structure ST-23 est une structure composite de bois et de pierre formant la base d'appui d'un plancher disparu. La structure ST-23 est un ajout effectué en 1894 lors de la rénovation de l'entrepôt Smith,

consécutives à la construction du bâtiment voisin au 204, place d'Youville. Ces pièces de bois apparaissent comme étant le prolongement des structures dégagées dans les sous-opérations 4C et 4F (fouilles de 2003).

La structure ST-20 a été retirée lors de l'excavation mécanique. Néanmoins, d'après le profil stratigraphique ouest de 11D, la structure comportait deux madriers équarris dans l'axe est-ouest, posés sur le chant et tronqués par la tranchée du mur ST-14 creusée en 1894. Ces deux pièces étaient distantes de 1,20 mètre. Dimensions : environ 2 m de longueur, 10 cm de largeur et 25 cm d'épaisseur. Les élévations sont comprises entre 13,54 m et 13,80 m NMM. Le profil stratigraphique ne révèle aucune trace de plancher, qui a pu être retiré en 1894.

Cette structure est contemporaine et associée à une solive d'appui ST-23, également enlevé mécaniquement, mais apparaissant dans le profil stratigraphique nord de 11D. Il s'agit d'un tronc massif, équarri sur une face, orienté nord-sud et qui longeait la paroi ouest de la tranchée de construction du bâtiment voisin au 204 rue d'Youville. Dimensions : Longueur inconnue, 30 cm de largeur, 15 cm d'épaisseur. Les élévations sont comprises entre 13,54 m et 13,80 m NMM. Les structures ST-20 et ST-23 s'insèrent dans le même contexte stratigraphique et font partie de la même construction.

#### Remblai de comblement de la tranchée de construction du mur ST-14, 1894

Lots: 11D1, 11H1 et excavation mécanique

Couches: 10-C1-6 a-d

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
10-C1-6a	Surface	14,04	-	-
	Base	13,73	-	-
10-C1-6b	Surface	13,73	-	-
	Base	13,23	-	-
10-C1-6c	Surface	13,23	-	-
	Base	12,21	-	-
10-C1-6d	Surface	12,21	-	-
	Base	-	-	-

Précédemment, nous avons vu que l'entrepôt Smith (B-13) érigé en 1879-1880 a été modifié lors de la construction du mur ST-14 en 1894. La tranchée de construction du mur ST-14 affleure à 14,00 m NMM et correspond à cet endroit au niveau d'aménagement des surfaces contemporaines du bâtiment.

Dans les sous-opérations 11D et 11H (lots 11D1 et 11H1) et d'après la stratigraphie, le comblement de la tranchée de ST-14 est constitué par quatre dépôts. Le premier dépôt, à la base de la tranchée, est associé aux couches 10-C1-6d et 10-C2-2 et se compose d'une argile gris verdâtre (5YR 5/2) plutôt homogène et compacte avec quelques lentilles de sédiments noirâtres. Il y a des traces de fibres de bois et quelques rares cailloux. La base de cette tranchée n'a pas été rejointe et elle s'enfonce probablement jusqu'au niveau de la base du mur ST-14, à un niveau inférieur à 10,90 m NMM, atteint dans la sous-opération 3D (fouilles de 2002).

Au-dessus, le deuxième dépôt (couches 10-C1-6c et 10-C2-1) est formé d'une concentration d'éclats de taille de pierres calcaires entremêlés de sable grisâtre, meuble et plutôt homogène. Il y a quelques inclusions de chaux et de mortier et un fragment de brique commune. Les nombreux débris de pierres rencontrés sont probablement à associer à la construction du bâtiment du 204 Place d'Youville (mur ST-14). Le dépôt contient également la structure de bois ST-26-2, qui servait de base d'appui à une colonne de bois aujourd'hui disparue, ajoutée vers 1894 suite à la construction du bâtiment du 204 d'Youville.

La structure de bois ST-26-2 est un tablier orienté selon un axe nord sud montréalais constitué de quatre assises de bois (des rondins équarris sur une face) reposant sur deux poteaux :

- Poteau nord : 30 cm de diamètre. L'analyse dendrochronologique de cette pièce en cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) révèle l'abattage de son arbre parent en 1825, dans la vallée de l'Outaouais, plus près de Hawkesbury que de Montréal.
- Poteau sud : 25 cm de diamètre. Le dernier cerne conservé de cette pièce en cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) date de 1849, indiquant un abattage dans les années 1850 ou 1860. La pièce provient aussi de la vallée inférieure de l'Outaouais. L'échafaudage a donc été construit en 1894 avec du bois récupéré de structures plus anciennes.
- Madrier à la base de la structure : 1,94 m de longueur 24 cm de largeur et 12 cm d'épaisseur. La pièce se prolonge au nord de 11D. Élévation de surface : 12,76 m NMM.
- Planche inférieure : 1,74 m de longueur, 10 cm de largeur et 2,5 cm d'épaisseur. Elle se prolonge au nord de 11D. Élévation de surface : 12,79 m NMM. Trois coins en fonte ont été retrouvés en place sur cette planche.
- Planche supérieure : 1,21 m de longueur, 18 cm de largeur et 2,5 cm d'épaisseur. Élévation de surface : 12,82 m NMM.
- Planche de fixation : longueur et largeur inconnues et 3 centimètres d'épaisseur. Élévation de surface : 12,86 m NMM. L'ensemble des pièces n'a pas été consolidé par des clous, mais semble tenir grâce à cette planche verticale placée au nord-est, plantée dans le sol et fixée contre le côté du madrier, et dont le sommet s'avère avoir été scié.

L'assemblage est localisé au centre de la tranchée de construction dans le lot 11D1, à environ un mètre de profondeur. Une structure identique et associée à la structure St-16-1 a été dégagée en 2003 dans la sous-opération 4C.

Les deux premiers dépôts, qui forment la portion inférieure du comblement de la tranchée, recèlent des vestiges de la structure ST-26, qui ont été associés à la remise Gillespie (B-11). Il a pu être ainsi observé que certaines sections du plancher ST-22, associé à ce bâtiment, prenaient appui en surface du rebord de la structure ST-26. Ce fut le cas aussi cette année puisque la solive n<sup>o</sup>1 reposait sur la ST-26-2. Concernant la culture matérielle, nous trouvons des tuyaux en grès, des coins en bois et en fonte, principalement des matériaux de construction.

Le troisième dépôt (couche 10-C1-6b) est constitué par une concentration meuble et hétérogène de brins de paille et de fibres végétales entremêlées de sédiments sablonneux. Sa composition est similaire à la couche d'occupation 10-C1-6.



En surface de la tranchée, le dernier dépôt (couche 10-C1-6a) se compose d'un sable noirâtre meuble, très hétérogène avec une forte concentration de cailloux de calcaire anguleux de 15 à 20 centimètres et de galets. Il comporte à l'est un amas de goudron très compact et quelques nodules de laitier.

Les troisième et quatrième dépôts (couches 10-C1-6b et 6a) forment la portion supérieure du comblement de la tranchée qui recoupe en ce secteur du site l'emplacement de l'entrepôt Smith (B-13) qui abritait des écuries et comportait un rez-de-chaussée et un étage supérieur.

**Photo 18 : ST-16, structure du plancher dans la tranchée, lot 11D1 (photo 040)**

**Une couche d'occupation, du début du XX<sup>e</sup> siècle**

Lots: excavation mécanique

Couche: 10-C1-6

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
10-C1-6	Surface	14,06	14	-
	Base	13,97	13,9	-

Le dépôt (couche 10-C1-6) se compose d'une concentration plutôt dense et homogène de brins de paille et de fibres végétales parfois entremêlés, notamment à l'est en 11D, et de sédiments sablonneux grisâtres. Il n'est présent que sur la portion est de l'aire de fouille, à l'intérieur des limites de l'entrepôt Smith (B-13) qui devait abriter des écuries entre 1880 et 1912.

**Remblai de nivellement (1912)**

Lots: excavation mécanique

Couche: 10-C1-5b

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
10-C1-5b	Surface	14,04	14	-
	Base	13,95	13,9	-

Lorsque l'ensemble des bâtiments du lot 10-1 sont unis en un seul bâtiment vers 1912, il semble qu'il y ait eu un rehaussement des sols. Ce dépôt peut être associé à la couche 10-C1-5b et se compose d'une concentration de débris de combustion dont des nodules de laitier, de charbon minéral, de cendre et de bois carbonisé, mêlée à du sable graveleux grisâtre. Plusieurs cailloux anguleux de 10 cm et moins ont été observés et le dépôt s'amincit progressivement vers l'est.

**La dalle de béton et son aménagement : vers 1964 à aujourd'hui**

Lots: excavation mécanique

Couches: 10-C1-1,2

Élévations moyennes (m NMM)		11D	11G	11H
10-C1-1	Surface	14,34	14,34	-
	Base	14,24	14,24	-
10-C1-2	Surface	14,24	14,24	-
	Base	14,1	14	-

L'aménagement de la dalle de béton est un lit de gravier qui se compose d'une concentration de cailloux de calcaire concassé de 1 à 1,5 pouces. Par-dessus ce dernier, du béton a été coulé en 1964. Cette dalle, recouvrant l'ensemble du plancher intérieur du bâtiment, correspond à une surface d'occupation utilisée encore durant chaque campagne de fouilles.

<b>Tableau 19 : Sous-opérations 11D, 11G et 11H. Période VII (1879 à aujourd'hui). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, matériau et type d'objet Site du domaine de Callière, BfJ-101 - Intervention de 2010</b>					
Catégories	Matériau	Objet	Lots		Total
			Bâtiment actuel		
			Remblai de comblement de la tranchée de construction en 1894 du mur ST-14		
			11D1	11H1	
Céramique	TCG sans glaçure	brique		2	2
	TCG locale glaçure tachetée verte	terrine	1		1
	<i>Creamware</i>	contenant	3		3
	TCF glaçure bleutée	bol	3		3
	TCF blanche	tasse	1		1
		contenant	1	1	2
Grès grossier	tuyau	25	6	31	
Verre	Verre teinté rég. vert	vitre	1		1
	V. col. transp. vert foncé	bouteille à alcool		1	1
	V. col. transp. vert foncé français	bouteille à alcool	2		2
	V. col. transp. vert foncé autre	bouteille		2	2
Métal	Fer forgé	clou forgé	3		3
		indéterminé	1		1
	Fer laminé	clou découpé	5	1	6
		lanière		8	8
	Fonte	coin?	3		3
		indéterminé	1		1
Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1		1	
Divers	Mica	indéterminé		1	1
	Plâtre	applique?	1		1
	Os	ossements	9	1	10
	Bois	planche		1	1
<b>Total</b>			61	24	86

### 3.6. Conclusion

Les découvertes dans les sous-opérations 11D, 11G et 11H, la portion est de l'aire fouillée en 2010, contribuent à nos connaissances sur chacune des sept périodes qui jalonnent l'histoire du site BjFj-101. La surface du sol naturel est absente sur environ 75% de ces trois sous-opérations, ayant été tronquée par des creusements entre 1642 et 1688. Ces derniers ont donné accès à des sédiments en profondeur dans le sol naturel, révélant l'existence d'un lit d'argile bleu-gris affleurant à environ 11,83 m NMM, soit 1 mètre sous la surface du sol naturel. Ce lit d'argile, que nous associons à l'épisode postglaciaire de la mer de Champlain (13 800 AA), a été rencontré à divers endroits sur le site, sans jamais atteindre sa base. Il amorce la séquence connue de sédiments sur la pointe à Callière. En paroi des creusements historiques, nous pouvons observer la stratification des sédiments naturels entre le lit d'argile et la surface du sol naturel. Ces sédiments sont constitués d'un limon argileux homogène dont la couleur blonde à la base évolue progressivement vers une couleur brun-gris noirâtre en surface. Ils sont toutefois entrecoupés à une élévation d'environ 12,40 m NMM par une mince strate de cailloux oxydés. Cette strate contient, en outre, quelques moellons granitiques arrondis de taille très variée (de 10 à 80 cm). Elle aussi a été constatée à plusieurs endroits sur le site. Sa présence semble renvoyer à un épisode de forte poussée d'eaux ou à l'existence d'une plage fluviale à cet endroit, à un moment inconnu de la préhistoire postglaciaire.

À la période II (1642-1688), nous avons pu tracer la limite nord de la fosse de bâtiment ST-40, que nous avons fouillée par étapes depuis 2002. La base de cette fosse mesure 8,25 m nord-sud sur 2,65 m est-ouest (25 sur 8 pieds français). Elle abrite des dépôts appartenant, d'abord, au liant d'argile d'une maçonnerie retirée en pourtour de la fosse, puis au « remblai de Callière » qui vint combler la fosse en 1688. Au sud de la fosse de bâtiment s'étendent deux tranchées. Nous les interprétons provisoirement comme les tranchées de palissade à la limite nord du fort de Ville-Marie; cette hypothèse suppose une continuité avec la tranchée retrouvée dans 11A, dans l'aire ouest de fouilles.

Le sol d'aménagement des périodes II (1688-1765) et III (1765-1805) a été lourdement perturbé par une fosse plus récente. Restent seuls les vestiges du muret des jardins de Callière (ST-30) et l'amorce d'une tranchée de construction au nord-est de 11D, peut-être de la grange du domaine de Callière.

Les dépôts de la période IV (1805-1842) sont dominés par les vestiges en bois d'un petit aménagement à la limite des sous-opérations 11F et 11G (ST-72) et, surtout, par ceux de la longue remise Dunlop (ST-27). Une couche volumineuse de charbon minéral s'entasse autour des solives de la remise, s'étant vraisemblablement infiltrée au travers le plancher. Faisant la continuité avec cette couche, un horizon de charbon minéral s'étend à la grandeur du site, notamment à proximité du mur ST-2 de l'entrepôt Dunlop (fouilles de 1999 et de 2003). De manière similaire, la période V (1842-1879) est surtout représentée par les vestiges de la longue remise Gillespie (ST-22). Enfin, les dépôts postérieurs à 1879, sur une épaisseur de 70 cm, ont été excavés mécaniquement. Leur interprétation s'est faite à partir des relevés stratigraphiques.



#### 4. ANALYSES

Au cours de l'année 2010, sept analyses ont été entamées dont les résultats, même si elles sont encore préliminaires au moment de préparer ce rapport, ouvrent de nouvelles perspectives sur certains aspects du site. Les quatre premières analyses ont été permises par une subvention spéciale du Musée Pointe-à-Callière, tandis que les trois dernières entrent dans le programme régulier d'analyses de l'École de fouilles.

##### **Les restes d'insecte, indicatifs de milieux propices à la prolifération de ces insectes**

Une analyse exploratoire des restes d'insecte a été menée par monsieur Gary King, chercheur postdoctoral à l'Université Laval. Au total six échantillons de sédiments ont été analysés. Tous les échantillons ont été traités, et les insectes ont été isolés et identifiés. Les restes apparaissaient très blanchis et relativement fragmentés. Il est à noter que les insectes en présence ne correspondent pas aux genres souvent observés et monsieur King a dû se référer aux collections de référence au Musée national de la Nature à Ottawa.

Les trois premiers échantillons provenaient du remblai de Callière dans la sous-opération 11G (élévation : environ 12,00 m NMM), dans des sols très organiques et riches en culture matérielle. Ils ne contenaient cependant aucun reste significatif d'insecte. Ce contexte ne correspond pas à un sol d'occupation.

Les trois derniers échantillons contenaient chacun de 5 à 25 insectes, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas très riches.

- L'échantillon 11A (paroi ouest), prélevé dans le sol naturel adjacent à la tranchée de palissade (1642-1688), a fourni environ cinq insectes. Ceux-ci sont carbonisés et difficiles à identifier. L'échantillon contient aussi de la cendre. Il a été prélevé à 1-2 mètres d'un foyer.
- L'échantillon 11E (paroi ouest), prélevé à la surface du remblai de Callière à l'emplacement de la structure en bois ST-72 (1765-1805), contenait entre autres trois scarabées appartenant à trois genres distincts. Il reste à les identifier. Les scarabées s'alimentent de fumier et d'autres matières organiques en décomposition. L'échantillon a été prélevé à même du bois couché sur le sol.
- L'échantillon 11G (paroi nord), prélevé dans la couche de bois à la base de la fosse ST-42 (1642-1683), a aussi fourni plusieurs restes d'insecte.

Parmi les observations émanant de cette analyse exploratoire, monsieur King note la diversité des espèces en présence, où aucune espèce ne prédomine. Cela peut indiquer une déposition à faible densité sur une longue période. D'autre part, monsieur King attire l'attention au nombre restreint d'insectes compris dans les échantillons. Il faudra à l'avenir augmenter le volume des échantillons. Tandis que les échantillons prélevés dans des latrines ou des puits peuvent être dans l'ordre de 1 à 4 litres, monsieur King pense qu'à l'avenir nous devrions prélever de 8 à 10 litres de sols pour chaque échantillon, afin d'obtenir un nombre représentatif d'insectes.

### **Analyse des scories associées au dépôt de charbon minéral, sous-opération 8D**

Cette analyse menée par madame Geneviève Treyvaud, candidate doctorale à l'Université Laval, a montré que les scories de forme arrondie, de couleur allant de brun orangé mat à gris noirâtre luisant, proviennent d'une opération d'obtention du fer à partir de minerais. Ce résultat confirme les hypothèses que nous avons émises après les fouilles de 2008, quand la concentration de charbon et de scories a été découverte. Cette analyse est toujours en cours.

### **L'identification des ossements des contextes de 1642-1688**

Nous avons poursuivi l'identification des ossements des contextes de 1642-1688, grâce à la collaboration de Claire St-Germain et de Michelle Courtemanche de l'Ostéothèque de Montréal inc. Cette analyse est toujours en cours.

### **La datation des sédiments postglaciaires du sol naturel**

Nous avons confié la datation par luminescence optique des sédiments stratifiés dans le sol naturel, observés à plusieurs endroits du site, à monsieur Michel Lamothe du groupe Géotop de l'Université du Québec à Montréal. Les échantillons ont été prélevés à deux élévations dans la paroi ouest de 11E et dans la paroi nord de 11F, au-dessus et en dessous de la strate de cailloutis et de moellons située à environ 11,50 m NMM.

### **La séquence céramique du XIX<sup>e</sup> siècle**

Six travaux pratiques étudiants de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle portant sur la culture matérielle céramique des contextes du XIX<sup>e</sup> siècle ont confirmé la richesse de ces niveaux du site. Mentionnons les analyses de Delphine Léouffre et de Camille Deshaies-Forget sur les terres cuites de 1805-1825 environ, de Daïe Barklay sur celles de 1825-1838, de David Légaré et de Marijo Gauthier-Bérubé sur celle de 1838-1842 et de Coralie Laurendeau sur celles de 1879-1894. Au terme de ces projets étudiants, Delphine Léouffre a élaboré une chronotypologie des terres cuites fines déposées sur le site de 1805 à 1842, comportant plus d'une centaine de matériaux et de décors répartis dans quatre phases chronologiques.

### **Le contenu sporopollinique du sol naturel**

Nous avons poursuivi les analyses sporopolliniques de certains contextes du Régime français avec la collaboration de monsieur Daniel Landry. Ces analyses confirment la dualité des occupations du fort de Ville-Marie, au sud et au nord de la tranchée de clôture ST-42, mais elle tendent aussi à confirmer l'hypothèse émise en 2006 que les sols naturels à travers le site ont été décapés d'environ 5 à 10 cm à un moment inconnu de la vie du fort, entre 1642 et 1683. La séquence sporopollinique montre une rupture dans la courbe des restes en présence, indiquant

l'absence des sols de surface en contact avec l'air. L'intégration de ces résultats à nos connaissances sur le site se poursuivra en 2011.

### **La datation et la provenance des pièces de bois des structures ST-22 et ST-26-2**

La datation par dendrochronologie de quatre pièces de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) a été confiée à Marie-Claude Brien du Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique à l'Université de Montréal. Deux pièces de la structure ST-22, identifiée comme la longue remise de Robert Gillespie construite en 1842, ont été analysées. Elles ont fourni une date de cerne non final de 1829, pouvant correspondre à la construction initiale de la remise, et une date de cerne final de 1861, indiquant une réfection une vingtaine d'années après la construction de la remise, à l'époque des quincailliers Mulholland et Baker.

Ont été analysées également deux pièces de la structure ST-26-2, identifiée comme un échafaudage placé dans la tranchée de construction du mur ST-14, daté à 1894. Ces pièces ont respectivement fourni une date de cerne final de 1825 et une date de cerne non final de 1849 (abattage estimé entre 1850 et 1870), indiquant dans les deux cas la réutilisation de pièces.

En outre, madame Brien a émis l'hypothèse, basée sur la comparaison de plusieurs références dendrochronologiques dans les vallées de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent, que les bois proviennent de la vallée inférieure de l'Outaouais, à la hauteur approximative de Hawkesbury. L'arbre abattu en 1861, utilisé pour la réfection de la longue remise, corrèle le mieux avec une référence de Saint-André-Avellin, suggérant une provenance au nord de l'Outaouais. Les trois autres arbres corrèlent le mieux avec une référence de Vankleek Hill, suggérant une provenance au sud de l'Outaouais.

## 5. CONCLUSION GÉNÉRALE

Les fouilles de 2010 ont porté sur une superficie de 24 mètres carrés, dans laquelle tous les sols archéologiques ont été fouillés, à l'exception d'une berme de 50 cm de largeur s'élevant à environ 12,50 m NMM au sud de 11F, 11G et 11H. Les travaux de 2010 portent le nombre de sous-opérations fouillées à 51, soit environ 204 mètres carrés sur 2,5 mètres de profondeur en moyenne. Environ 74% de l'aire accessible du site (275 m<sup>2</sup>) est maintenant fouillé.

Les principales découvertes relatives au fort de Ville-Marie sont la limite nord de la fosse de bâtiment ST-40 et un complexe de tranchées reliées, selon notre interprétation préliminaire, à la palissade nord du fort. Nous avons pu confirmer nos hypothèses sur la séquence de démolition de l'édifice ST-40, à travers la morphologie des amas d'argile blonde servant à l'époque de liant des murs de maçonnerie, dont les pierres ont été récupérées. Nos problématiques pour les prochaines campagnes se centrent sur la documentation des tranchées de clôture ou de palissade, et sur les contextes totalement inédits au nord de ces tranchées, aux abords de la Petite rivière.



Photo 19 : La colonne de signatures des participants à l'école de fouilles 2010 (photo 310)

Quant aux découvertes des périodes du château et du domaine de Callière, la plus originale est sans contredit l'amorce d'une importante fosse au nord-est de 11D, reliée possiblement à la grange de Callière ou au hangar de canots de Labrosse. Nous avons également observé la suite du muret de jardin ST-30 et des nouveaux vestiges en bois d'une structure complexe de la période 1765-1805 centrée dans 4A, 4B, 11F et 11G. Dans les prochaines fouilles, nous comptons rencontrer la limite nord des jardins de Callière et de poursuivre l'investigation de la fosse s'étendant au nord de 11D.

Pour le XIXe siècle, nos investigations dans la portion ouest de l'aire des fouilles ont permis de mieux comprendre la fine stratigraphie associée à la cour centrale des édifices de Dunlop et de Gillespie (1805-1879). Nous avons intensifié notre analyse des vestiges complexes en bois de deux grandes structures superposées du côté est du site, avançant nos connaissances et permettant de formuler de problématiques principales pour les prochaines campagnes. Il s'agit vraisemblablement des vestiges des deux longues remises érigées respectivement vers 1805 et en 1842. Nous chercherons en effet d'identifier les phases de construction et de renouvellement des remises, et de relier ces phases aux sols d'occupation à même et à l'extérieur des bâtiments.

## Bibliographie

Archéobec, 1992. *Sondages archéologiques, cave en terre battue du bâtiment situé au 131, rue du Port (BjFj-69, Montréal*. Ministère des Affaires culturelles du Québec. Montréal.

Archéothèmes, 2001, *Inventaire archéologique de trois terrains vacants du Vieux-Montréal (1999) – Sites BjFj-43 et BjFj-102*, Rapport inédit soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Ville de Montréal.

Bélanger, Christian (SANM), *Les Jardins d'Youville. Rapport de fouilles archéologiques*. Collection Le Montréal archéologique, #3. Montréal, 1988.

Bélanger, Christian (Arkéos), Place d'Youville. BjFj-04, *Inventaire archéologique entre les rues Saint-Pierre et de la Commune*, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 1999.

Bélanger, Christian et al (Université de Montréal), Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Campagne de 2002. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 2003.

Bélanger, Christian et Brad Loewen (Université de Montréal), Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Campagne de 2003. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 2004.

Bélanger, Christian et Brad Loewen (Université de Montréal), Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Campagne de 2004. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 2004.

Bélanger, Christian et Brad Loewen (Université de Montréal), Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Campagne de 2005. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 2006.

Bergeron, Mario (Arkéos), *Interventions archéologiques (MTL96-06-7 et BjFj-73), rue de la Commune entre la rue Saint-Gabriel et la rue Saint-Pierre 1997*. Ville de Montréal, Services des travaux publics et Service de l'urbanisme, ministère de la Culture et des Communications, Montréal 1997

Bergeron, Mario (Arkéos), Supervision archéologique lors de l'aménagement de la partie est de la place d'Youville, Vieux-Montréal, 1999, site BjFj-04. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et ministère de la Culture et des Communications. Montréal, 2000.

Brien, Marie-Claude, 2011, Analyse dendrochronologique de quatre pièces de cèdre blanc mises au jour sur le site BjFj-101, l'îlot Callière, et provenant de deux structures distinctes. Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique, Université de Montréal.

Charbonneau, Pierre, *Fouilles archéologiques à la Pointe-à-Callière*. Ville de Montréal, 1971

Dollier de Casson, François, *Histoire du Montréal*, in Trudel, M et Baboyant, Marie (ed), Éditions HMS, Cahiers du Québec, collection Documents d'histoire. Montréal, 1992

Desjardins, Pauline, «La présence amérindienne à Pointe-à-Callière, Montréal» . *Recherches amérindiennes au Québec*. Collection. Vol XXIV, no 1-2: 113-118. Montréal, 1994.

Desjardins, Pauline et Geneviève. et G. DUGUAY, *Pointe-à-Callière : l'aventure montréalaise*. Éditions Septentrion et Vieux-Port de Montréal. Sillery, 1992.

Ethnoscop (Marie-Claude Morin), *Fouille et surveillance archéologiques, 1995. Rues Normand (BiFj-04), du Port, Saint-François-Xavier, Saint-Pierre, McGill (MTL95-06-2) et Complexe du 1 McGill (BiFj-25)*, Ville de Montréal, Services des travaux publics et Service de l'urbanisme, Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Montréal, 1997.

Ethnoscop inc. ( B. Ross et G. Rousseau), *Inventaire archéologique de quatre terrains vacants*. Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et Ministère de la culture et des communications. Montréal, 1996.

Johnson, Laurence, *L'évolution de la Pointe à Callière. Données ethnohistoriques pour les sites Château-Callière (BJFj-73), Pointe à Callière (101 G, BjFj-22) et Jardins d'Youville (BjFj-43)*.. Manuscrit non publié. Musée Pointe à Callière, Programme de recherche en archéologie, Montréal, 1998.

Lahaise, Robert, *Nouvelle-France, English colonies. L'impossible coexistence*. Québec, Septentrion, 2006.

Morin, sœur Marie, «Histoire simple et véritable», in G. Legendre (éd.), *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Les Presses de l'Université de Montréal, 1979

Robert, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*. Montréal, Art Global, 1994.

Saint-Germain, Claire (musée Pointe-à-Callière), *Inventaire archéologique du site BjFj-101 (forages et sondage), 214, place d'Youville*, 2 volumes, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications, Montréal, 2000.

Saint-Louis, Denis, *Maçonnerie traditionnelle. Document techniques : régions de Montréal et de Québec*, 3 vols. Héritage Montréal, Montréal, 1984.

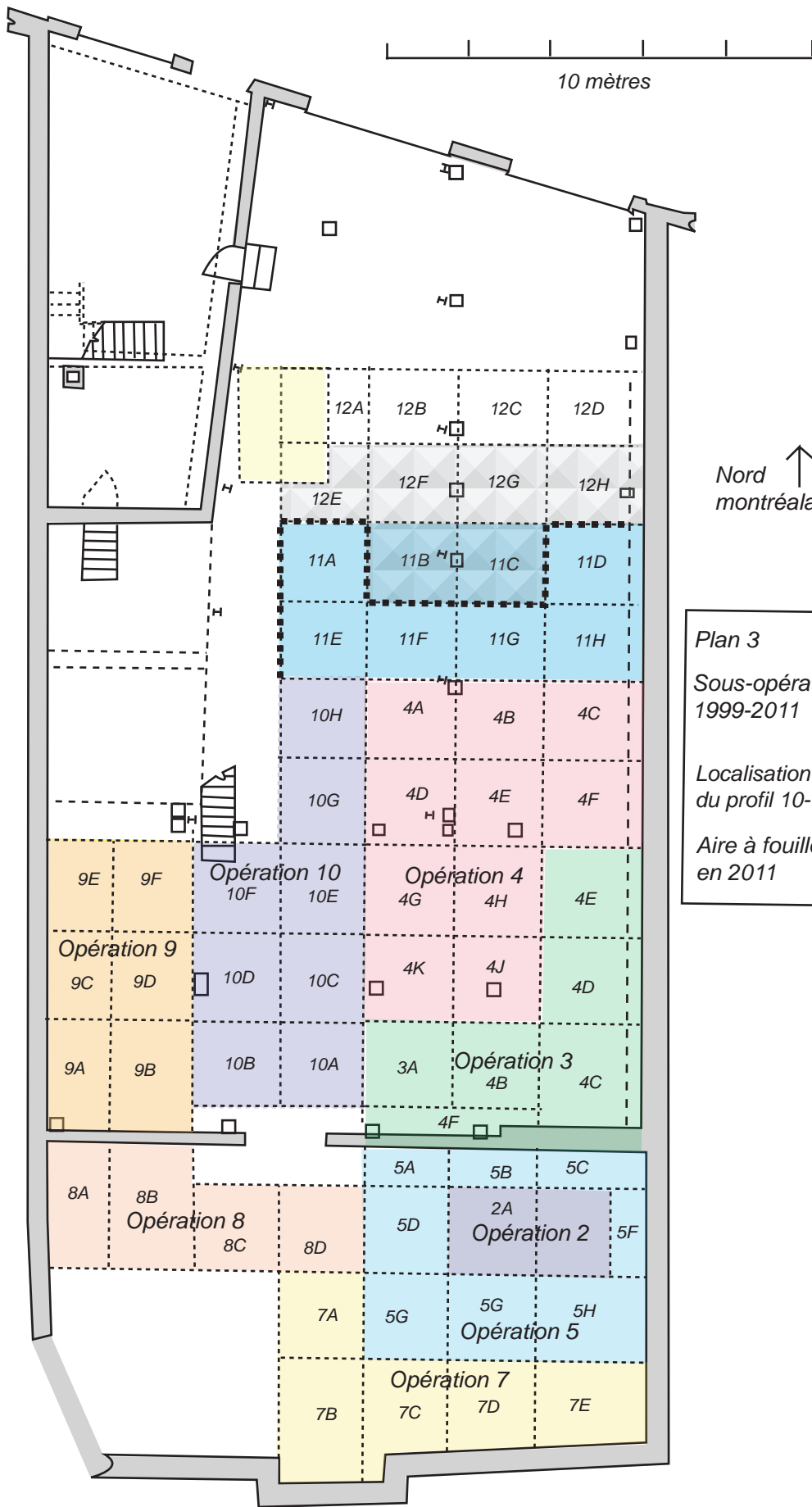
Steward, Alan, Valérie D'Amour et Guy Mongrain. *Lieu de fondation de Montréal, pointe à Callière: historique de l'îlot D'Youville-De Callière-de la Commune-du Port*. Rapport présenté à l'Université de Montréal et à Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, 2005. 2 vol. illus., plans.

Véronneau, François (SANM), *Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal - 1989 (BjFj-50). Rues de la Commune, place d'Youville Sud, Saint-Paul et Saint-Amable*. Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain. Montréal, 1990.

## **Annexe 1**

**Profils stratigraphiques, photographies des profils et descriptions des couches**





Plan 3

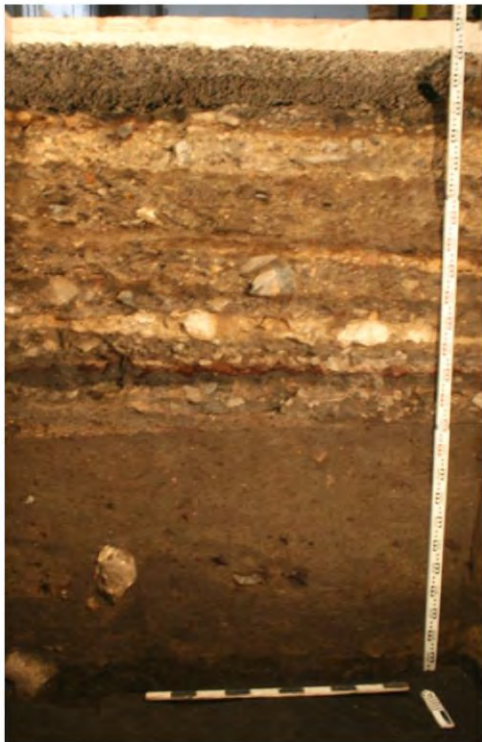
Sous-opérations  
1999-2011

Localisation  
du profil 10-C1 

Aire à fouiller  
en 2011 



**Profil stratigraphique 10-C1, sous-opérations 11A et 11E, paroi ouest**



**Profil stratigraphique 10C-1, sous-opération 11A, paroi nord**



**Profil stratigraphique 10C-1, sous-opération 11A, paroi est**



Profil stratigraphique 10-C1, sous-opérations 11F et 11G, paroi nord



**Profil stratigraphique 10-C1, sous-opération 11D, paroi nord**



**Profil stratigraphique 10-C2, sous-opération 11G et 11H, paroi sud**

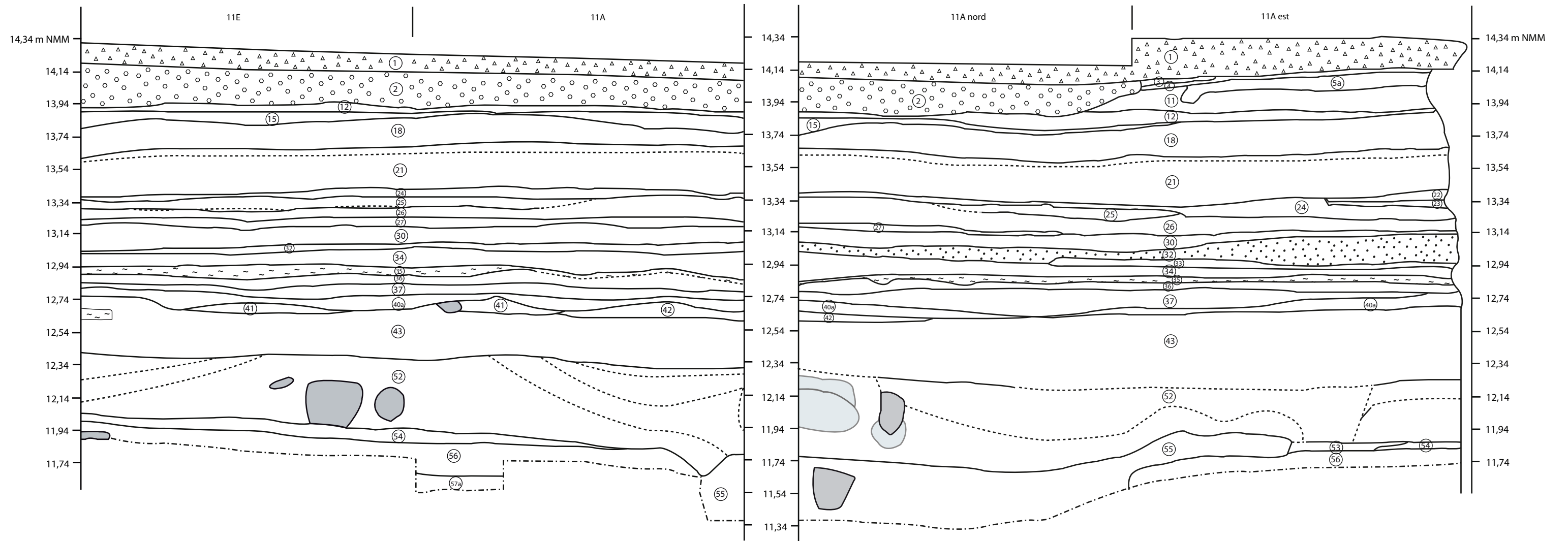
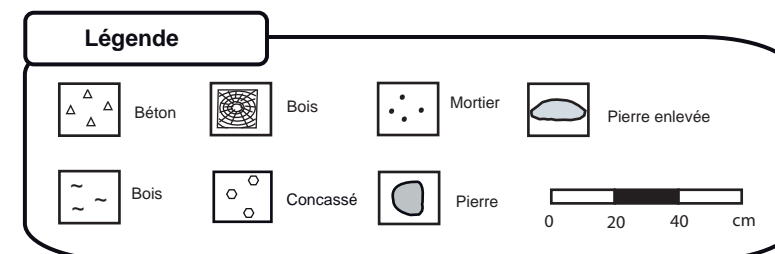
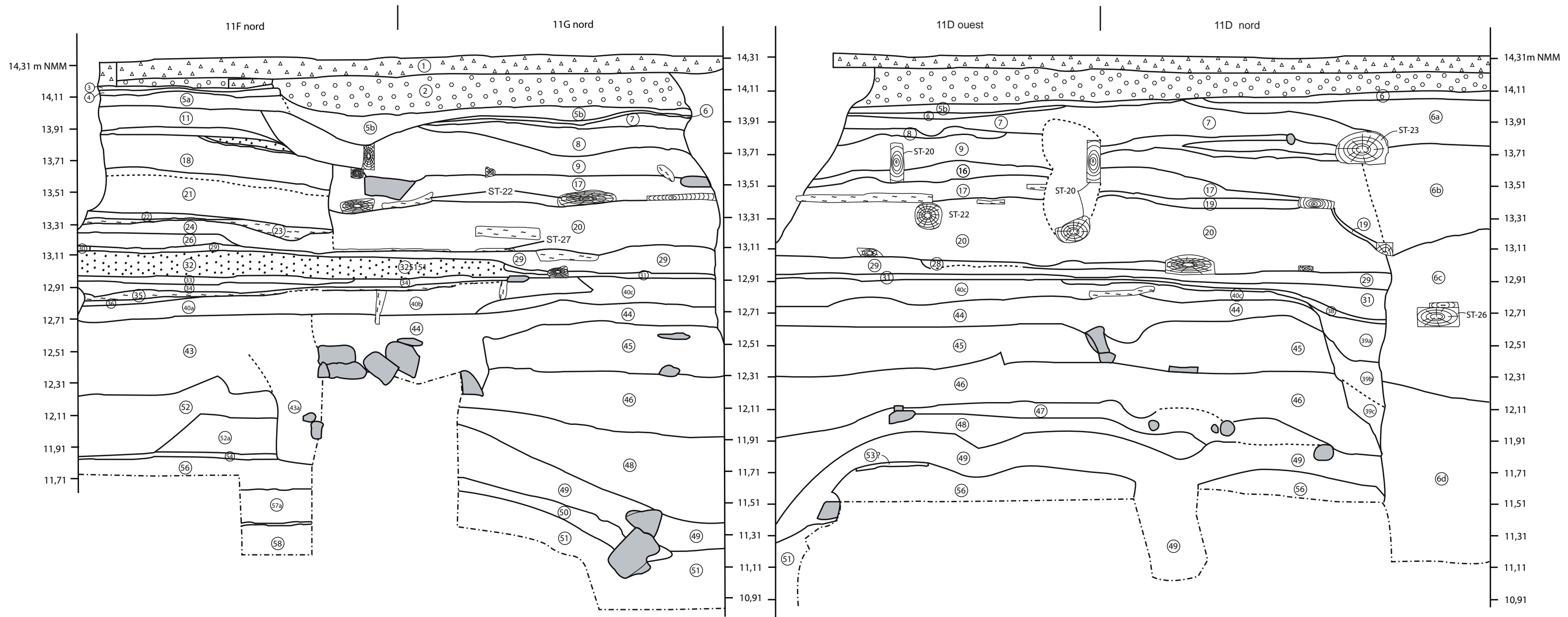


Figure 1 : Profils stratigraphiques 10-C1, sous-opérations 11A et 11E paroi ouest, 11A parois nord et est, 11F et 11G paroi nord et 11D parois ouest et nord

Infographie : Karine Weisshuhn, 13 août 2010





Description des couches du profil stratigraphique 10-C1

Numéro	Description de la couche
1	Dalle de béton.
1a	Dalle de béton.
2	Concassé 1 pouce gris.
3	Surface de mortier gris-brun hétérogène compact comportant des inclusions de petites pierres calcaires de moins de 1 cm, fibres végétales en surface. Présence de clous et de vis, poussière de chaux.
4	Mince dépôt de poussière de roche et de pierres calcaires de 0,5 cm et moins de couleur gris-brun très foncé homogène et très compact sans inclusion apparente.
5a	Concentration de débris de construction gris pâle homogène et très compact avec des inclusions de charbon minéral, débris carbonisés, de scories, mâchefers laitier et de pierres arrondies et anguleuses de moins de 5 cm.
5b	Idem à 5a, sauf que le dépôt est mêlé à du sable grisâtre, ce qui lui donne une couleur plus foncée. Mêmes inclusions sauf que les pierres anguleuses font plus de 5 cm. Plus homogène.
6	Dépôt constitué de fibres végétales (paille) mêlées de grains de sable, avec plus de sable en 6d.
6a	Concentration de pierres calcaires anguleuses (15-20 cm de diamètre), de galets arrondis, de goudron endurci, l'ensemble étant mêlé de sable brun-noir, cailloux (5 cm) et présence de laitier.
6b	Concentration de fibres végétales (bois) mêlées de de limon brunâtre homogène meuble et friable avec des inclusions de pièces de bois, de pierres calcaires de 30 cm et d'entre 3 et 5 cm, fragment de briques rouges.
6c	Concentration d'éclats de pierres calcaires probablement issues de la taille des pierres du mur ST-14, entremêlées à un limon sableux grisâtre moyen avec des inclusions de chaux, de nodules de mortier et de fragments de brique rouge. ST-26 est comprise dans ce dépôt.
6d	Argile gris olive (5Y5/2) légèrement entremêlée d'un limon argileux noirâtre homogène et compact. Présence de fibres de bois et de rares cailloux anguleux de 2 cm.
7	Sable grossier grisâtre à grisâtre beige hétérogène, de meuble (11G, 11D ouest) à plutôt compact (11D nord) avec des inclusions de pierres calcaires sub-arrondies de 10 cm et moins sans autre inclusions apparentes.
8	Débris de combustion composés de charbon minéral, de laitier et de scories, avec présence de pierres sub-anguleuses de 5 cm et moins. Noirâtre, hétérogène, friable et meuble. Particularité en 11D ouest et nord : galettes de pierres détachables de 10 cm environ.
8a	Sable grossier entremêlé de cailloux sub-arrondis, de pierres granitiques chauffées, de couleur beige- rouille, compact et friable, homogène et inclusion de charbon minéral.
9	Débris de combustion essentiellement composés de laitier, de pierres calcaires chauffées, de charbon minéral chauffé, de couleur gris-mauve, meuble et friable, homogène. Particularité : 11G, présence de fondant sur les scories jaune (souffre).
10	Sable fin et grossier grisâtre moyen à foncé, homogène et meuble, avec des inclusions de pierres calcaires chauffées, laitier, quelques pierres calcaires non chauffées de 5 cm, rares nodules de mortier, fibre de bois, qui vient s'accoter sur une pièce de bois ST-22.
11	Sable fin et grossier brun rouille homogène et compact, contenant des petites pierres calcaires arrondies de 3 cm et moins, charbon minéral, scories, laitier, une pierre calcaire chauffée (11F).

12	Surface de galets en silex arrondis et anguleux compris dans un limon sableux gris noirâtre avec des inclusions de petits fragments de charbon minéral de moins de 0,5 cm.
13	Surface de mortier crème homogène, compacte et friable, comprenant quelques rares cailloux arrondis de 2 cm et moins, présence d'un petit fragment de brique rouge.
14	Mince dépôt d'antracite avec des fragments d'antracites de 0,3 cm.
15	Limon sableux brun-roux homogène, plutôt meuble, comprenant des petits cailloux sub-arrondis (2 cm et moins), pierres calcaires anguleuses de 5 cm et moins. Particularité en 11E ouest : nodules de mortier.
16	Sable fin orangé comportant quelques cailloux sub-anguleux de 1,5 cm et moins, homogène, friable, très petits fragments de brique et de verre, nodules de mortier.
17	Limon argileux mêlé de sable fin orangé hétérogène et de compacité moyenne. Nombreuses inclusions de fibres de bois, de pierres calcaires de 5 à 20 cm, petits cailloutis de 2 cm et moins, nodules de chaux et un fragment de bouteille en paroi. Pièce de bois ST-22.
18	Dépôt plutôt épais de mortier désagrégé crème-jaune, de pierres calcaires sub-anguleuses ≤20 cm, nodules de chaux, fragments de briques rouge, bois carbonisé. Particularités : portion sud paroi ouest dépôt (11E) mêlé de limon sableux brun-gris moyen hétérogène et compact, goulot de bouteille en paroi ouest de 11A.
19	Mince pellicule de bois désagrégé brun foncé, sans inclusion.
20	Dépôt hétérogène composé de limon sableux grisâtre à brunâtre, mortier désagrégé, pierres calcaires anguleuses parfois liées au mortier variant de taille de 5 à 20 cm, présence de cailloutis de 5 cm et moins, fragments de brique, nodules de chaux, fibre de bois décomposé, bois carbonisé, charbon minéral. Dépôt postérieur à l'abandon de ST-27, plutôt compact.
21	Dépôt hétérogène composé de limon sableux brun foncé (10YR3/3), comprenant plusieurs cailloux et cailloutis sub-anguleux de 5 cm et moins, pierres calcaires chauffées, homogène et compact. Particularités : concentration de mortier désagrégé, de pierres calcaires anguleuses et cailloux arrondis en plusieurs endroits, fragments de brique rouge, morceau de cuir en paroi.
22	Débris de combustion de couleur orangée en raison de la présence d'oxydes métallifères, comprenant essentiellement des pierres calcaires chauffées effritées, charbon minéral, fragments de verre et de métal. Homogène, meuble, friable.
23	Idem à 22, seule la couleur change, pas d'oxyde, pas de rouille, le débris de combustion est gris, blanc, noir.
24	Limon sableux brun, entremêlé d'oxydes de fer rouille avec des inclusions de petits cailloux de moins de 0,5 cm, fibre de bois, mortier. Hétérogène et friable. Pierres de plus grandes dimensions dans la paroi nord jusqu'à 15 cm. Fragments de brique.
25	Mortier désagrégé jaune orangé contenant une grande quantité de sable, fragments de brique, quelques pierres calcaires anguleuses de 5 cm et moins. Dépôt absent de la portion nord-ouest de la sous-opération A. Hétérogène, compact, friable.
26	Limon sableux gris clair homogène, moyennement compact, comprenant une certaine quantité de pierres anguleuses sub-arrondies de 5 à 20 cm, inclusions de nodules de chaux, fragments de brique, bois carbonisé, nodules de mortier.
27	Limon sableux gris, brun, rouge (présence de fibre de bois), homogène, compact avec des inclusions de pierres calcaires sub-anguleuses de 5 cm et moins, fibre de bois, particules de chaux et de mortier.
28	Mince dépôt de métal oxydé compris dans un limon argileux de même couleur.
29	Dépôt de poussière et de nodules d'antracite noirâtre et homogène. Un fragment de brique rouge en 11G, compacité moyenne. 2 objets visibles dans la paroi ouest 11D. Surface de drainage sous le plancher du bâtiment 1805.



30	Limon argileux brun moucheté de nodules de mortier comprenant plusieurs pierres de 5 à 15 cm, certaines sont oxydées. Hétérogène, compact. Dans la paroi est, dépôt plus mince et plus foncé car taché d'anthracite qu'on retrouve en 10-11-29.
31	Mince dépôt de limon argileux brun moyen homogène et de compacité moyenne. Dans son extrémité ouest, le dépôt devient brun roux et semble contenir des fibres de bois d'où le changement de couleur. Pierres anguleuses de 5 cm et moins.
32	Chaussée de mortier de couleur crème à jaunâtre plutôt homogène et compact se dégageant en galette, comprenant un certain nombre de pierres calcaires sub-anguleuses, sub-arrondies de 10 cm et plus.
33	Mince dépôt de sable grossier gris jaune homogène, meuble, avec de rares lentilles de mortier, probablement en lien avec la chaussée.
34	Surface d'aménagement de 33. Limon argileux gris moyen compact et hétérogène, constitué d'une grande quantité de pierres calcaires anguleuses de 0,5 à 25 cm. Par la présence de ces pierres, le dépôt semble plus pâle sur la paroi ouest de 11E, 11A. Moins de pierres en 11F et quasi-absence en 11G.
35	Mince pellicule de bois de couleur marron rougeâtre (2.5YR2.5/4), homogène, meuble, friable.
36	Surface d'aménagement liée à 35. Limon sableux gris foncé comportant une certaine quantité de cailloux sub-anguleux de 2 cm et moins, homogène, meuble et friable. Inclusions de charbon de bois, 99 fragments de brique, charbon minéral. Dépôt d'épaisseur variable qui disparaît dans la portion ouest de la paroi nord en 11F.
37	Limon argileux gris foncé légèrement moucheté d'argile gris-vert, comportant une forte quantité de pierres calcaires de 4 cm et moins et de grandes pierres de 10 à 20 cm. Compact, hétérogène. Autres inclusions : fragments de brique et de métal.
38	Mince pellicule de bois comprise dans un limon sableux grisâtre homogène et meuble.
39a	Limon argileux brun gris foncé moucheté d'argile gris vert (brun olive) avec quelques inclusions de pierres de 3 cm et moins, nodules de mortier, particules de chaux, hétérogène et compact.
39b	Limon argileux brun gris très foncé hétérogène, compact, avec des inclusions de cendre, bois carbonisé, 4 pierres (3-10 cm), nodules de mortier.
39c	Dépôt hétérogène de limon argileux mêlé de brun gris très foncé et noirâtre, comprenant des nodules et particules de chaux, bois carbonisé.
40a	Limon argileux brun foncé (10Y7/2) compact, hétérogène, moucheté et marbré de sédiments gris verdâtre et beige oxydé. Nombreuses particules blanchâtres de mortier (une plus importante en paroi 11E ouest), bois carbonisé. Présence de quelques cailloux anguleux.
40b	En 11G. Limon argileux (2.5Y4/2) brun gris foncé verdâtre, compact et plutôt homogène. Peu ou pas d'inclusions, dont quelques petits cailloux altérés et des nodules de bois carbonisé. Transition imprécise à l'est avec 40c.
40c	Limon argileux gris foncé compact, moucheté de particules plus claires (gris verdâtre). Peu ou pas d'inclusions anthropiques. Quelques petits cailloux anguleux et quelques particules de bois carbonisé. Un fragment de bois carbonisé en 11G. Transition plutôt nette à la base.
41	En 11E et 11A. Limon sableux brun beige légèrement oxydé (7.5YR3/4 brun foncé), hétérogène, moyennement compact, tacheté de nombreuses particules de mortier, petits cailloux arrondis et anguleux. Quelques nodules de bois carbonisé. Transition nette à la base. Arrête en 11A paroi nord.
42	Limon légèrement sableux brun gris foncé jaunâtre (10YR3/4) plutôt hétérogène. Particules de mortier, gravillons, un petit fragment de brique, petits cailloux (2 cm et moins), fragments de bois décomposé. Transition imprécise avec 41, en lien probable avec cette dernière.

43	Remblai de Callière. Limon argileux brun gris foncé plutôt compact et homogène avec de nombreuses particules de bois carbonisé, du mortier, petits cailloux (1 à 10 cm), bois décomposé, gravillon. Plus hétérogène dans sa portion supérieure. Pellicule discontinue de bois en 11A ouest et nord. En 11F, veinures d'oxydation nombreuses.
43a	ST-72. Idem à 43 mais matrice plus hétérogène et tacheté de petites pastilles de limon gris vert. Compacité plus faible qu'en 43. Remblai de creusement d'une tranchée à travers 43.
44	11G, 11D. Idem à 43 mais plus homogène (moins d'inclusions). Transition imprécise avec 43 et 43a. Quelques mouchetures de limon gris verdâtre notamment au-dessus de ST-30. Nodules de bois décomposé, carbonisé, petits cailloux.
45	Limon argileux fortement remanié de couleur chamarrée variant de brun noir à brun jaunâtre oxydé. Quelques cailloux anguleux de 15 cm et moins. Peu ou pas d'inclusions anthropiques. Tronquée à l'ouest par 44. Transition nette avec 46.
46	11G, 11D. Limon argileux brun homogène et compact. Inclusion : cailloux anguleux arrondis de 10 cm et moins, nodules de limonite, petites particules de bois carbonisé éparses, traces d'oxydation. Transition progressive avec 47 et 48.
47.	11D. Limon argileux remanié brun beige oxydé à gris foncé, moucheté, de compacité moyenne. Inclusions peu nombreuses : particules de bois décomposé, quelques nodules de mortier, plusieurs cailloux de 10 à 15 cm. Transition plutôt nette avec 48.
48	11G, 11D, 11H. Limon sableux brun gris à noirâtre, compacité faible à moyenne, très hétérogène. Forte concentration de nodules de bois décomposé, cendre, scories (en fouille), gros nodules de charbon de bois, quelques petits cailloux. Nombreuses traces d'oxydation. Transition plutôt nette à la base.
49	11G, 11D. Limon argileux brun beige oxydé mêlé de marbrures de limon grisâtre plutôt homogène et compact. Quelques nodules de bois carbonisé et petits cailloux. Un bloc de 30 cm de diamètre en 11G.
49a	En 11D. Idem mais absence de la couleur jaune. Limon argileux brun foncé à noirâtre moucheté de pastille de sédiments gris verdâtre beige oxydé. Quelques petits cailloux. Matrice à texture organique sur la portion inférieure.
50	11G. Limon argileux jaune beige oxydé mêlé de marbrures et lentilles de limon gris à gris foncé, plutôt compact et homogène, peu d'inclusions.
51	11G et 11H. Limon argileux parfois remanié (2.5YR4/2) gris verdâtre à orangé. La matrice devient plus remaniée à sa base et entremêlée de sédiments et d'argile gris vert. Compact et homogène, sans inclusions.
52	Limon argileux brun gris foncé (7,5YR3/2) plutôt homogène avec des mouchetures de particules diverses : limon noirâtre, argile gris vert, nombreuses veinures d'oxydation, plusieurs cailloux et blocs arrondis (30 cm et moins), petits cailloux altérés.
52a	Limon argileux gris verdâtre (10YR3/4 brun foncé jaunâtre), compact, homogène et sans inclusion. Quelques veinures d'oxydation.
52b	Limon argileux à dominante gris foncé noirâtre et entremêlé de limon argileux verdâtre idem à 52a. Quelques petits cailloux (3-4 cm et moins). Compact et homogène, sans inclusions anthropiques.
53	Idem à 52b.
54	Limon argileux gris verdâtre (10YR4/2 brun gris foncé) compact, plutôt homogène, parfois entremêlé de pastilles et de lentilles de limon noirâtre, surtout en surface. Veinures et pastilles d'oxydations, cailloux arrondis 5 cm. Présence en 11E et 11A paroi est. S'interrompt en 11A nord et reprend en 11A est et se poursuit en 11F nord.
55	Limon argileux remanié à dominante gris foncé noirâtre entremêlé de pastilles de sédiments plus clairs. Devient plus clair en paroi 11A est, hors de la tranchée.

56	Sol naturel. Limon légèrement sableux et argileux noirâtre, homogène et de compacité moyenne. Quelques petites mouchetures de limon argileux verdâtre, quelques cailloux, quelques veinures d'oxydation en 11A ouest et 11F. Transition progressive avec 57a.
57a	Sol naturel. Limon argileux gris verdâtre (10YR2/2 brun foncé) de compacité moyenne, homogène, quelques traces d'oxydation, et devient progressivement plus claire en profondeur. Pas d'inclusions.
57b	Sol naturel. Lit de cailloutis arrondis.
58	Limon argileux brun gris clair (10YR4/4, brun foncé jaunâtre). Homogène, compact et stérile.

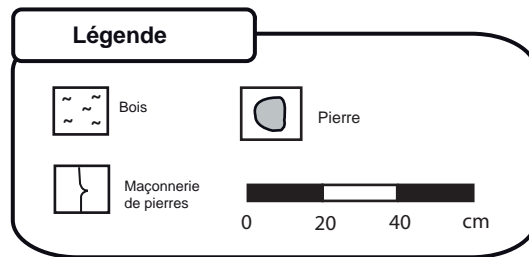
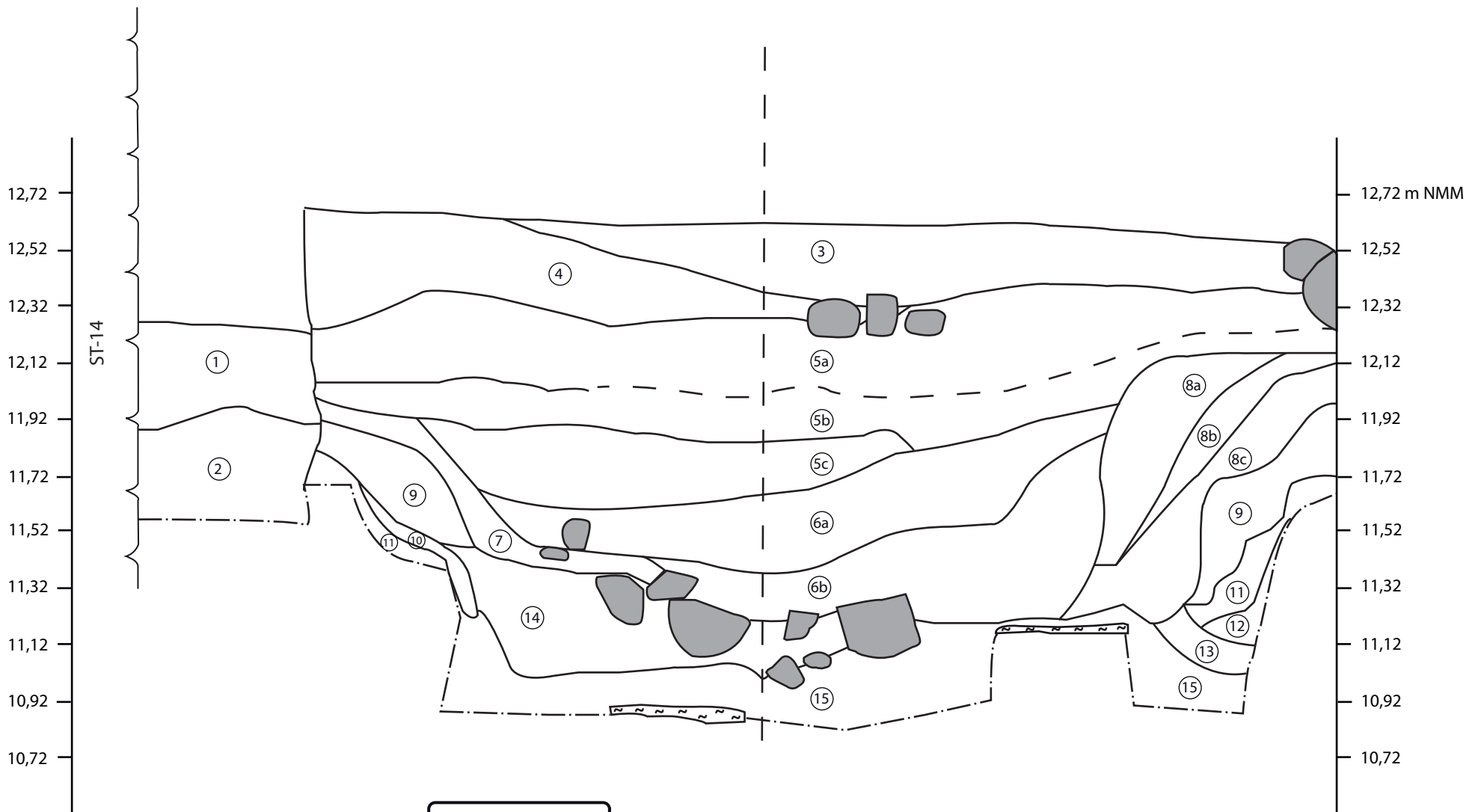


Figure 2 : Profil stratigraphique 10-C2, sous-opérations 11G et 11H, paroi sud  
 Infographie : Karine Weissshuhn, 2 août 2010

Description des couches du profil stratigraphique 10-C2

Numéro	Description de la couche
1	Concentration de pierres calcaires anguleuses issues de la taille des pierres du mur ST-14. Dimensions des pierres variant entre 5 et 20 cm de diamètre. Présence de fragments de briques rouges et présence de mortier désagrégé et en nodules. Entre les pierres et les briques : limon sableux grisâtre homogène et meuble comprenant une certaine quantité de fibres de bois.
2	Limon argileux noirâtre (2.5Y2/0) moucheté de pastilles d'argile gris-vert foncé (5Y4/1), hétérogène et plutôt compact. Présence de quelques particules et nodules de mortier. Dépôt recouvrant la base de la tranchée de construction du mur ST-14.
3	Limon argileux brun foncé (10YR4/3) moucheté d'argile jaunâtre (10YR5/8), hétérogène et plutôt compact. Inclusions de quelques rares pierres calcaires subanguleuses.
4	Limon argileux brun très foncé (10YR2/2) légèrement moucheté d'argile brun-jaunâtre (10YR5/8), hétérogène et plutôt compact. Inclusions de quelques pierres calcaires subanguleuses et subarrondies (2 à 10 cm) et de quelques cailloutis subarrondis d'un centimètre et moins. Présence de particules et de pastilles de chaux.
5a	Limon argileux brun-gris moyen à foncé (10YR4/2 à 10YR3/2) homogène et de compacité moyenne. Inclusions de fibres de bois carbonisé, de particules et de pastilles de chaux et de pastilles de limon noirâtre (peu). Présence de trois pierres calcaires de grande dimension (20-25 cm de diamètre) en surface. Présence de cailloux et cailloutis ici et là dans la masse. Transition imprécise avec 5b, surtout dans la portion ouest de la paroi.
5b	Limon argileux brun foncé (10YR4/3) contenant des traces d'argile brun jaunâtre, hétérogène et de compacité moyenne. Inclusions de fibres et nodules de bois carbonisé, particules et pastilles de chaux. Présence de quelques pierres calcaires (3-4 cm) et cailloux (moins de 3 cm) dans la masse.
5c	Dépôt hétérogène constitué de limon argileux brun-gris foncé, de limon argileux brun-foncé, d'argile brun-jaunâtre et d'argile gris-verdâtre moucheté et mélangé, de compacité moyenne. Inclusions de nombreux nodules et fibres de bois carbonisé, pastille de chaux. Présence ponctuelle de rares cailloux (moins de 3 cm), 2 petites pastilles de cendre.
6a	Limon argileux gris très foncé (10YR3/1) mêlé d'argile brun-olive (2.5Y4/4) en pastilles ou en mouchetures. Présence importante de nodules de bois carbonisé, de pastilles de chaux, de laitier et d'objets métalliques oxydés. Présence anecdotique de cailloux (moins de 3 cm). Transition plus ou moins nette avec 6b.
6b	Limon argileux gris très foncé (10YR3/1) mêlé d'argile brun-olive (2.5Y4/4) en mouchetures et en rainures. La présence de bois carbonisé et de pastilles de chaux devient beaucoup moins importante que dans 6a. Absence de laitier, scories et oxydes de fer en paroi. Présence anecdotique de petites pierres calcaires (moins de 4 cm). Hétérogène et de compacité moyenne.
7	Limon argileux noirâtre (10YR2/1) légèrement moucheté d'argile brun-olive (2.5Y4/4), hétérogène et de compacité moyenne. Inclusion de quelques cailloux (moins de 3 cm). Un ossement de mammifère en paroi.
8a	Argile brun-olive (2.5Y4/4) comprenant quelques rainures de limon argileux grisâtre et noirâtre, plutôt homogène et compact. Aucune inclusion.
8b	Argile limoneux brun-gris (10YR5/2) comprenant quelques particules d'argile brun-olive et de limon noirâtre, plutôt homogène et plutôt compact. Sans inclusion.
8c	Limon noirâtre moucheté de nombreuses pastilles d'argile brun-gris pâle (2.5Y5/2) comportant des traces fines d'oxydes, hétérogène et plutôt compact. Aucune inclusion sauf deux petits cailloux (2 cm et moins).

9	Argile brun-olive (2.5Y5/2) légèrement mouchetée de limon noirâtre, hétérogène et compact. Présence de quelques cailloux subarrondis.
10	Limon argileux brun très foncé (10YR2/2) moucheté d'argile brun-olive, hétérogène et de compacité moyenne. Sans inclusion.
11	Limon argileux noirâtre et de compacité moyenne sans inclusion. Sol naturel ayant versé dans la fosse.
12	Limon argileux gris-brun foncé (10YR4/2) tirant vers le beige, homogène et plutôt meuble. Sans inclusion. Sol naturel stérile ayant versé dans la fosse?
13	Idem à 10-C2-9 mais comportant très peu de pastilles de limon noirâtre.
14	Dépôt hétérogène composé d'argile brun-olive (jaunâtre), de limon argileux noirâtre et de limon argileux brun foncé (10YR3/3). Hétérogène et compact. Présence de plusieurs pierres de grandes dimensions (voir profil).
15	Limon argileux noirâtre moucheté d'argile gris-brun verdâtre (2.5Y5/2) hétérogène et de compacité moyenne. Inclusions de quelques pierres de 10 cm et moins.

## **Annexe 2**

Tableaux divers de compilation















Tableau 20 : Sous-opérations 11D, 11G et 11H - Description de la stratigraphie et corrélation lots-couches  
Site du Domaine de Callière - BJFJ-101 - Intervention de 2010

Période	Nature	Couche		Lot			Description de la couche	Notes	Lien avec les autres profils									
		Profil 10-C1	Profil 10-C2	S.Op 11G	S.Op 11D	S.Op 11H			2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002		
Période II (1642-1688) Fort de Ville- Marie	Fosse ST-40	Portion supérieure du remblai de comblement de la fosse ST-40 et base du remblai du domaine de Callière	C1-48	C2-6a, 6b	11G21, 11G23, 11G24	11D19, 11D20	11H19, 11H20	Limons sableux brun gris à noirâtre, hétérogène et de compacité faible à moyenne. Forte concentration de bois carbonisé, de cendre, de nodules de charbon de bois. Quelques nodules de laitier et petits cailloux. Traces nombreuses d'oxydation. Transition plutôt nette à la base.	Au nord en 11D, le dépôt se prolonge hors de la fosse ST-40 et consuit en ce secteur la base du remblai de rehaussement et d'aménagement du domaine de Callière.									
			Nil	C2-7	Nil	Nil		Limons argileux noirâtre (10YR2/1) légèrement moucheté d'argile brun olive (2YR 4/4). Homogène et de compacité moyenne. Quelques petits cailloux de 3 cm et moins.	Peu ou pas d'inclusions anthropiques si ce n'est un ossement visible en paroi.									
			Nil	C2-8a, b, c	"	"		Séries de dépôts apparentés constitués de limon argileux remanié, marbré et ou moucheté de couleur dominante variant de brun olive (8a) à brun gris(8b) à noirâtre (8c)										
			C1-49	C2-9,			11D21		Limons argileux brun beige oxydé mêlé de limon grisâtre, plutôt compact et homogène. Quelques nodules de bois carbonisé et petits cailloux. Un bloc de 30 cm de diamètre.									
		C1-50	C2-14			Nil	11H21	Limons argileux jaunâtre à beige oxydé mêlé de lentilles et nervures de sédiments gris à gris foncé, plutôt compact et homogène. Peu d'inclusions visibles.										
		Nil	C2-10, C2-11, C2-12, C2-13	11G25	Nil			Limons argileux brun très foncé (couche C2-10, 10YR 2/2), noirâtre (couche C2-11) ou gris brun foncé 10YR 4/2), de compacité moyenne, homogène et sans inclusion visible. Couche C2-13 : Limon argileux jaunâtre marbré de noir.	Dépôts stériles qui tapissent les parois ouest et est de la fosse ST-40. Matrice semblable à celle des horizons supérieurs du sol naturel et fruit probable d'un affaissement de ces derniers.									
		Couche d'abandon	C1-51	C2-15			11D21	Limons argileux à texture très organique de couleur à dominante gris verdâtre (2,5YR 4/2) à gris légèrement oxydé. Matrice plus remaniée à la base et entremêlée d'argile verdâtre et autres sédiments. Plutôt homogène et de compacité moyenne. Quelques fragments de bois décomposé et petits cailloux.										
Période II (1642-1688)	Palissade ST-7X	Remblai de comblement de la tranchée	C1-49a	Nil	Nil	Nil	11H22	Limons argileux brun foncé à noirâtre moucheté de pastilles de sédiments gris verdâtre, homogène et de compacité moyenne. Quelques cailloux. La matrice présente une texture spongieuse et organique à la base de la tranchée.										
Périodes I et II (des origines à 1688)	Horizon Ah du sol naturel	Couche d'occupation	C1-56	Nil	Nil	11D22	11H23	Limons légèrement sableux noirâtre, homogène et de compacité moyenne. Quelques mouchetures d'argile ou de limon clair. Quelques petits cailloux anguleux de granite et de pierre oxydée rougeâtres, nodules de limonite. Peu ou pas d'inclusions anthropiques.		C3-24	C4-22, C5-22	C4-30	C5-43, C8-27	C1-22, C8-10			C4-15	

Tableau 21 : Liste des structures

Numéro de structure	Description	Sous-opération
ST-20	Assemblage de bois – Madriers posés de chant et en certains points poutres horizontales.	11D, 11H, 11G
ST-22	Assemblage de bois – Hangar de 1842-1819 (plancher en partie détruit et/ou déstructuré.	11D, 11H, 11G
ST-23	Poutre N-S associé à ST-20 (1879).	11D
ST-26	Base d'échafaudage pour la construction de bâtiment du 204 d'Youville (1894).	11D
ST-30	Maçonnerie sèche de pierres. Domaine de Callière (1688 – 1765). Période III.	11F-11G
ST-71	Fondation d'une plateforme ou d'un plancher de bâtiment. Période IV – fin XVIIIe.	11E
ST-72	Base dérasée d'un alignement de piquets – clôture/palissade. Domaine de Callière. Période III, 1688-1765.	11F

## **Annexe 3**

Inventaire des collections



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	1	
11A01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à l'oxyde de fer.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscule fragment de rebordé Ligne verte peinte à l'intérieur et à l'extérieur.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscule fragment de paroi avec ébauche d'imitation de shell edge bleu.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif Willow.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif flow blue.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	indéterminé	10	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Minuscule fragment. Décor imprimé bleu.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé noir, motif indéterminé.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé brun, motif indéterminé.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor estampé bleu, motif indéterminé.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Ligne d'engobe bleu.	1	
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	indéterminé	38	?	4.99	Consommation ind.		Peuvent appartenir aux objets précédent.	1	
11A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi sans décor apparent.	1	
11A01	1.2.1.41	GG rhénan gris	contenant	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi.	1	
11A01	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule et de paroi.	1	
11A01	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	2	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de pied à glaçure rosée et de paroi.	1	
11A01	1.2.1.991	GG glaç saline-général	contenant	2	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule et de paroi.	1	
11A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau et de fourneau.	1	
11A01	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi de gobelet, motif à palmettes.	1	
11A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
11A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	22	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de pied et de paroi.	1	
11A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	64	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins 3 objets.	1	
11A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	33	33	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	1	
11A01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	1	
11A01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	1	
11A01	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	34	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise. Jeté.		jeté
11A01	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	19	?	7.1	Indéterminé	Frag	Lanières de diverses tailles.	1	
11A01	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Longue tige à section rectangulaire.	1	
11A01	3.1.1.11	Fer forgé	tige	15	?	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges de diverses tailles.	1	
11A01	3.1	Métaux et alliages	tige	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Petite tige.	1	
11A01	5.5.7	Cuir	chaussure	5	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle et talon en 4 fragments.	1	
11A01	5.1.5	Nacre	bouton	2	2	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Boutons en une partie et à 4 trous.	1	
11A01	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle en forme de beignet aplati.		754
11A01	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle en forme de beignet.		754
11A01	5.1.7	Graphite	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment sans pointe.	1	
11A01	5.1.1	Os	ossements	78	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os de mammifère scié et fragments de petits rongeurs.	1	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A01	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments	1	
11A02	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
11A02	1.1.2.61	TCF blanche	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment. Décor peint bleu.	1	
11A02	1.1.2.61	TCF blanche	objet à anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse? Décor estampé bleu, motif de losange. Se recoupe avec 11G03 et 11A03	1	
11A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	1	
11A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor imprimé noir, motif à lambrequins.	1	
11A02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé noir, motif indéterminé.	1	
11A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscules fragments de base. Décor imprimé brun, motif indéterminé.	1	
11A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	1	
11A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	40	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments sans décor pouvant appartenir aux objets précédents.	1	
11A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	17	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de pied, de rebord et de paroi sans décor apparent.	1	
11A02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	2	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragments de lèvres et de paroi.	1	
11A02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont un porte l'inscription Henderson / Montréal (1874-1876).	1	
11A02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille de forme indéterminée.	1	
11A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	10	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et un petit fragment de goulot.	1	
11A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	51	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre		Petits fragments.	1	
11A02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	15	15	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de petite et moyenne taille.	1	
11A02	3.1.1.11	Fer forgé	crampon?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Petit crampon.	1	
11A02	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	1	
11A02	3.1.1.11	Fer forgé	tige	3	3	7.1	Indéterminé	Frag	Formats différents.	1	
11A02	3.1.2.3	Bronze	tampon	1	1	5.2	Commerce	Inc	Tampon rectangulaire portant l'inscription No284 / CHARGEDRAW... et probablement une signature. Surmonté d'une soie, le manche est absent. Hauteur 5,5 cm, longueur 3,7 cm, largeur 1,6cm, épaisseur 1cm.		755
11A02	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Traces de boucherie.	1	
11A02	5.1.4	Coquille	coquillages	7	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Petits fragments de coquillages indéterminés.	1	
11A02	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle.	1	
11A03	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	1	
11A03	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base.	1	
11A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	1	
11A03	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor avec lignes d'engobe brunes.	1	
11A03	1.1.2.61	TCF blanche	objet à anse	6	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de d'anse avec décor estampé bleu. Se recoupe avec 11A02 et 11G03.	1	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	79	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, de paroi et de pied pouvant appartenir à des objets déjà décrits.	1	
11A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	22	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	1	
11A03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	1	
11A03	1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	1	
11A03	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe ou assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor peint bleu, motif géométrique.	1	
11A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	11		4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux dont un glaçuré jaune, sans motif ni décor.	1	
11A03	2.1.4	V inc au plomb	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	1	
11A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	1	
11A03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	1	
11A03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	1	
11A03	2.99	Verre altéré	indéterminé	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments sans forme précise.	1	
11A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	49	6	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 6 objets	1	
11A03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments.	1	
11A03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	1	
11A03	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	8	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	jeté	
11A03	3.1.1.11	Fer forgé	tige	15	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de diverses tailles.	1	
11A03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Fragment de clou à tête plate.	1	
11A03	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Ossements sciés.	1	
11A03	5.1.4	Coquille	coquillages	17	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Ossements sciés.	1	
11A04	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
11A04	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu.	1	
11A04	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	1	
11A04	1.1.2.51	Pearlware	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Décor bleu shell edge.	1	
11A04	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu à l'intérieur et à l'extérieur.	1	
11A04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu, motif floral.	1	
11A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	10	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Peuvent appartenir à l'objet précédent.	1	
11A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	7	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, de paroi et de base.	1	
11A04	1.3.2.99	PF dure indéterminée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor peint bleu, motif oriental.	1	
11A04	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. TCG.	1	
11A04	1.99	Céramique altérée	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Faïence.	1	
11A04	1.99	Céramique altérée	contenant	8	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord, de base et de paroi. Grès.	1	
11A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	9	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau et fragments de tuyaux sans marque ni décor.	1	
11A04	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi.	1	
11A04	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi.	1	
11A04	2.1.4	V inc au plomb	verre à tige	4	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de pied tourné et de paroi.	1	
11A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	6	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	1	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyse : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	19	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot, de paroi et de pied.	1	
11A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	33	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins quatre objets.	1	
11A04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous moyens.	1	
11A04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous petits.	1	
11A04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous petits et moyens.	1	
11A04	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	8	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.		jeté
11A04	3.1.1.1	Fer ind	lanière	3	3	7.1	Indéterminé	Frag	Lanières de différentes dimensions.	1	
11A04	5.5.7	Cuir	Retaille.	14	?	1.5.6.3	Cuir, matière brute	Frag	Retailles	1	
11A04	5.2.3	Bois	goujon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Goujon de 7,4 cm de longueur.	1	
11A04	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton en une partie, à quatre trous.	1	
11A04	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Ossements avec traces de boucherie et trois dents.	1	
11A04	5.1.4	Coquille	coquillages	6	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres.	1	
11A05	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments.	1	
11A05	1.1.2.51	Pearlware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	1	
11A05	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé. Forme carénée.	1	
11A05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor peint bleu, imitation shell edge.	1	
11A05	1.1.2.61	TCF blanche	objet de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de marli. Décor imprimé bleu, motif willow.	1	
11A05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscules fragments. Décors imprimés bleus, motifs indéterminés.	1	
11A05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments. Sans décor apparent.	1	
11A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	1	
11A05	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
11A05	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	1	
11A05	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
11A05	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et d'épaule.	1	
11A05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau et fragment de fourneau.	1	
11A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à eau gazeuse	10	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi.	1	
11A05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	9	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et d'épaule.	1	
11A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	18	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins trois objets.	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	1	
11A05	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous petits.	1	
11A05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous petits.	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	3	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	1	
11A05	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Tige à section carré et recourbée.	1	
11A05	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Lanières plates de différentes largeurs.	1	
11A05	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, 3 dents.	1	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A06	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base.	2	
11A06	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome (ocre et vert), motif indéterminé.	2	
11A06	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	2	
11A06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	2	
11A06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment épais et presque plat.	2	
11A06	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi.	2	
11A06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	2	
11A06	2.3.1.3	V col transp vert foncé français ?	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	2	
11A06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou petit et moyen.	2	
11A06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou petit et moyen.	2	
11A06	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince (0,5 cm) et large (3,5 cm).	2	
11A06	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 4 de dents.	2	
11A07	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ou bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé.	2	
11A07	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé noir, motif floral.	2	
11A07	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'engobe, bleu, noir et brun.	2	
11A07	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	16	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent, pouvant appartenir aux objets cités précédemment.	2	
11A07	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi.	2	
11A07	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments pied et de paroi.	2	
11A07	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et cul rempli de mortier qui recouvre également l'extérieur.	2	
11A07	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans tête.	2	
11A07	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	2	
11A07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans tête.	2	
11A07	5.1.4	Coquille	coquillages	11	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres.	2	
11A07	5.5.7	Cuir	chaussure?	10	?	4.4.3	Chaussures	Frag	Probable fragments de talon clouté. 10 clous.	2	
11A08	1.1.1.51	TCG Angleterre	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pourrait être une TCF rouge glaçure noire.	2	
11A08	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	2	
11A08	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi carénée. Décor peint polychrome (vert, brun). Motif floral.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	27	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de paroi et de base. Décor peint polychrome (vert, brun et bleu). Motif floral.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi carénée. Décor peint bleu, motif floral.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe et / ou assiette	41	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de paroi et de base. Décor peint bleu, motif floral. Peut-être plus de deux objets.	2	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyse : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de pied. Décor peint ? bleu, motif indéterminé.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec pied. Décor peint bleu, motif indéterminé.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse?. Décor peint jaune (moutarde) probablement polychrome. Motif indéterminé.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint rouge probablement polychrome. Motif floral.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	14	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de marli. Décor de type shell edge bleu.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor imprimé bleu. Motif de scène extérieure.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor imprimé bleu. Motif floral.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi. Décor imprimé bleu. Motif floral.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	25	?	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi. Décor imprimé bleu. Motif varié.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de marli. Décor imprimé noir. Motif floral.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	8	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base, de bouge et de marli. Décor imprimé brun, deux variété de motif floral.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli et de rebord. Décor imprimé rose. Motif probablement architectural.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	15	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli, de rebord et de base. Décor imprimé rose. Motif floral et guirlande. Plusieurs minuscules fragments peuvent appartenir aux autres objets ayant un décor imprimé rose. Marque illisible sous un fragment de base.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base, de bouge et de marli. Décor imprimé rose. Motif floral à fond de trèfle. Motif similaire imprimé mauve voir ci-dessous.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	11	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base, de bouge et de marli. Décor imprimé mauve. Motif floral à fond de trèfle. Motif similaire imprimé rose voir ci-dessus. Deux fragments de différents objets comportent une marque "Canal...lo" qui reste indéterminée. Ces objets semblent faire partie d'un service de vaisselle.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé mauve. Motif géométrique.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor imprimé mauve. Motif de guirlande.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	28	?	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi et de base. Décor imprimé mauve. Motif floral et de guirlande Plusieurs minuscules fragments peuvent appartenir aux autres objets ayant un décor imprimé imprimé.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	pichet?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi d'un objet globulaire. Décor imprimé rose. Motif indéterminé.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe brun. Motif de bande sur les parties intérieures et extérieures.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment épais de rebord. Décor à l'engobe brun. Motif de bande.	2	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments épais de rebord. Décor moulé à motif perlé rehaussé de vert et bande d'engobe brun.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	13	4	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décors de couleurs et de motifs divers à l'engobe.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé. Motif végétal.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé. Motif de guirlande.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	64	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de marli. Décor moulé. Motif floral et "fer de lance". Pourrait faire partie d'un ensemble avec les fragments ci-dessous.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette de service	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de marli. Décor moulé. Motif floral et "fer de lance". Pourrait faire partie d'un ensemble avec les fragments ci-dessous.	2	
11A08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	388	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments divers sans décor apparent pouvant appartenir aux objets déjà décrits.	2	
11A08	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	2	
11A08	1.3.2.11	PF dure orientale?	soucoupe ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscule fragment.	2	
11A08	2.1.4	V inc au plomb	gobelet?	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi.	2	
11A08	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi.	2	
11A08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor.	2	
11A08	5.5.7	Cuir	chaussure?	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment en "L" avec une perforation à une extrémité.	2	
11A08	4.1.1	Calcaire	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de pierre de 1,61 cm de diamètre avec une trace d'équarissage.	2	
11A08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments vert foncé.	2	
11A08	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	10	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Probablement des clous forgés.	2	
11A08	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	22	14	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de différents formats, entiers et incomplets.	2	
11A08	3.1.1.12	Fer laminé	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tôle dont un est replié.	2	
11A08	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de dent.	2	
11A08	5.1.4	Coquille	coquillages	10	2	6.1.2	Mollusques	Frag	6 fragments de type huîtres, 4 de type moule.	2	
11A09	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments de paroi.	2	
11A09	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor peint bleu motif indéterminé.	2	
11A09	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor imprimé rose, motif floral.	2	
11A09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau, sans marque ni décor.	2	
11A09	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A09	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgés	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	2	
11A09	5.5.9	Poil	crin de cheval	?	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petite quantité de crin court.	2	
11A09	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dent.	2	
11A10	1.1.2.31	Creamware	contenant	18	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	2	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A10	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint brun, motif floral.	2	
11A10	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor peint bleu, motif indéterminé.	2	
11A10	1.1.2.51	Pearlware	contenant	4	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor peint ou imprimé bleu, motif indéterminé.	2	
11A10	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette?	5	?	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent.	2	
11A10	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A10	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Minuscule fragment. Décor peint bleu, motif indéterminé.	2	
11A10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	5	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau, de tuyau et d'embout glaçuré brun.	2	
11A10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col.	2	
11A10	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	2	
11A10	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	15	14	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	2	
11A10	3.1.1.11	Fer forgé	tige	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section circulaire.	2	
11A10	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os et dent.	2	
11A11	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Couleur de la pâte altérée.	2	
11A11	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	2	
11A11	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor imprimé bleu, motif indéterminé et sans décor.	2	
11A11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau et de fourneau, sans marque ni décor.	2	
11A11	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens dont un sans point ni tête.	2	
11A11	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	2	
11A11	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle.	2	
11A11	5.1.1	Os	ossements	4	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et poisson.	2	
11A12	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi.	2	
11A12	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord.	2	
11A12	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A12	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A12	1.1.1.102	TCG rouge engobe glaç inc 1	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord dont la glaçure a presque complètement disparu.	2	
11A12	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	34	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi avec ou sans émail blanc. Pâte chamois.	2	
11A12	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base.	2	
11A12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau marque 16 surmontée d'une partie de couronne sous le fourneau au niveau du talon. Post-1760 origine hollandaise. (Savard 2000: 151)	2	756
11A12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	2	
11A12	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 4 objets.	2	
11A12	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	8	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens, complet et incomplet.	2	
11A12	3.1.1.12	Fer laminé	tole	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment.	2	
11A12	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	2	



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A12	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de forme oblongue.		757
11A12	5.5.2	Écorce	lanière	1	1	1.2.1.2	Bois, résidus	Inc	Mince lanière d'écorce enroulée sur elle-même. Lié au travail de vannerie (?).	2	
11A12	5.1.1	Os	ossements	36	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 4 os blanchis et 4 dents.	2	
11A12	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type moule.	2	
11A13	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi.	2	
11A13	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orangé, décor peint bleu et probablement jaune sur les deux faces, motif indéterminé. Origine française.	2	
11A13	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Pâte chamois, décor peint bleu, motif indéterminé. Origine indéterminée.	2	
11A13	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi. Pâte chamois, émail blanc. Origine indéterminée.	2	
11A13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments en très mauvais état.	2	
11A13	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits.	2	
11A13	5.1.1	Os	ossements	4	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	2	
11A14									Aucun artefact.		
11A15	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A15	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç vert	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord.	2	
11A15	1.1.1.21	TCG Italie du nord	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base.	2	
11A15	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A15	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi altéré par la cuisson.	2	
11A15	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	8	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi, altérées par la cuisson.	2	
11A15	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor peint bleu, motif géométrique. Origine indéterminée.	2	
11A15	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	7	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte chamois, émail bleuté, blanc ou rosé.	2	
11A15	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orangé, émail rosé. Origine française.	2	
11A15	1.1.2.31	Creamware	contenant	6	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments de paroi sans décor apparent.	2	
11A15	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ou assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé noir, motif géométrique (?).	2	
11A15	1.2.1.991	GG glaç saline-général	cruche	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois pâle, enduit orangé à l'intérieur appliqué dans plusieurs axes.	2	
11A15	1.99	Céramique altérée?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de paroi (?), peut être une pierre poreuse. Altération par le feu. ;	2	
11A15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	29	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau et de fourneau sans marque ni décor.	2	
11A15	2.1.4	V inc au plomb Verre teinté rég. bleu-vert franç.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	2	
11A15	2.2.1.2		bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment d'épaule.	2	
11A15	2.3.1.1	V col transp vert foncé/ V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A15	2.3.1.3		bouteille à alcool	10	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot droit avec bague, de base et de paroi.	2	
11A15	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	2	
11A15	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	11	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens, complet et incomplet.	2	
11A15	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section circulaire.	2	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A15	4.4.3	Scories	scories	7	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.		
11A15	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	3	3	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perles de broderie, deux en forme de beignet et une tubulaire,		758
11A15	5.1.4	Coquille	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle tubulaire.		758
11A15	5.1.1	Os	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de partie central de peigne à poux. Les dents semblent plus grosses d'un côté que de l'autre. Trop fragmentaire pour être catalogué.	2	
11A15	5.1.1	Os	ossements	51	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'ossements dont 10 blanchis et 3 dents.	2	
11A15	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	2	
11A15	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	2	
11A15	5.1.4	Coquille	coquillages	14	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	2	
11A16	1.1.1.21	TCG Italie du nord	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	2	
11A16	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine	8	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord et de paroi.	2	
11A16	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orangé, engobe blanc.	2	
11A16	1.1.2.1	Faïence blanche	bol	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec pied annulaire et de paroi. Pâte orangé, émail bleuté. Décor peint bleu et noir, motif géométrique. Origine française.	2	
11A16	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu.	2	
11A16	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	10	4	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi et de pied, sans décor apparent.	2	
11A16	1.2.1.41	GG rhéna gris	cruche	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord avec anse.	2	
11A16	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment altéré par la cuisson.	2	
11A16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de pipe avec talon plat et amorce de petit fourneau. Inscription "I / P" de par et d'autre du talon. Origine probablement hollandaise.	2	
11A16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	9	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau.	2	
11A16	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi	2	
11A16	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	2	
11A16	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	2	
11A16	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments.	2	
11A16	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	26	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	2	
11A16	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	25	17	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits, moyens et grands.	2	
11A16	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	2	
11A16	4.4.3	Scories	scories	24	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.		
11A16	3.1.4.1	Plomb	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Lanière de plomb.	2	
11A16	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Chevrotine.	2	
11A16	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	6	6	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perles de broderie en forme de beignet.		759
11A16	5.1.1	Os	grain de chapelet	1	1	5.6	Culte et rituel	Ent	Forme globulaire.		760
11A16	5.1.1	Os	manche?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment plat d'os travaillé.	2	
11A16	5.2	Solides fibreux	graine	1	1	6.2	Végétaux	Ent	Graine de cerisier (?).	2	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A16	5.1.1	Os	ossements	103	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères, oiseaux, poisson. Quelque fragment d'os blanchi.	2	
11A16	5.1.4	Coquille	coquillages	5	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	2	
11A17	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Fragment de rebord avec décor peint bleu, motif indéterminé et fragments de base.	2	
11A17	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette?	4	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	de base.	2	
11A17	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment. INTRUSION.	2	
11A17	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau.	2	
11A17	2.1.1	V inc sans plomb	verre à tige	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de rebord et de pied.	2	
11A17	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	2	
11A17	2.99	Verre altéré	bouteille	4	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. En très mauvais état.	2	
11A17	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de paroi.	2	
11A17	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	23	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 4 objets.	2	
11A17	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	14	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	2	
11A17	4.4.3	Scories	scories	9	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	analys e	
11A17	3.1.4.1	Plomb	balle et chevrotine	3	3	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Balle de 1,15 cm de diamètre et chevrotines de 0,65 cm de diamètre.	2	
11A17	3.1.2.22	Cuivre laminé	retaille	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Fragment en forme de lanière rectangulaire.	2	
11A17	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	3	3	4.4.6	Parures et bijoux Chasse et/ou guerre, accessoires	Ent	Perles de broderie en forme de beignet et une perle de forme oblongue.		761
11A17	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	accessoires	Inc	Pierre à fusil de silex blond probablement française.		762
11A17	5.2	Solides fibreux	graine	2	2	6.2	Végétaux	Ent	Graines de cerisier (?).	2	
11A17	1.1.1.3	TCG sans glaçure	terrine?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Pâte saumoné, sans engobe ni glaçure apparente.	2	
11A17	5.1.1	Os	ossements	110	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et poissons.	2	
11A17	5.1.4	Coquille	coquillages	2	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type moule. Blanchis.	2	
11A18	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	3	
11A18	1.1.1.21	TCG Italie du nord	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	3	
11A18	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé.	3	
11A18	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	3	
11A18	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaupe.	3	
11A18	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	3	
11A18	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme précise.	3	
11A18	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	3	
11A18	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	3	
11A18	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	4	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	3	
11A18	4.4.3	Scories	scories	23	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	analys e	
11A18	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	4	?	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Sans forme précise.	3	
11A18	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perles de broderie en forme de beignet.		763
11A18	5.2	Solides fibreux	graines	2	2	6.2	Végétaux	Ent	Graine de cerisier (?).	3	
11A18	5.1.1	Os	ossements	68	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et poissons.	3	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11A18	5.1.4	Coquille	coquillages	2	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Petits fragments.	3	
11A19	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	3	
11A19	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	3	
11A19	2.2.2.1	Verre teinté fougère gris	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de paroi.	3	
11A19	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.		
11A19	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	3	
11A19	3.1.1.12	Fer laminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque.	3	
11A19	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	5	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	3	
11A19	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	2	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retailles.	3	
11A19	4.4.3	Scories	scories	15	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.	analys e	
11A19	3.1.4.1	Plomb	mitraille	2	2	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Tailles différentes.	3	
11A19	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Une perle de broderie en forme de beignet et une perle oblongue.		811
11A19	5.2	Solides fibreux	graine	2	2	6.2	Végétaux	Ent	Graine de cerisier (?).	3	
11A19	5.1.1	Os	ossements	21	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	3	
11A19	5.1.4	Coquille	coquillages	2	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Petits fragments.	3	
11A20	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de parois.	3	
11A20	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi.	3	
11A20	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	3	
11A20	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	3	
11A20	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments.	3	
11A20	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous en mauvais état.	3	
11A20	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	7	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	3	
11A20	4.4.3	Scories	scories	13	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.	analys e	
11A20	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Altérée.	3	
11A20	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de tuile.		
11A20	4.1	Matières premières	pierre	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Échantillon.	3	
11A20	5.1.1	Os	ossements	35	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères, oiseaux et poissons. Quelques os blanchis.	3	
11A21	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Une perle tubulaire et une perle oblongue.		812
11A21	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os allongé.	3	
11A22	5.1.1	Os	ossements	13	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Probablement tous du mammifère.	3	
11A23	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entrepotage	Frag	Fragment de paroi.	3	
11A23	5.2.3	Bois	bois	1	1	6.2	Végétaux	Frag	Bois scié et calciné.	3	
11A23	5.1.1	Os	ossements	118	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petits fragments. Os blanchis.	3	
11A24	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment. Pâte noircie. Glaçure verte.	3	
11A24	2.3.2.7	V col opaque rouge	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Perle torsadée		824
11A24	4.4.2	Laitier	laitier	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.	3	
11A24	5.1.1	Os	ossements	168	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os recouverts d'argile. Impossible de bien les nettoyer.	3	
11A25	5.1.1	Os	ossements	4	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os recouverts d'argile. Impossible de bien les nettoyer.	3	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D-G-H(99)	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi avec glaçure à l'intérieur et à l'extérieur.	5	
11D-G-H(99)	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	5	
11D-G-H(99)	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bases et un fragment de paroi.	5	
11D-G-H(99)	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	2	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi.	5	
11D-G-H(99)	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	5	
11D-G-H(99)	1.3.1	Porcelaine Commune	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Inc	De forme cylindrique.	5	
11D-G-H(99)	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec embout.	5	
11D-G-H(99)	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec décor à la molette.	5	
11D-G-H(99)	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Cul d'une petite bouteille cylindrique. Avec l'inscription "60" ou "09" sous la base.	5	
11D-G-H(99)	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	5	
11D-G-H(99)	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille angulaire.	5	
11D-G-H(99)	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Goulot complet avec col et lèvres plates. Fragments de paroi avec inscription fragmentaire "NTRE" sur un panneau renforcé.	5	
11D-G-H(99)	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	5	
11D-G-H(99)	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	12	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de pied et de paroi. Au moins 3 objets.	5	
11D-G-H(99)	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	5	
11D-G-H(99)	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre décoratif.	5	
11D-G-H(99)	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment épais à rebord biseauté. Croisement possible avec 11F01 et 11G01.	5	
11D-G-H(99)	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	93	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Probablement un seul objet.	5	
11D-G-H(99)	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	En mauvais état.	5	
11D-G-H(99)	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	7 clous de longueurs moyennes et 3 longs dont un replié.	5	
11D-G-H(99)	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	6,5 cm de longueur.	5	
11D-G-H(99)	3.1.1.1	Fer ind	capsule	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Ent	Capsule de Coca-Cola.	5	
11D-G-H(99)	5.2.4	Liège	retaille de bouchon	1	1	1.2.2.2	Autres fibreux, résidus	Frag	Objet en liège avec une perforation pour un bouchon de 2 cm de diamètre et l'ébauche d'un autre.	5	
11D-G-H(99)	7.7	Fer et cuir	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Objet circulaire et plat de 4,5 cm de diamètre.	5	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D-G-H(99)	5.1.1	Os	ossements	9	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Quelques os de boucherie.	5	
11D-G-H(99)	5.1.4	Coquille	coquillages	4	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Huîtres.	5	
11D-G-H99	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Semelle et talon	5	
		TCG locale glaç tachetée verte	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	3	
11D01	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois. Sans décor apparent.	3	
11D01	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	bol	3	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de parois et de base. Décor imprimé en bleu.	3	
11D01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse. Décor géométrique imprimé en bleu.	3	
11D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé en bleu. Motif Willow.	3	
		V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	conserv./entreposage	Frag	Petits fragments de paroi.	3	
11D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment.	3	
11D01	4.2.4	Plâtre	applique ?	1	1	4.7.3	Éléments architecturaux	Frag	Objet travaillé.	3	
11D01	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	25	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Différents gros fragments.	4	
11D01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Une pierre adhère à un des clous.	3	
11D01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous longs et moyens.	3	
11D01	3.1.1.3	Fonte	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Tige à section circulaire. Creux à l'intérieur ?	3	
11D01	3.1.1.3	Fonte	coin ?	3	3	1.2.1.1	Bois, outils	Comp	Coins très massifs.	3	
11D01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Tube creux fermé à une extrémité.	3	
11D01	5.1.1	Os	ossements	9	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	3	
11D02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe, motif tourbillon d'engobe et ligné.	5	
11D02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	5	
11D02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou moyen.	5	
11D03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	5	
		TCG chamois glaçure verte	cruche?	5	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi et de base. La glaçure est à l'extérieur.	5	
11D03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orangée, points d'engobe blanc. Huveaume?	5	
		TCG locale glaçure inc	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord. Glaçure à l'extérieur.	5	
11D03	1.1.1.101	TCG Saintonge	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Engobe presque entièrement disparu.	5	
11D03	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petit fragment sans décor apparent.	5	
		TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, paroi et de base. Décor imprimé bleu, motif Willow. TCFB ou Pearlware tardif.	5	
11D03	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor estampé bleu à l'extérieur.	5	
11D03	5.5.7	Cuir	retailles	2	?	1.5.6.3	Cuir, matière brute	Frag	Retailles.	5	
11D03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	5	
		Creamware	pot à conserve	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment situé près du rebord avec rainure.	5	
11D03	1.1.2.31	Creamware	pot à condiments	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord.	5	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D03	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de marli.	5	
11D03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Rainures verticales moulées.	5	
11D03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli.	5	
11D03	1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule.	5	
11D03	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment du pied annulaire au rebord. Décor peint bleu.	5	
11D03	1.3.2.99	PF dure indéterminée	bol?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Ligne bleue peinte sur le dessus du rebord.	5	
11D03	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor lustré rose.	5	
11D03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux dont un Henderson, Montreal (1847-1876)	5	
11D03	2.1.4	V inc au plomb	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi très mince.	5	
11D03	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
11D03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	5	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	5	
11D03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre		Fragment d'au moins 4 objets.	5	
11D03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	18	18	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de petites et de moyennes tailles.	5	
11D03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	4 petits et 1 moyen.	5	
11D03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou de taille moyenne.	5	
11D03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou.	5	
11D03	3.1.1.11	Fer forgé	gond	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Comp	Massif.	5	
11D03	3.1.1.3	Fonte	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Barre de fonte incurvée et lanière de fonte.	5	
11D03	3.1.1.12	Fer laminé	tôle	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Une rainure traverse le fragment.	5	
11D03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment en demi-lune.	5	
11D03	5.1	Solides stables	noyau	6	2	6.2	Végétaux	Inc	Fragment de noyau de pêche.	5	
11D03	5.2.4	Liège	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	2,9 cm de diamètre et 2,5 de hauteur.	5	
11D03	5.2.3	Bois	planche	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	2,9 de largeur.	5	
11D03	5.5.4	Paille	brindille	1	1	6.2	Végétaux	Frag	Petit fragment.	5	
11D03	5.1.1	Os	ossements	83	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Ossements de petits et moyens mammifères. Os de boucherie.	5	
11D03	5.1.1	Os	ossements	25	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Espèces indéterminées.	5	
11D03	5.1.4	Coquille	coquillages	6	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres.	5	
11D04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor imprimé bleu, motif indéterminé.	5	
11D04	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille à alcool	8	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Fragments jointifs de goulot et de paroi, et fragments de base de deux bouteilles de grandes dimensions. Se recolle avec 11D05.	5	764
11D04	1.99	Céramique altérée	objet à anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse. TCG.	5	
11D04	2.1.4	V inc au plomb	bouteille	6	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi et de pied.	5	
11D04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	5	
11D04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petits fragments.	5	
11D04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petits fragments.	5	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.	
11D04	3.1.1.11	Fer forgé	Lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Lanière repliée à chaque extrémité. Longueur 59 cm, largeur 2,5 cm, longueur du repli 8 cm.		jeté	
11D04	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section circulaire.		5	
11D04	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	3	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.		5	
11D04	5.5.7	Cuir	chaussure	5	2	4.4.3	Chaussures	Frag	Deux semelles incomplètes et un fragment de talon.		5	
11D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Fragment de brique réfractaire. Pâte chamois. Inscription "RAM" associé aux briques Ramezay. Épaisseur 6,3 cm, Largeur 11,2 cm, Longueur résiduelle 10 cm.		5	
11D04	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.		5	
11D05	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base. Se recolle avec 11D04.		5	764
11D05	1.1.2.51	Pearlware?	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome (bleu, vert, brun), motif floral.		5	
11D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.		5	
11D05	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi.		5	
11D05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Sans marque ni décor.		5	
11D05	2.1.4	V inc au plomb	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.		5	
11D05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.		5	
11D05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins deux objets.		5	
11D05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	12	12	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de différentes tailles.		5	
11D05	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	9	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.		jeté	
11D05	3.1.1.12	Fer laminé	tole	3	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.		5	
11D05	3.1.1.11	Fer forgé	lanière	2	2	7.1	Indéterminé	Inc	Lanière complète et incomplète repliées aux extrémités. L=62, Largeur: 3,5 et 2,5 cm. Longueur du repli=7 cm.		jeté	
11D05	3.1.1.11	Fer forgé	lanière	4	4	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de lanière.		jeté	
11D05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Fragment de brique réfractaire. Pâte chamois. Sans inscription.		5	
11D05	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments sans trace de boucherie.		5	
11D06	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Glaçure à l'intérieur et à l'extérieur.		6	
11D06	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	plat ou assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Croisement avec 11D7, 11D8, 11D9		6	765
11D06	1.1.2.31	Creamware	objet à anse	3	3	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments d'anse et d'amorce d'anse.		6	
11D06	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.		6	
11D06	1.1.2.31	Creamware	bol	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.		6	
11D06	1.1.2.31	Creamware	indéterminé	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de pied avec petites perforations.		6	
11D06	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de pied avec petites perforations. Décor à l'engobe orange.		6	
11D06	1.1.2.31	Creamware	contenant	43	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi et pied pouvant appartenir aux objets déjà cités.		6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de paroi. Décor peint ocre, motif indéterminé.		6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor polychrome (jaune et bleu), motif indéterminé.		6	



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D06	1.1.2.51	Pearlware	coquetier	4	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments jointifs de pied. Décor peint bleu, motif linéaire.	6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type shell edge peint bleu.	6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	objet de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord d'un petit objet de service. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	pot de chambre	5	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord dont certains sont jointif. Décor imprimé bleu, motif willow. .	6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	contenant	25	4	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu, motif willow et autres. Pouvant appartenir aux objets déjà cités.	6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	objet à anse	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'anse sans décor apparent.	6	
11D06	1.1.2.51	Pearlware	contenant	12	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Pouvant appartenir aux objets déjà cités.	6	
11D06	1.1.2.61	TCF blanche	pot	5	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi et de pied. Décor peint bleu, motif oriental.	6	
11D06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor de type shell edge peint bleu.	6	
11D06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	6	
11D06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé brun, motif indéterminé.	6	
11D06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi Décor à l'engobe.	6	
11D06	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord droit sans décor.	6	
11D06	1.1.2.61	TCF blanche	objet à anse	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs d'anse. Décor imprimé noir, motif indéterminé.	6	
11D06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	20	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi et de base sans décor apparent. Pouvant appartenir aux objets déjà cités.	6	
11D06	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	12	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et d'épaule.	6	
11D06	1.3.2.99	PF dure indéterminée	théière?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor bleu indéterminé.	6	
11D06	1.99	Céramique altérée	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Ressemble à la TCF argileuse blanche. Rebut sans forme précise, peut avoir été chauffée.	6	
11D06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	6	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments d'embout, de tuyau et de fourneau sans marque ni décor.	6	
11D06	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi.	6	
11D06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	22	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi. Soufflé au moule-ébauche à motif.	6	
11D06	2.3.1.2	V col transp vert foncé brit	bouteille à alcool	26	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de cul avec marque de pontil, de paroi, de col et goulot de type anglais.	6	
11D06	2.3.1.13	V col transp autre	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec motif à côtes. V col transp ambre.	6	
11D06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	35	5	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 5 objets.	6	
11D06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	6	
11D06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	18	16	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	6	
11D06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens.	6	
11D06	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	4	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	6	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D06	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Large.	6	
11D06	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	pièce de monnaie	1	1	5.2	Commerce	Comp	Non identifiable.	6	
11D06	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Comp	Dos de bouton à un trou. Fragments de mammifères de différentes tailles. Trace de boucherie,	6	
11D06	5.1.1	Os	ossements	195	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	ossements sciés, dents et mâchoire.	6	
11D06	5.1.1	Os	ossements	76	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	6	
11D07	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	6	
11D07	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	plat ou assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Croisement avec 11D6, 11D8, 11D9	6	765
11D07	1.1.2.31	Creamware	assiette	11	8	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de marli et de base, sans décor.	6	
11D07	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire, sans décor apparent.	6	
11D07	1.1.2.31	Creamware	objet à anse	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment d'anse.	6	
11D07	1.1.2.31	Creamware	pot à bec verseur	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec amorce de bec verseur. Fragments de paroi et de base, sans décor apparent pouvant appartenir aux objets cités précédemment.	6	
11D07	1.1.2.31	Creamware	contenant	21	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag		6	
11D07	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base, décor imprimé brun, motif indéterminé.	6	
11D07	1.1.2.51	Pearlware	pot	9	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base et de paroi. Décor imprimé bleu, motif champêtre.	6	
11D07	1.1.2.51	Pearlware	théière	3	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor imprimé bleu, motif géométrique.	6	
11D07	1.1.2.51	Pearlware	contenant	9	3	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu, trois motifs indéterminés.	6	
11D07	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge. Décor imprimé brun, motif floral. Fragments de paroi, sans décor apparent pouvant appartenir aux objets cités précédemment.	6	
11D07	1.1.2.51	Pearlware	contenant	7	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base à large pied annulaire et de paroi. Glaçure légèrement bleuté. Décor imprimé brun, motif de volutes.	6	
11D07	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag		6	
11D07	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge sans décor apparent.	6	
11D07	1.1.2.61	TCF blanche	objet à anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'anse sans décor apparent.	6	
11D07	2.1.4	V inc au plomb	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de rebord.	6	
11D07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	6	
11D07	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	6	
11D07	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	6	
11D07	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section circulaire 84 cm.	6	HD
11D07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique à pâte rouge.	6	
11D07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pernette	6	2	1.4.1.4	Argile, techno-témoin	Frag	Fragments de pernettes de type colfichet et rondau.	6	766
11D07	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments sans marque.	6	
11D08	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	plat ou assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Croisement avec 11D6, 11D7, 11D9.	6	765
11D08	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe orange.	6	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D08	1.1.2.31	Creamware	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec pied annulaire et de paroi sans décor apparent.	6	
11D08	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	6	
11D08	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu, motif oriental.	6	
11D08	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	6	
11D08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	8	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	6	
11D08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé noir, motif géométrique et indéterminé.	6	
11D08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord sans décor.	6	
11D08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	16	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent, pouvant appartenir aux objets cités précédemment.	6	
11D08	1.3.2.99	PF dure indéterminée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	6	
11D08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor.	6	
11D08	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi, vert vif	6	
11D08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	6	
11D08	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits.	6	
11D08	3.1.1.11	Fer forgé	tige	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section circulaire dont une se termine en "Y".	6	
11D08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pernette	1	1	1.4.1.4	Argile, techno-témoin	Frag	Fragment de type rondau.		767
11D08	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Mâchoire avec dents.	6	
11D09	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont un est altéré par la cuisson?	6	
11D09	1.1.1.101	TCG Saintonge	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi.	6	
11D09	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	plat ou assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Croisement avec 11D6, 11D7, 11D8.		765
11D09	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Émail bleuté.	6	
11D09	1.1.2.31	Creamware	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	6	
11D09	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu, motif floral.	6	
11D09	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	2	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragments de paroi et de de goulot.	6	
11D09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	5	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor.	6	
11D09	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carré.	6	
11D09	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot.	6	
11D09	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col.	6	
11D09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	6	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre		Au moins 6 objets.	6	
11D09	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous moyens.	6	
11D09	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	6	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyse : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D09	3.1.1.11	Fer forgé	serrure	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Plaqua recourbé à angle droit avec partie de mécanisme arrondi à l'intérieur.	6	
11D09	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	En forme de petite boule.	6	
11D09	3.1.1.12	Fer laminé	tôle	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.	6	
11D09	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os scié et une dent.	6	
11D09	5.1.1	Os	ossements	1	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	6	
11D10	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	6	
11D10	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif géométrique.	6	
11D10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 2 objets.	6	
11D10	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	6	
11D10	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Lanière concave.	6	
11D10	2.1.4	V inc au plomb	perle?	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Perle tubulaire courbée.		768
11D10	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, traces de rongeurs.	6	
11D10	3.1.2.2	Laiton	boucle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de boucle rectangulaire à décor finement ciselé. Il manque la tige transversale et le ardil lon.		769
11D11	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu, motif indéterminé. Origine indéterminée.	6	
11D11	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment. Décor peint bleu, motif indéterminé. Origine indéterminée.	6	
11D11	1.1.2.3	Faïence jaspée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte rouge, émail dans les tons de brun et de blanc à l'aspect piqué.	6	
11D11	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base, sans décor apparent.	6	
11D11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneaux de pipe dont un est jointif avec le fragment de tuyau. Marque TD dans un cartouche sur les fourneau et W/G de part et d'autre des éperons. (1740-1835).		770
11D11	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base.	6	
11D11	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	6	
11D11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	6	
11D11	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	6	
11D11	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous grands.	6	
11D11	4.4.3	Scories	scories	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.		analyse
11D11	3.1.1.2	Acier	couteau?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de lame avec une partie de soie plate.	6	
11D11	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	6	
11D12	1.1.1.21	TCG Italie du nord?	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	6	
11D12	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	6	
11D12	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Pâte orangé. Décor peint polychrome (bleu, violet). Origine française.	6	
11D12	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base, sans décor apparent.	6	
11D12	1.1.2.3	Faïence jaspée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Pâte rouge, émail dans les tons de brun et de blanc à l'aspect piqué.	6	
11D12	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	6	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi d'un objet cylindrique. Décor imprimé bleu, motif Willow.	6	
11D12	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	6	
11D12	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor incisé et agrémenté de bleu.	6	
11D12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau et de fourneau sans marque ni décor.	6	
11D12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	?	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	6	
11D12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins quatre objets.	6	
11D12	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits, moyens et grands.	6	
11D12	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	6	
11D12	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petit fragment.	6	
11D12	5.1.1	Os	ossements	28	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	6	
11D12	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	6	
11D12	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	6	
11D13	1.1.2.31	Creamware	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base, sans décor apparent.	6	
11D13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, sans marque ni décor.	6	
11D13	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	6	
11D14	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type royal.	6	
11D14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaulé (?).	6	
11D14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	6	
11D14	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens.	6	
11D14	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	6	
11D14	6	Matériau indéterminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de verre ou de coquille.	6	
11D15									Aucun artefact.	6	
11D16	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	6	
11D16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau.	6	
11D16	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	6	
11D16	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou moyen.	6	
11D16	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	6	
11D16	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Lanière épaisse.	6	
11D16	5.1.1	Os	ossement	3	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et poisson.	6	
11D17	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Demi-anneau de fer forgé.	7	
11D17	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	7	
11D18	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince. Pâte saumon. Ayant déjà porté une glaçure ?	7	
11D18	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	pot ?	6	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord avec épaulé et de parois. Glaçure sur les deux faces.	7	
11D18	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	7	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois. Glaçure à l'intérieur.	7	
11D18	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	7	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
									Fragments de base et de parois. Facture rudimentaire, objet raté.		
11D18	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	5	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Céramique locale première manière. Croisement réel avec 11G20 et possible avec 11G23.	7	814
11D18	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	7	
11D18	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment. Décor peint bleu.	7	
11D18	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois avec pâte saumon et un fragment altéré.	7	
11D18	1.1.2.4	Faïence à fond	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Émail turquoise sur les deux faces. Croisement possible avec 11G23, 11G24 et 11G21.	7	
11D18	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Grès ?	7	
11D18	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	7	
11D18	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments.	7	
11D18	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments à pâte orange.	7	
11D18	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	35	35	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Différents formats. La concrétion empêche de voir les têtes.	7	
11D18	3.1.1.2	Acier	couteau ?	3	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Lame de couteau ou lanières.	7	
11D18	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	61	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	7	
11D18	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	19	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retaille.	7	
11D18	4.4.3	Scories	scories	70	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.	analys e	
11D18	3.1.4.1	Plomb	balle et mitraille	5	5	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Une balle et quatre mitrailles.		815
11D18	4.1.8	Silex	pierre	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Pierre naturelle.	7	
11D18	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Ent	De couleur blonde. Française ou hollandaise.		816
11D18	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle à broderie en forme de beignet		817
11D18	2.3.2.7	V col opaque rouge	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle tubulaire.		817
11D18	2.3.2.10	V col opaque noir	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle globulaire.		817
11D18	5.1.1	Os	grain de chapelet	2	2	5.6	Culte et rituel	Frag	Petits grains de chapelet.		818
11D18	5.1.2	Ivoire ?	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Objet plat terminé en pointe.		819
11D18	5.1.7	Graphite	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Très petite rondelle qui semble perforée, avec stries horizontales. Peut-être en os ou en ivoire. Voir BJFJ-101-4F35-128.		820
11D18	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	27	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles.	7	
11D18	5.1.1	Os	ossements	321	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère, oiseau et poisson. Os sciés.	7	
11D18	5.1.4	Coquille	coquillages	11	3	6.1.2	Mollusques	Frag	Huître et autre.	7	
11D19	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment de tuyau sans marque ni décor.	7	
11D19	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment.	7	
11D19	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Dont deux grands clous.	7	
11D19	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	7	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	7	
11D19	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retaille.	7	
11D19	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	dé à coudre	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Comp	À restaurer.		813
11D19	4.4.3	Scories	scories	7	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.	analys e	
11D19	5.1.1	Os	ossements	80	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères, oiseaux, poissons. Quelques dents. Os sciés.	7	
11D20	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois. Glaçure vert olive. Français ?	7	
11D20	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Longueurs diverses de petit à très long.	7	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11D20	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retaille.	7	
11D20	5.1.1	Os	ossements	27	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont une dent et une mâchoire.	7	
11D21	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petits clous.	7	
11D21	3.1.1.11	Fer forgé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Épaisse.	7	
11D21	3.1.1.11	Fer forgé	coin ?	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	Inc	Coin d'une longueur de 9 cm.	7	
11D21	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Plaque de fer avec fixation au centre.	7	
11D21	4.4.3	Scories	scories	2	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	7	analys
11D21	5.1.1	Os	ossements	15	3	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère, oiseau et poisson.	7	
11D22	5.1.1	Os	ossements	6	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Espèce indéterminée.	7	
11D23									Sans artefact.		
11E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu. Motif indéterminé.	7	
11E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor imprimé noir. Motif indéterminé.	7	
11E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	30	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi sans décor apparent.	7	
11E01	1.2.1.69	GG glaç sal brune tachetée	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	7	
11E01	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	7	
11E01	1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule.	7	
11E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi.	7	
11E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 2 objets.	7	
11E01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	41	41	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	7	
11E01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits.	7	
11E01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous petits et moyens.	7	
11E01	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	31	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	7	
11E01	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	20	?	7.1	Indéterminé	Frag	Lanières de différentes tailles.	7	
11E01	5.5.7	Cuir	chaussure	10	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Talon et retailles de cuir.	7	
11E01	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	2	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingles à tête enroulée et à tête plate.	7	
11E01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	fil	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Mince fil de cuivre.	7	
11E01	3.1	Métaux et alliages	tige	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petite tige.	7	
11E01	4.1	Matières premières	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Demi bille.	7	
11E01	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Inc	Silex blond utilisé.	7	
11E01	5.1.7	Graphite	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment sans pointe.	7	
11E01	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section semi-circulaire	7	
11E02	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé.	8	
11E02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor imprimé bleu, motif floral.	8	
11E02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et de base. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	8	
11E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	4	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et de base. Décor imprimé bleu, motifs indéterminés.	8	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor estampé bleu, motif indéterminé.	8	
11E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor de ligne d'engobe bleu.	8	
11E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	51	?	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi, de rebord et de pied, sans décor apparent.	8	
11E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments d'anse, sans décor apparent.	8	
11E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	objet à anse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments épais d'anse, sans décor apparent.	8	
11E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	objet à anse	10	?	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent.	8	
11E02	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi.	8	
11E02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et d'épaule.	8	
11E02	1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et de base.	8	
11E02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor.	8	
11E02	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi d'un gobelet, motif à palmettes.	8	
11E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carré.	8	
11E02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	8	
11E02	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	8	
11E02	2.99	Verre altéré	indéterminé	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments.	8	
11E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	30	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins 3 objets.	8	
11E02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous moyens.	8	
11E02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits.	8	
11E02	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	18	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	8	
11E02	3.1.1.12	Fer laminé	plaque	3	2	7.1	Indéterminé	Frag	Plaques.	8	
11E02	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Frag	Silex blond.	8	
11E02	5.1.1	Os	ossements	10	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	8	
11E03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	objet à anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse.	8	
11E03	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	8	
11E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	117	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	8	
11E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E03	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi.	8	
11E03	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot.	8	
11E03	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	8	
11E03	1.2.1.93	GG feld pâle	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	8	
11E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	5	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux et de fourneau. Sans marque ni décor.	8	
11E03	2.1.1	V inc sans plomb	indéterminé	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments sans forme précise.	8	
11E03	2.1.4	V inc au plomb	indéterminé	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments sans forme précise.	8	



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	8	
11E03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	11	2	4.1.5	Alimentation, entreposage des Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de col.	8	
11E03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	7	2	4.2.1.2	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E03	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi.	8	
11E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	28	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Teinte et épaisseur différente.	8	
11E03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Moyen et petit.	8	
11E03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Moyen et petit.	8	
11E03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé.	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Deux petit, un moyen.	8	
11E03	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	7	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	8	
11E03	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou à tête plate. Petit d'objet formé d'une lanière surmontée de deux oeillets a travers lesquels on peut enrouler un fil.	8	
11E03	3.1.2.2	Laiton	attache	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent		8	
11E03	5.1.4	Coquille	coquillage	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Petit fragment.	8	
11E04	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	14	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi. Pâte chamois et émail bleuté.	8	
11E04	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor.	8	
11E04	1.1.2.31	Creamware	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent.	8	
11E04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	8	
11E04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	18	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E04	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	théière?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de base.	8	
11E04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base.	8	
11E04	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'épaule et de paroi.	8	
11E04	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor.	8	
11E04	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	8	
11E04	2.1.4	V inc au plomb	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments minces et épais.	8	
11E04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	8	
11E04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi et de col d'une bouteille cylindrique.	8	
11E04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	15	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de pied.	8	
11E04	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de verre teinté turquoise fondu.	8	
11E04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	31	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins quatre objets.	8	
11E04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	15	15	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	8	
11E04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou petit et clou long.	8	
11E04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou moyen.	8	
11E04	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	13	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	jeté	
11E04	3.1.1.11	Fer forgé	coin	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	Inc	Coin d'une longueur de 8,5 cm.	8	
11E04	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section carré.	8	
11E04	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	5	?	7.1	Indéterminé	Frag	Lanière plate dont une très large (4,2 cm).	8	
11E04	5.5.7	Cuir	retaille	21	?	1.5.6.3	Cuir, matière brute	Frag	Retailles dont un assez gros morceau enoulé.	8	
11E04	5.1.1	Os	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de manche de couteau avec deux rivets. Décor incisé, motif de losange.	8	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E04	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Traces de boucherie.	8	
11E04	5.1.4	Coquille	coquillages	7	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments.	8	
11E04	1.1.1.101	TCG Saintonge TCG locale glaçure coloration multi	terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments jointifs de rebord. L'engobe est la glaçure ont disparu.	8	
11E05	1.1.1.35	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi	8	
11E05	1.1.2.1	Creamware	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E05	1.1.2.31	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	8	
11E05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petits fragments avec décors imprimés bleus, motifs indéterminés.	8	
11E05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments sans décor apparent.	8	
11E05	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	1	4.1.0	Entreposage ind.	Frag	Minuscule fragment.	8	
11E05	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	8	1	4.1.0	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E05	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	8	
11E05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	8	
11E05	2.1.4	V inc au plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment.	8	
11E05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à eau gazeuse	4	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	20	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de col et de paroi.	8	
11E05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	20	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins quatre objets.	8	
11E05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	8	
11E05	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	8	
11E05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	8	
11E05	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	8	
11E05	4.1	Matières premières	bille	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Comp	Bille en deux fragments, marbrures.	8	
11E05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte rouge.	8	
11E05	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont une dent.	8	
11E05	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Petit os.	8	
11E06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu, motif oriental.	8	
11E06	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille à alcool	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de goulot.	8	
11E06	1.2.1.991	GG glaç saline-général	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi.	8	
11E06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de fourneau avec marque TD dans un cartouche et fragment de talon.	8	
11E06	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base.	8	
11E06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	13	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de col.	8	
11E06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous de formats divers dont un est très gros.	8	
11E06	3.1.1.12	Fer laminé	tole	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment.	8	
11E06	5.2.3	Bois	goujon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragment recourbé.	8	
11E06	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os scié et une dent.	8	
11E07	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	1	1	4.5.1	Épave	Frag	Fragment de rebord plat.	8	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E07	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type shell edge bleu.	8	
11E07	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec pied. Décor imprimé bleu, motif floral.	8	
11E07	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	8	
11E07	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	8	
11E07	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	?	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décors divers imprimé bleu, motif indéterminé. Pouvant appartenir aux objets déjà décrits.	8	
11E07	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	12	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent, pouvant appartenir aux objets déjà décrits.	8	
11E07	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	théière	3	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments jointifs d'anse.	8	
11E07	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	8	
11E07	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E07	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous de formats divers, incomplets et fragmentaires	8	
11E07	3.1.1.12	Fer laminé	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Bande rectangulaire et concave avec une perforation servant à la fixer.	8	
11E07	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	8	
11E07	5.1.4	Coquille	coquillages	6	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huitres.	8	
11E08	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	8	
11E08	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor peint polychrome (vert, rose), motif floral.	8	
11E08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé.	8	
11E08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	3	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	8	
11E08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé brun, motif de paysage.	8	
11E08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé rose, motif floral.	8	
11E08	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'engobe (bleu, vert, jaune), amorce de décor moulé.	8	
11E08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	35	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent, sans décor apparent pouvant appartenir à des objets déjà décrits.	8	
11E08	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	théière?	2	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de fourneau avec marque de cartouche de type "TD", et fragment de talon avec probablement un C et O de chaque côté.	8	
11E08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag		8	
11E08	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Minuscule fragment.	8	
11E08	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	16	14	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	8	
11E08	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit tige à deux têtes et pliée en angle droit.	8	
11E08	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os de moyen ou gros mammifère.	8	
11E08	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Minuscule fragment.	8	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E09	1.1.2.31	Creamware	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base, sans décor apparent	8	
11E09	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé.	8	
11E09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor. Clous petits dont un est fusionné par des concrétions à un plus grand clou.	8	
11E09	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	10	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp		8	
11E09	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou moyen.	8	
11E09	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige mince repliée en angle droit.	8	
11E09	5.5.9	Poil	crin	?	?	7.1	Indéterminé	Frag	Rembourrage?	8	
11E09	5.1.1	Os	ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dent.	8	
11E10	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments.	8	
11E10	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebords. Décor peint bleu, motif linéaire et indéterminé.	8	
11E10	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé.	8	
11E10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	8	
11E10	1.1.2.61	TCF blanche?	contenant	6	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent, sans décor apparent pouvant appartenir à des objets déjà décrits	8	
11E10	2.1.4	V inc au plomb	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Petit fragment de paroi.	8	
11E10	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	8	
11E10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	8	
11E10	3.1.1.1	Fer ind	clou?	11	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petits et moyens.	8	
11E10	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	8	
11E10	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	4	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	8	
11E10	3.1.1.1	Fer ind	tôle	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment.	8	
11E10	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	7	?	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions fereuses sur lesquels adhères des roches.	8	
11E10	5.1.1	Os	ossements	44	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et poissons.	8	
11E11	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	objet à anse	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de grosse anse.	9	
11E11	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	9	
11E11	1.1.1.102	TCG rouge engobe glaç inc 1	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec résidu d'engobe.	9	
11E11	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	6	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, de pied et 4 d'émail. Décor peint bleu, motif indéterminé.	9	
11E11	1.1.2.1	Faïence blanche	bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs d'un large pied annulaire. Décor peint bleu, motif indéterminé.	9	
11E11	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte chamois, émail blanc.	9	
11E11	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte saumon, émail légèrement bleuté.	9	
11E11	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base avec ébauche de décor et minuscule fragment de paroi.	9	
11E11	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor de glaçure colorée jaune. Couleur non uniforme allant du jaune clair à l'ocre.	9	
11E11	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent pouvant appartenir à l'objet déjà décrit.	9	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E11	1.1.2.51	Pearlware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi. Décor à l'engobe brun, motif linéaire.	9	
11E11	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi, glaçure moucheté brune.	9	
11E11	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor extérieur peint bleu sous glaçure et rouge sur glaçure, motif florale. Décor intérieur peint bleu, motif géométrique.	9	
11E11	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu sous glaçure et rouge sur glaçure, motif florale.	9	
11E11	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Peut-être de la Saintonge noircie ayant perdue glaçure et engobe.	9	
11E11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments d'embout, de tuyau et de fourneau, sans marque ni décor.	9	
11E11	2.1.1	V inc sans plomb	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E11	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E11	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	9	
11E11	2.99	Verre altéré	vitre?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat légèrement tordu de verre teinté régulier vert qui semble avoir été altéré par la chaleur.	9	
11E11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 3 objets, fragments très altéré.	9	
11E11	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	15	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits, moyens et grands.	9	
11E11	3.1.1.12	Fer laminé	tôle	4	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tôle dont certains sont repliés.	9	
11E11	4.4.3	Scories	scories	3	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	9	analys
11E11	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de forme oblongue.	9	771
11E11	5.1.1	Os	ossements	35	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dents et os blanchi.	9	
11E12	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	9	
11E12	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte saumoné. Origine française.	9	
11E12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau jointifs et de fourneau sans marque ni décor.	9	
11E12	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment altéré de paroi.	9	
11E12	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	9	
11E12	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de brique à pâte orangé.	9	
11E12	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou moyen.	9	
11E12	5.2.3	Bois	bois	4	?	6.2	Végétaux	Frag	Échantillon.	9	
11E12	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	9	
11E13	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment sans glaçure ou dont la glaçure est entièrement absente.	9	
11E13	1.1.1.21	TCG Italie du nord	contenant	4	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E13	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	9	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E13	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Glaçure verte et brune à l'extérieur, verte à l'intérieur. Saintonge XVIIe.	9	
11E13	1.1.1.141	TCG Staff slip sans engobe	pot de chambre?	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de paroi et de rebord carré et plat.	9	
11E13	1.1.2.1	Faïence blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord. Pâte orangé, émail rosé. Origine française.	9	
11E13	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi. Trois contenants aux décors peint bleu différents. Motifs géométriques et indéterminé.	9	
11E13	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent. Peut être plus que deux objets.	9	
11E13	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, sans décor apparent.	9	
11E13	1.1.2.31	Creamware	contenant	7	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent.	9	
11E13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	35	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau (n=15), de fourneaux (n=20) dont un avec la lettre T dans un cartouche certainement pour TD.	9	
11E13	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord qui semble avoir été altéré par la chaleur.	9	
11E13	2.1.4	V inc au plomb	gobelet ou verre à tige	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord.	9	
11E13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une petite bouteille cylindrique.	9	
11E13	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille probablement carrée.	9	
11E13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	15	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base de paroi et de col.	9	
11E13	2.99	Verre altéré	indéterminé	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments altérés par la chaleur, sans forme précise.	9	
11E13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	9	
11E13	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	6	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	9	
11E13	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	9	
11E13	4.4.3	Scories	scories	2	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.		analyse
11E13	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Mince fil de laiton.	9	
11E13	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Minuscule fragment sans forme précise.	9	
11E13	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	20	20	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perles de broderie en forme de beignet (n=7) et tubulaire (n=13)		772
11E13	2.3.2.8	V col opaque vert	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de broderie tubulaire.		772
11E13	5.1.4	Coquille	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle tubulaire.		772
11E13	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Petite balle.		773
11E13	5.1.1	Os	bouton	2	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Fragments de dos de bouton.	9	
11E13	5.2	Solides fibreux	graine	55	?	6.2	Végétaux	Frag	Entières et fragmentaires. Graines de cerisier (?)	9	
11E13	5.1.1	Os	ossements	62	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'ossements dont 11 blanchis et 2 dents.	9	
11E13	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	9	
11E13	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	9	
11E13	5.1.4	Coquille	coquillages	3	3	6.1.2	Mollusques	Ent	Petits coquillages de forme spiralée.	9	
11E14	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante?	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi.	9	
11E14	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	bol	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord et de paroi.	9	
11E14	1.1.1.13	TCG Vallauris	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. (1700-1760)	9	
11E14	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaçure verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure tachetée verte à l'intérieur et traces de glaçure verte à l'extérieur.	9	
11E14	1.1.1.34	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine?	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de base et de paroi.	9	
11E14	1.1.1.21	TCG Italie du nord	contenant	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base et de paroi.	9	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E14	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor peint bleu, motif et origine indéterminée.	9	
11E14	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant		1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint bleu, motif floral. Origine indéterminée.	9	
11E14	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu, motif et origine indéterminée.	9	
11E14	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	9	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi, sans décor apparent.	9	
11E14	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	5	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent. Pâte orangé, origine française.	9	
11E14	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	18	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats d'émail.	9	
11E14	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, émail bleuté.	9	
11E14	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments.	9	
11E14	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment. Décor bleu indéterminé.	9	
11E14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	13	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau et de fourneau. Un fragment de tuyau avec décor à la molette.	9	
11E14	2.1.1	V inc sans plomb	verre à tige	5	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de paroi et de la partie coupe avec tige.	9	
11E14	2.1.1	V inc sans plomb	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi de verre très mince.	9	
11E14	2.1.2	V inc à gerçures	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi légèrement cotelée.	9	
11E14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi avec patine.	9	
11E14	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	4	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de deux bouteilles cylindriques, l'une au verre plus mince que l'autre.	9	
11E14	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E14	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	10	?	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Recouvert d'une patine opaque. Au moins trois objets différents.	9	
11E14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée. Recouvert d'une patine opaque.	9	
11E14	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	9	
11E14	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petit fragment. Pâte rouge.	9	
11E14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	44	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de tintes et d'épaisseurs diverses. Certains pourraient faire partie de contenant.	9	
11E14	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	22	18	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits, moyens et très grands.	9	
11E14	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section irrégulière.	9	
11E14	4.4.3	Scories	scories	24	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.		analys e
11E14	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	12	12	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perles de broderie en forme de beignet (n=10) et tubulaire (n=2).		774
11E14	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Fragment d'une perle de forme oblongue.		774
11E14	3.1.4.1	Plomb	balle et chevrotine	3	3	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Balle de deux formats, diamètre = 0,7 cm, diamètre = 0,4 cm et diamètre = 0,3 cm. Résidu de moulage sur la plus grosse.		775
11E14	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	semence de tapisserie	1	1	4.8.4	Mobilier	Frag	Petit clou à tête ronde.		776
11E14	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires/	Inc	Fragment de petite pierre à fusil.	9	
11E14	5.2	Solides fibreux	graine	9	?	6.2	Végétaux	Frag	Entières et fragmentaires. Graines de cerisiers (?)	9	
11E14	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment.	9	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E14	5.1.1	Os	ossements	260	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'ossements dont ossements 70 blanchis et 13 fragments de dents.	9	
11E14	5.1.1	Os	ossements	18	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments d'ossements.	9	
11E14	5.1.1	Os	ossements	27	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments d'ossements dont 2 os blanchis.	9	
11E14	5.2.3	Bois	bois	2	?	6.2	Végétaux	Frag	Échantillons.	9	
11E15	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange, épaisseur incomplète.	9	
11E15	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Fragment de rebord plat avec anse et fragments de paroi. Pâte chamois-rose, glaçure transparente d'apparence jaune appliquée uniquement à l'intérieur. Facture rudimentaire.	9	
11E15	1.1.1.31	TCG avec glaçure TCG locale glaç tachetée	pot	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E15	1.1.1.34	verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E15	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E15	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base type de la Méditerranée.	9	
11E15	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu, motif géométrique. Origine française.	9	
11E15	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu, motif géométrique. Origine française, style de Moustiers.	9	
11E15	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu, style de Moustiers. Origine française.	9	
11E15	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint polychrome (bleu/vert et bleu/rouge).	9	
11E15	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé.	9	
11E15	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	12	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent pouvant appartenir aux objets déjà cités.	9	
11E15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	9	
11E15	2.1.1	V inc sans plomb	verre à tige	4	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de base avec amorce de tige et de paroi.	9	
11E15	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteill	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col d'une bouteille cylindrique.	9	
11E15	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	9	
11E15	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	9	
11E15	2.99	Verre altéré	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi en très mauvais état.	9	
11E15	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	36	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	9	
11E15	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique à pâte orangé.	9	
11E15	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	20	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens. Complet et fragmentaire.	9	
11E15	3.1.1.11	Fer forgé	crampon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Court et large.	9	
11E15	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	2	2	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Chevrotine de petit et moyen calibre.	9	
11E15	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Minuscule et sans forme précise.	9	
11E15	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Comp	Pierre à fusil de silex blond.		777
11E15	4.1.8	Silex	silex	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Silex blanchi.	9	
11E15	4.1.7	Schiste ou ardoise	ardoise	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Fragment avec ondulations.	9	
11E15	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	7	7	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perles de broderie en forme de beignet.		778



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E15	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle tubulaire.		778
11E15	5.1.4	Coquille	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perles tubulaires.		778
11E15	5.2	Solides fibreux	graine	8	6	6.2	Végétaux	Frag	Graines de cerisier (?).	9	
11E15	5.1.1	Os	ossements	209	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et oiseaux. Peut également y avoir du poisson	9	
11E15	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments	9	
									Fragments de rebord et de paroi. Pâte chamois-rose, ayant pu avoir un engobe et / ou une glaçure.	9	
11E16	1.1.1.3	TCG sans glaçure?	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments de paroi.	9	
11E16	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E16	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu en bande.	9	
11E16	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et de rebord. Décor peint bleu, motif indéterminé.	9	
11E16	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi, sans décor apparent pouvant appartenir aux objets déjà cités.	9	
11E16	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E16	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi altéré par le feu. Probablement française avec engobe et glaçure verte.	9	
11E16	1.99	Céramique altérée	assiette?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E16	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E16	2.1.4	V inc au plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E16	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindre.	9	
11E16	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	9	
11E16	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	14	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	9	
11E16	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orangé, résidu de mortier.	9	
11E16	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	7	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	9	
										analys	
11E16	4.4.3	Scories	scories	4	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	e	
11E16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor.	9	
									Perles de broderie deux en forme de beignet, une tubulaire et une sphérique.		779
11E16	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	4	4	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Fragments dont quatre blanchis.	9	
11E16	5.1.1	Os	ossements	57	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	9	
11E16	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment de base et de paroi.	9	
11E17	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	plat ou terrine	4	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi. Pâte rosée, émail disparu.	9	
11E17	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de tuyau à talon ovale, court et plat. Amorce de fourneau qui semble être de petite dimension. Sans marque ni décor. Pipe hollandaise (?)	9	
11E17	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E17	2.2.2.1	Verre teinté fougère gris	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Boissons, conserv./entreposage	9	
11E17	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	9	
11E17	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	9	
11E17	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	9	
11E17	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	9	
										analys	
11E17	4.4.3	Scories	scories	10	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	e	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11E17	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	4	4	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perles de broderie. Deux en forme de beignet, une sphérique et une oblongue.		780
11E17	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de forme oblongue.		780
11E17	5.2	Solides fibreux	graine	1	1	6.2	Végétaux	Ent	Graine de cerisier (?).	9	
11E17	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	3	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments.	9	
11E17	5.1.1	Os	ossements	26	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments. Os blanchis.	9	
11E18	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments.	9	
11E18	1.1.2.1	Faïence blanche	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments.	9	
11E18	2.2.2.3	Verre teinté fougère vert	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Minuscule fragment.	9	
11E18	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Minuscule fragment.	9	
11E18	4.4.3	Scories	scories	4	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon. Trois perles tubulaires, quatorze oblongues de dimensions diverses, trois globulaires.		analys e
11E18	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	20	20	4.4.6	Parures et bijoux	Ent			821
11E18	2.4.2	V polychrome intercalé	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle globulaire bleu, blanc, rouge		821
11E18	5.1.1	Os	ossements	3	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Espèce indéterminée.	9	
11E19	5.1.1	Os	ossements	5	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petits fragments dont un os blanchi.	9	
11E20	5.1.1	Os	ossements	43	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os blanchis.	9	
11E21	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord.	9	
11E21	5.1.1	Os	ossements	196	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os recouverts d'argile. Impossible de bien les nettoyer.	9	
11E22	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment.	9	
11E22	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petit fragment.	9	
11F01	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Émail bleuté. Décor peint bleu à l'intérieur. Motif floral.	10	
11F01	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Émail blanc. Sans décor apparent.	10	
11F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor bleu indéterminé à l'intérieur.	10	
11F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	10	
11F01	1.1.2.61	TCF blanche	intéterminé	3	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de pied et de paroi sans décor apparent.	10	
11F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord droit sans décor.	10	
11F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'un large pied annulaire.	10	
11F01	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi situé près du rebord avec décor de taches d'oxyde de fer.	10	
11F01	1.2.1.71	GG Nottingham	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit.	10	
11F01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Petit encrier. Facture rudimentaire. Hauteur 4,5 cm et diamètre 4,8 cm. Fragments jointifs de la base à l'épaule d'un encrier. Goulot absent		781
11F01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	4	1	2.2	Moyens de communication	Inc	Diamètre de 5 cm.	10	
11F01	1.2.1.79	GG glaç saline brune	encrier	3	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Deux fragments de goulot et un fragment de paroi.	10	
11F01	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	3	1	4.1.0	Entreposage ind.	Frag	Fragments de pied et un fragment d'épaule.	10	
11F01	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	1	1	4.1.0	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	10	
11F01	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	27	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Inc	Fragments jointifs de base, de paroi et d'épaule. Goulot absent.	10	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F01	1.2.1.991	GG glaç saline-général	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord de contenant indéterminé Pâte chamois, glaçure brune et irrégulière.	10	
11F01	1.3.2.99	PF dure indéterminée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Céramique altérée.	10	
11F01	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor lustré rose.	10	
11F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau et de fourneau. Le fourneau est de type "hussard"	10	
11F01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.		Fragment de paroi d'un objet cylindrique.	10	
11F01	2.1.4	V inc au plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	fragment de paroi d'un objet cylindrique.	10	
11F01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	fragment de cul et de paroi d'une bouteille cylindrique. Léger enfoncement du cul.	10	
11F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	7	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi et de col.	10	
11F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments épais à rebord biseauté. Croisement possible avec 11G01.	10	
11F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	30	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 4 objets.	10	
11F01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte chamois. Marque "SAY" associé aux briques Ramezay. Épaisseur de 6 cm.	10	
11F01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	25	25	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous en très mauvais état. Ne sont peut-être pas tous des clous.	10	
11F01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Deux longs et deux petits clous.	10	
11F01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous de longueurs moyennes.	10	
11F01	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	9	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	10	
11F01	3.1.1.1	Fer ind	tiges	4	4	7.1	Indéterminé	Frag	tiges de différentes longueurs. L'extrémité d'une tige est recourbée en forme d'anneau.	10	
11F01	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	2	2	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Pièce ayant pu servir de fixation.	10	
11F01	3.1.1.3	Fonte	plaque	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Plaque rectangulaire avec trous de fixation à chaque extrémité. 12,5 x 7,8 cm. L'épaisseur du cadre est d'un seul côté de la pièce.	10	
11F01	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de rebord biseauté.	10	
11F01	5.1.1	Os	ossements	3	2	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petit et moyen mammifère.	10	
11F02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor imprimé bleu, motif floral.	10	
11F02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	10	
11F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi, sans décor apparent.	10	
11F02	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi de gobelet à cannelure.	10	
11F02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.1.0	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	10	
11F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	26	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 3 objets.	10	
11F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment épais de vitre à rebord biseautés.	10	
11F02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	23	23	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	10	
11F02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et grands (20 cm).	10	
11F02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens.	10	
11F02	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	4	4	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	10	
11F02	3.1.1.13	Fer tréfilé	lanière	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Lanières étroite et large.	10	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyse : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F02	3.1.1.11	Fer forgé	tige	6	6	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges moyennes recourbées.	10	
11F02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique?	3	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments. Brique Ramezay?	10	
11F02	5.1.7	Graphite	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment sans pointe.	10	
11F03	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Ligne bleu peinte.	10	
11F03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	10	
11F03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base.	10	
11F03	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi.	10	
11F03	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	10	
11F03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	10	
11F03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor.	10	
11F03	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi.	10	
11F03	2.1.4	V inc au plomb	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragments de paroi.	10	
11F03	2.1.4	V inc au plomb	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de mince tige avec une ligne blanche qui la traverse.	10	
11F03	2.1.4	V inc au plomb	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fondu par la chaleur.	10	
11F03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi.	10	
11F03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	10	
11F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	39	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 3 objets.	10	
11F03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petits et moyens clous.	10	
11F03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	10	
11F03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Moyens clous.	10	
11F03	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Largeurs différentes.	10	
11F03	3.1.1.11	Fer forgé	tiges	6	6	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges courbées.	10	
11F03	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petit fragment.	10	
11F03	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os sciés.	10	
11F04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	13	
11F04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de goulot.	13	
11F04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	4	1	2.2	Moyens de communication	Inc	Fragments de base et de paroi.	13	
11F04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	3	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragments de paroi.	13	
11F04	1.2.1.93	GG feld pâle	bouteille	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F04	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de rebord. Fragment de fourneau et de tuyau portant l'inscription "Montréal" et une autre qui reste indéterminée.	13	
11F04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag		13	
11F04	5.1.1	Os	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Embout d'une pipe de Bruyère.	13	
11F04	2.1.1	V inc sans plomb	fiolle pharmaceutique?	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F04	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	15	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi sans décor.	13	
11F04	2.1.4	V inc au plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé.	13	
11F04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragment de cul de type torpille.	13	
11F04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	5	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	13	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F04	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson gazeuse	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de col et de goulot d'une bouteille vert vif.	13	
11F04	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	2	1	4.1.0	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carré.	13	
11F04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	55	5	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont un très épais. Au moins 5 objets. Fragment de brique réfractaire. Pâte chamois. Inscription "RA" associé aux briques Ramezay. Épaisseur 6 cm, Largeur 11,5 cm.	13	
11F04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc		13	
11F04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	56	56	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petits et moyens.	13	
11F04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	13	
11F04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découp.	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous.	13	
11F04	3.1.1.3	Fonte	lingot	1	1	1.3.1.4	Fonte, techno-témoin	Inc	Lingot à section semi-circulaire portant l'inscription "CLYDE ." en relief. Longueur 115 cm, largeur 10 cm, hauteur 7 cm.		782
11F04	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Lanière large surmonté d'une anse sur une face.	13	
11F04	3.1.1.11	Fer forgé	tige	6	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges de tailles moyennes.	13	
11F04	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges recourbées. Attaches?	13	
11F04	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	9	9	7.1	Indéterminé	Frag	Lanières de divers formats.	13	
11F04	3.1.1.12	Fer laminé	tôle	4	4	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments.	13	
11F04	5.5.7	Cuir	chaussure	3	1	4.4.3	Chaussures	Inc	Semelle.	13	
11F04	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	3	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Recon	Fragments jointifs d'une tuile avec trois rebord biseautés. 17,7 x 13,5 (largeur résiduelle). Cicatrice de clou. Croisement possible avec 11F6.		783
11F04	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments.	13	
11F04	4.1.4	Grès	pierre de meule	3	2	7.2	Multiples	Frag	Fragments. Épaisseur 4 et 5,5 cm.		HD
11F04	5.1.1	Os	ossements	16	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Pas d'évidence de traces de boucherie.	13	
11F04	5.1.4	Coquille	coquillages	2	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Petits fragments.	10	
11F05	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi.	10	
11F05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	42	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	10	
11F05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	10	
11F05	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Inc	Base d'un encrier de taille moyenne.	10	
11F05	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragments jointifs de base.	10	
11F05	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot.	10	
11F05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor.	10	
11F05	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de col d'un bouteille cylindrique de couleur vert vif. Fabrication mécanique (post 1900)	10	
11F05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	13	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de base. Cul avec mamelon.	10	
11F05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de base.	10	
11F05	2.1.4	V inc au plomb	verre à tige?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Mince fragment de paroi.	10	
11F05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	5	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment d'au moins 5 objets.	10	
11F05	3.1.1.1	Fer ind	clou	13	13	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de diverses dimensions.	10	
11F05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou tréfilé.	10	
11F05	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	10	
11F05	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	3	2	7.1	Indéterminé	Frag	Deux lanière droite et une recourbée.	10	
11F05	3.1.1.12	Fer laminé	tôle	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Toiture?	10	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F05	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Attache?	11	
11F05	3.1.1.3	Fonte	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Objet circulaire avec un rebord surélevé et une petite tige au centre.	11	
11F05	4.1	Matières premières	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Demi bille avec marbrure.	11	
11F05	4.1.4	Grès	pierre de meule	17	3	7.2	Multiplés	Inc	Fragments de pierres de meule dont certains sont jointifs et dont l'épaisseur est de 5,5 cm.	HD	
11F05	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petits fragments.	11	
11F05	5.1.4	Coquille	coquillages	6	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Petits fragments	11	
11F06	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragments de paroi. Glaçure tachetée verte à l'intérieur. Décor moulé en applique à l'extérieur. Motif en croisillons.	11	
11F06	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragment d'épaule.	11	
11F06	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragments de paroi.	11	
11F06	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragments de paroi sans décor apparent.	11	
11F06	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragment de base. Décor imprimé bleu, motif de paysage.	11	
11F06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragment de base.	11	
11F06	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	4	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragments de paroi et de rebord.	11	
11F06	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragment de paroi. Décor peint bleu.	11	
11F06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragment d'embout, sans marque ni décor.	11	
11F06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragment de paroi.	11	
11F06	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragments jointifs de paroi.	11	
11F06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragments.	11	
11F06	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique réfractaire	12	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de différentes tailles de brique réfractaire à pâte chamois. Brique de marque "RAMESAY".	11 et 12	
11F06	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Brique de marque "RAMESAY".	11 et 12	
11F06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	15	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Clous petits et moyens.	11	
11F06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	22	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Mélange possible avec le lot 11H17. Clous petits et moyens.	11	
11F06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Mélange possible avec le lot 11H17. Clous petits et moyens.	11	
11F06	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	6	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Mélange possible avec le lot 11H17. Clous petits.	11	
11F06	3.1.1.12	Fer laminé	clenche?	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Bande d'une largeur de 4,5 cm et d'une longueur de 29 cm, arrondie à une extrémité et avec un décrochement au centre de la pièce.	11	
11F06	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	18	?	7.1	Indéterminé	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Lanières étroites.	11	
11F06	3.1.1.12	Fer laminé	boîte?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Quart de boîte rectangulaire ou boîtier de serrure. Fer blanc?	11	
11F06	3.1.1.12	Fer laminé	tôle	6	?	7.1	Indéterminé	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Quart de boîte rectangulaire ou boîtier de serrure. Fer blanc?	11	
11F06	3.1.1.11	Fer forgé	tige	9	?	7.1	Indéterminé	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Tiges à section circulaire de différentes tailles, droites ou recourbées.	11	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F06	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	15	?	7.1	Indéterminé	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Sans forme précise.	11	
11F06	3.1.1.3	Fonte	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragment arrondi.	11	
11F06	5.2.3	Bois	bois	1	1	6.2	Végétaux	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragment.	11	
11F06	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de tuile avec rebord biseauté. Croisement probable avec 11F04.		783
11F06	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles dont une avec cicatrice de clou.	11	
11F06	4.1.13	Pierre	pierre plate	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Pierre plate au rebord arrondi.	11	
11F06	5.1.1	Os	ossements	49	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragments, dents	11	
11F06	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragments.	11	
11F06	5.1.1	Os	ossements	30	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Mélange possible avec le lot 11H17. Fragments.	11	
11F07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau glaçuré jaune.	13	
11F07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	13	
11F07	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits.	13	
11F07	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	13	
11F07	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Étroite.	13	
11F07	3.1.1.12	Fer laminé	tôle	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment.	13	
11F08	1.1.2.31	Creamware	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment jointif de paroi. Décor rose indéterminé. Imprimé?	13	
11F08	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu indéterminé.	13	
11F08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F08	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot.	13	
11F08	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	11	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	13	
11F08	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de vitre ancienne.	13	
11F08	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petits.	13	
11F08	3.1.1.11	Fer forgé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Lanière repliée aux deux extrémités. L=69 cm, longueur repli = 8 cm, largeur indéterminé.		jeté
11F08	5.1.1	Os	ossements	16	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'ossements dont deux dents.	13	
11F09	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F09	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F09	1.1.2.31	Creamware	assiette ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor.	13	
11F09	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor bleu type shell edge.	13	
11F09	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	13	
11F09	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	11	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi pouvant appartenir aux objets déjà mentionnés.	13	
11F09	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscule fragment de rebord. Pâte saumon.	13	
11F09	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	13	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F09	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi avec cicatrice d'anse.	13	
11F09	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi épais pour du GF.	13	
11F09	2.1.4	V inc au plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	13	
11F09	2.2.2.3	Verre teinté fougère vert?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	13	
11F09	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	13	
11F09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins trois objets.	13	
11F09	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Moyens.	13	
11F09	4.1.8	Silex	pierre	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Pierre.	13	
11F09	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	13	
11F09	5.1.4	Coquille	coquillage	2	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments.	13	
11F10	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment sans décor.	13	
11F10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi.	13	
11F10	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, de rebord et de pied.	13	
11F10	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot sans rebord.	13	
11F10	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte blanche, glaçure beige, décor à l'oxyde de fer.	13	
11F10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	13	
11F10	2.1.4	V inc au plomb	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	13	
11F10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	13	
11F10	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petit.	13	
11F10	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Moyens.	13	
11F10	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige pliée en deux.	13	
11F10	5.5.7	Cuir	chaussure	2	1	1.5.6.3	Cuir, matière brute	Frag	Bande étroite de cuir avec une perforation.	13	
11F10	5.1.1	Os	ossements	15	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Ossements de mammifères dont une grosse dent.	13	
11F11	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu, motif floral.	13	
11F11	5.1.4	Coquille	coquillages	2	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type moule.	13	
11F12	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu, motif indéterminé.	13	
11F12	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	14	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor de type shell edge peint bleu.	13	
11F12	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor imprimé bleu, motifs indéterminés.	13	
11F12	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Minuscule fragments de paroi. Décor imprimé vert, motif de petits sapins.	13	
11F12	2.1.4	V inc au plomb	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments.	13	
11F12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Minuscule fragment.	13	
11F12	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens.	13	
11F12	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section carré.	13	
11F12	5.1.1	Os	ossements	19	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments sans trace d'outils.	13	



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyse : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F12	5.1.4	Coquille	coquillage	19	?	6.1.2	Mollusques	Ent	Fragments de coquillages de type huître et un petit coquillage spiralé.	13	
11F13	1.1.1.51	TCG Angleterre	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte très orangé, glaçure que d'un côté.	13	
11F13	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé sur un fragment, motif indéterminé.	13	
11F13	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type shell edge bleu. Pearlware tardif.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu, motif linéaire.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de rebord. Décor peint bleu, motif probablement floral.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor de type shell edge bleu.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec bourrelet. Décor imitation shell edge bleu.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	14	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de marli et de base. Décor imprimé bleu, motif floral.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	26	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de marli et de base. Décor imprimé rose, motif floral et animal. Peut-être plus qu'un objet.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé noir, motif de scène avec bâtiment.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe (kaki, brun, orangé), motif tourbillonné.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi. Décor à bandes tournassées.	13	
11F13	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	22	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, de base et de bouge, sans décor apparent pouvant appartenir à des objets déjà décrits.	13	
11F13	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	théière?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F13	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F13	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	7	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Peut-être le même objet.	13	
11F13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments d'embout et de tuyau glaçuré jaune, sans marque ni décor.	13	
11F13	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	11	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi.	13	
11F13	2.1.4	V inc au plomb	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi très plat.	13	
11F13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à tabac	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de base et de paroi. Bouteille à plusieurs facettes.	13	
11F13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	13	
11F13	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	61	45	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous petits et moyens. Entier et incomplet.	13	
11F13	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou moyen et grand.	13	
11F13	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval?	1	1	2.1	Moyens de transport	Inc	Fragment de fer à cheval sans perforation.	13	
11F13	3.1.1.11	Fer forgé	clou ou tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Clou ou tige recourbée, sans tête.	13	
11F13	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	13	
11F13	5.1.1	Os	ossements	12	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments et os de boucherie.	13	
11F13	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	13	
11F13	5.1.4	Coquille	coquillages	3	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	13	
11F14	1.1.2.3	Faïence jaspée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Origine française. Croisement réel avec 11F16	13	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F14	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	13	
11F14	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor peint brun, motif linéaire.	13	
11F14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint vert, motif floral.	13	
11F14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	13	
11F14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi, sans décor apparent pouvant appartenir aux objets déjà cités.	13	
11F14	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau glaçuré jaune.	13	
11F14	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment. Pâte rouge	13	
11F14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	13	
11F14	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Sans tête apparente.	13	
11F14	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	8	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	13	
11F14	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Lanière de 3 cm de largeur.	13	
11F14	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	13	
11F15	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	13	
11F15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	13	
11F15	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	13	
11F15	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige ou clou.	13	
11F15	5.1.4	Coquille	coquillage	1	1	6.1.2	Mollusques	Inc	Petit coquillage spiralé.	13	
11F16	1.1.2.3	Faïence jaspée	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Origine française. Croisement réel avec 11F14	14	
11F16	1.1.2.31	Creamware	contenant	14	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord à bourrelet, de base dont une comporte une marque sigillée indéterminé et de paroi.	14	
11F16	1.1.2.51	Pearlware	assiette	17	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord à bourrelet avec décor de type shell edge peint bleu, de bouge et de base.	14	
11F16	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Amorce de décor de type shell edge peint bleu.	14	
11F16	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de bouge. Décors imprimés bleus, motifs indéterminés. Un fragment sans décor.	14	
11F16	1.1.2.102	TCF rouge engobe brun	théière?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de paroi, glaçure brun-foncé.	14	
11F16	1.1.2.116	TCF chamois glaç tachetée brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de céramique altéré.	14	
11F16	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Croisement possible avec 11F14.	14	
11F16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe			4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau et de fourneau sans marque ni décor. 2 tuyaux glaçuré jaune.	14	
11F16	2.2.2.3	Verre teinté fougère vert?	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Mince fragment de paroi.	14	
11F16	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	12	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi.	14	
11F16	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F16	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Vert clair.	14	
11F16	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	14	
11F16	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	14	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F16	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	18	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens dont 7 sans tête.	14	
11F16	3.1.1.12	Fer laminé	clou laminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou moyen.	14	
11F16	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	9	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	14	
11F16	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section irrégulière.	14	
11F16	3.1.1.2	Acier	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Fragment de lame avec fragment de la soie plate.	14	
11F16	3.1.1.11	Fer forgé	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé		Rondelle avec petite perforation en son centre.	14	
11F16	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	3	3	7.1	Indéterminé	Frag	Largeurs différentes.	14	
11F16	3.1.1.12	Fer laminé	tole	3	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.	14	
11F16	3.1.2.21	Cuivre forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petit clou à tête ronde et plate.		784
11F16	3.1.4.1	Plomb	balle et chevrotine	2	2	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Balle de 1,35 cm et chevrotine. de 0,65 cm de diamètre.	14	
11F16	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment.	14	
11F16	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment à pâte rouge.	14	
11F16	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord.	14	
11F16	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord plat. Pâte chamois-rose, la glaçure à totalement disparu, à peut-être déjà été recouvert d'un engobe blanc.	14	
11F16	5.1.1	Os	ossements	22	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 2 os blanchis.	14	
11F16	5.1.4	Coquille	coquillages	6	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	14	
11F17	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	cruche?	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de goulot avec bague. Céramique altéré donnant un aspect grisâtre à la pâte. Glaçure verte et irisé noir à cause de l'altération (?).	14	
11F17	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F17	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi.	14	
11F17	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de rebord à bourrelet, sans décor apparent.	14	
11F17	1.2.1.31	GG rhénan brun	cruche	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F17	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	14	
11F17	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	5	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau et de fourneau, sans marque ni décor.	14	
11F17	2.1.4	V inc au plomb	verre à tige?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de paroi mince.	14	
11F17	2.1.4	V inc au plomb	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi ou de col d'une bouteille cylindrique.	14	
11F17	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F17	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	14	
11F17	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens dont un sans tête.	14	
11F17	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	semence de tapisserie	1	1	4.8.4	Mobilier	Frag	Petit clou à tête ronde.	14	
11F17	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Comp	Balle de 1,47 cm, avec trace d'impact (?).		785
11F17	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment.	14	
11F17	5.1.1	Os	ossements	10	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont une dent.	14	
11F17	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	14	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F18	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte stratifiée, orangé au centre, beige-brunâtre vers les surfaces et plus foncé à l'extérieure. Ne semble pas avoir eu de glaçure. TCG ibérique sans glaçure?	14	
11F18	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag		Fragment de paroi.	14
11F18	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	assiette ou écuelle	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli.	14	
11F18	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi.	14	
11F18	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un objet globulaire. Pâte chamois, sans décor apparent.	14	
11F18	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	14	
11F18	1.1.2.51	Pearlware	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi, sans décor apparent.	14	
11F18	1.3.2.11	PF dure orientale	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint rouge sur la glaçure, motif linéaire.	14	
11F18	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	assiette	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de rebord.	14	
11F18	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	14	
11F18	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F18	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	14	
11F18	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	8	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens. Un sans tête	14	
11F18	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	14	
11F18	4.4.3	Scories	scories	2	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	14	
11F18	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Perle de broderie de forme tubulaire.	14	786
11F18	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	3	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments dont un grand.	14	
11F18	5.1.1	Os	ossements	13	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un os blanchi.	14	
11F19	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau.	14	
11F19	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F19	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et grands.	14	
11F19	4.4.3	Scories	scories	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	14	
11F19	5.1.1	Os	ossements	13	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont une grosse dent.	14	
11F20	1.1.1.21	TCG Italie du nord	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F20	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois, émail blanc.	14	
11F20	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orangé, émail bleuté. Origine française.	14	
11F20	1.2.1.31	GG rhénan brun	cruche	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F20	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont 2 sont jointifs, sans marque ni décor.	14	
11F20	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col.	14	
11F20	2.1.1	V inc sans plomb	vitre ou contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment épais.	14	
11F20	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou moyen avec fragment de bois ou de papier goudronné.	14	
11F20	2.3.2.7	V col opaque rouge	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de forme sphérique.	14	787
11F20	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	14	
11F20	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.	14	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F21	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F21	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un os blanchi.	14	
11F21	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.5	Poissons	Frag	Arrête.	14	
11F22	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orangé, résidu de glaçure incolore.	14	
11F22	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F22	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé. Origine française.	14	
11F22	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu et décor polychrome (bleu, vert), motifs indéterminés.	14	
11F22	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	14	
11F22	1.1.2.2	Faïence brune	couvercle	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord.	14	
11F22	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base.	14	
11F22	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	contenant	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec pied annulaire et de paroi. Décor incisé et agrémenté de bleu, motif floral.	14	
11F22	1.99	Céramique altérée	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	14	
11F22	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	26	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau et de fourneau sans marque ni décor.	14	
11F22	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	14	
11F22	2.1.4	V inc au plomb	contenant	19	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	14	
11F22	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	14	
11F22	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi.	14	
11F22	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	8	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	14	
11F22	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	20	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	14	
11F22	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	17	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens. Complet et fragmentaire.	14	
11F22	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou moyen.	14	
11F22	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tube de fer à petite ouverture.	14	
11F22	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Balle de plomb avec traces d'impact.		788
11F22	5.1.1	Os	ossements	66	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et oiseaux. Os sciés.	14	
11F23	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi.	14	
11F23	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois, glaçure incolore.	14	
11F23	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F23	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord type de la Méditerranée.	14	
11F23	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord type de la Méditerranée.	14	
11F23	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	14	
11F23	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Pâte saumon, émail blanc.	14	
11F23	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé.	14	
11F23	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent.	14	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F23	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F23	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de pied ou de rebord.	14	
11F23	1.3.2.99	PF dure indéterminée	plat ou bol	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base et de paroi. Décor peint bleu et rouge, motif indéterminé.	14	
11F23	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	7	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec ébauche de marque I qui reste indéterminé, et fragments de tuyau.	14	
11F23	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	14	
11F23	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	8	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et d'épaule.	14	
11F23	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de col.	14	
11F23	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	18	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	14	
11F23	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	14	
11F23	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	14	
11F23	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petite plaquette.	14	
11F23	4.4.3	Scories	scories	8	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons. Petits fragments.	14	analyse
11F23	3.1.2.22	Cuivre laminé	colifichet	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Inc	Petit colifichet en très mauvais état.	14	
11F23	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	3	3	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perles de broderie en forme de beignet.	14	789
11F23	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments.	14	
11F23	5.2	Solides fibreux	graines	4	?	6.2	Végétaux	Frag	Complètes et fragmentaires.	14	
11F23	5.1.1	Os	ossements	152	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères, oiseaux	14	
11F24	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure a totalement disparu s'il y en a eu. Peut-être de la Cox.	14	
11F24	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Céramique altéré donnant un aspect grisâtre à la pâte. Glaçure verte et irisé noir à cause de l'altération (?).	14	
11F24	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure incolore à l'intérieur, pâte orangé pâle.	14	
11F24	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	plat à aile	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Fond d'engobe?	14	
11F24	1.1.1.101	TCG Saintonge	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi. La glaçure a presque totalement disparue.	14	
11F24	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange, fond d'engobe blanc, glaçure disparue.	14	
11F24	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord avec amorce de décor bleu et fragments de paroi.	14	
11F24	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, pâte saumon, émail bleuté.	14	
11F24	1.1.2.2	Faïence brune	cocontenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Émail extérieur violet moucheté de blanc. Croisement possible avec 11F31	14	
11F24	1.2.1.41	GG rhéan gris	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor incisé et agrémenté de bleu. Motif indéterminé.	14	
11F24	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord.	14	
11F24	1.3.2.11	PF dure orientale	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu, motif indéterminé.	14	
11F24	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	14	
11F24	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi, d'une bouteille cylindrique.	14	
11F24	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi, d'une bouteille cylindrique.	14	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F24	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi, d'une bouteille carrée.	14	
11F24	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	14	
11F24	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	14	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 3 objets.	14	
11F24	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orangé.	14	
11F24	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	11	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	14	
11F24	4.4.3	Scories	scories	3	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.		analyse
11F24	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de broderie en forme de beignet.		790
11F24	5.2	Solides fibreux	graine	1	1	6.2	Végétaux	Frag	Graine de cerisier (?).	14	
11F24	5.1.1	Os	ossements	93	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et poissons. Os blanchis et dent.	14	
11F25	5.1.1	Os	ossements	6	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments de mammifères et oiseaux.	14	
11F26									Aucun artefact.		
11F27	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	cruche	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de goulot.	15	
11F27	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, décor peint bleu indéterminé et fragment de base.	15	
11F27	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	15	
11F27	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	15	
11F27	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	15	
11F27	3.1.4.1	Plomb	retailles	2	1	1.3.7.2	Plomb, résidus	Frag	Petites retailles.	15	
11F27	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Diamètre 0,54 cm.	15	
11F27	3.1.2.21	Cuivre forgé	semence de tapissier	1	1	4.8.4	Mobilier	Ent	Punaise à tête arrondi. Vestiges de dorures.	15	
11F27	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	2	?	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus/	Frag	Sans forme précise.	15	
11F27	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de broderie en forme de beignet.		791
11F27	5.2	Solides fibreux	graine	2	2	6.2	Végétaux	Ent	Graines de cerisier (?).	15	
11F27	5.1.1	Os	ossements	31	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments et os blanchis.	15	
11F28	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.9.9	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.	15	
11F28	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	15	
11F28	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Minuscule fragment.	15	
11F28	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens.	15	
11F28	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Diamètre 0,62 cm.	15	
11F28	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de broderie en forme de beignet.		792
11F28	5.2	Solides fibreux	graine	1	1	6.2	Végétaux	Ent	Graine de cerisier (?).	15	
11F28	5.1.1	Os	ossements	12	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments et ossements sciés de gros mammifères.	15	
11F29	5.1.1	Os	ossements	2	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et oiseaux	15	
11F30	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	15	
11F30	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens.	15	
11F30	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	15	
11F31	1.1.2.2	Faïence brune	contenant	1	1	4.9.9	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Émail extérieur violet moucheté de blanc. Croisement possible avec 11F24.		793
11F31	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens.	15	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11F31	4.1.1	Calcaire	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pierre qui aurait pu être utilisée à titre de polissoir (?). 20 cm à la base, hauteur 8,5 cm, rainure 3,5 cm.		bureau
11F31	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi.	15	
11F31	5.1.1	Os	ossements	19	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un d'os blanchi.	15	
11F32	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment ayant perdu sa glaçure.	15	
11F32	1.1.2.1	Faïence blanche	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment. Décor peint bleu.	15	
11F32	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Très petit fragment de tuyau sans marque ni décor.	15	
11F32	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	À tête rectangulaire.	15	
11F32	3.1.4.1	Plomb	mitraille	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Petite mitraille.	15	
11F32	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	24	22	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Sept tubulaires, onze oblongues, trois globulaires, trois perles à broderie en forme de beignet.		822
11F32	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	3	3	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Deux perles tubulaires et une demi perle globulaire.		822
11F32	2.3.2.11	V col opaque autre	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Une perle tubulaire et une autre oblongue. Verre violet.		822
11F32	2.4.2	V polychrome intercalé	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle globulaire bleu, blanc, rouge		822
11F32	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	3	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles.	15	
11F32	5.2	Solides fibreux	graine	1	1	6.2	Végétaux	Ent	Graine de cerisier (?).	15	
11F32	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	15	
11F33	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi. La paroi présente une glaçure verte à l'extérieur et jaune à l'intérieur. Probablement 17e siècle. Voir BJFJ-101-719.	15	
11F33	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu. Motif floral. Intrusion de 11H6.	15	
11F33	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux sans marque ni décor.	15	
11F33	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petit fragment.	15	
11F34	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	15	
11F34	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retaille.	15	
11F34	5.1.1	Os	ossements	14	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Deux os blanchis.	15	
11F35	5.1.1	Os	ossements	52	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os recouverts d'argile. Impossible de bien les nettoyer.	15	
11F36									Sans artefact.		
11G01	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de contenants globulaire. La glaçure est à l'extérieur.	16	
11G01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord avec ébauche de bec verseur.	16	
11G01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine ou pichet?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Terrine à anses horizontales ou pichet?	16	
11G01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	16	
11G01	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi avec une glaçure jaunâtre à l'intérieur. Peut-être européen.	16	
11G01	1.1.1.101	TCG Saintonge	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base, noirci par le feu en-dessous.	16	
11G01	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor peint bleu indéterminé. Peut-être deux objets distincts.	16	
11G01	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor peint bleu indéterminé.	16	
11G01	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord dont presque toute la glaçure est absente.	16	
11G01	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	16	



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyse : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à motif Royal probable.	16	
11G01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome à motif géométrique et floral.	16	
11G01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint bleu à motif floral.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	théière	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de rebord avec une assise. Décor moulé et peint polychrome à motif floral.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ou assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu à motif floral.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu à motif floral.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu à motif indéterminé.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments minuscules de paroi. Décor imprimé bleu à motif indéterminé.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et paroi. Décor imprimé noir, motif d'inspiration orientale.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base sans décor apparent.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	5	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments dont certains jointifs, de paroi et d'anse. Décor moulé de larges bourrelets.	16	
11G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments divers de base et de paroi sans décor apparent pouvant appartenir à des objets déjà décrits.	16	
11G01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi d'une bouteille de grand format.	16	
11G01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de goulot d'une petite bouteille. Peuvent appartenir à deux objets. Encre?	16	
11G01	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et fragment de paroi.	16	
11G01	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	assiette creuse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de maril, de rebord et de base. Décor moulé, motif vannerie.	16	
11G01	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor polychrome peint avec dorure à motif floral.	16	
11G01	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carré ou rectangulaire. Probablement une inscription moulée illisible.	16	
11G01	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base de gobelet à pans multiples.	16	
11G01	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi d'un gobelet sans décor.	16	
11G01	2.1.4	V inc au plomb	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule d'une toute petite bouteille.	16	
11G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille d'eau gazeuse	5	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments jointifs de base ovoïde et de paroi.	16	
11G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de bouteille rectangulaire à angle chanfreiné.	16	
11G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de bouteille probablement ovoïde.	16	
11G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'une petite bouteille cylindrique.	16	
11G01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille d'eau gazeuse?	5	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi et de goulot. Peut être plus qu'un objet.	16	
11G01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une petite bouteille cylindrique.	16	
11G01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	31	3	4.2.1.2	Boissons, conserves/entreposage	Frag	Fragments de base, de paroi et de col de bouteilles cylindriques.	16	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	11	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et d'un goulot droit avec bague appliquée grossièrement.	16	
11G01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée. Pourrait être française.	16	
11G01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	13	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base, de goulot et de paroi d'un bouteille cylindrique vert vif. Fabrication mécanique (post 1900).	16	
11G01	2.1.4	V inc au plomb	cheminée de lampe?	4	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi de verre très mince.	16	
11G01	2.99	Verre altéré	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de verre altérés par la chaleur.	16	
11G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	7	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont 2 portent l'inscription Henderson / Montreal (1847-1876)	16	
11G01	3.1.3	Métaux et alliages stannifères	bouton de manchette	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton de manchettes composé de 2 couronnes avec oeillets reliées par un anneau métallique. Motif cercle entouré de rayons convergents.		794
11G01	3.1.2.2	Laiton	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton probablement en 3 parties sans motif.	16	
11G01	5.5.7	Cuir	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Lanière de cuir avec boutonnière.	16	
11G01	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Semelle de chaussure.	16	
11G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	123	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes et d'épaisseurs diverses.	16	
11G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment épais à rebord biseauté. Croisement possible avec 11F01 et 11D-G-H (99).	16	
11G01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	13	13	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats dont un très bien conservé.	16	
11G01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	20	20	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de divers formats.	16	
11G01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tige ou clou dont la tête est absente.	16	
11G01	3.1.1.1	Fer ind	clou	89	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tiges de divers formats.	16	
11G01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Grosse tige.	16	
11G01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige et / ou crochet	12	?	7.1	Indéterminé	Frag	Différentes tiges de tailles moyennes recourbées et dont certaines ont la forme d'un crochet.	16	
11G01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	attache	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Longue tige recourbée plusieurs fois servant à attacher un objet quelconque.	16	
11G01	3.1.1.12	Fer laminé	bande et plaque	6	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plats.	16	
11G01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tube	3	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tube long et étroit.	16	
11G01	3.1.1.13	Fer tréfilé	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Petit anneau à usage indéterminé.	16	
11G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Petit anneau à usage indéterminé.	16	
11G01	3.1.1.2	Acier	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de la lame d'un couteau.	16	
11G01	4.1	Matières premières	pierre à aiguiser	1	1	1.3.3.1	Acier, outils	Frag	Fragment	HD	
11G01	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petits fragments.	16	
11G01	4.1.4	Grès	pierre de meule	1	1	7.2	Multiplés	Frag	Épaisseur de 7 cm.	HD	
11G01	5.1.7	Graphite	crayon	2	?	2.2	Moyens de communication	Frag	Petit bâtonnet aiguisés grossièrement.	16	
11G01	5.1.1	Os	ossements	63	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os de petits à gros mammifères. 8 comportent des traces de boucherie et de rongeur.	16	
11G01	5.1.1	Os	ossements	25	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Os de petits et moyens oiseaux. Certains avec des marques de rongeurs.	16	
11G01	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	16	
11G01	5.1.4	Coquille	coquillages	3	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres.	16	
11G02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orangé, glaçure d'apparence brune.	15	
11G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	15	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi.	15	
11G02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	15	
11G02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille vert vif.	15	
11G02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de différentes tailles.	15	
11G02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou.	15	
11G02	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Ossements sciés.	15	
11G03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi avec décor à l'oxyde.	15	
11G03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif floral.	15	
11G03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé noir, motif indéterminé.	15	
11G03	1.1.2.61	TCF blanche	objet à anse	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de d'anse avec décor estampé bleu. Se recoupe avec 11A02 et 11A03.	15	
11G03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments. Décor bleu indéterminé.	15	
11G03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments sans décor pouvant appartenir aux objets déjà identifiés .	15	
11G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor indéterminé bleu et rouge.	15	
11G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparenté.	15	
11G03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	3	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments jointifs de rebord.	15	
11G03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	15	
11G03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Bouteille sans goulot. Soufflée dans un moule ouvert. Marque de pontil.	795	
11G03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	15	
11G03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carré	15	
11G03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	7	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments col et de paroi. Bouteille vert vif.	15	
11G03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins deux objets.	15	
11G03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	15	15	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	15	
11G03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits.	15	
11G03	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	20	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	jeté	
11G03	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section carré	15	
11G03	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.		Large lanière pliée à angle droit à chaque extrémité. Avec fixation au centre.	15	
11G03	3.1.1.3	Fonte	lingot	3	3	1.3.1.4	Fonte, techno-témoin	Frag	Trois lingot de fonte à section semi-circulaire. Lingot 1: L=60, l=13, h=12. Lingot 2: L=46, l=10, h=7,5. Lingot 3: L=20, l=10, h=11. Mesures en cm.	15	
11G03	4.1.8	Silex	pierre	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Sans inscription apparente.	15	
11G03	6	Matériau indéterminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Boule indéterminé légère, noirâtre avec inclusions blanches.	15	
11G03	5.1.1	Os	ossements	23	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Une dent. Sans marque.	15	
11G03	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	15	
11G03	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.5	Poissons	Frag	Arête.	15	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type shell edge bleu.		15
11G04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot.		15
11G04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.		15
11G04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de différentes épaisseurs.		15
11G04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.		15
11G04	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	9	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.		15
11G04	3.1.1.11	Fer forgé	anneau	1	1	7.2	Multiplés	Comp	Gros maillon.		15
11G04	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige recourbée.		15
11G04	5.1.1	Os	ossements	13	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Traces d'outils ou de rongeurs sur certains ossements.		15
11G04	5.1.4	Coquille	coquillage	1	1	6.1.2	Mollusques	Ent	Petit coquillage spiralé.		15
11G05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi, sans décor apparent.		15
11G05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli et de base, sans décor apparent.		15
11G05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments foncés.		15
11G05	3.1.1.12	Fer laminé	penture?	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Inc	Fragment composé d'une large bande replié en demi-cercle (incomplet) à une extrémité.		15
11G05	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petit clou dont la tête est absente.		15
11G05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments.		15
11G05	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.		15
11G06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de marli. Décor imprimé bleu, motif floral.		17
11G06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.		17
11G06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de formats divers.		17
11G06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de formats divers, incomplets.		17
11G06	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.		17
11G06	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.		17
11G07									Aucun artefact.		
11G08	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi.		17
11G08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de base. Décor imprimé brun-noir, motif indéterminé.		17
11G08	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base avec un cul prononcé.		17
11G08	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de formats divers.		17
11G08	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Petit clou incomplet.		17
11G08	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.		17
11G09	1.1.2.31	Creamware	théière	4	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments de bec verseur et de paroi.		17
11G09	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.		17
11G09	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord tourné vers l'extérieur. Décor imprimé bleu, motif de paysage. Petit objet.		17
11G09	1.1.2.51	Pearlware	objet à anse	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment d'anse. Décor imprimé bleu, motif végétal.		17
11G09	1.1.2.51	Pearlware	contenant	6	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu, motif indéterminé. Peuvent appartenir aux objets cités précédemment.		17
11G09	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment.		17

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G09	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.		17
11G09	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base et de paroi.		17
11G09	2.1.4	V inc au plomb	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi.		17
11G09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 2 objets.		17
11G09	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	21	21	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.		17
11G09	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.		17
11G09	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	6	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments		17
11G09	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Tige façonnée pour former trois boucles.		17
11G09	5.1.1	Os	ossements	39	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de rongeurs.		17
11G09	5.1.1	Os	ossements	6	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments avec traces de rongeurs.		17
11G10	1.1.2.31	Creamware	objet à anse	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment droit d'anse.		17
11G10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Ligne peint bleu le long de l'amorce de pied.		17
11G10	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif floral.		17
11G10	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'engobe (brun, kaki, orangé), motif tourbillons.		17
11G10	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'un objet globulaire. Sans motif apparent.		17
11G10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent pouvant appartenir à des objets déjà décrits		17
11G10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de bouteille carré.		17
11G10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	16	5	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins cinq objets.		17
11G10	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.		17
11G10	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	17	13	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.		17
11G10	3.1.1.12	Fer laminé	tôle	3	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.		17
11G10	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Se termine en pointe à une extrémité.		17
11G10	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dent.		17
11G11	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans marque ni décor.		17
11G11	2.1.4	V inc au plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi.		17
11G11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins trois objets.		17
11G11	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	7	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous très petits et un moyen.		17
11G12	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment.		17
11G12	1.1.2.31	Creamware	assiette	17	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments dont certains sont jointifs, de rebord, de marli et de base. Rebord de type Bath, 1783-1820.		17
11G12	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	12	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments dont certains sont jointifs de paroi et d'amorce d'anse. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.		17
11G12	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor imprimé bleu, motif de paysage.		17
11G12	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor imprimé rose, motif floral.		17
11G12	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Décor imprimé noir, motif indéterminé.		17
11G12	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base. Décor à l'engobe bleu. motif indéterminé.		17
11G12	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment d'anse (?).		17
11G12	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.		17

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau de pipe sans marque ni décor.	17	
11G12	2.1.1	V inc sans plomb	goblet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à palmettes ou à côtes.	17	
11G12	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	17	
11G12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	34	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins 4 objets.	17	
11G12	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	16	14	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	17	
11G12	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	17	
11G12	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens.	17	
11G12	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 5,3 cm. POSSIBLE INTRUSION.	17	
11G12	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	17	
11G12	3.1.2.21	Cuivre forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petit clou à tête plate.	17	
11G12	5.1.1	Os	ossements	32	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, os scié et 4 dents.	17	
11G12	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Arêtes.	17	
11G13	1.2.2.21	GF engobe blanc glaç sal?	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec pied annulaire, Décor peint rouge, motif indéterminé.	17	
11G13	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous moyens, complet et entier.	17	
11G13	5.1.1	Os	ossements	10	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont une dent.	17	
11G13	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments dont une dent.	17	
11G13	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Inc	Petit coquillage incomplet de forme spiralée.	17	
11G14	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure presque entière absente.	17	
11G14	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	17	
11G14	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli.	17	
11G14	1.1.2.31	Creamware	assiette?	5	?	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Pouvant appartenir aux objets déjà cités	17	
11G14	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi d'un objet petit et délicat, bol, coquetier ou petit plat de service. Décor sur les deux faces du fragment, peint bleu, motif indéterminé.	17	
11G14	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type shell edge bleu.	17	
11G14	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	17	
11G14	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de cul.	17	
11G14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont un avec un décor à la molette et fragments de fourneau dont avec un décor moulé indéterminé.	17	
11G14	3.1.2.2	Laiton	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Bouton en trois parties avec oeillet dont la couronne est manquante.	17	
11G14	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce illisible.	17	
11G14	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte rouge. Épaisseur 4,7 cm, largeur 10,5 cm, longueur résiduelle 19,5 cm. Trace de lissage dans le sens de la longueur d'un côté et de la largeur de l'autre.	17	
11G14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	17	
11G14	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	10	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de divers formats, entiers, incomplets et fragmentaires.	17	
11G14	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise.	17	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G14	5.1.1	Os	ossements	31	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont certains comportent des traces de boucherie. Une dent.	17	
11G15	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base sans décor apparent.	17	
11G15	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu, motif indéterminé.	17	
11G15	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	17	
11G15	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit.	17	
11G15	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	17	
11G15	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	17	
11G15	6	Matériau indéterminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat, céramique ou pierre, couleur chamois.	17	
11G15	5.1.1	Os	ossements	28	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont quelques dents et ossements sciés.	17	
11G16	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base.	17	
11G16	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	17	
11G16	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	17	
11G16	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure incolore à l'intérieur.	17	
11G16	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Éclat.	17	
11G16	1.1.1.102	TCG rouge engobe glaç inc 1	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	17	
11G16	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment altéré de paroi. Pâte saumon, glaçure chamoisée brune.	17	
11G16	1.1.2.1	Faïence blanche	plat	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu, chatironné de noir, motif de Rouen.	17	
11G16	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu, motif indéterminé.	17	
11G16	1.1.2.1	Faïence blanche	écuelle	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, sans décor. Pâte saumon, émail bleuté	17	
11G16	1.1.2.1	Faïence blanche	objet à anse	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse et de paroi. Pâte beige, émail bleuté	17	
11G16	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Pâte beige, décor peint bleu, motif indéterminé.	17	
11G16	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte beige, émail blanc.	17	
11G16	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	17	
11G16	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec amorce d'anse ou de bec verseur. Décor imprimé bleu, motif de paysage.	17	
11G16	1.3.2.99	PF dure indéterminée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor rose peint sur glaçure, motif peut-être géométrique.	17	
11G16	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment avec glaçure bleu.	17	
11G16	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte rouge, émail blanc noirci.	17	
11G16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont une à un décor à la molette.	17	
11G16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec marque "LON / DON" sur le talon plat. 1720-1780.	17	796
11G16	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	5	2	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi.	17	
11G16	2.3.1.2	V col transp vert foncé brit	bouteille à alcool	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi. Semble être du verre britannique XVIIIe.	17	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G16	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	9	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi d'une bouteille carré à col court. Bague du goulot mal appliquée.	17	
11G16	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 3 objets.	17	
11G16	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	15	13	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	17	
11G16	3.1.1.11	Fer forgé	tube	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tube incomplet à fonction indéterminé.	17	
11G16	4.4.3	Scories	scories	2	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	17	
11G16	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petits fragments.	17	
11G16	3.1.4.1	Plomb	sceau à marchandise?			5.2	Commerce		Lanière de plomb surmontée d'une forme indéterminé.	17	
11G16	3.1.2.22	Cuivre laminé	colifichet	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Comp	Très petit colifichet.	17	797
11G16	5.1.4	Coquille	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Demi perle de forme discoïdale.	17	798
11G16	5.1.1	Os	ossements	62	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'ossements, dents, traces de boucherie, os blanchis.	17	
11G16	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Os complet.	17	
11G16	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres.	17	
11G17	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	17	
11G18	1.2.1.31	GG rhéan brun	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	17	
11G18	1.99	Céramique altérée	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Forme et couleur altérée. Apparence verre blanc opaque.	17	
11G18	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et grands.	17	
11G18	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	17	
11G19	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	5	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	18	
11G19	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	18	
11G19	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor peint bleu, motif indéterminé.	18	
11G19	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi, sans décor. Pâte saumon.	18	
11G19	2.3.1	V col transparent	bijoux?	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Fragments de verre en forme de disque. L'un est blanc transparent, l'autre est orange transparent. Possible pierre à sertir (?).	18	800
11G19	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	18	
11G19	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits.	18	
11G19	3.1.1.11	Fer forgé	tige ou lanière	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tige ou lanière.	18	
11G19	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	13	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	18	
11G19	4.4.3	Scories	scories	18	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	18	
11G19	3.1.2.22	Cuivre laminé	lanière	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une mince lanière.	18	
11G19	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	6	?	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Sans forme précise.	18	
11G19	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de broderie en forme de beignet.	18	799
11G19	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de forme oblongue.	18	799
11G19	5.1.1	Os	ossement	20	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et poissons.	18	
11G19	5.1.4	Coquille	coquillages	2	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.	18	
11G20	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	5	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi.	18	
11G20	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Facture rudimentaire, objet raté. Céramique locale première manière. Croisement réel avec 11D18 et possible avec 11G23.	18	814
11G20	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment.	18	
11G20	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou moyens.	18	



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G20	3.1.1.12	Fer laminé	lanière?	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.	18	
11G20	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	29	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	18	
11G20	4.4.3	Scories	scories	30	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	18	
11G20	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	5	?	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidu	Frag	Petits fragments sans forme précise.	18	
11G20	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment.	18	
11G20	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de broderie en forme de beignet.	18	801
11G20	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	18	
11G20	5.1.1	Os	ossements	74	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et poissons.	18	
11G21	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord qui a presque totalement perdu sa glaçure.	18	
11G21	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	terrine	4	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi. Glaçure tachetée verte.	18	
11G21	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	6	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	18	
11G21	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure tachetée verte appliquée non uniforme.	18	
11G21	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Facture très rudimentaire.	18	
11G21	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	5	?	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Peut constituer un ou plusieurs objets.	18	
11G21	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de pied. Glaçure verte à l'intérieur et une glaçure ou un décor bleu à l'extérieur.	18	802
11G21	1.1.1.101	TCG Saintonge	bol	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	18	
11G21	1.1.2.4	Faïence à fond V col transp vert foncé français	contenant	1	1	4.99	Consommation ind. Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Pâte saumon, émail turquoise à l'intérieur et à l'extérieur. Origine française. Croisement possible avec 11G23, 11G24 et 11D18.	18	803
11G21	2.3.1.3	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de paroi.	18	
11G21	2.2.1.1	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-divers	Frag	Minuscule fragment.	18	
11G21	1.1.1.3	Fer forgé	clou forgé	2	1	4.7.1.2	Fixations-clous	Frag	Fragment de brique à pâte rouge.	18	
11G21	3.1.1.11	Fer ind	indéterminé	34	22	4.7.2.3	Indéterminé	Comp	Clous petits, moyens et grands.	18	
11G21	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	52	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	18	
11G21	4.4.3	Scories	scories	64	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	18	
11G21	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	13	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise. Peut-être présence d'un bouton en trois parties.	18	
11G21	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Comp	Balle de plomb portant des pointes irrégulières. Diamètre 1,43 à 1,62 cm.	18	804
11G21	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Perle tubulaire. Longueur 13,1 cm, largeurs aux extrémités 2,51 cm et 3,02 cm. Facture rudimentaire. Cassé au niveau d'un rivet disparu. Un rivet à chaque extrémité.	18	805
11G21	7.8	Fer et os	manche	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Mammifères et autre. 5 os blanchis, un os carbonisé. Traces de sciages et de couteaux.	18	
11G21	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments.	18	
11G21	5.1.1	Os	ossements	162	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Mammifères et autres. 5 os blanchis, un os carbonisé. Traces de sciages et de couteaux.	18	
11G21	5.1.1	Os	ossements	12	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments	18	
11G21	5.1.1	Os	ossements	1	?	6.1.1.3	Reptiles	Frag	Fragment de carapace de tortue.	18	
11G21	5.1.1	Os	ossements	111	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments dont plusieurs aiguillons.	18	
11G22	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	18	
11G22	1.1.2.1	Faïence blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Pâte saumon. Décor peint bleu chatonné de noir. Motif de Rouen.	18	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G22	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor peint bleu à l'intérieur et à l'extérieur.	18	
11G22	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	18	
11G22	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de parois.	18	
11G22	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Très petit fragment.	18	
11G22	5.1.1	Os	ossements	5	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	18	
11G23	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Fracture rudimentaire, objet raté. Céramique locale première manière. Croisement avec 11D18 et 11G20.		814
11G23	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	18	
11G23	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments.	18	
11G23	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	En mauvais état.	18	
11G23	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Large.	18	
11G23	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	5	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	18	
11G23	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retaille.	18	
11G23	4.4.3	Scories	scories	9	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.		analys e
11G23	5.1.1	Os	ossements	64	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson. Quelques os blanchis.	18	
11G24	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	11	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petits fragments de rebord et de parois.	19	
11G24	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	objet à anse	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebords et de parois dont une avec ébauche d'anse.	19	
11G24	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de parois.	19	
11G24	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois. Pâte chamois-rosé. Glaçure d'apparence jaune. Staffordshire ?	19	
11G24	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	19	
11G24	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	19	
11G24	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor peint bleu. Probablement d'origine espagnole	19	
11G24	1.1.2.1	Faïence blanche	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments dont un avec ébauche de décor bleu.	19	
11G24	1.1.2.4	Faïence à fond	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Pâte saumon, émail turquoise à l'intérieur et à l'extérieur. Origine française. Croisement possible avec 11G21, 11G23 et 11D18.	19	
11G24	1.99	Céramique altérée	assiette	17	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments, dont certains jointifs, de rebords, parois et bases. Saintonge 17e ?		825
11G24	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de pied. Glaçure tachetée verte.	19	
11G24	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	19	
11G24	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau décoré de fleurs-de-lys.		826
11G24	2.2.2.3	Verre teinté fougère vert	verre à tige	13	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments très minces.	19	
11G24	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petit fragment.	19	
11G24	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de parois. verre altéré.	19	
11G24	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment.	19	
11G24	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	101	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous de différentes dimensions probablement tous forgés. En mauvais état. Nombre d'objets difficile à préciser.	19	
11G24	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	99	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise. Il peut y avoir quelques scories.	19	
11G24	3.1.1.1	Fer ind	lanière	5	?	7.1	Indéterminé	Frag	Différentes largeurs.	19	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11G24	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	À section semi circulaire.	19	
11G24	3.1.4.1	Plomb	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Objet plat, long et étroit.	19	
11G24	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	33	1	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retailles.	19	
11G24	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange.	19	
11G24	4.4.3	Scories	scories	282	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	analyse	
11G24	3.1.4.1	Plomb	balle et mitraille	6	6	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Comp	Trois balles et trois mitrailles. En mauvais état.		827
11G24	3.1.4.1	Plomb	jet de coulée	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Lanière de plomb avec cicatrices de balles.		828
11G24	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	5	3	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Quatre perles tubulaires et une globulaire en verre blanc. Deux perles sont incomplètes		829
11G24	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	5	5	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Cinq perles globulaires en verre bleu.		829
11G24	5.1.1	Os	grain de chapelet	1	1	5.6	Culte et rituel	Ent	Couleur naturelle. Perforations à chaque extrémité et au centre.		830
11G24	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	2	2	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Ent	Une pierre blonde et une pierre noire.		831
11G24	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Tuyau de pipe, près de l'embout et fragment de tuyau de type trompette. Un seul objet ?		832
11G24	4.1.9	Stéatite	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment d'un tuyau de pipe de type amérindien.		833
11G24	5.1.3	Andouiller	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Objet ayant la forme d'un manche court à l'extrémité duquel on peut voir quatre encoches irrégulières. Pièce de jeu d'échec ? Outil, poinçon pour décorer les céramiques ?		834
11G24	5.1.1	Os	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Ébauche d'objet ? Gros os travaillé partiellement.		835
11G24	7.8	Fer et os	couteau ?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	En mauvais état. Couvert d'argile.		19
11G24	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	8	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles.		19
11G24	5.1.1	Os	ossements	1147		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère, oiseau, poisson et tortue. Marques de boucherie. Dents, mandibules, os blanchis.		19
11G24	5.1.4	Coquille	coquillages	7	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments.		19
11G25	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.9.9	Consommation ind.	Frag	Petit fragment.		19
11G25	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord.		19
11G25	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de pied annulaire. Pâte saumon. Émail blanc.		19
11G25	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	20	20	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Différents formats.		19
11G25	3.1.1.11	Fer forgé	tige	2	2	4.9.9	Consommation ind.	Frag	Tiges s'élargissant à une extrémité		19
11G25	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	6	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.		19
11G25	4.4.3	Scories	scories	2	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	analyse	
11G25	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	4	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles.		19
11G25	3.1.4.1	Plomb	mitraille	3	3	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Tailles différentes.		19
11G25	5.1.1	Os	ossements	17	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.		19
11H01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	tuile	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	À pâte rouge.		20
11H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.9.9	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.		20
11H01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, consommation, entreposage	Frag	Fragment de paroi.		20

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de parois.	20	
11H01	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	6	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Différents gros fragments.	20	
11H01	4.1.11	Mica	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Feuille.	20	
11H01	5.2.3	Bois	planche	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Planche étroite peinte en gris.	20	
11H01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	De longueur moyenne.	20	
11H01	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	8	?	7.1	Indéterminé	Frag	Largeurs différentes.	20	
11H01	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Lanière épaisse en forme de lame. Repliée à une extrémité.	20	
11H01	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os scié.	20	
11H02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Pâte orangée. Résidus blanchâtres.	20	
11H02	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Petit fragment.	20	
11H02	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi.	20	
11H02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Épaisseurs différentes.	20	
11H02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Longueurs de 5 à 9 cm.	20	
11H03	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Deux fragments jointifs de rebord et un de paroi.	20	
11H03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc TCG locale glaç tachetée verte	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base.	20	
11H03	1.1.1.34	TCG n-e Angleterre 1	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	20	
11H03	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	20	
11H03	1.1.1.101	TCG Saintonge	plat à ailes	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Une paroi a perdu son engobe et sa glaçure.	20	
11H03	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Pâte saumon, fond d'engobe blanc, glaçure incolore d'apparence jaunâtre. Méditerranéen. Céramique noircie.	20	
11H03	1.1.2.1	Faïence blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint bleu, motif indéterminé.	20	
11H03	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor peint bleu, motif indéterminé.	20	
11H03	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs de base.	20	
11H03	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	20	
11H03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé. Glaçure verte à l'intérieur et à l'extérieur.	20	
11H03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	20	
11H03	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	bol	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Mince fragment de rebord d'un tout petit bol et un fragment de paroi.	20	
11H03	1.3.2.11	PF dure orientale	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor peint bleu.	20	
11H03	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor peint rose et lustré.	20	
11H03	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. TCG locale.	20	
11H03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	6	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments d'embout glaçuré jaune et de tuyaux dont un décoré à la molette.	20	
11H03	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	20	
11H03	2.1.4	V inc au plomb	fiolle à médicament	1	1	4.3	Médication	Inc	Base d'une petite fiolle. Marque de pontil.	20	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col. Marque de pontil.	20	
11H03	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille carré.	20	
11H03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	18	3	4.2.1.2	conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi, de base et d'un goulot.	20	
11H03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	17	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	20	
11H03	2.99	Verre altéré	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment tordu par a chaleur.	20	
11H03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	15	15	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	20	
11H03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	20	
11H03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Dubois adhère encore.	20	
11H03	3.1.1.11	Fer forgé	crochet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Comp	Long crochet.	20	
11H03	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section semi-circulaire.	20	
11H03	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	20	
11H03	3.1.1.11	Fer forgé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Lanière aux extrémités repliés. Dimensions indéterminé. Jeté	jeté	
11H03	4.1.4	Grès	pierre de meule	1	1	7.2	Multiplés	Frag	Fragment de pierre de meule portant l'inscription "S(?) I". Épaisseur 5,3 cm.	HD	
11H03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle à six facettes. Fracture rudimentaire. Dimensions 0,9 x 1,6 cm.	807	
11H03	7.6	Fer et bois	plinthe	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Inc	Plinthe de bois avec une cannelure et recouverte d'une peinture gris-vert. Clou qui ressort de la face plate.	20	
11H03	5.1.1	Os	ossements	47	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os de petits, de moyens et de gros mammifères. Traces de boucherie.	20	
11H03	5.1.1	Os	ossements	15	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Os de petits, de moyens oiseaux.	20	
11H03	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Arrête et os divers	20	
11H03	5.1.4	Coquille	coquillages	8	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres.	20	
11H04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind. Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	20	
11H04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	20	
11H04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	20	
11H04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	20	
11H04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous moyens.	20	
11H04	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	6	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	jeté	
11H04	3.1.1.11	Fer forgé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	En forme de X.	20	
11H04	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	En très mauvais état.	jeté	
11H04	4.1.13	Pierre	pierre	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Pierre rectangulaire et très légère.	20	
11H04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique réfractaire.	20	
11H04	5.1.1	Os	ossements	9	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os avec trace de boucherie.	20	
11H05	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	20	
11H05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi et de base.	20	
11H05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	pot à conserve	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments d'épaule et de base.	20	
11H05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bouteille	5	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi.	20	
11H05	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de rebord. Sans décor apparent.	20	
11H05	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Conservation ind.	Frag	Fragments de paroi avec amorce d'anse. Pot de chambre ou pichet?	20	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyse : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H05	1.1.2.31	Creamware	contenant	12	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi, sans décor apparent pouvant appartenir aux objets déjà cité.	20	
11H05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat de service	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base avec un pied annulaire. Décor semble peint (bleu, jaune), motif indéterminé. Facture délicate. Peut-être un pearlware tardif.	20	
11H05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome (bleu, brun), motif semble floral.	20	
11H05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'extérieur imprimé bleu, motif indéterminé. Amorce d'anse	20	
11H05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et de base. Décor à l'extérieur imprimé bleu, motif indéterminé.	20	
11H05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent pouvant appartenir aux objets déjà cités.	20	
11H05	1.2.1	Grès Grossier	tuyau	2	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de paroi et de rebord.	20	
11H05	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	20	
11H05	2.1.4	V inc au plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	20	
11H05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Soufflé au moule-ébauche à motif.	20	
11H05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	17	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base, de paroi et de goulot.	20	
11H05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	7	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, d'embout et de fourneau.	20	
11H05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	20	
11H05	3.1.2.2	Laiton	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton de laiton en trois parties dont la couronne est absente, avec oeillet de métal ferreux. Vestige de fil métallique à travers l'oeillet.	20	
11H05	3.1.1.2	Acier	ciseaux	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Ent	Ciseaux d'une longueur de 14 cm et une largeur de 2,5 cm.	20	
11H05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits et moyens.	20	
11H05	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	17	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens, fragmentaires et incomplets. Les 2 clous les plus longs (6,5 et 8 cm) sont également les plus épais (2 cm).	20	
11H05	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	7	?	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments.	20	
11H05	5.1.1	Os	ossements	78	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Ossements de mammifères divers, 10 dents et fragments de plusieurs mandibules. Certains os comportent des traces d'outils et de rongeurs.	20	
11H05	5.1.1	Os	ossements	55	?	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments divers.	20	
11H05	5.1.1	Os	ossements	22	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	20	
11H06	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et de rebord, sans décor apparent.	21	
11H06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	5	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont certains sont jointifs et de fourneau, sans marque ni décor.	21	
11H06	2.3.1.2	V col transp vert foncé brit	bouteille à alcool	30	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base, de paroi, d'épaule et de goulot. Probablement marque de pontil au sable.	21	
11H06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petits.	21	
11H06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	8	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits et moyens.	21	
11H06	3.1.1.12	Fer laminé	tole	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments de tole.	21	
11H06	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments.	21	
11H06	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments sans traces d'outils et une dent.	21	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H07	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	4	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi et de rebord avec bec verseur. Facture rudimentaire.	21	
11H07	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de rebord ourlé? Fragment de base ou de rebord. Décor moulé et peint polychrome (vert, jaune, bleu)	21	
11H07	1.1.2.51	Pearlware	statuette ou figurine	1	1	4.8.5	Décoration	Frag		21	
11H07	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi à la jonction du corps et de l'épaule.	21	
11H07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9	4	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins 4 objets.	21	
11H07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou à tête invisible.	21	
11H07	4.1.7	Schiste ou ardoise	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Inc	Crayon avec pointe.		808
11H07	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	21	
11H08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	21	
11H08	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou petit.	21	
11H08	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous petit.	21	
11H08	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	21	
11H09	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	17	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord, de paroi et de base.	21	
11H09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor.	21	
11H09	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bouchon	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de type capsule "crown".	21	
11H09	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Fragment de base avec pied annulaire. Décor peint rouge sous glaçure et doré sur glaçure. Motif végétal.	21	
11H10	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag		21	
11H10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Minuscule fragment.	21	
11H10	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou moyen sans tête.	21	
11H10	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	21	
11H11	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	bol ou terrine	2	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi. Peut être le même objet.	21	
11H11	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	plat ou assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	21	
11H11	1.1.2.1	Faïence blanche	objet à anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse à section circulaire.	21	
11H11	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte chamois, émail bleuté ou blanc.	21	
11H11	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé Royal.	21	
11H11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau et de fourneau sans marque ni décor.	21	
11H11	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule.	21	
11H11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	3	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	21	
11H11	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits, moyens et grands. Fragments d'ossements dont 4 blanchis et un fragment d'un très gros os long.	21	
11H11	5.1.1	Os	ossements	20	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag		21	
11H11	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	21	
11H12	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois, émail blanc.	21	
11H12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, sans marque ni décor.	21	
11H12	2.3.1.3	V col transp vert foncé français	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	21	
11H12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	21	
11H12	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous petits dont un sans tête.	21	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFJ-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H12	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un os blanchi et deux dents.	21	
11H13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, sans marque ni décor.	21	
11H13	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	21	
11H13	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.	21	
11H14	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragments.	21	
11H14	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi d'un objet globulaire, sans décor apparent.	21	
11H14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	21	
11H14	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou moyen.	21	
11H15	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	21	
11H15	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi, sans décor apparent. Origine française.	21	
11H15	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec décor à la molette sur le rebord.	21	
11H15	4.4.3	Scories	scories	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillons.	21	analys
11H15	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragmenté	21	e
11H16	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou moyen.	21	
11H16	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifères et oiseaux.	21	
11H17	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	4	3	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragments de paroi dont deux à surface noircie.	21	
11H17	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	21	
11H17	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragment de paroi.	21	
11H17	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragment de paroi. Pâte saumon, fond d'engobe blanc, glaçure verte. Saintonge (?).	21	
11H17	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragments de paroi,	21	
11H17	2.2.2.1	Verre teinté fougère gris?	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragment de paroi.	21	
11H17	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	21	
11H17	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragments.	21	
11H17	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	10	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragments petits et grands.	21	
11H17	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	23	?	7.1	Indéterminé	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Sans forme précise.	21	
11H17	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragment de tuyau sans marque ni décor.	21	
11H17	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Mélange possible avec le lot 11F6. Perles de broderie en forme de beignet.	809	
11H17	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Mélange possible avec le lot 11F6. Perle de broderie en forme de beignet.	809	
11H17	2.3.2.7	V col opaque rouge	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Mélange possible avec le lot 11F6. Perles en forme de beignet et globulaire.	809	
11H17	2.3.2.10	V col opaque noir	perle	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Mélange possible avec le lot 11F6. Perles globulaires.	809	
11H17	2.4.1.3	Verre pol superposé 3	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Mélange possible avec le lot 11F6. Perle de forme sphérique. Cornaline d'Aleppo.	809	
11H17	3.1.2.22	Cuivre laminé	colifichet	2	2	4.4.6	Parures et bijoux	Inc	Mélange possible avec le lot 11F6. Petits colifichets en mauvais état.	21	
11H17	3.1.2.22	Cuivre laminé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Lanière large.	21	
11H17	3.1.2.1	Cuivre ind	retailles	8	?	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragments de différentes tailles.	21	



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
11H17	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile?	3	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Fragments de tuile (?).	21	
11H17	4.1.13	Pierre	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.		810
11H17	5.1.1	Os	ossements	64	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Mammifères, oiseaux et poissons. Os blanchis et dents.	21	analyse
11H17	4.4.3	Scories	scories	39	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Mélange possible avec le lot 11F6. Échantillons.	e	
11H18	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte chamois ayant peut-être déjà porté une glaçure.	22	
11H18	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs d'une paroi.	22	
11H18	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment.	22	
11H18	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	En très mauvais état. Peut-être pas tous des clous.	22	
11H18	3.1.1.11	Fer forgé	tige ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Très massive.	22	
11H18	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	22	analyse
11H18	4.4.3	Scories	scories	5	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.	e	
11H18	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Comp	En mauvais état.	22	
11H18	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	7	?	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retaille.	22	
11H18	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	2	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles.	22	
11H18	5.1.1	Os	ossements	43	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère et poisson.	22	
11H18	5.1.4	Coquille	coquillages	4	3	6.1.2	Mollusques	Frag	Deux coquillages de forme conique.	22	
11H19	1.1.1.31	TCG avec glaçure	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Pâte chamois-rosé. Glaçure vert olive.	22	
11H19	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte saumon. Émail blanc.	22	
11H19	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange.	22	
11H19	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Différents formats. En mauvais état.	22	
11H19	7.3	Fer et métal cuivreux	contenant	1	1	7.2	Multiples	Frag	Objet, en fer recouvert de métal cuivreux, de forme ovale et muni d'un anneau pouvant servir d'anse ou de poignée. Attache à être soudée sur un contenant		823
11H19	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	11	?	7.1	Indéterminé	Frag	Sans forme précise.	22	
11H19	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	9	?	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Retaille.	22	analyse
11H19	4.4.3	Scories	scories	13	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.	e	
11H19	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	4	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles.	22	
11H19	5.1.1	Os	ossements	78	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Mammifère, oiseau et poisson.	22	
11H19	5.1.4	Coquille	coquillages	7	4	6.1.2	Mollusques	Frag	Trois coquillages de forme conique.	22	
11H20	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois. Ayant déjà porté une glaçure ?		
11H20	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Probablement français.	22	
11H20	1.1.1.31	TCG avec glaçure	pot à cuire ?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments de parois.	22	
11H20	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois. Glaçure incolore très fine.		
11H20	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Probablement céramique française de la région de Cox.	22	
11H20	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois. Glaçure incolore. Staffordshire slipware ?	22	
11H20	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de parois. TCG première manière.	22	
11H20	1.1.1.101	TCG Saintonge 17e	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de parois. Céramique noircie. Pot à cuire ?	22	

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lieu de fondation  
Code : BJFj-101

Archéologue : Christian Bélanger  
Analyste : S Lachance, M Laliberté, D Léou

Date :  
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.	
11H20	1.1.2.4	Faïence à fond	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments. Pâte saumon, émail turquoise à l'intérieur et à l'extérieur. Origine française. Croisement possible avec 11G21, 11G23, 11G24 et 11D18.	22		
11H20	1.99	Céramique altérée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag		Fragments de parois.	22	
11H20	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag		Fragment de tuyau sans marque ni décor.	22	
11H20	4.1	Matières premières	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag		Fragment d'un petit fourneau.		836
11H20	2.2.2.1	Verre teinté fougère gris?	verre à tige	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag		Petits fragments de pied tourné et de paroi.	22	
11H20	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag		Vitre ancienne.	22	
11H20	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	74	55	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp		Dimensions diverses. Dix-neuf clous sans tête.	22	
11H20	3.1.1.11	Fer forgé	lanière	16	?	7.1	Indéterminé	Frag		Un fragment de lanière avec une extrémité arrondie; un fragment en forme de "V" composé de deux fragments de lanières; deux fragments plus larges (3,5 et 5 cm.	22	
11H20	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	17	?	7.1	Indéterminé	Frag		Sans forme précise.	22	
11H20	4.4.3	Scories	scories	201	?	7.4	Témoins de combustion	Frag		Échantillon.		analys e
11H20	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	15	?	1.3.6.2	Métal cuivreux, résidus	Frag	Un cylindre, une lamelle et treize fragments de plaque.	22		
11H20	3.1.4.1	Plomb	jet de coulée	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Lanière de plomb repliée en forme de "V" avec cicatrices de balles.		837	
11H20	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de forme oblongue.		838	
11H20	4.1.8	Silex	Pierre à fusil	2	2	3.9.2.2	Chasse et/ou guerre, accessoires	Ent	Une pierre blonde et une pierre altérée.		839	
11H20	5.1.6	Charbon	charbon	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Gros fragment de charbon de bois.	22		
11H20	5.1.3	Andouiller	couteau ?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment d'une ébauche de manche ?		840	
11H20	5.1.3	Andouiller	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Objet conique scié. Ressemble à l'extrémité d'une corne.		841	
11H20	7.8	Fer et os	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'os blanchi avec deux petits rivets.	22		
11H20	5.1.1	Os	ossements	203	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	126 fragments de mammifères (dents, os blanchis), 14 fragments d'oiseaux, 63 fragments de poissons dont de l'esturgeon.	22		
11H20	5.1.4	Coquille	coquillages	5	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments.	22		
11H21	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	22		
11H21	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Différents formats. Quelques gros clous.	22		
11H21	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou assez particulier. La tête semble aplatie un peu comme un clou découpé.	22		
11H21	4.4.3	Scories	scories	4	?	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon.		analys e	
11H21	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petit fragment.	22		
11H21	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Chevrotine.	22		
11H21	5.1.1	Os	ossements	12	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Onze fragments de mammifères, dont des dents et un fragment de poisson.	22		
11H22	5.2.3	Bois	bois	2	?	6.2	Végétaux	Frag	Échantillon. Racines ?	22		

## **Annexe 4**

### Analyses

Brien, Marie-Claude, 2011, *Analyse dendrochronologique de quatre pièces de cèdre blanc mises au jour sur le site BjFj-101, l'îlot Callière, et provenant de deux structures distinctes*. Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique, Université de Montréal.

Landry, Daniel, *Analyses sporopolliniques des profils 9B-A, 9A-Aet 10C-A du site archéologique BjFj-101, fort Ville-Marie/domaine de Callière*, novembre 2010.

# Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique

Siège social : Université de Montréal, **Département d'Anthropologie**.  
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal H3C 3J7. Tél. : (514) 343-6111, poste 3047  
[info@grdh-dendro.com](mailto:info@grdh-dendro.com) ; [www.grdh-dendro.com](http://www.grdh-dendro.com)

Ref : D15

Dossier suivi par :  
**Marie-Claude Brien**  
[marie-claude.brien.1@umontreal.ca](mailto:marie-claude.brien.1@umontreal.ca)  
(514) 240-0875

Pour :  
Brad Loewen et Christian Bélanger  
Université de Montréal  
3150, Jean-Brillant  
Montréal (Québec) H3T 1T8

ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE DE QUATRE  
PIÈCES DE CÈDRE BLANC MISES AU JOUR SUR LE SITE  
BjFj-101, L'ÎLOT CALLIÈRE, ET PROVENANT DE DEUX  
STRUCTURES DISTINCTES

Montréal, le 8 mars 2011

## Table des matières

<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>2</b>
<b>LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>PRINCIPES ET MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>6</b>
LES ÉTAPES DE L'ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE.....	8
L'ANALYSE STATISTIQUE .....	9
L'INCERTITUDE LIÉE À L'ABSENCE DE L'ÉCORCE .....	9
LA QUALITÉ D'UNE DATE DENDROCHRONOLOGIQUE .....	10
<b>STRATÉGIE D'INTERVENTION .....</b>	<b>10</b>
MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE .....	10
CORPUS D'ANALYSE .....	11
<b>RÉSULTATS .....</b>	<b>12</b>
<b>DISCUSSION .....</b>	<b>23</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>25</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>26</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>29</b>

## Liste des figures

<b>Figure 1</b> : Structure ST-26-2.....	4
<b>Figure 2</b> : Structure ST-22.....	5
<b>Figure 3</b> : Construction d'une chronologie de référence par recoupement des séries mesurées sur des bois provenant de sites archéologiques, de constructions anciennes et d'arbres vivants (C. Dagneau) .....	7
<b>Figure 4</b> : Photo des galettes.....	10
<b>Figure 5</b> : Synchronisation visuelle entre PAC2 et PAC3.....	13
<b>Figure 6</b> : Chronologie moyenne PÀCthocM1 non-indicée.....	13
<b>Figure 7</b> : Chronologie moyenne PÀCthocM1 indicée.....	13
<b>Figure 8</b> : Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM1 (1684-1849), en bleu, par rapport au référentiel QUEthocM4 (1530-2008), en noir.....	15
<b>Figure 9</b> : Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM1 (1684-1849), en bleu, par rapport à la chronologie locale COMthocM (1627-1862), en noir.....	15
<b>Figure 10</b> : Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM1 (1684-1849), en bleu, par rapport à la chronologie locale BORthocM (1619-1867), en noir.....	16
<b>Figure 11</b> : Synchronisation visuelle entre PÀC2, PÀC3 et PÀC5 .....	17
<b>Figure 12</b> : Synchronisation visuelle entre PÀC4 et PÀC5 après indexation Baillie-Pilcher .....	18
<b>Figure 13</b> : Chronologie moyenne de PÀCthocM2 non-indicée .....	19
<b>Figure 14</b> : Chronologie moyenne de PÀCthocM2 indicée .....	19
<b>Figure 15</b> : Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM2 (1678-1861), en bleu, par rapport au référentiel QUEthocM4 (1530-2008), en noir .....	21
<b>Figure 16</b> : Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM2 (1678-1861), en bleu, par rapport à la chronologie locale BORthocM (1619-1867), en noir.....	21
<b>Figure 17</b> : Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM2 (1678-1861), en bleu, par rapport à la chronologie générale de Montréal (1627-1862), en noir.....	21
<b>Figure 18</b> : Bloc-diagramme des pièces datées.....	24

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b> : Corpus d'analyse.....	11
<b>Tableau 2</b> : Table de corrélation entre les échantillons PÀC2 et PÀC3.....	12
<b>Tableau 3</b> : Table de corrélation entre les chronologies de référence et PACthocM1 pour la période 1684-1849.....	14
<b>Tableau 4</b> : Table de corrélation entre PÀC5 et PÀC2 et PÀC3 .....	17
<b>Tableau 5</b> : Table de corrélation entre PÀC4 et les chronologies de référence.....	18
<b>Tableau 6</b> : Table de corrélation entre les échantillons PÀC4 et PÀC5 .....	18
<b>Tableau 7</b> : Table de corrélation entre les chronologies de référence et PACthocM2 .....	20
<b>Tableau 8</b> : Table de corrélation des échantillons PÀC4 et PÀC5 avec les chronologies locales ancrées géographiquement .....	22
<b>Tableau 9</b> : Datation individuelle des échantillons.....	23

## Introduction

Les interventions archéologiques menées en 2010 au 214, Place d'Youville, Montréal (BjFj-101) ont permis le dégagement de pièces de bois associées au prolongement de deux structures déjà documentées par le passé. La structure ST-26-2 dégagée en 2010 était constituée de deux pièces de bois non-équarries posées à la verticale sur lesquelles reposait un madrier. Découverte dans la tranchée de construction du mur ouest de l'immeuble voisin (204, place d'Youville), la structure ST-26-2 est pour l'instant associée à une base d'appui de colonnes de bois hors-sol mis en place au moment de la construction du mur en 1894, mais pourrait être plus ancienne (fig. 1). Une galette de bois a été prélevé sur chacune des trois pièces constituant cette structure. Les analyses microscopiques effectuées sur ces pièces ont permis de déterminer que les rondins étaient en cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) et que le madrier était en épinette (*Picea sp.*). Seules les deux pièces de cèdre blanc ont été analysées dans le cadre de cette recherche.

Les fouilles de 2010 ont également permis la mise au jour de cinq solives de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) associées au plancher d'un hangar (ST-22) construit vers 1842 et démolé en 1879. Le prélèvement de galettes n'a pu être effectué que sur deux des cinq solives en raison du mauvais état de conservation de la majorité de ces pièces (fig. 2).

L'analyse dendrochronologique réalisée sur ces échantillons a permis la création d'une chronologie pour chacune des deux structures. Malgré l'absence du dernier cerne périphérique sur trois des quatre échantillons, la datation des intervalles de croissance mesurés a permis de positionner chaque pièce de cèdre dans le temps. Chacune des chronologies de structure fut par ailleurs comparée aux diverses chronologies de site des vallées du haut Saint-Laurent et de l'Outaouais dans le but de tenter de déterminer la provenance géographique des pièces de bois.

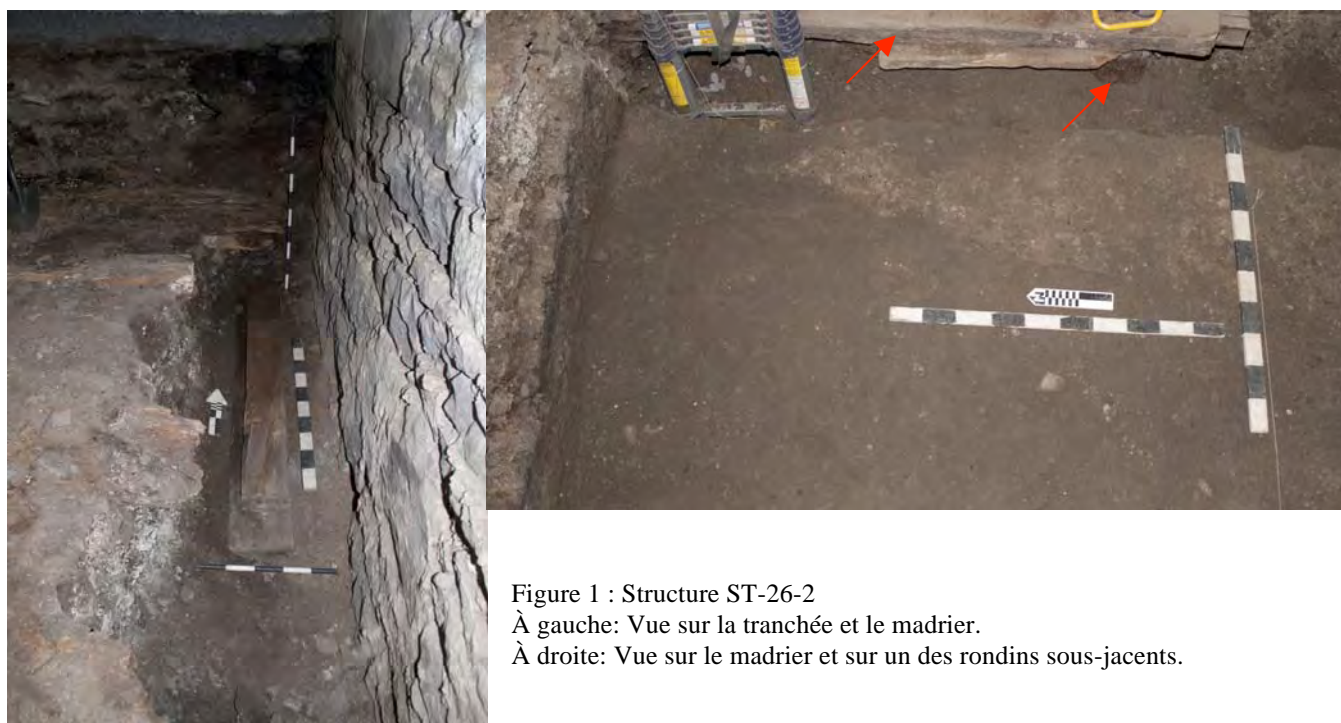


Figure 1 : Structure ST-26-2

À gauche: Vue sur la tranchée et le madrier.

À droite: Vue sur le madrier et sur un des rondins sous-jacents.



Figure 2 : Structure ST-22



## Principes et méthodologie

La dendrochronologie est l'étude des cernes de croissance des arbres. Dans un arbre, la largeur des cernes annuels de croissance est influencée, selon l'espèce, par le degré de précipitation, l'ensoleillement, la température, la nature du sol et toutes les conditions ambiantes (concurrence, insectes, action de l'homme, etc.) (Schweingruber 1993 : 3-7 ; Fritts, 1976 : 17). L'étude des variations de croissance d'une année à l'autre permet de distinguer des patrons diagnostiques communs aux arbres d'une même localité, quoique certaines espèces soient moins promptes à réagir aux fluctuations environnementales que d'autres. En général, les résineux sont des espèces sensibles aux variations climatiques, alors que les feuillus, comme le chêne, produisent plutôt des cernes de largeur peu variable (Schweingruber, 1988).

En dendrochronologie, le principe fondamental est l'interdatation, soit la mise en correspondance de deux ou plusieurs *séries de largeurs de cernes* mesurés sur des arbres différents. Le recoupement partiel de séries d'arbres morts à des époques différentes permet la construction de séries chronologiques moyennes. Ainsi, les arbres vivants, les bois provenant de bâtiments historiques et les bois archéologiques et fossiles permettent de construire des chronologies, par recoupement, qui remontent toujours plus loin dans le temps (fig. 2). Il suffit alors qu'une série moyenne soit datée de façon absolue par synchronisation avec des séries représentatives d'arbres vivants (donc datés) pour que toute la chronologie soit ancrée dans le temps. De telles chronologies, lorsqu'elles comprennent de nombreuses séries sur une période de plusieurs centaines d'années, sont dites référentielles. Elles servent d'étalons pour la datation de nouvelles chronologies flottantes, archéologiques ou autres. En retour, les nouvelles chronologies peuvent enrichir les référentiels existants.

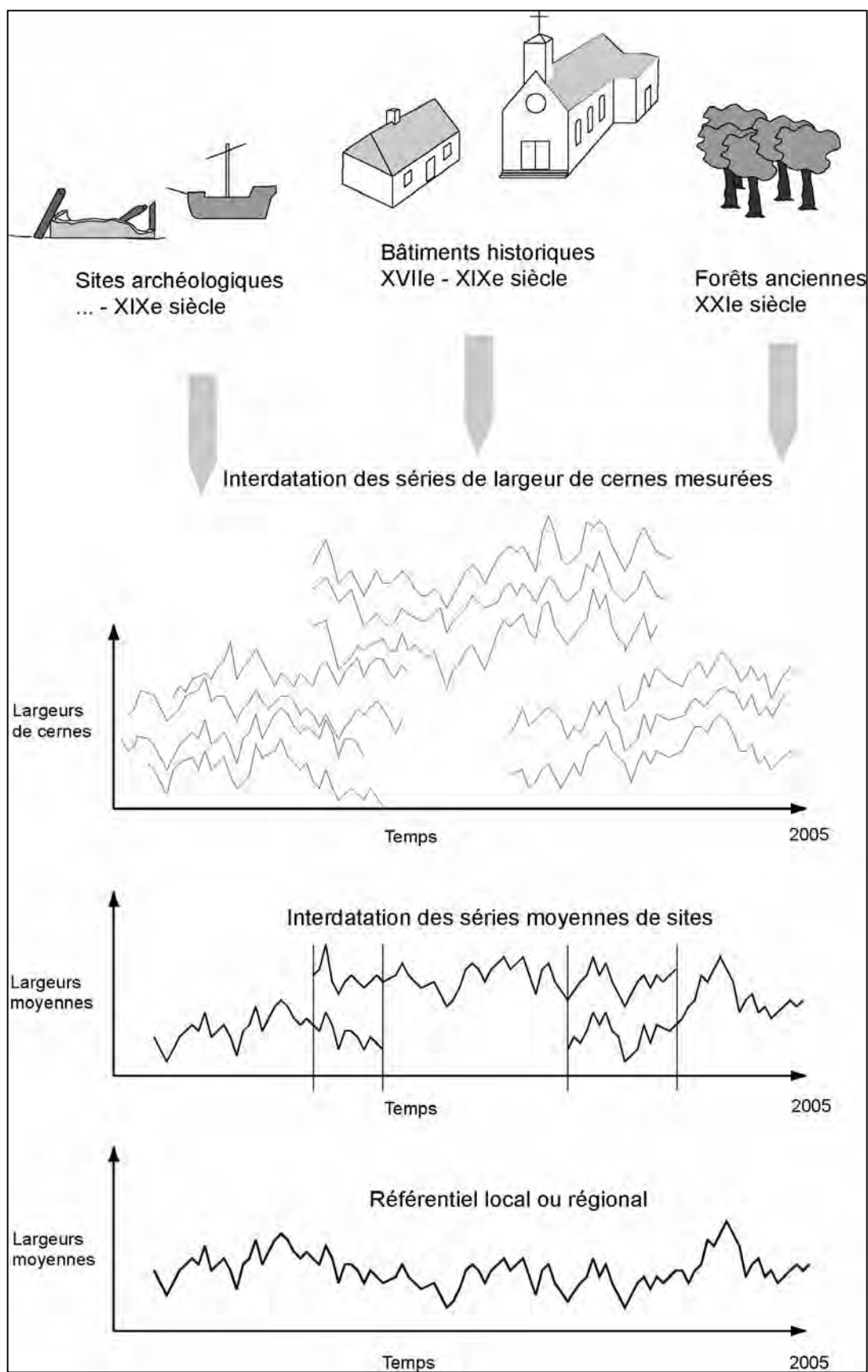


Figure 3: Construction d'une chronologie de référence par recouplement des séries mesurées sur des bois provenant de sites archéologiques, de constructions anciennes et d'arbres vivants (C. Dagneau).

L'analyse dendrochronologique comporte également des limites. Premièrement, il est nécessaire de restreindre la région étudiée à une aire géographique aux conditions climatiques uniformes, quitte à procéder dans un deuxième temps à des rapprochements et comparaisons entre régions. En fait, il est difficile de définir une zone géographique pour laquelle une série dendrochronologique de référence est valide pour des fins de datation.

Deuxièmement, l'analyse ne doit prendre en compte qu'une seule espèce à la fois, puisque chacune d'elles réagit différemment aux contraintes externes. Cette limite constitue la principale difficulté des études dendroarchéologiques au Québec. La diversité des essences rencontrées dans tous les types de construction force à élaborer des chronologies de site et des référentiels régionaux distincts, donc à multiplier les prélèvements afin d'obtenir un nombre suffisant d'individus corrélés. Cette multiplication du travail est directement liée à la nature de l'écosystème forestier mixte de la vallée du Saint-Laurent (Dagneau, 2001).

Enfin, il convient de préciser que cette méthode repose essentiellement sur des tests de concordance statistique dont l'appréciation dépend du jugement du dendrochronologue. De manière générale, plus les séries de mesures sont longues et plus le nombre d'arbres inclus dans une moyenne est élevé, meilleures sont les chances de datation par rapport à un référentiel.

## Les étapes de l'analyse dendrochronologique

De nombreux ouvrages traitent de la méthode d'analyse en dendrochronologie (Schweingruber, 1988) et aussi de ses applications en archéologie (Baillie, 1982 ; Dagneau, 2001). Voici donc en résumé les étapes essentielles de l'analyse dendrochronologique d'un bâtiment historique ou d'un site archéologique à dater.

1. Sélection des prélèvements.
2. Prélèvement et préparation des échantillons.
3. Identification et regroupement des échantillons selon leur essence.
4. Pointage et analyse des carottes et/ou des sections (cernes et séquences diagnostiques).
5. Mesure et numérisation des largeurs de cernes des échantillons afin d'obtenir des *séries de valeurs naturelles*. Vérification de la qualité des mesures. Le cas échéant, interdatation des différentes séries mesurées pour un même arbre.
6. Vérification statistique des *séries de valeurs naturelles* (sensibilité et auto-corrélation).
7. Normalisation (*indilage*) des données en *séries de valeurs indicées* afin de réduire le signal de basse fréquence spécifique à chaque individu (bruit) et de mettre en relief les variations interannuelles de haute fréquence communes à tous les individus (signal).
8. Interdatation statistique et visuelle des *séries de valeurs indicées*.
9. À partir des critères appropriés, les séries hautement corrélées sont incluses dans une *série moyenne*. Chaque essence est traitée séparément.
10. Calcul de la moyenne des indices par année afin d'obtenir une *série moyenne de site* (flottante).
11. Datation de la *série moyenne de site* par synchronisation avec une *série de référence régionale*.
12. Interprétation des résultats.

## L'analyse statistique

Pour les fins de cette étude, l'analyse des données a été réalisée avec l'aide de TSAP-Win, un logiciel qui permet de faire les mesures, la standardisation, puis l'interdatation statistique et visuelle des séries sur une même plate-forme. Pour la standardisation des séries, l'indice Baillie-Pilcher s'est révélé être la méthode la plus performante (Baillie et Pilcher, 1973). Les tests de *Student t* après standardisation Baillie-Pilcher (TVBP), de *Gleichläufigkeit* (Glk) et aussi l'indice de corrélation (Corr.) ont été considérés lors de l'interdatation.

Une valeur de TVBP supérieure à 3,5 est généralement jugée significative pour une période de recoupement de 100 ans. Le seuil critique pour le Glk est d'environ 60% pour le même nombre d'années, mais il ne constitue pas un test aussi discriminant que le TVBP. L'indice de corrélation (corr.) est jugé significatif au-delà de 0,35 (ou 35%). Pour chacun de ces tests, si le nombre d'années de recoupement des séries comparées est plus faible que 100, l'indice statistique minimal à considérer doit être plus élevé. Inversement, si le nombre d'années de recoupement est supérieur à 100, il n'est pas exclu de considérer une position avec un résultat statistique plus faible. Par exemple, un TVBP de 3,0 peut être suffisant avec un recoupement de plus de 150 ans. Dans tous les cas, l'interdatation visuelle doit permettre de confirmer ou d'infirmer une position statistique significative, sinon de choisir parmi les meilleures positions offertes par le logiciel statistique.

## L'incertitude liée à l'absence de l'écorce

L'arbre présente trois tissus majeurs : l'écorce, l'aubier, composé de cellules actives pour le transport de la sève, et le duramen, composé de cellules n'assurant qu'une fonction de soutien. À cela s'ajoute le cambium, l'assise génératrice de l'arbre située immédiatement sous l'écorce et dont la principale fonction est la production des nouvelles cellules.

Lorsque l'écorce et/ou le cambium sont présents sur une pièce à dater, il est possible de déterminer l'année d'abattage de l'arbre avec précision, voire même la saison durant laquelle l'arbre a été coupé. Cependant, sur la plupart des pièces provenant de bâtiments historiques, les cernes d'aubier manquent car ils sont plus propices à la décomposition que le cœur de l'arbre. De plus, les troncs sont équarris en général, ce qui enlève normalement l'écorce et un nombre indéterminé de cernes. Ainsi, lorsque le cambium est absent, la datation d'un individu ne constitue qu'un *terminus post quem*, c'est-à-dire une année à partir de laquelle l'arbre a pu être coupé. Il revient alors au chercheur d'estimer au mieux le nombre de cernes manquants (Baillie, 1982).

## La qualité d'une date dendrochronologique

Chaque datation obtenue par la dendrochronologie est le résultat d'une analyse statistique et visuelle qui n'est pas sans faille. C'est pourquoi les résultats d'une analyse doivent toujours être considérés en fonction de données suivantes :

- Le degré statistique de corrélation entre la chronologie du site à dater et la chronologie de référence : indice de corrélation (Corr.), test  $t$  de Student (ou TVBP, Pearson) et Glk.
- Un graphique montrant la correspondance visuelle des courbes.
- L'intervalle ou le nombre d'années comparées.
- La présence ou l'absence d'écorce déterminant la précision de la ou des date(s) d'abattage.

## Stratégie d'intervention

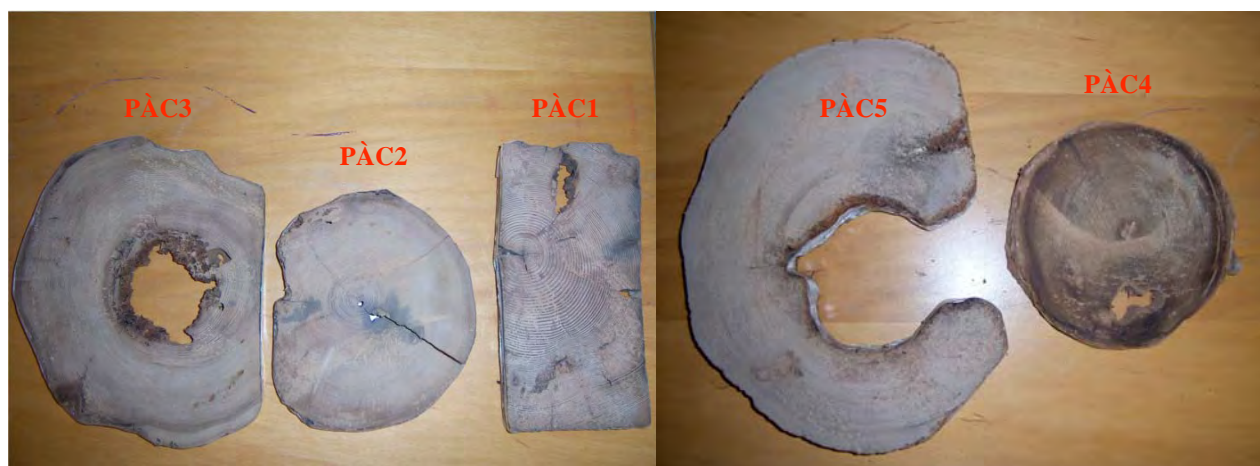


Figure 4 : Photos des galettes. À gauche : ST-26-2. À droite : ST-22

## Méthode d'échantillonnage

Les pièces des structures ST-26-2 et ST-22 furent retirées du sol peu de temps après leur découverte afin de poursuivre les fouilles des sols sous-jacents. Une galette de bois fut prélevée à l'aide d'une scie électrique sur chacune des pièces en assez bon état pour permettre une analyse dendrochronologique. À moins d'avis contraire, tous les échantillons prélevés seront conservés dans les locaux du GRDH à l'Université de Montréal.

## Corpus d'analyse

Le corpus d'analyse comprend quatre pièces de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) et une pièce d'épinette (*Picea sp.*), essences décrites ci-dessous. Les pièces de la structure ST-26-2 sont numérotées de PÀC1 à PÀC3, PÀC1 étant le madrier d'épinette et PÀC2 et PÀC3 étant les pièces de cèdre blanc. Les deux pièces de la structure ST-22 sont également en cèdre blanc (*Thuja occ.*) et correspondent aux échantillons PÀC4 et PÀC5. Seule la pièce PÀC2 possède toujours son cambium, mais l'ensemble des autres pièces présentent une forme arrondie témoignant d'une désintégration naturelle des cernes périphériques. Enfin, la pièce PÀC1 n'a pas été analysée en raison de son essence.

No. Échantillon	Structure	Essence	Écorce / Cambium	Nombre de cernes mesurés	Nombre de cernes non mesurés	Datation hypothétique
PÀC1	ST-26-2	Épinette ( <i>Picea sp.</i> )	non	-	114	1894
PÀC2	ST-26-2	Cèdre ( <i>Thuja occ.</i> )	oui	146	-	1894
PÀC3	ST-26-2	Cèdre ( <i>Thuja occ.</i> )	non	160	-	1894
PÀC4	ST-22	Cèdre ( <i>Thuja occ.</i> )	non	103	-	1842
PÀC5	ST-22	Cèdre ( <i>Thuja occ.</i> )	non	152	-	1842

Tableau 1 : Corpus d'analyse.

### Cèdre blanc de l'Est ou thuya occidental (*Thuja occidentalis*)

#### *Eastern white cedar*

Le cèdre est un bois léger, tendre et résistant à la pourriture une fois séché. Il a été beaucoup utilisé pour le bardeau et dans les ouvrages de fondation, comme solive de plancher ou comme piquet de clôture, à cause de sa résistance à la carie. Il est aujourd'hui remplacé sur le marché par le cèdre de l'Ouest (*Thuja plicata* ou *Western red cedar*). Le cèdre blanc n'atteint pas plus de 15 m de hauteur et 90 cm de diamètre et il croit lentement. Il peut vivre très longtemps dans les environnements extrêmes, voire jusqu'à 700 ans (Archambault et Bergeron, 1992). Son fût est habituellement droit et il porte de nombreuses petites branches. À partir du moment de son déclin, son cœur pourrit (Farrar, 1995: 26-27). Il pousse sur les sols calcaires ou sur les falaises rocheuses, sur les terrains soit humides, soit très secs. Il se retrouve en général mélangé au pin blanc, au merisier (bouleau jaune), à la pruche, à l'érable argenté et aux autres essences typiques de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Farrar, 1995: 26-27; Rouleau *et al.*, 1990: 14-15).

### Épinette (*Picea glauca*, *Picea rubens*, *Picea mariana*)

#### *Spurce*

Le genre *Picea* comprend trois essences dans l'Est du Canada : l'épinette blanche (*Picea glauca*), l'épinette noire (*Picea mariana*) et l'épinette rouge (*Picea rubens*). Ces essences présentent des

dimensions sensiblement identiques, soit entre 20 et 25 m de hauteur et 60 cm de diamètre. L'épinette vit généralement près de 300 ans, sauf l'épinette noire qui ne vit guère plus de 200 ans. L'épinette forme un bois léger, tendre, au fil droit, mais assez fort et élastique. Leurs cernes sont plus étroits et plus marqués que ceux du pin, mais moins marqués que ceux du mélèze. L'épinette est beaucoup utilisée pour la pâte à papier, le bois d'œuvre et le bois ouvré. Historiquement, on l'utilisait souvent dans les charpentes de maisons et pour les solives des planchers non exposés à l'humidité. Encore aujourd'hui, elle est exploitée pour la construction en général.

Les épinettes blanche et noire ont des aires de répartition géographique très vastes. Elles poussent sur l'ensemble du territoire canadien, jusqu'au pergélisol. L'épinette rouge est beaucoup moins répandue et ne pousse que dans la basse vallée du Saint-Laurent et vers l'est : Maine, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick. Les épinettes préfèrent les lieux humides et frais, bien drainés. Elles tolèrent bien l'ombre et poussent dans des stations variées, le plus souvent humides. On les retrouve en peuplements mélangés aux autres essences, selon leur situation (Farrar, 1995 : 95-107 ; Rouleau *et al.*, 1990: 20-25). Il est impossible de distinguer avec certitude les espèces d'épinette entre elles, sans écorce ni aiguille. Par ailleurs, l'épinette peut être difficile à différencier du mélèze (*Larix laricina*) sous l'objectif du microscope.

## Résultats

Nous avons d'abord procédé à la numérisation des largeurs de cernes de trois rayons pour chacune des pièces. Cette première étape a permis la création de séries de croissance moyenne propres aux différentes pièces. Les séries moyennes des échantillons furent par la suite normalisées selon l'indice Baillie-Pilcher. Cette procédure permet notamment d'équilibrer les cernes juvéniles (cernes larges en début de croissance) et les cernes séniles (cernes étroits en fin de croissance) en ramenant la moyenne de la chronologie à une valeur constante. Les séries de valeurs indicées ainsi formées nous permettent de synchroniser les échantillons avec une fiabilité statistique souvent plus élevée. Ainsi, les séries moyennes indicées de la structure ST-26-2 furent comparées entre elles à l'aide des tests statistiques présentés plus tôt, les meilleures positions statistiques étant toutes validées visuellement. Ces étapes furent répétées pour les séries moyennes de la structure ST-22. Nous présentons successivement les résultats obtenus pour les deux structures étudiées.

### Présentation des résultats : ST-26-2

Une fois les séries moyennes réalisées pour les échantillons PÀC2 et PÀC3, nous avons procédé à la comparaison statistique de ces deux échantillons. La synchronisation entre les rondins PÀC2 et PÀC3 donna des résultats visuels et statistiques très satisfaisants. Les résultats sont présentés dans le tableau 2, alors que la correspondance visuelle est présentée à la figure 5.

<b>Tableau 2 : Table de corrélation entre les échantillons PÀC2 et PÀC3</b>			
<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>Glk</b>	<b>Corr.</b>
136	9,9	73	0,64

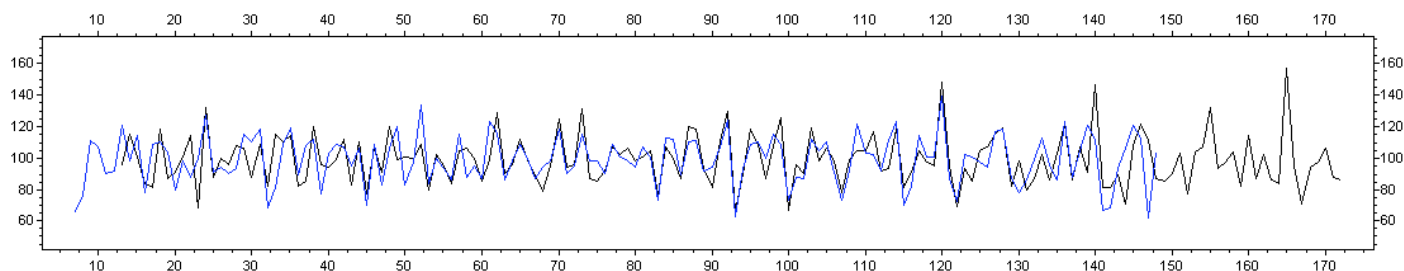


Figure 5 : Synchronisation visuelle entre PÀC2 (en bleu) et PÀC3 (en noir) après indexation Baillie-Pilcher.

À partir de ces résultats, une chronologie moyenne pour la structure ST-26-2 fut constituée (PÀCthocM1). Le tableau suivant présente les statistiques internes de la chronologie formée à partir des séries moyennes non indicées. Nous avons également procédé à la création d'une chronologie formée à partir des séries moyennes indicées afin de faciliter la comparaison visuelle entre la chronologie moyenne de la structure ST-26-2 et les chronologies de référence.

Longueur	166
Nbr. d'individus	2
Puissance moyenne	1,82
Autocorrélation (1)	0,88
Sensibilité	0,18

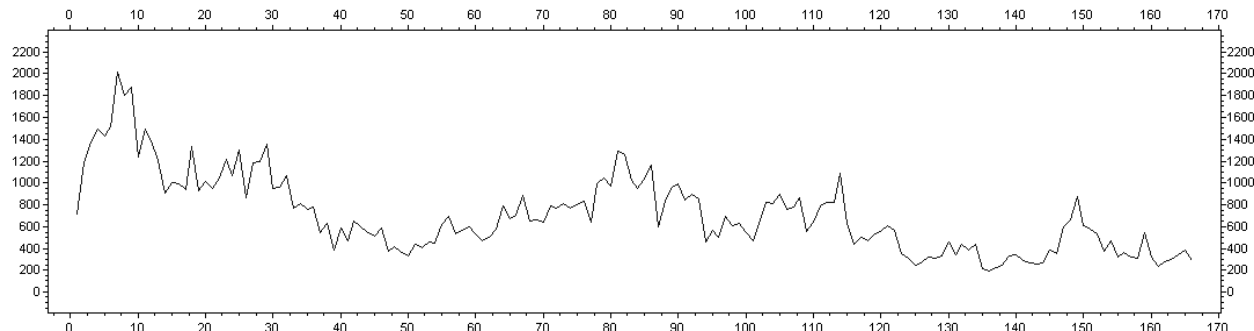


Figure 6 : Chronologie moyenne PÀCthocM1 constituée des séries non indicées.

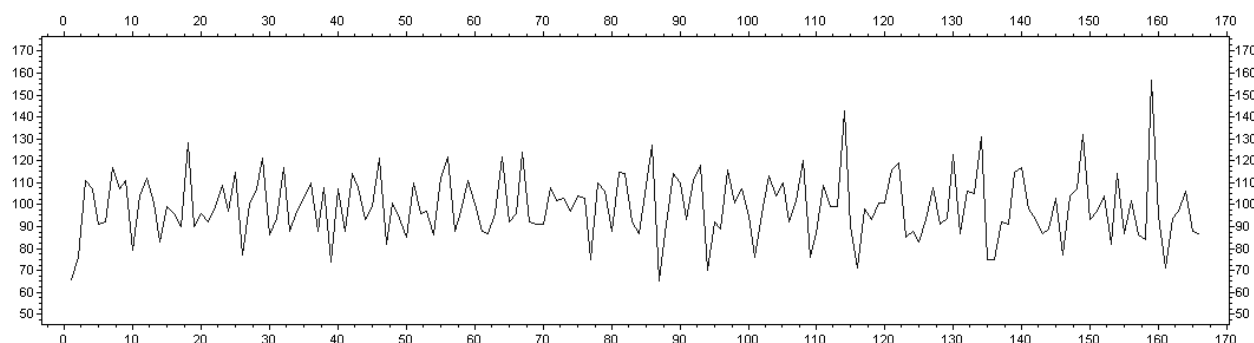


Figure 7 : Chronologie moyenne PÀCthocM1 constituée des séries indicées.



La chronologie moyenne PÀCthocM1 fut comparée visuellement et statistiquement aux chronologies de référence suivantes (Annexe 1) :

### Référentiels

- QUÉthocM4 : Région de Québec (1530-2008) (C. Dagneau, 2004, C. Dagneau et D. Duchaine 2007)
- ABithocM : Lac Duparquet, Abitibi (1404-1983) (S. Archambault et Y. Bergeron, 1992)
- CHithocM : Chicoutimi, Saguenay (1536-1997) (H. Morin et C. Krause, 1997)

### Chronologies locales et régionales

- COMthocM : Rue de la Commune, Montréal (1627-1862) (A. Poudret-Barré, 2008)
- FQCthocM : Faubourg Québec, Montréal (1691-1840) (A. Poudret-Barré, 2008)
- GILthocM : Entrepôt Gillespie (1679-1840) (A. Poudret-Barré, 2008)
- GENthocM : Chronologie générale de Montréal, Montréal (1627-1862) (A. Poudret-Barré, 2008)
- HBOthocM : Boisé du mont Saint-Hilaire, Québec (1789-2005) (A. Poudret-Barré, 2008)
- MENthocM : Maison Ménard, Les Cèdres, Québec (1704-1859) (M-C. Brien, inédit)
- BORthocM : Chronologie moyenne de site, Vankleek Hill, Ontario (1619-1867) (M-C. Brien, inédit)
- WIL2thocM : Ferme Wood, Williamstown, Ontario (1686-1835) (M-C. Brien, inédit)
- RSDthocM : Maison Joanisse, Saint-André-Avellin, Québec (1687-1891) (M-C. Brien, inédit)

Lors de la synchronisation de la chronologie PÀCthocM1, l'ensemble des douze chronologies de référence ont proposé l'intervalle 1684-1849 en première position, et ce, avec des résultats statistiques et visuels acceptables ou très satisfaisants (tableau 3). La meilleure synchronisation avec un référentiel régional fut obtenue avec la chronologie de Québec, plus près géographiquement de la région de Montréal (fig.8). Néanmoins, des résultats statistiques et visuels acceptables ont été obtenus avec les référentiels de Chicoutimi et d'Abitibi, et ce, malgré le nombre de kilomètres qui séparent ces régions de Montréal.

<b>Tableau 3 : Table de corrélation entre les chronologies de référence et PÀCthocM1 pour la période 1684-1849</b>				
<b>Référentiels</b>	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>Glk</b>	<b>Corr.</b>
QUÉthocM4	166	4,6	62,5	0,531
CHithocM	166	3,9	58,2	0,297
ABithocM	166	3,5	57,6	0,216
<b>Chronologies locales</b>	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>Glk</b>	<b>Corr.</b>
GENthocM	166	8,4	74,7	0,566
COMthocM	166	8,6	69,5	0,571
FQCthocM	150	5,9	68,6	0,424
GILthocM	157	5,8	67,4	0,486
MENthocM	147	6,4	72,1	0,466
BORthocM	166	7,8	69,5	0,531
WIL2thocM	150	6,8	64,9	0,485
RSDthocM	118	3,5	65,1	0,387

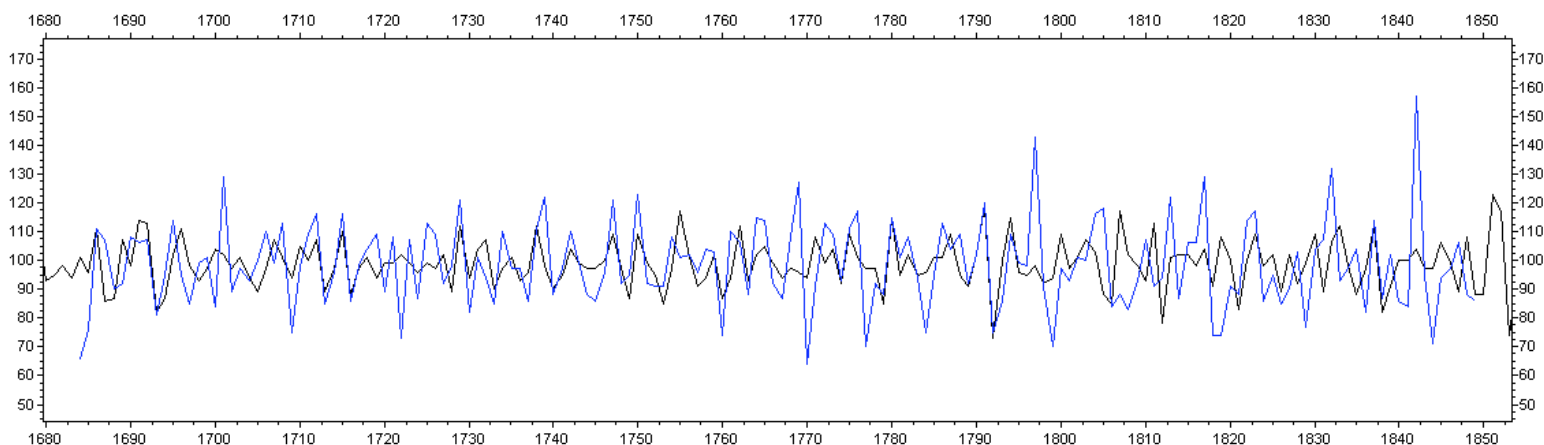


Figure 8. Synchronisation de la chronologie moyenne PÀCthocM1 (1684-1849), en bleu, par rapport au référentiel QUÉthocM4 (1530-2008), en noir.

Même si la corrélation avec les référentiels est probante, les résultats de la synchronisation sont sans contredit meilleurs avec les chronologies locales de Montréal et en amont de Montréal. Ces résultats nous permettent d'avancer que les pièces de cèdre utilisées pour la base d'appui ST-26-2 furent hors de tout doute coupées sur des terres situées de la région de Montréal. Bien que les données statistiques soient très élevées avec la chronologie de la rue de la Commune et avec la chronologie générale de Montréal, celles-ci ne permettent pas de confirmer la provenance géographique des pièces de PÀCthocM1. En effet, il convient de préciser que les chronologies montréalaises (GEN, COM, FQC et GIL) ont été constituées à partir de bois très certainement importé, mais dont l'origine est inconnue. À l'inverse, les chronologies formées en amont de Montréal (MEN, BOR, WIL2 et RSD) sont constituées de bois d'œuvre recueillis localement.

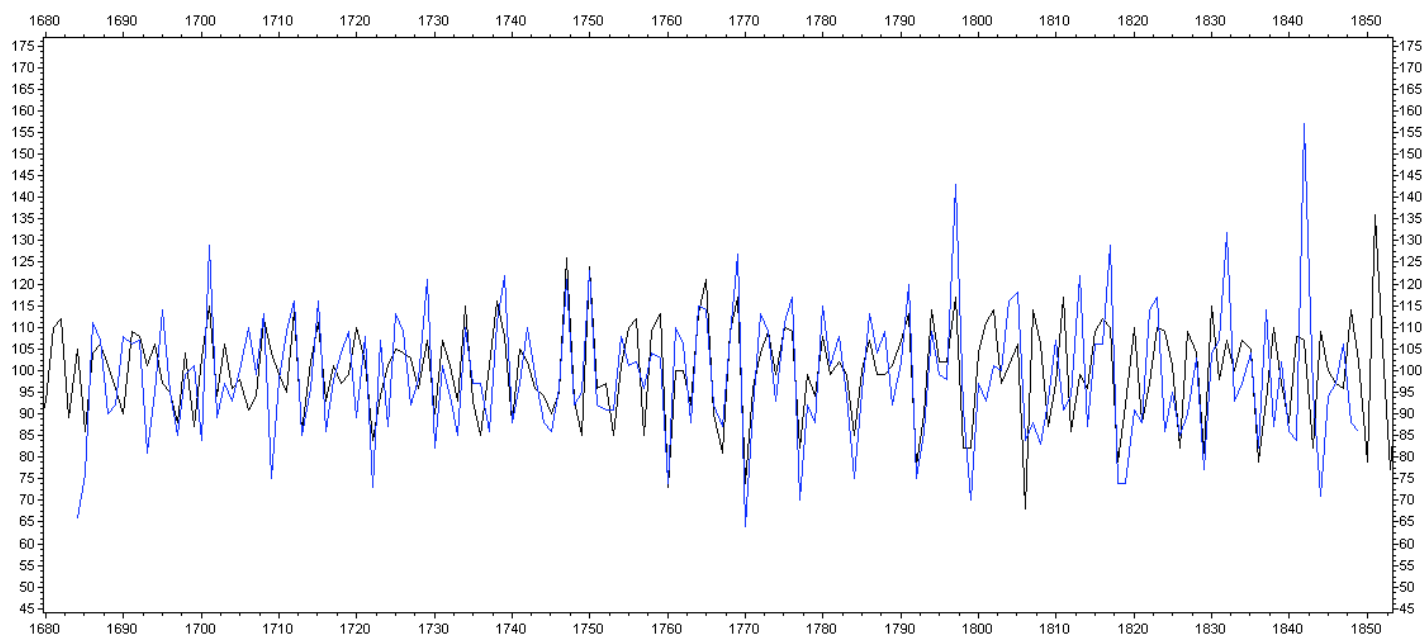


Figure 9. Synchronisation de la chronologie moyenne PÀCthocM1 (1684-1849), en bleu, par rapport à la chronologie locale COMthocM (1627-1862), en noir.

Parmi les quatre chronologies locales dont la provenance des bois est connue, les meilleurs résultats visuels et statistiques furent obtenus avec la chronologie de Vankleek Hill, Ontario

(BORTHOCM). La force statistique des comparaisons avec les autres chronologies, notamment de la chronologie de Williamstown (WIL2thocM), nous oblige à rester prudents en ce qui concerne la provenance géographique des pièces de la structure ST-26-2. Toutefois, à ce stade-ci de notre compréhension, les rondins de cèdre de la chronologie PÀCthocM1 semblent davantage provenir de la vallée de l'Outaouais que de la vallée du haut Saint-Laurent. La faiblesse de la synchronisation entre la chronologie PÀCthocM1 et celle de Saint-André-Avellin (RSDthocM) semble par ailleurs démontrer que la croissance des cèdres à la limite sud du Bouclier Canadien se comporte différemment.

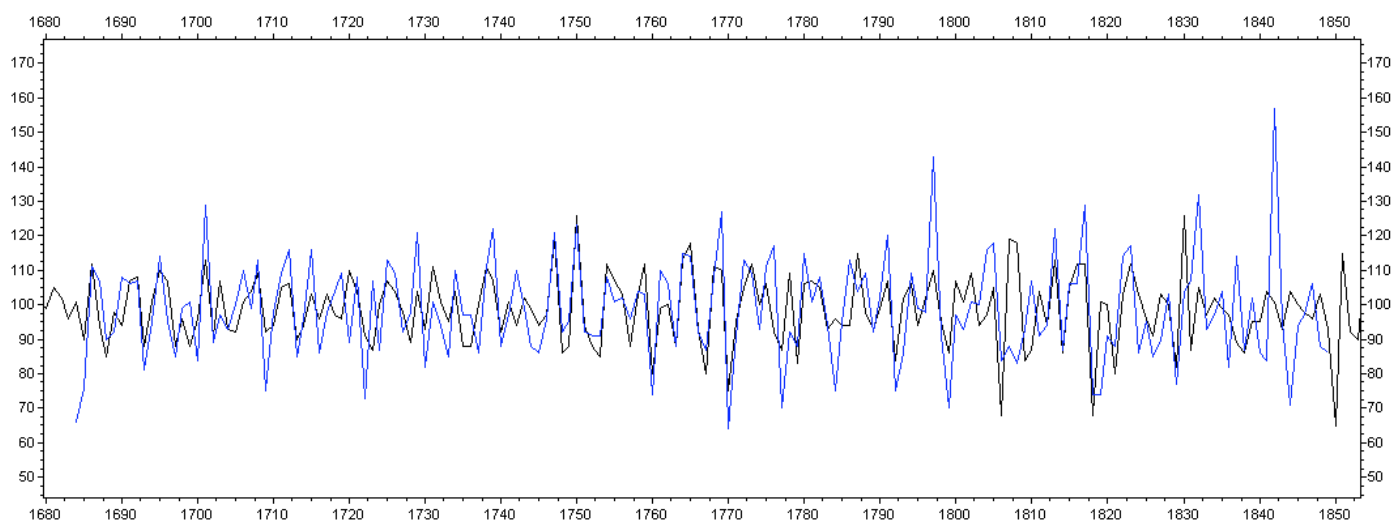


Figure 10. Synchronisation de la chronologie moyenne PÀCthocM1 (1684-1849), en bleu, par rapport à la chronologie locale BORTHOCM (1619-1867), en noir.

## Présentation des résultats : Structure ST-22

De la même façon que pour les échantillons de la structure ST-26-2, nous avons tenté de synchroniser les séquences moyennes indicées des deux échantillons de la structure ST-22. Cependant, nos tentatives de positionner de façon convaincante PÀC4 par rapport à PÀC5 se sont soldées par un échec. Nous avons donc entrepris de synchroniser ces échantillons avec ceux de PÀCthocM1. S'il a été possible de positionner ainsi l'échantillon PÀC5 dans l'intervalle 1678-1829, l'échantillon PÀC4 reste toujours non daté. Le tableau 4 présente les résultats statistiques issus de la synchronisation de PÀC5 avec PÀC2 et PÀC3, tandis que la figure 11 l'illustre graphiquement.

	PÀC5			
	Intervalle commun	TVBP	GIk	Corr.
<b>PÀC2</b>	142	5,4	67,1	0,374
<b>PÀC3</b>	140	5,8	68,8	0,424

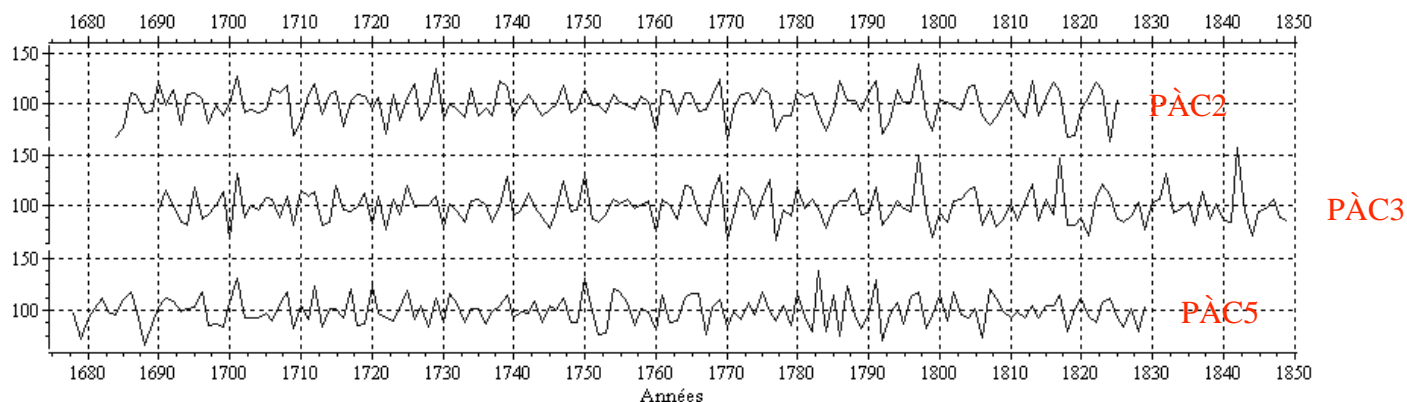


Figure 11 : Synchronisation visuelle entre PÀC2, PÀC3 et PÀC5 après indexation Baillie-Pilcher.

N'ayant toujours pas réussi à dater l'échantillon PÀC4, nous avons entrepris de le synchroniser directement avec les chronologies de référence du cèdre blanc existants et présentés plus haut. À notre grande surprise, toutes les chronologies de référence ont positionné PÀC4 dans l'intervalle de temps 1759-1861 (Tableau 5). Même la chronologie du boisé du mont Saint-Hilaire (HBOthocM), qui n'avait donné aucun résultat concluant avec la chronologie moyenne PÀCthocM1, présente des résultats satisfaisants avec l'échantillon PÀC4.

<b>Tableau 5: Table de corrélation entre PÀC4 et les chronologies de référence</b>				
	<b>PÀC4</b>			
	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>Glk</b>	<b>Corr.</b>
<b>QUEthocM4</b>	103	4,9	66,3	0,420
<b>CHlthocM</b>	103	4,1	60,9	0,271
<b>ABlthocM</b>	103	3,7	65,3	0,162
<b>HBOthocM</b>	73	3,5	61,3	0,335
<b>FQCthocM</b>	82	6,4	69,4	0,577
<b>GILthocM</b>	82	3,8	58,8	0,390
<b>COMthocM</b>	103	5,3	67,3	0,453
<b>GENthocM</b>	103	6,8	70,8	0,527
<b>BORthocM</b>	103	8,0	71,8	0,582
<b>MENthocM</b>	101	5,5	61,0	0,480
<b>WIL2thocM</b>	77	6,6	67,0	0,560

Grâce à ces résultats, il a été possible de positionner l'échantillon PÀC4 par rapport à PÀC5 et ainsi réaliser la chronologie moyenne PÀCthocM2 pour la structure ST-22. Les résultats statistiques sont somme toute plutôt faibles pour un intervalle commun de 71 cernes (tableau 6, fig. 12). Cette faible corrélation peut s'expliquer de différentes façons : croissance particulière de la pièce PÀC4 (maladie ou conditions difficiles), provenance géographique différente des trois autres pièces, petit intervalle commun entre PÀC4 et les autres pièces, etc.

<b>Tableau 6 : Table de corrélation entre les échantillons PÀC4 et PÀC5</b>			
<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>Glk</b>	<b>Corr.</b>
71	2,5	62	0,25

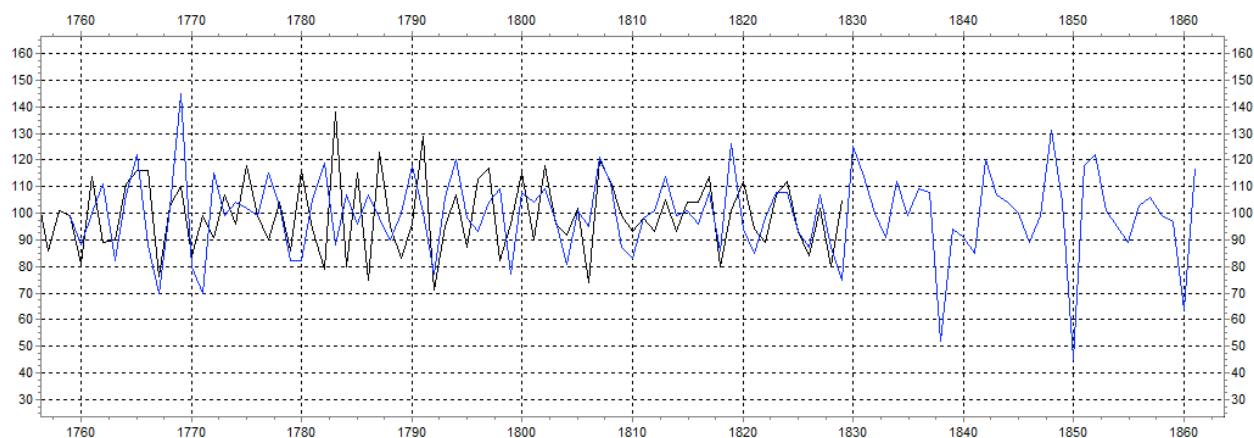


Figure 12 : Synchronisation visuelle entre PÀC4 (en bleu) et PÀC5 (en noir) après indexation Baillie-Pilcher.

Malgré tout, une chronologie moyenne fut créée pour la structure ST-22. Cette dernière couvre la période 1678-1861. Le tableau suivant présente les statistiques internes de la chronologie réalisée à partir des séries moyennes non-indicées. Une autre chronologie moyenne fut par ailleurs réalisée à partir des séries moyennes indicées selon la méthode Baillie-Pilcher afin de faciliter la comparaison visuelle entre la chronologie moyenne de la structure ST-22 et les chronologies de référence.

Longueur	184
Nbr. d'individus	2
Puissance moyenne	1,39
Autocorrélation (1)	0,76
Sensibilité	0,16

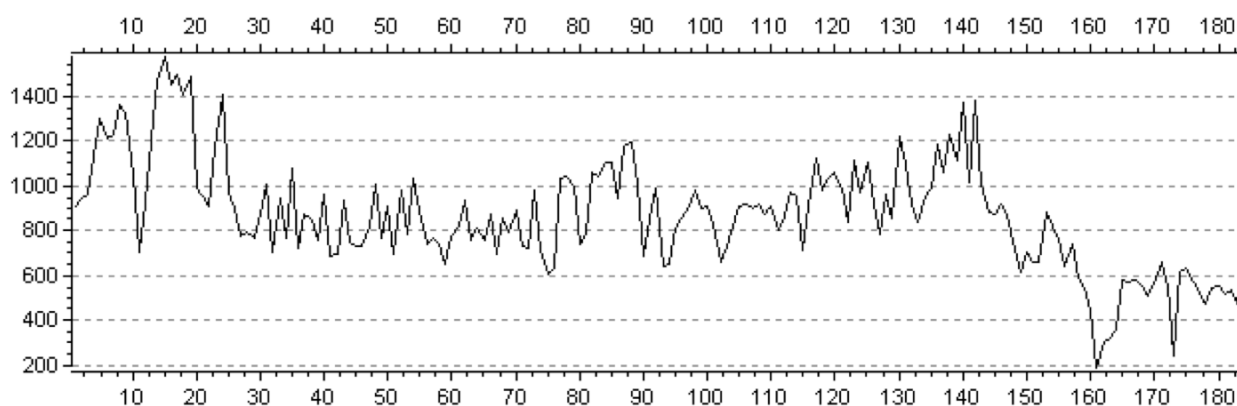


Figure 13 : Chronologie moyenne PÀCthocM2 non indicée.

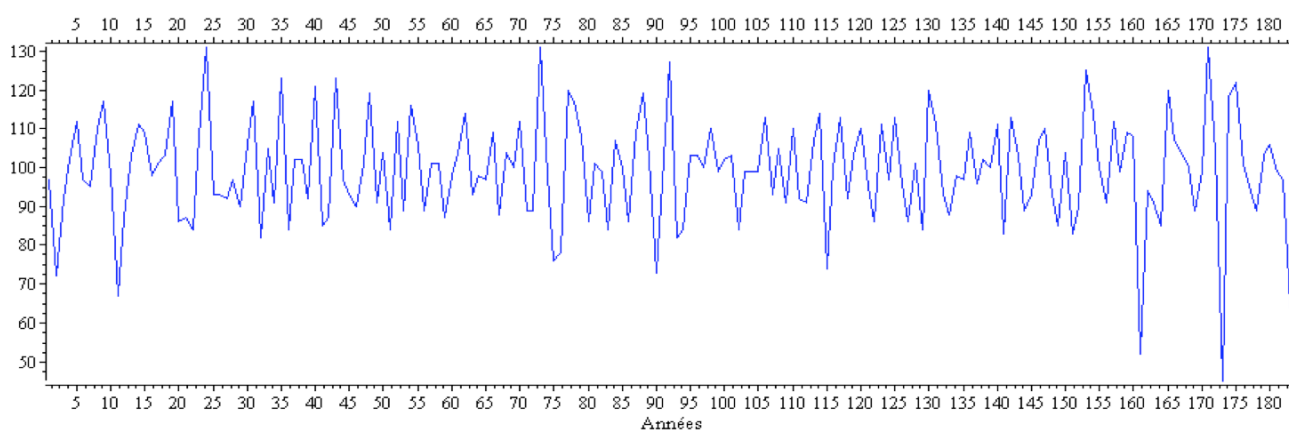


Figure 14 : Chronologie moyenne PÀCthocM2 indicée.

La chronologie moyenne PÀCthocM2 fut comparée visuellement et statistiquement aux référentiels et aux chronologies locales et régionales suivants pour confirmer l'intervalle de croissance présumé :

### Référentiels

- QUÉthocM4 : Région de Québec (1530-2008) (C. Dagneau, 2004, C. Dagneau et D. Duchaine 2007)
- ABithocM : Lac Duparquet, Abitibi (1404-1983) (S. Archambault et Y. Bergeron, 1992)
- CHithocM : Chicoutimi, Saguenay (1536-1997) (H. Morin et C. Krause, 1997)

### Chronologies locales et régionales

- COMthocM : Rue de la Commune, Montréal (1627-1862) (A. Poudret-Barré, 2008)
- FQCthocM : Faubourg Québec, Montréal (1691-1840) (A. Poudret-Barré, 2008)
- GILthocM : Entrepôt Gillespie (1679-1840) (A. Poudret-Barré, 2008)
- GENthocM : Chronologie générale de Montréal, Montréal (1627-1862) (A. Poudret-Barré, 2008)
- HBOthocM : Boisée mont Saint-Hilaire, Québec (1789-2005) (A. Poudret-Barré, 2008)
- MENthocM : Maison Ménard, Les Cèdres, Québec (1704-1859) (M-C. Brien, inédit)
- BORthocM : Chronologie moyenne de site, Vankleek Hill, Ontario (1619-1867) (M-C. Brien, inédit)
- WIL2thocM : Ferme Wood, Williamstown, Ontario (1686-1835) (M-C. Brien, inédit)
- RSDthocM : Maison Rang Saint-Denis, Saint-André-Avellin, Québec (1687-1891) (M-C. Brien, inédit)

Comme on pouvait s’y attendre, la majorité des chronologies de référence ont proposé l’intervalle 1678-1861 comme étant la meilleure position statistique. Seules les chronologies de l’Abitibi et du boisé du mont Saint-Hilaire ont proposé cet intervalle en deuxième position. Le tableau 6 présente les résultats statistiques issus de la synchronisation. La chronologie de Québec présente encore une fois les meilleurs résultats statistiques et visuels parmi les trois référentiels régionaux (fig. 15). Pour ce qui est des chronologies locales, ce sont la chronologie de Vankleek Hill et la chronologie générale de Montréal qui présentent les meilleurs résultats (fig. 16 et 17).

<b>Tableau 7 : Table de corrélation entre les chronologies de référence et PÀCthocM2</b>				
<b>Référentiels</b>	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>Glk</b>	<b>Corr.</b>
QUÉthocM4	184	8,0	70,3	0,509
CHithocM	184	5,8	65,9	0,427
ABithocM	184	3,9	60,7	0,272
<b>Chronologies locales</b>	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>Glk</b>	<b>Corr.</b>
GENthocM	184	10,3	74,2	0,602
COMthocM	184	8,8	72,8	0,560
FQCthocM	150	6,1	70,9	0,468
GILthocM	162	6,7	68,8	0,527
MENthocM	157	8,2	68,7	0,559
BORthocM	184	12,5	76,4	0,675
WIL2thocM	150	8,9	75,3	0,577
RSDthocM	130	9,9	69,1	0,609
HBOthocM	73	3,3	65,0	0,330

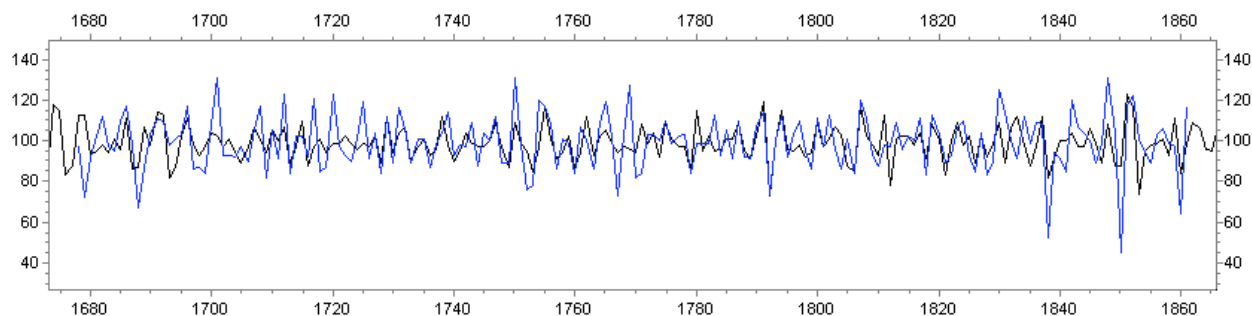


Figure 15. Synchronisation de la chronologie moyenne PÀCthocM2 (1678-1861), en bleu, par rapport au référentiel QUETHocM4 (1530-2008), en noir.

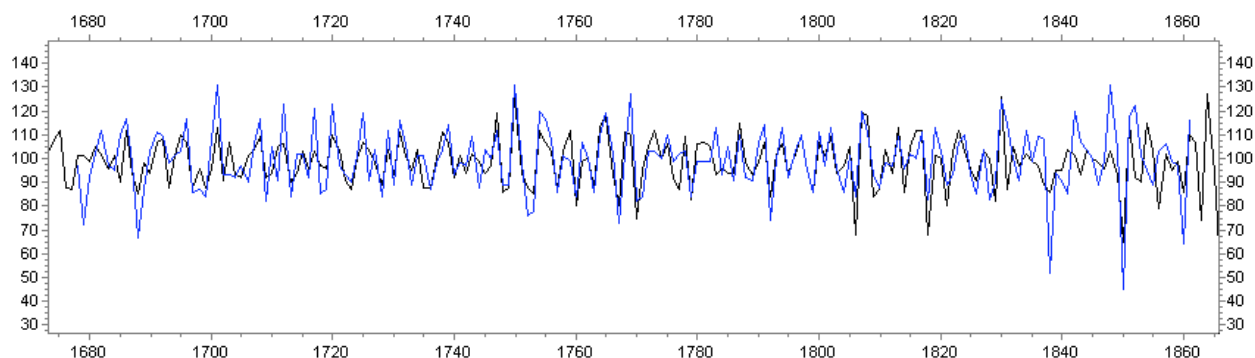


Figure 16. Synchronisation de la chronologie moyenne PÀCthocM2 (1678-1861), en bleu, par rapport à la chronologie locale BORTHocM (1619-1867), en noir.

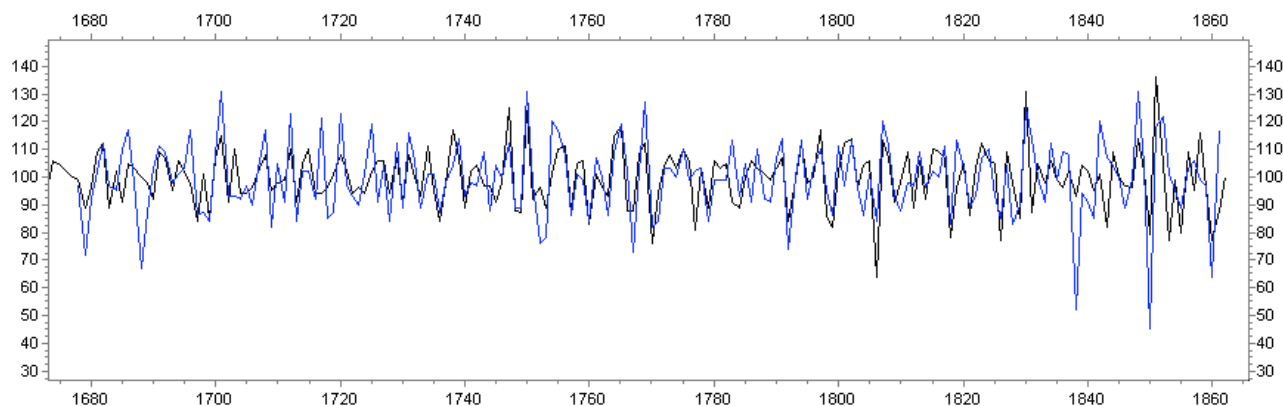


Figure 17. Synchronisation de la chronologie moyenne PÀCthocM2 (1678-1861), en bleu, par rapport à la chronologie générale de Montréal (1627-1862), en noir.

Les résultats visuels et statistiques obtenus sont visiblement meilleurs avec les chronologies de Montréal et de son amont. Parmi les chronologies de site ancrées localement, la chronologie PÀCthocM2 semble se rattacher davantage aux chronologies de la vallée de l'Outaouais (BORTHocM et RSDthocM). Il semble toutefois imprudent d'avancer une provenance unique pour les deux échantillons de la chronologie PÀCthocM2 puisque trente années séparent les deux échantillons. En effet, PÀC5 semble appartenir à la construction initiale du hangar, alors PÀC4 fut mis en place suite à des rénovations du hangar.



Les données issues de la comparaison de ces deux échantillons avec les chronologies locales dont la provenance est connue, donnent à ce propos des informations très intéressantes (Tableau 7). On remarque d'abord que les deux échantillons présentent des résultats statistiques plus élevés avec les chronologies de la vallée de l'Outaouais. Toutefois, l'échantillon PÀC4 corrèle davantage avec la chronologie de Saint-André-Avellin (RSDthocM) qu'avec celle de Vanleek Hill (BORthocM). Ce résultat laisse présager, pour la pièce PÀC4, une provenance géographique au nord de la rivière des Outaouais, à la limite sud du Bouclier Canadien. Toutefois, il faut rester vigilant avec cette interprétation étant donné la faible différence de corrélation statistique entre la pièce PÀC4 et les chronologies de Vanleek Hill et de Saint-André-Avellin.

<b>Tableau 8 : table de corrélation des échantillons PÀC4 et PÀC5 avec les chronologies locales ancrées géographiquement</b>				
	<b>PÀC4</b>			
	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>Glk</b>	<b>Corr.</b>
MENthocM	101	5,5	61,1	0,480
BORthocM	103	8,0	71,8	0,582
RSDthocM	103	8,5	67,3	0,591
WIL2thocM	77	6,6	67,3	0,561
	<b>PÀC5</b>			
	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>Glk</b>	<b>Corr.</b>
MENthocM	127	7,5	70,0	0,576
BORthocM	152	10,0	76,0	0,652
RSDthocM	98	4,7	71,4	0,418
WIL2thocM	144	7,1	74,6	0,503

## Discussion

Les analyses dendrochronologiques effectuées sur les quatre pièces de cèdre blanc (*Thuja occ.*) mises au jour lors des interventions 2010 à l'école de fouilles historiques de l'Université de Montréal nous ont permis de dater l'intervalle couvert par chacune de ces pièces. À la lumière de ces résultats, il semble que les rondins utilisés dans la construction de la base d'appui ST-26-2 aient été récupérés d'une ou de deux structures plus anciennes (tableau 9; fig. 18). En effet, la pièce PÀC2, la seule ayant conservé son cambium, présente une date finale de 1825, soit 69 ans avant la construction du mur ouest du bâtiment sis au 204, Place d'Youville. L'intervalle de croissance mesuré de la pièce PÀC3 se termine, quant à lui, en 1849. Le nombre de cernes désintégrés étant impossible à déterminer, la date d'abattage de cet arbre reste inconnue. Il serait toutefois surprenant que l'arbre ait été coupé exclusivement pour la construction de la structure, vue l'apparence disparate de l'ouvrage. En ce sens, nous croyons qu'il est possible d'affirmer que le rondin PÀC3 fut également récupéré sur une ancienne structure. Les deux rondins de la structure ST-26-2 semblent provenir de la vallée des Outaouais, mais leur provenance géographique exacte ne peut être spécifiée dans l'état actuel de nos connaissances.

Les solives de la structure ST-22 appartiennent à un hangar construit autour de 1842. Aucune des deux pièces ne possédait son cambium ou son écorce au moment des analyses. Néanmoins, il est possible d'affirmer que la solive PÀC5 a probablement été coupée peu de temps avant la construction du bâtiment et que les 10 à 13 cernes manquants se soient désintégrés avec le temps. La solive PÀC4, dont l'intervalle de croissance se termine en 1861, a nécessairement remplacé une des solives initiales du bâtiment. L'absence d'écorce sur cette pièce ne nous permet pas de déterminer avec précision la date d'abattage du cèdre utilisé, mais nous pouvons supposer que le remplacement s'est fait dans la décennie 1860. Enfin, si les deux pièces semblent provenir de la vallée des Outaouais, la pièce PÀC4 pourrait avoir été coupée au nord de la rivière des Outaouais, à la limite des basses-terres du Saint-Laurent et du Bouclier canadien. Le tableau 9 présente les intervalles de croissance des quatre échantillons, alors que la figure 18 illustre leur positionnement temporel.

No. Échantillon	Structure	Essence	Écorce / Cambium	Nombre de cernes mesurés	Nombre de cernes non mesurés	Datation
PÀC1	ST-26-2	Épinette ( <i>Picea sp.</i> )	non	114	114	-
PÀC2	ST-26-2	Cèdre ( <i>Thuja occ.</i> )	oui	146	-	1684-1825
PÀC3	ST-26-2	Cèdre ( <i>Thuja occ.</i> )	non	160	-	1690-1849
PÀC4	ST-22	Cèdre ( <i>Thuja occ.</i> )	non	103	-	1759-1861
PÀC5	ST-22	Cèdre ( <i>Thuja occ.</i> )	non	152	-	1678-1829

Tableau 9 : Datation individuelle des échantillons

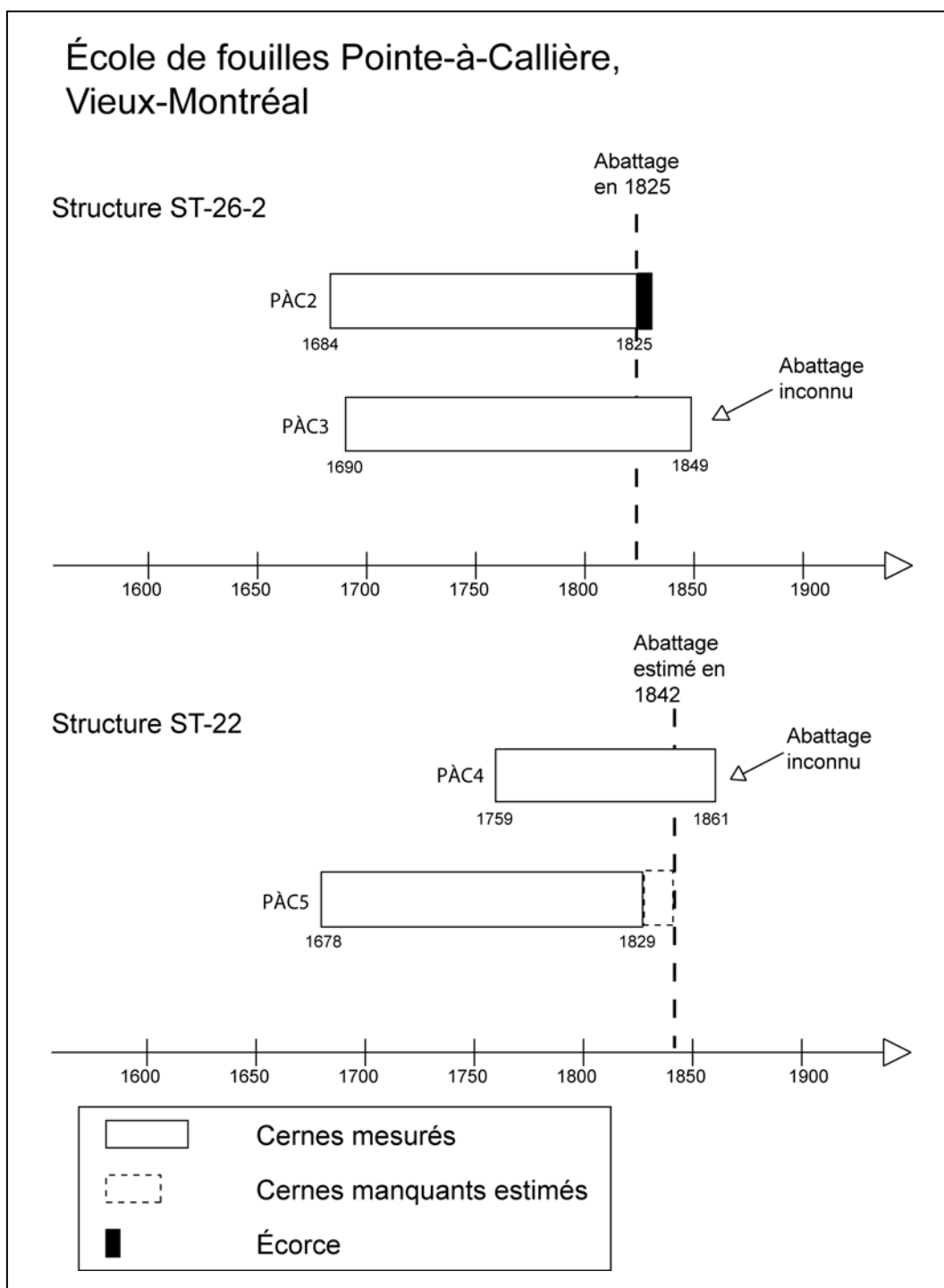


Figure 18 : Bloc-diagramme des pièces datées.

## Conclusion

En somme, l'analyse dendrochronologique des pièces mises au jour sur le site BjFj-101 a porté sur quatre échantillons provenant de deux structures distinctes. Il a été possible de créer une chronologie de site pour chacune de ces structures. La chronologie associée à la structure ST-26-2 couvre l'intervalle 1684-1849 et fut synchronisée avec des résultats statistiques et visuels satisfaisants avec la majorité des chronologies de référence. Les analyses ont permis de déterminer que les arbres utilisés pour la construction de la base d'appui n'ont pas initialement été coupés pour cette fonction. En effet, la construction du mur auquel cette structure est associée eut lieu en 1894, alors que l'abattage de la pièce PÀC2 s'est produit en 1825. La pièce PÀC3, quant à elle, présente une date finale sans cambium ni écorce de 1849 et a pu être coupée dans les années 1850-1860.

L'analyse des deux solives du hangar ST-22 n'a pas permis de déterminer les dates d'abattage des deux arbres utilisés. Néanmoins, les données issues de l'analyse dendrochronologique révèlent que le hangar a subi une réfection partielle une vingtaine d'année après sa construction initiale en 1842. Cette information a pu être avancée grâce à l'analyse de la solive PÀC4 dont le dernier cerne mesuré correspond à l'année 1861. La pièce PÀC5, dont l'intervalle de croissance mesuré se termine en 1829, peut, quant à elle, dater de la phase initiale de construction du hangar.

Quant à la provenance des pièces, la synchronisation des échantillons analysés avec les chronologies de référence a permis d'avancer hors de tout doute que le cèdre utilisé pour la construction des deux structures provient de la région située en amont de Montréal. La comparaison des deux chronologies moyennes formées avec les quatre chronologies locales dont la provenance est connue semble indiquer que les pièces de cèdre blanc des structures ST-26-2 et ST-22 furent coupés dans la vallée de l'Outaouais. Enfin, la comparaison individuelle des pièces PÀC4 et PÀC5 avec les chronologies de sites en amont de Montréal semble démontrer une provenance différente pour chacune de ces pièces. En effet, la pièce PÀC4 corrèle mieux avec la chronologie de Saint-André-Avellin qu'avec la chronologie de Vankleek Hill, pourtant plus puissante, ce qui pourrait indiquer que l'arbre utilisé pour la solive PÀC4 fut abattu au nord de la rivière des Outaouais, à la limite sud du Bouclier canadien. La faible puissance de nos chronologies et l'absence d'un réseau important de chronologies locales dont la provenance géographique est connue ne nous permet pas de spécifier davantage la provenance géographique de ces pièces.

## **Remerciements**

Le GRDH tient à remercier Brad Loewen et le département d'Anthropologie de l'Université de Montréal pour la mise à disposition du laboratoire, des équipements et des logiciels nécessaires à cette étude.

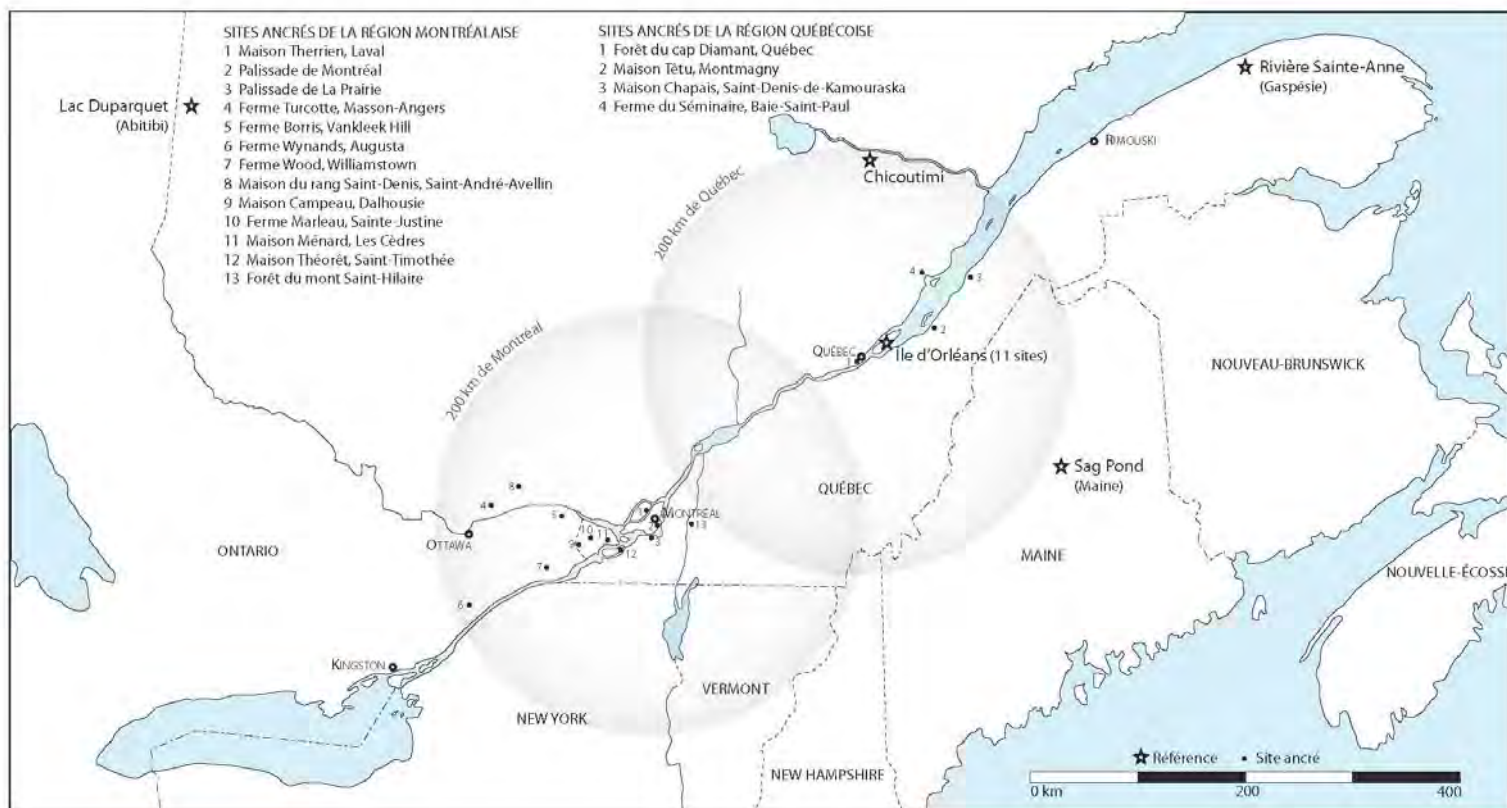
## Bibliographie

- Archambault, S. et Bergeron Y., 1992, « A 802-year chronology from the Quebec boreal forest », *Canadian Journal of Forest Research*, 22 : 674-682.
- Baillie, M. G. L., 1982, *Tree-Ring Dating and Archaeology*. Croom Helm, Londres.
- Baillie, M.G.L. et Pilcher, J.R., 1973, « A simple cross-dating program for tree-ring research », *Tree-Ring Bulletin* 33 : 7-14.
- Dagneau, C. et Duchaine, D., 2007, *Construction d'un référentiel dendrochronologique de cèdre blanc de l'Est (Thuja occidentalis) à l'Île d'Orléans, Québec. Synthèse des recherches 2002-2006*. Rapport remis à la Commission de la Capitale Nationale (MCCQ), Québec. (Disponible sur Internet : <http://www.grdh-dendro.com>)
- Dagneau, C., 2004, *Construction de référentiels dendrochronologiques à l'île d'Orléans. Rapport préliminaire*. Rapport déposé à la Commission de la Capitale Nationale (MCCQ), Québec.
- Dagneau, C., 2001, « Étude dendrochronologique de la Maison LeBer-LeMoyne : une méthodologie appliquée à un bâtiment historique », *ArchéoLogiques* 15 : 69-83.
- Farrar, J. L., 1999 (c. 1995), *Les arbres du Canada*, Ottawa, Fides et Service Canadien de Forêts, 502 p.
- Fritts, H. C., 1976, *Tree-ring and climate*, Academic Press, London.
- ITRDB : National Climatic Data Center, 2005, *The International Tree-Ring Data Bank (ITRDB)*. Tree-Ring Data Search [en ligne]. <http://www.ncdc.noaa.gov/paleo/ftp-treering.html> (Page consultée le 8 août 2008).
- Krause, C., 1997, « The use of Dendrochronological Material from Buildings to get Information About Past Spruce Budworm Outbreak », *Canadian Journal of Forest Research* 27 :69-75.
- Lambert, G.N., 1998, « La dendrochronologie, mémoire de l'arbre », In *La datation en Laboratoire* (A. Ferdière éd.), Coll. Archéologiques, Errance éd., Paris, p.13-69.
- Lebourgeois, F., 1997, « Étude dendrochronologique des 102 peuplements du réseau », Office National de Forêts, Département des Recherches Techniques.
- Poudret-Barré, Alexandre. «Le bois d'œuvre et le port de Montréal, 1830-1870. Une approche dendroarchéologique», mémoire en anthropologie, Montréal, Université de Montréal, 2007.
- Rouleau *et al.*, 1990, *Petite flore du Québec*, Québec, Les Publications du Québec.
- Schweingruber, F. H., 1982, *Anatomie microscopique du bois*, Institut Fédéral de Recherche Forestière, Zurich, Edition Zürger.

Schweingruber, F. H., 1988, *Tree rings. Basics and applications of dendrochronology*, D. Reidel Publishing Co., Dordrecht.

Tardif, J. et Bergeron, Y., 1997, « Comparative dendroclimatological analysis of two black ash and two white cedar populations from contrasting sites in the Lake Duparquet region, northwestern Quebec ». *Canadian Journal of Forest Research* 27: 108-116.

## Annexe 1





CONTEXTE PALÉOBOTANIQUE

**ANALYSES SPOROPOLLINIQUES  
DES PROFILS 9B-A, 9A-A ET 10C-A  
DU SITE ARCHÉOLOGIQUE BjFj-101,  
FORT VILLE-MARIE / DOMAINE DE CALLIÈRE**

RAPPORT D'ANALYSE POLLINIQUE

**Soumis à : Brad Loewen**  
Professeur agrégé  
Département d'anthropologie,  
Université de Montréal

**Par : Daniel Landry**  
Archéologue et archéopalynologue consultant

**Novembre 2010**

## SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>p. 2</b>
<b>2. MATÉRIELS ET MÉTHODES</b>	<b>p. 2</b>
<b>2.1. L'échantillonnage de terrain</b>	<b>p. 2</b>
<b>2.2. Traitements de laboratoire</b>	<b>p. 5</b>
<b>3. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS</b>	<b>p. 7</b>
<b>3.1. L'analyse des sols</b>	<b>p. 7</b>
<b>3.2. L'analyse pollinique</b>	<b>p. 12</b>
<b>3.2.1. Le choix des échantillons</b>	<b>p. 12</b>
<b>3.2.2. Corrélation et zonation</b>	<b>p. 12</b>
<b>3.2.3. Caractérisation et compréhension des hiatus</b>	<b>p. 15</b>
<b>3.3. Contextualisation archéologique du milieu de dépôt</b>	<b>p. 18</b>
<b>4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>p. 20</b>
<b>Bibliographie et références</b>	<b>p. 22</b>
<b>Annexe I : Glossaire pollinique/botanique</b>	<b>p. 24</b>
<b>Annexe II : Diagramme pollinique</b>	<b>p. 26</b>

## **1. INTRODUCTION**

Dans le cadre des travaux archéologiques réalisés par l'école de fouille de l'Université de Montréal en 2008 au site BjFj-101 (fort Ville-Marie/domaine de Callière), notre mandat était de poursuivre les études paléobotaniques dans la lignée des travaux 2007, en concentrant cependant nos efforts sur les périodes d'occupations eurocanadiennes initiales (périodes I et II). De plus, compte tenu que durant les travaux archéologiques 2008 il a été observé une faible représentation artefactuelle pour ces périodes dans les aires de fouilles 9A, 9B, 10A et 10C, nous devons vérifier par une comparaison des successions de dépôts polliniques l'intégrité des niveaux de surface de ces zones d'occupations.

## **2. MATÉRIELS ET MÉTHODES**

### **2.1. L'échantillonnage de terrain**

Sur le terrain, quatre profils palynostratigraphiques ont été récoltés dans les aires de fouille 9B, 9A, 10C et 10A. L'échantillonnage a été fait non pas seulement en fonction de l'étude en cours mais également en prévision d'études ultérieures. Le profil BjFj-101-9B-A (planche 1) a été récolté sur la paroi sud de la sous-opération 9B (coupe stratigraphique 08-C1b), soit entre 100 et 125 cm de l'empatement de mur (ST-59) du coin sud-ouest de la sous-opération. Sur un total de 23 échantillons récoltés pour ce profil, 11 proviennent des horizons du sol naturel, Ah, B et C (couches 08-C1b-31), 3 proviennent de la surface d'occupation du fort Ville-Marie (couches 08-C1b-30), dont le dernier fait interface avec la surface du Ah, 7 proviennent de la partie supérieure du niveau remanié du remblai Callière (couche 08-C1b-21 et 22) et 2 sont issus du niveau d'occupation  $\pm$  1805 localisé au-dessus du remblai Callière (couche 08-C1b-20).

Le profil BjFj-101-9A-A (planche 2) a été récolté sur la paroi est de la sous-opération 9A (coupe stratigraphique 08-C1a), soit entre 40 et 65 cm sud du coin nord de la coupe est de la sous-opération. Sur un total de 28 échantillons récoltés pour ce profil, 13 proviennent des horizons du sol naturel, Ah, B et C (couches 08-C1a-31), 3 proviennent de la surface d'occupation du fort Ville-Marie (couches 08-C1a-30), 6 proviennent de la partie supérieure du niveau remanié du remblai Callière (couche 08-C1a-21) et 6 sont issus des

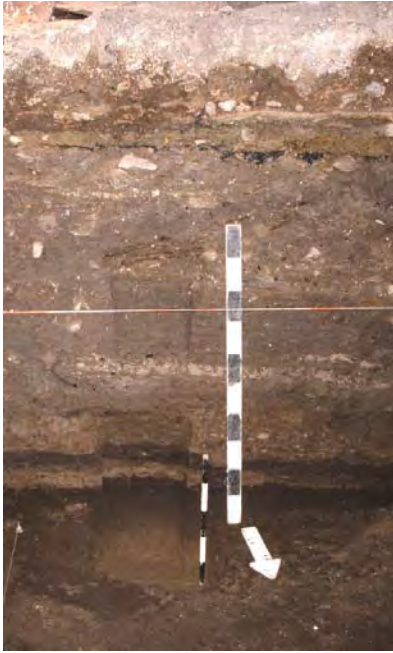
deux niveaux d'occupation 1805-1842 localisés au-dessus du remblai Callière (couche 08-C1a-17 et 18).

Le profil BjFj-101-10C-A (planche 3) a été récolté en fait sur la paroi ouest de la sous-opération 10A (coupe stratigraphique 08-C3b), soit entre 195 et 225 cm sud du coin nord-ouest de la sous-opération 10C pour les couches 19a et 19b, et entre 160 et 190 cm pour les couches 23 et 24. Sur un total de 26 échantillons récoltés pour ce profil, 14 proviennent des horizons du sol naturel, Ah, B et C (couches 08-C3b-24), 2 proviennent de la surface d'occupation *dépotoir* du fort Ville-Marie (couches 08-C3b-23), 7 proviennent de la partie supérieure du niveau remanié du remblai Callière pour la période 1688-1765 (couche 08-C3b-19b) et 3 sont issus du niveau d'occupation 1765-1805 localisé en surface du remblai Callière (couche 08-C3b-19a).

Le profil BjFj-101-10A-A (planche 4) a été récolté sur la paroi sud de la sous-opération 10A (coupe stratigraphique 08-C3a), soit entre 50 et 80 cm est du coin sud-ouest de la sous-opération pour les couches 19a et 19b, et entre 75 et 105 cm pour les couches 23, 23a et 24. Sur un total de 24 échantillons récoltés pour ce profil, 12 proviennent des horizons du sol naturel, Ah, B et C (couches 08-C3a-24), 3 proviennent de la surface d'occupation *dépotoir* du fort Ville-Marie (couches 08-C3a-23 et 23a), 7 proviennent de la partie supérieure du niveau remanié du remblai Callière pour la période 1688-1765 (couche 08-C3a-19b) et 2 sont issus du niveau d'occupation 1765-1805 localisé en surface du remblai Callière (couche 08-C3a-19a).

Le prélèvement des échantillons a été fait en continu, à la truelle rectangulaire (minutieusement nettoyée entre chaque opération), et tous les échantillons ont été ensachés individuellement dans des sacs à fermeture de type « Ziploc », puis homogénéisés. De façon générale les échantillons ont été récoltés à raison de 2 à 3 cm d'épaisseur chacun et pour un volume minimal de 500 cc. Volume suffisant pour réaliser des analyses polliniques et macrofossiles si besoin il y a. La variation de l'épaisseur dans la collecte des échantillons est fonction de la nature des matériaux encaissants et des possibilités de

résolution selon les types d'analyses. Il est à noter qu'en fonction des impératifs du projet actuel, le profil BjFj-101-10A-A à été écarté de l'analyse.



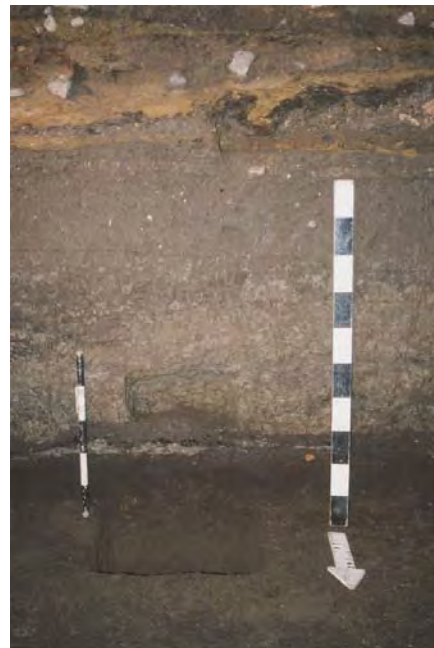
**Planche 1** : profil BjFj-101-9B-A



**Planche 2** : profil BjFj-101-9A-A



**Planche 3** : profil BjFj-101-10C-A



**Planche 4** : profil BjFj-101-10A-A

## 2.2. Traitements de laboratoire

En laboratoire, les 77 échantillons initiaux ont fait l'objet d'une analyse de perte au feu (Paf) pour évaluer les taux de matières organiques (MO) et carbonates inorganiques ( $\text{CaCO}_3$ ). Cette procédure permet généralement de mieux cibler les zones à haut potentiel pour les analyses sporopolliniques. Sur la base de ces résultats et des impératifs de la recherche, un bloc de 12 échantillons a été retenu pour les traitements physico-chimiques. Les données sur les concentrations en méso-charbons sont issues de ces traitements. De ces 12 échantillons, 10 ont été analysés pour leur contenu sporopollinique.

L'analyse de perte au feu permet de dresser un portrait des variations de concentration des carbonates inorganiques ( $\text{CaCO}_3$ ) et matières organiques (MO) tout au long des profils. La méthode utilisée est celle du laboratoire de Paléophytogéographie et de Palynologie de l'Université de Montréal, inspirée de la méthode de Dean (Dean 1974). Pour l'essentiel, il s'agit de comparer la perte en poids (g/cc) d'un  $\text{cm}^3$  de matériel sec (séchage de 12 heures à 100 °C) après un premier brûlement de trente minutes à 600 °C pour les matières organiques (MO), et un second brûlement d'une heure à 1000 °C pour les carbonates inorganiques ( $\text{CaCO}_3$ ). Les résultats sont transmis en pourcentages du poids initial.

Pour l'analyse sporopollinique, nous avons traité 3  $\text{cm}^3$  de matériel homogénéisé pour chaque échantillon. Les traitements physico-chimiques sont ceux que nous avons adaptés spécifiquement pour les sols archéologiques (Landry 2001). Pour l'essentiel, il s'agit de deux étapes de dispersion et de destruction des matières organiques et des carbonates en deux bains successifs, un d'acide chlorhydrique 10 % (HCl 10 %) et un d'hydroxyde de potassium 10% (KOH 10%). Vient ensuite une étape de contamination par une suspension de grains de pollen d'*Eucalyptus* de concentration connue (grains/ml), qui sert de référence pour établir la concentration pollinique total (CP) pour chaque échantillon. Les culots d'éprouvettes sont ensuite tamisés à 200 et 15 microns (micromètres =  $\mu\text{m}$ ), afin d'éliminer les particules minérales et organiques, grossières et fines, puis les grains de pollen sont séparés du reste du culot par flottation différentielle à l'aide de sodium polytungstate ( $3\text{Na}_2\text{WO}_4 - 9\text{WO}_3 - \text{H}_2\text{O}$ ) équilibré à 1,9 g/ml. Après récupération du

surageant, l'acétolyse termine la séquence des traitements chimiques et consiste en un court bain à chaud de 9 parties d'anhydride acétique 97% ((CH<sub>3</sub>CO)<sub>2</sub>O) et d'une partie d'acide sulfurique 98 % (CH<sub>3</sub>CO<sub>2</sub>H), pour la destruction du cytoplasme et de l'enveloppe organique des grains de pollen. Après ces traitements il ne reste des grains de pollen et des spores que la structure de sporopollinine qui sert à leur caractérisation. Une fraction glycérinée du culot final est ensuite montée entre lame et lamelle pour l'identification.

Les résultats sur les particules charbonneuses sont issus des étapes de tamisage des précédents traitements. Leurs concentrations ont été évaluées par tranches de 10 points de pourcentage sur la fraction de > 200 µm pour les méso-charbons (tableau 1).

La détermination sous microscope a été effectuée sur appareil Wild Leitz de type Dialux avec objectifs à immersion de 40 (x 400) pour le dénombrement et 100 (x 1000) pour l'identification. Nous avons à notre disposition les collections de lames de références CEN, LAB-PAL-Q et PIERRE RICHARD, ainsi que le centre de documentation du Laboratoire de Paléophytogéographie et de Palynologie de l'Université de Montréal. Nous avons utilisé les logiciels informatiques Tilia et Tgview pour le traitement statistique des données et pour la production des diagrammes polliniques (DPP).

Sur les DPP (annexe II), les profondeurs sont inscrites en ordonné et les valeurs relatives en abscisse. Les sommes polliniques (SP) sont établies sur l'ensemble des grains de pollen de plantes vasculaires terricoles comptés par échantillon (SP/PT), excluant les Indéterminables (sans ind.). Ces sommes polliniques forment la base pour le calcul des pourcentages. Les représentations des spores de Ptéridophytes (fougères) et des taxons hors-total sont exprimées par rapport à la SP de base bien qu'elles ne participent pas à cette dernière.

Un taxon pollinique peut correspondre à une espèce botanique, à un genre, à une famille, mais aussi à un type pollinique qui groupe divers genres ou espèces botaniques. Pour cette raison nous avons inclus dans ce rapport un glossaire pollinique (annexe I) où le

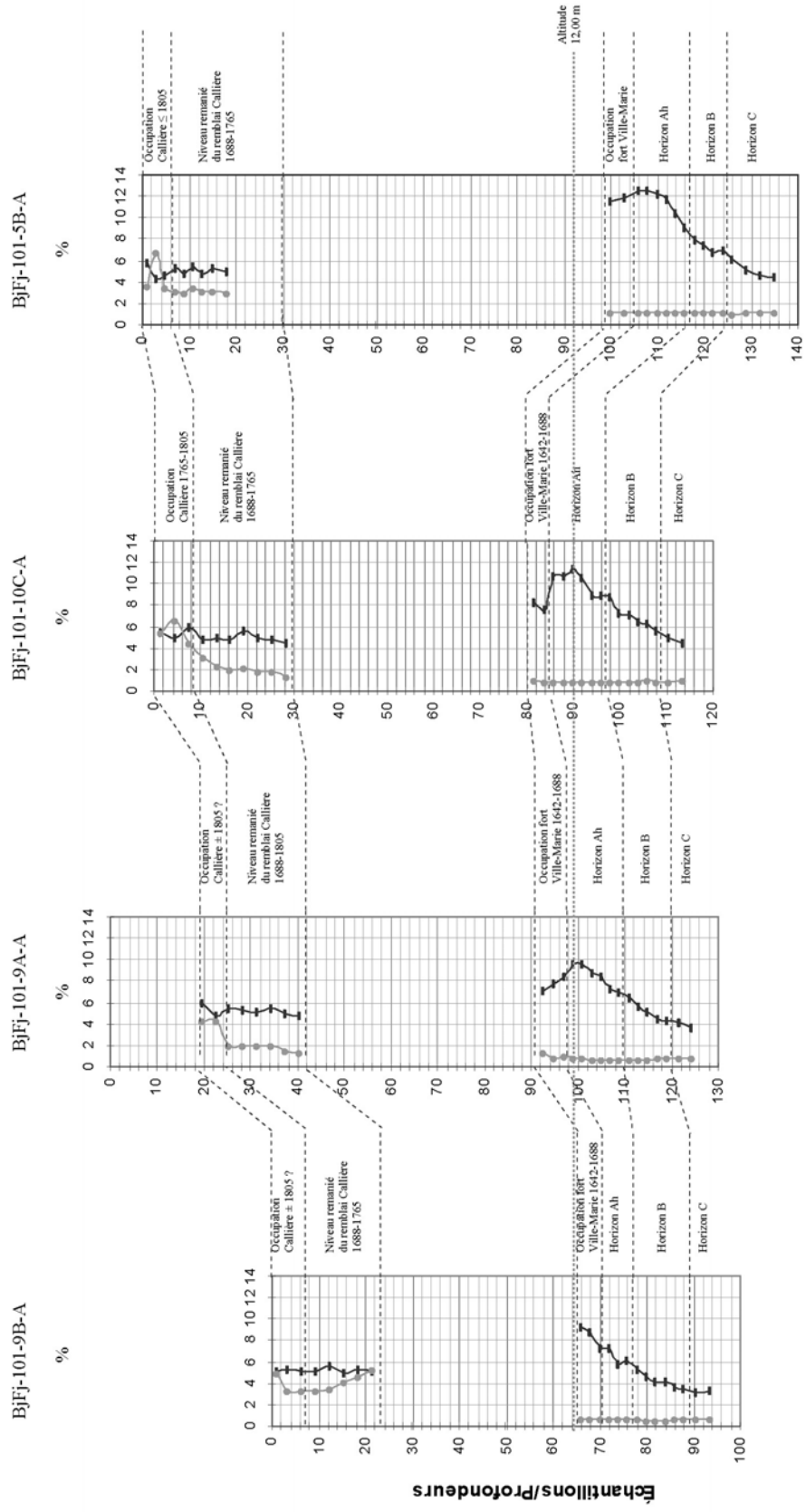
lecteur pourra se familiariser aux principales correspondances entre taxons polliniques et taxons botaniques. Le terme « type » placé devant un nom signifie que ce dernier regroupe plusieurs taxons botaniques à la fois, bien qu'il porte le nom d'un seul de ces taxons. De la même façon, « cf. » placé devant un nom signifie « qui ressemble à... » lorsque nous ne pouvons être suffisamment sûr que ce grain ne peut appartenir à une autre espèce botanique. La production et la dispersion sporopolliniques s'opèrent selon des modes différentiels entre les espèces. Certaines produisent beaucoup, d'autres moins. Certains types de grains de pollen voyagent peu alors que d'autres couvrent de grandes distances. Certaines espèces végétales sont anémophiles alors que d'autres sont entomophiles. Ceci implique qu'à la lecture d'un diagramme pollinique, une abondance observée pour un taxon pollinique ne signifie pas nécessairement une abondance ou une proximité botanique. Tout dépend des caractéristiques polliniques intrinsèques à chaque espèce botanique.

### **3. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS**

#### **3.1. L'analyse des sols**

La figure 1 présente les résultats des analyses de perte au feu pour les trois profils à l'étude. À ces derniers, nous avons adjoint pour fin de comparaison les résultats du profil BjFj-101-5B-A issus des analyses de 2007. En effet, les données relatives à ce profil montrent une courbe normale de distribution des matières organiques (MO), une palynostratigraphie en accord aux connaissances paléobotaniques du secteur et un processus de pédogenèse apparemment non perturbé. Sur la figure, les profils sont disposés sur le plan horizontal selon leur position, l'un par rapport à l'autre, le long d'un axe ouest/est (sans distance proportionnelle) et sur le plan vertical selon le niveau de 12 mètres d'altitude. Pour les correspondances entre les horizons de sols et les couches archéologiques il faut consulter le diagramme pollinique de l'annexe II. Le tableau 1 pour sa part présente les résultats sur les concentrations en méso-charbons. Les trois profils à l'étude ainsi que le profil de référence y sont représentés. Pour ce tableau nous n'avons retenu que les données relatives aux échantillons issus du niveau d'occupation du fort Ville-Marie et de l'horizon Ah, ce dernier subdivisé selon la surface, le centre et la base de la couche. Pour les autres horizons les valeurs étaient de 1 % ou nul.





**Figure 1** : graphiques combinant les résultats de perte au feu des profils 9B-A, 9A-A, 10C-A et 5B-A

En 2008 nous caractérisions ainsi les horizons du sol naturel du profil 5B-A :

« Au niveau du sol naturel, l'ensemble des données du profil 5B-A indique un sol de type gleysolique en place non perturbé par les activités anthropiques. Entre les échantillons 5B-A106 et 5B-A135, la très belle courbe des matières organiques montre une réduction normale des composantes humiques selon les horizons pédologiques (Ah, B et C). La distribution des classes granulométriques... indique dans le même sens un processus de percolation normal. Les concentrations en charbon y sont faibles et la courbe des carbonates, autour de 1 %, n'indique aucun apport exogène particulier. »

Et pour le niveau d'occupation du fort Ville-Marie :

« ...(échantillons 5B-A100 et 5B-A103), la matrice demeure fine et organique avec toutefois un apport important en méso-charbons, indicateur dans le contexte d'activités anthropiques intenses (brûlis ou foyers). La concentration en carbonates demeure faible et n'indique aucune activité de construction nécessitant l'usage d'un mortier de chaux ou la taille de la pierre calcaire. »

Pour les trois profils à l'étude, les segments des courbes de la MO et des carbonates inorganiques de la figure 1, pour les horizons C et B, apparaissent conformément à la description précédente. Toutefois, pour les segments des courbes de la MO de l'horizon Ah et du niveau d'occupation du fort Ville-Marie les données indiquent plutôt un potentiel de perturbations.

Pour le profil 10C-A, l'épaisseur de l'horizon Ah, à 12 cm, et les taux de la MO, qui passent de 8 à 11,5 %, sont conformément à ce que l'on s'attend pour le contexte. Cependant, la courbe présente des irrégularités qui indiquent un certain degré de perturbation. Pour le profil 9A-A, l'épaisseur de l'horizon Ah est également de 12 cm mais la représentation de la MO apparaît ici légèrement plus basse qu'aux profils précédents, avec des taux de 6,5 à 9,5 %, et la réduction des composantes humiques semble trop linéaire par rapport à la normale. Tout ceci pourrait être indicateur d'un arrêt dans les processus d'accumulation et de percolation des matières organiques vers le bas. D'ailleurs, les données sur les méso-charbons (tableau 1) semblent aller dans ce sens, tant pour le profil 9A-A que pour le profil 10C-A. En effet, les valeurs de 1 % au centre de l'horizon Ah pour ces deux profils indiquent un régime d'incorporation des méso-charbons différent de celui du profil 5B-A. Un peu comme si l'ensemble du processus

avait été ralenti à ces endroits. Pour le profil 9B-A, l'épaisseur de l'horizon Ah n'est que de 7 cm, avec des taux de MO de 6 et 7 %. Ceci est similaire à ce qui avait été observé en 2007 pour le profil 8A-A qui n'est qu'à 1,50 m plus au sud. Pour ce profil, les analyses avaient montré un décapage partiel de la surface de l'horizon Ah avant l'aménagement du dépotoir eurocanadien. Une comparaison des données sur les concentrations en méso-charbons selon la profondeur dans l'horizon Ah semble d'ailleurs aller dans ce sens pour le profil 9B-A (tableau 1).

Horizons/Profils	Profil 9B-A	Profil 9A-A	Profil 10C-A	Profil 5B-A
Occupation Ville-Marie	9B-A66 = 1%	9A-A95 = 5%	10C-A81 = 25%	5B-A100 = 25%
Surface Ah	-----	9A-A99 = 5%	10C-A86 = 5%	5B-A108 = 5%
Centre Ah	9B-A70 = 1%	9A-A103 = 1%	10C-A90 = 1%	5B-A112 = 5%
Base Ah	9B-A74 = 1%	9A-A107 = 1%		5B-A116 = 1%

**Tableau 1** : la concentration des méso-charbons, fort Ville-Marie/Callière 2007-2010.

Pour le niveau d'occupation du fort Ville-Marie les taux de la MO pour les trois profils à l'étude se situent autour de 8 %, alors que celui du profil 5B-A est d'environ 12 %. On note donc pour les trois premiers des concentrations en MO nettement moindres que celle du profil de référence. Toutefois, il faut tenir compte de la concentration en charbon dans l'évaluation de la MO. Puisque cette concentration est nettement plus élevée aux profils 5B-A et 10C-A, il apparaît donc que les pourcentages des matières organiques, excluant le charbon, seraient en fait probablement similaires pour les profils 5B-A, 9A-A et 9B-A, autour de 7 à 9 %, et vraiment plus faible, peut-être à près de 4 à 5 %, seulement pour le profil 10C-A. Ce faible pourcentage de MO pour le profil 10C-A et les pourcentages élevés en méso-charbons pour ce profil et pour le profil 5B-A, apparaissent ici particulièrement intéressants. En effet, comme nous l'avons suggéré en 2007, ceci pourrait être indicateur, dans le contexte, d'activités anthropiques intenses de type brûlis ou foyers. La localisation des deux profils dans une emprise délimitée par les structures ST-44 et ST-56, et où l'on retrouve également un lit de cailloutis, pourrait peut-être aller dans le sens d'une aire de combustion couverte ou semi couverte pour travailler certains

matériaux. La présence inusitée de microfragments de métal et de mâchefer, exclusivement dans les échantillons 10C-A81, 10C-A84 et 10C-A86, qui représentent la couche d'occupation du fort Ville-Marie et la surface de l'horizon Ah, pourrait en fait signifier la présence d'une forge à cet endroit. Pour le niveau d'occupation du fort Ville-Marie du profil 9A-A, la concentration en méso-charbons, à 5 %, semble normale si l'on se fit à l'accumulation observée dans la partie supérieure de l'horizon Ah du profil 5B-A. Ceci pourrait indiquer que la surface de la zone d'échantillonnage était accessible et à l'air libre, à tout le moins vers la fin de l'occupation du fort. Pour le profil 9B-A, il semble plutôt que la surface n'ait été accessible qu'après l'abandon du fort ou après l'arrêt des activités courantes nécessitant la combustion de bois, puisque sa concentration en méso-charbons n'est que de 1 %.

En résumé, on note un certain degré de perturbation pour l'horizon Ah du profil 10C-A ainsi qu'un processus constant mais lent d'intégration de la MO à la matrice. Ce dernier point pourrait être dû à une induration de la surface du sol par le lit de cailloutis. Pour le niveau d'occupation du fort Ville-Marie de ce profil, les données indiquent une concentration importante en méso-charbons et la présence de microfragments de métal et de mâchefer qui orientent vers la possibilité d'une forge à cet endroit. La différence de concentration en charbon pour ce niveau, entre ce profil et le profil 9A-A, suggère la possibilité d'un mur entre les deux. Pour le profil 9A-A, les données relatives à l'horizon Ah montrent un arrêt complet du processus d'intégration de la MO vers le bas, qui pourrait signifier que la surface de la zone était entièrement recouverte. À l'inverse, les données relatives au niveau d'occupation du fort Ville-Marie indiquent pour ce profil que la surface de la zone était accessible, au moins vers la fin de l'occupation du fort. Enfin, pour le profil 9B-A, les données indiquent un décapage de l'horizon Ah suivi d'un recouvrement de la surface de la zone, au moins jusqu'après l'abandon du fort ou l'abandon des activités quotidiennes et courantes de combustion du bois.

Sur la figure 1 apparaissent également les données de perte au feu pour le niveau remanié du remblai Callière. Les courbes des matières organiques pour tous les profils semblent indiquer une homogénéisation du matériau sur toute l'épaisseur de la couche, et donc une

préparation du sol par un labour. Par la suite, le travail du sol semble partout avoir été permanent, du moins jusqu'à la mise en place de la couche d'occupation subséquente.

## **3.2. L'analyse pollinique**

### **3.2.1. Le choix des échantillons**

En archéopalinologie il est essentiel de pouvoir confirmer le caractère reproductible ou plutôt la récurrence événementielle des phénomènes observés. Dans ce sens, deux profils au minimum doivent inconditionnellement être comparés. Cette année, c'est le segment des occupations eurocanadiennes initiales de trois nouveaux profils que nous pouvons comparer aux résultats des analyses 2007 du profil 5B-A. Le choix des échantillons a été fait sur la base des variations et des accidents significatifs observables sur les courbes des concentrations en matières organiques. Compte tenu des impératifs du projet, nous avons privilégié pour chaque profil l'horizon Ah et le niveau d'occupation du fort Ville-Marie. Pour le profil 10C-A, nous avons retenu l'échantillon 10C-A81 pour la surface du niveau d'occupation du fort Ville-Marie et les échantillons 10C-A86 et 10C-A90 pour respectivement la surface et le centre de l'horizon Ah. Pour le profil 9A-A, nous avons retenu l'échantillon 9A-A95 pour le centre du niveau d'occupation du fort Ville-Marie et les échantillons 9A-A99 et 9A-A107 pour respectivement la surface et la base de l'horizon Ah. Enfin, pour le profil 9B-A, nous avons retenu l'échantillon 9B-A66 pour la surface du niveau d'occupation du fort Ville-Marie, l'échantillon 9B-A70 pour l'interface entre ce niveau et la surface résiduelle de l'horizon Ah, l'échantillon 9B-A74 pour la base de l'horizon Ah et l'échantillon 9B-A78 pour la surface de l'horizon B.

### **3.2.2. Corrélation et zonation**

L'annexe II présente les résultats d'analyses polliniques des profils 9B-A, 9A-A, 10C-A, et 5B-A. Afin de simplifier la comparaison entre les profils et permettre une meilleure corrélation entre certains échantillons nous avons opté pour un diagramme mixte où sont représentés tous les profils. Au premier coup d'œil, on constate rapidement que les quatre profils traduisent une histoire événementielle botanique semblable, avec toutefois ici et là de légers hiatus. Nous avons donc déterminé pour chaque échantillon son appartenance à l'une ou l'autre des zones polliniques (à la droite du diagramme pollinique) qui ont été

déterminées en 2007 sur la base des caractéristiques palynostratigraphiques. Le tableau 2 présente ces caractéristiques qui, par rapport à 2007, ont été précisées avec l'apport des nouvelles données.

PÉRIODES	ZONES	ASSEMBLAGES POLLINIQUES	CARACTÉRISTIQUES PALYNOSTRATIGRAPHIQUES
avant 1642 : les occupations préhistoriques et historiques initiales	1	Pruchière locale	CP minimum pour le sol naturel. PA/T à près de 65 % avec une présence importante de <i>Tsuga canadensis</i> à plus de 25 % et le type <i>Pinus/Pinaceae</i> vésiculé qui ne compte que pour 15 % et moins. Présence significative de <i>Fagus grandifolia</i> , de <i>Tilia americana</i> , de <i>Ulmus</i> et de <i>Carya ovata</i> . PH/T constitué surtout d' <i>Asteraceae</i> , à plus de 30 %, et de <i>Poaceae</i> . Maximum des Ptéridophytes.
± 1642 : les occupations historiques initiales et l'implantation du fort Ville-Marie	2a1	Prairie locale	CP passe à 4300 puis 12000 gr/cm <sup>3</sup> au profil 5B-A (augmentation du double pour les autres profils). PA/T diminue graduellement à 53 %, avec <i>Tsuga canadensis</i> et <i>Carya ovata</i> qui chutent de moitié alors que le genre <i>Pinus/Pinaceae</i> vésiculé augmente autour de 20 %. <i>Quercus</i> , <i>Ulmus</i> , <i>Carya</i> et <i>Tilia</i> fluctuent pour finir à près de la moitié de leurs représentations initiales. <i>Fagus grandifolia</i> augmente ou diminue selon les stations, alors q' <i>Abies balsamea</i> passe de 1 à 3 % et q' <i>Acer</i> type <i>saccharum</i> apparaît durant la séquence avec un faible 1 %. PH/T passe graduellement à près de 45 %, surtout par une augmentation des <i>Asteraceae</i> de plus de 5 % et l'apparition à la fin de la séquence du type <i>Melilotus</i> qui s'installe à près de 3 %. Il y a diversification des <i>Poaceae</i> . Réduction significative des Ptéridophytes avec par endroits des changements de dominance. <i>Triticum aestivum</i> apparaît à la fin de la séquence à 0,5 %.
	2a2		
1642-1688 : le fort de Ville-Marie et la période de son abandon	2b1	Habitat anthropique local avec rudérales et cultures	CP en augmentation au profil 5B-A, 9A-A et 9B-A, mais à la baisse au profil 10C-A. PA/T en général augmente à plus de 60 % de représentation mais avec le genre <i>Pinus/Pinaceae</i> vésiculé qui vaut pour 30 % et plus. <i>Tsuga canadensis</i> se stabilise autour de 10 %. <i>Acer</i> type <i>saccharum</i> , <i>Abies balsamea</i> et <i>Larix laricina</i> augmentent graduellement. <i>Fagus grandifolia</i> , <i>Ulmus</i> , <i>Tilia americana</i> et <i>Carya ovata</i> fluctuent légèrement. Les <i>Asteraceae</i> chutent de 1/3 alors que les <i>Poaceae</i> et les rudérales augmentent ou se diversifient. Chez les Ptéridophytes on enregistre des changements de dominance selon les stations.
1674-1688 : la période d'abandon du fort Ville-Marie	2b2	Prairie arborescente locale	Caractéristiques basées sur les données des échantillons 5B-A100, 10C-A81, 9A-A95 et 9B-A66. Les caractéristiques terminales de la zone 2b1 avec en plus une représentation importante d' <i>Abies balsamea</i> , d' <i>Acer</i> type <i>saccharum</i> et <i>Larix laricina</i> , plus que la normale. Caractéristiques basées sur les données de l'échantillon 8A-A47 du dépôt terminal, et spécifique à ce secteur. À la surface des dépotoirs : variations importantes de <i>Picea</i> cf. <i>P.glauca</i> et réduction graduelle chez <i>Abies balsamea</i> , <i>Acer</i> type <i>saccharum</i> et <i>Ulmus</i> jusqu'à 1,1% chacun. Le genre <i>Pinus</i> et <i>Tsuga canadensis</i> restent à peu près stables en représentation, et on enregistre une augmentation chez <i>Fagus grandifolia</i> et <i>Carya ovata</i> . À la fin, présence très significative de <i>Triticum aestivum</i> et de <i>Zea mays</i> . Réduction importante de la présence des rudérales avec variations chez les <i>Asteraceae</i> et les Ptéridophytes.

**Tableau 2** : la zonation évènementielle, fort Ville-Marie/domaine de Callière, 2007-2010.

En soi, les récentes analyses n'apportent rien de nouveau sur le plan de la reconstitution des événements botaniques, si ce n'est une légère nuance dans l'interprétation de la zone d'assemblage pollinique 2b2. En effet, tous les échantillons ont pu être insérés dans la trame déjà existante et aucun détail particulier à l'un ou l'autre profil n'est suffisant à

modifier de façon substantielle l'interprétation de 2007 (Landry 2008). Toutefois, il apparaît important de comprendre les discontinuités que l'on observe sur le diagramme et de les cibler dans le temps. En effet, une telle démarche permettrait de mieux comprendre le rythme d'introduction du matériel pollinique à la matrice et sa variabilité selon les aires d'échantillonnage. Cela devrait nous permettre de déceler un certain nombre d'évènements propres à influencer ce rythme. Nous ne référons donc pas ici l'analyse détaillée des données polliniques puisqu'elle a déjà été faite en 2007. Un résumé de l'histoire événementielle botanique de ce rapport (ibid.), présenté par zone d'assemblage pollinique, nous apparaît suffisant en écho aux caractéristiques palynostratigraphiques du tableau 2. Par la suite, notre attention se portera sur la compréhension des hiatus.

#### Résumé de la zone d'assemblage pollinique 1 :

« À l'arrivée des européens, un boisé clair à dominance de pruche du Canada et de hêtre à grandes feuilles semble occuper la majeure partie du plateau, alors que les berges supportent davantage l'orme d'Amérique et le caryer ovale. Au niveau du sol, entre des zones de clairière bien pourvues en fleurs sauvages, les fougères prolifèrent probablement à l'ombre des grands arbres. » (Landry 2008)

#### Résumé de la zone d'assemblage pollinique 2a ( sous-zones 2a1 et 2a2):

Sous-zone 2a1 : « Graduellement, l'aire d'étude se trouve débarrassée de sa couverture arborescente, probablement par les nouveaux arrivants, et une végétation de prairie se met rapidement en place, principalement constituée d'astéracées, de graminées et de fabacées. Durant ce processus de coupe forestière il semble qu'on ait d'abord ciblé la pruche du Canada et le caryer ovale, sûrement pour dégager le plateau et les berges... » «...seul le hêtre à grande feuilles semble avoir été temporairement épargné...» «...on peut donc évaluer à près d'une cinquantaine d'année avant la mise en place du niveau d'occupation du fort Ville-Marie l'âge probable de ces premiers signes (de l'occupation eurocanadienne initiale). » (ibid.)

Sous-zone 2a2 : « Au fur et à mesure de l'ouverture du paysage local, puis périlocal, on voit apparaître les premiers signes d'une zone végétale périphérique qui semble davantage peuplée par le sapin baumier, le mélèze laricin et l'épinette blanche. L'apparition tardive de pollen d'érable dans la séquence semble indiquer que la lisière de l'érablière régionale ne se trouvait probablement qu'au-delà de cette dernière zone végétale périphérique. » « La présence de pollen de blés cultivés à trois centimètres sous la surface d'origine indique quant à elle une volonté relativement précoce des nouveaux arrivants de s'assurer d'une certaine

forme d'indépendance alimentaire légèrement avant la mise en place du niveau d'occupation du fort Ville-Marie. » (ibid.)

#### Résumé de la zone d'assemblage pollinique 2b ( sous-zones 2b1 et 2b2):

Sous-zone 2b1 : « Durant les débuts de l'occupation du fort Ville-Marie, avant même la mise en place de la première phase de dépotoir, les données indiquent une extension des activités de coupes forestières à la zone régionale. » Ceci est visible par l'augmentation continue de pollen de pin, à 30 % de représentation, à la stabilisation autour de 10 % du pollen de pruche du Canada, qui indique un apport lointain, et à l'augmentation de la visibilité de l'érable, du sapin baumier et du mélèze laricin. « Sur le plan local, le paysage entièrement dégagé permet une occupation plus intensive des lieux. D'un environnement de prairie herbacée on passe dans ce niveau à une diversification des espèces où abondent maintenant les plantes rudérales caractéristiques de lieux anthropisés. Toutefois, plusieurs de ces types polliniques pourraient être représentatifs de plantes associées à des zones de cultures, soit parce qu'elles sont alimentaires, décoratives ou envahissent les cultures : *Portulaca oleracea* (pourpier gras), type *brassica* (famille des crucifères), type *Melilotus* (famille des fabacées), type *Calystegia sepium* (liserons) et type *Allium* (ail, trille, asperge, lys...)» (ibid.) (et type *Iris* [iris sp.] dans ce rapport). La production céréalière, principalement axée sur le blé (*Triticum aestivum*), s'intensifie et s'étend à la zone régionale. On enregistre également une volonté de diversification, visible par la présence de maïs (*Zea mays*).

Sous-zone 2b2 : En continuité à la zone précédente, cette sous-zone serait indicatrice sur le plan local de la période d'abandon du fort Ville-Marie. En effet, les pourcentages de représentation relativement élevés dans certains échantillons pour le sapin baumier (*Abies balsamea*), l'érable (*Acer* type *saccharum*, probablement l'érable argenté) et le mélèze laricin (*Larix laricina*), ainsi que la présence du peuplier faux-tremble (*Populus* cf. *P. tremuloides*) à plusieurs endroits, militent en faveur du développement d'une prairie et de rives légèrement arborescentes. La production céréalière se diversifie un peu plus avec l'ajout du seigle (type *Secale*).

### **3.2.3. Caractérisation et compréhension des hiatus**

Pour le profil 9B-A, les données polliniques confirment les observations de l'analyse des sols. En effet, les assemblages polliniques et les CP (Concentrations Polliniques) des échantillons 9B-A78, 9B-A74 et 9B-A70 sont en continuité et s'apparentent à ceux des échantillons 5B-A120 et 5B-A116. En terme de localisation verticale, c'est échantillons proviennent respectivement de la surface de l'horizon B et de la base de l'horizon Ah et sont représentatifs des zones d'assemblages polliniques 1 et 2a1. Un apparemment de



l'échantillon 9B-A70 est visible également avec l'échantillon 5B-A108, mais ce dernier semble légèrement plus récent et sa CP de 12000 gr/cm<sup>3</sup> est nettement plus élevée que le maximum de 3750 gr/cm<sup>3</sup> atteint à l'échantillon 9B-A70. Puisque l'échantillon 9B-A70 correspond à la surface de l'horizon Ah du profil, il apparaît clair qu'une part importante (près de la moitié) de l'horizon a été décapée. Le même phénomène avait été observé à quelques mètres au sud de l'aire d'échantillonnage pour l'aménagement du dépotoir eurocanadien. Toutefois, dans le cas du profil 9B-A aucune trace archéologique ou botanique de dépotoir n'a été enregistrée. Dans l'état actuel des analyses il est impossible de déceler quand le décapage a eu lieu, entre le début de l'occupation du fort Ville-Marie et la fin, mais il est pratiquement certain que la surface a été par la suite recouverte par une structure propre à empêcher l'apport de nouveaux dépôts polliniques. À titre d'exemple, on peut penser ici pour l'aire d'échantillonnage de ce profil à un vide sanitaire sous un plancher.

L'échantillon 9B-A66 représente quant à lui la surface du niveau d'occupation du fort Ville-Marie. Son assemblage pollinique semble couvrir la fin de l'occupation du fort ainsi que la période d'abandon. La mise en place de cette couche, réputée d'occupation, n'est pas très claire mais il est probable en fait qu'il s'agisse d'un dépôt remanié par la reprise d'une végétation de surface après l'abandon du fort. L'absence d'artefact diagnostique de cette période, dans ce niveau, pourrait peut-être pour cette zone d'échantillonnage s'expliquer par un décapage léger (compte tenu de la CP forte) de la surface végétale peu avant la mise en place du remblai Callière. Ce décapage pourrait également expliquer la différence tout de même significative entre les CP de surface des profils 9B-A et 5B-A, le dernier n'ayant peut-être pas été décapé. Nous avons noté la présence de la fosse d'emprise du bâtiment présumé ST-62 légèrement au nord de l'aire d'échantillonnage et son association probable à la couche C1-26-2, qui se trouve également au-dessus du niveau d'occupation du fort (voir la coupe 08-C1b du rapport archéologique). Si cet agencement est réel, la structure de recouvrement mentionnée plus haut serait alors antérieure et indépendante du bâtiment présumé ST-62, et ce dernier serait pour sa part assez tardif par rapport à la période d'occupation du fort.

Au profil 9A-A, les données polliniques montrent pour les échantillons 9A-A107 et 9A-A99 une continuité partielle, selon les taxons, et un apparentement aux échantillons 9B-A70, 5B-A116 et 5B-A108, qui sont représentatifs des zones d'assemblages polliniques 1 et 2a1. L'horizon Ah ne semble pas avoir été tronqué mais sa CP n'est que de 2500 gr/cm<sup>3</sup>. Tout se passe ici comme si la surface de l'aire d'échantillonnage avait été perturbée juste avant ou au moment de l'aménagement du fort puis recouverte. En effet, les assemblages polliniques apparaissent perturbés par rapport aux autres profils et la CP de surface lessivée. Ces indications rejoignent celles de l'analyse des sols, qui montrait de plus un arrêt dans le processus d'accumulation et de percolation des matières organiques vers le bas. Il avait été également suggéré que la surface de l'aire d'échantillonnage avait été recouverte.

Pour l'échantillon 9A-A95, qui représente le centre de la couche d'occupation du fort Ville-Marie, les données polliniques indiquent une appartenance à la zone d'assemblage pollinique 2b1. Il semble donc que la surface de l'aire d'échantillonnage était redevenue accessible à un moment de la période d'occupation du fort. La CP de 4900 gr/cm<sup>3</sup> pour le centre de cette couche apparaît normale par rapport à la CP de surface du profil 9B-A mais un peu faible par rapport à la CP de surface du profil 5B-A. Il est donc possible que la surface végétale de cette couche ait été décapée avant la mise en place du remblai Callière, tout comme pour le profil 9B-A.

Au profil 10C-A, les données polliniques montrent une continuité entre les échantillons 10C-A90 et 10C-A86 qui couvrent la partie supérieure de l'horizon Ah. Sur la base de la distribution de certains taxons, dont principalement le genre *Pinus/Pinaceae* vésiculé (pin sp.), *Abies balsamea* (sapin baumier), *Acer type saccharum* (érable sp.), les *asteraceae* (liguliflores sp. et tubuliflores sp.) en général et peut-être également *Triticum aestivum* (blé cultivé), la séquence de ces échantillons semble s'apparenter à celle située entre les groupes d'échantillons 9B-A70 et 9B-A66 d'une part et 5B-A108 et 5B-A100 d'autre part. Toutefois, la distribution d'autres taxons, dont principalement *Tsuga canadensis* (pruche du Canada), *Fagus grandifolia* (hêtre à grandes feuilles), *Ulmus* (orme sp.) et les *Poaceae* (plantes graminées sp.) en général, oriente davantage vers des séquences

légèrement plus anciennes. Cette confusion est due à une compression dans l'intégration verticale des dépôts polliniques à la matrice. Le sol plus dense à cet endroit, à cause du lit de cailloutis qui le tapisse en surface, le rend en partie imperméable à l'intégration du matériel pollinique vers le bas, d'où une CP plus faible que la normale (CP de l'échantillon 10C-A86 versus CP de l'échantillon 5B-A108) et une accumulation des successions de dépôts polliniques dans une moins grande épaisseur de sol. Ils en résultent alors une perte de définition lors des analyses, chaque échantillon contenant une période d'archives botaniques beaucoup plus longue. Mais de façon générale la séquence couverte par les échantillons 10C-A90 et 10C-A86 se trouve comprise dans les zones d'assemblages polliniques 2a1, 2a2 et 2b1.

À l'échantillon 10C-A81, qui représente la partie supérieure du niveau d'occupation du fort Ville-Marie, les données polliniques indiquent une appartenance aux zones d'assemblages polliniques 2b1 et 2b2. La CP et la MO, excluant le charbon, apparaissent toutefois très faibles (de moitié) par rapport au même niveau des autres profils. Pour la CP, cela pourrait s'expliquer par un décapage de la surface, avant la mise en place du remblai Callière, plus prononcé qu'ailleurs puisque la couche ne fait que 5 cm d'épaisseur. Cette CP se trouvant donc similaire à celle de l'échantillon 9A-A95, qui représente le centre de la couche. Cependant, cela n'explique pas la différence de MO. En fait, indépendamment que le décapage soit effectif ou non, ces faibles taux de CP et de MO pourraient être symptomatiques d'une aire à demi protégée des retombées polliniques directes et de l'accumulation en matières organiques, comme un bâtiment secondaire ouvert sur un côté par exemple ou encore un abri rudimentaire. Cela rejoint d'ailleurs les conclusions de l'analyse des sols, qui suggèrent une aire semi couverte et la possibilité d'une forge à cet endroit.

### **3.3. Contextualisation archéologique du milieu de dépôt**

De façon générale nous pouvons donc retenir pour le profil 9B-A que la surface de son horizon Ah a été décapée de près de la moitié de son épaisseur d'origine, à un moment qui nous est inconnu. Toutefois, il est plausible que cela se soit produit au même moment que l'aménagement du dépotoir eurocanadien, soit au début de l'occupation du fort Ville-

Marie. Par la suite cette surface semble avoir été recouverte par une structure propre à la protéger des retombées polliniques. On peut penser ici au plancher d'un bâtiment. Vers la fin de l'occupation du fort, à un moment où il n'y a plus d'activités liées à la combustion du bois dans ce secteur du fort, la surface est de nouveau mise à jour. Il semble qu'elle sera par la suite enfouie sous un dépôt de sol associé à l'aménagement de la fosse ST-62, à un moment qui, selon les données polliniques, se situerait après l'abandon du fort. Il est possible qu'entre-temps ont aient procédé au décapage de sa surface terminale pour la récupération de la couche végétale.

Pour le profil 9A-A, l'ensemble des données indiquent une légère perturbation de l'horizon Ah avec un lessivage de sa surface et un arrêt complet dans les processus d'accumulation et de percolation des matières organiques (comprenant les particules de charbon et les grains de pollen) vers le bas. Les données polliniques indiquent que ces événements se seraient produits au début de l'aménagement du fort et que la surface du sol a été recouverte par la suite par une structure ou un objet indéterminé. Durant l'occupation du fort la surface du sol se trouve de nouveau à l'air libre. Il semble qu'à cette période un mur ait pu être présent entre les aires d'échantillonnage 9A-A et 10C-A. Tout comme pour le profil 9B-A, il est possible que la surface végétale terminale du niveau d'occupation du fort Ville-Marie ait été décapée avant la mise en place du remblai Callière.

Enfin pour profil 10C-A, on note pour l'horizon Ah un processus constant mais lent d'intégration de la MO à la matrice et une compaction du sol due au lit de cailloutis à cet endroit. Les données polliniques suggèrent que cette structure pourrait faire partie des premiers aménagements du fort. Pour le niveau d'occupation du fort Ville-Marie les données tendent à démontrer la possibilité d'une forge à proximité de l'aire d'échantillonnage, ou à tout le moins une activité qui produit des résidus de métaux chauffés et qui utilise de façon intensive la combustion du bois. On note également que l'aire d'échantillonnage se trouve vraisemblablement dans un lieu en partie accessible aux retombées polliniques, mais qui est physiquement séparé de l'aire d'échantillonnage 9A-A. Il est possible en fait qu'une cloison ou qu'un mur de bois ait réuni les extrémités

ouest des murs de pierres ST-44 et ST-56 pour former une entité unique, séparant ainsi les deux aires d'échantillonnage. Par contre, du côté est, il est possible que cet atelier, ou cette zone de travail, n'ait pas été fermée par un mur si l'on considère la concentration en charbon à la surface de l'aire d'échantillonnage 5B-A, qui se trouve légèrement à l'extérieur de l'emprise orientale des murs de pierres ST-44 et ST-56.

#### **4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Les résultats de cette étude montrent encore une fois le grand potentiel des sols du site BjFj-101 pour la reconstitution paléoenvironnementale. Les analyses de sols et les données polliniques ont permis de confirmer l'histoire événementielle botanique du site et de ses environs, tel que décelée en 2007, pour toute la période antérieure à la mise en place du remblai Callière. Outre quelques précisions apportées sur l'aspect local de la végétation à la période d'abandon du fort, aucune nouvelle information ne vient cependant modifier de façon substantielle l'état actuel des connaissances paléobotaniques du secteur. Toutefois, il est clair que des informations botaniques dans le détail nous échappent encore, mais il faudrait pour ce faire augmenter la résolution d'analyse des études polliniques. La mise en relation des données polliniques, pédologiques et archéologiques a permis de confirmer, dans certains cas, des événements contextuels relatifs à l'organisation même du site, et déjà pressentie lors des fouilles. Dans d'autres cas se sont des interrogations qui viennent alimenter le corpus déjà vaste des sujets à explorer, alors qu'ailleurs ce sont des hypothèses qui sont proposées pour expliquer certains phénomènes observés.

Les informations recueillies sont évidemment précieuses mais encore bien incomplètes. Dans l'éventualité d'autres interventions archéologiques sur le site il serait donc souhaitable que le programme d'études paléobotanique puisse y être maintenu. Entre autres orientations nous recommandons :

- D'augmenter le degré de résolution d'analyse pour toute la période antérieure au remblai Callière, mais à l'extérieur du fort.

- D'orienter davantage la recherche sur l'utilisation et l'organisation du paysage local, ainsi que sur la production et l'utilisation de végétaux alimentaires, médicinaux et technologiques.

Pour la réalisation de ces objectifs nous recommandons :

- De diversifier les sources d'information en jumelant aux analyses polliniques des analyses sur les macro-restes végétaux (à partir des mêmes échantillons).
- D'échantillonner de nouveaux profils, dont certains à l'extérieur du fort.
- D'investiguer toutes structures et matrices aptes à nous fournir les informations recherchées (échantillonnages de foyers, latrines, fosses, dépotoirs, contenu de contenant, etc..., fait par un paléobotaniste).

Nous tenons à remercier tous les intervenants qui ont rendu possible la présente étude.

## Bibliographie et références

Agriculture Canada

1987 *Le système canadien de classification des sols. Seconde édition.* Agriculture Canada, Comité d'experts sur la prospection pédologique d'Agriculture Canada, 1987, Publ. 1646. 170 p.

Berhe, K.E.

1981 *The interpretation of anthropogenic indicators in pollen diagrams.* Pollen et Spores, 1981, vol. XXII, no 2 : 225-246.

Calcote, R.

1995 *Pollen source area and pollen productivity:evidence from forest hollows.* In: Journal of Ecology, 1995, # 83: 591-602.

Dean, W.E.

1974 *Determination of Carbonate and Organic Matter in Calcareous Sediments and Sedimentary Rocks by Loss on Ignition : Comparison with Other Methods.* In : Journal of Sedimentary Petrology, 44 : 242-248

Farrar, J. L.

1996 *Les Arbres du Canada.* Publication Fides et Service canadien des forêt, 502 pages.

Janssen, C. R.

1973 *Local and regional pollen deposition.* In: Quaternary Plant Ecology, par H.J.B. Birks et R.C. West, Blackwell Scientific Publication, Oxford, pp 31-42.

Kelso, G. K.

1994 *Pollen Percolation Rates in Euroamerican-Era Cultural Deposit in the Northeastern United States.* In : Journal of Archaeological Science, # 21, pp. 481-488.

Landry, D.

2001 *Traitement des sols archéologiques, Méthode de séparation des grains de pollen par liquide dense.* Document de travail, Laboratoire de paléophytogéographie et de palynologie de l'Université de Montréal, Département de géographie, Université de Montréal.

2002 *Contexte Paléobotanique, Jardins du Séminaire de Saint-Sulpice, BjFj-18-8, Rapport d'analyse pollinique.* Annexe B In : Ethnoscop - Lalande, D. 2005, Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001. R.O. International inc., Cultures et Communications Québec/Ville de Montréal service du développement économique et du développement urbain, Volume I et II.

2004 *Contexte paléobotanique, Évolution paléoenvironnementale de la Vallée de la Rivière Saint-Martin, 5000 ans d'archives sédimentaires et polliniques des profils QIM03-1C5 et 2C7, Rapport d'analyse pollinique.* In: Archéotec inc. 2005, Supervision archéologique de sondages exploratoires et de travaux d'infrastructures publiques dans le Quartier international de Montréal phase 2 (MTL02-25-13, 2002-2003, rues Viger, Saint-Urbain et Saint-Antoine, Rapport de recherche Volumes I et II. Ville de Montréal et Quartier international de Montréal. 46 pages.

2005 *Contexte paléobotanique, Palynostratigraphie des abords d'un moulin, Square des Frères Charron, rue McGill à Montréal, étude des lots 4C7 à 4C9 du site archéologique BiFj-62, Rapport d'analyse pollinique.* In : Archéotec inc. 2005, Le Square des Frères Charon à Montréal. Étude du potentiel et inventaire archéologique du site BiFj-04, Ville de Montréal. 18 pages.

2008 *Contexte paléobotanique, Analyses sporopolliniques des profils 5B-A et 8A-A du site archéologique BjFj-101, fort Ville-Marie/domaine Callière, Rapport d'analyse pollinique.* In : Rapport des activités de l'école de fouille de l'Université de Montréal, à l'été 2007 au site BjFj-101, PAC07, fort Ville-Marie/domaine Callière, rapport non publié à ce jour.

Marie-Victorin, Frère

1964 *Flore laurentienne.* 2<sup>e</sup> édition, Les Presse de l'Université de Montréal, Montréal, 925 pages.

McAndrews, J.H., A.A. Berti, G. Norris

1973 *Key to the Quaternary Pollen and Spore of the Great Lakes Region.* Royal Ontario Museum / Life Science, Miscellaneous Publications, 61 p.

Moore, P. D., J. A. Webb, M. E. Collinson

1991 *Pollen Analysis, Second Edition.* Blackwell Scientific Publications, Oxford, First published 1978, Second Edition 1991, 216 pages.

Parent, J., P.J.H. Richard

1990 *Taxons sporo-polliniques du nord-est de l'Amérique du Nord.* Document non publié, Laboratoire de Paléobiogéographie et de Palynologie, Département de Géographie Université de Montréal.

Reille, M.

1992-99 *Pollen et spores d'Europe et d'Afrique du Nord.* Laboratoire de Botanique Historique et Palynologie, Marseille, Livre 1- 1992 : 520 pages, Suppl. 1- 1995 : 327 pages, Suppl. 2- 1998 : 521 pages, Index 1999 : 242 pages.

Richard, P.J.H.

1970 *Atlas pollinique des arbres et de quelques arbustes indigènes du Québec.* In: Le Naturaliste canadien 97, pp. 1-34 +13 pl., 97-161 + 29 pl., 241-306 +30 pl.



## Glossaire pollinique/botanique

**Taxons arboréens :**

<i>Abies balsamea</i> :	Sapin baumier ou sapin blanc
<i>Acer</i> type <i>saccharum</i> :	Érable à sucre (incl. Argenté, de Pennsylvanie et noir)
<i>Betula</i> :	Bouleaux (incl. toutes les espèces)
<i>Carya ovata</i> :	Caryer ovale ou arbre à noix piquées
<i>Carya cordiformis</i> :	Caryer cordiforme ou caryer à noix amères
<i>Fagus grandifolia</i> :	Hêtre à grandes feuilles
<i>Fraxinus</i> type <i>pennsylv./Americ.</i> :	Frêne rouge et frêne blanc
<i>Juglans cinerea</i> :	Noyer cendré ou arbre à noix longues
<i>Larix laricina</i> :	Mélèze laricin
<i>Picea</i> cf. <i>P. glauca</i> :	Épinette blanche ( incl. épinette de Norvège)
<i>Pinaceae</i> vesiculé :	Tous les conifères avec pollen à ballonnets non distinguables au genre (incl. les pins, les épinettes et les sapins)
<i>Pinus</i> :	Tous les pins non distinguables à l'espèce
<i>Pinus</i> cf. <i>P. banksi./résin.</i> :	Pin gris et pin rouge
<i>Pinus strobus</i> :	Pin blanc
<i>Populus</i> cf. <i>P. tremuloïdes</i> :	Peuplier faux-tremble ou tremble
<i>Quercus</i> :	Chêne (incl. toutes les espèces)
<i>Tilia americana</i> :	Tilleul d'Amérique
<i>Tsuga canadensis</i> :	Pruche du Canada ou pruche de l'Est
<i>Ulmus</i> :	Orme (incl. toutes les espèces)

**Taxons arbustifs :**

<i>Alnus</i> type <i>incana</i> :	Aulne rugueux ou aulne blanc
<i>Cornus</i> type <i>stolonifera</i> :	Cornouiller stolonifère ou Hart rouge
<i>Ericaceae</i> :	(incl. tous les genres [ <i>Rhododendron</i> , <i>Vaccinium</i> , etc...])
<i>Nemopenthus/Ilex</i> :	Houx et faux-houx ou némopanthé
<i>Rhus radican</i> :	Sumac grimpant ou herbe à poux ( <i>Toxicodendron</i> )

**Taxons herbacés :**

<i>Artemisia</i> :	Armoise vulgaire (tubuliflore) ou herbe St-Jean
<i>Caryophyllaceae</i> :	(incl. tous les genres ; silène, nielle, lychnis, saponaire, etc...)
Cf. type <i>Secale</i> :	Seigle cultivé
<i>Chenopodiaceae</i> :	(incl. tous les genres ; choux gras, salicorne, soude, etc...)
<i>Cyperaceae</i> :	(incl. toutes les espèces de cypéracées et de carex)
<i>Fabaceae</i> :	(incl. tous les genres; vesce, luzerne, mélilot, trèfle, etc...)
<i>Liguliflorae</i> :	Asteraceae (fleurs des champs) à fleurs ligulées (chicorée, marguerite, laitue, pissenlit, salsifis, prenanthe, etc...)
<i>Onagraceae</i> :	(incl. tous les genres ; circée, épilobe, onagre)
<i>Poaceae</i> < 40 µm :	Graminées sauvages à pollen de < 40 µm)
<i>Poaceae</i> 40-50 µm :	Graminées sauvages à pollen de 40-50 µm)
<i>Poaceae</i> 50-60 µm :	Graminées sauvages et cultivées à pollen de 50-60 µm)
<i>Poaceae</i> 60-70 µm :	Graminées sauvages et cultivées à pollen de 60-70 µm)
<i>Polygonum</i> type <i>lapathifolium.</i> :	Renouée à feuilles de Patience (incl. <i>persicaria</i> , <i>hydropiper</i> , <i>sagittatum</i> , <i>punctatum</i> , <i>minus</i> , <i>pensylvanicum</i> , <i>scabrum</i> , etc...)
<i>Thalictrum</i> :	(incl. toutes les espèces de pigamon)
<i>Tubuliflorae</i> :	<i>Asteraceae</i> (fleurs des champs) à fleurs tubulaires (aster, rudbeckia, eupatorium, verge d'or, bidens, etc.)
Type <i>Allium</i> :	Liliacées de type ail, trille, asperge, lys, sceau-de-Salomon

Type <i>Ambrosia</i> :	Ambroisie (tubuliflore) ou Petite herbe à poux (incl. <i>Iva</i> , <i>Xanthium</i> )
Type <i>Aster/Solidago</i> :	Aster sp. et verge d'or sp. (tubuliflores)
Type <i>Calystegia sepium</i> :	Liseron sp.
Type <i>Iris</i> :	Iris versicolore et setosa (incl. Toutes les espèces)
Type <i>Lilium</i> :	Toutes les espèces de lis
Type <i>Melilotus</i> :	Fabaceae de type mélilot, astragal, etc...
Type <i>plantago major</i> :	Toutes les espèces de plantain
Type <i>Trifolium</i> :	Légumineuses de type luzernes, trèfles et mélilots
Type <i>Triticum aestivum</i> :	Blés cultivés
Type <i>ranunculus</i> :	Toutes les espèces sauf les types <i>Caltha</i> et <i>Anemone</i>
<i>Zea mays</i> :	Maïs ou blé d'Inde

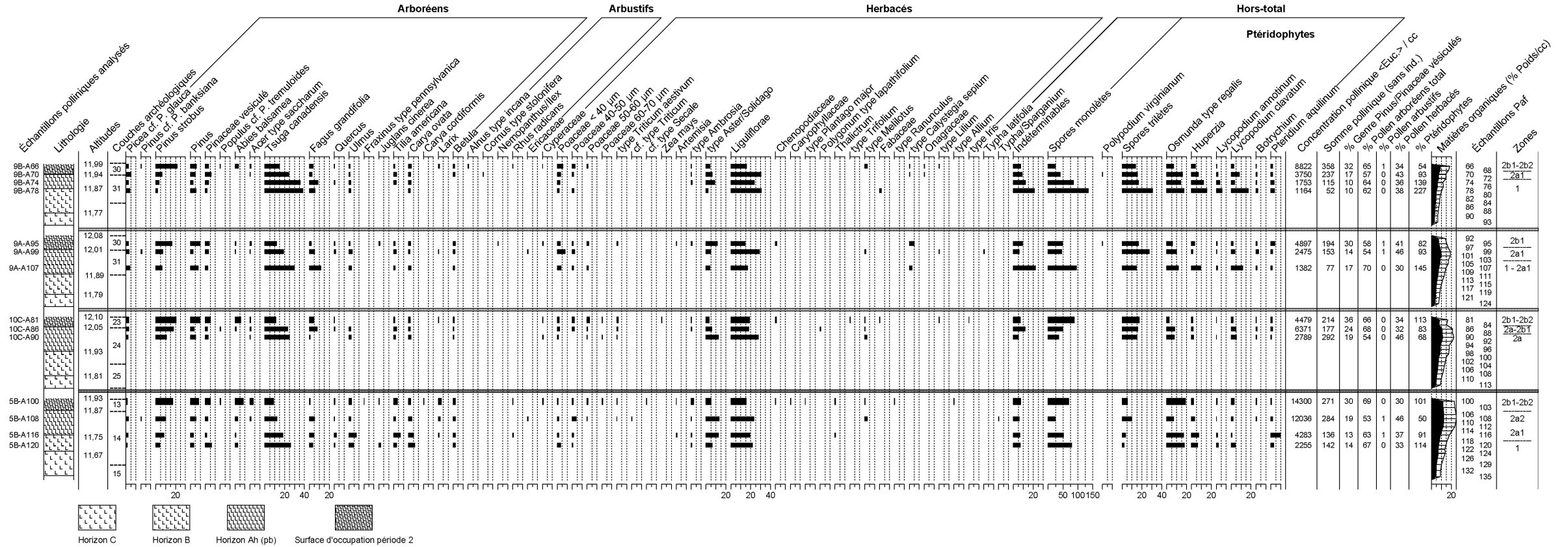
### **Taxons herbacés aquatiques :**

<i>Typha latifolia</i> :	Quenouille (incl. à feuilles étroites et à feuilles larges)
<i>Typha/Sparganium</i> :	Quenouille ou rubanier (incl. toutes les espèces)

### **Ptéridophytes :** (Fougères)

<i>Botrychium</i> :	(incl. toutes les espèces de botryche)
<i>Huperzia</i> :	( incl. <i>selago</i> )
<i>Lycopodium clavatum</i> :	Lycopode claviforme ou courants verts
<i>Lycopodium</i> type <i>annotinum</i> . :	Lycopode innovant (incl. <i>obscurum</i> )
<i>Osmunda</i> type <i>regalis</i> :	Osmonde royal (incl. l'osmonde de Clayton)
<i>Polypodium virginianum</i> :	Polypode de Virginie ou tripe de roche
<i>Pteridium aquilinum</i> :	Grande fougère ou Ptéridium des aigles
Spores monolètes :	(incl. <i>Cystopteris</i> , <i>Dryopteris</i> , plusieurs Polypodiacés, etc...)
Spores trilètes :	(incl. <i>Adiantum</i> , <i>Cryptogramma</i> et certains <i>lycopodium</i> , etc...)

Site BjFj-101 (PAC 2008-2010), fort Ville-Marie/Domaine Callière  
 Diagramme de Pourcentages Polliniques, DPP mixte des profils 9B-A, 9A-A, 10C-A et 5B-A (SP/PT sans ind.)  
 Daniel Landry, juillet 2010



Alex Lefrançois-Leduc et Mélanie Johnson-Gervais  
sous la direction de Christian Bélanger et Brad Loewen  
Université de Montréal

REÇU LE  
30 AVR. 2014  
Par DANA

Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière  
à Montréal, BfJ-101

Rapport d'activités – Intervention de 2013



Stage en archéologie historique, Université de Montréal  
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe à Callière

Février 2013

Culture,  
Communications et  
Condition féminine

Québec



Ville de Montréal



POINTE-À-CALLIÈRE

Musée d'archéologie  
et d'histoire de Montréal

Université  
de Montréal

## Table des matières

Liste des participants.....	IV
Liste des figures .....	V
Liste des plans .....	VII
Liste des tableaux .....	VII
Liste des photographies .....	VIII
Liste des annexes .....	IX
1. INTRODUCTION .....	1
2. LE CADRE D'INTERVENTION .....	4
2.1 Les caractéristiques du site .....	4
2.2 L'environnement historique de la pointe à Callière .....	5
2.3 Les constructions historiques sur le site .....	6
2.4 Bilan des interventions antérieures.....	13
3. L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE.....	26
3.1 Objectifs du programme de recherche.....	26
3.2 Méthodologie des travaux.....	26
3.3 Procédures d'enregistrement et unités de désignation.....	28
3.4 Traitement des données .....	30
4. PÉRIODE IV – LE DOMAINE DE CALLIÈRE (1765 à 1805) .....	34
4.1 SECTEUR EST – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS .....	37
4.1.1 Couche d'occupation du domaine de Callière .....	38
4.1.2 Remblai d'aménagement et vestiges de la structure de bois ST-81 .....	38
4.1.3 Couche dépotoir composée de débris de combustion .....	40
4.1.4 Surface d'occupation et remblai .....	41
4.1.5 Premier remblai de comblement d'une tranchée et vestiges du bâtiment ST-72 ..	42
4.1.6 Second remblai de comblement d'une tranchée .....	43
4.1.7 Remblai de rehaussement composé de débris de démolition.....	44
4.1.8 Remblai de comblement d'une fosse .....	45
4.1.9 Remblai de comblement d'une fosse de poteau .....	45
4.2 SECTEUR OUEST - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	46
4.2.1 Surface d'occupation .....	46
4.2.2 Couche dépotoir de cendre .....	47

4.2.3	Remblai d'assainissement.....	49
4.2.4	Remblai de rehaussement.....	49
4.2.5	Aménagement en bois.....	51
4.2.6	Sédiments bordant la structure ST-71.....	52
4.2.7	Remblais de rehaussement.....	53
4.2.8	Chaussée de mortier.....	55
5.	<b>PÉRIODE V – L'ENSEMBLE DUNLOP – PREMIÈRE GÉNÉRATION DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX (1805 à 1842)</b> .....	59
5.1	Phase I – 1805 à 1825.....	60
5.1.1	Couche d'occupation.....	60
5.1.2	Remblai de rehaussement et reliquat d'une chaussée en pierres.....	61
5.2	Phase II – 1825 à 1834.....	63
5.2.1	Remblais de rehaussement.....	64
5.2.2	Remblai de nivellement.....	65
5.2.3	Couche d'occupation, dépôt de charbon minéral.....	65
5.2.4	Surface d'occupation et remblai d'aménagement comprenant les vestiges du plancher de la seconde remise Dunlop.....	66
5.2.5	Remblai de comblement d'une fosse de poteau.....	67
5.2.6	Base d'aménagement de la chaussée en bois.....	68
5.2.7	Chaussée en bois et niveau d'occupation sur un remblai.....	69
5.2.8	Sol d'occupation.....	69
5.2.9	Cailloutis ou remblai d'aménagement de la chaussée de mortier.....	70
5.2.10	Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement.....	71
5.2.11	Couche d'occupation.....	72
5.3	Phase III – 1834 à 1842.....	72
5.3.1	Cailloutis et niveau d'occupation sur un remblai. Allée extérieure.....	73
5.3.2	Remblais constitués de débris de démolition.....	73
6.	<b>PÉRIODE VI – L'ENSEMBLE GILLESPIE – SECONDE GÉNÉRATION DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX (1842 à 1879)</b> .....	81
6.1	<b>SECTEUR EST - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b> .....	82
6.1.1	Comblement de plusieurs trous de poteau liés à la remise Gillespie.....	82
6.1.2	Remblai d'aménagement du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie.....	84
6.1.3	Plancher du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie.....	86

6.2	SECTEUR OUEST - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	87
6.2.1	Remblai de rehaussement et occupation de l'allée extérieure après la construction de la remise Gillespie .....	88
6.2.2	Remblai de rehaussement et occupation de l'allée extérieure .....	89
6.2.3	Rehaussement et occupation de l'allée extérieure .....	90
6.2.4	Remblai d'aménagement.....	91
6.2.5	Occupation par Mulholland & Baker .....	92
7.	PÉRIODE VII – L'ENSEMBLE SMITH / TOWNSEND – TROISIÈME GÉNÉRATION DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX (1879 à aujourd'hui) .....	97
7.1	SECTEUR EST - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS .....	98
7.1.1	Le bâtiment B-13 : remblai d'aménagement et surfaces d'occupation .....	98
7.1.2	Les tranchées d'implantation de la structure ST-26 et du mur ST-14 .....	99
7.1.3	Trou de forage et remblais de comblement récents (aqueduc, murs berlinois) ..	100
7.2	SECTEUR OUEST- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	101
7.2.1	Creusement et sols effondrés d'un aménagement .....	102
7.2.2	Construction de l'entrepôt Smith (B-12) et première génération de cagibi (B-14) ..	103
7.2.3	Remblai de nivellement/rehaussement .....	103
7.2.4	Démolition et rénovation, portion sud-est du terrain (B-13 et B-12) .....	104
7.2.5	Démolition ou construction dans la portion ouest du terrain.....	104
7.2.6	Remblai de nivellement ou d'aménagement .....	105
7.2.7	Remblai de rehaussement.....	105
7.2.8	Remblai d'aménagement.....	106
7.2.9	Construction du cagibi actuel.....	106
7.2.10	Canalisations en plomb et en grès .....	107
7.2.11	Mise en place d'un socle en béton grossier .....	107
7.2.12	Installation de la tuyauterie de la salle de bain de la remise en bois.....	108
7.2.13	Construction de la première remise en bois .....	108
7.2.14	Sol d'occupation et socle de béton .....	108
7.2.15	Sol d'occupation, socle de béton et sa tranchée .....	109
8.	CONCLUSION .....	112
	BIBLIOGRAPHIE.....	116

## Liste des participants

### Université de Montréal

Brad Loewen  
Christian Bélanger  
Alex Lefrançois-Leduc  
Mélanie Johnson Gervais  
Monique Laliberté  
Suzanne Lachance  
Daïe Barkley  
Justine Bourguignon-Tétreault

Directeur du stage en archéologie historique  
Archéologue chargé de projet  
Archéologue assistant  
Archéologue assistante  
Responsable - Inventaire du mobilier  
Responsable - Inventaire du mobilier  
Assistante - Inventaire du mobilier  
Assistante - Inventaire du mobilier

### Musée Pointe-à-Callière

Louise Pothier  
Alain Vandal

Chargé de projet  
Responsable de la logistique

### MCCQ

Bernard Hébert

Direction régionale de Montréal

### Ville de Montréal

François Bélanger

Direction de la culture et du patrimoine

### Comité scientifique

Christian Bélanger  
Sophie Limoges  
Brad Loewen  
Louise Pothier

Université de Montréal  
Musée Pointe-à-Callière  
Université de Montréal  
Musée Pointe-à-Callière

### Étudiants stagiaires

Marie-Hélène B.-Hardy  
Tiziana Gallo  
Gabrielle Hartemann  
Audrée Juteau  
Éric Legua

Antoine Majeau-Rajotte  
Véronique Morin  
Anne-Carole Preux  
Justine Rioux  
Charlye Touchette



## Liste des figures

Figure 1 - Plan de Bourdon vers 1647	7
Figure 2. Ville-Marie vers 1675. Seule l'ancienne maison du fort subsiste sur la Pointe.	8
Figure 3. Extrait du plan de Léry de 1731.	8
Figure 4. Bâti en place sur le site au tournant du XIX <sup>e</sup> siècle.	10
Figure 5 - Extrait du plan de Charland de 1804	11
Figure 6. Bâti en place sur le site, première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle.	11
Figure 7. Bâti en place sur le site, deuxième moitié du XIX <sup>e</sup> siècle.	20
Figure 8. Bâti en place sur le site, fin du XIX <sup>e</sup> et début du XX <sup>e</sup> siècle.	21
Figure 9. Vestiges de ST-81, fiche de lot 13G27.	39

## Liste des plans

Plan 1. Localisation du site archéologique BjFj-101 et du secteur à l'étude.	3
Plan 2. Localisation des opérations archéologiques.	16
Plan 3. Fin de fouille de l'aire d'intervention de 2013.	33
Plan 4. Vestiges d'aménagement et niveaux d'occupation de la période IV (1765-1805).	36
Plan 5. Vestiges d'aménagement et niveaux d'occupation de la période V (1805-1842).	58
Plan 6. Vestiges d'aménagement et niveaux d'occupation de la période VI (1842-1879).	80
Plan 7. Vestiges d'aménagement et niveaux d'occupation de la période VII (1879 à nos jours).	96
Plan 8. Plan base de fin de fouille pour l'ensemble du site.	115

## Liste des tableaux

Tableau 1. Sommaire des couches et lots de la période IV – secteur est .....	37
Tableau 2. Sommaire des couches et lots de la période IV – secteur ouest .....	46
Tableau 3. Distribution du matériel sélectionné par lots, couche dépotoir de cendre .....	48
Tableau 4. Distribution du matériel par lots, remblai de rehaussement (couche 13-C3-31) .....	51
Tableau 5. Distribution du matériel par lots, remblais de rehaussement .....	54
Tableau 6. Période IV - Distribution des objets par lots, couches et matériaux .....	56
Tableau 7. Sommaire des couches et lots de la période V – phase I, 1805 à 1825 .....	60
Tableau 8. Distribution du matériel par lots, remblai de rehaussement et reliquat d'une chaussée de pierres .....	62
Tableau 9. Sommaire des couches et lots de la période V – phase II – 1825 à 1834 .....	63
Tableau 10. Distribution du matériel par lots, cailloutis ou remblai d'aménagement de la chaussée de mortier .....	71
Tableau 11. Sommaire des couches et lots de la période V – phase III, 1834 à 1842 .....	72
Tableau 12. Période V - Distribution des objets par lots, couches et matériaux .....	76
Tableau 13. Sommaire des couches et lots de la période VI –Secteur Est. ....	82
Tableau 14. Sommaire des couches et lots de la période VI – Secteur ouest .....	87
Tableau 15. Période VI - Distribution des objets par lots, couches et matériaux .....	93
Tableau 16. Sommaire des couches et lots de la période VII – Secteur Est. ....	98
Tableau 17. Sommaire des couches et lots de la période VII – Secteur Est. ....	101
Tableau 18. Période VII - Distribution des objets par lots, couches et matériaux .....	110

## Liste des photographies

Photo 1. Façade du bâtiment du 214, place d'Youville (cliché hors-série).	4
Photo 2. Vue partielle du site et de l'aire de fouille en cours d'intervention (cliché 13-89).	28
Photo 3. Ensemble de perles en verre coloré opaque bleu, position in-situ. Lot 13G27, catalogue #1084 (Cliché 13-330).	39
Photo 4. Portion supérieure du dépôt de cendre en 14C et 14D. Les fosses 14D7 et 14D20 sont visibles (cliché 13-310).	47
Photo 5. Pipe avec inscription "TD", lot 14C13. (# cat. 1104, cliché JBT-310)	48
Photo 6. Pointe de projectile en fer, lot 14B19 (# cat. 1097, cliché JBT-2909).	50
Photo 7. Épissoir en os, lot 14B21 (# cat. 1103, cliché JBT-2778).	50
Photo 8. Pierres à fusil du lot, lot 14B19 (cliché JBT-199).	50
Photo 9. Ensemble de perles, lot 14B17 (#cat. 1093, cliché JBT-2792)	62
Photo 10. Fosse de poteau, lot 14D20 (cliché 13-326)	68
Photo 11. Cailloutis, lot 14A10 (cliché 13-156)	70
Photo 12. Sol de mortier et cailloutis, lot 14D10 (cliché 13-158)	71
Photo 13. Chaussée de cailloutis, lot 14B7 (cliché 13-95).	73
Photo 14. Dent d'ours en 13G7 (cliché JBT-211, # cat. 1079)	74
Photo 15. Fosse de poteau 14D7 (cliché 13-136).	83
Photo 16. Lit de briques réfractaires « Ramsay » - lots 13G4-13H5 (cliché 13-51).	84
Photo 17. Bouteille en verre teinté vert faite avec un moule Ricketts (cat. # 1071, JBT-199).	85
Photo 18. Lit de briques de marque Cowen en 14D (cliché 13-107).	85
Photo 19. Solives et vestiges du plancher ST-22, lot 13G2 (cliché 13-35).	87
Photo 20. Profil stratigraphique 13-C3, paroi de la sous-opération 14A (cliché 13-395).	102
Photo 21. Tranchée de construction, paroi ouest de la sous-opération 13B (cliché 13-418).	106
Photo 22. Segments des conduites d'égout et d'aqueduc, sous-opérations 14C et 14D (cliché 13-60).	107

## Liste des annexes

### VOLUME 1

#### **Annexe 1 – Profils stratigraphiques et description des dépôts**

Tableau 19. Description de la séquence stratigraphique et corrélation lots / couches

Figure 10. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C1. Opération 13, paroi nord.

Tableau 20. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C1. Description des dépôts.

Figure 11. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C2. Opération 13, paroi nord.

Tableau 21. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C2. Description des dépôts.

Figure 12. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C3. Opération 14, paroi ouest.

Tableau 22. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C3. Description des dépôts.

Figure 13. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C4. Opération 14, paroi ouest.

Tableau 23. Profil stratigraphique BjFj-101-13-C4. Description des dépôts.

Tableau 24. Description des structures dégagées sur le site 1999, 2002 à 2013.

#### **Annexe 2 – Rapport d'analyse dendrochronologique**

Lefrançois-Leduc, Alex et Marijo Gauthier-Bérubé (GRDH). *Analyse dendrochronologique. Interventions 2011 et 2012, L'îlot Callière (BjFj-101)*. Décembre 2013

### VOLUME 2 (disque compact)

Copie des dossiers d'enregistrement

#### **Annexe 3 – Inventaire des collections**

#### **Annexe 4 – Catalogue des objets**

#### **Annexe 5 – Fiches d'enregistrement des lots**

#### **Annexe 6 – Fiches d'enregistrement des photographies**

#### **Annexe 7 – Photographies**

#### **Annexe 8 – Carnets d'arpentage**

## 1. INTRODUCTION

Ce rapport dresse le bilan de la douzième campagne du projet de stage en archéologie historique menée à l'été 2013 sur la portion du site du domaine de Callière (BjFj-101) que recoupe la propriété située au 214, place d'Youville. Les travaux ont permis la poursuite du programme de fouille en aires ouvertes amorcé en 2003, lequel vise l'investigation de l'ensemble de ce secteur du site. Le projet approche de sa phase finale, il a été ainsi convenu que la prochaine intervention en 2014 sera la dernière menée sur le site. Le présent rapport, qui en un d'étape, vise à rendre compte des résultats obtenus lors de l'intervention et de l'avancement de notre connaissance du site dans le cadre d'un projet à long terme, lequel fera l'objet d'une synthèse dont le dépôt est prévue à la fin de l'année 2014.

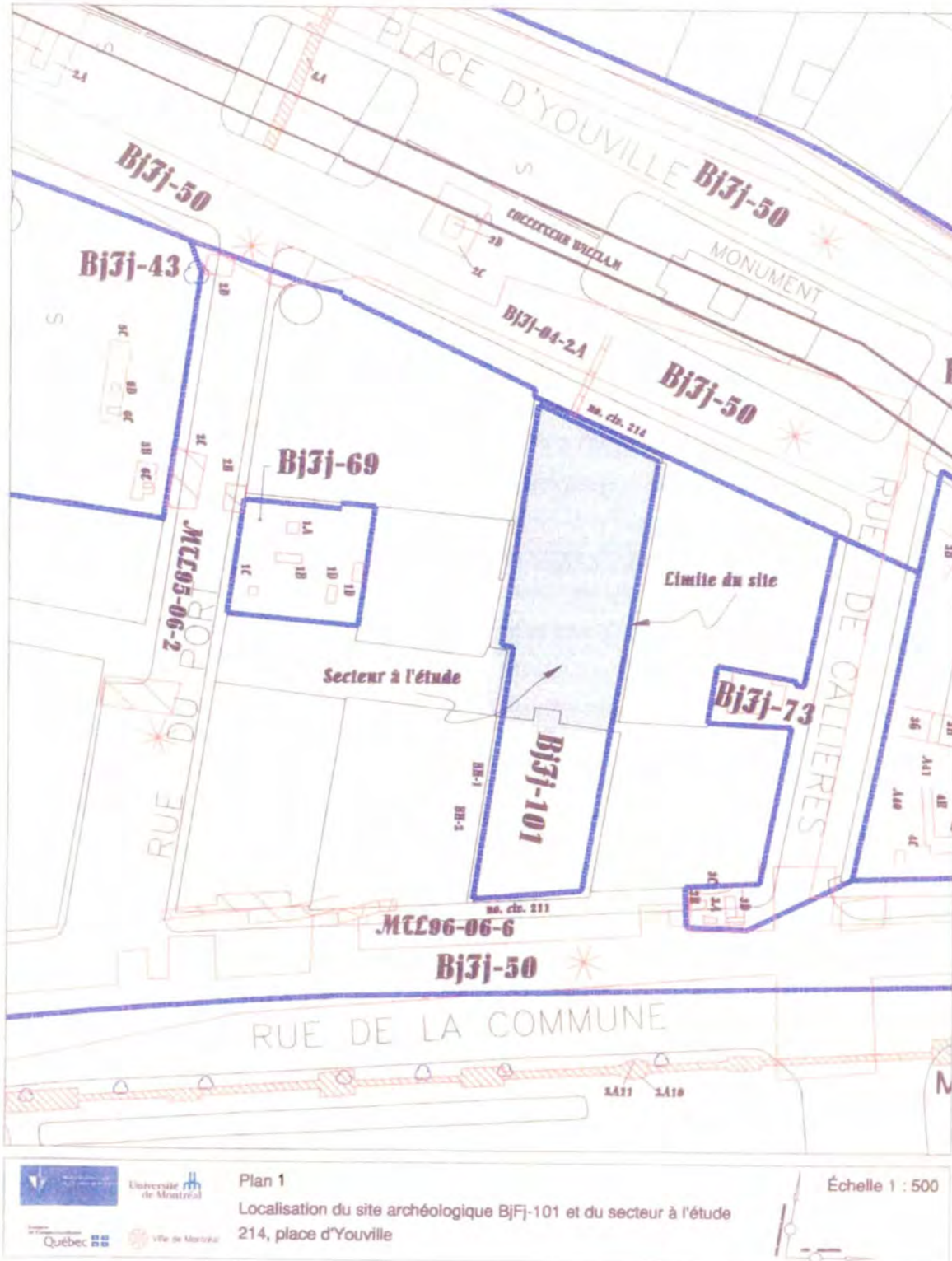
Le site du Domaine de Callière est localisé dans l'arrondissement historique du Vieux Montréal et fait partie du site historique et archéologique dit du «Lieu de fondation de Montréal» classé en 1999 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Le projet de stage est mené en partenariat avec le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, propriétaire du terrain et initiateur du projet, et l'Université de Montréal, responsable des activités de recherche scientifique et de formation des étudiants. Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un programme de recherche subventionné sur une base triennale par le biais de l'Entente sur le développement culturel de Montréal liant la Ville de Montréal et le MCCQ ainsi que par les deux institutions partenaires.

L'importance patrimoniale et scientifique du site, et en conséquence son choix comme lieu de réalisation du projet, relève d'abord de la présence sur son emplacement, établie dès les premières années du projet, de vestiges associés au fort de Ville-Marie, premier établissement français à Montréal fondé en 1642. Le site fait par la suite partie et en documente de nombreux aspects du vaste domaine concédé en 1688 à Louis-Hector de Callière, à l'époque gouverneur de Montréal. Ce dernier y fait ériger une somptueuse résidence, dont la construction est achevée en 1695 et qui est connue aujourd'hui sous l'appellation de château de Callière, lequel fut détruit en 1765 lors d'un incendie. Reconnaisant la valeur archéologique du terrain, le musée Pointe-à-Callière s'est porté acquéreur en 2000 du bâtiment du 214, place d'Youville, alors la propriété de la firme de l'avitailleur maritime Townsend Company Limited qui l'utilisait comme entrepôt. Le Musée, conjointement avec le MCCQ, avait au préalable procédé à la réalisation d'un inventaire archéologique par le biais, d'une part, de sept forages mécaniques

effectués en 1998 et de l'autre, de la fouille d'un sondage ciblé en 1999<sup>1</sup>. Les travaux avaient révélé la présence de dépôts stratifiés datant du Régime français et couvrant 1,0 mètre et plus de profondeur, et la mise au jour d'une maçonnerie de pierre pouvant correspondre aux fondations de l'un des pavillons angulaires du château de Callière. La confirmation du large potentiel archéologique du site a conduit à la mise sur pied du projet à vocation muséale, pédagogique et scientifique que mène depuis l'an 2002 l'Université de Montréal avec ses divers partenaires, projet qui a permis l'investigation extensive du site par le biais d'un programme de fouille à long terme.

---

<sup>1</sup> Claire Saint-Germain 2000. Inventaire archéologique du site BjFj-101 (forages et sondage), 214, place d'Youville, 2 vols. Rapport déposé, Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du



Plan 1. Localisation du site archéologique BfJ-101 et du secteur à l'étude.



## 2. LE CADRE D'INTERVENTION

### 2.1 Les caractéristiques du site

Le site à l'étude, désigné depuis 1999 par le code Borden BfFj-101, est localisé dans l'arrondissement du Vieux-Montréal, à l'intérieur du quadrilatère appelé ici l'«îlot Callière», délimité au nord par la place d'Youville, à l'est par la rue de Callière, au sud par la rue de la Commune et à l'ouest par la rue du Port. Traversant l'îlot dans l'axe nord-sud, le site correspond au lot 1 181 255 du cadastre rénové du Québec. Il est occupé par deux édifices localisés aux extrémités nord et sud et portant respectivement les adresses de 214, place d'Youville, et de 211, rue de la Commune. De 1927 à 1999, l'ensemble du site était la propriété de la firme Townsend Company Limited, qui en a vendu la portion nord au Musée Pointe-à-Callière en 1999. Cette portion du site BfFj-101 fait l'objet du projet actuel.

L'aménagement actuel du terrain comporte un bâtiment de 14 mètres sur 24 mètres qui donne sur la place d'Youville et couvre la largeur du lot. À l'arrière du bâtiment, le terrain se prolonge sur 3,5 mètres, jusqu'au milieu d'une cour extérieure qui est partagée avec la propriété voisine du 211, rue de la Commune. Au rez-de-chaussée, un grand espace s'ouvre, à l'exception d'un bureau cloisonné de murs de briques dans le coin nord-ouest et de deux petites remises en bois attenantes à l'arrière. Une étroite cave occupe une portion de l'espace sous le bureau. Le rez-de-chaussée est surmonté d'un étage au nord et de deux étages au sud. La charge des étages est reportée sur des colonnes de bois et d'acier qui ponctuent l'espace du rez-de-chaussée et sur les murs latéraux en maçonnerie. Au niveau du rez-de-chaussée, l'édifice actuel est le fruit d'une dizaine d'aménagements distincts, les plus anciens datant de 1805, raccordés au fil du temps et dont les points d'appui au sol ont constitué un facteur dans l'emplacement des aires de fouille.



Photo 1. Façade du bâtiment du 214, place d'Youville (cliché hors-série).

## 2.2 L'environnement historique de la pointe à Callière

Dans le cadre du projet, la firme Remparts Inc. a produit une étude historique qui établit notamment la chaîne des titres et l'évolution du bâti sur le site. Pour la période des origines de Montréal en 1642 à l'établissement du lotissement actuel en 1805, l'étude s'intéresse à tout le périmètre de la pointe à Callière, aussi loin à l'ouest que la frontière des domaines de Callière et de l'Hôpital général. Elle se limite au seul îlot Callière à partir de 1805, période pour laquelle il existe plusieurs plans anciens qui ont été numérisés et superposés au plan du cadastre actuel. Cette étude en deux volumes a été déposée en 2005 comme document distinct au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et à la Ville de Montréal.

L'évolution du site BjFj-101 s'inscrit dans une zone plus large faisant partie de la pointe à Callière, ce triangle de terre autrefois bordé par la Petite rivière (aussi nommée rivière Saint-Pierre) et le fleuve Saint-Laurent, et qui s'étendait vers l'ouest jusqu'au-delà des limites de l'ancien domaine de l'hôpital Général.

- 1- Les occupants préhistoriques dans ce triangle semblent s'être tenus en retrait de l'extrémité inondable de pointe si l'on se fie à la densité plutôt importante de mobilier amérindien rencontré à l'ouest sur le site des Jardins d'Youville (BjFj-43) par rapport à celle des sites localisés à l'est, vers l'extrémité de la pointe.
- 2- Les cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle indiquent que la berge fluviale s'élevait en s'éloignant de la pointe. Pendant la première phase historique (1642-1683), la pointe accueillait le fort Ville-Marie mais les colons se sont vite installés sur le coteau Saint-Louis, ne laissant que le cimetière, le moulin et la maison seigneuriale comme témoins de ce premier établissement français. Aucune partie de la pointe ne fut concédée suite à la désaffectation du fort et celle-ci aurait acquis un certain caractère «commun», entre autres à l'occasion de la foire annuelle des fourrures quand les fournisseurs Outaouais venaient y poser leurs campements et les commerçants montréalais leurs «boutiques volantes».
- 3- Durant la période suivante (1688-1765), alors que l'hôtel de Callière et l'hôpital Général se dressaient aux extrémités de la pointe, des jardins et des vergers en occupaient la zone centrale. En 1739, la rue du Port est percée sur la portion ouest du domaine de Callière et des lots y sont concédés. Pendant tout le Régime français, le port de Montréal cotoyait la pointe : les navires mouillaient devant l'îlot Normandin, les barques et canoës s'abritaient dans la Petite rivière et les chargements transitaient sur la grève «commune» entre le fleuve et les fortifications.

- 4- La transition avec le régime Britannique n'apporta pas des changements immédiats à la Pointe. Le morcellement du domaine de Callière reprend toutefois en 1787 alors qu'une nouvelle frange à l'ouest est vendue à l'homme d'affaires Gabriel Franchère qui y fait ériger une maison. Ce dernier jette un pont de pierre sur la Petite rivière, annonçant le début de l'urbanisation de la pointe. Le processus touche également le domaine des Sœurs Grises qui, en proie à des difficultés financières suite à la révolution française, sont contraintes de céder à des intérêts privés une portion importante des terrains de l'hôpital Général. Pour sa part, le cimetière, tenu à l'écart de la ville depuis un siècle et demi, est désacralisé en 1799 et son emplacement vendu à des particuliers.
- 5- Il s'ensuit une phase d'urbanisation (1801-1849), marquée par la démolition des fortifications, la construction de quais et de nombreux bâtiments ainsi que par l'enfouissement de la Petite rivière sous une place urbaine qui s'impose rapidement comme un pôle important de la ville et qui devient en 1844 le lieu d'implantation du parlement du Canada-Uni.
- 6- L'incendie du Parlement en 1849 met un terme à la vocation politique du quartier, qui se consacre dorénavant à ses activités commerciales et portuaires, symbolisées par la présence des trois édifices de la Douane érigés successivement, dans un premier temps à la Place Royale, puis sur la pointe même, à l'épicentre du port.
- 7- Enfin, une période de déclin urbain s'amorce au tournant du 20<sup>e</sup> siècle quand les infrastructures portuaires se déplacent en aval et s'accélère dans les années 1950 quand l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent sonne le glas des avitailleurs et des firmes d'import-export regroupés autour de la place d'Youville.

### **2.3 Les constructions historiques sur le site**

Dans le cadre du projet, la société Remparts a préparé un dossier sur l'évolution de l'occupation du site dont les points saillants sont mis en résumé ici.

#### **I. La préhistoire**

Le premier document illustrant la pointe formée par la confluence de la petite Rivière avec le fleuve Saint-Laurent est la carte de Samuel de Champlain en 1613. On y voit une zone déboisée sur la pointe, ainsi que sur le coteau Saint-Louis sur la rive opposée de la Petite rivière, et un renvoi à la légende indiquant que ces lieux avaient été autrefois défrichés et cultivés par les

Amérindiens. Il serait toutefois téméraire d'associer ces jardins abandonnés au village d'Hochelaga visité par Cartier en 1535 et qui aurait disparu dans les années 1580.

## II . L'ensemble Maisonneuve

Si la description de la pointe par Champlain en 1613 révèle l'intérêt stratégique et la fréquentation ancienne de ce mouillage naturel, situé en aval de l'obstacle du saut Saint-Louis, la première construction attestée en ce lieu est le fort de Ville-Marie en 1642.

L'aménagement initial du **fort de Ville-Marie (figures 1 et 2)** n'est pas connu avec précision, ni pour ce qui est de sa localisation, ni pour son organisation interne. Aucun plan ne permet de le



Figure 1 - Plan de Bourdon vers 1647

visualiser, à l'exception possible d'un plan attribué à Jean Bourdon et daté de vers 1647 mais dont l'authenticité est incertaine (Trudel 1976 : xxvii ; Robert 1994 : 30-31). Pour sa part, Sœur Marie Morin, annaliste de l'Hôtel Dieu et rare chroniqueur contemporain de l'existence du fort, indique que le fort était localisé sur le secteur de la pointe qui fut concédé en 1688 au gouverneur de Montréal, Louis Hector de Callière. Elle note ainsi dans ses mémoires que :

*« la place ou fut dressé le saint hostel et dit la première messe a servi depuis a bastir la maison du fort de Maisonneuve (c'est nous qui soulignons) sy renommee et qui a supsisté jusqu'an l'année 82-83 qu'on acheva de la demolir, quoy qu'elle ne fut que de bois, et ou est a present la maison de Monsieur de Calliere, notre gouverneur d'hojourdy. » (Morin 1979 : 53)*

Le domaine octroyé à Callière s'étendait entre le fleuve Saint-Laurent et la Petite rivière. Il était délimité à l'est par l'actuelle rue de Callière et à l'ouest par une ligne située à 60 pieds à l'ouest de la rue du Port et il faut envisager, sur la foi du témoignage de sœur Morin, que ce secteur de la pointe dont fait partie le site BjFj-101, englobe ou tout au moins recoupe l'emplacement de l'ancien fort de Ville-Marie.

Nous ne disposons que de peu d'indication sur l'aménagement du fort. L'année qui suivit l'implantation de la colonie, les Montréalistes abandonnent leurs habitations provisoires et construisent plus solidement. La palissade initiale de «petits pieux» est renforcée entre 1643 et 1646 de «quatre bastions réguliers», structures massives en maçonneries de pierre.

Aux premières cabanes succèdent des logements plus «européens» dominés par la **maison seigneuriale (bâtiment 2)** en charpente (Dollier de Casson 1992 : 94, 107). Ce «château de Maisonneuve», scène du transfert cérémoniel de l'île de Montréal aux Sulpiciens le 18 août 1663 (ANQM, notaire B. Basset), figure sur un plan de 1675 et aurait subsisté jusqu'à 1683, date à laquelle les Sulpiciens, seigneurs de l'île, ordonnent sa démolition finale afin de permettre le prélèvement de matériaux sur les «débris de l'ancienne maison seigneuriale» au château du fort (ANQM, notaire Maugue 1683/02/27 cité par L. Johnson 1998 : 6). Pour sa part, le fort, encore évoqué en 1667, n'apparaît plus en 1672. Il faut ainsi présumer l'existence d'une période de transition de plusieurs années au cours de laquelle certaines des installations du fort avaient été démolies ou encore gisaient à l'abandon. Pour sa part, l'emplacement de la pointe, bien que non encore concédé, a pu demeurer un lieu fréquenté, notamment par les amérindiens dans le cadre des foires annuelles de fourrure.



Figure 2. Ville-Marie vers 1675. Seule l'ancienne maison du fort subsiste sur la Pointe.

### III. L'ensemble Callière, 1688-1765 (figure 3)

Un vaste emplacement sur la portion est de la pointe est concédé en 1688 à Callière, lequel y fait construire un imposant **hôtel (bâtiment 3)** qu'il occupera de 1695 à 1698. Ce bâtiment en pierre, avec son corps principal orienté nord-sud<sup>2</sup>, ses quatre pavillons angulaires excentrés et une **dépendance (bâtiment 4)** en bordure de la Petite rivière, est représenté sur tous les plans de Montréal dressés entre 1713 et 1761. Selon un inventaire de 1715, le corps principal aurait mesuré 84 sur 23



Figure 3. Extrait du plan de Léry de 1731.

<sup>2</sup> Dans ce rapport, le nord réfère au nord «montréalais» ou *arbitraire* qui suit l'axe des rues perpendiculaires au fleuve Saint-Laurent. Sur le site BfJ-101, le nord arbitraire est situé à environ 283 degrés, soit 13 degrés au nord du franc ouest.

pieds français, hormis les pavillons de 11 pieds sur 13 chacun.<sup>3</sup> Les pavillons, percés de meurtrières, sont possiblement destinés à la défense de cette redoute qui surplombe le fleuve ainsi que la porte donnant accès à la place du marché. Une cour clôturée lie la maison et la dépendance (une écurie?), de plus, Gédéon de Catalogne en 1713 représente une seconde dépendance du côté ouest de la cour alors que l'inventaire de 1715 dénombre plusieurs bâtiments secondaires : une remise en pièce sur pièce tombant en ruine, un poulailler, une étable et une grange. Certains ouvrages terrassiers sont aussi illustrés. Les plans de l'époque représentent une dénivellation à l'est de l'hôtel, la limite d'un remblai appuyant l'ensemble architectural. En 1716, la berge fluviale devant la maison est stabilisée par un mur de soutènement.

En 70 ans d'existence, le «château de Callière» a connu plusieurs affectations. Il reste la propriété de la famille de Callière jusqu'en 1716, servant de résidence à plusieurs locataires éminents dont le dernier est Louis Maray de la Chauvignerie, officier des Gardes de la Marine et interprète de langues iroquoises. Un inventaire de 1715, en vue de sa vente survenue l'année suivante, montre le bâtiment dans un état sensiblement dégradé. Son nouveau propriétaire, l'officier de Marine Jean Petit le loue pendant trois ans au roi, comme magasin et pour loger l'intendant. À la mort de Petit en 1720, la propriété passe à sa succession qui en confie l'exploitation à des métayers par le biais de baux de location. En 1739, le domaine fait l'objet d'un premier morcèlement sur son flanc ouest. La rue du Port, Dumont à l'époque, est alors percée et divers lots situés à l'ouest de son emprise sont vendus à des particuliers. La portion résiduelle du domaine est achetée en 1746 par Paul Jourdain dit Labrosse, lequel passera plusieurs baux de location avec des jardiniers qui semblent habiter un ou des pavillons de l'ancien «fort de Callière». En 1758, les jardiniers sont installés dans l'«un des pavillons du côté ouest du jardin» qui figurent sur le plan de Murray de 1760. Depuis 1720, le corps principal du château ne sert plus à des fins résidentielles. Les Petit et les Labrosse ne l'habitent pas et pourraient l'avoir exploité comme entrepôt comme le suggère le fait que les quatre fils Labrosse étaient impliqués dans des activités de traite et séjournaient dans les Pays-d'en-Haut au moment de la mort de leur père en 1770. La seule amélioration apportée au domaine au cours de ces années consiste en la pose d'un dallage d'une trentaine de pieds autour du pavillon habité, du côté des jardins. Quand la maison brûle lors de l'incendie du 18 mai 1765, Labrosse en vend les pierres.

---

<sup>3</sup> 27, 3 m par 7,5 et 4,2 m par 3,6 m respectivement, ou environ 14 toises sur 6 pour le corps principal et 2 sur 2 pour les pavillons. Le pied français vaut 0,3248 m et la toise de six pieds, 1,949 m.

#### IV. L'ensemble Labrosse 1765-1805

Entre 1765 et 1801, à mesure que le port se structure à l'entrée de la Petite rivière, l'îlot Callière bien que toujours *extra-muros* est entraîné dans une dynamique d'urbanisation improvisée. Après l'incendie qui a détruit le «château» et sa dépendance, Labrosse fait construire un **grand hangar à canots (5)** près de l'endroit occupé par l'ancienne dépendance, du côté de la Petite rivière. Ce hangar, orienté le long de la Petite rivière et «propre à loger une bonne quantité de canots de voyageurs avec les commodités nécessaires pour monter leurs canots dans les hauts dudit hangar», aurait mesuré 72 pieds sur 36 (ANQM, notaire P. Panet, 24 octobre 1771). À l'emplacement de l'ancien hôtel, un reste de mesure en pierre demeure toujours en place en 1770-1771 quand le terrain est légué aux héritiers de Labrosse. Ces vestiges ne poseront pas obstacle quand le terrain attenant sera clôturé de pieux en 1783. Les pieux de cèdre, de 10 pieds de long et plantés de 3 pieds dans la terre, entourent un quadrilatère «partant sur la Petite rivière, du hangar jusqu'à la rue Dumont [du Port]<sup>4</sup> et toute la longueur de la rue, [...] le long de la rivière [le fleuve] à joindre par une équerre au côté du hangar » (ANQM, notaire E. Henry, 7 août 1783). L'enceinte trace généralement les limites de l'actuel îlot Callière, le débordant à l'est jusqu'au-delà de la rue de Callière actuelle. Quand la veuve Labrosse vend le terrain en 1792, le hangar ne possède que des dépendances mineures.

Une rupture définitive s'établit dans l'exploitation et l'aménagement de l'îlot entre 1787 et 1800. Françoise Godé, veuve de Labrosse, divise alors l'îlot en deux, vendant la portion ouest à Jean Bouthillier et Gabriel Franchère et la portion est à Joseph Roy. La ligne de démarcation entre les deux propriétés est située à 20 pieds à l'ouest de la limite ouest actuelle du lot 10-1. Les nouveaux propriétaires poursuivent la subdivision. La portion ouest qui longe le flanc est de la rue du Port est fractionnée en trois lots appartenant respectivement à Bouthillier, Jean Leprohon et Franchère. Ce dernier fait ériger un quai et un entrepôt à l'angle sud-ouest de l'îlot, sur le fleuve, puis revend sa part

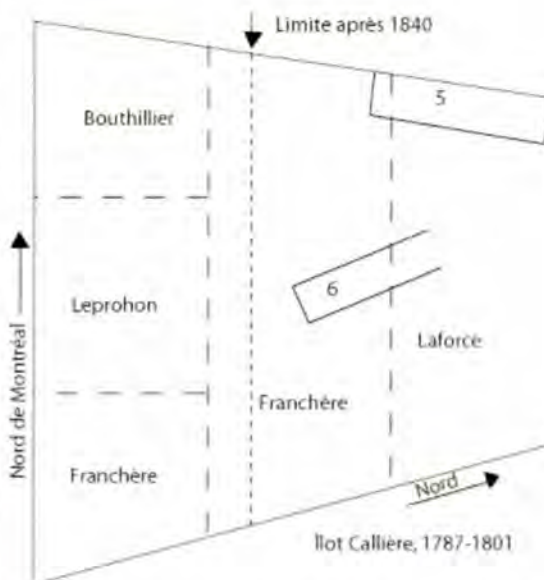


Figure 4. Bâti en place sur le site au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup>La rue du Port a été percée en 1739 sous l'égide d'Eustache Dumont, second mari de Louise-Charlotte Petit, veuve et héritière de Jean Petit. La portion du domaine de Callière située à l'ouest de la rue a été, par la suite, lotie et vendue à des intérêts particuliers.

en 1800 à Parker Gerrard Ogilvy et Cie. Pour sa part, la portion est de l'ancien domaine, dont fait partie le site BjFJ-101 et qui était auparavant propriété de Joseph Roy, est scindée en 1800 en deux et partagée entre Hyppolyte Laforce et Gabriel Franchère, ce dernier se réservant l'actuel lot 10 (plus la bande de 20 pieds à l'ouest) qui flanque à l'ouest son terrain.

L'ancien hangar à canots de la famille Labrosse est disparu à cette époque. À proximité de son emplacement, on retrouve plutôt une maison en bois érigée sous la gouverne de Joseph Roy et qui devient en 1800 la propriété d'Hyppolite Laforce. Ce bâtiment figure sur les plans de Charland de 1801 et de 1804 et serait disparu peu après. Par ailleurs, un autre **bâtiment (6)** que nous désignons comme une cidrerie est présent en 1800 sur la portion centrale de l'îlot. Comme le bâtiment chevauche la ligne de partage des deux propriétés, Laforce et Franchère s'entendent pour le faire démolir dans l'année qui suit.



Figure 5 - Extrait du plan de Charland de 1804

## V. L'ensemble Dunlop (1805-1842)

Bientôt, les constructions se multiplient sur le lot 10, suivant la configuration de la nouvelle propriété. En 1804, au moment où le négociant James Dunlop se porte acquéreur des lieux qu'il

occupe déjà depuis quelques années, il est précisé l'existence sur le terrain d'un **hangar à deux étages (7)** en pierre, de 50 pieds sur 20 et dont l'arrière est contigu à Jean-Philippe Leprohon et les pignons avec Jean Bouthillier et Parker Gerrard Ogilvy & Company (ANQM, notaire J.A. Gray, 13 octobre 1804). Le bâtiment était situé hors des limites actuelles du site à l'étude, sur le terrain faisant aujourd'hui partie du lot voisin 10-6.

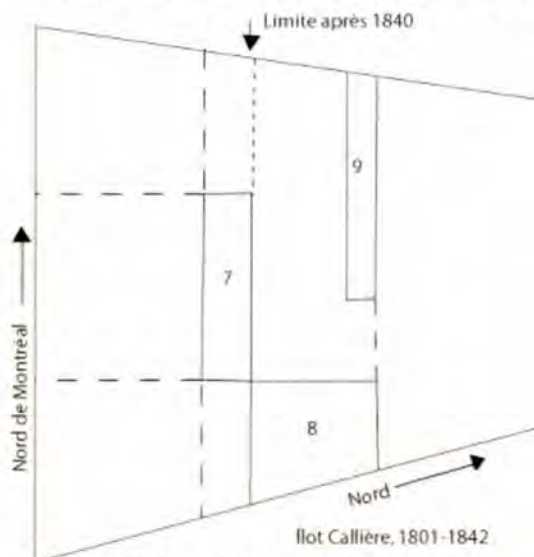


Figure 6. Bâti en place sur le site, première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, suite à son acquisition du site, Dunlop y fait ériger à une date inconnue entre 1805 et 1815 deux nouveaux bâtiments. Le premier consiste en un vaste **entrepôt à trois étages (8)** en pierres, localisé à

l'extrémité du lot donnant sur le fleuve. Un second bâtiment construit à la même époque abrite



une **tonnellerie et une remise (9)**. Il s'agit d'un édifice étroit et allongé qui s'étire le long du flanc est du terrain et dont la façade nord donnait sur la Petite rivière. Le mur sud du bâtiment, en pierres, est toujours debout sur le site et a été intégré aux fondations de l'actuel entrepôt Townsend. La présence de ce bâtiment est attestée jusqu'à 1842, date à laquelle il est désigné dans les actes comme une simple remise ou hangar. Dunlop exploite cet ensemble jusqu'à son décès en 1815 et le terrain est vendu ensuite à la firme Gerrard Yeoward Gillespie.

## VI. L'ensemble Gillespie (1842-1879)

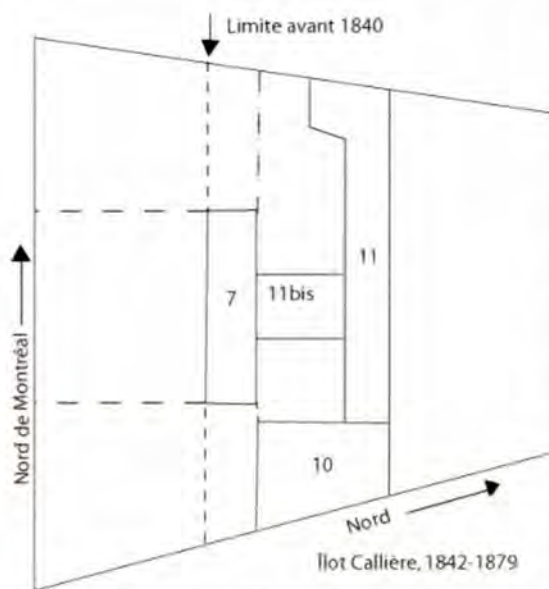


Figure 7. Bâti en place sur le site, deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quand le partenaire Robert Gillespie devient seul propriétaire du terrain en 1837, il conserve l'organisation de l'ensemble architectural mais en renouvelle le bâti. Il remplace l'entrepôt à trois étages (8) en 1841-1842 par l'actuel **magasin à quatre étages (10)** en pierres, au même temps qu'il fait construire deux autres magasins sur les lots 10-3 et 10-4, voisins à l'ouest. Le plan de 1846 montre également que l'ancienne remise (9) a été remplacée par un nouveau **hangar (11)** aux dimensions élargies de 11 à 16 pieds par rapport à l'ancienne remise, et

qui se prolonge au sud pour s'adosser au nouveau magasin en pierres. A son extrémité nord, le hangar

possède une petite aile qui élargit la façade nord donnant sur la rue des Enfants Trouvés (la Petite rivière ayant été couverte entre 1832 et 1838). Cet ensemble fut loué en 1842 aux marchands John Dinning et Samuel Senior et, en 1853, au négociant James Burns, lequel occupe l'endroit déjà depuis quelques années.

En 1865, la propriété du terrain passe de Gillespie aux héritiers de Hosea Smith (décédé la même année) et les quincailliers et ferronniers Mulholland et Baker en deviennent les seuls locataires, ayant occupé une portion des lieux depuis plusieurs années, et apportent quelques aménagements au bâti. Un bail daté de 1872 autorise la firme de construire à ses frais de nouveaux bâtiments à la condition que ceux-ci soient démolis ou encore cédés au nouvel occupant au moment où le bail parviendra à échéance (ANQM, notaire J.S. Hunter 27 avril 1872). En effet, le plan de Plunkett et Brady de 1872 illustre une nouvelle **annexe latérale (11bis)**, en fond du lot 10-1, qui relie le hangar (11) et l'entrepôt à deux étages (7). En 1878, le

bail des quincailliers et ferronniers est résilié et, en 1879, les héritiers de Smith démolissent tout sur le lot 10-1 sauf «une écurie vacante», sans doute le hangar (11), en vue d'une construction nouvelle.

## VII. L'ensemble Smith (1879-1923)

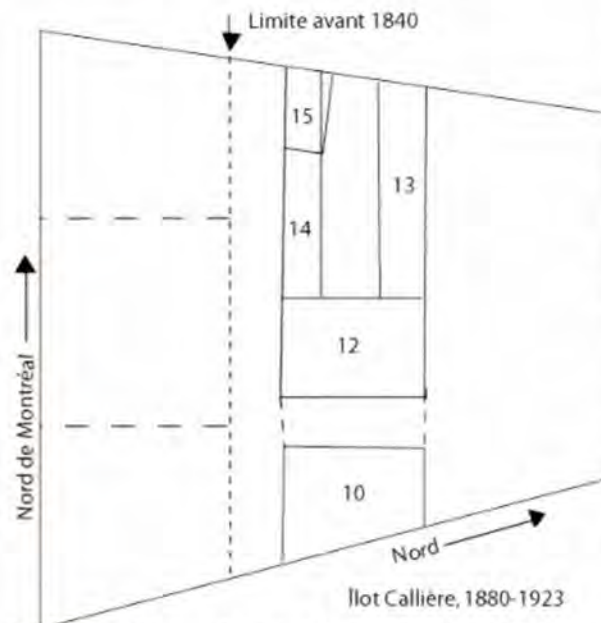


Figure 8. Bâti en place sur le site, fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les héritiers Smith procèdent en 1879-1880 à la construction d'un **édifice en brique de trois étages (12)** au fond du lot 10-1. Il s'agit du corps principal du bâtiment actuel couvrant toute la largeur du lot. Deux petites dépendances s'y adossent du côté sud, dans la cour mitoyenne avec l'entrepôt de quatre étages (10). Ensuite, deux bâtisses longues, étroites et symétriques longent les côtés du lot 10-1 depuis le nouveau hangar de brique (12) jusqu'à la place d'Youville. Celle de l'est abrite une **écurie (13)** et pourrait incorporer des éléments du hangar (11) ou encore de l'ancienne remise (9). En revanche, la **bâtisse du sud (14)** n'existe plus en 1911, ayant

cedé sa place à un petit **édifice de bureau (15)** en briques et de contour asymétrique, lequel est compris dans le bâtiment actuel. De 1880 à 1923, l'ensemble Smith aura comme locataire la firme Bruneau et Currie, marchands de fourrage, grains et farines.

Après 1923, un nouveau propriétaire, l'avitailleur Townsend exploite lui-même la propriété comme entrepôt. On procède alors au comblement des espaces extérieurs résiduels de façon à relier et à intégrer l'ensemble des bâtiments présents en un complexe architectural unique, lequel est demeurée en place et inchangé jusqu'à nos jours.

### 2.4 Bilan des interventions antérieures

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées par le passé à l'intérieur du site BIFj-101. D'autres furent également effectuées en divers points de l'îlot Callière ou encore dans l'emprise de rues voisines et de terrains attenants, et documentent également des espaces situés à l'intérieur des limites de l'ancien domaine du gouverneur de Callière. La contribution de ces diverses interventions diffère sensiblement, ceci en fonction de la nature et de l'emplacement des travaux réalisés.

## Les interventions sur le site

Les travaux effectués sur le site BjFj-101 concernent (plan 2):

- 1- la réalisation en 1998-1999 d'un inventaire archéologique à l'intérieur du bâtiment situé au 214, place d'Youville, sur la portion nord du site BjFj-101 (Claire Saint-Germain, musée Pointe-à-Callière 2000);
- 2- le programme de fouilles entrepris en 2002 par l'Université de Montréal sur le terrain du 214, place d'Youville et qui en est à sa douzième saison. Les résultats des interventions précédentes ont fait l'objet d'un rapport (Bélanger et al 2003, Bélanger et Loewen 2004, 2006a, 2006b, 2007, 2008, 2010a, 2010b, 2010c, 2011, Bourguignon-Tétrault et al, 2012 et 2013).
- 3- la fouille au printemps 2004 de sondages dans le sous-sol du bâtiment du 211, rue de la Commune qui occupe la portion sud du site. (Arkéos, 2006).

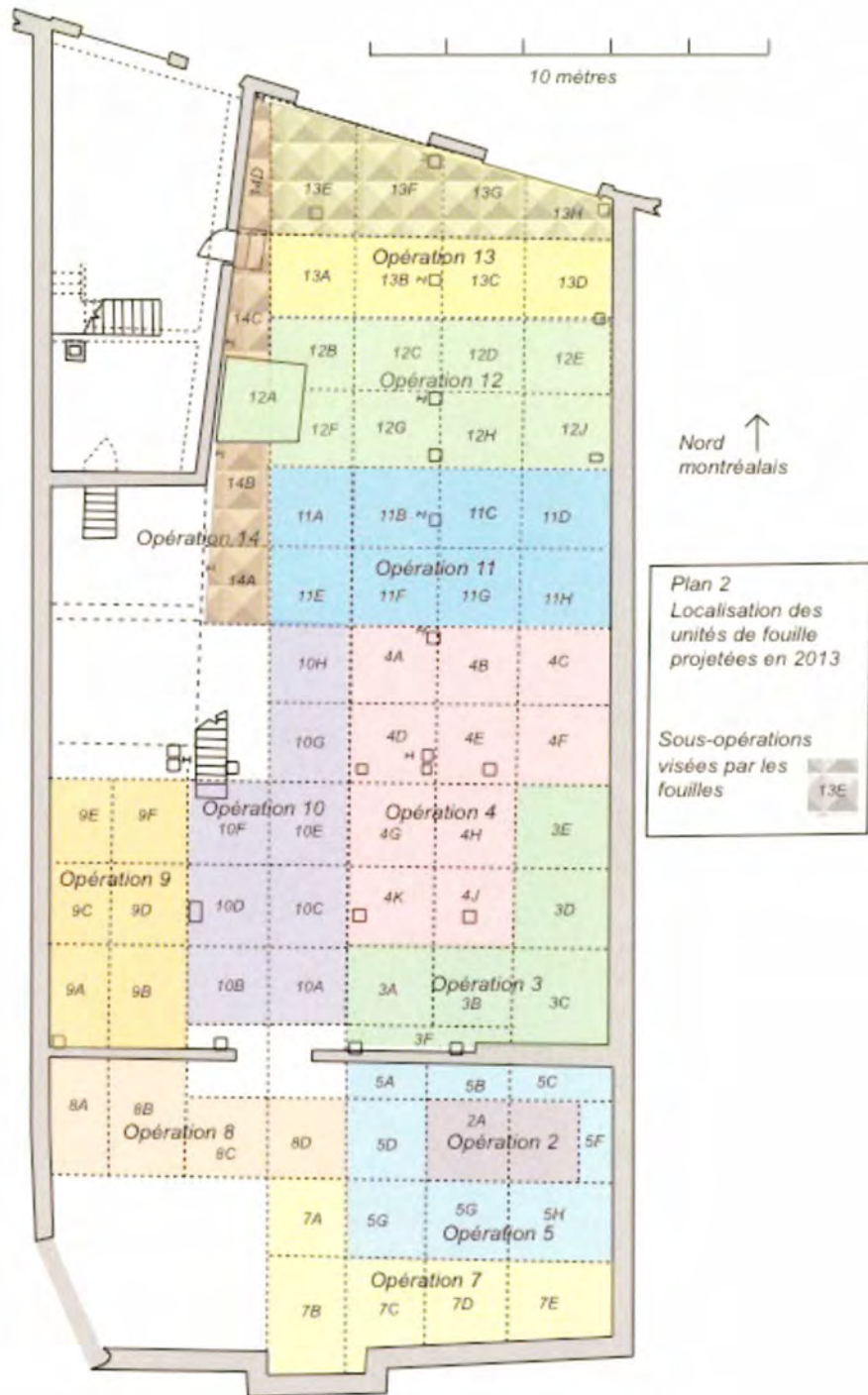
L'inventaire réalisé en 1998 et 1999 à l'intérieur du bâtiment du 214, place d'Youville a consisté en la percée de sept forages exploratoires (opération 1) et la fouille d'un sondage d'une superficie de 6,0 mètres carrés (opération 2). Les résultats obtenus furent largement positifs. Les travaux ont révélé notamment que le sous-sol du bâtiment, lequel ne comporte qu'une étroite cave à son extrémité nord-ouest, n'a fait l'objet par le passé que de perturbations très localisées et qu'il recèle toujours sur la majeure partie de son emplacement des contextes archéologiques d'une grande intégrité et d'une grande richesse documentaire. Les dépôts stratigraphiques en place couvrent 2,50 mètres et plus de profondeur et documentent une séquence complexe d'occupation et d'aménagement du terrain qui s'étale sur près de quatre siècles. Une particularité importante du site consiste toutefois en la présence sur environ un mètre d'épaisseur de dépôts stratifiés datant du Régime français sur la base desquels il a été proposé un premier découpage chronologique en 4 périodes :

- Période de contact (avant 1642) ;
- Période du fort de Ville-Marie (1642-1672) ;
- Période post-fort de Ville-Marie (1672-1695) ;
- Période du château de Callière (1695-1765).

Le sondage pratiqué lors de l'intervention (sous-opération 2A) a été implanté à l'emplacement présumé du château de Callière de façon à pouvoir en vérifier la présence de vestiges. Seules les fondations de pierre de deux bâtiments datant du XIXe siècle ont toutefois été retrouvées. Il a été observé cependant que l'une des maçonneries mises au jour, soit le mur ST-3, pouvait

incorporer à sa base les vestiges d'un bâtiment plus ancien, lequel fut identifié à tort comme étant le pavillon nord-ouest du château de Callière.

Le programme de fouille entrepris en 2002 par l'Université de Montréal s'insère en continuité avec l'inventaire de 1999. Les travaux effectués ont été orientés en fonction de deux problématiques spécifiques issues de cette première intervention. D'une part, il s'agissait d'assurer par des fouilles élargies une meilleure compréhension de la nature et de la datation de l'importante séquence de dépôts stratifiés datant du Régime français que recèle le site. De l'autre, les travaux devaient permettre de statuer sur l'identité de la structure de pierres mise au jour en 1999 et de façon plus large, sur la présence et l'importance des vestiges pouvant subsister de l'ancien château Callière (1695-1765). Au fur et à mesure que les travaux progressaient, d'autres problématiques se sont ajoutées à nos préoccupations, notamment en ce qui concerne le processus d'urbanisation du site au XIXe siècle et l'implantation d'un nouveau bâti à vocation commerciale.



Plan 2. Localisation des opérations archéologiques.

L'intervention de 2002 a consisté en la fouille d'une aire unique (opération 3) localisée sur le flanc sud-est du site et couvrant une superficie d'environ 24 mètres carrés. L'aire a été implantée de façon à recouper l'axe de prolongement du mur ST-03 dégagé en 1999. Il a pu ainsi être vérifié que cette maçonnerie était sans lien direct avec le château Callière mais qu'il subsistait des vestiges de ce dernier dans ce même secteur du site. Les travaux ont permis ainsi la mise au jour d'une section des fondations du pavillon nord-ouest du château (structure ST-07), contribuant ainsi, ceci en relation avec les autres vestiges associés au bâtiment, à statuer sur son emplacement et ses dimensions. Par ailleurs, il a pu être constaté l'existence de dépôts et de vestiges d'aménagement datant d'une époque antérieure à la construction du château Callière, et, en conséquence, pouvant être associés au fort de Ville-Marie.

Ces résultats positifs nous ont incité à entreprendre en 2003 la fouille de deux nouvelles aires couvrant respectivement 41 et 30 mètres carrés. La première aire (opération 4) consiste en un agrandissement vers le nord de l'opération 3 tandis que la seconde (opération 5) a été implantée au niveau de la cour arrière, sur la section du site avoisinant le sondage 2A effectué en 1999. L'intervention visait ainsi à accroître de façon considérable notre échantillonnage du site. En raison de la forte profondeur, de l'ordre de 2,50 mètres et plus, des contextes archéologiques en place, il était convenu que la fouille des nouvelles aires, tout comme celle à compléter de l'opération 3, devait s'échelonner sur plusieurs années. Les données recueillies en 2003 demeuraient en conséquence très fragmentaires tout en documentant principalement les épisodes les plus récents, du début du XIXe siècle à aujourd'hui, de l'occupation du site. Pour leur part, les dépôts datant du régime français n'avaient été atteints qu'en certains secteurs restreints et restaient, pour l'essentiel, à inventorier.

Les travaux effectués en 2004 ont permis, premièrement, la poursuite de l'investigation des opérations 4 et 5. La fouille de certaines unités, entreprise lors des interventions précédentes, a pu ainsi être complétée, ce qui a contribué à accroître de façon sensible notre documentation concernant les phases les plus anciennes de l'occupation du site, notamment en ce qui concerne les éléments relatifs au fort de Ville-Marie. Par ailleurs, l'investigation de la seconde aire de fouille localisée au niveau de la cour arrière a été poursuivie. Cette dernière correspond à l'opération 5, ouverte en 2003, et dont les limites ont été augmentées par l'adjonction de l'opération 7. La nouvelle aire, ainsi définie, couvre sur toute sa profondeur le flanc est de la cour et empiète au sud sur la portion du terrain qui fait partie de la propriété voisine du 221, rue de la Commune. Des considérations d'ordre pratique ont conduit à ce choix : il s'agissait de la dernière année où, en vertu d'une disposition du contrat d'achat de la portion nord du site par le

musée Pointe-à-Callière, ce secteur de la cour demeurait accessible pour des fouilles archéologiques, d'où l'intérêt de procéder à son investigation.

Pour sa part, l'intervention de 2005 n'a entraîné l'ouverture d'aucune nouvelle aire. Les travaux effectués ont été concentrés à l'intérieur du bâtiment et ont permis de poursuivre et de compléter l'investigation de diverses unités faisant partie des opérations 3 et 4 et dont la fouille avait été entreprise lors des interventions antérieures. Les données recueillies documentent en conséquence les périodes les plus anciennes d'occupation du site et ont permis, notamment, d'accroître de façon sensible l'échantillonnage des contextes archéologiques associés au fort de Ville-Marie. En 2006 et en 2007, les travaux ont permis de compléter la l'investigation de la cour arrière (opérations 5 et 8) et d'entreprendre la fouille d'une nouvelle aire (opération 9) localisée sur le flanc sud-ouest du bâtiment. Depuis 2008, les fouilles ont été concentrées à l'intérieur du bâtiment et se sont déroulées selon une progression du sud vers le nord, ce qui a entraîné l'ouverture des nouvelles opérations 10 (2008-2009), 11 (2010-2011), 12 (2011- 2012), 13 (entreprise en 2013) et 14 (entreprise en 2014).

Les résultats obtenus à ce jour ont conduit à un nouveau découpage en 7 périodes de l'évolution du site :

- 1- avant 1642 : les occupations préhistoriques et historiques initiales;
- 2- 1642-1688 : le fort de Ville-Marie et la période immédiate qui a suivi son abandon ;
- 3- 1688-1765 : le château de Callière ;
- 4- 1765-1805 : l'occupation subséquente du domaine de Callière ;
- 5- 1805-1842 : le démembrement final du domaine et les premiers bâtiments commerciaux (période Dunlop) ;
- 6- 1842-1879 : la seconde génération de bâtiments commerciaux (période Gillespie) ;
- 7- 1879 à aujourd'hui : la dernière génération de bâtiments commerciaux (période H.B. Smith et Townsend).

La période de la **préhistoire et des occupations historiques initiales** est mal représentée sur le site. Le mobilier amérindien retrouvé est peu nombreux et provient, à une exception près, de contextes de sols remaniés à l'époque historique. Il consiste en quelques tessons de céramique datant du Sylvicole supérieur ou encore de la période historique initiale, en des fragments de pipe à tuyau amovible de type «micmac» pouvant dater du XVIIe siècle et en plusieurs restes osseux d'animaux sauvages. L'absence de vestiges organisés et la faible densité d'artefacts au travers du sol naturel incitent à croire que le site à l'étude n'a fait l'objet que d'occupations

sporadiques et de faible intensité durant la préhistoire. En ce qui concerne la période historique initiale, l'analyse chrono-typologique des perles de verre, par Francis Lamothe dans le cadre d'un mémoire de maîtrise complété en 2006, montre la présence importante de perles datant des années 1600-1630 tant sur le site BjFj-101 que sur des emplacements voisins (sites BjFj-22, 47 et 73). Le mémoire souligne aussi la quasi-absence de perles au cours de la période typologique suivante 1630-1650/1670 sur ces mêmes quatre sites localisés de part et d'autre de l'embouchure de la Petite rivière Saint-Pierre. Les vestiges de quatre foyers dégagés en 2010 et en 2011 dans les opérations 11 et 12, des restes nombreux d'ossements animaux souvent blanchis ainsi que certains artefacts tel des pipes à tuyau amovible ou encore des pointes de projectile aménagées sur des supports de cuivre ou de silex, apparaissent également associés à ces occupations amérindiennes de la période historique initiale. Dans l'ensemble, les données suggèrent que des échanges entre traiteurs français et amérindiens sont survenus à la pointe à Callière, ceci avant la fondation du fort de Ville-Marie en 1642.

Les structures de pierres ST-57 et ST-58, mises au jour en 2006 et 2007 dans l'opération 8, constituaient jusqu'à récemment quant à elles les seuls vestiges d'aménagement pouvant dater de la période historique initiale. Les deux structures sont contiguës et consistent en des assemblages grossiers et partiellement détruits qui affleuraient en surface du sol naturel. Les deux structures sont orientées selon un axe différent de celui des principales constructions associées au fort de Ville-Marie et reposaient sous une couche de dépotoir mise en place à l'époque de ce dernier. Il a été émis sur cette base l'hypothèse qu'elles correspondent aux fondations de cabanes en bois érigées par des traiteurs ou des voyageurs séjournant à la pointe avant la fondation du fort en 1642. Soulignons cependant qu'il n'est pas exclu qu'elles puissent dater d'une phase initiale d'aménagement du fort, d'où leur abandon et remblaiement hâtif. L'intervention de 2012 a permis la découverte dans l'opération 13 d'un second aménagement considéré comme antérieur au fort de Ville-Marie. Il s'agit de courts tronçons de deux tranchées dont le tracé se croise à angle droit en bordure nord l'aire de fouille<sup>5</sup>. La présence de fibres de bois à la base de l'une des tranchées indique qu'il s'agirait des fondations d'un bâtiment de bois de faible importance auquel peu de vestiges mobiliers ne sont associés pour l'instant.

La période du **fort de Ville-Marie (1642-1688)** est quant à elle maintenant bien documentée. Au terme des fouilles de 2013, nous pouvons compter la présence de plus d'une douzaine de structures ou d'aménagements s'insérant en surface ou au travers du sol naturel et qui précèdent dans la séquence stratigraphique la mise en place vers 1688, au moment de

---

<sup>5</sup> - Aucun numéro n'a été attribué pour l'instant à ces vestiges d'aménagement.



l'aménagement initial du domaine de Callière, d'un imposant remblai qui couvre tout le site. Du nord au sud, les premières campagnes de fouille ont révélé la présence d'une fosse de grandes dimensions correspondant à l'emprise probable d'un bâtiment (structure ST-40) et qui est prolongée sur son flanc ouest d'une large tranchée (ST-63), d'une tranchée d'une palissade (ST-42), d'un alignement de pieux (ST-19), de plusieurs zones de dépôt de cendre, d'ossements et de débris divers, de négatifs de poteaux isolés (ST-41), d'une fosse de dépotoir (ST-46), d'un puits (ST-39), et d'une zone de sol rubéfié. À ces éléments initiaux se sont ajoutés les deux maçonneries jumelles de pierres en forme de « I » majuscule (structures 44 et ST-56), la seconde fosse de grandes dimensions ST-62 et enfin mis au jour depuis 2010, de plusieurs segments d'un second réseau de palissade (structures ST-73, ST-74, ST-76 et ST-77) qui font partie de la section nord de l'enceinte du fort. La plupart de ces structures sont orientées selon le nord géographique et se distinguent à cet égard des constructions ultérieures sur le site qui s'orientent en parallèle avec l'axe actuel du cadastre. Leur densité et le caractère cohérent de leur distribution soulignent qu'ils font partie d'un ensemble architectural planifié, correspondant au fort de Ville-Marie.

Entre 1674 et 1688, date à laquelle le gouverneur Louis-Hector de Callière s'en est porté acquéreur, le site aurait servi d'emplacement à la foire annuelle des fourrures, quand les Amérindiens des Pays d'en Haut arrivaient pour offrir leurs marchandises aux Montréalais. Ce court interlude est témoigné sur le site par une couche insérée entre la surface d'aménagement du fort de Ville-Marie et le remblai qui la scelle en place, donc de 1674-1695 environ. La couche contient de nombreux ossements d'animaux laissés par des activités de boucherie et d'enlèvement des peaux. Les perles de traite font un retour à compter de 1650/1670 et resteront bien en vue dans les sols jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour leur part, les dépôts contemporains des fosses ont livré de nombreux vestiges mobiliers : ossements d'animaux et de poisson, tessons de céramique européenne, dépôt non organisé de pierres et une concentration de cendre mélangée d'écaillés d'esturgeon. La densité relative de ces témoignages suggère que le site puisse receler d'autres traces de l'époque du fort de Ville-Marie et fait que cette période ancienne de l'histoire des lieux constitue désormais une problématique importante du projet de recherche.

Une autre contribution significative des interventions concerne l'identification des contextes archéologiques datant de la période du **château de Callière** (1695-1765). Outre la mise au jour de vestiges des fondations d'un des pavillons du bâtiment (structure ST-07), les travaux ont permis de déterminer qu'une portion importante des dépôts identifiés en 1999 comme datant du Régime français est issue d'une opération unique de remblaiement du terrain effectuée au

moment de la construction du château dans les années 1690. Le rehaussement opéré atteint plus de 70 centimètres et souligne l'importance du projet de construction du château. L'origine des sols utilisés pour remblayer le terrain demeure indéterminée mais constitue un enjeu important de recherche. Ces sols, constitués d'argile limoneuse mélangée par charretées avec des limons plus humiques du terreau d'origine, contiennent une quantité non négligeable d'os, parfois blanchis, de perles en verre et de poterie de terre cuite grossière. Le caractère anthropique du matériel recueilli s'apparente à celui des contextes datant de la période du fort de Ville-Marie, suggérant que le remblai pourrait avoir comme origine des secteurs limitrophes de la pointe à Callière.

Les travaux de rehaussement du terrain ont permis de sceller sous une masse imposante de remblais les dépôts et vestiges issus des occupations antérieures et d'en assurer la protection à long terme. Par ailleurs, le sommet de ces remblais accueillait des activités de la cour arrière du château de Callière, se transformant en un sol organique pouvant couvrir de 8 à 20 centimètres d'épaisseur et qui a révélé un contenu relativement riche et diversifié en vestiges mobiliers. Le matériel retrouvé comporte un certain nombre d'éléments qui indique que ce sol est demeuré la surface d'occupation jusqu'au tournant du XIXe siècle, soit au moment où est complété le morcellement de l'ancien domaine de Callière.

Mis à part la disparition du château de Callière, les aménagements sur le site pendant la période dite du **domaine de Callière** (1765-1805) s'inscrivent dans une continuité relative avec ceux de la période précédente. Les pierres du château en ruine sont en grande partie vendues et réutilisées dans la reconstruction du quartier. Le domaine perd sa fonction maraîchère au profit d'usages portuaires dont les infrastructures principales sont un hangar à canots sur la Petite rivière, construit par Labrosse en 1770, et un pressoir à cidre mentionné en 1800-1801. En 1783, pour sécuriser les lieux, on clôture de pieux de cèdre la portion qui correspond approximativement à l'îlot actuel, plus la rue de Callière à l'est. C'est toutefois le crépuscule du domaine. Sa parcellisation, déjà entamée à la fin des années 1730, est achevée entre 1787 et 1801 lorsque la veuve Labrosse vend des lots taillés dans la portion restante. Peu après, on retranchera une bande à l'est afin d'ouvrir la rue de Callière, et le paysage urbain des siècles suivants ne tardera plus à se mettre en place. Le domaine n'est plus, et l'îlot actuel est désormais établi, bien que ses frontières internes de lot ne cessent d'évoluer.

L'archéologie révèle que les couches supérieures des sols labourés, au sommet du remblai en place depuis les années 1688-1695, contiennent quantité de nodules de charbon de bois, issus apparemment de l'incendie qui a détruit le château. Les premiers témoins anglais répertoriés sur

le site, grès salins et *creamwares*, proviennent de ces mêmes couches. La couche d'occupation du domaine d'après 1765, caractérisée par la présence de charbon et de terres cuites anglaises, passe au-dessus des deux ouvrages, soit la clôture ST-43 et le muret de pierres ST-3-/ST-78 qui délimitaient avant l'incendie les aires de jardinage et les autres cours extérieures du domaine. La fosse de compostage ST-38 et la structure constituée par les tonneaux enfouis ST-37 et ST-48 affleurent toutefois à la surface de ce dépôt, indiquant leur utilisation pendant cette période. À l'ouest et au nord des tonneaux, une série de madriers posés à plat (structure ST-80) correspondent aux vestiges d'un petit bâtiment en bois qui servait apparemment à la réparation ou la construction de canots, ceci en raison des nombreux débris d'écorce de bouleau retrouvés à proximité. Soulignons enfin que les latrines tronquaient le muret ST-30. Ces données suggèrent que les jardins aient été brièvement prolongés à l'est après la destruction du château en 1765.

Les **périodes V à VII (1805 à aujourd'hui)** voient la succession sur le terrain de plusieurs bâtiments à vocation commerciale. Ce bâti est dense et couvre la majeure portion du site. Il se découpe en trois « générations » architecturales que nous avons baptisées les ensembles Dunlop (1805-1842), Gillespie (1842-1879) et Smith (1879 à nos jours). La séquence de dépôts témoignant de l'histoire de ce bâti couvre près de 1,50 mètre de profondeur et documente plusieurs phases d'aménagement et d'occupation du terrain. Les plus importants vestiges de la période **Dunlop (période V, 1805-1842)** sont le mur nord et la cave (ST-02) de l'entrepôt Dunlop (bâtiment #8) dans la moitié sud de la cour à l'arrière du site à l'étude, ainsi que le plancher en bois (ST-19, ST-27) et un pavage en pierres plates (ST-10) de la remise (bâtiment #9) qui longeait le côté est du site. La surface d'occupation entre ces édifices est tapissée de charbon minéral. Lors de la période suivante, celle de l'ensemble **Gillespie (période VI, 1842-1879)**, la disposition générale des édifices sur le site est maintenue mais l'entrepôt est entièrement rebâti (bâtiment #10, structure ST-34) et la remise élargie vers l'ouest (bâtiment #11) L'entrepôt Gillespie est toujours en place et les travaux de 2004 ont permis de voir ses fondations en béton et une entrée de cave (structure ST-33) condamnée vers 1912. La surface d'occupation de cette période contient le plus important dépôt de matériel retrouvé à ce jour sur le site : plus de 35 000 objets retrouvés au travers de deux couches distinctes. La première est dominée par la présence d'objets en métal et de nombreuses pierres de meule qui témoignent des activités des locataires Mulholland et Baker, quincailliers. La seconde, localisée au sud près de l'entrepôt Gillespie, est issue d'une unique opération de rejet d'objets de l'intérieur de cet entrepôt locatif. La cordonnerie et la couture sont représentées par ce dépôt. Enfin, l'ensemble **Smith (1879 à nos jours)** est visible dans les dépôts archéologiques comme un remaniement

localisé des sols, lié à la construction de murs et de socles de poteaux des bâtiments actuels. La surface d'occupation a été par la suite décapée et les principaux témoins de la période avant vers 1912 sont liés à l'affectation des lieux comme écurie (poches d'avoine, cadavres de souris, clous de fer à cheval, etc.).

### ***Les interventions menées sur les sites voisins***

Deux de ces interventions concernent des sites localisés à l'intérieur de l'îlot Callière, à faible distance du terrain à l'étude. La première a consisté en la fouille d'une aire de superficie restreinte à l'emplacement d'un débarcadère situé en bordure ouest de la rue de Callière, sur le site BfJ-73 (Ethnoscop/B. Ross 1996). Les travaux ont conduit notamment à la mise au jour d'une large section des fondations du pavillon nord-est du château. Ils ont également révélé la présence de contextes archéologiques non perturbés en place tant à l'intérieur de l'enceinte du bâtiment qu'en bordure extérieure de ce dernier. Les vestiges d'un plancher ont été retrouvés. Ils reposaient sous une couche dense de débris de démolition en partie calcinés qui témoigne selon toute vraisemblance de la destruction du château lors de l'incendie du 18 mai 1765. D'autres éléments sous-jacents au plancher, notamment la présence d'un sol de terre battue et des vestiges dérasés d'une cendrière, témoignent apparemment d'une phase antérieure d'aménagement du bâtiment. Deux scénarios ont été retenus par l'auteur pour expliquer les phénomènes observés. L'un concerne la possibilité que le château ait fait l'objet au cours de son existence de travaux importants de réfection tandis que le second serait que le château ait été érigé au-dessus et incorpore les fondations d'un bâtiment antérieur, lequel pourrait être associé au fort Ville-Marie et correspondre au manoir seigneurial qui occupait apparemment l'extrémité nord de l'établissement. Les données recueillies lors de l'intervention demeurent toutefois trop fragmentaires pour permettre de statuer sur l'une ou l'autre de ces hypothèses.

La seconde intervention menée sur l'îlot a consisté en la fouille de cinq sondages dans le sous-sol du bâtiment situé au 131, rue du Port (site BfJ-69, Archéobec 1992). Les données recueillies ont permis d'établir que le creusement de la cave du bâtiment a atteint le niveau d'élévation du sol naturel stérile et qu'il n'y subsiste en conséquence aucun contexte archéologique ancien. Les travaux ont toutefois permis la découverte de quelques fragments de poterie préhistorique qui gisaient épars au travers du sol de terre battue de la cave du bâtiment. La présence de ces vestiges, bien que reposant hors contexte, témoigne de l'existence en ce secteur de la pointe d'un ou de sites d'occupation préhistorique dont des composantes pourraient subsister hors de l'emprise du bâtiment inventorié.

Par ailleurs, diverses interventions archéologiques ont été effectuées sous l'emprise des rues délimitant l'îlot Callière, la plupart dans le cadre de supervision de travaux d'implantation d'infrastructures. Toutes ont révélé la présence de plusieurs niveaux superposés de chaussées et permettent de reconstituer dans le temps les principales étapes d'aménagement de ces artères. Les données recueillies place d'Youville (Arkéos 2000 et 1999, SANM-Véronneau 1990) soulignent notamment l'ampleur du rehaussement opéré au moment de la création de la place dans les années 1830. Des vestiges de chaussées antérieures, et donc associés à l'ancienne rue des Enfants Trouvés, ont pu également être observés et constituent autant de niveaux seuils indicateurs de l'élévation des terrains riverains à la même époque. Il faut souligner également la découverte de vestiges de constructions anciennes dont notamment une maçonnerie de pierres des champs, localisée face au bâtiment du 214 d'Youville, et qui fut à l'époque identifiée comme étant le mur de fondation du bâtiment d'écurie du château de Callière.

Il en est de même en ce qui concerne la rue du Port où des vestiges de chaussées anciennes datant du XVIIIe et du XIXe siècle ont été mis au jour (Ethnoscop 1997). Les travaux effectués ont également révélé la présence en ce secteur de contextes archéologiques datant d'époques antérieures à l'ouverture de la rue en 1739. Il s'agit de dépôts de limon organique couvrant une cinquantaine de centimètres d'épaisseur qu'on peut associer tout au moins à la période au cours de laquelle ce secteur de la pointe faisait partie du domaine de Callière (1689-1739/1781). Les données demeurent plus imprécises en ce qui concerne des épisodes antérieurs d'occupation mais il faut noter la découverte d'un assemblage grossier en pierres des champs qui a été perçu sur le terrain comme étant les vestiges d'une fondation en maçonnerie sèche. La structure affleurerait au niveau du sol naturel et fut retrouvée en association avec du matériel du XVIIe siècle, ce qui a conduit les auteurs à émettre l'hypothèse qu'il pouvait s'agir de vestiges d'une construction associée au fort de Ville-Marie.

Rue de la Commune, une contribution significative concerne la mise au jour en 1971 lors de la fouille d'un sondage des vestiges d'une maçonnerie en pierres de champ dont l'emplacement semble correspondre à celui du pavillon sud-est du château de Callière (Charbonneau 1971). La structure a fait l'objet à nouveau d'un dégagement en 1996 afin de permettre une investigation accrue des contextes archéologiques en place pouvant être associés au château mais dans l'ensemble, les travaux ont révélé que tout ce secteur a subi à une époque récente des perturbations importantes en raison de l'implantation de nouveaux services d'utilité publique (Arkéos – Bergeron, M. 1997). Les données recueillies au cours de ces interventions constituent toutefois un apport considérable pour la résolution des questions relatives à la localisation et aux dimensions précises de l'ancien château de Callière.

Il faut souligner enfin l'important programme de fouille réalisé en 1989 sur le site de l'Éperon, sous l'emplacement de l'actuel musée Pointe-à-Callière, en un secteur directement associé au lieu de fondation de Montréal. Ces travaux ont permis notamment la mise au jour du cimetière du fort de Ville-Marie (Desjardins et Duguay 1992).

### **3. L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE**

#### **3.1 Objectifs du programme de recherche**

Le programme de fouilles en aires ouvertes en cours depuis 2003 s'inscrit en continuité avec les travaux menés antérieurement sur le site, et qui avaient contribué à en préciser les objectifs et les enjeux de recherche. Le sondage (opération 2) réalisé en 1999, puis la fouille en 2002 d'une première aire de superficie restreinte (opération 3), avaient ainsi révélé l'existence d'un site d'une grande intégrité et richesse documentaire, couvrant sept périodes d'occupation de la préhistoire à nos jours. Pour leur part, les interventions de 2003 et de 2004 ont conduit à l'ouverture des opérations 4, 5 et 7, permettant ainsi la formation des deux aires de fouille, l'une d'une superficie de 68 mètres carrés à l'intérieur du bâtiment, la seconde de 47 mètres carrés, dont l'investigation ne fut toutefois que partielle. Les travaux menés en 2005 et 2006 ont permis de poursuivre l'investigation des opérations 3, 4 et 5 et d'entreprendre celle de l'opération 8 (16 mètres carrés) dont la fouille fut complétée en 2007. Cette dernière intervention a entraîné également l'ouverture de l'opération 9 (22 mètres carrés), localisée sur la portion sud-ouest encore inexplorée du bâtiment. Pour sa part, l'opération 10, entreprise en 2010, a permis de compléter l'investigation de la moitié sud du bâtiment et de réunir ainsi en une aire unique l'ensemble des unités fouillées par le passé en ce secteur du site. Depuis, les travaux ont été poursuivis vers le nord par l'ajout entre 2010 et 2013 des opérations 11 à 14.

Toutes les aires ont révélé la présence de vestiges de construction et de contextes stratigraphiques associés au fort de Ville-Marie (1642-1688) et au château de Callière (1688-1765), d'où une contribution significative à l'avancement du projet de recherche. Les problématiques principales du projet sont ainsi reliées aux thèmes de la fondation de Montréal et du processus d'occupation et de développement dont a fait l'objet ce secteur de la pointe à Callière sous le Régime français. Il s'agissait, par la poursuite du programme de fouille en aires ouvertes de vérifier l'extension et d'accroître l'échantillonnage de ces contextes archéologiques anciens et de favoriser ainsi une meilleure compréhension des formes d'aménagement et d'occupation de l'espace qui ont caractérisé les établissements du fort de Ville-Marie et du château de Callière.

#### **3.2 Méthodologie des travaux**

Le programme de fouilles menées en 2013 a permis l'investigation de huit nouvelles sous-opérations localisées sur les flancs ouest et nord du site. Quatre de ces unités, soit les sous-opérations 13E à 13G, font partie de l'opération 13 dont la fouille avait été entreprise en 2012

tandis que les quatre autres appartiennent à l'opération 14, nouvellement implantée le long du mur ouest du bâtiment et qui correspond à une bande qui avait été conservée jusqu'à ce jour pour faciliter la circulation sur le site. La nouvelle aire, ainsi formée de huit sous-opérations, couvre une superficie d'environ 32,0 mètres carrés.

Il a été convenu d'étaler sur plusieurs années la fouille des aires résiduelles sur le site que constituent les opérations 13 et 14, l'intervention prévue en 2014 devant marquer la fin du programme d'investigation en cours depuis 202. L'ensemble des sous-opérations a été fouillé en 2013 sur environ 1,00 à 1,20 mètre de profondeur, à l'exception de la portion sud de la sous-opération 14A où un palier a dû être aménagé pour des raisons de sécurité le long d'une paroi surélevée. Sauf pour ce palier, le niveau de fin de fouille pour toute l'aire correspond au même horizon stratigraphique, soit la couche de sédiments qui a constitué la surface d'occupation du domaine du Callière suite à son aménagement en 1688. Les données recueillies lors de l'intervention documentent ainsi essentiellement les périodes IV à VII, soit les années 1765 à nos jours.

L'intervention de 2014 doit permettre de compléter l'investigation du site, ceci incluant la portion non fouillée en 2012 de l'opération 13 (sous-opérations 13A à 13D) qui flanque au sud et à l'est l'aire et qui présente les mêmes niveaux d'élévation que ceux atteints en 2013.

Les travaux ont été l'œuvre d'une équipe de direction composée de huit personnes – deux archéologues en charge du projet, deux archéologues assistants au terrain, deux archéologues et deux assistantes responsables du laboratoire et de l'inventaire du matériel – et d'un groupe de dix étudiants stagiaires. Un employé du musée Pointe-à-Callière a également participé aux principales étapes de l'intervention au terrain à titre de responsable de la logistique et de la sécurité.

La phase principale de l'intervention qui constitue le stage de fouille s'est déroulée sur 25 jours ouvrables, du 06 mai au 07 juin 2013, et a impliqué la participation de l'ensemble de l'équipe. Dans une seconde étape, d'une durée de 3 jours ouvrables et laquelle a pris fin le 12 juin 2013, les travaux ont été poursuivis avec une équipe restreinte, ceci pour permettre de finaliser la prise des relevés stratigraphiques et la remise en état du site.





Photo 2. Vue partielle du site et de l'aire de fouille en cours d'intervention (cliché 13-89).

### 3.3 Procédures d'enregistrement et unités de désignation

Le code Borden BjFj-101 désigne l'ensemble du site archéologique, lequel se prolonge au sud au-delà du terrain à l'étude et englobe également l'emplacement du bâtiment voisin situé au 211 rue de la Commune (plan 1). L'intervention a été menée selon les procédures et les modalités du système d'enregistrement par opération, sous-opération et lot, dérivé du système Tikal et d'utilisation usuelle en archéologie historique à Montréal.

L'implantation d'un quadrillage a permis la division des divers secteurs d'intervention sur le site en unités de fouille mesurant de façon générale 2,0 mètres de côté. En raison de la présence de maçonneries, qui bordent le site ou encore en recourent l'espace, la plupart des unités de fouille présentent des dimensions non standard; moindres en certains cas, supérieures en d'autres.

Par ailleurs, la numérotation des opérations est déterminée par l'année de leur ouverture initiale. À ce jour, quatorze opérations ont été ainsi implantées à ce jour sur le site. Il s'agit, dans l'ordre, des forages (opération 1) et du sondage (opération 2) effectués dans le cadre la première intervention sur le site en 1998-1999, de l'aire de fouille de 2002 (opération 3), des deux aires

implantées en 2003 respectivement dans l'édifice au 214, place d'Youville (opération 4) et dans la cour attenante (opération 5), des sondages effectués dans la cave de l'édifice au 211, rue de la Commune, effectués par la firme Arkéos en 2004 (opération 6), de l'aire ouverte en 2004 sur la portion sud de la cour (opération 7), de l'opération 8 implantée en 2006 sur la portion nord-ouest de la cour et enfin des nouvelles opérations 9 et 10 implantées en 2007 et 2008 à l'intérieur du bâtiment, sur son flanc sud-ouest. Depuis 2009, les travaux ont été concentrés sur la portion nord du site et ont entraîné l'ouverture successive des sous-opérations 11 à 14.

Pour leur part, les sous-opérations identifiées par une lettre majuscule (ex: 13E ou 14A) correspondent aux unités de quadrillage qui découpent chacune des opérations. Enfin, le lot (ex. : 13E1, 14A2) représente l'unité d'enregistrement de base et correspond à chaque dépôt stratigraphique ou tout autre élément spécifique d'information dont l'intérêt justifiait un enregistrement individuel. Les lots d'enregistrement concernant des unités dont la fouille avait été amorcée lors d'interventions précédentes sont numérotés en continuité avec ces dernières.

Les numéros suivants de lot ont été utilisés lors de l'intervention :

- 13E1 À 13E17;                      - 14A1 à 14A18;
- 13F1 à 13F17;                      - 14B1 à 14B22;
- 13G1 à 13G27;                      - 14C1 à 14C13;
- 13H1 à 13H16;                      - 14D1 à 14D22;

Pour leur part, les vestiges immobiliers dégagés de l'intervention sont identifiés par le code "ST" suivi d'un chiffre numéroté dans l'ordre de leur mise au jour. Seule la cote ST-81 a été attribuée en 2013 et fait suite aux numéros utilisées lors des interventions précédentes sur le site. Les composantes de chaque structure ont fait l'objet d'une description détaillée sur des fiches d'enregistrement conçues à cette fin (fiches de «bien immobilier»).

Par ailleurs, des fichiers concernant les divers plans, profils stratigraphiques, films diapositives et échantillons relevés ou prélevés lors de l'intervention ont été constitués. Chaque fichier est identifié par un code distinct :

- profils : BjFj-101-13-C1 à C4;
- photographies : clichés BjFj-101-13 : 1 à 412;
- échantillons : BjFj-101-11-E1 à E30;
- objets catalogués : 3287-1066 à 1104;

- structures: ST-20, ST-22, ST-26, ST-27, ST-79, ST-81

Un répertoire détaillé de l'ensemble des fichiers est joint aux dossiers techniques figurant en annexe du rapport. Il s'y retrouve également la liste complète des vestiges architecturaux et divers autres tableaux de compilation.

### **3.4 Traitement des données**

L'intervention s'intègre dans le cadre d'un programme de recherches qui va s'échelonner sur plusieurs années et entraînera la réalisation de diverses analyses des assemblages d'objets témoins et autres données recueillies en fouille. Certaines de ces analyses sont en cours et feront l'objet de comptes rendus distincts. Pour sa part, le présent rapport consiste en une présentation des principaux résultats de l'intervention. Les travaux effectués concernent :

#### **• La corrélation lots/couches et l'intégration des données**

L'élaboration de tableaux de corrélation lots/couches a permis une reconstitution et l'interprétation des contextes archéologiques mis au jour dans chacun des secteurs d'intervention. Les données ont été regroupées sur la base du découpage chronologique en fonction duquel ont été reconstituées les principales étapes de l'occupation du site. Cette périodisation a été définie principalement en fonction de l'évolution du bâti et de l'impact qu'ont eu sur la stratigraphie du terrain les multiples générations de bâtiments qui y furent érigés au fil des ans, la plupart de ces derniers étant maintenant bien identifiés et datés. Le découpage chronologique comporte les divisions suivantes :

- période I : les occupations de la préhistoire et de la protohistoire (avant 1642)
- période II : le fort de Ville-Marie (1642 à 1688);
- période III : le château de Callière (1688 à 1765);
- période IV : le domaine de Callière de 1765 à 1804;
- période V : le lotissement du domaine et l'implantation d'un nouveau bâti à vocation commerciale – les entrepôts Dunlop (1805 à 1842);
- période VI : la seconde génération de bâtiments commerciaux - les entrepôts Gillespie (1842-1879);

- période VII : la dernière génération de bâtiments commerciaux – les entrepôts Smith et Townsend (1879 à aujourd'hui).

- **L'inventaire des collections et le catalogue des objets**

Les collections d'objets témoins recueillis lors de l'intervention ont été lavées et numérotées, pour ensuite faire l'objet d'un inventaire numérisé sur un fichier FileMaker Pro (version 10) selon la nomenclature par matériau, type d'objet et fonction mise au point par les services de Parcs Canada. Par ailleurs à l'aide du programme Excel, version 10, des tableaux de compilation et de présentation des assemblages de culture matérielle ont été élaborés pour chacune des aires de fouille et des périodes documentées.

D'autre part, les objets les plus significatifs au plan individuel ont fait l'objet d'une description détaillée de leurs caractéristiques sur des fiches de catalogage conçues à l'aide du logiciel FileMaker Pro.

- **Les analyses dendrochronologiques**

Le programme d'analyses dendrochronologiques en cours depuis plusieurs années a repris en 2013. Les travaux ont été réalisés par Marie-Claude Brien, Alex Lefrançois-Leduc et Marijo Gauthier-Bérubé, membres du Groupe de recherche en dendrochronologie historique (GRDH), affilié à l'Université de Montréal. Ils ont permis, dans un premier temps, l'identification de l'essence de 27 échantillons de bois prélevés lors des interventions de 2011 et 2012 sur 9 structures distinctes ainsi que de 39 échantillons de charbon de bois issus d'un dépôt dense de débris de combustion datant probablement de l'époque du fort de Ville-Marie (1642-1688).

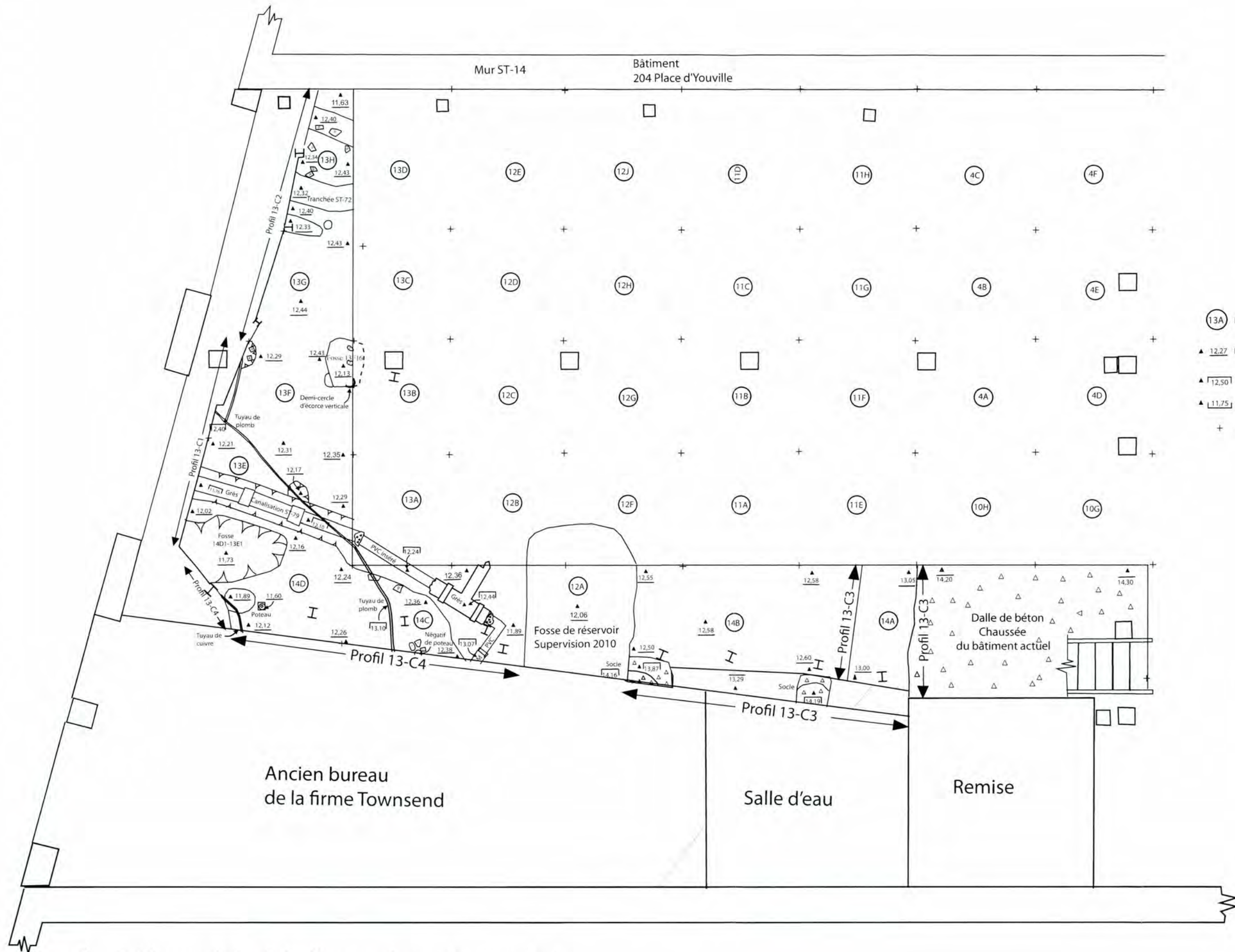
Le rapport présentant les résultats de cette première analyse d'identification a été annexé au rapport d'intervention de 2012. Pour leur part, Alex Lefrançois-Leduc et Marijo Gauthier-Bérubé ont procédé en 2013 à la datation de pièces de bois issues de cet échantillonnage. Les résultats de cette seconde analyse sont présentés en annexe du présent rapport.

- **L'analyse des restes osseux animaux**

Il a été convenu de poursuivre et de compléter le programme d'analyse des restes osseux entrepris depuis plusieurs années par l'Ostéothèque, centre de recherche affilié à l'Université de Montréal. Les analyses effectuées à ce jour ont permis de traiter l'ensemble des écofacts recueillis lors des interventions de 2002 à 2007 dans les dépôts les plus anciens du site, soit ceux documentant les périodes d'occupation I à IV (des origines à 1805). Les chercheurs impliqués de l'Ostéothèque sont Claire Saint-Germain et Michelle Courtemanche, spécialistes pour la première de l'analyse des vestiges de gibier et d'animaux d'élevage et pour la seconde de celle des vestiges de poissons.

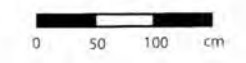
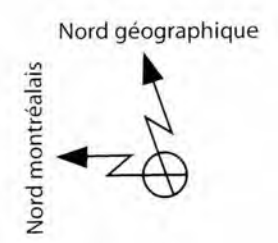
- **Les analyses sporopolliniques et de macro-restes végétaux**

Un nouveau programme d'analyse a été entrepris à l'été 2102 par Audrey Juteau, étudiante en maîtrise au département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Les travaux seront menés en collaboration avec le laboratoire Jacques-Rousseau du département de géographie de l'Université de Montréal. Auparavant limitées aux dépôts associés aux occupations les plus anciennes, les nouvelles analyses qui en sont encore dans une phase préliminaire de planification permettront de documenter l'ensemble de la séquence d'occupation du site. Les échantillons de sédiments vont être prélevés le long des diverses parois stratigraphiques qui demeurent accessibles sur le site. Leur analyse vise à permettre à caractériser l'évolution tout au long de l'occupation du site de la végétation et autres aspects du milieu environnemental. Les résultats obtenus feront l'objet d'une publication distincte, sous forme de mémoire dont le dépôt est prévu en 2014.



### Légende

- 13A Nom de sous-opération
- Béton
- Secteurs non fouillés
- Élévation atteinte en fin de fouille
- Élévation - sommet de structure
- Élévation - Base de structure
- Colonne de métal
- Pierre
- Poteau de bois
- Limite de sous-opération



Plan 3 : Niveaux de fin de fouille et vestiges présents sur le site  
 Infographie : Christian Bélanger, 2013

## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'intervention a permis la fouille de la portion supérieure, ceci sur environ un mètre de profondeur, des contextes archéologiques en place dans les opérations 13 et 14. Les données recueillies documentent pour l'essentiel les périodes d'occupation IV à VII du site, soit les années 1765 à nos jours. Bien que les sous-opérations 14A et 14B soient localisées en retrait des autres secteurs de fouille, nous avons opté pour une présentation unifiée, par périodes, des résultats de l'intervention. Il est à noter que les divers bâtiments qui se sont succédé sur le site depuis 1765 sont localisés principalement à l'est et que pour chaque période, il existe une ligne de démarcation souvent marquée au plan archéologique entre les secteurs d'intervention ouest et est. Les chapitres traitant de chaque période ont été ainsi divisés en deux sections, chacune traitant successivement des secteurs est et ouest. Dans chaque section, nous avons tenté d'identifier les liens de continuité stratigraphique et de synchronie qui existe entre les zones bâties à l'est et les espaces extérieurs qui bordent ces dernières à l'ouest.

### 4. PÉRIODE IV – LE DOMAINE DE CALLIÈRE (1765 à 1805)

En mai 1765, un incendie se déclare dans la ville fortifiée et se propage jusque sur la pointe, détruisant au passage l'hôpital Général des sœurs Grises et fort probablement le château et ses dépendances. Nous ne disposons ainsi d'aucune source directe précisant la destruction du château; toutefois, un plan de Montréal en 1767 produit par Paul-Raymond Jourdain dit Labrosse souligne sa disparition à cette date. Il existe également une mention disant que les pierres du château furent mises en vente en 1771 par la famille Labrosse. Le plan de 1767 souligne également l'existence de deux nouveaux bâtiments à l'intérieur des limites du domaine de Callière, soit d'une part, un hangar à canots localisé en bordure de la Petite rivière à l'emplacement de l'ancienne dépendance et de l'autre, un bâtiment de fonction indéterminé situé en retrait au sud du hangar et recoupant en partie l'aire de fouille de 2012. Le terrain sera par la suite clôturé en 1783, puis loti partiellement sur son flanc ouest en 1787. Pour sa part, la portion résiduelle du domaine à l'est, laquelle englobe le site à l'étude, sera finalement scindée en 1800 en deux lots distincts, propriété de Gabriel Franchère et d'Hyppolite Laforce. L'acte notarié qui préside à ce partage, lequel s'accompagne d'un plan d'arpentage, indique la présence d'un bâtiment abritant une cidrerie localisée au sud, hors de la portion étudiée du site, et dont il est stipulé la démolition dans l'année vu qu'elle chevauche les deux propriétés. Deux plans datant de la même époque, soit ceux de Charland de 1801 et de 1804, soulignent la présence à ce

moment d'un autre bâtiment<sup>6</sup> localisé au nord-est de notre aire d'étude, lequel est identifié comme une maison en bois appartenant à Hyppolite Laforce. Nous verrons qu'une section de ce bâtiment, soit son mur ouest, chevauche selon toute apparence l'aire de fouille et que l'alignement de poteaux ST-72 correspondait aux fondations de ce mur.

Si l'incendie de 1765 marque le début de la période IV et l'amorce d'un réaménagement important du terrain, il demeure toutefois que ce processus de transformation s'est étalé sur plusieurs années comme le suggèrent les données historiques et que l'absence dans la séquence stratigraphique d'une couche étendue de débris issue de l'incendie de 1765 ne permet pas toujours de bien distinguer sur le terrain une ligne de rupture nette entre les périodes III et IV.

Les principaux vestiges de construction datant de la période IV mis au jour au fil des interventions sur le site consistent en des latrines constituées d'une paire de tonneaux enfouis (structures ST-37 et ST-48), une fosse à déchets (structure ST-38) et d'une fondation sommaire de madriers de bois (structure ST-71), toutes trois voisines et localisées à la frontière des opérations 4 et 11. Enfin se détachait vers le nord de ce groupe de structures une longue tranchée recelant une série de poteaux et de planches (structure ST-72). Nous verrons que la présence de cette dernière structure a constitué un élément majeur dans la séquence d'aménagement et d'occupation du terrain au cours de la période IV.

---

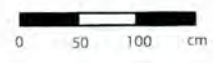
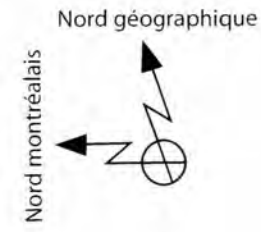
<sup>6</sup> L'acte notarié de partage du domaine entre Gabriel Franchère et Hyppolite Laforce demeure imprécis en ce qui concerne le nombre de bâtiments présents à l'époque. Bien qu'il semble suggérer l'existence d'une seule construction qui abritait à la fois une cidrerie et une résidence, les plans de Charland de 1801 et 1804 indiquent que cette lecture du document est inexacte et que le site supportait en ce début du XIXe siècle deux bâtiments distincts.





Légende

- (13A) Nom de sous-opération
- ▲ 12.50 Élévation - Sommet du terrain en fin de période
- ▲ 12.27 Élévation atteinte en fin de fouille
- ▲ 12.50 Élévation - sommet de structure
- ▲ 11.75 Élévation - Base de structure
- + Limite de sous-opération
- △ Béton
- ▨ Niveaux de la période non atteints
- ▩ Niveaux de la période partiellement décapés ou absents
- M Colonne de métal
- P Pierre
- ◎ Poteau de bois



Plan 4 : Niveaux d'occupation et aménagements de la période IV (1765-18050)  
 Infographie : Christian Bélanger, 2013

#### 4.1 SECTEUR EST – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les contextes archéologiques de la période IV fouillés en 2013 s'inscrivent en continuité avec ceux des interventions précédentes qui avaient révélé une dichotomie entre les secteurs ouest et est du site, la plupart des dépôts étant d'étendue limitée et se confinant le plus souvent dans l'un ou l'autre des deux secteurs. Il appert également que les réaménagements dont a fait l'objet le domaine au cours, ou tout au moins au début de la période, ont occasionné un remaniement en profondeur des sols en place à l'ouest et expliquent l'absence de continuité entre deux secteurs. Il en résulte que la séquence des événements qui ont marqué le site au cours de la période IV demeure ainsi difficile à reconstituer de façon précise que ce soit dans le temps ou l'espace. Cette séquence peut être découpée en deux phases principales. La première documente les premières années d'occupation du site suite à la disparition du château de Callière. Les dépôts associés sont minces et discontinus et indiquent que la portion du domaine que recoupe l'aire de fouille n'a fait l'objet à l'époque d'aucun remblaiement extensif, ni d'aménagement particulier. Pour sa part, la seconde phase est liée à la présence de trois nouvelles constructions sur le site. Il s'agit de l'alignement de poteaux et planches ST-72, documenté depuis 2010 et identifié comme la base d'appui du mur ouest d'un bâtiment dont l'essentiel de l'emprise s'étend vers l'est hors des limites du site; de l'extrémité sud d'une structure de bois en forme de « H » adossé à la tranchée aménagée pour ST-72; enfin, du flanc est d'un carré de fondation en madriers de faible dimension correspondant à la structure ST-80. La construction de ces structures a entraîné la mise en place de remblais en surface desquels se retrouvent les nouvelles surfaces d'occupation du site.

<b>Couche</b>	<b>Lots</b>	<b>Identification</b>
13-C1-NR, 13-C2-NR	13F16, 13G25* (base), 13G26	Remblai de comblement d'une fosse de poteau
13-C1-NR	13E16	Remblai de comblement d'une fosse
13-C1-16, 13-C4-NR	13E17, 13F17, 14D21	Remblai de rehaussement composé de débris de démolition
13-C2-15	13H12	Second remblai de comblement de la tranchée ST-72
13-C2-NR	13H14	Premier remblai de comblement d'une tranchée et vestiges du bâtiment ST-72
13-C2-16	13H15	Surface d'occupation et remblai liés à ST-72
13-C2-19		

13-C2-NR	13H16	Couche dépotoir de débris de combustion
13-C2-20	13G27	Remblai d'aménagement et vestiges de ST-81
13-C1-20	<i>Non fouillé en 13E</i>	Couche d'occupation du domaine de Callière

#### **4.1.1 Couche d'occupation du domaine de Callière**

**Lot :** Non fouillé

**Couche :** 13-C1-20

La couche **13-C1-20** consiste en un limon argileux brun-gris noirâtre, organique et compact. Il comprend de nombreuses inclusions d'oxydes, plusieurs fragments de bois carbonisé (< 0,2 cm), des micronodules de mortier ainsi que des petites pierres oxydées (< 0,3 cm). Visible en stratigraphie, principalement dans le creusement au nord-ouest de la sous-opération 13E, au nord-est de 14D et à deux endroits au nord en 13F, ce dépôt n'a pas été documenté en fouille mais correspond probablement à la couche d'occupation du domaine de Callière en place au cours de la période III (1688-1765) et tout au moins du début de la période IV (1765-1805). Il représente ainsi le niveau de fin de fouille pour l'intervention de 2013 dans ce secteur.

#### **4.1.2 Remblai d'aménagement et vestiges de la structure de bois ST-81**

**Lot :** 13G27

**Couche :** 13-C2-20

La couche **13-C2-20** (lot **13G27**) correspond à un limon argileux gris-brun foncé homogène et moyennement compact. On y retrouve des nodules de mortier (< 2cm), du bois carbonisé, de la brique rouge commune, quelques nodules de chaux blanchâtre, une petite pierre calcaire bleutée (< 3cm) ainsi que quelques pastilles éparses d'argile brun à gris-verdâtre. Sa surface se situe à une élévation moyenne d'environ 12,56 mètres NMM alors que sa base se situe à environ 12,39 mètres NMM. Ce dépôt ne fut pas isolé tel quel en cours de fouille; en effet, aucune différence ne fut perçue entre les sols présents entre les pièces de bois et à l'ouest de celles-ci, qui furent tous deux fouillés à même le lot 13G27.

Ce dépôt comprend plusieurs objets; mentionnons notamment la présence d'un nombre important d'ossements (n=180), de fragments de verre bouteille teinté régulier vert (n=67), de clous forgés (n=33) ainsi que de fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche (n=18). Parmi le matériel diagnostique, on retrouve plusieurs fragments de faïence blanche (n=14, 1650-1760), brune (n=1, 1720-1760) et jaspée (n=1) ainsi que de terre cuite fine *creamware*

(n=4, 1763-1820), un fragment de grès rhénan gris (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles), cinq fragments de terre cuite grossière chamois à glaçure verte (1550-1760), quatre de Saintonge (1630-1760) et un d'Italie du Nord (ca. 1750-1800). Souilgnons également la présence de très nombreuses perles de verre coloré opaque bleu (n=12) et blanc (n=6), dont la présence est plus rare après la fin du



Photo 3. Ensemble de perles en verre coloré opaque bleu, position in situ. Lot 13G27, catalogue #1084 (Cliché 13-330).

18<sup>e</sup> siècle ainsi qu'un colifichet et cinq balles de plomb. Le lot contient un total de 379 objets. Cette grande majorité de matériel d'origine française mélangé à quelques fragments de *creamware* plus récents indique la réutilisation de sols plus anciens pour ce remblai, mais une occupation clairement postérieure à la conquête anglaise soit vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

### Les vestiges en bois de ST-81

La surface du lot 13G27 correspond au niveau d'affleurement de deux pièces de bois (A et B) orientées dans un axe nord-nord-est / sud-sud-ouest et reliées entre elles par une troisième pièce (C) perpendiculaire aux deux premières et les surplombant à ses extrémités. Les pièces A et B mesurent respectivement environ 25 et 28 cm de largeur; leur portion supérieure s'étant décomposée en laissant un vide, on peut estimer leur hauteur à environ 16 cm. La pièce A possède une longueur visible de

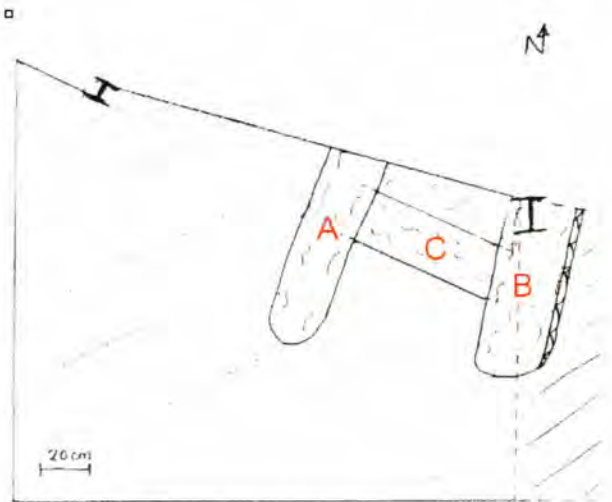


Figure 9. Vestiges de ST-81, fiche de lot 13G27.

81 cm, alors que B en mesure environ 75 cm. Ces deux pièces se poursuivent en paroi nord, d'où l'impossibilité de déterminer leur longueur totale; on sait toutefois qu'elles se prolongent chacune d'au minimum 50 cm sous la paroi. L'empreinte négative de leur extrémité sud apparaît légèrement arrondie. La pièce C, quant à elle, s'emboîte entre les deux premières pièces, la portion supérieure de ses extrémités surplombant A et B. Elle possède une largeur de 22 cm et

plonge à environ 12 cm dans le sol; sa longueur résiduelle maximale atteint 60 cm. Aucun clou ne fut retrouvé à même les résidus de bois décomposé, bien qu'ils soient nombreux dans le lot associé.

Les pièces A et B sont déposées à même la surface du dépôt sous-jacent qui, croit-on, pourrait être la surface du remblai remanié dit de Callière (1688-1765). Il semble ainsi que cette structure, de concert avec la tranchée ST-72 attenante (dont il sera question plus loin), témoigne d'une occupation ultérieure à l'incendie du château de Callière en 1765 ainsi qu'à l'occupation vraisemblablement maraîchère qui suivit.

La structure ST-81 est unique à cette portion du site. Sa fonction demeure jusqu'à ce jour incertaine : son orientation similaire et sa proximité avec la tranchée de bâtiment ST-72 (voir relevé stratigraphique 13-C2) pourrait supposer qu'elles puissent être associées l'une à l'autre. Une hypothèse apportée suite aux fouilles de 2012 voulait que cette dernière tranchée corresponde au mur nord-ouest d'un bâtiment dont le plan de Charland de 1801 est le premier à en illustrer l'emplacement. Maison en bois, hangar ou pressoir à cidre selon les documents, cette construction sommaire pourrait avoir comporté un trottoir de bois ou une petite galerie de façade, dont ST-81 pourrait représenter les vestiges, au coin nord-ouest du bâtiment. De fait, la séquence stratigraphique démontre que les sols associés à cette structure sont postérieurs à la mise en place et au comblement de la tranchée ST-72, ce qui pourrait correspondre à l'hypothèse avancée. Aucune mention n'en est toutefois faite dans les documents d'archives.

#### **4.1.3 Couche dépotoir composée de débris de combustion**

**Lot :** 13H16

**Couche :** NR

Le dépôt associé au lot **13H16** n'est pas visible en paroi nord et ne comporte ainsi pas d'identité stratigraphique. Il s'agit d'une couche dépotoir regroupant des débris de combustion divers. La matrice du dépôt est composée majoritairement de limon sableux gris moyen, hétérogène et peu compact comportant de nombreuses inclusions de nodules de chaux (< 5cm), du bois carbonisé (surtout en surface du lot), des nodules de mortier, quelques pierres calcaires anguleuses 2-10 cm ainsi que de petites pierres rubéfiées. Il est tronqué à l'ouest par la tranchée de la structure ST-72 (dont il sera question plus bas) et à l'est par la tranchée ST-26 (traitée dans ce rapport en période VII). Sa surface se situe à une élévation moyenne de 12,46 mètres NMM alors que sa base se trouve quelques centimètres plus bas à une moyenne de 12,39 mètres NMM. Le dépôt est moins épais dans la portion sud-ouest du lot et sa surface est plus élevée au coin sud-est.

Sur un total de 63 objets retrouvés, on y retrouve un bon nombre d'ossements (n=55), mais également un fragment de bouteille en verre teinté fougère gris, un autre de verre teinté régulier turquoise ainsi que des fragments de terre cuire grossière locale à glaçure verte (n=1) et incolore (n=1). Le dépôt ne contient aucun matériel de provenance anglaise, bien que la faible quantité d'objets ne permette pas d'en déduire de datation fiable.

La transition à sa base, qui constitue la fin de fouilles dans cette portion de la sous-opération, est nette dans la portion ouest sur un dépôt dense de mortier et pierres anguleuses diverses (5-15 cm) qui paraît plonger sous le dépôt à l'est, composé en surface d'un limon argileux brun-gris foncé, compact et hétérogène aux inclusions variées : mortier, nodules de chaux, brique et bois carbonisé.

#### **4.1.4 Surface d'occupation et remblai**

**Lot :** 13H15

**Couches :** 13-C2-16, 13-C2-19

Les couches **13-C2-16** et **13-C2-19** correspondent toutes deux au lot **13H15**. La transition visible entre les deux dépôts en stratigraphie n'a pas été aperçue en cours de fouille. La première consiste en un limon argileux gris-brun moyen, hétérogène et peu compact, comprenant de petites mouchetures d'argile gris-vert, des nodules de mortier (1-2 cm) beige clair à blanchâtre, quelques fragments de charbon minéral, des petites pierres anguleuses (< 3cm), des nodules sub-centimétriques de chaux blanchâtre ainsi que quelques traces d'oxydes. La couche 13-C2-19 quant à elle est constituée d'un limon sableux gris-brun foncé, homogène et compact comportant des mouchetures d'argile brun-beige ainsi que quelques nodules sub-centimétriques de brique rouge commune, de bois carbonisé, de chaux et de mortier. La surface du dépôt se situe à une élévation moyenne de 12,57 mètres NMM alors que sa base se trouve 11 centimètres plus bas en moyenne à 12,46 mètres NMM. De par sa situation stratigraphique, son emplacement et sa surface relativement peu accidentée, il semble que ce dépôt corresponde à un remblai dont la surface fut nivelée puis occupée postérieurement. Comblant la portion inférieure de la tranchée ST-72, on peut croire que les sols issus de ce remblai furent prélevés ailleurs sur le site et réutilisés pour le comblement de la tranchée et la mise en place de la structure.

On retrouve dans ce dépôt une multitude d'objets (n=104) dont une majorité d'ossements (n=81), des clous forgés (n=7), de la faïence blanche (n=5), un fragment de grès grossier Domfrontais (ca. 1608-1750) ainsi que de verre teinté fougère vert (n=1) et régulier bleu (n=1).

L'omniprésence de matériel d'origine française ainsi que l'absence de matériel anglais indique une datation tournant autour du milieu du 18<sup>e</sup> siècle.

#### **4.1.5 Premier remblai de comblement d'une tranchée et vestiges du bâtiment ST-72**

**Lot :** 13H14

**Couche :** 13-C2-NR

Le lot **13H14** n'est pas visible en paroi nord et n'a ainsi pas d'association stratigraphique; il consiste en un premier remblai de comblement de la tranchée de bâtiment ST-72, antérieur au remblai d'argile en 13-C2-15. Le sol est composé d'un limon argileux brun-jaunâtre, hétérogène et moyennement compact comprenant des inclusions de mortier décomposé, du bois carbonisé, des pastilles d'argile jaunâtre ainsi que quelques fragments de brique rouge commune. À noter également la présence de quelques petites pierres calcaire anguleuses ainsi que des galets rubéfiés. Ce dépôt n'est présent qu'à l'intérieur des limites de la tranchée ST-71; sa surface se trouve à une élévation moyenne de 12,47 mètres NMM alors que sa base se retrouve à 12,35 mètres NMM. Il surplombe quelque peu les sols situés directement à l'est de la tranchée (lot 13H15). La transition à la base est imprécise sur le dépôt sous-jacent (fin de fouille) ainsi qu'avec les sols adjacents au nord-ouest, où la délimitation de la tranchée demeure incertaine. Au nord, la délimitation de la tranchée devient imprécise bien qu'elle semble poursuivre au nord des limites de la sous-opération 13H.

On retrouve dans ce dépôt un total de 36 objets, dont une majorité d'ossements (n=24) et de clous forgés (n=6), des fragments de faïence blanche (n=1) et brune (n=1) ainsi qu'un fragment de grès rhénan gris (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles). Cet assemblage d'objets indique une datation au cours des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, concordant avec la datation proposée par la séquence stratigraphique.

#### **Les vestiges du bâtiment en bois ST-72**

La structure ST-72 consiste en un alignement de poteaux et planches faits de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*), documenté depuis 2010 et identifié en 2012 comme la base d'appui du mur ouest d'un bâtiment visible pour la première fois sur le plan de Charland de 1803 (Rapport 2012 : 87-90), dont l'emprise se prolonge vers l'est, hors des limites du site. La tranchée est orientée selon un axe sud-sud-ouest/nord-nord-est qui recoupe de part et d'autre l'aire de fouille en 13H, se poursuivant au sud sur une longueur totale avoisinant les 10 mètres. Les poteaux y sont disposés à des écarts variant entre 1 et 2 mètres et sont généralement flanqués du côté

ouest d'une rangée simple de planches constituées de sections de rondins équarris sur trois côtés d'environ 4,5 centimètres d'épaisseur et mesurant jusqu'à 11 centimètres de largeur.

Les fouilles de 2013 n'ont permis la mise à jour que d'une petite portion résiduelle de vestiges en bois liés à cette structure; aucun poteau n'a notamment été mis à jour. En bordure ouest, deux sections résiduelles de planches plantées à la verticale furent mises à jour, l'une visible en paroi sud (profil stratigraphique 12-C1, Rapport 2012), mesurant environ 2 centimètres d'épaisseur et 10 centimètres de longueur et l'autre, située tout juste au nord de la première, mesurant environ 1,5 centimètres d'épaisseur par 7 centimètres de longueur. Leur hauteur résiduelle atteignait de 30 à 37 centimètres. Toutes deux étaient tronquées, leur sommet résiduel affleurant en surface du dépôt 13-C2-15 (qui sera traité plus loin), vers 12,75 mètres NMM; elles étaient posées au fond du dépôt correspondant à la surface de fin de fouille de 2013 à cet endroit, soit à des élévations de base respectives de 12,31 et 12,38 mètres NMM. Aucun clou ou élément de fixation n'y fut retrouvé.

#### **4.1.6 Second remblai de comblement d'une tranchée**

**Lot :** 13H12

**Couche :** 13-C2-15

La couche **13-C2-15** (lot **13H12**) correspond au second remblai de comblement de la tranchée de bâtiment ST-72. Le dépôt consiste en une argile brun-gris moucheté de pastilles d'argile gris-vert, homogène et très compacte comprenant quelques traces d'oxydes ainsi qu'une pierre calcaire en paroi à l'est. En fouille, on note la présence en bordure de la tranchée à l'ouest des fibres de bois d'orientation diverse, de rares nodules de mortier (< 1cm), du bois carbonisé ainsi que quelques fragments de charbon minéral et de brique. On mentionne également la présence de quelques grosses pierres (< 20cm) adossées aux vestiges de planches de bois de ST-72 en paroi ouest de la tranchée. On y retrouve en surface un mince dépôt de bois ainsi qu'un creusement associé à l'une des solives du plancher de la seconde remise Dunlop (ST-27). La surface du dépôt se trouve à une élévation moyenne de 12,75 mètres NMM, avec un dénivelé important entre le tiers nord de la zone fouillée où l'on y retrouve un creusement (moyenne de 12,60 mètres NMM) et les deux tiers sud (moyenne de 12,80 mètres NMM). Sa base, quant à elle, se trouve à une élévation moyenne relativement stable sur toute la surface de 12,53 mètres NMM.

Le matériel qui y est retrouvé (n=150) consiste essentiellement en des ossements (n=118), des clous forgés (n=15) ainsi que quelques fragments de terre cuite grossière avec glaçure (n=4), un



fragment de porcelaine fine dure orientale (plus fréquente dans des contextes du 18<sup>e</sup> siècle), du grès fin blanc homogène à glaçure saline (n=1, 1720-1780), de la terre cuite grossière à glaçure verte (16<sup>e</sup> siècle à la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle) ainsi qu'un dé à coudre. Mentionnons également la mise à jour de quelques fragments d'écorce de bouleau, qui pourraient être des témoins des activités documentées d'entretien et possiblement de fabrication de canots sur le site par la famille Labrosse au cours de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle.

#### **4.1.7 Remblai de rehaussement composé de débris de démolition**

**Lots :** 13E17, 13F17, 14D21

**Couches :** 13-C1-16, 13-C4-NR

La couche **13-C1-16** correspond à un remblai de rehaussement constitué de débris de démolition dont la surface pourrait avoir été occupée. Le dépôt est constitué d'un limon sableux brun-gris pâle à moyen, hétérogène et de faible compacité comportant en **14D21** plusieurs cailloux anguleux et fragments de blocs de calcaire dans la masse et en surface du dépôt, ainsi que quelques gravillons et pierres oxydées, des particules de mortier, quelques fragments de brique et de bois carbonisé. En **13E17** et **13F17**, on y trouve la présence d'une grande quantité de pierres calcaire anguleuses et granitiques arrondies (< 25 cm). En 13F, on note également un peu de charbon minéral sur sud-est ainsi que d'importantes lentilles de sable blond moyen mélangé à de la chaux; le dépôt s'épaissit vers le nord-ouest et est pratiquement absent à l'est et au sud-est. Sa surface se trouve à une élévation moyenne de 12,41 mètres NMM alors que sa base se situe plutôt à environ 12,24 mètres NMM. À sa base, en 14D, la transition est nette avec la couche sous-jacente de cendre; le dépôt est absent à l'ouest et s'épaissit considérablement vers l'est de la sous-opération. En 13E, le dépôt s'épaissit légèrement dans la portion nord de la sous-opération; sur toute sa surface, ce dépôt est plutôt accidenté. D'un point de vue matériel, on y retrouve principalement des ossements (n=52), plusieurs fragments de *creamware* (n=11), de *pearlware* (n=4), de terre cuite grossière Saintonge (n=3) ainsi que deux fragments de graphite, indiquant une datation vers la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette datation approximative correspond à celle donnée sur le site à l'aide de la séquence stratigraphique, ce dépôt étant antérieur à la première remise Dunlop (construite vers 1805). À noter également la présence de deux fragments de terre cuite fine blanche qui sont sans aucun doute des intrusions; ils pourraient provenir de l'une des parois des nombreux creusements plus récents effectués à cet endroit.

#### **4.1.8 Remblai de comblement d'une fosse**

**Lot :** 13E16

**Couche :** NR

Le lot 13E16 correspond au remblai de comblement d'une fosse plus ou moins rectangulaire mise à jour dans la portion sud-est de la sous-opération. Sa surface affleure à une élévation approximative de 12,55 mètres NMM alors que sa base se trouve à 12,37 mètres NMM. Le dépôt consiste en un sable moyen gris-blond homogène contenant une grande quantité de pierres calcaire ainsi que quelques moellons granitiques. La transition avec le dépôt sous-jacent est nette. Seulement 11 objets y furent retrouvés : mentionnons néanmoins la présence d'un fragment de terre cuite fine blanche –qui provient très probablement d'un dépôt sus-jacent– ainsi que de *creamware* (n=1). La fonction de cette fosse n'a pu être déterminée en cours de fouille.

#### **4.1.9 Remblai de comblement d'une fosse de poteau**

**Lots :** 13F16, 13G26, 13G25\* (base)

**Couche :** 13-C1-NR, 13-C2-NR

Le comblement de la fosse de poteau partiellement fouillée à même le lot **13F16** et associée au lot **13G26** ainsi qu'à la base de **13G25\*** se retrouve principalement dans la portion sud-est de la sous-opération 13F ainsi qu'à la jonction sud des sous-opérations 13F et 13G; il n'était ainsi pas visible en stratigraphie sur la paroi nord. Présent que de façon disparate au centre de la sous-opération en 13G, cette portion fut fouillée à même la base du lot 13G25\*.

Ce comblement comporte deux matrices principales : la **portion supérieure**, qui surplombe la fosse et s'étale en surface de 13F et 13G, consiste en une concentration homogène et meuble de chaux blanchâtre partiellement rubéfiée (de couleur orangée). La surface de ce dépôt de chaux se situe à une élévation moyenne de 12,60 mètres NMM alors que sa base se trouve à environ 12,57 mètres NMM, pour une épaisseur très variable de 2 à 10 cm. Celui-ci surplombe directement en 13G le dépôt lié à l'aménagement de la structure ST-81; il pourrait ainsi lui être associé. On y retrouve toutefois très peu d'objets (n=4); mentionnons néanmoins la présence d'un fragment de faïence blanche (1650-1760) ainsi que d'un clou forgé (avant 1840), qui supposent un dépôt relativement ancien qui concorde avec le positionnement du dépôt en période IV (1765-1805).

La **portion inférieure** de la fosse est constituée d'une argile limoneuse gris-brun, moyennement compacte et homogène comprenant quelques inclusions de bois carbonisé, du charbon minéral

(2-5 cm) ainsi qu'au moins 19 pierres anguleuses de bonne taille (15-50 cm) disposées de façon organisée sur son pourtour. L'affleurement du dépôt se situe à une élévation de 12,44 mètres NMM alors que l'arrêt des fouilles à cet endroit se situe à 12,13 mètres NMM. On y retrouve quelques objets, notamment des fragments de faïence blanche (n=3), de *creamware* (n=1) ainsi que deux perles en verre coloré opaque blanc; cet assemblage plutôt ancien majoritairement constitué de faïence blanche (1650-1760) indique toutefois une datation postérieure à 1763 par la présence de *creamware* (1763-1820), concordant avec le positionnement en période IV (1765-1805).

## 4.2 SECTEUR OUEST - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Couche	Lots	Identification
C4-11; C4-12* (base)	14C11, 14D18	Sol d'occupation - Chaussée de mortier
13-C1-15, 13-C1-15a, 13-C1-17, 13-C1-18, 13-C1-18a, 13-C2-17, 13-C2-18, 13-C4-13	13E15, 13F15*, 13G20, 13G21, 13G22, 13G23, 13G24, 13G25*, 13H13, 14C12, 14D19	Remblais de rehaussement
13-C3-NR	14B18	Sédiments bordant la structure ST-71
13-C3-30	14A17*	Aménagement en bois (structure ST-71?)
13-C3-31	14A17*, 14B19*, 14B21	Remblai de rehaussement
13-C3-32	14B19*	Remblai d'assainissement
13-C1-19, 13-C3-33, 13-C4-14	<i>Non fouillé en 13E,</i> 14B20, 14C13, 14D22	Couche dépotoir de cendre
13-C3-NR	14A18, 14B22	Surface d'occupation

### 4.2.1 Surface d'occupation

**Lots :** 14A18, 14B22

**Couche :** 13-C3-NR

Au cours de l'intervention de 2013, cette couche constitue une des toutes premières surfaces d'occupation fouillées pour la période IV et qui fut mise en place au début de la période, soit possiblement vers 1765. Elle couvre toute la surface des sous-opérations 14A et 14B, sur une

épaisseur de 1 cm en moyenne. Dû à cette faible épaisseur, elle n'a pas pu être associée à une couche du profil 13-C3 ou même celui de 10-C1 qui correspond à la paroi est de 14A et 14B. Par contre, selon les élévations, nous nous trouvons dans la partie supérieure de la couche 10-C1-43, qui fut attribuée en 2010 au remblai remanié de l'occupation Callière. On retrouve dans ces lots fouillés en 2013 beaucoup de fragments d'écorce de bouleaux et d'éclisses de bois imbriqués à la surface. Beaucoup de ceux-ci ont également été retrouvés dans les couches supérieures plus assurément liées à la période IV (13-C3-30; 13-C3-31). Il a donc été décidé d'attribuer les lots **14A18** et **14B22** à la période IV, tout en gardant à l'esprit qu'il soit cependant possible que ces copeaux proviennent des couches supérieures et qu'avec le piétinement, ils se sont intégrés à la surface du remblai de Callière mis en place à la fin de la période III. Il semble clair, basé sur la présence des ces copeaux de bouleaux travaillés, que cette occupation est liée à des activités de travail du bois, possiblement à celle de la construction de canots.

La matrice de cette couche est constituée d'un sable limoneux légèrement argileux gris brun foncé, compact et assez hétérogène. On y retrouve plusieurs pastilles de chaux, éclisses de bois et écorces de bouleau, quelques nodules de charbon de bois et de mortier ainsi que des cailloux (<1cm). La transition est subtile avec le dépôt sous-jacent, lequel recèle beaucoup moins de fragments d'écorce et présente en surface plusieurs pastilles de chaux blanche. La couche a révélé peu d'artéfacts, dont du *creamware* (nb=2) et du grès fin blanc à glaçure saline (nb=1), dont la production s'étend jusqu'à 1780.

#### **4.2.2 Couche dépotoir de cendre**

**Lots :** *Non fouillé en* 13E, 14B20, 14C13, 14D22

**Couches :** 13-C1-19, 13-C3-33, 13-C4-14



Photo 4. Portion supérieure du dépôt de cendre en 14C et 14D. Les fosses 14D7 et 14D20 sont visibles (cliché 13-310).

Un amas de cendre a été retrouvé sur la portion ouest de l'aire d'intervention, au niveau des sous-opérations 13E, 14B, 14C et 14D. Le dépôt est principalement concentré dans les sous-opérations 14C et 14B dont il recouvre tout l'emplacement et où il atteint une épaisseur maximale de 40 centimètres. Il s'étirole par la suite rapidement vers le sud et l'est où il prend la forme de lentilles de faible étendue localisées à l'extrémité nord de la sous-opération 14B ainsi

qu'en certains points de la sous-opération 13E. D'autres lentilles associées à ce dépôt de cendre ont également été observées lors de l'intervention de 2012 à l'intérieur des sous-opérations voisines 12B et 13A (couche 12-C1-27a). Il avait été émis alors, à tort, l'hypothèse que ces lentilles de cendre soient issues de l'incendie qui a détruit en 1765 le château de Callière.

Tous ces dépôts consistent en des concentrations plutôt homogènes de cendre gris clair avec entremêlée de nodules de bois carbonisé et de particules rougeâtres (oxydation?). On note aussi, à la base de **13-C4-14**, la présence de lamelles de bois non carbonisé, de charbon minéral et d'autres débris de combustion, dont une scorie. Si la matrice est homogène et presque stérile en inclusions, elle regorge d'artéfacts dans les sous-opérations 14C et 14D. Les matériaux significatifs sont reportés dans le tableau ci-

dessous, où nous retrouvons une majorité de tessons peints de *creamware* parmi les céramiques, des clous, apparemment tous forgés ainsi qu'une grande quantité de fragments de pipes. Plusieurs d'entre elles affichent une inscription ou un décor et pour la majorité d'entre elles les lettres « TD ». Cette marque populaire aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles fut utilisée par plusieurs fabricants. Une pipe du lot 14C13 (cat.1104, photo 5), similaire à un exemplaire retrouvé sur le site de Place-



Photo 5. Pipe avec inscription "TD", lot 14C13. (# cat. 1104, cliché JBT-310)

Royale à Québec (Savard et Drouin, 1990 : 202) correspondrait à une production des ateliers de Thomas Dormer à Londres datant de vers ou après 1763 (*idem* : 171). Une autre pipe de notre assemblage porte les inscriptions « WG » qui est associée à plusieurs fabricants de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre.

Tableau 3. Distribution du matériel sélectionné par lots, couche dépotoir de cendre.

Lots	<i>Creamware</i>	Faïence blanche	GF blanc	Pipes	Clou forgé	Clou ind.	Ossements
14B20							6
14C13	7	4	1	21	13	20	67
14D22	3			21	11	38	114

### **4.2.3 Remblai d'assainissement**

**Lot :** 14B19\*

**Couche :** 13-C3-32

La couche **13-C3-32** n'est présente qu'à l'extrémité nord de 14B, et ne fut pas isolée en cours de fouille. On la perçoit bien sur la paroi ouest du profil 13-C3 mais il est difficile d'estimer son extension vers l'est. Elle recouvre la couche de cendre 13-C3-33 et semble suivre le même axe de descente vers le remblai de Callière, l'associant donc à cette dernière. Il est possible qu'elle ait été tronquée par la couche 13-C3-29 et qu'il n'en subsiste qu'un mince lambeau de ce qu'elle a pu être à l'origine.

Sa matrice est composée d'un sable fin limoneux brun pâle, peu compact (friable) et assez homogène. On y retrouve quelques cailloux anguleux (<5cm), ainsi que des particules de brique, de mortier et de pierre granitique.

### **4.2.4 Remblai de rehaussement**

**Lots :** 14A17\*, 14B19\*, 14B21

**Couche :** 13-C3-31

La couche **13-C3-31** est un remblai composé apparemment de déblais prélevés sur une zone de dépotoir qui aurait été formée à une date antérieure, possiblement au Régime français. Sa surface est inégale mais couvre presque toute l'aire 14A et 14B, tout en s'étiolant vers l'est. On peut d'ailleurs associer ce dépôt aux couches 10-C1-41sud et 10-C1-42 visibles sur la paroi ouest du profil 10-C1. En 2010, la couche n'a été perçue que dans le coin nord-ouest de 11A, et elle semble ne pas avoir été perçue en 2011 dans le coin sud-ouest de 12F, la sous-opération voisine. Il faut donc présumer que ce remblai est circonscrit à l'ouest du terrain. Il fait peut-être aussi partie d'un ensemble de remblai qui aurait été mis en place pour niveler et rehausser le terrain. La couche s'adosse à 13-C3-32 au nord de 14B et lui est donc postérieure.

La matrice de cette couche est composée d'un limon sableux gris moyen moucheté de poussières et de particules de multiples couleurs, et elle est assez compacte et très hétérogène. On y retrouve beaucoup de retailles d'écorces de bouleau, de particules et nodules de chaux et de cendre mêlée de charbon de bois, de nombreuses éclisses de bois carbonisé, quelques particules de briques et de mortier ainsi que quelques pierres anguleuses (<7cm).

L'assemblage d'artéfacts contenu dans la couche 13-C3-31 est imposant et varié. Dans le tableau 4 ci-dessous, une sélection des objets les plus significatifs est présentée. C'est la

présence d'objets plus fréquemment rencontrés au début et au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que l'état de fragmentation des dizaines de pierre à fusil qui nous a fait pencher vers l'hypothèse de déblais d'une fosse à déchets plus ancienne. Parmi les céramiques, notons la présence de plusieurs tessons de faïence blanche, de TCG chamois à glaçure verte et de Saintonge ainsi que quelques fragments de TCG de Vallauris et de Beauvais, artefacts diagnostiques du projectile en cuivre et les perles inspirent aussi cette époque. Un possible épissoir en os documente les activités marines reliées à la vocation du terrain à cette époque. Régime français. Nous retrouvons aussi quelques tessons de *creamware*, ce qui fait croire à une datation vers les décennies 1760-1770. Le cône clinquant, les pierres à fusil, la pointe de projectile en fer et les perles inspirent aussi cette époque. Un possible épissoir en os documente les activités marines reliées à la vocation du terrain à cette époque.



Photo 6. Pointe de projectile en fer, lot 14B19 (# cat. 1097, cliché JBT-2909).



Photo 7. Pierres à fusil du lot, lot 14B19 (cliché JBT-199).



Photo 8. Épissoir en os, lot 14B21 (# cat. 1103, cliché JBT-2778).

**Tableau 4. Distribution du matériel par lots, remblai de rehaussement (couche 13-C3-31).**

	14B19*	14B21	14A17*
<i>Creamware</i>	5		
Faïence blanche	59	5	8
Faïence jaspée	2		
GF blanc	2		
GG français	3		
GG rhénan gris	4		
Pipes	18	3	2
TCG Beauvais	5	1	
TCG chamois gl.verte	16	2	1
TCG locale	23	1	2
TCG Saintonge	8	1	6
TCG staffslip engobe blanc		2	
TCG Vallauris	4		
Perle en verre	1	1	
Cône clinquant		1	
Pointe de projectile (cuivre)	1		
Clou forgé	79	18	25
Clou ind.	123	17	
Pointe de projectile en fer	1		
Balle de plomb	1		
Dé à jouer en os	1		
Épissioir en os		1	
Pierre à fusil	34	5	
Ossements	776	146	54
Coquille	17	227	135

#### **4.2.5 Aménagement en bois**

**Lot :** 14A17

**Couche :** 13-C3-30

La couche **13-C3-30** est en fait un vide laissé par un aménagement en bois entièrement décomposé. Il se trouve au nord-ouest de 14A, sous la paroi et donc peu accessible. Il possède une hauteur de 14 cm environ, une profondeur approximative de 15 cm et se poursuit vers le sud sous la paroi sur une longueur indéterminée mais dans un axe nord-sud. Après l'enlèvement complet de la poudre de bois, des éclisses et des nœuds présents dans le vide sous la paroi, on réalise que cet aménagement repose sur un mince résidu de la couche 13-C3-31, et par conséquent lui serait postérieur. La fouille de 2014, qui nous permettra de fouiller le



mètre sud de 14A jusqu'au même niveau que le reste de la sous-opération en 2013, nous donnera probablement une meilleure idée de l'étendue et de la fonction de cet aménagement. On peut déjà émettre l'hypothèse d'un lien avec la structure ST-71, décrite comme une structure de bois et de sable et formée de deux madriers orientés N-S présents dans les sous-opérations 11F et 11E. Ceux-ci possèdent une largeur de 20 cm, une hauteur de 16 cm et affleurent à une élévation moyenne de 12,76 m NMM. Le vide 13-C3-30 présente une élévation de surface de 12,72 m NMM. Entre les deux madriers de 2010 se trouve une distance d'un peu moins de trois mètres, tandis que l'aménagement trouvé cette année serait à une distance d'environ 2,5 mètres du madrier le plus à l'ouest trouvé en 2010. Il resterait à savoir ce que l'analyse xylogologique du bois trouvé cette année révélera, les madriers de 2010 étant constitués de pin blanc.

La matrice était exclusivement composée de poudre, d'éclisses et de morceaux de bois pourri à la base du vide ainsi que sur ses parois. Vers la base on a aussi noté la présence d'une mince couche de matière végétale en décomposition, possiblement du foin. On y a finalement retrouvé des nœuds de bois ou ce qui pourrait être des fragments de piquets. Aucun artéfact n'y fut trouvé.

#### **4.2.6 Sédiments bordant la structure ST-71**

**Lot :** 14B18

**Couche :** 13-C3-NR

Le lot **14B18** est constitué d'un petit monticule de sédiments distincts au sud-est de 14B et se continue vers l'est en 11A. C'est un monticule de 40 par 20 cm, qui en son centre possède une hauteur de 10 cm et s'étirole vers ses extrémités sauf vers l'est où elle correspond à la couche similaire 10-C1-41. Cette couche de sédiments sableux a été associée en 2010 à la structure de bois ST-71, discutée précédemment lors de la présentation de la couche 13-C3-30. Il semblerait que ce sable ait formé la couche d'occupation lors de l'utilisation de la structure de bois, ayant été visiblement piétinée en 11E et 11F et possédant un dallage de pierres au sud en 10G (voir rapport 2010, p.19-21). La couche fouillée dans le lot 14B18 constituerait possiblement la limite ouest de ce dépôt sableux.

La matrice est composée d'un sable limoneux beige foncé, assez meuble et homogène. On y retrouve quelques particules de chaux et de mortier ainsi que des pierres sub-arrondies oxydées (5-10 cm). On y a retrouvé peu d'artéfacts, dont trois fragments de pipe, un fragment de Saintonge, deux fragments de bouteilles en verre vert foncé et un clou forgé.

#### 4.2.7 Remblais de rehaussement

**Lots :** 13E15, 13F15\*, 13G20, 13G21, 13G22, 13G23, 13G24, 13G25\*, 13H13, 14C12, 14D19

**Couches :** 13-C1-15, 13-C1-15a, 13-C1-17, 13-C1-18, 13-C1-18a, 13-C2-17, 13-C2-18, 13-C4-13

Cet ensemble de couches correspond à un évènement de remblaiement du terrain survenu vers la fin de la période IV, possiblement au moment de la construction du bâtiment ST-72 situé au nord-est du terrain (voir résultats du secteur est pour la période IV). En effet, le lot 13H13, qui correspond à 13G25 à l'ouest, surplombe les vestiges de ST-72. Il a d'abord été estimé que ce remblai était plus précisément situé au nord-ouest de l'aire et qu'il était par conséquent le remblai d'aménagement de la chaussée de mortier sus-jacente 13-C4-11. Ce remblai a par la suite été étendu à tout le nord du terrain de fouille, sans que la chaussée de mortier n'y soit visible. Il s'agit donc plus vraisemblablement d'un épisode de rehaussement et de nivellement allant de pair avec les modifications apportées au terrain vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Basé sur l'élévation, la matrice et les artefacts semblables, nous pouvons associer cet ensemble de couches à 12-C1-21a, qui en serait la continuation en 12B, 12C, 12D, 13A, 13B et 13C.

Le dépôt correspondant aux couches **13-C1-15, 13-C1-15a, 13-C1-17, 13-C2-17 et 13-C4-13** est composé d'un limon argileux brun-gris à gris foncé (marbré d'oxydation en C1-15 et C4-13 et picoté de pastilles d'argile en C1-17), il est plutôt homogène et compact. On y retrouve quelques particules de bois carbonisé, nodules de mortier beige à jaunâtre, traces de bois décomposé, gravillons oxydés et petits cailloux ainsi que de rares fragments d'antracite en surface de 13-C2-17. La couche 13-C1-15 se distingue du lot; elle constitue une poche dans la masse de 13-C1-15 et est composée d'une concentration de mortier et de quelques pierres calcaire sub-anguleuses (<3 cm).

L'assemblage artefactuel (tableau 5) contient plusieurs centaines d'artefacts, dont une majorité d'objets en céramique et en verre. On y voit entre autres plusieurs fragments de *creamware*, de *pearlware* et de faïence blanche, en plus de plusieurs pipes en argile, dont une ornée de symboles maçonniques. On y retrouve aussi des types de céramique associés au Régime français (TCG chamois à glaçure verte, Saintonge) ainsi qu'une exclusivité de clous forgés. L'assemblage comprend également un fragment de terre cuite fine blanche, qui est décrit comme un minuscule tesson de paroi dans l'inventaire et qui pourrait se révéler être du *creamware* ou du *pearlware*.

**Tableau 5. Distribution du matériel par lots, remblais de rehaussement**

Matériau	14C12	14D19	13E15	13G20	13G21	13G22	13H13
Cream coloured			1				
<i>Creamware</i>		2	3	2	6	1	1
Faïence blanche		1	2	1	1		
Faïence brune		1					
GG rhéna gris		1					
<i>Pearlware</i>		1	3	1	6		
PF dure orientale		1		1			
Pipe	1	1	1		3	1	
TCF blanche				1			
TCG chamois glaçure verte				2	1		
TCG Saintonge				2			
Verre teinté bleu-vert franç.		1					
clou forgé	1		1	7	8		3
Os	1	1	1	8	10	1	17

Pour leur part, les couches **13-C1-18** et **13-C2-18** (lots **13F15\***, **13G23** et **13G24**), présente une matrice constituée d'un limon argileux brun-moyen à gris-brun foncé, homogène et compact et comprenant des pastilles d'argile blond. En 13-C2-18, on note également la présence de nombreuses mouchetures d'argile grise-verte pâle ainsi que de bois carbonisé. La couche 13-C1-18 contient pour sa part des particules peu nombreuses de chaux ainsi que deux petites pierres oxydées (< 2cm). La couche **13-C1-18a** est constituée d'une argile grise-verte pâle et blonde, homogène et compact qui s'insère à même la masse de 13-C1-18. En 13G, le dépôt n'est visible qu'entre les deux pièces de bois correspondant en paroi nord au prolongement de la structure ST-81. En 13F, le dépôt est localisé uniquement au coin nord-est de la sous-opération. Un creusement horizontal situé directement sous 13-C1-18 et tronquant des portions de 13-C1-19 et 13-C1-20, qui ne fut pas aperçu en cours de fouille mais uniquement lors du nettoyage de la paroi nord (13-C1) pourrait éventuellement être lié à la structure ST-81 s'il s'avère que l'on est en présence du négatif d'une pièce de bois. Des fouilles ultérieures pourront répondre à ce questionnement.

Le matériel retrouvé dans les lots 13G23 et 13G24 consiste en des ossements (n=33), des clous forgés (n=4), des fragments de faïence blanche (n=3), de terre cuite grossière Saintonge (n=1), chamois à glaçure verte (n=1) ainsi que de *Staff slip* sans engobe (n=1), un assemblage plutôt typique d'une occupation du Régime français.

#### **4.2.8 Chaussée de mortier**

**Lots :** 14C11, 14D18

**Couche :** 13-C4-11; 13-C4-12\*(base)

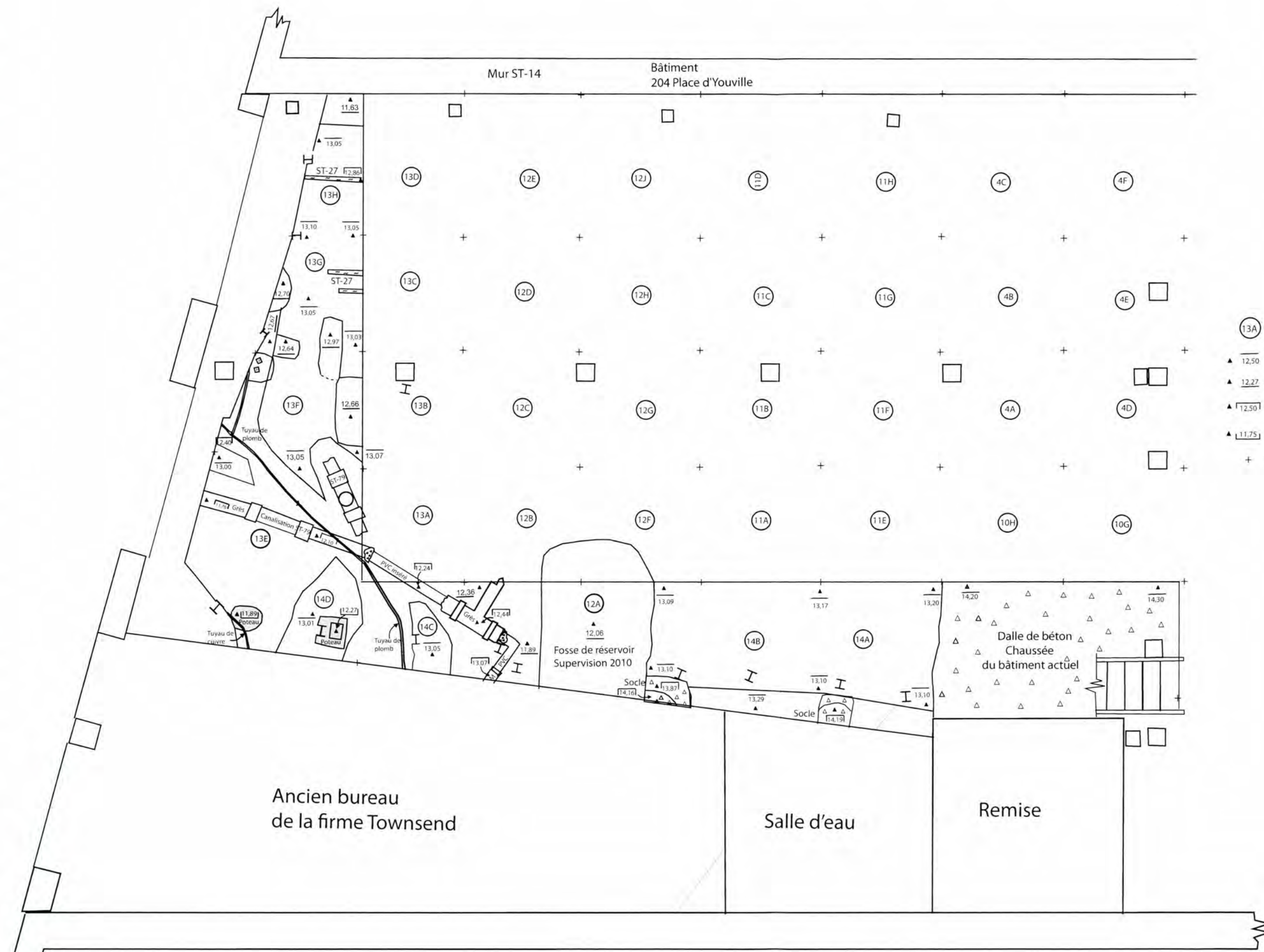
La couche **13-C4-11** et la base de **13-C4-12** forment une chaussée en bonne partie désagrégée et dont il ne subsiste que quelques plaques plus ou moins étendues dans les sous-opérations 14C et 14D. Cette couche, assise sur le remblai est la dernière faisant partie de la période IV. Elle doit donc se situer quelque part vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Peut-être était-ce la surface d'occupation aménagée après la construction du bâtiment ST-72 à l'est.

La matrice est composée d'une concentration homogène de mortier de couleur gris clair, le plus souvent désagrégé mais qui demeurerait compact aux endroits où elle était le mieux préservée. On y a retrouvé que très peu d'artéfacts (nb=3), c'est-à-dire un fragment de *creamware*, un clou forgé et un fragment de bouteille en verre teinté bleu-vert français.



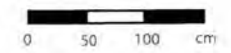
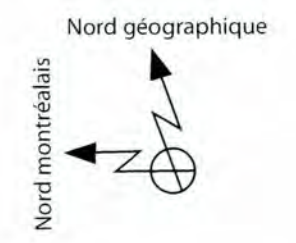
Tableau 6 - Période IV (1765-1805). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet.  
Sous-opérations 13G à 13H, 14A à 14DD - Site du domaine de Callière BfJ-101. Intervention de 2013.

Catégorie	Matériau	Objet	Surface d'occupation		Couche dépotoir de cendre		Remblai d'aménagement/ vestiges ST-81		Remblai d'assainissement	Remblai de rehaussement	Structure ST-71	Sédiments bordant ST-71 (1760-1801)	Couche dépotoir (débris de combustion)	Surface d'occupation et remblai liés à ST-72	1er remblai de comblement et vestiges ST-72.	2e remblai de comblement ST-72.	Remblai de rehaussement composé de débris de démolition	Remblai de comblement d'une fosse	Remblai de comblement d'une fosse de poteau	Remblais de rehaussement														Chaussée de mortier		Total											
			13-C3-NR		13-C1-19; 13-C3-33; 13-C4-14		13-C2-20													13-C3-32		13-C3-30		13-C3-NR	13-C2-NR	13-C2-16, 13-C2-19	13-C2-NR	13-C2-15	13-C1-16, 13-C4-NR	13-C1-NR	13-C1-15, 13-C1-15a, 13-C1-17, 13-C2-17, 13-C4-13														13-C4-11; 13-C4-12 (base)		
			14A18	14B22	14B20	14C13	14D22	13G27												14B19*	14B21	14A17*	14B18								13H16	13H15	13H14	13H12	13E17		13F17	14D21	13E16	13F16	13G26	13G25*	14C12	14D19	13E15	13G20	13G21
Verre	Vinc sans plomb	bouteille contenant			1			1	2				1								1																		1								
		gobelet et verre à tige						2		1																	1												1								
		verrerie																																						1							
		Verre altéré	contenant			5	4			23	3							1					1											1					38								
	Verre teinté fougère gris	verre à tige											1																									1									
	Verre teinté fougère vert	verre à tige											1																									1									
	Verre teinté rég. bleu	bouteille								1				1																								2									
	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	contenant								13		2											1																16								
		bouteille									1								1																	1			5								
Verre teinté rég. turquoise	contenant								20																														20								
Verre teinté rég. vert	bouteille								2				1																									4									
Verre	bouteille						6																															6									
	vitre			18	22		61	77	8	26				1	2	2	4	4	1	1	5	1	10	1	1	1	2						3				254										
	couteau ?						1																															1									
Métal	Acier	couteau ?						1																															1								
	Cuivre laminé	cône clinquant								1																													1								
		pointe de projectile																																					1								
		clou forgé			13	11		33	79	18	25	1	1	7	6	15	6	13	1	1	1	1	1	8	1		1	7	8		3	1	3	1	1		266										
	Fer ind	clou indéterminé			20	38			123	17				1										7	1	1	1	1					1	2				227									
		couteau?									1																												1								
	Fer laminé	bande ou lanière			2	3				2										5																			13								
		pointe de projectile									1																												1								
	Fer trefilé	fil								1																													1								
		Métaux et alliages cuivreux	anneau									1																												1							
	boucle										1																													1							
	bouton																										1													1							
colifichet									1																														1								
dé à coudre																																							1								
Plomb	balle et chevrotine						5		1		1																												8								
	Résidus								4	2																												6									
Divers	Écorce	retaille							2																														2								
	Graphite	indéterminé																																						2							
		crépi			2																																			2							
	Naere	indéterminé								1																														1							
		dé à jouer								1																														1							
	Os	épissoire ou pointe?										1																												1							
		ustensile-manche								1																													1								
	Pierre	brique			1																																			1							
		scories																							1															1							
	Silex	Pierre à fusil								34	5																													39							
roche																																							3								
Solides stables	graine							1																															1								
	ossements		2	5	6	67	114	180	776	146	54		55	81	24	118	36	15							12		69	1	1	1	8	10	1	17	2	28	5	1834									
Écofacts	Coquille	coquillage				2		2	17	1	1																												27								
	<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>168</b>	<b>248</b>	<b>379</b>	<b>1366</b>	<b>227</b>	<b>135</b>	<b>7</b>	<b>63</b>	<b>104</b>	<b>36</b>	<b>150</b>	<b>76</b>	<b>70</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>127</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>38</b>	<b>3</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>46</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3447</b>											



Légende

- 13A Nom de sous-opération
- Élévation - Sommet du terrain en fin de période
- Élévation atteinte en fin de fouille
- Élévation - sommet de structure
- Élévation - Base de structure
- Limite de sous-opération
- Béton
- Niveaux de la période non atteints
- Niveaux de la période partiellement décapés ou absents
- M Colonne de métal
- P Pierre
- ⊙ Poteau de bois



Plan 5 : Niveaux d'occupation et aménagements de la période V (1805-1842)  
 Infographie : Christian Bélanger, 2013

## **5. PÉRIODE V – L'ENSEMBLE DUNLOP – PREMIÈRE GÉNÉRATION DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX (1805 à 1842)**

La période V s'amorce en 1805 avec l'acquisition de la portion de l'ancien de domaine que comprend le site par James Dunlop, un marchand écossais venu à Montréal depuis la Virginie en compagnie de loyalistes britanniques. Avant la mort de ce dernier en 1815, une partie importante du terrain à l'étude fut transformée en une cour bordée au sud, à l'est et à l'ouest par des édifices d'entreposage servant à des fins commerciales et de service. D'après les archives et les résultats archéologiques, trois édifices principaux sont présents alors sur le site : un entrepôt (bâtiment B-8 du dossier historique) au sud en bordure du fleuve, un hangar à l'ouest (bâtiment B-7 situé sur la marge extérieure du site et construit apparemment vers 1800 par Gabriel Franchère) et une longue dépendance (bâtiment B-9) à l'est qui abrite une tonnellerie et une remise. Cet ensemble de trois édifices sera renouvelé selon la même disposition spatiale entre 1837 et 1842.

Couvrant un intervalle compris entre 1805 et 1842, cette période aura ainsi connu plusieurs aménagements. Au cours de la vie de James Dunlop (1755-1815), la disposition d'origine est restée la même. La firme Gerrard Yeoward Gillespie, qui acquiert le terrain en 1816, fait agrandir à une date inconnue avant 1825 l'entrepôt donnant sur la rue de la Commune (B-8). Puis, en 1837, le propriétaire suivant, Robert Gillespie (1785-1863), fait rebâtir le hangar à l'ouest du site (B-7) en conservant certains des murs de fondation d'origine. Enfin vers 1841- 1842 ce même Gillespie fait démolir l'entrepôt Dunlop au sud (B-8) et la remise/tonnellerie à l'est (B-9) afin de rebâtir à neuf sur les mêmes emprises approximatives. L'aire de fouille de 2013 chevauche à l'est la remise B-9 et à l'ouest, une section de la cour extérieure qui longeait la façade du bâtiment.

Au cours de la campagne de fouilles de 2013, nous avons tenté de relier les dépôts en place au niveau de l'allée extérieure aux diverses phases d'aménagement de la remise Dunlop (B-9), où furent retrouvés les vestiges superposés de deux planchers. Il appert que l'allée extérieure a fait l'objet au cours de cette même période de plusieurs épisodes de rehaussement et d'aménagement de nouvelles chaussées de circulation. Ainsi pour cette section, la description des planchers et des dépôts en place à l'intérieur de la remise Dunlop se fera en parallèle avec celle des surfaces d'occupation et des remblais d'aménagement contemporains de la zone extérieure attenante.



Pour ce faire, nous avons divisé les différents dépôts en une série d'événements prenant place de part et d'autre de l'axe central de l'aire d'intervention de 2013 que nous regroupons en trois phases majeures d'aménagements du terrain, soit la phase I (1805 à 1825), phase II (1825 à 1834) ainsi que la phase III (1834 à 1842).

Soulignons cependant que dans le secteur nord-ouest de l'aire de fouille, les sous-opérations 13E, 14C et 14D ont été grandement perturbées au XX<sup>e</sup> siècle par l'enfouissement de diverses canalisations et qu'à leur emplacement, il ne subsiste que de courtes bandes résiduelles de sols archéologiques documentant l'occupation du site au cours de la période V. Il en résulte ainsi une discontinuité au plan stratigraphique entre la zone bâtie du site à l'est (sous-opérations 13F à 13H) et les espaces extérieurs de circulation documentés à l'ouest par les sous-opérations 14A et 14B.

## 5.1 Phase I – 1805 à 1825

Couche	Lots	Identification
13-C3-28, 13-C3-29, 13-C4-8, 13-C4-9	14A14*, 14A15, 14A16, 14B15, 14B16, 14B17, 14C8, 14C9, 14D16	Remblai de rehaussement et reliquat d'une chaussée en pierres
13-C1-14, 13-C4-10, 13-C4-12*	13E14, 13F14, 14C10, 14D17	Couche d'occupation

### 5.1.1 Couche d'occupation

**Lots :** 13E14, 13F14, 14C10, 14D17

**Couches :** 13-C1-14, 13-C4-10, 13-C4-12 (sommet)

Les couches **13-C1-14**, **13-C4-10** et **13-C4-12\*** correspondent à un remblai qui a servi de surface d'occupation, et qui a été fouillé par le biais des lots **13E14**, **13F14**, **14C10** et **14D17**. Ce dépôt est sous-jacent à la couche de mortier 13-C4-11, présente qu'à l'ouest et qui sera traitée à la section suivante (secteur ouest). Le dépôt est constitué d'un limon ou limon argileux brun à brun-gris moyen, homogène, de compacité moyenne et passablement oxydé en surface. Il contient principalement des particules de mortier, quelques petites pierres anguleuses de calcaire (< 5 cm). À l'ouest, présence de quelques petits galets de silex blanc alors qu'à l'est, on note la présence éparse de charbon minéral. La transition est imprécise à la base du dépôt, à l'exception de 13-C4-11. Sa surface, peu accidentée, se trouve à une élévation moyenne de 12,61 mètres NMM alors que sa base se trouve à une hauteur de 12,54 mètres NMM. Le

matériel retrouvé consiste essentiellement en des fragments de terre cuite fine blanche (n=4), de *pearlware* (n=7), de *creamware* (n=4) et de faïence blanche (n=4).

Cette présence majoritaire de *pearlware* et de *creamware* mais aussi de fragments de terre cuite fine blanche indique une datation au tournant de la deuxième décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la terre cuite fine blanche fait son apparition et remplace progressivement les terres cuites fines crème et perle, ce qui correspond bien avec la datation estimée à l'aide des séquences stratigraphiques.

### **5.1.2 Remblai de rehaussement et reliquat d'une chaussée en pierres**

**Lots:** 14A14\*, 14A15, 14A16, 14B15, 14B16, 14B17, 14C8, 14C9, 14D16

**Couches :** 13-C3-28, 13-C3-29, 13-C4-8, 13-C4-9

Cet ensemble de couches correspond à une chaussée en pierre aménagée et au remblai de rehaussement qui a servi de base d'appui à son aménagement. La chaussée est présente à l'ouest du terrain seulement, soit dans l'opération 14, et s'estompe au nord dans la sous-opération 14D. Les interventions précédentes ont révélé qu'elle ne se prolongeait pas jusqu'aux abords immédiats de la remise Dunlop. Si elle peut être associée à plusieurs couches fouillées durant les campagnes précédentes (12-C1-20a, 11-C1-22 et 10-C1-37/40a), sa datation demeure imprécise. En 2010 et 2011, elle fut datée des années 1801-1805 tandis qu'en 2012, il fut plutôt retenu l'intervalle 1805 à 1825. La position stratigraphique des dépôts en 2013 et leur contenu en vestiges mobiliers nous font privilégier également cette même datation, soit la phase 1 de la période V (1805-1825). La grande proportion de pierres nous fait associer cette couche à un reliquat de chaussée en pierres, ou du moins à un remblai de rehaussement formé de déblais de démolition, au vu des pierres altérées par la chaleur comprises entre autres en 14A15.

La matrice composant ces dépôts est à dominante limoneuse au nord en 14C et 14D et à argileuse au sud en 14A et 14B, bien que dans les deux aires ces sédiments soient mélangés à du sable. La couleur est d'un gris-brun à gris foncé, parfois moucheté d'oxydation. Le dépôt est généralement compact et assez homogène, avec une forte concentration de blocs et cailloux anguleux (jusqu'à 20 cm). En **13-C3-29**, on retrouve une matrice plus hétérogène, avec en plus des pierres, des particules de chaux, de mortier, de charbon de bois et des lentilles de poudre de bois à la surface. On retrouve aussi sur toute l'aire des petits galets de silex distinctifs à cortex blanchâtre.

Les artefacts retrouvés cette année nous donnent un indice sur la datation plus précise de la couche (voir tableau 7). En effet, si à prime abord l'assemblage semble couvrir tout le XVIII<sup>e</sup> siècle (faïence blanche et TCG Saintonge), la présence de fragments de terre cuite fine blanche (TCFB) indique que l'occupation de la chaussée s'est prolongée tout au moins jusqu'à la décennie. Peut-être s'agit-il alors d'un remblai formé de sols récoltés ailleurs sur le site, ce qui expliquerait l'ancienneté partielle de l'assemblage, et utilisé comme surface d'occupation au moins jusqu'en 1820.



Photo 9. Ensemble de perles, lot 14B17 (#cat. 1093, cliché JBT-2792)

Tableau 8. Distribution du matériel par lots, remblai de rehaussement et reliquat d'une chaussée de pierres.

Objets diagnostiques	14A15	14A16	14B15	14B16	14B17	14C08	14C09	14D16	Total
<i>Creamware</i>	1		1	1				1	4
Faïence blanche		2	4	1	6	1			14
<i>Pearlware</i>							1		1
Terre cuite fine blanche	1		1	1		1			4
Terre cuite grossière de Saintonge		1	1	1	1				4
Clou forgé		1	1	1	1				4
Balle de plomb					1				1
Jet de coulée					1				1

## 5.2 Phase II – 1825 à 1834

Tableau 9. Sommaire des couches et lots de la période V – phase II – 1825 à 1834.		
Couche	Lots	Identification
13-C2-NR	13G9	Couche d'occupation
13-C1-10*, 13-C2-NR, 13-C3-23, 13-C4-3, 13-C4-4A	13E10, 13F9, 13F10, 13G14*, 14A8, 14B8, 14C6, 14D10	Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement, allée extérieure contemporaine à la seconde remise Dunlop
13-C1-10*, 13-C3-24, 13-C4-4, 13-C4-5	13E11, 13F11, 13G14*, 14A10, 14B10, 14C7, 14D11, 14D12	Cailloutis ou remblai d'aménagement de la chaussée de mortier C4-3
13-C3-25	14A11*, 14A12*, 14B11*, 14B12*	Sol d'occupation
13-C1-11, 13-C1-12, 13-C2-NR, 13-C3-26, 13-C4-6	13E12*, 13F12*, 13G16, 14A11*, 14A12*, 14B11*, 14B12*, 14D13	Chaussée en bois et niveau d'occupation sur un remblai
13-C3-26a	14A12*, 14A13*, 14B12*, 14B13	Base d'aménagement de la chaussée en bois
13-C3-27	14A13*, 14A14*, 14B14	
13-C4-7	14D20	Remblai de comblement d'une fosse de poteau
13-C2-11*	13G12*, 13G13*, 13H9*	Surface d'occupation et remblai d'aménagement comprenant les vestiges du plancher de la seconde remise Dunlop
13-C1-13, 13-C2-11* (base), 13-C4-NR	13E13, 13F13, 13G12* (base), 13G13* (base), 13G17, 13H9* (base), 14D14	Couche d'occupation. Dépôt de charbon minéral
13-C4-NR	14D15	Remblai de nivellement
13-C2-12	13H10*	Remblais de rehaussement
13-C2-13	13H10*, 13H11*	
13-C2-14	13G15, 13G18, 13G19, 13H11*	

### 5.2.1 Remblais de rehaussement

**Lots :** 13H10\* / 13H10\*, 13H11\* / 13G15, 13G18, 13G19, 13H11\*

**Couches :** 13-C2-11\* (portion inférieure) / 13-C2-12 / 13-C2-13 / 13-C2-14

Les couches **13-C2-12** (lot **13H10\***) **13-C2-13** (lots **13H10\*** et **13H11\***) et **13-C2-14** (lots **13G15**, **13G18**, **13G19** et **13H11\***) correspondent à trois remblais de rehaussement, datés approximativement entre 1805 et 1825. La surface de ces dépôts, généralement peu accidentée, se trouve à une élévation moyenne de 12,84 mètres NMM alors que leur base se situe à une hauteur moyenne de 12,77 mètres NMM, suivant une légère pente ascendante de l'est vers l'ouest.

La couche **13-C2-14** est constituée d'un limon argileux brun-gris moyen, hétérogène et peu compact. Les divers lots fouillés (**13G15**, **13G18**, **13G19** et **13H11\***) ont permis de suivre l'emprise du dépôt tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la remise Dunlop et de vérifier que sa mise en place est contemporaine de la construction de la seconde remise à laquelle il a servi de base d'aménagement. Le matériel retrouvé parmi le dépôt comprend majoritairement des fragments de *creamware* (n=10), quelques fragments de terre cuite fine blanche (n=4) et argileuse blanche (n=2) ainsi que trois fragments de terre cuite grossière locale à glaçure incolore ainsi qu'un fragment de faïence brune. La présence majoritaire de *creamware* (ca. 1763-1820) et de quelques fragments de terre cuite fine blanche (ca. 1820-1900) correspondrait à un assemblage postérieur aux années 1820, soit au cours de la phase II, période V (1825-1834).

La couche **13-C2-13** (lots **13H10\*** et **13H11\***) est constituée également de limon argileux brun-gris moyen, hétérogène et peu compact. Elle comportait en surface sur sa portion ouest une concentration importante de nodules de mortier beige pâle, tandis que vers l'est, les inclusions de mortier étaient plutôt distribuées dans la masse du dépôt. Ce dernier comportait également des fragments épars d'antracite, des pierres calcaires anguleuses (< 15 cm) ainsi que de rares oxydes en surface à l'est. La transition est parfois imprécise avec la couche inférieure 13-C2-14 qui présente une matrice similaire si ce n'est des inclusions généralement plus nombreuses et de plus grande taille ici. Le matériel correspondant aux lots 13H10\* et 13H11\* est inclus dans la description respectivement des couches 13-C2-12 et 13-C2-14.

Enfin, la couche **13-C2-12** (lot **13H10\***) est constituée d'argile limoneuse gris foncé moucheté d'argile gris pâle, homogène et compact. S'y trouvent plusieurs grosses pierres arrondies en saillie (15-20 cm), des nodules de mortier beige pâle ainsi que quelques fragments d'antracite dans la masse. Le dépôt contient principalement des fragments de *creamware* (n=4), de

*pearlware* (n=2) ainsi qu'un fragment de faïence jaspée et de bouteille à alcool en verre coloré transparent vert foncé.

### **5.2.2 Remblai de nivèlement**

**Lot :** 14D15

**Couche :** 13-C4-NR

Le remblai **14D15** est localisé sur la portion est de 14D, d'où il se prolonge dans la sous-opération voisine 13E où son épaisseur s'accroît. Vers l'ouest et le sud, il recouvre le cailloutis 14D16 et couvre sensiblement la même superficie que le lot sus-jacent 14D14, qui lui par contre s'étend jusqu'à la limite ouest de la sous-opération et est visible en paroi stratigraphique (couche 13-C4). Il correspond apparemment à un remblai de nivèlement qui a servi de base d'appui à la couche d'occupation sus-jacente (lot 14D14).

La matrice de la couche 14D115 est composée de limon argileux grisâtre à gris foncé fortement marbré de veinures d'oxydation, plutôt homogène et de compacité moyenne. Le dépôt est ponctué en surface de nombreux nodules et particules de charbon minéral, présents en nombre moindre dans sa masse parsemée également de cailloux arrondis (10-15 cm), de petits galets blancs et d'éclisses de bois décomposé. Parmi son contenu en vestiges mobiliers figurent des tessons de *creamware* et de *pearlware* ainsi que de terre cuire fine blanche, ce qui suggère une occupation jusqu'au tournant du second quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **5.2.3 Couche d'occupation, dépôt de charbon minéral**

**Lots :** 13E13, 13F13 / 13G12\* (base), 13G13\* (base) , 13G17, 13H9\* (base) / 14D14

**Couches :** 13-C1-13 / 13-C2-11\* (base) / 13-C4-NR

La couche **13-C1-13** ainsi que la base de la couche **13-C2-11\*** correspondent à un niveau d'occupation fouillé par le biais des lots **13E13, 13F13 13G17** et **14D14** ainsi que partiellement par le biais des lots **13G12\*, 13G13\*, 13H9\***.

La base de la couche **13-C2-11\*** (lot 13G17 et base de **13G12\*, 13G13\*** et **13H9\***) est constituée d'un limon argileux gris-brun moyen moucheté d'argile gris-vert à gris moyen, hétérogène et peu compact. On y retrouve de très nombreux fragments d'antracite, des nodules de mortier brun-beige à gris clair ainsi que quelques pierres anguleuses rubéfiées (< 3cm). Le lot 13G13\* est en tout point similaire à 13G12\*, si ce n'est d'une présence importante d'oxydes dans sa masse. Son matériel est traité plus loin (voir section traitant de la masse du

dépôt 13-C2-11\*), les objets présents en surface du dépôt n'ayant pas été isolés de ceux contenus dans sa masse.

La couche **13-C1-13** (lots **13E13**, **13F13** et **14D14**) est composée de limon sableux à argileux, brun-moyen à noirâtre, généralement homogène et peu compact, et contenant une très grande quantité de fragments et poussières de charbon minéral ainsi que quelques pierres anguleuses rubéfiées (< 3 cm), traces d'oxydation et nodules de mortier brun-beige à gris-clair. L'assemblage de cette portion du dépôt comprend notamment des fragments de *creamware* (n=7), de *pearlware* (n=2) et de terre cuite fine blanche (n=2).

#### **5.2.4 Surface d'occupation et remblai d'aménagement comprenant les vestiges du plancher de la seconde remise Dunlop**

**Lots :** 13G12\*, 13G13\*, 13H9\*

**Couche :** 13-C2-11\*

La couche **13-C2-11\*** (lots **13G12\***, **13G13\*** et **13H9\***) est constituée de limon argileux gris-brun moyen moucheté d'argile gris-vert à gris moyen, hétérogène et peu compact. On y retrouve de nombreux fragments d'antracite, des nodules de mortier brun-beige à gris clair ainsi que quelques pierres anguleuses rubéfiées (< 3cm). Sa surface se situe à une élévation moyenne d'environ 12,85 mètres NMM, alors que sa base se retrouve à environ 12,76 mètres NMM. On note en surface du dépôt une accumulation d'objets qui pourraient témoigner de l'occupation du plancher ST-27 de la remise Dunlop sus-jacente, dont les planches furent retirées et qui fait l'objet du paragraphe suivant. On retrouve dans ce dépôt principalement des fragments de *creamware* (n=16), de *pearlware* (n=12), de terre cuite fine blanche (n=8) ainsi qu'un fragment de porcelaine fine dure (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), de terre cuite fine rouge à glaçure noire (tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle) et un clou découpé (1820-1890). Cet assemblage indique une datation postérieure à 1820.

#### **Les vestiges du plancher de la remise Dunlop (structure ST-27)**

Suite aux fouilles de 2013 et au vu de l'analyse des vestiges des années précédentes et du matériel compris dans les lots liés à la remise Dunlop, il semble que trois générations de remises aient pu se succéder dans la portion est du site : la première entre 1805 et 1825, ainsi que deux autres qui seraient celles traitées depuis l'intervention de 2010, soit la seconde entre 1825 et 1834 et enfin la troisième entre 1834 et 1842.

En 2013, il n'a été retrouvé aucun vestige appartenant à la **première remise Dunlop**.

Le plancher de la **seconde remise Dunlop (ca. 1825-1834)** est composé de deux solives principales (15 à 20 cm de largeur) orientées nord-sud ainsi que de plusieurs planches orientées est-ouest (Rapport 2012 : 102). Les fouilles de 2013 ont permis de constater que ces deux solives se poursuivent au moins jusque sous la paroi nord en 13G/13H, réfutant l'hypothèse émise en 2012 voulant que la limite nord du bâtiment avait été atteinte. Toutefois, aucune planche ne fut mise à jour dans cette portion nord. Sa délimitation ouest était très clairement visible en cours de fouille, notamment par la présence de sols très différents de part et d'autre de la solive située la plus à l'ouest. La portion nord ainsi que le plancher de cette seconde remise furent vraisemblablement modifiés conjointement aux travaux entourant la canalisation de la petite rivière (1832-1838), qui furent terminés vers 1834 à la hauteur du site actuel.

Ainsi, la **troisième génération de remise Dunlop (ca. 1834-1842)** témoignerait de la réfection et de l'agrandissement de la précédente, qui comportait désormais une façade attenante à une rue plutôt qu'à un ruisseau réservé à l'évacuation des déchets. Son plancher comporte quelques planches légèrement désaxées par rapport à celles de la remise précédente, reprenant un axe nord-ouest / sud-est (Rapport 2012 : 102). L'une de ces planches, ancrée plus profondément dans le sol que ses semblables, avait été associée aux vestiges de la seconde remise (1825-1834) en 2012 et en indiquait, selon l'hypothèse de 2012, sa limite nord. Or, il semble que celle-ci soit plutôt liée aux vestiges de la présente remise Dunlop (Rapport 2012 : 114) et qu'elle en précise la limite entre les portions sud, peu touchée par les modifications et nord, rénovée puis agrandie vers l'ouest. Le plan de Perry et Thompson, daté de 1837, mentionne ce prolongement, qui couvrirait toute la façade nord du site actuel. L'emprise sud de cet agrandissement, qui traverserait la portion nord des sous-opérations 13C, 13D, 13E et 13F dans un axe est-ouest semblable à celui de la rue actuelle, correspond en fait plutôt bien aux vestiges de bois discutés précédemment, mis à jour en 13C et 13D (Rapport 2012: 102). Cette portion nord de la remise ne semble pas avoir comporté de plancher ni de délimitation claire ailleurs que dans les deux lots mentionnés; en effet, aucun vestige en bois lié à cette remise n'a été mis à jour lors des fouilles de 2013.

### **5.2.5 Remblai de comblement d'une fosse de poteau**

**Lot :** 14D20

**Couche :** 13-C4-7

La couche **13-C4-7** est associée au comblement d'une fosse localisée au centre nord de la sous-opération 14D. La fosse mesure 55 cm de diamètre et s'enfonce sur une profondeur de 75 cm. Elle a été tronquée en partie par le creusement récent de la fosse 14D1/13E1 mais son



niveau d'insertion stratigraphique est visible en paroi nord de la sous-opération 14D où elle apparaît creusée à même la couche 13-C4-10. Un plan de Perry et Thompson, qui date d'environ 1837, démontre la présence d'une annexe au nord-ouest de la deuxième remise Dunlop. À environ un mètre près, le coin ouest du mur sud de cette annexe se serait trouvée à l'emplacement de ce poteau, suggérant un possible lien entre les deux. Notons aussi l'absence de reste de poteau ainsi que la présence de plusieurs gros blocs de pierres bloquant l'emprise de la fosse, ce qui suggère que le remblai correspond à un second creusement lié au retrait du poteau que la fosse recélait à l'origine.



Photo 10. Fosse de poteau, lot 14D20 (cliché 13-326)

Le dépôt 13-C4-7 est plutôt homogène et peu compact, et sa matrice est composée principalement de cendre entremêlée par endroits de sédiments gris foncé et de particules de bois carbonisé, avec quelques nodules de mortier et d'antracite. Le lot a révélé peu d'artéfacts, principalement des tessons de *CW*, de *PW* et de faïence blanche ainsi qu'un clou forgé.

### **5.2.6 Base d'aménagement de la chaussée en bois**

**Lots :** 14A12\*, 14A13\*, 14A14\*, 14B12\*, 14B13, 14B14

**Couches :** 13-C3-26a ; 13-C3-27

Les couches **13-C3-26a** et **13-C3-27** correspondent à la base d'appui de chaussée de bois décrite à la section suivante. La couche 13-C3-26a se trouve dans le tiers est de l'opération 14, sous l'accumulation de bois et de poudre de bois décomposée, tandis que la couche 13-C3-27 se trouve à l'ouest, à une élévation un peu plus élevée que la première. La présence de ces remblais a été observée lors d'interventions antérieures sur le site, notamment en 2012 où ils sont apparus nettement associés à l'aménagement d'une chaussée de bois située en bordure extérieure de la remise. En 2013, la fouille des sous-opérations 14A et 14B a permis de préciser la limite ouest de cette chaussée de bois. Cette frontière n'est pas perceptible toutefois parmi les dépôts sous-jacents environnants, soit les couches 13-C3-27 et 13-C3-26a qui présentent une matrice similaire. Les deux dépôts sont constitués d'un sable fin limoneux. La couleur de 13-C3-27 est d'un beige jaunâtre moucheté roux, elle est compacte et homogène et comprend

beaucoup de cailloux de calcaire schisteux (2-12 cm), concentration que l'on a notamment retrouvée en 2009 (couche 09-C7-18). Pour sa part, la couche 13-C3-26a est de couleur gris foncé et elle est peu compacte et hétérogène, comprenant beaucoup de charbons de bois, des éclisses et de la poudre de bois, ainsi que quelques fragments de charbon minéral et des particules de brique. Les lots 14B13 et 14B14 qui ont permis d'isoler en fouillant les deux dépôts, n'ont révélé que très peu d'artéfacts diagnostiques, si ce n'est la présence de clous forgés.

### **5.2.7 Chaussée en bois et niveau d'occupation sur un remblai**

**Lots :** 13E12, 13F12, 13G16, 14A11\*, 14A12\*, 14B11\*, 14B12\*, 14D13

**Couches :** 13-C1-11, 13-C1-12, 13-C2-NR, 13-C3-26, 13-C4-6

Cet ensemble de couches correspond aux vestiges d'une chaussée en bois en place au niveau de l'allée extérieure, ceci probablement entre 1825 et 1834. La présence de cette chaussée a été observée lors de plusieurs campagnes précédentes de fouille sur le site, notamment en 2012 (lots 12B24, 12C25, 13A10, 13B13), en 2011 (couche 11-C1-18) et en 2010 (couche 10-C1-35). Son état de préservation varie selon les secteurs et se réduit le plus souvent à l'état d'une pellicule de fibres de bois, parfois à l'état de lambeaux discontinus. Elle se présente comme une concentration dense de fibres de bois dans la sous-opération 14A à l'ouest du terrain (**13-C3-26** ouest et **13-C4-6**) tandis que vers l'est, aux abords de la remise Dunlop, sa matrice devient plus hétérogène et entremêlée de sédiments (couches **13-C1-12** et **13-C2-NR**). En 13G, le dépôt (lot 13G16) s'adosse à l'une des solives de la première remise Dunlop et lui est postérieure. Il a été déterminé dans les années précédentes que cette chaussée en bois fut installée lors de la construction de la deuxième annexe Dunlop vers 1825.

L'assemblage artéfactuel est dominé par les céramiques. On dénote notamment une proportion moins grande de tessons de terre cuite fine blanche par rapport au cailloutis sus-jacent (couches 13-C1-10\*, 13-C3-24, 13-C4-4, 13-C4-5), suggérant une datation légèrement plus ancienne, quoique postérieure à 1820. On note aussi la présence de trois clous forgés en cuivre.

### **5.2.8 Sol d'occupation**

**Lots :** 14A11\*, 14A12\*, 14B11\*, 14B12\*

**Couche :** 13-C3-25

La couche **13-C3-25** est présente à l'est des sous-opérations 14A et 14B seulement, où elle recouvre la chaussée de bois qui possède dans cette aire du site la même superficie et la même

frontière ouest. Cette couche peut être associée aux couches 10-C1-35 et 11-C1-18, qui, en 2011, avaient été assimilée à la chaussée en bois et son sol d'occupation. Le profil 13-C3 démontre quant à lui une distinction assez nette entre la poudre de bois qui forme la chaussée et les sédiments composant la couche 13-C3-25. Ceux-ci sont constitués de limon sableux grisâtre meuble et homogène, contenant de la poudre et des fibres de bois et quelques cailloux. Les lots constituant la couche recoupent aussi d'autres couches de l'aire, il serait donc risqué de tirer quelque conclusion de leurs artefacts.

### **5.2.9 Cailloutis ou remblai d'aménagement de la chaussée de mortier**

**Lots :** 13E11, 13F11, 13G14\*, 14A10, 14B10, 14C7, 14D11, 14D12

**Couches :** 13-C1-10\*, 13-C3-24, 13-C4-4, 13-C4-5



**Photo 11. Cailloutis, lot 14A10**  
(cliché 13-156)

Cet ensemble de couches constitue la base d'appui de la chaussée de mortier sus-jacente dont la présence est documentée depuis plusieurs années sur le site (entre autres par les couches 10-C1-34, 11-C1-17, 12-C1-16). Il s'agit d'un cailloutis ou par endroits d'un sol chargé de cailloux calcaires et schisteux. En 2013, cette couche a été perçue dans presque toutes les sous-opérations fouillées, mis à part en 13H, car elle s'arrête à la solive de bois nord-sud délimitant la seconde remise Dunlop en 13G. Le cailloutis est d'ailleurs présent de façon sporadique en 13G et fut fouillé à même le dépôt de mortier sus-jacent.

Ces concentrations de pierres (jusqu'à 15 cm) baignent dans une matrice de sable limoneux gris beige à gris foncé, marbré d'oxydes en C4-5. Le dépôt est assez homogène, contenant un peu de poudre de bois et de gravillons en C3-24 et quelques particules minérales blanchâtres en C4-4. Une quantité significative d'artefacts y fut retrouvée (tableau 9), notamment des fragments de grès Derbyshire et de terre cuite fine blanche (n=95). La faible quantité d'artefacts en 14C et 14D découlerait du fait que le sommet de la couche semble avoir été décapé en ce secteur.

**Tableau 10. Distribution du matériel par lots, cailloutis ou remblai d'aménagement de la chaussée de mortier.**

Matériel	13E11	13F11	14A10	14B10	14C07	14D11	14D12	Total
<i>Creamware</i>	1	2	1	1	1		2	8
GG Derbyshire 3				1				1
<i>Pearlware</i>		1		1	2		2	6
TCFB	8	4	24	48	2		9	95
Clou fer forgé	1	1	1	1			1	5
Clou cuivre forgé	1	1						2
Clou découpé		1						1

### 5.2.10 Chaussée de mortier et son remblai d'aménagement

**Lots :** 13E10, 13F9, 13F10, 13G14\*, 14A8, 14B8, 14C6, 14D10

**Couches :** 13-C1-10\*, 13-C2-NR, 13-C3-23, 13-C4-3, 13-C4-4A

Cet ensemble de dépôts forme une chaussée de mortier ainsi que son remblai d'aménagement sous-jacent, présent dans l'allée extérieure durant l'occupation de la seconde remise Dunlop, entre 1825 et 1834. Elle est présente à l'ouest en 13G, où sa limite d'extension à l'est apparaît délimiter, dans un axe nord-sud, l'emprise de la deuxième remise Dunlop. En effet, il fut noté en cours de fouille que le dépôt s'adosse à la solive ouest liée au plancher ST-27 et ainsi lui est subséquent ou à tout le moins contemporain. Le remblai d'aménagement est plus imposant en



**Photo 12. Sol de mortier et cailloutis, lot 14D10 (cliché 13-158)**

14C et 14D, absent en 14A et 14B. La chaussée de mortier est bien conservée en 14A, 14B, 13E et 13F, tandis qu'on en retrouve des vestiges seulement en 14C et 14D. En 13G, le mortier se retrouve à être mélangé à l'intérieur de la matrice limoneuse. Le lot est tronqué au nord par 13-C2-9 et 10, et n'est donc pas visible en stratigraphie. Cette chaussée de mortier peut être associée à plusieurs dépôts des années précédentes, notamment aux couches 12-C1-14, 11-C1-16a, 11-C1-16b et 10-C1-32.

La matrice de ces couches est principalement composée d'une concentration de mortier blond à beige grisâtre, friable et homogène. La couche de mortier repose par endroits sur un remblai de

limon sableux gris foncé plutôt homogène et peu compact comprenant plusieurs particules de charbon minéral, quelques pierres calcaires anguleuses (< 20cm) et des particules de chaux et de brique. En 13-C2-NR, les deux types de sédiments sont entremêlés, et la présence des pierres est limitée au milieu de la couche et ce au sud du lot 13G14. À sa base la quantité de mortier s'amenuise et on perçoit quelques inclusions éparses de charbon minéral ainsi que quelques scories. L'assemblage artéfactuel comporte une majorité de fragments de TFC blanche et quelques clous découpés, ce qui appuie la datation post-1820 que l'on accorde au dépôt.

### 5.2.11 Couche d'occupation

Lot : 13G9

Couche : 13-C2-NR

Le dépôt en **13G9** est tronqué à l'est par une pièce de bois liée à la première remise Dunlop (phase I, 1805-1825). Sa surface se trouve à une élévation moyenne de 12,99 mètres NMM, alors que sa base se situe à environ 12,93 mètres NMM. La transition à sa base est très nette sur un dépôt de mortier brun-jaunâtre (lot 13G14 – discuté dans la section de ce rapport traitant du secteur ouest du site), qui constitue la première délimitation visible de l'emprise de la remise. C'est donc dire que ce dépôt (13G9) est postérieur à la construction de la seconde remise Dunlop (1825-1834) ainsi qu'à l'allée de circulation sous-jacente (13G14) et constitue ainsi un témoin de leur occupation. Malheureusement, le matériel y est très peu nombreux et non diagnostique : de fait, seulement trois objets y furent retrouvés, soit un fragment de bouteille en verre coloré transparent vert foncé, un clou indéterminé ainsi qu'un ossement.

## 5.3 Phase III – 1834 à 1842

Couche	Lots	Identification
13-C2-6	13G5*, 13H6*	Remblais constitués de débris de démolition.
13-C1-9, 13-C2-7	13E9, 13G5*, 13H6*,	
13-C2-8	13G6, 13H7	
13-C2-9, 13-C2-10	13G7, 13H8	
13-C3-22, 13-C4-2	14A7, 14B7, 14C3, 14C4, 14C5, 14D8, 14D9	Cailloutis et niveau d'occupation sur un remblai. Allée extérieure.

### **5.3.1 Cailloutis et niveau d'occupation sur un remblai. Allée extérieure.**

**Lots :** 14A7, 14B7, 14C3, 14C4, 14C5, 14D8, 14D9

**Couches :** 13-C3-22, 13-C4-2

Ce dépôt consiste en un sol d'occupation composé d'un cailloutis sur un remblai de construction ou de démolition, présent à l'ouest de l'aire fouillée en 2013. On associe ce niveau d'occupation à plusieurs couches fouillées lors des interventions précédentes, entre autre aux couches 11-C1-13, 10-C1-30 ainsi que possiblement à la couche 12-C1-13, chargée de pierres calcaires et alors mise en lien avec 10-C1-30. Au nord (couche **13-C4-2**), le dépôt est apparu en fouille comme étant constitué de plusieurs apports différents, parmi lesquels à sa base des débris de matériaux de construction. La nature de cailloutis donnée au dépôt trouve le plus son sens en 14A et 14B, où nous retrouvons un lit compact de pierres en très grande quantité, reposant sur un limon sablo-argileux beige grisâtre hétérogène. Cette matrice



Photo 13. Chaussée de cailloutis, lot 14B7 (cliché 13-95).

contient de nombreuses particules et nodules de chaux et de mortier, plusieurs pastilles d'argile grise ainsi que quelques particules de brique et de charbon de bois. Au nord, en 14C et 14D, les pierres sont mélangées à un sable grossier gris oxydé et à des gravillons, avec peu d'inclusion. Les pierres y sont plus petites et fragmentées (2 à 5 cm) qu'au sud, où nous retrouvons des pierres de 5 à 20 cm. L'assemblage contient une grande proportion de fragments de TFC blanche et de clous découpés, ce qui nous fait placer cette couche après 1820 sans nous en dire davantage.

### **5.3.2 Remblais constitués de débris de démolition.**

**Lots:** 13G5\*, 13G6\* / 13E9, 13G5\*, 13H6\* / 13G6, 13H7 / 13G7, 13H8

**Couches :** 13-C2-6 / 13-C1-9, 13-C2-7 / 13-C2-8 / 13-C2-9, 13-C2-10

Les couches **13-C2-6** (lots **13G5\***, **13H6\***), **13-C1-9** et **13-C2-7** (lots **13E9**, **13G5\***, **13H6\***), **13-C2-8** (lots **13G6**, **13H7**) ainsi que **13-C2-9** et **13-C2-10** (lots **13G7** et **13H8**) constituent une série de remblais superposés composés partiellement de débris de démolition divers, qui surplombent les dépôts liés à la seconde remise Dunlop (phase II, 1825-1834). Si l'on considère l'hypothèse

selon laquelle cette seconde remise ait été tronquée puis rénovée suite aux travaux de réaménagement de la place d'Youville au nord (1832-1838), ces dépôts pourraient être liés au réaménagement postérieur de la portion nord de la remise et de sa prolongation ouest (voir plan de Perry et Thompson, 1837), d'où leur extension vers les sous-opérations plus à l'ouest.

Le dépôt constitué de **13-C2-9** et **13-C2-10** (lots **13G7** et **13H8**) est composé d'un limon argileux gris-brun foncé, homogène et peu compact. On y retrouve des nodules sub-centimétriques de



Photo 14. Dent d'ours en 13G7  
(cliché JBT-211, # cat. 1079)

mortier et d'antracite ainsi que plusieurs briques rouge communes en paroi, hormis en 13-C2-10, d'où l'attribution d'une couche distincte, révisée depuis. Dans cette dernière, on note également la présence de quelques pierres calcaire anguleuses, des fragments d'antracite ainsi que quelques pastilles d'argile grisâtre moyen. Peu de matériel (n=21) fut retrouvé dans ce dépôt; à noter toutefois la présence d'un fragment de *creamware* (1763-1820) et un autre de terre cuite fine blanche (1820-1900), nous indiquant un assemblage postérieur à 1820.

La couche **13-C2-8** (lots **13G6** et **13H7**) est constituée d'un limon sableux brun-gris moyen, hétérogène et peu compact. On y note une concentration importante de nodules et fragments de mortier brun-beige clair, quelques pierres calcaires anguleuses (< 15 cm) ainsi que de rares fragments d'antracite à sa base. Ce dépôt surplombe les vestiges de la première remise Dunlop (ST-27-1). On y retrouve notamment un fragment de terre cuite fine blanche (1820-.1900) ainsi que du grès grossier Derbyshire 2 (après 1820), qui situent le dépôt après la deuxième décennie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les couches **13-C1-9** et **13-C2-7** (lots **13E9**, **13G5\***, **13H6**) sont composées d'un limon argileux gris-brun pâle à foncé, homogène et généralement peu compact. Toutes deux sont mouchetées d'argile gris clair et comportent de petits cailloux de pierre calcaire (< 5cm). En 13-C1-9, le dépôt est tacheté de micro nodules de mortier et comprend également de rares fragments d'antracite et de brique rouge commune (< 0,5 cm). À noter qu'en cours de fouille en 13G5, quelques pierres sont disposées de façon semi-organisée dans la portion sud du lot. Dans le même lot, le dépôt est sensiblement plus dense et homogène vers le nord-est. En 13H6, présence d'une dépression rectiligne comblée de mortier presque pur (selon un axe est-ouest) de ce qui apparaît être le négatif d'une pièce de bois, à mettre en lien avec les vestiges de la remise sous-jacente (ST-27-1). La présence de deux fragments de terre cuite fine blanche indique une datation, à l'instar des remblais précédents, postérieure à 1820.

Enfin, la couche **13-C2-6** (surface des lots **13G5\***, **13H6\***) est constituée d'un limon sableux gris-brun pâle, homogène et peu compact comportant de nombreux nodules sub-centimétriques de mortier blanchâtre ainsi que quelques pierres calcaire anguleuses de tailles diverses, parfois amalgamées de mortier. Son matériel est traité dans le paragraphe précédent.



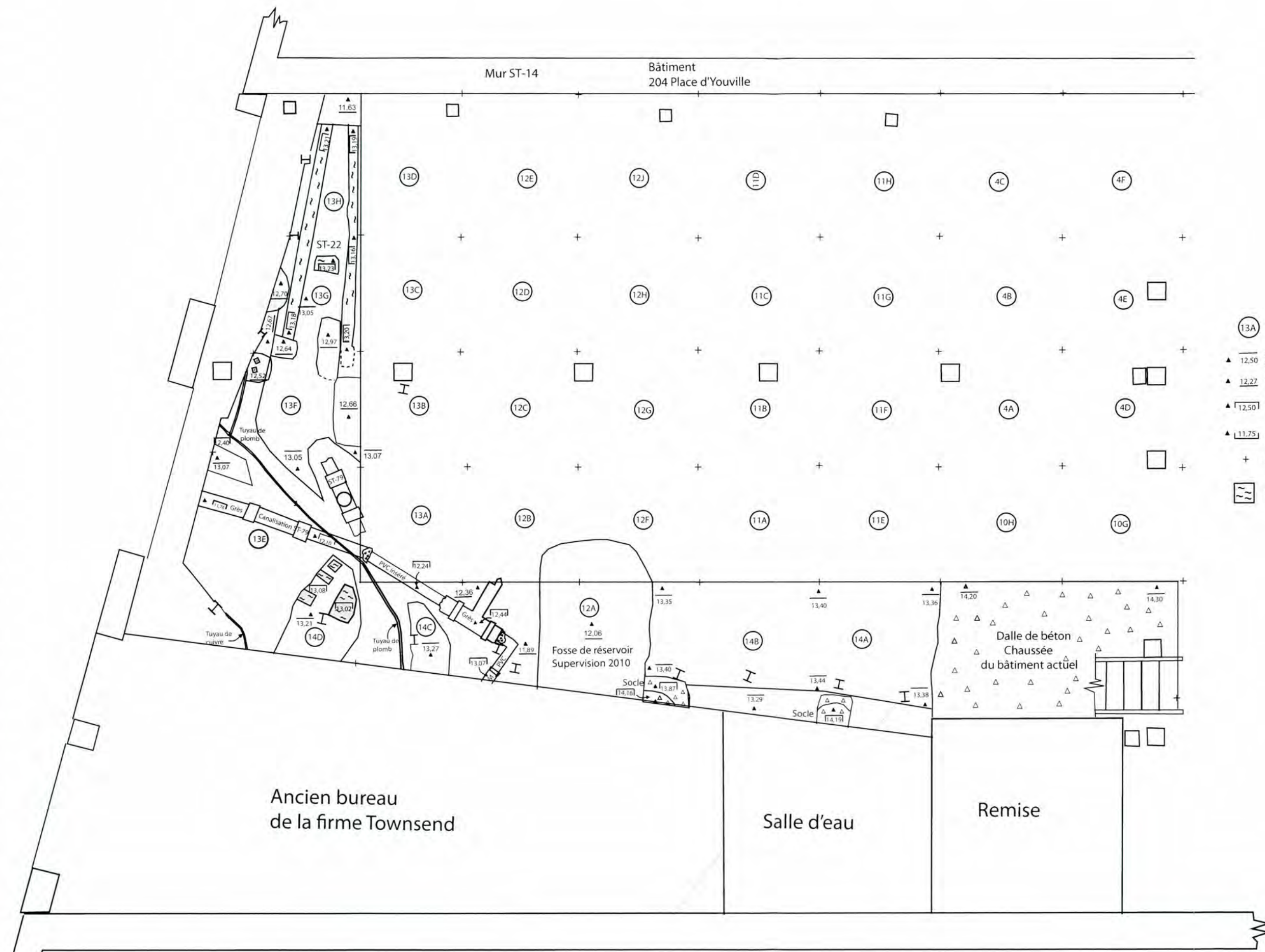


Tableau 12 - Période V (1805-1842). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet. Sous-opérations 13E, 13F, 13G, 13H, 14A, 14B, 14C, 14D - Site du domaine de Callière BjFj-101. Intervention de 2013.

Catégorie	Matériau	Objet	Couche d'occupation (phase I, 1805-1825)				Chaussée en bois et niveau d'occupation sur un remblai				Sol d'occupation (phase II, 1825-1842)		Base d'aménagement de la chaussée en bois (phase II, 1825-1842)			Remblai de rehaussement et reliquat d'une chaussée en pierres (phase I, 1805-1825)									Remblais de rehaussement (phase II, 1825-1834)					Remblai de nivellement	Couche d'occupation, dépôt de charbon minéral (phase II, 1825-1834)					Surface d'aménagement			
			13-C1-14; 13-C4-10; 13-C4-12* (sommet)				C1-11; C1-12; 13-C2-NR; 13-C3-26; C4-6				13-C3-25		13-C3-27			13-C3-28; 13-C3-29; 13-C4-8; 13-C4-9									13-C2-12		13-C2-14			13-C4-NR	13-C1-13; 13-C2-11*; 13-C4-NR								
			13E14	13F14	14C10	14D17	13E12	13F12	13G16	14D13	14A11*	14B11*	14A12*	14B12*	14B13	14A13*	14B14	14A14*	14A15	14A16	14B15	14B16	14B17	14C08	14C09	14D16	13H10*	13H11*	13G15	13G18	13G19	14D15	13E13	13F13	13G17	14D14	13G12*		
Verre		gobelet																																					
	V inc sans plomb	verre à tige							1	1																													
		bouteille							1											1																			
	V polychrome intercalé	contenant																																					
		verre à tige																																					
	Verre altéré	perle																																					
		contenant																																					
	Verre teinté fougère vert	bouteille																																					
		contenant																																					
	Verre teinté rég. bleu	bouteille			1																																		
		contenant					1																																
	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bocal ou bouteille																																					
bouteille																			1																		1		
Verre teinté rég. turquoise	bouteille																																						
	contenant													1																									
Verre teinté rég. vert	bouchon																																						
	bouteille																																						
Verre teinté rég. vert	contenant																																						
	vitre																																						
Cuivre forgé	clou forgé																																						
	rivet					1	1	1	1																														
Cuivre treffilé	semence tapissier ou punaise																																						
	clou treffilé																																						
Fer forgé	vis																																						
	clou forgé	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1		1	1	1	1	1					1											
Fer ind	fer à cheval																																						
	clou indéterminé		1			1	1	1	1																														
Fer laminé	crampon à maçonnerie																																						
	bande ou lanière					1	1	1	1																														
Fer treffilé	clou découpé																																						
	tôle																																						
Fonte	attache																																						
	clou treffilé																																						
Métaux et alliages cuivreux	gond à repos																																						
	poêle - patte																																						
Plomb	bouton																																						
	balle																																						
Os	disque																																						
	jet de coulée																																						
Écofacts	étoupe																																						
	coquillage																																						
Total	Os					1	1	1	1	1	1	1	1	1																									
						9	14	4	16	16	22	27	22	18	30	7	6	6	4	5	5	6	16	17	11	29	7	3	3	11	5	4	8	17	15	4	15	3	11

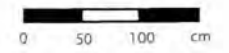
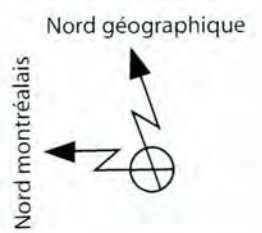






Légende

- (13A) Nom de sous-opération
- ▲ 12,50 Élévation - Sommet du terrain en fin de période
- ▲ 12,27 Élévation atteinte en fin de fouille
- ▲ 12,50 Élévation - sommet de structure
- ▲ 11,75 Élévation - Base de structure
- + Limite de sous-opération
- Bois
- Béton
- Niveaux de la période non atteints
- Niveaux de la période partiellement décapés ou absents
- Colonne de métal
- Pierre
- Poteau de bois



Plan 6 : Niveaux d'occupation et aménagements de la période VI (1842-1879)  
 Infographie : Christian Bélanger, 2013

## 6. PÉRIODE VI – L'ENSEMBLE GILLESPIE – SECONDE GÉNÉRATION DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX (1842 à 1879)

En 1842, l'entrepreneur Robert Gillespie, propriétaire depuis peu de l'ensemble du terrain et de certains lots avoisinants, procède au remplacement de tout le bâti existant. Il fait ainsi démolir l'ancien entrepôt Dunlop (bâtiment B-8), localisé à l'extrémité sud du site et fait construire sur son emplacement l'édifice actuel (bâtiment B-10) du 211, rue de la Commune. Au même moment, Gillespie fait également construire à l'emplacement de la longue remise (bâtiment B-9, ST-27) située au nord-est du site et qui est décrite en 1842 comme étant en mauvais état et à l'abandon, une nouvelle dépendance (bâtiment B-11) de configuration semblable mais dont l'emprise est plus large d'environ un mètre sur son flanc ouest. À son extrémité nord, le bâtiment possède une petite aile donnant sur la rue qui couvrait selon toute vraisemblance toute la portion nord des sous-opérations 13F, 13G ainsi que 14D. Le nouveau bâtiment, identifié comme abritant un hangar, est doté de fondations sur pilotis en bois dont certaines, en façade ouest, étaient toujours en place jusqu'à leur enlèvement au printemps 2011 pour permettre leur remplacement par des colonnes en métal. Le plan de Cane de 1846 est le premier à illustrer la présence de cette nouvelle construction dont l'aire d'intervention de 2013 recoupe autant l'emprise qu'une section de la cour extérieure qui s'étirait à l'époque le long de son flanc ouest.

Suite à sa construction, l'ensemble Gillespie fut occupé par une série de locataires jusqu'en 1853. À cette date, le principal locataire est le marchand James Burns qui occupera les bâtiments jusqu'en 1859. En 1865, après une période de six ans où de nouveaux locataires ont dû se succéder – le décès de Robert Gillespie en 1863 permet d'instaurer une nouvelle gestion du terrain –, les quincailliers et ferronniers Mulholland et Baker, qui occupent aussi d'autres bâtiments dans le Vieux Montréal, s'installent dans l'ensemble Gillespie et exploitent, entre autres, la longue remise B-11 (structure ST-22) et l'ensemble de la cour qui couvre toute la moitié nord du site. En 1872, ils reçoivent l'autorisation de construire un nouvel hangar (bâtiment B-11 bis) en travers de la cour arrière, à condition de le démolir au moment où leur bail sera résilié. En 1873, la cour est représentée comme un *iron yard* par les cartographes Plunkett et Brady. En 1878, les héritiers de Hosea B. Smith, devenus propriétaires du terrain, résilient le bail de Mulholland et Baker en vue de réaménager le terrain en 1879. Ils font construire l'édifice à trois étages (bâtiment B-12) qui occupe actuellement l'arrière du terrain, ce qui implique la démolition ou encore l'intégration du hangar de 1872 dont il chevauche au nord l'emplacement. Pour sa part, le hangar de 1842 fait l'objet d'importants travaux de rénovation qui entraînent le

remblaiement de son emplacement et le remplacement du plancher d'origine. (Rapport 2009 : 42; Rapport 2010 : 43-45).

En 2013, les dépôts archéologiques de la période VI ont été en partie retirés lors des travaux d'excavation mécanique effectués en début d'intervention. Ceux demeurés en place sont concentrés principalement sur la portion Est de l'aire de fouille, soit au niveau du hangar B-11. Les données recueillies documentent certains aspects de l'aménagement et de l'occupation tant du bâtiment que de la cour extérieure adjacente.

## 6.1 SECTEUR EST - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

<b>Couche</b>	<b>Lots</b>	<b>Identification</b>
13-C1-9a, 13-C4-NR	13E6, 13E8*, 13F8*, 14D5	Sol d'occupation - plancher du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie [ST-22] (ca. 1842)
13-C2-5*	13G3, 13H3	
13-C2-5*	13E8*, 13F8*, 13G4, 13H5, 14D6	Remblai d'aménagement du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie (1842-1879)
13-C1-NR, 13-C2-NR	13F5, 13F7, 13G11, 14D7	Comblement de plusieurs trous de poteau liés à la remise Gillespie (1842-1879)

### 6.1.1 Comblement de plusieurs trous de poteau liés à la remise Gillespie

**Lots:** 13F5, 13F7, 13G11, 14D7

**Couche:** 13-C2-NR

La remise Gillespie (bâtiment B-11, structure ST-22) s'est trouvée à remplacer vers 1842 la longue remise ST-27; leur emprise au sol est d'ailleurs similaire, quoique le bâtiment B-11 soit légèrement plus large que le précédent. L'utilisation précise du bâtiment B-11 durant la période VI demeure inconnue; nous savons que Gillespie, alors propriétaire du terrain, ne l'occupe pas lui-même mais loue les bâtiments à divers locataires qui y pratiquent leur métier ou y entreposent du matériel. Le bâtiment B-11 rejoint au sud le bâtiment à quatre étages B-10, contrairement à la remise ST-27 qui ne rejoignait pas le bâtiment étagé au sud du lot. Tel que mentionné précédemment, une aile fut éventuellement ajoutée au bâtiment B-11 au cours de cette période, à son extrémité nord-ouest.

Les lots 13F5, 13F7, 13G11 et 14D7 correspondent aux remblais de comblement de trois fosses de poteaux liés aux fondations du mur ouest du corps principal de la remise Gillespie (13F5 et 13G11) ou à son prolongement subséquent vers l'ouest (13F7 et 14D7).

La fosse liée au corps principal est située à la jonction des sous-opérations 13F et 13G, à la limite nord des fouilles effectuées en 2013 et comprend les lots 13F5 et 13G11. Son comblement est composé d'un limon argileux gris-brun foncé, homogène et peu à moyennement compact, aux inclusions nombreuses de briques rouge commune, quelques galets, nodules de mortier et pierres calcaire anguleuses (< 15cm). À la base du dépôt, il y avait présence d'une brique réfractaire « Cowen », également retrouvées dans certains dépôts liés à l'aménagement de l'aile ouest de la remise (nous en reparlerons subséquemment). La fosse, d'une étendue d'environ 60 cm<sup>2</sup>, affleure à une hauteur d'environ 12,98 mètres NMM alors que sa base, atteinte en 13F, se trouve à une élévation de 12,52 mètres NMM. On retrouve dans ce dépôt à la fois des fragments de faïence (n=1), de *creamware* (n=2), de *pearlware* (n=1), de terre cuite fine blanche (n=5) que de porcelaine fine dure (n=2), signe que la fosse fut comblée à même les sols issus de son creusement.

Plus à l'ouest, une seconde fosse se présentant sous forme de cuvette de faible profondeur (environ 16 cm) et passablement étendue (environ 80 cm par 1 m) fut mise à jour au centre de la sous-opération en 13F7. Son comblement est composé d'un limon argileux brun-gris moyen plutôt homogène, comprenant de nombreux éclats de calcaire noirâtre ainsi que quelques nodules de mortier, fibres de bois et fragments de brique rouge commune. Ce dépôt affleure à une élévation moyenne de 12,87 mètres NMM alors que sa base est atteinte à 12,69 mètres NMM. De fonction toujours indéterminée, elle fut associée à l'aménagement de l'aile ouest de la remise Gillespie principalement par son emplacement et ses élévations, le matériel qui y est contenu ne permettant pas d'en préciser la datation.

Enfin, complètement à l'ouest des fouilles de 2013, dans la portion sud de la sous-opération en 14D7, se trouvait une troisième fosse mesurant environ 50 x 70 centimètres liée à l'aile ouest de la remise Gillespie. Elle était comblée d'un limon brunâtre à brun-gris foncé très hétérogène, de compacité faible à moyenne aux inclusions nombreuses de nodules de mortier, de pierraille de toutes sortes, de cendre, bois carbonisé et fragments de charbon minéral.



Cette concentration de cendre et de bois Photo 15. Fosse de poteau 14D7 (cliché 13-136).



carbonisé provient des sols sous-jacents fouillés en 14D22. À l'instar de la première fosse, celle-ci contient à la fois de la faïence (n=1), du *creamware* (n=5), de la terre cuite fine blanche (n=8) et de la terre cuite grossière locale à glaçure incolore (n=1), indiquant à nouveau un comblement issu des sols prélevés sur place. La base du dépôt se trouvait toutefois à une élévation de 12,27 mètres NMM, soit près de 25 centimètres plus en profondeur que la fosse mise à jour en 13F/13G. Il semble ainsi que les poteaux ayant soutenu les murs de l'aile ouest de la remise furent ancrés plus en profondeur que ceux supportant le corps principal de la remise, peut-être dû à la présence d'un dépôt de cendre meuble (14D22) près de la base de la fosse.

### **6.1.2 Remblai d'aménagement du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie**

**Lots:** 13E8\*, 13F8\*, 13G4, 13H5, 14D6

**Couches:** 13-C2-5\*

La portion inférieure de la couche **13-C2-5\*** correspond au remblai d'aménagement du corps principal de la remise Gillespie (lots **13G4** et **13H5**) et de son aile ouest (lots **13E8\***, **13F8\*** et **14D6**).

Le **remblai d'aménagement du corps principal de la remise** (13G4 et 13H5) est composé d'un limon sableux brun-gris moyen à foncé, homogène et peu compact comprenant plusieurs inclusions de mortier décomposé et en fragments, de nombreuses briques réfractaires « Ramsay » entières ou fragmentées, des petits cailloux, des fragments d'antracite ainsi que quelques pierres anguleuses (< 5cm). Sa surface se trouve à une élévation moyenne de 13,07 mètres NMM alors que sa base se trouve à une hauteur moyenne de 12,98 mètres NMM, pour



Photo 16. Lit de briques réfractaires « Ramsay » - lots 13G4-13H5 (cliché 13-51).

une épaisseur moyenne de 9 centimètres. Au centre du dépôt, en 13G et 13H, se trouve un creusement rempli de poudre de bois décomposé dans un axe nord-ouest, sud-est semblable à l'alignement actuel de la rue, fouillé à même le dépôt suivant (13G3/13H4). En 13G4 se trouve une concentration impressionnante d'ossements (n=2342), principalement de bovidés, qui à l'instar des briques réfractaires dans la portion est de la sous-opération 13G et en 13H ainsi que des pièces de bois au centre de 13G et 13H ont servi de support aux solives de plancher du corps principal de la remise Gillespie. Des matériaux semblables furent également utilisés dans le soutènement du plancher de l'aile ouest de la remise, qui sera discutée plus loin. Cette concentration importante d'ossements apparaît à une époque où la place d'Youville est occupée plus à l'ouest par le premier marché Sainte-Anne (1834-1844) et pourrait témoigner des activités de boucherie ayant eu cours dans les environs, notamment aux halles de marché en bois construites dans la portion nord-est de la place d'Youville entre 1842 et 1844<sup>7</sup>. Des dépôts identiques furent retrouvés lors des fouilles de 2012, en 12E13, 13C2 et 13D3 (Rapport 2012 : 129). Le matériel retrouvé dans ces deux lots consiste essentiellement en des ossements (n=2404), des fragments de verre coloré transparent vert foncé (n=51), de verre teinté régulier vert (n=34) et de terre cuite fine blanche (n=9).



Photo 17. Bouteille en verre teinté vert faite avec un moule Ricketts (cat. # 1071, JBT-199).

Plus à l'ouest, les lots 13E8\*, 13F8\* et 14D6 correspondent au remblai d'aménagement de l'aile ouest de la remise, construite subséquemment au corps principal. Une petite portion de ce dépôt se retrouvant en 13E fut incluse pour des raisons pratiques dans la fouille des sols en 14D6. Ce dépôt est constitué d'un limon à limon sableux brunâtre uniforme, de faible compacité et généralement homogène à texture parfois organique, dû à la présence sporadique de fibres et poudre de bois décomposé. À la surface des sols fouillés se trouve un lit de briques réfractaires



Photo 18. Lit de briques de marque Cowen en 14D (cliché 13-107).

<sup>7</sup> Éric Major, 2011. *À la découverte des vestiges du marché Sainte-Anne et du parlement du Canada-Uni*. Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

« Cowen », alors que plusieurs petits cailloux anguleux, quelques galets et amas oxydés se trouvent à même la masse du dépôt, qui s'amincit considérablement vers l'ouest, près du mur du bâtiment actuel. La surface du dépôt se trouve à une élévation moyenne de 13,02 mètres NMM, alors que sa base se trouve à une hauteur moyenne de 12,97 mètres NMM, des élévations semblables à celles retrouvées dans la portion centrale de la remise en 13G/13H. Le matériel consiste essentiellement en des ossements (n=122), des fragments de terre cuite fine blanche (n=35), de verre coloré transparent vert foncé (n=15) et de *creamware* (n=12).

Cette organisation hétérogène de briques réfractaires, ossements, pièces de bois et pierres ayant servi au soutènement des différentes portions de planchers de cet ouvrage démontre le caractère opportuniste dans l'aménagement de la remise Gillespie, les ouvriers s'étant vraisemblablement servis des matériaux disponibles à proximité du site de construction.

### **6.1.3 Plancher du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie**

**Lots:** 13E6, 13E8\*, 13F8\*, 13G3, 13H3, 14D5

**Couches :** 13-C1-9a, 13-C2-5\*, 13-C4-NR

La portion supérieure de la couche **13-C2-5\*** correspond aux vestiges résiduels du plancher du corps principal de la remise Gillespie (lots **13G3** et **13H3**), alors que la couche **13-C1-9a** correspond aux vestiges résiduels du plancher de l'aile ouest de la remise ainsi qu'au dépôt d'antracite qui lui est associé (lots **13E6**, **13E8\***, **13F8\*** et **14D5**).

Les portions résiduelles du **plancher du corps principal de la remise Gillespie** (portion supérieure de la couche 13-C2-5\*, lots 13G3 et 13H3) consistent en un alignement de deux solives de 20 à 25 cm de largeur traversant de part et d'autre des sous-opérations 13G et 13H jusqu'à l'extrémité est de 13F dans un léger axe nord-ouest / sud-est. Le dépôt consiste en une concentration de fibre et poudre de bois décomposé, homogène et meuble. Ces solives étaient soutenues et enserrées par un lit hétérogène de briques réfractaires, d'ossements et de bois sur toute leur longueur. À la jonction des sous-opérations 13G et 13H se trouvait une importante lentille de chaux ayant également pu servir de soutien à cet aménagement de bois. À noter que de telles lentilles de chaux furent retrouvées à ce niveau, dans les années passées, sur l'ensemble de la superficie de la remise (Rapport 2012 : 129). Le matériel retrouvé consiste principalement en des fragments de vitre (n=240), des ossements (n=202), des clous découpés (n=49), forgés (n=13) et indéterminés (n=62) ainsi que des fragments de verre coloré transparent vert foncé (n=32).

Les vestiges du **plancher de l'aile ouest de la remise Gillespie** (couche 13-C1-9a, lots 13E6, 13E8\*, 13F8\* et 14D5) consistent en quelques courts segments de planches d'environ 20 cm de largeur orientées dans un axe nord-sud, ainsi qu'une solive orientée est-ouest dans la portion sud de la sous-opération. Le dépôt consiste à nouveau en une concentration de fibres et de poudre de bois décomposé, homogène et meuble. S'y retrouve cependant une présence notable de poussière, particules et nodules de charbon minéral qui recouvrent et s'infiltrent sous le plancher sur toute la surface couverte par l'aile ouest de la remise. Sa surface se trouve à une élévation moyenne de 13,04 mètres NMM alors que sa base se situe à une hauteur moyenne de 13,02 mètres NMM. Le matériel consiste essentiellement en des ossements (n=137), des fragments de terre cuite fine blanche (n=62), de verre coloré transparent vert foncé (n=7) ainsi que de grès grossier Derbyshire 2 (n=4). Il semble que ce dépôt témoigne d'une activité d'entreposage de charbon minéral dans cette portion de la remise Gillespie, dont certaines poussières et nodules ont pu s'infiltrer par endroits sous le plancher. Ces concentrations de charbon minéral sont de fait absentes à ce niveau ailleurs dans la remise, notamment en 13G et 13H.



Photo 19. Solives et vestiges du plancher ST-22, lot 13G2 (cliché 13-35).

## 6.2 SECTEUR OUEST - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Couche	Lots	Identification
13-C3-17	14A1, 14B1	Surface d'occupation Mulholland & Baker
13-C3-18	14A2, 14B2	Remblai d'aménagement
13-C3-19	14A3, 14B3	Rehaussement et occupation de l'allée extérieure
13-C3-20	14A4, 14B4	Rehaussement et occupation de l'allée extérieure
13-C1-8, 13-C3-21, 13-C4-NR	13E5, 14A5, 14A6, 14B5, 14B6, 14C2, 14D2	Remblai de rehaussement et occupation de l'allée extérieure après la construction de la remise Gillespie

### **6.2.1 Remblai de rehaussement et occupation de l'allée extérieure après la construction de la remise Gillespie**

**Lots:** 13E5, 14A5, 14A6, 14B5, 14B6, 14C2, 14D2

**Couches :** 13-C1-8, 13-C3-21, 13-C4-NR

Au fil des interventions sur le site, cette couche a été interprétée, sans consensus, comme étant le remblai de démolition vers 1842 de la remise Dunlop ST-27 (bâtiment B-9) ou encore comme étant associé à la construction de la remise Gillespie ST-22 (bâtiment B-11). Les couches fouillées en 2013 peuvent être associées sans aucun doute à 10-C1-27, et avec assurance à 11-C1-10 et 12-C1-12. Il semble clair que ce dépôt comprenant un ensemble de plusieurs couches hétérogènes à la grandeur du site a servi comme base à l'aménagement d'une nouvelle chaussée de circulation au niveau de l'allée extérieure qui longe le flanc ouest du site. Les résultats des fouilles de 2013 nous font émettre l'hypothèse que ce dépôt est principalement formé de déblais de construction et/ou de démolition de bâtiment sur le site, probablement de la remise (B-11) et du magasin (B-10) Gillespie après 1842. Cette hypothèse est basée principalement sur le fait que le remblai, dans l'opération 13E5 (13-C1-8) se trouve par-dessus le plancher de la remise Gillespie construite en 1842 (13-C1-9a). Aussi, on y retrouve dans le lot 14B6, une pipe Henderson, dont la fabrication ne débute qu'en 1847 à Montréal. L'hésitation des dernières années relèvent peut-être du fait que ce dépôt fait intervenir des sols caractéristiques de rejets de démolition mais aussi de construction. Par exemple, certaines pierres et briques en 14C2 présentent des joints de mortier, ce qui suggère que ces matériaux proviennent de la démolition d'un bâtiment plutôt qu'à sa construction. Si l'on ajoute à ces questionnements les problèmes au niveau de la datation des artefacts retrouvés dans ce remblai (discutés plus bas), l'interprétation de la nature de cette couche reste incertaine et gagnera à être réexaminée dans le futur.

La matrice de ces couches diffère selon leur emplacement sur le site mais toutes comportent une concentration importante de débris de matériaux de construction, notamment des pierres et blocs calcaires (<20cm), des fragments et des particules de brique orangée commune, de la poussière et des nodules de mortier, des fibres et des éclisses de bois et des particules de charbon minéral et de scories. On retrouve aussi, en 14B6, des résidus épars de planches avec des clous fichés à la verticale et des bandes rectilignes emplies de mortier. Ces inclusions baignent dans un sédiment à tendance sablo-limoneuse gris rouille à gris foncé meuble à compact.

Parmi les artefacts figurent deux clous tréfilés, fabriqués après 1880 ainsi qu'une pipe de la compagnie Henderson dont la production a débuté en 1847. Notons aussi la présence en 14A, 14B et 14C2 de papier goudronné entrant dans la confection des toitures ainsi que d'un fragment de pierre de meule en 14D2, artefact associé plus au sud à l'utilisation du terrain par la firme Mulholland & Baker et à la construction de l'entrepôt de 1879. Si la pipe peut être un indice de l'utilisation de cette couche d'occupation jusqu'en 1847 au minimum, les clous tréfilés, les pierres de meules et la grande quantité de fragments de vitre (nb=168) et de clous (nb=135) sont autant d'indices qui sèment le doute tant sur la datation que sur la nature de cette couche.

### **6.2.2 Remblai de rehaussement et occupation de l'allée extérieure**

**Lots :** 14A4, 14B4

**Couche :** 13-C3-20

Cette couche qui couvre toute la surface de l'opération 14 peut être reliée stratigraphiquement à plusieurs couches des campagnes précédentes (09-C5-17, 10-C1-26, 11-C1-09 et 11-C1-10), mais il est difficile d'avoir un consensus sur sa datation. Les rapports sont néanmoins d'accord sur sa nature de remblai de rehaussement en surface duquel se profile un niveau d'occupation. Cette année nous proposons l'intervalle de vers 1847 à au moins 1858 comme datation pour la couche **13-C3-20**. Cette hypothèse est basée sur la datation relative des couches sous et sus-jacentes. Le remblai semble composé en partie de déblais de matériaux liés à de l'aménagement, mais il est difficile de statuer plus précisément s'il s'agit de rejets de démolition ou de construction. Le fait qu'on y retrouve des inclusions de mortier et de chaux en particules et en poussière nous ferait pencher plus en faveur de déblais d'un épisode antérieur de construction ou de réfection d'un bâtiment, mélangés avec du sol plus homogène pris ailleurs sur le terrain. Ces dépôts pourraient possiblement être liés à des travaux effectués par le négociant James Burns suite à la location du terrain en 1853, bien que rien ne nous permette de confirmer cette hypothèse.

La couche 13-C3-20 est constituée d'un sable limoneux gris foncé moucheté de particules et de nodules de mortier et de chaux, elle est assez compacte et plutôt hétérogène. On y retrouve plusieurs pierres calcaires sub-anguleuses (5-12 cm), des nodules et fragments de brique orangée (<6cm), quelques lentilles de poudre de bois et des fragments de charbon minéral. À noter que beaucoup des briques et des pierres, surtout en surface, ont été chauffées et sont très abimées. Rajoutés à un nombre substantiel de céramique altérée, on peut relier l'occupation de cette couche à des activités faisant intervenir un four. On note d'ailleurs la présence de débris de combustion à la surface de la couche 11-C1-10 (11-C1-09).

Parmi les artefacts diagnostiques on retrouve une pipe marquée de la compagnie Bannerman, qui a commencé ses activités en 1858 à Montréal. C'est l'indice qui contribue à dater la couche jusqu'à au moins cette date au minimum. On retrouve beaucoup de fragments de vitre (nb=77), tout comme pour la couche sous-jacente, mais comparativement peu de clous (nb=21), ce qui laisse ouverte la question de la nature précise de la couche.

### **6.2.3 Rehaussement et occupation de l'allée extérieure**

**Lots :** 14A3, 14B3

**Couche :** 13-C3-19

À l'examen de la paroi sud du profil 13-C3, on réalise que la couche **13-C3-19** s'estompe dans le dernier tiers est, tandis qu'elle est présente sur toute la longueur de la paroi ouest. La couche couvre donc presque l'ensemble de l'opération 14, mis à part le coin sud-est. Les couches 13-C3-19 et 13-C3-20 semblent fusionner vers l'est et ne constituer en ce secteur qu'un seul dépôt. Déjà, sur la paroi est de l'opération 14, la couche 10-C1-26 semble réunir les deux dépôts. Par son manque de débris de matériaux de construction, il est impossible d'assumer qu'il s'agit d'un remblai d'aménagement ou de démolition. Le lot 14B3 est par contre parsemé de pastilles de mortier et de déchets métalliques désagrégés à sa surface. Certains des fragments de brique semblent aussi avoir été exposés à une chaleur intense. Ces indices, ajoutés au caractère plus compact et épais dans la portion nord de l'aire 14A, poussent à croire à une zone de travail à la surface de ce remblai. Cette hypothèse semble coïncider avec l'occupation du terrain par les quincailliers Mulholland et Baker à partir des années 1860.

La couche 13-C3-19 est composée d'un sable limoneux gris foncé moucheté brun rouille, elle est assez compacte et homogène. On y retrouve plusieurs gravillons et cailloux sub-anguleux (<8 cm) et quelques particules de brique orangée et de mortier. Parmi les artefacts notons la présence de terre cuite fine jaune, introduite à Montréal dans les années 1850. Par ailleurs, on note l'absence de clous et un seul ossement figure parmi l'assemblage, composé pour la plupart de contenants en céramique.

#### **6.2.4 Remblai d'aménagement**

**Lots :** 14A2, 14B2

**Couche :** 13-C3-18

La couche **13-C3-18** représente vraisemblablement un épisode de construction qu'il nous est difficile de dater précisément, mais que nous considérons comme postérieur à 1860. Si c'est le cas, il pourrait s'agir d'un remblai en lien avec la construction vers 1872 du bâtiment B-11bis ou d'un autre aménagement antérieur. Si en 2010, la couche avait pu être associée à la démolition de la remise ST-27 (10-C1-25), les fouilles de 2011 l'ont liée à la construction du hangar ST-22 (11-C1-7). Si ces associations s'avèrent exactes, nous proposons une différence d'interprétation pour cette couche, qui fut mise en place vraisemblablement après 1858. Malgré la proximité de l'opération 10H et des stratigraphies qui coïncident avec le profil 13-C3, il est très difficile de relier les couches fouillées cette année avec les descriptions faites en 2009.

Cette interprétation de la couche comme étant un remblai de construction est basée sur la composition riche en mortier de la matrice, plutôt compacte et homogène qui contient autrement plusieurs éclats calcaires (5-15 cm), et fragments de briques, quelques particules de chaux et de charbon minéral ainsi que de rares éclisses de bois. À la surface de 14B, au nord, on note la présence d'une grande lentille de chaux, avec en son centre des particules et de la poussière de charbon minéral. Cette description concorde avec les nombreuses mentions du même phénomène depuis plusieurs interventions au site, entre autres avec les couches 10-C1-23 et 11-C1-7, nous faisant croire à l'utilisation sur le site d'un four à chaux pour la fabrication du mortier. Les rapports des années précédentes proposent que cette fabrication de mortier ait été reliée à la construction du passage couvert en 1872 (B-11bis), basé sur la distance de huit mètres entre les deux concentrations de lentilles de chaux correspondant à la largeur du bâtiment B-11bis.

La couche 13-C3-18 n'a pas révélé beaucoup d'artéfacts (nb=56), principalement de la terre cuite fine blanche vitrifiée, popularisée dans les années 1840. Notons aussi la présence de terre cuite fine jaune, apparue sur le marché vers les années 1850.



### **6.2.5 Occupation par Mulholland & Baker**

**Lots:** 14A1, 14B1

**Couche :** 13-C3-17

La couche **13-C3-17** fut la première couche fouillée manuellement dans les sous-opérations 14A et 14B en 2013. Elle est associée à l'occupation du terrain par la firme de quincailliers et ferronniers Mulholland & Baker, entre 1865 et 1878. On reconnaît habituellement les sols qu'ils ont occupés par une grande présence de poussière d'oxydation du métal et de bandes et déchets métalliques, ce qui concorde avec le plan de 1878 de Plunkett et Brady qui souligne l'existence d'un cour à ferraille « *Iron Yard* » sur le site. Les interventions des années précédentes ont aussi permis de retrouver ce type de sol, entre autres dans les couches 10-C1-24 et 11-C1-6 ainsi que les lots 12B15 et 12C16 fouillés en 2012. La description donnée de la couche 11-C1-6 fait notamment mention qu'elle s'estombe vers l'est et s'arrête à l'extérieur de la limite ouest de la remise Gillespie (ST-22), confirmant que sa mise en place est ultérieure à la construction de la remise.

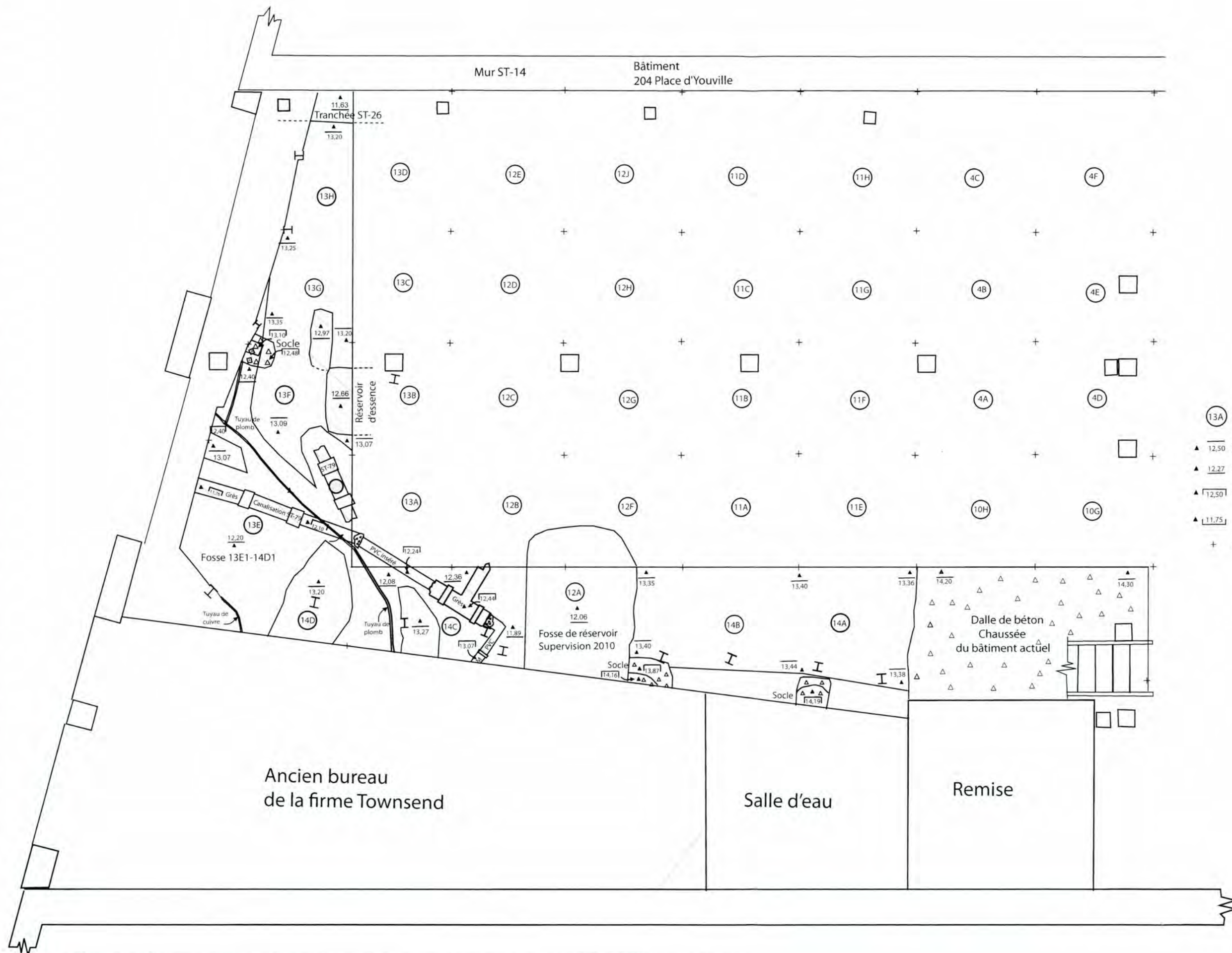
La matrice de cette couche est composée d'un limon sableux gris chargé de poussière d'oxydation métallique, plutôt meuble et hétérogène. On y retrouve beaucoup de minces bandes métalliques plaquées à la surface, plusieurs fragments de brique (<10cm), et quelques cailloux anguleux (<4cm). Les artefacts retrouvés couvrent plusieurs époques d'occupation du terrain, allant du verre fougère et de la terre cuite de Saintonge à la terre cuite fine blanche vitrifiée, ce qui suggère que le remblai utilisé comme surface d'occupation provient des sols excavés lors des travaux d'aménagements sur le site. Le caractère très fragmentaire des artefacts et des inclusions découle probablement d'un piétinement et nous ont fait supposer de la nature de sol d'occupation de cette couche.





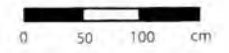
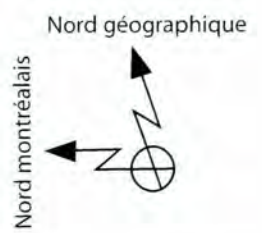
Tableau 15 - Période VI (1842-1879). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet.  
Sous-opérations 13E, 13F, 13G, 13H, 14A, 14B, 14C, 14D - Site du domaine de Callière Bfj-101. Intervention de 2013.

Catégorie	Matériau	Objet	Comblement de plusieurs trous de poteau, remise Gillespie				Remblai d'aménagement du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie			Sol d'occupation - plancher du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie				Remblai de rehaussement et occupation de l'allée extérieure après la construction de la remise Gillespie						Rehaussement et occupation de l'allée extérieure			Rehaussement et occupation de l'allée extérieure		Remblai d'aménagement		Surface d'occupation Mulholland & Baker		Total			
			13-C1-N-R; 13-C2-NR				13-C2-5*; 13-C4-NR			13-C1-9a; 13-C4-NR		13-C2-5*		13-C1-8; 13-C3-21; 13-C4-NR						13-C3-20			13-C3-19		13-C3-18		13-C3-17					
			13F05	13F07	13G11	14D07	13G04	13H05	14D06	13E08*	13F08*	13E06	14D05	13G03	13H03	13E05	14A05	14A06	14B05	14B06	14C02	14D02	14A04	14A04	14B04	14A03	14B03	14A02		14B02	14A01	14B01
Verre	V inc sans plomb	bouteille																		1								1		2		
		contenant											4		1	1								1		1			2		10	
		verre à tige																						1							1	
	V teinté fougère	verre à tige																			1									1	2	
		Verre teinté fougère vert	verre à tige																				1								1	
	Verre teinté rég. bleu	bouteille																				4									4	
		bouteille à eau gazeuse																											1		1	
		contenant										2													3	4					9	
		flasque											1																		1	
	Verre teinté rég. turquoise	pot à condiments		3																											3	
		bouteille																						1					3	1	5	
		bouteille à alcool																		2											2	
	Verre teinté rég. vert	contenant															5				1								3		9	
		bouteille				1	1	1		1			3	9		7	2					8									48	
bouteille à alcool							29																							29		
bouteille à condiments														2																2		
contenant								3	1								3							4				3		14		
	vitre	1			1	8	4	1		8	1	13	163	77	2	24	8	22	75	6	31	12	3	62	8	20	2	14	26	36	628	
Métal	Acier	couteau																										1		2		
	Cuivre forgé	clou forgé																												1		
	Fer forgé	attache		1																	3									4		
		clou forgé	3	1		2						10		3	10	3		2	2			12	1		7			4		5	9	74
		crochet													1																1	
	Fer ind	attache																		1		1									2	
		bague ou joint																				1									1	
		clou indéterminé	7	5	2	19	6	3	12		13		16	30	32		1	2	3	18	14	72	7		4	6		1		23	296	
	Fer lamine	indéterminé				4			3	6	4		9	9	14	15	3		2	5	22	1	5			2			25	37	166	
		clou découpé	1	1	1				2				1	3	22	27			2		2	5	2					3	11	13	96	
	Fer tréfilé	lanière ou tôle				4	2		3		1		9	4					3		29					6			5	13	79	
		clou tréfilé																													2	
		crochet													1																1	
	Fonte	bouchon																				1								1		
	Laiton étamé	épingle										3																		3		
	Métal	clou découpé																											3	3		
Métaux et alliages cuivreux	applique	1																												1		
Métaux et alliages ferreux	outil																													1		
Divers	Cuir	chaussure																2												4		
	Matières premières	pipe																												1		
	Os	bouton							1																					1		
	Papier (goudronné)	papier goudronné																			1	1		3		15		17			37	
	Silex	pierre à fusil																								1	2				3	
Écofacts	Coquille	coquillage		1		1			5		1			3						3	1		2		3		7		1	2	4	34
	Ivoire	dent																													1	
	Os	ossements	20	3	2	107	2342	62	86		9	27	10	127	163	39		1	1	4		7	22	1	1	13		1	5	39	26	3118
<b>Total</b>			<b>50</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>157</b>	<b>2408</b>	<b>122</b>	<b>150</b>	<b>23</b>	<b>114</b>	<b>31</b>	<b>261</b>	<b>470</b>	<b>244</b>	<b>6</b>	<b>75</b>	<b>45</b>	<b>84</b>	<b>180</b>	<b>50</b>	<b>327</b>	<b>91</b>	<b>22</b>	<b>277</b>	<b>58</b>	<b>60</b>	<b>22</b>	<b>43</b>	<b>379</b>	<b>459</b>	<b>6236</b>



Légende

- 13A Nom de sous-opération
- ▲ 12,50 Élévation - Sommet du terrain en début d'intervention
- ▲ 12,27 Élévation atteinte en fin de fouille
- ▲ 12,50 Élévation - sommet de structure
- ▲ 11,75 Élévation - Base de structure
- + Limite de sous-opération
- △ Béton
- ▨ Niveaux de la période non atteints
- ▩ Niveaux de la période partiellement décapés ou absents
- M Colonne de métal



Plan 7 : Niveaux d'occupation et aménagements de la période VII (1879 à nos jours)  
 Infographie : Christian Bélanger, 2013

## **7. PÉRIODE VII – L'ENSEMBLE SMITH / TOWNSEND – TROISIÈME GÉNÉRATION DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX (1879 à aujourd'hui)**

En 1878, le bail de la firme de quincailliers Mulholland et Baker est résilié et le passage couvert ainsi que la moitié sud de la longue remise Gillespie (bâtiment B-11) sont démolis. Un nouvel entrepôt de trois étages (bâtiment B-12) est érigé en travers du terrain sur l'emplacement du bâtiment B-11bis tandis qu'au nord-est, il est procédé au réaménagement de la portion résiduelle de l'ancienne remise Gillespie qui conserve toutefois ses fondations sur pilotis de bois et dont le rez-de-chaussée sert dorénavant d'écurie (bâtiment B-13 du dossier historique). Après une année sans occupation, le bail est repris en 1880 par la firme Bruneau et Currie, marchands de grains et fourrages. En 1894, on achète le droit de mitoyenneté avec le bâtiment du 211 Place d'Youville en cours de construction et le mur est du long hangar, dont nous percevons les vestiges (ST-26), est démoli et les étages raccrochés au nouveau mur voisin (structure ST-14).

Durant le dernier quart du XIXe siècle, on procède à la démolition et la construction de divers petits bâtiments sur le terrain jusqu'en 1912, date à laquelle on procède finalement à l'unification des bâtiments en un seul complexe, qui comporte une étroite cour donnant sur la place d'Youville. Vers 1921, la firme Bruneau et Currie cesse d'occuper les lieux, et pour la première fois en 1927 depuis le fractionnement du domaine de Callière, le lot est occupé par son nouveau propriétaire, l'avitailleur Townsend, jusqu'en 1999. En 1940 la Townsend Company élimine les divisions internes du bâtiment et couvre ce qu'il reste de la petite cour centrale, conférant au site son aspect unifié présent. Enfin, vers 1964, on coule une dalle de béton sur l'ensemble du site qui scellera les dépôts archéologiques demeurés pour la majeure partie intacts depuis l'époque du Fort de Ville-Marie.

La période VII de la chronologie du site est peu représentée dans la campagne de fouille de 2013 car la majorité des dépôts archéologiques qui lui sont liés ont été retirés lors des travaux d'excavation mécanique menés en début d'intervention. Les principaux événements stratigraphiques se rapportant à la période VII relèvent donc surtout de creusements ayant tronqué les dépôts sous-jacents et de la portion résiduelle de dépôts s'étant infiltrés entre les éléments en bois de constructions associées aux périodes précédentes.

## 7.1 SECTEUR EST - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Couche	Lots	Identification
13-C1-1, 13-C1-1a, 13-C2-NR	13E1, 13H4, 14D1	Trou de forage et remblais de comblement récents (aqueduc, murs berlinois)
13-C2-1	13H1	Comblement de la tranchée d'implantation de ST-26
13-C1-NR, 13-C2-3, 13-C2-2	13F1, 13G1, 13H2	Le bâtiment B-13 : remblai d'aménagement et surfaces d'occupation

### 7.1.1 Le bâtiment B-13 : remblai d'aménagement et surfaces d'occupation

**Lots:** 13F1, 13G1, 13H2

**Couches:** 13-C1-NR, 13-C2-2, 13-C2-3

Vers 1879, en lien avec la construction de l'entrepôt Smith (structures ST- 20 et ST-23, bâtiment B-13), la cour donnant sur la place d'Youville fut rehaussée d'un remblai, qui rendit nécessaire le rehaussement du plancher de la longue remise Gillespie. On retira alors certaines des planches prenant appui sur les solives et madriers de ST-22, ne laissant qu'une pellicule de bois pourri à la surface du remblai ayant pénétré au travers des interstices de la charpente du plancher. On étendit par la suite le nouveau remblai à l'intérieur de la remise et on y aménagea un nouveau plancher à niveau avec celui de l'entrepôt Smith. Ce nouveau remblai marque le début en 1879 de la période VII qui se prolonge jusqu'à nos jours.

La surface de ces dépôts affleure directement sous l'excavation mécanique effectuée en 2012; ainsi la couche 13-C2-2 et la surface de 13-C2-3 furent partiellement tronquées par les travaux de préparation du site, préalables à l'école de fouilles.

La portion résiduelle de la couche **13-C2-3** correspond au remblai d'aménagement du bâtiment B-13 discuté plus haut et est située directement sous la surface d'occupation du bâtiment en 13-C2-2. Elle couvre l'ensemble des sous-opérations 13G (lot **13G1**) et 13H (lot **13H2**) ainsi qu'une mince bande à l'est de 13F (lot **13F1**). Sa surface se trouve à une élévation arbitraire de 13,23 mètres NMM. Le dépôt est constitué d'un limon sableux gris-brun pâle, homogène et peu compact comportant quelques inclusions de mortier brun jaunâtre, quelques petites pierres calcaire ( $\leq 5\text{cm}$ ) ainsi que de rares fibres de bois. Le dépôt, peu riche en matériel, contient majoritairement des artefacts associés à la deuxième moitié du XIXe siècle.

### **7.1.2 Les tranchées d'implantation de la structure ST-26 et du mur ST-14**

**Lots :** 13H1

**Couche :** 13-C2-1

La structure ST-26 servait à l'origine de base d'appui aux colonnes de bois qui soutenaient le mur Est du bâtiment B-13, qui fut retiré en 1894 lors de la construction de l'édifice voisin du 204, place d'Youville. En vertu d'un accord de mitoyenneté, les solives de l'étage et du toit du bâtiment B-13 ont été doublées et prolongées pour permettre leur imbrication au mur extérieur du nouveau bâtiment voisin. Les composantes de la structure ST-26 qui demeurent en place consistent en la portion inférieure des fondations initiales de l'écurie, qui reposent enfouies à l'intérieur d'une tranchée qui court en parallèle du mur ST-14 jusque dans la sous-opération 4F, là où commençait le bâtiment de trois étages (B-12).

En 2013, la portion subsistante de la tranchée d'implantation de ST-26 fut mise à jour en **13H1** (couche 13-C2-1), dans la portion est de la sous-opération. Sa surface, tronquée par les travaux d'excavation mécanique, se trouvait au début de la fouille manuelle à une élévation moyenne de 13,16 mètres NMM alors que sa base, comportant une légère pente descendante vers l'est, se trouvait à une moyenne de 12,65 mètres NMM. Elle était constituée d'une argile gris-vert pâle à moyen oxydée par endroits, homogène et très compacte, comprenant de rares inclusions de brique rouge commune, des fragments de charbon minéral ainsi que de la fibre de bois. Le matériel, très peu nombreux (n=6), est constitué d'un fragment de verre coloré transparent vert foncé, quelques pièces de fer, un os et un fragment de verre à vitre.

La portion inférieure du dépôt, fouillée à même le lot 13H1, correspond au comblement de la tranchée d'implantation du mur ST-14, qui lui-même correspond au mur du bâtiment voisin. Ce mur fut mis en place vers 1894 à même le creusement du sous-sol, d'où l'absence de tranchée importante. Ce dépôt consiste en une mince bande de sol d'environ 25 cm suivant approximativement le tracé du mur; en 13H, son tracé bifurque légèrement, alors que la tranchée tend à disparaître dans un axe nord-est. Près de la paroi nord, cette tranchée ne mesure plus qu'environ 5 cm de largeur. La présence de sols contaminés par la mise en place des poutrelles d'acier ainsi que par les débris de fouille servant à maintenir l'étaçonnement n'ont pas permis de distinguer en stratigraphie la transition entre les dépôts. Ces deux tranchées, soit de ST-26 et ST-14, ont été fouillées en un seul temps; aucun objet ne fut retrouvé dans cette dernière.



### **7.1.3 Trou de forage et remblais de comblement récents (aqueduc, murs berlinois)**

**Lots :** 13E1, 14D1, 13H4

**Couches :** 13-C1-1, 13-C1-1a, 13-C2-NR

En 1998, avant le début des travaux de l'école de fouilles, une série de forages furent effectués sur le site afin d'en déterminer le niveau de contamination, vu l'utilisation industrielle et commerciale antérieure du bâtiment. L'un de ces forages fut mis à jour lors des fouilles de 2013 à la limite des sous-opérations 13G et 13H. Fouillé à même le lot **13H4**, son comblement était constitué d'argile limoneuse gris moyen, homogène et compacte, comprenant de la pierraille (< 5 cm) ainsi qu'un nodule d'antracite. Un seul ossement y fut retrouvé.

En décembre 2010, lors de la mise en place des poutrelles d'acier du mur berlinois, les travaux ont percé l'entrée d'eau dans le coin nord-ouest de l'édifice actuel. L'excavation d'une fosse et son comblement avec les déblais de son propre creusement, fouillés en **13E1 et 14D1** et représentés par la couche **13-C1-1**, recoupe tous les niveaux fouillés en 2013 et plonge à même le remblai dit « de Callière » jusqu'à une élévation de 11,73 mètres NMM. Sa culture matérielle (n=311) compte des technologies datant du Régime français à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, suite à la mise en place des murs berlinois, des sols issus de l'excavation furent apposés du côté nord de ces derniers afin d'en assurer la stabilité. Non fouillés, ils sont représentés en stratigraphie par la couche **13-C1-1a**.

## 7.2 SECTEUR OUEST- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Tableau 17. Sommaire des couches et lots de la période VII – Secteur Est.		
Couche	Lots	Identification
13-C1-2, 13-C1-3, 13-C1-4, 13-C3-1, 13-C3-2, 13-C3-4 (nord), 13-C3-4a	13F4, 13G10	Sol d'occupation, socle de béton et sa tranchée, vers 1964 à aujourd'hui
13-C3-4 (sud), 13-C3-3	<i>Excavation mécanique</i>	Sol d'occupation et socle de béton, ca. 1925-1955
13-C3-5	<i>Excavation mécanique</i>	Construction de la première remise en bois
13-C3-6	<i>Excavation mécanique</i>	Installation de la tuyauterie de la salle de bain de la remise en bois
13-C3-7, 13-C3-8, 13-C3-8a	<i>Excavation mécanique</i>	Mise en place d'un socle en béton grossier
13-C1-5, 13-C1-6, 13-C1-7, 13-C1-7a, 13-C2-4, 13-C4-1	13E2, 13E3, 13E4, 13E7, 13F2, 13F3, 13F6, 13G2, 13G8, 14C1, 14D3, 14D4	Complements de tranchées de canalisations de plomb et de grès (ca. 1912)
13-C3-9, 13-C3-9a, 13-C3-9b	14B9	Comblement de la tranchée de construction du bâtiment (cagibi) actuel, postérieur à 1911
13-C3-10	<i>Excavation mécanique</i>	Remblai d'aménagement
13-C3-11	<i>Excavation mécanique</i>	Remblai de rehaussement (1894?)
13-C3-12	<i>Excavation mécanique</i>	Remblai de nivellement ou d'aménagement
13-C3-13	<i>Excavation mécanique</i>	Démolition ou construction dans la portion ouest du terrain (B-14?) entre 1894 et 1906
13-C3-13a	<i>Excavation mécanique</i>	Démolition et rénovation, portion sud-est du terrain (B-13 et B-12) 1894
13-C3-14	<i>Excavation mécanique</i>	Remblai de nivellement/rehaussement
13-C3-15, 13-C3-15a	<i>Excavation mécanique</i>	Construction entrepôt Smith (B-12) et 1ere génération cagibi (B-14), 1879
13-C3-16, 13-C3-16a	14A9	Creusement et sols effondrés d'un aménagement

Le profil 13-C3, relevé en paroi ouest des sous-opérations 14A et 14B, illustre de façon exhaustive les contextes archéologiques de la période VII en place en ce secteur. La plupart de ces contextes ont toutefois été excavés mécaniquement et ne sont pas documentés en fouille. Il a été possible cependant de relier certains des dépôts du profil 13-C3 à des sous-opérations voisines où leur contenu a pu être fouillé lors d'interventions précédentes.

### **7.2.1 Creusement et sols effondrés d'un aménagement**

**Lot :** 14A9

**Couches:** 13-C3-16, 13-C3-16a

Une fosse a été mise au jour à l'extrémité sud-ouest de la sous-opération 14A. Elle affleure en surface du palier (élévation de 13,38 m NMM) laissé en place en ce secteur de l'aire, ce qui explique qu'elle n'a pu faire l'objet que d'une fouille complète et que ses dimensions demeurent indéterminées. La fosse n'était pas comblée sur sa portion supérieure et correspond à l'empreinte négative d'une pièce de bois qui s'est décomposée sur place. Des sédiments affaissés et un amas meuble de fibres végétales ont été observés à sa base (**couches 13-C3-16 et 16a**). Peut-être s'agit-il d'un aménagement relié à l'existence de la première génération du bâtiment 14 car il semble se situer à son extrémité sud selon les plans illustrant ce bâtiment. En effet, si la couche 13-C3-16a correspond bel et bien au vide créé par l'effondrement de l'aménagement dont la couche 13-C3-16 constituait la matrice enveloppante, cet aménagement affleurait encore hors terre lors de la mise en place de la couche 13-C3-15, qui est selon nous la couche reliée à la construction des bâtiments B-12 et B-14.



Photo 20. Profil stratigraphique 13-C3, paroi ouest de la sous-opération 14A (cliché 13-395).

La matrice de cette couche est constituée d'un limon sableux brun-gris foncé chargé de gravillons, elle est peu compacte et plutôt homogène et comprend plusieurs cailloux de 3 à 12 cm de grosseur, de la poussière et des particules de mortier et de brique. On note aussi la présence abondante de bois en poussière et en éclisses ainsi que de morceaux de ce qui pourraient être un tuyau en métal (deux fragments).

## **7.2.2 Construction de l'entrepôt Smith (B-12) et première génération de cagibi (B-14)**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couches :** 13-C3-15, 13-C3-15a

Ces deux couches excavées mécaniquement présentent une matrice similaire et sont associés probablement à un épisode unique de remblaiement survenu au moment épisode de travaux de démolition ou de construction d'un ou de bâtiments vers les années 1879-1880. La couche **13-C3-15a** est clairement associée à la couche 10-C1-21, excavée elle aussi mécaniquement en 2010 et qu'on a mis en lien avec la démolition de la longue remise Gillespie (B11) autour de 1879. En 2009, la couche assortie 09-C5-12 a quant à elle été interprétée comme un ensemble de dépôts formé entre autres des déblais de creusements pendant la construction de l'entrepôt Smith ainsi que de débris de la démolition partielle de la remise Gillespie (2009 : 44).

La couche **13-C3-15** semble faire partie du même épisode de transformations sur le site mais elle serait attribuée à un autre bâtiment. En effet, elle s'amincit vers l'est tandis qu'elle est plus épaisse sur la paroi ouest du profil 13-C3. La formation de 13-C3-15 est postérieure à 13-C3-15a mais les deux ont probablement été mises en place dans un intervalle de temps rapproché. Nous suggérons que la couche 13-C3-15 est reliée à la construction de la première génération du bâtiment B14 (nommé le « cagibi »), qui selon les plans était fabriqué en bois et s'allongeait davantage vers le sud que celui de la deuxième génération. Ces données corroboreraient l'absence apparente de tranchée de construction pour cette première génération du bâtiment.

La matrice de 13-C3-15 consiste en un sable limoneux légèrement argileux brun grisâtre, assez compact et plutôt hétérogène. Celle de 13-C3-15a est plutôt un limon sablo-argileux gris foncé, compact et plutôt hétérogène. Les deux couches contiennent les mêmes inclusions, c'est-à-dire beaucoup de particules et de nodules de mortier (<3cm) et de cailloux arrondis (<2cm), plusieurs pierres sub-arrondies à sub-anguleuses (5-8cm), quelques pastilles d'argile verdâtre et de rares éclats de silex blond et de brique orangée.

## **7.2.3 Remblai de nivellement/rehaussement**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couche :** 13-C3-14

La couche **13-C3-14** fait environ 10cm d'épaisseur et n'est présente que sur la paroi ouest du profil 13-C3. Cette particularité joue en la faveur d'un lien avec le bâtiment B14, qui selon les plans semblaient se situer près de la limite ouest des sous-opérations 14A et 14B. Son

caractère plutôt homogène et presque exempt de matériaux de construction fait croire en un remblai de nivellement ou de rehaussement.

Cette couche est constituée d'un sable fin à grossier légèrement limoneux, brun moyen à brun gris, plutôt compact et plutôt homogène. Elle contient beaucoup de galets de silex beige et gris, quelques éclats de pierre calcaire anguleuse (<5cm) et quelques particules de mortier.

#### **7.2.4 Démolition et rénovation, portion sud-est du terrain (B-13 et B-12)**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couche :** 13-C3-13a

La couche **13-C3-13a** ne pourrait être plus clairement associée à un épisode de démolition. Elle est présente sur toute la portion sud-est du terrain (voir 04-C4-9, 09-C5-11 et 10-C1-18) et fut associée dans les années précédentes aux travaux en lien notamment avec le mur mitoyen avec le 204 d'Youville. Ces débris de démolition seraient ceux attribués plus particulièrement aux travaux sur les bâtiments B12 et B13, vers 1894. La couche 13-C3-13a est la continuation de ce dépôt, et elle disparaît assez nettement au centre de la paroi sud de 14A pour se confondre avec la couche 13-C3-13 qui prend la relève pour la portion ouest de 14A.

Les déblais de démolition sont composés de poussière et de morceaux de mortier (<8cm), de pierres calcaires aux arêtes vives (<10cm) et d'un fragment de brique rougeâtre (8cm).

#### **7.2.5 Démolition ou construction dans la portion ouest du terrain**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couche :** 13-C3-13

La couche **13-C3-13** est un remblai en partie composé de débris de démolition et il est plus épais vers l'ouest dans 14A et 14B que dans les sous-opérations à l'est et au sud. Il est stratigraphiquement associé aux couches 10-C1-15 et 09-C5-10, qui sont décrites comme un remblai de nivellement. Soulignons qu'elle est absente de la paroi ouest du profil 13-C3 et qu'elle pourrait ainsi être liée, elle aussi, à la construction du bâtiment B14. Les plans de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle restent flous sur l'évolution de ce bâtiment, et il est impossible de positionner plus précisément sa démolition qu'entre 1894 et 1906. L'emplacement stratigraphique de 13-C3-13 ainsi que son étendue vers le sud et l'est nous emmène tout de même à suggérer qu'il s'agit d'un dépôt relié à la démolition de la première génération de ce bâtiment qui était alors en bois.

La matrice de cette couche est composée d'un sable limoneux beige verdâtre à gris foncé plutôt compact et hétérogène, avec plusieurs particules et nodules de mortier (<5cm), cailloux sub-arrondis (<3cm) et pierres calcaires sub-arrondies à sub-anguleuses (5-10cm).

#### **7.2.6 Remblai de nivellement ou d'aménagement**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couches :** 13-C3-12

Si l'on se base sur sa composition, cette couche semble être un remblai de nivellement ou d'aménagement. Elle est composée d'un sable fin avec un peu de gravier, brun foncé, assez meuble et plutôt homogène. Elle comprend beaucoup de galets de silex beige et gris foncé ainsi que plusieurs fragments et éclisses de bois.

En se basant sur les élévations stratigraphiques des profils de 2009 et 2010, la couche **13-C3-12** a pu être associée aux couches 09-C5-10 ainsi que 10-C1-15. Si la description des couches semble trop différente pour lier ces trois couches, les élévations en paroi coïncident. En revanche, la description des couches 09-C5-6 et 10-C1-12 ressemble davantage à 13-C3-12 malgré leur altitude discordante. Ces dernières ont été identifiées comme la surface d'aménagement de la première chaussée de béton qui fut subséquemment décapée sur presque tout le terrain.

#### **7.2.7 Remblai de rehaussement**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couches :** 13-C3-11

Par ses inclusions nombreuses de scories et de débris de combustion, la couche **13-C3-11** peut être reliée au passage sur le terrain des marchands Bruneau et Currie, qui vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle incorporèrent des scories dans la composition de leurs remblais d'aménagement. La couche 13-C3-11 s'apparente à la couche 10-C1-11, qui fut interprétées comme un remblai de rehaussement occupé à sa surface. Pour notre part nous mettons en doute cette interprétation d'un sol d'occupation à cause de la surface inégale de la couche ainsi que sa presque absence apparente dans les opérations voisines.

La couche 13-C3-11 est composée d'un sable fin avec un peu de gravier brun-gris foncé, assez meuble et plutôt hétérogène. Elle comprend plusieurs fragments de grosses scories ainsi que quelques petits fragments de charbon minéral et des cailloux calcaires (<2cm).

### **7.2.8 Remblai d'aménagement**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couches :** 13-C3-10

La mise en place de la couche **13-C3-10** est attribuée à un remblai d'aménagement dont la surface fut probablement décapée. C'est en effet la dernière couche sous le concassé qui a servi de basé d'aménagement à la dalle de béton actuelle. Par sa composition, elle peut être associée à la couche 10-C1-4 qu'on retrouve par endroits sous forme de lentilles minces un peu au nord-est de 14A. Elle ne semble pas avoir été aperçue sur la paroi ouest de la sous-opération 11E, voisine de 14A.

Cette couche est composée d'un sable fin et de poussière de mortier ou de chaux, elle est beige jaunâtre moucheté blanc grisâtre et elle est meuble et homogène.

### **7.2.9 Construction du cagibi actuel**

**Lot :** 14B9

**Couches :** 13-C3-9, 13-C3-9a, 13-C3-9b

Ce dépôt de couches à tout point identiques se trouvent à être le comblement de la tranchée de construction du mur de fondation en pierres de la deuxième génération du cagibi (B14), construit en 1911 et encore en place sur le terrain. Sa présence sur la paroi ouest du profil 13-C3 a permis de préciser l'emplacement du coin sud-ouest de ce bâtiment et de sa tranchée (photo 21.

Cette couche est constituée d'un sable limoneux gris à gris-brun plutôt compact et plutôt homogène. Elle comprend plusieurs cailloux calcaires sub-arrondis à sub-anguleux (3-12cm) et particules de mortier et nodules de chaux, quelques gravillons, éclats de silex, pastilles de cendre avec du charbon de bois, traces de brique et rares petites scories. Quelques artefacts épars et non

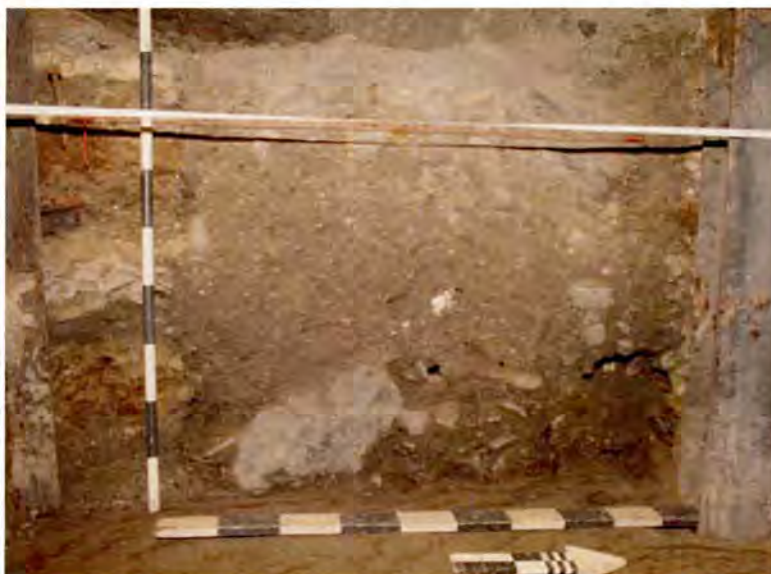


Photo 21. Tranchée de construction, paroi ouest de la sous-opération 13B (cliché 13-418).

diagnostiques d'une période ou d'une fonction en particulier y furent récupérés.

#### **7.2.10 Canalisations en plomb et en grès**

**Lot :** 13E2, 13E3, 13E4, 13E7, 13F2, 13F3, 13F6, 13G2, 13G8, 14C1, 14D3, 14D4

**Couches :** 13-C1-5, 13-C1-6, 13-C1-7, 13-C1-7a, 13-C2-4, 13-C4-1

Les lots reliés à l'aménagement des nombreuses canalisations sur le terrain en 1912 ont été rassemblés sous un seul ensemble événementiel. On retrouve des traces de ces travaux dans trois des quatre aires fouillées en 2013, omettant l'aire au sud qui regroupe 14A et 14B.

Cet ensemble de couches se constitue d'un limon argileux ou sableux selon les endroits, brun gris moyen à foncé et généralement compact et hétérogène. On y retrouve de nombreuses pierres calcaires (<15cm), de la brique rouge commune, des particules et nodules de mortier ainsi que de charbon minéral, et des fibres et éclisses de bois. De façon plus localisée, on note la présence éparse de gravillons oxydés en 13-C1, quelques nodules de chaux et de galets de silex en 13-C2 et des scories en 13-C4.



Photo 22. Segments des conduites d'égout et d'aqueduc, sous-opérations 14C et 14D (cliché 13-60).

#### **7.2.11 Mise en place d'un socle en béton grossier**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couches :** 13-C3-7, 13-C3-8, 13-C3-8a

Cet ensemble de couches regroupe un socle en béton grossier coulé à même le sol ainsi que les sols de comblement de son creusement d'installation. Il se trouve en dehors de l'aire fouillée en 2013, au coin sud-ouest de la sous-opération 14A. La fondation de la première remise en bois, 13-C3-5, s'y adosse.

La matrice composant le comblement est formé d'un mélange hétérogène de sable allant du gris foncé au brun et de très meuble à assez compact, et comprenant des galets de silex beige et noir, de gros fragments de mâchefer, de la poudre et des éclisses de bois.



### **7.2.12 Installation de la tuyauterie de la salle de bain de la remise en bois**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couches :** 13-C3-6

La couche **13-C3-6** se révèle être le comblement du creusement pour la pose de tuyaux encore présents mais désuets sous la remise en bois. Ceux-ci étaient vraisemblablement reliés à une toilette et les tuyaux se poursuivent jusque dans la cave du cagibi.

La matrice de cette couche est composée d'un sable fin et de mortier gris blanchâtre, compact et assez homogène. On y retrouve plusieurs pierres calcaires anguleuses (3-12 cm) dont certains éclats, des nodules de mortier et du gravier.

### **7.2.13 Construction de la première remise en bois**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couches :** 13-C3-5

La couche **13-C3-5** consiste en une maçonnerie sèche de blocs ébauchés en pierres calcaires. Il s'agit de la fondation de la première remise en bois qui siégeait sur le terrain et dont on ne peut préciser les dates de construction et de démolition. Il semble probable par contre qu'elle ait existé entre 1915 et 1955. Quelques blocs sont équarris et on trouve deux blocs en béton très grossier (ou mortier dense). On ne retrouve aucun mortier dans les joints mais du mortier collé sur les pierres. Ces éléments suggèrent une réutilisation de matériaux de construction provenant d'un bâtiment démoli.

### **7.2.14 Sol d'occupation et socle de béton**

**Lot :** *Excavation mécanique*

**Couches :** 13-C3-4 (sud), 13-C3-3

Ces deux couches forment le sol d'occupation précédant la dalle de béton actuelle posée en 1964. Il s'agit d'une dalle en béton non armé (**13-C3-3**) s'appuyant sur un socle désaffecté et sans colonne, lui aussi en béton non armé (**13-C3-4 (sud)**). La dalle supporte le mur en bois de la remise actuelle.

### **7.2.15 Sol d'occupation, socle de béton et sa tranchée**

**Lots :** 13F4, 13G10

**Couches :** 13-C1-2, 13-C1-3, 13-C1-4, 13-C3-1, 13-C3- 2, 13-C3-4 (nord), 13-C3-4a

Cet ensemble de couches constitue le sol d'occupation de 1964 à aujourd'hui. Il est composé de plusieurs éléments, notamment la dalle de béton actuelle (**13-C3-1**), sa base d'aménagement formée d'un concassé de pierres calcaires de 1-1.5 pouce (**13-C3-2**) et de plusieurs comblements de creusement pour des socles de béton désaffectés (**13-C1-2, 13-C1-3, 13-C1-4, 13-C3-4, 13-C3-4a**). La matrice des sols comblant les tranchées d'installation des piliers sont diverses, allant du sable chargé de mortier et de pierres calcaires au limon argileux brun-gris avec pierres calcaires, mortier et anthracite.



Tableau 18 - Période VII (1879-auj.). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet.  
Sous-opérations 13E, 13F, 13G, 13H, 14A, 14B, 14C, 14D - Site du domaine de Callière Bfj-101. Intervention de 2013.

Catégorie	Matériau	Objet	Remblai d'aménagement du bâtiment B-13 (écurie de 1879).			Creusement et sols effondrés d'un aménagement	Comblement de la tranchée d'implantation de ST-26 (ca. 1894)	Comblement de la tranchée de construction du bâtiment (cagibi) actuel, après 1911	Complements de tranchées de canalisations de plomb et de grès (ca. 1912)											Socle de béton et sa tranchée (ca. 1964)		Trou de forage (1998)	Remblai de comblement de la fosse de réparation d'un aqueduc (2011)		Total	
			13-C1-NR; 13-C2-3						13-C3-16; 13-C3-16a	13-C2-1	13-C3-9; 13-C3-9a; 13-C3-9b	13-C1-5; 13-C1-6; 13-C1-7; 13-C1-7a; 13-C2-4; 13-C4-1											13-C1-2; 13-C1-3; 13-C1-4; 13-C3-4 (nord); 13-C3-4a	13-C2-NR		13-C1-1
			13F01	13G01	13H02	14A09	13H01	14B09				13E02	13E03	13E04	13E07	13F02	13F03	13F06	13G02	13G08	14C01	14D03				14D04
TCG Saintonge	TCG sans glaçure	assiette									1															1
	TCG Staff slip engobe rouge	bille									1															1
	TCG Vallauris	pot à cuisson																								1
		contenant																						1		1
Verre	V col opaque blanc	bol ou plat																								1
	V col opaque bleu	perle										1														1
	V col transp jaune	perle											1													1
	V col transp vert foncé	bijou ou bouton																		1						1
	V col transp vert foncé autre	bouteille à alcool	1	1	1			1																		16
	V col transp vert foncé français	bouteille			1																					2
	V inc au plomb	bouteille à alcool											1			1										1
		bouteille			1												1									1
	V inc sans plomb	contenant												1												3
		gobelet																								3
		ampoule				1																				1
		bouchon																								1
		bouteille													1											1
		cheminée de lampe																								1
	Verre teinté rég. bleu	contenant				1																				1
		flasque																								4
		verre à tige												1												1
	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille																								2
		bouteille à eau gazeuse																						1		1
Verre teinté rég. turquoise	bouteille																								1	
	bouteille à eau gazeuse																								1	
Verre teinté rég. vert	bouteille																								8	
	bouteille à eau gazeuse	1									2		1												2	
	contenant																								2	
	vitre																								2	
Métal	Acier	vis																							18	
	Aluminium	sceau de protection																							2	
	Cuivre forgé	clou forgé																								1
		attache																								1
	Fer forgé	clou forgé																								3
		fer à cheval																								12
		clou indéterminé																								1
	Fer ind	clou indéterminé																							18	
	Fer laminé	bande et lanière																								11
		clou découpé																								12
		rondelle																								1
		tôle																								3
	Fer tréfilé	clou tréfilé																								2
		tige																								3
	Fonte	bouchon																								1
		tuyau																								2
	Métal	attache																								1
	Métal étamé	bouchon																								1
broche																									1	
Métaux et alliages cuivreux	clef à horloge																								1	
	fil et anneau																								1	
	résidus																								4	
Divers	Plomb	disque																							1	
	Cuir	chaussure																							1	
	Graphite	retaille																							2	
	Grès Grossier	crayon																							1	
Écofacts	Mortier	tuyau																							10	
	Silex	crépi																							1	
	Tissu	pierre à fusil																							3	
Écofacts	Os	tissu																							1	
	Coquille	ossements																							20	
		coquillage																							7	
	<b>Total</b>		<b>16</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>57</b>	<b>24</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>36</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>74</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>52</b>	<b>29</b>	<b>455</b>

## 8. CONCLUSION

La campagne de 2013 consiste en la douzième intervention effectuée sur le site du Domaine de Callière (BjFj-101) dans le cadre du programme de stage de fouille en archéologie historique que mènent en partenariat depuis 2002 l'université de Montréal et le musée Pointe-à-Callière. Les travaux ont permis l'investigation partielle de huit nouvelles unités de fouille, soit les sous-opérations 13E à 13H et 14A à 14D, qui couvrent une superficie d'environ 31,0 mètres carrés. Les données recueillies documentent essentiellement les périodes IV à VII de la séquence d'occupation du site, soit les années 1765 à nos jours, les contextes archéologiques plus anciens demeurent en place et seront fouillés lors de l'intervention de 2014. Les travaux de décapage mécanique qui ont précédé l'intervention font que les contextes archéologiques datant des périodes VI (1842-1879) et surtout de la période VII (1879 à nos jours) ont été largement entamés et sont documentés principalement par le biais des relevés de parois stratigraphiques.

Les découvertes liées à la période IV (1765-1805) ont d'abord permis d'approfondir nos connaissances sur les structures ST-71 et ST-72. Les madriers de bois qui constituent la structure ST-71 sont d'une facture sommaire et il est encore difficile de leur attribuer une fonction précise, si ce n'est un possible lien avec la fabrication de canots sur le terrain à cette époque. Cette année, en plus de mieux circonscrire vers l'ouest les sédiments bordant la structure (lot 14B18), nous avons isolé sous la paroi ouest de la sous-opération 14A (C3-30) un vide tapissé de bois décomposé qui pourrait s'avérer, selon l'orientation et les élévations de la couche, être un troisième madrier appartenant à la structure ST-71. La structure ST-72 consiste pour sa part en une longue tranchée d'un bâtiment comprenant une série de poteaux et de planches, se poursuit cette année dans la sous-opération 13H (13H14) et se prolonge au-delà de la limite nord du terrain. Aucun nouveau poteau n'a cependant été mis au jour. La seule nouvelle structure associée à la période IV mise à jour cette année est la structure ST-81 (C2-20), qui consiste en un aménagement de bois formé de deux pièces parallèles reliées par une troisième. Sa fonction demeure incertaine mais sa proximité avec la tranchée de ST-72 suggère un lien entre les deux structures. Finalement, les différents remblais de rehaussement ou d'assainissement documentés en 2013 consistent en plusieurs couches dites « dépotoir », par leur présence éparse et inégale sur le terrain ainsi que par leur nature de rejets de déchets de construction, de combustion ou d'objets de la vie quotidienne. En effet, les fouilles ont révélé un vaste amas de cendre presque pure dans le quart nord-ouest du terrain (couches C1-19, C3-33 et C4-14), un dépôt de sédiments limoneux contenant des déchets multiples datant du Régime

français au sud-ouest (couche C3-31) et une couche composée de débris nombreux de combustion au nord-est (lot 3H16).

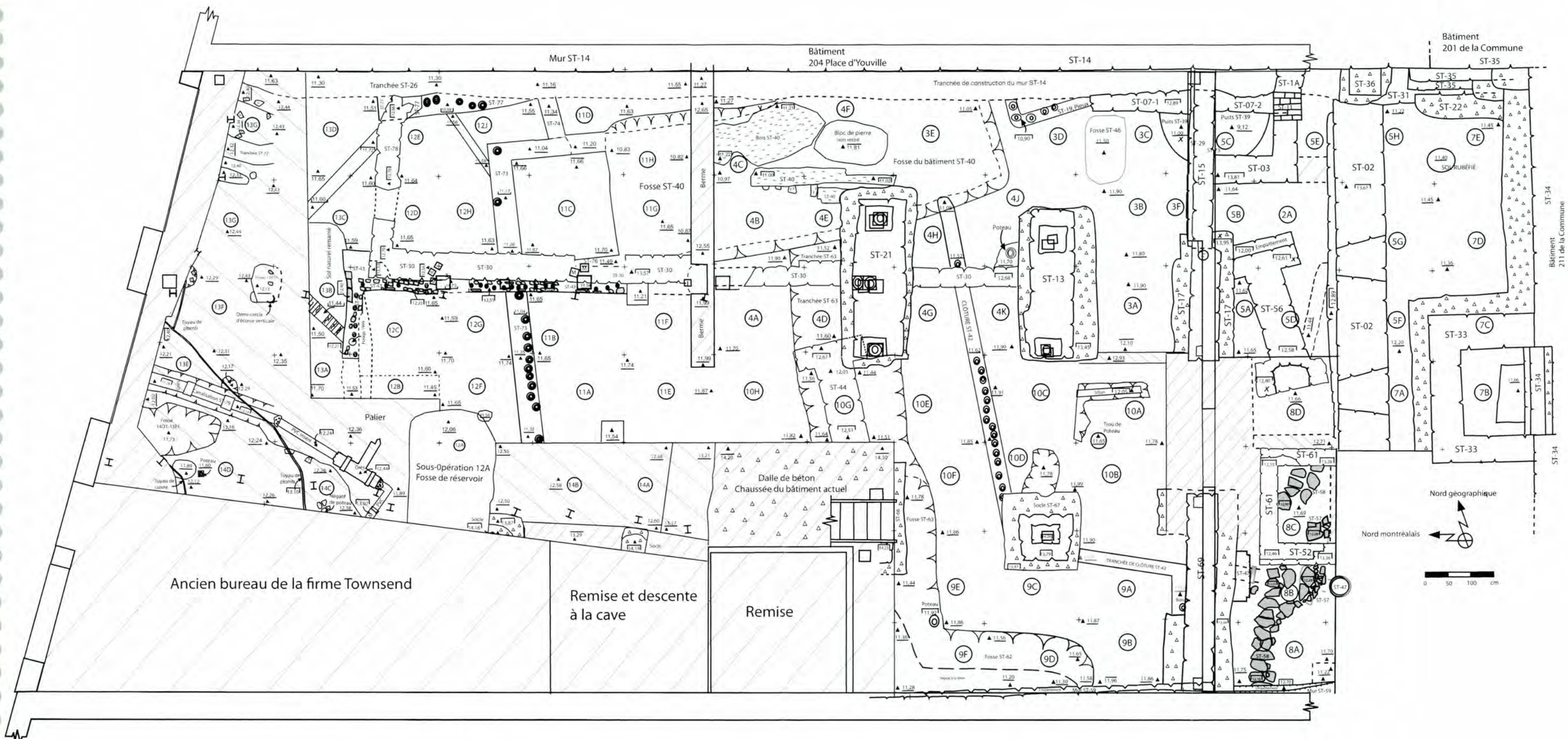
La période V d'occupation sur le site (1805-1842) fait l'objet depuis plusieurs années de discussions et de remaniements au niveau de la chronologie de son bâti. Cette année, si aucune nouvelle structure ne fut isolée, il a pu être vérifié le prolongement vers le nord des vestiges des planchers (ST-27) de deux générations de la remise Dunlop (bâtiment B-9). Les résultats des fouilles de cette année, combinés aux artefacts présents dans les couches associées aux deux bâtiments ont fait valoir l'hypothèse selon laquelle il y aurait eu trois générations de la remise plutôt que deux. La première aurait été présente sur le site entre 1805 et 1825, la deuxième de 1825 à 1834 et la dernière de 1834 à 1842, ce qui correspond aux trois phases utilisées dans ce rapport. Les deux dernières générations de bâtiment auraient été jointées d'une aile au nord-ouest. Cette année, aucun vestige de la première remise ne fut mis au jour mais des éléments du plancher de la seconde furent retrouvés dans les sous-opérations 13G et 13H (couche C2-11) ainsi qu'un trou de poteau possiblement relié au coin sud-ouest de l'aile ouest dans la sous-opération 14D (couche C4-7). Aucun vestige de bois ne fut trouvé pour l'aile ouest de la troisième remise, suggérant que cette portion n'aurait pas présenté de plancher. Du côté de l'allée extérieure dans la portion ouest du terrain, il fut difficile de relier les dépôts de celle-ci avec les différents remblais et planchers de la remise, dû à la nature des sols très perturbée et lacunaire au nord en 14C, 14D, 13E et 13F. Les couches documentées au sud-ouest en 14A et 14B se trouvent donc plus ou moins isolées de ce qui se déroule à l'est. Principalement, nous avons pu déceler dans l'allée extérieure une succession de chaussées en pierres (C3-28, C3-29, C4-8, C4-9 et C3-22, C4-2), en bois (C1-11, C2-NR, C3-26, C4-6) ou en mortier (C1-10, C2-NR, C3-23, C4-3, C4-4a) alternant avec des remblais de rehaussement. Ces nombreux réaménagements du terrain coïncident avec les changements dans l'environnement de la pointe et sont perçus depuis plusieurs années de fouille sur le site.

La fouille de 2013 a permis la mise au jour de certains contextes liés à la période VI d'occupation du site (1842-1879). Si les travaux d'excavation mécanique ont décapé certains des contextes au nord-ouest du terrain, on retrouve des éléments du hangar Gillespie (B-11) et de l'allée extérieure adjacente. Dans la foulée des découvertes des années précédentes, les fouilles de cette année ont permis la mise au jour de plusieurs trous de poteaux, de remblai d'aménagement et de vestiges d'un plancher ayant appartenu au bâtiment B-11. Dans l'allée extérieure à l'ouest, la tendance à rehausser le terrain pour suivre l'évolution des aménagements sur la pointe se poursuit depuis le début du XIXe siècle. C'est donc

principalement des remblais de rehaussement surmontés de nouvelles de surfaces d'occupation qu'on retrouve dans la partie ouest du terrain (C1-8, C3-21 et C3-20 et C3-19 et C3-18 et C3-17).

Finalement, les fouilles de 2013 ont permis de documenter certains aménagements datant la période VII de l'occupation du terrain (1872 à aujourd'hui), bien que l'essentiel des contextes de la période ont été tronqués par les excavations mécaniques effectuées en début d'intervention. Les éléments résiduels consistent principalement en la présence d'infrastructures enfouies. Des contextes stratigraphiques préservés de la période VII furent également observés en paroi ouest des sous-opérations 14A et 14B (profil stratigraphique 13-C3), sous la remise en bois. On y perçoit entre autre des déblais associé à la construction en 1879 de l'entrepôt Smith (B-12) et du bâtiment secondaire B-14 (couches C3-15 et C3-15a), plusieurs remblaiements formés de déblais de démolition et de construction entre 1879 et le début du XXe siècle (couches C3-10 à C3-14), le coin sud-est de la tranchée du cagibi actuel (couche C3-9), le mur de fondation de la remise en bois (couche C3-5) ainsi que la première dalle de béton (couche C3-3) qui forma le sol d'occupation du bâtiment avant la pose de la dalle de béton actuelle en 1964 (couche C3-1). Au nord-ouest du terrain, en 14C, 14D, 13E et 13F, une bonne partie des sols prélevés en 2013 ont consisté en les sols de comblement des tranchées de canalisations en plomb et en grès implantées sur le site depuis 1912 (structures ST-79, couches C1-5, C1-6, C1-7, C1-7a, C2-4 et C4-1).

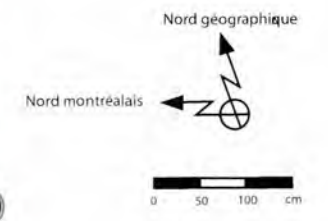
L'intervention de 2014 sera la dernière campagne menée dans le cadre de l'école de fouille sur le site BjFj-101. Elle permettra de compléter la fouille de la portion inférieure des opérations des opérations 13 et 14, lesquelles permettront de documenter les périodes I, II et III de l'occupation du site et de compléter l'investigation de ce secteur du site.



Plan 8 : Niveaux de fin de fouille et vestiges présents sur le site  
 Infographie : Christian Bélanger, 2013

Légende

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <p>13A Nom de sous-opération</p> <p>▲ 12.27 Élévation atteinte en fin de fouille</p> <p>▲ 12.00 Élévation de surface du sol naturel</p> <p>▲ 12.50 Élévation - sommet de structure</p> <p>▲ 11.75 Élévation - Base de structure</p> <p>+ Limite de sous-opération</p> | <p>△ △ Béton</p> <p>⊞ Maçonnerie de pierres</p> <p>⊞ Bois</p> <p>⊙ Poteau de bois</p> | <p>▭ Secteurs non fouillés</p> <p>▭ Secteurs partiellement fouillés ou en cours de fouille</p> <p>M Colonne de métal</p> <p>P Pierre</p> |
|---|---|--|





## Bibliographie

- Archéobec, 1992. *Sondages archéologiques, cave en terre battue du bâtiment situé au 131, rue du Port (BjFj-69, Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec, Montréal.*
- Bélanger, Christian (SANM), 1988. *Les Jardins d'Youville. Rapport de fouilles archéologiques, Collection Le Montréal archéologique, #3, Montréal.*
- Bélanger, Christian (Arkéos), 1999. *Place d'Youville. BjFj-04, Inventaire archéologique entre les rues Saint-Pierre et de la Commune, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications, Montréal.*
- Bélanger, Christian et al. (Université de Montréal), 2003. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Rapport d'activités 2002, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications, Montréal.*
- Bélanger, Christian et Brad Loewen (Université de Montréal), 2004. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Rapport d'activités 2003, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications, Montréal.*
- \_\_\_\_\_ 2004. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Rapport d'activités 2004, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture et des communications, Montréal.*
- \_\_\_\_\_ 2006. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Rapport d'activités 2005, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Montréal.*
- \_\_\_\_\_ 2008. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Rapport d'activités 2006, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Montréal.*
- \_\_\_\_\_ 2010. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Rapport d'activités 2007, Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Montréal.*
- \_\_\_\_\_ 2010. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Rapport d'activités 2008, Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Montréal.*
- \_\_\_\_\_ 2010. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101- Rapport d'activités 2009, Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Montréal.*

- \_\_\_\_\_. 2011. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BfFj-101- Rapport d'activités 2010*, Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Montréal.
- Bergeron, Mario (Arkéos), 1997. *Interventions archéologiques (MTL96-06-7 et BfFj-73), rue de la Commune entre la rue Saint-Gabriel et la rue Saint-Pierre 1997*, Ville de Montréal, Services des travaux publics et Service de l'urbanisme, ministère de la Culture et des Communications, Montréal.
- \_\_\_\_\_. 2000. *Supervision archéologique lors de l'aménagement de la partie est de la place d'Youville, Vieux-Montréal, 1999, site BfFj-04*, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et ministère de la Culture et des Communications, Montréal.
- Bourguignon-Tétrault, Justine et Vincent Delmas, sous la direction de Brad Loewen et Christian Bélanger (Université de Montréal), 2012. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BfFj-101 – Rapport d'activités 2011*, Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Montréal.
- Bourguignon-Tétrault, Justine et Alex Lefrançois-Leduc, sous la direction de Brad Loewen et Christian Bélanger (Université de Montréal), 2013. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BfFj-101 – Rapport d'activités 2012*, Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise et Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Montréal.
- Charbonneau, Pierre, 1971. *Fouilles archéologiques à la Pointe-à-Callière*, Ville de Montréal.
- Dollier de Casson, François, 1992. *Histoire de Montréal*, dans Trudel, M. et Marie Baboyant (éd.), Éditions HMS, Cahiers du Québec, collection Documents d'histoire, Montréal.
- Desjardins, Pauline, 1994. « La présence amérindienne à Pointe-à-Callière, Montréal ». *Recherches amérindiennes au Québec*, Collection. Vol XXIV, no 1-2: 113-118, Montréal.
- Desjardins, Pauline et Geneviève Duguay, 1992. *Pointe-à-Callière : l'aventure montréalaise*, Éditions Septentrion et Vieux-Port de Montréal, Sillery.
- Ethnoscop (Marie-Claude Morin), 1997. *Fouille et surveillance archéologiques, 1995. Rues Normand (BiFj-04), du Port, Saint-François-Xavier, Saint-Pierre, McGill (MTL95-06-2) et Complexe du 1 McGill (BiFj-25)*, Ville de Montréal, Services des travaux publics et Service de l'urbanisme, Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Montréal.
- Ethnoscop inc. (B. Ross et G. Rousseau), 1996. *Inventaire archéologique de quatre terrains vacants*, Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et Ministère de la culture et des communications, Montréal.
- Johnson, Laurence, 1998. *L'évolution de la Pointe à Callière. Données ethnohistoriques pour les sites Château-Callière (BfFj-73), Pointe à Callière (101 G, BfFj-22) et Jardins d'Youville*

- (BjFj-43), Manuscrit non publié. Musée Pointe à Callière, Programme de recherche en archéologie, Montréal.
- Lahaise, Robert, 2006. *Nouvelle-France, English colonies. L'impossible coexistence*, Québec, Septentrion.
- Lefrançois-Leduc, Alex et Marijo Gauthier-Bérubé (GRDH). *Analyse dendrochronologique. Interventions 2011 et 2012, L'îlot Callière (BjFj-101)*. Décembre 2013
- Morin, sœur Marie, 1979. «Histoire simple et véritable», in G. Legendre (éd.), *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Robert, Jean-Claude, 1994. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global.
- Saint-Germain, Claire (musée Pointe-à-Callière), 2000. *Inventaire archéologique du site BjFj-101 (forages et sondage), 214, place d'Youville*, 2 volumes, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications, Montréal.
- Saint-Louis, Denis, 1984. *Maçonnerie traditionnelle. Document techniques : régions de Montréal et de Québec*, 3 vols. Héritage Montréal, Montréal.
- Steward, Alan, Valérie D'Amour et Guy Mongrain, 2005. *Lieu de fondation de Montréal, pointe à Callière: historique de l'îlot D'Youville-De Callière-de la Commune-du Port*, Rapport présenté à l'Université de Montréal et à Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, 2 vol. illustrations, plans.
- Véronneau, François (SANM), 1990. *Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal - 1989 (BjFj-50). Rues de la Commune, place d'Youville Sud, Saint-Paul et Saint-Amable*, Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Montréal.

## Annexe 1

### Profils stratigraphiques et description des dépôts et des structures

Tableau 19 Description de la séquence stratigraphique et corrélation lots/couches

Figure 10 Profil stratigraphique BjFj-101-13-C1. Sous-opérations 13E et à 13F, paroi nord

Tableau 20 Profil stratigraphique 13-C1 – Description des dépôts

Figure 11 Profil stratigraphique BjFj-101-13-C2. Sous-opérations 13G et 12H, paroi nord

Tableau 21 Profil stratigraphique 13-C2 – Description des dépôts

Figure 12 Profil stratigraphique BjFj-101-13-C3. Sous-opérations 14A et 14B, parois sud et ouest

Tableau 22 Profil stratigraphique 13-C3 – Description des dépôts

Figure 13 Profil stratigraphique BjFj-101-13-C4. Sous-opérations 14C et 14D, paroi ouest

Tableau 23 Profil stratigraphique 13-C4 – Description des dépôts

Tableau 24 Description des structures dégagées de 1999 à 2013





Tableau 15 - Période VI (1842-1879). Distribution des objets témoins (nombre de fragments) par lot, couche, matériau et type d'objet.  
Sous-opérations 13E, 13F, 13G, 13H, 14A, 14B, 14C, 14D - Site du domaine de Callière Bfj-101. Intervention de 2013.

Catégorie	Matériau	Objet	Comblement de plusieurs trous de poteau, remise Gillespie				Remblai d'aménagement du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie			Sol d'occupation - plancher du corps principal et de l'aile ouest de la remise Gillespie							Remblai de rehaussement et occupation de l'allée extérieure après la construction de la remise Gillespie						Rehaussement et occupation de l'allée extérieure			Rehaussement et occupation de l'allée extérieure		Remblai d'aménagement		Surface d'occupation Mulholland & Baker		Total					
			13-C1-N-R; 13-C2-NR				13-C2-5*; 13-C4-NR			13-C1-9a; 13-C4-NR			13-C2-5*		13-C1-8; 13-C3-21; 13-C4-NR						13-C3-20			13-C3-19		13-C3-18		13-C3-17									
			13F05	13F07	13G11	14D07	13G04	13H05	14D06	13E08*	13F08*	13E06	14D05	13G03	13H03	13E05	14A05	14A06	14B05	14B06	14C02	14D02	14A04	14A04	14B04	14A03	14B03	14A02	14B02	14A01	14B01						
Verre	V inc sans plomb	bouteille																	1											1		2					
		contenant										4			1	1								1		1				2		10					
		verre à tige																			1			1													
	V teinté fougère	verre à tige																			1											1		2			
		Verre teinté fougère vert	verre à tige																				1										1				
			Verre teinté rég. bleu	bouteille																			4											4			
	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse																													1		1				
		contenant										2														3	4						9				
		flasque											1																				1				
		pot à condiments				3																											3				
		Verre teinté rég. vert	bouteille							1	1	1																		3	1			5			
	bouteille à alcool																			2													2				
	contenant																	5			1									3			9				
	Verre teinté rég. vert	bouteille										1			3	9			7	2			8						3			48					
bouteille à alcool								29																								29					
bouteille à condiments														2																		2					
contenant										3	1																		3			14					
Verre teinté rég. vert	vitre	1					1	8	4	1			8	1	13	163	77	2	24	8	22	75	6	31	12	3	62	8	20	2	14	26	36	628			
	Acier																											1					2				
Métal	Cuivre forgé	clou forgé												1																			1				
	Fer forgé	attache									1									3													4				
		clou forgé	3	1		2						10		3	10	3			2	2			12	1		7			4		5	9	74				
		crochet													1																		1				
	Fer ind	attache																			1													2			
		bague ou joint																																1			
		clou indéterminé	7	5	2	19	6	3	12			13			16	30	32			1	2	3	18	14	72	7		4	6		1		23	296			
	Fer lamine	indéterminé							4		3	6	4		9	9	14	15	3		2	5	22	1	5			2			25	37	166				
		clou découpé	1	1	1				2						1	3	22	27				2		2	5	2			3	11	13		96				
	Fer tréfilé	lanière ou tôle					4	2		3			1		9	4						3		29			6			5	13			79			
		crochet																																1		1	
	Fonte	bouchon																																	1		
	Laiton étamé	épingle												3																				3			
	Métal	clou découpé																														3			3		
Métaux et alliages cuivreux	applique	1																																1			
Métaux et alliages ferreux	outil																																	1			
Divers	Cuir	chaussure													2																			4			
	Matières premières	pipe																								1								1			
	Os	bouton										1																						1			
	Papier (goudronné)	papier goudronné																			1		1		3		15		17					37			
Écofacts	Silex	Pierre à fusil																																3			
	Coquille	coquillage		1			1							3							3	1			2		3		7			1	2	4	34		
	Ivoire	dent																																	1		
Os	ossements					20	3	2	107	2342	62	86	9	27	10	127	163	39			1		1		4		7	22	1	1	13		1	5	39	26	3118
	<b>Total</b>		<b>50</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>157</b>	<b>2408</b>	<b>122</b>	<b>150</b>	<b>23</b>	<b>114</b>	<b>31</b>	<b>261</b>	<b>470</b>	<b>244</b>	<b>6</b>	<b>75</b>	<b>45</b>	<b>84</b>	<b>180</b>	<b>50</b>	<b>327</b>	<b>91</b>	<b>22</b>	<b>277</b>	<b>58</b>	<b>60</b>	<b>22</b>	<b>43</b>	<b>379</b>	<b>459</b>	<b>6236</b>					

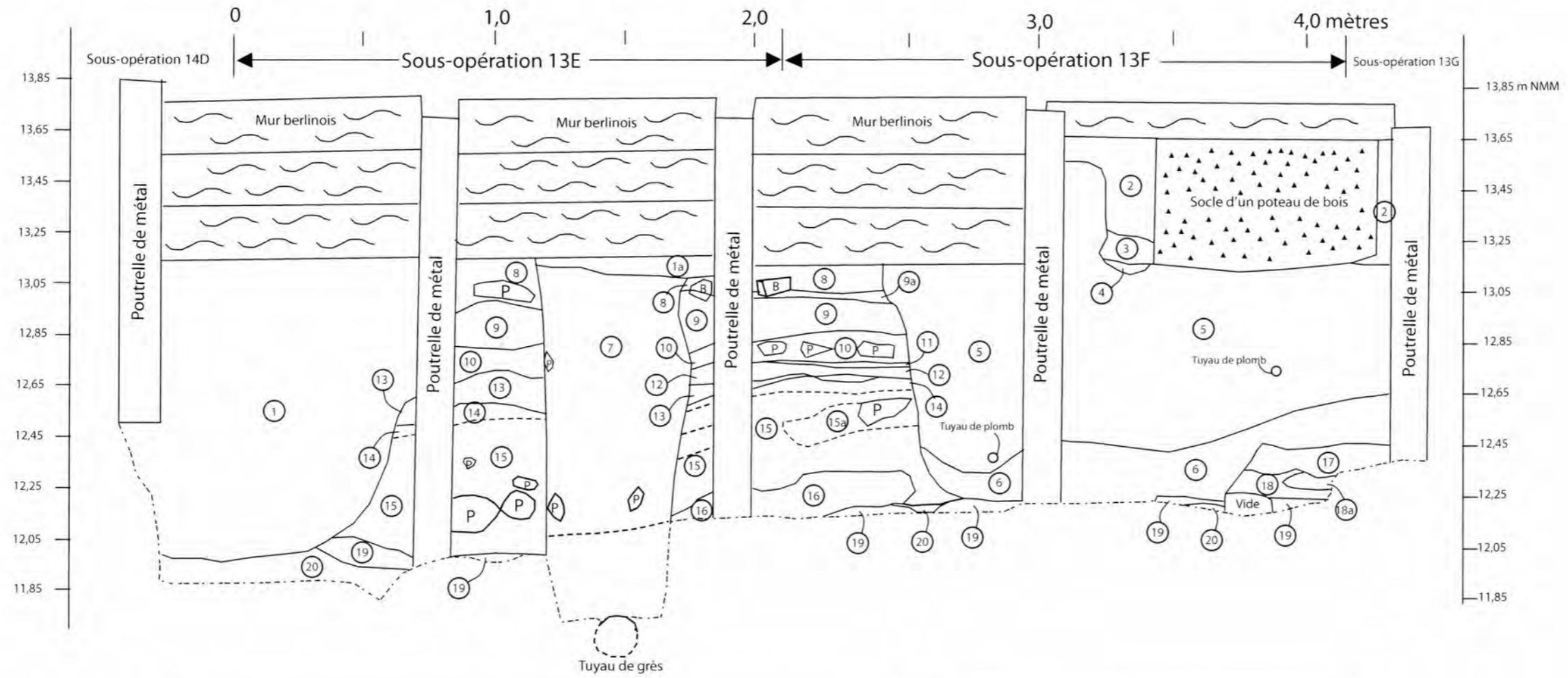
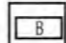


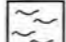


Figure 10 : Profil stratigraphique BjFj-101-13-C1 - Sous-opérations 13E et 13F, paroi nord  
 Relevés: Brad Loewen et Alex Lefrançois Leduc infographie : Christian Bélanger, 2013

 Bois	 Mortier
 Pierre	 Bois

0 20 40 cm



**Tableau 20 - Description des couches du profil stratigraphique 13-C1**

Numéro	Description de la couche
1	Limon sableux gris foncé hétérogène et de compacité moyenne, Inclusions nombreuses de mortier, de charbon minéral, de blocs et cailloux de calcaire et autres.
1a	Dépôt de sols divers, peu compact et hétérogène issu des fouilles de 2012 et 2013.
2	Concassé de pierraille calcaire (<2cm) gris-noir.
3	Limon argileux brun-gris moyen, compact et entremêlé de sable fin. Pierre calcaire anguleuse de 10 cm, mortier, fragments d'anthracite et pierraille oxydée éparses.
4	Sable blond moyen homogène.
5	Limon argileux brun-gris moyen, compact et hétérogène. Pierres calcaires (15 cm et -), briques rouges communes entières et fragmentées (< 2cm), nodules et particules de mortier, éclisses de bois décomposé, gravillons oxydés, petits fragments d'anthracite.
6	Limon argileux brun-gris moyen, très compact et hétérogène. Nodules et particules de mortier, pierres calcaires (15 cm et -), briques rouges communes entières et fragmentées (< 2cm), fibres de bois, gravillons oxydés, petits fragments d'anthracite.
7	Limon argileux à sableux brun-gris moyen, hétérogène et compact. Pastilles d'argile gris à brun clair, particules de mortier, pierres calcaire (12 cm et -), brique rouge commune, nodules d'anthracite, bois, quelques gravillons oxydés.
7a	Limon argileux brun-gris foncé (texture organique), compact. Inclusions peu nombreuses de gravillons oxydés, particules de mortier.
8	Concentration de mortier blond pâle homogène, induré mais friable. Présence de pierre calcaire (2 à 20 cm), brique rouge commune. Mince dépôt de limon brun-gris à la base.
9	Limon argileux brun-gris foncé, compact et homogène. Dépôt tacheté de micro nodules de mortier, d'anthracite et de brique rouge commune (5 mm et -), quelques pastilles d'argile claire, petits cailloux de pierre calcaire (2 cm et -).
9a	Concentration de bois décomposé et fibres de bois. En 14D, concentration plutôt homogène et meuble de débris de charbon minéral poussière et particules, quelques nodules). Quelques petits cailloux anguleux de 3 cm et moins. Le dépôt recouvre et supporte à la fois les vestiges très partiels d'un plancher de bois.
10	Concentration de mortier blond, homogène et compact. Stries de limon à la base (< 1cm). Pierres calcaire anguleuses (20 cm et -), brique rouge commune, fragments d'anthracite.
11	Pellicule de cendre grise (mâchefer), quelques particules d'anthracite.
12	Limon argileux brun-gris foncé, compact et plutôt homogène. Nodules subcentimétriques de mortier, particules et fragments d'anthracite.
13	Concentration homogène de fragments et poussière d'anthracite, entremêlée de limon argileux noirâtre, pierres calcaire (< 2cm), micro nodules de mortier.
14	Limon argileux brun-gris moyen passablement oxydé en surface, compact et homogène. Inclusions éparses de particules de mortier, d'anthracite ainsi que

	quelques pierres calcaire (5 cm et -). Transition imprécise à la base avec 13-C1-15.
15	Limon argileux gris à gris foncé fortement marbré d'oxyde, plutôt homogène et de compacité moyenne. Inclusions peu nombreuses : particules de bois carbonisé, traces de bois décomposé, quelques gravillons et petits cailloux. Transition nette à la base.
15a	Concentration de mortier, pierres calcaire sub anguleuses (3 cm et -), une grande pierre calcaire anguleuse. Transition imprécise avec 13-C1-15.
16	Sable limoneux brun-gris pâle à moyen, peu compact. Grande quantité de pierres granitiques arrondies (25 cm et -).
	Limon argileux gris-brun foncé (5YR 3/1 very dark gray), homogène et compact. Nodules de mortier blanchâtre et beige pâle (< 2cm), pierraille calcaire, rares fragments d'antracite en surface du dépôt, bois carbonisé, gravillons oxydés.
17	Limon argileux brun-gris foncé, picoté de pastilles d'argile claire grise et brune, homogène et compact. Texture organique. Nodules sub-centimétriques de gravillons oxydés, mortier jaunâtre et bois carbonisé.
18	Limon argileux brun moyen, une pastille d'argile blond. Trois ou quatre micro particules de chaux, deux petites pierres oxydées (< 2cm).
18a	Argile gris-vert pâle et blond, homogène et compact. Aucune inclusion.
19	Cendre de bois gris pâle comprenant quelques particules de bois carbonisé.
20	Limon argileux brun-gris noirâtre, organique et compact. Inclusions nombreuses d'oxydes, micro nodules de mortier, abondance de fragments de bois carbonisé (2 mm et -), pierraille oxydée (3 mm et -).

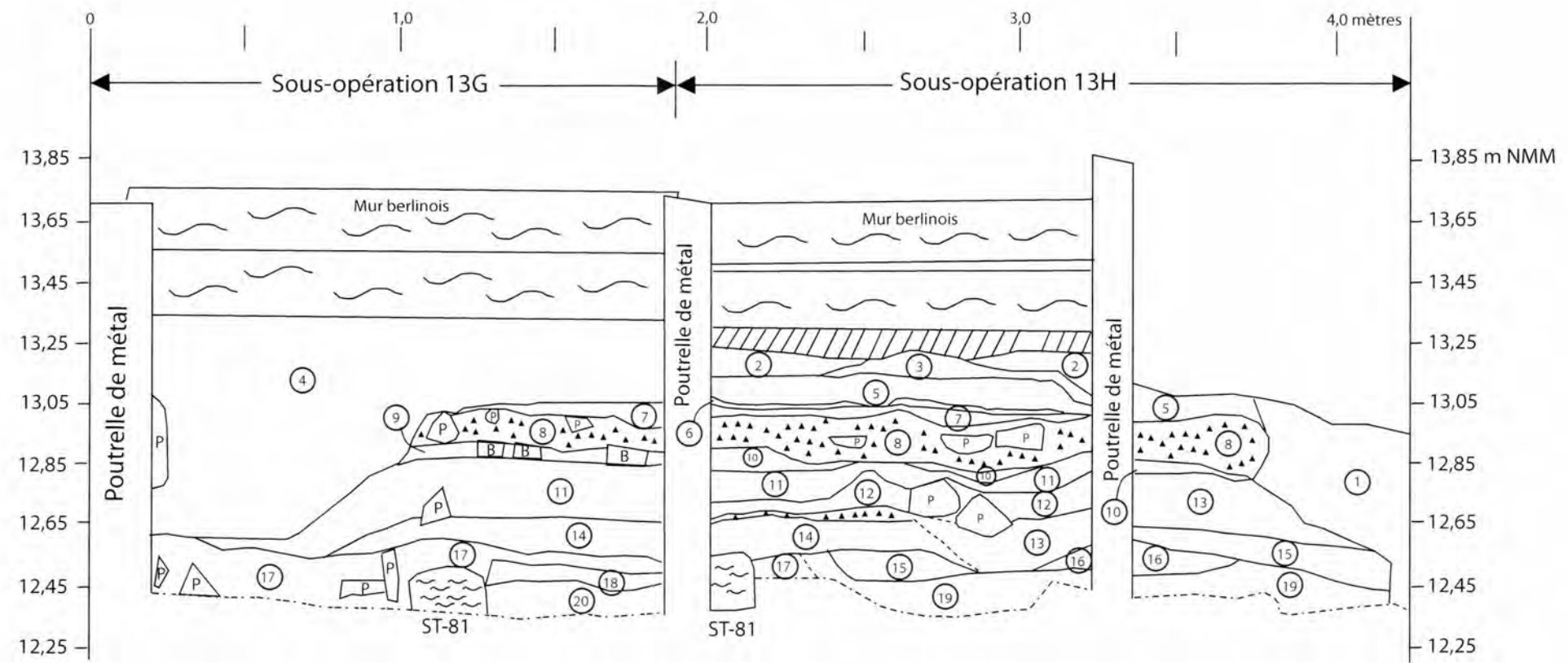


Figure 11 : Profil stratigraphique BjFj-101-13-C2 - Sous-opérations 13G et 13H, paroi nord  
 Relevés: Alex Lefrançois Leduc et Justine Rioux infographie : Christian Bélanger, 2013

	Brique		Mortier
	Pierre		Bois

0 20 40 60 cm

**Tableau 21 - Description des couches du profil stratigraphique 13-C2**

Numéro	Description de la couche
1	Argile gris-vert (5Y 5/1) marbrée brun-orangé, homogène et très compact. Inclusions éparses de brique rouge commune, une pierre calcaire semi-anguleuse (15 cm).
2	Limon sableux brun grisâtre moyen à foncé (very dusky red 2,5YR 2,5/2), hétérogène et meuble. Inclusions importantes de fibres et poudre de bois décomposé, fragments d'antracite, mortier brun-jaune en pastilles éparses, pierraille diverse.
3	Limon sableux gris-brun pâle (10YR 4/3), homogène et peu compact. Inclusions de nodules de mortier brun-jaunâtre, pierres calcaires diverses (0-5 cm), rares fibres de bois.
4	Limon argileux à sableux brun-gris moyen à foncé, oxydé par endroits, très hétérogène et peu compact. Fragments d'antracite, fibres de bois, brique rouge commune, pierres diverses (< 10cm), quelques nodules de chaux, galets de silex et fragments de mortier.
5	Limon brun-roux foncé (very dusky red 2,5YR 2,5/2), homogène et meuble. Quelques nodules de chaux et mortier, inclusions importantes de fibres et poudre de bois (principalement en surface et à la base du dépôt), pièce de métal, cuir et ossements affleurant en paroi. -Correspond au dépôt d'ossements et briques réfractaires-
6	Limon sableux gris-brun pâle (gray 10YR 5/1), homogène et peu compact. Inclusions nombreuses de nodules sub-centimétriques de mortier blanchâtre, rares pierres (2-3 cm).
7	Limon argileux gris-brun pâle (gray 10YR 5/1) moucheté d'argile gris-pâle, homogène et peu compact. Deux petites pierres calcaire arrondies visibles en paroi.
8	Limon sableux brun-gris moyen (10YR 4/3), hétérogène et peu compact. Concentration importante de nodules et fragments de mortier brun-beige clair et de pierres calcaire anguleuses (< 15cm), rares fragments d'antracite à la base.
9	Limon argileux gris-brun foncé (dark brown 10YR 3/3), homogène et peu compact. Plusieurs briques rouge communes en paroi, nodules sub-centimétriques de mortier et d'antracite.
10	Limon argileux gris-brun moyen (very dark grayish brown 10YR 3/2), hétérogène et peu compact. Nodules de mortier décomposé, petites pierres calcaire anguleuses (0-5 cm), pastilles d'argile grisâtre moyen, rares fragments d'antracite.
11	Limon argileux gris-brun moyen (10YR 3/2 very dark grayish brown) moucheté d'argile gris-vert à gris moyen. Hétérogène et peu compact. Fragments d'antracite très nombreux, nodules de mortier brun-beige à gris clair, quelques pierres anguleuses rubéfiées (< 3cm).
12	Argile limoneuse gris foncé (10YR 4/1 dark gray) mouchetée d'argile gris pâle (10YR 5/1 gray), homogène et compacte. Plusieurs grosses pierres arrondies en saillie (15-20 cm), nodules de mortier beige pâle, quelques fragments d'antracite dans la masse.

13	Limon argileux brun-gris moyen (10YR 3/3 dark brown), hétérogène et peu compact. Concentration importante de nodules de mortier beige pâle en surface du dépôt, à l'ouest ainsi qu'au travers de la masse vers l'est. Fragments éparses d'antracite, pierres calcaire anguleuses (< 15cm), rares oxydes en surface à l'est. Transition imprécise avec 13-C2-14.
14	Limon argileux brun-gris moyen (10YR 3/3 dark brown), hétérogène et peu compact. Semblable à 13-C2-13 mais inclusions généralement moins nombreuses et de plus petite taille. Quelques nodules de mortier, fragments d'antracite et pierres calcaire anguleuses.
15	Argile brun-gris (10YR 3/2 very dark grayish brown) moucheté de pastilles d'argile gris-vert (2,5Y 4/2 dark grayish brown), homogène et compact. Quelques oxydes et une pierre calcaire en paroi à l'est.
16	Limon argileux gris-brun moyen (10YR 3/3 dark brown), hétérogène et peu compact. Petites mouchetures d'argile gris-vert, nodules de mortier (1-2 cm) beige clair à blanchâtre, fragments d'antracite, pierraille anguleuse (< 3cm), nodules sub-centimétriques de chaux blanchâtre, quelques oxydes.
17	Limon argileux gris-brun foncé (5YR 3/1 very dark gray), homogène et compact. Nodules de mortier blanchâtre et beige pâle (< 2cm), pierraille calcaire, rares fragments d'antracite en surface du dépôt, bois carbonisé, gravillons oxydés.
18	Limon argileux gris-brun foncé (10YR 3/2 very dark grayish brown), homogène et compact. Nombreuses mouchetures d'argile gris-vert pâle, bois carbonisé.
19	Limon sableux gris-brun foncé (5YR 3/1 very dark gray), homogène et compact. Mouchetures d'argile brun-beige, nodules sub-centimétriques de brique rouge commune, bois carbonisé, chaux, mortier. Inclusions généralement plus fines qu'en 13-C2-17.
20	Limon argileux gris-brun foncé (10YR 4/1 dark gray), homogène et moyennement compact. Inclusions de nodules de mortier (< 2cm), bois carbonisé, brique rouge commune, nodules de chaux blanchâtre, une petite pierre calcaire bleutée (< 3cm), quelques pastilles d'argile brun à gris-verdâtre éparses.

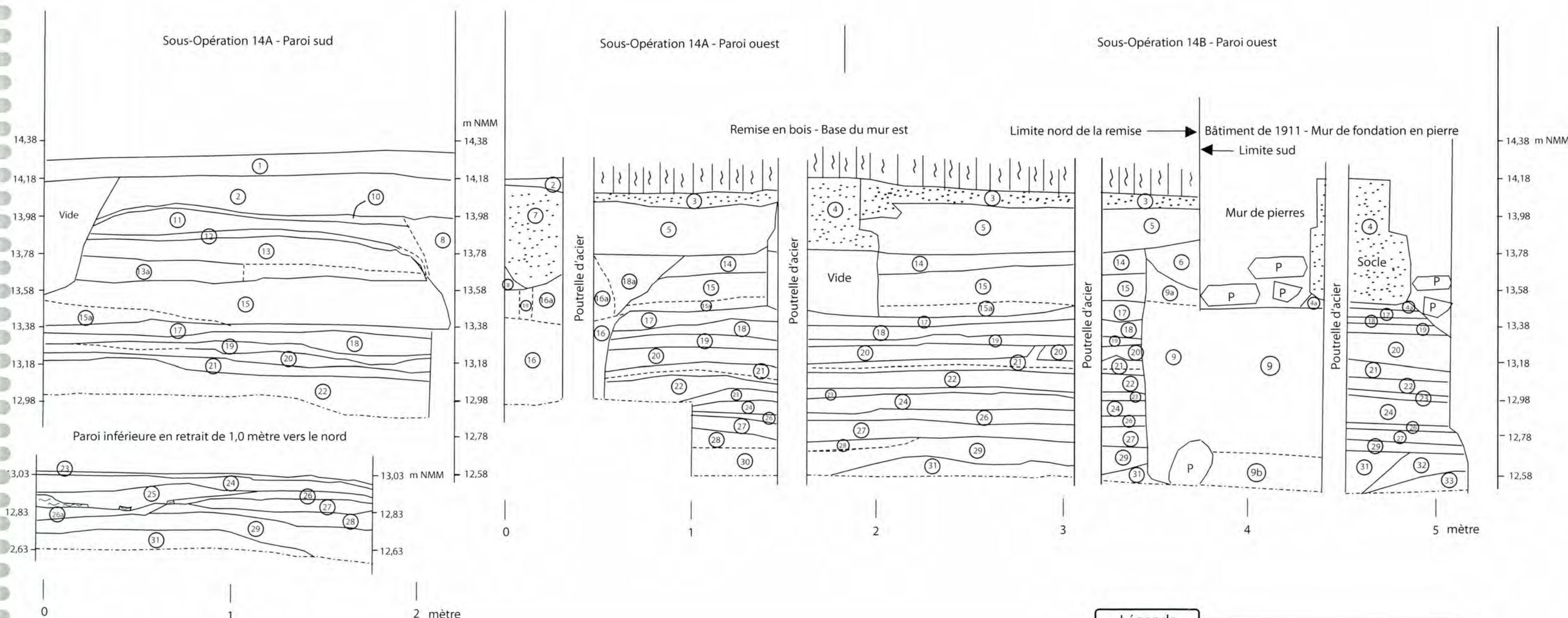


Figure 12 : Profil stratigraphique BjFj-101-13-C3 - Sous-opérations 14A et 14B, parois sud et ouest  
 Relevés : Mélanie Johnson Gervais et Anne-Carole Preux    Infographie : Christian Belanger, 2013

**Légende**

- Bois
- Pierre

0    20    40    cm

Tableau 22 — Description des couches du profil stratigraphique 13-C3

Numéro	Description de la couche
1	Dalle de béton armé (1960)
2	Concassé gravier 1 3/4, lit de pose dalle de béton (1960)
3	Dalle de béton non armé (1915-1955. Le mur de la 2 <sup>e</sup> génération de la remise s'assoit dessus).
4	Base et pilier de béton (s'appuient sur la fondation C3-5).
4a	Sols sous la base de béton. Sable avec mortier, gris tacheté blanc, plutôt compact et homogène. Beaucoup de nodules de mortier et cailloux calcaires anguleux (4 à 7 cm).
5	Maçonnerie sèche de blocs ébauchés en pierre calcaire. Aucun mortier dans les joints, mais du mortier collé sur les pierres. Blocs provenant d'un bâtiment démoli. Quelques blocs sont équarris et on trouve deux blocs de béton très grossier (ou mortier dense). Fondation 1 <sup>re</sup> génération de la remise (1915-1955)
6	Sable fin et mortier, gris blanchâtre, compact et assez homogène. Inclusions : plusieurs pierres calcaires anguleuses (3-12 cm) dont certains éclats, nodules de mortier, gravier. Un os de mammifère. (Creusement pour la pose de la tuyauterie et plomberie de la salle de bain de la remise. Tuyaux encore présents aujourd'hui jusque dans la cave du cagibi)
7	Base de béton coulé à même le sol (fondation C-5 s'y adosse et la base de béton est imbriquée à C3-14 à sa base (silex collé sur le béton).
8	Mélange hétérogène de sable, silex beige et noir, gros fragments de mâchefer, poudre et éclisses de bois, allant du gris foncé au brun et de très meuble à assez compact (sols de comblement de la tranchée d'installation de C3-7).
8a	Même chose que C3-8, mais plus homogène, plus brun que gris, plutôt meuble, avec quelques cailloux calcaires subarrondis (3-4 cm) en plus des inclusions de C3-8.
9	Sable limoneux gris à gris brun, assez compact et homogène. Inclusions : plusieurs cailloux calcaires subarrondis à subanguleux (3-12 cm), quelques éclats de silex, quelques particules et fragments de brique, rares petites scories, plusieurs particules et nodules de chaux, quelques nodules de cendre avec charbon de bois (comblement tranchée mur cagibi, 1911).
9a	Sable limoneux avec gravier, brun, assez compact et plutôt hétérogène. Inclusions : plusieurs cailloux calcaires (2-8 cm), subanguleux, quelques particules de chaux et de mortier, nodules de charbon minéral, scories et concrétions métalliques (surface de comblement de la tranchée? Ou creusement subséquent qui aurait tronqué tranchée 9?).
9b	Limon sableux brun gris, plutôt hétérogène, meuble à plutôt compact. Inclusions : beaucoup de cailloux calcaires subanguleux (4-30 cm) dont l'espace entre certaines n'est pas comblé de sol, quelques particules de briques, carbone minéral, éclats de silex. Un trou dans la paroi au nord donne accès à un vide qui semble se prolonger derrière la paroi vers le sud sur une profondeur (vers l'ouest) de 10 cm (comblement de la tranchée pour la 1 <sup>re</sup> génération du cagibi? Empattement déstructuré? Date inconnue).
10	Sable fin et poussière de mortier ou de chaux, meuble et homogène, beige jaunâtre moucheté de blanc grisâtre. (Surface d'assainissement pour la pose du

	gravier? Dans ce cas, ça viendrait juste après la C3-2)
11	Sable fin avec un peu de gravier brun-gris foncé, assez meuble et plutôt hétérogène. Inclusions : plusieurs fragments de grosses scories, quelques petits fragments de charbon minéral et cailloux calcaires (<2 cm). (Scories étalées par Bruneau & Currie?)
12	Sable fin avec un peu de gravier, brun foncé, assez meuble et plutôt homogène. Inclusions : beaucoup de galets de silex beige et gris foncé, plusieurs fragments et éclisses de bois. (même couche que C3-14?)
13	Sable limoneux beige verdâtre à gris foncé, plutôt compact et hétérogène. Inclusions : plusieurs particules et nodules de mortier (<5 cm), plusieurs cailloux subarrondis (<3 cm), pierres calcaires subarrondies à subanguleuses (5-10 cm). (Environ 1894 rénovation entrepôt au sud et creusement bâtiment est)
13a	Couche de déblais de démolition : poussière à morceaux de mortier (<8 cm), beaucoup de pierres calcaires aux arêtes vives (<10 cm), un fragment de brique rougeâtre (8 cm) (Démolition 1 <sup>er</sup> entrepôt?)
14	Sable fin à grossier légèrement limoneux, brun moyen à brun gris, plutôt compact et plutôt homogène. Inclusions : beaucoup de galets de silex beige et gris, quelques éclats de pierre calcaire anguleuse (<5 cm), quelques particules de mortier (même couche que 12?)
15	Sable limoneux légèrement argileux, brun grisâtre, assez compact et plutôt hétérogène. Inclusions : beaucoup de particules et nodules de mortier (<3 cm), cailloux calcaires arrondis (<2 cm), plusieurs pierres calcaires subarrondies à subanguleuses (5-8 cm), quelques pastilles d'argile verdâtre, rares éclats de silex blond rougeâtre et de brique orangée. (Remblai 1879. Construction entrepôt 3 étages au sud)
15a	Limon sablo-argileux gris-foncé, compact et plutôt hétérogène. Inclusions : les mêmes que C3-15.
16	Limon sableux (sable fin à grossier) avec gravillons, brun gris, peu compact et plutôt homogène. Inclusions : plusieurs cailloux subarrondis à subanguleux (3-12 cm), poussières et particules de mortier, quelques particules de brique. (sols de comblement du creusement 14A9)
16a	Vide laissé par l'aménagement dont 16 comble en partie. Après dégagement des déblais meubles, un creusement circulaire s'enfonçant vers le bas et vers l'ouest est visible. Beaucoup de poussière et éclisses de bois, quelques fragments de tuyau en métal (<5 cm).
17	Limon sableux gris rouille chargé de poussière d'oxydation du métal, plutôt meuble et plutôt hétérogène. Beaucoup de minces bandes métalliques plaquées à la surface, plusieurs fragments de brique (<10 cm) et quelques cailloux anguleux (<4 cm). Premier lot fouillé en 2013.
18	Couche de mortier, plutôt compacte et homogène. Quelques particules de chaux et cailloux calcaires anguleux (<5 cm).
19	Sable limoneux gris foncé mouchette brun roux, assez compacte et assez homogène. Inclusions : quelques gravillons et cailloux calcaires (<3 cm), quelques particules et nodules de brique orangée.
20	Sable limono-argileux gris foncé moucheté de particules de mortier blanc et beige jaunâtre, assez hétérogène et assez compact. Inclusions : beaucoup de particules et nodules de mortier, plusieurs nodules et fragments de brique orangée (<6 cm),



	pierre calcaire subanguleuse (<5 cm), quelques lentilles de poudre de bois.
21	Sable limoneux gris foncé moucheté brun roux, assez compact et plutôt homogène. Inclusions : plusieurs pierres calcaires subanguleuses (<10 cm), quelques particules de brique orangée et quelques fibres et éclisses de bois. Par endroits moins coloré oxydé à la base.
22	Limon sablo-argileux beige grisâtre moucheté blanc et gris, compact et hétérogène. Inclusions : beaucoup de particules et nodules de chaux et de mortier, plusieurs pastilles d'argile grise, pastilles de sable jaunâtre et limon brun, quelques particules de brique et de charbon de bois.
23	Couche de mortier légèrement limoneux beige grisâtre, plutôt compacte (friable) et homogène. Inclusions : quelques gravillons et petits cailloux, particules de chaux.
24	Couche formée principalement de pierres calcaires subanguleuses de 2 à 10 cm. La matrice qui comble ses interstices est du sable limoneux gris beige assez meuble et homogène, quelque poudre de bois et gravillons.
25	Limon sableux grisâtre, meuble et homogène. Inclusions de poudre et fibres de bois et de quelques cailloux.
26	Bois décomposé à l'est. Sable fin limoneux gris foncé, peu compact et plutôt homogène à l'ouest. Inclusions : quelques éclisses et poudre de bois, quelques gravillons et particules de brique.
26a	Sable fin limoneux gris foncé noirâtre, peu compact et plutôt hétérogène. Inclusions : beaucoup de fragments de charbon de bois, éclisses et poudre de bois, quelques fragments de charbon minéral et particules de brique.
27	Sable fin limoneux beige jaunâtre moucheté roux, compact dû à sa grande teneur en cailloux et pierres schisteuses sub arrondies à anguleuses (2-12 cm), homogène. Quantité non négligeable de gravillons.
28	Argile sableuse gris foncé moucheté roux, compacte et plutôt homogène. Inclusions : beaucoup de pierres calcaires anguleuses (2-8 cm), rares particules de brique et de métal oxydé.
29	Argile limono-sableuse gris brun foncé, assez compacte et plutôt hétérogène. Inclusions : quelques particules de chaux, mortier, charbon de bois, rares cailloux (<2 cm), lentilles de poudre de bois à la surface (paroi sud).
30	Vide laissé par un aménagement en bois maintenant effondré. Beaucoup de poudre, éclisses et morceaux de bois à la base et sur les parois.
31	Limon sableux gris moyen moucheté de poussière et particules blanche, jaune, orange et noire, assez compact et hétérogène. Inclusions : beaucoup de particules et nodules de chaux et de cendre mêlée de charbon de bois, quelques particules de brique et de mortier, quelques pierres anguleuses (<7 cm).
32	Sable fin limoneux brun pâle peu compact (friable) et assez homogène. Inclusions : quelques cailloux anguleux (<5 cm), quelques particules de briques, de mortier et de pierre granitique.
33	Concentration homogène de cendre gris pâle avec charbon de bois épars, quelques nodules de chaux et particules rougeâtres (oxydation?).

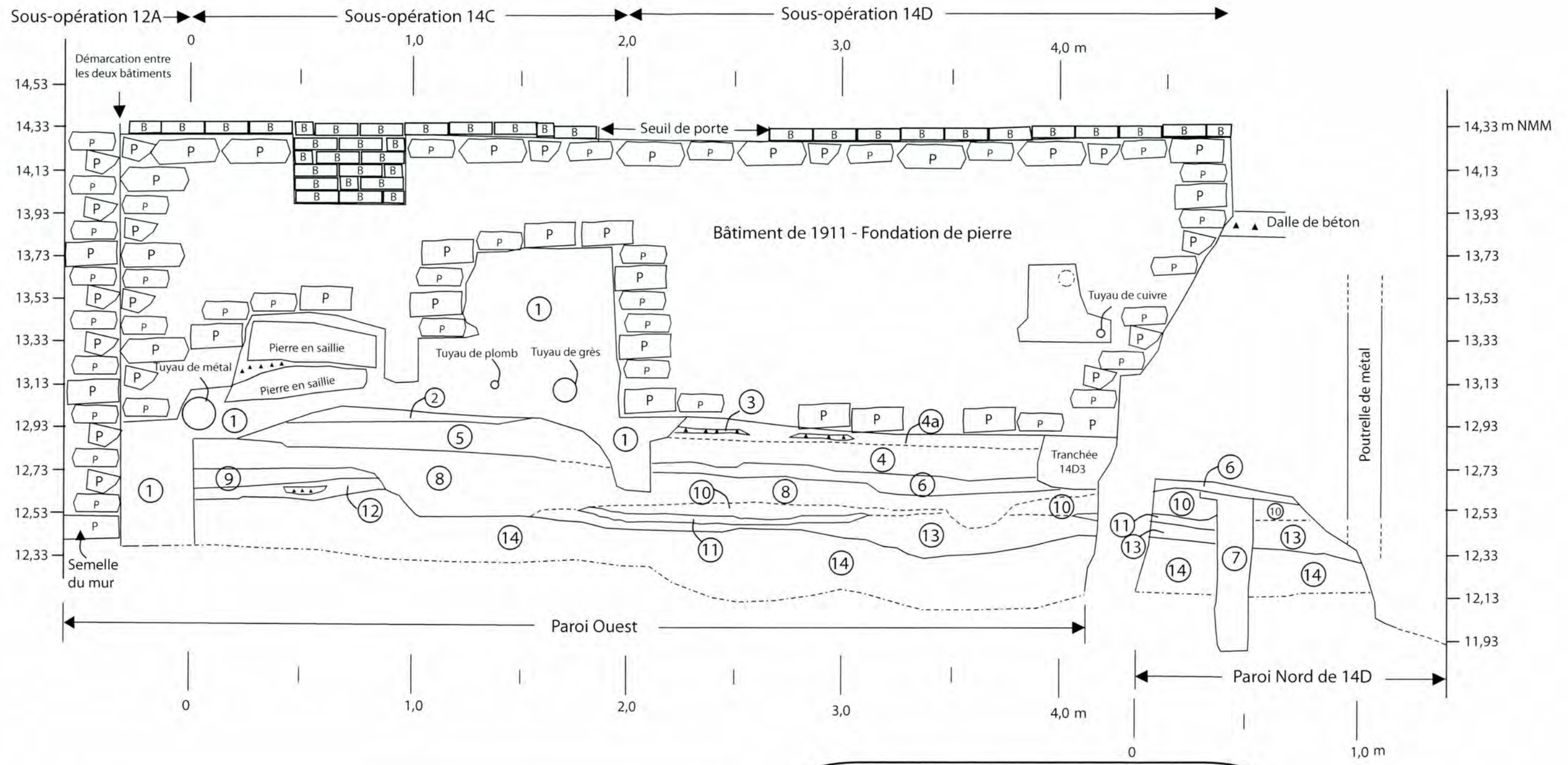


Figure 13 : Profil stratigraphique BjFj-101-13-C4 - Sous-opérations 14C et 14D, parois ouest et nord  
 Relevés et infographie : Christian Bélanger, 2013

B Bois      ▲▲▲ Mortier  
P Pierre      0 20 40 cm

**Tableau 23 - Description des couches du profil stratigraphique 13-C4**

Numéro	Description de la couche
1	Limon sableux brun gris foncé à noirâtre, tacheté et très hétérogène. Compacité moyenne à faible. Inclusions nombreuses et diverses : particules de mortier et cailloux anguleux et arrondis très nombreux, particules de charbon minéral, fibres et éclisses de bois. Fragments de brique, scories et fragments de tuyaux de grès.
2	Concentration de petits cailloux anguleux de calcaire (2 à 5 cm), la plupart fragmentés, mêlée de sable grossier gris oxydé et de gravillons. Compact et homogène. Peu ou pas d'inclusions.
3	Concentration de mortier grisâtre, homogène et stérile. Le mortier est désagrégé sauf à l'extrême nord où il est compact et de couleur blanchâtre.
4	Concentration dense d'éclats et de petits cailloux anguleux de calcaire dans une matrice de sable limoneux gris foncé de compacité moyenne et homogène. Quelques particules minérales blanchâtres. Transition plutôt nette à la base.
4a	Mince horizon de sable limoneux gris foncé plutôt homogène et de compacité moyenne. Quelques particules de charbon minéral et de pierre blanchâtre, un objet de métal oxydé.
5	Concentration dense de cailloux anguleux et fragmentés de calcaire en majorité de 5 cm et moins. Quelques cailloux arrondis dont un de 15 cm de diamètre. Matrice de sable ou sable limoneux grisâtre et marbré d'oxyde. Dépôt plutôt compact et très homogène. Peu ou pas d'inclusions anthropiques. Plusieurs fragments de cailloux sont de couleur rouille à l'intérieur.
6	Limon sableux noirâtre à gris foncé de couleur plutôt uniforme, homogène et de compacité moyenne. Inclusions nombreuses de particules et poussière de charbon minéral. En paroi nord, le dépôt devient plus hétérogène et comporte des petits cailloux et des traces de métal oxydé.
7	Matrice principalement constituée de cendre entremêlée par endroits de sédiments gris foncé. Dépôt plutôt homogène et de compacité moyenne à faible.
8	Dépôt de composition variable. Au sud sur 2,5 mètres de longueur, limon sableux gris à gris foncé parfois tacheté de rouille et recelant une forte concentration de blocs et cailloux anguleux de calcaire de 20 cm et moins. Quelques gravillons blanchâtres et noirâtres. Les pierres les plus volumineuses sont disposées à la base du dépôt tandis qu'en surface, présence de plus petits cailloux souvent recouverts d'une mince pellicule de sédiments. Vers le nord, le dépôt devient plus hétérogène tout en s'amincissant et s'estompe vers la limite nord de 14D. Inclusions : petits cailloux anguleux ou arrondis de 10 cm et moins, poussière et nodules de mortier. En ce secteur, la transition est parfois imprécise avec la couche inférieure C4-10.
9	Concentration de cailloux anguleux de calcaire, la plupart éclatés et oxydés, entremêlée de limon gris vert oxydé. Dépôt homogène et compact. Peu ou pas d'inclusions anthropiques.
10	Limon brunâtre teinté de veinures d'oxydation plutôt homogène et de compacité moyenne. Inclusions : surtout du mortier concentré en surface sous forme de particules et de courtes lentilles, quelques cailloux anguleux de

	calcaire et gravillons. Transition nette avec la couche C4-11 et imprécise ailleurs.
11	Concentration homogène de mortier de couleur gris clair, le plus souvent désagrégé mais qui demeure compact en certains points.
12	Limon légèrement sableux gris foncé plutôt hétérogène et de compacité moyenne. Inclusions; petits cailloux arrondis et galets, gravillons blanchâtres, lentilles de sable graveleux gris oxydé en surface, une petite lentille de mortier et des particules éparses de mortier. Transition nette avec la couche C4-14.
13	Limon gris à gris foncé marbré d'oxydation plutôt homogène et de compacité moyenne. Inclusions peu nombreuses : particules de bois carbonisé, traces de bois décomposé, quelques gravillons et petits cailloux. Transition nette à la base.
14	Concentration de cendre gris clair et de nodules et particules de bois carbonisé. Le dépôt est homogène et de compacité moyenne sauf en en certains points où sa surface est de couleur plus foncée (grisâtre à gris foncé). Transition nette à la base.

Tableau 24 - Liste des structures dégagées sur le site BfFJ-1001  
Opérations 2 à 12 - Interventions de 1999, 2002 à 2011

No	Localisation	Identité	Type	Élévations		Profil	Échantillon	Photos	Notes
					Base				
ST-01	2A, 5E	Dépendance de la cour arrière érigée vers 1912. Socle, possible base de cheminée. Période VII, 1879 à nos jours	Ouvrage composite. Carré de briques reposant sur un socle en pierre calcaire.	Carré de briques : 14,12; socle de pierres : 13,68;	Non relevée	Nil	Non	03-D10 : 34-35	Le socle de pierres a été érigé au-dessus du mur ST-02 et s'adosse à l'est contre le parement du mur ST-14 (bâtiment du 204 d'Youville construit en 1894).
ST-02	2A, 5C et 5E	Entrepôt Dunlop (bâtiment 8). Période V, 1805-1842, mur nord du bâtiment agrandi vers 1825	Maçonnerie de pierre à parement double et empâtement. Percé d'un soupirail à l'ouest.	Surface : 13,60 à 13,80; empâtement : 12,70; seuil du soupirail : 13,40	env. 11,30	99-C2, 03-C5	Non	03-D10 : 29-33	Le mur a été tronqué à son extrémité Est lors de la construction en 1894 du bâtiment du 204 d'Youville.
ST-03	2A, 5G et 5H	Bâtiment indéterminé (fosse de latrines?), murs sud et ouest du carré (1842-1879)	Maçonneries de pierre	13,75 à 13,87	env. 11,90	99-C1 et C2	Non	03-D10 : 36	Structure tronquée à l'est et vidée de son contenu en 1894. S'adosse au nord contre le mur ST-15. Recèle le caisson de bois ST-28.
ST-04	2A, 5C, 5E et 5H	Dépendance de la cour arrière, éléments de fondation (1894 à 1918).	Assemblage de bois. Poteaux sur une solive N-S laquelle repose sur une série de poteaux et de semelles de bois enfouis en profondeur.	poteau en surface : 14,15; solive N-S : 13,80-13,90; semelle : 11,80-11,90	Inf. à 11,80	Nil	Non	99-D2:28, 32; 03-D6:21, D11:27-28, D12:21-22	Éléments de fondation du bâtiment secondaire en place dans la cour arrière entre 1894 et 1911. Située dans l'axe de prolongement de la structure ST-12 dégagée dans l'opération 3 au nord.
ST-05	2A, 5B	Latrines (milieu du XIXe siècle, période VI)	Carré de bois	13,36; sommet (couverture) à 13,65?	12,42 à 12,46	99-C1	06-E7	99-D2:36, D5-3; 06-D4:3-5	Fosse dont les parois et le fond sont tapissés de bois décomposé
ST-06	3A et 3B	Hangar de 1879 (bâtiment 12, période VII, 1879 à nos jours). Plancher ou base de cloison de mur	Éléments épars d'un assemblage de bois	13,60 à 13,90	5 à 10 centimètres d'épaisseur	02-C-4, C-6, 03-C1	02-E39	02-D1 : 20-22	Une solive apparemment en place en paroi Ouest des s.op. 3A, 4K et 4G. Les autres pièces retrouvées ne sont pas en position.
ST-07-1	3C	Château Callière (bâtiment 3), Mur ouest du pavillon, section nord (période III, 1695-1765)	Maçonnerie de pierre	12,89	11,23	Non	02-E34	02-D11 : 31-36	Structure tronquée à son extrémité nord. Se prolonge au sud du mur ST-15, voir structure ST-07-2
ST-07-2	5C	Château Callière (bâtiment 3), Mur ouest du pavillon, section sud (période III, 1695-1765)	Maçonnerie de pierre	11,81 à 12,16	inf. à 11,45	Non	Non	03-D7:19-20	Structure tronquée à son extrémité sud par le creusement de la tranchée du mur ST-14.
ST-08	3C, 3D et 3E	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Éléments de fondation, ajouts de vers 1894-1918 (période VII, 1879 à nos jours)	Alignement nord-sud de poteaux	13,71	Non relevée	02-C-2	Non	02-D2: 10-11; 02-D3: 11-12	Les poteaux reposent au travers de la tranchée comblée de scories. Ils ont été retirés lors de travaux d'excavation mécanique. Aucun lien observé avec la structure sous-jacente ST-12
ST-09	3B et 3D	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Éléments des fondations d'origine (période VII, 1879 à nos jours).	Assemblage de bois, solive sur poteau (pin blanc)	13,60	11,90	Non	02-E8	D1:18-19; D2: 23; D3: 20, 23-24	Structure postérieure à ST-08. Tronque le remblai de scories. Dépôt dense d'avoine associé à la structure. Lien probable avec le poteau ST-29 dégagé en 2003 en 41
ST-10	3D, 3E, 4H, 4J	Remise/tonnellerie (bâtiment 9). Dallage, second niveau de chausée. (Période V, ca 1820 à 1842)	Maçonnerie de pierre	13,10 à 13,28	10 à 15 cm d'épaisseur	02-C5, 03-C4	Structure prélevée en entier	03-D4: 7-8	La structure correspond à l'extrémité nord-ouest du pavage. Délimitée au nord et à l'ouest par les pièces de bois ST-24. Pavage est recouvert à l'ouest par la couche de mortier 03-C4-1
ST-11	3B	Indéterminé. Base dérasée d'un poteau isolé. Période III, 1695-1765.	Poteau de bois (essence non identifiée)	13,45	13,18	Non	02-E5	02-D6: 7-8	Poteau situé à qlqs cm en bordure ouest du mur ST-07-1. Enfoui en profondeur au travers du remblai de rehaussement de 1695.
ST-12	3C, 3D et 3E	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Étaient lors des rénovations de 1894, (période VII, 1879 à nos jours)	Assemblage de bois (pin blanc). Poteaux sur une semelle N-S.	Semelle: 11,78-11,87	1-5 cm d'épaisseur	Non	02-E-28	D8: 20-24; D9:24	Seule l'empreinte des poteaux subsistait. La semelle repose à la base de la tranchée comblée de scories.
ST-13	3D, 4J, 4K, 10C	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Fondation des colonnes qui supportent la portion centrale du bâtiments. Ajout de 1894, (période VII, 1879 à nos jours)	Maçonnerie de pierre reposant sur une fondation de béton armé. Supporte les colonnes hors-terre du bâtiment.	Mur : 14,05; base de béton : 13,45	inf à 13,00	02-C4, 03-C1, 08-C	Non	02-D11: 1-7, 03-D10: 13-16; 08-D7:8-10	Fondation qui recoupe la portion centrale du bâtiment. Les 2 poteaux qu'elle supporte ne sont pas localisés à leur position d'origine et consistent en des pièces déplacées, possiblement vers 1918.
ST-14	Opérations 3, 4, 5, 11 et 12	Bâtiment actuel du 204 place d'Youville construit en 1894, mur ouest du carré de fondation	Maçonnerie de pierres avec empâtement	Empâtement: 10,75;	inf. à 10,47	03-C4, 11-C1, 12-C1	Non	02-D12: 7-11; 05-D1: 8-9, 18-19, 26	Mur entier et fonctionnel qui délimite le flanc Est du site.

Tableau 24 - Liste des structures dégagées sur le site BjFj-1001  
Opérations 2 à 12 - Interventions de 1999, 2002 à 2011

No	Localisation	Identité	Type	Élévations		Profil	Échantillon	Photos	Notes
					Base				
ST-15	3C et 3F	Remise/tonnellerie (bâtiment 9). Mur sud de fondation (période V, 1805-1842)	Maçonnerie de pierre	13,09 à 13,14	12,10 à 12,20	02-C1, 02-C3	Non	02-D12: 1-6	Le vestige correspond à la portion inférieure du mur de fondation actuel. Couvre environ 3,70 mètres de longueur. La portion supérieure du mur est issue de phases subséquentes de construction.
ST-16	3B, 3F	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Éléments des fondations d'origine (période VII, 1879 à nos jours).	Assemblage de bois, 2 solives N-S supportant des poteaux.	Solive : 13,26 à 13,38; Poteaux : 13,90	env. 13,20	Non	Non	02-D6:23-24	L'une des solives a été tronquée au nord lors de la construction du mur ST-17.
ST-17	3F	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Fondation du mur sud, section est. Ajout de 1894, (période VII, 1879 à nos jours).	Maçonnerie de pierre reposant sur une fondation de béton armé. Supporte les colonnes hors-terre du bâtiment.	13,46-13,47	inf. à 13,20	Non	Non	02-D15: 21-25	La structure, construite en sous-œuvre, sert de base d'appui à la portion Ouest du mur ST-15 qui date du début du XIXe siècle.
ST-18	3B, 3F	Remise/tonnellerie (bâtiment 9). Éléments du plancher (période V, 1805-1842)	Assemblage de bois	13,08 à 13,15	2-3 cm et moins d'épaisseur	02-C1, 02-C4	Non	02-D15: 15-19	Vestiges très altérés et en partie détruits. Ne couvrent qu'une courte section des sous-op. 3B et 3F. Lien probable avec la structure ST-26/ST-27 dégagée en 2003 au nord dans l'opération 4.
ST-19	3D	Palissade ou petit bâtiment indéterminé su poteaux enfous? Fort de Ville-Marie (période II, 1642-1675).	Alignement de poteaux de pin blanc	10,80 à 11,00	inf. à 10,35	Non	02-E39	02-D14: 31-34; 02-D15: 5-7	La portion résiduelle de la structure consiste en la base des 5 poteaux. L'intérieur de la fosse a été vidée de son contenu par le creusement de la tranchée du mur ST-14, à l'exception d'un lambeau de sole ornamens placés contre les poteaux.
ST-20	Opération 4, 11 et 12	Hangar/écurie (bâtiment 13). Éléments des fondations du plancher (période VII, 1879 à nos jours).	Assemblage de bois. Série de madriers posés de chant dans l'axe est-ouest. Poteaux associés en 4E et 4E?	Madriers : Solive: 14,01; Poteaux: 13,72-13,65	inf. à 12,00	Non	03-E32 à 03-E35		La solive se prolonge à l'ouest au-dessus de la fondation de béton du mur ST-21. Équivalent au nord de la structure ST-09 dégagée en 2002 dans l'opération 3.
ST-21	Opérations 4 et 10	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Fondation du mur nord, section est. Ajout de 1894, (période VII, 1879 à nos jours).	Maçonnerie de pierre reposant sur une fondation de béton. Supporte les colonnes hors-terre du bâtiment.	Mur: 13,80-13,83; Fondation de béton : 13,43 à 13,49	inf. à 13,10	03-C1, 10-C	Non	03-D10: 17-20, 09-D	Le mur forme la frontière entre le bâtiment Sud érigé vers 1879 et le bâtiment Nord-Est, lequel a pu être reconstruit à cette date. Le mur est prolongé vers l'est par la structure de bois ST-20.
ST-22	Opération 4, 11 et 12	Remise/tonnellerie (bâtiment 9). Éléments du plancher (période V, 1805-1842)	Assemblage de bois constitué de d'assises de solives disposés nord-sud et de quelques planches résiduelles.	Assise sup. E-O : 13,21 à 13,25 ; assise inf. N-S : 13,38-13,45.	env. 13,20	03-C2, 10-C1, 11-C1	03-E15 à 03-E29	03-D3: 8, 10-11, 16, 25-26	Certaines pièces sont tronquées au sud par le mur ST 21. La structure supporte à l'ouest 3 madriers posés de chantet à l'est la structure ST-23, lesquels consistent apparemment en des ajouts postérieurs à 1879.
ST-23	Opération 4, 11 et 12	Hangar/écurie (bâtiment 13). (période VII, 1879 à nos jours) .. Base d'appui d'une cloison qui doublait le mur est (ajout de 1894)	Structure de bois (madrier massif). Comprend en 4C une petite maçonnerie de pierre (base d'appui d'une colonne?)	13,70 à 13,82	13,4	03-C2, 10-C1, 11-C1	03-E37 et E38	03-D3: 19-21	Structure consiste en alignement nord-sud de 2 solives encadrant un muret de pierres et prenant appui au-dessus de ST-22. Possible base d'appui d'un plancher rehaussé datant de 1879 et détruit en 1894.
ST-24	4H et 4J	Remise/tonnellerie (bâtiment 9). Éléments de fondation du bâtiment d'origine (période V, 1805-1842)	Assemblage de bois composé de deux solives transversales et d'un poteau.	Solives: 13,25; Poteau: 13,05	Solives: 13,05; Poteau: 12,38	Non	Non	03-D5: 24-27, 30-32	La structure encadre à l'ouest et au nord le pavage ST-10 et délimite également le flanc ouest du bâtiment.
ST-25	3E	Hangar/écurie (bâtiment 13). Élément de fondation (période VII, 1879 à nos jours).	Poteau isolé	14,00	inf. à 12,40	Non	Non	03-D5: 35-36	Pièce isolée implantée au travers de la tranchée comblée de scories creusée au moment de la construction en 1894 du bâtiment du 211 d'Youville. La poutre est découpée de trois larges mortaises et il pourrait d'une pièce recueillie.
ST-26	Opérations 3, 4, 11 et 12	Hangar/écurie (bâtiment 13). Éléments de fondation du mur d'origine est (période VII, 1879 à nos jours).	Séries de poteaux enfous surmontés d'un madrier N-S. Base d'appui de colonnes de bois dispersées.	12,86	12,64	03-C2, 05-E26	Non	03-D9: 9-12; 05-D1: 7-11	La solive supporte l'extrémité de la section de plancher ST-27. Elle sert également au nord de base d'appui à un poteau installé apparemment en 1894.
ST-27	4B, 4C, 4E et 4F	Remise/tonnellerie (bâtiment 9). Segment du plancher du bâtiment d'origine (période V, 1805-1842).	Assise de madriers disposés selon un axe Est-Ouest et supportant en plusieurs points une assise de planches.	12,99 à 13,08	10 cm et moins d'épaisseur.	03-C2	03-E42 à E48	03-D9: 9-12	Les madriers reposent à l'est sur la solive ST-26. Même élévation et en continuité stratigraphique avec le plancher ST-18 et le pavage ST-10 dégagés au sud.

**Tableau 24 - Liste des structures dégagées sur le site BfFj-1001**  
Opérations 2 à 12 - Interventions de 1999, 2002 à 2011

No	Localisation	Identité	Type	Élévations		Profil	Échantillon	Photos	Notes
					Base				
ST-28, ST-03	5C	Fosse de latrines (?) attenante à l'arrière de la remise/tonnellerie (bâtiment 9), Période V, 1805-1842.	Caisson constitué de palplanches	12,18 à 13,67	11,55 à 11,60	Non	03-E30	03-D12: 5-6	Le caisson s'adosse au nord contre le mur ST-15 et au sud contre le mur ST-03. Son espace intérieur a été entièrement vidé de son contenu en 1894 lors du creusement de la fosse comblée de scories et de l'implantation de la structure ST-04.
ST-29	4J	Hangar/écurie (bâtiment 13). Élément de fondation du mur nord. Période VII, 1879 à nos jours.	Poteau isolé	12,92	12,01	Non	Non	03-D6: 4-7	Poteau localisé à l'extrémité est du mur ST-13. Pas de lien vérifié in situ avec la structure ST-09 dégagée mécaniquement en 2002.
ST-30	4A, 4D, 4H, 10F, 11B et 12G	Muret des jardins du domaine de Callières (période III, 1688-1765)	Maçonnerie de pierres orientée Nord-Sud	12,64 à 12,75	12,44 à 12,60	03-C4, 05-C8, 06-C2, 10-C1, 11-C2	Non	03-D10: 10-12; 05-D6: 33-35; 05-D7:16-21; 05-D8: 1-3; 06-D4:6-9; 06-D9:28-29	Muret de faible hauteur résiduelle. Dérasé à plusieurs dizaines de cm sous la surface d'occupation de la cour du château. Le segment dégagé en 2006 forme une excroissance bordant et imbriqué à la face Est du muret ST-30 mais qui ne se prolonge pas sur toute la longueur dégagée de ce
ST-31	5H	Entrepôt Dunlop (bâtiment 8 construit entre 1815 et 1825), mur Est du carré mitoyen avec le lot 11 Période V, 1805-1842.	Maçonnerie de pierres orientée Nord-Sud	13,77 (N) à 12,02 (S)	inf. à 11,50	Non	Non	03-D10: 26-27	Mur très endommagé, tronqué sur son flanc Est par la tranchée de 1894. Face Ouest comporte un fruit. Le mur ST-02 s'adosse contre le mur. Au sud, ST-31 est lié de mortier mais non imbriqué au mur ST-32.
ST-32	5H, 7E	Maison Beaudry (lot 11), mur Ouest du carré. Ouvrage mitoyen et intégré à l'annexe de l'entrepôt Dunlop construite entre 1815 et 1825.	Maçonnerie de pierres Nord-sud avec empiètement en béton grossier	Mur : 12,02; Béton : 11,40 à 11,52	inf. à 11,20	03-C5	Non	04-D12: 5	Ouvrage mitoyen qui sert aujourd'hui de base d'appui sur son flanc Est au mur du bâtiment Joe Beel érigé en 1828. Lié mais non imbriqué au nord au mur ST-31
ST-33	7B, 7C	Entrepôt Gillespie (Bâtiment 10), Période VI, 1842 à nos jours, Carré de fondation de la descente à la cave.	Carré de maçonnerie de pierre constitué de trois murets. Parement extérieur des murs masqué et protégé par un massif de béton.	Assise ajoutée en surface : 13,88 à 14,08; Mur d'origine: 13,77-13,81; Béton : 13,53 à 13,57	inf. à 12,02	04-C8	Non	04-D12: 19-20	L'enceinte de la descente a été comblée à une époque récente. L'ajout en surface des murets d'une assise de pierres de taille a permis la conversion de la structure en une rampe d'accès au rez-de-chaussée de l'immeuble.
ST-34	7B, 7C	Entrepôt Gillespie (Bâtiment 10), Période VI, 1842 à nos jours, mur de fondation Nord du bâtiment	Maçonnerie de pierres doublé sur son flanc extérieur d'un massif de béton. Présence d'un soupirail auj. enfoui.	Non relevé pour le mur. Soupirail : 14,22	Base du mur non visible. Soupirail : 13,92.	Non	Non	04-D12: 8-12	Fondation du bâtiment actuel du 211 de la Commune. La présence du soupirail permet de déterminer le niveau d'aménagement de la cour suite à la construction du bâtiment en 1842.
ST-35	5H, 7E	Maison Beaudry (lot 11). Mur ouest de fondation (1828 à nos jours)	Maçonnerie de pierres comportant un empiètement	Mur : 14,19 ; Empiètement : 12,23	Mur : 12,23 ; Empiètement : 12,01	Non	Non	04-D12: 4	Fondation du bâtiment actuel du 207 de la Commune Édifice Jos Beel). La fondation repose sur un mur plus ancien, soit la structure ST-32.
ST-36	Op. 5 et 7	Bâtiment annexe de la cour arrière érigé vers 1912 - Socles de colonnes. Période VII, 1879 à nos jours.	Structure moulée de béton	14,05	13,71	Non	Non	04-D12: 25	Groupe de trois structures similaires dont une seule demeure en place sur le site.
ST-37	4A, 4B	Structure de fonction indéterminée (glacière ou puits) - (période IV, fin XVIIIe-début XIXe siècle)	Tonneau enfoui surmonté d'un coffrage de bois et mortier	Superstructure: 12,76 ;	11,73	Non	04-E38 et E40	04-D8: 29-30; D10: 4-5, 7-9	Le tonneau était comblé à sa base d'une couche épaisse de sable homogène et stérile et ne consiste pas en conséquence en une fosse de latrines. Un second tonneau était attenant (structure ST-48).
ST-38	4A	Fosse de compostage (fin 18 siècle)	Fosse dénuée de tout aménagement construit.	12,76 à 12,88	12,11 à 12,16	04-C4	04-E39, E41 et E42	04-D8: 32-33; D10: 16-19	Large fosse creusée au travers des sols en place et comblée de sédiments à texture organique et recelant une forte concentration de fibres végétales.
ST-39	3C, 5C	Puits d'alimentation en eau potable creusé en 1658. Période II, 1642-1688.	Fosse très profonde, de plan circulaire. Pas d'infrastructure en place.	11,8	9,12	03-C3, 04-C2		04-D12-32	Fosse circulaire de forte profondeur mais dénuée de tout vestige en place d'infrastructure de bois ou autre.
ST-40	Opérations 4, 11 et 12	Fort de Ville-Marie. Fosse et éléments de fondation (mur latéral Est) d'un bâtiment. Période II, 1642-1688.	Assemblages de bois (2 sections distinctes) reposant dans une fosse profonde et de grande dimensions	10,96 à 11,33	Non disponible	05-C6	05-E22 et E25	05-D6: 33-35; 05-D7:16-21; 05-D8: 1-3	Structure apparemment non en place et effondrée sur son flanc. La section principale est composée de plusieurs pièces massives de bois toujours reliées entre elles. La structure repose repose à la base d'une fosse mesurant plus de 7,0 mètres de longueur sur 2,0 mètres de largeur.

**Tableau 24 - Liste des structures dégagées sur le site BfFj-1001**  
Opérations 2 à 12 - Interventions de 1999, 2002 à 2011

No	Localisation	Identité	Type	Élévations		Profil	Échantillon	Photos	Notes
					Base				
ST-41	4A, 10F	Numéro de structure non utilisé en 2005. À attribuer lors d'une prochaine intervention							
ST-42	4G, 4H, 9A, 10C et 10D	Palissade/clôture. Fort de Ville-Marie (période II, 1642-1688)	Alignement de poteaux disposés sur un rang serré à la base d'une tranchée.	12,10 à 12,20	11,57 à 11,60	05-C5; 07-C1	05-E9 et E10;	05-D3;2,4, 11, 30-34; 08-D7;6-7; 08-D6;31, 35-36	La course de la structure s'étire depuis la fosse ST-40 à l'est jusqu'aux abords de la fosse ST-62 à l'ouest qu'elle contourne en décrivant une double bifurcation vers le sud-ouest.
ST-43	Opérations 4, 11 et 12	Clôture ou espalier. Jardins du domaine de Callière. Période III, 1688 à 1765	Alignement serré de piquets plantés dans une tranchée et ceinturés de pierres empilées.	12,43-12,47 (en 4A-4D); 12,40-12,50 (en 4G)	11,77-11,9 (en 4A-4D); 11,88 (en 4G)	05-C5 et C8, 10-C1, 11-C1	05-E15	05-D2: 32-36; 05-D8: 20-21	Longe le flanc ouest du muret ST-30 et d'élévation légèrement inférieure à ce dernier. Extrémité sud de la tranchée a été dégagée en 4G et aucune trace de sa présence visible, plus au sud. La structure était en grande partie détruite en 11F. Poss. antérieure au mur ST-30 (voir lots 11B17 et 12G18)
ST-44	4A, 4D, 10G et 10H	Fort de Ville-Marie, aménagement de fonction indéterminée. Période II, 1642-1688.	Massif en maçonnerie de pierre de plan en forme de "I" majuscule	12,55-12,58	11,36	05-C8	Non	05-D5: 29,34; 05-D7: 3-4, 10-C; 09-280-281, 294, 295	Structure localisée à l'intérieur de la tranchée est-ouest ST-63 qui relie les fosses (de bâtiments ST-40 et ST-62. Structure similaire à ST-56 de l'opération 5.
ST-45	3B	Remise, période VI, 1842 à 1879. Élément de fondation du mur ouest.	Poteau de bois équarré	13,08	12,26	05-C7	Non	05-D5: 29,34; 05-D7: 3-4	Structure localisée sous la paroi sud de la sous-op. 3B. Le poteau s'adosse contre l'extrémité ouest du mur ST-15 et en lien avec ce dernier. Sommet du poteau dérasé par la semelle de béton ST-17.
ST-46	3B, 3C	Fosse dépotoir - Période du fort de Ville-Marie (1642-1688)	Creusement sans infrastructure construite et comblée de sédiments organiques. Forte concentration de graines végétales (framboises et cucurbitacées).	12,01	11,66	02-C1	02-E29 à E31	02-D9-25 à 29	La sous-opération 3B a permis de compléter la fouille de cette fosse dont la majeure portion de l'emprise avait été fouillée en 2002 dans la sous-opération voisine 3C.
ST-47	8B	Conduite d'évacuation des eaux usées. Période VIII - 1879 à nos jours.- Ajout de vers 1912	Ouvrage constitué de 2 sections imbriquées de tuyaux en grès grossier à glaçure brune: l'un vertical- le second horizontal	Horizontal : 12,68 à 12,78; Vertical : 14,04 (dérasé)	Vertical : env. 12,00	06-C4	06-E16, E17	06-D5:28-30; 06-D6:7-8	Drain pluvial qui desservait l'ancien entrepôt de 3 étages (bâtiment #12 érigé vers 1879) intégré au bâtiment actuel et l'ancienne annexe érigée au niveau de la cour actuelle et démolie en 2003.
ST-48	4B	Structure de fonction indéterminée (glacière ou puits). Période IV, 1765-1805.	Aménagement mixte de bois (tonneau enfoui surmonté d'un cadrage de bois) et de chaux (bande moulée adossée au cadrage)	Cadrage : 12,77-12,88; Tonneau 12,62	Tonneau 11,76	Non	06-E1 à E4	06-D2:8-12; 06-D3:6; D7:1-2, 19-22	La structure est contiguë au tonneau ST-37 dégagée en 2004 en 4A et fait partie de la même construction. Le tonneau ST-48 comportait un fond en bois. Absence comme pour ST-37 de dépôt de matière.
ST-49	4B, 4E	Remise/tonnellerie (bâtiment #9), Période V, 1805-1842. Fondation du mur ouest	Aménagement de bois (poteau et solive nord-sud)	12,90-12,98 (solive) 12,90 (poteau)	12,76-12,85 (solive) 12,33 (poteau)	Non		06-D2:26; 06-D4:28-29	Structure très détériorée. La solive délimite le flanc ouest du bâtiment. Le poteau n'a été perçu qu'une fois retirée la solive et pourrait ainsi correspondre à un aménagement antérieur à cette dernière.
ST-50	4B	Aménagement ou bâtiment indéterminé du domaine de Callière. Période IV, 1765-1805.	Poteau isolé de bois	12,66	12,01	Non	06-E10	06-D6:31	Base dérasée d'un poteau de 35 cm de diamètre. Lien possible avec la construction formée par les 2 tonneaux enfouis ST-37 et ST-48.
ST-51	8B	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Période VII, 1879 à nos jours). Ouverture à la base du mur ST-69. Ajout postérieur à 1912	Base ceinturée de béton et de bois et permettant le passage de la canalisation ST-47. Vers 1912.	13,96	13,56 (solive inférieure); 12,27 (poteau)	06-C4	06-E5, E-14	06-D1:27-28, 32; 06-D3:1-2; 07-D1:13	Assemblage grossier constitué de 3 poteaux liés entre eux de madriers disposés à l'horizontale et sur le chant. Renforcement du mur ST-69 au moment de l'installation du drain ST-47.
ST-52	8B, 8C	Entrepôt Dunlop 9 (bâtiment 8 érigé entre 1815 et 1825). Mur ouest de la descente à la cave Période V, 1805-1842.	Maçonnerie de pierres	12,76 à 13,11	12,00	06-C4, C6; 07-C2	Non	06-D7:15; 06-D8:27; 07-D4:15,16 et 19	Structure très endommagée et en voie d'effondrement. Elle a été en partie démontée suite à son dégagement.
ST-53 (structure intégrée à ST-17)	5A, 5B	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Fondation du mur sud (période VII, 1879 à nos jours)	Masse de béton grossier coulé sans coffrage, à même sa tranchée.	13,44	13,20	06-C3	Non	06-D3:39-10	Base d'appui du mur ST-15. Idem à ST-13, ST-17 et ST-21. Il s'agit apparemment d'un ajout, érigé en sous-œuvre en 1894 au moment de la construction du bâtiment voisin du 201, place d'Youville.



Tableau 24 - Liste des structures dégagées sur le site BfFj-1001  
Opérations 2 à 12 - Interventions de 1999, 2002 à 2011

No	Localisation	Identité	Type	Élévations		Profil	Échantillon	Photos	Notes
					Base				
ST-54	SB	Hangar/remise (bâtiment 11. Éléments du plancher (période VI, 1842 à 1879)	Aménagement de bois	13,60 à 13,66	1 à 3 cm d'épaisseur	06-C3	Non	06-D2:27-29	Vestiges partiels d'un plancher. Éléments en place consistent en quelques segments isolés de solives et/ou de planches.
ST-55	5A	Bâtiment de la cour arrière érigé vers 1912. Base d'appui d'une colonne. Période VII, 1879 à nos jours.	Socle de béton	14,15	13,59	Non	Non	06-D1:7, 9-12	Socle coulé dans un coffrage de bois. La structure s'adosse contre le mur ST-15. Aucun lien direct avec la semelle de béton ST-53 qu'elle surplombe. Présence de sels entre les deux structures.
ST-56	5D, 2A, 8D	Fort de Ville-Marie (période II-1642-1688). Structure de fct indéterminée associée à des activités de fonte de métal.	Maçonnerie de pierre	12,78-12,81	11,65-11,72	06-C3; 07-C1	06-E40	06-D8:19-21; 07-D9:1 à 11; 07-D8:1 à 4, 27,31,34-36	Ouvrage massif et isolé en forme de "I" majuscule. Axe décalé SSO-NNE. Liant d'argile. Structure construite au niveau du sol naturel. Contrepartie au sud du mur similaire ST-44 des opérations 4 et 10.
ST-57	8B, 8C	Fondation d'un bâtiment indéterminé. Périodes I (avant 1642) ou II (fort de Ville-Marie, 1642-1688)	Maçonnerie de pierre	12,14 à 12,23	11,76	07-C2	Non	06-D8:5-7, 13-15, 23-25, 36; 07-D5:14,18- 19,22	Assemblage de pierres de plan grossier de forme subrectangulaire possiblement incomplet et tronqué. 2 à 3 assises résiduelles, surface inégale. Affleure au dessus du sol naturel. Lien probable avec la
ST-58	8A, 8B, 8C	Base de cheminée d'un bâtiment indéterminé. Périodes I (avant 1642) ou II (fort de Ville-Marie, 1642-1688)	Maçonnerie de pierre	12,03-12,10	11,95-12,00	07-C2	Nil	06-D8:5-7, 13-15, 23-25, 36; 07-D5:14,18- 19,22	Alignement de pierres disposées en parpaing. Croise d'est en ouest les sous-opérations 8A et 8B. Une seule assise résiduelle. Liant d'argile. Contiguë et en lien apparent avec ST-57
ST-59	9B, 9D, 9F	Entrepôt Franchère, mur est. Construit vers 1800, modifié en 1831. Période V, 1805-1842.	Maçonnerie de pierres	12,50 à 12,70 (empatement)	inférieure à 11, 20 (base non atteinte)	07-C4 et 07-C5; 08-C1, C2	Nil	07-D2:11 à 13; 07-D8:17-18; 07-D9-1; 08-D7:13-21	Structure toujours fonctionnelle, intégrée aux fondations du bâtiment voisin qui borde le site au sud-ouest.
ST-60	Opération 9	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Plancher d'origine et base d'appui de la série centrale de colonnes	Assemblage de bois	13,74 à 13,83 (plancher); 13, 68 (poutre de fondation du mur)	12,20 (base des poteaux)	07-C1, C2	07-E2	07-D2: 6-10; 08-D1:21-25	Structure composite qui regroupe des éléments de fondation (2 poteaux supportant une large poutre) et des éléments du plancher (solives et qlqs planches)
ST-61	8C	Entrepôt Dunlop 9 (bâtiment 8 érigé entre 1815 et 1825). Mur est de la descente à la cave. Période V, 1805-1842.	Maçonnerie de pierres	12,35 à 13,28	11,8	07-C3	Nil	07-D4: 13-14; 07-D6: 20	Structure en partie démontée suite à son dégagement
ST-62	9D	Fort de Ville-Marie. Emprise d'un bâtiment et lien au nord -est avec le prolongement de la fosse ST-63. Période II, 1642-1688.	Fosse profonde N-S puis formant un angle droit vers l'est. Pas de vestiges de construction sauf un poteau en place à la croisée des deux sections de fosse.	12,10	11,20	07-C5; 08-C2	07-E9 à 12	07-D6: 1-6; 07-D7: 18-19; 08-D7:18-19; 08-D6:1 à 6	Fosse vidée de son contenu. Son emprise demeure visible en paroi et au fond de la sous-opération.
ST-63	4D, 9D, 9E, 10C, 10E, 10F, 10G	Creusement- Fort de Ville-Marie, Période II - 1642-1688	Tranchée Est-Ouest reliant les fosses ST-40 et ST-62 et recelant en son centre la maçonnerie ST-44.	12,00 à 12,10	11,44 à 11,78	05-C8, 09-C5 et C6	Nil	09-D	Outre la maçonnerie ST-44, la tranchée ne recèle aucun autre vestige de structure.
ST-64	10A, 10C	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Plancher dans l'allée centrale construit vers 1918. Période VII, 1879 à nos jours.	Aménagement de bois. Madriers disposés nord-sud en rangs serrés dans l'axe du passage	13,88 à 14,09	13,82 à 14,01	08-C3	Nil	08-D1 18-20, :26	La structure est de largeur similaire et est orientée dans l'axe de la porte arrière du bâtiment qui donnait accès à l'époque au bâtiment érigé dans la cour vers 1912.
ST-65	10C, 10D	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Fondation d'origine du mur de refend et base d'appui du plancher Période VII, 1879 à nos jours.	Aménagement de bois. Deux poteaux enfouis supportant un madrier est-ouest et de rares vestiges du plancher ST-60.	13,60 (solive); 13,45 (poteaux)	13,45 (solive), 13,00 (poteaux)	Nil	Nil	08-D1:29-30, 08-D4-4	À l'ouest, le poteau ST-65 est enserré dans la masse de béton de la semelle ST-67.
ST-66	9E	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Socle d'une colonne de bois, ajout de 1894 ou de 1912. Période VII, 1879 à nos jours.	Maçonnerie de pierres et semelle de béton	14,23 (socle de pierre); 13,40-13,42 (semelle de béton)	13,20 (semelle de béton)	08-C2	Nil	08-D7:11-12	La colonne de bois est toujours en place.

**Tableau 24 - Liste des structures dégagées sur le site BfFJ-1001**  
Opérations 2 à 12 - Interventions de 1999, 2002 à 2011

No	Localisation	Identité	Type	Élévations		Profil	Échantillon	Photos	Notes
					Base				
ST-67	9C, 10D	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Socle d'une colonne de bois, ajout de 1894. Période VII, 1879 à nos jours.	Semelle de béton et socle en pierre	14,29 (socle de pierre); 13,47 (semelle de béton)	13,10 (semelle de béton)	09-C2	Nil	08-D2-3, 09-D	À l'est, la semelle de béton enserre le poteau de bois enfoui ST-65, ce qui démontre l'antériorité de ce dernier.
ST-68	9A	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Caisson de bois au pied du mur ST-69 contenant la canalisation ST-47 (Période VII, 1879 à nos jours). Avant de 1912?	Assemblage de bois	13,61, 13,62	12,41 à 12,44	08-C1	Nil	08-D1:35-36	Le drain pluvial que recelait le caisson n'était plus en place. La date de son retrait n'est connue.
ST-69	9A, 9B	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Mur sud. (Période VII, 1879 à nos jours)	Maçonnerie de pierres et semelle de béton	13,34 à 13,50 (semelle)	12,80 à 13,20 (semelle de béton)	08-C1	Nil	08-D7:22,23	Une section de la semelle de béton a été brisée pour permettre l'installation de la canalisation ST-47 et du caisson de bois ST-68.
ST-70	10G	Hangar Gillespie (bâtiment 12). Fondation d'origine du mur sud. (Période VII, 1879 à nos jours)	Aménagement de bois. Deux poteaux enfouis supportant un madrier est-ouest.	13,60	env. 12,00	10-C1, 11-C1	Nil	09-C5-13-14, 18-19	Cette structure supportait une colonne de bois en place à l'origine du bâtiment et qui fut déplacée probablement vers 1912 pour libérer le passage central.
ST-71	4A, 10H, 11E, 11F	Bâtiment indéterminé. Période IV (1765-1805)	Aménagement de bois. Série de madriers disposés à plat en parallèle	12,74, 12,88	5 à 20 cm d'épaisseur	Nil	Nil	04-D6-15, 09-99, 14, 156-159, 10-156, 164-165, 170, 178	Structure très fragmentaire. Voisine et contemporaine des tonneaux enfouis ST-37 et ST-48 et de la fosse ST-38.
ST-72	11C, 11G, 12H, 12D	Clôture. Période IV - 1765-1805.	Alignement de poteaux revêtus de planches sur leur flanc est.	12,80-12,90	12,10-12,00 (base des poteaux)	10C-1	Nil	10-366, 11-199-200, 208-213	Structure associée aux tonneaux enfouis ST-37 et ST-48 et à l'aménagement de bois ST-71.
ST-73	11A, 12F, 12G, 12H	Palissade - Fort de Ville-Marie. Période II - 1642-1688	Aménagement de bois. Rang serré de poteaux plantés dans une tranchée.	11,70-11,75	11,08 à 11,32	10-C1, 11-C1, 11-C2	Nil	10-282 et 283, 11-341 à 345, 355	La palissade croise d'est en ouest le site et aboutit à l'est contre l'extrémité de la fosse ST-40.
ST-74	11D	Palissade - Fort de Ville-Marie. Période II - 1642-1688	Tranchée étroite orientée Est-Ouest. Pas de vestige de structure en place.	11,65-11,75	11,31 à 11,41	Nil	Nil	10-315 et 316	Court tronçon d'une tranchée étroite qui prolonge vers l'est la palissade ST-73. Pas de poteau en place. Profondeur moindre que ST-73.
ST-75	12B, 12C, 12G	Drain pluvial - Période VII - 1879 à nos jours (vers 1918? - post construction de la portion centre-nord du bâtiment Townsend.)	Canalisation en grès grossier.	13,00 à 13,09 (section horizontale), 13,53 (section verticale)	Tuyau : 15 cm diamètre	11-C1	Nil	11-42 à 46,9	Structure désaffectée et tronquée à son extrémité Est, là où elle se redresse à la verticale. Contrepartie de la conduite ST-47 de la cour arrière.
ST-76	11C	Palissade - Fort de Ville-Marie. Période II - 1642-1688	Tranchée étroite orientée NNO-SSE. Aucun vestige de poteau repéré.	11,80	inf. À 11,50	11-C2	Nil	11-379	Court tronçon d'une tranchée qui s'étire vers le nord depuis la fosse ST-40 jusqu'à possiblement la tranchée ST-73. Son tracé est en partie masqué par le mur ST-30 qui la recouvre.
ST-77	12J	Palissade - Fort de Ville-Marie. Période II - 1642-1688	Aménagement de bois. Alignement N-S de poteaux plantés dans une tranchée	11,62	10,89	11-C1	Nil	11-383 à 391, 401	La structure a été tronquée au sud par le creusement de la tranchée de la structure ST-26. Il est probable toutefois qu'elle se prolonge au nord en 12E.
ST-78	12E	Dépendance du domaine de Callière (étale?). Période III (1688-1765). Ou hangar à canot, période IV (1765-1805)	Maçonnerie de pierres. Court tronçon d'un mur orienté est-ouest.	12,70	11,90	11-C1	Nil	11-205	Le mur n'a été dégagé en 2012 que de façon superficielle sur moins d'un mètre de longueur. Il est tronqué à l'est par la tranchée de la structure ST-26.
ST-79	12B, 12C, 13D, 13E	Éléments regroupés de 2 réseaux de canalisation : égout et aqueduc	Conduites de grès et de plomb	entre 11,76 et 13,07	non pertinent	13-C1, 13-C4	Nil	12-, 13-60 à 63, 191, 398	Deux générations distinctes d'installations dont les plus récentes sont encore actives. Les structures désaffectées ont été retirées en fouille.
ST-80	12B	Bâtiment indéterminé	Carré de bois	12,61	ca 12,55	Nil	Nil	12-179	Portion nord du carré (3 pièces résiduelles). Structure retirée en fouille.
ST-81	13G	Bâtiment L'orface - construction annexe (seuil extérieur ou annexe?)	Assemblage de bois	12,33-12,36	ind.	13-C3	Nil	13-308, 309	Structures dégagées qu'en surface en 2013. Fouille complète prévue en 2014.

## **Annexe 2**

### **Rapport d'analyse dendrochronologique**

Marijo Gauthier-Bérubé et Alex Lefrançois-Leduc (GRDH). *Analyse dendrochronologique - Interventions 2011-2012, L'Îlot Callière (BjFj-101)*. 2013.

# Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique

Siège social : Université de Montréal, Département d'anthropologie.  
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal H3C 3J7. Tél. : (514) 343-6111, poste 1-3047  
[info@grdh-dendro.com](mailto:info@grdh-dendro.com) ; [www.grdh-dendro.com](http://www.grdh-dendro.com)

Réf : D28

Dossier suivi par :

**Marijo Gauthier-Bérubé**

[marijo.gauthier-berube@umontreal.ca](mailto:marijo.gauthier-berube@umontreal.ca)

**Alex Lefrançois-Leduc**

[alex.lefrancois-leduc@umontreal.ca](mailto:alex.lefrancois-leduc@umontreal.ca)

Pour : **Christian Bélanger, Brad Loewen**

Université de Montréal

3150 Jean-Brillant

Montréal (Québec), H3T 1N8

(514) 343-7331

[c.belanger@umontreal.ca](mailto:c.belanger@umontreal.ca)

[brad.loewen@umontreal.ca](mailto:brad.loewen@umontreal.ca)

## ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE

INTERVENTIONS 2011 ET 2012, L'ÎLOT CALLIÈRE (BJFJ-101).

Montréal, le 13 novembre 2013

# Table des matières

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>2</b>
LES ÉTAPES DE L'ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE .....	9
L'ANALYSE STATISTIQUE .....	9
L'INCERTITUDE LIÉE À L'ABSENCE DE L'ÉCORCE .....	10
LA QUALITÉ D'UNE DATE DENDROCHRONOLOGIQUE .....	10
<b>STRATÉGIE D'INTERVENTION</b> .....	<b>11</b>
CORPUS D'ANALYSE .....	11
<b>RÉSULTATS</b> .....	<b>12</b>
RÉSULTAT POUR LA STRUCTURE ST-20 .....	12
RÉSULTAT POUR LA STRUCTURE ST-22 .....	14
RÉSULTAT POUR LA STRUCTURE ST-23 .....	18
RÉSULTAT POUR LA STRUCTURE ST-26 .....	20
CHRONOLOGIE MOYENNE DE SITE .....	22
<b>DISCUSSION</b> .....	<b>25</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>28</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>28</b>
<b>ANNEXE 1</b> .....	<b>31</b>
<b>ANNEXE 2</b> RÉSULTATS STATISTIQUES D'INTERDATATION DE PACPISTMI PAR RAPPORT AUX RÉFÉRENTIELS DE PIN BLANC ( <i>PINUS STROBUS</i> ) .....	<b>34</b>
<b>ANNEXE 3</b> .....	<b>36</b>
RÉSULTATS STATISTIQUES D'INTERDATATION DE PACTHOCM4 PAR RAPPORT AUX RÉFÉRENTIELS DE CÈDRE BLANC ( <i>THUJA OCCIDENTALIS</i> ) .....	<b>36</b>
<b>ANNEXE 4</b> .....	<b>40</b>
RÉSULTATS STATISTIQUES D'INTERDATATION DE PAC 12 PAR RAPPORT AUX RÉFÉRENTIELS DE CÈDRE BLANC ( <i>THUYA OCCIDENTALIS</i> ) .....	<b>40</b>
<b>ANNEXE 5</b> RÉSULTATS STATISTIQUES D'INTERDATATION DE PACTHOCM6 PAR RAPPORT AUX RÉFÉRENTIELS DE CÈDRE BLANC ( <i>THUYA OCCIDENTALIS</i> ) .....	<b>43</b>
<b>ANNEXE 6</b> RÉSULTATS STATISTIQUES D'INTERDATATION DE PACTHOCM7 PAR RAPPORT AUX RÉFÉRENTIELS DE CÈDRE BLANC ( <i>THUYA OCCIDENTALIS</i> ) .....	<b>47</b>

## Liste des figures

Figure 1 – Localisation des structures ST-20, ST-23 et ST-26, intervention de 2011 (Bourguignon-Tétreault et Delmas, 2012) .....	5
Figure 2 – Localisation de la structure ST-22, intervention de 2011 (Bourguignon-Tétreault et Lefrançois-Leduc, 2013) .....	6
Figure 3. Construction d'une chronologie de référence par recoupement des séries mesurées sur des bois provenant de sites archéologiques, de constructions anciennes et d'arbres vivants (C. Dagneau).....	8
Figure 4 – Valeurs naturelles (non indicées) de la chronologie moyenne PACpistM1. ....	13
Figure 5 - Synchronisation de la chronologie moyenne indicée PACpistM1 (1759-1869), en rouge, par rapport au référentiel de Dividing Lake en noir. ....	14
Figure 6. Valeurs naturelles (non indicées) pour les échantillons PAC7 à PAC11 .....	14
Figure 7. Chronologie moyenne PACthocM4 normalisée à l'aide de l'indice Baillie-Pilcher.....	16
Figure 8. Synchronisation de la chronologie moyenne indicée PACthocM4 (1675-1867), en rouge, par rapport au référentiel du lac Duparquet en noir.....	17
Figure 9. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM4 (1675-1867), en rouge), par rapport au référentiel BOrthocM1 en noir.....	17
Figure 10. Valeurs naturelles (non indicées) de la chronologie moyenne PACthocM5 .....	18
Figure 11. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM5 (1746-1875), en rouge), par rapport au référentiel MENThocM1 en noir. ....	19
Figure 12. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM5 (1746-1875), en rouge), par rapport au référentiel BOrthocM1 en noir. ....	19
Figure 13. Comparaison visuelle de l'intervalle commun entre les séries moyennes PAC13 (en rouge) et PAC14 (en noir). ....	20
Figure 14. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM6 (1740-1839), en rouge), par rapport au référentiel MENThocM en noir. ....	21
Figure 15. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM6 (1740-1839), en rouge), par rapport au référentiel Chro_COM en noir.....	22
Figure 16 - Chronologie moyenne de site PACthocM7 .....	23
Figure 17 - Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM7 (1675-1875), en rouge), par rapport au référentiel Thu_Abit en noir. ....	24
Figure 18 - Figure 17 - Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM7 (1675-1875), en rouge), par rapport au référentiel QUEthocM4 en noir. ....	24
Figure 19. Bloc-diagramme représentant le positionnement chronologique des pièces PAC6 à PAC14....	27

## Liste des tableaux

Tableau 1. Liste des échantillons étudiés. ....	11
Tableau 2. Table de corrélation entre les chronologies de référence et PACpistM1 pour la période 1759-1869. ....	13
Tableau 3. Table de corrélation interne, échantillons PAC7 à PAC11. ....	15
Tableau 4. Table de corrélation entre les chronologies de référence et PACthocM4 pour la période 1675-1867. ....	17
Tableau 5. Corrélation entre les chronologies de référence et PACthocM5 pour l'intervalle 1746-1875...	19
Tableau 6. Table de corrélation entre les échantillons PAC13 et PAC14.....	20
Tableau 7. Table de corrélation entre les chronologies de référence et PACthocM6 pour l'intervalle 1740-1839 .....	21
Tableau 8. Datation des échantillons PAC6 à PAC14. ....	26

## Introduction

Lors des campagnes de fouille archéologique de 2011 et 2012 à l'école de fouille de Pointe-à-Callière (BjFj-101), des pièces de bois associées à différentes structures des périodes VI (1842-1879) et VII (1879-aujourd'hui) ont été dégagées.

La structure ST-20 (Figure 1) correspond aux vestiges de la base d'appui du plancher bâtiment B-13, une remise construite vers 1879. Ces vestiges consistent en plusieurs solives orientées est-ouest sur lesquelles reposait un madrier (ST-23), formant ainsi la base d'appui du premier plancher du bâtiment de 1879. L'analyse xylologique a permis d'identifier cette pièce comme étant en pin blanc (*Pinus strobus*).

La structure ST-23, tel que mentionné, consiste en un madrier reposant sur la structure ST-20. Cette pièce, également faite de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*), a possiblement fait partie des ajouts et modifications qui furent apportés au bâtiment en 1894 (Figure 1).

La structure ST-22 correspond aux vestiges au sol du bâtiment B-11, qui aurait remplacé vers 1842 une remise plus ancienne. La pièce prélevée consiste en une assise supportant le plancher de la remise, disposée selon un axe nord-sud (Figure 2). L'analyse a permis de déterminer qu'il s'agit d'une pièce de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) soit la même essence que lorsque la structure avait été échantillonnée en 2010. Les deux échantillons qui avaient été prélevés à ce moment avait permis d'obtenir les intervalles de 1678-1829 et 1759-1861.

La structure ST-26 est constituée d'une section de madrier de forte dimension disposée à l'horizontal et prenant appui sur une série de poteaux. Cette structure est localisée dans une longue tranchée qui a été excavée de nouveau lors du retrait des poteaux. Cette structure fut initialement datée vers 1894, mais nous ne disposons pas d'une bonne compréhension du niveau initial de son creusement. Des analyses dendrochronologiques menées en 2010 ont démontré qu'il pouvait s'agir de pièces récupérées de structures plus anciennes, les dates finales étant antérieures au contexte stratigraphique dans lequel s'insère la structure ST-26. Il s'agit également de pièce de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) tout comme les échantillons prélevés sur la structure 2010. Les intervalles obtenus étaient de 1684-1825 et 1690-1864.

L'analyse dendrochronologique a porté sur chacune de ces structures afin de les dater individuellement. La datation des intervalles de croissance a permis de positionner chacune d'entre elles en les comparant aux différents référentiels disponibles ainsi qu'à certaines chronologies locales provenant de la collection du GRDH.

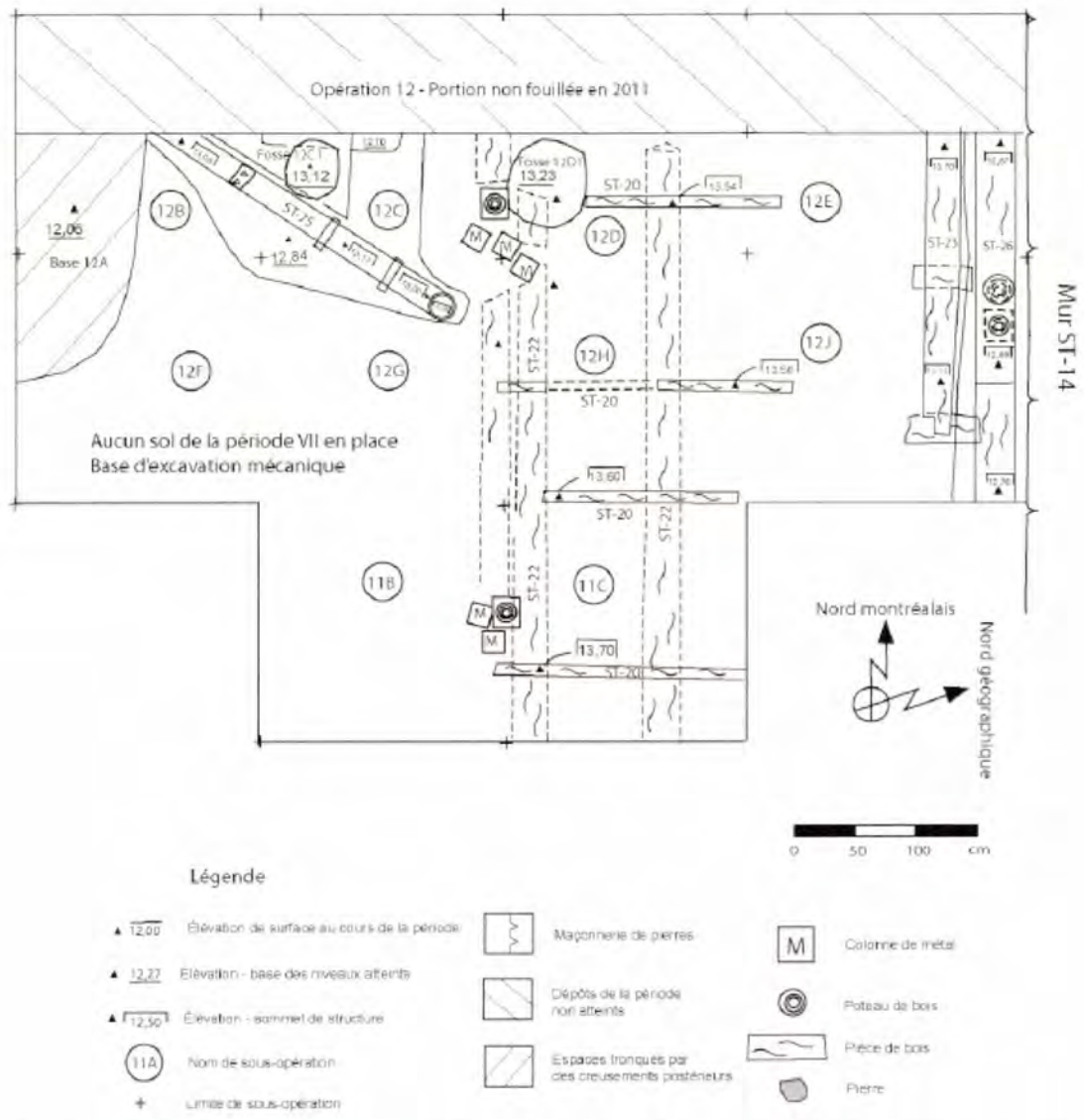


Figure 1 – Localisation des structures ST-20, ST-23 et ST-26, intervention de 2011 (Bourguignon-Tétrault et Delmas, 2012)



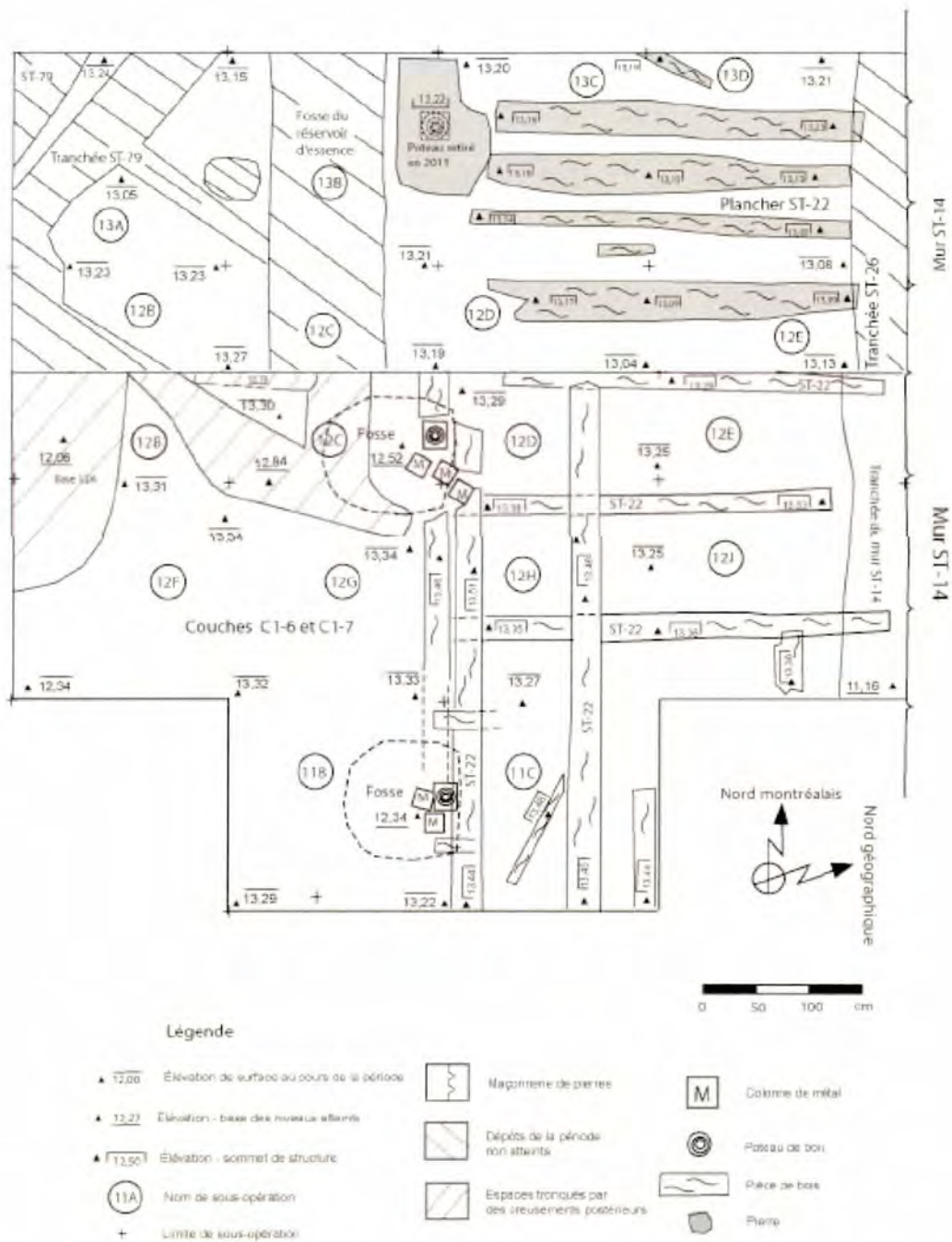


Figure 2 – Localisation de la structure ST-22, intervention de 2011 (Bourguignon-Tétreault et Lefrançois-Leduc, 2013 )

## Principes et méthodologie

La dendrochronologie est l'étude des cernes de croissance des arbres. Dans un arbre, la largeur des cernes annuels de croissance est influencée, selon l'espèce, par le degré de précipitation, l'ensoleillement, la température, la nature du sol et toutes les conditions ambiantes (concurrence, insectes, action de l'homme, etc.) (Schweingruber 1993 : 3-7 ; Fritts, 1976 : 17). L'analyse des variations de croissance d'une année à l'autre permet de distinguer des patrons diagnostiques communs aux arbres d'une même localité, quoique certaines espèces soient moins promptes à réagir aux fluctuations environnementales que d'autres. En général, les résineux sont des espèces sensibles aux variations climatiques, alors que les feuillus, comme le chêne, produisent plutôt des cernes de largeur peu variable (Schweingruber, 1988).

En dendrochronologie, le principe fondamental est l'interdatation, soit la mise en correspondance de deux ou plusieurs *séries de largeurs de cernes* mesurés sur des arbres différents. Le recoupement partiel de séries d'arbres morts à des époques différentes permet la construction de séries chronologiques moyennes. Ainsi, les arbres vivants, les bois provenant de bâtiments historiques et les bois archéologiques et fossiles permettent de construire des chronologies, par recoupement, qui remontent toujours plus loin dans le temps (Figure 3). Il suffit alors qu'une série moyenne soit datée de façon absolue par synchronisation avec des séries représentatives d'arbres vivants (donc datés) pour que toute la chronologie soit ancrée dans le temps. De telles chronologies, lorsqu'elles comprennent de nombreuses séries sur une période de plusieurs centaines d'années, sont dites référentielles. Elles servent d'étalons pour la datation de nouvelles chronologies flottantes, archéologiques ou autres. En retour, les nouvelles chronologies peuvent enrichir les référentiels existants (Dagneau et Duchaine, 2007).

L'analyse dendrochronologique comporte également des limites. Premièrement, il est nécessaire de restreindre la région étudiée à une aire géographique aux conditions climatiques uniformes, quitte à procéder dans un deuxième temps à des rapprochements et des comparaisons entre les régions. En fait, il est difficile de définir une zone géographique pour laquelle une série dendrochronologique de référence est valide pour des fins de datation.

Deuxièmement, l'analyse ne doit prendre en compte qu'une seule espèce à la fois, puisque chacune d'elles réagit différemment aux contraintes externes. Cette limite constitue la principale difficulté des études dendro-archéologiques au Québec. La diversité des essences rencontrées dans tous les types de construction force à élaborer des chronologies de site et des référentiels régionaux distincts, donc à multiplier les prélèvements afin d'obtenir un nombre suffisant d'individus corrélés. Cette multiplication du travail est directement liée à la nature de l'écosystème forestier mixte de la vallée du Saint-Laurent (Dagneau, 2001).

Enfin, il convient de préciser que cette méthode repose essentiellement sur des tests de concordance statistique dont l'appréciation dépend du jugement du dendrochronologue. De manière générale, plus les séries de mesures sont longues et plus le nombre d'arbres inclus dans une moyenne est élevé, meilleures sont les chances de datation par rapport à un référentiel.

□

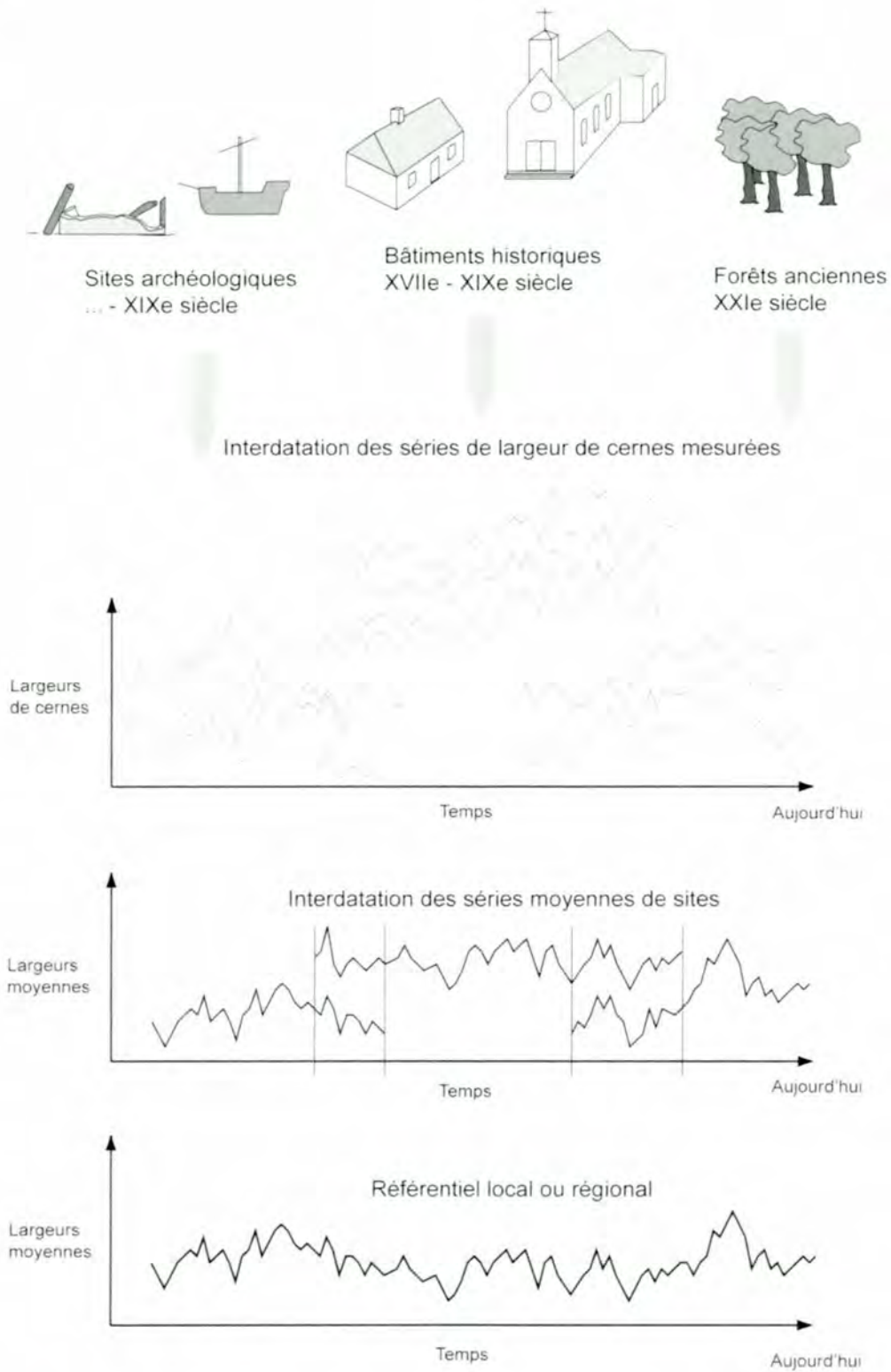


Figure 3. Construction d'une chronologie de référence par recouplement des séries mesurées sur des bois provenant de sites archéologiques, de constructions anciennes et d'arbres vivants (C. Dagneau).

## Les étapes de l'analyse dendrochronologique

De nombreux ouvrages traitent de la méthode d'analyse en dendrochronologie (Schweingruber, 1988) et aussi de ses applications en archéologie (Baillie, 1982 ; Dagneau, 2001). Voici donc en résumé les étapes essentielles de l'analyse dendrochronologique d'un bâtiment historique ou d'un site archéologique à dater.

1. Sélection des prélèvements.
2. Prélèvement et préparation des échantillons.
3. Identification et regroupement des échantillons selon leur essence.
4. Pointage et analyse des carottes et/ou des sections (cernes et séquences diagnostiques).
5. Mesure et numérisation des largeurs de cernes des échantillons afin d'obtenir des *séries de valeurs naturelles*. Vérification de la qualité des mesures. Le cas échéant, interdatation des différentes séries mesurées pour un même arbre.
6. Vérification statistique des *séries de valeurs naturelles* (sensibilité et auto-corrélation).
7. Normalisation (*indilage*) des données en *séries de valeurs indicées* afin de réduire le signal de basse fréquence spécifique à chaque individu (bruit) et de mettre en relief les variations interannuelles de haute fréquence communes à tous les individus (signal).
8. Interdatation statistique et visuelle des *séries de valeurs indicées*.
9. À partir des critères appropriés, les séries hautement corrélées sont incluses dans une *série moyenne*. Chaque essence est traitée séparément.
10. Calcul de la moyenne des indices par année afin d'obtenir une *série moyenne de site* (flottante).
11. Datation de la *série moyenne de site* par synchronisation avec une *série de référence régionale*.
12. Interprétation des résultats.

### L'analyse statistique

Les échantillons ont préalablement été numérisés à l'aide d'un numériseur Epson Perfection V500 à une définition variant de 2400 à 3200 dpi. Les mesures ont, dans un premiers temps, été réalisées à l'aide du logiciel CooRecorder à partir des images numérisées, puis la standardisation ainsi que l'interdatation statistique et visuelle des séries avec les logiciels CDendro et TSAP-Win. Ce dernier a également servi pour la création des courbes et graphiques inclus dans ce rapport

Pour la standardisation des séries, l'indice Baillie-Pilcher s'est révélé être la méthode la plus performante (Baillie et Pilcher, 1973). Les tests de *Student t* après standardisation Baillie-Pilcher (TVBP), de *Gleichläufigkeit* (stat G) ainsi que l'indice de corrélation (Corr.) ont été considérés lors de l'interdatation.

Une valeur de TVBP/TVH supérieure à 3,5 est généralement jugée significative pour une période de recoupement d'au moins 100 ans. Le seuil critique pour le « stat G » est d'environ 60% pour le même nombre d'année, mais il ne constitue pas un test aussi discriminant que le TVBP. L'indice de corrélation (Corr.) est jugé significatif au-delà de 0,35. Pour chacun de ces tests, si le nombre d'années de recoupement des séries comparées est plus faible que 100, l'indice statistique minimal à considérer doit être plus élevé. Inversement, si le nombre d'années de recoupement est supérieur à 100, il n'est pas exclu de considérer une position avec un résultat

statistique plus faible. Par exemple, un TVBP de 3,0 peut être suffisant avec un recoupement de plus de 150 ans. Dans tous les cas, l'interdatation visuelle doit permettre de confirmer ou d'infirmer une position statistique significative, sinon de choisir parmi les meilleures positions offertes par le logiciel statistique.

### **L'incertitude liée à l'absence de l'écorce**

L'arbre présente quelques tissus majeurs : l'écorce, l'aubier, composé de cellules actives pour le transport de la sève, et le duramen, composé de cellules n'assurant qu'une fonction de soutien. À cela s'ajoute le cambium, l'assise génératrice de l'arbre située immédiatement sous l'écorce et dont la principale fonction est la production des nouvelles cellules.

Lorsque l'écorce et/ou le cambium sont présents sur une pièce à dater, il est possible de déterminer l'année d'abattage de l'arbre avec précision, voire même la saison durant laquelle l'arbre a été coupé. Cependant, sur la plupart des pièces provenant de bâtiments historiques, les cernes d'aubier manquent car ils sont plus propices à la décomposition que le cœur de l'arbre. De plus, les troncs sont équarris en général, ce qui enlève normalement l'écorce et un nombre indéterminé de cernes. Ainsi, lorsque le cambium est absent, la datation d'un individu ne constitue qu'un *terminus post quem*, c'est-à-dire une année à partir de laquelle l'arbre a pu être coupé. Il revient alors au chercheur d'estimer au mieux le nombre de cernes manquants (Baillie, 1982).

### **La qualité d'une date dendrochronologique**

Chaque datation obtenue par la dendrochronologie est le résultat d'une analyse statistique et visuelle qui n'est pas sans faille. C'est pourquoi les résultats doivent toujours être considérés en fonction de données suivantes :

- Le degré statistique de corrélation entre les séries individuelles, la chronologie du site à dater et la chronologie de référence : indice de corrélation (Corr.), Student-t (ou TVBP, Pearson) et Stat G.
- Un graphique montrant la correspondance visuelle des courbes.
- L'intervalle ou le nombre d'années comparées.
- La présence ou l'absence d'écorce déterminant la précision de la ou des date(s) d'abattage.

## Stratégie d'intervention

Les pièces provenant des structures ST-20, ST-22, ST-23 et ST-26 furent retirées du sol peu de temps après leur découverte afin de poursuivre la fouille des sols sous-jacents. Une galette de bois fut prélevée à l'aide d'une scie électrique sur chacune des pièces en assez bon état pour permettre une analyse dendrochronologique. Tous les échantillons furent préalablement analysés au microscope afin d'en déterminer l'essence. À moins d'avis contraire, tous les échantillons prélevés seront conservés dans les locaux du GRDH à l'Université de Montréal.

## Corpus d'analyse

Le corpus d'analyse comprend un total de 9 échantillons, soit une pièce de pin blanc (*Pinus strobus*) ainsi que 8 pièces de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*).

No	Structure	Essence	Cernes mesurés	Cernes non mesurés	Aubier	Écorce / Cambium	Période associée
PAC6	ST-20	<i>Pinus strobus</i>	111	1	0	Non	Période VII (1879- auj.)
PAC7	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	136	0	0	Non	Période VI (1842-1879)
PAC8	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	101	0	0	Non	Période VI (1842-1879)
PAC9	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	122	0	0	Non	Période VI (1842-1879)
PAC10	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	103	0	0	Non	Période VI (1842-1879)
PAC11	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	85	0	0	Non	Période VI (1842-1879)
PAC12	ST-23	<i>Thuja occidentalis</i>	130	4	0	Non	Période VII (1879-auj.)
PAC13	ST-26	<i>Thuja occidentalis</i>	74	0	0	Non	Période VII (1879-auj.)
PAC14	ST-26	<i>Thuja occidentalis</i>	100	1	0	Non	Période VII (1879-auj.)

Tableau 1. Liste des échantillons étudiés.

### Pin blanc (*Pinus strobus*)

*Eastern white pine*

Le pin blanc est un bois léger, tendre et facile à travailler. Son tronc est rectiligne et il permet de débiter de belles grandes planches. Il est utilisé pour la construction (incluant la construction navale), les travaux d'ébénisterie, les boiseries intérieures et extérieures, etc. Cet arbre atteint généralement 15 à 30 m de hauteur, jusqu'à 100 cm de diamètre et 200 ans et plus. Il croît rapidement et développe un fût droit avec des branches plus ou moins horizontales. La couleur du bois va de blanc crème à jaune-brun, avec peu de distinction entre le bois initial (été) et le bois final (hiver). Le pin colonise des sols très divers, comme les tourbières ou les crêtes rocheuses. Cependant il préfère les sols sableux bien drainés. On le retrouve le plus souvent dans la zone des feuillus et celle des Grands Lacs et du Saint-Laurent et au-delà. Il est normalement mélangé à d'autres espèces, comme les autres pins, le bouleau jaune, la pruche, l'érable ou le chêne (Farrar, 1995: 44-45, Rouleau *et al.*, 1990: 30-31).

## **Cèdre blanc de l'Est ou thuya occidental (*Thuja occidentalis*)**

Le cèdre est un bois léger, tendre et résistant à la pourriture une fois séché. Il a été beaucoup utilisé pour le bardeau et dans les ouvrages de fondation, comme solive de plancher ou comme piquet de clôture, à cause de sa résistance à la carie. Il est aujourd'hui remplacé sur le marché par le cèdre de l'Ouest (*Thuja plicata* ou *Western red cedar*). Le cèdre blanc n'atteint pas plus de 15 m de hauteur et 90 cm de diamètre et il croît lentement. Il peut vivre très longtemps dans les environnements extrêmes, voir jusqu'à 700 ans et plus (Archambault et Bergeron, 1992 ; Buckley et al., 2004). Son fût est habituellement droit et il porte de nombreuses petites branches. À partir du moment de son déclin, son cœur pourrit (Farrar, 1995: 26-27). Il pousse sur les sols calcaires ou sur les falaises rocheuses, sur les terrains soit humides, soit très secs. Il se retrouve en général mélangé au pin blanc, au bouleau jaune (merisier), à la pruche, à l'érable argenté et aux autres essences typiques de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Farrar, 1995: 26-27; Rouleau *et al.*, 1990: 14-15).

## **Résultats**

Nous avons d'abord procédé à la numérisation des largeurs de cernes d'un à trois rayons pour chacun des échantillons. Cette première étape a permis la création de séries de croissance moyenne propres aux différentes pièces. Ces séries moyennes naturelles furent par la suite normalisées selon l'indice Baillie-Pilcher. Cette procédure permet notamment d'équilibrer les cernes juvéniles (cernes larges en début de croissance) et les cernes séniles (cernes étroits en fin de croissance) en ramenant la moyenne de la chronologie à une valeur constante. Les séries de valeurs indicées ainsi formées nous permettent de synchroniser les échantillons avec une fiabilité statistique souvent plus élevée. Ces étapes furent répétées pour les séries moyennes de chacune des structures. Nous présentons successivement les résultats obtenus pour chacune des structures étudiées.

### **Résultat pour la structure ST-20**

L'analyse de la structure ST-20 a été réalisée à partir d'un seul échantillon (PAC6) sur lequel deux rayons furent mesurés. Un des rayons a dû être abandonné vu son faible nombre de cernes (n=44). La chronologie moyenne n'est donc constituée que d'une seule série (PAC6) et fut nommée PACpistM1 (Figure 4) . Les statistiques internes sont présentées en annexe 1.

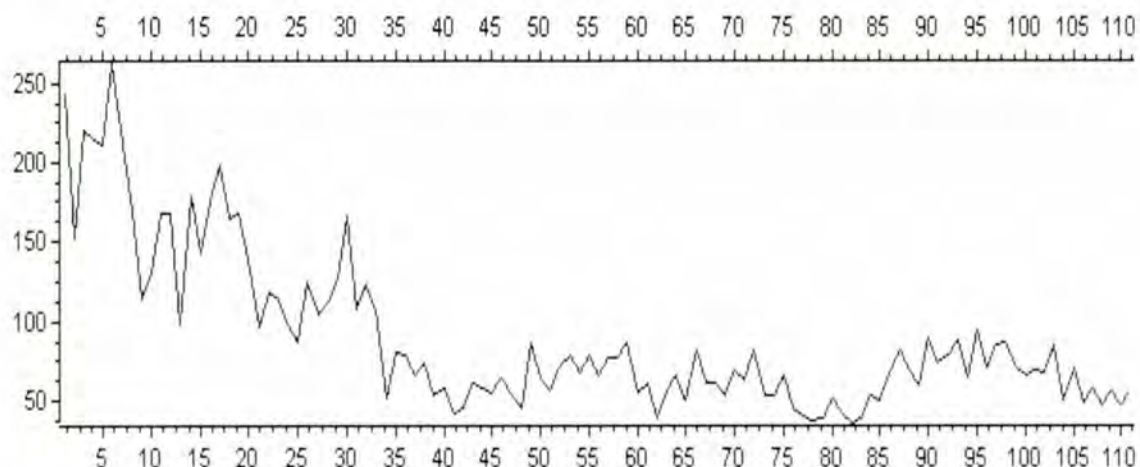


Figure 4 – Valeurs naturelles (non indicées) de la chronologie moyenne PACpistM1.

La chronologie moyenne PACpistM1 fut normalisée à l'aide de l'indice Baillie-Pilcher. Nous avons par la suite procédé à la comparaison visuelle et statistique avec les différents référentiels disponibles (annexe 2).

#### Référentiels :

- SOPpistM1 : Soper Brook, West Branch, Maine (1692-1982) (Cook, E.R)
- WILpistM1 : Wilmington Notch-Roaring Brook, Vermont (1632-1981) (Cook, E.R)
- WINpistM1 : Winch Pond, Adirondak, Vermont (1696-1978), (Cook, E.R)
- DIVpistM1 : Dividing Lake (1662-1994), Ontario (Guyette, R.P)
- MARpistM1 : Sainte-Marguerite (1768-1995), Québec, (Krause, C)

Lors de la synchronisation de PACpistM1 avec les chronologies de références, une seule présentait la position 1759-1869 avec des résultats statistiques et visuels acceptables (tableau 2). Toutefois, trois d'entre elles proposaient l'intervalle 1759-1869 en première position. La présence d'une seule série pour composer la chronologie moyenne PACpistM1 peut expliquer les résultats peu élevés. La chronologie de référence située au Québec n'a pas montré de résultats satisfaisants et seules les chronologies situées aux États-Unis et en Ontario ont été retenues à l'exception de celle de Soper Brook. La chronologie présentant la corrélation statistique et visuelle jugée la plus satisfaisante est celle de Dividing Lake en Ontario (figure 6).

**Tableau 2. Table de corrélation entre les chronologies de référence et PACpistM1 pour la période 1759-1869.**

Référentiels	Intervalle commun	TVBP	GLK	Corr.
WILpistM1	111	2,5	65	0,18
WINpistM1	111	3	61	0,13
DIVpistM1	111	4,2	64	0,22



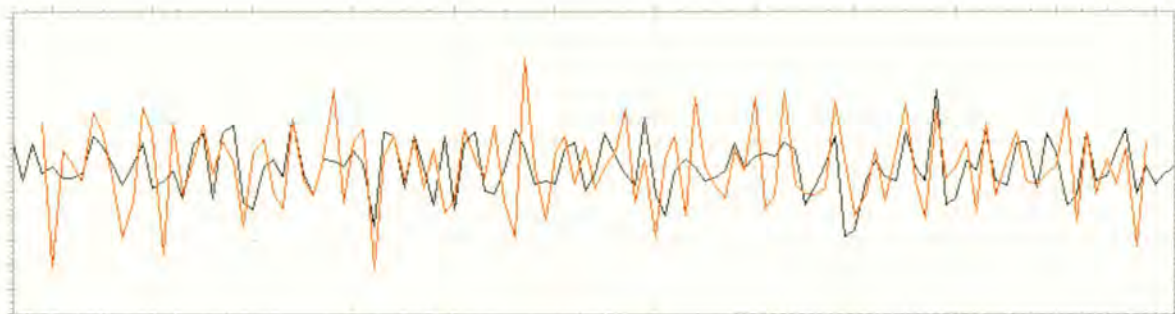


Figure 5 - Synchronisation de la chronologie moyenne indicée PACpistM1 (1759-1869), en rouge, par rapport au référentiel de Dividing Lake en noir.

La présence d'un seul cerne non mesuré nous permet de prolonger d'une année l'intervalle de datation de cette pièce, à 1759-1870. Cependant, l'absence d'écorce et de cernes d'aubier possiblement dû à la dégradation du bois dans le sol ne nous permet pas de proposer une date plus précise. De plus, l'absence de résultats clairs probablement dus au fait que la moyenne ne soit composée que d'une seule pièce ne nous permet pas d'établir avec certitude cet intervalle de datation, qui est ainsi à utiliser avec précaution.

## Résultat pour la structure ST-22

La figure 6 présente les valeurs naturelles (non indicées) des séries moyennes PAC7 à PAC11 :

□

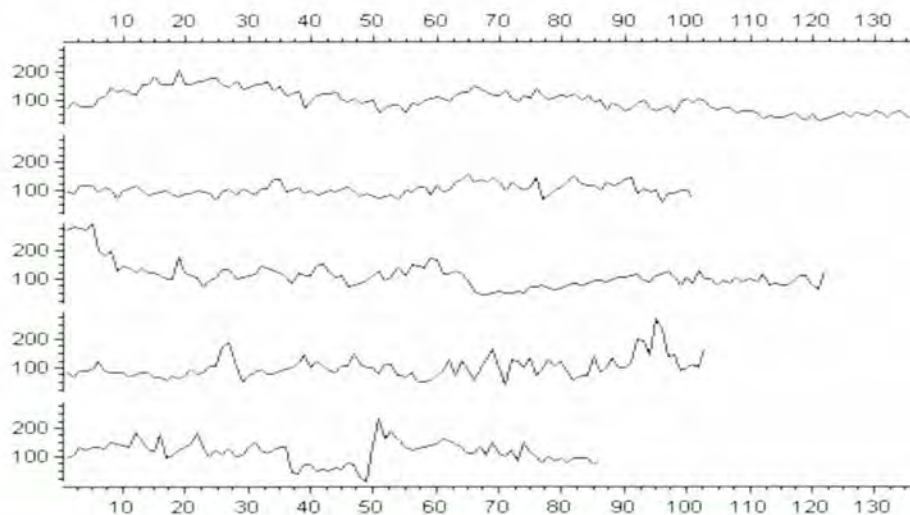


Figure 6. Valeurs naturelles (non indicées) pour les échantillons PAC7 à PAC11

Une fois les séries moyennes réalisées, nous avons comparé la valeur de ces séries moyennes entre elles. Cette synchronisation a donné des résultats visuels et statistiques très variables (tableau 3).

Intervalle commun						TVBP					
	PAC7	PAC8	PAC9	PAC10	PAC11		PAC7	PAC8	PAC9	PAC10	PAC11
PAC7		44	50	81	86	PAC7		3,3	3,5	1,6	1,8
PAC8	44		70	20	-	PAC8	3,3		3	2,5	-
PAC9	96	70		72	50	PAC9	3,5	3		7,4	4,4
PAC10	103	20	72		81	PAC10	1,6	2,5	7,4		2,7
PAC11	86	-	50	81		PAC11	1,8	-	4,4	2,7	
Indice de corrélation						GLK					
	PAC7	PAC8	PAC9	PAC10	PAC11		PAC7	PAC8	PAC9	PAC10	PAC11
PAC7		0,38	0,45	-0,37	0,16	PAC7		60,5	66,8	61,3	49,4
PAC8	0,38		0,27	0,51	-	PAC8	60,5		52,2	68,4	-
PAC9	0,45	0,27		0,23	0,1	PAC9	66,8	52,2		76,8	53,1
PAC10	-0,37	0,51	0,23		0,028	PAC10	61,3	68,4	53,11		46,3
PAC11	0,16	-	0,1	0,028		PAC11	61,3	-	53,1	46,3	

Plusieurs de ces comparaisons n'offrent pas de résultats statistiques satisfaisants; c'est le cas notamment de la pièce PAC7, dont la synchronisation fut toutefois jugée satisfaisante en regard de l'analyse visuelle et suite à la comparaison avec la moyenne de l'ensemble des autres pièces. Cette pièce fut conservée à des fins de datation, mais devrait être éliminée à des fins de constitution d'une chronologie locale. Nous pouvons également constater que PAC8 et PAC11 n'ont pas de résultats communs ce qui s'explique par l'absence d'année commune de croissance. Nous parvenons cependant à synchroniser PAC8 et PAC11 avec les autres pièces ce qui permet de créer la chronologie moyenne de site.

À partir de ces résultats, une chronologie moyenne pour la structure ST-22 a été constituée : il s'agit de PACthocM4. Sa puissance moyenne est de 3.04 et une corrélation moyenne de -0.11. Les statistiques sont présentés en annexe 1.

Nous avons également procédé à la création d'une chronologie formée à partir des séries moyennes normalisées à l'aide de l'indice Baillie-Pilcher (figure 8) afin de faciliter la comparaison visuelle entre la chronologie moyenne ainsi créée et les chronologies de référence.

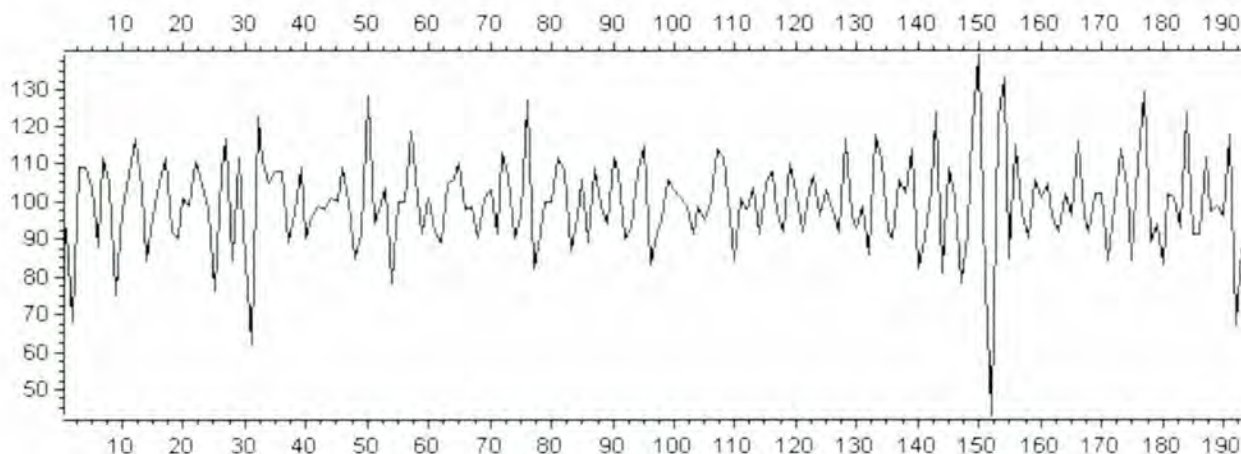


Figure 7. Chronologie moyenne PACthocM4 normalisée à l'aide de l'indice Baillie-Pilcher.

Cette chronologie moyenne a ensuite été comparée de façon visuelle et statistique aux chronologies de références suivantes (annexe 3):

### Référentiels

QUEthocM4 : Région de Québec (1530-2008) (Dagneau 2004; Dagneau et Duchaine 2007)

Thu\_Abit : Lac Duparquet, Abitibi, 1404-1983 (Archambault et Bergeron 1992)

Thu\_chic : Chicoutimi, Saguenay 1536-1997 (Morin et Krause 1997)

Thu\_gasp : Rivière Sainte-Anne, Gaspésie 1404-1983 (Cook 1982)

Thu\_Main : Sag Pond, Maine, 1674-1986 (Cook 1986)

### Chronologies locales et régionales :

FQChocM1 : Faubourg Québec, Montréal, 1691-1840 (Poudret-Barré 2008)

WIL2thoc1 : Ferme Wood, Williamstown, Ontario (1686-1835) (Brien 2011)

COMthocM1 : Rue de la Commune, Montréal, 1627-1862. (Poudret-Barré 2008)

MENthocM1 : Maison Ménard, Les Cèdres, Québec, 1704-1859, (Brien 2011)

PACthocM1 : Pointe-à-Callière, intervention de 2010, 1678-1861 (Brien 2011)

BORthocM1 : Maison Borris, Vankleek Hill, Ontario 1619-1867 (Brien 2011)

La synchronisation de la chronologie PACthocM4 avec l'ensemble des chronologies de références a fourni des résultats statistiques et visuels jugés très satisfaisants pour l'intervalle 1675-1867 (tableau 4) à l'exception de trois d'entre elles. Ainsi les référentiels de Québec, de Chicoutimi et de Gaspésie n'ont pas été retenus, car ils ne présentaient pas de résultats acceptables (annexe 3).

<b>Tableau 4. Table de corrélation entre les chronologies de référence et PACthocM4 pour la période 1675-1867.</b>				
<b>Référentiel</b>	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>GLK</b>	<b>Corr.</b>
Thu_Abit	193	4,7	61	0,31
<b>Chronologies locales</b>				
FQCthocM1	150	5	63	0,38
WIL2thoc1	150	5,7	72	0,43
COMthocM1	188	6,5	63	0,44
MENthocM1	164	6,4	64	0,45
PACthocM1	184	4,3	58	0,3
BORthocM1	193	8,5	64	0,48

Les chronologies ayant montré les résultats les plus satisfaisants sont celle du lac Duparquet en Abitibi (figure 8 & 9), de la maison Ménard à Les Cèdres, de la ferme Borris à Vankleek Hill (figure 10) ainsi que la chronologie de la rue de la Commune à Montréal.

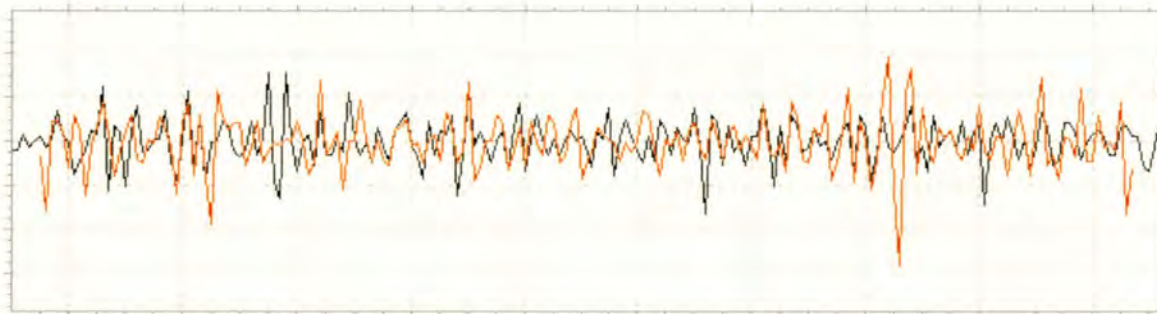


Figure 8. Synchronisation de la chronologie moyenne indiquée PACthocM4 (1675-1867), en rouge, par rapport au référentiel du lac Duparquet en noir.

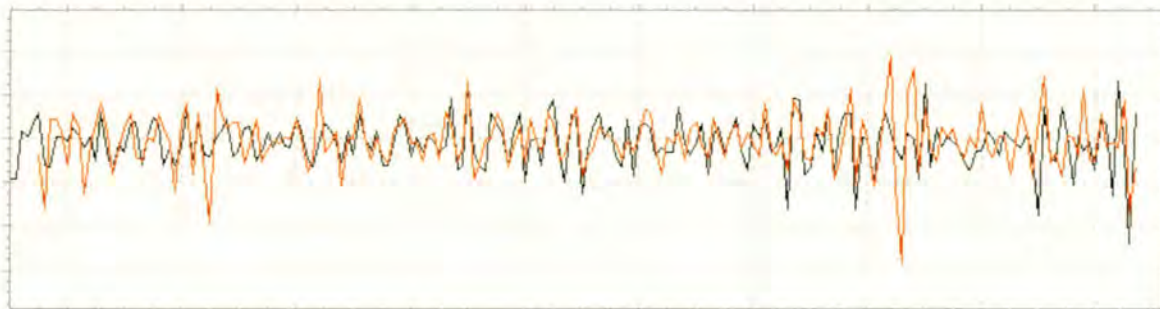


Figure 9. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM4 (1675-1867), en rouge, par rapport au référentiel BORTHOCM1 en noir.

La structure ST-22 a été retrouvée dans des contextes archéologiques datés de la période 1842 à 1879, ce qui semble correspondre à la datation obtenue par les analyses dendrochronologiques. Tous les cernes visibles ont été mesurés; cependant, l'absence d'écorce et de cernes d'aubier apparents ne nous permet pas d'estimer plus précisément la date d'abattage des arbres ayant servi à sa construction. Cette pièce a donc été abattue après ou au cours de l'année 1867 (*terminus post quem* de 1867).

### Résultat pour la structure ST-23

Sur la structure ST-23, un seul échantillon fut prélevé, sur lequel furent mesurés deux rayons. La synchronisation de ces deux séries a permis de créer la chronologie moyenne PACthocM5, dont les valeurs brutes sont représentées dans l'annexe 1. La chronologie avait une puissance moyenne de 1 et une autocorrélation de -0.20.

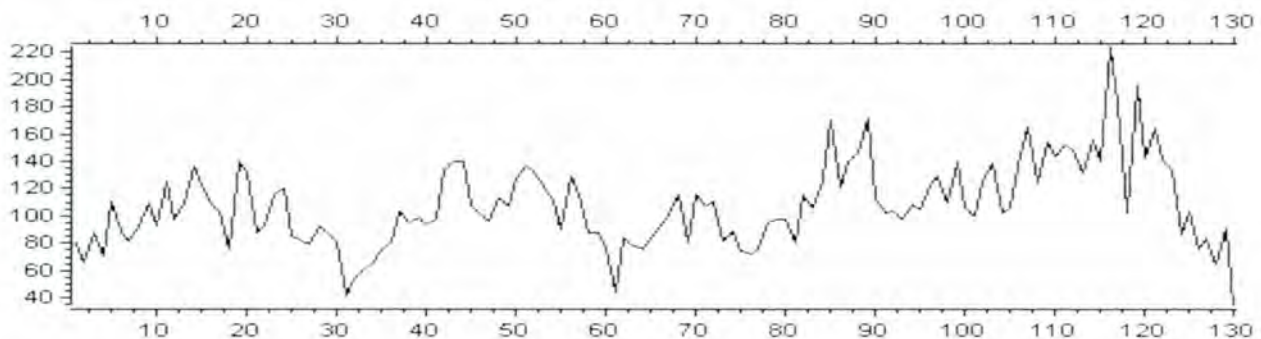


Figure 10. Valeurs naturelles (non indicées) de la chronologie moyenne PACthocM5

Cette chronologie moyenne fut par la suite normalisée à l'aide de l'indice Baillie-Pilcher, puis comparée de façon visuelle et statistique aux différents référentiels et chronologies locales disponibles (annexe 4).

#### Référentiels :

QUethocM4 : Région de Québec, 1530-2005, (Dagneau 2004; Dagneau et Duchaine 2007)

Thu\_Abit : Lac Duparquet, Abitibi, 1404-1983 (Archambault et Bergeron 1992)

Thu\_chic : Chicoutimi, Saguenay 1536-1997 (Morin et Krause 1997)

Thu\_gasp : Rivière Sainte-Anne, Gaspésie 1404-1983 (Cook 1982)

Thu\_Main : Sag Pond, Maine, 1674-1986 (Cook 1986)

#### Chronologies locales :

MENthocM1 : Maison Ménard, Les Cèdres, Québec, 1704-1859, (Brien 2011)

PACthocM1 : Pointe-à-Callière, intervention de 2010, 1678-1861 (Brien 2011)

BORthocM1 : Maison Borris, Vankleek Hill, Ontario 1619-1867 (Brien 2011)

Lors de la synchronisation de PACthocM5 avec l'ensemble des chronologies, la majorité d'entre elles ont proposé l'intervalle 1746-1875 avec des résultats jugés satisfaisants à très satisfaisants.

Seule la chronologie de Chicoutimi au Saguenay, qui n'a pas été retenue, n'a pas proposé cet intervalle. Les meilleures synchronisations s'observent avec les chronologies locales de la Maison Ménard (figure 11), de la ferme Borris (figure 12) et de Pointe-à-Callière.

<b>Tableau 5. Corrélation entre les chronologies de référence et PACthocM5 pour l'intervalle 1746-1875.</b>				
<b>Référentiels</b>	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>GLK</b>	<b>Corr.</b>
Thu_Abit	130	2,3	62	0,12
Thu_Gasp	130	1,2	54	0,1
Thu_Main	130	1,1	59	0,06
<b>Chronologies locales</b>				
MENthocM1	114	5,1	58	0,23
PACthocM1	198	4,7	64	0,26
QUEthocM1	130	1,5	58	0,09
BORthocM1	122	6,5	64	0,25

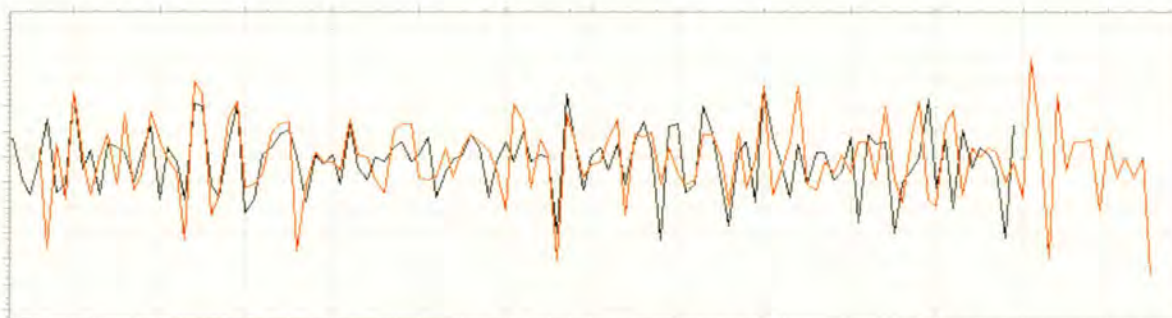


Figure 11. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM5 (1746-1875), en rouge), par rapport au référentiel MENthocM1 en noir.

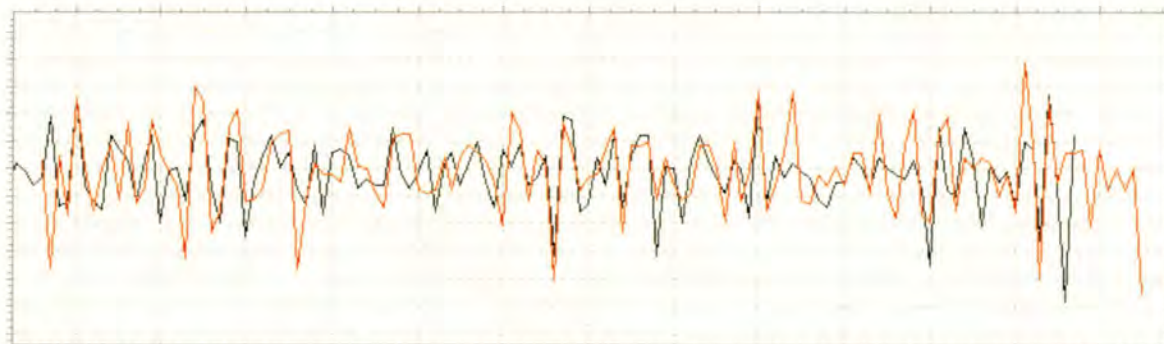


Figure 12. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM5 (1746-1875), en rouge), par rapport au référentiel BORthocM1 en noir.

La structure ST-23 est datée archéologiquement vers 1879 (démolie vers 1894), ce qui concorde avec la datation dendrochronologique obtenue. En effet, la présence de quatre cernes non mesurés vient prolonger la datation à 1879 pour cette pièce. Cependant, l'absence apparente d'écorce et de cernes d'aubier ne nous permet pas de nous prononcer sur la date d'abattage ni de proposer une date plus précise, si ce n'est qu'elle n'a pu être

abattue qu'après ou durant l'année 1879 (terminus post quem de 1879).

## Résultat pour la structure ST-26

L'analyse de la structure ST-26 a été réalisée à partir de deux échantillons qui ont été comparés de façon visuelle et statistique. Les résultats, jugés très satisfaisants, sont présentés dans le tableau 6 et la figure 14 ci-dessous.

Tableau 6. Table de corrélation entre les échantillons PAC13 et PAC14.			
Intervalle commun	TVBP	GLK	Corr.
74	6	69,2	0,43

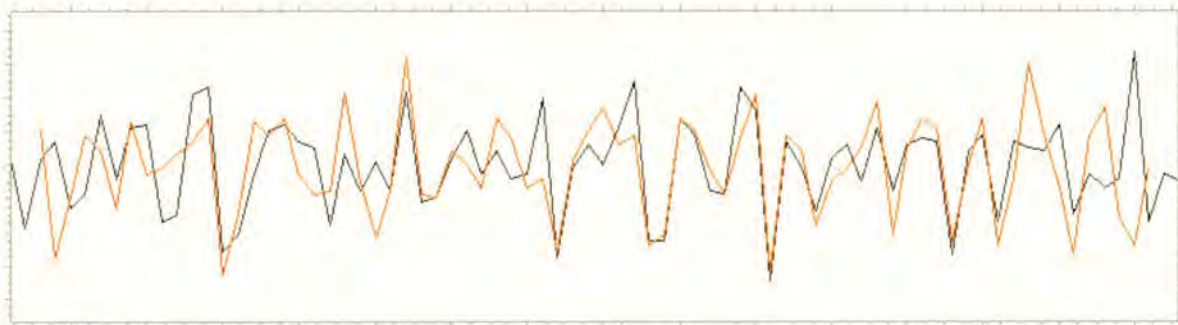


Figure 13. Comparaison visuelle de l'intervalle commun entre les séries moyennes PAC13 (en rouge) et PAC14 (en noir).

À partir de ces résultats, une chronologie moyenne a été créée et nommée PACthocM6 (Annexe 1). La chronologie PACthocM6 fut ensuite comparée visuellement et statistiquement aux chronologies de références suivantes (annexe 5) :

### Chronologies de référence

QUEthocM4 : Région de Québec (1530-2008) (Dagneau 2004. Dagneau et Duchaine 2007)

Thu\_Abit : Lac Duparquet, Abitibi, 1404-1983 (Archambault et Bergeron 1992)

Thu\_chic : Chicoutimi, Saguenay 1536-1997 (Morin et Krause 1997)

Thu\_gasp : Rivière Sainte-Anne, Gaspésie 1404-1983 (Cook 1982)

### Chronologies locales et régionales

FQCthocM1 : Faubourg Québec, Montréal, 1691-1840 (Poudret-Barré 2008)

WIL2thocM1 : Ferme Wood, Williamstown, Ontario (1686-1835) (Brien 2011)

COMthocM1 : Rue de la Commune, Montréal, 1627-1862. (Poudret-Barré 2008)

MENthocM1 : Maison Ménard, Les Cèdres, Québec, 1704-1859, (Brien 2011)

PACthocM1 : Pointe-à-Callière, intervention de 2010, 1678-1861 (Brien 2011)

BORthocM1 : Maison Borris, Vankleek Hill, Ontario 1619-1867 (Brien 2011)

Lors de la synchronisation de PACthocM6 avec ces différentes chronologies de référence, l'intervalle 1740-1839 est apparu en première position avec des résultats visuels et statistiques jugés satisfaisants à très satisfaisants (Tableau 7). Seules deux chronologies n'ont pas donné de résultats intéressants, il s'agit de la chronologie de la rivière Saint-Anne ainsi que celle de Chicoutimi. Les référentiels présentant les résultats les plus satisfaisants sont les chronologies locales de la maison Ménard aux Cèdres, la ferme Borris à Vankleek Hill ainsi que la chronologie de la rue de la Commune à Montréal.

<b>Tableau 7. Table de corrélation entre les chronologies de référence et PACthocM6 pour l'intervalle 1740-1839</b>				
<b>Référentiels</b>	<b>Intervalle commun</b>	<b>TVBP</b>	<b>GLK</b>	<b>Corr.</b>
QuethocM4	100	3	63	0,3
Thu_Abit	100	4,3	61	0,37
<b>Chronologies locales</b>				
FQCthocM1	100	5,8	71	0,47
WIL2thocM1	96	7,5	66	0,62
COMthocM1	100	9,1	7,7	0,67
MENthocM1	100	8,5	79	0,61
PACthocM1	100	6,5	71	0,52
BORthocM1	100	8,3	73	0,63

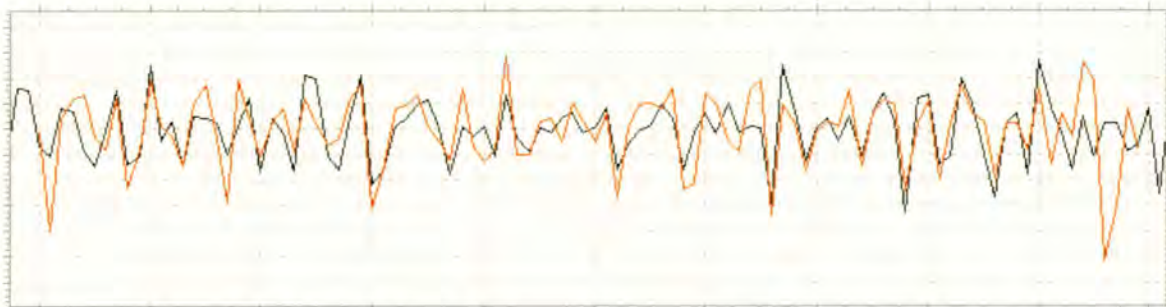


Figure 14. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM6 (1740-1839), en rouge), par rapport au référentiel MENThocM en noir.



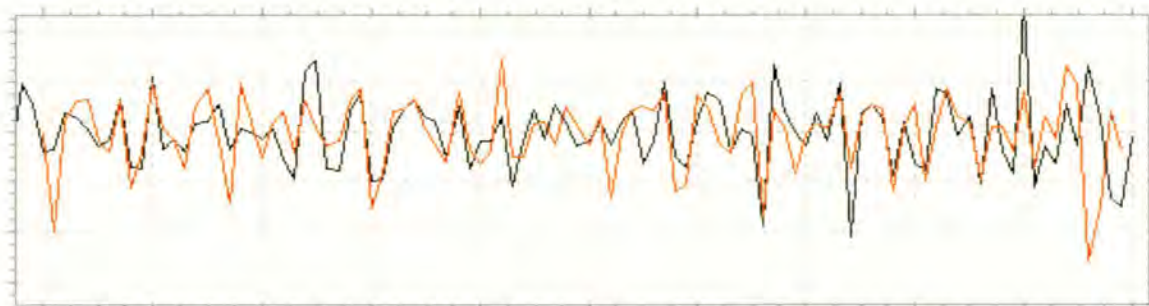


Figure 15. Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM6 (1740-1839), en rouge), par rapport au référentiel Chro\_COM en noir.

Un seul cerne n'a pu être mesuré sur l'échantillon PAC14, nous permettant d'ajouter une année à la fin de l'intervalle proposé. Ainsi, la datation obtenue pour la structure ST-26 indique un abattage postérieur ou contemporain à 1840 (*terminus post quem* de 1840), l'absence de cerne d'aubier ou d'écorce ne nous permettant pas d'être plus précis.

### Chronologie moyenne de site

À l'aide des chronologies moyennes de cèdre obtenues précédemment (Figure 16), nous avons pu bâtir une chronologie moyenne de site de 200 ans (PACthocM7) (Figure 17) avec une puissance moyenne de 4.2. Les statistiques internes sont présentées en annexe 1.

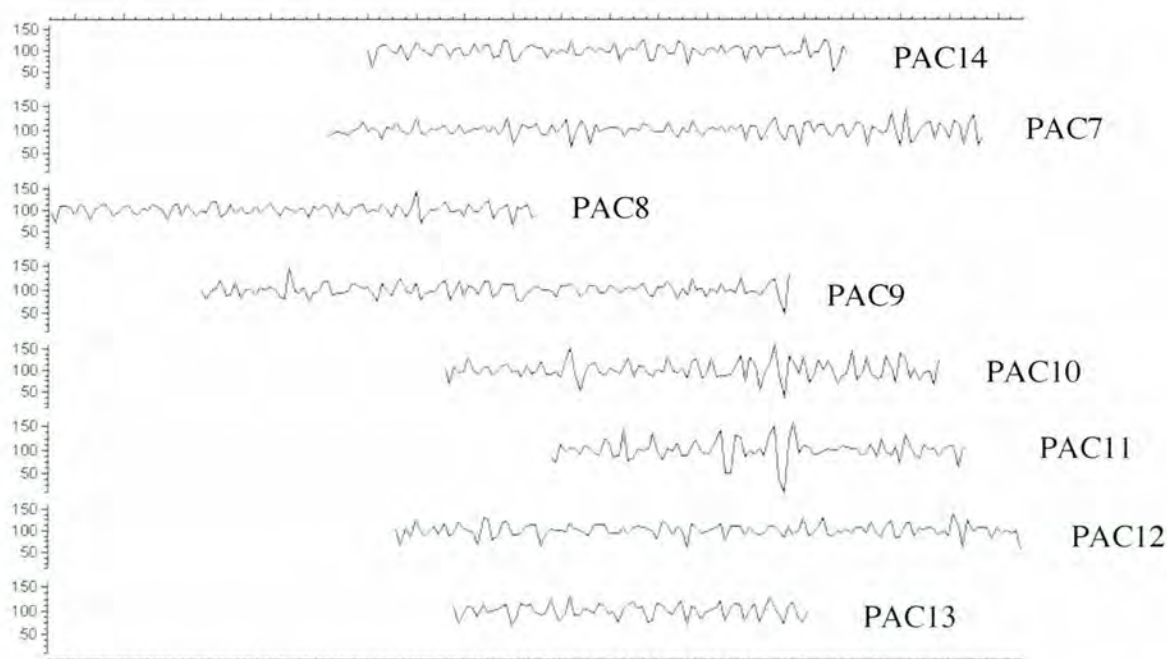


Figure 16 - Chronologie moyennes des structures ST-22, ST-23 et ST-36

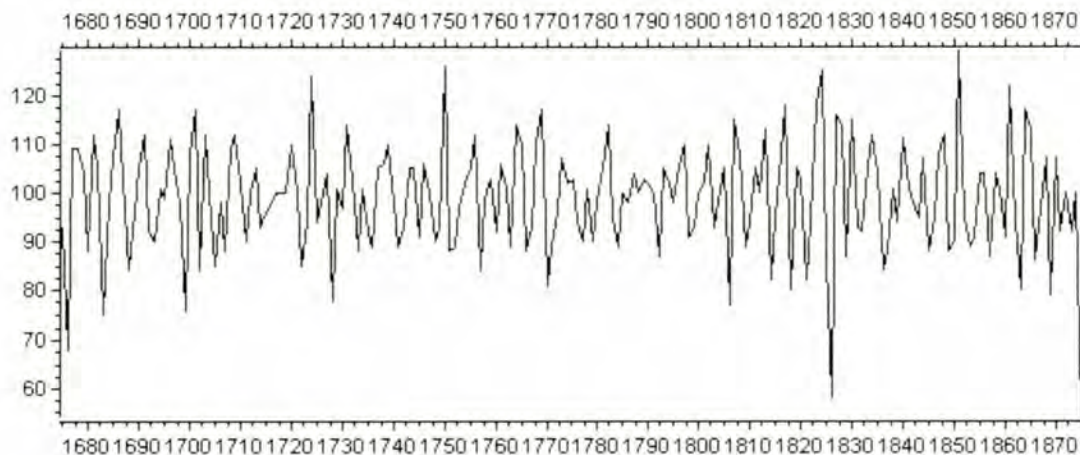


Figure 17 - Chronologie moyenne de site PACthocM7

La chronologie PACthocM7 fut ensuite comparée visuellement et statistiquement aux chronologies de références suivantes (annexe 6) :

#### **Chronologies de référence**

QUEthocM4 : Région de Québec (1530-2008) (Dagneau 2004, Dagneau et Duchaine 2007)

Thu\_Abit : Lac Duparquet, Abitibi, 1404-1983 (Archambault et Bergeron 1992)

Thu\_chic : Chicoutimi, Saguenay 1536-1997 (Morin et Krause 1997)

Thu\_gaspe : Rivière Sainte-Anne, Gaspésie 1404-1983 (Cook 1982)

#### **Chronologies locales et régionales**

FQChocM1 : Faubourg Québec, Montréal, 1691-1840 (Poudret-Barré 2008)

WIL2thocM1 : Ferme Wood, Williamstown, Ontario (1686-1835) (Brien 2011)

MENthocM1 : Maison Ménard, Les Cèdres, Québec, 1704-1859, (Brien 2011)

PACthocM1 : Pointe-à-Callière, intervention de 2010, 1678-1861 (Brien 2011)

BORthocM1 : Maison Borris, Vankleek Hill, Ontario 1619-1867 (Brien 2011)

C'est sans surprise que nous avons constaté que les resultants statistiques et visuels les plus satisfaisants proviennent des mêmes chronologies de références qui ont permis de dater les structures individuellement. La chronologie PACthocM7 a ainsi pu être datée de 1675 à 1875. Parmi les résultats les plus satisfaisants, nous notons la synchronisation avec la chronologie de référence du lac Duparquet (Figure 17) ainsi qu'avec la chronologie de la Région de Québec (Figure 18)

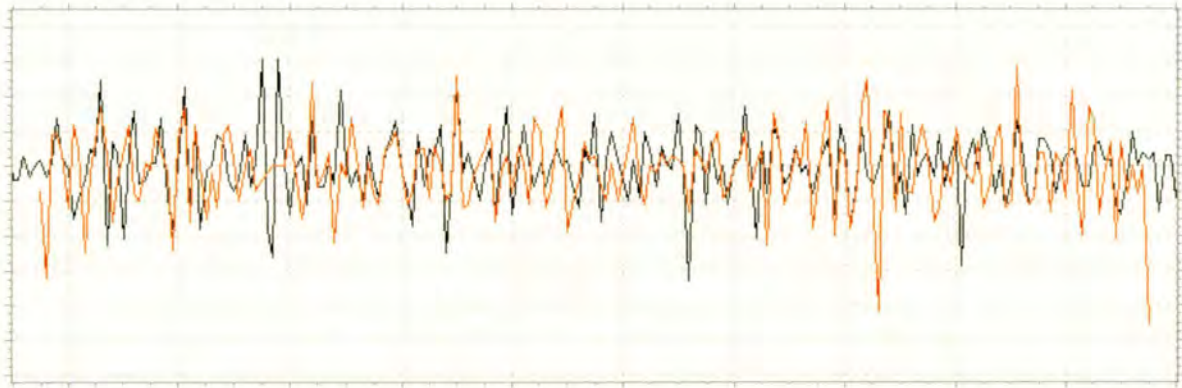


Figure 18 - Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM7 (1675-1875), en rouge), par rapport au référentiel Thu\_Abit en noir.

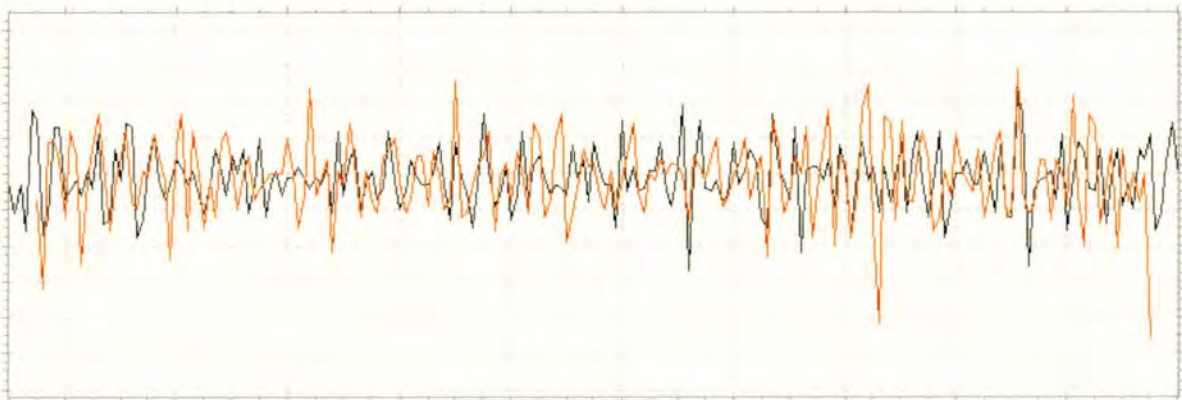


Figure 19 - Figure 17 - Synchronisation de la chronologie moyenne PACthocM7 (1675-1875), en rouge), par rapport au référentiel QUEthocM4 en noir.

Cette chronologie moyenne de site pour les échantillons prélevés en 2011 et 2012 (PACthocM7) pourra être comparée aux chronologies obtenues lors des analyses 2010.

## Discussion

Les analyses dendrochronologiques effectuées sur une pièce de pin blanc (*Pinus strobus*) et huit pièces de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) provenant de quatre structures différentes (ST-20, ST-22, ST-23 et ST-26). Elles ont été mises à jour lors des interventions de 2011 et 2012 à l'école de fouilles de l'Université de Montréal nous ont permis de proposer un intervalle de datation pour chacune de ces pièces. Cependant, l'absence d'écorce ou de cernes d'aubier pour l'ensemble des structures ne nous permet pas d'avancer de date d'abatage précise.

Il semble dans un premier temps que la **structure ST-20**, associée au bâtiment B-13 (pièce PAC6, intervalle 1759-1870) ait une datation cohérente avec celle estimée en fonction du contexte archéologique dans lequel elle fut retrouvée. La date d'abatage proposée est en effet postérieure à 1870 (*terminus post quem* de 1870) alors que l'intervalle archéologique proposé est de 1879-1894. Le nombre de cernes manquant est impossible à déterminer de par l'absence de cernes d'aubier. Cette datation demeure incertaine vu la faiblesse des résultats statistiques et l'utilisation d'un échantillon composé d'un seul rayon.

La **structure ST-22** (pièces PAC7 à PAC11, intervalle de 1675-1867) est associée au bâtiment B-11 (dite remise Gillespie), que l'on croit construit vers 1842. Nous constatons que les dates finales des différentes pièces correspondent bien entre elles (tableau 8), mis à part PAC8 dont la date finale (*terminus post quem*) est de 1775. Cette discordance indique vraisemblablement une réutilisation issue d'un bâtiment plus ancien. Quant aux autres pièces, la constance relative des dates finales proposées (1867, 1867, 1858 et 1863) vient remettre en question l'hypothèse soulevée lors de l'analyse dendrochronologique effectuée en 2010, qui proposait que l'une des deux pièces analysées (*terminus post quem* de 1861) ait été une réparation subséquente. Il semblerait que ce soit plutôt la plus ancienne des deux pièces alors analysées qui serait étrangère à l'assemblage, soit une possible réutilisation provenant d'une structure plus ancienne. Cette analyse remet également en question la datation issue du contexte archéologique (vers 1842) : il semble que cette structure soit plutôt formée de pièces de bois majoritairement abattues au cours de l'intervalle 1858-1867 ou après (*terminus post quem* de 1858 à 1867).

Les résultats découlant de l'analyse des échantillons issus de la **structure ST-23** (pièce PAC12, intervalle de 1746-1879) ne permettent pas de confirmer ni d'infirmer l'hypothèse selon laquelle celle-ci consiste en une modification apportée au bâtiment vers 1894 (Bourguignon-Tétreault et Lefrançois-Leduc : 2013). L'absence d'écorce ou d'aubier rend impossible l'estimation du nombre de cernes manquant et ne permet donc pas davantage de précision quant à la date d'abatage de l'arbre. Cette structure est donc datée à 1879 ou après (*terminus post quem* de 1879)

La datation obtenue pour la **structure ST-26** (pièces PAC13 et PAC14, intervalle 1740-1840) indique un abatage après 1840 (*terminus post quem* de 1840), l'absence de cerne d'aubier ou d'écorce ne nous permettant pas davantage de précision. Cette structure étant associée archéologiquement à un contexte postérieur à 1879, nos résultats pourraient indiquer une réutilisation de pièces plus anciennes dans sa construction, corroborant ainsi les résultats de l'analyse dendrochronologique effectuée par le GRDH en 2010 (Brien 2011b). Cette analyse avait également conclu que les rondins échantillonnés avaient possiblement été récupérés sur une

structure plus ancienne. Les dates finales obtenues étant de 1825 et 1849.

**Tableau 8. Datation des échantillons PAC6 à PAC14.**

No	Structure	Essence	Cernes mesurés	Cernes non mesurés	Aubier	Écorce / Cambium	Datation
PAC6	ST-20	<i>Pinus strobus</i>	111	1	0	Non	1759-1870*
PAC7	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	136	0	0	Non	1732-1867
PAC8	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	101	0	0	Non	1675-1775
PAC9	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	122	0	0	Non	1706-1867
PAC10	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	103	0	0	Non	1756-1858
PAC11	ST-22	<i>Thuja occidentalis</i>	85	0	0	Non	1778-1863
PAC12	ST-23	<i>Thuja occidentalis</i>	130	4	0	Non	1746-1879
PAC13	ST-26	<i>Thuja occidentalis</i>	74	0	0	Non	1758-1831
PAC14	ST-26	<i>Thuja occidentalis</i>	100	1	0	Non	1740-1840

Pointe-à-Callière, 2011-2012

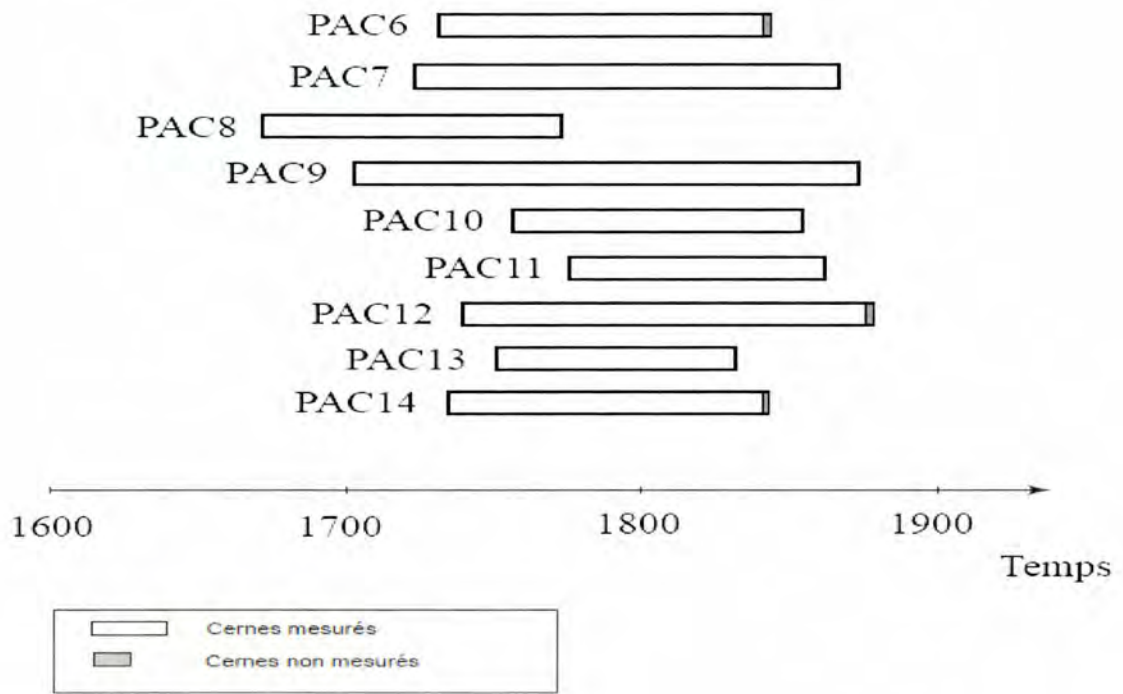


Figure 20. Bloc-diagramme représentant le positionnement chronologique des pièces PAC6 à PAC14.

## Conclusion

En somme, l'analyse dendrochronologique des pièces mises au jour en 2011 et 2012 sur le site BjFj-101 a porté sur neuf échantillons provenant de quatre structures distinctes. Il a été possible de créer une chronologie de site pour chacune de ces structures.

La chronologie associée à la **structure ST-20** couvre l'intervalle 1759-1870 et fut synchronisée avec des résultats statistiques et visuels variables avec la plupart des chronologies de référence; sa datation demeure incertaine. La **structure ST-22** couvre l'intervalle 1675-1867 et est datée avec certitude : ces résultats indiquent la présence d'une structure plus récente que ce qu'indiquait le contexte archéologique. La **structure ST-23** couvre quant à elle l'intervalle 1746-1879 : cette datation indique ainsi une date d'abattage contemporaine ou postérieure à 1879. L'analyse des échantillons provenant de la **structure ST-26**, qui couvrent l'intervalle 1740-1840, a permis de confirmer les résultats obtenus lors de l'analyse dendrochronologique de 2010, les pièces PAC13 et PAC14 étant à nouveau plus anciennes que la datation proposée en fonction du contexte archéologique. Cette structure pourrait ainsi avoir été construite à l'aide de pièces récupérées. Une chronologie moyenne de site (PACthocM7) a également été créée à partir des échantillons des structures de cèdre blanc.

Comme aucune des pièces ne comportait de l'écorce ou des cernes d'aubier, il s'agit dans tous les cas d'une datation *terminus post quem*.

## Remerciements

Le GRDH et les auteurs remercient le département d'anthropologie de l'Université de Montréal pour la mise à disposition du laboratoire, des équipements et des logiciels nécessaires à cette étude.

## Bibliographie

- Archambault, S. et Bergeron Y., 1992, « A 802-year chronology from the Quebec boreal forest », *Canadian Journal of Forest Research*, 22 : 674-682.
- Baillie, M. G. L., 1982, *Tree-Ring Dating and Archaeology*. Croom Helm, Londres.
- Baillie, M.G.L. et Pilcher, J.R., 1973, « A simple cross-dating program for tree-ring research », *Tree-Ring Bulletin* 33 : 7-14.
- Bourguignon-Tétreault, J. et Delmas, V., 2012, *Fouilles archéologiques sur le site du Domaine de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de la saison 2011*. Musée d'archéologie et d'Histoire de Montréal Pointe-à-Callière. Rapport remis au ministère de la Culture, Communications et Conditions Féminine (MCCCF), Québec, 258p.
- Bourguignon-Tétreault, J. et Lefrançois-Leduc, A., 2013, *Fouilles archéologiques sur le site du Domaine de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités. Intervention de 2012*. Musée d'archéologie et d'Histoire de Montréal Pointe-à-Callière. Rapport remis au ministère de la Culture, Communications et Conditions Féminine (MCCCF), Québec, 194p.
- Brien, M-C., 2011, *Le cèdre blanc (Thuja occidentalis) dans le paysage culturel en amont de Montréal au XIXe siècle. Une approche dendroarchéologique*. Mémoire de maîtrise déposé à l'Université de Montréal en 2011, Québec, 243p.
- Brien, M-C., 2011b, *Analyse dendrochronologique de quatre pièces de cèdre blanc mises au jour sur le site BjFj-101, l'îlot Callière, et provenant de deux structures distinctes*. Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique, Montréal. Rapport remis à Brad Loewen et Christian Bélanger.
- Dagneau, C. et Duchaine, D.-E., 2007, *Construction d'un référentiel dendrochronologique de cèdre blanc de l'Est (Thuja occidentalis) à l'île d'Orléans, Québec. Synthèse des recherches 2002-2006*. Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique, Montréal. Rapport remis à la Commission de la Capitale Nationale (MCCCF), Québec. (Disponible sur [www.grdh-dendro.com](http://www.grdh-dendro.com)).
- Dagneau, C., 2001, « Étude dendrochronologique de la Maison LeBer-LeMoynes : une méthodologie appliquée à un bâtiment historique », *ArchéoLogiques* 15 : 69-83.
- Farrar, J. L., 1999 (c. 1995), *Les arbres du Canada*, Ottawa, Fides et Service Canadien de Forêts, 502 p.
- Fritts, H. C., 1976, *Tree-ring and climate*, Academic Press, London.
- ITRDB : National Climatic Data Center, 2005, *The International Tree-Ring Data Bank (ITRDB)*. Tree-Ring Data Search [en ligne]. <http://www.ncdc.noaa.gov/paleo/ftp-treering.html> (Page consultée le 5 mars 2009).
- Rouleau et al., 1990, *Petite flore du Québec*. Les Publications du Québec, Québec.



Schweingruber, F. H., 1982, *Anatomie microscopique du bois*. Institut Fédéral de Recherche Forestière, Zurich, Edition Zürger.

Schweingruber, F. H., 1988, *Tree rings. Basics and applications of dendrochronology*. D. Reidel Publishing Co., Dordrecht.

### 1.3 Statistiques internes des séries de valeurs naturelles – PACthocM5

\*\*\*\*\*  
 \*\*\* INTERNAL STATISTICS TABLE \*\*\* DATE: 2013.09.20 TIME: 14.54. \*\*\*

Time interval refers to absolute dates  
 Time interval = maximum interval of all samples = 1746 - 1875  
 Internal statistical properties of time series:

NO.	POINTS	LEN	HWP/SWP	MIN	MEAN	MAX	MEANSW	MEANHW	CSUM	VAR	STDV	AC( 1)	MS%	RMS	TC%
PAC12	130	130	130/ 0	54	99	139	0	0	12902	226	15,0	-0,20	18	57	67

NO=KeyCode/KeyNo, POINTS=Number of regarded points, LEN=Length of series,  
 MIN/MEAN/MAX=Minimum/Mean/Maximum value, MEANHW/MEANSW=Mean heartwood/sapwood value,  
 CSUM=Cumulated sum, VAR=Variance, STDV=Standard deviation, AC(1)=Auto correlation [lag=1],  
 MS=Mean sensitivity[%], RMS=Relative mean sensitivity[%], TC=Tendency changes[%]

### 1.4 Statistiques internes des séries de valeurs naturelles – PACthocM6

\*\*\*\*\*  
 \*\*\* INTERNAL STATISTICS TABLE \*\*\* DATE: 2013.09.20 TIME: 16.21. \*\*\*

Time interval refers to absolute dates  
 Time interval = maximum interval of all samples = 1740 - 1839  
 Internal statistical properties of time series:

NO.	POINTS	LEN	HWP/SWP	MIN	MEAN	MAX	MEANSW	MEANHW	CSUM	VAR	STDV	AC( 1)	MS%	RMS	TC%
PAC13	74	74	74/ 0	67	99	132	0	0	7338	222	14,9	-0,08	18	59	58
PAC14	100	100	100/ 0	48	99	134	0	0	9921	233	15,3	-0,10	18	56	65
PACthocM6-	100	100	100/ 0	48	99	129	0	0	9925	222	14,9	-0,10	18	58	62

NO=KeyCode/KeyNo, POINTS=Number of regarded points, LEN=Length of series,  
 MIN/MEAN/MAX=Minimum/Mean/Maximum value, MEANHW/MEANSW=Mean heartwood/sapwood value,  
 CSUM=Cumulated sum, VAR=Variance, STDV=Standard deviation, AC(1)=Auto correlation [lag=1],  
 MS=Mean sensitivity[%], RMS=Relative mean sensitivity[%], TC=Tendency changes[%]

## 1.5 Statistiques internes des series de valeurs naturelles – PACthocM7

\*\*\*\*\*

\*\*\* INTERNAL STATISTICS TABLE \*\*\* DATE: 2013.09.20 TIME: 16.28. \*\*\*

Time interval refers to absolute dates

Time interval = maximum interval of all samples = 1675 - 1875

Internal statistical properties of time series:

NO.	POINTS	LEN	HWP/SWP	MIN	MEAN	MAX	MEANSW	MEANHW	CSUM	VAR	STDV	AC( 1)	MS%	RMS	TC%
PACthocM7-	201	201	201/	0	54	99	129	0	0	19893	130	11,4	-0,14	13	57  62

NO=KeyCode/KeyNo, POINTS=Number of regarded points, LEN=Length of series,  
 MIN/MEAN/MAX=Minimum/Mean/Maximum value, MEANHW/MEANSW=Mean heartwood/sapwood value,  
 CSUM=Cumulated sum, VAR=Variance, STDV=Standard deviation, AC(1)=Auto correlation [lag=1],  
 MS=Mean sensitivity[%], RMS=Relative mean sensitivity[%], TC=Tendency changes[%]

## Annexe 2

### Résultats statistiques d'interdatation de PACpistM1 par rapport aux référentiels de pin blanc (*Pinus strobus*)

```
*****
*** TSAP CROSS-DATING      *** DATE: 2013.09.20 TIME: 13.57. ***
-> Find match of sample and references:
-> MinLeftOverlap=40 / MinRightOverlap=40
-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75
-> Results listed for each sample-reference pair.
-> List 6 best matches.
-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
    one of the following threshold values has to be exceeded.
    Threshold conditions:
    Glk%>60  SGlk%>70  SSGlk%>70  TV>3,0  CrC>0,6  CDI>10
-----
```

```
Sample      (=Single): PAC6                      0      111 1759 1869
Reference (=HalfCh): STNDRD  SOPER BROOK, WEST BRANCH  - STANDARD PIST      0      291 1692 1982
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC6	STNDRD	86	196	111	57		0	0	0	0	0	11	1,2	3,5	2,9	18	1777	1887
PAC6	STNDRD	92	202	111	58 *		0	0	0	0	0	11	1,2	2,5	2,5	14	1783	1893
PAC6	STNDRD	-2	108	109	59 *		0	0	0	0	0	13	1,3	2,1	2,3	13	1690	1800
PAC6	STNDRD	5	115	111	58		0	0	0	0	0	11	1,1	2,2	2,2	13	1696	1806
PAC6	STNDRD	63	173	111	54		0	0	0	0	0	7	0,7	2,1	2,6	13	1754	1864
PAC6	STNDRD	89	199	111	59 *		0	0	0	0	0	8	0,8	2,0	2,0	12	1780	1890

```
Sample      (=Single): PAC6                      0      111 1759 1869
Reference (=HalfCh): STNDRD  WILMINGTON NOTCH-ROARING BROOK-STANDARD PIST      0      350 1632 1981
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC6	STNDRD	128	238	111	65 ***		0	0	0	0	0	18	1,9	2,5	2,5	16	1759	1869
PAC6	STNDRD	-11	99	100	62 *		0	0	0	0	0	17	1,7	3,0	2,5	16	1621	1731
PAC6	STNDRD	80	190	111	60 *		0	0	0	0	0	16	1,6	2,0	2,6	14	1711	1821
PAC6	STNDRD	27	137	111	59 *		0	0	0	0	0	13	1,4	2,4	2,2	14	1658	1768
PAC6	STNDRD	53	163	111	55		0	0	0	0	0	15	1,5	2,6	2,2	13	1684	1794
PAC6	STNDRD	150	260	111	55		0	0	0	0	0	12	1,2	1,9	2,6	13	1781	1891

```
Sample      (=Single): PAC6                      0      111 1759 1869
Reference (=HalfCh): STNDRD  WINCH POND, ADIRONDACK MTNS. - STANDARD PIST      0      283 1696 1978
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC6	STNDRD	64	174	111	61 **		0	0	0	0	0	13	1,3	3,0	2,4	17	1759	1869
PAC6	STNDRD	76	186	111	53		0	0	0	0	0	11	1,2	2,0	2,0	11	1771	1881
PAC6	STNDRD	-8	102	103	46		0	0	0	0	0	-13	1,3	2,5	2,2	10	1688	1798

PAC6	STNDRD	4	114	111	42		0	0	0	0	0	-4	0,4	2,4	2,2	10	1699	1809
PAC6	STNDRD	39	149	111	41		0	0	0	0	0	-8	0,8	3,0	1,9	10	1734	1844
PAC6	STNDRD	-4	106	107	62 **		0	0	0	0	0	2	0,2	0,9	1,1	6	1692	1802

Sample (=Single): PAC6 0 111 1759 1869  
 Reference (=HalfCh): dlwSTD DIVIDING LAKE STANDARD PIST 0 333 1662 1994

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC6	dlwSTD	98	208	111	64 **		0	0	0	0	0	22	2,3	4,2	4,0	26	1759	1869
PAC6	dlwSTD	43	153	111	60 *		0	0	0	0	0	15	1,5	2,3	2,5	14	1704	1814
PAC6	dlwSTD	75	185	111	56		0	0	0	0	0	11	1,2	2,8	2,3	14	1736	1846
PAC6	dlwSTD	119	229	111	54		0	0	0	0	0	12	1,3	2,3	2,8	14	1780	1890
PAC6	dlwSTD	7	117	111	51		0	0	0	0	0	-18	1,9	2,4	2,6	13	1668	1778
PAC6	dlwSTD	77	187	111	41		0	0	0	0	0	-11	1,2	3,0	2,7	12	1738	1848

Sample (=Single): PAC6 0 111 1759 1869  
 Reference (=HalfCh): SM0STD STMarguerite PIST 0 228 1768 1995

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC6	SM0STD	-40	70	71	63 *		0	0	0	0	0	21	1,8	2,6	2,7	14	1728	1838
PAC6	SM0STD	-69	41	42	71 **		0	0	0	0	0	26	1,7	2,2	2,1	11	1699	1809
PAC6	SM0STD	-1	109	110	56		0	0	0	0	0	12	1,2	1,8	2,0	11	1767	1877
PAC6	SM0STD	9	119	111	43		0	0	0	0	0	-15	1,6	2,3	2,2	10	1776	1886
PAC6	SM0STD	-53	57	58	63 *		0	0	0	0	0	11	0,9	0,6	1,7	6	1715	1825

\*\*\* DATE: 2013.09.20 TIME: 13.57. End of cross-date job. \*\*\*  
 \*\*\*\*\*

### Annexe 3

## Résultats statistiques d'interdatation de PACthocM4 par rapport aux référentiels de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*)

```
*****
*** TSAP CROSS-DATING      *** DATE: 2013.09.20 TIME: 15.54. ***
-> Find match of sample and references:
-> MinLeftOverlap=40 / MinRightOverlap=40
-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75
-> Results listed for each sample-reference pair.
-> List 6 best matches.
-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
    one of the following threshold values has to be exceeded.
    Threshold conditions:
    Glk%>60  SGlk%>70  SSGlk%>70  TV>3,0  CrC>0,6  CDI>10
-----
```

```
Sample      (=HalfCh): PACthocM4-i          0      193 1675 1867
Reference   (=Single): MENThocM          0      157 1703 1859
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	MENThocM	-28	164	157	64	***	0	0	0	0	0	45	6,3	6,4	6,5	41	1675	1867
PACthocM4-i	MENThocM	-36	156	157	51		0	0	0	0	0	21	2,7	3,7	3,2	18	1667	1859
PACthocM4-i	MENThocM	-2	190	157	57	*	0	0	0	0	0	21	2,6	3,0	2,3	15	1701	1893
PACthocM4-i	MENThocM	-30	162	157	44		0	0	0	0	0	-28	3,6	4,5	2,4	15	1673	1865
PACthocM4-i	MENThocM	-40	152	153	60	**	0	0	0	0	0	14	1,7	2,1	2,3	13	1663	1855
PACthocM4-i	MENThocM	-34	158	157	51		0	0	0	0	0	-16	2,0	2,7	2,3	13	1669	1861

```
Sample      (=HalfCh): PACthocM4-i          0      193 1675 1867
Reference   (=Single): PACthocM          0      184 1678 1861
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	PACthocM	-3	189	184	58	*	0	0	0	0	0	30	4,3	4,3	3,7	23	1675	1867
PACthocM4-i	PACthocM	-85	107	108	64	**	0	0	0	0	0	26	2,7	2,9	2,5	14	1593	1785
PACthocM4-i	PACthocM	-4	188	184	48		0	0	0	0	0	-17	2,3	2,4	3,0	13	1674	1866
PACthocM4-i	PACthocM	-1	191	184	47		0	0	0	0	0	-16	2,2	3,5	1,9	13	1677	1869
PACthocM4-i	PACthocM	-99	93	94	55		0	0	0	0	0	24	2,4	2,7	3,3	12	1579	1771
PACthocM4-i	PACthocM	13	205	172	54		0	0	0	0	0	15	1,9	2,4	2,3	12	1690	1882

```
Sample      (=HalfCh): PACthocM4-i          0      193 1675 1867
Reference   (=Single): QUETHocM          0      476 1530 2005
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	QUEthocM	129	321	193	60	**	0	0	0	0	0	34	4,9	4,9	4,3	27	1658	1850
PACthocM4-i	QUEthocM	33	225	193	63	***	0	0	0	0	0	20	2,8	2,6	3,4	19	1562	1754
PACthocM4-i	QUEthocM	146	338	193	59	**	0	0	0	0	0	27	3,9	3,0	3,6	19	1675	1867
PACthocM4-i	QUEthocM	68	260	193	60	**	0	0	0	0	0	16	2,3	2,3	2,9	16	1597	1789
PACthocM4-i	QUEthocM	131	323	193	41		0	0	0	0	0	-24	3,4	3,9	3,5	15	1660	1852
PACthocM4-i	QUEthocM	61	253	193	60	**	0	0	0	0	0	18	2,6	2,5	2,1	14	1590	1782

Sample (=HalfCh): PACthocM4-i 0 193 1675 1867  
Reference (=Single): Thu\_Abit 0 802 1186 1987

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	Thu_Abit	490	682	193	61	**	0	0	0	0	0	31	4,5	4,7	4,5	28	1675	1867
PACthocM4-i	Thu_Abit	412	604	193	62	***	0	0	0	0	0	25	3,5	3,7	4,0	24	1597	1789
PACthocM4-i	Thu_Abit	505	697	193	57	*	0	0	0	0	0	23	3,3	3,4	3,6	20	1690	1882
PACthocM4-i	Thu_Abit	400	592	193	58	*	0	0	0	0	0	19	2,6	2,9	2,9	17	1585	1777
PACthocM4-i	Thu_Abit	389	581	193	62	***	0	0	0	0	0	18	2,6	2,4	2,9	16	1574	1766
PACthocM4-i	Thu_Abit	432	624	193	59	**	0	0	0	0	0	16	2,2	2,7	2,8	16	1617	1809

Sample (=HalfCh): PACthocM4-i 0 193 1675 1867  
Reference (=Single): BORTHocM 0 249 1619 1867

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	BORTHocM	57	249	193	64	***	0	0	0	0	0	48	7,7	8,5	7,7	52	1675	1867
PACthocM4-i	BORTHocM	-57	135	136	64	***	0	0	0	0	0	24	2,9	3,1	3,0	17	1562	1754
PACthocM4-i	BORTHocM	55	247	193	46		0	0	0	0	0	-25	3,6	4,5	2,6	16	1673	1865
PACthocM4-i	BORTHocM	40	232	193	58	*	0	0	0	0	0	22	3,1	2,4	2,6	14	1658	1850
PACthocM4-i	BORTHocM	22	214	193	57	*	0	0	0	0	0	16	2,2	2,2	2,0	12	1640	1832
PACthocM4-i	BORTHocM	-32	160	161	46		0	0	0	0	0	-19	2,5	3,1	2,7	12	1587	1779

Sample (=HalfCh): PACthocM4-i 0 193 1675 1867  
Reference (=Single): ChroFQC\_ 0 150 1691 1840

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	ChroFQC_	-16	176	150	63	***	0	0	0	0	0	38	5,0	5,0	5,7	34	1675	1867
PACthocM4-i	ChroFQC_	-59	133	134	60	**	0	0	0	0	0	31	3,8	3,7	3,6	21	1632	1824
PACthocM4-i	ChroFQC_	-28	164	150	59	*	0	0	0	0	0	23	2,9	3,2	3,8	21	1663	1855
PACthocM4-i	ChroFQC_	-47	145	146	62	**	0	0	0	0	0	15	1,8	2,3	2,9	16	1644	1836
PACthocM4-i	ChroFQC_	-15	177	150	46		0	0	0	0	0	-17	2,0	2,4	3,3	13	1676	1868
PACthocM4-i	ChroFQC_	2	194	149	54		0	0	0	0	0	15	1,8	2,3	2,2	12	1692	1884

Sample (=HalfCh): PACthocM4-i 0 193 1675 1867  
 Reference (=Single): Thu\_Chic 0 408 1536 1943

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	Thu_Chic	123	315	193	59	**	0	0	0	0	0	23	3,2	3,4	2,9	19	1658	1850
PACthocM4-i	Thu_Chic	62	254	193	55		0	0	0	0	0	16	2,2	2,7	3,6	18	1597	1789
PACthocM4-i	Thu_Chic	100	292	193	58	*	0	0	0	0	0	15	2,0	2,6	3,0	16	1635	1827
PACthocM4-i	Thu_Chic	31	223	193	53		0	0	0	0	0	15	2,0	3,0	2,7	15	1566	1758
PACthocM4-i	Thu_Chic	170	362	193	47		0	0	0	0	0	-18	2,5	3,6	2,9	15	1705	1897
PACthocM4-i	Thu_Chic	39	231	193	56	*	0	0	0	0	0	17	2,5	2,4	2,7	14	1574	1766

Sample (=HalfCh): PACthocM4-i 0 193 1675 1867  
 Reference (=Single): Thu\_gasp 0 580 1404 1983

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	Thu_gasp	305	497	193	47		0	0	0	0	0	-22	3,2	3,9	3,7	18	1708	1900
PACthocM4-i	Thu_gasp	266	458	193	61	**	0	0	0	0	0	19	2,7	2,9	2,4	16	1669	1861
PACthocM4-i	Thu_gasp	235	427	193	55		0	0	0	0	0	17	2,4	3,0	2,9	16	1638	1830
PACthocM4-i	Thu_gasp	183	375	193	52		0	0	0	0	0	23	3,3	3,5	2,6	16	1586	1778
PACthocM4-i	Thu_gasp	232	424	193	59	**	0	0	0	0	0	16	2,3	2,4	2,9	15	1635	1827
PACthocM4-i	Thu_gasp	300	492	193	54		0	0	0	0	0	17	2,4	3,3	2,3	15	1703	1895

Sample (=HalfCh): PACthocM4-i 0 193 1675 1867  
 Reference (=Single): WIL2thoc 0 150 1686 1835

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	WIL2thoc	-11	181	150	72	***	0	0	0	0	0	43	5,8	5,7	6,5	44	1675	1867
PACthocM4-i	WIL2thoc	-49	143	144	62	**	0	0	0	0	0	23	2,9	3,1	2,8	18	1637	1829
PACthocM4-i	WIL2thoc	13	205	138	54		0	0	0	0	0	23	2,8	3,2	3,1	16	1698	1890
PACthocM4-i	WIL2thoc	14	206	137	48		0	0	0	0	0	-23	2,8	3,4	3,1	15	1699	1891
PACthocM4-i	WIL2thoc	-66	126	127	59	*	0	0	0	0	0	26	3,0	2,7	2,4	14	1620	1812
PACthocM4-i	WIL2thoc	4	196	147	53		0	0	0	0	0	19	2,3	2,3	2,5	13	1689	1881

Sample (=HalfCh): PACthocM4-i 0 193 1675 1867  
 Reference (=Single): ChroCOM\_ 0 236 1627 1862

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM4-i	ChroCOM_	49	241	188	63	***	0	0	0	0	0	44	6,7	6,5	7,1	42	1675	1867
PACthocM4-i	ChroCOM_	48	240	189	41		0	0	0	0	0	-23	3,3	3,7	4,7	17	1674	1866
PACthocM4-i	ChroCOM_	51	243	186	45		0	0	0	0	0	-21	2,9	4,3	2,5	15	1677	1869
PACthocM4-i	ChroCOM_	46	238	191	61	**	0	0	0	0	0	8	1,1	2,5	2,0	14	1672	1864
PACthocM4-i	ChroCOM_	34	226	193	51		0	0	0	0	0	-17	2,4	2,9	2,6	14	1660	1852
PACthocM4-i	ChroCOM_	32	224	193	57	*	0	0	0	0	0	18	2,6	2,2	2,3	13	1658	1850



-----  
\*\*\* DATE: 2013.09.20 TIME: 15.54. End of cross-date job. \*\*\*  
\*\*\*\*\*

## Annexe 4

### Résultats statistiques d'interdatation de PAC 12 par rapport aux référentiels de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*)

```
*****
*** TSAP CROSS-DATING      *** DATE: 2013.09.20 TIME: 14.36. ***
-> Find match of sample and references:
-> MinLeftOverlap=40 / MinRightOverlap=40
-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75
-> Results listed for each sample-reference pair.
-> List 6 best matches.
-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
    one of the following threshold values has to be exceeded.
    Threshold conditions:
    Glk%>60 SGlk%>70 SSGlk%>70 TV>3,0 CrC>0,6 CDI>10
-----
```

```
Sample      (=Single): PAC12          0      130 1746 1875
Reference    (=Single): MENThocM    0      157 1703 1859
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC12	MENThocM	44	173	114	58	*	0	0	0	0	0	23	2,5	5,1	5,0	28	1746	1875
PAC12	MENThocM	-13	116	117	44		0	0	0	0	0	-11	1,2	2,9	3,7	14	1690	1819
PAC12	MENThocM	28	157	130	42		0	0	0	0	0	-19	2,1	2,9	3,6	13	1730	1859
PAC12	MENThocM	-14	115	116	57		0	0	0	0	0	15	1,6	2,6	1,6	11	1689	1818
PAC12	MENThocM	-21	108	109	48		0	0	0	0	0	-8	0,8	3,0	2,2	11	1682	1811
PAC12	MENThocM	59	188	99	58		0	0	0	0	0	10	1,0	2,3	1,5	10	1761	1890

```
Sample      (=Single): PAC12          0      130 1746 1875
Reference    (=Single): PACthocM    0      184 1678 1861
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC12	PACthocM	69	198	116	64	**	0	0	0	0	0	26	2,8	4,7	4,1	27	1746	1875
PAC12	PACthocM	15	144	130	58	*	0	0	0	0	0	12	1,4	3,7	2,3	17	1692	1821
PAC12	PACthocM	-15	114	115	58	*	0	0	0	0	0	14	1,5	3,4	1,7	14	1663	1792
PAC12	PACthocM	44	173	130	55		0	0	0	0	0	15	1,7	3,4	1,6	14	1721	1850
PAC12	PACthocM	-17	112	113	41		0	0	0	0	0	-13	1,4	3,9	3,1	13	1661	1790
PAC12	PACthocM	13	142	130	42		0	0	0	0	0	-12	1,4	3,0	2,5	12	1690	1819

```
Sample      (=Single): PAC12          0      130 1746 1875
Reference    (=Single): QUEthocM    0      476 1530 2005
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC12	QUEthocM	160	289	130	60	**	0	0	0	0	0	17	2,0	3,9	3,1	21	1689	1818
PAC12	QUEthocM	224	353	130	62	**	0	0	0	0	0	14	1,6	3,0	2,1	16	1753	1882
PAC12	QUEthocM	131	260	130	59	*	0	0	0	0	0	15	1,7	3,1	2,3	16	1660	1789

PAC12	QUEthocM	92	221	130	46		0	0	0	0	0	-18	2,0	3,7	2,8	15	1621	1750
PAC12	QUEthocM	161	290	130	39		0	0	0	0	0	-19	2,2	4,2	3,4	15	1690	1819
PAC12	QUEthocM	217	346	130	58 *		0	0	0	0	0	9	1,0	1,5	3,3	14	1746	1875

Sample (=Single): PAC12 0 130 1746 1875  
Reference (=Single): Thu\_Abit 0 802 1186 1987

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC12	Thu_Abit	539	668	130	57		0	0	0	0	0	14	1,6	3,1	3,0	17	1724	1853
PAC12	Thu_Abit	475	604	130	59 *		0	0	0	0	0	9	1,0	3,1	2,2	16	1660	1789
PAC12	Thu_Abit	561	690	130	62 **		0	0	0	0	0	12	1,4	2,3	2,6	15	1746	1875
PAC12	Thu_Abit	476	605	130	51		0	0	0	0	0	-14	1,6	2,8	2,3	13	1661	1790
PAC12	Thu_Abit	576	705	130	54		0	0	0	0	0	6	0,6	1,8	2,5	12	1761	1890
PAC12	Thu_Abit	542	671	130	57		0	0	0	0	0	3	0,4	1,7	2,1	11	1727	1856

Sample (=Single): PAC12 0 130 1746 1875  
Reference (=Single): Thu\_Chic 0 408 1536 1943

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC12	Thu_Chic	125	254	130	58 *		0	0	0	0	0	15	1,7	3,7	2,8	19	1660	1789
PAC12	Thu_Chic	233	362	130	54		0	0	0	0	0	11	1,3	2,7	3,2	16	1768	1897
PAC12	Thu_Chic	123	252	130	49		0	0	0	0	0	-19	2,2	4,1	2,3	16	1658	1787
PAC12	Thu_Chic	88	217	130	54		0	0	0	0	0	17	1,9	3,1	2,5	15	1623	1752
PAC12	Thu_Chic	121	250	130	58 *		0	0	0	0	0	9	1,0	2,6	1,9	13	1656	1785
PAC12	Thu_Chic	102	231	130	56		0	0	0	0	0	10	1,1	2,5	2,1	13	1637	1766

Sample (=Single): PAC12 0 130 1746 1875  
Reference (=Single): Thu\_gasp 0 580 1404 1983

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC12	Thu_gasp	230	359	130	53		0	0	0	0	0	5	0,5	2,2	2,7	13	1633	1762
PAC12	Thu_gasp	268	397	130	60 **		0	0	0	0	0	10	1,2	1,6	2,0	11	1671	1800
PAC12	Thu_gasp	343	472	130	54		0	0	0	0	0	10	1,1	1,2	2,9	11	1746	1875
PAC12	Thu_gasp	362	491	130	47		0	0	0	0	0	-5	0,5	2,1	2,7	11	1765	1894
PAC12	Thu_gasp	254	383	130	53		0	0	0	0	0	9	1,0	2,4	1,4	10	1657	1786
PAC12	Thu_gasp	244	373	130	50		0	0	0	0	0	11	1,3	2,4	1,9	10	1647	1776

Sample (=Single): PAC12 0 130 1746 1875  
Reference (=Single): Thu\_Main 0 313 1674 1986

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC12	Thu_Main	-33	96	97	68 ***		0	0	0	0	0	18	1,8	3,6	1,9	17	1641	1770
PAC12	Thu_Main	36	165	130	58 *		0	0	0	0	0	12	1,4	3,3	2,2	16	1709	1838
PAC12	Thu_Main	73	202	130	59 *		0	0	0	0	0	6	0,6	1,1	3,7	14	1746	1875
PAC12	Thu_Main	91	220	130	58 *		0	0	0	0	0	16	1,8	2,6	2,2	14	1764	1893
PAC12	Thu_Main	34	163	130	48		0	0	0	0	0	-14	1,6	3,0	2,4	13	1707	1836
PAC12	Thu_Main	18	147	130	59 *		0	0	0	0	0	9	1,0	1,3	2,9	12	1691	1820

```

-----
Sample      (=Single): PAC12          0      130 1746 1875
Reference  (=Single): BORTHocM     0      249 1619 1867

```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PAC12	BORTHocM	128	257	122	64	***	0	0	0	0	0	25	2,9	6,5	5,9	39	1746	1875
PAC12	BORTHocM	131	260	119	53		0	0	0	0	0	8	0,8	3,4	2,7	16	1749	1878
PAC12	BORTHocM	118	247	130	53		0	0	0	0	0	6	0,6	2,4	3,4	15	1736	1865
PAC12	BORTHocM	130	259	120	41		0	0	0	0	0	-21	2,4	4,6	3,0	15	1748	1877
PAC12	BORTHocM	71	200	130	54		0	0	0	0	0	13	1,5	2,9	2,3	14	1689	1818
PAC12	BORTHocM	42	171	130	61	**	0	0	0	0	0	12	1,3	2,0	1,8	12	1660	1789

```

-----
*** DATE: 2013.09.20 TIME: 14.36. End of cross-date job. ***

```

## Annexe 5

### Résultats statistiques d'interdatation de PACthocM6 par rapport aux référentiels de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*)

```
*****
*** TSAP CROSS-DATING      *** DATE: 2013.09.20 TIME: 16.16. ***
-> Find match of sample and references:
-> MinLeftOverlap=40 / MinRightOverlap=40
-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75
-> Results listed for each sample-reference pair.
-> List 6 best matches.
-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
    one of the following threshold values has to be exceeded.
    Threshold conditions:
    Glk%>60  SGlk%>70  SSGlk%>70  TV>3,0  CrC>0,6  CDI>10
-----
```

```
Sample   (=HalfCh): PACthocM6-i           0      100 1740 1839
Reference (=Single): MENThocM           0      157 1703 1859
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM6-i	MENThocM	38	137	100	76	***	0	0	0	0	0	0	61	7,7	8,5	8,1	63	1740	1839
PACthocM6-i	MENThocM	-29	70	71	59		0	0	0	0	0	0	36	3,2	4,1	2,9	18	1674	1773
PACthocM6-i	MENThocM	34	133	100	55		0	0	0	0	0	0	26	2,7	3,3	1,7	14	1736	1835
PACthocM6-i	MENThocM	36	135	100	36		0	0	0	0	0	0	-32	3,4	5,1	2,6	14	1738	1837
PACthocM6-i	MENThocM	-48	51	52	70	**	0	0	0	0	0	0	27	2,0	2,3	2,3	13	1655	1754
PACthocM6-i	MENThocM	-51	48	49	66	*	0	0	0	0	0	0	24	1,7	2,7	2,6	13	1652	1751

```
Sample   (=HalfCh): PACthocM6-i           0      100 1740 1839
Reference (=Single): PACthocM           0      184 1678 1861
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM6-i	PACthocM	63	162	100	71	***	0	0	0	0	0	0	52	6,1	6,5	6,4	46	1740	1839
PACthocM6-i	PACthocM	92	191	93	61	*	0	0	0	0	0	0	32	3,2	3,2	3,5	20	1769	1868
PACthocM6-i	PACthocM	-4	95	96	62	*	0	0	0	0	0	0	25	2,5	2,7	3,3	18	1674	1773
PACthocM6-i	PACthocM	19	118	100	58		0	0	0	0	0	0	25	2,5	3,0	3,3	18	1696	1795
PACthocM6-i	PACthocM	18	117	100	44		0	0	0	0	0	0	-33	3,5	3,7	3,6	16	1695	1794
PACthocM6-i	PACthocM	60	159	100	62	*	0	0	0	0	0	0	15	1,5	2,5	2,2	14	1737	1836

```
Sample   (=HalfCh): PACthocM6-i           0      100 1740 1839
```

Reference (=Single): QUEthocM 0 476 1530 2005

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM6-i	QUEthocM	211	310	100	63	**	0	0	0	0	0	30	3,1	3,0	3,7	21	1740	1839
PACthocM6-i	QUEthocM	240	339	100	63	**	0	0	0	0	0	31	3,3	3,4	3,2	21	1769	1868
PACthocM6-i	QUEthocM	233	332	100	55		0	0	0	0	0	26	2,7	3,3	3,3	18	1762	1861
PACthocM6-i	QUEthocM	262	361	100	58		0	0	0	0	0	27	2,8	3,2	2,8	17	1791	1890
PACthocM6-i	QUEthocM	264	363	100	44		0	0	0	0	0	-33	3,5	3,9	2,9	15	1793	1892
PACthocM6-i	QUEthocM	155	254	100	48		0	0	0	0	0	-29	3,0	3,0	2,7	14	1684	1783

Sample (=HalfCh): PACthocM6-i 0 100 1740 1839  
 Reference (=Single): Thu\_Abit 0 802 1186 1987

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM6-i	Thu_Abit	555	654	100	61	*	0	0	0	0	0	37	3,9	4,3	4,4	26	1740	1839
PACthocM6-i	Thu_Abit	590	689	100	60	*	0	0	0	0	0	24	2,4	3,3	3,9	22	1775	1874
PACthocM6-i	Thu_Abit	606	705	100	54		0	0	0	0	0	36	3,8	4,0	4,2	22	1791	1890
PACthocM6-i	Thu_Abit	523	622	100	61	*	0	0	0	0	0	24	2,4	3,0	3,2	19	1708	1807
PACthocM6-i	Thu_Abit	567	666	100	58		0	0	0	0	0	28	2,9	3,0	2,2	15	1752	1851
PACthocM6-i	Thu_Abit	608	707	100	39		0	0	0	0	0	-34	3,6	3,9	3,2	14	1793	1892

Sample (=HalfCh): PACthocM6-i 0 100 1740 1839  
 Reference (=Single): BORTHocM 0 249 1619 1867

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM6-i	BORTHocM	122	221	100	73	***	0	0	0	0	0	63	8,0	8,3	8,0	59	1740	1839
PACthocM6-i	BORTHocM	56	155	100	61	*	0	0	0	0	0	24	2,4	2,8	3,2	18	1674	1773
PACthocM6-i	BORTHocM	151	250	99	62	**	0	0	0	0	0	32	3,3	2,8	2,5	16	1769	1868
PACthocM6-i	BORTHocM	141	240	100	58		0	0	0	0	0	26	2,7	2,9	2,6	16	1759	1858
PACthocM6-i	BORTHocM	124	223	100	46		0	0	0	0	0	-26	2,6	4,2	2,3	15	1742	1841
PACthocM6-i	BORTHocM	144	243	100	57		0	0	0	0	0	19	1,9	2,4	2,3	14	1762	1861

Sample (=HalfCh): PACthocM6-i 0 100 1740 1839  
 Reference (=Single): ChroFQC\_ 0 150 1691 1840

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM6-i	ChroFQC_	50	149	100	71	***	0	0	0	0	0	47	5,2	5,8	5,9	42	1740	1839
PACthocM6-i	ChroFQC_	108	207	43	69	**	0	0	0	0	0	38	2,6	3,6	2,1	15	1798	1897
PACthocM6-i	ChroFQC_	-21	78	79	50		0	0	0	0	0	30	2,8	3,5	3,2	15	1670	1769
PACthocM6-i	ChroFQC_	-23	76	77	46		0	0	0	0	0	-41	3,9	4,1	3,7	15	1668	1767
PACthocM6-i	ChroFQC_	72	171	79	56		0	0	0	0	0	24	2,2	2,6	2,8	14	1762	1861
PACthocM6-i	ChroFQC_	46	145	100	56		0	0	0	0	0	28	2,8	3,4	1,7	14	1736	1835

Sample (=HalfCh): PACthocM6-i 0 100 1740 1839  
 Reference (=Single): Thu\_Chic 0 408 1536 1943

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM6-i	Thu_Chic	234	333	100	62	*		0	0	0	0	0	41	4,4	4,7	4,1	27	1769	1868
PACthocM6-i	Thu_Chic	256	355	100	57			0	0	0	0	0	32	3,3	4,0	3,0	20	1791	1890
PACthocM6-i	Thu_Chic	227	326	100	58			0	0	0	0	0	25	2,5	3,0	3,2	18	1762	1861
PACthocM6-i	Thu_Chic	258	357	100	40			0	0	0	0	0	-34	3,6	4,5	3,9	17	1793	1892
PACthocM6-i	Thu_Chic	132	231	100	60	*		0	0	0	0	0	23	2,4	2,7	2,5	16	1667	1766
PACthocM6-i	Thu_Chic	237	336	100	60	*		0	0	0	0	0	20	2,0	3,2	2,0	16	1772	1871

Sample (=HalfCh): PACthocM6-i 0 100 1740 1839  
 Reference (=Single): Thu\_gasp 0 580 1404 1983

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM6-i	Thu_gasp	388	487	100	55			0	0	0	0	0	30	3,1	3,7	3,0	18	1791	1890
PACthocM6-i	Thu_gasp	289	388	100	59	*		0	0	0	0	0	24	2,4	2,3	3,0	16	1692	1791
PACthocM6-i	Thu_gasp	369	468	100	58			0	0	0	0	0	23	2,3	3,3	2,3	16	1772	1871
PACthocM6-i	Thu_gasp	317	416	100	63	**		0	0	0	0	0	23	2,4	2,5	1,9	14	1720	1819
PACthocM6-i	Thu_gasp	308	407	100	59	*		0	0	0	0	0	19	1,9	2,4	2,2	14	1711	1810
PACthocM6-i	Thu_gasp	330	429	100	61	*		0	0	0	0	0	16	1,6	2,1	2,1	13	1733	1832

Sample (=HalfCh): PACthocM6-i 0 100 1740 1839  
 Reference (=Single): WIL2thoc 0 150 1686 1835

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM6-i	WIL2thoc	55	154	96	66	***		0	0	0	0	0	62	7,7	7,5	7,3	48	1740	1839
PACthocM6-i	WIL2thoc	-12	87	88	61	*		0	0	0	0	0	28	2,7	2,7	2,7	16	1674	1773
PACthocM6-i	WIL2thoc	-19	80	81	61	*		0	0	0	0	0	28	2,6	3,0	2,9	16	1667	1766
PACthocM6-i	WIL2thoc	11	110	100	55			0	0	0	0	0	24	2,5	2,6	3,3	16	1696	1795
PACthocM6-i	WIL2thoc	57	156	94	45			0	0	0	0	0	-33	3,4	4,5	3,0	16	1742	1841
PACthocM6-i	WIL2thoc	47	146	100	60	*		0	0	0	0	0	25	2,6	2,0	2,7	14	1732	1831

Sample (=HalfCh): PACthocM6-i 0 100 1740 1839  
 Reference (=Single): ChroCOM\_ 0 236 1627 1862

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM6-i	ChroCOM_	114	213	100	77	***		0	0	0	0	0	67	9,0	9,1	9,8	72	1740	1839
PACthocM6-i	ChroCOM_	116	215	100	40			0	0	0	0	0	-39	4,2	6,1	3,9	20	1742	1841
PACthocM6-i	ChroCOM_	48	147	100	57			0	0	0	0	0	26	2,7	3,1	3,4	18	1674	1773
PACthocM6-i	ChroCOM_	70	169	100	57			0	0	0	0	0	26	2,7	2,7	3,3	17	1696	1795
PACthocM6-i	ChroCOM_	121	220	100	58			0	0	0	0	0	25	2,5	3,1	2,5	16	1747	1846

PACthocM6-i ChroCOM\_ 41 140 100 58 0 0 0 0 0 15 1,5 2,4 2,5 14 1667 1766

-----  
\*\*\* DATE: 2013.09.20 TIME: 16.16. End of cross-date job. \*\*\*  
\*\*\*\*\*



## Annexe 6

### Résultats statistiques d'interdatation de PACthocM7 par rapport aux référentiels de cèdre blanc (*Thuja occidentalis*)

```
*****
*** TSAP CROSS-DATING      *** DATE: 2013.09.20 TIME: 16.27. ***
-> Find match of sample and references:
-> MinLeftOverlap=40 / MinRightOverlap=40
-> Chrono signature conditions: Density>4 / Internal Glk>75
-> Results listed for each sample-reference pair.
-> List 6 best matches.
-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
    one of the following threshold values has to be exceeded.
    Threshold conditions:
    Glk%>60  SGlk%>70  SSGlk%>70  TV>3,0  CrC>0,6  CDI>10
-----
```

```
Sample    (=HalfCh): PACthocM7-i          0      201 1675 1875
Reference (=Single): MENThocM          0      157 1703 1859
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM7-i	MENThocM	-28	172	157	68	***	0	0	0	0	0	56	8,4	7,9	8,3	55	1675	1875
PACthocM7-i	MENThocM	-45	155	156	60	**	0	0	0	0	0	27	3,5	3,5	2,5	18	1658	1858
PACthocM7-i	MENThocM	-36	164	157	52		0	0	0	0	0	18	2,2	2,9	2,8	15	1667	1867
PACthocM7-i	MENThocM	-30	170	157	48		0	0	0	0	0	-25	3,2	4,0	2,1	15	1673	1873
PACthocM7-i	MENThocM	-4	196	157	41		0	0	0	0	0	-24	3,0	3,1	3,2	13	1699	1899
PACthocM7-i	MENThocM	-56	144	145	59	*	0	0	0	0	0	18	2,2	2,1	2,2	12	1647	1847

```
Sample    (=HalfCh): PACthocM7-i          0      201 1675 1875
Reference (=Single): PACthocM          0      184 1678 1861
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM7-i	PACthocM	-3	197	184	65	***	0	0	0	0	0	44	6,5	6,7	6,1	42	1675	1875
PACthocM7-i	PACthocM	-4	196	184	42		0	0	0	0	0	-24	3,4	3,7	4,7	18	1674	1874
PACthocM7-i	PACthocM	-1	199	184	46		0	0	0	0	0	-18	2,5	4,2	2,4	15	1677	1877
PACthocM7-i	PACthocM	-99	101	102	58	*	0	0	0	0	0	26	2,7	2,8	2,2	12	1579	1779
PACthocM7-i	PACthocM	-27	173	174	47		0	0	0	0	0	-17	2,3	2,1	3,2	12	1651	1851
PACthocM7-i	PACthocM	-6	194	184	58	*	0	0	0	0	0	7	0,9	2,4	1,5	11	1672	1872

```
Sample    (=HalfCh): PACthocM7-i          0      201 1675 1875
```

Reference (=Single): QUEthocM 0 476 1530 2005

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM7-i	QUEthocM	146	346	201	60	**	0	0	0	0	0	27	3,9	3,8	4,9	26	1675	1875
PACthocM7-i	QUEthocM	129	329	201	64	***	0	0	0	0	0	24	3,4	3,7	2,6	20	1658	1858
PACthocM7-i	QUEthocM	33	233	201	62	***	0	0	0	0	0	15	2,2	2,4	3,0	17	1562	1762
PACthocM7-i	QUEthocM	56	256	201	60	**	0	0	0	0	0	18	2,6	2,9	2,3	16	1585	1785
PACthocM7-i	QUEthocM	131	331	201	42		0	0	0	0	0	-21	3,0	3,9	3,3	15	1660	1860
PACthocM7-i	QUEthocM	106	306	201	56		0	0	0	0	0	18	2,6	2,8	2,3	14	1635	1835

Sample (=HalfCh): PACthocM7-i 0 201 1675 1875  
Reference (=Single): Thu\_Abit 0 802 1186 1987

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM7-i	Thu_Abit	490	690	201	62	***	0	0	0	0	0	31	4,6	4,8	4,8	30	1675	1875
PACthocM7-i	Thu_Abit	389	589	201	62	***	0	0	0	0	0	22	3,1	3,4	2,9	20	1574	1774
PACthocM7-i	Thu_Abit	412	612	201	62	***	0	0	0	0	0	20	2,9	3,0	2,8	18	1597	1797
PACthocM7-i	Thu_Abit	505	705	201	54		0	0	0	0	0	21	3,0	2,8	3,5	17	1690	1890
PACthocM7-i	Thu_Abit	385	585	201	55		0	0	0	0	0	21	3,0	3,2	2,0	14	1570	1770
PACthocM7-i	Thu_Abit	432	632	201	53		0	0	0	0	0	14	2,0	2,7	2,6	14	1617	1817

Sample (=HalfCh): PACthocM7-i 0 201 1675 1875  
Reference (=Single): BORTHocM 0 249 1619 1867

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM7-i	BORTHocM	57	257	193	70	***	0	0	0	0	0	62	10,9	10,9	10,9	75	1675	1875
PACthocM7-i	BORTHocM	60	260	190	53		0	0	0	0	0	14	1,9	3,8	3,2	18	1678	1878
PACthocM7-i	BORTHocM	59	259	191	40		0	0	0	0	0	-28	4,1	5,2	3,8	17	1677	1877
PACthocM7-i	BORTHocM	55	255	195	47		0	0	0	0	0	-26	3,7	5,0	1,9	16	1673	1873
PACthocM7-i	BORTHocM	-57	143	144	63	***	0	0	0	0	0	20	2,4	2,6	2,5	14	1562	1762
PACthocM7-i	BORTHocM	40	240	201	60	**	0	0	0	0	0	20	2,9	2,3	2,4	14	1658	1858

Sample (=HalfCh): PACthocM7-i 0 201 1675 1875  
Reference (=Single): ChroFQC\_ 0 150 1691 1840

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR
PACthocM7-i	ChroFQC_	-16	184	150	66	***	0	0	0	0	0	46	6,2	6,4	7,7	46	1675	1875
PACthocM7-i	ChroFQC_	-59	141	142	57	*	0	0	0	0	0	25	3,0	3,7	2,4	17	1632	1832
PACthocM7-i	ChroFQC_	-15	185	150	40		0	0	0	0	0	-23	2,9	3,6	4,6	16	1676	1876
PACthocM7-i	ChroFQC_	-71	129	130	57	*	0	0	0	0	0	24	2,8	2,5	2,7	14	1620	1820
PACthocM7-i	ChroFQC_	-125	75	76	58		0	0	0	0	0	29	2,6	2,7	3,1	13	1566	1766
PACthocM7-i	ChroFQC_	-86	114	115	53		0	0	0	0	0	18	1,9	2,8	2,7	13	1605	1805

Sample (=HalfCh): PACthocM7-i 0 201 1675 1875  
 Reference (=Single): Thu\_Chic 0 408 1536 1943

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM7-i	Thu_Chic	100	300	201	61	***	0	0	0	0	0	0	19	2,8	3,3	3,2	20	1635	1835
PACthocM7-i	Thu_Chic	31	231	201	52		0	0	0	0	0	0	19	2,7	3,8	3,0	18	1566	1766
PACthocM7-i	Thu_Chic	39	239	201	57	*	0	0	0	0	0	0	18	2,5	2,8	2,7	15	1574	1774
PACthocM7-i	Thu_Chic	22	222	201	54		0	0	0	0	0	0	20	2,9	2,9	2,8	15	1557	1757
PACthocM7-i	Thu_Chic	26	226	201	42		0	0	0	0	0	0	-22	3,2	3,0	3,8	14	1561	1761
PACthocM7-i	Thu_Chic	123	323	201	60	**	0	0	0	0	0	0	17	2,4	2,8	1,7	13	1658	1858

Sample (=HalfCh): PACthocM7-i 0 201 1675 1875  
 Reference (=Single): Thu\_gasp 0 580 1404 1983

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM7-i	Thu_gasp	183	383	201	54		0	0	0	0	0	0	23	3,3	4,3	2,8	19	1586	1786
PACthocM7-i	Thu_gasp	232	432	201	60	**	0	0	0	0	0	0	19	2,8	3,1	2,8	18	1635	1835
PACthocM7-i	Thu_gasp	181	381	201	43		0	0	0	0	0	0	-19	2,8	3,8	3,3	15	1584	1784
PACthocM7-i	Thu_gasp	266	466	201	55		0	0	0	0	0	0	14	2,1	2,3	2,3	13	1669	1869
PACthocM7-i	Thu_gasp	156	356	201	57	*	0	0	0	0	0	0	15	2,2	2,2	2,0	12	1559	1759
PACthocM7-i	Thu_gasp	235	435	201	54		0	0	0	0	0	0	11	1,6	2,0	2,4	12	1638	1838

Sample (=HalfCh): PACthocM7-i 0 201 1675 1875  
 Reference (=Single): WIL2thoc 0 150 1686 1835

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM7-i	WIL2thoc	-11	189	150	76	***	0	0	0	0	0	0	53	7,7	7,8	8,4	61	1675	1875
PACthocM7-i	WIL2thoc	-84	116	117	59	*	0	0	0	0	0	0	23	2,5	3,0	3,3	17	1602	1802
PACthocM7-i	WIL2thoc	14	214	137	42		0	0	0	0	0	0	-31	3,8	4,6	3,9	17	1699	1899
PACthocM7-i	WIL2thoc	-9	191	150	44		0	0	0	0	0	0	-28	3,5	4,3	2,4	15	1677	1877
PACthocM7-i	WIL2thoc	13	213	138	54		0	0	0	0	0	0	18	2,1	2,7	2,6	14	1698	1898
PACthocM7-i	WIL2thoc	-8	192	150	51		0	0	0	0	0	0	10	1,2	2,7	2,3	12	1678	1878

Sample (=HalfCh): PACthocM7-i 0 201 1675 1875  
 Reference (=Single): ChroCOM\_ 0 236 1627 1862

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	
PACthocM7-i	ChroCOM_	49	249	188	73	***	0	0	0	0	0	0	58	9,7	9,6	10,7	73	1675	1875
PACthocM7-i	ChroCOM_	46	246	191	62	***	0	0	0	0	0	0	15	2,1	3,5	3,2	20	1672	1872
PACthocM7-i	ChroCOM_	51	251	186	42		0	0	0	0	0	0	-29	4,2	6,2	3,5	19	1677	1877
PACthocM7-i	ChroCOM_	48	248	189	38		0	0	0	0	0	0	-26	3,7	4,3	5,5	18	1674	1874
PACthocM7-i	ChroCOM_	-61	139	140	58	*	0	0	0	0	0	0	27	3,3	3,2	3,1	15	1566	1766

PACthocM7-i ChroCOM\_ 23 223 201 55 0 0 0 0 0 17 2,4 2,7 2,8 15 1649 1849

-----  
\*\*\* DATE: 2013.09.20 TIME: 16.27. End of cross-date job. \*\*\*  
\*\*\*\*\*

.....

DOM

1 Rapport

RIE

**FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES 2014**



**VOLUME I - RAPPORT**

Culture

14326

5853

ETHNOSCOP - 2015s  
DOMAINE DE CALLIÈRE / FORT VILLE-MARIE. 214, PLACE D'YOUVILLE (BjFj-101).  
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES 2014. VOL. 1 - RAPPORT. VOL. 2 - DOSSIER  
TECHNIQUE (ANNEXES ET NOTES DE TERRAIN). - RECH. ARCH.

043687

Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

**DOMAINE DE CALLIÈRE / FORT VILLE-MARIE  
214, PLACE D'YOUVILLE (BjFj-101)  
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES 2014**

**VOLUME I - RAPPORT**

Ethnoscop inc., 2015




POINTE-À-CALLIÈRE

Musée d'archéologie  
et d'histoire de Montréal

Montréal 

Montréal 

Culture  
et Communications

Québec 

Illustrations de la page couverture :

Fossé St-63, mur en forme de I St-44 et palissade de petits pieux St-42, vue vers l'est  
(BjFj-101-14-N1-197)

## Sommaire

---

Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal procédera à la mise en valeur du site de la fondation de Montréal situé au 214, place D'Youville, pour commémorer le 375<sup>e</sup> anniversaire de la ville en 2017. Pour atteindre cet objectif, il a accordé durant l'automne 2014 un mandat à la firme Ethnoscop pour compléter les fouilles archéologiques qui y ont été menées par l'Université de Montréal depuis 2002.

Depuis la découverte du site en 1998, une douzaine de campagnes de fouille y ont été menées, au cours desquelles les étudiants du programme d'archéologie historique ont fait leur stage. Grâce à la préservation remarquable du tissu archéologique à cet emplacement situé dans l'îlot Callière, on a pu découvrir un grand nombre de vestiges ainsi qu'une collection d'artefacts et d'écofacts associés au fort Ville-Marie (1642-1688) et au domaine de Callière (1688-1765).

L'intervention de l'automne 2014 touchait les aires résiduelles localisées sous les infrastructures de support du bâtiment situé au 214, place D'Youville. Cet édifice construit en différentes étapes à partir de 1879 et rénové en 1894 abritait l'entrepôt et les bureaux de la firme Townsend Company Limited, de 1923 jusqu'à l'achat de la propriété par Pointe-à-Callière en 1999.

La démolition de l'entrepôt a été faite du 6 octobre au 3 novembre 2014. Le site a ainsi été libéré des contraintes créées par ce bâtiment ancien, ce qui a donné accès aux zones résiduelles à fouiller. Les anciennes bases de support des infrastructures du bâtiment ont d'abord été démantelées sous supervision archéologique, puis le secteur d'intervention a été désensablé et les aires de fouille ont pu être décapées jusqu'au niveau des premières occupations du XIX<sup>e</sup> siècle. Un abri chauffé recouvrant intégralement toute l'aire des activités a été installé temporairement pour être en mesure de travailler malgré les conditions hivernales de cette période de l'année.

Les fouilles ont pu débuter le 17 novembre et se sont terminées le 18 décembre 2014. Neuf sous-opérations (15A à 15J) réparties en cinq îlots résiduels ont été fouillées manuellement jusqu'au sol naturel. Les résultats de cette intervention sont complémentaires aux données colligées antérieurement. Dans l'ensemble de ces données, certaines se démarquent.

Les contextes associés au fort Ville-Marie et au domaine de Callière ont été mis au jour dans toutes les aires de fouille. Une portion substantielle du fossé St-63 a pu être dégagée dans les sous-opérations 15A et 15G. Des segments complémentaires de la palissade de petits pieux St-42 ont également été découverts dans les sous-opérations 15B et 15C. Ces découvertes ont permis de proposer des hypothèses quant à la position du premier fort de défense de Ville-Marie. La fouille aux extrémités du mur en forme de I St-44 a pu être complétée dans les sous-opérations 15A et 15G, ce qui témoigne de sa construction postérieure au creusement du fossé St-63. Bien que la construction des deux murs en forme de I ne soit probablement pas contemporaine, il est postulé que ceux-ci auraient été utilisés comme support à un même



bâtiment. La découverte de la limite sud du mur des jardins du domaine de Callière St-30 dans la sous-opération 15F a permis d'infirmer l'hypothèse selon laquelle il y avait possibilité d'un retour de cette structure vers l'est ou l'ouest. La zone au sud de l'intervention a révélé la présence d'un remblai-dépotoir contemporain du rehaussement du secteur entre 1688 et 1695. Les résultats d'une analyse zooarchéologique réalisée sur les ossements de ce dépôt confirment que l'environnement faunique et les coutumes liées à l'alimentation des colons à cette époque seraient demeurés similaires depuis l'établissement du fort Ville-Marie.

# Table des matières

---

## Volume I

Table des matières .....	iii
Liste des plans .....	v
Liste des tableaux .....	v
Liste des figures .....	vii
Liste des photographies .....	ix
Liste des participants .....	xiii
1.0 INTRODUCTION .....	1
1.1 Contexte administratif .....	1
1.2 Mandat et objectifs .....	1
1.3 Aire d'étude et d'intervention .....	1
2.0 MÉTHODOLOGIE .....	5
2.1 Stratégie d'intervention .....	5
2.2 Déroulement des travaux .....	5
2.3 Mode d'enregistrement et d'analyse .....	7
3.0 CONTEXTE GÉNÉRAL .....	9
3.1 Période préhistorique .....	9
3.1.1 Occupation préhistorique du site .....	9
3.2 Période historique .....	11
3.2.1 Premiers contacts (avant 1642) .....	11
3.2.2 Fort Ville-Marie (1642-1688) .....	19
3.2.3 Domaine de Callière (1688-1765) .....	29
3.2.4 Ensemble Labrosse (1765-1805) .....	33
3.2.5 Ensemble Dunlop (1805-1842) .....	36
3.2.6 Ensemble Gillespie (1842-1879) .....	37
3.2.7 Ensemble Smith (1879-1923) .....	38
3.2.8 Occupation Townsend (1923-2014) .....	39
3.3 Interventions archéologiques antérieures .....	39
4.0 RÉSULTATS DES FOUILLES .....	41
4.1 Secteur nord, sous-opérations 15A, 15G et 15H .....	41
4.1.1 Périodes I et II : le fort Ville-Marie et les occupations antérieures (avant 1642-1688) .....	44
4.1.2 Périodes III et IV : le château de Callière (1688-1765) et le domaine de Callière (1765-1805) .....	55
4.1.3 Périodes V et VII : l'ensemble Dunlop (1805-1842) et l'ensemble Smith (1879-2014) .....	64
4.2 Sous-opération 15B .....	65
4.2.1 Périodes I et II : le fort Ville-Marie et les occupations antérieures (avant 1642-1688) .....	65
4.2.2 Périodes III et IV : le château de Callière (1688-1765) et le domaine de Callière (1765-1805) .....	70
4.2.3 Périodes V et VII : l'ensemble Dunlop (1805-1842) et l'ensemble Smith (1879-2014) .....	71
4.3 Secteur sud, sous-opérations 15C, 15D, 15E, 15F et 15J .....	73
4.3.1 Périodes I et II : le fort Ville-Marie et les occupations antérieures (avant 1642-1688) .....	75
4.3.2 Périodes III et IV : le château de Callière (1688-1765) et le domaine de Callière (1765-1805) .....	88
4.3.3 Périodes V et VII : l'ensemble Dunlop (1805-1842) et l'ensemble Smith (1879-2014) .....	94

5.0 BILAN ET RECOMMANDATIONS .....	97
Bibliographie .....	107

## Volume II

- Annexe 1 Tableau 1, plans 1 à 9 et figures 12 à 17
- Annexe 2 Niveaux de fouille et vestiges présents sur le site lors des interventions antérieures (C. Bélanger 2013)

## Volume III

- Annexe 3 Inventaire des artefacts
- Annexe 4 Catalogue des artefacts
- Annexe 5 Catalogue des photographies
- Annexe 6 Analyse archéobotanique
- Annexe 7 Analyse zooarchéologique
- Annexe 8 Analyse dendrochronologique
- Annexe 9 Fiches des biens immobiliers, BjFj-101

## Liste des plans

---

Plan 1	Localisation générale .....	3 et Annexe 1
Plan 2	Localisation des sous-opérations et des principaux vestiges.....	Annexe 1
Plan 3	Niveaux d'occupation et aménagements de la période II .....	Annexe 1
Plan 4	Projection hypothétique du bastion nord-est de la phase initiale du fort Ville-Marie en fonction des données relevées .....	Annexe 1
Plan 5	Vestiges d'un bâtiment hypothétique à l'intérieur du fort Ville-Marie .....	Annexe 1
Plan 6	Niveaux d'occupation et aménagement des périodes III et IV .....	Annexe 1
Plan 7	Niveaux d'occupation et aménagement des périodes V à VII.....	Annexe 1
Plan 8	Sites archéologiques à composantes préhistoriques situés à proximité de BjFj-101.....	13 et Annexe 1
Plan 9	Superposition du plan de Chaussegros de Léry de 1717 à la trame actuelle.....	27 et Annexe 1

## Liste des tableaux

---

Tableau 1	Intervention de l'automne 2014, site BjFj-101, description de la stratigraphie et corrélations entre les lots et les couches.....	Annexe 1
-----------	---	----------

## Liste des figures

---

Figure 1	<i>Le grand sault saint-louis</i> (Giguère 1973, vol. 1 : 393).....	15
Figure 2	Plan de Jean Bourdon de 1647 (numérisé dans Trudel 1976 : 68).....	21
Figure 3	Plan figuratif anonyme et non daté illustrant le château de Maisonneuve sur la pointe à Callière (archives des prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, cartes et plans, n° 1505, reproduit dans Lauzon et Forget 2004 : 44) .....	24
Figure 4	Extrait du <i>Plan de Ville-Marie et des premières rues projetées pour l'établissement de la « Haute Ville »</i> (Archives nationales de France, K/1232, n° 43, numérisé dans Robert 1994 : 37).....	24
Figure 5	Plan de la ville et des faubourgs de Montréal par Paul Labrosse, 1767 (BAC H2/340/Montréal/1767) .....	34
Figure 6	A plan of the town and fortifications of Montreal in the Province of Quebec, 1767 (BANQ E21,S555,SS1,SSS21,P20).....	35
Figure 7	Map of the City and Suburbs of Montreal, John Adams, 1825 (BAC H1/340/Montréal/1825) .....	36
Figure 8	Plan schématique de l'îlot Callière montrant le bâti en place, première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle (reproduit de Lefrançois-Leduc et Johnson-Gervais 2013 : 11) .....	36
Figure 9	Atlas of the City of Montreal, C. E. Goad, 1879 (BANQ, Catalogue Iris : 0003775644) .....	37
Figure 10	Plan schématique de l'îlot Callière montrant le bâti en place, fin du XIX <sup>e</sup> et début du XX <sup>e</sup> siècle (reproduit de Lefrançois-Leduc et Johnson-Gervais 2013 : 13) .....	38
Figure 11	Atlas of the city of Montreal and Vicinity, C. E. Goad, 1912 (BANQ G/1144/M65G475/C3/1912 CAR).....	38
Figure 12	Coupe stratigraphique 15-C1, sous-opération 15A.....	Annexe 1
Figure 13	Coupe stratigraphique 15-C2, sous-opération 15B.....	Annexe 1
Figure 14	Coupe stratigraphique 15-C3, sous-opérations 15C, 15D.....	Annexe 1
Figure 15	Coupe stratigraphique 15-C4, sous-opération 15E.....	Annexe 1
Figure 16	Coupe stratigraphique 15-C5, sous-opération 15F.....	Annexe 1
Figure 17	Coupe stratigraphique 15-C6, sous-opération 15G .....	Annexe 1

## Liste des photographies

---

Photo 1	Excavation et démantèlement des bases d'infrastructure de l'entrepôt Smith (1894) durant la phase de préparation, vue vers le sud-est (BjFj-101-14-NUM1-05) .....	6
Photo 2	Activités de désensablement et d'installation durant la phase de préparation, vue vers le nord-ouest (BjFj-101-14-NUM1-20).....	6
Photo 3	Vue générale du site après le désensablement et lors de l'installation de l'abri, vue vers le nord-ouest (BjFj-101-14-N1-47).....	7
Photo 4	Fragment de fourneau de pipe du type vasiforme n° 1433 (infographie Roland Tremblay) .....	16
Photo 5	Fragment de coude de pipe n° 1383 (infographie Roland Tremblay).....	16
Photo 6	Pointes de projectile (infographie Roland Tremblay) .....	17
Photo 7	Os travaillé (infographie Roland Tremblay) .....	18
Photo 8	Calumets canadiens (infographie Roland Tremblay) .....	31
Photo 9	Bloc de calcaire servant d'amorce d'ébauche de pipe n° 1481 (infographie Roland Tremblay) .....	31
Photo 10	Fragment de calumet des Plaines n° 1334 (infographie Roland Tremblay) .....	32
Photo 11	Sous-opération BjFj-101-15A avant le début de la fouille, vue vers le sud-ouest (BjFj-101-14-N1-49) .....	42
Photo 12	Sous-opération BjFj-101-15G avant le début de la fouille, vue vers l'ouest (BjFj-101-14-N3-01) .....	42
Photo 13	Sous-opération BjFj-101-15H, portion ouest, avant le début de la fouille, vue vers l'est (BjFj-101-14-N2-78).....	43
Photo 14	Assemblage d'artefacts provenant du niveau d'occupation du fort Ville-Marie dans le secteur nord de l'intervention (photographie Isabelle Hade) .....	45
Photo 15	Fossé St-63 mis au jour dans la sous-opération 15A, vue vers l'ouest (BjFj-101-14-N1-184).....	46
Photo 16	Assemblage d'artefacts provenant du remblai de comblement du fossé St-63 (photographie Isabelle Hade).....	48
Photo 17	Mur en forme de I St-44, vue vers le nord-est (BjFj-101-14-N1-193).....	50

Photo 18	Parement nord de l'extrémité ouest du mur en forme de I St-44, vue vers le sud (BjFj-101-14-N2-189) .....	50
Photo 19	Aire de travail mise au jour à proximité du muret en forme de I St-44, vue vers le nord-est (BjFj-101-14-N1-140) .....	52
Photo 20	Assemblage d'artefacts provenant du remblai de comblement de la fosse d'habitation St-40 (photographie Isabelle Hade) .....	54
Photo 21	Négatifs des pieux de la clôture des jardins de Callière St-43, dans la sous-opération 15G, vue vers l'est (BjFj-101-14-N2-136) .....	56
Photo 22	Segment du mur des jardins du château de Callière St-30 tronqué par les infrastructures de l'entrepôt Smith dans la sous-opération 15G (BjFj-101-14-N3-195) .....	57
Photo 23	Assemblage d'artefacts provenant de la portion supérieure remaniée du remblai de Callière dans le secteur nord de l'intervention (photographie Isabelle Hade).....	59
Photo 24	Négatifs de pieux de forme carrée mis au jour dans la portion remaniée du remblai de Callière, dans la sous-opération 15A, vue vers le nord (BjFj-101-14-N1-103).....	60
Photo 25	Assemblage d'artefacts provenant du remblai de comblement des négatifs de poteaux mis au jour dans le remblai de Callière (photographie Isabelle Hade) .....	61
Photo 26	Empreintes associées possiblement à des ornières laissées par la circulation des charrettes, sous-opération 15A, vue vers le nord (BjFj-101-14-N2-24) .....	63
Photo 27	Empreintes des pieux visibles en paroi de la tranchée de palissade du fort Ville-Marie (St-42), vue vers le nord-est (BjFj-101-14-N1-202).....	66
Photo 28	Assemblage d'artefacts provenant du remblai de comblement de la palissade de petits pieux St-42 dans la sous-opération 15B (photographie Isabelle Hade).....	67
Photo 29	Assemblage d'artefacts provenant de la portion supérieure remaniée du remblai de Callière dans la sous-opération 15B (photographie Isabelle Hade).....	72
Photo 30	Bande de sol constituant les sous-opérations 15C, 15D et 15E dans le secteur sud de l'intervention, vue vers le sud-ouest (BjFj-101-14-N1-78).....	74
Photo 31	Sous-opération 15F après le nettoyage de surface, vue vers l'ouest (BjFj-101-14-N3-41) .....	74
Photo 32	Assemblage d'artefacts provenant du niveau d'occupation du fort Ville-Marie dans le secteur sud de l'intervention (photographie Isabelle Hade) .....	76
Photo 33	Mur en forme de I St-56, vue vers l'ouest (BjFj-101-14-N3-337) .....	77

Photo 34	Parement nord du mur en forme de I St-56, vue vers le sud (BjFj-101-14-N3-332).....	78
Photo 35	Liaison entre la patte est et le corps principal du mur en forme de I St-56, vue vers le sud-est (BjFj-101-14-N3-333).....	78
Photo 36	Liaison entre la patte ouest et le corps principal du mur en forme de I St-56, vue vers le sud-ouest (BjFj-101-14-N3-328).....	78
Photo 37	Dépôt d'argile 15E16 découvert au nord du mur en forme de I St-56, vue vers l'ouest. Il s'agit de la limite de la sous-opération 5A fouillée en 2006. (BjFj-101-14-N3-314).....	79
Photo 38	Segment de la tranchée de la palissade de petits pieux St-42 mis au jour dans la sous-opération 15C, vue vers l'ouest (BjFj-101-14-N3-291).....	80
Photo 39	Négatifs de poteaux 15F12 (à droite) et 15F13 (à gauche) mis au jour dans le niveau d'occupation du fort Ville-Marie dans la sous-opération 15F (BjFj-101-14-N3-304).....	81
Photo 40	Vestige St-88 constitué d'une assise de moellons bruts et ébauchés liés avec de l'argile, vue vers le nord (BjFj-101-14-N3-232) .....	83
Photo 41	Coupe de la portion du vestige St-88 adjacente au parement nord de la patte ouest de St-56 (15E11), vue vers l'est (BjFj-101-14-N3-325) .....	84
Photo 42	Assemblage d'artefacts provenant du niveau d'occupation post-abandon du fort Ville-Marie dans le secteur sud de l'intervention (photographie Isabelle Hade) .....	86
Photo 43	Fosses mises au jour dans la sous-opération 15D, vue vers le sud (BjFj-101-14-N3-253) .....	87
Photo 44	Assemblage d'artefacts et d'écofacts provenant d'un remblai-dépotoir contemporain du rehaussement du secteur entre 1688 et 1695 (photographie Isabelle Hade) .....	90
Photo 45	Assemblage d'artefacts provenant de la portion remaniée du remblai de Callière dans le secteur sud de l'intervention (photographie Isabelle Hade) .....	93
Photo 46	Mur en forme de I découvert en 1940 sur le site de Sainte-Marie des Hurons en Ontario (Sainte-Marie among the Hurons, ERA Architects.mht).....	102



# Liste des participants

---

## **DIRECTION DES TRAVAUX**

### **Quartier international de Montréal**

Danielle Demers	Directrice générale adjointe
Mario Savard	Coordonnateur de projet
Marianne Trottier-Tellier	Conseillère – Projets spéciaux

### **Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal**

Louise Pothier	Conservatrice et archéologue en chef
----------------	--------------------------------------

### **Ville de Montréal**

François C. Bélanger	Archéologue, Direction du patrimoine
----------------------	--------------------------------------

### **Ministère de la Culture et des Communications du Québec**

Bernard Hébert	Archéologue, Direction de Montréal
----------------	------------------------------------

## **RÉALISATION DE L'ÉTUDE**

### **Ethnoscop**

Laurence Johnson	Coordonnatrice et historienne
François Véronneau	Archéologue chargé de projet
Pascal Brisebois	Archéologue et adjoint de logistique
Annie-Claude Murray	Assistante archéologue
Éliane Bossé	Assistante archéologue
Laurence Bolduc	Technicienne
Justine Bourguignon Tétreault	Technicienne de terrain et de laboratoire
Nadine Chénier	Technicienne
Jonathan Choronzey	Technicien
Vincent Delmas	Technicien

Mélanie Johnson Gervais	Technicienne
Patrick Lapointe	Technicien
Jonas Leclerc	Technicien
Sébastien Leduc	Technicien
Geneviève Lévesque	Technicienne
Yoann Pépin	Technicien
Hendrick Van Gigseghem	Technicien
Monique Laliberté	Spécialiste en culture matérielle
Paul-Gaston L'Anglais	Spécialiste en culture matérielle
Roland Tremblay	Spécialiste en culture matérielle
Delphine Léouffre	Assistante à l'inventaire
Marilyn Girard-Rheault	Technicienne de laboratoire
Liliane Carle	Géographe cartographe
Isabelle Hade	Responsable du dossier technique
Armelle Ménard	Chargée d'édition

### **Bla bla rédaction**

Isabelle Bouchard	Révisseuse linguistique
-------------------	-------------------------

### **Groupe de recherche en dendrochronologie historique (GRDH)**

Alex Lefrançois Leduc

### **GAIA**

Anne-Marie Faucher	Archéobotaniste
Jacynthe Bernard	Archéologue et zooarchéologue
Stéphane Noël	Archéologue et zooarchéologue

## 1.0 Introduction

---

### 1.1 Contexte administratif

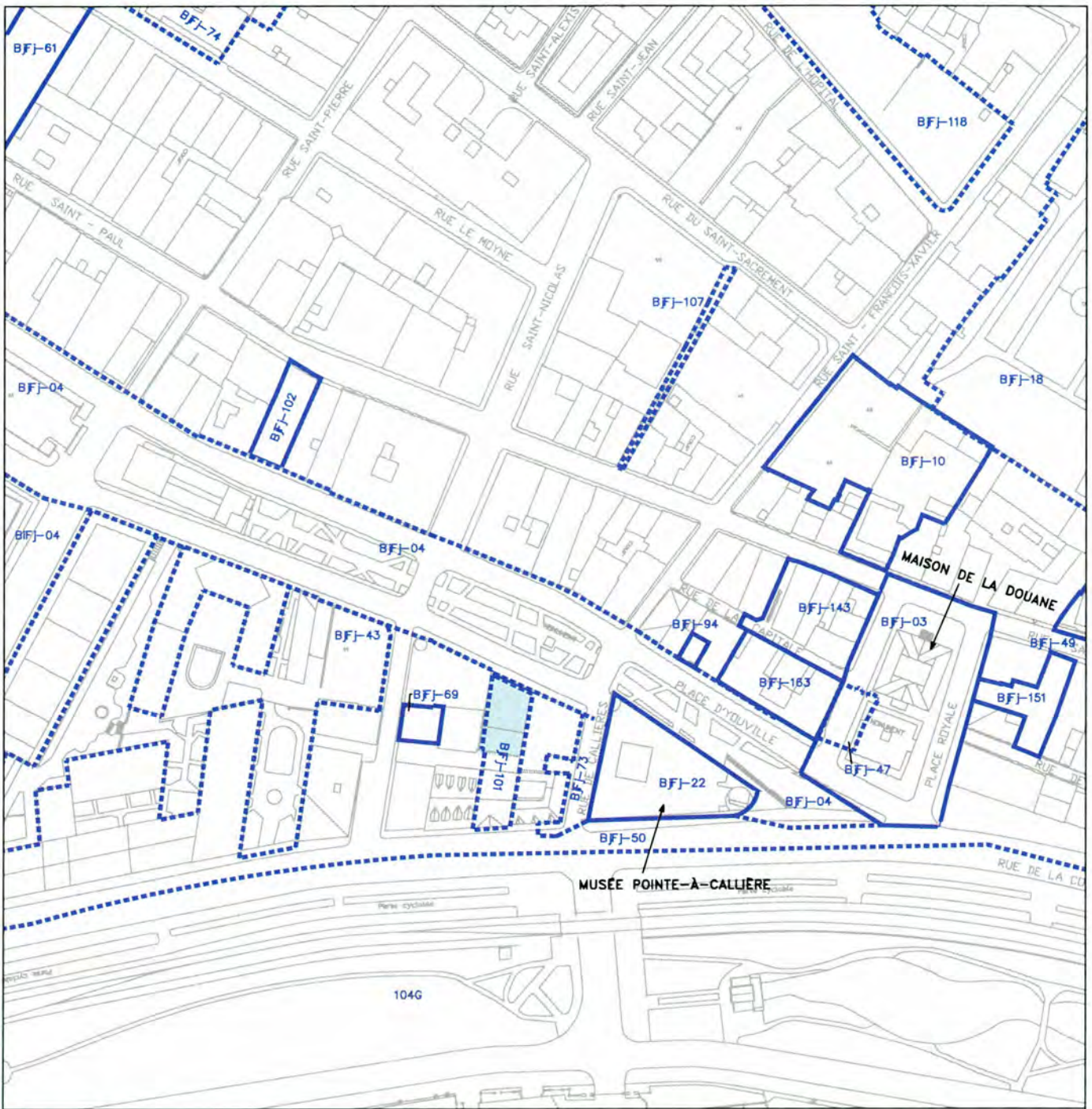
À l'automne 2014, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal a mandaté la firme Ethnoscop pour réaliser une campagne de fouilles archéologiques sur le site de la fondation de Montréal sis au 214, place D'Youville (BjFj-101). Utilisé comme école de fouilles par l'Université de Montréal depuis 2002, ce site a été, année après année, le théâtre d'un nombre impressionnant de découvertes qui témoignent entre autres des premiers moments de Ville-Marie dès 1642 et du domaine de Callière à partir de 1688. L'intervention de l'automne 2014 s'inscrit dans un projet d'expansion du musée dont l'un des objectifs est de mettre le site en valeur pour commémorer la fondation de Montréal.

### 1.2 Mandat et objectifs

Le site archéologique du Domaine de Callière/Fort Ville-Marie sis au 214 rue place d'Youville (BjFj-101) doit-être mis en valeur et éventuellement devenir, dans un avenir rapproché, une extension au Musée Pointe-à-Callière. Le présent projet visait donc à terminer les fouilles archéologiques du site, à l'exception d'une aire localisée dans sa portion nord-ouest, qui sera conservée à titre de réserve archéologique, et d'une bande de sol adjacente au trottoir qui sera fouillée durant l'été 2015. L'objectif de cette intervention est de compléter l'important corpus de données recueillies depuis 2002 dans le cadre de l'École de fouille en archéologie historique de l'Université de Montréal. À la suite de la démolition du bâtiment actuel et du démantèlement de divers éléments sous supervision archéologique, une dizaine d'aires de fouille inaccessibles antérieurement ou préservées comme berme de référence, ont été fouillées manuellement. Ces nouvelles données ont fait l'objet d'une analyse et de la rédaction d'un rapport.

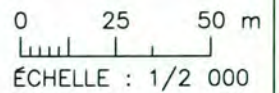
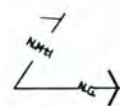
### 1.3 Aire d'étude et d'intervention

Le site à l'étude est situé dans l'arrondissement du Vieux-Montréal. Il est désigné depuis 1999 par le code Borden BjFj-101. Ses limites sont comprises dans l'îlot Callière, dont le périmètre s'étend entre les rues De Callière à l'est, du Port à l'ouest, de la Commune au sud et la place D'Youville au nord. Il figure sous le lot 1 185 255 du cadastre rénové du Québec et il est actuellement occupé du côté sud par le bâtiment sis au 211, rue de la Commune. Les lignes de la propriété sont définies par la place D'Youville au nord, par les murs des bâtiments adjacents des côtés est et ouest sis au 204 et au 224, place D'Youville et, du côté sud, par le mur de fondation nord de l'ancien bâtiment Dunlop (bâtiment 8) agrandi vers le nord en 1825. L'aire de l'intervention de l'automne 2014 a touché ponctuellement toute la partie centrale du site BjFj-101 (plan 2).



DOMAINE DE CALLIÈRE/FORT VILLE-MARIE  
 214, PLACE D'YOUVILLE, Bjfj-101  
 FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE  
 LOCALISATION GÉNÉRALE  
 PLAN 1

- AIRE D'ÉTUDE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- BFJ-151 CODE BORDEN



Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal,  
 feuillet no 31H12-010-0136

PAC1424  
 ethnoscop

## 2.0 Méthodologie

---

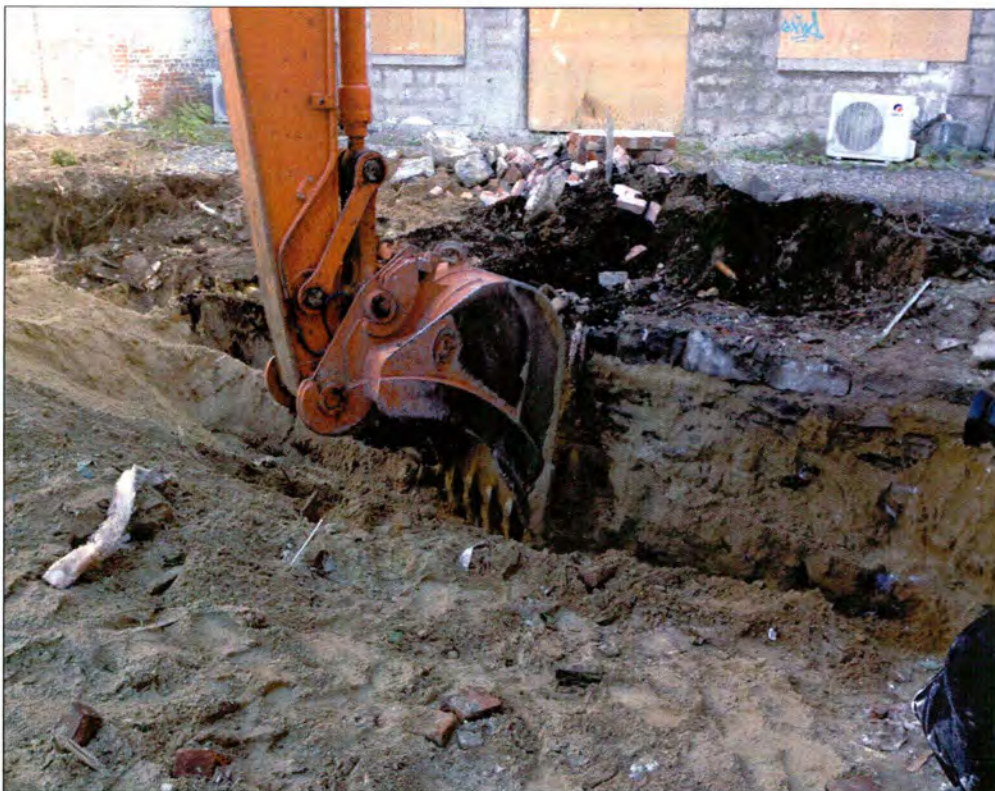
### 2.1 Stratégie d'intervention

À la suite du démantèlement des bases de piliers et au désensablement du secteur touché par l'intervention, le décapage mécanique des sous-opérations a été réalisé jusqu'à une élévation variant de 13,15 à 13,55 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM). Cela a permis de commencer la fouille au niveau des premières occupations du XIX<sup>e</sup> siècle (entrepôt Dunlop, 1805-1842). Toutes les couches ont été fouillées manuellement à la truelle, à la binette ou au pic, jusqu'au niveau du sol naturel. Les déblais ont été apportés dans des seaux jusqu'à des convoyeurs électriques pour les acheminer hors de l'abri recouvrant le site. Les couches des sous-opérations ont été fouillées idéalement en synchronie, pour mieux analyser les contextes et recréer une vision d'ensemble du site. L'horizon supérieur du sol naturel stérile n'a été fouillé que dans certaines zones et seulement sur 5 cm d'épaisseur, pour préserver le profil initial de la surface du site. Le sol naturel d'habitat remanié par le piétinement et les diverses activités liées au fort Ville-Marie a été fouillé en quadrants de plus ou moins 1 m de côté, pour mieux localiser la provenance des artefacts et des écofacts.

### 2.2 Déroulement des travaux

Le début de l'intervention a été marqué par la démolition du bâtiment sis au 214, place D'Youville. Cet édifice a abrité la firme Townsend Company Limited entre 1923 et 1999. Sa démolition qui s'est déroulée du 6 octobre au 3 novembre 2014 a été la première étape du dégagement des zones résiduelles visées par l'intervention pour leur fouille manuelle. Il a été démolé jusqu'au niveau du sol avant de procéder, sous supervision archéologique, au démantèlement des bases de piliers qui s'enfonçaient en profondeur.

Ces bases de piliers recouvraient certaines aires de fouille. Ces vestiges ont été excavés et démantelés mécaniquement (sous-opération 15Y, photo 1). À la suite des fouilles antérieures, le site avait été ensablé afin de le protéger. Le désensablement de la portion touchée par les travaux a été mené conjointement au décapage mécanique des sous-opérations et à l'implantation des bases de support de l'abri devant recouvrir le site (photos 2 et 3). L'ancienne chaufferie du



**Photo 1** Excavation et démantèlement des bases d'infrastructure de l'entrepôt Smith (1894) durant la phase de préparation, vue vers le sud-est (BjFj-101-14-NUM4-05)



**Photo 2** Activités de désensablement et d'installation durant la phase de préparation, vue vers le nord-ouest (BjFj-101-14-NUM1-20)



**Photo 3** Vue générale du site après le désensablement et lors de l'installation de l'abri, vue vers le nord-ouest (BjFj-101-14-N1-47)

bâtiment située dans la zone de la « réserve archéologique » a été remblayée de sable par la même occasion. L'ensemble des déblais a été trié et entreposé sur la place D'Youville, dans l'aire du marché Sainte-Anne, entre les rues McGill et Saint-Pierre. Ces travaux, effectués du 27 octobre au 14 novembre 2014, ont été réalisés par le chargé de projet qui dirigeait un opérateur de pelle mécanique de petit gabarit (Ceveco). Le montage de l'abri à la toute fin de la phase de préparation s'est étendu sur six jours, pour se terminer durant les premières journées de fouille.

La fouille archéologique manuelle a pu débuter le 17 novembre et s'est terminée le 18 décembre 2014. Pour ce faire, l'archéologue chargé de projet et deux assistantes archéologues ont dirigé une équipe de dix techniciens de fouille et un responsable de la logistique, pour recueillir et consigner les données. Tous les vestiges de la portion du site dégagés lors de l'intervention ont été recouverts d'une membrane géotextile et de polythène et protégés par des feuilles de contreplaqué avant d'être réensablés.

### 2.3 Mode d'enregistrement et d'analyse

Le projet a été réalisé selon les normes du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la Ville de Montréal (système Tikal). L'opération 15 correspond à l'ensemble des interventions. Le décapage mécanique des aires résiduelles à fouiller a été désigné par la sous-opération 15Y. Neuf numéros de sous-opérations ont été assignés aux différentes aires de fouille manuelle (plan 1, BjFj-101-15A à 15J). Les limites des sous-opérations englobaient en général celles des îlots résiduels à fouiller (15A, 15B, 15F, 15G, 15H, 15J), à l'exception du secteur sud, où

une subdivision arbitraire a été appliquée afin de morceler cette grande bande de sols qui couvrait presque toute la largeur du site (15C, 15D, 15E). Puisque toutes les aires de fouille consistaient en des îlots détachés autour desquels tous les sols avaient déjà été expertisés antérieurement, les dessins des coupes de ces parois à nouveau exposées ont été utilisés pour illustrer la séquence stratigraphique. La paroi d'une berme laissée dans l'axe est-ouest de l'aire ouverte 15A a toutefois été dessinée systématiquement, puis fouillée.

Toutes les données ont été enregistrées sur des fiches de lots, des fiches de vestiges immobiliers et des carnets d'arpentage. Les limites des sous-opérations et les vestiges ont été géoréférencés à l'aide d'une station totale à partir du système SCOP de la Ville de Montréal. Ces données ont été transférées sur un fichier Acad afin de tracer les plans de l'intervention (plans 2 à 7<sup>1</sup>). Un relevé laser 3D (ISCAN) a également été réalisé à la fin de l'intervention avant de réensabler le site. Une couverture photographique des couches de sol et des vestiges mis au jour a été faite tout au long du projet. Le nord montréalais a été utilisé comme référence au nord dans le rapport.

La collection d'artefacts et d'écofacts a été traitée selon les exigences du mandat : lavage, numérotation, inventaire numérisé sur fichier FileMaker Pro selon les codes de matériaux, type d'objet et de fonction de Parcs Canada, catalogue des objets significatifs. L'élaboration d'un tableau (voir le tableau 1, annexe 1) faisant la synthèse des corrélations entre les lots et les couches fouillés durant l'intervention a permis de reconstituer et d'interpréter l'ensemble des contextes archéologiques rencontrés selon la séquence événementielle du site. Cette séquence provient du découpage chronologique établi au cours des interventions antérieures :

- période I : les occupations de la préhistoire et de la protohistoire (avant 1642);
- période II : le fort Ville-Marie (1642-1688);
- période III : le château de Callière (1688-1765);
- période IV : le domaine de Callière (1765-1805);
- période V : l'ensemble Dunlop (1805-1842);
- période VI : l'ensemble Gillespie (1842-1879);
- période VII : l'ensemble Smith (1879-2014).

Diverses analyses ont été réalisées à la suite des travaux de terrain. Deux échantillons de poteaux de bois ont été acheminés au Groupe de recherche en dendrochronologie historique (GRDH) affilié à l'Université de Montréal. L'identification de l'essence de ces deux échantillons a pu être réalisée. Un seul par contre a pu être daté. Une analyse archéobotanique a été faite par GAIA sur deux échantillons de sol prélevés dans la couche d'occupation du fort Ville-Marie. Cette équipe de chercheurs a aussi tenté de déceler la présence de bois dans deux échantillons de sol provenant du remblai de comblement de la palissade de petits pieux St-42. Enfin, l'analyse zooarchéologique des ossements provenant d'un remblai-dépotoir contemporain du rehaussement du secteur entre 1688 et 1695 a été effectuée par GAIA. Les rapports de ces analyses ont été placés en annexe.

---

<sup>1</sup> Les plans 2 à 7 se trouvent à l'annexe 1.



## 3.0 Contexte général

---

### 3.1 Période préhistorique

#### 3.1.1 Occupation préhistorique du site

La pointe à Callière a été occupée par différents groupes bien avant l'arrivée des Européens. Pourtant, les résultats des interventions archéologiques qui ont eu lieu au cours des années sur le site BjFj-101 n'ont pas permis d'y reconnaître des occupations importantes; c'est également le cas sur les autres sites situés à proximité immédiate (Pointe-à-Callière BjFj-22; rue De Callière BjFj-73; rue du Port BjFj-69). De plus, la plupart des objets de fabrication amérindienne qui y ont été mis au jour peuvent facilement être attribués à des présences historiques anciennes, possiblement liées à la traite, précédant de quelques années la fondation de Ville-Marie en 1642.

Pourquoi alors affirmer qu'il y a eu présence préhistorique sur place? D'abord, la crête, bien que l'élévation de la crête soit relativement basse, celle-ci reste néanmoins habitable. Le sol naturel d'origine s'y retrouve à des élévations qui varient de 11,50 à 12,30 m (NMM). Ce sont des élévations en tout point similaires à celles des niveaux préhistoriques de la place Royale (BjFj-3) et des sites voisins de la Maison-des-Marins (BjFj-163) et de la Foire aux fourrures (BjFj-143), juste de l'autre côté de la Petite Rivière, qui, ensemble, constituent le pôle principal des occupations pré-européennes du secteur du Vieux-Montréal. Cette grande aire d'occupations préhistoriques sur la rive gauche de l'embouchure de la Petite Rivière a accueilli des groupes de façon relativement intense depuis au moins le Sylvicole moyen, et à l'occasion peut-être depuis plus longtemps. La matrice de sol, des deux côtés de la rivière, est également constituée du même limon argileux, reposant sur le même substrat d'argile.

D'autre part, si effectivement plusieurs des témoins attribués aux Amérindiens qui ont été retrouvés au site BjFj-101 peuvent être associés à la période historique ancienne, cela ne veut pas dire que tous le sont. Certains objets pourraient bien dater du Sylvicole supérieur ou moyen, voire de l'Archaique. Par exemple, la collection du site comporte un bel ensemble de petites pointes de projectile triangulaires, sans doute de flèches, facilement classées sous le type Madison, dont au moins quelques exemples ont été mis au jour lors de l'intervention de l'hiver 2014. Ces objets, comme bien d'autres, sont retrouvés ailleurs dans les contextes du Sylvicole

supérieur. Ils font partie des derniers témoins de l'industrie lithique ou céramique de tradition typiquement amérindienne, dont les types ultimes chevauchent la fin de l'épisode préhistorique et le début de la période historique, comme il avait été observé jadis au site de Pointe-à-Callière (BjFj-22) tout à côté (Desjardins 1994). L'exemple de la collection amérindienne de BjFj-101 vient se brouiller dans les détails fascinants de cette limite arbitraire, parfois appelée période de Contact ou encore protohistoire, à laquelle on a tendance trop facilement à apposer des dates précises. La préhistoire ne se termine pas au début octobre 1535 à Montréal; il faut plutôt comprendre qu'il y a une transition graduelle vers ce qui deviendra la ville actuelle, un processus plutôt lent qui durera plus d'un siècle. Malheureusement, au site BjFj-101, les objets attribuables à l'époque préhistorique proviennent le plus souvent de sols remaniés, ce qui n'aide en rien à résoudre cette question.

Comme il a été mentionné régulièrement dans les rapports de l'École de fouilles, l'occupation amérindienne de la pointe s'est plutôt concentrée vers l'arrière de la crête, comme en témoigne le site des jardins D'Youville (BjFj-43). Mais il reste difficile de déterminer les raisons de cette préférence. Serait-ce parce qu'il y a là une plus large surface d'occupation, une élévation (à peine) plus élevée, un secteur mieux abrité des rives du fleuve? Tous ces éléments sont possibles, mais ils n'ont pas été retenus par les Français dans le choix de leur établissement initial. Ce point met en évidence le fait que si la comparaison avec la partie arrière de la pointe demeure intéressante, le véritable contraste d'occupation doit plutôt être établi avec la rive opposée de la Petite Rivière.

L'établissement amérindien préhistorique du secteur a été beaucoup plus important sur la rive gauche de l'embouchure, une réalité qui tombe sous le sens si l'on prend en considération l'accès au territoire intérieur (plan 8). La pointe forme une sorte de presqu'île allongée, séparée de la suite du rivage du fleuve vers le nord-est par la Petite Rivière, dont le cours diverge peu de l'axe laurentien sur plusieurs centaines de mètres vers le sud-ouest. À son extrémité, dans le secteur du fort Ville-Marie, elle reste donc isolée et n'a d'intérêt que si l'on se coupe de l'intérieur de l'île. Cette position est avantageuse du point de vue défensif pour la colonie naissante, mais elle ne représente pas un atout pour des populations amérindiennes résidentes de l'île, qui exploitent sans doute quotidiennement l'embouchure. Chez les colons, le développement de la ville de l'autre côté de la Petite Rivière redonnera d'ailleurs bientôt à la pointe son caractère relativement marginal. On n'a donc que faire, à l'époque préhistorique, d'une pointe qu'on ne peut atteindre qu'en traversant un cours d'eau, aussi étroit soit-il, sauf peut-être pour des activités précises possiblement liées à l'exploitation des ressources. Or, nous sommes d'avis que les occupations multiples sur la rive gauche de l'embouchure ne se limitaient pas à l'exploitation des ressources locales, mais étaient également associées à un petit havre d'où il était possible de joindre l'intérieur de l'île par des sentiers.

Dans cette perspective, il n'est donc pas étonnant que les principaux témoins amérindiens de l'extrémité de la pointe à Callière (c'est-à-dire tout le secteur situé à l'est de la rue du Port) datent d'une époque où il n'y avait plus de population résidente amérindienne sur l'île, à un moment

où ils arrivaient d'ailleurs, par le fleuve, pour s'installer à un endroit d'abord visible et favorable à la traite, puis toujours au même endroit, maintenant devenu l'espace initial de l'établissement français. Ainsi, la rive gauche de l'embouchure a constitué le site amérindien des populations locales préhistoriques alors que la rive droite (la pointe) a plutôt été le site de populations amérindiennes non locales venues traiter avec les Français. Bien entendu, cette dichotomie n'a rien d'absolu et nous continuons de croire que la pointe a également été visitée, exploitée et peut-être même occupée à l'époque préhistorique, mais beaucoup moins intensément. Nous pensons qu'avec toutes les données maintenant disponibles, il serait possible de tracer un portrait d'ensemble de l'occupation amérindienne des sites de l'extrémité de la pointe à Callière (BjFj-101, BjFj-22, BjFj-69 et BjFj-73) et d'en déterminer les caractéristiques sans doute fort différentes de celles de la présence amérindienne sur la rive gauche. En ce sens, on ne peut que souhaiter qu'une étude systématique de tous les éléments de fabrication amérindienne (céramique et lithique) de BjFj-101 soit effectuée et que cette analyse soit couplée à celle des autres sites de la pointe.

## 3.2 Période historique

Les rapports des interventions antérieures préparés par l'École de fouilles de l'Université de Montréal présentent sensiblement le même cadre historique du site et de la pointe à Callière. Dès la première année des fouilles, l'Université de Montréal et Pointe-à-Callière confiaient à la firme Remparts la réalisation d'une étude historique du site. Une version datée d'avril 2003 est annexée au rapport de l'intervention de 2002, puis une autre version plus étoffée a été soumise par Remparts en 2005 (Stewart, D'Amour et Mongrain 2005, ci-après Stewart *et al.*). Cette étude constitue le cœur de la compréhension de l'histoire du site, à laquelle il faut ajouter un document inédit préparé par l'auteure de la présente section en 1998 dans le cadre d'un programme de recherche en archéologie mis en œuvre par Pointe-à-Callière (Johnson 1998). La présente section ne divergera guère des rapports précédents, mais on tentera d'y présenter un peu plus en détail la période II, associée à l'aménagement et à l'occupation du fort Ville-Marie entre 1642 et 1675.

### 3.2.1 Premiers contacts (avant 1642)

Le lieu d'accostage de Jacques Cartier lors de sa visite en 1535 est inconnu. Il n'est pas impossible que l'endroit fût situé à relative proximité de la pointe à Callière ou que Cartier et ses compagnons aient pu circuler près de celle-ci, mais rien ne permet de l'affirmer. Bien que Champlain ait fourni de l'information plus précise sur la pointe à Callière au cours de sa visite de 1611, on doit souligner que l'explorateur a aussi accompagné François Gravé Du Pont en 1603. Cette année-là, il s'attarde surtout dans ses écrits à décrire le paysage. Avec l'aide des Amérindiens qui les accompagnent, il tente de reconstituer le cours du Saint-Laurent en amont de Montréal (Giguère 1973, vol. 1 : 100-107).

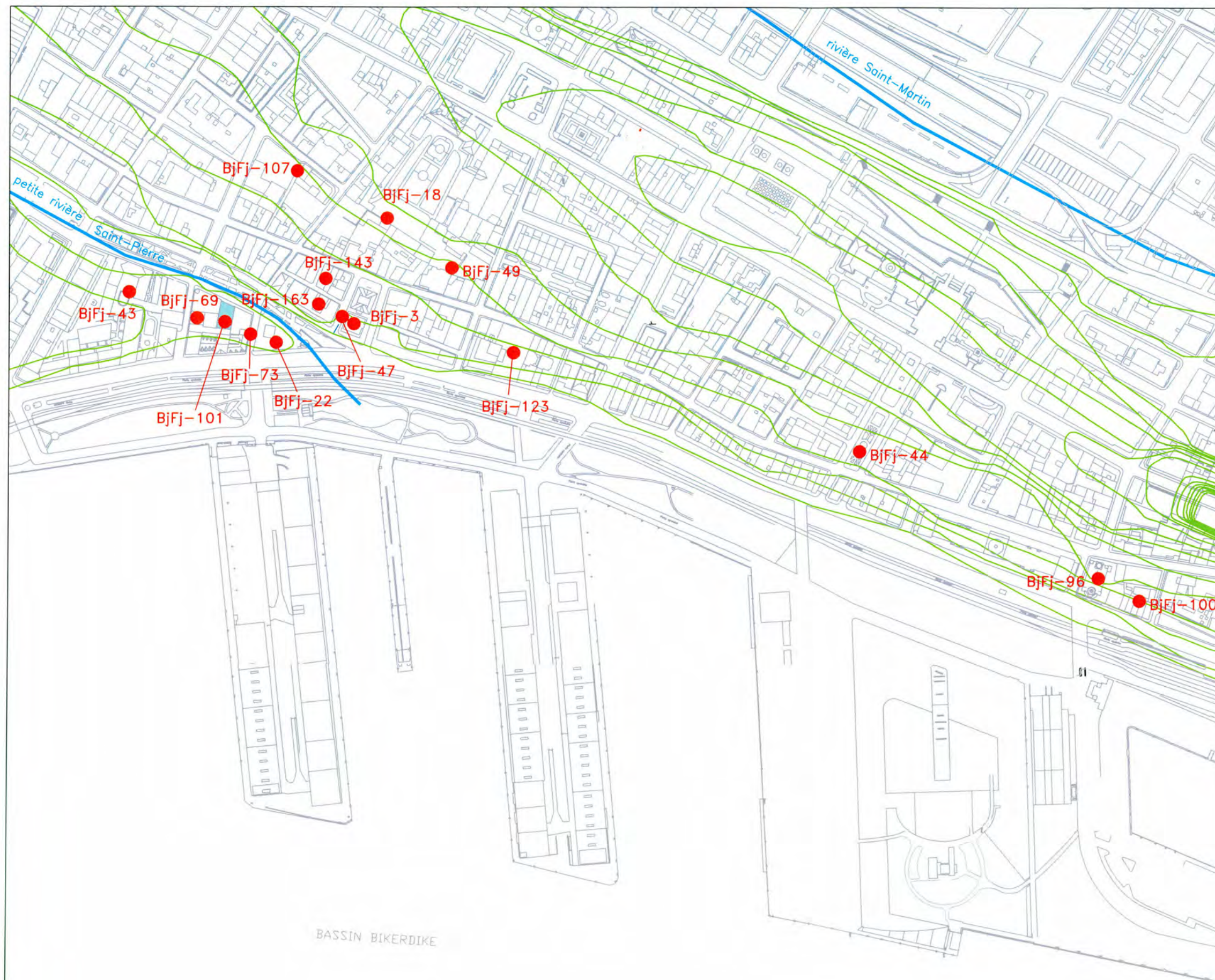
Lorsqu'il revient à Montréal en 1611, Champlain est désormais un lieutenant de Pierre Du Gua de Monts, titulaire du monopole de la traite depuis la fin de 1603 (Trudel 2005). Cependant, en





DOMAINE DE CALLIÈRE/FORT VILLE-MARIE  
214, PLACE D'YOUVILLE, BfJj-101

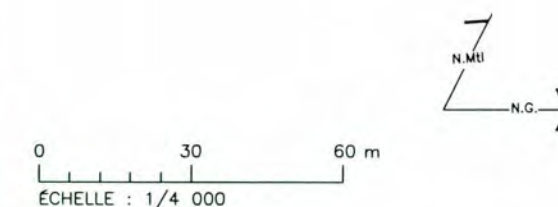
FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

SITES ARCHÉOLOGIQUES À COMPOSANTES  
PRÉHISTORIQUES SITUÉS À PROXIMITÉ  
DE BfJj-101

PLAN 8



-  AIRE D'ÉTUDE
-  COURBE DE NIVEAU  
(retracé à partir d'un plan du  
Programme de recherche en  
archéologie, Pointe-à-Callière, 1998)
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE  
**BfJj-143** CODE BORDEN
-  COURS D'EAU ANCIEN



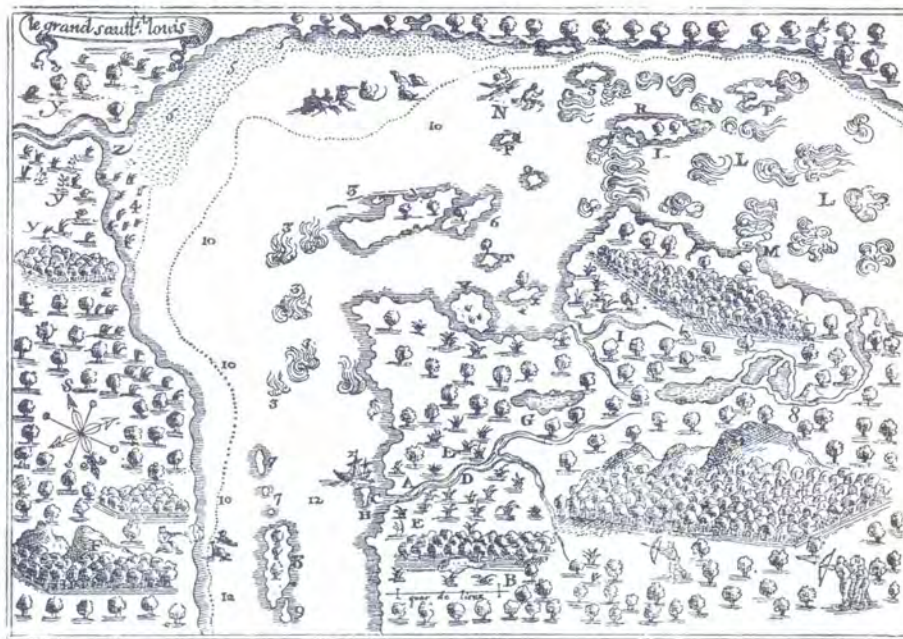
Source : plan base, cartographie numérique, Ville de Montréal,  
feuillets nos 31H12-010-0136, 0137, 0236 et 0237

BASSIN BIKERDIKE

1610, les marchands de France ont réussi à faire tomber le monopole, si bien que ceux-ci sont nombreux, en 1611, à se présenter au Canada dans le dessein de faire la traite. Ils sont aussi nombreux à suivre Champlain jusqu'à Montréal (Giguère 1973, vol. 1 : 399-412). Comme le soulignent Stewart *et al.*, la relation de 1611 est particulièrement intéressante pour sa carte intitulée *Le grand sault saint-louis*, qui comprend de nombreuses annotations (figure 1)

Nous savons également par Champlain que des marchands sont venus faire la traite à Montréal en 1612 et en 1613. La relation nous apprend que si les Amérindiens sont peu nombreux en 1613, c'est que « le mauvais traitement qu'avoient reçus les Sauvages l'année precedente, les avoit degoutés de venir plus ». Cette nouvelle attriste les marchands, qui ont avec eux de nombreuses marchandises et qui espèrent que les Autochtones viennent « comme ils avoient accoustumé » (Giguère 1973, vol. 1 : 439). En 1615, Champlain, qui part pour hiverner chez les Nipissingues et les Hurons, croise en chemin vers Montréal le sieur Gravé Du Pont, qui s'en retourne à Québec, sans doute après la traite. Lorsque Champlain revient de son séjour hivernal en Huronie en 1617 et passe par Montréal, Gravé Du Pont est de nouveau en train de faire la traite au Sault-Saint-Louis. Champlain est accompagné d'un chef huron, Arontal, qui l'accompagnera jusqu'à l'Habitation de Québec.

Impressionné par la manière de vivre des Français, ce dernier explique à Champlain qu'une habitation au Sault-Saint-Louis faciliterait leurs relations « pour leur donner la seureté du passage de la riviere » (Giguère 1973, vol. 2 : 591-592). Par contre, les écrits de Champlain rapportant les événements du début des années 1620 indiquent plutôt que la traite se faisait principalement à Trois-Rivières durant ces années, et nous ne trouvons pas de mention relative à Montréal ou au Sault après 1617.



- |   |  |   |
|---|--|---|
| A Petite place que ie fis deffricher.                               | M Le lieu où les fauuges passent leurs canots, par terre du cotté du Nort. | Y Prairies.   |
| B Petit estang.   | N Endroit où vn de nos gens & vn fauage se noyent.                         | Z Petite riuiere.   |
| C Petit islet où ie fis faire vne muraille de pierre.               | O Petit islet de rochers.  | 2 (6) Isles assez grandes & belles.   |
| D Petit ruiſseau où se tiennent les barques.                        | P (2) Autre islet où les oyſeaux font leurs nids.                          | 3 Lieux qui deſcourent quand les eaux baillent, où il se fait grands bouillonnements, comme auſſi fait audit ſault. |
| E Prairies où se mettent les fauuges quand ils viennent en ce pays. | Q (3) L'isle aux herons.   | 4 Prairies plaines d'eaux.  |
| F Montaignes qui paroiffent dans les terres.                        | R (4) Autre isle du Diable.  | 5 Lieux fort bas & peu de fonds.  |
| G Petit eſtang.   | S Petit islet.   | 6 Autre petit islet.  |
| H (1) Mont Royal.   | T Petit islet rond.  | 7 Petis rochers.  |
| I Petit ruiſseau.   | V Autre islet demy couuert d'eau.  | 8 Isle ſainct Helaine.  |
| L Le ſault.   | X (5) Autre islet où il y a force oyſeaux de riuiere.                      | 9 Petit islet deſgarny d'arbres.  |
|   |  | 0 Mareſcages qui ſ'eſcoulent dans le grand ſault.   |

Figure 1 *Le grand sault saint-louis* (Giguère 1973, vol. 1 : 393)

### **Encart : les objets de fabrication amérindienne**

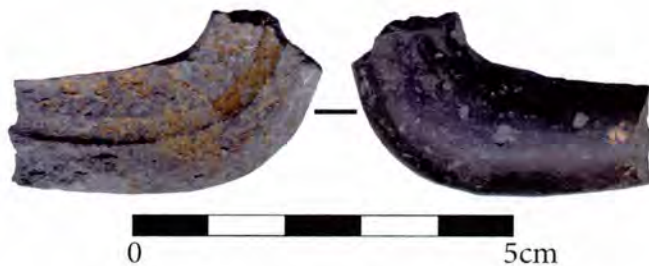
Comme dans presque toutes les interventions précédentes sur le site BjFj-101, des objets de fabrication amérindienne ont été mis au jour. En général, comme on l'a déjà mentionné, ces objets peuvent être associés au début de la période historique, mais certains pourraient également avoir été déposés avant les premières présences européennes. Dans cet ensemble, on trouve pour l'intervention de l'hiver 2014 un tesson de poterie, deux fragments de pipe en céramique, cinq pointes de projectile et possiblement cinq objets en os travaillé.

Parmi les objets en céramique, un tesson de panse provenant du lot 15H2 (n° 1342) présente une surface externe lissée et de possibles cupules d'utilisation. Ses particules de dégraissant minéral comportent visiblement du mica. Son épaisseur varie de 4,0 à 4,5 mm.

Un fragment latéral supérieur de fourneau de pipe coudée a été trouvé dans le lot 15G7 (n° 1433). Il est du type vasiforme, à plan circulaire, avec une lèvre plate avec angle externe arrondi (épaisseur de 4,0 mm). Il porte une décoration d'incisions grossières horizontales. Son diamètre extérieur à l'ouverture fait 27 mm (photo 4). Dans le lot 15C6, un fragment latéral de coude de pipe (n° 1383) présentant une paroi externe polie et non décorée a été mis au jour. L'angle du trou interne fait  $\pm 100^\circ$  et il est légèrement décentré vers le haut, avec une courbure qui suit celle de la tige (photo 5).



**Photo 4** Fragment de fourneau de pipe du type vasiforme n° 1433 (infographie Roland Tremblay)



**Photo 5** Fragment de coude de pipe n° 1383 (infographie Roland Tremblay)

La collection lithique de cette intervention est constituée de cinq petites pointes de projectile triangulaires (photo 6), complétant un ensemble déjà intéressant de ce type de pointes retrouvées sur le site. La pointe de projectile complète n° 1376 est triangulaire isocèle à base concave et provient du lot 15B8. Ses ailerons sont légèrement asymétriques. La pointe est en chert gris-beige. Elle fait 22,2 mm de longueur sur 16,2 mm de largeur. La pointe de projectile fragmentée n° 1399 (à base manquante) vient du lot 15A5. Elle est de forme triangulaire allongée, avec une longueur dépassant 32,5 mm et est en chert gris légèrement rubané, fort probablement du chert Onondaga. La pointe n° 1385 (15C5) est un fragment mésial de petite pointe vraisemblablement triangulaire en

chert blanc crème. Le fragment mésial de petite pointe de projectile n° 1403 (15A4) mesure plus de 15,5 mm de longueur. Cette pointe est en chert beige rosâtre qui pourrait être une variété d'Onondaga. Enfin, la pointe n° 1406 (15D8) est complète et de forme triangulaire équilatérale à base concave avec des ailerons arrondis. Mesurant 20,6 mm de longueur sur 21,0 mm de largeur, elle est en chert Onondaga gris rubané.



**Photo 6** Pointes de projectile (infographie Roland Tremblay)

Quelques objets en os travaillé ont également été découverts (photo 7). Ils sont présentés ici, mais rien n'indique de quelle période ils datent ni s'ils sont d'origine amérindienne. Un premier fragment costal de gros mammifère (n° 1317, lot 15A8) porte des encoches triangulaires en dents de scie sur une portion de l'une des arêtes. Les encoches sont au nombre de trois et l'on perçoit l'amorce d'une quatrième. La nature de l'utilisation de cet objet reste indéterminée. Une pièce en andouiller (possiblement de cerf de Virginie) a peut-être servi de manche (n° 1328, 15C6). L'apex a été tronçonné et une petite logette circulaire a sans doute servi à insérer un élément distal indéterminé. La partie proximale de l'objet a également été tronçonnée et pourrait avoir été garnie d'un autre élément par insertion, or l'embout est partiellement brisé. La surface de l'objet semble avoir été polie et quelques marques de grignotage par de petits rongeurs sont également apparentes, vraisemblablement produites après le rejet de l'objet. L'objet mesure près de 144 mm de longueur et le diamètre du trou distal est de 5,0 mm. Une autre pièce en andouiller de cervid est plutôt de forme rectangulaire allongée (n° 1329, 15C6). L'une des faces montre nettement la texture rugueuse typique de la surface de l'andouiller alors que toutes les autres faces ont été découpées. Les côtés longitudinaux sont taillés dans le cortex et présentent une surface lisse tandis que la face opposée à la surface de l'andouiller présente la partie spongieuse médullaire. L'extrémité la plus large est tronçonnée à angle droit à l'opposé de l'autre extrémité, qui est irrégulièrement biseautée sur la surface d'origine. L'objet semble complet, mais il reste difficile d'en déterminer la fonction précise. Il fait penser à un coin ou à une cale. Cette pièce mesure 101,5 mm de longueur sur 20,0 à 25,3 mm de largeur. Son épaisseur varie de 9,5 à 14,5 mm.



**Photo 7** Os travaillé (infographie Roland Tremblay)

Deux derniers objets très similaires sont des tronçons sciés d'andouiller, de même longueur (36 mm). L'objet n° 1322 (15B14) ne comporte aucun travail sur la surface externe hormis une légère dépression bien localisée. L'objet n° 1323 (15B9), contrairement au précédent, présente deux plages d'usure opposées qui l'amincissent en son centre, ce qui lui un profil de sablier. Ces deux pièces ont visiblement une fonction précise et identique, mais qui reste indéterminée.



### 3.2.2 Fort Ville-Marie (1642-1688)

Arrivées à Québec en août 1641, une quarantaine de personnes, qu'il est convenu d'appeler les Montréalistes, menées par Paul de Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance, attendent au mois de mai 1642 pour aller commencer un établissement à Montréal. Deux ans plus tôt, la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France a été fondée en France. Puis, Jean de Lauson, intendant de la Compagnie des Cent-Associés, qui avait reçu en concession l'île de Montréal en 1636, cède celle-ci à la Société de Notre-Dame. À titre de représentant de cette société, Maisonneuve choisit l'emplacement de l'établissement. Tout comme Champlain auparavant et comme d'autres commentateurs (Dollier de Casson, les Jésuites) de l'époque le reconnaissent, Maisonneuve choisit la pointe à Callière pour ses qualités défensives et commerciales indéniables.

De 1643 à 1654, l'extrémité de la pointe servira de cimetière. Les registres comptent 38 sépultures de 1643 à novembre 1654<sup>2</sup>. C'est à l'ouest du cimetière, que l'on sait être à l'extérieur du fort et qui a été trouvé dans l'emprise actuelle de Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, que sera bâti le fort Ville-Marie.

Dollier de Casson mentionne un bâtiment principal et « des maisons fort commodes » (Trudel et Baboyant 1992 : 86), terminées dès le printemps 1643 et entourées d'une palissade de pieux. Les *Véritables motifs* de la Société, rédigés en partie après le retour de deux des trois vaisseaux envoyés en Nouvelle-France en 1643, décrivent ainsi l'établissement :

L'edifice d'un fort de defense, d'un hospital pour les malades, & d'un logement desja capable pour soixante dix personnes qui y vivent, & que l'on augmente tous les jours, avec deux Peres Jésuites qui leur sont comme Pasteurs, y ont Chapelle qui sert de paroisse (Daveluy 1965 : 35).

Durant l'automne 1643, « on commença d'arracher les petits pieux qui environnaient le fort & à mesure, on le revêtit de beaux bastions que traça Mons Dailleboust » (Trudel et Baboyant 1992 : 94). En 1645, on put « parachever les fortifications du fort de ce lieu, qu'il [d'Ailleboust] réduisit à quatre bastions réguliers, si bons que l'on n'en a point vu encore de pareils en Canadas » (Trudel et Baboyant 1992 : 107). Il y eut donc une première enceinte éphémère qui fut remplacée progressivement par celle de Louis D'Ailleboust.

Rien dans les descriptions sommaires dont nous disposons ne permet de savoir si l'enceinte bastionnée construite par d'Ailleboust était en pierre. Il est difficile d'imaginer que le fort Ville-Marie aurait eu une muraille et des bastions en pierre sans qu'aucun chroniqueur de l'époque ne l'ait mentionné et alors que même à Québec le fort Saint-Louis est en bois (Charbonneau, Desloges et Lafrance 1982 : 20-24). De plus, les ennemis sont alors constitués des Cinq-Nations

---

<sup>2</sup> Deux autres personnes mortes en janvier 1654 ont été enterrées dans l'enceinte du fort, car le cimetière de la pointe était inondé (Johnson 1998 : 4).

iroquoises, contre qui il faut des réduits (et non des murailles) où la population peut rapidement se réfugier pour se protéger d'attaques au canon, comme ce sera le cas au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs descriptions du fort Ville-Marie proviennent des interprétations que les historiens ont faites d'un plan attribué à Jean Bourdon et daté de 1647 (figure 2). Or, ce plan présente plusieurs problèmes. En effet, bien que l'orientation indiquée corresponde assez bien à celle de la pointe à Callière, il est difficile de reconnaître le cours de la Petite Rivière ou la rive du fleuve Saint-Laurent. Par ailleurs, si le plan est bien de 1647, il manque deux bastions puisque d'Ailleboust les fait terminer en 1645. Le plan ne réserve pas, non plus, de place pour le cimetière situé au bout de la pointe. Enfin, pourquoi le cartographe a-t-il employé le mot « casse » pour désigner les maisons, terme qui, comme le dit Marcel Trudel, est « tout à fait inattendu au Canada » (1976 : XXVII)?

À l'instar de plusieurs chercheurs (Desjardins et Duguay 1992 : 43; Trudel 1976 : xxvii; Ethnoscop 1996 : 70; Robert 1994 : 30-31), nous pensons que ce plan ne peut représenter la première habitation de Ville-Marie et qu'il faut se contenter des descriptions fournies par Dollier de Casson et la Société de Notre-Dame : une enceinte bastionnée et un bâtiment principal en bois, qui servit de maison seigneuriale et sur lequel se trouvait un canon, des maisons « commodes » pour les engagés, une chapelle, un hôpital (un autre est construit dans le futur enclos de la ville dès 1645) et un puits, qui sera creusé en 1658<sup>3</sup>. À une certaine distance du fort, un moulin est construit en 1648.

Pendant les premiers temps de la colonie, le fort de la pointe à Callière servit d'habitation pour toute la population (dont le nombre ne dépasse pas 60 personnes avant 1651), ce que confirme la sœur Marie Morin :

On travaillèt tout a la fois par l'ordre de Monsieur de Chomedey a abatre les arbres et a les ecarir pour faire des maisons. On commansa par le fort qui estoit assé grand pour contenir la Colonie du Montreal, qui y logea en effet toute antiere assé lonstamps pour estre mieux disposé a ce defandre contre les Yrocois (1979 : 54).

---

<sup>3</sup> Comme le font remarquer Stewart *et al.* (2005 : 18), si l'on prend en considération que la population s'établit en dehors du fort à partir de 1648, le creusage de ce puits en 1658 est difficile à expliquer. À tout le moins peut-il garantir l'approvisionnement en eau advenant une attaque durant laquelle le fort doit servir de refuge. Le puits pouvait également servir au bon entretien des jardins dont on parlera plus loin, alors qu'un approvisionnement directement dans le fleuve était sans doute plus hasardeux (transport, talus plus ou moins à pic, niveau d'eau bas sur la rive, par exemple).

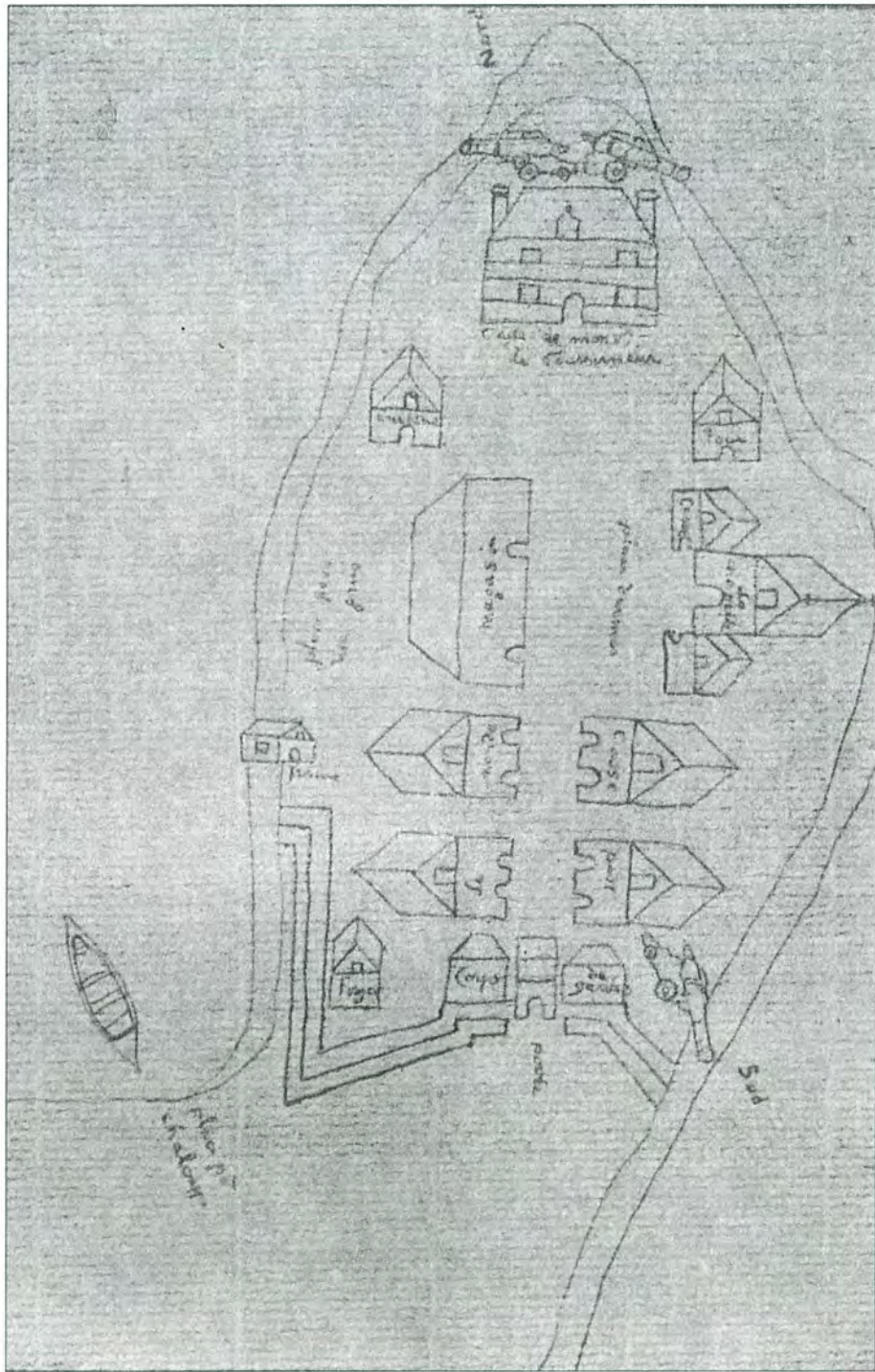


Figure 2 Plan de Jean Bourdon de 1647 (numérisé dans Trudel 1976 : 68)

Les Montréalistes semblent organisés de façon communautaire. Les vivres étaient destinés à tout le groupe et les repas étaient pris en commun. Selon Dollier de Casson, « [i]ls [les Français] allaient toujours au travail & en revenaient tous ensemble, au temps marqué par le son de la cloche » (Trudel et Baboyant 1992 : 107). À partir de 1648, Maisonneuve concédera des terres sur l'autre rive de la Petite Rivière et sur la pointe Saint-Charles. Quelques colons s'établissent alors en dehors du périmètre du fort, mais peuvent toujours venir s'y abriter. En 1651, sous la menace iroquoise, la population se réfugie de nouveau dans le fort (Trudel et Baboyant 1992 : 132). Puis, l'arrivée de près de 100 colons en 1653 permet à Montréal de prendre véritablement son essor. En 1654 et en 1655, Maisonneuve offre des gratifications en argent à une quarantaine d'engagés, dont la moitié est arrivée en 1653, pour les inciter à s'établir (Trudel 1976 : 209-210). Mis à part celle de 1659, les recrues de colons suivantes sont moins importantes.

Une lettre de mars 1659 du gouverneur général Pierre de Voyer d'Argenson signale qu'à cette date, les bastions tombaient en ruine (cité dans Chénier 1978 : 5). La citation suivante de Dollier de Casson semble indiquer que les glaces et les crues endommageaient régulièrement l'enceinte :

Il est vrai que l'injure des temps n'a pas permis à ces fortifications de durer jusque à aujourd'hui, mais la mémoire ne laisse pas d'en être récente encore dans l'esprit de plusieurs habitants. C'est dommage que ce fort soit si près du fleuve St Laurent, d'autant qu'il lui est un ennemi si fâcheux, lequel ne laisse pas sa demeure assurée, surtout en certains temps que des montagnes de glaces le viennent menacer d'un soudain bouleversement (Trudel et Baboyant 1992 : 107).

Le fort existe encore en 1663 quand la cérémonie de prise de possession de la seigneurie de Montréal par les Sulpiciens a lieu à la « maison seigneuriale dans le fort » (Basset, 18 août 1663, cité dans Stewart *et al.* 2005 : 18). Montréal compte alors près de 60 maisons. Aux deux extrémités de l'espace concédé se trouvent aussi deux fermes fortifiées, l'une mise en œuvre par Maisonneuve sur le premier domaine des seigneurs, la terre de Saint-Gabriel, et l'autre à l'est, sur la ferme dite Sainte-Marie et appartenant aux Sulpiciens qui arrivent à Montréal en 1657. D'autres redoutes existent aussi en différents lieux de cet espace concédé, construites sur la terre de certains habitants au cours des années 1650 (Trudel 1976 : 71).

Jusqu'à son départ en 1665, le « château » continue de servir de logement au gouverneur Maisonneuve et à sa garnison. L'information fournie par Marie Morin donne un indice de sa localisation : « ou est a present la maison de Monsieur de Calliere » (1979 : 53). Ce château sert de maison seigneuriale; Maisonneuve y a rédigé la plupart des contrats de concession.

Le fort sert également pour les rencontres diplomatiques avec les ambassadeurs amérindiens. À ce propos, la relation des Jésuites de 1657-1658 rapporte cette anecdote qui nous renseigne sur l'apparence du château :

Aussi-tost on convoqua une assemblée de François & de Sauvages nos alliez, pour entendre ces nouveaux Messagers ou Ambassadeurs. Ceux qui s’y trouverent, s’estant glissez en bon nombre, de la sale du Chasteau, ou du Fort, dans une gallerie<sup>4</sup> qui regarde sur le grand Fleuve; cette gallerie estant bien caduque, ne se trouva pas assez forte pour soutenir tant de monde, si bien qu’elle rompit, & tous les François, & Sauvages, les libres & les captifs, se trouverent pesle-mesle hors du Fort, sans avoir passé par la porte : personne, Dieu mercy, ne fut notablement endommagé (Thwaites 1959, vol. 44 : 222).

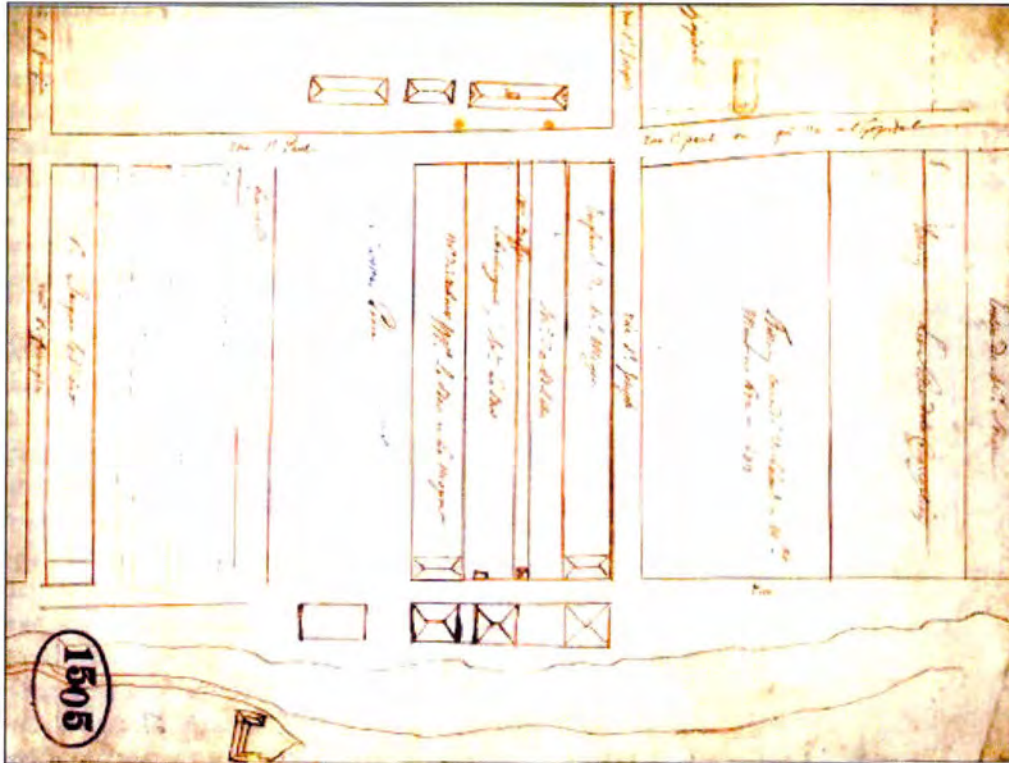
Si le plan de Bourdon doit probablement être rejeté, deux plans sommaires tirés des archives du Séminaire de Saint-Sulpice offrent une représentation du château (figures 3 et 4). Le premier, non daté, a probablement été dessiné avant 1674. Il représente les environs de la place du marché et on y voit la pointe à Callière avec une bâtisse orientée selon un axe nord-sud ayant un pavillon à chaque extrémité (Stewart *et al.* 2005 : 19). Le plan assez schématique de 1672, fait par Dollier de Casson pour planifier le tracé des rues de la ville, montre également dans son coin inférieur gauche la pointe à Callière, avec la « Petite Rivière » et l’indication presque effacée : « le Château ».

Il y a très peu d’information relative à l’utilisation du château après le départ de Maisonneuve (1665). Certains indices laissent entendre qu’à certaines occasions, les Sulpiciens continuent d’utiliser le fort Ville-Marie comme maison seigneuriale plutôt que d’utiliser leur séminaire construit au début des années 1660 et donnant sur la rue Saint-Paul et la place Royale. Durant l’hiver 1667, Jeanne Mance et Isabelle Moyen (veuve de Lambert Closse), qui doivent prêter foi et hommage aux seigneurs pour les fiefs qu’elles possèdent en la seigneurie de Montréal, sont dispensées « pour Cette fois d’aller au lieu Seigneuriale [*sic*] dit le fort de Ville-Marie » (Basset 1667-01-26; 1667-02-01).

Au début des années 1670, le château aurait servi de prison. En 1672, le notaire Basset, accompagné de Dollier de Casson et de deux autres prêtres, relate : « [Je] me suis transporté au chasteau et prison dud Montreal pour le[ur] donner acte de Lemprisonnement que vient d’estre fait de la personne de M<sup>re</sup> Jean Baptiste Migeon » (Basset 1672-01-08). Puis, en 1674, un autre acte nous apprend que le « sieur de Brussy et deux de ses serviteurs, habitant de Lisle perrot, presentement prisonniers [?] prison du Chasteau de Montreal » (Basset 1674-03-02). Toujours en 1674, le supérieur de Saint-Sulpice à Paris, Bretonvilliers, reproche aux Sulpiciens d’avoir commencé à démolir le château (Stewart *et al.* 2005 : 19). Selon Marie Morin (1979 : 53), celui-ci aurait subsisté jusqu’au début des années 1680.

---

<sup>4</sup> « Galerie. Lieu couvert d’une maison qui est ordinairement sur les ailes, où l’on se promene. Les *Galleries* du Louvre. la *Galerie* des Peintures. un appartement Royal doit estre composé de salle, antichambre, chambre, cabinet, & *galerie*. / En termes de Guerre, est une petite allée de charpente qu’on fait pour passer un fossé, qui est couverte de grosses planches de bois & de terre posées en angle aigu pour mieux resister aux pierres & aux feux d’artifice qu’on jette dessus » (Furetière).



**Figure 3** Plan figuratif anonyme et non daté illustrant le château de Maisonneuve sur la pointe à Callière (archives des prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, cartes et plans, n° 1505, reproduit dans Lauzon et Forget 2004 : 44)



**Figure 4** Extrait du *Plan de Ville-Marie et des premières rues projetées pour l'établissement de la « Haute Ville »* (Archives nationales de France, K/1232, n° 43, numérisé dans Robert 1994 : 37)

## **Jardins des seigneurs**

Les espaces non bâtis aux environs du fort auraient peut-être de longue date été utilisés en partie pour des jardins. Dollier de Casson rapporte qu'à l'ouest du fort, « il y avait une terre marécageuse et inaccessible que depuis on a desséchée et dont on a fait le domaine des Seigneurs » (Trudel et Baboyant 1992 : 79).

À l'origine, le domaine des seigneurs comprenait environ 200 arpents puisqu'en 1654, Maisonneuve fait don à Jeanne Mance de la moitié de ce domaine, qui deviendra l'arrière-fief Nazareth. Dans l'acte de concession, il décrit cette terre de la façon suivante : « icelle métairie<sup>5</sup> consistant en la quantité de deux cents arpents de terre en une seule pièce tout joignant et aux environs de la dite métairie et allant *jusqu'au près du jardin du dit fort* » (Seing privé 1654-08-08, nous soulignons). Ce domaine est la première zone de défrichement et de culture de Montréal; ses produits servaient à nourrir les Montréalais, puis les seigneurs et certains de leurs engagés. Ce don d'un domaine, de la moitié des bâtiments et des bestiaux était en quelque sorte une remise pour l'argent transféré par Jeanne Mance et sa bienfaitrice madame de Bullion et qui avait servi à la levée de la recrue de 1653. Selon Trudel, un arpentage ultérieur évaluera la superficie de Nazareth à 112 arpents et 59 perches. Quant au domaine Saint-Gabriel, sa superficie, une fois la terre de Nazareth déduite, couvre 140 arpents (Trudel 1973 : 441). La partie située en amont de l'arrière-fief Nazareth sera celle qui demeurera sous le nom de ferme Saint-Gabriel, tandis que la partie en aval, la pointe à Callière, sera réservée à des jardins et au fort Ville-Marie. C'est également dans cette partie du domaine que l'on construira le premier moulin, en 1648.

L'acte de concession aux frères Charron pour le terrain de ce qui deviendra l'Hôpital général est fait en deux parties, le même jour du 23 octobre 1692. Les délimitations de la première font côtoyer l'espace concédé à « trois arpents trois perches de terre ou environ *en jardin* appartenant aud Seminaire » (Adhémar 1692-10-23a, nous soulignons). Le second contrat accorde ces mêmes trois arpents et trois perches à la future communauté de frères, mais sous réserve de l'acceptation par le supérieur de Paris. De plus, on les dit attenants au « jardin de Monsieur de Calliere » (Adhémar 1692-10-23b). Il semble donc que jusqu'à cette date, les Sulpiciens auraient continué d'utiliser les jardins du fort Ville-Marie. Ces jardins formaient une lisière de trois arpents et trois perches à l'ouest du terrain concédé à Callière en 1688, soit environ l'espace qu'on trouve représenté en deux parties (une en jardin, l'autre tée d'arbres) sur la carte de Chaussegros de Léry de 1717 (plan 9). On parle aussi d'un jardin sur le terrain de Callière. Il pourrait s'agir de jardins nouvellement aménagés, mais aussi de jardins déjà existants, dont une partie aurait été cédée à Callière. Il est donc possible que les « jardins des seigneurs » se rendaient jusqu'assez près de l'emplacement où furent bâtis le château de Callière et avant lui le château de Maisonneuve.

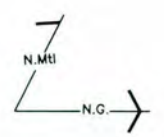
---

<sup>5</sup> « Métairie : Habitation d'un Metayer avec les logements convenables pour exploiter les terres qu'on luy donne à cultiver, soit pour y serrer les grains, soit pour y faire des nourritures de bestiaux. [...] En plusieurs lieux on l'appelle *ferme, domaine*; en d'autre *la grange*; en d'autres *bastide*, en d'autres *chesal, closerie, borde, bouriage*. Il y a tant de métairies, de fermes, de domaines dependantes de cette Seigneurie, ou de cette Abbaye » (Furetière).



DOMAINE DE CALLIÈRE/FORT VILLE-MARIE  
 214, PLACE D'YOUVILLE, Bjfj-101  
 FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE  
 SUPERPOSITION DU PLAN DE CHAUSSEGROS  
 DE LÉRY DE 1717 À LA TRAME ACTUELLE  
 PLAN 9

— AIRE D'ÉTUDE



0 15 30 m  
 ÉCHELLE : 1/1000

Source : Plan base, cartographie numérique, Ville de Montréal,  
 feuillet no 31H12-010-0136



## **Campements amérindiens**

Si les jardins représentés sur les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle correspondent en tout ou en partie aux jardins des seigneurs avant les concessions à Callière et aux frères Charron, les espaces entre les jardins et la Petite Rivière seraient demeurés vacants. Plusieurs indices historiques et archéologiques pointent vers la présence régulière d'Amérindiens visiteurs, parfois très nombreux, parfois en plus petits groupes. Les visites des Amérindiens qui viennent jusque des Grands Lacs ont lieu au cours de l'été. Tout le secteur du port, de la pointe à Callière et de la commune Sainte-Anne pourrait avoir accueilli des campements temporaires d'Autochtones venus pour la traite des fourrures. C'est également l'occasion de renouer les alliances lors de rencontres diplomatiques. Les visites sont cependant généralement d'assez courte durée et, bien qu'elles se tiennent presque chaque année durant quelques décennies, n'ont probablement pas laissé de traces très durables, outre l'accumulation d'objets perdus au sein de sols fortement remaniés (Johnson 2001 : 9-13; Johnson 2014 : 13-27).

### **3.2.3 Domaine de Callière (1688-1765)**

Le domaine octroyé au gouverneur de Montréal Louis-Hector de Callière s'étend entre le fleuve et la Petite Rivière et de la rue De Callière à une vingtaine de mètres à l'ouest de la rue du Port. Sa résidence, elle aussi qualifiée de château dans les sources d'époque, ainsi qu'une dépendance de bonne dimension sont bien connues grâce à la cartographie ancienne et à diverses descriptions, dont un procès-verbal détaillé de 1715. La date de construction du bâtiment peut être située entre 1691 et 1695 (Stewart *et al.* 2005 : 21). Callière, qui devient gouverneur général de la Nouvelle-France en 1698, puis qui meurt en 1703, n'a guère pu profiter de celle-ci.

Le terrain et ses immeubles passent à la succession de Callière, puis à Jean Petit, puis à l'une de ses filles, Louise-Charlotte. Son époux, Eustache Dumont, s'occupe de la gestion de la propriété. La résidence est louée à divers particuliers dans les premiers temps puis, à partir des années 1730, ce sont les jardins qui sont l'objet de baux, alors que le château semble avoir été plus ou moins abandonné. Cette pratique s'intensifie alors que Paul Jourdain dit Labrosse devient propriétaire en 1746. La gestion par Eustache Dumont se distingue aussi par sa tentative de vendre des parcelles loties de part et d'autre d'une nouvelle rue, la rue Dumont (aujourd'hui la rue du Port). Cependant, seules deux parcelles contiguës, à l'ouest de la rue du Port, seront vendues au voiturier Étienne Blot. De son côté, Paul Jourdain dit Labrosse vendra aussi une parcelle dans ce secteur en 1761. Aucune de ces transactions n'aurait cependant touché les jardins, qui demeurent cultivés probablement jusqu'en 1783 (Stewart *et al.* 2005 : 34). Plusieurs des baux du jardin incluent la location de l'un des pavillons de la résidence, qui semble la seule partie habitable du domaine. L'aménagement d'un muret de soutènement du côté du fleuve en 1715 (Lepailleur 1715<sup>6</sup>) et la pose d'un dallage d'une trentaine de pieds autour du pavillon habité, du côté des jardins, sont d'autres aménagements réalisés dans l'îlot durant cette période (Hodiesne 1753).

---

<sup>6</sup> Les actes notariés sont résumés dans Stewart *et al.* (2005, vol. 2).

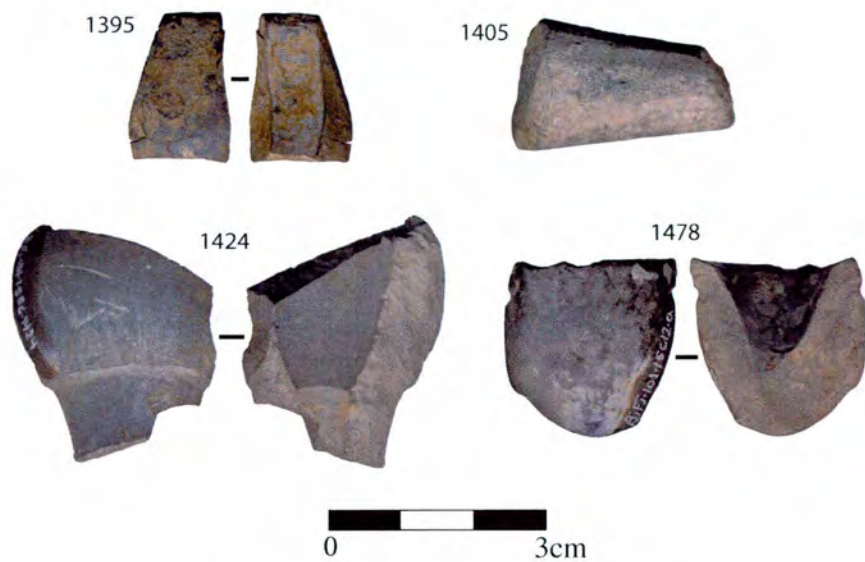
### **Encart : les pipes de pierre**

Quelques fragments de pipes de pierre ont été mis au jour lors de l'intervention. Rappelons brièvement que la plupart de pipes de pierre retrouvées dans les contextes archéologiques du Vieux-Montréal sont de têtes de pipe à tuyau amovible qui ont longtemps été désignées sous le vocable de pipe Micmac et qui ont également souvent été considérées comme des objets de fabrication amérindienne. Les recherches récentes ont permis de démythifier un peu ces objets (Daviau 2009; Tremblay 2007). On sait maintenant qu'il s'agit de pipes de la période historique qui ont comme origine les contacts culturels entre les Amérindiens et les Français dans les pays d'en haut, mais que la plupart de celles qui ont été trouvées dans la vallée du Saint-Laurent ont probablement été fabriquées et utilisées par les Canadiens, d'où l'appellation plus correcte de *calumets canadiens* pour les désigner. Les fouilles conduites depuis plusieurs années au site BjFj-101 ont permis de mettre au jour plusieurs exemples de calumets canadiens, et l'intervention de l'hiver 2014 en a ajouté trois à la collection, en plus d'ajouter un bloc d'amorce qui devait servir à en fabriquer une. Un fragment d'un autre modèle de pipe, plus rare, fait aussi partie de la collection, tout comme c'est le cas d'un dernier objet énigmatique que nous incluons ici en raison de sa ressemblance avec un fragment de pipe.

Le fragment de fourneau n° 1424 (15E6) de calumet canadien est en calcaire gris foncé (photo 8). C'est un gros fourneau globulaire à paroi épaisse et à surface non décorée. La lèvre est absente du fragment. L'angle d'encorbellement entre le fourneau et le col est bien marqué, tout comme l'est l'angle intérieur marquant la limite entre le fraisage du bol et le forage de la cheminée. Les marques du fraisage et du forage sont d'ailleurs bien visibles à l'intérieur, et on perçoit des traces de limage à l'extérieur. Ce modèle est relativement commun dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et d'autres exemples ont été retrouvés dans les sites du Vieux-Montréal.

Le fragment de fourneau n° 1478 (15C12) de calumet canadien est en calcaire gris foncé (photo 8). Ce fourneau est apparemment globulaire, la lèvre plate est glissante vers l'intérieur, avec une épaisseur de 4,0 mm. Sa surface reste non décorée, mais elle est polie. Un troisième petit fragment de fourneau (n° 1395 – 15A4) de calumet canadien est également en calcaire gris foncé (photo 8). Il s'agit d'un fourneau possiblement globulaire à lèvre arrondie et mince (de plus ou moins 2,0 mm d'épaisseur). Sa surface non décorée est recouverte de concrétion oxydée.

Un petit bloc de calcaire gris-beige quadrangulaire (n° 1481 – 15E15-b) montre la marque d'un début de forage au milieu de l'une de ses faces (photo 9). Il s'agit vraisemblablement d'une ébauche de pipe en pierre. L'objet semble avoir été grossièrement équarri, mais il n'y a pas de traces d'outillage évidentes sous la surface très patinée. Il mesure 49,5 mm de hauteur sur 37,5 mm de largeur. Son épaisseur est de 29,0 mm. L'amorce de forage a un diamètre de 4,0 mm. Plusieurs ébauches de pipes, à différents stades de production, ont été retrouvées dans les contextes historiques du Régime français, et cet exemple montre un stade initial.



**Photo 8** Calumets canadiens (infographie Roland Tremblay)



**Photo 9** Bloc de calcaire servant d'amorce d'ébauche de pipe n° 1481 (infographie Roland Tremblay)

Le fragment n° 1334 (15H2) provient d'un type de pipe différent. Il s'agit d'un embout horizontal de calumet des Plaines, brisé en cours de fabrication lors du perçage du trou de tige (photo 10). Sa section est quadrangulaire et porte une crête non perforée sur la partie supérieure de l'embout (comme il en existe des modèles généralement en catlinite). La hauteur de la section est de 23,0 mm et sa largeur à l'embout est de 22,5 mm. La longueur de la crête fait 25,0 mm, sa largeur 7,3 mm à la base et 3,6 mm au sommet et sa hauteur 9,5 mm. La surface externe montre des facettes de sculptage au couteau et des traces de limage sur la façade d'embout. L'objet est en stéatite verdâtre avec de légères marbrures brun orangé. Il présente deux brisures : l'une sur la façade de l'embout, avec une marque possible de la tentative ratée de forage du trou, et l'autre, transversale, sur le tronçon. Le calumet des Plaines est très rare dans les contextes archéologiques du Québec. Il se retrouve plus communément dans les contextes des pays d'en haut. Le seul autre exemple connu est un autre fragment d'embout à crête de calumet des Plaines (en catlinite cette fois) retrouvé à Pointe-aux-Trembles (BjFi-16, 3EE6, n° 16) (Ethnoscop 2015; Arkéos 2012).

La présence de cet objet au site BjFj-101 évoque la présence sur place d'Amérindiens des pays d'en haut et pourrait facilement être postérieure à l'épisode du fort Ville-Marie. On imagine plus facilement que cet objet ait été apporté sur place au cours de l'occupation du lieu par le sieur de Callière, peut-être même lors de la signature de la Grande Paix en 1701.



**Photo 10** Fragment de calumet des Plaines n° 1334  
(infographie Roland Tremblay)

Enfin, un curieux fragment de pierre tronconique (photo 8) en calcaire gris foncé provient du lot 15D8 (n° 1405). Il mesure 30,5 mm de longueur et son diamètre varie de 11,0 à 18,5 mm. Des facettes longitudinales de sculptage sont visibles. Il fait penser à un tronçon de tige de pipe, mais sans trou. Il est possible que ce soit aussi une ébauche de petit fourneau, mais sa catégorisation comme pipe reste assez douteuse.

### 3.2.4 Ensemble Labrosse (1765-1805)

L'incendie de 1765, qui détruit une bonne partie de la ville, s'étend aussi sur la pointe à Callière et cause la destruction du château de Callière et de sa dépendance, de même que de l'Hôpital général, situé plus à l'ouest (Stewart *et al.* 2005 : 34). Du château, il ne reste qu'une mesure<sup>7</sup> « dont on peut tirer une quantité de pierre » (Panet, 24 octobre 1771). Paul Jourdain Labrosse meurt en 1769, et outre les lots vendus en 1739 à Étienne Blot et en 1761 à François Ménard (où des maisons seront construites), le reste du terrain passe à la veuve de Paul Jourdain dit Labrosse, Françoise Godé, lors d'une vente par adjudication (*ibid.*). Paul Jourdain dit Labrosse est l'auteur d'une carte de la ville en 1767 qui montre pour la première fois la pointe dépourvue de son château ainsi que les maisons construites à l'ouest de la rue du Port (figure 5). Une autre carte de la même année, de l'arpenteur anglais John Collins, semble basée sur celle de Labrosse, mais montre un bâti moins détaillé. La présence d'un hangar (*storehouse*) est indiquée sur la pointe (figure 6).

Labrosse aurait fait aménager l'ancienne dépendance de Callière, peut-être dès 1758, en hangar pour les canots de voyageurs. Ce hangar aurait été reconstruit en bois à la suite de l'incendie de 1765. L'inventaire des biens de la communauté de Paul Jourdain dit Labrosse et de son épouse Françoise Godé parle « d'un hangar neuf [...] propre à loger une bonne quantité de canots de voyageurs » (Stewart *et al.* 2005 : 34-36). Françoise Godé s'occupe en 1783 de faire clôturer la partie de l'emplacement situé à l'est de la rue du port. Selon l'hypothèse de Stewart *et al.*, l'investissement important fait pour la construction de cette clôture (1 800 livres) aurait pu viser à protéger les jardins qui auraient alors persisté jusqu'à cette époque (2005 : 33).

À partir des années 1780, les secteurs de la pointe à Callière et de la place du marché se positionnent avantageusement pour le développement d'un port de transit de marchandises vers le Haut-Canada. Des quais, des entrepôts, des auberges, des manufactures se construisent dans ces secteurs. La démolition des fortifications au début du XIX<sup>e</sup> siècle, puis la construction du canal de Lachine et la canalisation de la Petite Rivière permettent à la pointe à Callière de se distinguer nettement dans ce contexte (Stewart *et al.* 2005 : 38).

Françoise Godé se départit éventuellement du terrain formant ce qu'il est convenu d'appeler *l'îlot Callière* (quadrilatère formé par les rues du Port, de la Commune, de Callière et la place D'Youville) à partir de 1787. Les nouveaux propriétaires subdivisent aussi leurs lots. La portion de l'ancien domaine dont fait partie le site BjFj-101 appartient d'abord à Joseph Roy, puis est scindée en deux en 1800, entre Hippolyte Laforce (partie est) et Gabriel Franchère (partie ouest).

---

<sup>7</sup> C'est ainsi qu'on appelle ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine (Dictionnaire de Trévoux, 1771).

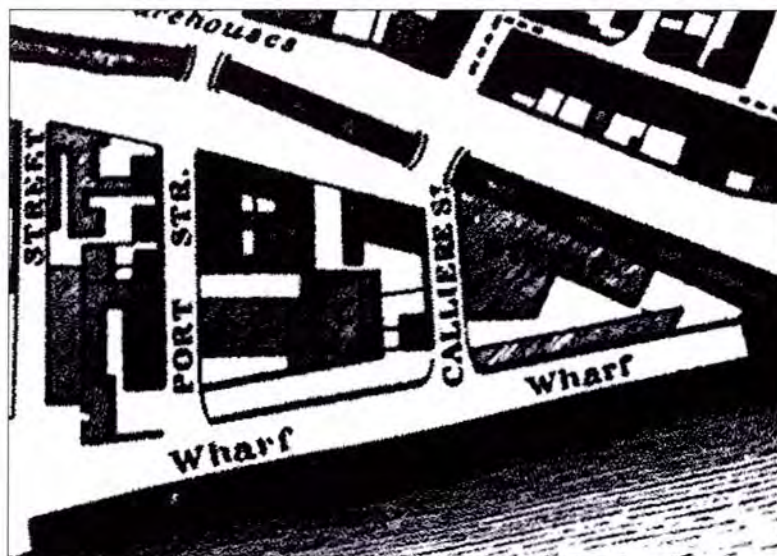


**Figure 5** Plan de la ville et des faux bourgs de Montréal par Paul Labrosse, 1767 (BAC 2/340/Montréal/1767)

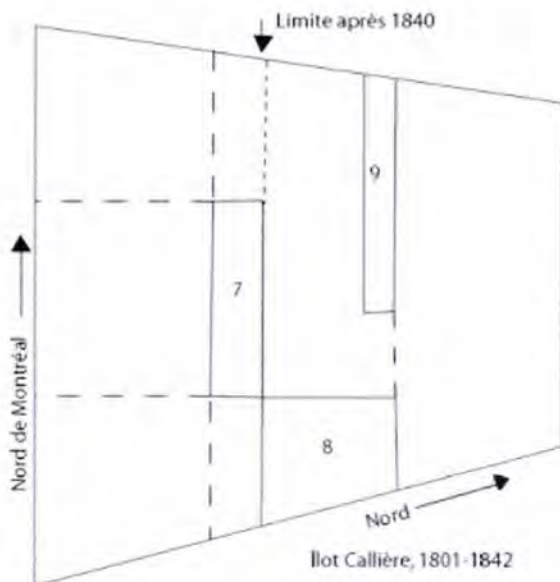


**Figure 6** A plan of the town and fortifications of Montreal in the Province of Quebec, 1767  
(BAnQ E21,S555,SS1,SSS21,P20)

La ligne de division correspond à la ligne de division actuelle entre le 214 et le 204, place D'Youville. La partie ouest s'étend à 20 pieds plus à l'ouest que le terrain actuel du 214, place D'Youville. Un plan de Louis Charland de 1804 illustre l'apparence de la pointe à cette époque (figure 7). Seule la partie ouest du hangar à canots qui se trouve principalement sur le terrain de Laforce aurait touché le site à ce moment (Leduc et Johnson-Gervais 2013 : 11). Laforce et Franchère s'entendent alors pour le démolir (Stewart *et al.* 2005 : 42).



**Figure 7** Map of the City and Suburbs of Montreal, John Adams, 1825 (BAC H1/340/Montréal/1825)



**Figure 8** Plan schématique de l'îlot Callière montrant le bâti en place, première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (reproduit de Lefrançois-Leduc et Johnson-Gervais 2013 : 11)

### 3.2.5 Ensemble Dunlop (1805-1842)

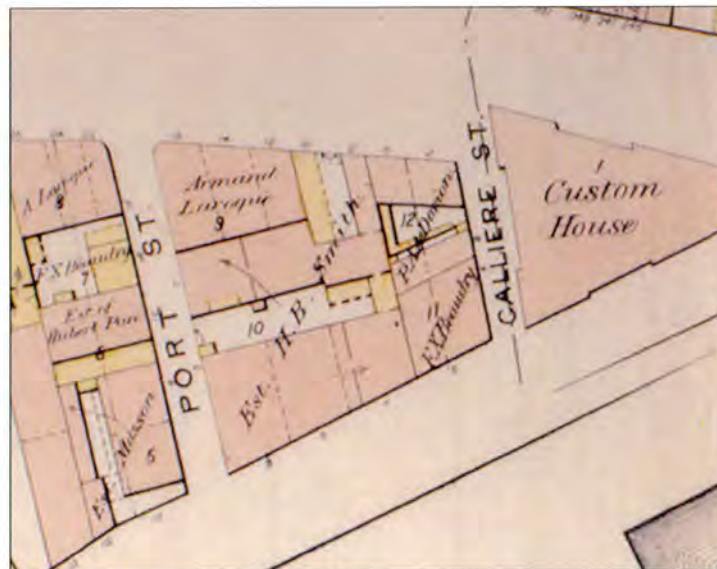
James Dunlop acquiert la parcelle centrale de l'îlot Callière en 1804. Au bâtiment existant situé à l'ouest de l'aire d'étude, soit un hangar à deux étages en pierre (n° 7), Dunlop ajoute deux autres constructions : un entrepôt à trois étages en pierre du côté du fleuve (n° 8), également hors de l'aire d'étude, ainsi qu'une tonnellerie et une remise en pierre (n° 9), qui forment un seul et long bâtiment étroit occupant la partie nord-est de l'aire d'étude. Le terrain est vendu en 1815, après la mort de Dunlop, à la firme Gerrard Yeoward Gillespie, déjà propriétaire d'autres terrains dans l'îlot. La tonnellerie (ou hangar comme dans la description de 1842) est encore en place en 1842. La carte de John Adam de 1825 est représentative de cette période (figure 8).



### 3.2.6 Ensemble Gillespie (1842-1879)

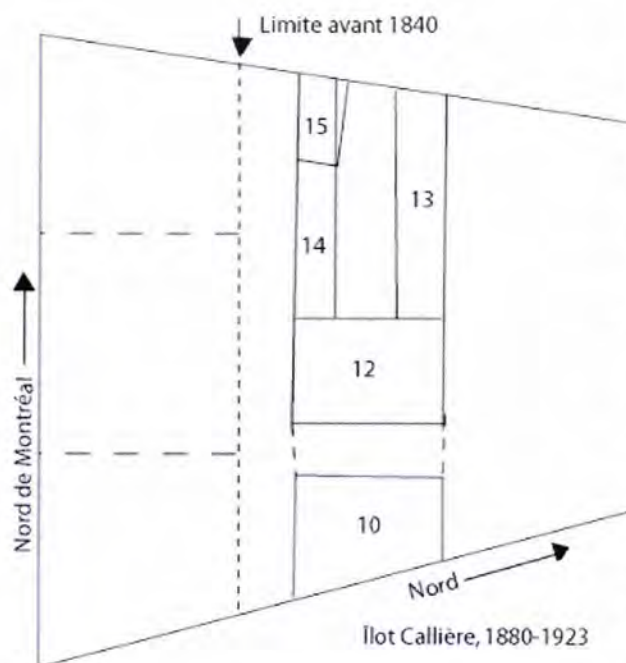
Durant les années 1830, différentes transactions impliquant Robert Gillespie (et la compagnie qui se nomme désormais Gillespie, Moffatt, Jamieson & Company, puis Gillespie, Moffatt & Company à compter de 1842) ont des répercussions sur la configuration de l'îlot Callière. Dans une vente sous seing privé de 1837, puis notariée en 1841, Robert Gillespie devient l'unique propriétaire de différents terrains de l'îlot, dont le lot du centre où se trouve le site (Stewart *et al.* 2005 : 48, 77-78). En 1842, il remplace l'entrepôt de trois étages construit par Dunlop par l'actuel bâtiment à quatre étages (le 211, rue de la Commune Ouest) et construit aussi ceux des lots voisins à l'ouest (215-217 et 221, rue de la Commune Ouest), des immeubles connus aujourd'hui sous le nom d'entrepôts Robert-Gillespie I, II et III (*ibid.*). Ces entrepôts sont alors mis en location en unité distincte comprenant la cour et les hangars situés derrière chacun. Après la mort de Gillespie en 1863, sa succession continue cette pratique, tout comme le fait la succession de Hosea B. Smith, qui acquiert les terrains et immeubles en 1872 (*ibid.* : 80). Les marchands à commission J. & A. Burns & Company (1853-1859), George & David Shaw (1855-1860) et les marchands de farine Bruneau & Currie (à partir de 1883) sont les locataires les plus stables du 211, rue de la Commune Ouest.

La cour est cependant louée à des entreprises distinctes de celles qui occupent l'entrepôt, dont le quincaillier Mulholland & Baker à compter de 1861 et jusqu'en 1878. Il s'agit d'importateurs de « hardware, iron, steel, tin, Canada plates, window glass; manufacturers of cut and horse nails, and also of the new chisel-pointed cut nail » (Annuaire Lovell, cité dans *ibid.* : 84). Mulholland & Baker, qui utilise la cour et ses bâtiments pour l'entreposage, la réaménagement, remplaçant le hangar par un plus grand, en construisant un autre vers 1872. Le plan de Goad de 1879 illustre le bâti sur le site à l'étude à la fin de l'occupation par Mulholland & Baker (figure 9).



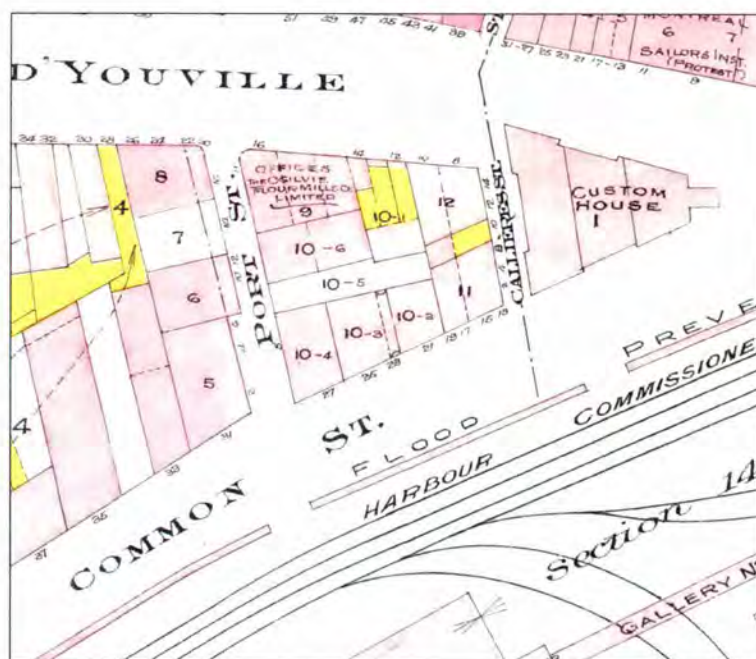
**Figure 9** Atlas of the City of Montreal, C. E. Goad, 1879 (BAnQ, Catalogue Iris : 0003775644)

### 3.2.7 Ensemble Smith (1879-1923)



**Figure 10** Plan schématique de l'îlot Callière montrant le bâti en place, fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle (reproduit de Lefrançois-Leduc et Johnson-Gervais 2013 : 13)

En 1879, les héritiers Smith démolissent presque tous les bâtiments présents sur le site, pour les remplacer par la plupart des éléments qui formeront le 214, place D'Youville. On trouve donc un édifice en brique de trois étages au fond du terrain (n° 12), puis deux bâtisses étroites allant de cet édifice à la place D'Youville (n°s 13 et 14, voir figure 10). Celle qui est située du côté ouest (n° 14) n'existe plus en 1911 et a été remplacée par un petit immeuble de bureaux (n° 15). Selon un plan d'arpentage de 1911 et le plan de Goad de 1912 (figure 11), tous les bâtiments semblent avoir été intégrés en un seul avec une façade en brique de deux étages. La bâtisse n° 13 sert d'écurie pour les locataires de cet ensemble, soit les marchands de fourrage, de grains et de farines Bruneau et Currie de 1880 à 1923. Cette entreprise loue également l'entrepôt du 211, rue de la Commune Ouest jusqu'en 1914 (Leduc et Johnson-Gervais 2013 : 13; Stewart *et al.* 2005 : 102). Elle quitte le 214, place D'Youville en 1923.



**Figure 11** Atlas of the city of Montreal and Vicinity, C. E. Goad, 1912 (BANQ G/1144/M65G475/C3/1912 CAR)

### 3.2.8 Occupation Townsend (1923-2014)

Après le départ de Bruneau et Currie, la firme Townsend Company, qui se spécialise dans la vente de peinture et de fournitures de bateau, prend le bail de cet ensemble. En 1927, elle en fait l'achat, en plus d'acquérir le 211, rue de la Commune Ouest. Townsend loue cependant à d'autres cet édifice et concentre ses propres activités au 214, place D'Youville. L'approvisionnement de navires en viande et autres produits prendra de l'importance à partir des années 1930. L'entreprise demeure dans la famille Townsend tout au long de son existence. En 2000, Placements Nancy Townsend, qui possède les droits de propriété depuis 1993, vend l'immeuble à Pointe-à-Callière qui entreprend, en collaboration avec l'Université de Montréal, la fouille archéologique du site. L'immeuble est démoli en octobre 2014 dans le cadre du projet d'expansion du musée, qui y construira une nouvelle salle d'exposition où le site de fondation de Montréal sera mis en valeur.

## 3.3 Interventions archéologiques antérieures

De nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées à l'intérieur du site BjFj-101 et dans l'îlot Callière en général. Différentes recherches archéologiques ont également été menées dans les rues attenantes au cours de travaux de services d'utilité publique.

Un inventaire archéologique effectué en 1998-1999 à l'intérieur du bâtiment sis au 214, place D'Youville, sur le site BjFj-101, a d'abord permis d'évaluer le potentiel et d'y confirmer la présence d'un tissu archéologique couvrant toute la séquence d'occupation du secteur, entre la période de contact avant 1642 et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la foulée de ces résultats remarquables, on a pu poursuivre la recherche à l'intérieur des limites de ce bâtiment grâce au programme de fouille mis en œuvre par l'Université de Montréal en 2002. Ce projet de recherche, qui a servi à initier les étudiants en archéologie dans le cadre de leur stage d'études, s'est poursuivi jusqu'en 2014.

Parallèlement à ce projet universitaire, la firme Arkéos a réalisé en 2004 un inventaire archéologique dans le sous-sol du bâtiment sis au 211, rue de la Commune (Arkéos 2006). La cour arrière et le sous-sol de cet édifice constituent la portion sud du site BjFj-101.

Certains sites voisins ont également été expertisés. Mentionnons la fouille en 1996 d'une aire restreinte située à l'emplacement d'un débarcadère en bordure ouest de la rue De Callière (Ross, B.; Ethnoscop 1996). Cette intervention avait permis de mettre au jour les contextes et les vestiges associés à une section des fondations du pavillon nord-est du château de Callière. Un inventaire archéologique a également été réalisé du côté ouest du site à l'étude, dans le sous-sol du bâtiment sis au 131, rue du Port (Archéobec 1992). Le tissu archéologique dans la cave de ce bâtiment avait été décapé jusqu'au sol naturel stérile.

Les rues attenantes au site BjFj-101 ont également livré des données complémentaires. La plupart de ces interventions ont été réalisées dans le cadre de la supervision archéologique de travaux de services d'utilité publique à la place D'Youville au sud, et dans la rue du Port, la rue De Callière ou la rue de la Commune (Véronneau/SANM 1989). Elles renseignent d'abord sur les rehaussements importants des abords de la petite rivière Saint-Pierre réalisés lors de l'assainissement du secteur vers 1830-1832 (Véronneau/SANM 1990). La présence d'anciennes chaussées de rue relevées sous ces remblais permet d'estimer l'élévation des terrains riverains à la même époque. Des découvertes témoignant de l'occupation plus ancienne du secteur y ont aussi été faites. L'angle d'une maçonnerie de pierre associée aux écuries du château de Callière a été localisé en face du 214, place D'Youville (Véronneau/SANM 1990). Une maçonnerie de pierre des champs qui correspond possiblement à une partie du pavillon sud-est du château de Callière a été découverte dans la rue de la Commune (Charbonneau 1997). Des contextes antérieurs à l'ouverture de la rue du Port en 1739 ont également été mis au jour en 1997 (Ethnoscop 1997). Enfin, une coupe stratigraphique longitudinale de toute la rue De Callière a pu être levée lors de la construction de Pointe-à-Callière (Véronneau/SANM 1992).

## 4.0 Résultats des fouilles

---

### 4.1 Secteur nord, sous-opérations 15A, 15G et 15H

(plan 2, figures 12 et 17<sup>8</sup>, vestiges St-44, St-63, St-43, St-40, St-30)

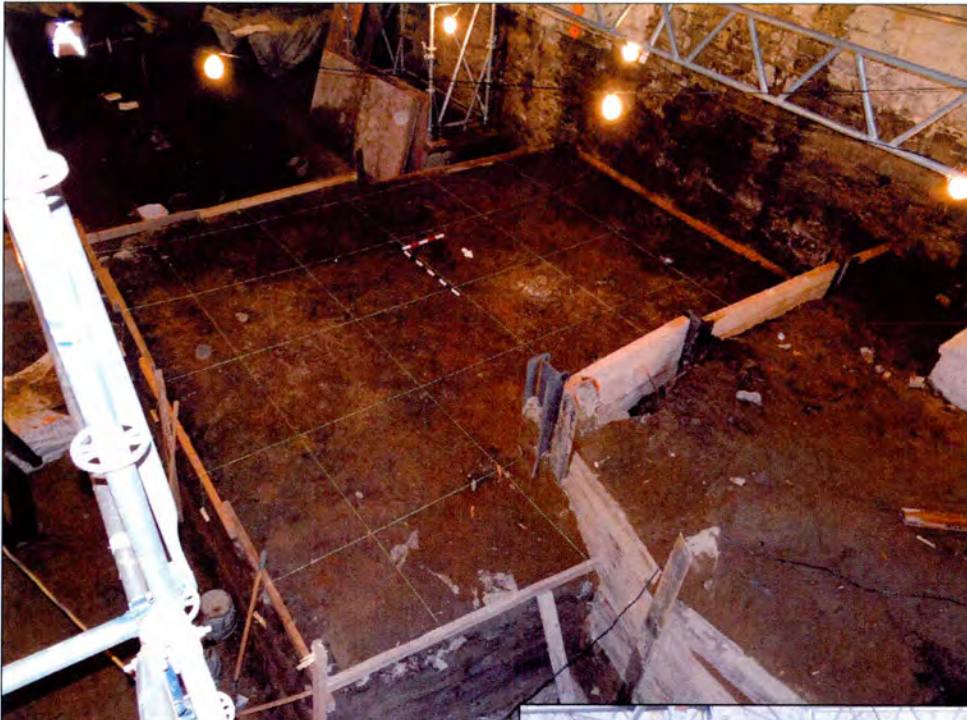
Les sous-opérations 15A, 15G et 15H étaient localisées dans la portion nord de l'aire d'intervention. Bien que ces trois aires de fouille ne soient pas adjacentes, elles sont reliées l'une à l'autre par les vestiges d'un muret en forme de I majuscule (St-44), d'un fossé (St-63) et de la fosse d'un bâtiment associés au fort Ville-Marie (St-40).

La sous-opération 15A était située sous les bureaux administratifs des entrepôts de la firme Townsend Company (Maritime) Ltd qui faisaient partie intégrante de l'ensemble Smith, construit à partir de 1879. L'aire de fouille était presque complètement recouverte par une dalle de béton associée aux bureaux de cette compagnie. Sa limite ouest était adjacente au mur d'un des anciens entrepôts (bâtiment 7, St-59<sup>9</sup>) du complexe Dunlop construit en 1804. Elle mesurait 5,50 m sur plus de 4 m et constituait la plus grande aire de fouille de l'intervention. Elle a été abordée en aire ouverte pour que l'on puisse mieux percevoir et illustrer les différents événements et occupations qui s'y sont succédé au cours du temps. L'implantation d'un quadrillage au mètre carré a permis de mieux contrôler en plan et en élévation la fouille systématique des différentes couches de l'ensemble de l'aire à évaluer (photo 11). La séquence stratigraphique a été dessinée à partir d'une berme centrale de 0,30 m de largeur orientée selon un axe est-ouest. Une fois la fouille et le relevé en coupe d'une couche terminés, sa fouille complémentaire, à l'emplacement de la berme, permettait de libérer l'espace et de présenter une vue globale des événements et des vestiges sous-jacents. Les coupes stratigraphiques des parois nord et ouest des sous-opérations 10G et 10H (09-C5) visibles sur la paroi est de 15A, et de la paroi nord des sous-opérations 9E et 10F (09-C2 et C3) apparentes sur la paroi sud de 15A ont été utilisées comme références par rapport aux interventions antérieures.

La sous-opération 15G était localisée légèrement à l'est de 15A, sous la base du pilier St-21 associée à la dernière phase de l'entrepôt Smith, à partir de 1894. Elle mesurait 4,10 m de longueur sur 1,75 m de largeur (photo 12). Les coupes stratigraphiques des parois nord et est des sous-opérations 4G et 4K (05-C5) apparentes sur la paroi sud de 15G ont été utilisées comme références par rapport aux interventions antérieures.

<sup>8</sup> Pour les figures 12 à 17, voir l'annexe 1.

<sup>9</sup> Les structures mentionnées qui ne sont pas sur les plans du rapport peuvent être localisées sur le plan *Niveaux de fin de fouille et vestiges présents sur le site* de l'Université de Montréal (voir annexe 2).



**Photo 11** Sous-opération BjFj-101-15A avant le début de la fouille, vue vers le sud-ouest (BjFj-101-14-N1-49)



**Photo 12** Sous-opération BjFj-101-15G avant le début de la fouille, vue vers l'ouest (BjFj-101-14-N3-01)



La sous-opération 15H était constituée d'une berme résiduelle de 0,60 m de largeur sur 6 m de longueur se trouvant à la limite nord de l'intervention (photo 13). Cette berme avait été conservée par mesure de sécurité entre les opérations 11 et 4 lors des interventions antérieures. La coupe stratigraphique 10-C2 a été utilisée comme référence par rapport aux couches fouillées antérieurement. La portion supérieure du tissu archéologique au niveau de cette berme avait été fouillée jusqu'au sommet du remblai de Callière non remanié.



**Photo 13** Sous-opération BjFj-101-15H, portion ouest, avant le début de la fouille, vue vers l'est (BjFj-101-14-N2-78)

#### 4.1.1 Périodes I et II : le fort Ville-Marie et les occupations antérieures (avant 1642-1688)

##### **Sol naturel** (tableau 1, couche 38, lot 15H5)

Le sol naturel a été fouillé sur environ 1,50 m de longueur et 10 cm d'épaisseur à l'extrémité ouest de la sous-opération 15H. Sa surface à cet endroit se situe à 11,95 m (NMM). Il s'agit d'un limon organique brun-noir, homogène et friable, contenant des inclusions d'oxydes, des trous d'insectes ou de racines, quelques pastilles d'argile gris-vert. Ce sol pâlit légèrement à mesure que l'on descend en profondeur. Aucun artefact ou écofact n'y a été mis au jour. Dans les sous-opérations 15A et 15G, la fouille a été arrêtée à la base du sol naturel d'habitat (couche d'occupation du fort Ville-Marie) à des fins de mise en valeur.

##### **Niveau d'occupation du fort Ville-Marie** (tableau 1, couche 37, lots 15A14, 15G15, 15H4)

La couche du sol naturel d'habitat recouvrait la surface du site lors de l'établissement du fort Ville-Marie vers 1642-1643. Son épaisseur dans les sous-opérations 15A, 15G et 15H varie de 4 à 8 cm en moyenne et le niveau de son sommet, relativement plan, se situe entre 11,93 et 12 m (NMM). Cette couche est composée en général d'un limon organique légèrement sableux brun-noir, homogène et compact, parfois moucheté d'argile gris-vert, et contient diverses inclusions de cailloux altérés, des traces de chaux, de charbon de bois et de bois. Une grande portion de ce premier sol d'occupation du secteur conservé au nord du fossé St-63 a pu être fouillée en 15A. Le prolongement vers l'est de ce même fossé retrouvé en 15G n'a par contre laissé à cet endroit que deux minces lambeaux d'à peine 0,60 m de largeur en moyenne sur une longueur de moins de 2,80 m. Aucun témoin de la période préhistorique n'y a été mis au jour. Ce constat également fait lors des interventions antérieures illustrerait la non-occupation de la zone durant cette période. Cette absence de témoin pourrait aussi être le résultat d'un décapage général de la surface de la couche survenu lors de l'aménagement du fort.

Les artefacts et les écofacts qui y ont été retrouvés dans la couche proviennent essentiellement de la portion se trouvant au nord du fossé St-63, dans les sous-opérations 15A et 15H. Les 224 restes osseux qui y ont été prélevés appartiennent majoritairement à des mammifères ainsi qu'à des poissons, et exceptionnellement à la tortue. Quelques perles de verre, des tessons de verre à vitre, de rares fragments de terre cuite grossière chamois à glaçure verte, quelques clous forgés et la présence de chevrotines, de cendrées et de balles de plomb terminent l'assemblage (photo 14). Ces objets témoins dont la grande majorité est associée à des restes d'alimentation caractérisent une zone de rejet se trouvant vraisemblablement à l'extérieur du fort, durant sa phase initiale. La présence de munitions déjà utilisées vient étayer l'hypothèse d'une zone localisée, à l'origine, à l'extérieur du fort. En 15G, la couche est comprise entre la limite sud du fossé et la tranchée de la palissade St-42. Les interventions antérieures ont confirmé, à l'instar des résultats de nos fouilles, la quasi-absence de culture matérielle dans cette zone. Cette observation appuie l'hypothèse d'une zone tampon établie entre la palissade (St-42) et le fossé (St-63) qui devait théoriquement être exempte de rejets et de végétation arbustive.





**Photo 14** Assemblage d'artefacts provenant du niveau d'occupation du fort Ville-Marie dans le secteur nord de l'intervention (photographie Isabelle Hade)

- A Fragments d'os de tortue (cat. 1476)
- B Cendrées et chevrotines (cat. 1368, 1369, 1475)
- C Perles de verre (cat. 1357, 1364, 1367, 1472, 1474)
- D Pot à cuisson en terre cuite grossière de Saintonge polychrome (cat. 1325)

### **Fossé St-63** (couches 34, 31, lots 15A12, 15A13, 15G13)

La fouille des couches du fort Ville-Marie a confirmé la présence d'un fossé (St-63) mesurant de 2,0 à 2,30 m de largeur orienté selon un axe est-ouest à la limite sud de la sous-opération 15A. Sa profondeur était de 0,68 m en moyenne (photo 15). La limite sud du fossé à cet endroit avait déjà été découverte lors des interventions antérieures (9E, 9F, 10F, 10E). Le sol naturel d'habitat qui constitue le premier niveau d'occupation du secteur a été tronqué lors de l'excavation de cet



**Photo 15** Fossé St-63 mis au jour dans la sous-opération 15A, vue vers l'ouest (BjFj-101-14-N1-184)

ouvrage. Le segment mis au jour en 15A vient rejoindre un autre fossé (ou segment du même fossé [St-62]) découvert antérieurement (9B, 9D), au-delà de la limite sud-ouest de la sous-opération. Une portion résiduelle du fossé St-63 a également été dégagée sur 2,78 m de longueur, immédiatement à l'est en 15G. À cet endroit, une portion de sa moitié sud restait à fouiller. Vers l'est, l'ouvrage s'arrête à la tranchée du bâtiment St-40. Les relevés en élévation montrent que la pente de la paroi sud de ce fossé est en général plus abrupte que celle du côté nord. La forme en L créée par la jonction du creusement St-63 et de celui relevé en St-62 suit parallèlement et d'une manière systématique les segments de la palissade St-42 située à environ 2,50 m plus au sud. Cet agencement appuie l'idée que ces structures sont contemporaines. La position stratigraphique de ce fossé situe son creusement tout au début de l'occupation du fort Ville-Marie.

Le remblai de comblement de ce fossé est composé d'une succession de poches d'argile faiblement limoneuse mouchetée de gris verdâtre, homogène et peu compacte, contenant des inclusions d'éclats de pierre et des nodules de chaux. Ces poches recouvrent un limon organique brun-noir plaqué au fond de la fosse. En 15A, des morceaux de grosses racines décomposées et des traces de charbon de bois se trouvaient dans la portion supérieure du remblai, tandis que des planches carbonisées reposaient dans le fond avec quelques pierres, dans un limon organique brun-noir (15A13). En 15G, le fond était également recouvert d'un limon organique brun noirâtre légèrement sableux, mélangé parfois à de l'argile gris-vert (15G13). Ce dépôt posé sur le sol naturel stérile serait associé à l'abandon de l'ouvrage et à la première phase de comblement de celui-ci.

À la jonction du fossé St-63 et de la fosse du bâtiment St-40, la fouille a révélé une mécanique de déposition des couches qui témoigne de la séquence de creusement de ces deux ouvrages, puis d'abandon et de comblement de ceux-ci. Une portion du remblai de la fosse St-40 (15G14) recouvrait à cet endroit le niveau inférieur du remblai du fossé St-63 (15G13). Cela laisse supposer une séquence événementielle selon laquelle ont été réalisés, d'abord, le creusement du fossé St-63, puis celui de la fosse St-40. S'est enchaîné ensuite le remblaiement du fossé St-63. C'est probablement durant ces travaux que ces sols de comblement (15G13) ont été déversés en partie dans la fosse de l'habitation St-40. Une première phase de comblement partiel (15G14) de cette fosse d'habitation (St-40) s'est déroulée lors de son utilisation. Ces remblais ont alors recouvert les sols provenant du comblement du fossé St-63, à la jonction des deux ouvrages.

Les vestiges mobiliers provenant du remblai de comblement du fossé St-63 sont caractéristiques de la période d'occupation du fort Ville-Marie. Entre autres, deux gros coins métalliques utilisés pour fendre le bois y ont été découverts côte à côte. Des traces de filaments de bois plaqués obliquement par rapport à l'axe de percussion de ces outils laissent supposer qu'ils se sont coincés dans une bûche en cours de travail et qu'ils n'ont pu être récupérés. La présence de trois pots dont un presque complet en terre cuite chamois à glaçure verte, de perles de forme tubulaire ou oblongue, d'ossements divers, de clous et de quelques traces de munitions témoigne d'une occupation plus intense dans ces sols de comblement que celle qui a été relevée de part et d'autre du fossé durant l'occupation initiale du fort (photo 16). Les artefacts retrouvés dans ce remblai témoigneraient donc de l'occupation initiale ou antérieure premier fort Ville-Marie.

Ce segment de fossé (St-63/St-62) creusé devant la face et le flanc ouest du bastion nord-est présumé du fort Ville-Marie (St-42) ferait possiblement partie des premières fortifications de la bourgade. Il est d'ailleurs fait mention d'une palissade initiale de petits pieux qui aurait été renforcée entre 1643-1646 par « quatre bastions réguliers » (Dollier de Casson, cité dans Bélanger et Loewen 2006 : 6 ; voir aussi la section 3.2).



**Photo 16** Assemblage d'artefacts provenant du remblai de comblement du fossé St-63 (photographie Isabelle Hade)

- A** Coins de fer (cat. 1470, 1471)
- B** Balle, chevrotines et cendrée (cat. 1363, 1460, 1461)
- C** Perles de verre (cat. 1321, 1370, 1462, 1465, 1469)
- D** Pot à cuisson en terre cuite grossière chamois à glaçure verte (cat. 1451)

### **Mur en forme de I St-44** (tableau 1, couche 32, lots 15A7, 15G9)

Les extrémités est et ouest d'un mur en forme de I majuscule (St-44) orienté selon un axe nord-est-sud-ouest (nord géographique) ont été mises au jour dans les sous-opérations 15A et 15G. La partie principale de cet ouvrage découvert lors des interventions antérieures (10G, 4D) repose sur le sol naturel stérile au fond du fossé St-63. Il s'agit d'une maçonnerie dont l'appareil est constitué de pierres arrondies brutes et de pierres calcaires ébauchées, liées avec de l'argile gris-vert mouchetée d'argile brune. Ses parements sont dressés avec des assises relativement régulières. Ce mur mesure 2,94 m de longueur sur 0,53 m de largeur en moyenne le long de son corps principal, et a été conservé sur une hauteur moyenne de 1,11 m. Ses extrémités en forme de pattes perpendiculaires à l'axe de l'ouvrage mesurent 1,54 m de longueur en moyenne (photo 17). L'élévation à son sommet varie de 12,51 à 12,61 m (NMM) d'ouest en est. Une petite portion des extrémités de ce mur a été partiellement déstructurée lors du creusement en 1879 de la tranchée d'implantation des piliers de soutènement de l'entrepôt Smith.

Le sommet de l'ouvrage était recouvert par le remblai de Callière (1688-1805). Les quelques centimètres de ce remblai au-dessus du vestige n'avaient pas été remaniés, vraisemblablement à cause de l'impossibilité de labourer jusqu'à la surface de la maçonnerie. La partie supérieure de ses parements était adjacente à la portion non remaniée du même remblai, tandis que la portion inférieure des parements et son empattement étaient recouverts par le remblai de comblement du fossé St-63. Sa tranchée de construction creusée à même le sol naturel du côté nord, au fond du fossé St-63, situe son aménagement lors de l'abandon de ce fossé ou peu de temps après, juste avant son comblement (photo 18). Aucun artefact n'a par contre été trouvé dans le remblai de comblement de cette petite tranchée. La base de l'extrémité sud-ouest de la structure repose sur une grosse pierre naturelle de 1,40 m de longueur sur 1,10 m de largeur qui pourrait provenir du sol naturel dans le fossé St-63. La paroi nord du fossé en 15A présente un creusement qui pourrait correspondre au négatif de cette pierre. Elle aurait été simplement basculée vers le sud-est, pour servir d'assise au mur.

La fonction de cet ouvrage dans le fort Ville-Marie demeure hypothétique. Si l'on considère que le fossé St-63 constitue un segment de la limite du bastion nord-est du fort, la construction du mur en forme de I (St-44) à l'intérieur de ce fossé et son remblaiement subséquent indiquent forcément la modification de la fortification, du moins à cet endroit. D'autre part, la découverte d'un mur similaire (St-56) à plus ou moins 10 m de distance vers le sud nous amène naturellement à associer ces deux ouvrages à un même aménagement. Bien qu'il soit légèrement plus volumineux et d'une facture beaucoup moins soignée, le mur St-56 pourrait représenter, avec le muret St-44, les limites sud et nord d'un bâtiment ouvert se trouvant dans le fort. Cette hypothèse est appuyée par la présence d'un enlignement de trois trous de poteau mesurant 0,50 m de diamètre (15F12, 15F13, 10A26) dans le même axe que les murs et exactement à mi-chemin entre ceux-ci (plan 3).



**Photo 17** Mur en forme de I St-44, vue vers le nord-est (BjFj-101-14-N1-193)



**Photo 18** Parement nord de l'extrémité ouest du mur en forme de I St-44, vue vers le sud. On remarque la tranchée de construction l'assise à la base de l'ouvrage. (BjFj-101-14-N2-189)



**Aire de travail en bordure du mur en forme de I St-44** (tableau 1, couches 19, 21, lots 15A9, 15A11)

Une couche d'éclats de pierre (15A11) constituée principalement de calcaire et contenant un faible pourcentage de limon argileux brun noirâtre, homogène et plus ou moins compact a été mise au jour dans la sous-opération 15A, immédiatement au nord de l'extrémité ouest du mur St-44 (plan 3). Des inclusions de pastilles d'argile gris pâle avec des fibres et des particules de bois décomposé et des traces de charbon de bois se trouvaient dans la couche. Cette accumulation d'éclats de pierre était plus épaisse aux abords du parement nord du mur St-44. Cette zone jonchée d'éclats qui forme une aire d'environ 2 m<sup>2</sup> était parfaitement recouverte d'une couche de limon argileux brun noirâtre, homogène et plus ou moins compact, contenant une bonne quantité de fibres et de particules de bois décomposé ainsi que des traces de charbon de bois. Ce limon s'insérait à travers les éclats de pierre sous-jacents. L'accumulation de ces matières ligneuses et lithiques recouvrait en partie sur environ 8 cm d'épaisseur le remblai de comblement du fossé St-63. La proximité de ces rejets avec le mur St-44 témoigne indubitablement d'une zone d'activités liées au travail du bois et de la pierre. La séquence stratigraphique situe ces activités après l'abandon du fossé de fortification (St-63) associé à la période initiale du fort, et avant le rehaussement général du secteur dans le cadre de l'aménagement du domaine de Callière à partir de 1688. Les interventions antérieures réalisées à proximité du mur St-44 ont également permis de relever un dépôt similaire en marge de cet ouvrage maçonné.

Le sol d'occupation associé à la structure (St-44) recèle principalement des débris de pierre provenant d'une strate profonde du sol naturel. En effet, dans le lot 10G22, au sud du mur, les truelles ont rencontré une « forte concentration d'éclats anguleux de pierre de natures différentes (calcaire, pierre jaunâtre/oxydée, pierre parsemée de grains de mica, granit, etc.) ». De manière très similaire, le lot 10G23, au nord du mur, contenait une « forte concentration d'éclats anguleux de pierre [...] la couche de cailloux devient plus épaisse aux abords du mur St-44 » (Bélangier et Loewen 2009 : 15).

Ce dépôt avait donc été interprété à l'époque comme un sol d'occupation associé au mur St-44 et dont les éclats de pierre proviendraient d'excavations réalisées à proximité dans le sol naturel. Toutefois, la présence de fibres de bois et de bois décomposé (des copeaux qui ont pu avoir 5 cm à l'origine) mélangés avec ces éclats de pierre donne plutôt à penser que ceux-ci sont d'origine anthropique. De plus, la proximité avec le mur St-44 vient appuyer l'hypothèse d'une aire de travail du bois et de la pierre (photo 19). La collection de culture matérielle issue de ce dépôt ne comprend que quelques ossements provenant de la couche d'éclats de pierre (15A11). Le niveau d'argile (15A9) sus-jacent contenant les résidus de bois a livré, outre des ossements, un assemblage de tessons de céramique, de perles de verre et quelques clous forgés qui sont associés à la période d'occupation du fort Ville-Marie, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ces activités de taille de la pierre et de travail du bois sont possiblement liées à la construction d'un bâtiment ouvert reliant les murs en forme de I St-44 et St-56 et les poteaux centraux 15F12, 15F13 et 10A26. Ces travaux se seraient déroulés durant une période d'agrandissement du fort, à la suite de l'abandon des ouvrages défensifs initiaux.



**Photo 19** Aire de travail mise au jour à proximité du muret en forme de I St-44, vue vers le nord-est (BjFj-101-14-N1-140)

### **Fosse d'habitation St-40** (tableau 1, couches 28, 18, 17, lots 15G12, 15G14, 15H2, 15H3)

Une fosse de plus de 8 m de longueur sur 3,60 m de largeur a été mise au jour à la limite est du site, lors des interventions antérieures (3E, 4B, 4C, 4F, 4H, 4J, 4F, 4G). Ce creusement réalisé à partir de la surface du sol naturel (12 m [NMM]), qui constitue le niveau d'occupation du fort Ville-Marie, était orienté selon un axe nord-ouest-sud-est et sa profondeur atteignait en moyenne de 1,0 à 1,10 m. Des vestiges altérés d'une ancienne construction en bois assemblée avec de gros clous forgés gisaient au fond de cette fosse. Plusieurs autres pièces de bois ont également été trouvées dans le remblai de comblement de cet ouvrage.

La fouille de deux portions résiduelles de cette fosse de bâtiment a été réalisée durant l'automne 2014 dans les sous-opérations 15G et 15H. La séquence de comblement de la fosse St-40 dans la sous-opération 15G est très importante, compte tenu de sa jonction avec le fossé St-63 à cet endroit. La portion du remblai de comblement de la fosse St-40 qui a été fouillée en 15G était constituée de deux dépôts distincts. Le premier tapissait sur une vingtaine de



centimètres la paroi ouest de la fosse St-40 et s'étendait en dehors du creusement, sur toute la surface de la sous-opération (couche 18, 15G12). Du côté sud-ouest, la base de cette couche reposait sur le sol naturel d'habitat tandis qu'au nord-ouest, elle recouvrait le remblai de comblement du fossé St-63 (couche 31, 15G13). Seuls un clou forgé et deux ossements y ont été retrouvés. Cette couche était composée d'un limon brun faiblement sableux mélangé à des poches d'argile gris-vert et d'argile brune. Des inclusions de cailloux et de pierres anguleuses y ont été observées. Le second dépôt qui comblait le fond de la fosse St-40 a été fouillé jusqu'au sommet du sol naturel stérile (couche 18, 15G14). Il s'agit d'un limon organique légèrement sableux moucheté de brun, homogène et friable, dont la matrice est légèrement différente du sol naturel. Ce dépôt avait été tronqué vers l'est, possiblement lors d'un recreusement de la fosse St-40, puis remblayé plus tardivement lors du rehaussement du secteur à l'occasion de l'aménagement du domaine de Callière (couche 16, 15G11). Cette couche ne contenait aucun vestige mobilier.

L'interprétation des données issues des zones adjacentes fouillées en 2007 (voir Bélanger et Loewen 2007 : 38-44 ; zones fouillées : 07-C6-26 à 28, lots 4B50, 4E51) associe les couches similaires fouillées en automne 2014 à une « phase initiale de remblaiement ou simplement d'accumulation naturelle de sédiments à l'intérieur de la fosse St-40 et du fossé St-63 ». On y mentionne entre autres qu'au sud, où la paroi de la fosse St-40 semblait plus régulière, un dépôt de limon argileux de texture organique (07-C6-27) épousait cette paroi et se prolongeait à l'intérieur du fossé St-63. Ailleurs, ces couches ont été systématiquement associées au niveau inférieur non remanié du remblai de Callière (07-C7-20 à 23). Il a par contre été observé lors de la fouille en 15G que le lot 15G12 qui plongeait dans la fosse St-40 venait également recouvrir le sommet du remblai de comblement et de la limite sud du fossé St-63 du côté ouest. La mécanique stratigraphique de ces dépôts confirme que le creusement de la fosse St-40 aurait été effectué en même temps que le remblaiement du fossé St-63, du moins à cet endroit. Les sols provenant de ce creusement auraient même pu être utilisés pour remblayer le fossé St-63. Cela expliquerait d'ailleurs pourquoi les sols de comblement que l'on retrouve au sommet et dans le remblai du fossé St-63 débordent systématiquement sur la paroi et à l'intérieur de la fosse St-40.

Le remblai de comblement de la fosse St-40 en 15H se distribuait sur une longueur de 5 m et passait sous les vestiges d'un segment du mur des jardins du château de Callière (St-30). Dans le but de préserver ces vestiges pour leur mise en valeur, on a divisé l'aire en deux zones, soit à l'est et à l'ouest de l'ouvrage. Du côté ouest, ce remblai était composé d'un limon sableux brun-gris, homogène et très friable, contenant des inclusions rares d'oxydes, de pastilles d'argile et de petits cailloux (couche 17, 15H3). La couche était plaquée contre la limite ouest de la fosse à cet endroit et ne s'enfonçait que sur 18 cm d'épaisseur en moyenne. Seule une petite balle de plomb très abîmée y a été découverte. Du côté est, ces sols de comblement étaient constitués d'une succession de poches d'argile limoneuse entremêlées (couche 17, 15H2). Ils recouvraient un limon organique sableux brun très foncé, moucheté d'argile brun clair. L'ensemble du dépôt est très hétérogène et très compact. Des inclusions de pierres y ont également été rencontrées. Les vestiges mobiliers recueillis dans cette couche sont nombreux et diversifiés. Outre 108 ossements

de mammifères, d'oiseaux et de poissons, mentionnons la présence d'un tesson de céramique amérindienne, d'un cône clinquant, de perles de verre et de coquillage, d'un fragment de stéatite associé possiblement à une ébauche de calumet des Plaines, de pierre à fusil, de munition et de tessons de terre cuite grossière française et locale. Notons également que des matériaux et des artefacts associés à la construction (25 clous ou tiges, 11 fragments d'ardoise ou de schiste, divers fragments de métaux et alliages cuivreux) y ont été mis au jour (photo 20). Selon la séquence stratigraphique relevée en 2010 (C10-6 à 9), ces couches correspondraient à la seconde phase de comblement de la fosse St-40 durant la période d'abandon du fort Ville-Marie, entre 1675 et 1688.



**Photo 20** Assemblage d'artefacts provenant du remblai de comblement de la fosse d'habitation St-40 (photographie Isabelle Hade)

- A Brique (cat. 1335)
- B Fragments de métal cuivreux
- C Balle de plomb (cat. 1447)
- D Fragments d'ardoise
- E Pierre à fusil (cat. 1445 et 1448)
- F Pipe en terre cuite fine argileuse blanche (cat. 1444)
- G Cône clinquant (cat. 1449)
- H Faïence
- I Terre cuite grossière locale
- J Perles de verre et de coquillage (cat. 1446)
- K Terre cuite grossière chamois à glaçure verte
- L Céramique amérindienne (cat. 1342)
- M Ébauche de pipe en stéatite (cat. 1334)

#### 4.1.2 Périodes III et IV : le château de Callière (1688-1765) et le domaine de Callière (1765-1805)

Des contextes archéologiques associés aux périodes du château et du domaine de Callière ont été fouillés dans les sous-opérations 15A, 15G et 15H. Ces contextes documentent le rehaussement général du secteur lors de la construction du château de Callière et de l'aménagement des jardins adjacents. Des segments des vestiges du mur de ces jardins (St-30) et de la clôture qui lui est antérieure (St-43) y ont été mis au jour. Une fosse et sept négatifs de poteaux découverts dans l'aire ouverte 15A ont également été associés à l'aménagement des jardins.

##### **Base non remaniée du remblai de Callière** (tableau 1, couche 16, lots 15A6, 15G11, 15H1)

Une phase de rehaussement importante du site a été identifiée grâce à l'ensemble des interventions qui y ont été effectuées depuis 2002. Le remblai matérialisant cet événement dépasse parfois 0,80 m d'épaisseur et il a été associé aux travaux effectués à l'occasion de la construction du château de Callière et de l'aménagement des jardins adjacents entre 1688 et 1695. La portion inférieure de ce remblai, hétérogène et compacte, n'a pas été remaniée lors de l'occupation des jardins du château ou même durant la période d'abandon du site et la période de réappropriation qui suit. Elle était composée d'un mélange d'argile variant du gris verdâtre au brun, marbré d'argile gris-vert pâle, d'argile beige foncé et d'argile brune. On y rencontre également des poches de limon sableux brun et plusieurs inclusions de pierres arrondies, de cailloux, de particules de mortier à la chaux, ainsi que des traces et des fragments de bois décomposé. L'épaisseur moyenne de cette couche en 15A était de 0,32 m. L'étendue de la sous-opération a permis de noter l'épaisseur croissante du remblai d'ouest vers l'est, soit de 0,23 à 0,40 m. En 15G, l'épaisseur du remblai non remanié était de 0,14 m à l'ouest du mur des jardins (St-30). Du côté est, le remblai venait combler en partie la fosse du bâtiment St-40 sur une épaisseur de plus de 1,30 m. Le même phénomène a été observé à l'emplacement de la sous-opération 15H où l'épaisseur du remblai variait d'ouest en est entre 0,22 et 0,45 m. La couche venait ici aussi combler partiellement la portion supérieure de la fosse St-40. Les vestiges mobiliers découverts dans ce remblai sont peu nombreux et pourraient provenir de toute la zone en périphérie du site ou possiblement du creusement du sous-sol du château de Callière. Ils comprennent des ossements d'animaux, quelques matériaux de construction, notamment des clous forgés et des fragments d'ardoise. Soulignons la présence de tessons de terre cuite grossière chamois à glaçure verte et de 15 perles de verre, dont deux constituées de verre polychrome intercalé (15A6). La présence d'un tesson de *creamware* dans la couche en 15A6 correspond indéniablement à une intrusion qui provient vraisemblablement de la base du mur de palanches aménagé pour stabiliser la paroi nord de la sous-opération.

##### **Clôture des jardins du château de Callière (St-43)** (tableau 1, couche 15, lot 15G10)

La fouille dans la sous-opération 15G a révélé un nouveau tronçon de la clôture des jardins de Callière (St-43). Les interventions antérieures avaient permis de mettre au jour plusieurs segments de cette clôture dans les sous-opérations 4A, 4D, 4G, 4K, 11F, 11B et 12G. En 15G, une

tranchée de 0,40 m de largeur a été relevée le long du parement ouest du mur des jardins de Callière (St-30), sur à 1,76 m de longueur. Elle avait été creusée à même le remblai de Callière non remanié. Le remblai de comblement de cette tranchée était composé d'un limon sableux brun grisâtre, hétérogène et ferme, légèrement plus organique du côté nord. Son sommet variait entre 12,23 m au nord et 12,62 m (NMM) au sud. La culture matérielle recueillie dans le comblement de cette tranchée se résume à un clou forgé, à un tesson de verre à bouteille cylindrique bleu-vert régulier, à quelques fragments d'os de mammifères et de poissons ainsi qu'à deux graines entières. Un enlignement de quatre négatifs de piquets de bois mesurant 0,05 m de diamètre en moyenne et orienté selon un axe nord-sud a été mis au jour du côté sud de la tranchée (photo 21). L'arasement des sols et l'absence de vestige de piquet du côté nord ont été associés aux creusements et aux travaux d'implantation des infrastructures de l'entrepôt Smith (1879) qui y avaient été observés au début de la fouille. Une berme a été



**Photo 21** Négatifs des pieux de la clôture des jardins de Callière St-43, dans la sous-opération 15G, vue vers l'est (BJFj-101-14-N2-136)

laissée à la limite est de la tranchée, dans l'axe du segment du mur des jardins (St-30), pour sécuriser le vestige en vue d'une mise en valeur. La limite est de la tranchée de la clôture à cet endroit n'a donc pas été atteinte. Toutefois, le dégagement partiel de la base du mur St-30 a permis d'observer que le remblai de comblement de cette tranchée passait sous le mur. Cela confirme que cette clôture de pieux servait d'enclos pour les jardins du château, probablement tout au début de leur aménagement, avant la construction d'un mur maçonné.

### ***Mur maçonné des jardins du château de Callière (St-30) (tableau 1, couche 14, lot 15G8)***

Le segment d'un mur maçonné orienté selon un axe nord-sud au centre de la sous-opération 15G a été mis au jour. Il s'agit d'un mur constitué d'assises irrégulières de moellons bruts de granit et de calcaire, ainsi que de quelques blocs de pierre calcaire ébauchés, le tout jointoyé avec un mortier à la chaux. Son sommet arasé était recouvert du remblai de Callière remanié tandis que sa base reposait sur la portion non remaniée de ce dépôt. Ce vestige avait déjà été dégagé sur plus de 10,60 m de longueur vers le nord et se poursuivait également vers le sud sur plus de 3,40 m de longueur. Le creusement d'une tranchée profonde (15G2) lors de l'implantation des infrastructures de l'entrepôt Smith en 1879 avait tronqué le mur au-delà de sa base et sur plus de 1 m de longueur, du côté nord de la sous-opération (photo 22). Sa hauteur maximale conservée en 15G est de 0,33 m et son élévation maximale se situe à 12,68 m (NMM). La date exacte de la construction de ce mur qui balisait la limite est des jardins du château de Callière demeure inconnue, mais l'on sait qu'elle est postérieure à la clôture (St-43) dont la fonction était similaire et dont l'implantation remonterait à l'aménagement initial des jardins, vers 1695.



**Photo 22** Segment du mur des jardins du château de Callière St-30 tronqué par les infrastructures de l'entrepôt Smith dans la sous-opération 15G (BjFj-101-14-N3-195)

***Portion supérieure remaniée du remblai de Callière, première occupation du domaine*** (tableau 1, couches 9, 10, lots 15A4, 15A5, 15G6, 15G7)

Les couches 9 et 10 constituent la portion supérieure du remblai qui avait originellement été mis en place pour rehausser et assainir le secteur, lors de la construction du château de Callière entre 1688 et 1695. Les labours constants effectués à la surface de ce remblai au cours de l'occupation des jardins du château et de l'exploitation du domaine de 1695 à 1805, ont fait en sorte que des sols plus organiques se sont incorporés à la matrice initiale de la couche sur une épaisseur moyenne de 0,30 m. Cette couche est principalement composée d'argile limoneuse gris très foncé, homogène et compacte, contenant des inclusions de cailloux et de cailloutis anguleux, des nodules et des particules de chaux et de mortier, des fragments de charbon de bois ainsi que de petits fragments de brique. L'élévation du sommet de ce remblai dans la portion nord de notre intervention se situerait entre 12,35 m (NMM) du côté de la limite ouest de la sous-opération 15A et 12,82 m (NMM) du côté de la limite est de la sous-opération 15G. La pente ainsi formée avait déjà été relevée lors des interventions antérieures. Le point culminant du sommet de ce remblai de rehaussement se situait au sud-est du site, où l'on avait voulu former un promontoire à

l'emplacement du château de Callière. Le sommet de ce remblai qui constitue en théorie l'ancien niveau d'occupation a été fouillé arbitrairement sur 10 cm d'épaisseur (couche 9, 15A4, 15G6). De gros fragments de charbon de bois qui s'inséraient dans la matrice à ce niveau proviendraient possiblement de l'incendie du château de Callière en 1765. Ils pourraient également provenir de l'amendement des sols durant l'exploitation des jardins, principe qui prône l'ajout de matières organiques, de cendre et de charbon de bois pour enrichir ou modifier le pH du sol ou pour faciliter le travail de la terre. L'assemblage de vestiges mobiliers recueillis dans cette couche arbitraire est volumineux et très diversifié. La provenance originelle des sols de ce remblai et la relativement longue période d'occupation qui suit peuvent expliquer entre autres l'écart de datation entre certains de ces artefacts. Mentionnons à titre indicatif la présence d'une pointe de flèche en chert d'origine amérindienne, d'une grande pointe de lance métallique, d'un hameçon, de nombreux clous forgés et de fragments d'ardoise, de fragments de pipe en terre cuite fine blanche et en pierre, de pierres à fusil en silex, de perles de verre et de verroterie, de bijoux, de divers types de céramique pouvant tout aussi bien être associés à l'occupation du fort Ville-Marie (terre cuite grossière chamois à glaçure verte, terre cuite grossière de Saintonge, faïence blanche), au domaine de Callière ou même à la période post-conquête (terre cuite grossière *Stafforshire Slipware, creamware*) (photo 23).

### ***Vestiges d'une petite fosse rectangulaire*** (tableau 1, couche 9a, lot 15A10)

Les limites d'un creusement localisé à l'angle nord-est de la sous-opération 15A ont été découvertes lors de la fouille de la portion remaniée du remblai de Callière. Cette petite fosse de 0,65 m selon un axe est-ouest et de 0,40 m selon un axe nord-sud se poursuivait au-delà de la paroi de palplanches délimitant la limite sud de la réserve archéologique (plan 6). Sa paroi est inclinée en surplomb. Le sol de comblement de cette fosse était similaire à celui de la portion remaniée du remblai de Callière. Il s'agit d'une argile limoneuse gris très foncé et compacte, contenant des inclusions diverses de nodules et de particules de chaux, de mortier, de fragments de charbon de bois, de cailloutis, de fibres et de particules de bois décomposé. Le fond plat de ce creusement de 0,31 m de profondeur s'enfonçait dans le sol naturel. Il était recouvert d'un dépôt formé de petits nodules jaune clair marbrés de sol noirâtre pouvant être associés à des fragments de charbon de bois. Sa périphérie présentait une concentration de fibres organiques qui laisse deviner la présence de bois déstructuré en copeaux. Les vestiges mobiliers recueillis dans le remblai de comblement de cette fosse comprennent une concentration de 76 ossements de mammifères, dont 17 blanchis, quelques clous forgés (7), deux perles de verre, quelques tessons de verre à bouteille, ainsi que de rares tessons de terre cuite grossière de Saintonge polychrome et de grès rhénan. Cet assemblage laisse supposer une utilisation du lieu comme fosse à déchets durant l'occupation des jardins, entre 1688 et 1765.



**Photo 23** Assemblage d'artefacts provenant de la portion supérieure remaniée du remblai de Callière dans le secteur nord de l'intervention (photographie Isabelle Hade)

- A Terre cuite grossière chamois à glaçure verte
- B Mouchette (cat. 1442)
- C Terre cuite grossière de Saintonge
- D Grès grossier du Domfrontais (cat. 1455)
- E Grès grossier rhénan gris
- F Faïence (cat. 1313, 1316, 1318, 1400, 1435)
- G *Creamware*
- H Pipe en pierre (cat. 1433, 1395)
- I Terre cuite fine argileuse blanche
- J Cône clinquant (cat. 1437)
- K Bijou en faïence (cat. 1435)
- L Terre cuite grossière *Staff slip* engobe blanc
- M Perles de verre (cat. 1391, 1402, 1432)
- N Bijoux de verre (cat. 1394)
- O Tige de verre torsadé (cat. 1434)
- P Munitions en plomb (cat. 1360, 1401, 1439)
- Q Pierre à fusil (cat. 1396)
- R Cuivre (cat. 1319)
- S Fragments d'ardoise
- T Hameçon (cat. 1393)
- U Pointes de flèche en chert (cat. 1399, 1403)
- V Pointe en métal (cat. 1390)
- W Terre cuite fine argileuse blanche (cat. 1392, 1398)

### **Vestiges de sept négatifs de poteaux** (tableau 1, couches 7a et 11, lots 15A3, 15A8)

La fouille de la portion supérieure du remblai de Callière remanié a été faite selon un niveau arbitraire de 10 cm, afin d'isoler la surface et l'occupation initiale de ce dépôt entre 1688 et 1765. Elle a révélé l'emplacement de sept négatifs de poteaux disséminés dans la partie est de la sous-opération 15A (plan 6, couche 11, 15A8). Tous ces négatifs étaient de forme carrée et mesuraient en moyenne 0,23 m de côté, ce qui laisse supposer l'utilisation de madriers. Deux de ces négatifs ont été discernés entre 12,48 et 12,53 m (NMM), dès l'atteinte de la base du lot 15A3 associée à l'occupation tardive du domaine de Callière. Les cinq autres sont apparus entre 12,24 et 12,39 m (NMM) à la base du remblai de Callière remanié (15A5). L'ensemble de ces vestiges s'enfonçait jusque dans la portion non remaniée du remblai (photo 24). L'absence de tranchée d'implantation et le profil plat à la base de ces négatifs éliminent la possibilité que ces madriers aient été enfoncés ou plantés à partir de la surface où ils ont été découverts. Ils seraient donc contemporains du rehaussement du secteur entre 1688 et 1695. Ils auraient été retirés du sol au cours des activités de labourage, puisque la nature du remblai de comblement fouillé dans ces trous de poteaux s'apparente à celle du remblai de Callière remanié, sauf pour deux d'entre eux qui étaient remplis presque exclusivement de mortier. Ceux-ci auraient été retirés plus tardivement, lors de l'installation d'une chaussée de mortier (15A3) durant le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. La collection de vestiges mobiliers recueillis dans ces négatifs comprend 18 fragments d'os de mammifères, un clou forgé, un fragment de tuyau de pipe en terre cuite argileuse blanche sans décor et deux morceaux d'écorce. Soulignons la présence d'un morceau d'os plat de forme rectangulaire mesurant 10 cm de longueur résiduelle sur 2,4 cm de largeur, et dont un côté semble avoir été travaillé pour former des dents de scie (photo 25).



**Photo 24** Négatifs de pieux de forme carrée mis au jour dans la portion remaniée du remblai de Callière, dans la sous-opération 15A, vue vers le nord (BjFj-101-14-N1-103)





- A Clou forgé
- B Scie en os (cat. 1317)
- C Pipe en terre cuite fine argileuse blanche
- D Fragments d'écorce

**Photo 25** Assemblage d'artefacts provenant du remblai de comblement des négatifs de poteaux mis au jour dans le remblai de Callière (photographie Isabelle Hade)

Un autre trou de poteau avait été mis au jour en 2009, non loin du parement sud du mur en forme de I St-44 (10E18). Ce trou de poteau n'avait pas été aperçu lors de la fouille du remblai de comblement du fossé St-63. Il a été associé à la période d'occupation du domaine de Callière entre 1765 et 1805. Deux autres trous de poteau ont été découverts la même année dans les sous-opérations 10E et 10F, à l'extérieur des limites sud-ouest de l'aire ouverte 15A. Ces trous se situaient à environ 2 m l'un de l'autre et formaient un axe orienté est-ouest. Ils mesuraient 0,35 m de diamètre et leur profondeur atteignait 0,50 m. Des pierres de cale ont été découvertes à l'intérieur de ces négatifs. On mentionne que le trou découvert du côté ouest (10F9, 10F10) « avait conservé la forme écharpée du poteau mais que son orientation à 45 degrés par rapport à l'axe formé avec l'autre trou éliminait l'hypothèse d'un lien entre ces deux vestiges » (Bélanger, Loewen, 2009: 32). On n'indique pas si une tranchée avait été aperçue autour de ces trous de poteau ni que leur profil à la base était pointu ou plat. Une pièce de bois massif avait été associée à cet ensemble en 10G et en 10H. Ces éléments qui ne semblent pas avoir été cartographiés sur le plan d'ensemble des interventions, sauf pour le trou de poteau 10E18 se trouvant près du mur St-44, ont été associés à l'occupation du domaine entre 1765 et 1805.

L'emplacement épars de ces poteaux ne révèle à première vue aucune constante qui puisse évoquer un quelconque schéma d'implantation. Toutefois, en replaçant ceux qui ont été mis au jour en 10F et en 10E, on obtient une sorte d'arc de cercle formé par cinq de ces négatifs du côté est. Cet aménagement est campé au nord-ouest et au sud-ouest par deux axes formés de deux autres négatifs. On remarque aussi que l'orientation de ces négatifs n'est justement pas symétrique. Leur disposition laisse parfois présager l'utilisation des angles des madriers plutôt que de leurs faces. Si ces vestiges sont contemporains du rehaussement du secteur entre 1688 et 1695 comme la mécanique des couches semble l'indiquer, leur fonction serait associée à des travaux de terrassement. Ils pourraient également constituer l'infrastructure de support d'un abri durant la phase initiale d'exploitation des jardins.

**Niveau d'occupation et chaussée de circulation en mortier** (tableau 1, couche 7, lots 15A3, 15G5)

La fouille des sous-opérations 15A et 15G a permis de mettre au jour un niveau d'occupation juxté à une chaussée de circulation. La matrice d'aménagement de cette surface était généralement constituée d'un limon gris, homogène et compact. Une couche de mortier homogène se retrouvait partout, mais entremêlée dans la matrice à certains endroits. Du côté nord en 15A, la présence d'inclusions de fragments et de particules poudreuses de bois décomposé s'étendait en surface en une pellicule plus ou moins continue, mélangée avec des nodules et des particules de chaux et de mortier. Au sud, on retrouvait plutôt une concentration de mortier à la chaux en nodules et en particules mêlée avec des cailloux anguleux et une concentration d'écorce de bouleau (plus de 140 fragments). En 15G, le mortier à la chaux désagrégé se présentait en lentilles et en poches entremêlées au limon, avec des inclusions de petits fragments de charbon de bois et de fibre de bois. La pente du sommet de cette couche, qui varie de 12,83 m à l'est (15G) jusqu'à 12,36 m (NMM) à la limite ouest du site (15A), suit le sommet du remblai de Callière sur lequel elle repose. Des traces d'empreintes étaient présentes dans sa portion nord en 15A. Ces empreintes, orientées vers l'ouest, en direction de la trappe murée encore visible dans l'entrepôt Dunlop (bâtiment 7), seraient possiblement associées à des ornières laissées par la circulation des charrettes qui venaient à partir de 1805 y livrer de la marchandise ou en chercher (plan 6, photo 26). La nature argileuse du remblai de Callière sous-jacent justifie à elle seule le besoin d'assainir par un moyen ou un autre cet axe de circulation et ce niveau d'occupation. Cette couche stratigraphique a d'ailleurs été documentée au cours des interventions antérieures (couches 13-C3-30, 31, 13-C1-43, 14A18, 14B22). Bien qu'il soit mentionné que la couche possède parfois une très faible épaisseur, sa composition et sa position stratigraphique associées à la présence d'écorce de bouleau semblent confirmer sa parenté avec celle qui a été fouillée durant notre intervention. Son contenu important en vestiges mobiliers indique que cette couche est en partie constituée d'un remblai de rehaussement provenant d'une zone de rejet. C'est sur la surface de ce remblai que le niveau de circulation avait été aménagé et graduellement intégré à la couche de manière ponctuelle. Une grande quantité d'ossements (541) et plusieurs types de céramique française, mais également des tessons de *creamware* (35), de *pearlware* (6), de porcelaine dure orientale (4), de grès fin blanc à glaçure saline (3) et même de terre cuite fine blanche (3) montrent que la période d'occupation pourrait s'étendre de 1765 à 1825. Soulignons toutefois que les trois tessons de terre cuite fine blanche découverts en 15A3 pourraient également être apparentés à du *pearlware*, ce qui situerait le terminus post-quem de la couche vers 1800-1805, soit au moment de la construction du premier entrepôt de l'ensemble Dunlop. Cette datation nous semble plus réaliste compte tenu de la position stratigraphique de ce dépôt et de la fonction de cette zone associée à l'entreposage de canots et, possiblement, la construction ou la réparation de ceux-ci durant la réoccupation du domaine de Callière.



**Photo 26** Empreintes associées possiblement à des ornières laissées par la circulation des charrettes, sous-opération 15A, vue vers le nord (BjFj-101-14-N2-24)

#### 4.1.3 Périodes V et VII : l'ensemble Dunlop (1805-1842) et l'ensemble Smith (1879-2014)

##### **Niveau d'occupation et lit de pose d'une ancienne chaussée dans la cour de l'entrepôt Dunlop** (tableau 1, couches 4, 5, lots 15G3, 15G4)

Un niveau d'occupation dont l'épaisseur variait de 0,03 à 0,08 m a été fouillé dans la sous-opération 15G (couche 5, 15G4). Cette couche dont le sommet se situait en moyenne à 12,83 m (NMM) recouvrait une ancienne chaussée de mortier (15G5) associée aux premières occupations du début du XIX<sup>e</sup> siècle dans ce secteur. Elle était composée d'un limon sableux brun moyen, légèrement hétérogène et compact, avec des inclusions d'éclisses de bois, des cailloutis et des cailloux anguleux, ainsi que quelques pastilles de charbon de bois. On y a également noté la présence de rares nodules d'antracite et de rares fragments de brique commune. Bien que les vestiges mobiliers ne soient pas très nombreux dans cette couche, l'absence de terre cuite fine blanche situerait ce dépôt avant 1825. Il serait associé à l'occupation de la cour de l'entrepôt Dunlop entre 1805 et 1825. La couche sous-jacente (couche 4, 15G3) se situe également dans la séquence d'occupation de la cour de l'entrepôt Dunlop. Il s'agit d'un sable fin, homogène et friable, d'une épaisseur de 0,04 m en moyenne et dans lequel de petits nodules de chaux et de rares cailloux ont été retrouvés. Encore ici, les objets de culture matérielle, peu nombreux, situeraient la datation de ce dépôt entre 1800 et 1825. Les fouilles durant les interventions antérieures avaient permis de caractériser cette couche (09-C3-18, 05-C8-15, 16). Celle-ci avait alors été interprétée comme la base d'appui d'une chaussée de mortier.

##### **Construction de l'entrepôt Smith en 1879 et niveau d'occupation avant 1894** (tableau 1, couches 1 et 2, lots 15A1, 15A2, 15G1, 15G2)

Les tranchées d'implantation et les trous de quatre poteaux (voir la photo 22) en bois mesurant 0,27m de diamètre en moyenne ont été mis au jour lors du nettoyage de surface des sous-opérations 15A et 15G (15A2, 15G2) (plan 7). Le remblai de comblement de ces tranchées était constitué d'un limon sableux brun-gris foncé homogène et compact, avec des inclusions de nodules de mortier à chaux, des cailloux anguleux et arrondis, de fragments de brique commune, de fragments et particules de bois décomposé, de pierres granitiques, de blocs de pierre calcaire et de brique réfractaire (Ramsay). Ces aménagements sont associés à la construction en 1879 du mur de division de l'entrepôt Smith. L'analyse d'un échantillon d'un des poteaux retrouvés en 15G2 a révélé que l'essence du bois utilisé était le cèdre blanc de l'est ou tuya occidental (Échantillon PAC 16M, Groupe de recherche en dendrochronologie historique, mars 2015). La datation par dendrochronologie de cet échantillon situerait l'abattage de cet arbre entre 1839 et 1849. Cette datation semblerait plus appropriée pour les entrepôts Gillespie. Nous pouvons toutefois penser que ces pièces de bois aient pu être récupérées de la démolition des entrepôts Gillespie et réutilisées par Smith en 1879. Les dépôts sus-jacents regroupés dans les lots 15A1 et 15G1 correspondent au nettoyage de surface suite au décapage mécanique avant les fouilles. Leur surface se situait à 13,04m NMM en moyenne. Ils étaient composés d'un remblai de rehaussement de limon sableux beige surmonté d'une couche d'antracite et d'un cailloutis mêlé à du gravier fin. Ces sols étaient partiellement gelés lors de la fouille. Il s'agirait vraisemblablement de la surface de circulation à l'intérieur de l'entrepôt entre 1879 et 1894.

## 4.2 Sous-opération 15B (plans 2 à 7, figure 13, vestige St-42)

La sous-opération 15B était localisée immédiatement au sud de l'aire ouverte 15A. Il s'agit d'une surface de fouille mesurant 1,84 m sur 1,91 m. Cette petite portion du site constitue l'emplacement clé de deux axes convergents d'une tranchée (St-42) découverte lors des interventions antérieures. Cette aire de fouille était complètement recouverte par les infrastructures de support en béton et en pierre construites en 1894 lors de la dernière phase d'aménagement de l'entrepôt Smith. La coupe stratigraphique 09-C7-2 illustrant la paroi est de cette sous-opération a été utilisée pour désigner les couches qui y ont été fouillées.

### 4.2.1 Périodes I et II : le fort Ville-Marie et les occupations antérieures (avant 1642-1688)

#### **Niveau d'occupation du fort Ville-Marie** (tableau 1, couche 37, lot 15B16)

Le sol naturel d'habitat dans lequel les traces des premières occupations du fort Ville-Marie ont été découvertes a été mis au jour sur presque toute la surface de la sous-opération 15B. Son épaisseur variait entre 0,14 m et à peine 0,05 m d'est en ouest et l'élévation moyenne de sa surface se situait à 12,02 m (NMM). Elle était composée d'un limon organique légèrement sableux marbré d'argile gris-vert et brun orangé. Ce dépôt homogène et friable contenait quelques cailloux altérés, quelques pierres anguleuses et une forte concentration de petit gravier dans le coin sud-ouest de l'aire de fouille. Il reposait sur le sol naturel stérile où la fouille s'est arrêtée à des fins de mise en valeur. Mis à part deux petits ossements blanchis, aucun objet de culture matérielle n'a été découvert dans cette portion de la couche.

#### **Palissade de petits pieux St-42** (tableau 1, couches 30, 33, lot 15B15)

Deux segments convergents d'une tranchée (St-42) formant un angle légèrement obtus ont été découverts dans la sous-opération 15B (plans 2 et 4). Cette tranchée creusée à partir du sol naturel d'habitat mesurait en moyenne de 0,30 à 0,40 m de largeur à son sommet et 0,21 m à sa base. Elle s'enfonçait dans le sol naturel stérile à une profondeur moyenne de 0,53 m et sa base était située à 11,54 m (NMM). Les sols constituant le remblai de comblement de cette tranchée recouvraient sur 0,07 m d'épaisseur en moyenne le niveau d'occupation (15B16) du fort Ville-Marie sur la quasi-totalité de l'aire de fouille 15B. Ils étaient constitués d'un limon brun foncé marbré d'argile gris-vert et brun clair, hétérogène et compacte. Des inclusions de cailloux arrondis et anguleux, quelques pierres (< 20 cm), des boulettes et des pastilles d'argile gris-vert ainsi que quelques traces de fragments de bois y ont été observées. La nature de ce remblai dans la tranchée était très hétérogène; on y trouvait des poches d'argile compacte et des poches de sol plus meuble. La fouille à cet endroit a révélé des parois irrégulières pouvant évoquer des négatifs de rondins implantés verticalement les uns à côté des autres, mais aucune trace de pieu n'a toutefois été aperçue à sa base (photo 27). Les vestiges mobiliers de cette couche provenaient aussi bien de la tranchée que des aires adjacentes. Il s'agit d'ossements (9), de tessons de verre à

vitre teinté vert (9), d'un fragment de pipe en pierre, d'un fragment de brique et de tessons de terre cuite grossière de Saintonge polychrome (10). Mentionnons que ces tessons de terre cuite grossière de Saintonge proviennent d'un pot globulaire dont d'autres tessons ont été retrouvés dans la couche sus-jacente associée au remblai de Callière non remanié (couche 16, 15B9) (photo 28). Ce croisement pourrait s'expliquer par la nature similaire de la matrice des deux couches.



**Photo 27** Empreintes des pieux visibles en paroi de la tranchée de palissade du fort Ville-Marie (St-42), vue vers le nord-est (BjFj-101-14-N1-202)

Plusieurs segments de cette tranchée ont été mis au jour durant les interventions antérieures (4G, 4H, 10D, 10E, 10F). Le tronçon principal de cet ouvrage est orienté vers le nord géographique, comme tous les autres vestiges associés au fort Ville-Marie. Il mesure plus de 7,86 m de longueur et sa limite est s'arrête à la paroi de la fosse du bâtiment St-40. L'extrémité ouest de ce segment forme un retour vers le sud de 3,56 m. Enfin, l'ultime portion de cette tranchée qui mesure 2,38 m de longueur revient vers l'ouest à environ 90 degrés par rapport au précédent, et vient buter sur la fondation du mur de l'entrepôt Franchère (St-59), à la limite ouest du site. Un segment de ce dernier tronçon a également été fouillé durant l'intervention de l'automne 2014 (couche 30, 15C11).



**Photo 28** Assemblage d'artefacts provenant du remblai de comblement de la palissade de petits pieux St-42 dans la sous-opération 15B (photographie Isabelle Hade)

Durant l'intervention de 2004 (Bélanger et Loewen 2006), l'extrémité ouest de la tranchée avait été mise au jour dans la sous-opération 4H. Ses dimensions étaient similaires à celles des portions fouillées en 2014, à l'exception de la base de l'ouvrage qui présentait une pente aménagée en paliers vers l'est, et dont la profondeur variait de 0,50 à 1,0 m. Le rapport mentionne que « [l]a tranchée affleure en surface de l'horizon supérieur du sol naturel et sur cette base, son creusement apparaît contemporain de celui de la fosse (St-40) qui lui est contiguë à l'est et les divers autres vestiges d'aménagements que nous associons au fort Ville-Marie » (2006 : 68). On avait observé à l'époque que le remblai de comblement de la tranchée St-42 (04-C8-3a, 3b, 3c) se prolongeait vers l'est et pénétrait dans la fosse du bâtiment St-40.

L'origine du débordement de ce remblai nous apparaît plutôt liée au creusement de la fosse St-40 et au démantèlement de la palissade (St-42). Le remblai de comblement du segment de tranchée découvert en 2009 se présentait en deux dépôts distincts, comme celui mis au jour en 2004. Cette particularité stratigraphique n'a toutefois pas été observée en 2014. Le dépôt inférieur qui comblait environ les deux tiers du creusement proviendrait des sols naturels prélevés à proximité. Il devait stabiliser les pieux et a été associé à la construction de la palissade. L'autre dépôt comblait la partie supérieure de la tranchée et débordait surtout au nord, pour former une pellicule qui recouvrait le sol naturel d'habitat jusqu'au fossé St-62/St-63. Cette mince couche de sédiments ne semblait pas piétinée de ce côté, tandis qu'au sud, son absence indique l'intégration de ces sols à la matrice sous-jacente. Il est également mentionné que « [la partie supérieure] du remblai est en continuité avec le remblai de Callière de 1688 » (2006 :68), ce qui signifie que le remblai de Callière non remanié constitue la couche sus-jacente. Cette séquence stratigraphique permet de croire que le fossé St-62/St-63 et la palissade St-42 qu'il suit parallèlement à environ 2 m de distance sont contemporains.

Une seule empreinte « probable » d'un poteau avait été notée en 2004 dans la sous-opération 4H, à l'extrémité ouest de la tranchée. Un autre segment assez restreint de 0,50 à 0,60 m de longueur avait également été fouillé en 2008 sans qu'aucun négatif de pieu y ait été découvert (Bélanger et Loewen 2010 : 96). Les fouilles dans les sous-opérations 10F et 10E réalisées lors de l'intervention de 2009 ont par contre révélé des empreintes de pieux de 0,20 m de diamètre à la base de la tranchée St-42, ce qui laisse supposer une hauteur hors sol considérable (Bélanger et Loewen 2010 : 16). On concluait alors que cet aménagement aurait donc forcément été mis en place à des fins de fortification. La séparation nette de deux aires distinctes, l'une au nord, apparemment inoccupée, et l'autre au sud, parsemée d'apports anthropiques, constituait la base de cette interprétation. Ces observations ont pu être reconfirmées lors de l'intervention de l'automne 2014.



**Occupation post-abandon du fort** (tableau 1, couches 22, 23, 29, lots 15B10, 15B11, 15B12, 15B13, 15B14, 15B17)

Une couche de limon organique brun foncé moucheté de brun noirâtre, faiblement sableux, hétérogène et friable recouvrait le remblai de comblement de la palissade St-42 dans la portion est de la sous-opération 15B. Des inclusions de nodules d'oxydes (3 %), de cailloux anguleux (1 %), une pierre arrondie, du charbon de bois (2 %), de petits nodules d'argile gris-vert ainsi que de petites lentilles de sable y ont été observés. La surface de cette couche relativement mince (0,02 m d'épaisseur) était située à 12,07 m (NMM). Le contenu en vestiges mobiliers de ce dépôt est appréciable compte tenu de son faible volume. Il s'agit d'ossements d'animaux (35), de tessons de verre à vitre teinté vert régulier (14), d'un fragment d'alliage de plomb indéterminé, d'un morceau d'andouiller, d'une pierre à fusil en silex gris possiblement réutilisée et de deux tessons de terre cuite grossière française à glaçure incolore. Un gros fragment très fragilisé de plâtre de couleur orangée jonchait la surface de la couche à la limite sud de la sous-opération. Une partie de cet objet associé possiblement à une moulure avait été partiellement découverte lors des interventions antérieures dans la sous-opération 10B. La position stratigraphique de cette couche posée immédiatement sous la portion non remaniée du remblai de Callière (15B9) situerait cette occupation entre 1675 et 1688, après l'abandon du fort Ville-Marie.

Du côté ouest de l'aire de fouille, une bande de sols de 0,21 m d'épaisseur surmontait également le remblai de comblement de la tranchée de la palissade St-42. Ces sols étaient constitués d'un limon organique brun noirâtre moucheté de brun clair, homogène et moyennement compact, contenant des inclusions de petits cailloux (1 %) dans les niveaux supérieurs et de charbon de bois dans les niveaux inférieurs. Aucun objet témoin n'y a été recueilli. Cette couche n'était pas visible sur les coupes stratigraphiques des interventions antérieures. Elle avait alors été interprétée dans la sous-opération 10C comme un déblai associé au démantèlement de la palissade St-42 (10C26). La même couche rencontrée en 4G et en 4A aurait plutôt été associée aux déblais provenant du creusement initial de la tranchée de la palissade St-42. La position stratigraphique de ce dépôt en 15B confirmerait une datation contemporaine ou postérieure à l'abandon du fort ou de la palissade St-42.

Un négatif d'un poteau implanté à partir de la couche d'occupation post-abandon du fort (couche 23, 15B14) a également été mis au jour à la limite est de la sous-opération 15B (couche 22, 15B10, 15B17). Son remblai de comblement était constitué d'une argile limoneuse brune, homogène et compacte, contenant des inclusions de traces de charbon de bois et une pierre de 0,30 m. Il s'enfonçait à plus de 0,29 m de profondeur dans le sol naturel stérile et ne contenait aucun vestige mobilier. La portion est de ce négatif de poteau avait été mise au jour durant les interventions antérieures, dans la sous-opération 10D.

#### 4.2.2 Périodes III et IV : le château de Callière (1688-1765) et le domaine de Callière (1765-1805)

Des contextes archéologiques associés aux périodes du château et du domaine de Callière ont été fouillés dans la sous-opération 15B. Ces contextes documentent le rehaussement général du secteur lors de la construction du château de Callière et de l'aménagement des jardins adjacents.

##### **Base non remaniée du remblai de Callière** (tableau 1, couche 16, lot 15B9)

La portion non remaniée du remblai de Callière a été fouillée sur presque toute la surface de l'aire de fouille en 15B. Son épaisseur variait de 0,48 à 0,16 m du sud-est au nord-ouest. Cette couche plutôt compacte était composée d'un mélange plus ou moins homogène d'argile limoneuse brune, gris verdâtre et brun-gris, présentant un aspect moucheté ou par poches. On y rencontre quelques petits cailloux anguleux, des traces d'oxydes et de charbon de bois. La base de la couche recouvrait un creusement (St-42) qui contenait des pierres et de nombreux fragments (38) de terre cuite grossière de Saintonge polychrome. Ces artefacts ont été associés au remblai de Callière non remanié. La fouille subséquente du remblai de comblement de la tranchée de la palissade St-42 (15B15) a toutefois révélé la présence de tessons complémentaires à ce pot à cuisson de forme globulaire (voir photo 28). Le reste de l'assemblage des vestiges mobiliers comprend quelques clous forgés (3), un morceau d'andouiller présentant des encoches sur chacun des côtés ainsi qu'une vingtaine d'ossements. Ce remblai d'assainissement a été posé sur le site entre 1688 et 1695, lors de l'aménagement du domaine de Callière. Il proviendrait vraisemblablement des déblais de creusement de la cave du château ou de différentes zones en périphérie du site.

##### **Portion supérieure remaniée du remblai de Callière, première occupation du domaine** (tableau 1, couches 9, 10, lots 15B7, 15B8)

La fouille de la portion supérieure du remblai de Callière dans la sous-opération 15B a été divisée en deux lots pour isoler sur une épaisseur arbitraire de 10 cm le niveau d'occupation de surface (couche 9, 15B7). Cette partie supérieure de la couche date également du rehaussement du secteur entre 1688 et 1695, mais le labourage constant durant l'occupation des jardins du château entre 1695 et 1765 et au cours de l'occupation subséquente du domaine entre 1765 et 1801 a intégré graduellement, comme on l'a déjà signalé, de la matière organique et des traces anthropiques à la matrice argileuse du remblai initial. En 15B, cette couche était composée d'argile limoneuse brun-gris, homogène et compacte, contenant des inclusions de cailloux anguleux de plus de 1 cm (5 %), de cailloutis (5 %), de cailloux arrondis avec patine d'altération (2 %), de nodules et de particules de chaux (2 %), de charbon de bois en petits fragments (1 %), de traces d'oxydes, de fragments de bois (< 1 %) et de traces de fragments de brique. Son épaisseur moyenne était de 0,25 m et le niveau de sa surface variait de 12,83 à 12,65 m (NMM) d'est en ouest. L'assemblage des vestiges mobiliers provenant des 10 cm isolés à la surface (15B7) se distingue par la présence de céramique anglaise de *creamware* (6), de terre cuite grossière *Staffordshire Slipware* (1) et de grès fin blanc à glaçure saline (1), qui caractérisent l'occupation après 1765. Le reste de la collection provenant de l'ensemble de la couche est semblable à celle

qui a été mise au jour dans les autres sous-opérations. On y trouve un mélange d'artefacts et d'écofactes qui témoignent de la période d'occupation relativement longue commençant avant 1642 et s'étendant jusque vers 1765. Outre les tessons de terre cuite grossière française et locale (18), de faïence blanche et brune (21), de verre à vitre et de verre à bouteille (31), mentionnons la présence de pierres à fusil en silex (5), de perles de verre (10), d'une pointe de projectile amérindienne en pierre grise (chert?), de munitions diverses (chevrotines, cendrée) en plomb, d'un fragment de cannelle en laiton, de clous forgés (39), de quelques fragments de tuile d'ardoise (3) et de 228 ossements d'animaux (photo 29).

***Chaussée de mortier associée à l'entrepôt Franchère St-59*** (tableau 1, couche 7, lot 15B6)

Une infime portion d'une ancienne chaussée de mortier a été fouillée à l'angle nord-est de la sous-opération 15B. Cette couche était constituée de limon brun clair, homogène et compact, contenant des inclusions de mortier à la chaux en nodules et en particules (30 %), de pierres anguleuses (20 %) ainsi que de nodules et de particules de chaux (2 %). Seul un tesson de *creamware* y a été recueilli. Ce type de chaussée a été abondamment documenté durant les interventions antérieures. Dans la zone qui nous concerne, cette couche posée sur le sommet du remblai de Callière remanié avait été relevée sur la paroi sud des sous-opérations 9E et 10F en 2009 (09-C4-8). Elle est associée à l'occupation de la cour de l'entrepôt Franchère à partir de 1798.

#### 4.2.3 Périodes V et VII : l'ensemble Dunlop (1805-1842) et l'ensemble Smith (1879-2014)

La majeure partie du tissu archéologique associé au XIX<sup>e</sup> siècle lors de notre intervention a été décapée mécaniquement sous surveillance archéologique, afin d'atteindre plus rapidement les couches associées aux XVIII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les contextes résiduels associés à cette période d'occupation témoignent de l'occupation de la cour de l'entrepôt Dunlop à partir de 1805. De plus, l'implantation des infrastructures de support de l'entrepôt Smith construit en 1879 avait tronqué ponctuellement le tissu archéologique de l'aire de fouille 15B jusqu'au niveau du remblai de Callière non remanié.

***Remblai de rehaussement et niveau d'occupation de la cour de l'entrepôt Dunlop*** (tableau 1, couche 4, lots 15B3, 15B4, 15B5)

Un remblai de rehaussement surmonté d'un niveau d'occupation a été fouillé sur toute la surface de la sous-opération 15B. Le sommet de ces dépôts se situait à 12,99 m (NMM). Le remblai de rehaussement qui mesurait 0,20 m d'épaisseur en moyenne (15B4, 15B5) était constitué d'un limon argileux gris-brun moucheté de brun clair, hétérogène et compact. Des inclusions de pierres anguleuses (de 5 à 10 %), une pellicule et des particules de bois (5 %), des particules et des nodules de mortier à la chaux (2 %) et parfois de grosses lentilles, des traces de charbon de bois ainsi que des nodules et des particules de chaux y ont été observés. Une pellicule très compacte de sable jaunâtre mélangée à une bonne quantité de petits cailloux



**Photo 29** Assemblage d'artefacts provenant de la portion supérieure remaniée du remblai de Callière dans la sous-opération 15B (photographie Isabelle Hade)

- A Clous forgés
- B Fragments d'ardoise
- C *Creamware*
- D Cannelle (cat. 1324)
- E Faience
- F Faience brune
- G Grès fin blanc homogène à glaçure saline
- H Cendrée (cat. 1371)
- I Pointe de projectile en chert (cat. 1376)
- J Terre cuite grossière locale
- K Perles de verre (cat. 1372, 1378)
- L Terre cuite grossière chamois à glaçure verte
- M Terre cuite grossière locale
- N Faience brune
- O Verre bleu-vert français
- P Terre cuite grossière de Saintonge
- Q Verre incolore
- R Verre teinté régulier turquoise
- S Verre coloré transparent vert foncé
- T Terre cuite grossière locale à glaçure tachetée verte

recouvrait le remblai sous-jacent. L'assemblage artéfactuel recueilli dans cette couche situe cet aménagement à la fin du XVIII<sup>e</sup> ou tout au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il serait associé à l'occupation de la cour de l'entrepôt Dunlop à partir de 1805.

### **Construction de l'entrepôt Smith en 1879 et niveau d'occupation avant 1894**

(tableau 1, couches 1 et 2, lots 15B1, 15B2)

Les tranchées d'implantation de deux poteaux en bois mesurant 0,27 m de diamètre ont été mises au jour lors du nettoyage de surface de la sous-opération 15B (plan 7, couche 2, 15B2). Le remblai de comblement de ces tranchées était constitué d'un limon argileux gris brunâtre, homogène et compact, contenant des inclusions d'antracite, des nodules de chaux, des cailloux anguleux et arrondis ainsi que quelques pierres calcaires. Ces aménagements sont associés à la construction en 1879 du mur de division de l'entrepôt Smith. Les dépôts sus-jacents regroupés dans le lot 15B1 correspondent au nettoyage de surface à la suite du décapage mécanique avant les fouilles. Leur surface se situait à 13,04 m (NMM) en moyenne. Ces dépôts étaient composés d'un remblai de rehaussement de limon sableux beige surmonté d'une couche d'antracite et d'un cailloutis mêlé à du gravier fin. Ces sols étaient partiellement gelés lors de la fouille. Il s'agirait vraisemblablement de la surface de circulation à l'intérieur de l'entrepôt entre 1879 et 1894.

### **4.3 Secteur sud, sous-opérations 15C, 15D, 15E, 15F et 15J**

(plans 2 à 7, figures 14 à 16, vestiges St-56, St-88)

Les fouilles archéologiques entreprises dans le secteur sud de l'intervention ont été réalisées à l'emplacement d'une bande irrégulière de sols résiduels formant un îlot dont la dimension était de 17,50 m de longueur sur 1,50 m de largeur en moyenne. Cette aire regroupe de manière contiguë les sous-opérations 15C, 15D et 15E (photo 30). La sous-opération 15F a également été incorporée au secteur sud aux fins de l'analyse et de la présentation des données. Cet îlot isolé possédait une séquence stratigraphique complémentaire à la zone fouillée plus au sud (photo 31). Une division des sous-opérations par quadrants a été utilisée pour aborder les contextes du fort Ville-Marie et de l'horizon supérieur du sol naturel stérile ainsi que pour mieux localiser la provenance des artefacts et des écofacts. Ces contextes ont également été fouillés par niveaux arbitraires de 5 cm.

Une berme résiduelle de 1,50 m de longueur sur 0,30 m de largeur découverte lors du décapage mécanique et du nettoyage au début de l'intervention a été isolée et fouillée séparément dans la sous-opération 15J. Cette petite berme orientée selon un axe nord-sud faisait le lien entre les sous-opérations 15D et 15F.



**Photo 30** Bande de sol constituant les sous-opérations 15C, 15D et 15E dans le secteur sud de l'intervention, vue vers le sud-ouest. On remarque les tranchées des infrastructures de support de l'entrepôt Smith (1879) qui ont tronqué le tissu archéologique. (BjFj-101-14-N1-78)



**Photo 31** Sous-opération 15F après le nettoyage de surface, vue vers l'ouest. On remarque au premier plan les perturbations de la surface associées aux tranchées et poteaux des infrastructures de l'entrepôt Smith construit en 1879. (BjFj-101-14-N3-41)

### 4.3.1 Périodes I et II : le fort Ville-Marie et les occupations antérieures (avant 1642-1688)

#### **Sol naturel** (tableau 1, couche 38, lots 15C13, 15D17, 15E17, 15F14)

L'horizon supérieur du sol naturel stérile a été fouillé sur une épaisseur moyenne de 5 à 10 cm pour préserver le profil initial du site aux fins de la mise en valeur. Cette couche était constituée d'un limon brun-noir, homogène et friable, contenant des inclusions de veines d'oxydes, quelques pastilles d'argile gris-vert, de cailloutis et de cailloux subanguleux, surtout dans la portion sud du secteur. La couleur du sol pâlisait légèrement en profondeur. Les vestiges mobiliers mis au jour dans cette couche se limitent à deux ossements d'animaux, dont un blanchi, à un grain de chapelet en os et à un fragment d'épingle. Les deux artefacts ont été trouvés sous une pierre subanguleuse plaquée contre la limite d'un négatif de pieu (15F13). Ils proviendraient vraisemblablement de la couche sus-jacente (15F12, 15F13) associée à l'occupation du fort Ville-Marie.

#### **Niveau d'occupation du fort Ville-Marie** (tableau 1, couche 37, lots 15C12, 15D16, 15E15, 15F11, 15F12, 15J2)

Le niveau d'occupation du fort Ville-Marie avait été préservé à une élévation de 11,98 m (NMM) en moyenne sur la totalité de l'aire des sous-opérations du secteur sud de l'intervention. Cette couche constituant le sol naturel d'habitat a été occupée à partir des premières fréquentations du site avant 1642 jusqu'à ce qu'elle soit scellée par le remblai de rehaussement de Callière entre 1688 et 1695. Elle était composée en général d'un limon organique brun-noir légèrement sableux et moucheté d'argile gris-vert et brune formant une matrice homogène et compacte. On y retrouvait quelques cailloux altérés, des veines oxydées, des nodules de chaux, des traces de charbon de bois et de particules de bois décomposé. La présence de nodules ocreux dans la couche était spécifique au secteur sud de l'intervention.

Les vestiges mobiliers qui y ont été découverts sont passablement nombreux par comparaison avec les secteurs fouillés au centre ou au nord de l'intervention. Parmi ceux-ci, mentionnons des clous forgés (81), deux fragments de pipe en pierre du type micmac, des perles de verre diverses (12), des épingles (19), des tessons (28) de céramiques diverses (terre cuite grossière de Saintonge polychrome, terre cuite grossière chamois à glaçure verte, grès grossier à glaçure saline, faïence blanche), dont certains sont associés possiblement à un brûle-encens de faïence blanche, et une grande quantité d'ossements (1 464) provenant de mammifères, d'oiseaux ou de poissons (photo 32). Cet assemblage illustre la prédominance d'activités liées à la consommation et à l'alimentation. L'abondance de clous et surtout l'absence de munition viennent étayer l'hypothèse d'un secteur situé à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Il serait d'ailleurs intéressant de vérifier la quantité de ces artefacts dans les contextes similaires des interventions antérieures. Notons enfin l'absence de verre à vitre ou à bouteille.



**Photo 32** Assemblage d'artefacts provenant du niveau d'occupation du fort Ville-Marie dans le secteur sud de l'intervention (photographie Isabelle Hade)

- A Ébauche de pipe en calcaire (cat. 1481)
- B Clou de rembourage (cat. 1356)
- C Pipe en calcaire (cat. 1478)
- D Terre cuite grossière chamois à glaçure verte
- E Perles de verre (cat. 1417, 1418, 1419, 1479, 1482, 1483, 1485)
- F Faïence (cat. 1339, 1340)
- G Grains de chapelet (cat. 1480, 1484)
- H Terre cuite grossière sans glaçure (cat. 1450)
- I Terre cuite grossière de Saintonge polychrome
- J Épingles



### **Mur en forme de I St-56** (tableau 1, couches 35, 36, lots 15D13, 15E10, 15E16)

L'intervention de l'automne 2014 a permis de fouiller des couches résiduelles adjacentes angles nord-est et nord-ouest d'un mur en forme de I (St-56) dans les sous-opérations 15D et 15E (couche 36, 15D13, 15E10). Cet ouvrage de maçonnerie massive a été découvert initialement durant les interventions de 2006 et de 2008. Il est constitué d'un corps principal de 2,10 m de longueur orienté selon un axe nord-est-sud-ouest (nord géographique) et de deux pattes perpendiculaires de 1,50 à 1,60 m de longueur construites aux extrémités. Son sommet se situe à 12,77 m (NMM) en moyenne et il a été conservé sur une hauteur variant entre 0,80 m pour le corps principal et 0,50 à 0,60 m au niveau des pattes (photo 33). Des empattements de 0,30 à 0,32 m de largeur étaient visibles à la base des parements est et ouest de ces pattes. La base de ce mur repose dans l'horizon supérieur du sol naturel stérile à une altitude moyenne de 11,67 m (NMM). L'ensemble de son appareil est composé d'une dizaine d'assises plus ou moins régulières de moellons bruts, ébauchés ou grossièrement équarris, formant deux parements et un blocage central. La pierre calcaire a été principalement utilisée, mais on rencontre également quelques moellons de grès et de granit. Le tout est lié avec une argile beige verdâtre formant des joints affleurés et en creux qui sont en général passablement désagrégés.



**Photo 33** Mur en forme de I St-56, vue vers l'ouest  
(BjFj-101-14-N3-337)

Le relevé du mur a montré des différences notoires sur la partie inférieure du corps principal de l'ouvrage, qui présente trois assises beaucoup plus régulières et soignées (photo 34). Nous avons également noté que la patte située à l'est, constituée d'un appareil de moellons bruts beaucoup plus grossier et irrégulier, est complètement imbriquée au corps principal (photo 35), tandis que celle à l'extrémité ouest ne l'est pas. À cet endroit, seul un petit empattement présent à l'angle nord-ouest s'insère dans le parement nord (photo 36). L'appareil de maçonnerie de la patte ouest est construit en pierres grossièrement équarrées qui forment des parements plus réguliers et dressés parfois en surplomb ou avec un fruit, ce qui le distingue du reste du mur.



**Photo 34** Parement nord du mur en forme de I St-56, vue vers le sud. On remarque la différence d'appareil entre les trois assises inférieures et la portion supérieure de l'ouvrage. (BjFj-101-14-N3-332)



**Photo 35** Liaison entre la patte est et le corps principal du mur en forme de I St-56, vue vers le sud-est. On observe que ces deux éléments de l'ouvrage sont imbriqués. (BjFj-101-14-N3-333)



**Photo 36** Liaison entre la patte ouest et le corps principal du mur en forme de I St-56, vue vers le sud-ouest. On observe que ces deux éléments de l'ouvrage sont adjacents, sauf au niveau du petit empattement visible à l'avant-plan. (BjFj-101-14-N3-328)

Un dépôt d'argile gris verdâtre, hétérogène et très compacte, a été mis au jour devant le mur St-56 dans la sous-opération 15E (couche 35, 15E16) (photo 37). Sa matrice contenait des pastilles et des veinures de limon argileux gris moyen, des taches de charbon de bois (2 %) et des cailloux subanguleux (1 %). Elle comblait une petite dépression circulaire entourée de quelques pierres subanguleuses et située à 0,70 m du parement nord du corps central du mur St-56. Cette couche posée sur l'horizon supérieur du sol naturel était recouverte par le niveau d'occupation du fort Ville-Marie. Elle ne contenait que 13 fragments d'os. La nature, la position stratigraphique et la localisation spatiale de ce dépôt découvert uniquement à cet endroit donnent à penser que celui-ci est lié à la construction du mur St-56.

L'intervention réalisée dans les sous-opérations 5A et 5D en 2006 avait permis de fouiller des dépôts de sédiments présents à la base des deux parements dégagés du mur St-56 (06-C3-22, 21, 19, 5D31). Ces sols remaniés mais qui incorporent probablement des composantes des anciennes surfaces d'occupation en marge de l'ouvrage, avaient été interprétés comme étant de nature indéterminée. Divers creusements avaient également été découverts sur les abords du mur St-56 et associés à « l'empreinte d'aménagements



**Photo 37** Dépôt d'argile 15E16 découvert au nord du mur en forme de I St-56, vue vers l'ouest. On remarque la dépression rectiligne dans le sol naturel le long du parement nord du mur. Il s'agit de la limite de la sous-opération 5A fouillée en 2006. (BjFJ-101-14-N3-314)

associés [à celui-ci,] mais dont nous échappe la nature précise ». Enfin, la « présence récurrente de cendre, scories et autres débris de combustion à travers ces dépôts » indiquait que le mur St-56 pouvait être associé à une installation impliquant la fonte et le travail du métal (Bélangier, Loewen, 2006, p. 78). Cette hypothèse avait été corroborée en 2008 par la découverte d'un dépôt de débris de combustion qui venait s'adosser au mur St-56 dans la sous-opération 8D. On y retrouvait entre autres une forte concentration de nodules de laitier. Le bilan de ce rapport de 2008 concluait en soulevant un problème lié à la proximité du mur St-56 et du puits St-39 situé à moins de 3 m vers l'est. Les archives datent le creusement de ce puits en 1658 et le localisent à l'intérieur de la place d'Armes. Le mur St-56 et les aménagements qui devaient s'y rattacher se retrouveraient donc sur la place d'Armes de 1658 ou juste à proximité, ce qui semblerait inapproprié aux manœuvres militaires auxquelles un tel espace devait être réservé. Ces questions nous ramènent à l'organisation spatiale du fort Ville-Marie, mais surtout aux différentes phases de son aménagement et de l'occupation à l'intérieur de l'enceinte.

### **Palissade de petits pieux St-42** (tableau 1, couches 30, 33, lot 15C11)

Un segment de 1,55 m de longueur d'une tranchée orientée selon un axe est-ouest a été fouillé dans la sous-opération 15C. Cette tranchée mesurait 0,25 m de largeur et sa profondeur augmentait d'ouest en est de 0,37 à 0,48 m (photo 39). Son remblai de comblement était composé d'une argile beige-brun pâle, homogène et variant de ferme à compacte. Cette argile s'entremêlait par endroits à des poches et à des lentilles de limon noirâtre pouvant former jusqu'à 50 % de la matrice générale du remblai de comblement. Des inclusions ponctuelles d'une ou deux poches de cendre blanchâtre et de rares cailloux y ont également été observées. Ce remblai de comblement, qui témoigne vraisemblablement de la construction et du démantèlement d'une ancienne palissade de pieux, débordait de part et d'autre des limites de la tranchée en une mince bande formant un bourrelet. L'analyse des macrorestes végétaux d'un échantillon de ce remblai de comblement a permis d'y identifier plusieurs fragments de charbon de bois (GAIA 2015 : 8). L'extrémité ouest de cette tranchée avait été tronquée par la construction du mur St-59 associé à l'entrepôt Franchère. Peu de vestiges immobiliers y ont été recueillis. Mentionnons un tesson de terre cuite grossière à glaçure, un tesson de verre à bouteille transparent coloré vert foncé, un clou forgé et quatre fragments d'os, dont deux étaient blanchis.

Ce petit segment de la tranchée St-42 qui forme un retour vers l'ouest représenterait, avec les tronçons découverts plus à l'est, une partie du tracé de la première palissade de petits pieux du fort initial de Ville-Marie construit par les Montréalais dès 1642. La portion découverte dans la sous-opération 15C correspondrait à un tronçon de la courtine nord de l'ouvrage qui formerait un angle de plus ou moins 90 degrés avec le flanc du bastion vers lequel il convergerait (voir la discussion dans Bilan et recommandations).



**Photo 38** Segment de la tranchée de la palissade de petits pieux St-42 mis au jour dans la sous-opération 15C, vue vers l'ouest (BjFj-101-14-N3-291)

### **Comblement de deux négatifs de poteaux** (tableau 1, couche 27, lots 15F12, 15F13)

La fouille du niveau d'occupation du fort Ville-Marie dans la sous-opération 15F a permis de mettre au jour deux négatifs de poteaux mesurant 0,50 m de diamètre au sommet et 0,19 m de diamètre en moyenne à la base (photo 39). Ils étaient comblés avec un limon organique entremêlé d'argile beige meuble et plutôt homogène, contenant des inclusions de cailloux anguleux et de pastilles d'argile beige. Celui qui a été découvert du côté nord-est (15F12) s'insérait dans le sol naturel stérile à plus de 0,26 m de profondeur, tandis que le second, au sud-ouest (15F13), avait été creusé sur plus de 0,74 m de profondeur. La base de ces négatifs contenait des pierres posées de chant qui servaient vraisemblablement de cales. En 15F13, deux niveaux de ces pierres de cale ont été observés. Le premier comprenait cinq pierres de 24 cm en moyenne plaquées contre les parois du trou, laissant au centre une circonférence de 10 cm de diamètre comblée d'une concentration d'argile beige. Le second niveau de cale était constitué de trois pierres plus anguleuses laissant au centre une surface de 6 cm de diamètre aménagée avec plusieurs cailloux arrondis et subanguleux sur laquelle devait reposer l'extrémité du poteau. Le remblai de comblement de ces négatifs ne contenait que des ossements de mammifère et de poissons (18) en 15F13. Les vestiges mobiliers provenant du trou de poteau 15F12 n'ont pas été séparés du reste de la couche qui recouvrait toute la surface de la sous-opération.

Ces deux négatifs de poteaux étaient situés à 2,30 m l'un de l'autre et orientés selon un axe nord-est-sud-ouest (nord géographique) représentant une ligne centrale entre les murs St-44 et St-56. Ces vestiges, associés à un troisième négatif de poteau mis au jour exactement à 2,30 m plus à l'ouest en 2008 (08-C3-21, 10A26), ont pu constituer l'infrastructure de support médiane d'un ancien bâtiment ouvert (voir la discussion sur le mur St-56).



**Photo 39** Négatifs de poteaux 15F12 (à droite) et 15F13 (à gauche) mis au jour dans le niveau d'occupation du fort Ville-Marie dans la sous-opération 15F. On remarque l'extrémité sud du mur maçonné des jardins du domaine de Callière St-30, vue vers le nord. (BjFj-101-14-N3-304)

### **Déblais du creusement du puits St-39** (tableau 1, couche 26, lot 15E14)

Un dépôt d'argile gris verdâtre, homogène et très compacte, mouchetée et marbrée de limon brun a été fouillé dans la sous-opération 15E. L'inclusion de quelques cailloux anguleux dont certains auraient été chauffés (< 1 %), de quelques fragments de charbon de bois et d'un nodule ocreux a été observée à travers la matrice. Cette couche posée sur le niveau d'occupation du fort Ville-Marie tapissait sur 0,10 m d'épaisseur en moyenne la zone immédiatement au nord du mur St-56, et butait contre l'empattement de l'angle nord-est de celui-ci. Sa nature et l'absence de vestige mobilier dans son contenu indiquent qu'elle proviendrait vraisemblablement des niveaux inférieurs du sol naturel stérile. En ce sens, elle pourrait être associée aux déblais issus du creusement du puits St-39 situé à moins d'un mètre plus à l'est. Cette argile relativement homogène aurait également pu être utilisée pour réparer ou reconstruire le mur St-56 durant une phase d'occupation plus tardive du fort Ville-Marie.

### **Remblai d'un creusement** (tableau 1, couche 25, lot 15E13)

Un creusement de nature indéterminée a été observé lors de la fouille du niveau d'occupation du fort Ville-Marie à l'extrémité est de la sous-opération 15E. Le comblement de cette petite fosse irrégulière d'une dimension de 0,30 m sur 0,40 m était constitué d'un limon gris moyen, plutôt hétérogène et friable, contenant des inclusions de chaux, de fragments de charbon de bois (de 1 à 3 cm) et de cailloutis. Une scorie y a été prélevée et conservée. Ce creusement s'enfonçait à plus de 0,27 m de profondeur dans le sol naturel et ne contenait qu'un clou forgé accompagné d'un os blanchi. Les fouilles menées en 2006 ont révélé plusieurs fosses similaires à proximité du mur St-56 (5D40, C3-20, 5D37). Certains de ces creusements semblaient antérieurs au mur en forme de I St-56, tandis que d'autres ont pu être contemporains de celui-ci. Les traces d'activités intenses dans cette zone du fort Ville-Marie pourraient donc s'expliquer en partie par leur localisation à proximité du mur St-56 qui ferait partie intégrante d'un aménagement, possiblement un bâtiment durant une phase tardive du fort. Elles pourraient également être liées à l'occupation à l'intérieur du bastion nord-est du fort initial présumé, formé par la palissade St-42 et le fossé St-62/St-63.

### **Vestiges maçonnés St-88** (tableau 1, couche 24, lots 15D14, 15E11)

L'enlèvement du remblai de Callière non remanié a révélé dans les sous-opérations 15D et 15E une concentration de pierres éparses posées sur le niveau d'abandon du fort Ville-Marie, en marge du mur St-56. Cette concentration plus ou moins organisée de pierres reposant sur un lit d'argile devenait jointive et adjacente aux vestiges maçonnés St-56. Elle était constituée d'une assise simple de moellons bruts et de moellons ébauchés formant le profil de deux vestiges distincts de forme plus ou moins rectangulaire (photo 40). Les dimensions de ceux-ci variaient de 0,40 à 0,60 m de longueur sur 0,35 à 0,40 m de largeur et leur sommet se situait à 12,12 m (NMM) en moyenne. La plupart des pierres étaient posées à plat, mais certaines d'entre elles étaient disposées obliquement, ce qui donne à penser qu'une portion de l'ensemble était désordonnée. Elles reposaient par endroits sur le niveau d'occupation du fort Ville-Marie



**Photo 40** Vestige St-88 constitué d'une assise de moellons bruts et ébauchés liés avec de l'argile, vue vers le nord. La portion centrale du vestige (flèches de droite [15D14]), plus désordonnée, a été fouillée. La portion adjacente au parement nord de la patte ouest de St-56 (flèche de gauche [15E11]) a été conservée à des fins de mise en valeur (BjFj-101-14-N3-232)

(15D16) ou sur le niveau d'occupation post-abandon du fort (15E12). Il subsistait un liant d'argile sous ou contre ces pierres, qui étaient parfois plus ou moins enlignées. Le relevé des vestiges montre deux zones plus organisées qui se démarquent. La première (15E11) était adjacente au parement nord de la patte ouest du mur St-56 (photo 41). La seconde (15D14) était adjacente à la limite nord de la sous-opération 5A fouillée antérieurement en 2006. Bien que l'aire de fouille en 5A ait été particulièrement confinée dans la zone située au nord du mur St-56, la couche 06-C3-22 identifiée par la lecture stratigraphique lors de l'intervention de 2006 pourrait correspondre partiellement à la structure St-88. Le désordre structurel des vestiges dans cette dernière zone donnait plutôt à penser qu'il s'agissait des restes d'une ancienne structure démolie. Cette portion des vestiges, dont la fouille n'a révélé aucune trace de culture matérielle, n'a donc pas été conservée. La position stratigraphique de cette assise de pierres liées à l'argile en partie adjacente au mur St-56 situerait la construction de cet aménagement durant l'occupation du fort Ville-Marie et son démantèlement partiel lors de la période post-abandon du fort, entre 1675 et 1688. En ce sens, elle pourrait être associée aux vestiges d'un bâtiment présumé unissant les murs en forme de I St-56 et St-44.



**Photo 41** Coupe de la portion du vestige St-88 adjacente au parement nord de la patte ouest de St-56 (15E11), vue vers l'est (BjFj-101-14-N3-325)



**Occupation post-abandon du fort Ville-Marie** (tableau 1, couche 23, lots 15C9, 15C10, 15D15, 15E12, 15F10)

Une couche de limon argileux gris moyen à gris foncé, très hétérogène et ferme, entremêlée de lentilles de cendre constituant par endroits de 25 à 50 % de la matrice recouvrait le niveau d'occupation du fort Ville-Marie dans le secteur sud de l'intervention. Diverses inclusions ont été observées dans ce dépôt : taches et fragments de charbon de bois (de 5 à 10 %), cailloutis, cailloux anguleux et subanguleux, quelques éclats de taille de pierre calcaire (de 2 à 5 %), nodules ocreux (2 %) et pastilles d'argile gris verdâtre (2 %). La cendre était moins présente, puis disparaissait dans la portion sud-est de la zone en 15E. L'épaisseur moyenne de cette couche variait d'ouest en est de 0,13 à 0,03 m. Son contenu en vestiges immobiliers est important. Mentionnons la présence de plus de 1 332 ossements divers de mammifères, d'oiseaux et de poissons, plusieurs tessons de terre cuite grossière locale et française, de grès grossier français, de perles de verre, de clous forgés, de pierres à fusil, d'une ébauche d'objet en pierre noire indéterminé, d'épingles et de boutons, ainsi que de fragments de tuiles d'ardoise (photo 42). Le verre à bouteille semble toutefois absent de ce contexte. La présence d'un tesson de *creamware* dans l'assemblage (lot 15C9) serait une intrusion associée à la manutention lors de la fouille des sols en bordure du mur St-59.

Deux négatifs de forme allongée mesurant de 1,10 à 1,60 m de longueur sur environ 0,20 m de largeur traversaient la couche dans les sous-opérations 15C et 15D. Le dépôt de cendre à ces emplacements s'interrompait jusqu'au niveau sous-jacent, comme si des pièces de bois y avaient été déposées, puis éventuellement retirées. Dans la sous-opération 15D (15D15), deux fosses mesurant respectivement 0,65 m et 1,0 m de diamètre avaient été comblées par le même dépôt (photo 43, plan 2). Le pourtour de ces creusements de plus de 0,17 m de profondeur était jonché d'une concentration d'artefacts. Une grande étendue de charbons de bois en poussière et en fragments posés sur une lentille de cendre se trouvait également en périphérie des fosses. La nature de ces dépressions et leur comblement laissent supposer leur utilisation comme foyer.

L'étalement spatial de ce dépôt apparaît significatif, entre autres du côté ouest, dans la sous-opération 15C (15C9), où la tranchée de la palissade de petits pieux St-42 constitue une limite à partir de laquelle la couche s'arrêtait vers le nord. Cette observation, qui avait également été faite lors des interventions antérieures, soulève l'hypothèse de l'existence de ces rejets au moment de l'enlèvement des pieux de la palissade, ou de ce qui en restait à ce moment. Des croisements d'objets en céramique ont d'ailleurs été observés entre cette couche et le remblai de comblement de la palissade St-42 (15C11). Vers l'est en 15E, la composante de cendre et de charbon de bois s'amenuisait et disparaissait graduellement de la matrice de la couche. L'existence de la structure présumée St-88 située immédiatement au nord du mur St-56 dans cette zone pourrait avoir été déterminante : cette structure aurait créé une barrière ayant empêché l'étalement du dépôt.



**Photo 42** Assemblage d'artefacts provenant du niveau d'occupation post-abandon du fort Ville-Marie dans le secteur sud de l'intervention (photographie Isabelle Hade)

- A** Terre cuite grossière à glaçure (cat. 1450, 1468)
- B** Grès grossier du Cotentin et du Bessin (cat. 1456)
- C** Terre cuite commune de Saintonge (cat. 1338)
- D** Terre cuite grossière chamois à glaçure verte (cat. 1458)
- E** Bouton en métal et alliages stannifères (cat. 1420)
- F** Perles de verre (cat. 1413, 1416, 1477)
- G** Parure en métal cuivreux (cat. 1414)
- H** Terre cuite commune non glaçurée
- I** Terre cuite commune chamois à glaçure verte (cat. 1452)

Cette couche de rejets avait été identifiée et fouillée antérieurement dans les sous-opérations 8B, 10A, 10B, 3A et 3B. Les artefacts et les restes fauniques (notamment plusieurs ossements non piétinés et « retrouvés en position anatomique ») qui y avaient été découverts en grande quantité et avaient été datés à une période précédant la prise de possession par le gouverneur de Callière. Ces traces et ces rejets seraient liés à l'occupation du secteur juste avant son rehaussement entre 1688 et 1695. La zone aurait donc été utilisée durant une époque tardive du fort ou durant la période de son abandon entre 1683 et 1688, pendant les foires aux fourrures.



**Photo 43** Fosses mises au jour dans la sous-opération 15D, vue vers le sud. Le pourtour et l'intérieur de ces creusements comblés en partie par de la cendre et du charbon de bois étaient jonchés d'artefacts et d'ossements. (BjFj-101-14-N3-253)

### 4.3.2 Périodes III et IV : le château de Callière (1688-1765) et le domaine de Callière (1765-1805)

**Base non remaniée du remblai de Callière** (tableau 1, couche 16, lots 15C7, 15C8, 15D12, 15E9, 15F8, 15J1)

La portion non remaniée du remblai de Callière a été retrouvée dans l'ensemble des sous-opérations du secteur sud de l'intervention. Ce remblai de rehaussement aménagé entre 1688 et 1695 recouvrait toute la surface des sous-opérations, à l'exception de l'emplacement des tranchées et des poteaux associés aux infrastructures de l'ensemble Smith construit en 1879, où la couche avait été tronquée. Cette portion du remblai était également absente de la partie sud-ouest de la sous-opération 15C (16C6), où une couche-dépotoir avait été utilisée en guise de rehaussement à cet endroit. Plus au nord, le remblai recouvrait le sommet de la tranchée de la palissade St-42.

Ce dépôt compact était généralement composé d'un mélange hétérogène d'argile gris verdâtre et de limon argileux, parfois parsemé de poches d'argile beige ou brune. Il contenait des inclusions de charbon de bois (5 %), des cailloux anguleux et subanguleux, dont quelques-uns chauffés, des pierres arrondies, des traces d'oxydes, des particules et des nodules de mortier à la chaux, des fragments et des pièces de bois décomposé ainsi que des particules et des nodules de chaux. Son épaisseur variait de 0,12 à 0,41 m en moyenne d'ouest en est, ce qui créait une pente descendante vers l'ouest. Les vestiges immobiliers qui y ont été recueillis sont peu nombreux pour le volume de sol fouillé. Ils comprennent des clous forgés, quelques tessons de terre cuite grossière locale ou française, de rares fragments de pipe en terre cuite argileuse blanche (2), quelques tessons de bouteille en verre transparent coloré vert foncé, des fragments de tuiles d'ardoise et surtout des ossements (323). Ces sols provenaient probablement des alentours immédiats du domaine ou des excavations réalisées lors de la construction du château.

**Clôture des jardins du château de Callière (St-43)** (tableau 1, couche 15, lot 15F7)

Une tranchée de construction a été mise au jour dans la sous-opération 15F, à l'extrémité du mur de clôture des jardins du château de Callière (St-30). Elle s'étendait vers le sud au-delà du mur St-30, sur une longueur de 0,80 m et sur une largeur de 0,30 à 0,50 m à sa base. Le remblai de comblement de ce creusement était constitué de limon sableux brun-gris, plutôt hétérogène et friable, avec des inclusions de mortier à la chaux grisâtre, des cailloux subanguleux, quelques pierres et une scorie. Ses limites étaient plutôt abruptes et nettes des côtés sud et ouest, et plus diffuses vers l'est, où une pente douce a été observée. Cette tranchée avait été creusée dans la portion non remaniée du remblai de Callière sur environ 0,20 m de profondeur. L'extrémité du mur de clôture des jardins du château (St-30) était assise sur ce remblai, ce qui confirme sa postériorité par rapport à la tranchée. Bien qu'aucun négatif ou trace de piquet n'y ait été dénoté, la position spatiale et stratigraphique de cet événement antérieur au mur des jardins de Callière laisse supposer une similitude avec les vestiges associés à la clôture des jardins St-43 découverts plus au nord. Si tel est le cas, les limites confinées de cette petite tranchée située au centre de la sous-opération 15F confirmeraient l'absence d'un quelconque retour vers l'est ou l'ouest de la clôture des jardins du château de Callière.

### ***Mur maçonné des jardins du domaine de Callière (St-30) (tableau 1, couche 14, lot 15F9)***

L'extrémité sud du mur maçonné des jardins du domaine de Callière a été mise au jour dans la sous-opération 15F. Le creusement en 1879 d'une profonde tranchée orientée selon un axe est-ouest et associée aux infrastructures de support de l'ensemble Smith, avait tronqué l'ouvrage à cet endroit. Toutefois, la fouille des contextes préservés autour de cette perturbation a confirmé que le mur ne se poursuivait pas au sud ni ne faisait de retour vers l'est ou l'ouest (voir la photo 39). Le mur constitué d'assises irrégulières de moellons bruts de granit, de calcaire et de quelques pierres calcaires ébauchées était jointoyé avec un mortier à la chaux. Le segment résiduel mis au jour en 15F mesurait 0,50 m de longueur sur 0,40 m de largeur sur 0,16 m de hauteur en moyenne. L'élévation sur son sommet dérasé se situait à 12,65 m (NMM). Cet ouvrage est postérieur à la clôture initiale, probablement contemporaine de l'aménagement des jardins vers 1695.

### ***Remblai-dépotoir contemporain du rehaussement du secteur entre 1688 et 1695 (tableau 1, couche 13, lots 15C6, 15D11)***

Un remblai-dépotoir constitué d'un limon gris foncé, hétérogène et ferme, d'une épaisseur moyenne de 0,17 m a été fouillé dans les sous-opérations 15C et 15D. Ce dépôt dont la surface était située à 12,35 m (NMM) en moyenne contenait des inclusions de poussière et de fragments de charbon de bois, des cailloux arrondis et subanguleux, dont certains avaient été chauffés, quelques fragments de brique commune et des lentilles de cendre. Ces lentilles blanchâtres et homogènes étaient parfois épaisses et présentaient à certains endroits une teinte orangée témoignant d'une rubéfaction. La position stratigraphique de cette couche scellée entre la base non remaniée et la portion supérieure remaniée du remblai de Callière situerait ce rejet entre 1688 et 1695. Les vestiges mobiliers qui y ont été recueillis nous apparaissent très significatifs, compte tenu de la période de temps bien définie et relativement courte pendant laquelle ces rejets y ont été accumulés (photo 44). Mentionnons entre autres la présence d'objets fragmentés en terre cuite grossière française chamois à glaçure ou sans glaçure, dont un bol ou une terrine qui comprend 22 tessons, de 7 fragments d'un possible réchaud en terre cuite grossière de Saintonge polychrome, de tessons de faïence blanche, d'un tesson de grès grossier français, de verre à bouteille transparent coloré bleu ou vert foncé, de 3 fragments d'un tuyau de pipe en terre cuite argileuse blanche avec décor moulé de fleurs de lys, d'un fragment de tuyau de pipe en forme de coude en pierre noire, de perles de verre et de coquillage, d'un bracelet de cuivre, de pierres à fusil et de munitions en plomb, d'un manche en andouiller, de 11 fragments de tuiles d'ardoise, dont un porte une trace de clouage, de 126 clous forgés et de 1 762 ossements divers. Des croisements entre certains objets de céramique provenant de cette couche et d'autres provenant de la couche de la période post-abandon du fort (couche 23, lots 15C9, 15D15) y ont été observés. Ils témoigneraient possiblement de la continuité du processus de rejet dans ce secteur du site. Ces croisements montrent également qu'il était parfois difficile en cours de fouille de séparer ces deux dépôts. L'eau de fonte de la glace et la pluie provenant du toit de l'abri et ruisselant sur le mur St-59 ont inondé à plusieurs occasions cette zone, particulièrement en 15C.



**Photo 44** Assemblage d'artefacts et d'écofacts provenant d'un remblai-dépotoir contemporain du rehaussement du secteur entre 1688 et 1695 (photographie Isabelle Hade)

- A Ossements analysés
- B Terre cuite grossière chamois à glaçure verte (cat. 1459, 1331)
- C Pierres à fusil en silex (cat. 1387 et 1389)
- D Cendrée (cat. 1384)
- E Manche en andouiller (cat. 1328)
- F Plaque d'andouiller (cat. 1329)
- G Verre coloré transparent vert foncé
- H Faïence (cat. 1333)
- I Pipe en terre cuite fine argileuse blanche (cat. 1330)
- J Pipe en céramique de type amérindien (cat. 1383)
- K Perles de verre (cat. 1388)
- L Bracelet en cuivre laminé (cat. 1336)
- M Boucle en laiton (cat. 1387)
- N Fragments d'ardoise

L'analyse ostéologique de cet assemblage apparaissait importante pour que l'on puisse mieux caractériser la diversité des espèces présentes et les habitudes de consommation durant le rehaussement du secteur et la construction du château de Callière. Les résultats de cette analyse sont remarquables (GAIA, Bernard et Noël, 2015). Ils ont d'abord révélé une similitude importante entre les assemblages provenant de l'occupation du fort Ville-Marie (1642-1688), ce qui n'est pas surprenant. Les pratiques alimentaires et commerciales sur le site n'auraient donc pas beaucoup changé, à l'intérieur d'un cadre environnemental, faunique et végétal qui aurait peu varié. La très bonne conservation des restes osseux indique qu'ils n'ont pas subi d'exposition prolongée aux éléments et qu'ils auraient été recouverts relativement rapidement par la portion sus-jacente du remblai de rehaussement. Toutefois, des traces associées à l'action d'agents naturels tels que l'eau, le gel, le dégel, les racines ou encore la présence de charognards de la famille des canidés confirment tout de même leur exposition à l'air libre durant un certain laps de temps avant leur remblaiement. Beaucoup de ces ossements portaient des traces de calcination et auraient été jetés plusieurs minutes dans les braises d'un feu intense, possiblement pour gérer les déchets ou pour être utilisés comme combustible. Bien qu'un nombre important d'ossements aient été identifiés à des espèces sauvages, la forte prédominance du porc (12,2 % dans le lot 15C6) et les traces de boucherie en général (couperet, couteau) conduisent à penser que ces rejets sont issus de l'alimentation des colons. La facilité d'élevage du porc et la possibilité de conserver cette viande en baril de sel étaient déterminantes dans ce choix. L'absence de spécimens très jeunes (moins de 10 mois) ou plus âgés (plus de 42 mois) indique qu'il s'agissait d'une activité de consommation plutôt que d'élevage. Certains de ces spécimens auraient pu être abattus sur place pour conserver la fraîcheur de la viande, mais l'abondance des membres thoraciques montre qu'ils ont pu également être apportés frais en quartier sur le site, ou préservés dans le sel. Les autres espèces domestiques identifiées sont le bœuf et la poule, mais leur rareté laisse croire qu'il s'agissait d'une exploitation associée à la consommation des produits dérivés (lait, œufs) plutôt qu'à celle de la viande. Enfin, la présence d'une grande variété de mammifères (ours noir, orignal, cerf de Virginie, castor, martre, rat musqué) et d'oiseaux sauvages (canard, bécasse, oie-cygne, grand héron, aigle à tête blanche, chouette lapone, grue du Canada, butor d'Amérique, grand corbeau, tourte, etc.) témoigne vraisemblablement de la consommation de ces espèces par les colons. La présence de ces animaux dans l'assemblage pourrait également être associée au commerce des peaux et aux échanges commerciaux, par exemple ceux des plumes de grands oiseaux prédateurs.

### ***Négatif de poteau de nature indéterminée*** (tableau 1, couche 12, lot 15D10)

Un négatif de poteau de forme circulaire mesurant 0,13 m de diamètre a été découvert à la base du remblai de Callière remanié dans la sous-opération 15D (15D9). Son remblai de comblement était constitué d'un limon brun légèrement argileux et plutôt organique, homogène et ferme. Des inclusions de petits nodules de mortier, de cailloutis arrondis et de pastilles de cendre grise y ont été observées. Ce négatif serait vraisemblablement contemporain de la période de rehaussement du secteur entre 1688 et 1695.

**Portion remaniée du remblai de Callière** (tableau 1, couches 9 et 10, lots 15C4, 15C5, 15D8, 15D9, 15E6, 15E7, 15F5, 15F6)

La portion remaniée du remblai de Callière a été fouillée en deux couches distinctes, pour isoler arbitrairement sur 0,10 m d'épaisseur le niveau d'occupation à sa surface. Ce dépôt dans le secteur sud de l'intervention était constitué d'un limon argileux brun-gris, plus ou moins hétérogène et compact, avec des inclusions de chaux, de mortier, de cailloutis et de cailloux subanguleux, de fibres et de quelques éclisses de bois, de petits fragments de charbon de bois, de quelques scories et de petits nodules ocreux. L'élévation au sommet de la couche variait entre 12,92 m et 12,60 m (NMM) d'est en ouest. Cette pente descendante vers l'ouest a d'ailleurs été observée dans les autres secteurs du site. L'assemblage de céramique provenant de la surface de la couche se distingue du reste du dépôt par la présence de *creamware* et de porcelaine fine dure orientale qui témoignent de l'occupation de la surface des jardins après la Conquête. Le remblai pourrait provenir de plusieurs endroits en périphérie du site, ce dont témoignent la diversité et la datation des artefacts recueillis : tessons de terre cuite grossière française et locale, faïence blanche et brune, perles de verre, fragments de pipe en terre cuite argileuse blanche, plusieurs pierres à fusil, des munitions en plomb, une pointe de projectile amérindienne en pierre blanche (quartz?), une ébauche de pipe en pierre grise, des fragments de verre à bouteille teinté bleu, des clous forgés, des fragments de tuile d'ardoise et de nombreux ossements divers (photo 45). Ces artefacts indiquent que le secteur aurait été occupé durant une période relativement longue, qui débiterait avant la fondation de Ville-Marie pour s'étendre jusqu'à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La fouille de cette portion du remblai dans les interventions antérieures avait permis de déceler la pointe des instruments aratoires à l'interface du dépôt sous-jacent. Ces traces se présentaient selon des groupes de trois pointes disposées sur une douzaine de centimètres. La surface de cette couche aurait été amendée au fil des décennies, pour y intégrer des fumures permettant d'enrichir et d'aérer ces sols très peu organiques à l'origine (Bélangier et Loewen 2009 : 28).

**Niveau de circulation post-1765** (tableau 1, couche 8, lots 15C3, 15D7, 15E5)

Une mince couche de 0,03 m d'épaisseur constituée de limon légèrement sableux brun-gris, ferme et plutôt hétérogène, parsemée de lentilles minces et éparses de mortier à la chaux a été fouillée en continu dans les sous-opérations 15C, 15D et 15E. On y rencontrait des inclusions de fibres de bois (4 %), de cailloutis et de cailloux subanguleux, des pastilles de charbon de bois et quelques éclats de pierre calcaire. La céramique qui y a été recueillie (terre cuite grossière locale, faïence, *creamware*, porcelaine dure orientale, grès fin blanc à glaçure saline) situerait ce dépôt après la Conquête. Trois tessons de terre cuite fine blanche ont par contre été découverts dans l'assemblage. Il pourrait toutefois s'agir de *pearlware*, car les tessons étaient petits et donc plus difficiles à identifier. Le sommet de cet aménagement était situé à 12,75 m (NMM) en moyenne. Lors des interventions antérieures, il avait été associé à une ancienne chaussée de circulation, durant l'occupation du domaine de Callière, entre 1765 et 1805 (09-C5-25, 26).





**Photo 45** Assemblage d'artefacts provenant de la portion remaniée du remblai de Callière dans le secteur sud de l'intervention (photographie Isabelle Hade)

- A Terre cuite grossière chamois à glaçure verte
- B Faïence brune
- C Ébauche de pipe en calcaire (cat. 1405)
- D Faïence blanche
- E Porcelaine fine dure orientale
- F Plaque d'andouiller (cat. 1329)
- G Grès grossier rhénan brun
- H Pipes en terre cuite fine argileuse blanche
- I Pointe de projectile en chert (cat. 1385)
- J Pointe de projectile en chert (cat. 1406)
- K Chevrotine et cendrée (cat. 1384, 1407)
- L Perles de verre et coquillage (cat. 1380, 1412)
- M Verre teinté régulier bleu
- N Verre incolore sans plomb
- O Verre teinté régulier bleu-vert français
- P Verre coloré transparent vert foncé
- Q Pierres à fusil en silex (cat. 1381, 1404, 1408, 1409, 1411)

### 4.3.3 Périodes V et VII : l'ensemble Dunlop (1805-1842) et l'ensemble Smith (1879-2014)

Comme signalé, la préparation des aires de fouille durant l'automne 2014 a été réalisée mécaniquement pour décaper les contextes du XIX<sup>e</sup> siècle et parvenir plus rapidement aux couches plus anciennes. Dans le secteur sud de l'intervention, une portion infime des contextes résiduels du XIX<sup>e</sup> siècle a été fouillée. Ces contextes sont associés en général à l'occupation du site par l'ensemble Dunlop entre 1805 et 1842 ainsi qu'à l'ultime occupation du site par l'ensemble Smith entre 1879 et 2014.

#### ***Tranchée de construction du mur St-15 (tableau 1, couche 7, lot 15E8)***

Les vestiges du mur St-15 appartenant à la limite sud du bâtiment 9 construit par Dunlop entre 1805 et 1815 ont dû être entièrement dérasés lors du décapage mécanique du site, au début de l'intervention. La fouille des dépôts adjacents a toutefois révélé un segment résiduel de la base de ce mur dans la sous-opération 15E. Une petite portion de sa tranchée de construction mesurant 0,60 m sur 0,50 m était située le long du parement sud et du parement ouest des vestiges. Son remblai de comblement d'une épaisseur moyenne de 0,33 m était constitué de limon argileux brun, plutôt hétérogène et ferme, avec des mouchetures et des poches d'argile gris verdâtre. De petits nodules de chaux et des fragments de charbon de bois y ont également été observés. Durant les interventions antérieures en 2007, cette couche avait été associée à un sol d'occupation dans la sous-opération 5B (07-C1-06, 5B15). Toutefois, seule la partie étalée en dehors de la tranchée avait été fouillée à l'époque. Ce remblai de comblement proviendrait vraisemblablement des déblais issus du creusement de la tranchée. Seules la compacité et la teinte légèrement plus brune de la matrice le distinguaient du remblai de Callière sous-jacent. Le matériel qui y a été découvert se limitait à un clou forgé, à un manche métallique provenant possiblement d'un ustensile et à quatre ossements. L'ancien bâtiment auquel cette tranchée de construction a été associée daterait de 1804; il aurait servi de tonnellerie et de remise.

#### ***Réfection de l'entrepôt Franchère vers 1831 (St-59) (tableau 1, couche 6, lot 15C2)***

Une couche de limon sableux brun-gris, hétérogène et ferme, a été fouillée dans la portion ouest de la sous-opération 15C. Elle contenait des inclusions de nombreux cailloux anguleux et subanguleux (30 %), des nodules et des pastilles de mortier et de chaux (5 %), quelques fragments de charbon de bois, de rares pastilles de cendre et quelques fragments de brique commune. Ce dépôt reposait sur l'empattement du mur St-59, contre lequel il venait également buter. Son épaisseur à cet endroit était de 0,31 m et décroissait jusqu'à 0,01 m à sa limite est. L'assemblage de tessons de céramique qui y a été recueilli daterait cette couche après 1820. La même couche avait été fouillée en 2006 et en 2008 (06-C4-17, 08-C1b-19). La nature et la position spatiale et stratigraphique de cette couche permettent de croire qu'elle s'est accumulée lors de la réfection de l'entrepôt Franchère vers 1831.

### **Occupation de l'entrepôt Dunlop** (tableau 1, couche 5, lots 15D6, 15E4, 15F4)

Une mince accumulation de 0,05 m d'épaisseur de limon gris-brun compact parfois légèrement sablonneux a été fouillée en synchronie dans les sous-opérations 15D, 15E et 15F. Plusieurs inclusions y ont été observées, dont des éclisses de bois (2 %), du cailloutis et des cailloux anguleux, quelques éclats de pierre calcaire pourrie, des pastilles de charbon de bois, des nodules d'antracite et de rares fragments de brique commune. Les vestiges immobiliers dans ce dépôt témoignent d'une occupation située entre 1805 et 1825. Mentionnons la présence d'un jonc (bague?) en or qui y a été découvert (15F4). Ce niveau d'occupation aurait été situé dans la zone sud de la cour de l'ensemble Dunlop.

### **Surface de circulation dans la cour de l'entrepôt Dunlop** (tableau 1, couche 4, lots 15D5, 15E3, 15F3)

Une ancienne surface de circulation a été fouillée dans les sous-opérations 15D, 15E et 15F. Son sommet se situait à une élévation moyenne de 12,86 m (NMM). Cette surface était constituée d'une pellicule très compacte de sable jaunâtre mélangée à une bonne quantité de petits cailloux recouvrant le remblai sous-jacent. L'assemblage artéfactuel recueilli dans cette couche situe cet aménagement entre 1825 et 1842. Il serait associé à l'occupation de la cour de l'entrepôt Dunlop.

### **Remblai de démolition de la descente de cave de l'entrepôt Dunlop (St-61)** (tableau 1, couche 3, lot 15D4)

La partie résiduelle d'un creusement remblayé a été mise au jour au centre de la sous-opération 15D. Son remblai de comblement était constitué d'un limon argileux gris-brun, hétérogène et compact, contenant des inclusions de pierre calcaire ébauchée et des fragments de pierre calcaire (de 30 à 40 %), des nodules de mortier et de chaux (10 %), des éclisses de bois, des fragments d'antracite et de rares fragments de brique commune. Son épaisseur variait de 0,21 à 0,56 m d'est en ouest. Ce creusement, qui se poursuivait au-delà de la sous-opération vers le sud, avait tronqué plusieurs niveaux sous-jacents. Les vestiges de la descente de cave de l'entrepôt Dunlop St-61 avaient été partiellement démantelés à cet endroit lors du décapage mécanique du début de l'intervention. Lors de la fouille, il ne restait qu'un segment très partiel du mur est de St-61. Les vestiges mobiliers rencontrés dans le dépôt (terre cuite grossière locale et anglaise, *creamware*, grès fin blanc à glaçure saline, quelques tessons de verre à bouteille et des clous forgés) sont caractéristiques de la période de construction de l'entrepôt Dunlop (bâtiment 8) entre 1815 et 1825. Ce remblai, qui avait été découvert lors des interventions antérieures (2006, 06-C2-9, 06-C3-04, 06-C3-13), comblait entièrement l'emprise de la descente d'escalier délimitée par les murs St-52 et St-61. Il couvrait également les secteurs limitrophes de la cour extérieure de l'entrepôt. Ce remblai serait associé à la démolition de la descente de cave de l'entrepôt Dunlop entre 1841 et 1842.

### **Construction de l'entrepôt Smith en 1879 et niveau d'occupation avant 1894**

(tableau 1, couches 1 et 2, lots 15C1, 15D1, 15D2, 15D3, 15E1, 15E2, 15F1, 15F2)

Les tranchées et les trous d'implantation de 11 poteaux en bois mesurant en moyenne 0,27 m de diamètre ont été mis au jour lors du nettoyage de surface des sous-opérations 15C, 15D, 15E et 15F (plan 7). Le remblai de comblement de ces tranchées était constitué d'un limon organique brun noirâtre meuble, contenant des inclusions de nombreux fragments et éclisses de bois ainsi que quelques fragments d'anthracite. La profondeur des trous de poteau variait de 0,60 à 0,74 m. Ces aménagements sont associés à la construction du mur sud de l'entrepôt Smith, en 1879. L'analyse d'un échantillon d'un des poteaux retrouvés en 15F2 a révélé que l'essence utilisée était le cèdre blanc de l'Est ou thuya d'Occident (Groupe de recherche en dendrochronologie historique, 2015) (voir la photo 24). La datation par dendrochronologie de cet échantillon n'a pas été possible en raison de l'équarrissement et de la dégradation de la pièce. Il est possible que ces pièces de bois aient été récupérées lors de la démolition des entrepôts Gillespie et réutilisées par Smith en 1879.

Les dépôts sus-jacents regroupés dans les lots 15C1, 15D1, 15E1 et 15F1 correspondent au nettoyage de surface, à la suite du décapage mécanique avant les fouilles. Leur surface se situait à 13,04 m (NMM) en moyenne. Ils étaient composés d'un remblai de rehaussement de limon sableux beige surmonté d'une couche d'anthracite et d'un cailloutis mêlé à du gravier fin. Ces sols étaient partiellement gelés lors de la fouille. Il s'agirait vraisemblablement de la surface de circulation à l'intérieur de l'entrepôt entre 1879 et 1894.

## 5.0 Bilan et recommandations

---

La dernière campagne de fouille archéologique réalisée à l'automne 2014 sur le site de la fondation de Montréal (BjFj-101) a permis de compléter le corpus de données colligées depuis 2002, lors des stages des étudiants de l'Université de Montréal. L'intervention en aire ouverte, qui a permis de visualiser de manière plus intégrale ce site fouillé antérieurement, a favorisé à notre avis l'interprétation et la mise en lumière de certains des éléments clés de son évolution.

La logistique appliquée pour réaliser cette campagne de fouille visait d'abord le démantèlement d'anciennes bases de support du bâtiment (1894) qui avait occupé le site de 1879 jusqu'à 2014. Par la suite, la supervision du désensablement de toute la partie touchée par l'intervention a permis de bien dégager l'ensemble des aires résiduelles à fouiller (15Y). Le décapage mécanique des contextes du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que l'arasement de certains vestiges datant de cette époque ont également été réalisés durant cette phase des travaux. Neuf sous-opérations (15A à 15J) ont été délimitées pour organiser l'enregistrement des aires de fouille.

### ***Période I : les occupations préhistoriques et historiques initiales (avant 1642)***

Le contexte le plus ancien, l'horizon supérieur du sol naturel stérile, n'a été fouillé qu'à certains endroits (15C, D, E, F) et de manière partielle sur une épaisseur maximale de 5 cm, pour préserver le profil de la surface originelle du site à des fins de mise en valeur. Ces sols associés à l'occupation amérindienne préhistorique et aux premiers contacts avec les Européens n'ont révélé aucune donnée significative. Une collection d'artefacts provenant de contextes archéologiques historiques postérieurs a toutefois été recueillie.

### ***Période II : le fort Ville-Marie et la période post-abandon (1642-1688)***

La couche d'occupation du fort Ville-Marie était présente dans toutes les sous-opérations de l'intervention. Cette couche de sols naturels d'habitat avait été remaniée par le piétinement et les diverses activités de construction, d'aménagement et de démolition tout au long de la période comprise entre 1642 et 1688. Les segments des vestiges qui lui ont été associés sont en général complémentaires à ceux qui ont été découverts au cours des interventions antérieures. Parmi ceux-ci, la découverte des segments résiduels d'une tranchée (St-42) et d'un fossé parallèle

(St-62/St-63) formant deux décrochements dans la zone médiane du site a permis d'analyser ces vestiges dans leur intégralité et de les associer à certaines composantes d'une fortification. Ce tracé correspondrait à l'épaule et à une partie de la face gauche d'un bastion nord-est. La position de cette ligne fortifiée, les contextes archéologiques et les autres structures adjacentes (St-44, St-40) datant de la même période situent ces aménagements tout au début de l'occupation du fort Ville-Marie. Cette fortification initiale construite dès l'arrivée des Montréalais en 1642 n'aurait été utilisée qu'une année avant que l'on procède à son démantèlement et que monsieur Dailleboust dirige l'érection d'un fort plus permanent.

## **Discussion**

À partir des données récentes recueillies durant l'automne 2014 et de celles des interventions antérieures, certaines constantes se dégagent. Tout d'abord, notons que la palissade de petits pieux St-42 et le fossé St-62/St-63 sont contemporains et que leurs tracés sont symétriques. Selon nous, ils sont complémentaires et auraient été conçus dans le but de créer rapidement un système défensif pour protéger la nouvelle colonie de Ville-Marie. L'hypothèse que le fossé St-63 existait au moment de la phase initiale de construction de l'établissement en 1642 est d'ailleurs corroborée non seulement par sa position stratigraphique, mais aussi par la mention qui en est faite dans le récit de la crue soudaine des eaux en décembre 1642. La *Relation des Jésuites* mentionne en effet que les eaux sont montées au point d'envahir le fossé qui entourait le fort et d'atteindre la porte du fort :

Dieu nous a fait voir le soin qu'il a de cette habitation, la deffendant cet hyver contre les eaux, qui par une creüe extraordinaire la menacèrent d'une ruine totale, s'il n'en eust par sa providence arresté le cours : elles couvrirent un peu de temps les prairies et les lieux voisins du fort : chacun se retire à la veüe de cette inondation qui s'augmentoit toujours dans l'endroit le plus assuré, on a recours aux prieres. Monsieur de Maison-neusve se sent poussé intérieurement, d'aller planter une Croix au bord de la petite rivière, au pied de laquelle est bastie l'habitation, qui commençoit à se déborder, pour prier sa divine Majesté de la retenir dans son lieu ordinaire, si cela devoit estre pour sa gloire, ou de leur faire cognoistre le lieu, où il vouloit estre servy par ces Messieurs de Montréal, a fin d'y mettre le principal établissement, au cas qu'il permit que les eaux vinsent à perdre ce qu'on venoit de commencer : il proposa aussitost ce sentiment aux Pères, qui le trouvèrent bon : il l'escrit sur un morceau de papier, le fait lire publiquement, afin qu'on recognust la pureté de son intention, s'en va planter la Croix, que le P. bénit, au bord de la rivière avec l'escrit qu'il attache au pied : s'en retourne avec promesse qu'il fait à Dieu, de porter une Croix luy seul sur la montagne de Mont-Royal : s'il luy plaist accorder sa demande. Les eaux neantmoins ne laissèrent pas de passer outre : Dieu voulant esprouver leur foy. On les voyoit rouler de grosses vagues, coup sur coup, *remplir les fossez du fort, & monter jusques à la porte de l'habitation, & sembler devoir engloutir tout sans*

ressource : chacun regard ce spectacle sans trouble, sans crainte, sans murmure; quoy que ce fut au cœur de l'Hyver, en plein minuict, & lors mesme qu'on célèbre la Naissance du Fils de Dieu en terre : ledit sieur de Maison-neusve ne perd pas courage, espère voir bientost l'effet de sa priere, qui ne tarda guère : car les eaux après s'estre arrestées peu de temps au seuil de la porte, sans croitre davantage, se retirèrent peu à peu, met les habitants hors de danger, & le Capitaine dans l'exécution de sa promesse (Thwaites RJ 24 : 224-226. Crue survenue au cours de la nuit du 24 au 25 décembre 1642, nous soulignons).

Nous savons d'autre part qu'en 1643, lorsque les Montréalistes abandonnèrent leurs habitations provisoires et les reconstruisirent plus solidement, la palissade de petits pieux fut démantelée et renforcée par un fort bastionné. On remplaça vraisemblablement dès cette époque la fortification de campagne initiale par un ouvrage plus sophistiqué et permanent : « Les dépêches de France étant parties, on commença d'arracher les petits pieux qui environnaient le fort et, à mesure, on le revêtit de beaux bastions que traça Monsr. Dailleboust, auquel Monsr. De Maison Neufve laissa la conduite de cette entreprise, messieurs de la Compagnie lui ayant mandé qu'il était fort intelligent en ce fait : aussi y réussit-il très bien, ainsi qu'on a vu depuis » (Dollier de Casson 1992 : 94, nous soulignons).

Dollier de Casson donne également quelques renseignements sur la nature de cette seconde phase de construction des fortifications du fort Ville-Marie entre 1643 et 1646 :

On profita beaucoup de cette paix fourrée, parce que, les Yroquois ne voyant pas un coup assuré, ils n'osaient pas se déclarer. Ce qui donna loisir à monsieur Dailleboust de parachever les fortifications du fort de ce lieu, qu'il réduisit à quatre bastions réguliers, si bons que l'on en a point vu encore de pareil en Canadas. [...] C'est dommage que ce fort soit si près du fleuve St-Laurent, d'autant qu'il lui est un ennemi si fâcheux, lequel ne laisse pas sa demeure assurée, surtout en certains temps que des montagnes de glaces le viennent menacer d'un soudain bouleversement (1992 : 107).

Bien que les angles et les lignes d'une fortification de campagne se prêtent plus difficilement à une analyse géométrique précise, les vestiges mis au jour illustreraient à notre avis une partie du bastion nord-est de la phase initiale du fort Ville-Marie (plan 4). L'analyse de la nature et du tracé que forment les segments de la tranchée de la palissade St-42 et du fossé St-62/St-63 permet d'associer ces vestiges à différentes composantes d'un ouvrage défensif rudimentaire. Outre la présence d'une tranchée renfermant les négatifs de petits pieux et d'un fossé parallèle, les angles présents dans ce tracé et les proportions du segment central de la palissade St-42 (seul élément complet mis au jour dans cet ensemble) sont des plus significatifs. Ce segment mesure 3,56 m de longueur. L'angle obtus créé par son retour vers l'est constituerait l'épaule du bastion. Ce segment central représenterait donc le flanc de l'ouvrage, tandis que celui qui se poursuit vers l'est et qui mesure 7,86 m de longueur serait associé à la face du bastion. Celle-ci demeure

incomplète. Enfin, le petit segment de 2,38 m de longueur qui revient et se perd à la limite ouest du site correspondrait à un tronçon de la courtine nord du fort.

Pour illustrer cette hypothèse et mieux visualiser la position de ces éléments à l'intérieur de l'ouvrage défensif présumé, nous avons utilisé certaines règles géométriques qui peuvent s'appliquer dans l'élaboration d'une fortification dite « régulière » (communication personnelle, André Charbonneau, historien, Pierre Cloutier, archéologue, Parcs Canada). Bien que nous sachions que la seconde phase de la fortification de Ville-Marie a été conçue avec « quatre bastions réguliers », nous n'avons aucune information historique de cet ordre sur le fort initial de 1642. Nous avons malgré tout tenté de rétablir la portion nord du polygone du fort. Nous avons réalisé cet exercice en prolongeant l'axe de la face ouest du bastion présumé, sur le prolongement de la courtine vers l'ouest. Le point de convergence obtenu correspondrait, selon la règle d'une fortification régulière, à l'emplacement du début du flanc droit du bastion nord-ouest. En dupliquant et en replaçant les segments découverts sur le site à ce point de convergence, et en utilisant un effet de miroir, nous avons pu projeter le profil du flanc et d'une partie de la face de ce bastion hypothétique. L'application de cette règle permet ensuite de reconstituer le polygone entier du fort (plan 4).

Aux fins de l'étude, nous avons également tenté de recréer la dimension du bastion nord-est du fort, en utilisant la proportion de 2 : 7 (Deidier 1757 ; Charbonneau 1994). Cette règle énoncée dans plusieurs traités sur les ouvrages défensifs au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas stricte, car la proportion de 1 : 7 a également été utilisée à cette époque. Mais elle nous semble ici plus appropriée, compte tenu de l'espace disponible entre la limite présumée du fort du côté nord et la berge du fleuve, plus au sud. Cette règle s'applique pour établir la longueur de la face d'un bastion à partir d'une longueur de flanc donnée. Ainsi, pour une longueur de flanc de 3,56 m, la face de l'ouvrage aurait été de 12,46 m (plan 4). Enfin intersectant les deux axes reliant la capitale des bastions opposés, on obtient le « piquet » du fort, point central à partir duquel le constructeur en a tracé la forme au sol pour diriger l'érection de l'ouvrage. Le rétablissement de ce point permet de vérifier l'exactitude de notre équation. L'application de ces règles prolongerait le segment est de St-42 de 4,60 m à travers la fosse St-40, ce qui positionnerait la capitale du bastion au de-là de la limite est du site. La projection ainsi obtenue de la courtine est du fort (et du fossé) poursuivrait son axe à travers le bâtiment voisin sis au 211, rue de la Commune, du côté sud du site.

Les autres découvertes relatives au fort Ville-Marie concernent les deux murs en forme de I St-44 et St-56. Ces vestiges disposés parallèlement et orientés vers le nord géographique avaient été construits dans un appareil de maçonnerie brute lié avec de l'argile. Les fouilles de l'automne 2014 ont permis de dégager de petits segments résiduels de ces ouvrages. Le mur St-56 situé dans le secteur sud du site serait antérieur à St-44, situé plus au nord. Sa position à l'intérieur du bastion nord-est du fort initial présumé empêcherait toutefois de croire qu'il pourrait être associé à un bâtiment de cette époque. Les hypothèses soulevées lors des interventions antérieures donnaient à penser que cet ouvrage aurait pu être utilisé comme foyer. De nombreuses traces



relatives à des activités de forge venaient appuyer cette interprétation. L'analyse architecturale des murs St-56 et St-44 a révélé des différences notoires entre ces deux structures. L'intégrité et l'homogénéité des composantes de St-44 indiqueraient un projet réalisé d'un seul trait, tandis que l'aspect beaucoup moins soigné et disparate de St-56 témoignerait vraisemblablement d'une reconstruction. L'existence des vestiges de trois négatifs de poteaux formant un axe médian et parallèle à ces deux murs constitue une donnée supplémentaire dans l'interprétation de ces ouvrages maçonnés. Ces poteaux devaient constituer l'infrastructure de support centrale d'un quelconque bâtiment intégrant les deux murs à ses extrémités. Ce bâtiment aurait chevauché l'emplacement de la fortification initiale. Cela confirmerait qu'il aurait été construit durant une seconde phase du fort Ville-Marie.

### ***Discussion***

Le mur en forme de I St-56 est semblable au mur St-44 situé à 11,50 m plus au nord. Ces deux vestiges sont orientés selon le même axe, possèdent le même enlignement et ont à peu près les mêmes dimensions. Leur longueur totale est de plus ou moins 3,0 m et leur largeur au niveau des pattes latérales est de 1,41 m en moyenne. Ils ont été conservés sur une hauteur moyenne de 1,10 m.

Le relevé architectural de ces deux ouvrages montre toutefois des différences importantes en ce qui a trait à leur appareil et à leur assemblage. Le mur St-44 présente en général une facture soignée, avec des assises plutôt régulières qui forment un ensemble homogène construit d'un seul trait. Des chaînages au niveau des angles ont été aménagés, les parements relativement verticaux ont été dressés vraisemblablement à l'aide d'un fil à plomb et les pattes transversales sont bien imbriquées aux extrémités du corps principal. Le mur St-56 se distingue du premier par sa maçonnerie grossière et le manque de cohésion de son assemblage. Cette structure semble avoir été construite en deux phases, possiblement à partir des fondations ou d'un ouvrage antérieur arasé. L'examen des trois assises inférieures de ce mur, qui sont beaucoup plus régulières et soignées, laisse supposer leur antériorité par rapport au reste de l'ouvrage. Une analyse récente des échantillons d'argile prélevés sur les joints des deux murs n'indique par contre aucune différence tangible dans la composition de ce liant (Qualitas, dossier 623775). Ce résultat confirmerait que l'argile a la même origine et qu'elle proviendrait vraisemblablement du même secteur.

Un dépôt d'argile (couche 35, 15E16) découvert à proximité de St-56 et ayant servi possiblement de liant pour sa construction indiquerait, par sa position stratigraphique, que l'ouvrage a été bâti au moment de l'aménagement initial du fort ou avant. La localisation du mur St-56 par rapport à la tranchée de la palissade St-42 et du fossé St-62/St-63 est également significative. Sa position à l'intérieur du bastion nord-est du fort initial présumé alimente l'hypothèse de sa construction dès 1642. Faisait-il partie à l'origine des fondations d'un des bâtiments cités par Dollier de Casson et la Société de Notre-Dame? On y mentionne entre autres la présence d'une maison seigneuriale sur laquelle se trouvait un canon, des maisons « commodes » pour les engagés, une

chapelle, un hôpital. Une telle structure à l'intérieur d'un bastion pourrait difficilement faire partie d'une habitation ayant une dimension appréciable. Elle aurait toutefois pu y être utilisée comme foyer ou base de fourneau. La fouille des couches adjacentes à cette structure durant les interventions antérieures avait d'ailleurs révélé la présence d'une quantité de nodules de laitier, de résidus provenant de la fonte du métal, de charbon de bois et même d'antracite. Une fondation semblable avait été découverte en 1940 sur le site de Sainte-Marie des Hurons, en Ontario. Les résultats des recherches avaient permis d'associer ce vestige à un foyer datant des années 1640 (photo 38).



**Photo 46** Mur en forme de I découvert en 1940 sur le site de Sainte-Marie des Hurons en Ontario. Ce vestige daté des années 1640 a été associé à un foyer. (Sainte-Marie among the Hurons, ERA Architects.mht)

Bien que la date de construction et la fonction du mur St-56 durant l'époque initiale du fort demeurent plus hypothétiques, l'utilisation connexe de cet ouvrage avec le mur St-44 semble très plausible, pendant une phase postérieure d'occupation. Toutefois, la présence d'un bâtiment qui aurait été aménagé à partir de ces deux ouvrages impose certaines contraintes spatio-temporelles. Rappelons que le mur St-44 a été construit dans le fossé St-62/St-63, à l'extérieur de la palissade St-42, tandis que le mur St-56 se situerait à l'intérieur de cet ouvrage défensif. L'existence même d'un tel bâtiment implique qu'il soit protégé à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Cette évidence viendrait appuyer l'hypothèse de l'abandon du tracé initial du fort, du moins dans le site BjFj-101, et de son report plus au nord pour permettre la construction de bâtiments plus permanents et pouvant accommoder un plus grand nombre de personnes.

Dans cette perspective, l'utilisation des deux fondations en forme de I St-56 et St-44 qui se situent à plus ou moins 11,50 m de distance l'une de l'autre, serait parfaitement possible techniquement parlant. La découverte en 2014 de deux trous de poteau de 0,50 m de diamètre dans la sous-opération 15F (couche 27, 15F12, 15F13) permet de caractériser un peu plus un tel bâtiment. Ces négatifs de pieux qui sont associés à l'occupation du fort Ville-Marie forment avec un troisième trou de poteau similaire mis au jour plus à l'ouest en 2008 (08-C3-21, 10A26) un axe de 4,60 m de longueur à mi-chemin des murs St-44 et St-56 et parfaitement parallèle à ceux-ci. Le pieu 15F13 est implanté exactement à 2,30 m des deux autres. Cet enlignement de trois poteaux correspondrait possiblement à l'axe de support central du bâtiment présumé (plan 5).

L'intervention dans le secteur sud de l'intervention a permis de compléter la fouille des dépôts datant de la période post-abandon du fort Ville-Marie entre 1675 et 1688. Ces sols saturés de cendre et de charbon de bois entouraient et comblaient des creusements qui auraient pu être utilisés comme foyers. Les nombreux vestiges immobiliers qui y ont été recueillis sont principalement des rejets de consommation qui témoignent possiblement d'une réoccupation de cette zone à l'époque des foires aux fourrures.

### ***Périodes III et IV : le château et les jardins de Callière (1688-1765) et l'occupation du domaine (1765-1805)***

L'aménagement des jardins adjacents au château de Callière et leurs occupations ont laissé des traces importantes dans les différents secteurs de l'intervention. L'imposant remblai de rehaussement qui date d'entre 1688 et 1695 a été fouillé dans toutes les sous-opérations. Cette couche argileuse qui atteint parfois jusqu'à 0,80 m d'épaisseur et qui provient vraisemblablement des alentours du site se présentait en deux portions distinctes : l'une inférieure non remaniée et l'autre en surface qui a été soumise au labourage et à l'occupation. Sept négatifs de poteaux carrés y ont été mis au jour dans la zone nord-ouest de l'intervention. Deux autres traces semblables avaient été découvertes dans le même remblai lors des interventions antérieures. Ces poteaux qui sont contemporains du rehaussement du secteur entre 1688 et 1695 ont possiblement été utilisés comme infrastructure d'un abri ou d'un bâtiment temporaire aménagé durant les travaux ou lors de l'exploitation des jardins. Cette zone cultivée à l'extérieur du château du gouverneur est généralement représentée sur les cartes anciennes par des espaces divisés en carrés. Une clôture fermait initialement la limite est de ces jardins. Un mur maçonné avec des moellons a été construit par la suite au même emplacement. La découverte de l'extrémité sud de cette clôture et du mur des jardins durant l'intervention a confirmé que ces ouvrages ne présentaient aucun retour vers l'est ou l'ouest, comme l'avaient laissé entendre certaines hypothèses émises antérieurement.

Les fouilles dans la zone sud-ouest du site ont révélé l'existence d'un remblai-dépotoir découvert à l'interface des deux portions du remblai de Callière. Ce dépôt a livré entre autres une importante collection d'ossements divers qui caractérisent les coutumes et l'alimentation des habitants durant la construction du château et l'aménagement des jardins adjacents. L'analyse ostéologique a révélé la présence majoritaire d'ossements de porc dans un assemblage diversifié

d'ossements de poissons et de plusieurs mammifères et oiseaux sauvages. L'âge de ces porcs (aucun spécimen de moins de 10 mois ou de plus de 42 mois) donne à penser qu'il s'agissait d'une activité de consommation et non d'élevage. Ces spécimens déjà dépecés auraient donc probablement été importés dans des barils de sel ou proviendrait d'achat réalisés auprès d'un boucher de la ville. Certains ont également pu être dépecés sur place. La rareté des autres animaux domestiques comme le bœuf et la poule laisse toutefois croire qu'il s'agissait d'une exploitation associée à la consommation des produits dérivés (lait, œufs) plutôt qu'à celle de la viande. La quantité et la diversité des ossements d'animaux sauvages (ours, castor, martre, grand corbeau, grue d'Amérique, chouette lapone, aigle à tête blanche, etc.) prouveraient non seulement la disponibilité de ces ressources pour les colons et habitants, mais également l'influence amérindienne dans la consommation et les échanges. Cet assemblage serait très semblable à ceux qui proviennent des contextes antérieurs associés au fort Ville-Marie. En ce sens, il témoigne du peu de changement de l'environnement immédiat du secteur durant ce laps de temps.

Les contextes qui ont été associés à l'occupation du domaine après l'incendie du château de Callière en 1765 se résument à une chaussée de circulation qui avait été assainie avec des couches de mortier et de bois.

#### ***Périodes V et VII : l'ensemble Dunlop (1805-1842) et l'ensemble Smith (1879-2014)***

Peu de contextes ou de vestiges associés au XIX<sup>e</sup> siècle ont été fouillés durant l'intervention de l'automne 2014. La majorité des couches de cette période a été décapée mécaniquement par choix lors de la préparation du site, dans le but de concentrer le temps et les efforts sur les contextes plus anciens du fort Ville-Marie et du domaine de Callière qui seront mis en valeur. Néanmoins, le nettoyage des aires de fouille a permis de dégager certains niveaux résiduels associés aux premières occupations du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit en général de chaussées de circulation et de niveaux d'occupation dans la cour de l'entrepôt Dunlop. Cet ensemble construit entre 1805 et 1842 comprenait trois bâtiments (7, 8, 9) répartis le long des limites est, ouest et sud du site.

Les anciennes tranchées d'infrastructure et les poteaux des entrepôts de l'ensemble Smith ont également été fouillés. Ces vestiges qui datent de la construction de ces entrepôts en 1879 étaient en général recouverts par les bases de piliers qui ont été démantelées mécaniquement au début de l'intervention. Ces bases servaient d'infrastructures à la dernière génération d'entrepôts réaménagés en 1894. L'analyse dendrochronologique d'un des échantillons de poteaux provenant de la phase initiale des entrepôts Smith situe l'abattage de ce *Thuja occidentalis* entre 1839 et 1849. Le résultat de cette analyse soulève l'hypothèse d'une réutilisation par Smith en 1879, des poteaux de cèdre provenant de la démolition des entrepôts de l'ensemble Gillespie (1842-1879).

## **Recommandations**

L'intervention de l'automne 2014 a permis de recueillir une collection exceptionnelle d'artefacts et d'écofacts. Ces objets témoins permettent de caractériser les premières occupations du secteur avant la fondation de Ville-Marie. Ils illustrent également certains aspects de la vie quotidienne durant l'occupation du fort Ville-Marie, du château Callière et de ses jardins adjacents. En ce sens, cette collection doit être intégrée dans une analyse exhaustive du matériel provenant des contextes les plus significatifs du site.

La poursuite des fouilles archéologiques dans la zone résiduelle située en bordure nord du site, en marge du trottoir et de la rue place d'Youville devrait être réalisée afin de compléter le corpus de données. Il faudrait également finaliser la fouille au niveau inférieur de la berme délimitée par l'opération 15H. Les contraintes relatives à la stabilité d'une des pattes de l'abri lors de l'intervention de l'automne 2014 n'ont pas permis d'atteindre le sol naturel à cet endroit. Il s'agit plus précisément du niveau inférieur du remblai de la fosse d'habitation St-40.

Un exercice de reconstitution du bastion nord-est et de l'ensemble du tracé du fort initial de Ville-Marie a été réalisé à partir des segments de la palissade de petits pieux (St-42) et du fossé (St-62/St-63) mis au jour durant les interventions sur le site. L'hypothèse qui en résulte propose plusieurs nouveaux axes de recherche. L'un d'eux se situe dans la portion sud du site BjFj-101, sous l'édifice sis au 211, rue de la Commune. La prolongation de la courtine du front est du fort ainsi qu'une bonne partie du bastion sud-est de cet ouvrage se retrouveraient potentiellement sous ce bâtiment. Il serait également intéressant de réaliser le même genre d'exercice de reconstitution hypothétique sur les vestiges associés aux fortifications dans le secteur nord du site. Cela permettrait de mieux comprendre l'évolution du fort Ville-Marie, l'organisation spatiale à l'intérieur de l'enceinte fortifiée et surtout la localisation du site BjFj-101 par rapport à ces premiers aménagements sur la pointe à Callière.

# Bibliographie

---

## Archives nationales du Québec

### Contrats sous seing privé

- 1654-08-08, Concession pour l'Hôtel-Dieu par Monsieur de Maisonneuve.

### Greffe Antoine Adhémar

- 1688-07-02, Concession donnée par Monsieur Dollier à Monsieur de Callière.
- 1692-10-23a, Concession de Mre Dollier de Casson aux Srs Charron, Pierre Leber, Jean Fredin et leurs successeurs (23 octobre 1692).
- 1692-10-23b, Concession de Mre Dollier de Casson aux Srs Charron, Pierre Leber, Jean Fredin et leurs successeurs (23 octobre 1692).

### Greffe Bénigne Basset

- 1667-01-26, Acte de foi et hommage de damoiselle Jeanne Mance.
- 1667-02-01, Acte de foi et hommage de Isabelle Moyen, veuve Lambert Closse.
- 1672-01-08, Déclaration de Dollier de Casson sur l'emprisonnement de Jean-Baptiste Migeon de Branssat.
- 1674-03-02, Acte de remontrance fait par Mrs les Seigneurs de Montréal à Monseigneur le Comte de Frontenac.

### Greffe G. Hodiesne

- 1755-09-29, Renouvellement d'un bail d'un jardin situé à l'endroit nommé fort Callière, par Paul Jourdain dit Labrosse, sculpteur résidant dans sa maison rue Saint-Denis, à Antoine Cheroux, jardinier de Montréal

### Greffe Michel Lepailleur

- 1715-01-22, Marché de maçonnerie entre Étienne Volant de Radisson, marchand de Montréal, au nom et comme procureur substitué de Jean Petit, trésorier de la Marine, au nom et comme procureur de François de Callière, et Jean-Baptiste Deguire dit Larose, maçon.

### Greffe P. Panet

- 1771-10-01, Compte portant partage que rend à l'amiable Françoise Godé, veuve du sieur Paul Jourdain dit Labrosse, vivant sculpteur et arpenteur juré, à Dominique, Joseph et Paul Labrosse, Thomas Dennis époux de Anne-Marie Labrosse, Françoise Labrosse, tous enfants et héritiers pour 1/5 de Paul Jourdain leur père.

## Publications, rapports et sites Internet

### ARCHÉOBEC

1992 *Sondages archéologiques, cave en terre battue du bâtiment situé au 131 rue du Port (BjFj-69), Montréal, Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec.*

### ARKÉOS

1999 *Place D'Youville, BjFj-04. Inventaire archéologique entre Saint-Pierre et de la Commune, Montréal, Ville de Montréal.*

2000 *Supervision archéologique lors de l'aménagement de la partie est de la place D'Youville, Vieux-Montréal (1998-1999). Site BjFj-04, Montréal, Ville de Montréal.*

2012 *Revitalisation du Vieux Pointe-aux-Trembles – Place du Village, Montréal, Ville de Montréal.*

### ARKÉOS (B. Ross et G. Rousseau)

1996 *Inventaire archéologique de quatre terrains vacants, Montréal, Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et Ministère de la Culture et des Communications.*

### BÉLANGER, Christian, Monique LALIBERTÉ, Brad LOEWEN et Éric PHANEUF

2004 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2002, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.*

### BÉLANGER, Christian et Brad LOEWEN

2006 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2004, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.*

2006 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2005, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.*

2008 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2006, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.*

- 2010 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2007*, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.
- 2010 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2008*, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.
- 2010 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2009*, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.
- 2011 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2010*, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.

BERNARD, Jacynthe et Stéphane NOËL (GAIA)

- 2015 *Le site du Lieu de fondation de Montréal (BjFj-101). Rapport d'analyse zooarchéologique.* [Rapport d'analyse soumis à la firme Ethnoscop inc.].

BOURGUIGNON-TÉTREAULT, Justine et Vincent DELMAS, sous la direction de Brad LOEWEN et Christian BÉLANGER

- 2012 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de la saison 2011*, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.

BOURGUIGNON-TÉTREAULT, Justine et Alex LEFRANÇOIS-LEDUC, sous la direction de Christian BÉLANGER et Brad LOEWEN

- 2013 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités – Intervention de 2012*, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.

CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES et Marc LAFRANCE

- 1982 *Québec, ville fortifiée du XVIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Éditions du Pélican.



CHARBONNEAU, André

1994 *Les fortifications de l'île aux Noix, Reflet de la stratégie défensive sur la frontière du Haut-Richelieu au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Études en archéologie, architecture et histoire, Lieux historiques nationaux, Parcs Canada, Ministère du Patrimoine canadien, Édition du Méridien, Ottawa, 1994.

CHARBONNEAU, Pierre

1971 *Fouilles archéologiques à la Pointe-à-Callière*, Montréal, Ville de Montréal.

CHÉNIER, Rémi

1978 *La pointe à Callière : aperçu historique de 1611 à nos jours*, document inédit, Ottawa, Parcs Canada, Recherche historique.

DAVELUY, Marie-Claire

1965 *La Société de Notre-Dame de Montréal 1639-1663. Son Histoire, ses membres, son manifeste*, Montréal et Paris, Fides.

DAVIAU, Marie-Hélène

2009 *La pipe de pierre dans la société canadienne des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Cahiers d'archéologie du CÉLAT, n<sup>o</sup> 26, CÉLAT, Québec.

DEIDIER, Abbé (1698-1746).

1742 *Le parfait ingénieur françois, ou la fortification offensive et défensive ; contenant la construction, l'attaque et la défense des places régulières et irrégulières, selon les méthodes de monsieur de Vauban, et des plus habiles auteurs de l'Europe qui ont écrit sur cette science. Nouvelle édition corrigée et augmentée de la relation du siège de Lille, et du siège de Namur, et enrichie de plus de cinquante planches*, Paris, Charles-Antoine Jombert.

DESJARDINS, Pauline

1994 « La présence amérindienne à Pointe-à-Callière, Montréal », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, n<sup>os</sup> 1-2, p. 113-118

DESJARDINS, Pauline et Geneviève DUGUAY

1992 *Pointe-à-Callière : l'aventure montréalaise*, Montréal et Sillery, Le Vieux-Port de Montréal et Septentrion.

ETHNOSCOPI

1996 *Inventaire archéologique de quatre terrains vacants du Vieux-Montréal*, document inédit, Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec, Ville de Montréal, Ethnoscop.

- 1997 *Fouille et surveillance archéologique, 1995. Rues Normand (BjFj-04), du Port, Saint-François-Xavier, Saint-Pierre, McGill (MTL95-06-2) et Complexe du 1 McGill (BjFj-25), Montréal, Ville de Montréal, Services des travaux publics et Service de l'urbanisme, Commission des services électriques de la Ville de Montréal.*
- 2015 *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Inventaire et supervision archéologiques. Rues Saint-Joseph et Bellerive. Noyau villageois du Vieux-Pointe-aux-Trembles (BjFi-16), 2012, Montréal, Ville de Montréal.*
- FAUCHER, Anne-Marie (GAIA)
- 2015 *Le site de la fondation de Montréal BjFj-101. Rapport d'analyse archéobotanique. [Rapport soumis à la firme Ethnoscop inc.].*
- GIGUÈRE, Paul-Émile
- 1973 *Cœuvres de Champlain, trois volumes, Montréal, Éditions du Jour.*
- HALLÉ, Jacqueline,
- 1990 *La place D'Youville – son histoire, Montréal, Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal.*
- JOHNSON, Laurence
- 1998 *L'évolution de la Pointe à Callière. Données ethnohistoriques pour les sites Château-Callière (BjFj-73), Pointe à Callière (101G, BjFj-22) et Jardins D'Youville (BjFj-43), Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Programme de recherche en archéologie.*
- 2001 « Les lieux de la Paix de 1701, et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal (Note de recherche) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, n° 3, p. 9-19.
- 2014 *Synthèse de la présence historique amérindienne à Montréal, Montréal, Ethnoscop, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications (version préliminaire).*
- LEFRANÇOIS-LEDUC, Alex (Groupe de recherche en dendrochronologie historique)
- 2015 *Analyse dendrochronologique. Le site du domaine de Callière (BjFj-101), automne 2014. [Rapport d'analyse].*

LEFRANÇOIS-LEDUC, Alex et Mélanie JOHNSON-GERVAIS, sous la direction de Christian BÉLANGER et Brad LOEWEN

2013 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BfFj-101. Rapport d'activités – Intervention de 2013, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.*

MORIN, Marie

1979 *Histoire simple et véritable. Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal 1659-1725, édition critique de Ghislaine Legendre, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.*

ROBERT, Jean-Claude

1994 *Atlas historique de Montréal, Montréal, Art Global, Libre Expression.*

STEWART, Alan, Valérie D'AMOUR et Guy MONGRAIN

2005 *Lieu de fondation de Montréal, pointe à Callière : historique de l'îlot D'Youville-De Callière-de la Commune-du Port, deux volumes, Montréal, Remparts. [Rapport soumis à l'Université de Montréal et à Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal].*

THWAITES, Ruben Gold

1959 *The Jesuit Relations and allied Documents : Travels and Explorations of the Jesuits Missionaries in New France 1610-1791. The Original French, Latin and Italian Texts, with English Translations and Notes, 73 volumes, Cleveland, The Burrows Brothers.*

TREMBLAY, Roland

2007 « Se conter des pipes : la pipe dite Micmac, des origines amérindiennes aux mythes modernes », dans Catherine FERLAND (dir.), *Tabac & fumées. Regards multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Québec, CÉLAT, Presses de l'Université Laval, p. 21-50. (Collection Intercultures).*

TRUDEL, Marcel

1973 *Atlas de la Nouvelle-France, Québec, Presses de l'Université Laval.*

1976 *Montréal : la formation d'une société, 1642-1663, Montréal, Fides.*

2005 « Champlain, Samuel de », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne, Toronto et Québec, University of Toronto Press et Presses de l'Université Laval.*

TRUDEL, Marcel, et Marie BABOYANT

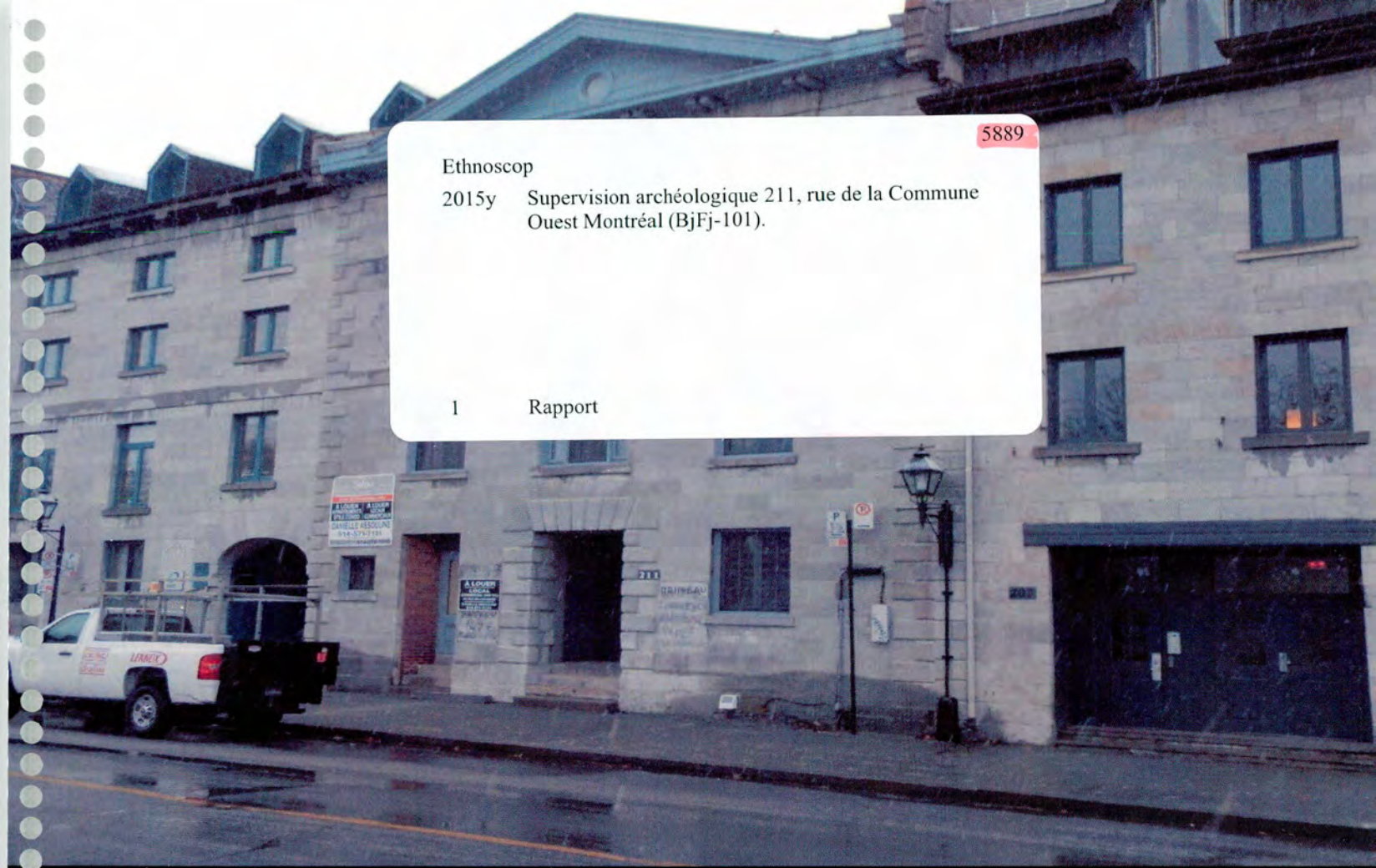
1992 *Histoire du Montréal, François Dollier de Casson, nouvelle édition critique, LaSalle, Hurtubise HMH.*

VÉRONNEAU, François (SANM)

1992 *Inventaire des rues et des réseaux souterrains de Montréal-1989 (BjFj-50), rue St-Pierre et quadrilatère borné par les rues place Royale est, de la Commune, place D'Youville nord et de Callière, Montréal, Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain.*

Site Internet du Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal,

<http://www.pacmusee.qc.ca/fr/a-propos-de-pointe-a-calliere/musee/projets-futurs-expansion-musee>, consulté le 13 avril 2015.



5889

Ethnoscop

2015y Supervision archéologique 211, rue de la Commune Ouest Montréal (BjFj-101).

1 Rapport

ethnoscop

PROGRAMME DE SUBVENTION À LA RESTAURATION ET À LA RÉNOVATION DE BÂTIMENTS À VALEUR PATRIMONIALE ET PROGRAMME D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DES TERRAINS VACANTS

Supervision archéologique  
211, rue de la Commune Ouest  
Montréal (BjFj-101)

Novembre 2015

14326

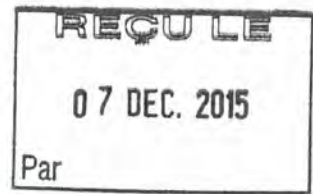
5889

ETHNOSCOPE - 2015y  
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE 211, RUE DE LA COMMUNE OUEST MONTRÉAL (BJFJ-101). VOL. 1 - RAPPORT. VOL. 2 - DOSSIER TECHNIQUE. - RECH. ARCH.

043908

Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B



PROGRAMME DE SUBVENTION À LA RESTAURATION ET À LA RÉNOVATION  
DE BÂTIMENTS À VALEUR PATRIMONIALE ET PROGRAMME D'INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUE DES TERRAINS VACANTS

Supervision archéologique  
211, rue de la Commune Ouest  
Montréal (BjFj-101)

Ethnoscop inc., 2015

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **MONTRÉAL**

Montréal 

Culture  
et Communications  
Québec 

*Photographie de la couverture :*

Façade de l'édifice du 211, rue de la Commune, vers le nord-ouest (BjFj-101-14-NUM2-01)

Projet réalisé dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal

## Résumé

---

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme d'aide à la restauration et à la rénovation des bâtiments à valeur patrimoniale, la Ville de Montréal a confié à Ethnoscop le mandat de réaliser les études de potentiel et les interventions archéologiques nécessaires à la protection et à la mise en valeur des ressources archéologiques associées aux bâtiments où se dérouleront des travaux. C'est dans ce contexte qu'Ethnoscop a réalisé la supervision archéologique des opérations d'excavation des sols contaminés aux hydrocarbures au sous-sol du 211, rue de la Commune Ouest. En 2013, des forages environnementaux avaient permis de constater qu'il fallait enlever les sols contaminés jusqu'à une profondeur avoisinant les 60 centimètres. Les excavations de décontamination ont donc été réalisées manuellement par l'entrepreneur responsable des travaux, jusqu'à l'enlèvement complet des sols contaminés. Parallèlement, les archéologues devaient superviser ceux-ci afin d'éviter que des sols archéologiques et des vestiges ne soient affectés.

Puisque les excavations n'ont pas dépassé la profondeur de 60 centimètres et qu'elles n'ont pas franchi les remblais associés à la construction de l'édifice actuel, les découvertes de la présente intervention sont plutôt limitées. Aucun artefact n'a été observé et les seuls vestiges mis au jour sont de petites portions de la base de deux des piliers. Malgré tout, le potentiel archéologique du sous-bassement de ce bâtiment est très riche et pourrait receler des vestiges importants du fort de Ville-Marie, du château du gouverneur Callière et des occupations qui s'y sont succédé aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Toute excavation ne dépassant pas 60 centimètres devrait faire l'objet d'une supervision archéologique qui aurait pour objectif de vérifier que les remblais récents ont la même profondeur sur l'ensemble du site. Enfin, si des excavations plus profondes avaient lieu, elles devraient être précédées d'un inventaire archéologique puis d'une fouille.



# Table des matières

---

Liste des plans .....	iii
Liste des figures .....	iii
Liste des photographies .....	iii
Liste des participants .....	iv
<b>1.0 Introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1 Mandat .....	1
1.2 Aire d'intervention et interventions antérieures .....	3
1.3 Méthodologie .....	3
1.3.1 Stratégie d'intervention .....	3
1.3.2 Mode d'enregistrement .....	3
<b>2.0 Cadre historique .....</b>	<b>7</b>
<b>3.0 Résultats .....</b>	<b>11</b>
<b>4.0 Conclusion et recommandations .....</b>	<b>14</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>15</b>
<b>Annexe A Catalogues des photographies</b>	
<b>Annexe B Forages environnementaux</b>	

## Liste des plans

---

Plan 1	Localisation du secteur d'intervention .....	2
Plan 2	Portion du sous-sol contaminée et emplacement des forages environnementaux .....	5
Plan 3	Intervention archéologique de 2005 .....	6
Plan 4	Projection hypothétique du fort de Ville-Marie en fonction des données relevées au 214, place D'Youville .....	8

## Liste des figures

---

Figure 1	<i>Plan de la ville de Montréal en Canada</i> , par Chaussegros de Léry, 1717, ANOM FR CAOM 3DFC473B...9	
Figure 2	<i>Town of Montreal</i> , par Joseph Bouchette, 1815, BAnQ 003836124 .....	9
Figure 3	<i>Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey</i> , par Plunkett & Brady, 1872, BAnQ G/3454/M65/1873/P58 DCA gf .....	10

## Liste des photographies

---

Photo 1	Vue générale du secteur excavé, vers le nord-ouest (BjFj-101-14-NUM2-06) .....	11
Photo 2	Stratigraphie type du secteur excavé, paroi nord (BjFj-101-14-NUM2-03) .....	12
Photo 3	Base de pilier partiellement dégagée au coin nord-est de la sous-opération 15A, vers le nord (BjFj-101-14-NUM 2-12) .....	13

## Liste des participants

---

### **DIRECTION DE L'ÉTUDE**

#### **Ville de Montréal**

François C. Bélanger

Archéologue, Division du patrimoine,  
Direction de l'urbanisme

#### **Ministère de la Culture et des Communications du Québec**

Bernard Hébert

Archéologue

### **RÉALISATION DE L'ÉTUDE**

#### **Ethnoscop**

Laurence Johnson

Simon Santerre

Pascal Brisebois

Liliane Carle

Isabelle Hade

Armelle Ménard

Coordonnatrice et réviseure du rapport

Archéologue, chargé de projet

Assistant archéologue

Géographe-cartographe

Responsable du dossier technique

Chargée d'édition

#### **Bla bla rédaction**

Judith Langevin

Réviseure

## 1.0 Introduction

---

### 1.1 Mandat

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme d'aide à la restauration et à la rénovation des bâtiments à valeur patrimoniale, la Ville de Montréal a confié à Ethnoscop le mandat de réaliser les études de potentiel et les interventions archéologiques nécessaires à la protection et à la mise en valeur des ressources archéologiques associées aux bâtiments où se dérouleront des travaux.

Lorsque des travaux doivent être réalisés sur des bâtiments, la division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal reçoit les demandes d'aide financière des propriétaires et les transmet au ministère de la Culture et des Communications. Les représentants du Ministère vérifient si le projet soumis inclut des modifications qui pourraient avoir une incidence sur les sols ou les vestiges archéologiques à l'intérieur des immeubles ou sur les espaces vacants à l'extérieur. Si des répercussions sur les ressources archéologiques sont anticipées, le Ministère envoie un avis d'opportunité à la Direction de l'urbanisme, qui retient les services d'une firme d'experts en archéologie.

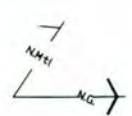
C'est dans ce contexte qu'Ethnoscop a réalisé la supervision archéologique des opérations d'excavation des sols contaminés aux hydrocarbures au sous-sol du 211, rue de la Commune Ouest (plan 1). En 2013, des forages environnementaux avaient permis de constater qu'il fallait enlever les sols contaminés; toutefois, le volume de ces sols n'avait pas pu être bien évalué, notamment à cause de la difficulté d'accès au site, de la nature des contaminants, des fondations en pierre du bâtiment ainsi que de la nature patrimoniale et de l'intérêt archéologique du site (Le Groupe SCP environnement, 2013 : 9). Les cinq forages réalisés alors avaient atteint une profondeur de 0,76 m, et des contaminants avaient été observés jusqu'à une profondeur d'environ 0,60 m. Il avait donc été convenu de retirer les sols contaminés jusqu'à une profondeur de 60 cm, puis de réévaluer la situation. Une fois le premier 0,60 m de sols retiré, il n'a pas été jugé nécessaire de décontaminer davantage le site.

Les excavations de décontamination ont pour leur part été réalisées manuellement par l'entrepreneur responsable des travaux, alors que les archéologues devaient superviser ceux-ci pour éviter que des sols archéologiques et des vestiges ne soient affectés. Advenant la découverte d'éléments anciens, une intervention adaptée aurait été entreprise afin que les archéologues retirent les sols contaminés dans le respect des règles de la discipline.



211, RUE DE LA COMMUNE OUEST, Bfj-101  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
 LOCALISATION DU SECTEUR D'INTERVENTION  
 PLAN 1

- SECTEUR D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- Bfj-151** CODE BORDEN



0 25 50 m  
 ÉCHELLE : 1/2 000

Source : Plan base, cartographie numérique, Ville de Montréal,  
 feuillet no 31H12-010-0136

## 1.2 Aire d'intervention et interventions antérieures

La partie contaminée du sous-sol représente le quart nord-ouest du bâtiment, soit environ le tiers de la zone d'intérêt archéologique, pour une superficie approximative de 25 à 30 m<sup>2</sup> (plan 2). L'entrepôt Robert-Gillespie a fait l'objet en 2005 d'une évaluation de potentiel et d'un inventaire archéologique (plan 3; Arkéos, 2011). Les cinq sondages réalisés se trouvaient dans la partie nord de la cave. Cet inventaire a mené à la conclusion suivante : « La cave de l'entrepôt Robert-Gillespie est donc susceptible de receler, sous le plancher de béton, le sol naturel en place (composé d'un limon organique brun-noir) sur une superficie d'un peu moins de 90 m<sup>2</sup> et sur une épaisseur de moins de 30 cm, de part et d'autre des radiers de béton qui supportent les piliers de pierre de taille » (Arkéos, 2011 : 45). Lors de l'intervention archéologique de 2005, l'équipe d'Arkéos a pu déterminer que l'altitude de la surface de la cave se trouvait à 12,25 m (NMM) (Arkéos, 2011 : 17). Les interventions archéologiques antérieures, tant sur le site BjFj-101 que sur les sites voisins, ont permis d'établir que les vestiges et les sols associés au château de Callière se situaient entre 12,00 m et 12,30 m, alors que les sols associés au fort de Ville-Marie et le sol naturel se trouvaient entre 10,90 m et 11,50 m (NMM). Les excavations nécessaires à la décontamination étaient donc susceptibles de révéler des sols ou des vestiges anciens.

## 1.3 Méthodologie

### 1.3.1 Stratégie d'intervention

Il fut convenu que les excavations de l'entrepreneur se feraient sous supervision archéologique ponctuelle. Si des sols anciens apparaissaient, des sondages manuels pouvaient être réalisés aux endroits jugés les plus intègres et sécuritaires, afin de vérifier la présence d'artefacts de la période historique et de la période préhistorique. Cette situation ne s'est toutefois pas présentée. Il semble donc que les sols et les vestiges anciens se situent à des profondeurs plus grandes que sur les sites archéologiques voisins, ou que ces sols et vestiges ont été partiellement décapés lors de la construction des édifices qui se sont succédé sur le site.

La présence d'un archéologue était requise pendant les travaux d'excavation, qui se sont échelonnés sur cinq jours. Un archéologue s'est rendu sur les lieux le premier jour des travaux, le 13 novembre 2014, afin de s'assurer de leur bon déroulement. Il est alors rapidement apparu que les excavations ne touchaient qu'à des remblais plutôt récents et qu'aucune intervention archéologique ne serait requise. Une autre visite a été effectuée à la fin des travaux, le 17 novembre, afin de confirmer les observations faites quelques jours auparavant. Cette intervention a été exécutée conformément au permis de recherche archéologique 14-ETHN-14.

### 1.3.2 Mode d'enregistrement

La présente intervention a été réalisée sur la partie sud du site archéologique portant le code Borden BjFj-101, dans un bâtiment connu sous le nom d'entrepôt Robert-Gillespie. Il est important de savoir que ce code Borden est associé au lieu de fondation de Montréal et au fort de Ville-Marie, et que ce site fait partie du lieu-dit pointe à Callière. Celui-ci fut classé site archéologique par le ministère de la Culture et des Communications en 1998. Le lieu-dit se compose en fait de

cinq sites archéologiques contigus, soit celui de la pointe à Callière (BjFj-22), celui des Jardins D'Youville (BjFj-43), celui du 131, rue du Port (BjFj-69), celui du château de Callière (BjFj-73) et celui du lieu de fondation de Montréal (BjFj-101). Le site BjFj-101 regroupe notamment les sous-sols des édifices du 211, rue de la Commune et du 214, place D'Youville.

Plusieurs interventions archéologiques ont été effectuées sur le site BjFj-101, mais principalement du côté du 214, place D'Youville, dans le cadre notamment de l'École de fouille de l'Université de Montréal et du projet d'expansion du musée Pointe-à-Callière. Dans le cas de l'entrepôt Robert-Gillespie, seule l'intervention archéologique de 2005 a été réalisée.




Le code Borden apparaît sur tous les supports d'enregistrement. Il est suivi par une séquence alphanumérique communément employée en archéologie historique au Québec, qui correspond au système Tikal. Ce code se compose d'abord d'un chiffre représentant l'opération (BjFj-101-17A4). Une opération équivaut, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier à l'intérieur d'un site, mais il est aussi possible qu'elle désigne un secteur d'intervention ou des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement complétées sur le site. Le présent projet était la seizième intervention sur le site BjFj-101, mais, comme mentionné précédemment, seulement la seconde à l'intérieur de l'entrepôt Robert-Gillespie<sup>1</sup>. Dans la suite de la séquence, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (BjFj-101, 17A4). Celle-ci distingue dans l'espace les différentes excavations mécaniques ou manuelles d'une même opération. Pour le présent projet, seul un secteur a été excavé, et il a été désigné comme étant la sous-opération 17A. Enfin, toutes les unités archéologiques telles que les sols et les vestiges sont ensuite représentées par un chiffre, soit le numéro de lot (BjFj-101-17A4). Celui-ci correspond à la plus petite unité d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lot et de description des vestiges, le catalogue photo, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts recueillis. Grâce à ce code, les éléments importants de l'intervention peuvent être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement.

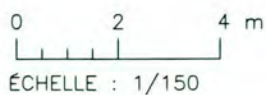
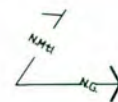
---

<sup>1</sup> À la suite d'une confusion dans la numérotation des opérations, la présente porte le numéro 17 bien qu'antérieure à l'opération 16 (en cours durant la rédaction du présent rapport). Cette dernière étant plus importante, il aurait été trop complexe de modifier le dossier technique alors que la surveillance au 211, de la Commune ne comporte qu'une seule sous-opération.



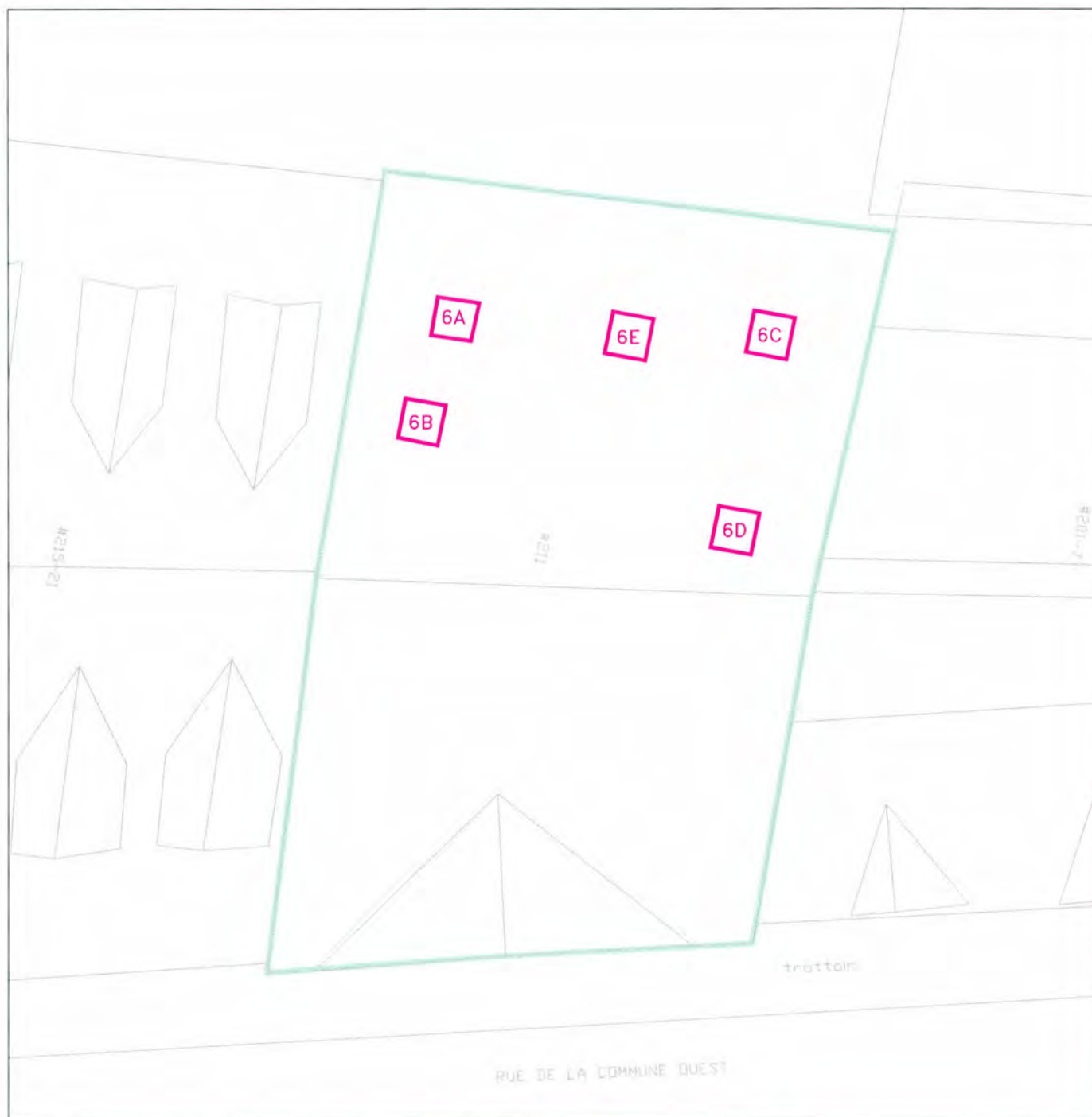
211, RUE DE LA COMMUNE OUEST, Bfj-101  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
 PORTION DU SOUS-SOL CONTAMINÉE ET EMPLACEMENT DES FORAGES ENVIRONNEMENTAUX  
 PLAN 2

-  SECTEUR D'INTERVENTION
-  SOL CONTAMINÉ (limite approximative)
-  F-1 FORAGE ENVIRONNEMENTAL



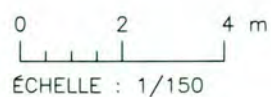
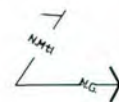
Source : Plan base, cartographie numérique, Ville de Montréal,  
 feuillet no 31H12-010-0136  
 Informations retracées de l'évaluation environnementale phase II  
 Le Groupe SCP Environnement inc., juillet 2013





211, RUE DE LA COMMUNE OUEST, BfJj-101  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
 INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2005  
 PLAN 3

- SECTEUR D'INTERVENTION
- INTERVENTION 2005
- 6A NUMÉRO D'INTERVENTION



Source : Plan base, cartographie numérique, Ville de Montréal,  
 feuillet no 31H12-010-0136  
 Informations retracées du rapport d'Arkéos, 2011 (figure 13)

## 2.0 Cadre historique

---

Le site de l'intervention, situé à l'emplacement du lieu de fondation de Montréal, est actuellement occupé par un bâtiment en pierre de quatre étages (rez-de-chaussée compris), bâti en 1841. Cet édifice est connu sous le nom d'entrepôt Robert-Gillespie. Bien avant la construction de l'entrepôt, le terrain sur lequel il se situe se trouvait partiellement à l'intérieur de l'enceinte du fort de Ville-Marie. D'ailleurs, des découvertes récentes d'éléments du bastion nord-est du fort dans le sous-sol du 214, place D'Youville ont permis d'extrapoler l'emplacement des limites de ce fort, bâti en 1642 (Ethnoscop 2015). Selon ces résultats, le sous-sol du 211, rue de la Commune Ouest serait scindé en deux, du nord au sud, par la courtine est du fort et par le demi-bastion sud-est (plan 4).

Le fort fut abandonné en 1675 pour être remplacé par le domaine du gouverneur de Montréal, Louis-Hector de Callière, qui y fit bâtir un château en 1695 (figure 1). Cet édifice de prestige survécut jusqu'en 1765, alors qu'il fut incendié. L'analyse des plans anciens, réalisée pendant l'évaluation du potentiel archéologique de l'entrepôt (Arkéos, 2011 : 3), a permis d'avancer l'hypothèse qu'une partie du pavillon sud-est de ce château se trouverait sous le 211, rue de la Commune Ouest.

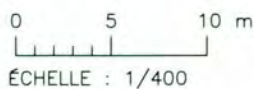
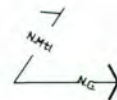
Après l'incendie de 1765, le terrain fut graduellement morcelé et vendu. La portion correspondant au 211 a, pour sa part, été vendue en 1792. Dans les années qui suivirent, un hangar à canots y fut bâti. En 1800, un acte notarié faisait mention d'un grand bâtiment de bois dont une partie était utilisée en tant que maison et le reste comme hangar. Il est difficile de dire, pour le moment, si ces deux mentions d'un hangar font référence à un même bâtiment (Arkéos, 2011 : 3).

Quelques années plus tard, la propriété fut de nouveau scindée en deux. La moitié sud correspond à l'aire d'étude actuelle. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, vers 1815, James Dunlop y fit construire un entrepôt en pierre doté de trois étages (figure 2). Cette construction fut remplacée par le bâtiment actuel en 1841 (figure 3). Les données issues de l'intervention de 2005 (Arkéos, 2011 : 19) démontrent que le bâtiment antérieur n'a pas entièrement été rasé, mais plutôt incorporé en partie au nouvel édifice. C'est le marchand Robert Gillespie qui fit construire ce nouvel entrepôt. Il revendit sa propriété en 1872 à un groupe de trois propriétaires. Par la suite, la propriété fut consolidée par l'un des trois, Hosea B. Smith, et la succession de ce dernier céda le terrain et l'édifice en 1923 à la Townsend Company Limited, qui en demeura propriétaire jusqu'à tout récemment (*Ibid.* : 4).



211, RUE DE LA COMMUNE OUEST, Bjfj-101  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
 INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2005  
 PLAN 3

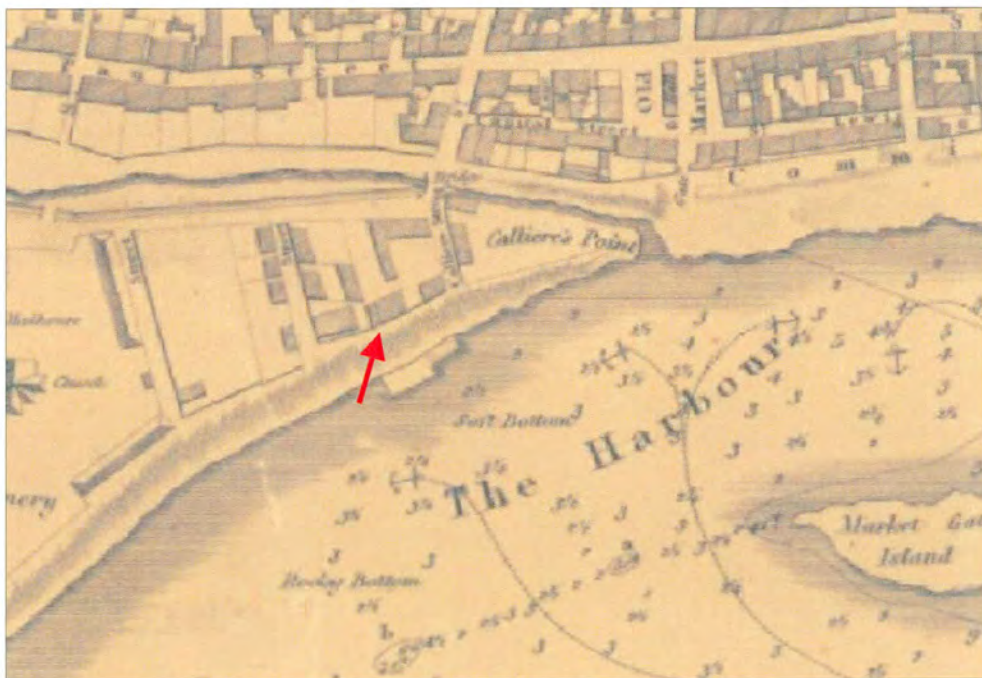
- SECTEUR D'INTERVENTION
- PROJECTION HYPOTHÉTIQUE DU BASTION



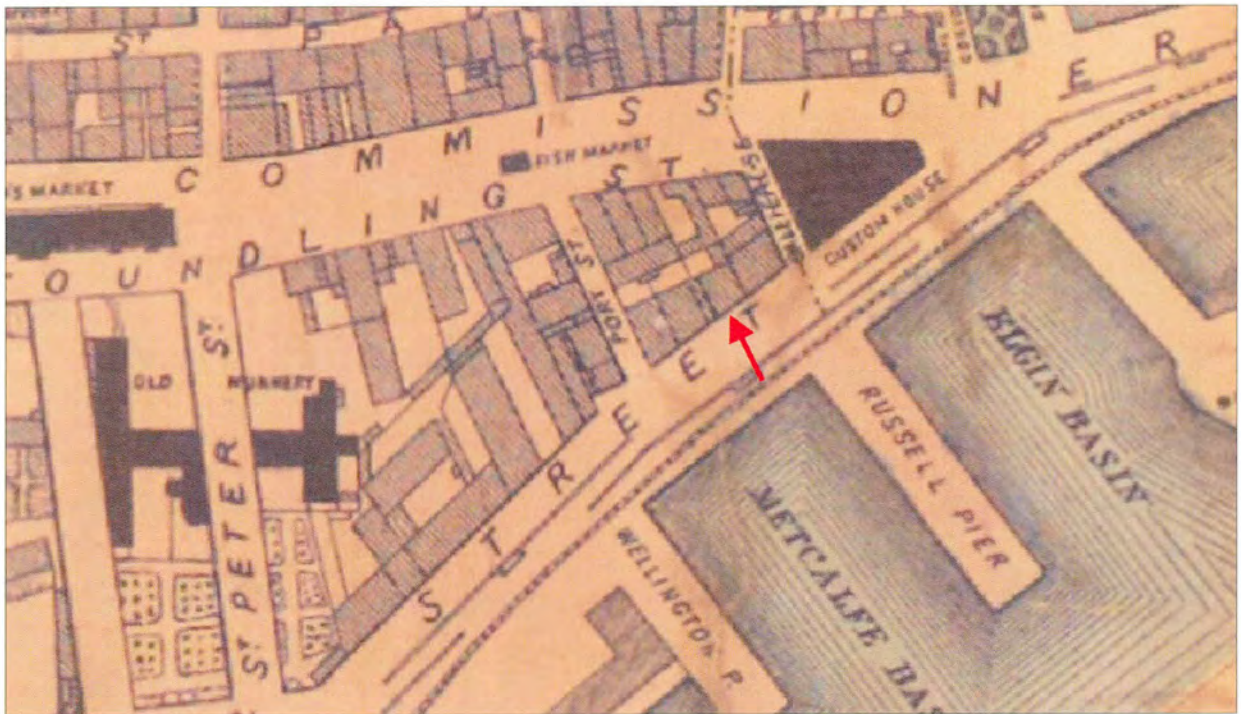
Source : Plan base, cartographie numérique, Ville de Montréal,  
 feuillet no 31H12-010-0136  
 Informations retracées du rapport d'Ethnoscop, 2015 (plan 4)



**Figure 1** *Plan de la ville de Montréal en Canada*, par Chaussegros de Léry, 1717, ANOM FR CAOM 3DFC473B



**Figure 2** *Town of Montreal*, par Joseph Bouchette, 1815, BAnQ 003836124



**Figure 3** Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey, par Plunkett & Brady, 1872, BAnQ G/3454/M65/1873/P58 DCA.gf

### 3.0 Résultats

---

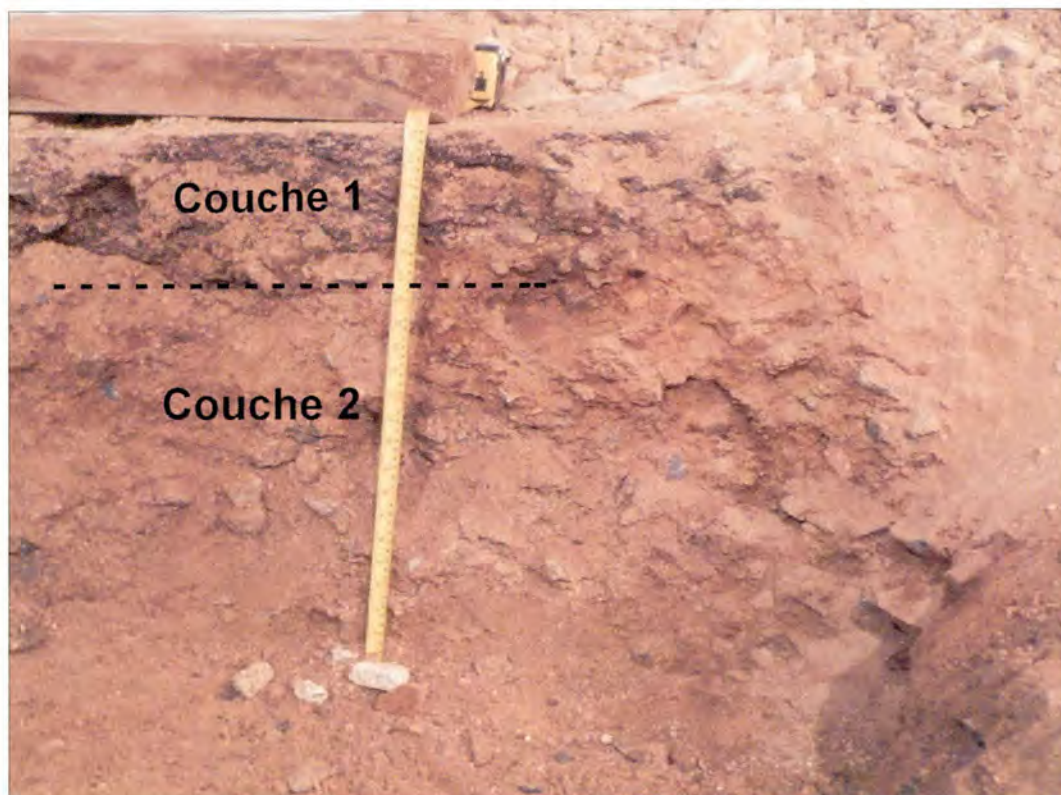
Comme mentionné précédemment, les excavations ont débuté le jeudi 13 novembre 2014 et se sont terminées le lundi 17 novembre. Les archéologues ont fait deux visites, soit au début et à la fin des travaux. L'aire excavée était assez petite, soit environ 3,50 m nord-sud sur 2,85 m est-ouest (photo 1). La profondeur atteinte, d'un peu plus de 0,60 m, n'a pas permis d'observer de sols archéologiques anciens (photo 2).



**Photo 1** Vue générale du secteur excavé, vers le nord-ouest (BjFj-101-14-NUM2-06)

La première couche de sol rencontrée avait une épaisseur de 0,12 m (photo 2, couche 1). Il s'agissait d'un limon très compact, brun foncé presque noir, contenant des inclusions de mortier sableux, des traces de charbon de bois et des éclats de pierre calcaire faisant entre 2 et 5 cm de diamètre. Ce sol, très compact, constituerait la surface en terre battue du sous-sol. Lors de l'intervention de 2005, l'équipe d'Arkéos avait découvert un plancher de béton grossier, friable, fait à 40 % de « gros concassé » et servant de surface au sous-sol (Arkéos, 2011 : 25). Cette dalle de béton avait été brisée à l'aide d'un pic afin de rendre possible la fouille manuelle des sondages. Cependant, les observations issues de la présente intervention ont plutôt révélé le sol très compact, mentionné précédemment, à la surface de la cave. En outre, la firme responsable des forages environnementaux n'avait pas non noté la présence d'une dalle de béton dans le sous-sol, hormis dans la chambre de la fournaise (Le Groupe SCP environnement, 2013 : 5).

Le sol suivant était un sable limoneux brun-beige, allant de compact à friable, d'une épaisseur de 0,48 m, contenant des éclats de pierre calcaire dont certaines étaient partiellement couvertes de mortier (photo 2, couche 2). Puisqu'aucun artefact n'y a été observé, il est difficile de dater cette couche. Sa situation stratigraphique, près de la surface, ainsi que la présence de mortier et d'éclats de pierre calcaire en grand nombre laissent supposer qu'il pourrait s'agir d'un remblai mis en place à la suite des travaux de construction de l'entrepôt de 1841, qui remplaçait un entrepôt plus ancien, construit près de 30 ans auparavant. Ce sol avait été observé dans tous les sondages de 2005 et avait été associé au même événement. Cependant, il faisait alors entre 0,12 et 0,22 m d'épaisseur, alors qu'une épaisseur de 0,48 m a été observée lors de la présente intervention. Les excavations de 2014 n'ont pas été plus en profondeur, et la base de cette couche n'a pas été atteinte.



**Photo 2** Stratigraphie type du secteur excavé, paroi nord (BjFj-101-14-NUM2-03)

Il est à noter qu'aux coins nord-est et nord-ouest des excavations, les pieds de deux des piliers de soutènement de l'édifice ont partiellement été dégagés (photo 3). Deux pierres composaient les assises de ces piliers, dont la base n'a pas été atteinte. Celles-ci étaient grossièrement ébauchées et avaient une épaisseur d'environ 0,25 m.

La portion hors sol de ces colonnes, tout comme pour les autres piliers, est faite de deux pierres calcaires trapézoïdales, bouchardées et piquées, faisant 0,48 m de largeur est-ouest sur 0,55 m de longueur nord-sud. Ces deux pierres sont couronnées, au sommet, par des pierres rectangulaires, bouchardées elles aussi, supportant le plancher du rez-de-chaussée. Les huit piliers du sous-sol ainsi que la base de l'un d'entre eux, située dans une chambre à fournaise où se trouve un réservoir d'huile et où le plancher a été abaissé, avaient déjà été décrits lors de l'intervention de 2005 (Arkéos, 2011 : 19). Les données de la présente intervention, moins complètes puisque les bases ont été moins bien dégagées, concordent toutefois avec celles de 2005.



**Photo 3** Base de pilier partiellement dégagée au coin nord-est de la sous-opération 15A, vers le nord (BjFj-101-14-NUM2-12)



## 4.0 Conclusion et recommandations

---

Puisque les excavations n'ont pas dépassé la profondeur de 0,60 m et qu'elles n'ont pas franchi les remblais associés à la construction de l'édifice actuel, les découvertes de la présente intervention sont plutôt limitées. Aucun artefact n'a été observé, et les seuls vestiges mis au jour sont de petites portions de la base de deux des piliers du sous-sol.

Par contre, le potentiel archéologique du sous-sol du 211, rue de la Commune Ouest ne fait aucun doute. Tout comme le bâtiment voisin du 214, place D'Youville, il pourrait receler des vestiges importants du fort de Ville-Marie, du château du gouverneur Callière et des occupations qui s'y sont succédé aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Toute excavation ne dépassant pas 0,60 m devrait faire l'objet d'une supervision archéologique qui vérifierait que les remblais récents ont la même profondeur sur l'ensemble du site. Si des excavations plus profondes avaient lieu, elles devraient être précédées d'un inventaire archéologique puis d'une fouille.

Lors de l'inventaire de 2005, aucun sol ni aucun vestige associé au château de Callière ou au fort de Ville-Marie n'ont été découverts, bien que le sol naturel ait été atteint dans trois des cinq sondages. Les archéologues soulignaient alors qu'une pente observée laissait « présager que le sol naturel et possiblement des sols archéologiques anciens (des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) [étaient] toujours présents dans la portion est de l'entrepôt » (Arkéos, 2011 : 44). Cette remarque est toujours valable, et il faut ajouter que sous les remblais examinés lors de la présente intervention, il est possible que des vestiges et des sols anciens aient été préservés.

## Bibliographie

---

### ARKÉOS

2011 *Programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques : entrepôt Robert-Gillespie (I)*, Montréal, Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, rapport inédit, 46 p.

### ETHNOSCOPI

2015 *Domaine de Callière / fort de Ville-Marie, 214, place D'Youville (BjFj-101), fouilles archéologiques 2014*, Montréal, Quartier international, Pointe-à-Callière, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications.

### LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT

2013 *Évaluation environnementale phase II, propriété située au 211, rue de la Commune ouest à Montréal*, Montréal, rapport présenté à M. Fares Kanou, à Gestion Donewell et à Desjardins.

**Annexe A** Catalogues des photographies

---

Projet : 211 de la Commune MON1017, BjFj-101  
 Film N° : 1

Archéologue : Simon Santerre  
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
13/11/2014	1	1	17A	Surface excavée	N.-O.
13/11/2014	2	2	17A	Surface excavée	O.
13/11/2014	3	3	17A	Coin nord-ouest du sous-sol	N.-O.
13/11/2014	4	4	17A	Coin nord-est du sous-sol	N.
13/11/2014	5	5	17A	Vue panoramique du sous-sol	-
13/11/2014	6	6	17A	Coin nord-est du sous-sol	N.-E.
13/11/2014	7	7	-	Plafond du sous-sol	N.
13/11/2014	8	8	17A	Séquence stratigraphique de la paroi nord	N.
13/11/2014	9	9	17A	Travaux en cours, coin nord-ouest de la sous-opération	N.
	10				
	11				
	12				
	13				
	14				
	15				
	16				
	17				
	18				
	19				
	20				
	21				
	22				
	23				
	24				
	25				
	26				
	27				
	28				
	29				
	30				
	31				
	32				
	33				
	34				
	35				
	36				
	37				
	38				



Projet : 211 de la Commune MON1017, BjFj-101  
 Film N° : 2

Archéologue : Pascal Brisebois  
 Type de film : 2

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
17/11/2014	1	1	-	Façade du bâtiment	N.-O.
17/11/2014	2	2	-	Façade du bâtiment	N.-O.
17/11/2014	3	3	17A	Séquence stratigraphique près du coin sud-ouest (sans flash)	O.
17/11/2014	4	4	17A	Séquence stratigraphique près du coin sud-ouest (avec flash)	O.
17/11/2014	5	5	17A	Séquence stratigraphique près du coin sud-ouest (sans flash)	O.
17/11/2014	6	6	17A	Vue générale des excavations	N.-O.
17/11/2014	7	7	17A	Vue générale des excavations	N.-O.
17/11/2014	8	8	17A	Excavations, portion sud	O.
17/11/2014	9	9	17A	Excavations, portion nord	N.-O.
17/11/2014	10	10	17A	Coin nord-est du sous-sol	N.-E.
17/11/2014	11	11	17A	Coin nord-est du sous-sol	N.-E.
17/11/2014	12	12	17A	Coin nord-est du sous-sol	N.-E.
17/11/2014	13	13	17A	Détail de la base du pilier au coin nord-est	N.-E.
17/11/2014	14	14	17A	Détail de la base du pilier au coin nord-est	N.
17/11/2014	15	15	17A	Vue générale du pilier	N.-E.
17/11/2014	16	16	17A	Vue générale du pilier	N.-E.
	17				
	18				
	19				
	20				
	21				
	22				
	23				
	24				
	25				
	26				
	27				
	28				
	29				
	30				
	31				
	32				
	33				
	34				
	35				
	36				
	37				
	38				

## **Annexe B** Forages environnementaux

---

LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC 4567, BEAUBIEN EST, MTL (QUÉBEC) H1T 1T5		Date de forage : 22-07-2013 Méthode du forage : Marteau-Piqueur Diamètre de forage : Méthode d'échantil. : Cuillère fendue Compagnie de forage : Forage Probo Niveau d'eau : Analysé par : T.A Dessiné par : T.A *Analysé au labo :			F-1	
Évaluation environnementale Phase II 211, Rue De La Commune Ouest, Montréal Qc Projet no 3431						
Profondeur (m)	Symbole	DESCRIPTION	Lab No.	Échantillons	Récupération	Remarques
0,0		Sable moyen brun foncé, sec, légère odeur d'huile	*F-1-1		50	
		Remblai hétérogène: Sable et gravier, traces de cailloux. Brun, légèrement humide	*F-1-2		50	
0,5						
		Refus technique à 0,71m				
1,0						

07-29-2013 S:\3431 211 rue de la Commune Ouest, Mtl\phl\F-1 bor

LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC  
4567, BEAUBIEN EST, MTL (QUÉBEC)  
H1T 1T5

Évaluation environnementale Phase II  
211, Rue De La Commune Ouest, Montréal  
Qc  
Projet no 3431

Date de forage : 22-07-2013  
Méthode du forage : Marteau-Piqueur  
Diamètre de forage :  
Méthode d'échantil. : Cuillère fendue  
Compagnie de forage : Forage Probo  
Niveau d'eau :  
Analysé par : T.A  
Dessiné par : T.A  
\*:Analysé au labo :

F-2

Profondeur (m)	Symbole	DESCRIPTION	Lab No.	Échantillons	Récupération	Remarques
0,0		Sable moyen brun foncé, sec				
		Remblai hétérogène: Sable et gravier, traces de cailloux. Présence de débris de matériaux secs (DMS<2%) Brun, légèrement humide	*F-2-1		60	
0,5						
		Refus à 0,76m				
1,0						





LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC  
4567, BEAUBIEN EST, MTL (QUÉBEC)  
H1T 1T5

Évaluation environnementale Phase II  
211, Rue De la Commune Ouest, Montréal  
Qc  
Projet no 3431

Date de forage : 22-07-2013  
Méthode du forage : Marteau-Piqueur  
Diamètre de forage :  
Méthode d'échantil. : Cuillère fendue  
Compagnie de forage : Forage Probo  
Niveau d'eau :  
Analysé par : T.A  
Dessiné par : T.A  
\*.Analysé au labo :

F-3


Profondeur (m)	Symbole	DESCRIPTION	Lab No.	Échantillons	Récupération	Remarques
0,0		Dalle de béton				
		Remblai; Silt, argileux, traces de sable et gravier, brun, légèrement humide à sec	*F-2-1		60	
0,5						
		Refus technique à 0,76m				
1,0						

LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC  
4567, BEAUBIEN EST, MTL (QUÉBEC)  
H1T 1T5

Date de forage : 22-07-2013  
Méthode du forage : Marteau-Piqueur  
Diamètre de forage :  
Méthode d'échantil. : Cuillère fendue  
Compagnie de forage : Forage Probo  
Niveau d'eau :  
Analysé par : T.A  
Dessiné par : T.A  
\*Analysé au labo :

F-3 (BIS)

Évaluation environnementale Phase II  
211, Rue De La Commune Ouest, Montréal  
Qc  
Projet no 3431


Profondeur (m)	Symbole	DESCRIPTION	Lab No.	Echantillons	Récupération	Remarques
0,0		Remblai hétérogène: Sable et gravier, traces de cailloux. Présence de débris de matériaux secs, cendres et scories (<2%) Brun, légèrement humide	*F-3-1		50	
0,5						
1,0		Refus à 0,61m				

LE GROUPE SCP ENVIRONNEMENT INC  
4567, BEAUBIEN EST, MTL (QUÉBEC)  
H1T 1T5

Évaluation environnementale Phase II  
211, Rue De La Commune Ouest, Montréal  
Qc  
Projet no 3431

Date de forage : 22-07-2013  
Méthode du forage : Marteau-Piqueur  
Diamètre de forage :  
Méthode d'échantil. : Cuillère fendue  
Compagnie de forage : Forage Probo  
Niveau d'eau :  
Analysé par : T.A  
Dessiné par : T.A  
\*:Analysé au labo :

F- 4

Profondeur (m)	Symbole	DESCRIPTION	Lab No.	Échantillons	Récupération	Remarques
0,0		Remblai hétérogène: Sable et gravier, traces de cailloux. Présence de débris de matériaux secs , scories, cendre Brun, légère odeur d'hydrocarbure , légèrement humide	*F-4-1		50	
0,5						
1,0		Refus à 0,61m				